REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME DIX-HUITIÈME

104462

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1903

054
R3274
1903 [v.6]

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET Mme JUSTE OLIVIER

DEUXIÈME PARTIE (1)

Ce jeudi 2 juillet 1838.

« Je reçois avec bien du bonheur, Madame, votre lettre tant attendue; vous me grondez bien sévèrement au début : ce n'est pas très juste, véritablement, mais j'aime trop le motif de cette injustice pour ne pas vous en remercier, surtout maintenant qu'elle est passée et que vous ne m'en voulez plus, j'espère.

« Pour vider tout d'abord le point délicat, ma santé n'est pas du tout mauvaise; j'ai même un visage et un teint qui me fait complimenter de tout le monde ; cela ne saurait entièrement mentir. Ma poitrine a encore des faiblesses, mais rien de plus, et seulement après des conversations ou des courses trop longues, après des petits excès enfin qu'il me suffit de supprimer pour être tout à fait bien. Il est vrai qu'à ce bien-là, il n'y faut pas trop toucher, car aussitôt il se dérange, mais c'est comme tous les *biens* du monde. Mes amis, d'ailleurs, doivent se résigner plus aisément que moi à ce que je ne sois plus infatigable

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

comme jadis, et dans ma plainte de santé il entre un peu trop de cette exigence. Le lait d'ânesse ne m'a pas fait mal, peut-être m'a-t-il fait quelque bien *insensiblement*, et peut-il en faire à d'autres, par la raison même de nos médecins; ne sommes-nous pas un peu *ânons?*

« Je me suis remis au travail, avec intermittence, comme quand je suis libre. J'ai achevé Lafayette cette quinzaine; j'ai donné ce matin la première copie de *Port-Royal* à l'imprimerie. Voilà le premier bout. Cela défilera. Je vois peu de monde; d'abord il n'y a presque personne ici. Mme de Tascher vient de partir elle-même pour sa terre. J'ai pourtant été hier à Saint-Germain, pour la première fois par le chemin de fer, chez mon ami Guttinguer (1). C'est merveilleux : à neuf heures du soir sonnantes, je partais de Saint-Germain (6 lieues de Paris), et j'étais rendu à mon hôtel à dix heures sonnantes; il avait fallu au pas traverser la moitié de Paris. Chez Guttinguer, je devais trouver Musset, qui loge pour le quart d'heure à Saint-Germain à une fashionable auberge où il pratique la vie de ses drames; mais, gris le matin, il avait de plus un rendez-vous à Paris, et n'a pu être de retour à temps; nous n'avons eu à dîner que son ami Tattet et un autre gentil monsieur, mais à peine éveillés de leur *griserie* et de tout ce qui s'ensuit. C'était triste au fond de les voir ainsi; M. Bruguière, le compositeur, a chanté d'aimables chansons, celle du *Bon vieillard* de Béranger, dont la musique est de lui; cela m'a rappelé nos soirs de Lausanne! Guttinguer m'a montré force sonnets charmans. La vue si variée du haut de la terrasse de Saint-Germain m'a paru petite et maigre, après les Alpes... Et moi aussi, j'en suis!

« Voilà mes plus vives impressions, Madame, il me tarde bien que votre incertitude soit apaisée! Combien je vous remercie de tous ces soins et renseignemens sur Mme de Charrière. Rien n'est de refus. Je n'ai que *le Mari sentimental* que je sais bien être de M. Constant. J'ai lu *la Femme sensible*, espèce de contre-partie par Mme de Charrière; mais je ne connais pas la lettre à la dame blessée; si je la recevais, je serais exact à la rendre.

« J'ai fait remettre chez Risler pour M. Ducloux des livres dus à M. Lèbre, un à Mlle Doy, et un certain médaillon pour vous, mais

(1) Cette visite à Guttinguer devait être la dernière de Sainte-Beuve. Cf., sur les relations de ces deux poètes, notre article du *Mercure de France* (août-septembre 1903), et lire les lettres inédites de Tattet à Guttinguer.

je ne sais quand tout cela vous arrivera. Je désire que M. Ducloux paie le port et je lui en ferai tenir compte; en un mot, je ne veux pas que M. Lèbre, dont le lot est le principal, paie rien.

« Il me tarde d'avoir la nouvelle et *le Chant de l'Épée* (1) et tout ce que vous y joindrez ; vous m'avez parlé d'un travail qui vous occupait et que je verrais : qu'est-ce?

« Quel bonheur n'aurais-je pas eu de me trouver avec vous (en vous supposant sans souci grave) dans votre excellente famille d'Eysins, dans cette vie saine et moralisante par tous les pores. C'est de cela que j'ai bien besoin; la maladie est là. Un jour pourtant, je ferai avec vous ce séjour, mais sera-t-il toujours temps d'en profiter et d'en jouir? Vous voyez quelles tristesses m'échappent, chère Madame et amie, comme s'il n'y avait de vertu, de bonheur possible que dans la jeunesse; c'est là ma grande erreur à vaincre; vous deux, jeunes de cœur et de tout et heureux malgré tout, vous n'êtes pas tout à fait un exemple propre à me réfuter.

« Offrez mes respects à toute la famille d'Olivier, à son frère, sa mère, à tous et particulièrement à M. Urbain, que je connais. A Aigle, je n'ai pas besoin de vous dire mes commissions du même genre. Tendresses à M. Lèbre, à qui vous écrivez sans doute, baisers aux deux enfans, amitiés pêle-mêle aux amis qu'on rencontre; je me reproche d'avoir oublié l'autre jour Mlle Frossard dans mon catalogue homérique à Mlle Herminie.

« Vous n'êtes pas à Eysins sans doute; mais, où que vous soyez, j'ai peur que vous fassiez un petit voyage inutile et sans trouver de lettre; et celle-ci partira dès aujourd'hui, — mais il faut bien vous mettre dans l'esprit que les lettres mettent au trajet un jour de plus toujours que ce que vous vous figurez; surtout en venant de Lausanne ici.

« Pardonnez-moi, chère Madame et amie, embrassez pour moi Olivier; tenez-moi bien au fait de la tactique de *Fabius* de la commission.

« Recevez les hommages du cœur. »

(1) Ce *Chant de l'Épee* que Sainte-Beuve demanda à plusieurs reprises à Juste Olivier est du poète allemand Körner, qui l'écrivit sous le titre de *Schwertlied*, la nuit même de sa mort. C'est un très beau dialogue entre un cavalier et son épée, et la traduction littérale qu'en a faite Juste Olivier donne bien l'impression de l'original. Je ne vois pas cependant que Sainte-Beuve en ait tiré parti. La seule chose qu'il ait imitée de Justin Körner, c'est le sonnet publié au tome II de ses *Poésies complètes*, p. 505, éd. Calmann-Lévy.

Ce dimanche 15 juillet 1838.

« Mes chers amis,

« Vous trouverez dans la *Revue* de ce jour l'explication et, j'espère, l'excuse de mon long retard. Votre bonne lettre m'est arrivée précisément quand commençait pour moi ce que j'appelle ma *faction* de Lafayette dont je n'ai été *relevé* qu'hier soir six heures, et qui durait depuis lundi six heures du matin. J'avais attendu au dernier moment comme toujours, et je n'avais pas un quart d'heure libre : j'en ai souffert, croyez-le. Votre dernière lettre est triste; il me hâte que vous soyez sortis d'incertitude sur cette position. Que je regrette qu'Olivier, en 1830, au lieu de quelques mois, ne soit pas demeuré une couple d'années à Paris! Au lieu d'aimer Paris, comme il fait depuis longtemps, avec *haine* et *aversion* (je dis cela parce que je le crois à la lettre), il saurait tout simplement que c'est un lieu commode et où l'on se tire toujours d'affaire avec des relations et du travail, et vous y viendriez.

« Hélas! quand je dis qu'on se tire toujours d'affaire à Paris (ce que je maintiens vrai quand on a la plume bien taillée), je n'oublie pas ce qui vient de se passer pour nos pauvres amis, les Valmore. Le mari, qui était sous-directeur de l'Odéon, mais sans engagement écrit et à la merci de Vidal, directeur des Français, a été congédié au terme où fermait le théâtre. Ils se sont trouvés sans rien; leurs amis allèrent trouver M. Martin (du Nord), qui s'intéressa vivement à sa compatriote de Douai; on avait découvert à M. Valmore quelque gérance dans une affaire de gaz ou de je ne sais quoi d'industriel. Une offre est venue à la traverse pour Milan, pour une place de comédien dans une troupe ambulante qui va jouer en français en Italie! D'abord au couronnement, puis à Gênes, Rome, Naples; il fallait oui ou non en vingt-quatre heures, puis en un quart d'heure. Tous les amis étaient conjurés contre un tel coup de désespoir : partir de Paris le 7 pour être à Milan le 14, pour y jouer le 18; la nécessité, le guignon, peut-être au fond l'habitude aventureuse, l'attrait du ciel d'Italie, et le goût de comédien persistant dans l'honnête Valmore, *quelque diable enfin*, tout les a poussés, et ils sont partis, toute la famille, harassés, pleurant, désolés, et pas encore malheureux. Puissent-ils ne pas l'être là-bas! Mme Valmore est une femme si charmante, quand on la connaît, si naïve!

Savez-vous (comme biographie) que ses belles élégies brûlantes sont pour Latouche, le *loup de la vallée*, dont elle ne s'est pas encore réveillée, dit Guttinguer?

« Je vous parle au long de cela, mes chers amis, et à vous surtout, chère Madame, parce que ç'a été un grand trouble dans ma vie, il y a quinze jours, et que j'ai bien participé à cette angoisse.

« Au même moment, Mme de Simonis qui prend vivement les douleurs de ses amis, recevait la sienne, et une lettre de Bruxelles lui apprenait que son vieux père n'était pas du *tout bien;* une de ces lettres qui semblent vouloir préparer un deuil tout accompli. Elle allait partir pour y passer trois semaines; elle part en poste deux jours plus tôt, un jour avant Mme Valmore, qui n'avait plus de gîte et, ayant rendu son logement, arrivait pour coucher chez elle. Vous jugez de la complication des douleurs. Votre lettre arrivant sur ces entrefaites m'a paru combler l'augure par les craintes qu'elle exprime sur votre situation. Pourtant, ayons espoir; déjà Mme de Simonis est hors de peine; son vieux père est en convalescence et elle a passé d'un désespoir de quarante-huit heures au délire de la joie. L'augure reprend meilleur cours, oh! que votre prochaine lettre le vienne confirmer.

« Depuis bien des jours, je vis seul, au travail; à part quelques visites à Mme de Tascher, à Mme Veyne (1), je ne vois personne; la voix n'est pas bien revenue, et il y a là faiblesse décidément et ressort blessé.

« J'ai reçu enfin les livres, et j'en vais faire usage. J'ai parlé à Buloz du projet de Souvestre sur M. Vinet, et il doit le lui rappeler. Je dois un remerciement à M. Monnard, à qui j'écrirai pour son article si amical qui a paru dans la *Revue du Nord*. Vous aurez, si vous êtes à Lausanne, d'ici à quelques jours, la visite de M. Michelet; je n'ai pas hésité à l'adresser à Olivier; c'est un homme distingué, bon, avide de savoir, et qu'on n'a qu'à se féliciter de connaître quand on n'a pas d'article à écrire sur lui: il vous intéressera, il a bien de l'esprit sous son emphase. Je voudrais bien répondre aux questions morales de Mme Olivier, mais il m'est difficile de le faire autrement qu'en redisant : Mes chers amis, vous avez tout mon cœur.

(1) Femme du docteur Veyne, qui soigna Sainte-Beuve jusqu'à sa mort et fut un de ses meilleurs amis.

« Je tiens toujours au *Chant de l'Épée*. Je regrette que l'article sur le major Davel ne soit pas tout fait; je n'engage à rien, mais je désire cet article pour la *Revue*. Je désire surtout qu'Olivier, en donnant tous les documens, les fasse valoir, les interprète; ne se fie pas trop à l'intelligence de la majorité, pas plus en Cisjurane qu'en Transjurane; en un mot, qu'il intervienne en son nom et *fasse* la chose, comme tous les vrais historiens.

« Cette lettre est trop courte et trop pressée de réparer, pour qu'il y entre autre chose que mes sentimens pour vous, des baisers aux enfans, des hommages à Mlle Sylvie, des amitiés à M. Lèbre; je ferai en sorte que les livres, en retard comme tout le reste, partent cette semaine.

« Je compte, bien avant que vous ayez reçu celle-ci, en avoir une de vous qui me gronde, qui se plaigne, et qui en même temps me marque la fin de cette incertitude sur l'avenir dans laquelle et dans lequel je suis.

« Adieu, chers et bien-aimés amis; c'est peu pour aujourd'hui, mais c'est tout comme toujours. »

Ce mercredi ... 1838.

« Mes chers amis,

« Une lettre de moi qui a précédé votre seconde depuis l'*affaire* vous aura dit bien mal et bien à la hâte ma première impression. J'espère, je l'avoue, quelque chose de l'effet de cette pétition; il me semble impossible que ceux mêmes qui ont fait une si méchante chose, et dont les noms m'étonnent, ne reculent pas, aussitôt leur coup porté : par malheur, ce ne sont pas les mêmes qui feront le second vote. Vous savez au reste ce résultat, et je n'ose calculer sur une chose déjà faite, sur un coup déjà porté (1).

« Quant au cours qu'on demande à Olivier d'accepter et de subir, je ne puis que vous donner un bien faible avis. Ce que

(1) Sainte-Beuve fait allusion ici aux difficultés que rencontrait Olivier de la part de l'Académie de Lausanne. Il y enseignait l'histoire depuis l'automne de 1833 à la satisfaction générale; mais, en 1838, quand il s'agit de renouveler sa nomination, qui n'était que provisoire et de lui faire une position définitive, quelques-uns posèrent, en concurrence avec la sienne, la candidature de M. Vulliemin qui, plus âgé que lui, avait aussi des titres plus sérieux, ayant déjà traduit Hottinger, publié le *Chroniqueur*, édité Ruchat, et fondé naguère la Société d'Histoire de la Suisse romande. Olivier fut cependant renommé et occupa la chaire d'histoire jusqu'en 1845, date de la révolution du canton de Vaud qui bouleversa sa vie.

je ferais, moi, je le sais bien; mais je suis seul, je n'ai pas de famille, je n'ai pas les liens moraux qui sont tant pour vous et cette étoile du matin que vous consultez dans vos nuits dès qu'elles se prolongent un peu trop. C'est de tous ces côtés pourtant que doit venir le conseil. En ce qui est de Paris et des ressources, il y en a certainement; en labourant ici, c'est-à-dire en écrivant, on vit. Mais où écrire? quoi écrire? c'est ce qu'on ne choisit pas toujours, c'est ce qu'il faut souvent subir, c'est ce qui devient une transaction continuelle dans laquelle la conscience peut toujours être sauve, mais où tout idéal périt. D'ailleurs, il faudrait qu'Olivier vît cela par lui-même au printemps, qu'il sondât le terrain par lui-même, et conçût l'assiette de vie qui serait possible. Il faudrait écrire dans quelque journal quotidien, y écrire sinon de la politique, du moins de la littérature, de la critique, des nouvelles. Il faudrait avec cela quelques articles de *Revue*, et, en outre, de temps en temps un volume, roman, par exemple. Tous deux vous feriez cela à merveille; je me figure un peu pour vous la vie de M. et Mme Souvestre. Si le théâtre s'en mêlait, si quelque drame (sans trop de prétention d'art, mais fait pathétiquement et un peu rondement), réussissait, oh! alors, vous seriez riches. Je vous ai dit sur la *Revue des Deux Mondes* mes conjectures et mes craintes; je les crois très fondées. D'ici à deux ou trois ans, pour prendre un large horizon, je serais bien étonné si elle était aux mêmes mains. Voilà en gros la vue; pour moi-même, elle est si vague qu'il faut me pardonner de ne pas vous la rendre plus précise. Mon absence de Paris m'avait refait une sorte d'inexpérience; j'ai trop compté au retour (et mon fardeau du cours mis bas) sur une facilité universelle, et je me retrouve repris dans de tels embarras de travail, d'engagemens entre-croisés, et d'argent en définitive, que je ne sais en vérité comment je m'en tirerai, comment je continuerai. Après tout, ce ne sont que des vétilles quand on est seul, et je ne vous le dis que pour m'excuser de ne pas vous représenter un horizon plus fixe, un terrain plus engageant; c'est à votre seul coup d'œil de dire : Je camperai là. En y venant d'abord, Madame, et comme éclaireur, il faudra seulement prendre garde de ne pas porter avec vous trop de cette affection expansive et de cette lumière embellissante qui se répand aisément, et fait croire à ce qu'on désire, à ce qu'on aimerait. Il ne faudra pas trop attendrir le coup d'œil, qui devra

voir en quelque sorte, sèchement, crûment, et non pas à travers ce prisme qu'on appelle une larme.

« Au reste, au milieu de cette douleur et de ce renoncement, vous avez, comme vous me l'exprimez si bien, des jouissances faites pour encourager, pour enorgueillir si vous n'étiez pas chrétiens; vous avez, au temps de la disette, la moisson plus abondante de l'amitié. Que je voudrais être là pour y apporter de ma main mon épi; pour jouir surtout avec vous et comme vous (tant je me crois vôtre) de tout ce qu'on vous apporte de toutes parts de tribut si sincère, si mérité!

« Tenez-moi vite au courant, chers amis, et du second vote (si vous ne l'avez déjà fait) et de la détermination sur le cours. Je ne vous dis rien pour tous, c'est trop habituel, et je vous serre bien vivement la main, cher Olivier, et vous les baise, Madame et chère amie. »

Ce dimanche 22 juillet 1838.

« Vous aurez reçu ma lettre, cher Olivier, en même temps que je recevais la vôtre. Tout ce que vous me dites des incertitudes où vous êtes sur l'avenir me touche bien vivement; ce que je ne conçois pas, c'est que la décision soit rejetée au mois de novembre. Peste des républiques, si elles rendent ainsi les individus plus peureux, plus nuls, si elles paralysent les bonnes volontes personnelles et vous font instrumens serviles de la lettre de la loi! Ici, du moins, on a encore la ressource d'un ministre qui pourrait prendre sur lui un acte de justice. Mais je vois que je m'en prends à la forme de ce qui est du fond, et que c'est plutôt au caractère du pays qu'au reste qu'appartient cette méticulosité. Il ne manque plus maintenant qu'une chose, c'est que le secret rigoureux vous soit tenu jusqu'à la fin, qu'on vous cèle la détermination probable de la commission, et que votre incertitude soit complète; ils en sont bien capables, puisqu'ils ont promis le secret et que leur *moralité* les empêchera peut-être d'y faire une petite infraction. Il y a dans tout cela quelque chose qui fait plus que m'impatienter et m'inquiéter, et qui m'irrite. Mais je ne veux pas compliquer vos sentimens des miens en ce qu'ils ont d'indiscipliné; tenez-moi bien au courant de chaque mouvement.

« Je vous ai écrit ces jours-ci des petites lettres d'introduction qui ne vous arriveront peut-être jamais; Michelet est chargé de

l'une, Leroux et Reynaud de l'autre; ils vont à Lausanne; y serez-vous quand ils y passeront? Ils y gagneraient beaucoup et vous-même prendriez plaisir à leur mouvement d'idées; ce sont de plus d'honnêtes gens, ce qu'il devient essentiel de noter dans le signalement quand il s'agit de littérateurs de Paris.

« Je suis fort triste et fort ennuyé, quoique je me sois remis au travail. J'en suis à recopier *Port-Royal*, ce qui ira lentement; l'impression commencera dans une quinzaine. Il s'est trouvé que dans mes livres arrivés de Lausanne, il manque un volume in-4° de la collection des *Nouvelles ecclésiastiques* (1); il est impossible qu'il ait été soustrait en route, la caisse n'ayant été ouverte qu'ici. Il est difficile qu'on ait oublié là-bas de l'emballer, le volume étant si gros et dans la compagnie d'une vingtaine pareils. Pourtant, pourriez-vous demander à l'hôtel si l'on n'aurait pas retrouvé le volume quelque part dans mes chambres ou dans l'écurie où s'est fait l'emballage? Je penche à croire qu'il s'est trouvé mêlé par mégarde aux in-4° que j'ai renvoyés à la bibliothèque de Lausanne, et que c'est là parmi les *Arnaud*, les *Bossuet* ou les *Daguesseau* in-4° qu'on aurait le plus de chance de le retrouver; pourriez-vous en parler à M. Dumont? C'est le tome XIII du journal les *Nouvelles ecclésiastiques*, aussi intitulé *Histoire ecclésiastique* in-4°.

« J'avais parlé à Buloz pour le Davel, et il était à merveille disposé, mais on perd tant de paroles ici qu'il ne s'apercevra de rien si vous ne faites pas que je pourrais même lui en reparler encore sans que cela vous oblige.

« Je suis assez engagé avec Buloz pour du travail et des articles; c'est ma seule ressource ou du moins ma plus claire. On est d'ailleurs très bien disposé pour moi chez MM. Molé et Salvandy (2), mais je ne puis profiter de leur bon vouloir. J'en suis

(1) Les *Nouvelles ecclésiastiques*, qui commencèrent de paraître en 1713 pendant le Concile d'Embrun, sont le document le plus précieux que l'on puisse consulter pour l'Histoire du Jansénisme au XVIIIe siècle. La collection des *Nouvelles* qui est conservée à la Bibliothèque nationale forme 71 vol. in-4°, reliés en 26 vol. Elle s'étend de 1728 à 1798, indépendamment d'un premier volume paru en 1713 sous le titre que voici: *Nouvelles ecclésiastiques*. — Depuis l'arrivée de la Constitution en France jusqu'au 23 février 1728, que les dites nouvelles ont commencé d'être imprimées. — Ce volume a 248 pages. A la première page on lit ce qui suit au-dessous du titre : ANNÉE 1713. Extrait d'une lettre de Paris, insérée dans le IIe tome du *Journal littéraire de Hollande*, qui contient le mois de septembre et octobre 1713.

(2) C'est M. de Salvandy qui avait voulu décorer Sainte-Beuve, en 1837, mais Sainte-Beuve avait refusé cette distinction, ce qui avait fait dire à Antoine de Latour dans une lettre inédite à Guttinguer que j'ai sous les yeux : « Il a fait preuve

venu à ne désirer rien, sans être plus content du présent : belle sagesse! Si par suite de ce concours manqué, vous vous trouviez libre, où iriez-vous?... est-ce en Allemagne? Oh! un coin où l'on puisse vivre, non sans affection, en joignant toutes les ressources de l'étude et de l'intelligence avec les privilèges de la solitude; mais ce pis aller là, que je rêve, ce n'est pas moins qu'un Paradis, et c'est trop *pour qui doit mourir.*

« Et comment êtes-vous, chère Madame et amie; vous me parlez de vos inquiétudes, et Olivier me parle des secousses sensibles que cela vous a données; il faut tâcher d'être plus forte. Parlez-moi un peu vous-même de la situation et de ce que vous en augurez. J'ai besoin d'un peu plus long de votre écriture pour reprendre goût à toutes choses. Je vous écris ces maussaderies le dimanche matin, de mon réduit sous les toits d'où je vois d'autres toits et des derrières de maison; la pluie tombe et refroidit le temps; comme je n'ai plus mes babouches, j'ai fourré mes pieds dans une couverture, ce qui prouve moins le froid du temps que mon peu de chaleur de sang. Telle est ma perspective en mon lac d'ici; vous voyez les misères.

« Adieu, mille baisers aux deux *Billon Billou* (1); si vous êtes encore à Eysins, offrez mes amitiés à M. Urbain, et mes respects à tous. Tendresses à M. Lèbre, félicitations à M. Espérandieu. Il me coûte de supprimer tant de noms qui me reviennent, et, au risque de commencer au bas d'une page un catalogue, je mets presque au hasard (et en prenant à même du cœur) Mme Hare, Mme Forel, M. de Brenles, les Vinet, M. Scholl, Diodati, M. Manuel (si impertinemment traité par M. Cousin, avez-vous lu le *Semeur* du 18 juillet?) M. Ducloux, Péclard, Monnard, Vul-

d'une belle âme et d'un noble caractère, mais je regrette cette détermination. »

La vérité, c'est qu'alors il ne voulait rien devoir à la famille d'Orléans et qu'il lui déplaisait d'être couché dans les colonnes du *Moniteur* à côté de gens comme Libri, Ballanche, Paulin Pâris, Charles Texier, Gustave de Beaumont, Alexis de Tocqueville, qu'il mettait bien au-dessous de lui! Plus tard, en 1844, il écrivait à Villemain toujours à propos de la décoration qu'il venait encore de refuser : « J'ai vécu avec des hommes qui ont tout sacrifié pour ne pas signer je ne sais quel formulaire : cela paraissait une puérilité, mais ils y mettaient une idée. Je comprends très bien ces hommes. » Il n'eut pas cette révolte d'amour-propre ni ce désintéressement en 1853, quand il fut nommé officier de la Légion d'honneur sur la proposition de M. Fortoul. Les mauvaises langues racontent même que, bien loin de rejeter la rosette, il fit toutes les démarches nécessaires pour l'obtenir. Mais je n'en crois rien, l'Empire était bien trop heureux de le payer de son article des *Regrets.*

(1) Petits noms des enfans Olivier. *Billou* était peut-être la corruption du mot bijou. (Note de Mme Bertrand.)

liemin, les Secretan, Durand, M. et Mme Regnier, etc., la suite au prochain numéro; ces *demoiselles*. Je vous embrasse, mes chers amis.

« SAINTE-BEUVE.

« Voulez-vous jeter à la poste ce mot de réponse à M. Mayor. J'ai parlé à Du Bochet de la digne Mme Murat. »

Ce 15 août 1838.

« Vos communications deviennent plus rares et plus lointaines, ce me semble, à mesure que vous vous retirez de la colline à vos vallées, et que de vos vallées vous montez à vos chalets. Il faut bien des jours à ces petites feuilles volantes pour vous atteindre; cela décourage un peu. J'attendais avec bien de l'impatience et un commencement de murmure les vôtres, Madame et chère amie; vous les faites plus courtes cette fois qu'à l'ordinaire, et vous en cherchez ensuite une raison. J'y coupe net, et vous dis seulement que, si j'ai eu peut-être mes lettres à moi courtes, assurément je désire les vôtres longues et bien longues. Depuis ma dernière, je cherche à rallier mes souvenirs, peu importans. Rien ici de bien neuf. J'imprime tout doucement *Port-Royal*. J'ai déjà *deux* épreuves. J'ai revu M. de Chateaubriand de retour de son voyage rapide dans le Midi; le caractère de sa conversation est le *bon sens;* mais quand il écrit, je ne sais quel diable s'en mêle, et il se lâche en lui une *détente;* je lui ai, à lui-même, entendu dire cela. Il faut un peu le prendre comme il est, ainsi que les complimens d'Émile Deschamps, qui sont chez celui-ci une habitude très sincère, comme, l'autre jour à l'Académie, je prenais la pompe de M. de Salvandy distribuant les prix de vertu comme la plus sincère dans sa bouche. Voyez-vous, je suis assez janséniste et même calviniste, surtout en ce que je ne crois pas beaucoup à la liberté. On est (bien souvent) ce qu'on est. Voilà le fin mot d'un chacun.

« Je suis ces jours-ci tout irrité, et devinez pourquoi? Je le suis à cause de la question suisse, de cette demande avec menaces au sujet de M. Louis Bonaparte; on a ici débité de telles insultes à des noms que je connais et honore! Hier en lisant les *Débats* sur M. Monnard, je n'ai pu me retenir et j'ai écrit une lettre, pour relever un peu le faquin qui l'insultait: la lettre a paru ce

matin dans *le Siècle* (1); car la *Revue* est trop compromise pour se brouiller avec les puissances. Ainsi, Madame, vous voyez que j'ai un peu de sang suisse dans les veines et que je ne cesse à aucun moment d'être des vôtres par le cœur.

« Il y a, à ce petit hôtel où je suis, un domestique de Savoie, proche Thonon; c'est un digne garçon, il me parle toujours de la vallée de Chamouny et m'apporte tout fièrement les lettres timbrées d'Aigle. Il a servi, il s'est battu ici à la révolution de Juillet pour *que la Savoie revînt à la France*. Il a reçu une balle dans le poignet; pieux d'ailleurs, lisant la Bible, et ayant une petite terre de 10 000 francs, pour laquelle sa famille s'est endettée; il travaille ici avec son frère et, dans peu d'années, sera de retour chez lui et propriétaire; il m'a promis de me loger chez lui, — car il va faire bâtir, — lorsque je passerai par là. Bien entendu qu'il me logera en gentleman, c'est-à-dire gratis, et tout joyeux d'avance de cette idée de loger au passage quelques Allemands ou Français qu'il a connus.

« L'autre jour, le 29 juillet, il m'arrive à neuf heures, m'apportant le déjeuner, en tablier blanc et linge de même: « Vous voilà en vainqueur, lui dis-je; vous devriez avoir la croix de Juillet sur votre tablier. » — « Ah! monsieur se moque, dit-il, mais voyez-vous, monsieur, quand j'y repense, c'est comme un rêve; je ne puis pas m'imaginer comment cet enthouiasme alors m'est venu. Dans mon idée, voyez-vous, c'est comme la Providence. On peut dire de cette révolution-là comme du roi Salomon, qu'il ne s'en est jamais fait de plus sage avant et qu'il n'y en aura pas de si sage après. » — Je l'ai laissé sortir sur ces paroles, et suis resté édifié, plus pénétré de sa philosophie de l'histoire que de toutes les phrases de nos Platon. Vous voyez que c'est de la Suisse encore.

« Quant à *Paris*, c'est si grave et si intéressant pour tous que je n'ai pas répondu. Si Olivier *seul* venait ici d'abord, s'il voyait, s'il sentait la chose possible, ce serait la seule réponse. La situation ne se ferait que par lui et au fur et à mesure; on ne la trouverait pas toute faite; oui, il y a lieu; mais le caractère d'Olivier sera-t-il assez flexible, sa plume assez courante sur des

(1) Cette lettre de Sainte-Beuve a été recueillie au t. III, de sa *Correspondance*. La rapprocher de celle que l'illustre écrivain adressa au colonel Lecomte en 1869, et que nous publions plus loin. C'est la preuve que Sainte-Beuve n'avait pas changé d'opinion sur M. Monnard.

matières nécessairement inégales, son horizon de là-bas le laissera-t-il assez paisible, celui d'ici lui laissera-t-il assez de sang-froid pour qu'il se fasse à cette vie nouvelle, et ne regrette pas trop vivement? Voilà des questions sur lesquelles le sentiment actuel et personnel a seul la voix. Tout ce que je dis de lui, je le dis de vous, Madame, et pourtant, malgré ses désirs secrets avoués, je persiste à voir la plus grande difficulté de son côté.

« Je ne comprends pas bien si, au cas où il soit appelé à la chaire, il le serait définitivement et comme titulaire, ou seulement provisoirement. Vous ne m'avez pas défini ce point.

« Ma tristesse pour parler d'un point que vous-même m'indiquez du doigt et m'invitez à définir, n'est pas du tout telle que l'amitié n'y puisse beaucoup. Elle tient d'abord à la grande absence de Dieu comme vous dites, puis à beaucoup de petits points ou de petites pointes si vous voulez, qui impatientent, tracassent, empêchent de s'asseoir et gênent en marchant. Le manque d'argent surtout (1). Ainsi confessée, cette tristesse est comme ma santé, assez tranquillisante pour les amis.

« La boutade du *major* n'a pas passé jusqu'ici : Ampère seul l'a lue parce qu'il en connaît l'auteur; il paraît n'y avoir rien compris; son bon goût a fait la moue comme là-bas la pruderie de Genève; ce qui ne prouve pas plus, il est vrai, car il aura lu vite et sans être soutenu par le jugement du dehors, comme les meilleurs esprits en ont besoin. Je lui demanderai le volume, s'il l'a, et le lirai à l'intention de M. Diodati et à la vôtre. Mais de quelle légèreté on est ici et de quelle indifférence pour tout ce qui n'est pas *naturalisé!*

« Dites mille respects et tendresses à M. Diodati; j'ai causé l'autre jour de lui et de plusieurs autres avec M. Rossi que je rencontre quelquefois. Amitiés à M. Vinet, à M. Espérandieu, à M. Vulliemin, à M. Ducloux... mais je recommence les litanies. M. Lèbre donc, pour ne pas sortir des pénates, M. et Mme Ruchet, Mlle Sylvie, voilà ce qu'il faut bien que vous me permettiez; les baisers pêle-mêle aux *Billon Billou*, les complimens à ces demoiselles. J'embrasse Olivier, et ne le dispense pas des deux mots à la suite des vôtres; n'appelez plus *pied de*

(1) A cette époque, Sainte-Beuve gagnait peu d'argent avec sa plume, et le plus clair de son revenu était une petite pension de cent francs par mois que lui faisait sa mère.

mouche ce qui dans vos hautes et riches vallées doit courir comme les papillons des Alpes sur les mille fleurs.

« Adieu, chère Madame et amie, recevez toutes mes amitiés et les hommages du cœur.

« SAINTE-BEUVE. »

Ce 17 août 1838.

« Je suis bien irrité de cette conclusion, mes chers amis, et bien touché de la manière si religieuse dont vous la prenez. J'ai beau faire, il m'est impossible d'entrer dans cette acceptation. Je vois la ficelle, je m'explique à merveille cette contradiction apparente dans les juges, de ne dire que du bien d'Olivier et de ne pas le nommer. C'est qu'au fond on n'est jamais *poète* dans son pays (1); vieux proverbe. C'est qu'il est noté dès longtemps de ce signe de novateur qu'on ne pardonne jamais. On peut aimer la personne, apprécier le mérite, on ne l'emploiera pas si l'on peut s'en passer. Il y a toujours là un ressort inconnu qui échappe à la routine et dont elle craint la détente qui lui casserait le nez. Voilà l'histoire, cisjurane et transjurane,

Iliacos extra muros... et intra.

« Olivier, Madame, vous traduira cela.

« Je ne vais pas mal, bien que la tête fendue et tiraillée; j'ai trop à faire, et, un beau matin, je m'en tirerai en faisant faillite à deux ou trois engagemens.

« La grande nouvelle ici est l'assassinat de Mme Flora Tristan par son mari : la voilà plus célèbre en une heure qu'après dix années de vie littéraire. George Sand a eu cette semaine deux échecs en célébrité féminine : Mme Flora Tristan, assassinée, et Mlle Dangeville qui lui fait nargue du haut du Mont-Blanc. A propos de celle-ci, je viens de voir aux mains de Mme de Fontanes, son amie intime, un petit *billet triomphal* au crayon que l'héroïne lui a écrit au haut même du Mont-Blanc et qu'elle a remis à un guide qui descendait. Voilà un autographe curieux. Vous voyez que je n'ai pas cessé d'être en relation directe de toute façon avec les choses de Suisse (2).

(1) Et, en effet, les adversaires d'Olivier lui reprochaient d'être trop poète pour un professeur d'histoire.

(2) A cette place Olivier avait piqué cette note : « Sainte-Beuve croyait, lui aussi, que le Mont-Blanc était en Suisse! »

« J'ai reçu une lettre de M. Monnard en réponse à une demande que je lui faisais sur la *question* suisse (1). Je désirais savoir au juste les griefs pour avoir de quoi plaider ici. J'ai remis la lettre à Buloz qui (je le crois bien) l'a fait lire à M. Molé, et bien qu'il y eût deux ou trois mots que j'aurais voulu effacer parce qu'ici on ne croit plus aux paroles ardentes et qu'on prend pour déclamation tout ce qui passe le ton, je crois qu'elle n'aura pas produit mauvais effet. Au reste toute cette fermeté est jouée ici, et si vous teniez bon, on n'irait jamais très loin, je le crois bien. — Voudrez-vous remercier M. Monnard pour moi et lui faire, ainsi qu'à sa famille, mille amitiés.

« Il faudra que vous ayez la bonté de savoir de M. Ducloux ce que je lui dois pour le port, et si je puis le payer à Risler.

« Qu'allez-vous faire cet hyver? Un cours libre; mais après? Pour la *Revue des Deux Mondes* je vous dirai (entre nous) que je ne suis pas très sûr de son long avenir, au moins dans les mêmes mains. Buloz *veut* être nommé *commissaire royal* à l'Opéra, ce qui lui donnerait 6000 francs et lui permettrait le repos; il perd un œil en effet et est sur les dents. Quand il aura cette place (s'il l'a), il se retirera au moins ostensiblement de la *Revue* et je ne sais trop qui sera le chef actif; car Bonnaire, son collègue, ne pourrait tenir longtemps à cette rude manœuvre. Si on la vendait, ce serait un vaisseau qui coulerait sous nous, très probablement.

« Je me dis cela; et mon avenir, si isolé, s'en trouble par moment. On vient de fonder des chaires en province. Quinet est professeur de littérature comparée à Lyon; on en garde une à Marmier, je l'espère. On m'a fait offrir le choix : aller en province! et la voix! Pourtant, en refusant ainsi toutes choses, je ne me dissimule pas que, d'autre part, ma position à tous vents devient intenable. — Enfin l'imprévoyance est le dieu des mortels, qui n'y peuvent rien comme moi.

« Écrivez-moi, mes chers amis, le lendemain de votre première impression; vous, Madame et chère amie, dites-moi toujours de ces bonnes paroles de foi qu'on aime à trouver comme consolation au cœur des amis, même quand on n'en a pour soi que le désir et le regret. Je me figure qu'un jour dans quelque

(1) Il s'agit des représentations faites par la France à la Suisse, au sujet du Prince Louis-Napoléon qui y avait élu domicile après son évasion et s'y trouvait « comme chez lui. »

bonne ville de Souabe, Olivier professeur, Aloys (1) déjà un peu grand, Ziquety (2) qu'on ne porte plus, moi qui suis là depuis des mois et qui balbutie déjà pas mal d'allemand, nous nous promenons tous, entre des haies de *sureau?* et nous répétant d'un air doucement rêveur : qui l'aurait dit (3)?

« Je vous embrasse, et les enfans, et M. Lèbre, et M. Ruchet, et j'allais dire Mlle Sylvie. Je présente mes hommages à Mme Ruchet.

« Adieu à vous.

« SAINTE-BEUVE.

« Amitiés à M. Péclard que je me reproche toujours d'oublier.

« Je n'ai encore rien reçu de M. Melegari. »

1838. ..... Dimanche matin.

« J'attendais avec impatience votre seconde lettre, Madame et chère amie, pour répondre à la première; j'espérais un résultat, une nomination par le Conseil d'État. Enfin tout est au mieux la situation étant donnée, et le talent, l'influence et tout le mérite d'Olivier n'en va que plus ressortir. — Vous ne sauriez comprendre combien vous m'étonnez avec ces détails de guerre, lorsqu'ici personne ne s'en doute et croit l'affaire close (4) : quel pitoyable machiavélisme que de continuer ainsi à *démontrer* quand on sait qu'il n'y a plus rien sous le tapis et qu'on sait encore mieux que, dans aucun cas, on n'aurait été au delà de la *démonstration!* Voyez-vous, il y a en cette politique de nos gens d'État quelque chose d'absolument pareil à ce qu'il y a dans la phrase de nos grands littérateurs; je compare ces mouvemens de troupes de Lyon vers Genève à une phrase des *Impressions de voyage* de Dumas. En prenant pourtant si au sérieux notre mensonge politique, vous faites notre gouvernement dupe plus que vous ne l'êtes; et ce qui restera de tout cela, ce sera un allié de moins pour lui. Comme après les phrases de nos illustres, ce sont quelques admirateurs et croyans de moins qu'ils se font. Après cela, il y aurait erreur à croire qu'on en veut systématiquement à votre démocratie; eh! mon Dieu. c'est bien plus

(1-2) Nom et surnom des enfans d'Olivier.
(3) Olivier avait eu un moment l'idée d'aller s'établir en Allemagne.
(4) Toujours l'incident Bonaparte.

simple et plus sot, ils ne tiennent qu'à pousser à bout le jeu du point d'honneur et de l'air crâne. — A propos de grandes affaires, je crois que celle de Buloz est faite et qu'il est nommé commissaire royal du Théâtre-Français : du moins hier c'était arrangé, et si cela tient aujourd'hui, le voilà dans une nouvelle voie et occupé à régénérer le théâtre comme il a fait la *Revue*, il y a sept ans. Musset deviendra un auteur dramatique, et nous pourrons finir tous par hasarder notre bout de tragédie. Quant à la *Revue*, rien n'y changera d'abord en apparence; elle n'a pas du tout l'air expirante, je vous assure; mais c'est d'ici à six mois qu'on verra l'effet. Quant à la prendre, noble dame, j'admire la vaillance; mais oubliez-vous ma faiblesse à moi, oubliez-vous ce flot de littérature de Paris aussitôt conjuré et vomissant tous les phoques et requins; oubliez-vous enfin les 100 ou 200 000 fr. qu'il faudrait tout d'abord pour l'acheter? — Car on ne fait rien ici sans être propriétaire.

« Je n'ai toujours rien par la diligence : aurait-ce été perdu? Vous ne m'avez pas dit si, pour l'envoi dernier, je puis payer à Risler pour M. Ducloux; dans ce cas il voudrait bien faire dire à Risler combien j'ai à remettre.

« On est toujours absent de Paris, bien qu'on aille commencer à y revenir. Ampère est en Italie. Je vois assez souvent Mme Récamier et M. de Chateaubriand à qui je lis mardi une longue notice sur Fontanes. Mme Valmore, après un désastreux voyage de Milan, où le directeur de théâtre les a dupés, s'en revient avec toute sa pauvre couvée, une aile blessée, et chantant toujours. On va avoir dans trois semaines une pièce de Hugo sur l'Espagne du temps de Charles II, je crois : on dit l'intérêt très très grand, les vers beaux et l'on compte sur un succès; cela renouerait à *Hernani*.

« J'imprime au rebours *P.-R.* (*Port-Royal*), c'est-à-dire que me voilà arrêté à la 6e ou 7e feuille, et pour je ne sais combien de temps! Enfin, si je vis, je terminerai, mais j'ai repris par nécessité mon horizon de vingt-quatre heures ou pour mieux dire de douze heures que j'ai soin encore de couper en deux dans mon idée. Quand les nuages se pressent un peu trop, je ferme les yeux en marchant et je crie comme chez vous : *A la garde* (1)! Ce qui m'est bien certain au milieu de cela, chers

(1) Expression de la Suisse française, sous-entendu « à la garde de Dieu! »

amis, c'est votre affection sur laquelle je compte, c'est la mienne qui y répond à jamais.

« SAINTE-BEUVE.

« Respectueux hommages à Mme Ruchet, Mlle Sylvie, et amitiés à M. Ruchet, à Lèbre, à tous. »

29 août 1838.

« Mes chers amis,

« Je vais être pris ces deux jours-ci d'un article sur Fortoul (1) pour le 1er, tellement que je n'aurai pas une minute; et je crains, si je ne vous écris ce mot à la hâte, de vous paraître encore une fois négligent, peut-être même de vous inquiéter.

« J'ai été très heureux de ce que me dit Olivier et de son *bravo* patriotique. On ne sait pas ici de nouvelles plus décisives de Lucerne, et on ne doute pas que cela ne s'arrange au gré de l'ambassadeur.

« J'ai reçu un mot de M. Monnard, affectueux et non politique; il m'annonçait le mariage de sa fille.

« On est ici très inquiet de la santé de Cousin, dont les entrailles sont prises d'un mal plus aigu que celui du bon M. Manuel; il laisserait moins de regrets. Il en laisserait pourtant à cause de la beauté de sa plume et de l'incomparable verve de son esprit.

« Il ne faut pas s'inquiéter de mon in-8°, s'il n'est ni à la bibliothèque ni à l'écurie de l'hôtel, il n'est nulle part.

« Charton que j'ai vu et que j'ai tâché de rallier à la *Revue Suisse*, pour laquelle (trop pressé par Secretan) il avait donné sa démission, a été très content de *l'Honneur de Famille* (2), et on va l'imprimer ici dans un journal. J'ai pris sur moi de dire à Charton que je ne voyais pas d'inconvénient à cette reproduction; voici un argument pour M. Ducloux contre mes doctrines sur les contrefaçons.

« Et *le Chant de l'Épée!*

« Olivier pourrait-il me dire la date exacte de la représentation du *Sacrifice d'Abraham* en latin par les étudians de Lausanne (3)?

(1) L'article ne parut que le 15 septembre 1838, la *Revue* ayant publié, le 1er, les vers d'Alfred de Musset *Sur la naissance du Comte de Paris*. Il figure au tome II des *Premiers Lundis*.

(2) Nouvelle de Mme Olivier.

(3) Le *Sacrifice d'Abraham* fut composé par Théodore de Bèze, à Lausanne, en

« Mais c'est très mal à lui de dire que je lui donne pour rôle les *post-scriptum* des lettres et la résistance à Paris : voilà son sourire narquois (comme si souvent à dîner), sous son grand front mélancolique !

« Michelet a vu M. Monnard à Lucerne, mais il vous aura manqués et probablement M. Vulliemin.

« On est ici dans le *Te Deum* pour le *Comte de Paris*, et la grande nouvelle est le discours aigre-doux de l'archevêque à Notre-Dame. Vous voyez à quel point la France est calme et repue; elle cancane comme un rentier après dîner.

« J'ai vu l'autre jour l'atelier de David le statuaire; je lui ai parlé de Davel, je lui ferai lire le morceau d'Olivier. Oh! que cet atelier vous irait à voir, mes chers amis! quel temple! Gutenberg, le dernier né, est debout (pour Strasbourg), laissant échapper sa première feuille imprimée de la Bible, où l'on lit : *Et la lumière fut*. Grande idée, n'est-ce pas?

« Mme de Tascher est toujours à la campagne et je n'en ai pas de nouvelles, Mme de Castries à Dieppe (1). Mme Récamier est ici

1550 et représenté la même année devant une nombreuse assistance, sur la place de la Palud de cette ville, selon l'habitude, ou peut-être cette fois dans la cathédrale. Voici le titre de l'édition originale : *Abraham sacrifiant*. Tragédie française. Autheur Théodore de Beize, natif de Vézelay en Bourgogne (Genève, Conrad Badius), 1550, in-8° de 55 pages. Cette tragédie, une des meilleures œuvres que Théodore de Bèze ait écrites en français, n'est en somme qu'un mystère ramené aux proportions du drame antique, avec un prologue et des chœurs. Elle obtint un grand succès à son apparition. Jouée dans beaucoup de villes protestantes, réimprimée souvent, elle fut mise à la portée des nations étrangères, dit M. Auguste Bernus dans son intéressante notice de *Th. de Bèze à Lausanne*, par des versificateurs contemporains qui la traduisirent en italien, en allemand, en anglais et deux fois en latin.

(1) Sainte-Beuve lui a consacré les lignes suivantes dans l'appendice de son roman de *Volupté :*

« ... Cette ravissante personne, née de Maillé, mariée au marquis de Castries, ironique et froid, avait eu de grands succès de monde; et sans être très jolie de figure, ornée de ses cheveux d'un blond ardent, souple de taille, et surtout d'une vivacité, d'une grâce de mouvemens incomparable, rien n'égalait son effet, disait-on, lorsqu'elle faisait son entrée un peu tard, sur l'heure de minuit, dans un bal de la cour. Elle s'attacha bientôt d'une passion sérieuse à M. de Metternich, fils du prince ministre (d'un premier lit); elle l'accompagna en Italie, et lorsqu'il mourut de la poitrine, elle le soigna jusque dans l'agonie avec un dévouement sans bornes. Je possède la croix d'argent qu'il avait baisée de ses lèvres mourantes et qu'elle voulut bien me confier dans un jour d'effusion, au moment d'un départ pour un voyage. Revenue d'Italie en France à demi paralysée des membres inférieurs, mais ayant conservé la grâce des gestes, et avec un goût très vif de l'esprit, elle se lia avec Balzac (qui l'a mise dans ses romans sous le nom de Duchesse de Langeais), avec Janin. Puis le roman de *Volupté*, qui lui avait plu, commença d'elle à moi une liaison qui devint vite une tendre amitié : mes Poésies de ce temps-là en offrent plus d'un témoignage... »

et j'y ai entendu l'autre jour de belles pages de M. de Chateaubriand sur Fontanes pour notre édition : il y a sur moi deux lignes qui me lient désormais à l'adroit Chateaubriand d'un nœud de soie et d'un carcan d'or (1). — Mais je suis habitué, Madame, à vivre et à me mouvoir comme je puis dans les fers.

« *Port-Royal* s'imprime, comme vos examens vont, à pas de tortue. Je tombe à l'aspect du *bon à tirer* dans des scrupules infinis. Je veux tout vérifier, tout reconsulter, tout annoter. Je pratique (en littérature) la morale de nos gens.

« Adieu, mes bons amis, baisers à Billon et Billou. Simples complimens à ces demoiselles.

« Respects et hommages autour de vous, à Mme Ruchet, à Mlle Sylvie. Je voudrais bien entendre M. Ruchet sur la *question suisse* pour avoir quelque chose à répondre à nos diplomates de la *Revue* : offrez-lui mes amitiés et au bon M. Lèbre.

« Adieu, Madame et amie, ne soyez donc pas triste et laissez ces pressentimens sur des incendies qui s'éteignent toujours. »

23 octobre 1838.

« Je vous réponds tout de suite, cher Olivier; mais j'envoie pour plus de sûreté ma lettre à Lausanne. Enfin la *phrase* est faite, comme vous le dites; mais pourquoi Mme Olivier ne m'a-t-elle pas écrit, ne fût-ce que deux mots, et pourquoi ne me dites-vous rien d'elle? Ce n'est pas bien à elle de me traiter presque comme un ennemi. Je prends une bien vive part à cette mort du bon M. Manuel (2); nous avons eu ici celle de Mme de M..., qui n'a pas été moins triste humainement et moins sainte. Comment est M. Vinet lui-même? Il ne manquerait plus que lui à ce grand coup d'aile de la mort. Au reste qu'est-ce cela? Six mois ou six ans... nous les suivrons tous tout à l'heure.

« Vous aurez vu, si vous lisez les journaux, le tapage de tous ces honneurs redoublés infligés à la *Revue des Deux Mondes*, et la lettre solennelle de Lerminier à Buloz qui a défrayé l'opposition pendant huit jours. Buloz paraît bien décidé à garder la *Revue* et à nous tenir tous à bord : tant mieux. Il y aura toujours place pour *Davel :* faites donc cela une bonne fois en vue

(1) Retenir cette phrase : le nœud de soie et le carcan d'or ne devaient pas résister à la mort de Chateaubriand.

(2) Voir au tome IX des *Nouveaux Lundis*, p. 66 et suivantes, et dans l'article sur M. Émile Deschanel, un très intéressant passage consacré à M. Manuel.

de Paris, en vue de la question historique, animé d'un sentiment patriotique et surtout moral; écrivez cette Vie de Plutarque pour nous tous; je réponds que l'intérêt serait général, et le succès d'ici retournerait aider le patriotisme de là-bas.

« Il faudrait me donner toute votre chanson; j'avais demandé à Mme Olivier un *Chant de l'Épée* qu'elle ne m'a jamais envoyé, à moins qu'il ne soit chez Risler où je n'irai prendre le paquet que demain.

« On est ici fort dans la stagnation; le prochain événement littéraire, mais qu'on attend assez patiemment, est le drame de Hugo à ce nouveau théâtre, ce sera d'ici à quinze jours environ. Lamartine est toujours à Saint-Point d'où il a envoyé à Gosselin trois à quatre mille variantes pour son *Ange déchu*, lesquelles variantes le susdit Gosselin distribuera au hasard et le livre sera corrigé. Lamennais est toujours à Paris, vivant dans une chambre de garçon, rue de Rivoli, et pouvant méditer tout à son aise sur la ruine des renommées ou du moins des influences. On me citait de lui l'autre jour un trait qui le peint, lorsqu'il était encore à La Chesnaie. Il voulait se faire un cachet : Un *chêne en éclats brisé par la foudre* avec cette devise : *Je romps et ne plie pas*. Mme Dudevant vient de partir pour les îles Baléares, emmenant son fils qu'on dit délicat de poitrine, mais conduite par l'ex-ministre espagnol Mendizabal?

« La plus grande nouvelle du jour est l'apparition d'une nouvelle actrice tragique au Théâtre-Français, Mlle Rachel, juive : on y court avec fureur, et Racine est plus que jamais applaudi.

« Je voudrais vous dire d'ici quelques nouvelles recréantes, sans trop vous parler de moi qui suis dans l'insipidité, et dans les brouillards d'une vie sans horizon : mais il faudrait inventer pour cela. Marmier nous arrive de Laponie, par malheur nous le garderons peu, car il est nommé professeur de littérature étrangère à la faculté de Rennes. Je vous ennuierais si je vous faisais la liste de toutes les personnes de Lausanne ou d'Aigle dont le nom me revient et auxquelles je voudrais distribuer un bonjour : il est bien triste d'éprouver que le temps et l'éloignement font pour les groupes amis ce qui a lieu également pour la perspective à mesure qu'on laisse le rivage : on discerne toujours par la pensée, mais l'expression confond et abrège. Du moins, vous qui êtes mon *seul* point essentiel et de *repère*, distribuez autour de vous immédiatement mes plus tendres souvenirs

et amitiés à votre frère Urbain, à M. Ruchet, et à sa femme, à Mlle Sylvie, à Lèbre; des baisers aux enfans que ce bruit de guerre a cessé de faire sourire je ne sais pourquoi dans vos lettres; je n'ose plus dire à ces *demoiselles* puisqu'il n'y en a plus qu'une. Mes hommages à la bonne Mme Reynier puisque vous l'avez nommée.

« Je baise les mains de Mme Olivier, et je vous les serre, cher ami. »

1838 (octobre). Dimanche matin.

« Madame et amie,

« Je vous réponds vite pour vous dire que j'ai vu hier M. Mickiewicz. Je suis arrivé à sa maison rue du Val-de-Grâce, n° 1, au moment où il allait quitter pour conduire sa femme dans un autre logis : la grande affaire était de la décider à s'habiller, à se chausser. Il était dans les transes ; mais dans le peu que j'ai pu lui dire, il a tout à fait adhéré; il accepte si on le nomme (1). Son programme n'est pas encore achevé, et je ne sais s'il pourra l'envoyer à temps : la situation extraordinaire où il se trouve pourrait bien, ce me semble, faire passer là-dessus. Au reste, je lui ai fait promettre d'écrire au premier instant libre un mot à M. Jacquet, ou à M. Monnard, par lequel il déclare persister toujours dans sa candidature. Vous pouvez en attendant l'assurer.

« Mickiewicz me fait l'effet d'être un de ces seconds de Byron, le pendant de Manzoni en Italie; ce qu'aurait pu être Lamartine en France. En lisant une traduction de son *Konrad Wallenrod*, j'avais noté de bien belles pensées, de celles dont deux ou trois suffisent à marquer la région du poète.

« Je vois avec effroi cette seconde invasion de *Burgondes* dans votre pays resté jusque-là *romand :* vos hégéliens au bord du lac sont le sanglier dans la claire fontaine : malheureuse loi d'organisation qui a ainsi tout troublé! Que Lèbre donc tue ce sanglier. J'ai appris avec plaisir que son Baader n'était pas mort. Vous ne me dites plus à travers cela où en sont au juste les affaires d'Olivier.

(1) Il était alors question d'appeler Mickiewicz à la chaire de littérature latine, à Lausanne. Cf. à cet égard la lettre que Sainte-Beuve écrivait à M. Monnard le 7 novembre 1838 pour lui recommander le poète polonais. (*Nouvelle Correspondance*, p. 51.)

« J'ai plaisir à apprendre ce que vous me dites de Mme Forel : mais alors il y a cas de divorce entre elle et son mari; et, malgré ses petites lunettes, elle est encore bien assez jolie (du côté de la taille) pour y faire songer. Mais que vais-je vous dire là? Voilà ce que c'est que d'être revenu à Paris et de revoir Marmier. Je gage que vous n'oserez pas le dire à Mme Forel, pas plus que je n'ai osé tout dire à Mme de Vallière. Quand je vois tous vos heureux et romanesques mariages du canton de Vaud, il me prend vraiment regret (par moment) de ne pas m'être laissé marier aussi pour vivre là parmi vous à demi-quart d'heure de Lausanne, sans jamais remettre les pieds à Paris : mais on ne m'aurait épousé que pour venir à Paris, et pas si bête (1).

« Paris se remplit : la politique s'aiguise; Guizot, Thiers, Dupin en présence assistaient l'autre jour à l'Académie Française. L'entrée de la session sera vive. Lamartine revient bientôt avec des volumes lyriques cette fois; il a fait de beaux vers, dit-on, sur sa fille toujours, sur Mme de Broglie, qui n'échappera pas à cette musique mi-partie d'église et d'opéra. M. Xavier de Maistre est à Paris : je ne l'ai pas vu encore. M. Diodati serait bien aimable s'il m'envoyait deux lignes d'introduction près de lui. En attendant, on se presse à *Ruy Blas* en s'en moquant, en trouvant que c'est la farce la plus grosse, une omelette battue par Polyphème. On se presse encore plus fort à Mlle Rachel; Racine a plus de vogue que du temps de Mme de Sévigné, et l'on dîne une heure plus tôt pour aller à *Bajazet*.

« Voilà comme nous sommes faits : tout en engouemens et en reprises. Tous les dimanches à deux heures et demie nous allons entendre chez Mme Récamier ce que M. de Chateaubriand a écrit de ses *Mémoires* dans la semaine; — avec 6000 livres de rente de patrimoine, la vie se passerait bien ainsi, à très peu faire : mais avec l'aiguillon là-dessous et la nécessité, on n'est pas heureux : on oublie, on glisse, on tombe parfois, on voudrait s'asseoir.

« Les cours s'ouvrent la semaine prochaine; lundi on craint une petite émeute au cours de Lerminier : j'en aurais regret,

(1) Pendant qu'il faisait son cours à Lausanne on l'avait marié avec une millionnaire de Genève, mais ce n'était là qu'un bruit. « J'ai toujours de telles idées de mariage, écrivait-il le 30 mai 1838, que je regarde au moins comme une mauvaise plaisanterie qu'on m'en prête le projet, surtout avec le calcul d'argent. » (Lettre inédite.)

car son ministérialisme l'a rendu tout à fait bon garçon, et il vaut mieux que les trois quarts de ceux qui crient contre lui. Ampère, fatigué de la poitrine, passe l'hiver en Italie

« *Port-Royal* est un peu désert à travers tout ce profane : les solitaires sont encore une fois dispersés ; mais vous les savez opiniâtres, ils reviendront. En attendant je réimprime deux nouveaux volumes de portraits; M. Vinet y entre. Je désirerais bien que vous puissiez ou m'envoyer ou m'indiquer (si Risler l'a) cette belle brochure dont l'un des Secretan nous parlait un soir, intitulée, je crois : *De la Conscience*, et qui était une réponse dans son procès ; il paraît que c'est d'une éloquence plus libre que le reste de ses écrits. Soyez assez bonne pour m'éclairer sur ce point, et, si vous l'aviez par lui, cette brochure, vous me l'adresseriez sans trop tarder. Et puis ne publie-t-on pas Monneron (1), et ne pourrais-je pas citer, en son lieu, quelque chose de plus que j'ai et qui serait dans le volume projeté par Olivier : vous voyez que j'entends ces *vers à Marie*.

« Mme de Castries vient de perdre son oncle, M. de Fitz-James, ce qui est un isolement de plus. Son dernier chêne protecteur est tombé : elle est pleine de courage.

« Comprenez-vous *Spiridion?* on dit que le P. Alexis est M. de Lamennais et que le fameux livre *de l'Esprit* est l'Encyclopédie de Leroux. Je parle au hasard sans avoir lu ni en avoir envie.

« Mille souvenirs autour de vous aux Monnard, à Mme Regnier, à Mme Hare, à M. Scholl, Vinet, à MM. Espérandieu, Vulliemin, Durand, Ducloux : à la famille d'Aigle, s'il vous plaît, et à ceux d'Eysins qui me connaissent.

« Baisers aux enfans et réponse toute singulière à Aloys. J'embrasse Olivier et vous serre les mains, Madame, avec une respectueuse tendresse,

« SAINTE-BEUVE.

« Je ne vous dis jamais rien de ma mère, qui est pourtant bien sensible à vos souvenirs et qui vous envoie les siens plus exactement que je ne fais; elle va à merveille et devient de plus en plus spirituelle et maligne en vieillissant. »

(1) Frédéric Monneron, jeune poète vaudois qui promettait de prendre un essor élevé, mort à la fleur de l'âge, dans l'égarement de l'esprit, en 1837. (Note de Sainte-Beuve au bas d'une pièce de vers du t. II, p. 290 de ses *Poésies complètes*, édition Calmann-Lévy.)

15 novembre 1838.

« Madame et amie,

« J'avais besoin de votre mot pour me dire que je ne vous avais offensée en rien sans le savoir; merci de votre bonne assurance. J'étais vraiment inquiet et je retournais ma conscience en tous sens. Seulement pourquoi, si occupée que vous soyez, ne pas écrire un de ces mots si courts, si négligés comme je vous écris maintes fois, et qui suffisent à l'amitié? Voilà ce que je vous reproche. Vous aurez vu que j'ai écrit à M. Monnard pour Mickiewicz ; mais vous aurez su aussi le malheur arrivé, la folie de Mme Mickiewicz, qui l'aura sans doute forcé à revenir aussitôt ici.

« J'ai reçu enfin *l'Honneur de Famille;* je ne vous remercie pas de tout ce que vous y avez joint sur Mme de Charrière et le reste que je vous avais demandé. J'ai lu cette nouvelle si riche de fond et de verve; je l'ai fait lire à quelques amis. La seule critique porterait sur le style, par momens subtil et trop sauvage. Je ne voudrais rien ôter à la poésie, à la hardiesse, mais ajouter par endroits à la netteté. Ainsi, page 36, pour dire que le peuple vaudois unit à une finesse souvent impénétrable quand on le questionne, une fréquente indifférence sur l'effet de sa parole (*ce qui est un peu subtil*) pourquoi ce tour : *à côté de... se manifeste au grand jour, non moins également...* pour dire tout simplement *outre cela, il a aussi...* Un peu de Voltaire, s'il vous plaît, pour apprendre à débrouiller ces écheveaux. Les analyses des caractères, en s'approfondissant trop, s'exagèrent un peu, ou du moins nous en font l'effet, ce qui revient au même : plus de modération dans l'expression, une simplicité (qu'on obtiendrait par plus de travail peut-être) sauverait cet effet. Il y a de plus quelques obscurités dues à l'habitude de théologie calviniste sur la chute, la grâce; mais c'est notre faute, à nous qui ne savons pas. Pourtant l'expression encore, mieux trouvée, nous la ferait, je crois, comprendre. D'ailleurs profondeur, intérêt dramatique, puissance. Voilà en gros, chère Madame, tout le pédantesque de ma sentence.

« Savez-vous que dans un *keepsake* anglais, *The literary souvenir*, London 1830, se trouve la même histoire sous le titre *The maison de force*. C'est d'un Anglais qui aura su cela sur les lieux.

Le nom de la famille est *Gavin*. Je ne sais si c'est le vrai : au lieu d'un cheval tué, c'est un vrai meurtre. La nouvelle qu'un de mes amis a lue n'est pas mal.

« Marmier est arrivé, et cela me débauche beaucoup ; je passe ma vie à dîner au restaurant. J'ai toujours mon mal de voix, qui n'empire pas, mais qui ne guérit pas. Marmier vous dit mille amitiés, il est revenu le même, jeune, frais, non marié.

« On a donné *Ruy Blas*, je ne l'ai pas vu, ni peut-être ne le verrai, étant à cet égard des moins curieux. C'est le genre Hugo au complet, du fort et du sublime selon certains, plus de grossier et de violent que jamais : un certificat d'incurable, magnifiquement historié, et avec de grosses majuscules rouges.

« Je m'amuse assez de toute la politique, étant, grâce à la *Revue*, au centre. Quelle lanterne magique ! L'article de Lerminier (1) a soulevé des tempêtes : cela a remué dans son fond toute cette mare infecte de la presse, et il en est résulté pour lui mainte éclaboussure. Pourtant l'infection est bien dans la presse même et ceux qui l'ont si fort attaqué valent moins. On craint du bruit pour son cours.

« Chateaubriand continue ses *Mémoires* avec une persistante jeunesse : j'en entends tous les dimanches deux ou trois chapitres en compagnie chez Mme Récamier ; l'autre dimanche, ç'a été plus court ; il avait brûlé le travail de la semaine, en étant peu content : bel exemple et leçon à nous tous (2).

« Ampère est en Italie et y reste ; si j'avais de la voix, je le suppléerais.

« Mme de Tascher, de retour ici, s'informe de vous ; elle aime fort Mickiewicz et m'a elle-même raconté le malheur de sa femme et le sien. Mme de Castries revient enfin de Dieppe. Si j'avais de la voix (éternel refrain) et un cabriolet, je ferais six lieues par jour dans Paris et ne serais quitte encore que de l'indispensable en fait de visites.

« Cousin, qui a manqué mourir du même *mal* exactement que M. Manuel, semble revenu à bien. Je lui ai donné l'autre jour le bras à sa première sortie pour aller à l'Académie. A Paris, tout est une épigramme.

(1) *La Presse politique*, dans la *Revue* du 15 octobre 1838.

(2) Cette partie des *Mémoires* de Chateaubriand comprend le récit de sa carrière littéraire, de 1800 à 1814 et d'une partie de sa carrière politique, de 1814 à 1828. Elle fut composée de 1836 à 1839 et remplit les quatre derniers volumes.

« Mon *Fontanes* va paraître dans la *Revue* le 1er et le 15 décembre; lisez-le, ce sera mon chef-d'œuvre classique. Je me suis piqué de coquetterie, et j'ai dit en relisant La Harpe : *Et moi aussi!* ou comme Dumas : *Pourquoi pas?*

« Où en est la *Revue Suisse?* Passera-t-elle nouveau bail? Je ne suis pas en mesure de donner *Mme de Charrière :* aussi n'en dites mot, s'il vous plaît.

« Voilà un an passé de quelques jours que j'arrivais parmi vous ; j'ai songé à cet anniversaire, non sans tristesse. Nos fêtes étaient ces jours-là même (1) ; mais je ne m en suis aperçu qu'après coup et par hasard. Nous n'avons pas besoin de cela.

« Tranquillisez-moi, Madame et chère amie, sur votre santé, sur celle du petit; un baiser à Aloys. Tendresses à Olivier, à Lèbre; respects et souvenirs à tous, Mme Hare, Mmes Ruchet, Sylvie, Herminie, je ne veux pas vous faire sourire avec mon catalogue.

« Bonjour, et à vous du cœur.

« SAINTE-BEUVE. »

Paris, le 5 décembre 1838.

« Madame et amie,

« J'ai eu assez de peine à atteindre Mickiewicz qui avait déménagé; ma bonne l'a enfin trouvé au bout des Champs-Élysées et lui a remis de moi une lettre pressante à laquelle il aura répondu à Lausanne, je l'espère ; vous avez sans doute en ce moment sa décision, et vous me la direz, car je ne la sais pas encore de lui : il y a tout Paris entre nous.

« Je suis un peu souffrant depuis quelques jours et cela suffit très vite à rabattre ma joie et mon ton alerte. Je me remets en même temps à *Port-Royal*, d'aujourd'hui seulement, mais enfin je m'y remets et vais faire encore une pointe de ce côté, un bon coup de collier. Vous voyez que d'être un peu malade me va bien littérairement et moralement : je me refais ermite.

« Je ne vous ai pas assez parlé de votre nouvelle *l'Honneur de Famille :* d'autres personnes qui l'ont lue depuis ont appuyé mes éloges, et comme l'homme est plus sûr de lui quand il a l'affirmation d'un autre homme (selon Pascal), je m'enhardis à vous les redoubler. Ce caractère de Marie est admirable; la fin est

(1) Le 4 novembre, fête de Saint-Charles. Mme Olivier s'appelait Caroline.

bien belle de pathétique. Comme addition à mes critiques de style et pour mieux vous les préciser, je vous rappellerai cette phrase vers la fin où à propos des luttes intérieures du vieux Mesnard, vous dites du *Roi du Mal* qui *oublie* souvent *à quel rang il est tombé de mendiant dont tout l'avoir est une grâce:* on ne sait pas si c'est *de mendiant* qu'il était, qu'il est *tombé*, ou s'il est *tombé au rang de mendiant;* et pour qui n'est pas calviniste, cela d'ailleurs ne peut s'entendre. Cette phrase résume tous les défauts que je critique, tout à l'entour il n'y a que des éloges et des pleurs.

« Les nouvelles politiques et littéraires continuent ici à se presser. Avez-vous lu *Ruy Blas?* J'ai vu hier au Français *la Popularité* de M. Casimir Delavigne; cela ne m'a pas trop ennuyé: il y a de beaux vers et même de spirituels, mais comme il y a peu d'esprit dans la manière de comprendre la vie et le fond des choses! comme c'est toujours l'honnête garçon qui ne sort pas de sa ligne, même pour voir! Au fait c'est la plus belle comédie *juste-milieu* qu'on pût faire; le public applaudit toutes ces tirades contre la mauvaise presse et la fausse popularité, comme s'il était un converti.

« Lerminier pourtant assistait l'autre soir dans la loge de Buloz à la pièce: il était en vue, et à la manière dont le regardait le parterre, il a pu s'assurer que la leçon qu'on applaudissait ne corrigeait pas.

« On n'est jamais plus volé que quand on assiste dans les foules à l'exposition publique des voleurs.

« Je n'ai jamais su la décision positive du Conseil d'État sur Olivier: est-il appelé provisoirement ou définitivement? je devine par votre dernière lettre que ce dernier cas n'a pas lieu. Quel a donc été l'effet de toutes ces pétitions? L'hiver passé, y a-t-il chance que le Conseil d'État le nomme définitivement? Tout cela, chère Madame, est resté dans l'intervalle de vos lettres.

« Lamartine est revenu d'hier à Paris; je ne l'ai pas vu encore, mais malgré nos dissidences (un peu trop exprimées par moi (1), je le crains), nous nous rencontrerons et ce sera au mieux: il est la générosité même. — Mme Sand est à Palma dans les Baléares: j'ai vu d'elle l'autre jour la plus jolie et la plus folle lettre qu'on puisse imaginer, écrite par elle à Mme Buloz

(1) Dans son article sur *la Chute d'un ange.*

du milieu des orangers : cela donne regret vraiment de ne plus l'aimer. Elle est avec le pianiste polonais Chopin qui *règne*, avec Mickiewicz, prenez garde à ce point-là. Noble poète, il en est encore sur son compte à la foi, à l'amour : je n'en suis plus qu'à l'admiration, mais il ne faut jamais blesser l'amour.

« Au reste, vous l'aimez tous un peu, surtout Olivier, et moi un *petit* encore, cela pourrait bien être.

« Je dînais l'autre jour chez Mme de Jussieu avec M. Hollard, et à propos de la décision de la commission de Lausanne concernant Olivier, je suis entré dans une grande colère qui revenait à M. de Felice, et à toutes les étroites cervelles. Je n'ai pas eu l'air de savoir à qui cela allait et j'en ai dit d'autant plus.

« J'apprends de Mme de Tascher tout à l'heure que Mickiewicz a dû accepter ; elle lui avait déjà fait dire (d'elle seule) le nom de Mme *Olivier*, et que c'était une personne aussi bonne que spirituelle et que charmante en tout : je ne fais que répéter les paroles. Vous voyez qu'elle a bien réellement passé à Lausanne et qu'elle s'en souvient. Il paraît que Mme Mickiewicz va mieux et qu'elle a pu se promener avec son mari aux Champs-Élysées : comme c'était le lait qui la rendait ainsi folle, il y a de la ressource et dérivation possible.

« Mille tendresses à Olivier et à la maison, aux deux petits, à Lèbre, à M. Ruchet, à sa femme, à Mlle Sylvie entre toutes, à Mlle Frossard que je n'oubliais pas non plus que son frère, mais que je croyais hors de portée, à M. Urbain, enfin à MM. Vulliemin, Scholl, Vinet, Monnard, Péclard, Ducloux, les Espérandieu, Reynier, Durand, Gindroz, pas de dames en détail pour aujourd'hui.

« A vous de cœur et de respect, chère Madame,

« SAINTE-BEUVE. »

Paris, le 19 décembre 1838.

« Madame et amie,

« Rien d'ennuyeux comme les lettres qui se croisent, aussi j'aurais bien voulu en recevoir une de vous avant que celle-ci n'allât croiser sa correspondante qui est sans doute en chemin dans ce moment. Pourtant il me semble que c'est trop attendre comme cela. — J'ai vu depuis ma dernière M. de La Harpe ; j'ai reçu par lui le mot d'Olivier et tous vos obligeans messages. Je

dîne ce soir avec lui chez Pinson en tête à tête, pour causer un peu à fond des indications qu'il désire et dont en effet on a fort besoin ici.

« Votre dernière lettre, Madame, s'il m'en souvient bien, est assez triste et légèrement grondeuse. Il ne faut pas trop accuser mon ami Marmier d'abord : il y a plus de plaisanterie que de vérité dans ce dont je l'ai chargé devant vous. Je le vois même à peine maintenant qu'il paraît installé ici pour l'hiver, et que tout est rentré dans l'ordre accoutumé.

« Je n'ai pas eu de nouvelles plus précises de Mickiewicz. Hier, j'ai rencontré son compatriote le prince Czartoryski qui ne m'a pas assuré qu'il eût accepté encore : il en serait temps toutefois ; ma lettre, à lui, était positive et pressante. — La lettre de M. Vinet à M. Manuel m'a bien touché : quel excellent pays, quel regrettable asile que celui où les gens de talent sentent et vivent ainsi !

« J'entrevois que ma demande sur les vers de Monneron a paru un peu indiscrète, et je sens le besoin de la répéter pour vous montrer qu'elle ne l'est pas. En réimprimant, je ne sais plus quand, au reste, cet article sur M. Vinet, j'y rencontre le nom de Monneron ; il m'est impossible de n'y pas ajouter un mot sur sa mort ; les vers que je cite de lui dans l'article sont inférieurs à son mérite ; quoi de plus naturel que je désire y joindre une pièce admirable, un petit chef-d'œuvre de sentiment et d'imagination, *A vous*, rien autre chose ? Si la pièce doit paraître dans ses œuvres, je ne fais que la mettre d'avance ; si le recueil ne paraît pas, je la sauve. Voilà mon excuse, si j'en ai besoin, pour avoir parlé de cela.

« Ce 20. — Un retard de ma lettre fait que je reçois la vôtre du 15. Je me hâte d'écrire à Mickiewicz, mais il est dans l'illusion sur sa femme : elle est aussi folle que jamais, et il la traite comme une personne raisonnable. Je le presse, mais il n'aura peut-être pas le temps d'écrire le programme.

« Je vais m'informer sur M. Hollard : mais je n'en saurai guère plus que je n'en sais ; c'est un homme instruit dans certaines branches spéciales de l'histoire naturelle. Son plus grand inconvénient, à mon sens, est de voir partout les causes finales, et d'étudier les insectes ou autres animaux, en vue continuelle de Dieu et du christianisme. Le microscope solaire et ses merveilles lui paraissent comme à M. Heutsch de Genève une

démonstration *directe* de la Providence et une pièce à l'appui de la Bible : est-ce un inconvénient là-bas ? Il est excellent homme, instruit (médiocrement d'esprit, je le crois), mais du sens ; je m'informerai pour savoir quel est son débit et sa faconde comme professeur. — Dites de tout ceci ce que vous jugerez bon, en vous souvenant que j'ai un vrai respect pour M. Hollard, qui a toujours été très aimable pour moi. Je répondrai du reste à M. Monnard, par un petit mot dans une prochaine.

« Je sens un grand besoin de revenir à *Port-Royal*, d'autant plus que je suis devancé : un Allemand, le docteur Hermann Reuchlin, fait une histoire de *Port-Royal* et du jansénisme, un premier gros volume va paraître en février à Hambourg : il est à Paris, lui, en ce moment, et je le vois. Je profiterai de sa théologie savante, et tâcherai qu'il profite à son tour pour ses deux derniers volumes des miens parus dans l'intervalle.

« Je suis toujours souffrant, avec des palpitations, mais je vais, je suis en proie à ma vie d'obligations et de devoirs du monde, de dîners en ville, de soirées, à laquelle je cède, me disant que je cesserai demain, et en vérité je m'y soustrairai au premier jour.

« M. Delecluse (l'auteur de *Mademoiselle Liron* et de la *Vie du peintre Robert*) a écrit une histoire du peintre David et de son école, dont il a été. Il a connu M. Naef, lequel ne s'est pas souvenu de son nom quand je lui en ai parlé une fois. Mais enfin, si vous pouviez faire raconter à M. Naef quelques détails sur la fuite de David en Suisse, et cette belle scène où il le voit assis désolé sur une borne du chemin proche de Vevey, en un mot ce coin du proscrit à Minturnes, ce serait rendre service à M. Delecluse et à l'histoire de David que de l'écrire et me l'envoyer.

« Mille tendresses pour cette année finissante ; baisers aux enfans, amitiés à Lèbre, à M. Ruchet. J'embrasse Olivier et j'allais presque dire vous-même, Madame. Au jour de l'An donc

« Et à vous de cœur, chers amis.

« SAINTE-BEUVE.

« Vous lisez tout à Mme Forel, me dites-vous ; je le crois bien, mais en sautant les parenthèses, ce qui rend la bravoure facile. Dites-lui pourtant encore, ce que je me reproche d'avoir toujours

omis, de vouloir bien présenter mes souvenirs respectueux et reconnaissans à M. de Breules. »

23 décembre 1838.

« Comment vous dire assez vivement combien je suis touché de ces attentions nouvelles et si imprévues, quoique je m'attende à tout ce qui est amical et bon de vous, Madame; me voilà tout en fleurs sans que je sache pourquoi, sinon que vous l'avez voulu. Est-ce que c'est à cause de la veille de Noël? Est-ce que vous avez deviné que c'est aujourd'hui même mon jour de naissance, le 23? Si vous ne le savez pas, voyez quelle rencontre singulière, et où vous avez été planter le bouquet. Ma vie, bien que si peu heureuse en général, en est bien heureuse aujourd'hui, elle le sera toujours toutes les fois qu'elle s'approchera de votre foyer si ami, toutes les fois qu'elle regardera de ce côté si uni, si profond, si sûr, et qu'elle en recevra de tels parfums ou qu'elle en entendra *les deux voix* (1) n'en faisant qu'une, ou que simplement, comme il nous arrive quelquefois le soir, elle restera là immobile et silencieuse à côté de votre silence qui rêve et de votre âme qui s'oublie.

« SAINTE-BEUVE. »

Mercredi, 26 décembre 1838.

« Mes chers amis,

« Je voudrais avoir grande joie au cœur pour vous offrir quelque bouquet de jour de l'an; si j'étais près de vous, comme l'an dernier, je ne serais pas embarrassé, votre joie serait la mienne, et je vous porterais le bouquet cueilli chez vous. Mais ici, dans cette vie de fatigue et de dispersion, ou de retraite hargneuse, dans cette vie sans solennité domestique, surtout pour les gens qui errent comme moi, où sont les fleurs? où sont les sourires, sinon ceux que vous donnent les amis heureux? et pour cela, il faudrait les voir, et être à portée de leur journée radieuse. Ainsi donc, placez-moi auprès de vous dans cette journée de l'an et au milieu des Billon et Billou joyeux et de moins en moins bégayans, placez-moi là dans un coin du cercle comme une légère ombre, attentive à tout et silencieuse, qui

(1) Allusion au volume de poésies publié par M. et Mme Juste Olivier sous le titre : *les Deux-Voix*.

n'attriste ni n'obscurcit, mais qui voile un peu : léger nuage que Billon et Billou traversent dans leurs jeux sans s'en apercevoir, mais qui se retourne après et que n'a cessé de voir l'œil des parens. Vous me raconterez comment tout cela s'est passé, et l'effet sur vous de l'*ombre*.

« Je crains bien que toutes les négociations et lettres près de Mickiewicz n'aient échoué. Sa douleur est telle qu'on n'en peut rien tirer; le pauvre homme, il dit toujours *demain*, espérant que *demain* elle sera guérie. On ne peut même savoir l'état au juste de sa femme, et il y a toujours un double bulletin contradictoire : je penche pour le plus fâcheux.

« Je me suis bien informé sur le compte de M. Hollard. Il paraît qu'il professe très suffisamment pour l'élocution, et qu'il a des doctrines anatomiques et organiques élevées et, m'a-t-on dit, plus *larges* que ses croyances. C'est un médecin *humanitaire* qui m'a donné ces renseignemens. C'est l'*anatomie comparée* qu'il professe, ce qui est d'un intérêt plus général que quelque branche de la zoologie.

« J'ai revu Lamartine, que j'ai trouvé avec bonheur très peu optimiste, contre son habitude, et jugeant la politique dont il est témoin, et cette misérable intrigue qu'on appelle la *coalition* avec un dégoût profond qui lui va et qui promet un retour aux beaux vers.

« Mais que vais-je vous parler de *coalition* et de ces turpitudes chétives? En attendant, le ministère tombe, et comme ce système, en ce qu'il a de mauvais, ne changera pas, il est permis de regretter d'honnêtes gens et personnellement pleins de facilités obligeantes, même charitables. Oh! mes amis, dans quel triste état politique nous sommes, comme peuple! et combien, à part les coups d'éclat, nous avons peu de ce qui remplit honorablement le *tous les jours* d'une nation!

« En attendant, Marmier nous donne ce soir dans sa chambrette une petite soirée où l'on dira des vers. Il y aura Brizeux, Turquety, de Latour, et deux dames que ce dernier doit amener, on ne sait trop encore lesquelles, mais de belles dames, peut-être la comtesse *Dash* qui fait des romans *quelque peu Balzac*.

« Mme Valmore a fait paraître ses *Pauvres fleurs*. Il y en a de charmantes, et je n'y veux voir que celles-là.

« A chaque lettre il y a une commission ennuyeuse, autant que rien peut ennuyer de bons amis si empressés. Cette fois,

je reviens à demander à Olivier, qui est dans ses livres, s'il pourrait me donner la note précise sur le *Sacrifice d'Abraham* représenté en latin par les étudians de Lausanne, en 15..?

« Je me suis remis à *Port-Royal;* j'y ai bien peu avancé, mais mon ardeur redouble et n'a jamais été plus jeune. Je vais durant des mois me caserner, censé à la campagne, dînant dans ma chambre, et ne sortant que le soir, en voleur, le nez dans mon manteau. Je pousserais ainsi une bonne pointe, jusqu'à nouvelle débâcle qui, à son tour, se réparera encore. La vie se compose ainsi de débandades et d'assauts, jusqu'à la grande débandade finale, d'où l'on ne se relève pas.

« Mais que vais-je dire, apporter ainsi une image funèbre dans votre joie fervente, mon squelette desséché dans un festin qui n'est pas celui de Trimalcion, mais celui de la famille, du foyer, des modestes et des immortelles espérances? Adieu donc, chers amis, aimez-moi, embrassez les enfans chéris, Lèbre, Mlle Sylvie, si elle y est (c'est jour d'exception), tous enfin.

« A vous de cœur, à vous, Madame et chère amie.

« SAINTE-BEUVE.

« Marmier va à merveille et vous salue. »

OÙ EST LE GOUVERNEMENT?

Les Chambres viennent de rentrer après plus de trois mois de vacances, et les journalistes se mettent en campagne, interrogeant tous les points de l'horizon et demandant des consultations à tous les bureaux de météorologie politique. Sortira-t-il? ne sortira-t-il pas? Et l'on entend de reste qu'il s'agit, non du capucin de carton, mais de M. Combes. Mais qu'il sorte ou ne sorte point, qu'il s'en aille ou demeure, — les chances sont plutôt pour qu'il demeure, — oserai-je dire que c'est une question non pas assurément sans intérêt, ni même sans importance, mais qui peut-être n'a pas autant d'importance qu'on lui en prête, dans le petit monde, assez particulier, où un changement de ministère est encore un événement?

Ce n'est pas que les œuvres de M. Combes soient de nature à ne pas faire vivement désirer de le voir renvoyer à ses chères études, dût-il être rejeté, par delà la médecine, jusque dans la théologie: sa politique est de celles qu'il est permis de qualifier, ou plutôt qu'il n'est permis de qualifier que d'un mot: elle est détestable; et, soit qu'il parle, soit qu'il agisse, la forme dont il la revêt ne sert qu'à en accuser la patavinienne lourdeur, si ce n'est la brutalité grossière. Mais, outre qu'il ne suffit pas de n'avoir point à le regretter pour n'avoir point à s'inquiéter de ses successeurs possibles, quelque haute signification qu'un ancien et traditionnel respect des pouvoirs constitués nous ait accoutumés à attacher aux démarches d'un premier ministre, le « com-

bisme » n'est pourtant pas tout ce que M. Combes pense qu'il est : ce n'est qu'un accident passager de la maladie politique de ce pays.

Un accident, et non la maladie elle-même. Elle est antérieure au ministère Combes, et, si longtemps que nous le devions souffrir, nous en souffrirons plus longtemps encore. « La responsabilité n'est nulle part, » gémit-on d'une plainte commune : si la responsabilité n'est nulle part, c'est que nul ne sait où est, en fait et réellement, l'autorité. La question à poser n'est donc pas : Quel sera demain le gouvernement? mais bien : Y a-t-il un gouvernement? Où est, en France, le gouvernement?

I

Le gouvernement n'est évidemment pas dans le gouvernement. Évidemment, le gouvernement banquette, inaugure, pérore, signe, exécute, et ne gouverne pas. On l'a vu presque tous les jours depuis la formation du Cabinet. Mais alors qui gouverne? La grande pensée du règne, — d'autant plus grande, comme on l'a dit, qu'elle semble avoir été et devoir être la seule, — la grande affaire du ministère Combes, l'application de la loi contre les congrégations, en a fourni un bel exemple. M. Combes avait annoncé *urbi et orbi*, par le canal de sa presse ordinaire, qu'il avait sur la procédure à suivre des intentions, et plus que des intentions, des volontés très arrêtées. Ou cela ou rien : il était tout d'une pièce, et le fer, auprès de lui, pliait comme un roseau. Brusquement, c'est une autre procédure, c'est la procédure contraire qui devient la bonne, et c'est elle que recommande et adopte « l'obstiné vieillard, » sans qu'on ait su exactement, — cet « On » qui n'est pas initié aux secrets du Bloc et le menu fretin, le vulgaire troupeau des gens du Bloc eux-mêmes, — à quelles sollicitations, représentations ou injonctions il s'était rendu, sous quelle pression ou quelle poussée le renversement s'était opéré.

Il y avait eu, ouvertement, officiellement, des entrevues entre le président du Conseil et la Commission des associations et, plus ou moins secrètement, des conciliabules entre le même président du Conseil et la Délégation permanente des gauches. Ce n'étaient, paraît-il, pendant les séances de la Chambre, qu'apartés dans les couloirs, que conspirations dans les coins ; et les curieux

eussent pris plaisir à regarder passer et repasser, avec des mines plus sévères, avec des paupières closes, avec des « bouches d'ombre, » les fortes têtes de la majorité. De tous ceux-là, des membres de la Commission, de la Délégation des gauches, ou des bonzes vénérables, lesquels avaient eu assez de force pour fléchir l'inflexible M. Combes; lesquels, s'imposant au gouvernement, et le retournant à leur guise, et le faisant aller et venir à leur gré, étaient, dans toute l'étendue et toute la rigueur des termes, le gouvernement du gouvernement?

Mais la mystérieuse influence était beaucoup plus forte encore, puisqu'elle allait jusqu'à changer non seulement les résolutions publiques, mais les sentimens intimes, ou du moins l'expression publique des sentimens intimes de M. Combes. Aux approches de la discussion des demandes en autorisation déposées par la plupart des congrégations, et à mesure qu'il s'affermissait dans la consommation de leur sacrifice, on eût dit que d'anciens souvenirs, pourtant, se réveillaient en lui, que les cloches d'Ys tintaient, que la colombe blanche volait vers l'autel, que l'écho d'une voix lointaine répétait: *Introïbo*, et que, dans sa « marche en avant, » il se sentait comme talonné par le fantôme d' « un orphelin vêtu de noir, qui lui ressemblait comme un frère. » Les mots d'autrefois lui remontaient invinciblement, irrésistiblement aux lèvres: « Je suis un vieux philosophe spiritualiste, confessait-il, et je me demande ce qu'il pourrait advenir d'une société d'où tout principe religieux serait banni. » Ou bien: « Croyez-moi: ce que je fais contre les congrégations, c'est pour sauver le clergé séculier, pour empêcher la séparation de l'Église et de l'État. » Et, comme le confident occasionnel affectait de n'avoir point trop de répugnance pour cette solution: « Ne la désirez pas, reprenait vivement le ministre: ce serait la moitié de la France sans culte! »

A la vérité, M. Combes n'ajoutait aucun regret, mais n'est-ce pas un peu regretter que d'inviter à craindre? Sur ce point, en tout cas, il était précis: il voulait éviter la séparation de l'Église et de l'État. Sa « vieille philosophie spiritualiste, » il l'avait d'ailleurs affirmée à la tribune du Sénat, et il allait l'affirmer de nouveau à la tribune de la Chambre. Mais le Sénat, quoique étonné peut-être, et peut-être scandalisé, s'était contenu, figé dans une désapprobation froide: la Chambre, au contraire, fit gronder son indignation en rumeur, avec des: oh! et des: ah!

d'une colère et d'un ahurissement comiques. Comiques pour la galerie, tragiques pour M. Combes, qui promit, d'abord, éperdu, « de ne plus s'égarer, au Palais-Bourbon, dans les bosquets dangereux des idées générales; » puis qui, huit jours après, fit mieux, brûla ce qu'il avait adoré, battit sa coulpe, abjura, et se présenta à la barre de l'assemblée, dans l'attitude contrite d'un pénitent s'avançant au jubé; et, quelque temps après, fit mieux encore, suspendit comme une menace sur la tête de l'opposition, en laissant entendre qu'il serait homme à la réaliser, cette séparation de l'État et de l'Église qu'à l'en croire en ses conversations privées, il avait pour dessein principal d'empêcher. Là encore, qui était intervenu? quelle puissance occulte plus puissante que la puissance publique? — car on n'a le droit ni de suspecter la bonne foi de M. le président du Conseil ni de taxer son langage d'hypocrisie; — mais qui donc enfin, gouvernant le premier de nos gouvernans, est le gouvernement du gouvernement; et, puisque ce que le protocole appelle le gouvernement est gouverné d'autre part, d'où donc, et où donc enfin est le gouvernement?

Est-il dans le Parlement? est-ce, par des ministres qui en sont une émanation, la majorité parlementaire qui gouverne? J'ai déjà fait une ou deux fois allusion à la Délégation des gauches. La Délégation des gauches, ce sont vingt-sept ou vingt-huit messieurs à qui leurs groupes, — ces fameux quatre groupes sur lesquels M. Combes s'appuie comme sur les quatre colonnes du temple, — ont donné mandat de surveiller, de contrôler, de conseiller, et au besoin de morigéner et de suppléer le Cabinet. La Délégation est permanente, en ce sens qu'elle ne s'absente jamais tout entière; et ceux que nous avons officiellement pour ministres s'en vont de temps en temps en voyage ou en vacances, mais ces ministres *ad latus*, quoique presque tous députés de province, laissent toujours à Paris quelques-uns d'entre eux. Le pauvre M. Fernand Rabier, quand il vint d'Orléans exprès pour faire ses courses dans les ministères, ne rencontra ni M. Combes, ni M. Vallé, ni M. Trouillot; mais aussi que les cherchait-il, et ne savait-il pas l'adresse de tel ou tel de ses camarades, beaucoup plus ministre que les ministres mêmes?

Alors, le gouvernement est dans la Délégation des quatre groupes de gauche? On le dirait, à ne considérer que la surface des choses; mais ne nous pressons pas trop de le dire. Le

10 octobre, M. Combes remerciait par télégramme le Congrès radical et radical-socialiste de Marseille, qui lui avait voté une adresse de félicitations : « J'accepte de grand cœur ce témoignage de confiance comme une récompense pour le passé et un encouragement pour l'avenir. Je m'efforcerai de m'en montrer digne par une fidélité inébranlable à mes convictions et à mes engagemens (1). » Des engagemens, monsieur le président du Conseil? et lesquels, et envers qui? Car il va de soi que ce n'est pas de la Déclaration ministérielle, lue jadis aux Chambres, qu'il s'agit, le Congrès radical et radical-socialiste n'ayant, en tout état de cause, aucune qualité pour recevoir de M. Combes l'assurance que les engagemens en seront tenus. « A ce propos, lisait-on récemment dans un journal qui doit être cher à M. le ministre de l'Intérieur, les feuilles clérico-modérées se laissent aller à de singulières et amusantes récriminations. Très habilement, elles essaient de compromettre le gouvernement... A les en croire, M. le président Combes serait notre esclave, nos décisions seraient pour lui des injonctions et des ordres... Des ordres, le Congrès, *à parler proprement*, n'en a pas à donner au gouvernement; mais il a le devoir de lui fournir des indications, de lui faire connaître la voie dans laquelle il convient de conduire la politique du pays républicain. Qui donc serait mieux qualifié, pour éclairer le pouvoir dirigeant, que ces mille représentans de la démocratie française, venus de tous les points du territoire? Qui donc, avec plus d'autorité que les délégués des douze cents groupemens représentés à Marseille, peut dire au président du Conseil, etc. (2). »

Oui, peut-être, qui donc, en effet, peut lui dire tout ce qu'ils lui disent? Mais, s'ils le lui disent et s'il les écoute; s'il leur accorde autant d'autorité qu'ils s'en attribuent et plus qu'il n'en retient lui-même; s'il les estime qualifiés pour éclairer le pouvoir dirigeant au point de le leur laisser diriger; et, bien que le Congrès, *à parler proprement*, n'ait pas d'ordres à donner au gouvernement, si le gouvernement se complaît à tenir pour des ordres les indications que le Congrès lui fournit; — c'est donc le Congrès qui est le gouvernement, et nous sommes donc gouvernés, réellement et en fait, par « les mille représentans de la démocratie française, » par « les délégués des douze cents groupemens; »

(1) Voyez *l'Action* du 11 octobre 1903.
(2) Article de M. A. Bourceret, dans *l'Action* du 16 octobre.

représentans qui représentent qui ? délégués, en vertu de quoi, de groupemens investis par qui ? Mais, ce point réservé de savoir qui a investi les douze cents groupemens et leurs mille délégués, comme aussi ce qu'est à sa source cette autorité où le gouvernement vient absorber la sienne, si les douze cents groupemens sont affiliés à un groupement central et si ce groupement central a ses bureaux, situés, sauf erreur, rue Tiquetonne, ce n'est donc plus de la place Beauvau, et c'est donc de la rue Tiquetonne que la France est gouvernée ? On le dirait, à s'en rapporter au Congrès radical et à M. Combes lui-même ; mais ne le disons pas encore trop vite.

M. le président du Conseil n'écrit pas seulement au Congrès radical et radical-socialiste : il réserve pour le Convent maçonnique une goutte de sa meilleure encre : il est vrai que, suivant un mot connu, le Convent n'est peut-être guère que le Congrès couvert, ou le Congrès que le Convent découvert. « J'accepte ce témoignage de confiance, disait tout à l'heure M. Combes, comme une récompense pour le passé et un encouragement pour l'avenir. » Or, le 17 septembre 1902, M. le sénateur Desmons, président du Conseil de l'ordre du Grand-Orient (et non pas des ministres), proposait et faisait adopter une déclaration intéressante : « Le Conseil de l'ordre, en présence de ce qui avait été décidé par le Convent, a pris la résolution, non seulement d'envoyer au président du Conseil (des ministres, et non pas de l'ordre du Grand-Orient) cette adresse que je viens de vous lire, mais de la faire porter par les membres du bureau du Conseil (de l'ordre et non pas des ministres) accompagnés des membres du bureau de l'assemblée (maçonnique et non pas nationale), et cela, non pas pour féliciter le ministre et le ministère d'avoir agi comme ils l'ont fait, mais *afin de pouvoir de vive voix l'engager à persévérer et même à redoubler de zèle dans l'accomplissement de la tâche qu'il a entreprise.* »

Hélas ! malheureux M. Combes ! pas de félicitations en 1902 : on voulait le voir venir ; mais il est venu, il a persévéré, il a redoublé de zèle ; et, en 1903, il a eu tout ensemble « la récompense » et « l'encouragement, » qui valaient un remerciement sans doute et un renouvellement de ses vœux baptismaux. Mais s'il a obtenu ce « témoignage de confiance » de M. le président du Conseil de l'ordre du Grand-Orient, c'est donc que M. le président du Conseil des ministres l'a mérité ; et, comme il ne l'a

pu mériter que par une obéissance allant presque jusqu'à « l'obédience monacale, » c'est donc que le vrai président du Conseil des ministres est le président du Conseil de l'ordre; en sorte que, quoique M. Combes nous ait été précieusement conservé depuis dix-huit mois, nous avons tout de même changé deux fois de président du Conseil, ayant eu l'an dernier M. Delpech et maintenant ayant M. Lafferre. (Pour prévenir tout malentendu, l'auteur de cet article atteste qu'il n'est pas de ceux qui voient la franc-maçonnerie partout; qu'il n'a pas encore compris comment, en mettant en commun dans le demi-jour d'une loge leurs lumières plutôt obscures, cinq ou six bonnes gens qui n'ont jamais pensé ni librement, ni autrement, pourraient s'élever à penser et à penser librement, ou comment cinq ou six « bousingots » feraient, par un coup de clarté subite, un Machiavel; qu'il ne connaît ni une œuvre, ni même simplement une idée de quelque valeur sortie de ces ateliers clandestins ; que, s'il l'ose avouer, la franc-maçonnerie lui a toujours paru une institution au moins aussi ridicule que redoutable; et qu'il n'approuve pas, comme susceptible de lui donner de la prise sur les faibles d'esprit et de caractère, la campagne qui consiste à la peindre comme toute-puissante; mais pourtant il faut bien la voir où elle se montre, et, sinon crier qu'elle est toute-puissante, reconnaître la puissance qu'elle a.) Eh bien! la franc-maçonnerie a la puissance de faire que le gouvernement, que le chef du gouvernement se réjouisse de ses félicitations, désire ses encouragemens; elle a la puissance de les lui marchander, de les lui faire attendre, de les lui faire acheter; on devine à quel prix elle les lui vend ; et donc le gouvernement, qui n'est plus du tout place Beauvau, qui est un peu rue Tiquetonne, est aussi un peu rue Cadet : mais, rue Cadet ou rue Tiquetonne, il n'est pas où il devrait être et la France est gouvernée du fond d'un antre, par un gouvernement qui n'est pas son gouvernement.

Indications, invitations ou injonctions, encore que ce ne soient pas des ordres, « à parler proprement, » le Congrès et le Convent, la rue Tiquetonne et la rue Cadet font un signe : M. Combes part. Le moyen qu'il ne parte pas ! « On peut faire marcher M. Combes, — c'est une phrase de *l'Action*, — les Congrès sont faits pour cela. » Et M. Combes marche : il marche du pas le moins automatique qu'il peut, comme une personne

naturelle, comme si on ne le poussait pas : et, qui plus est, il met son orgueil à marcher.

Admirons la concordance de ses vues et de ses plans avec les plans et les vues soit du Convent maçonnique, soit du Congrès radical et radical-socialiste. Pour le Convent, nous n'avons encore que les documens de 1902, et l'identité est presque parfaite ; si nous avions ceux de 1903, il est probable qu'elle le serait point pour point, puisque, de 1902 à 1903, les « félicitations » sont venues se joindre aux « encouragemens. » Afin qu'on en puisse d'un coup d'œil embrasser et saisir toute la beauté, nous présenterons les trois programmes de M. Combes, du Congrès et du Convent résumés en forme de tableau synoptique où M. le président du Conseil n'aura pas de peine à se retrouver : ainsi faisait-on déjà, il y a une cinquantaine d'années, pour établir la concordance des Évangiles.

M. COMBES (discours des Gravanches près Clermont-Ferrand 11 octobre 1903).	LE CONGRÈS radic. et radical-social. de Marseille (8-11 octobre 1903).	LE CONVENT MAÇONNIQUE de Paris (septembre 1902.)
Loi militaire (service de deux ans).	. . . . .	Service de deux ans sans dispense.
Réforme des conseils de guerre.	Réforme des conseils de guerre.	Suppression des conseils de guerre en temps de paix. Abolition des privilèges de caste dans la marine et égalité effective des spécialités navigantes.
Abrogation de la loi Falloux.	Monopole de l'enseignement dans ses trois ordres.	Abrogation de la loi Falloux et monopole de l'enseignement.
Assistance obligatoire aux infirmes et aux vieillards.	. . . . .	. . . . .
Impôt sur le revenu.	. . . . .	. . . . .
Retraites ouvrières.		
Rapports de l'Église et de l'État.	Séparation des Églises et de l'État.	Suppression immédiate et sans condition du budget des cultes. Suppression du droit de vote pour les ecclésiastiques du culte catholique.
Arbitrage international.	. . . . .	Constitution d'un jury international et rédaction d'un Code de la paix.

Il est à remarquer que, dans cette manœuvre plus que parallèle, — convergente, — M. Combes est toujours d'un pas en arrière du Convent ou du Congrès, mais, au commandement de « Serrez ! » l'avance est tout de suite rattrapée. « On peut le faire marcher, » on lui fera conjuguer tous les temps du verbe : il a marché, il marche, il marchera. Jusqu'à la dissolution des congrégations autorisées, après les congrégations non autorisées ;

jusqu'à la suppression complète de la liberté d'enseignement à ses divers degrés; jusqu'au monopole universitaire; jusqu'à la séparation des Églises et de l'État; toutes choses qu'il ne voulait point, ou voulait mal, ou ne voulait qu'à demi. Il marchera, quels que soient les soubresauts de son spiritualisme intermittent, et il n'en sera pas moins fier; au contraire.

Messieurs, s'écriait-il dans une de ses harangues présidentielles (1), je ne me dissimule pas que, par ces appels réitérés à l'union des républicains, j'ai l'air de justifier le reproche, qui m'est journellement adressé par l'opposition, de *suivre* la majorité, au lieu de la conduire. Il se peut que j'aie du rôle d'un chef de gouvernement une conception peu flatteuse pour certains amours-propres. Mais je me fais difficilement à l'idée d'un président du Conseil républicain qui mène la majorité où bon lui semble... Peut-être les régimes absolus en ont-ils connu de tels. Je doute qu'il en ait existé un seul sous notre régime, et, s'il eût existé, je doute fort qu'il eût été suivi. Le *sic volo, sic jubeo*, n'est plus de notre temps... Quant à moi, Messieurs, je m'inquiète peu de savoir si c'est le ministère qui mène ou qui est mené...

On le voit: c'est toute une théorie du *gouvernement de suite*, et le morceau vaut une brève analyse. M. Combes s'inquiète peu de mener ou d'être mené. Autrefois, peut-être, on disait: *Sic volo, sic jubeo*. Passe pour un Richelieu! Celui-là menait peut-être, sous le régime absolu, la majorité où bon lui semblait! M. Combes ne fait pas, quant à lui, tant de façons; et, pour un peu, il dirait bien : *Sic volunt, sic jussus sum*. Comme il ne serait pas suivi, il suit, et « il se peut qu'il ait du rôle du gouvernement une conception peu flatteuse pour certains amours-propres, » mais il l'a, et elle satisfait le sien, son amour-propre, ou il ne place pas là son amour-propre. Et, du moment que l'amour-propre de M. Combes est satisfait ou qu'il n'y met pas d'amour-propre, qu'est-ce que la France réclame? Elle veut que le gouvernement gouverne! Qu'est-ce que cela peut lui faire, puisqu'elle est quand même gouvernée, et que le gouvernement consent à être gouverné?

C'est ainsi que le gouvernement glisse hors du gouvernement; et c'est ainsi que la facile composition, le renoncement de M. Combes dépasse de beaucoup, déborde la personnalité de

(1) Discours prononcé le 11 octobre au parc d'artillerie des Gravanches, près Clermont-Ferrand, par M. Émile Combes, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Vercingétorix. *Journal Officiel* du 13, p. 6302.

M. Combes. Il ne s'agit pas de lui, il s'agit de nous, c'est-à-dire de la France; et l'histoire, à laquelle il a du reste offert, avec une générosité qui l'honore, sa mémoire en holocauste, l'aura depuis longtemps plongé dans une de ses oubliettes, que le mal qu'il a fait ou exaspéré continuera d'être le mal politique de la France.

Ce mal, nous l'avons décrit longuement, mais nous l'avions d'abord indiqué d'un mot : le gouvernement n'est plus dans le gouvernement : il est ailleurs, on ne sait pas où; il est partout, excepté où il devrait être. Le ministère n'est un ministère qu'au sens étymologique, nullement au sens parlementaire : il ne dirige pas, il *sert*. Nos ministres sont les ministres, les *serviteurs*, d'un gouvernement qui reste caché aux profanes. Ils font les gestes sur la scène, mais d'autres chantent pour eux dans la coulisse; et, berceuses d'antiques misères ou cajoleuses de chimères nouvelles, chansons de l'anticléricalisme ou chansons du socialisme, les acteurs en vedette ne choisissent pas toujours à leur goût, — du moins nous voulons le croire, — les chansons qu'on leur fait chanter.

Derrière le ministère que la fiction constitutionnelle présente comme responsable, qui l'est en droit, sinon en fait, il y en a un autre, extra-constitutionnel, inconstitutionnel, anti-constitutionnel, qui n'est responsable ni en droit, ni en fait. Derrière M. Combes, qui n'est pas le maître, il y a la Délégation des gauches, qui n'est pas la maîtresse; il y a la rue Tiquetonne; il y a la rue Cadet; il y a les forts ténors du collectivisme légalitaire ou révolutionnaire; il y a toutes sortes de meneurs qui mènent ceux dont l'office et la fonction seraient de mener. Derrière le cabinet que réunit à certains jours M. le Président de la République dans un des salons de l'Élysée, il y a ce qu'en Angleterre ou aux États-Unis on nomme un *Kitchen Cabinet*, un « cabinet de cuisine, » qui se réunit à toute heure en un lieu ignoré du vulgaire. Pour employer une expression célèbre, « il y a derrière le trône un pouvoir plus grand que le trône; » et c'est, comme disait Taine, « le pouvoir anonyme, imbécile et terrible » d'une secte qui « juge la justice et gouverne le gouvernement. »

Mais qu'un pouvoir anonyme gouverne le gouvernement, que le gouvernement ne soit pas où il devrait être, qu'on ne sache pas au juste où il est, c'est à la fois le signe et l'effet de

« la conquête jacobine; » conquête dont la première condition est que le gouvernement ne soit plus dans le gouvernement, et la première conséquence, que le gouvernement n'est plus un gouvernement.

II

La conquête jacobine? N'est-ce pas elle, et l'honorable M. Puech, député de la Seine, ne l'a-t-il pas ingénument avoué dans son rapport au Congrès de Marseille? ou même, plutôt que de l'avouer, ne s'en est-il pas vanté ? « Mille délégués, douze cents groupemens..... tels les Jacobins en 1793. » Mais M. le président du Conseil ne veut pas être un Jacobin. Il s'en est défendu à Tréguier, au pied de la statue de Renan, dans cette journée mémorable où, M. Combes, M. Chaumié, M. Berthelot, M. Anatole France et M. Guieysse ayant disserté congrûment, il n'a rien manqué à l'auteur de la *Vie de Jésus*, en fait d'honneurs officiels, si ce n'est peut-être l'hommage de M. le ministre de la Guerre ou de M. le ministre de l'Agriculture :

Les Jacobins qu'on nous donne pour ancêtres, a-t-il dit, seraient bien surpris, s'ils revenaient au jour, en constatant que leurs successeurs prétendus n'ont rien conservé de leur système de gouvernement. Où donc est la Chambre unique de cette époque, cette fameuse Convention nationale qui faisait trembler les rois? Où donc les grands comités de Sûreté générale et de Salut public? Où donc le tribunal révolutionnaire, sans parler de la guillotine, elle aussi partie intégrante du gouvernement révolutionnaire?

(Ici, je ne puis résister à la tentation de faire observer que M. le président du Conseil, s'il n'est pas sociologue, est au moins médecin, et qu'à ce titre, il devrait considérer la guillotine comme une partie « désintégrante, » beaucoup plus qu' « intégrante »... Et je sens toute la légèreté de cette remarque, mais on me la pardonnera en songeant que c'est M. Combes lui-même qui, comme on va le voir tout à l'heure, nous invite au calembour sur un thème aussi aimable.) Il continue :

On voudra bien reconnaître, je pense, que nous n'avons jusqu'à présent coupé aucune tête. Cependant je ne suis pas bien certain qu'on ne nous prêtera pas le désir d'en couper un certain nombre et de guillotiner une seconde fois les Girondins. Il est bien question de guillotine sèche dans les récriminations déclamatoires de nos adversaires. Mais c'est pure figure de rhéto-

ique, qui assimile la décision des Chambres au couperet de l'exécuteur, sans doute parce qu'elle *tranche* souverainement le sujet débattu (1).

Eh ! non : nous n'avons plus la Convention nationale, et nos deux Chambres, même réunies, ne font plus trembler que les bons Français. Nous n'avons, à la place des « grands comités de Salut public et de Sûreté générale, » que de petits comités, que le Convent et le Congrès. La guillotine n'est plus dressée chaque matin : mais M. Combes se trompe quand il affirme que la guillotine est une « partie intégrante du gouvernement révolutionnaire. » La guillotine, sèche ou sanglante, n'est pas la charpente, l'ossature du régime jacobin : elle n'en est qu'un accessoire. Elle n'en fait pas le fond, l'essence et la substance. Il y a jacobinisme sans qu'il y ait guillotine : chacun est Jacobin selon sa taille, et chacun avec son instrument, qui avec un bistouri et qui avec un canif. Mais le caractère distinctif et la marque commune du jacobinisme, c'est, dans la défaillance, la carence ou l'absence des pouvoirs constitués, l'usurpation audacieuse de l'État par des pouvoirs qui se constituent spontanément ; et c'en est l'usurpation pour l'exploitation ; l'ardente poursuite des honneurs et des emplois. Bien sûr, le jacobinisme d'aujourd'hui n'est plus tout à fait le même que le jacobinisme d'il y a un siècle : il est moins dogmatique, il croit moins à l'expansion des principes en tant que principes, il est élégamment mêlé de jouissance et de mystification : nouveau jeu, *modern style*, et, pour tout dire, un peu « à la blague, » c'est un néo-jacobinisme. Il s'est humanisé, en ce qu'il ne tue plus ; surtout il s'est légalisé, comme le reste, comme toute chose, comme la révolution elle-même ; et il ne tue plus, parce qu'il n'a plus besoin de tuer. Son objet est toujours la conquête de l'État ; mais il n'a plus à conquérir par la force l'État qui se conquiert par le nombre, et la conquête s'adoucit en acquisition (2). Pour s'emparer de l'État, il n'a qu'à s'emparer du suffrage universel, et, pour s'emparer du suffrage universel, il n'a qu'à accaparer les moyens de le prendre et de le tenir. Comme le gouvernement, dès que le jacobinisme est formé et développé en régime, n'est plus dans le gouvernement, quand ce sont les douze

(1) Discours prononcé, le 13 septembre 1903, par M. Émile Combes, au banquet démocratique de Tréguier. — *Journal officiel* du 15, p. 5777.

(2) Est-ce le but vers lequel M. Combes oriente le Bloc, quand il invite « les républicains » à rester « unis pour *profiter de la victoire?* » — Séance de la Chambre du 22 octobre.

cents groupemens, les douze cents clubs jacobins qui gouvernent, le gouvernement n'est plus un gouvernement : il n'est plus qu'une société en commandite, qu'une agence électorale, qu'une espèce de grande Confrérie de la candidature perpétuelle.

C'est notre cas, et c'est la conquête jacobine : pour la seconde fois les Jacobins ont conquis la France. Ils l'ont conquise sur nous, ou, si l'on veut, ils l'ont acquise et ils la conservent à nos frais. Sur ce terrain encore, et en détail comme en gros, ils connaissent « l'art et la manière » de « faire marcher » M. Combes : il est vrai qu'ils n'ont guère à lui donner de l'éperon et ne le trouvent pas trop récalcitrant. On se rappelle la circulaire par laquelle M. le président du Conseil recommandait à ses préfets de rendre strictement « la justice » à ses adversaires, et de garder « les faveurs » pour ses amis. Faisant cela, il n'inventait rien, mais, le disant, il innovait. Cette pratique, probablement, a été celle de bien des ministres avant M. Combes, et peut-être de tous, de tout temps, et sous tous les régimes, « sous les régimes absolus » comme sous celui-ci, qui ne l'est point. Seulement, ces ministres n'étaient pas de purs démocrates, et M. Combes est un pur. Comment ne s'est-il pas avisé que la notion même de « faveur » est contradictoire à la notion de démocratie ; que, dans la démocratie, il ne devrait pas y avoir de faveur, il ne devrait y avoir que la justice, une justice égale pour tous, amis et adversaires ?

Est-ce par un de ces miracles de raisonnement verbal ou de contentement de soi qui lui font dire, — comme à Saintes, par exemple, lorsque ses yeux découvrent, autour de la table, avec une satisfaction qu'il ne cherche pas à déguiser, « l'élite charentaise du parti républicain, » — que son ministère fait tomber « les vieilles antipathies et les préventions irraisonnées devant le spectacle d'un régime politique longtemps calomnié, qui répond à la calomnie par des bienfaits? » ou, — comme aux Gravanches, près Clermont : — « Tout, dans ce régime,... tend à subordonner l'intérêt de chacun à l'intérêt de tous. » De plus en plus, — et à mesure que son ministère se prolonge, — la République apparaît ce qu'elle est par définition, la chose de tout le monde, le régime protecteur des droits et des intérêts de tous, un patrimoine commun de pensées, de sentimens, d'aspirations et de besoins. » La chose de tout le monde, le régime protecteur des droits par excellence, le patrimoine commun ! Mais la faveur, monsieur le

président du Conseil, la faveur pour les amis! Et, pour les adversaires, la justice tout juste, la justice faveur déduite : inégalité, injustice! Autant proclamer franchement que la démocratie française est une démocratie à deux degrés, avec des citoyens de première classe : les amis; et des citoyens de deuxième classe, des sous-citoyens, presque des non-citoyens : les adversaires.

Adversaires, tous ceux qui ne pensent pas comme nous, qui ne votent pas pour nous. Mais les amis, à quoi les reconnaîtra-t-on? Si M. Combes ne le dit point, d'autres le disent pour lui, que leur majesté n'embarrasse pas, et qui n'ont pas, comme lui, tant de choses et tant d'hommes à ménager. Écoutons l'un des orateurs qui sèment la bonne parole à Frasne, dans le département du Doubs, sous les auspices de M. le sénateur Bernard et de M. le député Beauquier :

Chaque jour on fait appel à nos amis ou à moi pour obtenir, par l'influence qu'on nous attribue, quelque avantage, quelque appui auprès des pouvoirs publics. Mais je tiens à le bien préciser : seuls les sincères démocrates peuvent faire appel à notre aide, et la meilleure référence à nous présenter sous ce rapport, *c'est la quittance prouvant que le solliciteur fait partie de nos comités* (1).

Le voyez-vous à l'œuvre, le jacobinisme? Et voyez-vous la préoccupation, l'obsession, l'hypnose électorale? Elle s'insinue, elle s'infiltre dans tous les organes du corps national, qu'elle corrompt et qu'elle dissout ; dans ceux même qui devraient être inaccessibles et réfractaires à la gangrène.

Dans l'armée. *Le Temps* publie cette information :

On sait qu'à la suite d'une entente entre les ministères de l'Intérieur et de la Guerre, toutes les demandes émanant de soldats en activité de service ou de réservistes et territoriaux, relatives soit à des congés de moisson ou de vendanges, soit à des sursis ou des devancemens d'appel, doivent être transmises par l'autorité militaire aux préfets chargés de faire une enquête *qui, il faut le reconnaître, a un caractère nettement politique.*

Or, plusieurs préfets, en transmettant leur avis aux chefs de corps, avaient cru devoir en donner les motifs et y joindre certaines pièces, *rapports de police, lettres des maires*, etc.

La communication de ces pièces aux intéressés a donné lieu à divers incidens.

Pour en éviter le retour, le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux

(1) Ce texte est emprunté à *la Liberté* du samedi 8 août 1903.

préfets une circulaire leur recommandant de se borner, lorsqu'ils seraient consultés par l'autorité militaire, à émettre un avis aussi succinct que possible, par oui ou par non, sans jamais faire connaître les motifs de leur décision (1).

Amis? Oui. Adversaires? Non. Quittance de « nos comités? » Avis favorable du préfet; sursis ou congé de moisson. Pas de quittance: refus sans motifs.

Dans la marine. Rapportons-nous-en à M. Lockroy; c'est lui qui écrit (2):

On s'occupe ou l'on paraît s'occuper de la démocratie maritime, des « humbles, » comme on dit, mais c'est à la condition que ces « humbles » soient armés d'un bulletin de vote. Quand la loi exclut les « humbles » des élections législatives ou même des élections municipales, les « humbles » ne sont plus l'objet d'aucune faveur : on pourrait dire d'aucune justice.

Bulletin de vote : faveur; pas de bulletin : plus de justice. La « démocratie maritime » est traitée comme le reste de la démocratie.

Et dans la justice professionnelle, dans la justice des juges. Du *Temps* encore, une autre information:

C'est bien sur l'intervention du sous-préfet près du tribunal de Lorient que celui-ci reprit audience, vendredi, pour décider, par un second jugement, l'élargissement des condamnés. Le sous-préfet et l'adjoint au maire avaient, avant l'audience, promis que les grévistes et autres manifestans seraient remis en liberté. Les présidens des syndicats déclaraient ne répondre de rien si cette promesse n'était pas tenue. Il fut très difficile d'obtenir du tribunal le second jugement. Le président fut même indisposé et pris de syncope au milieu de la discussion (3).

Les grévistes votent; ce sont des amis, et la magistrature n'en est pas à un service près, — ni à une humiliation. Si le président a des scrupules qui le font tomber en syncope, c'est un mauvais juge: les bons, « les nôtres » n'hésiteraient pas. Dans l'armée, dans la marine, dans la magistrature, il n'y a que gens qui sont « avec nous, » donc à nous; et gens qui sont « contre nous, » et qui ne sont donc rien.

(1) Autre chose : au sujet de la nomination toute récente du gouverneur militaire de Lyon, M. Krauss, député socialiste du Rhône, est révolté, — tant le contraire est passé en force d'habitude! — de ce que « le général André n'a pas même daigné consulter les dix députés ministériels » du département. — *Le Temps* du 22 octobre.

(2) *Le Temps* du 25 août.

(3) Dépêche datée de Lorient, 9 août.

La grande pensée, la grande affaire, l'Affaire du ministère Combes, l'expulsion des congrégations elle-même, n'échappe pas à la hantise électorale; la loi impitoyable mollit à l'occasion, et « la triple cuirasse » que M. Combes a revêtue « pour se garder de sa propre faiblesse » n'est pas impénétrable, n'est pas hermétiquement close à toute acception ou exception de personnes. Le temps viendra bientôt, s'il n'est déjà venu, où il fera bon être « congréganiste de M. X., » de la Gauche radicale, ou de M. Z., socialiste parlementaire et encore plus ministériel, comme autrefois c'était une sûreté que d'être juif du Roi en France ou juif du Pape dans Avignon. La députation des Hautes-Pyrénées, y compris le député d'Argelès, M. Achille Fould, est une des molécules granitiques du Bloc : aussi la basilique de Lourdes a-t-elle été sauvée : et l'on n'a pas touché aux chapelles du canton de Saint-Hippolyte-du-Fort, selon la parole solennelle qu'en donna M. le sénateur Borne. On avait fermé une école à M. de La Batut : il s'est fâché, on la lui a rouverte. Nous ne saurons jamais ce qu'ont pu obtenir de « la faiblesse » de M. Combes, malgré la triple cuirasse dont il la protège, tant de soutiens du cabinet, « partisans résolus de l'application énergique de la loi contre les congrégations dans toute la France, » excepté... dans leur circonscription. Et où donc ai-je lu que M. le président du Conseil des ministres, en sa qualité de président du Conseil général de la Charente-Inférieure, avait fait ou laissé voter une subvention à un hôpital tenu par des sœurs ?

La République est-elle trahie ; ou simplement M. Combes se comporte-t-il envers « ses » religieuses comme envers « ses » bouilleurs de cru ? Dans le discours de Saintes, en effet, devant « l'élite charentaise du parti républicain, » au milieu d' « apôtres » charentais des idées républicaines, auxquels il rend le témoignage qu'ils sont, comme lui, « mus par des considérations générales d'intérêt départemental, » M. Combes arrange bien « la funeste loi des boissons » et la non moins funeste réglementation du privilège des bouilleurs de cru. Ce qui revient à dire que M. Combes, président du Conseil général de la Charente-Inférieure, traite du haut en bas M. Combes président du Conseil des ministres, si c'est le cabinet de M. Combes, président du Conseil des ministres, qui a présenté et soutenu avec acharnement le projet que blâme avec acrimonie M. Combes, président du Conseil général de la Charente-Inférieure. Du moins est-il resté

fermement attaché à ces « considérations générales d'intérêt départemental, » — la formule mérite d'être citée deux fois, — qui sont le flambeau de sa politique : « Contraint de subir une réglementation qui était dans les intentions du Parlement,... je me suis efforcé de... la rapprocher du type entrevu par le Conseil général (1). » Ainsi s'explique, dans son département, sur la loi des bouilleurs de cru, sous l'œil de « ses » bouilleurs de cru, M. le président du Conseil des ministres, ou plutôt M. le président du Conseil général de la Charente-Inférieure, car M. le président du Conseil des ministres, chef suprême de l'administration française, n'aurait garde sans doute d'insinuer, et en des termes si peu mesurés, que l'administration des Contributions indirectes est « *prédisposée par sa mentalité spéciale* à s'exagérer les dangers de la fraude. » Ce n'est pas le président du Conseil qui dirait cela au Parlement, c'est M. Combes qui le dit à ses électeurs.

Mais pourquoi le nier? Il est capable de se hausser même à des considérations nationales d'intérêt électoral, quand il se trouve en face d'électeurs importans, dont son parti et lui veulent faire leurs cadres de sous-officiers, comme, à Marseille, en face des instituteurs. Alors, que ne leur dit-il pas!

Les principes moraux de l'école laïqee la rattachent aux philosophies les plus hautes; chacun d'eux représente une conquête de l'esprit humain sur les erreurs et les préjugés dont les cerveaux des générations antérieures ont été saturés par des puissances intéressées à les rétrécir. Leur ensemble résume les progrès sociaux accomplis à travers les épreuves d'une longue lutte en faveur de l'indépendance de l'esprit humain; il s'en dégage une lumière éclatante qui chasse devant elle les ténèbres séculaires au sein desquelles la pensée de l'homme s'était engourdie dans une sorte de torpeur, qu'on lui faisait prendre pour une heureuse quiétude.

C'est à vous, Mesdames et Messieurs, que la République confie le soin de faire descendre cette lumière des cimes élevées où elle est apparue tout d'abord dans les couches profondes du peuple. Grâce à l'efficacité de son rayonnement, vous effacerez les différences traditionnelles des classes et vous ramènerez les plus humbles à un niveau moral qui justifiera les larges revendications de droit dont s'effraye, bien à tort, de nos jours, l'égoïsme des intérêts.

Eux aussi, les instituteurs, sont « des apôtres de l'idée républicaine; » ils sont « les ministres de ce culte nouveau qui a

(1) Discours prononcé à Saintes, le 23 août 1903, par M. Émile Combes, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, à l'occasion de l'inauguration de la ligne de tramway de Saintes à Saint-Porchaire. — *Journal officiel* du 27 août, p. 5468 et suivantes.

pour autel la liberté, pour dogme les droits et les devoirs du citoyen, pour révélation d'en haut la conscience et la raison humaine. » Et s'ils n'ont pas les narines emportées par cet encens violent, c'est qu'ils sont habitués à la flagornerie comme Mithridate aux poisons. Mais la fumée ne les en rassasie pas; M. Combes le sent, et il ajoute :

M. Pelletan et moi, nous représentons un gouvernement qui plaide en toute occurrence, et notamment devant les commissions du budget, avec chaleur et conviction, la cause des instituteurs, et pour qui l'instituteur est le facteur nécessaire de tous les progrès moraux que la République est tenue de réaliser si elle veut justifier la belle devise dont elle se pare.

Et c'est un amour désintéressé :

On nous accuse, Messieurs, de faire de vous des agens politiques au service des hommes bien vus du pouvoir. Non, Messieurs, il n'est pas exact que l'instituteur ait pour mot d'ordre de servir la cause de personnalités qnelconques; il a pour mot d'ordre de servir la cause de la République. Quand il se consacre à cette mission, il accomplit sa tâche essentielle, tâche inséparable de ses fonctions.

Mais plus loin, pour finir, à la minute d'éloquence où l'on grave dans le souvenir des auditeurs les syllabes sacrées qu'on y veut enfoncer :

Autant et plus qu'un autre corps de fonctionnaires, vous avez servi la République avec une égale fidélité dans la bonne et la mauvaise fortune.

Ni l'ordre moral, ni le boulangisme n'ont eu raison de votre foi républicaine. A l'heure actuelle, le nationalisme ne médit de vous et ne vous fait grise mine que parce qu'il n'a pu vous entamer.

Vous avez également un autre mérite que je ne veux pas perdre l'occasion de louer, c'est de résister victorieusement aux républicains défaillans qui ont partie liée avec la réaction et qui cherchent inutilement à vous entraîner de leur côté (1).

Après des déclarations aussi catégoriques, prétendre que le gouvernement fait de ses instituteurs « des agens politiques » ne saurait être le fait que d'un retardataire de « l'ordre moral, » d'un réactionnaire du boulangisme ou du nationalisme, d'un « républicain défaillant, » qui, dans l'aveuglement de sa haine, passe sa vie à dénigrer, à calomnier le gouvernement!

(1) Discours prononcé le 8 août par le président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, à la séance de clôture du congrès des Amicales des instituteurs et institutrices à Marseille. — *Journal officiel* du 10 août, p. 5146.

Et c'est la féodalité moderne, la féodalité parlementaire et électorale, une *fidélité*. Mais, dans la féodalité, la fidélité se paie. Nous payons. Pour payer, il faut des places. Il n'y en a plus? Qu'on en crée. Il n'y a pas d'argent? Qu'on en trouve. Il n'y en a pas? Qu'on chasse des fonctions publiques ceux qui les détiennent, et qui sont « nos adversaires, » puisque ce n'est ni « nous, » ni nos amis. Ils sont suspects : s'ils ne combattent pas la République « ouvertement, » ils la combattent « sournoisement. » Espionnons-les, dénonçons-les, révoquons-les. C'est encore de Frasne (Doubs) que nous vient la lumière.

« Le gouvernement du 16 Mai, dit un M. Magnin qui n'est pas, je suppose, l'ancien gouverneur de la Banque de France, le 16 Mai n'a pas hésité à révoquer les fonctionnaires républicains : le gouvernement du 16 Mai a bien fait. Que la République en fasse autant! » (Vifs applaudissemens.)

Et M. Beauquier, député de Besançon :

Pour résoudre le problème (quel problème? celui de nourrir la foule des cliens affamés avec les cinq pains et les deux poissons d'un chapitre du budget ?) il faut procéder comme a fait la Révolution française. (A la bonne heure! n'allons pas chercher le 16 Mai.) Elle chargeait les représentans du peuple de parcourir les départemens, de faire appel aux comités républicains, et, après enquête sérieuse, de révoquer tous les suspects. A ce propos, je citerai un document d'après lequel Vernerey, conventionnel du Doubs, envoyé en mission dans la Creuse et dans l'Allier, avait envoyé à la Convention nationale un rapport où il annonçait qu'il avait destitué un certain nombre de fonctionnaires qui combattaient ouvertement ou sournoisement la République. La Convention avait ratifié purement et simplement cette épuration. Pourquoi ne procéderait-on pas de cette sorte, lorsque partout existeront des comités radicaux comme celui de Frasne (1)?

Nous y voilà, selon le Congrès de Marseille : douze cents comités, tels les Jacobins en 1793. Épurons sans trêve et sans fin, ne fût-ce que pour ne pas être épurés, car il dit vrai, le vers passé en proverbe :

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Nous imiterons ainsi les glorieux ancêtres dont l'âme trans paraît déjà toute dans ce verbe admirable : épurer. C'est la plus belle tartuferie politique, la comédie de vertu la mieux réussie

(1) *La Liberté* du 8 août.

qui se soit jouée depuis qu'il y a un État, des fonctions d'État, et des hommes qui veulent, ou ces fonctions pour vivre de l'État, ou l'État pour disposer de ces fonctions.

Les immortels principes peuvent être et sont en effet la façade du jacobinisme : son principe immortel, sa règle invariable, sa constitution intime et profonde, son mode d'être en dehors duquel il n'est pas, la *fatiha* du Koran jacobin, c'est : « Ote-toi de là que je m'y mette ! » ou mieux : « Je t'ôte de là pour m'y mettre ! » Et je t'en ôte comme je puis. Je t'attache aux flancs un de mes douze cents comités, qui sont composés peut-être chacun de trois ou quatre mâtins aux dents longues ; mais tu les as aux trousses : ils sentent de loin la chair fraîche, et, en approchant de la proie, ils ne grognent plus seulement, ils mordent. Tu ne feras plus un pas, tu ne changeras pas l'heure de ta promenade, tu ne rencontreras personne, surtout tu n'iras pas à la messe, et surtout, — circonstance affreusement aggravante, — tu n'iras pas « avec un livre », sans qu'ils le sachent, sans que nous le sachions, et sans que ceux-là le sachent qui donnent les places, et qui peuvent nous donner la tienne. Il n'est point de situation si haute que nous n'y aspirions, il n'en est point de si modeste que nous ne nous en contentions provisoirement ; partant, il n'en est ni de si haute, ni de si modeste, qu'elles échappent à nos entreprises.

Dans l'administration, pas un préfet, pas un secrétaire général, pas un sous-préfet, pas un conseiller de préfecture, pas un maire, pas un garde champêtre ; pas un directeur, pas un chef de division, pas un chef de bureau, pas un sous-chef, pas un rédacteur, pas un expéditionnaire, pas un huissier, pas un garçon de service, pas un homme de peine ; dans la magistrature, pas un premier président (il y a des inamovibles, mais nous abolirons on nous suspendrons l'inamovibilité, jusqu'à ce que ce soit nous qui en profitions), pas un procureur général, pas un président de chambre, pas un avocat général, pas un conseiller, pas un président de tribunal, pas un procureur de la République, pas un juge, pas un substitut, pas un juge suppléant ; dans l'armée, pas un général, pas un officier supérieur, pas un officier, pas un sous-officier, pas un sergent, pas un caporal ; dans la marine, pas un amiral et pas un quartier-maître, vers qui, à toute minute, et, pour ainsi dire nuit et jour, ne soit tendue l'oreille de Denys, tyran de Syracuse, et sur qui ne soit fixé, dardant les feux

d'une âpre convoitise, l'œil symbolique dont la Révolution marquait ses assignats : le ci-devant œil de Dieu devenu l'œil du peuple et enfermé dans un triangle.

Logiquement, dans un pareil régime, ceux qui, étant les maîtres de l'État, sont les maîtres des fonctions d'État, devraient être les maîtres; mais, comme ils ne sont les maîtres de l'État que par la grâce de ceux qui sont les maîtres du nombre, la logique poussée à l'extrême fait des maîtres du nombre les maîtres des maîtres de l'État; et elle touche à l'absurde en ce point que les maîtres du nombre ne sont maîtres des fonctions sans doute qu'en se faisant les serviteurs des maîtres de l'État, mais que les maîtres de l'État ne le demeurent que s'ils emploient et tant qu'ils emploient les fonctions à rétribuer les services des maîtres du nombre. Lorsqu'un gouvernement en est là, — et c'est là que nous en sommes, — il peut être un bureau de placement très achalandé, et d'autant plus qu'il est en possession d'un monopole; que, puisant à même le Trésor, il est sans excuse s'il refuse de proportionner l'offre à la demande; qu'il « travaille » dans tous les genres, et sur toute la superficie du territoire national et colonial; mais il n'est plus un gouvernement.

III

Que le gouvernement en soit là, qu'il ne soit plus dans le gouvernement, qu'il ne soit plus un gouvernement, — là est le mal, et il est plus étendu, il est plus grave encore qu'on ne l'a dit. Que le gouvernement ne gouverne plus et qu'il soit gouverné, c'est toute une déformation, toute une révolution des systèmes jusqu'ici connus et pratiqués. Dans le régime parlementaire, lorsque le régime parlementaire existait, le gouvernement gouvernait, le chef du gouvernement était le chef de la majorité : il n'avait pas de chefs : il n'y avait pas d'autres chefs que lui : il parlait, il agissait, il décidait, il dirigeait : il ne suivait pas, on le suivait; c'était le *leader*. Ainsi en fut-il des partis anglais jusqu'au *leadership* de Disraëli et de Gladstone, jusqu'à ce que M. Chamberlain commençât de tout brouiller avec la *Fédération* ou le *Caucus* de Birmingham. Peut-être faudrait-il dire : ainsi en fut-il du régime parlementaire avant l'introduction du suffrage universel et l'invasion de l'État par le nombre. Maintenant nous nous mouvons encore, nous nous agitons dans les

décors et dans les cadres du parlementarisme britannique ; mais nous l'avons américanisé par le mauvais côté. Ce n'est plus le *leader* qui gouverne, c'est le *boss;* et ce n'est plus le gouvernement, c'est la « Machine. »

Gouvernement, législation, fonctions de tout ordre et de tout degré sont remis, à titre précaire et sous obligation d'hommage-lige, à des médiocrités dociles. L'impulsion, la direction, le commandement viennent d'ailleurs ; et, d'où ils viennent, c'est un secret. Il est possible que ce soit la déviation démocratique du régime parlementaire, et quelques-uns soutiendront peut-être que c'est la démocratie elle-même. Non, ce n'est pas elle, mais une démagogie : ce n'est pas le gouvernement par le peuple, mais le gouvernement par un syndicat. C'est la captation, la canalisation et l'adduction en un coin réservé des sources vives de la puissance et de la richesse de l'État. Ce n'est pas la démocratie ; mais si, par hasard, c'était elle, tant pis pour elle !

Si c'était elle, et s'il était constant que rien n'y peut être changé, qu'il y a une antinomie fatale et irréductible non seulement, comme on l'a soutenu, entre la démocratie et la science, mais entre la démocratie et le gouvernement, entre la démocratie et l'ordre, entre la démocratie et la paix civile, entre la démocratie et la liberté, entre la démocratie et l'égalité, entre la démocratie et le droit, entre la démocratie et la raison, entre la démocratie et la conscience, ou, enfin, d'un mot qui est le mot de Montesquieu, entre la démocratie et « la vertu ; » s'il se posait, dans toute son inexorable dureté, cet angoissant dilemme : d'une part, de pouvoir difficilement fonder et faire vivre un autre régime que la démocratie et, d'autre part, de ne pouvoir supporter cette espèce de démocratie, mais en même temps de n'en pouvoir organiser une meilleure ; il faudrait alors faire un choix ; et le choix coûterait à faire ; mais tôt ou tard, pourtant, il serait fait, quand chaque parti à son tour et chaque citoyen à son tour aurait eu quelque motif de se considérer comme une victime.

Et c'est pourquoi ceux qui ont cru qu'il pouvait être des formes meilleures et plus hautes de démocratie, que cette espèce n'était pas la seule, qu'aucune des antinomies relevées n'était irréductible et fatale, doivent tout tenter, et se hâter de tout tenter, pour que le dilemme ne se pose pas.

***

LA
FILLE DE LADY ROSE

QUATRIÈME PARTIE (1)

XIII

Parmi les amis de Jacob Delafield, plus d'un éprouvait avec persistance, au sujet de ses idées et de ses antécédens, cette curiosité qui, dans l'esprit de Julie, n'avait été qu'une émotion passagère. Car Delafield comptait beaucoup d'amis, malgré sa grande réserve et en dépit de ce que bien des gens appelaient ses lubies. Le je ne sais quoi que reflétait sa physionomie, ce mélange de force et de délicatesse évasive, d'énergie virile, mitigée par un élément de réflexion et de doute, se retrouvait dans son caractère. Il y avait, en lui l'élève d'Eton, robuste, bien portant, capable comme tous ses pareils de monter à cheval, de chasser, de jouer au golf, employant volontiers l'argot en vigueur chez le commun des Anglais, aimant la terre et les créatures qu'elle nourrit, armé d'une haine naturelle contre le braconnage. Mais, d'autre part, il était l'homme que hantent des rêves et des voix spirituelles, l'homme devant qui, vers le soir, quand il ramène au pas son cheval fatigué, après une journée de course, s'élèvent et brillent au loin, dans les ombres grises et violettes du

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

crépuscule d'hiver, de lumineuses *Cités de Dieu*, la vision d'une vie meilleure pour l'humanité. Il lisait beaucoup de poésie, et le Nouveau Testament exerçait sur lui une impérative autorité, bien que ce ne fût pas sous la forme orthodoxe habituelle. Sa pensée, son imagination avaient subi l'empreinte de Ruskin et des premiers ouvrages de Tolstoï, qui commençait à s'emparer de l'esprit anglais, de même que la génération précédente avait été impressionnée par Carlyle, Emerson, et George Sand.

La phase actuelle de sa vie, malgré les apparences, était bien le produit de sa première jeunesse pour ainsi dire informe. Il lui semblait avoir traversé Oxford, sous une sorte d'éclipse; tout ce qu'il pouvait se rappeler des deux tiers de ses années universitaires, c'est qu'il avait bu, mangé, dormi d'une façon immodérée, pesante existence animale troublée par des momens de tristesse et de remords qu'allégeaient à peine les intervalles d'amitié avec deux ou trois camarades soucieux de l'arracher à sa léthargie; elle persista jusqu'à la dernière année exclusivement. Alors, au moment même où il se croyait certain d'échouer à l'examen de sortie, Jacob se lia plus étroitement avec un des maîtres du collège, dont l'influence fut l'étincelle qui anima enfin cette argile.

Le savant héroïque et modeste dont il s'agit était resté paralysé, dans la force de l'âge, à la suite d'un accident. Il avait perdu l'usage de ses jambes; il était « mort depuis la ceinture jusqu'en bas. » Si grande cependant était l'énergie de sa vie intellectuelle et morale, qu'il était devenu, depuis cette affreuse catastrophe, l'une des puissances du collège. Le lit mobile sur lequel on le roulait, d'une salle à l'autre, apparaissait aux yeux de tout Oxford comme un touchant symbole de triomphe. Courtenay ne se posait point en martyr, mais on était averti de certaines crises de souffrance ou d'épuisement, parce que, tant qu'elles duraient, aucun de ses amis n'était reçu chez lui. Le reste du temps, il vivait simplement sa vie comme si elle eût été pareille à toutes les autres, sauf ce qu'il traitait d'insignifiante entrave physique. Qu'il s'agît d'étude, de sport, de politique, de littérature ou des affaires de l'Université, son esprit du moins était au courant de tout, heureux de s'occuper activement et intelligemment de ces choses diverses. Le plaindre eût été une véritable impertinence. Dans ce cœur qui ne connaissait pas les tristes retours sur soi-même, habitaient des trésors de compas-

sion pour les faiblesses, les tentations, les insuccès d'autrui, trésors qui se répandaient tout naturellement par mille voies secrètes, inconnues de ses plus proches.

Ce fut la personnalité de cet homme qui réveilla au fond de la nature endormie de Jacob Delafield d'obscures tendances de développement et de régénération. Celui qui amena ce résultat ne s'en douta que vaguement. La routine ordinaire du collège avait fait de lui le *tutor* de Delafield; le jeune homme lui portait ses travaux et s'attardait à causer, mais ils ne furent jamais ce qu'on appelle intimes. Quelques conversations survenues à point, un serrement de main chaleureux et une vive impression de plaisir dans l'œil bleu du géant terrassé lorsque, après un an d'efforts surhumains, mais trop tardifs, Jacob réussit à obtenir une « seconde classe; » un billet d'adieu plein d'affection et de regrets lorsqu'il quitta l'Université; un message de loin en loin, par l'intermédiaire d'un ami commun : Delafield ne pouvait guère retrouver que cela dans son souvenir, en dehors de la discussion de sujets philosophiques ou historiques qui avait fait partie de leurs rapports de maître à élève.

Aujourd'hui le paralytique était mort, laissant derrière lui un volume d'*Essais* sur des sujets classiques, la réputation d'un admirable lettré, le parfum d'un nom chéri et honoré. Ses élèves, fort nombreux, formaient une jeune élite en Angleterre et tous lui devaient beaucoup. Lorsqu'on les énumérait, peu de gens songeaient à prononcer le nom de Delafield. Et cependant sa dette de gratitude était la plus considérable de toutes, car il ne devait à Courtenay rien de moins que son âme. Grâce à cette influence, Jacob Delafield entra dans la grande affaire de la vie en homme singulièrement maître de lui et déterminé à marcher droit vers le but qu'il s'était choisi.

En premier lieu, comme beaucoup de ses contemporains, il éprouvait une violente répulsion pour tout ce que la société moderne a de complexe et d'artificiel. Une période d'agitation sociale surgissait alors de l'indifférence. L'œuvre philanthropique des *settlements* n'était pas fondée encore, mais on commençait les tentatives qui devaient y conduire. Jacob, voyant ce qu'était à Londres la vie de club, et à la campagne la vie de château, existence normale de la classe dont il faisait partie, s'en détourna très vite. Parfois il songeait à émigrer, comme d'autres l'avaient fait durant les années 40, à la recherche d'un ciel nou-

veau, d'une terre nouvelle. Mais sa mère et sa sœur étaient seules au monde; sa mère fort incapable, sa sœur très jeune encore. Il n'aurait pu en conscience s'éloigner autant d'elles.

Il aborda le barreau avec une répugnance intérieure que le temps ne fit qu'accroître. Le barreau impliquait, à Londres, les dîners, les bals, les innombrables invitations qui ne pouvaient manquer de pleuvoir sur un homme de son rang, l'héritier probable des domaines et de la fortune des ducs de Chudleigh. Il fut très courtisé, en dépit ou à cause de ses originalités. Il lui devint évident qu'en exerçant seulement une faible partie des forces de volonté qu'il sentait croître en lui, presque tous les objets d'une ambition ordinaire seraient à sa portée.

Nous savons que l'aristocratie anglaise a cessé d'être exclusive. Elle se mêle librement au reste du monde sur un pied d'égalité apparente. Au fond, cependant, sa cohésion personnelle et familiale demeure peut-être plus grande que jamais. Et, pour ceux qui possèdent ce pouvoir très réel résultant du seul hasard de la naissance, un certain train de vie est obligatoire. Tant de revenu, tant de domestiques, telles et telles habitudes fastueuses, ces choses s'imposent. La vie se capitonne d'une infinité de couches d'ouate placées entre elle et toutes les dures réalités. Or, Jacob Delafield brûlait de repousser le plus loin possible ces formes banales de bien-être pour atteindre derrière elles tout ce qui est rude, simple et vrai. Son imagination et son cœur aspiraient à ces labeurs primitifs indispensables sur lesquels repose la société : ceux du laboureur, du forgeron, du bûcheron, du constructeur. Il rêvait l'antique rêve enchanté de vivre avec la nature, de devenir le frère non de quelques-uns, mais du grand nombre. Cependant il poursuivait ses travaux juridiques, lorsque son cousin germain le duc de Chudleigh, veuf avec un fils unique tuberculeux dès le berceau, revint d'un long séjour à l'étranger. Jacob se retrouva en contact avec lui; il plut au duc, qui lui offrit de gérer ses propriétés d'Essex. Jacob accepta, en partie pour se débarrasser du barreau, en partie pour habiter la campagne au milieu des pauvres, et aussi pour des motifs ou des ombres de motifs qu'il n'avouait pas, fût-ce à lui-même.

Un cauchemar le hantait : cette menace d'hériter du duché. En peu de temps il s'attacha profondément, avec une compassion tendre, au pauvre enfant malingre dont il se fit le camarade, à ce duc taciturne et valétudinaire qui avait le visage de Charles-

Quint à Saint-Just. Jacob prenait plaisir à travailler pour eux, il prenait plaisir surtout à faire ce qui était possible pour maintenir un peu de force chez ces deux affligés. Sa terreur de se trouver un jour brusquement à leur place ajoutait une sensation poignante aux services qu'il leur rendait de son mieux. La confiance que le duc avait en lui ne cessait d'augmenter. Delafield allait maintenant entreprendre l'administration d'un autre domaine des Chudleigh, et s'occupait aussi de leurs immeubles de Londres. Depuis qu'il soignait les intérêts d'autrui, il s'était appliqué à acquérir toutes les spécialités d'un bon homme d'affaires; ses utopies ne nuisaient nullement aux revenus de son cousin. Cependant il administrait dans un esprit libéral, et, comme il l'avait dit à Julie, le duc ne lui interdisait pas de tenter des expériences. Quant à son revenu personnel, il donnait tout : à sa mère et à sa sœur d'abord, puis à une infinité de causes et de personnes. Le traitement qu'il recevait suffisait à ses propres besoins. N'était-ce pas chose honteuse qu'il eût tant d'argent, avec tant de moyens faciles d'en avoir toujours davantage si bon lui semblait?

Dans un cottage fort simple, Jacob vivait de façon aussi modeste que le comportait sa besogne. Il lisait et pensait beaucoup, sans posséder une de ces capacités d'analyse ou de spéculation qui s'imposent. Il aurait eu peine à rendre un compte très clair et très logique de sa personnalité et de ses croyances les mieux enracinées. Néanmoins, chaque année en s'écoulant trempait mieux son caractère, lui faisait une volonté plus énergique, un cœur plus doux. Ses allures excitaient l'étonnement, parfois le rire du village, mais, s'il s'était éloigné d'eux, les enfans et les vieillards auraient eu la sensation que le soleil s'éteignait.

A Londres, il ne laissait transpercer presque rien de ses idées et de ses occupations particulières. Autant que le monde pouvait le savoir, — sauf une demi-douzaine d'amis, — il était le bon jeune homme ordinaire, chargé d'un emploi dont tout autre eût été capable. Avec lady Henry, ses relations avaient été depuis quelque temps assez difficiles. Elle rendait la reconnaissance pesante à cet homme si naturellement reconnaissant. Après la mort de lord Hubert, sa veuve et ses enfans s'étaient trouvés en effet fort gênés dans leurs affaires : lady Henry vint à leur aide, elle donna quinze cents livres sterling pour l'éducation de Jacob, tant au collège qu'à l'Université. Mais certains

bienfaiteurs font sentir cruellement leurs bienfaits. Jacob s'était promis d'économiser cette somme et devait la rembourser sous peu. En attendant, l'âge de lady Henry, leur parenté, les obligations qu'il avait contractées envers elle lui commandaient de fréquenter sa maison. Mais quelles révoltes soulevait chez lui le penchant à l'arrogance brutale, si particulier à cette terrible femme, et qu'elle manifestait surtout à l'égard de qui dépendait d'elle! Lady Henry le savait et souvent se laissait aller exprès à une rude intempérance de langage.

Dès que Jacob connut la jeune fille délicate et distinguée qu'un certain automne lady Henry avait ramenée en guise de dame de compagnie, toutes ses sympathies s'enflammèrent pour elle. Il vit cette frêle créature se cabrer sous de mesquines tyrannies, et ses nerfs vibrèrent d'une souffrance aussi vive que si le coup de fouet l'eût personnellement atteint. Bientôt cela devint pour lui un bonheur, lorsqu'il allait à Londres, de conspirer avec Evelyne Crowborough. Bonheur un peu troublé, car, dans son inexpérience de toute conspiration, il constatait à regret l'aisance avec laquelle ces deux femmes exquises se livraient parfois à telles manœuvres qui avaient tout l'aspect d'intrigues et de mensonges. Il ne se doutait guère qu'elles-mêmes le trouvaient un allié peu commode et qu'il n'était pas toujours (bien loin de là) dans leur confidence.

Six mois environ après l'arrivée de Julie chez lady Henry, il la rencontra un matin, traversant avec les chiens dont elle avait la garde les jardins de Kensington. Sa pâleur, son air de souffrance le frappèrent et, lorsqu'il lui en parla avec une ardente sympathie, la bouche de la jeune fille frémit, ses yeux noirs se voilèrent de larmes, émotion qui produisit un effet extraordinaire sur le grand cœur simple de cet homme pour qui la femme demeurait encore enveloppée de mystère. Un instant elle lui abandonna sa main, et, en la quittant, il eut conscience au fond de lui-même d'une agitation tumultueuse. Certes la situation était romanesque, car le roman naît des contrastes. Jacob, sachant le secret de Julie Le Breton, pouvait concevoir tout ce que cette existence enfermait d'oppositions violentes : ses succès mondains et sa position inférieure, la place qu'elle occupait dans le cercle de lady Henry, — celle-ci l'y ayant d'abord poussée, quitte à vouloir ensuite l'en arracher, — et les détours, les dissimulations, les expédiens tortueux auxquels il lui fallait recourir pour

esquiver une impitoyable jalousie; sa puissance intellectuelle enfin, et sa faiblesse si féminine; tout cela remuait en Jacob une constante pitié. Plus étaient évidentes à ses yeux les taches qui gâtaient ce rare mérite, plus la chère coupable lui apparaissait comme une princesse infortunée, prisonnière de chaînes matérielles et morales qu'elle n'avait point forgées elle-même. Aucune des jeunes personnes bien nées, bien élevées, qu'on lui jetait à la tête ne l'avaient séduit. Seule, cette femme de naissance irrégulière, de passé équivoque, isolée, triste, esclave, au milieu de ce qu'on appelait ses triomphes mondains, seule cette femme s'était insinuée dans son cœur.

Quand il lui parla de mariage et qu'elle refusa, sa passion, loin de s'éteindre, ne fit que redoubler. Il était de ces hommes pour qui la résistance rehausse la valeur de ce qu'ils désirent. Secrètement il se répétait : « Persévère. » Certains aspects du caractère de Julie le déconcertaient bien, mais il avait pour elle des excuses toutes prêtes : « C'est parce qu'elle est seule et malheureuse. Les femmes ne sont pas faites pour vivre seules. Quels êtres faibles et impuissans, même lorsqu'elles nous dépassent de beaucoup en intellectualité ! Si elle voulait seulement mettre sa main dans la mienne, je l'adorerais, je la servirais, elle n'aurait plus besoin de s'ingénier aux ruses qui sont le refuge des persécutés. »

Mais Julie l'avait refusé. Pendant un an, il s'en tint là. Puis, les choses s'envenimant entre elle et lady Henry, il renouvela sa demande, en termes voilés. Cette seconde fois, elle lui imposa silence d'une tout autre manière. Ses soupçons s'éveillèrent et il eut bientôt deviné ce qui concernait Warkworth. Quand sir Wilfrid lui parla des relations du jeune officier avec Mlle Le Breton, son inflexible défense des droits de Julie en cette matière masquait ce fait, qu'il venait de traverser une semaine d'angoisse, de lutter héroïquement contre son cœur, tout en allant et venant pour affaires par les chemins de campagne. Cette semaine tragique l'avait conduit à d'assez curieux résultats. D'abord, vis-à-vis de lui-même, comme devant sir Wilfrid, il défendit Julie. S'il lui plaisait de s'attacher à cet homme, qui donc pouvait se permettre d'intervenir ? Pourvu qu'il fût digne d'elle, Jacob n'aurait qu'à se résigner pour toujours au rôle d'ami. Mais les mauvais bruits que la duchesse recueillit de différens côtés, l'inquiétèrent singulièrement. On disait qu'à Simla, Warkworth avait pris au

trébuchet la richissime héritière Aileen Moffatt et sa mère, une sotte incapable de la garder; les moyens employés par lui étaient censés peu honorables; il n'avait fallu rien moins que la sommation formelle des tuteurs irrités pour lui faire abandonner cette poursuite. Nul ne savait exactement l'état actuel de l'aventure, bien qu'on fît plus que soupçonner l'existence de fiançailles secrètes. L'enfant était fort éprise; dans deux ans, elle serait majeure avec une fortune énorme, et Warkworth était ambitieux autant que pauvre. A tout cela s'ajoutait une assez vilaine histoire, remontant à quelques années déjà, avec la femme d'un employé civil dans un poste de montagne. Mais Delafield ne jugea pas nécessaire d'y croire. Pour ce qui était de l'origine de Warkworth, il obtint quelques détails au moyen d'enquêtes prudentes, détails défavorables fournis par un officier du même régiment. Le père de Harry Warkworth avait pris sa retraite aussitôt après l'insurrection de l'Inde, avec une santé perdue, des ressources amoindries. Appartenant lui-même à une famille de fort modeste bourgeoisie, il avait épousé sur le tard une brave femme, son inférieure socialement, et sans aucune fortune. Tous deux vécurent de sa demi-solde, dans l'île de Wight, harcelés par de nombreux créanciers. Cependant leurs deux enfans, un fils et une fille, grandissaient et l'espoir des parens se fixait sur le beau garçon plein de promesses. A grand'peine ils l'envoyèrent à Charterhouse, puis dans une « boîte à examens. » Le collégien rêvait d'un régiment *chic;* à force de réunir tout l'argent et toutes les protections dont ils pouvaient disposer, ses parens réalisèrent ce rêve. Il fit des dettes folles; les ressources des vieux diminuaient. Enfin le père mourut, écrasé par la terreur de la ruine pour lui-même et du déshonneur que ses dettes feraient rejaillir sur Harry. La mère vivait encore, mais dans une grande gêne.

— Sa sœur, ajouta l'officier auprès de qui Delafield se renseignait, est mariée à l'un des grands tailleurs de Londres, qu'elle avait pour la première fois rencontré sur la jetée de Ryde. Si je me trouve au courant de ces faits, c'est que, mon père et moi, nous sommes cliens de la maison depuis des années. Un jour, apprenant que j'étais du même régiment que Warkworth, mon tailleur me parla de lui. Il paraît que sa sœur paye les frais depuis quelque temps. Il le fallait bien! Comment se serait-il tiré d'affaire? Warkworth n'en est pas moins un beau soldat, intrépide quand il s'agit de se battre; mais, dans la vie privée, c'est

un des plus fieffés égoïstes que je sache. Avec cela, il a honte de sa sœur et de son beau-frère, il leur tourne le dos quand il peut... Oh ! ce n'est pas une âme délicate que Warkworth, mais rappelez-vous ce que je dis, il fera une des plus belles carrières de l'armée.

C'était là un des côtés de la question. De l'autre, il fallait placer ses brillans états de service, ses hauts faits pendant la récente campagne, sa défense acharnée d'un fortin isolé qui assura le maintien d'importantes communications, son mépris du danger, de la soif, du climat ; le sauvetage d'un camarade blessé qu'il avait enlevé des glacis du fort sous un feu meurtrier, toutes les prouesses qui avaient enflammé l'imagination du public et mis le nom de Warkworth en lumière. Des actes pareils ne pouvaient avoir été accomplis par un simple intrigant en quête d'une fortune. Delafield réserva donc son jugement, mais il fit bonne garde ; il s'attribuait tout bas avec une étrange audace le droit de surveiller et, le cas échéant, d'agir. L'instinct de Julie était juste : Delafield l'individualiste, le fanatique de liberté, avait aussi un fond de tyrannie. Il ne voulait pas qu'elle se perdît, cette femme adorée, si faible. Il l'en empêcherait bien !

Durant les heures qui suivirent leur dernière conversation, Delafield songea sans cesse à Julie ; celle-ci, au contraire, ne lui eut pas plutôt souhaité le bonsoir, qu'elle le bannit de sa pensée... avec une sorte de véhémence.

Le *Times* du lendemain annonça la nomination du capitaine Warkworth, des Gris de la Reine, au commandement de la mission militaire à Mokembé, récemment décidée par le Gouvernement de Sa Majesté.

La mission partirait le plus tôt possible, mais des deux officiers qui, en raison de leurs études spéciales, devaient en faire partie, sous les ordres du capitaine, l'un était actuellement au Canada, l'autre au Cap. Il serait donc impossible à la mission de quitter la côte pour l'intérieur avant le commencement de mai. Le même numéro du *Times* reproduisait, d'après la *Gazette*, une liste de promotions et de distinctions, accordées à la suite de la récente campagne du Mahsud : le capitaine Warkworth y figurait avec le grade de major breveté.

L'article de tête consacré à la mission de Nokembé disait qu'elle serait chargée de délimiter des frontières, mais surtout de

faire revivre le prestige de l'Angleterre dans des régions où un gouvernement trop négligent l'avait laissé déchoir d'une façon inexplicable. D'autres puissances avaient, en ces contrées, joué un jeu d'empiétement aux frais du lion britannique : il était plus que temps qu'il ouvrît ses yeux somnolens et prît garde. Sur le jeune commandant de cette mission, le grand journal faisait quelques vagues réserves. Certes, il s'était hautement distingué dans la récente campagne ; pourtant, on ne pouvait dire que, pris dans l'ensemble, ses services lui donnassent droit à une promotion aussi importante que celle qu'il venait d'obtenir. Enfin, une belle chance s'offrait à lui, et le soldat anglais sait profiter de ces chances-là. Le *Times*, lui accordant courtoisement le bénéfice du doute, prophétisait qu'il s'élèverait à la hauteur de la situation et justifierait le choix de ses chefs.

La duchesse lisait tout cela par-dessus l'épaule de Julie.

— J'espère, s'écria-t-elle, que vous voilà satisfaite. Le *Times* ne sait trop que penser de cette nomination.

Julie posa le journal : — On le saura bientôt, fit-elle tranquillement.

— Julie ! Vous croyez tant que cela en lui?

— Qu'importe ce que je crois ! Ce n'est pas moi qui l'ai nommé.

— En êtes-vous bien sûre? Comme s'il avait pu avoir la moindre chance sans vous ! Qui donc connaissait-il, en novembre, quand vous avez entrepris de le pousser?

Julie se promenait à travers le salon, les mains derrière le dos. Le tremblement de ses lèvres, l'éclat de ses yeux, proclamaient son triomphe. Elle répondit en riant : — Bah ! qu'ai-je fait, sinon écarter de son chemin quelques pierres ?

— Des pierres fort lourdes ! dit la duchesse, avec une petite grimace. Faudra-t-il que j'invite encore lady Froswick ?

Julie l'entoura de ses bras : — Evelyne, quel amour vous avez été ! Je ne vous tourmenterai plus jamais.

— Oh ! pour d'autres que cet homme, j'en ferais au besoin dix fois plus, répliqua la duchesse. Mais, Julie, je voudrais savoir pourquoi vous l'estimez tant? Je... je n'ai pas toujours entendu dire du bien de lui !

— Cela va de soi ! dit Julie en rougissant. Il est aisé de haïr le succès.

— Voyons ! Nous n'avons point des sentimens si bas ! Le

monde s'est prosterné, ma foi, devant tous les héros que je connais, sans exception... — Julie ! (et la duchesse embrassa son amie) de grâce, ne l'aimez pas trop ! Je ne crois pas qu'il le mérite.

— Qu'il mérite quoi ? répéta Julie d'un ton amer. Tranquillisez-vous pour ce qui est du capitaine Warkworth, Evelyne, mais veuillez comprendre que... tout serait assez bon pour moi ! Ne fatiguez pas de mes affaires de cœur votre chère petite tête. Elles ne sont jamais sérieuses, et rien ne compte... sauf, ajouta-t-elle avec audace, que cela me procure un peu d'amusement !

— Julie ! Comme si Jacob...

Avec vivacité Julie se dégagea, puis elle reprit en riant :

— Bon ! Ce qu'on dit du commun des mortels ne s'applique jamais à M. Delafield. Il est, bien entendu, hors concours.

Quand le héros triomphant vint dîner ce soir-là, il ne trouva dans le salon qu'une seule dame.

Cette douce et souriante apparition tout en blanc, était-ce bien Julie Le Breton ? Il s'attendait à rencontrer une martyre, pâle, abattue par la catastrophe qui l'avait frappée ; malgré l'enivrement de son succès, il n'était pas sans une certaine inquiétude sur la manière dont elle avait pu prendre sa conduite durant la nuit fatale. Et il se voyait en face d'une créature joyeuse, animée, toute indulgence, une Julie transfigurée qui marchait sur les nuées. Pourquoi ? Parce que son ami avait été favorisé de la fortune. Un remords perça le cœur de Warkworth. Jamais elle ne lui avait paru si touchante, si charmante. Dégagée du poids de la présence et du service de lady Henry, elle semblait rajeunie de plusieurs années. Une robe de mousseline, une robe de sa jeunesse, retouchée çà et là par la femme de chambre d'Evelyne, remplaçait la toilette de satin noir qu'on était habitué à lui voir porter. En l'apercevant, Warkworth s'arrêta saisi d'une surprise inconsciente. Puis il s'avança vers elle, souriant des yeux et des lèvres.

— Vous avez reçu mon billet ce matin ?

— Oui, répondit-elle en affectant la gravité. Vous êtes beaucoup trop bon, et beaucoup... beaucoup trop absurde. Je n'ai rien fait du tout.

— Non, rien, naturellement !... Faut-il feindre de vous croire, ou me permettrez-vous un peu d'honnête sincérité ? Vous savez bien que vous avez tout fait. Là ! donnez-moi votre main.

Elle la lui donna, comme à regret, et il la baisa joyeusement.

— N'est-ce pas réussi? s'écria-t-il avec une gaîté d'écolier. Lord M..., ce matin (il nomma le premier ministre), a été tout à fait aimable; puis j'ai vu le commandant en chef, et enfin Montresor m'a donné une demi-heure. Tout est pour le mieux. On m'adjoint un état-major de choix, d'excellens camarades. Ah! vous verrez, je m'en tirerai... je m'en tirerai bien! C'est, ma foi, ce qu'on appelle une chance!

Radieux, il se frottait les mains en les chauffant à la flamme de la cheminée.

La duchesse entra, accompagnée d'une cousine du duc, une vieille fille à cheveux blancs et vêtue de noir, miss Emily Lawrence, une de ces femmes célibataires qui ont beaucoup voyagé, personnes vertueuses et cultivées que l'Angleterre produit en grand nombre.

— Alors, vous partez pour l'Afrique? dit la duchesse à Warkworth. Et, d'après la rumeur, nous devons vous féliciter.

— Certes, vous le devez absolument, — répliqua-t-il avec entrain, — pourvu que le climat ne me joue pas de mauvais tours! La fièvre du pays a une façon de vous supprimer en vingt-quatre heures si elle vous empoigne,... mais, à part cela...

— Oh! vous y échapperez certainement! Laissez-moi vous présenter à miss Lawrence. Emily, c'est le capitaine Warkworth.

Miss Lawrence eut un sursaut, puis elle mit tranquillement ses lunettes, et ses yeux gris fort intelligens toisèrent avec attention le jeune officier.

Impossible de se montrer plus agréable que ne le fut Warkworth à dîner. La duchesse elle-même en convint. Il dit juste ce qu'il fallait de la tâche qu'il allait entreprendre; il conta d'amusantes aventures de chasse qui lui étaient arrivées jadis dans les mêmes régions; il énuméra les préparatifs qu'il faudrait faire à Denga, le port d'arrivée, avant d'entreprendre le voyage de cinq semaines dans l'intérieur; il dépeignit l'indigène, porteur ou soldat; laissant tomber négligemment par la même occasion nombre de remarques spirituelles ou sérieuses sur les races, les ressources, l'avenir de cette immense et mystérieuse Afrique, caverne de l'inconnu, dans laquelle l'une sur l'autre s'engouffrent les vagues de l'invasion blanche, incessantes, précipitées vers un but que seuls connaissent les dieux.

Quelques autres invités masculins assistaient au dîner; parmi eux, deux officiers de l'état-major du commandant en chef. Wark-

worth, de beaucoup leur cadet, les traita avec une adroite déférence. Mais les hasards de la conversation firent ressortir, même aux yeux des femmes, sa compétence militaire et son prestige. On devinait assez chez lui la bonne opinion de soi, mais sans vaine gloire offensante. Du moins, c'était la vaine gloire de la jeunesse, de la beauté physique, de l'habileté à réussir, ratifiée par les honneurs dont il était tout fraîchement revêtu. Personne n'eût songé à lui en faire un crime.

Pour Julie, les minutes s'écoulaient dans un plaisir fiévreux, un plaisir interrompu de temps à autre par la morsure d'une souffrance, souffrance dans le passé, souffrance dans l'avenir, mais le présent n'en était pas moins délicieux. Elle aussi s'appliquait à causer de son mieux, et la duchesse, oubliant presque ses craintes, se sentait plus d'indulgence pour Warkworth, puisqu'elle devait à Julie la gaîté de son dîner.

Lorsque les hommes rentrèrent au salon, Warkworth et Julie se retrouvèrent l'un auprès de l'autre, cette fois dans le boudoir de la duchesse, tout au bout de la longue enfilade des pièces de réception.

— Quand partez-vous? interrogea-t-elle brusquement.

— Pas avant un mois.

— Cela vous fera arriver au plus fort de la chaleur.

La voix de Julie trahissait une inquiétude.

— Oh! nous sommes tous acclimatés. Et, après les premiers jours, nous gagnerons les hauts plateaux.

— Que dit votre famille? demanda-t-elle encore, un peu timide. (Elle savait en réalité si peu de chose des siens!).

— Ma mère? Oh! elle sera enchantée. Je pars demain pour l'île de Wight passer près d'elle un jour ou deux. Maintenant, chère amie, laissons là mon ennuyeuse personne! Et vous... allez-vous continuer de vivre ici chez la duchesse?

Elle lui parla de la maison d'Heribert Street.

— Bon! rien ne pouvait être mieux choisi. Vous aurez là un nid tout à fait distingué et bien à vous. Lady Henry se repentira à loisir. Mais vous ne vous sentirez pas trop seule?

— Oh! non.

Comme un soupir accompagnait cette réponse souriante, il se rapprocha.

— Vous ne seriez jamais seule si j'y pouvais quelque chose, dit-il à voix basse.

— Lorsqu'on est sans nom et sans famille, répondit la voix passionnée de Julie, aussi contenue que la sienne, il faut savoir se résigner à la solitude.

Il la regardait avidement. La lueur du feu illuminait doucement sa tête renversée, ses yeux admirables. Et soudain il sentit toute contrainte se rompre. Pourquoi refuser ce qui était si clairement à portée de sa main? L'amour a tant de formes diverses, tant de moyens d'entrer dans la place, et d'en disparaître!

— Quand me direz-vous tout ce que je désire connaître de ce qui vous regarde? fit-il en se penchant vers elle, avec une insistance tendre.

— Oh! un de ces jours, répondit précipitamment Julie, dont le pouls battit plus vite. Mon histoire n'est pas de celles qu'on puisse raconter, en un jour heureux comme celui-ci.

Warkworth se tut, mais son visage expressif parlait pour lui.

— Notre amitié aura été une belle chose, n'est-ce pas? dit-il enfin. Regardez!... — Il enfonça la main dans sa poitrine, et, la retirant à demi : — Voyez-vous où je porte vos lettres?

— Vous avez tort,... elles ne sont pas dignes...

— Comme vous êtes charmante dans cette toilette,... dans cette lumière! Je vous verrai toujours telle que vous m'apparaissez ce soir.

Un silence. La passion montait dans leurs veines. Soudain il se baissa, prit les deux mains de Julie et les pressa contre ses lèvres. Ils plongèrent dans les yeux l'un de l'autre; les secondes s'écoulaient lentes comme des heures.

Alors, dans le salon voisin, des voix se firent entendre. Ils se séparèrent brusquement.

— Julie, Emily Lawrence va partir, dit la duchesse d'un ton qui ne lui était pas habituel, un ton froid et hautain. — Capitaine Warkworth, miss Lawrence croit que vous avez, elle et vous, des connaissances communes : lady Blanche Moffatt et sa fille.

Warkworth murmura une banalité polie et suivit miss Lawrence dans l'autre salon. Julie se leva, toute couleur abandonnant son visage, ses yeux ardens fixés sur la duchesse, qui restait en face d'elle, pâle comme une coupable, et prête à fondre en larmes

XIV

Le matin qui suivit le dîner de la duchesse, Warkworth partit pour l'île de Wight. En route, il pensa beaucoup à Julie. La veille ils s'étaient quittés avec une certaine gêne; la soirée, qui s'annonçait si bien, avait mal fini après tout. Pourquoi cette assommante miss Lawrence était-elle venue les déranger? Elle lui avait parlé de Simla et des Moffatt, dans une conversation assez pénible, qu'elle interrompait pour le regarder de temps à autre, avec des yeux qui en disaient plus long que ses paroles, car elle n'en prononçait que de parfaitement insignifiantes; mais ses manières avaient quelque chose de singulier, et ,au moment de son départ, elle lui avait fait un petit salut glacial.

Une ou deux fois elle lui avait répété qu'elle était « fort liée » avec lady Blanche Moffatt. Se pouvait-il ?... Si cependant lady Blanche, chez qui était invétérée l'habitude des indiscrétions sentimentales, en avait conté trop long à son amie?... Quel droit miss Lawrence ou toute autre aurait-elle pour cela de le toiser de haut? Les méchans commérages de Simla s'étaient usés. Sa nomination présente y répondait victorieusement. Les médisans auraient un sot rôle s'ils essayaient de pousser plus loin les choses. Quel piège dans tout cela?... Quelle mésalliance? Un soldat heureux vaut n'importe qui. Et cette duchesse?... Pourquoi le traiter si bien d'abord et si cavalièrement après dîner? Elle était vraiment par trop fantasque! Pourquoi le haïssait-elle? Il y songea longuement, avec amertume. Comme beaucoup de gens capables d'une conduite très cruelle ou très égoïste, il était extrêmement susceptible et se préoccupait fort de l'opinion qu'on avait de lui. S'il déplaisait à la duchesse, ce ne pouvait être uniquement à cause de l'aventure de Simla, quoique cette vieille fille lui en eût fait un récit fort exagéré. La duchesse ne connaissait pas Aileen et elle ne devait se laisser que fort peu influencer par des considérations abstraites de justice ou de convenances lorsqu'il s'agissait de gens qu'elle n'avait jamais vus. Non, mais cette petite femme volontaire était l'amie de Julie, et c'était pour le compte de Julie qu'elle hérissait son plumage, comme une colombe irritée!

Les pensées de Warkworth le ramenaient donc à Julie. Tout en suivant distraitement par les fenêtres du train le paysage

fuyant, il voyait passer l'image de Julie, soleil magique inondant de chaleur son âme et ses sens. Ce sang-froid, cet empire sur ses nerfs qu'il avait pu s'imposer si longtemps auprès d'elle, s'ébranlaient de plus en plus. Il reconnaissait le danger, se demandant où tout cela le conduirait. Quelle créature fascinatrice! Et que n'avait-elle pas fait pour lui?

Aileen?... Aileen était un sylphe, un ange-enfant, aux blanches ailes d'innocence, enfermée dans une enceinte d'idées de couvent, ignorant le monde, éprise de lui parce qu'il était le premier qui lui eût parlé d'amour. Mais cette femme intelligente, passionnée, qui comprenait tout à demi-mot avec une science des affaires que bien des hommes haut placés eussent enviée, cette femme près de qui on ne s'ennuyait jamais un seul instant,... cette Julie Le Breton, courtisée, distinguée... Il ressentait un orgueil mêlé de remords en pensant que depuis six mois c'était lui qui absorbait toutes ses énergies, qu'un mot de lui pouvait la faire sourire ou soupirer, ou encore la forçait de le regarder avec ce trouble qu'elle avait dans les yeux en lui livrant ses mains, ses belles mains effilées,... hier soir, chez la duchesse. Comme la liberté lui seyait bien! Elle avait laissé tomber, tel qu'un manteau dédaigné, son rôle de dépendante, et, auprès du charme nouveau et mélancolique qui la revêtait aujourd'hui, les airs et les grâces d'une mondaine gâtée, privilégiée, comme l'était la petite duchesse, paraissaient d'une trivialité! Pauvre Julie! Sans doute elle avait en perspective une rude bataille; lady Henry était puissante, après tout, dans la société de Londres, et les gens positifs, qui finissent toujours par imposer leur manière de voir, ne prendraient probablement pas parti pour la demoiselle de compagnie, dans une querelle où, à première vue, à ne considérer que les faits, celle-ci avait tous les torts. Julie connaîtrait des heures d'amertume, d'humiliation. En admettant qu'elle triomphât, ce serait à force d'audace, d'originalité, en vivant coûte que coûte sa propre vie. Ainsi elle pourrait conserver un petit cercle intime, toute condamnée qu'elle fût par la masse du public... Sans doute elle ne se marierait pas. Pourquoi désirerait-elle le mariage?... Une femme d'intelligence aussi pénétrante saurait assurément se défendre de toute aventure tragique ou maladroite; mais, dans les limites de son genre d'existence, pourquoi se refuserait-elle le bonheur, l'amour?

Le cœur de Warkworth battit plus vite, ses pensées l'empor-

taient comme en un tourbillon. Cependant le train approchait de Portsmouth ; avec effort il concentra son attention sur cette rencontre avec sa mère, qui n'allait plus beaucoup tarder.

Il passa près d'une semaine dans le petit cottage de Mrs Warkworth et la pauvre femme retira beaucoup plus de satisfaction qu'à l'ordinaire de sa visite. C'était une femme maigre et laide qui ne manquait ni de capacité ni de caractère. La vie lui avait été dure, et, depuis la mort de son mari, ce qui était chez elle auparavant de la réserve tournait au marasme. Elle avait toujours eu peur de son fils, depuis qu'on l'avait envoyé à cette école militaire d'où il était sorti très supérieur à ses parens. Elle savait qu'il la jugeait ignorante, d'esprit étroit; lui présent, elle se sentait humiliée à ses propres yeux. Elle était fière de lui, mais, au fond, elle ne l'avait jamais absous de la mort du père. Sans ses extravagances, sans les malheurs qu'il avait attirés sur eux, le vieux général vivrait encore.

Pourtant, lorsqu'il lui arriva avec cette auréole de gloire, lorsqu'il se promena, le cigare à la bouche, dans son jardinet par ces douces journées printanières, en lui contant toutes les grandes choses qui venaient d'arriver, en lui répétant mot pour mot sa conversation avec le premier ministre et son entrevue avec le commandant en chef, le cœur de la mère se dégela au dedans d'elle-même, comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps. La raison lui disait bien qu'il était toujours vaniteux et vantard; sa mémoire gardait d'ineffaçables souvenirs de l'égoïsme d'autrefois; mais, tandis qu'il marchait à côté d'elle, ses cheveux blonds relevés par le vent sur ce beau front et sur ces yeux tellement plus jeunes que le reste du visage, elle pensa, dans le colloque muet et ignoré qu'elle ne cessait de poursuivre à propos de lui avec elle-même, que, si son père le voyait en ce moment, il lui pardonnerait tout. Suivant la foi évangélique qu'elle professait, Dieu traite les âmes qu'il a créées par la joie ou par la douleur. Il avait traité la sienne par l'angoisse et les deuils; Harry, à ce qu'il semblait, devait recevoir la divine empreinte à travers la prospérité. Certainement il était déjà plus affectueux, plus attentif pour elle. Il eût voulu lui donner de l'argent, car il en avait, contre son ordinaire. Mais elle lui dit de tout garder. Le peu qu'elle avait sauvé du naufrage lui suffisait. Sur quoi son fils alla lui acheter un châle des Shetland et un tapis de table pour son petit salon. Elle accepta ce présent avec un baiser

plus tendre que ceux qu'il avait reçus d'elle depuis des années.

Il la quitta par une belle matinée; le vent ourlait d'écume les vagues bleues du détroit et chassait les nuages vers l'Ouest. Elle revint lentement le long de la grève, se préoccupant de ce climat d'Afrique et de ces dangers du désert qu'il allait affronter. Et elle se demanda ce que signifiaient les deux lettres que, pendant son bref séjour il avait écrites à une Mlle Le Breton, dont il n'avait parlé dans aucune de leurs conversations. Enfin, il ne tarderait pas à se marier sans doute, et à se bien marier, dans un monde au-dessus du sien. Avec le préjugé habituel aux Anglais de la bourgeoisie, elle souhaita que, si cette Mlle Le Breton était l'élue, elle n'eût de français que le nom et pas le sang. Warkworth, pendant ce temps, regagnait Londres à toute vapeur, avec la paix d'une conscience irréprochable et l'entrain du succès

D'abord il se fit conduire à son club, où un courrier énorme l'attendait; lettres de complimens, lettres d'affaires relatives à sa mission. Les premières lui furent agréables, il en voulut à ceux qui s'abstenaient de le féliciter. Puis il passa à la seconde série de lettres. Il avait le travail facile, les réponses qu'il écrivit rapidement lui parurent satisfaisantes. Ensuite, s'allongeant dans un fauteuil avec un cigare, il se livra au calcul précis et sagace de tous les préparatifs nécessaires pour ses cinq semaines de route. Il mit en parallèle les deux ou trois modes d'action qui se présenteraient à son choix dès qu'il aurait franchi les frontières du Mokembé. Quelque cinq ans plus tôt, le ministère avait envoyé dans cette contrée disputée une petite expédition qui aboutit à un double désastre diplomatique et militaire. Warkworth alla chercher successivement sur les rayons de la belle bibliothèque du club, au centre de laquelle il se trouvait, tous les livres et les rapports concernant cette expédition. Il s'y ensevelit pendant une heure, puis les repoussa dédaigneusement. Combien d'erreurs, quelles courtes vues! Le grand public avait beau jeu à parler de la bêtise des officiers anglais! Et ces erreurs eussent été si aisément évitées! C'était écœurant! Il se sentait une plénitude d'énergie et d'intelligence, une perspicacité cérébrale qui lui faisait condamner sans merci ce genre de fautes.

Au moment où il remettait les volumes en place, la salle se remplit de membres du club qui venaient déjeuner. Un grand nombre le complimentèrent; d'autres qui, jusque-là, avaient

affecté de l'ignorer, l'accueillirent tout à coup cordialement. Il fut vite engagé dans une suite de conversations brèves, mais flatteuses, où il joua son rôle en perfection, sans trop de modestie, sans trop d'orgueil.

— Ce garçon a vraiment beaucoup gagné, dit à son voisin de table un homme qu'on aurait pu croire, la semaine précédente, ennemi de Warkworth. Le gouvernement n'a fait que des bévues jusqu'à ce jour. Espérons que celui-ci raccommodera la situation. Mais il a une fière chance! Dieu sait pourquoi on l'a nommé! Une douzaine au moins de ses camarades se sont aussi bien montrés que lui dans la campagne du Mahsud, et le candidat de l'École d'état-major avait des titres cent fois supérieurs.

Malgré cela, Warkworth sentait que l'opinion générale lui était favorable, quoique assurément un peu surprise. Cette disposition à croire au mérite de l'homme poussé en avant tient beaucoup plus, par parenthèse, au côté généreux qu'au côté calculateur du caractère anglais. Insensiblement sa stature intellectuelle et morale s'élevait. Il échangea quelques mots en sortant avec un des membres les plus distingués du club, un homme de réputation européenne, qu'il avait rencontré la semaine précédente au War-Office chez le commandant en chef et qui lui parla avec une sympathie marquée. Warkworth triomphait. Il se sentait devenu, en puissance, l'égal du grand homme. Les portes de la vie s'ouvraient devant lui. Avec ce flot montant de la fortune, lui vint un élan de résolution magnanime. Plus d'épisodes louches, plus d'expédiens, plus de jeu, plus de dettes. La feuille de vie du major Warkworth était nette et devait le demeurer. Un homme dans sa situation était tenu à marcher droit.

En paix dorénavant avec tout le monde, il réfléchit qu'il avait juste le temps de sauter dans un cab et d'arriver pour déjeuner chez sa sœur Isabelle. Sa dernière entrevue avec son beau-frère n'avait pas été agréable. Mais aujourd'hui (il tâtait dans sa poche son livre de chèques) il était en mesure de restituer au moins la moitié de la dernière somme que Belle lui avait prêtée. Et il résolut d'aller la lui rendre le jour même, de lui porter en même temps des nouvelles de leur mère. Si les deux gamines étaient là, comme il avait une heure disponible, il les emmènerait au Jardin zoologique, de manière à leur laisser un souvenir agréable de l'oncle absent.

Un peu plus tard, on put voir en effet au *Zoo*, devant la cage

des lions, un bel homme de tournure militaire entre deux grosses petites filles qu'il tenait par la main. Rose et Katie Mullins, en ces instans féeriques, s'éprirent d'une adoration toute neuve pour l'oncle qui ne s'était jamais occupé d'elles et que leur pénétration enfantine associait plutôt à des tempêtes domestiques qu'à des goûters chez le pâtissier. Gâteaux, promenades en voiture, chevauchées sur l'éléphant, tout cela pleuvait sur elles à l'improviste.

Lorsqu'il se fut débarrassé de ses nièces : « Maintenant, à la Cité! » se dit Warkworth en parcourant une liste de rendez-vous pour l'après-midi.

Et, à cinq heures, il était chez Mlle Le Breton.

— Drôle de petite maison ! Singulière femme de chambre !

La porte venait de lui être ouverte par une enfant maladive, dont les grands yeux le regardaient avec l'ahurissement de quelqu'un qui s'efforce d'obéir à des ordres encore mal compris.

— Oui, monsieur, Mlle Le Breton est au salon, dit-elle avec un accent étranger, et elle le précéda à travers le vestibule.

Pauvre petite! Quelle déviation de l'épine dorsale ! Et comme elle boitait! On lui eût donné quatorze ans, mais elle était probablement plus âgée ! Où donc Julie avait-elle découvert cela ?

— Entrez, s'il vous plaît, monsieur.

Warkworth entendit alors un bruit de voix. Julie n'était donc pas seule ! Il prépara son attitude en conséquence.

La scène au milieu de laquelle il tomba était d'ailleurs fort gaie. Monté sur une chaise, Jacob Delafield accrochait un tableau, tandis que, de chaque côté, le docteur Meredith et Julie dirigeaient ou critiquaient cette opération. Meredith tenait des ciseaux et le cordon, Julie le marteau et les clous. Meredith manifestait l'incrédulité la plus absolue quant aux capacités pratiques de Jacob; celui-ci se défendait énergiquement, et Julie se moquait de tous les deux. A l'autre bout du salon, la table à thé était placée entre la cheminée et une fenêtre ouverte. Auprès d'elle, lord Lackington, souriant à ses pensées, caressait un jeune angora. Les derniers rayons du soleil luisaient sur les bourgeons des lilas du jardin. Une averse récente avait laissé après elle des odeurs de terre et de gazon. Même dans l'atmosphère de Londres, ces senteurs fraîches parlaient du printemps. Le feu cependant pétillait dans l'âtre. Des jacinthes, des narcisses parfumaient cette jolie pièce surannée; des livres s'éparpillaient

sur toutes les tables; la main et le goût de Julie se révélaient partout. Au coin du feu, lord Lackington, avec son chat, mettait dans le tableau une note familiale et intime.

— Alors, je vous trouve installée? dit Warkworth en souriant à la maîtresse du logis, tandis que Delafield, du haut de son perchoir, lui adressait un signe de tête, et que s'arrêtaient les plaisanteries de Meredith.

— Je n'ai pas de main à vous donner, répliqua Julie, armée de ses clous. Voulez-vous du thé? Léonie, tu vas en refaire, n'est-ce pas?

Dans le salon, s'était glissée une petite femme vêtue de noir, un châle sur les épaules, au maigre visage aplati et ridé.

— Tout de suite, monsieur.

Elle disparut avec la théière. Warkworth devina la sœur de lait, Mme Bornier, le chaperon de cet intérieur.

— Puis-je vous aider? dit-il à Julie, en regardant du côté de Jacob.

— C'est fini, répliqua-t-elle froidement. — Et elle présenta un clou à Delafield.

— Un tout petit peu plus à droite. *Ecco!* C'est parfait.

— Oh! vous le gâtez, déclara Meredith. Et pas un mot d'éloge pour moi?

— Qu'avez-vous donc fait? dit-elle en riant. Emmêlé le cordon, voilà tout.

Warkworth se détourna. Son visage, si radieux quand il était entré, se durcit brusquement. Que signifiait cette voix, cette façon d'être? Il se rappela que ses trois dernières lettres étaient restées sans réponse. A tort sans doute, il avait supposé que, dans les affres d'un emménagement, elle ne trouvait pas le temps d'écrire.

Comme il s'approchait de la table à thé, lord Lackington leva les yeux et accueillit le nouveau venu avec la dignité distraite qu'il affectait généralement lorsqu'il n'était pas sûr de savoir au juste à qui il s'adressait.

— Alors, vous êtes envoyé à D...? On s'y chamaillera d'ici peu. Beaucoup de plaisir avec les missionnaires!

— Mais non, je ne vais pas à D... Ma destination n'a rien d'aussi amusant. Je vais à Mokembé.

— Oh! Mokembé! C'est là que Cecil Ray, le second fils de lord R..., a été tué l'an dernier, en chassant le lion! Ah! non, il est mort de la fièvre... Vilain climat.

— Oui, dans la plaine, dit Warkworth en s'asseyant. Mais quant aux plateaux, on prétend qu'ils méritent de devenir une Suisse africaine.

Lord Lackington ne semblait pas l'écouter:

— Êtes-vous homéopathe? demanda-t-il brusquement.

— Non, pourquoi?

— C'est votre seule chance dans ces pays-là. Si Cecil Ray avait emporté des remèdes homéopathiques, il serait encore en vie... Quand partez-vous?

— Dans moins d'un mois, je m'embarque pour Denga.

— Parfait. Je vous enverrai un assortiment de globules.

— Vous êtes bien bon!

— Pas du tout. C'est mon caprice, un des derniers. — Un large sourire très jeune éclaira son visage, resté beau en dépit des années. — Regardez-moi! J'ai soixante-quinze ans, et je fatigue mes petits-fils à la chasse. Cela vient de ce que j'évite comme le diable leurs drogues allopathiques, mais les allopathes sont très filous, ils nous volent nos idées.

Le vieillard chevauchait maintenant son dada. Warkworth dut subir une tirade de cinq minutes, tout en glissant de temps à autre un regard vers le groupe très gai que formaient Julie, Meredith et Delafield dans l'embrasure de l'autre fenêtre. Il était furieux de se sentir exclu de cette intimité et dédaigné.

Lord Lackington s'interrompit; son humeur loquace était toujours corrigée par une crainte, également instinctive, d'ennuyer ou d'être ennuyé.

— Que pensez-vous des déclarations de Montresor? questionna-t-il, faisant allusion à une série de réformes militaires que Montresor avait, la semaine précédente, essayé de faire accepter à une Chambre sceptique.

— C'est parfait, jusqu'à nouvel ordre, répondit Warkworth, en haussant les épaules.

— Précisément. Il nous faut à nous autres Anglais une armée et une marine. Nous n'aimons pas que nos voisins du continent fassent les bravaches à notre barbe, et pourtant nous ne voulons payer ni soldats ni bâtimens de guerre. Mais, à présent qu'ils ont supprimé les achats de grades (je les rosserais volontiers en pleine rue pour la manière dont ils l'ont fait), à présent qu'ils ont changé l'armée en une boutique d'examens agrémentés de tripotages, quoi que nous fassions, nous irons au diable!

— Vous étiez contre l'abolition?

— Certes oui, monsieur, comme Wellington, comme Raglan, comme tous les gens qui comptent. Quant à la violence honteuse avec laquelle on a procédé...

— Oh! non, non, protesta Warkworth en riant. Ce sont les Lords qui se sont conduits abominablement... et il en résultera beaucoup de bien.

Les yeux de lord Lackington étincelèrent; il s'obstina :

— J'ai derrière moi, dit-il, une longue vie, j'ai débuté comme aspirant dans la guerre américaine de 1814, que personne ne se rappelle aujourd'hui. Puis j'ai quitté la marine pour l'armée, j'ai roulé à travers le monde, j'ai commandé une brigade en Crimée.

— Qui ne se souvient de cela? dit Warkworth en souriant.

Il accepta cet hommage par une légère inclination de tête :

— Croyez-en ma parole. Les officiers que nous donnera le nouveau système n'iront pas à la cheville de ceux qui autrefois achetaient leur droit d'entrée. Que les philosophes soient ou non de cet avis, les faits sont là.

Warkworth pensait tout le contraire; il avait les opinions d'un « politicien, » d'un homme nouveau. Lord Lackington s'échauffa dans le débat, que son interlocuteur soutint avec persistance, le cœur plein d'amertume, toujours à cause de ce groupe, en face, dont il semblait exclu. Bientôt il s'aperçut avec surprise que la discussion prenait un tour désobligeant. Il avait cru entamer une conversation de salon sur une question réglée depuis plusieurs années, et s'était en réalité engagé dans une lutte corps à corps avec un homme qui ne provoquait la contradiction que pour s'efforcer de l'écraser.

Warkworth se défendait bien, mais en constatant toujours davantage combien le ton et les manières de son adversaire devenaient agressifs. Ses yeux lançaient des flammes; il regardait le jeune officier d'un air de plus en plus hostile, ses argumens étaient personnels, offensans; les flèches pleuvaient, drues et barbelées. Enfin Warkworth sentit qu'il perdait patience.

— De quoi parlez-vous? dit Julie, se décidant à venir les rejoindre.

Warkworth se leva.

— Nous aurions mieux fait de vous tendre les clous, répondit-il, mais vous n'avez pas voulu de nos services.

Et, comme Meredith s'approchait à son tour avec Delafield, il saisit l'occasion de dire tout bas à Julie : — Ne m'accorderez-vous pas un mot?

Elle se tourna vers lui, très calme, mais il lui sembla qu'elle était pâle :

— Revenez-vous de l'île de Wight?

— Ce matin. — Il la regarda dans les yeux. — Vous avez reçu mes lettres?

— Oui, mais je n'ai pas eu le temps d'écrire. J'espère que vous avez trouvé votre mère bien portante?

— Très bien, merci. Vous avez beaucoup travaillé?

— La duchesse et M. Delafield m'ont rendu tout facile.

Ainsi de suite. Des questions, des réponses insignifiantes.

— Il faut que je parte, dit Delafield, si l'on n'a plus besoin de moi ici. Adieu, major, je vous félicite. On vous confie une belle tâche.

Warkworth fit un petit salut, ironique à demi.

« Que le ciel confonde les airs pompeux de ce grave personnage! pensait-il. Je ne tiens pas à ses complimens. »

Il prolongea un peu sa visite, blessé, plein de rage, et ne sachant comment partir.

Le feu s'était éteint dans les yeux de lord Lackington. Le chat s'aventurait à grimper de nouveau sur son genou. Meredith, ayant trouvé un fauteuil confortable, cherchait à attirer vers lui la petite bête. Julie, droite entre eux, silencieuse, ses mains blanches croisées devant elle, la tête un peu penchée, évitait de rencontrer le regard de Warkworth. Irrésolu, celui-ci s'appuyait à la cheminée.

Évidemment Meredith se trouvait heureux et très à l'aise dans ce petit salon. La jeune boiteuse vint s'asseoir près de lui sur un tabouret. Il lui caressa les cheveux, lui dit des folies, s'interrompant pour expliquer à Julie les corrections à faire aux épreuves qu'il lui avait apportées. Lord Lackington, redevenu lui-même, se replongeait dans des rêves qui le faisaient sourire, sans s'apercevoir que Meredith lui eût ravi sournoisement son angora. La petite femme en noir tricotait à l'arrière-plan. Tout cela formait une curieuse intimité domestique, à laquelle seul Warkworth n'avait aucune part.

— Adieu, mademoiselle, dit-il enfin, reconnaissant à peine sa propre voix. Je dîne en ville.

Elle lui tendit la main. Mais cette main tomba de la sienne, comme morte et glacée. Il sortit, suffoqué de colère et de souffrance. Dans sa fuite précipitée, aveugle, il la revoyait toujours au milieu de ce salon vieillot et parfumé, si froidement gracieuse, avec ces yeux profonds et fiers.

Lui parti, Julie se dirigea vers la fenêtre et contempla l'obscurité grandissante. Il lui semblait que tous ceux qui étaient présens devaient entendre les battemens de son misérable cœur.

Lorsqu'elle se rapprocha, le docteur Meredith bourrait ses poches de papiers, se préparant à partir.

— Vous vous en allez? dit lord Lackington. Moi aussi, je m'éclipse.

Il se levait, mais, rougissante, avec un sourire mystérieux :

— Ne voulez-vous pas rester quelques instans de plus? Vous m'avez promis votre avis sur les dessins de Thérèse.

— Soit!

Et lord Lackington se rassit. L'enfant avait des dispositions artistiques que Mlle Le Breton désirait cultiver. Meredith saisit brusquement son chapeau, son pardessus, et partit, très pressé, en jetant à Julie un singulier regard.

— Thérèse, chérie, va chercher, en haut, dans ma chambre, le livre où sont tes petits dessins.

La fillette, malgré sa claudication, avait des mouvemens d'une légèreté, d'une rapidité étonnantes. En un clin d'œil elle revint, tenant un livre relié en maroquin.

— Léonie! fit très bas Julie.

La petite femme tressaillit, répondit par un signe, roula son tricot, et disparut.

— Porte le livre à Sa Seigneurie, Thérèse, dit Julie.

En parlant, elle revint à la fenêtre et appuya son front contre les vitres. La main qui pendait le long de sa robe tremblait violemment.

— Que dois-je regarder? demanda lord Lackington, prenant le livre et mettant son binocle.

— Va vite, Thérèse, va retrouver ta mère, interrompit Julie, de la fenêtre.

Lord Lackington, cependant, ajustait son binocle et ouvrait le livre. Deux ou trois feuillets détachés s'envolèrent, les dessins de

Thérèse. Soudain un cri! Julie s'était retournée, les lèvres entr'ouvertes. Lord Lackington marchait vers elle.

— Dites-moi ce que cela signifie, demanda-t-il avec autorité. Comment avez-vous eu ce livre?

C'était un roman de George Sand; et du doigt il désignait les mots écrits sur le premier feuillet : Rose Delaney, 1842.

— Il est à moi, dit Julie, les yeux baissés.

— Mais comment... au nom du ciel!... comment l'avez-vous eu?

— Ma mère me l'a légué avec le peu qu'elle possédait.

Un silence. Lord Lackington se rapprocha.

— Qui était votre mère? fit-il, la voix rauque.

Il put à peine comprendre la réponse. Julie se tenait devant lui comme une coupable, sa belle tête humblement courbée. Lord Lackington lâcha le livre, il était bouleversé.

— L'enfant de Rose! La fille de Rose! — Et, la main posée sur son bras : — Laissez-moi vous regarder.

Julie leva vers lui ses beaux yeux, tout en lui présentant, sans parler, une miniature qu'elle cachait dans le creux de sa main. C'était une des miniatures du triptyque à serrure secrète.

Lord Lackington la prit, ses regards comparèrent la figure peinte sur ivoire et la figure vivante. Puis, avec une exclamation douloureuse, il se couvrit la figure de ses mains et retomba dans le fauteuil d'où il s'était levé.

Julie s'agenouilla auprès de lui : — Je devrais vous demander pardon de n'avoir pas parlé plus tôt, murmura-t-elle.

Il se passa quelque temps avant que lord Lackington relevât la tête. Lorsque enfin ses mains s'écartèrent, elles découvrirent un visage pâle et vieilli.

— Alors, dit-il tout bas, c'est à votre sujet qu'elle m'avait écrit... avant de mourir.

Julie fit un signe affirmatif.

— Quel âge avez-vous?

— Vingt-neuf ans.

— *Elle* en avait trente-deux la dernière fois que je l'ai vue.

Un silence encore. Julie éleva jusqu'à ses lèvres une des mains du vieillard, mais il n'y prit pas garde.

— Vous savez... que je partais pour la revoir,... que je serais arrivé à temps... mais que je suis moi-même tombé dangereusement malade?

Les mots sortaient comme arrachés de force.

— Je sais... Je me rappelle tout.

— A-t-elle parlé de moi?

— Pas souvent. Elle était si concentrée!... Un peu avant de mourir, alors qu'elle semblait à moitié assoupie, je l'entendis qui disait : « Papa... Blanche... » Et elle souriait.

Des larmes, les larmes de la vieillesse, si lentes à venir, montèrent aux yeux de lord Lackington.

— Vous lui ressemblez à certains égards, dit-il brusquement, comme pour couvrir son émotion, mais vous n'êtes pas tout à fait elle...

— Elle a toujours pensé que je vous ressemblais...

Un nuage passa sur les traits de lord Lackington. Julie se releva et s'assit près de lui. Un moment il parut se perdre au milieu des douloureux fantômes qu'évoquait sa mémoire.

— Vous vous êtes assurément étonnée, dit-il enfin, de ma dureté... Vous vous êtes demandé pourquoi pendant dix-sept ans je l'avais repoussée?

— Oui. Vous auriez pu venir nous voir sans qu'on le sût. Ma mère vous aimait bien.

Sa voix était basse et triste. Lord Lackington se leva, joua nerveusement avec un des bibelots posés sur la cheminée et, revenant vers Julie :

— Elle avait attiré le déshonneur sur nous, et les femmes de notre famille ont toujours été sans reproche, dit-il de la même voix étouffée. Mais j'aurais pu lui pardonner... en secret. L'obstacle fut votre père. J'étais alors... je suis toujours... vous m'avez vu aujourd'hui avec ce jeune Warkworth... querelleur et emporté. C'est ma nature... (Il se redressa avec une raideur obstinée.) Je n'y puis rien... Je commence par me renseigner et je me cramponne ensuite à mes opinions. Dans la discussion, mon caractère prend le dessus. Votre père, lui aussi, était violent. Avec ma permission, il vint me voir une fois... après que votre mère eut quitté son mari... C'était l'époque des agitations chartistes. Il était radical, socialiste. Au cours de notre entretien, quelques mots l'irritèrent; là-dessus il s'emporta, je fis de même; lui, me répondit avec une colère égale à la mienne. Des insultes furent échangées, de ces choses impossibles à oublier. Nous nous séparâmes ennemis pour la vie. Jamais depuis je n'ai voulu courir le risque de le revoir. Votre mère avait pris son parti, épousé ses opinions. Après la mort de votre père, je suppose que, si elle ne

m'écrivit pas, ce fut par fierté. Elle eut une lettre de moi; peut-être n'était-ce pas celle qu'il aurait fallu. Elle ne répondit rien... jusqu'à l'heure où elle se sentit mourir... Voilà l'explication de ce qui vous paraît étrange sans doute.

Il s'adressait à Julie presque en suppliant; une rougeur foncée avait succédé à la pâleur de sa première émotion, comme si, en présence de ces réalités suprêmes, l'amour, la mort, la douleur, sa vieille querelle sur une question politique lui eût semblé rétrospectivement misérable.

— Non, dit tristement Julie, pas si étrange. Je comprenais mon père, mon cher père, ajouta-t-elle avec une tendresse réfléchie.

Lord Lackington se tut. Enfin il reprit, en lui jetant un regard pénétrant : — Vous avez passé trois ans à Londres. Vous auriez dû me tout dire beaucoup plus tôt.

— Lady Henry s'y opposait.

— Lady Henry a eu tort, répliqua-t-il en appuyant sur ces mots. — Puis, d'un accent jaloux, avec un peu de son irritabilité naturelle : — Qui donc encore est dans le secret?

— Quatre personnes au plus, et d'abord la duchesse. Je n'ai pu m'empêcher de lui dire... j'étais si malheureuse, chez lady Henry!

— Vous auriez dû vous adresser à moi... C'était mon droit.

Elle baissa la tête : — Mais vous m'aviez imposé comme condition de ne jamais vous importuner.

Il ne trouva pas de réponse. Pour la seconde fois, il s'appuya contre la cheminée, en se détournant jusqu'à ce que tous les deux, par une impulsion simultanée, eussent fait un mouvement l'un vers l'autre. Elle s'était rapprochée, il la prit dans ses bras. Son instinct persistant de la beauté constatait le charme grave et poétique de ce visage adouci par l'émotion. Avec un orgueil singulier, une sensation de mystère, il reconnut sa fille et sa race.

— Pour l'enfant de ma Rose! dit-il doucement.

Et il la baisa au front

Elle éclata en sanglots, la tête appuyée sur son épaule.

XV

Après la longue conversation avec lord Lackington qui suivit l'émouvant aveu de son identité, Julie passa une soirée pénible, agitée, puis une nuit qui ne le fut pas moins. Son cœur

était-il oppressé d'avoir remué les chagrins d'autrefois? Le destin de ses parens revenait-il la poursuivre comme un cauchemar?

A peine lord Lackington l'eut-il quittée, qu'elle se jeta dans un fauteuil et, immobile, les yeux pleins de larmes qu'y avait amenées le souvenir de sa mère, s'abandonna à une méditation lugubre, désespérée, dont la visite de Warkworth, cette après-midi, était en vérité le seul sujet.

Pourquoi l'avoir si mal reçu? Elle était allée trop loin, beaucoup trop loin. C'est qu'elle n'avait pu endurer... elle ne savait au juste pourquoi... cet air d'assurance joyeuse, cette certitude d'être le bienvenu. Non! elle lui prouverait qu'elle n'était pas sa chose... à prendre ou à laisser suivant sa fantaisie. L'insouciante bonne humeur de ces yeux bleus était vraiment intolérable après les journées qu'elle venait de traverser. Lui, apparemment, à en juger par les lettres écrites de l'île de Wight, ne soupçonnait aucune crise. Cependant il avait dû voir, à l'air de la duchesse en lui disant adieu l'autre soir, que quelque chose allait mal. Il avait bien dû comprendre que miss Lawrence était l'amie intime des Moffatt. Ou bien était-il assez fou pour supposer que ses quasi-fiançailles avec cette héritière demeuraient encore à l'état de secret; qu'il pouvait continuer à les dissimuler au monde,... à les nier devant Julie?

Celle-ci était encore toute meurtrie de sa résistance contre la duchesse, ce lamentable soir.

— Julie... Je n'y puis rien... je sais que c'est impertinent... mais, chère Julie! Écoutez! Quel droit cet homme a-t-il de vous poursuivre ainsi quand... Il vous poursuit de son amour, c'est positif! Bertie a reçu ce matin une fort désagréable lettre de lady Henry. Vous vous y attendiez bien,... et elle écrira certainement sur le même ton à autant de gens qu'elle pourra. Cela ne ferait rien du tout si... Mais, vous venez de remuer ciel et terre pour lui... et la manière dont il vous traite...

Elle rougit si fort que Julie se demanda si par hasard elle avait vu quelque chose du baiser appuyé sur la main qui s'abandonnait.

— Oh! Julie, cet homme est un misérable... je vous assure! Qu'il soit amoureux de vous, c'est bien naturel! Mais tout le temps, — Emily Lawrence m'a conté l'histoire, — il écrit régulièrement à cette petite fille; elle et sa mère, malgré les tuteurs, regardent l'engagement comme formel... signé et scellé;... tous

ses amis savent qu'il est résolu à l'épouser, pour son argent! Trouvez, si vous voulez, que je me mêle odieusement de vos affaires, Julie, mais je vous jure que je plongerais un couteau dans le cœur de cet homme avec plaisir!

Et ni les yeux irrités de la prétendue victime, ni les railleries échappées de ses lèvres tremblantes, n'avaient le moins du monde calmé le tumulte de l'affection dans le cœur de la duchesse. On s'était joué de sa Julie, on l'avait traitée légèrement; si elle était assez aveugle, assez infatuée de cet homme, pour ne pas s'en apercevoir, son amie la forcerait bien à comprendre ce que d'autres pensaient d'une telle conduite!

Bon gré, mal gré, Julie fut contrainte à discuter, à se défendre, bien plus, à faire des promesses. Pâle, raidie, et néanmoins déterminée à tourner la chose en plaisanterie, elle avait accordé à la duchesse la vague assurance qu'elle observerait à l'avenir vis-à-vis de Warkworth une attitude plus réservée.

— Il est mon ami et, quoi qu'on puisse dire, il restera mon ami, avait-elle déclaré avec un entêtement souriant qui voilait quelque chose que la duchesse eut peur de deviner. Mais, si je puis vous faire plaisir, Evelyne... Vous savez que je ne demande pas mieux.

Elle n'avait pas promis de renoncer à sa société, elle n'avait jamais eu l'intention de le bannir de chez elle. En réalité, plutôt que de prendre cet engagement, elle aurait sacrifié sa maison, ses amis, toutes ses perspectives d'avenir d'un seul coup.

Tant que dura l'absence de Warkworth, Julie sentit passer sur elle, semblables à des vagues successives, toute sorte de sentimens, bien qu'elle ne parût occupée qu'à s'installer dans l'originale petite demeure de lady Mary. Elle épousseta, rangea, sans cesser d'être possédée par l'intense désir de recevoir sa première lettre. A coup sûr, il s'y dévoilerait, il y trahirait de l'anxiété, de la crainte, un peu de cette lutte qui devait se livrer chez lui entre l'intérêt et l'amour.

Point du tout. Cette première lettre de Warkworth le montra parfaitement sûr de la femme à laquelle il écrivait, sûr d'être bien accueilli et non moins satisfait de la position qu'il avait prise. Chaque phrase reflétait une heureuse certitude. C'était, ou il s'en fallait de peu, la lettre d'un amant qui en a fini avec la période du doute. Elle eut pour effet de soulever dans l'âme de Julie une tempête violente. Le contraste entre la pose

qu'affectait Warkworth et la réalité qu'elle déguisait la jeta dans une angoisse de jalousie, moins contre lui que contre cette petite fille inconnue qui, sans effort, sans mérite, par la seule vertu de sa fortune et de sa naissance, attendait, avec une arrogante tranquillité, que l'objet de ses désirs vînt à elle.

Quant au reste de l'histoire racontée par miss Lawrence, — que Warkworth s'était « mal conduit; » qu'il avait compromis cette jolie enfant par des imprudences déclarées « inadmissibles » et de « mauvais ton; » que les tuteurs étaient intervenus, furieux, et que l'officier avait dû prendre l'engagement, fréquemment rompu, grâce à la connivence maternelle, de ne pas revoir la jeune fille, de ne pas lui écrire jusqu'à sa majorité, c'est-à-dire pendant deux années encore; — qu'importaient toutes ces choses à Julie? Avait-elle jamais supposé qu'en tout ce qui touchait sa fortune, sa carrière, Warkworth fût influencé par autre chose que les motifs mondains habituels? Elle le connaissait bien, ni saint, ni ascète. Ces détails, ou ces accusations ne la concernaient pas, à proprement parler. Elle avait deviné et pénétré depuis longtemps ce caractère dans sa fragilité et son égoïsme bien humains. Elle l'aimait passionnément en dépit de tout cela, peut-être même à cause de cela.

Le fait d'épouser ou plutôt de courtiser une jeune fille pour de l'argent n'excitait en Julie aucune répulsion. A sa manière, elle était très romanesque, mais, grâce à la conception sociale du mariage et surtout de la dot telle qu'elle existe en France ou en Belgique, les pays où s'était passée sa première jeunesse, elle ne songeait pas un instant à blâmer Warkworth de mettre la fortune en première ligne dans ses projets matrimoniaux. Tout l'hiver, Julie avait espéré pouvoir décider Warkworth à l'épouser. Pauvre, il lui fallait sans doute une femme riche; mais ses propres succès dans le monde, l'empire qu'elle exerçait sur tant de personnages importans, valaient bien un capital. Ne le reconnaîtrait-il pas?

Eh bien! sa confiance était folle. Warkworth l'avait trompée Voilà ce que lui reprochait Julie, et non d'avoir cherché l'argent. Il lui avait menti pour l'illusionner. Il continuait à lui mentir. Sa lettre laissait entendre qu'il l'aimait... C'était possible; mais plus clairement encore Julie lisait, entre les lignes, qu'il persistait à conquérir Aileen Moffatt et sa fortune. Tout ce qu'il comptait offrir à l'amie de son cœur, c'était un genre de relations

104462

plus ou moins ambiguës, pendant deux ans peut-être, jusqu'à ce que ses fiançailles avec une autre pussent être rendues publiques. Une colère muette, amère, monta en elle. Elle se rappela comment il avait esquivé ses premières questions et arriva vite à être du même avis, à peu près, que la duchesse. Elle avait été jouée, traitée comme un enfant; de sorte qu'à la première lettre elle ne répondit pas; quand la seconde arriva, elle s'interdit de l'ouvrir. Mais le soir, en se couchant, elle la transporta sur la table près de son lit et, dès l'aurore, ses doigts l'attirèrent en tremblant sous l'oreiller. Avant qu'il ne fît grand jour, elle l'avait lue et relue, elle l'avait littéralement baignée de ses larmes. Sa colère persista cependant. Quand Warkworth franchit le seuil de sa nouvelle demeure, cette colère enflammée trouva une soudaine expression. Elle lui ferait bien voir qu'elle avait des amis,... des amis puissans,... surtout elle lui ferait bien voir qu'elle avait... Delafield !

A présent, c'était fini ! Elle avait repoussé l'homme qu'elle aimait. Il allait rompre avec elle, heureux peut-être de retourner sain et sauf, sans plus de risques, à son héritière.

Elle demeurait dans l'obscurité, repassant en elle-même le moindre mot, le moindre regard.

Thérèse finit par se glisser dans le salon.

— Mademoiselle, le souper sera bientôt prêt.

Julie se leva, lassée, et la main de la petite fille saisit la sienne.

— J'aime tant ce vieux monsieur, dit Thérèse, je l'aime tant !

Julie tressaillit ; ses pensées avaient erré bien loin de lord Lackington. Elle se le reprocha. Durant leur entrevue, il avait montré une grande douceur de sentimens, une tendresse délicate, pleine de remords, qu'on ne se fût guère attendu à rencontrer chez un homme si fantasque et si despote. La secousse de leur conversation avait creusé plus profondément les rides de son visage. En ouvrant la porte pour le laisser partir dans la nuit, Julie avait aspiré à le suivre, à consoler sa solitude.

Son fils William, le célibataire, vivait près de lui par intervalles ; mais lady Blanche venait rarement en ville. Lord Lackington habitait seul, la plupart du temps, le bel hôtel de St-James-Square dont elle avait tant entendu parler à sa mère.

Elle lui plaisait... dès le début, elle avait su lui plaire. Quoi

de plus naturel qu'elle vînt soigner et réjouir sa vieillesse?... Quoi de plus naturel, et de plus impossible? Il n'était pas homme à braver les difficultés et les ennuis inséparables de l'installation inattendue d'une petite-fille illégitime dans son intérieur. Et, s'il l'avait voulu, l'indépendance toute neuve de Julie eût reculé devant une telle résolution. Mais elle s'était sentie attirée vers lui, la voix du sang avait parlé à son cœur.

Non,... pour elle, n'étaient faits ni l'amour ni la famille. En entrant dans la petite chambre nue, au-dessus du vestibule, qu'elle avait commencé à remplir de livres, de papiers, de tout l'attirail du métier littéraire, elle s'enjoignit de se contenter de ce qui était aisément, sûrement à sa portée. Ne possédait-elle pas au moins quelques petits talens de société? A elle de lutter avec lady Henry, et de prouver qu'après tout, ce que les Français appellent un « salon » peut être acclimaté sur le sol anglais. Elle avait l'instinct, l'aptitude littéraire, et il lui fallait gagner sa vie. Elle regarda son article à moitié achevé et, dans un élan du cœur vers ses livres, leur demanda de la sauver.

Ce soir-là, Thérèse, qui l'adorait, ne cessa de la surveiller à la dérobée avec une vigilante tendresse. Son idole était bien triste et bien défaite. Mais l'enfant ne fit aucune question. Elle ne pouvait rien, sauf de tourner avec des prévenances câlines autour de Mademoiselle jusqu'au coucher de celle-ci, et ensuite de rester éveillée, l'oreille tendue au moindre bruit, son dévouement muet et timide jouissant de l'idée que Julie dormait enfin.

Qu'elle eût ou non dormi, Julie se leva de bonne heure le lendemain. Avant l'arrivée du courrier, elle était tout habillée et prête à descendre pour le café du matin que, selon la vieille mode de Bruges, elle prenait dans la cuisine en compagnie de Léonie Bornier et de la petite. Lady Henry jugeait mal Julie en la croyant sensible aux délices d'une vie molle et raffinée. Après des années de luxe, elle s'était reprise tout de suite à la parcimonieuse économie d'un ménage flamand, et cela sans effort, même avec entrain. Le matin, elle aidait à faire la besogne. Ses doigts agiles lavaient, frottaient, époussetaient; en moins d'une semaine, elle connut chacun des objets de verre ou de porcelaine qui remplissaient les armoires bien garnies de feu lady Mary Leicester. Avec le secours unique de Thérèse, elle tenait les deux pièces de réception dans un ordre irréprochable. Elle,

qui s'était créé des instrumens dociles dans la nombreuse domesticité de lady Henry, dédaignait maintenant de se faire servir au delà du strict nécessaire. Une femme de peine venait le matin pour les gros ouvrages, voilà tout. La petite Mme Bornier, au nez plat, à la bouche silencieuse, rapportait du marché ce qu'il fallait pour la vie journalière. Elle déblatérait contre les habitudes anglaises, contre la qualité des provisions, les prix des fournisseurs, de vrais brigands, mais Julie s'apercevait néanmoins qu'elle triomphait de ceux-ci avec un succès napoléonien. Elle achetait comme achètent les pauvres en France, autant qu'il était possible dans ce riche quartier de Londres. Julie constata très vite que leur dépense serait incroyablement modique. Dès lors, elle se sentit plus que jamais maîtresse de sa destinée. Très aisément, par son seul travail, elle subsisterait et ne devrait rien à personne. Au bout de six mois, si elle n'était pas en mesure de payer au duc un loyer suffisant pour la maison, prêtée jusque-là, elle irait ailleurs.

Ce matin-là, Thérèse courut à elle dans le vestibule avec des lettres. Julie les regarda et remonta aussitôt dans sa chambre. Elle avait attendu impatiemment une de ces lettres, et, pour l'ouvrir, il lui fallait rassembler son courage.

Warkworth commençait sans préambule :

« Vous ne vous étonnerez pas si je vous demande sur-le-champ quelle explication vous pouvez donner à votre conduite de tout à l'heure. Je ne cesse de repasser en moi-même les moindres incidens de ma visite et je continue à n'y rien comprendre. Il m'a semblé que vous effaciez d'un geste nos six mois d'amitié, que je retombais pour vous au rang des simples connaissances. Non, je ne me trompe pas ! Vous avez voulu faire entendre à moi et aux autres... quoi ?... que je ne mérite plus vos bontés, que vous rompez tout à fait avec l'homme à qui vous les aviez prodiguées.

« Mon amie, qu'ai-je fait ? En quoi ai-je péché ? Cette dame aigre-douce, qui m'a posé tant de questions sur ce qui ne la regardait pas, vous aurait-elle indisposée par des commérages ? Qu'est-ce que des incidens réels ou faux, censés survenus aux Indes, ont à faire avec une amitié solidement fondée, toujours grandissante, et devenue si précieuse, n'est-ce pas, à nous deux ? Je ne suis point un modèle, Dieu le sait, bien loin de là ! Il y a dans ma vie beaucoup de choses dont j'ai honte. Et rappelez-

vous, de grâce, que, l'année dernière, je ne vous avais jamais vue. Si nous nous étions connus plus tôt, certaines de ces choses se seraient passées peut-être différemment.

« Mais comment puis-je me défendre, moi qui vous dois tant? Est-ce que cela ne suffit pas à vous faire comprendre combien grand est le pouvoir que vous avez de me blesser et combien faibles sont mes moyens de résistance? Je n'ai point de droits, point d'armes contre vous. Je sais à peine ce que je dis. Il est très tard; j'écris après un dîner que deux ou trois de mes camarades ont donné au club pour me fêter.

« La réunion eût été gaie, mais cette demi-heure chez vous avait tué en moi toute possibilité d'en jouir. On m'a trouvé très maussade convive, et nous n'avons pas prolongé la soirée. Je suis revenu par les rues désertes, souhaitant de tout mon cœur d'être loin de l'Angleterre, en face du désert. Ce n'est pas un bon présage, qu'aujourd'hui où la possession de mes facultés dans toute leur plénitude m'est nécessaire, je me trouve soudain envahi par cette détresse et ce découragement. Vous avez une certaine part de responsabilité désormais dans ma carrière; même en le voulant, vous ne pourriez vous en décharger. Sachez-le donc, vous n'avez pas accru les chances qu'a votre ami de réussir dans une grande tâche.

« Vous voyez comme je me contiens. Je pourrais écrire... ce que je ressens, comme je le ressens, violemment, follement! Mais, de propos délibéré, nous avons donné à nos relations une certaine note et une certaine mesure; je m'efforce de garder au moins la mesure, même si la musique et le charme ont cessé. Mais pourquoi, au nom du ciel! cesseraient-ils? Pourquoi vous êtes-vous tournée contre moi? Vous avez écouté des médisans, vous m'avez mis à une épreuve qui n'était pas dans nos conventions, puis jugé, condamné, tout cela sans m'entendre.

« Pour le moment, je renonce à vous voir quand vous aurez du monde. Vous m'aviez mis vis-à-vis de vous sur un pied que je maintiendrai; même par votre ordre, je n'en accepterais pas d'autre. Mais... à moins que les lauriers ne soient coupés et les oiseaux envolés pour jamais... laissez-moi venir quand vous serez seule! Alors vous m'accuserez tant que vous voudrez. Je suis une créature terrestre qui, avant de vous connaître, livrait une lutte des plus terrestres à la vie; je ne suis ni un philosophe, ni un idéaliste, — avec des espérances, — comme Dela-

field. Je ne connais que ce bas monde rude et prosaïque, il est assez bon pour moi, il me suffit pour aimer une amie comme, je le jure devant Dieu, Julie, je vous ai aimée.

« Là! le mot est dit... il faut que vous l'acceptiez, je n'ai pu le retenir,... je suis bien malheureux. Mais...

« Mais je ne veux plus rien écrire. J'attendrai chez moi jusqu'à midi. Vous me devez une réponse prompte... »

Julie posa la lettre. Elle regarda tout autour d'elle avec le sentiment du prisonnier qui s'est cru libre et se retrouve enchaîné de liens nouveaux et plus étroits. Quant à l'ambition, quant à la littérature,... plus haute que leurs voix étouffées, dominait cette voix des sens, cet élan du papillon vers la flamme qui lui paraît une étoile. Et elle était impuissante à résister... Ah! pourquoi n'avait-il pas accepté la rupture, pourquoi ne s'était-il pas éloigné d'elle sur-le-champ, pour toujours? Elle comprenait parfaitement sa lettre, ce qu'il lui offrait et ce qu'il lui refusait. Une liaison dangereusement intime, pendant deux ans! Durant ces deux années, il ne demandait pas mieux que de consacrer à cet attachement romanesque tout le temps que lui laisserait sa correspondance clandestine avec l'héritière. Et après...

Elle reprit la lettre. Ah! mais, elle y sentait vibrer une note nouvelle,.. note dure et forcée, qui éveillait en elle une sorte de joie désespérée. Il lui semblait avoir attendu cela avidement depuis des mois en vain! Elle commençait à lui être nécessaire, il avait souffert... par elle. Jamais elle n'avait encore pu se dire cela! Du plaisir, elle lui en avait causé, mais jamais de la souffrance. Et la souffrance est la pierre de touche et la consécration de... De quoi?... Eh bien! elle allait lui répondre. — Sa réponse fut brève.

« Je regrette beaucoup que vous m'ayez trouvée impolie. J'étais lasse de parler, de déballer, lasse de mon travail littéraire... De mon travail de ménagère aussi, pour tout dire. Je ne suis plus une belle dame et il faut que je me serve moi-même. J'étais en outre énervée par la perspective d'un entretien grave avec lord Lackington, entretien qui a eu lieu dès que nous nous sommes trouvés seuls, lui et moi. C'est très bon à vous de m'avoir écrit, et j'en reste reconnaissante. Pour ce qui est de votre promotion, de votre carrière, vous ne devez rien à personne. Tout est entre vos mains. Je me réjouis de votre bonne

fortune et je vous supplie de ne vous troubler l'esprit d'aucune idée fausse, à mon égard.

« Cette après-midi, à cinq heures, si vous pouvez me pardonner, vous me trouverez chez moi. Dans la matinée, j'irai au British Museum, travailler. »

Elle mit cette lettre à la poste et se livra à ses besognes d'intérieur habituelles, oppressée tout le temps par de terribles réflexions. Très vite, elle avait éprouvé un véritable amour pour ce petit logis qu'elle entretenait de ses mains; une sorte de correspondance muette s'était établie entre lui et elle, comme s'il l'eût acceptée pour maîtresse et qu'elle lui eût de son côté promis des soins délicats et prudens. Elle se disait qu'un an plus tôt elle eût été ravie de cette existence qui s'ouvrait devant elle. Les travaux que Meredith lui donnait à faire l'intéressaient. Son indépendance lui procurait une sensation de plaisir très vif. L'effort et les conquêtes de l'intelligence, son esprit était de ceux qui les aiment, qui les souhaitent... Qu'est-ce qui l'empêchait donc de jouir de tout cela?

Une larme tomba sur la tasse de vieux chine qu'elle essuyait. Elle sentit qu'une sorte d'élément maternel était entré cet hiver-là dans son amour pour Warkworth. Elle l'avait soutenu, elle avait combattu pour lui. A présent, comme une mère, elle ne pouvait arracher l'indigne objet de son cœur, quoique la folie de leur pseudo-amitié et de ses propres espérances lui apparût clairement.

Warkworth vint à cinq heures. Il entra dans la demi-obscurité, un peu pâle, redressant sa tête élégante et ayant dans ses larges yeux bleus ce regard timide et comme frémissant, ce regard trompeur qui lui prêtait, quand il le voulait, une séduction presque enfantine. Julie, debout près de la fenêtre, se retourna, l'aperçut; la tendresse, le remords inondèrent son cœur. Il allait partir... Et si elle ne le revoyait jamais?

Elle frissonna et s'avança vivement vers lui.

Il comprit le sens de ce mouvement, lut sur son visage, et, avec une violence qui lui fit mal, étreignit ses mains, en poussant un long soupir de soulagement.

— Pourquoi... pourquoi m'avoir rendu si malheureux? dit-il à demi-voix.

Dans les veines de Julie, le sang bondit. C'étaient bien là des paroles nouvelles, un accent nouveau.

— Ne nous adressons pas de reproches l'un à l'autre, répondit-elle. Nous avons tant à nous dire. Asseyez-vous.

Ce jour-là, il n'y avait pas de doux printemps dans l'air. Une flamme égayait le foyer; les fenêtres étaient closes, mais le parfum des narcisses envoyés par la duchesse remplissait le salon. Dans cette vieille chambre d'un goût sobre et distingué dont la nudité était dissimulée par beaucoup de livres et beaucoup de fleurs, Julie semblait avoir enfin trouvé le cadre fait pour elle. Vêtue d'une robe noire sévère, ouverte sur un frais gilet blanc, elle avait une grâce de muse, et la couronne que ses magnifiques cheveux noirs formaient à son beau front intelligent n'avait jamais été plus rayonnante. Ses mains fines maniaient les fines tasses à thé de la cousine Mary Leicester, et chaque mouvement prenait aux yeux de Warkworth un charme auquel il n'avait jamais été sensible à ce point.

— Faut-il vraiment ne plus parler d'hier? dit-il, en la regardant, très nerveux.

La rougeur, le geste de Julie supplièrent.

— Savez-vous quelle épreuve m'attendait ce jour-là, quand vous êtes entré? demanda-t-elle doucement.

— Non, je ne devine pas. Ah! vous m'avez écrit quelque chose sur lord Lackington?...

Elle hésita. Alors, rougissant davantage : — Vous ignorez mon histoire. Vous supposez, n'est-ce pas, que je suis Belge, avec des origines anglaises, et que lady Henry m'a rencontrée par hasard? N'est-ce pas l'idée que vous vous faites de moi?

Warkworth repoussa sa tasse : — Je croyais...

Il s'arrêta, embarrassé, mais, ses yeux, fixés sur elle, exprimèrent une attente pleine d'étonnement curieux.

— Ma mère... — Julie regardait la flamme et sa voix s'étranglait un peu. — Ma mère était la fille de lord Lackington.

— La fille de lord Lackington! répéta Warkworth. — Un flot d'idées, de suppositions, jaillissait dans son cerveau. Il pensait à lady Blanche, à des histoires entendues aux Indes. Saisissant tout à coup la situation : — Était-ce donc lady Rose Delaney?

Julie fit un signe affirmatif.

— Mon père était Marriott Dalrymple. Vous avez entendu parler de lui. Je devrais porter son nom,... mais mon père et ma mère ne purent se marier,... à cause du colonel Delaney.

Elle détournait toujours la tête. Et tous les détails de ce

scandale célèbre revenaient à Warkworth. Julie, son histoire, ses rapports avec les autres, avec lui-même, commençaient à lui apparaître sous le jour le plus stupéfiant. Ainsi,... tandis qu'on la croyait une humble étrangère, elle appartenait, au contraire au meilleur sang anglais! La société où il l'avait rencontrée était peuplée de ses alliés. Sans doute la duchesse savait... Et Montresor... Il était pris dans un inextricable filet de pensées embarrassantes, déconcertantes, ayant peut-être pour conclusion que celle dont la fine silhouette était là, devant lui, immobile et passive, lui apparaissait plus désirable que jamais! Le mystère environnant augmentait son prestige, et il se doutait vaguement qu'il n'avait pas été seul à le subir.

— Comment avez-vous pu supporter cet esclavage de Bruton Street? demanda-t-il enfin très bas. — Lady Henry savait?...

— Oh! oui.

— Et la duchesse?

— Oui. Elle est parente de ma mère.

La pensée de Warkworth revint aux Moffatt. Le visage du jeune officier s'empourpra lentement. Il se trouvait tout de bon mêlé à un extraordinaire imbroglio.

— Comment lord Lackington a-t-il pris la chose? demanda-t-il après un silence.

— Avec beaucoup d'émotion, cela va sans dire; mais rien ne doit être changé entre nous. Il désire me faire une pension et, s'il insiste, je ne pourrai, je suppose, l'offenser en refusant. Mais, pour le moment, je refuse. C'est plus amusant de gagner sa vie! — Elle darda sur Warkworth le vif rayon de ses yeux noirs. — D'ailleurs, si lord Lackington me donne de l'argent, il voudra aussi me donner des conseils, et je préfère n'en prendre que de moi-même.

Warkworth se taisait. Soudain il s'arma d'une grande résolution : — Je tiens à vous parler, dit-il, posant sa main sur celle de Julie.

Elle tressaillit.

— Je ne veux plus avoir de secrets pour vous, continua-t-il, la respiration haletante; je vous ai menti un jour, parce que j'ai cru de mon devoir de mentir. Une autre personne était en jeu. Mais, aujourd'hui, je ne le puis plus, Julie!... Vous me permettrez de vous appeler Julie, n'est-ce pas? Ce nom est déjà... — Il hésita, mais l'aveu lui échappa. — Il est déjà comme une part de ma,

vie... Julie, je vous le confesse, il existe une sorte d'entente entre votre petite cousine Aileen et moi; à Simla, elle m'attirait singulièrement. J'ai perdu la tête, un jour, dans les bois, pendant une promenade où elle avait paru me distinguer, elle à qui nous faisions tous la cour. Je me déclarai, et elle m'accepta. Je n'avais peut-être pas le droit d'agir ainsi; elle devait, avant de s'engager, avoir le temps de mieux connaître le monde. En tout cas, cela fit grand bruit. Ses tuteurs prétendirent que je m'étais conduit indignement. Ils ne pouvaient savoir toutes les circonstances et je n'allais pas les leur conter. Enfin je promis de m'éloigner pendant deux ans.

Il s'arrêta, scrutant avec anxiété le visage de Julie, qui lui parut très froid dans sa grande pâleur. Mais elle se leva rapidement et, le regardant de haut, dit d'une voix ferme :

— Rien de tout cela n'est nouveau pour moi. Avez-vous cru que je ne savais pas?

Se dirigeant vers la table à thé, elle se remit tranquillement à remplir la théière. Ses paroles, son geste, stupéfièrent Warkworth. Lui aussi se leva et la suivit.

— Comment avez-vous deviné d'abord? demanda-t-il.

— Certains propos sont venus jusqu'à moi; c'est ce qui se produit généralement.

— Avez-vous pensé beaucoup de mal de moi?

— Pourquoi? J'ai compris qu'Aileen était fort jolie et...

— Et qu'elle aurait une grosse fortune. Vous avez compris cela? dit-il, essayant de parler légèrement.

— Le fait est assez connu, il me semble.

Il resta silencieux un instant, puis, tout à coup, se pencha sur elle.

— Julie, dit-il d'un accent qui l'ébranla tout entière, au nom du ciel! ne me rejetez pas. Ne m'ôtez pas notre amitié. Je serai bientôt parti. Nos vies suivront des directions différentes. C'était décidé, hélas! avant notre première rencontre. Je suis lié d'honneur, je ne puis me dégager. Mais ces derniers mois ont été heureux, n'est-ce pas? Il nous reste juste trois semaines. Aujourd'hui, le sentiment le plus fort de mon cœur est...

Il s'arrêta, vit qu'elle regardait à travers les vitres les arbres du jardin et que, malgré l'immobilité de toute sa personne, ses lèvres tremblaient.

— Que vous dirai-je? reprit-il très ému. Il me semble que

notre situation est unique, que nous sommes seuls au monde. Et nous avons trois semaines devant nous. Donnez-les-moi! Ne jouons plus aux malentendus. Et, quand je partirai, nous pourrons nous dire l'un à l'autre : « Cela valait la peine de souffrir. Quand bien même nous vivrions cent ans, nous ne connaîtrons pas de meilleurs jours. »

Elle tourna vers lui son visage frémissant, étonné, humide de larmes. Jamais elle ne l'avait trouvé si séduisant. En vain une voix secrète murmurait à son oreille : « Cette jeune fille à laquelle il se dit lié d'honneur possède un demi-million de livres. Il est résolu à s'emparer à la fois de son argent et de mon cœur. » Une autre voix intérieure, tragiquement généreuse, étouffait la première, et avec justice, en ce moment du moins. Car, debout devant elle, haletant, impérieux dans sa joie, dans son exaltation, Warkworth sentait comme un irrésistible courant de sincérité parcourir toutes les veines de son être.

Julie le regardait, silencieuse, avec une ardeur sombre qui marquait déjà dans leurs rapports réciproques un changement dont les conséquences pouvaient être imprévues. Elle s'appuya, défaillante, au dossier de son fauteuil et lui tendit les deux mains. Un cri de joie se mêla au baiser tendre qu'il y mit.

— A présent, tous vos soucis, tous vos chagrins sont à moi, jusqu'à ce que la destinée nous appelle. Et je ne vous cacherai plus rien; j'ai mille choses à vous confier, mille choses pour lesquelles il me faut vous bénir et vous consulter. Je n'aurai plus une pensée sans vous la dire, bonne, mauvaise ou insignifiante, s'il vous plaît de retourner le sac. Voulez-vous que je commence par vous raconter mon histoire d'hier matin, l'accueil qu'on m'a fait au Club, ma visite aux bêtes féroces avec mes petites nièces? — Il se mit à rire, puis, redevenant grave : — Non, votre histoire d'abord! Vous me la devez. Dites-moi tout ce qui vous touche,... votre passé, vos peines, vos projets, tout!...

Assis à ses côtés, il se penchait ardemment vers elle. Avec un faible sourire, les mains toujours dans les siennes, elle obéit; il lui fut difficile de commencer, puis difficile de contenir le flot de ses souvenirs. La nuit était tombée depuis longtemps quand Mme Bornier, venant allumer la lampe et refaire le feu, interrompit un entretien intime et troublant où leurs deux natures s'étaient révélées l'une à l'autre jusqu'au fond.

Cependant l'effet de cette mémorable soirée sur Julie Le

Breton fut tout l'opposé de ce qu'on aurait pu en attendre. Quand Warkworth l'eut quittée, elle remonta dans sa chambre et demeura longtemps près de la fenêtre à regarder les massifs noirs du parc voisin avec, au delà, quelques lumières lointaines. Éteints les vagues espoirs bienheureux dont elle s'était bercée durant ces derniers mois de lutte et d'intrigues! Warkworth épouserait Aileen Moffatt et mettrait la fortune de celle-ci au service de son ambition. Après quelques semaines de périlleuse intimité, de périlleuses émotions, elle et lui deviendraient étrangers l'un à l'autre. Il serait accaparé par sa carrière et son riche mariage. Elle demeurerait seule à vivre sa vie.

Une terreur soudaine de sa propre faiblesse l'envahit. Non, elle ne pourrait demeurer seule. Il fallait placer une barrière entre elle et cette menace d'un complet naufrage qu'elle voyait parfois luire comme un éclair à travers la nuit. « Je n'ai pas de préjugés, » avait-elle dit à sir Wilfrid. A de certains momens, en effet, elle s'enorgueillissait, farouche, de cet esprit de bravade, de défi aux lois sociales, qui semblait en elle un héritage. Mais ce soir elle en avait peur... Eh bien! s'il fallait renoncer à l'amour... il lui restait du moins la puissance, l'ambition satisfaite. Elle envisagea rapidement l'avenir,... l'avenir qui suivrait ces trois semaines, une fois achevées. Qu'en ferait-elle? Elle savait bien qu'elle n'était pas femme à porter avec résignation dans une vie obscure le deuil de ses regrets.

Jacob Delafield?... Après tout, était-ce tellement impossible?

Pendant quelques minutes elle s'efforça de se représenter de sang-froid ce que serait un mariage avec lui. Puis soudain sa volonté défaillit, et elle pleura longuement, avec des cris et des sanglots inarticulés, où passaient par intervalles des réminiscences de ses prières d'autrefois au couvent, des appels, à demi consciens, à demi instinctifs, vers un Dieu en qui elle ne croyait qu'à demi.

XVI

Delafield se dirigeait, à travers le parc, vers la porte Victoria. Un bel attelage de chevaux rouans stoppa soudain près de lui, et de la voiture une petite main lui fit signe.

— Jacob, de quel côté allez-vous? Je puis vous y jeter.

Delafield souleva son chapeau.

— Bien obligé, mais j'ai besoin d'exercice.

— Montez, il le faut... j'ai à vous parler.

Jacob monta à contre-cœur et la voiture roula.

— J'ai un tas de choses à vous dire, commença la duchesse en français pour n'être pas comprise du cocher et du valet de pied. Jacob! je suis très malheureuse... au sujet de Julie.

Delafield fronça le sourcil : — Pourquoi? Ne feriez-vous pas mieux de la laisser tranquille?

— Oh! je sais que vous me trouvez bavarde comme une pie, ça m'est égal. Il faut que vous me laissiez vous donner de ses nouvelles. Ce n'est pas de l'indiscrétion... Vous et moi, nous sommes ses meilleurs amis. Oh! Bertie est devenu si désagréable à cause d'elle! Jacob, il faut m'aider et me conseiller un peu! Écoutez! — Et elle versa dans son oreille, malgré sa répugnance, toute l'histoire que lui avait confiée quinze jours auparavant miss Lawrence. — Vous me direz que nous soupçonnions tout cela depuis longtemps. Mais, voyez-vous, nous n'en étions pas sûrs! Ce pouvait être une simple supposition. Et d'ailleurs, — elle baissa la voix au point qu'il l'entendait à peine, — cet affreux homme n'avait pas... compromis à ce point notre Julie... Enfin! grâce à tout cela, Jacob, je suis atrocement tourmentée.

— Ne le soyez pas! repartit sèchement Delafield.

— Quel misérable! continua la duchesse sans l'entendre. On dit que cette pauvre petite Moffatt en mourra si les tuteurs ne cèdent pas sur le délai de deux ans.

— Quels deux ans?

— Les deux ans qu'elle doit attendre jusqu'à sa majorité. Oh! Jacob, vous savez bien! s'écria la duchesse impatientée. Je vous l'ai dit cent fois.

— Les affaires de miss Moffatt ne m'intéressent pas du tout.

— Mais vous devriez vous y intéresser, puisqu'elles touchent Julie! Ne pouvez-vous imaginer tout ce qu'on dit? Lady Henry a mis en circulation le bruit que, si Julie a corrompu ses domestiques pour recevoir comme à l'ordinaire ce fameux mercredi, elle l'a fait uniquement afin de voir Warkworth, avec qui elle flirtait impudemment depuis des mois. Et voici qu'à présent tout le monde prétend savoir quelque chose de ses fiançailles avec Aileen Moffatt. Vous pensez bien que cela ne dispose personne en faveur de notre pauvre Julie. L'autre soir, à Chatton House, j'étais furieuse. J'avais forcé Julie à venir; je voulais qu'elle se

montrât, qu'elle entretînt ses relations. Eh bien! cette soirée a été un vrai supplice. Une ou deux vieilles horreurs qui lui étaient jadis trop reconnaissantes de les faire inviter par lady Henry ont pris des airs avec elle, et se sont montrées d'une insolence...! Même des personnes aimables d'ordinaire semblaient changées... J'ai vu que Julie en souffrait.

— Rien de tout cela ne lui nuira sérieusement, répliqua Jacob dédaigneux.

— Mon Dieu!... je sais bien que ceux qui l'aiment tout de bon ne l'abandonneront pas, quoi qu'il arrive, mais, Jacob... Si seulement il n'y avait pas tant de vrai dans ce qu'on dit! Elle-même...

— Je vous en prie, Evelyne, interrompit Delafield, ne me répétez rien de ce qu'elle peut vous avoir confié.

La duchesse rougit et reprit fièrement : — Je n'aurais pas trahi de confidence. Et je consulterai quelqu'un qui s'intéresse à elle tout de bon. Aujourd'hui, le docteur Meredith a déjeuné avec moi et nous avons un peu causé. Lui aussi est inquiet... et malheureux! Le capitaine Warkworth est toujours chez Julie... toujours! Moi-même, il m'a été presque impossible de la voir ces derniers temps. Dimanche, ils ont emmené la petite boiteuse et ont passé toute la journée à la campagne.

— Eh bien! qu'y a-t-il de mal à cela? s'écria Jacob.

— Je n'ai pas dit qu'il y eût du mal, fit la duchesse, le regardant, moitié irritée, moitié perplexe. Sauf que cela ne lui ressemble pas. Elle avait promis de recevoir cette après-midi-là de vieux amis; ils sont venus, et elle était partie sans laisser un mot d'excuse : Julie, la politesse même, qui sait si bien tourner des amours de billets; Julie, qui déteste déranger ou désappointer qui que ce soit. Cette fois, rien! Et puis, elle a l'air si malade... les yeux fixes... comme une personne sous l'influence d'un rêve qu'elle ne peut secouer. J'en suis absolument désolée... Et je déteste... je déteste cet homme qui est tout le temps... mais c'est affreux!... fiancé à la propre cousine de Julie!

La petite duchesse, n'osant élever la voix, arracha avec colère les violettes de son corsage pour les jeter par la portière. Revenant ensuite à Delafield :

— Du reste, vous ne vous souciez pas de tout cela pour deux sous, et il est inutile que je vous en parle!

Sa raillerie tomba dans le vide. Jacob Delafield tourna vers elle un visage calme.

— Vous oubliez, ma chère Evelyne, que Warkworth part pour le centre de l'Afrique, dans quinze jours.

— Je voudrais que ce fût dans quinze minutes! fit la duchesse exaspérée.

Delafield ne répondit pas d'abord. Il paraissait étudier l'effet d'une flèche de soleil pâle, qui venait de traverser plusieurs couches de nuages gris pour danser sur la Serpentine.

— Nous ne pouvons rien, Evelyne, dit-il enfin avec plus de sympathie qu'il n'en avait montré jusque-là, et nous n'avons aucun droit de parler de nos inquiétudes, d'en *parler*, entendez-moi bien. C'est,... c'est déloyal... Pardon,... je sais que vous ne bavardez pas. Mais je suis furieux quand je songe que d'autres ne s'en font aucun scrupule.

Sa brusquerie déconcerta la petite duchesse. Elle se ressaisit vite cependant et dit, sur un ton de sarcasme que tempérait le tremblement de ses lèvres : — Votre fureur n'empêchera pas les méchans de parler, monsieur Jacob! Je croyais que peut-être... votre amitié trouverait un moyen de les faire taire,... d'influencer Julie, ajouta-t-elle en hésitant.

— Mon amitié, comme vous l'appelez, ne sert à rien. Warkworth une fois parti, si vous et quelques autres faites de votre mieux pour protéger Mlle Le Breton, les calomnies s'éteindront d'elles-mêmes. Agissez comme si vous n'aviez jamais entendu le nom de cet homme, ouvrez de grands yeux si l'on vous en parle.. Voyons! Vous avez mille moyens à votre service! Mais, au contraire, l'étincelle peut devenir un incendie quand de prétendus amis ne cessent de souffler dessus.

La duchesse ne subit pas patiemment cette réprimande imméritée : — Vous êtes brutal et méchant, Jacob, dit-elle les larmes aux yeux.

— Non, Evelyne, vous ne comprenez pas... Je maintiens que nous ne devrions pas parler de cela davantage, même entre nous deux! Il y a une chose cependant que je tiendrais beaucoup à savoir sur Mlle Le Breton...

La duchesse fit une petite grimace.

— Fort bien, mais, après la réprimande que vous venez de m'administrer, je préfère ne plus parler de Julie.

— Si fait, encore un mot! Je ne rétracte pour cela rien de ce que j'ai dit... Soyez bonne tout de même et répondez-moi... S'est-elle révélée à lord Lackington?

La duchesse demeurait irréconciliable, mais quelques nouvelles excuses adoucirent une humeur naturellement portée à vivre en paix avec tout le monde. Ce cousin germain avait joué près d'elle le rôle d'un frère aîné, depuis le temps où elle faisait ses premiers pas en robe courte, et cela sans mignardises, avec de fréquentes brusqueries, au contraire, des sévérités. Elle se fâchait, puis pardonnait, beaucoup plus vite par exemple qu'elle ne pardonnait à son mari. Il est vrai que de celui-ci elle était amoureuse. Jacob finit donc par apprendre la grande nouvelle. Lord Lackington savait le secret.

— Que va-t-il faire pour elle? interrogea-t-il, sans écouter les détails de cette scène de sentiment où se complaisait la jeune femme. Lui assurera-t-il un revenu? Y a-t-il moyen qu'elle vive dans sa maison?

— A soixante-quinze ans, on n'entreprend pas d'expliquer au monde une histoire... aussi compliquée. Julie s'en rend compte et ne le désire pas.

— Mais l'argent! insista Jacob.

— Julie n'a pas parlé d'argent. Que vous êtes étrange, Jacob! Je croyais qu'à vos yeux c'était la chose la moins nécessaire.

Si Jacob eût répondu, il eût dit probablement qu'une chose nuisible ou inutile à un homme peut être indispensable à une femme,... à la faiblesse d'une femme. Mais il garda le silence. Seules, la vague intensité de son regard, la contraction de ses lèvres, trahissaient ses pensées. Soudain il s'aperçut que la voiture approchait de la porte Victoria et ordonna au cocher d'arrêter. Il sauta prestement à terre.

— Adieu, Evelyne, sans rancune. Vous êtes une bonne amie... une amie véritable. Mais, je vous le répète, dans la bataille, une des armes les plus efficaces est...

Il posa un doigt sur ses lèvres, lui sourit et s'éloigna.

L'équipage de la duchesse sortit du Parc. Delafield parut prendre la direction de l'Arc de Marbre, mais, dès que la voiture fut hors de vue, il s'arrêta et revint rapidement sur ses pas vers les jardins de Kensington. On était à la troisième semaine de mars et déjà quelques-uns des buissons d'aubépine et de lilas montraient leurs feuilles. Les gazons sortaient de terre, l'air vibrait du pépiement des moineaux. De pâles taches de soleil marbraient le sol entre les arbres: des brumes bleuâtres, déjà débarrassées de la tristesse de l'hiver, remplissaient le vague

des lointains et se confondaient avec les nuages bas et argentés.

Delafield découvrit un coin tranquille, sans bonnes d'enfans et sans marmots. Il s'y promena indéfiniment en long et en large, les mains derrière le dos. Toutes les anxiétés qu'il avait reprochées comme autant de torts à sa cousine, l'avaient saisi, dix fois plus violentes, plus cruelles, et il se sentait impuissant contre le danger. Cependant, lorsqu'il sortit de son refuge pour se rendre aux bureaux de l'administration des domaines de Chudleigh, il avait résolument secoué cet écrasant fardeau et il mit à son travail l'application accoutumée.

Vers cinq heures, il atteignit Heribert Street. En tournant l'angle de cette rue, il vit un cab s'arrêter à la porte de Mlle Le Breton. Warkworth en descendit vivement, la porte lui fut aussitôt ouverte, et il entra sans avoir regardé du côté de Jacob.

Celui-ci resta une minute indécis. Enfin il reprit le chemin de son club, dans Piccadilly, et y parcourut les journaux jusqu'à près de sept heures. Alors il retourna chez Julie.

— Mlle Le Breton est chez elle?

Une sorte de trouble passa dans les yeux limpides de Thérèse.

— Je crois que oui, monsieur, fit la petite voix hésitante.

A ce moment, le major Warkworth sortit du salon.

— Ah! comment allez-vous? dit-il d'un ton bref, le regard fixe, comme ahuri, en reconnaissant Delafield.

Il descendit le perron en courant et disparut.

— Annoncez-moi, dit impérieusement Delafield à l'enfant.

Et il s'éloigna de la porte ouverte, tandis que Thérèse se glissait dans le salon, pour revenir lui dire tout bas, très timide :

— Voulez-vous bien entrer, monsieur?

Du vestibule, Jacob avait aperçu involontairement Julie, raide et droite au milieu de la chambre, les mains croisées sur sa poitrine, image de l'angoisse. Lorsqu'il entra, elle était dans son fauteuil, au coin du feu, devant un métier à broder.

— N'est-il pas très tard? Puis-je encore me présenter?

— Assurément. Vous m'apportez, j'espère, des nouvelles d'Evelyne. Il y a trois jours que je ne l'ai vue.

Il s'assit près d'elle. C'était avec peine qu'il comprimait tout signe extérieur du tumulte soulevé au dedans de lui.

— J'ai vu Evelyne cette après-midi. Elle se plaint que vous n'ayez plus de temps à lui donner.

Julie se courba davantage sur sa broderie, ses doigts tremblaient tellement qu'elle pouvait à peine les faire obéir.

— On a beaucoup de besogne, même dans une si petite maison. Evelyne, avec son armée de domestiques, oublie que nous n'avons que nos mains et notre temps.

Elle lui sourit, il ne répliqua pas, et ce sourire s'éteignit soudain, comme lorsqu'on souffle une lumière. Elle reprit son ouvrage, ou feignit de le reprendre, mais Jacob était secrètement effrayé de l'expression de son visage. Les yeux lui paraissaient démesurément dilatés et brillans, le teint bruni, assombri, les lèvres sèches. Elle avait vieilli en ces quinze jours, et cela ressortait d'autant plus qu'elle renonçait maintenant dans sa toilette au genre sévère adopté autrefois comme convenable à sa situation de dame de compagnie. Elle portait une petite robe bleue datant de Bruges, mise de côté deux années auparavant comme trop claire et trop jeune, et qui seyait autant que jamais au corps svelte, élancé. Mais l'aspect du visage était navrant.

Delafield attendit, puis se rapprocha d'elle.

— Savez-vous que vous avez l'air malade?

— Un air trompeur en ce cas, je vais très bien.

— Malheureusement je n'ai pas grande foi dans votre réponse. Quand comptez-vous prendre des vacances?

— Oh! bientôt. Léonie, ma ménagère, parle d'aller à Bruges régler définitivement ses affaires. J'irai peut-être avec elle. Moi aussi, j'ai laissé quelques meubles là-bas. Et puis, je verrai de vieilles amies,... les Sœurs de mon ancien pensionnat. Autrefois j'étais leur tourment perpétuel et elles me faisaient l'effet de tyrans. Mais depuis longtemps elles se montrent fort aimables, m'offrent des pâtisseries, me caressent et me gâtent.

Elle parlait d'un ton peu naturel qui mit Jacob sur ses gardes.

— Je ne vois rien dans tout cela qui puisse vous faire grand bien. Vous avez besoin d'un repos de corps et d'âme. Ces dernières scènes avec lady Henry vous ont ébranlée beaucoup plus que vous ne le croyez. Il y a des blessures que sur le moment on ne sent pas...

— Et qui, après, saignent en dedans. dit-elle, avec un éclat de rire. Non, non, mon cœur ne saigne pas pour lady Henry. A propos, que devient-elle?

— Sir Wilfrid m'a dit aujourd'hui qu'il avait reçu de ses

nouvelles. Elle est à Torquay et elle trouve qu'il y a trop de curés sur la plage. Elle est de mauvaise humeur.

— Vous savez qu'elle cherche à me punir, dit Julie en relevant les yeux. Elle a écrit à beaucoup de gens.

— Cela s'oubliera.

— Qui sait? Je fus jadis beaucoup trop sûre qu'en cas de brouille entre nous, ce serait lady Henry qui souffrirait le plus... Maintenant, je vois que le monde ne viendra pas me déranger dans ma petite maison.

— Il est trop tôt pour tirer aucune conclusion de ce genre.

— Nullement. L'histoire a fait du bruit. Ceux qui prennent mon parti seraient déjà venus me voir.

L'amertume qui contractait son visage émut Jacob de compassion.

— Il serait ridicule de m'affliger pour si peu de chose. L'amour-propre, je pense,... voilà ce qui saigne... Evelyne m'a forcée d'inviter quelques personnes à pendre la crémaillère. J'ai eu tort d'y consentir. Elle m'a forcée aussi d'aller l'autre soir dans le monde. Encore une faute; on m'a tourné le dos. La réunion chez moi ne réussira pas mieux.

— Vous avez eu la bonté de m'envoyer une invitation.

— Oui... et vous viendrez?

Elle le regarda d'un air de prière, qui mit plus que jamais à l'épreuve l'empire qu'il gardait sur lui-même.

— Certes, je viendrai.

— Vous rappelez-vous avoir dit, ce terrible soir, que j'avais des amis dévoués? Soit! nous verrons bientôt.

— Cela ne dépend que de vous, répliqua-t-il avec une fermeté douce.

— Si vous voulez dire qu'il faut me donner beaucoup de peine, je ne pourrais, j'en ai peur... Je suis trop lasse.

Elle se renversa dans son fauteuil, et un soupir involontaire accompagna cet aveu.

— Je ne voulais pas dire tout à fait cela, répliqua-t-il.

— Alors je ne comprends vraiment pas. Toutes nos amitiés, je suppose, dépendent de nous.

Et elle se mit de nouveau à l'abri derrière son métier à broder, le laissant étonné de sa propre audace.

— Savez-vous, commença-t-elle bientôt, sans cesser d'assortir les soies, savez-vous que j'ai tout dit à lord Lackington?

— Oui, Evelyne me l'a appris. Comment se conduit-il?

— Oh! très bien. Il a déjà pris l'habitude, ou presque, de tomber chez moi à toute heure. J'ai dû lui indiquer les jours et les momens. Sans cela, il fallait dire adieu au travail. Il s'assied là et s'exalte sur une jeune dame dont il a commencé le portrait pour la fameuse collection des Beautés. Il me récite ses discours au Parlement, il me demande conseil dans ses querelles avec ses tenanciers ou les ouvriers de ses mines. Bref, il m'a adoptée. C'est presque comme si j'étais sa vraie petite-fille.

Elle souriait, mais, cette fois encore, tandis qu'elle maniait ses écheveaux, il entendit un long soupir de lassitude. Étrange et terrible, le contraste entre ce soupir inconscient et ces paroles languissamment gaies!

— Vous a-t-il parlé des Moffatt? demanda enfin Jacob, sans la regarder.

Un flot d'incarnat monta au visage de Julie.

— Pas beaucoup. Lady Blanche et lui ne s'entendent guère. Je lui ai fait promettre de cacher mon secret jusqu'à ce que je l'autorise à le dire.

— Il faudra bien que lady Blanche finisse par le savoir.

— Peut-être, dit Julie impatientée, peut-être, quand j'aurai pris un parti.

Elle repoussa le métier, se refusant à parler davantage de lord Lackington. Elle donnait à Jacob l'impression d'une personne qui suffoque, qui halette après un peu d'air. Pourtant sa main était glacée et elle se rapprocha de la cheminée en se plaignant du vent d'est. Delafield remit du charbon dans la grille; elle frissonnait.

« La forcerai-je à me tout dire? » pensait-il.

Comme si elle eût deviné la lutte qui se livrait au fond de lui-même, Julie paraissait désireuse de couper court au tête-à-tête. Elle lui demanda de venir voir les gravures qu'avait envoyées la duchesse pour décorer la salle à manger. Puis elle appela Mme Bornier et fit à Jacob une série de questions sur le placement possible des petites économies de l'ex-gouvernante, dont les fonds avaient baissé. Tandis qu'il parlait, elle s'appuyait au linteau de la porte, oubliant par intervalles que quelqu'un était là et laissant transparaître sa vraie personnalité, comme une épave noyée revient sur l'eau. Delafield donna les conseils voulus presque sans savoir ce qu'il disait, mais avec sa conscience et sa

bonté coutumières. Quand Mme Bornier fut dûment renseignée, Julie appela la jeune boiteuse, qui traversait le vestibule.

— Ah ! chérie, comment va ton pauvre petit pied ?

Tout en expliquant avec volubilité à Delafield que Thérèse s'était donné une légère entorse ce matin-là dans l'escalier, elle enveloppait l'enfant d'un geste de mère. La petite se blottissait contre elle.

— Faut-il que maman retarde le souper ? chuchota Thérèse en regardant Delafield.

— Non, non, je m'en vais, s'écria celui-ci.

— Je vous prierais bien de rester pour faire connaissance avec la cuisine de Léonie, dit Julie en souriant. Mais il n'y a pas assez pour un gros appétit d'homme. Et vous dînez sans doute chez quelque duc ?

Il protesta. Julie, un bras autour de Thérèse, ne voulait plus lâcher l'enfant. Elle évitait clairement de demeurer seule avec Jacob et semblait cependant le voir partir à regret. Elle l'entretint de son petit ménage, de son travail, de la dette de reconnaissance contractée envers Meredith. Jamais encore elle ne l'avait admis aussi intimement dans sa vie domestique et privée. Elle se faisait un appui, eût-on dit, de sa sympathie, de ses conseils, de sa seule présence. Et Jacob pensait que le pâle visage altéré de Julie ne lui avait jamais paru si beau, ni même vraiment beau avant cette heure. L'énergie et le brillant de cette personnalité si marquée qui avait fait d'elle la vie du salon de lady Henry s'étaient comme fondus dans cette douceur, cet abattement, cette lassitude secrète, qui la rendaient infiniment plus charmante à ses yeux. Comment se défendre contre la tentation de prendre entre ses bras cette femme, si gracieuse et si triste, pour la contraindre d'accepter le bonheur et de revenir à la raison ? Enfin il s'arracha de sa présence.

— N'oubliez pas mercredi, dit-elle en le suivant.

— Je n'oublierai pas. Désirez-vous quelque autre chose que je puisse faire ?

— Rien. Mais, si j'avais besoin de quoi que ce fût, je m'adresserais à vous.

Elle frissonna devant l'expression de son regard : quelque chose d'accusateur, de profond et de passionné. Il serra sa main à la broyer : — Oui, promettez de vous adresser à moi.

Elle murmura une phrase vague, et Jacob s'éloigna.

Julie revint seule dans le salon.

— Oh ! qu'il est bon ! pensait-elle en soupirant. Qu'il est bon !

Alors, tout d'un coup, elle se sentit reconnaissante qu'il fût parti, qu'il l'eût laissée seule avec sa douleur pour s'y livrer à l'aise. Le flot de désespoir arrêté par cette visite fondit de nouveau sur elle, aveuglant et suffoquant tous ses sens. A quelle scène la venue de Jacob avait-elle mis fin ! Scène d'amertume, de récriminations, de reproches que la menaçante angoisse du départ n'avait pas suffi à retenir ! Cette scène terminait une semaine durant laquelle Julie et Warkworth avaient joué le jeu de leur choix d'après les règles qu'ils s'étaient posées, masquant, sous les délicatesses et les réserves de l'amitié, un amour malheureux, empoisonné, toujours grandissant et que cette contrainte ne faisait qu'enflammer encore ! Aujourd'hui toutes les fictions avaient été balayées par une terrible tempête : comme autant d'écueils, restaient, nus et menaçans devant eux, les faits accomplis, inchangés, inchangeables. Warkworth était à peine moins malheureux qu'elle. Cela, elle le savait. Il l'aimait, comme malgré lui, à sa grande surprise et à sa grande colère. Il souffrait de l'abandonner plus qu'il n'avait jamais souffert encore d'aucune de ses affections. Mais sa résolution n'en demeurait pas moins obstinée. Pendant près d'un an, Aileen Moffatt, sa dot et ses relations de famille étaient entrées dans toutes les combinaisons d'avenir de Warkworth. Encore quelques années de service, puis il prendrait sa retraite avec une belle fortune, une femme exquise, un siège au Parlement. Sacrifier un plan si manifestement avantageux, si facile à exécuter, d'un si heureux effet sur toute sa vie, le sacrifier aux dures et douteuses alternatives qu'entraînerait son mariage avec Julie, cela ne pouvait sérieusement lui entrer dans l'esprit. Quand il souffrait, il se disait avec fermeté que le temps guérirait leur double blessure.

— Une seule chose serait fatale pour nous tous : ma rupture avec Aileen.

Julie lisait nettement ce travail obscur de sa pensée. Impuissante à rien changer, elle avait du moins, cette après-midi, battu des ailes contre les barreaux qui la retenaient captive. Et l'épuisement, l'angoisse de sa révolte, pesaient sur elle.

La nuit printanière était tombée, il faisait chaud. Julie ouvrit une fenêtre. Dans le jardin, quelques buissons, déjà couverts de feuilles, formaient une masse sombre au-dessous d'elle. Échap-

pant aux brumes de la grande cité, quelques étoiles étincelaient dans le ciel, et les vagues rumeurs des rues de Londres venaient battre de tous côtés ce coin paisible où dormait encore la vieille maison de la cousine Mary.

Les yeux de Julie s'efforçaient de percer l'obscurité ; la faiblesse, la fatigue, lui donnaient le vertige. Soudain elle poussa un cri... et appuya ses mains contre son cœur. Dans l'obscurité du dehors un visage avait surgi, si vivant, tellement en relief qu'il s'imprima pour jamais sur les tissus frémissans de son cerveau. Le visage de Warkworth, non pas comme elle l'avait vu ce jour-là, mais en proie à quelque étrange paroxysme de douleur physique,... des traits tirés, hagards, baignés de sueur froide,... les yeux vitreux, la chevelure emmêlée, les lèvres sèches entr'ouvertes pour crier au secours! Elle demeurait immobile, rivée à cette contemplation. Alors les yeux tournèrent dans leurs orbites et attachèrent sur elle un regard d'agonie.

Tous ses sens étaient absorbés par cette vision, son être y était suspendu. Le fantôme s'effaça peu à peu et se perdit dans les massifs de feuillage qu'aucun souffle n'agitait. Julie chancelante se traîna vers un siège. La raison lui disait qu'elle était victime de ses nerfs, de son imagination torturée ; mais le souvenir des phénomènes de seconde vue attribués à lady Mary Leicester, ici même, se glissa en elle et lui étreignit le cœur. Elle éprouva une horreur fantastique de cette chambre, de cette maison et de tout son être orageux. Cherchant la porte à tâtons, elle s'enfuit, saisie d'une aveugle panique, heureuse de retrouver une lampe dans le vestibule, heureuse surtout de sentir les mains maigres de Thérèse enlacer une fois de plus tendrement les siennes.

MARY A. WARD.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

LE GÉNÉRAL DUPONT

La Capitulation de Baylen, par le lieutenant-colonel Clerc; 1 vol. in-8°, 1902, Fontemoing. — *Le général Dupont, une erreur historique*, par le lieutenant-colonel Titeux; 3 vol. gr. in-4°, 1903, Prieur et Dubois.

Le général Dupont, qui est surtout connu par la capitulation de Baylen, obtient en ce moment un regain de célébrité. Deux officiers supérieurs en retraite, le lieutenant-colonel Clerc et le lieutenant-colonel Titeux, renouvellent sa biographie, l'un en plaidant pour lui les circonstances atténuantes, l'autre avec une intention marquée d'apologie; l'un dans un ouvrage de taille ordinaire, l'autre dans trois énormes volumes de dimensions formidables. Qu'y a-t-il au fond de cette résurrection? Quelle part de vérité s'en dégage-t-il? Que savons-nous de plus sur le caractère du personnage? Sa conduite pendant la campagne d'Espagne, l'acte auquel il a attaché son nom, sont-ils mieux expliqués, en deviennent-ils plus clairs aux yeux de la postérité? C'est ce que nous nous proposons de rechercher.

I

Avant de porter un jugement sur la capitulation de Baylen, il est nécessaire de bien connaître le passé du général Dupont, ses états de services, l'opinion qu'avaient de lui ses chefs, ses compagnons d'armes, ses subordonnés. Qu'avait-il fait jusque-là, quelle confiance pouvait-on mettre en lui, que le croyait-on capable de faire? Le lieutenant-colonel Titeux répond à ces questions avec une rare abondance de renseignemens.

Le général était né en 1765 dans la Charente. A l'âge de dix-neuf ans, il entrait dans un corps français levé par le comte de Maillebois pour le service de la Hollande, il servit dans l'artillerie hollandaise et en 1791 rentra en France comme sous-lieutenant d'infanterie. L'année suivante, il était à la journée de Valmy et au combat des Islettes. En 1793, sa belle conduite partout où il avait passé lui valait le grade de général de brigade. Carnot, qui l'avait distingué à l'armée du Nord, lui confia alors la direction du cabinet topographique, grand bureau militaire qu'il venait de créer en dehors du ministère de la Guerre pour centraliser la direction des armées. C'est là que s'élaboraient les plans de campagne; c'est là qu'arrivaient jour et nuit les courriers extraordinaires qui apportaient les rapports des généraux en chef; c'est de là que partaient les instructions et les ordres qui leur étaient adressés. Avant de prendre le commandement de l'armée d'Italie, Bonaparte passa au cabinet topographique et examina longuement sur la carte, avec le général Dupont, le terrain sur lequel il allait combattre.

Nommé en 1797 général de division et maintenu au poste de confiance qu'il occupe, Dupont entretient une correspondance active avec les généraux ou avec les chefs d'état-major des différentes armées. Ses archives, que sa famille a soigneusement conservées, contiennent des lettres de Berthier, de Hoche, de Kellermann, de Masséna. Après les traités de Bâle et de Campo-Formio, on lui confie la direction du dépôt de la Guerre, avec la mission de réunir tous les documens, tous les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire des glorieux événemens militaires qui viennent de s'accomplir. Ministre de la Guerre par intérim, le 18 et le 19 brumaire, il est tout à fait dans la confiance et dans les confidences de Bonaparte auquel il témoigne un dévouement absolu. Il rentre alors dans le service actif comme chef d'état-major général de l'armée qui va gagner la bataille de Marengo. Dans cette journée qui commence si mal et qui finit si bien, grâce à l'arrivée de Desaix, grâce surtout à l'énergique intervention de Kellermann, Dupont remplit honorablement ses fonctions sans déployer cependant aucune qualité supérieure. Parmi les nombreux historiens qui ont raconté la bataille, il n'est venu à l'esprit de personne de mettre son rôle en relief. Il y fait son devoir, tout son devoir, il n'y a pas attaché son nom. Chargé du commandement de l'aile droite de l'armée d'Italie,

sous les ordres du général Brune, il joua un rôle plus important à la journée de Pozzolo. Là il fit preuve, en effet, d'une décision et d'une énergie peu communes. Poussé en avant par son chef et ensuite abandonné par lui, il eut avec moins de 9 000 hommes à soutenir le choc de 45 000 Autrichiens. Il leur résista pendant dix-huit heures, et, renforcé à la fin par les troupes du général Suchet, il resta maître du champ de bataille en faisant à l'ennemi 4 000 prisonniers.

Pourquoi la journée de Pozzolo, si honorable pour nos armes, ne tient-elle presque aucune place et ne laisse-t-elle presque aucune trace dans notre histoire militaire? Son nom qui ne décore aucune de nos rues, aucun de nos quais ou de nos ponts, n'est guère connu que des spécialistes. C'est cependant un fait d'armes beaucoup plus important que d'autres combats de la première campagne d'Italie. Mais Bonaparte était à ces combats, pas à Pozzolo. Son nom rayonne d'un tel éclat qu'il éclipse tout ce qui n'est pas lui. Les belles actions de ses lieutenans disparaissent dans la légende qui se fait autour de sa gloire. Lui-même y contribue par le soin continuel qu'il prend de se montrer seul en scène. En acteur consommé, il laisse volontiers dans l'ombre les événemens auxquels il n'a pris aucune part pour concentrer l'attention du public sur ceux où il paye de sa personne et qu'il dirige lui-même. Dans la distribution de la renommée comme dans le gouvernement de la France, il rapporte tout à lui.

Il exerce néanmoins un tel ascendant que ses subordonnés se résignent à la maigre part qu'il leur laisse. Dupont, qui aurait pu se plaindre, se contente de souligner l'incapacité et l'injustice du général Brune, sans vouloir s'en prendre au Premier Consul. Rentré à Paris, il continue à entretenir avec lui les relations les plus cordiales. Il figure même au premier rang des généraux qui insistent pour que le Premier Consul se fasse Empereur. En revanche l'Empereur le nomme grand-officier de la Légion d'honneur. Il serait donc tout à fait contraire à la vérité historique de présenter Dupont à cette époque de sa vie comme une victime des rancunes impériales. Il est vrai qu'il ne fut pas compris en 1804 dans la première promotion des maréchaux de France. Mais le méritait-il réellement? Était-ce en tous cas un choix qui s'imposait? Aucun des contemporains, aucun des écrivains militaires ne l'a pensé. M. le lieutenant-colonel Titeux est

le premier qui fasse grief à Napoléon de cette omission comme d'une injustice voulue, préméditée. Bien des motifs d'ordre divers ont pu dicter les premiers choix faits par le maître. Nous serions mal venus au bout d'un siècle à en contester le mérite et à vouloir juger mieux que lui de la valeur respective de ses généraux. Qui donc les connaissait plus à fond que lui, qui avait plus d'intérêt à les bien choisir, non seulement pour sa gloire, mais pour le succès de ses armes?

En tous cas il offrait au nouveau grand-officier de la Légion d'honneur l'occasion de se distinguer encore en le plaçant comme divisionnaire au 6e corps dans la campagne de 1805. Sous les ordres de Ney, Dupont se trouva près d'Ulm, à Haslach, dans une situation peu différente de celle où il s'était trouvé à Pozzolo sous les ordres de Brune. Avec 5000 hommes il eut à soutenir l'effort de 25000 Autrichiens; là aussi, il les mit en déroute et leur fit 4000 prisonniers. Là aussi, comme au passage du Mincio, il se trouvait seul sur la même rive que l'ennemi pendant que le gros de l'armée française restait sur la rive opposée.

Dans cette journée qui lui fait tant d'honneur et que M. Thiers appelle extraordinaire, il eut le tort grave de corriger une faute de l'Empereur. Celui-ci n'aimait pas qu'on pût même entrevoir qu'il s'était trompé. Aussi ni la bataille de Haslach, ni le nom de Dupont ne figurent-ils dans les bulletins de la Grande Armée. Détails tout à fait secondaires aux yeux du maître, dans l'ensemble glorieux d'une campagne qui avait commencé par la capitulation de l'armée autrichienne à Ulm et fini par Austerlitz. C'est toujours au fond la même pensée qui n'a rien de désobligeant pour Dupont personnellement, qui ne le vise pas en particulier, qui s'applique à ses camarades aussi bien qu'à lui : tout rapporter, tout subordonner à la gloire de Napoléon. La preuve que la personne de Dupont n'est pas systématiquement mise à l'écart, c'est que son nom est très honorablement cité à propos d'une autre affaire, du combat d'Albeck dont l'Empereur peut recueillir plus directement le bénéfice.

Ceux qui se sont occupés des campagnes de Napoléon savent depuis longtemps qu'il ne faut pas prendre à la lettre les bulletins militaires dictés par lui. Si le fond en demeure vrai, les détails subissent des modifications et des retouches calculées avec intention pour frapper l'opinion avec plus de force, pour faire valoir davantage les conceptions stratégiques et le génie

militaire de l'homme. Sous le conquérant il y a le comédien toujours préoccupé de l'effet. On risquerait de grossir outre mesure l'importance de Dupont en supposant l'Empereur acharné contre lui, occupé à chaque instant de le diminuer. Il s'agit de tout autre chose, d'un procédé habituel, d'une altération fréquente de la vérité, dès qu'on trouve intérêt à l'altérer. Les *Mémoires* de Dupont lui-même nous offrent un exemple de la liberté avec laquelle l'Empereur procédait en pareil cas. Après la bataille de Montebello Dupont écrivait pour le ministre de la Guerre les détails de l'action dans la maison où se trouvait le Premier Consul; celui-ci s'approche et, lisant le rapport à mesure qu'on l'écrivait, il dit tout à coup : « Vous mettez 1500 prisonniers, ce n'est pas assez; portez-les à 3000; » et se reprenant aussitôt : « Non, mettez 6000. Casteggio sonne mal, le nom de combat est trop faible; il faut frapper l'opinion, mettez bataille de Montebello, cela fera plus d'effet à Paris. » Ici il exagérait pour faire valoir un succès. Ailleurs il diminue les chiffres pour pallier un échec ou pour qu'un lieutenant n'obtienne pas une part de gloire qu'il veut se réserver pour lui seul. Il n'y a rien là qui ressemble à un parti pris contre quelqu'un, à des rancunes ou à des ressentimens personnels.

M. le lieutenant-colonel Titeux a beau grouper une série de petits faits : il ne réussit pas à démontrer que, soit dans la campagne d'Italie, soit dans la campagne d'Autriche ou dans celle de Prusse, l'Empereur ait témoigné à Dupont des sentimens hostiles. Ne pas le récompenser, ne pas le nommer dans certaines circonstances, ne veut pas dire qu'on a contre lui des griefs. Cela peut simplement vouloir dire aussi qu'on n'a pas pour lui un goût très vif et qu'on ne le traite pas en favori. Napoléon, comme beaucoup de souverains, plus même que beaucoup de souverains, à cause du développement formidable de sa personnalité, avait des amis du premier et du second degré. Dupont n'était probablement que du second degré, ce qui n'implique aucune prévention contre lui, ce qui n'empêchait pas l'Empereur de causer familièrement avec lui la veille de la bataille de Friedland, de le féliciter le lendemain et de le nommer grand-aigle de la Légion d'honneur. Il serait difficile d'appeler cela une disgrâce, de transformer un témoignage si éclatant de satisfaction en une marque secrète d'hostilité. La vérité est qu'avant la capitulation de Baylen, Dupont ne fut ni jalousé, ni maltraité par

l'Empereur. Le commandement même qui lui fut confié en Espagne indiquait que, sans avoir pour lui une amitié ou une préférence particulières, Napoléon comptait sur lui comme sur un de ses meilleurs soldats. Il ne le traita durement qu'après Baylen.

II

Il est temps d'étudier de près ce douloureux épisode de l'épopée impériale, premier échec infligé à nos armes après tant d'années de gloire. MM. Clerc et Titeux mettent entre nos mains tous les élémens d'information : documens recueillis aux Archives de la Guerre, aux Archives nationales, mémoires inédits et correspondance du général Dupont, lettres et rapports des généraux espagnols, ouvrages militaires et géographiques. Aucun détail n'échappe à leur érudition. Tous deux sont d'accord pour ne rien laisser subsister des accusations véhémentes portées par Napoléon dans un premier mouvement de colère contre un lieutenant malheureux. Les gros mots de trahison et d'infamie seraient ici déplacés. Il y a bien des années qu'on ne les prononce plus. Depuis près de cinquante ans, M. Thiers en a fait justice dans un récit plein de mesure. Dupont avait fait ses preuves sur vingt champs de bataille, il était brave, d'une bravoure incontestée. Quoi qu'ait pu dire l'Empereur dans une explosion de fureur sincère ou feinte, personne n'avait le droit de supposer qu'il eût capitulé par lâcheté.

Les reproches qu'on lui adresse sont d'un ordre tout différent. Avant d'en aborder l'examen, établissons bien les responsabilités, comme l'a fait le premier avec beaucoup de force M. le lieutenant-colonel Clerc. La capitulation de Baylen ne peut pas être isolée des événemens qui la précèdent ; elle n'est que la conséquence lointaine d'une politique et d'une stratégie déplorables. L'Empereur reconnaissait à Sainte-Hélène le mal que lui avait fait la guerre d'Espagne. Si cette âme orgueilleuse avait été capable de remords, elle aurait avoué qu'il ne s'agissait pas seulement d'une de ces fautes qui perdent un empire, mais d'un de ces crimes qui déshonorent un règne. La déloyauté avec laquelle fut traitée la famille royale d'Espagne est la cause initiale de tous les malheurs qui suivirent. Par le guet-apens de Bayonne, Napoléon réussit à rendre populaire une dynastie sans crédit et sans pres-

tige. Il lui donne une auréole, celle du malheur. Le prince des Asturies allait être enveloppé dans le mépris universel qui s'attachait à son père et à sa mère. En mettant la main sur son héritage, en lui substituant un étranger, l'Empereur fait de lui l'élu de la nation, le représentant de la religion et de la patrie.

Une nation, une religion, une patrie, grandes forces morales dont Napoléon méconnut constamment la portée dans ses combinaisons de famille, dans les remaniemens qu'il fit subir à la carte de l'Europe. Il ne se demandait pas ce qui convenait aux peuples, ce qui répondait à leurs besoins, à leurs traditions ou à leurs croyances. Il imposait d'en haut ses candidats et, dans sa confiance en lui-même, il ne lui venait même pas à l'esprit que les élus de son choix ne seraient pas accueillis avec gratitude par les populations. Ne suffisait-il pas qu'il les eût choisis? Quelqu'un pouvait-il contester sa toute-puissance et sa clairvoyance? Ailleurs, il rencontra des races molles et des sujets dociles. En Espagne, il se heurta sans le prévoir, sans même l'avoir soupçonné, avec une inconscience extraordinaire, à la résistance d'une race fière et violente.

Ce fut comme une traînée de poudre. Quoique l'armée française se présentât encore en alliée, la mauvaise foi de son chef l'avait discréditée d'avance. En quelques jours, une partie de la population des villages, des bourgs, des villes se leva pour repousser l'étranger, l'envahisseur, l'ennemi de la foi et de la patrie. Dans ce pays peu centralisé où chaque province conserve une sorte d'autonomie, on commence par l'insurrection locale. On surveille les routes, on garde les défilés des montagnes, on se jette par bandes sur les convois isolés, sur les traînards, sur les blessés. Chaque groupe agit pour son compte en attendant une organisation centrale. Plus tard on s'organisera, on créera un gouvernement, des chefs et des armées. Pour le moment, il s'agit de ne laisser aux Français aucune illusion sur le sort qui leur est réservé, de leur présenter partout, sur toutes les routes où ils passeront, la pointe des poignards ou le canon des carabines.

C'est la guerre nationale, mais c'est aussi la guerre sainte. Les prêtres et les moines sont autorisés à prendre les armes pourvu que ce soit pour tuer des Français. On compose des batteries d'artillerie et des compagnies d'infanterie avec des séminaristes. Des corps de combattans portent des croix sur la poi-

trine et invoquent l'exemple des Croisades. On s'embusque la nuit pour guetter, pour frapper l'adversaire, et on croit gagner le ciel par l'assassinat. Explosion effrayante de patriotisme et de fanatisme dont l'Empereur ne sait ni prévoir, ni comprendre la violence! Pendant que l'Espagne se soulève presque tout entière, il continue à vivre dans une atmosphère de confiance et de sécurité. Ces bandes de paysans armés ne lui inspirent aucune inquiétude. Quelques expéditions bien conduites en viendront facilement à bout. Ce serait peut-être vrai s'il avait envoyé en Espagne la fleur de son armée, ses meilleurs soldats et ses meilleurs généraux, surtout s'il avait fait tout de suite l'effort nécessaire. Cent cinquante mille hommes vigoureusement commandés auraient pu étouffer l'insurrection dans l'œuf et momentanément au moins intimider le pays. Mais aucune précaution n'avait été prise. L'Empereur ne sachant même pas qu'il y avait une armée régulière espagnole, comptant n'avoir affaire qu'à des paysans sans cohésion, sans discipline et sans chefs, croyait pouvoir les réduire en quelques semaines par de simples promenades militaires. Au moment le plus critique, sa correspondance témoigne d'un optimisme très inattendu de la part d'un esprit si avisé et en général si averti.

Contre un ennemi qu'il dédaigne il ne croit pas nécessaire de se livrer à un grand effort. Pour des opérations de gendarmerie, les seules qu'il prévoie, les soldats seront toujours assez bons et les chefs suffisans. Il entend d'ailleurs ne pas se dépouiller, il tient à conserver sous sa main les effectifs de la Grande Armée, ses régimens les plus solides et l'élite de ses généraux. C'est de ce côté seulement que doivent se porter les grands coups, c'est là où il se trouve de sa personne que doivent être concentrés les moyens d'action les plus puissans. Ses lieutenans qui se battent au loin se tireront d'affaire comme ils pourront. Quant à lui, il a besoin de rester maître de toutes ses forces. Aussi n'enverra-t-il en Espagne que des généraux et des soldats de second ordre : Murat, le plus hardi de ses cavaliers, Savary, le plus fidèle et le plus obéissant de ses séides, tous deux d'un dévouement presque aveugle, mais tous deux étrangers aux grandes conceptions militaires, sans initiative personnelle hors de la vue du chef, infiniment plus en état d'exécuter un ordre donné que de le donner eux-mêmes.

Derrière eux un ramassis de soldats venus de tous les coins

de la France, les uns trop vieux, déjà usés, mécontens, arrachés malgré eux aux dépôts de l'intérieur où ils n'aspiraient qu'à se reposer; les autres au contraire trop jeunes, sans aucune instruction militaire, pris par anticipation dans la classe de 1808. Entre eux nulle cohésion, nulle solidité, nulle habitude de servir et de se battre ensemble. Ils ne se sentaient pas les coudes et leur chef ne les sentait pas dans sa main, pour emprunter au langage des troupiers deux expressions un peu vulgaires, mais singulièrement pittoresques. « Un corps sans âme, une vraie pétaudière, » disait le général Belliard. Ce fut le malheur de Dupont. Dans ses campagnes antérieures, il avait commandé des soldats admirables, habitués à vaincre, pleins de confiance en eux-mêmes et capables de toutes les audaces. A leur tête, en deux occasions mémorables, il avait attaqué et battu un ennemi cinq fois supérieur en nombre dans les conditions les plus dangereuses, ayant une rivière à dos, au risque d'y être jeté. Sa ténacité personnelle avait contribué au succès, mais il n'hésitait pas à reconnaître tout ce qu'il devait à la valeur de ses régimens. Voici comment il en parlait dans une lettre adressée à sa femme : « Il n'y a jamais eu de bataille gagnée plus gaiement; la bravoure de nos troupes était si grande que l'action la plus violente semblait être un jeu. C'était avec des cris de joie et au pas de course que nous faisions des colonnes entières prisonnières de guerre. » Après la bataille d'Haslach, il écrivait encore modestement : « Au reste, je ne m'en fais pas accroire, et je rapporte tout à la fortune et à la bravoure de nos troupes. »

En 1808, en Andalousie, il n'aurait pu tenir le même langage; il l'aurait pu d'autant moins que, si la qualité de ses troupes avait sensiblement diminué, aucune de ses anciennes campagnes ne présentait les difficultés qu'il avait à vaincre cette fois, si loin de sa base d'opérations, engagé malgré lui dans la plus périlleuse des aventures, au milieu d'un pays soulevé tout entier, sans point d'appui, presque sans ressources, en face d'une armée régulière trois fois plus nombreuse que la sienne, débordant d'enthousiasme et d'ardeur patriotique. Lorsqu'on suit de près les événemens, tout s'enchaîne et tout s'explique, tout prépare la catastrophe finale.

Comme point de départ une idée fausse: l'ignorance absolue des moyens de défense des Espagnols. L'Empereur qui, de Bayonne, prétend diriger les opérations, ne sait rien du pays

qu'il veut conquérir. Il n'a pas la plus légère idée de la résistance que lui opposeront les mœurs, les sentimens religieux, le patriotisme des habitans. Il croit n'avoir devant lui que des bandes indisciplinées dont on viendra facilement à bout. Quand il ordonne à Dupont de marcher sur Cadix, il croit lui prescrire une opération facile, presque une simple opération de police. Mais la situation est tout autre qu'il ne la suppose. Non seulement l'Andalousie est défendue par son sol montagneux, par ses rochers, par ses gorges étroites si favorables à la guerre de surprises et d'embuscades. Mais, sans compter les guérillas, elle ne manque ni de soldats disciplinés, ni de cadres inférieurs, ni d'officiers. Ce ne sont pas des bandes de partisans qui vont fermer la route à Dupont. C'est une armée régulière de 34 000 hommes, puissamment organisée par la junte suprême de Séville, pourvue d'une artillerie excellente, commandée par un officier vigoureux, plein de patriotisme, Castaños. Contre de tels adversaires, de quelles ressources dispose Dupont? Quels élémens de combat Napoléon lui met-il entre les mains? N'en croyons presque jamais les chiffres officiels donnés par l'Empereur. C'est un calcul chez lui de grossir les forces qu'il attribue à ses lieutenans pour augmenter leur responsabilité. De loin, sans tenir compte des déchets, il estime l'armée de Dupont à 21 000 hommes. En réalité pour traverser l'Andalousie, en défalquant les malades, les traînards égorgés sur les routes, les déserteurs, il ne reste au malheureux général que 12000 combattans valides.

Dupont fait la guerre depuis trop longtemps pour ne pas comprendre la gravité de la situation. En attendant qu'il puisse prendre l'adversaire corps à corps, il se sent entouré d'ennemis invisibles, coupé de ses communications avec le quartier général, menacé sur ses derrières et sur ses flancs. Il envoie à Madrid courrier sur courrier pour demander du secours. Malheureusement on intercepte ses lettres, on assassine ses envoyés. Savary, esprit court et de peu d'envergure, ne supplée pas par son initiative à l'absence de relations avec le corps d'armée d'Andalousie. Ne recevant de loin en loin que de rares messages, il ne soupçonne même pas l'existence d'un péril. Lorsque enfin, à la suite d'une dépêche plus pressante arrivée par hasard, il se décide à faire partir le général Vedel pour servir d'échelon et d'appui à Dupont, il conserve contre toute évidence un imperturbable optimisme. Vedel n'a pas pour instructions, comme il aurait dû

l'avoir, de se porter avec rapidité au secours de Dupont, d'opérer coûte que coûte sa jonction avec un corps d'armée en danger. Dans la pensée du quartier général, le danger n'existe pas. Vedel ne doit se préoccuper de la situation de Dupont que si celle-ci devenait chanceuse. « Ce que l'on n'a aucune raison de présumer, ajoute Savary, puisque jusqu'à cette heure les plus grandes insurrections ont été dissipées par moins de vingt coups de canon et deux bataillons. » — « Je n'ai plus d'inquiétude pour Dupont, » écrivait-il un peu plus tard.

Tel est l'état d'esprit du quartier général, quelques jours avant Baylen; voilà les illusions dont on se berce à la veille de la catastrophe. Savary d'ailleurs n'a que la direction nominale des opérations. Au-dessus de lui plane l'Empereur qui tranche souverainement toutes les questions, qui parle et ordonne en maître. Le corps de Dupont, la conquête de l'Andalousie : choses secondaires pour lui, affaires de détails que le temps arrangera. Il écrit même qu'un échec que recevrait Dupont n'aurait pas d'importance. Ce qui importe avant tout, c'est de ne pas découvrir Madrid, siège du gouvernement, centre du quartier général. Habitué à la centralisation française, il s'imagine que tenir la capitale, c'est tenir le pays. Raison de plus pour que Savary, lui aussi, se désintéresse de ce qui se passe au delà de Madrid et n'envoie qu'en rechignant des renforts à Dupont.

III

Ici se pose la question capitale, celle qui domine tout le débat. Dans les préparatifs de la campagne, dans l'ordre de marche, dans les élémens de combat qu'on met à sa disposition, aucune responsabilité ne pèse sur Dupont. Ce n'est pas de sa faute si, au lieu de concentrer les troupes françaises autour de Madrid et de n'envahir l'Espagne que progressivement, avec méthode et en forces, on le dirige vers Cadix en le laissant en l'air sur la route, avec des soldats de qualité médiocre, en nombre insuffisant. Ce n'est pas de sa faute si personne, ni à Bayonne, ni au quartier général, n'a paru soupçonner l'existence de l'armée nombreuse et forte qui allait lui être opposée. Sa responsabilité ne commence qu'au moment de l'action; en face de l'ennemi, sur le champ de bataille, a-t-il fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour éviter la catastrophe?

Oui, répond le lieutenant-colonel Titeux, qui n'admet pas que le général Dupont ait pu commettre une faute, qui le considère comme un homme de guerre supérieur et le proclame impeccable. — Non, répond le lieutenant-colonel Clerc. Il a choisi librement, volontairement un mauvais terrain de combat. Lorsqu'il répartissait ses troupes d'Andujar à Mengibar, il entreprenait contrairement aux règles de la guerre une opération d'une extrême difficulté, en essayant de défendre le passage d'un fleuve presque partout guéable au mois de juillet, que des colonnes ennemies pouvaient traverser sur plusieurs points à sa droite et à sa gauche, de façon à l'envelopper. Qu'on n'invoque pas surtout pour le justifier les ordres formels qui lui prescrivaient de rester à Andujar et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Si formels qu'ils fussent, ces ordres donnés de loin lui laissaient toujours la latitude de se mouvoir dans un certain rayon. Au passage du Mincio, à Pozzolo, Dupont avait autrefois réclamé cette liberté de mouvemens auprès de Brune, son chef direct et immédiat, présent comme lui sur les lieux. Comment ne lui aurait-elle pas appartenu dans des conditions si différentes, lorsque ses chefs étaient à des centaines de lieues et que lui seul pouvait juger des difficultés du terrain? C'était à lui d'interpréter la pensée du quartier général, qui ne connaissait qu'imparfaitement la topographie du pays. Rester à Andujar, cela pouvait vouloir dire se maintenir dans la région, garder l'entrée de l'Andalousie, surtout ne pas reculer d'une manière apparente. L'idée d'un recul exaspérait Napoléon, comme une sorte d'humiliation pour ses armes, en face d'ennemis aussi méprisables que lui apparaissaient les Espagnols.

Il n'était donc pas question de reculer sensiblement, mais il était possible de se concentrer un peu en arrière sur les hauteurs de Baylen pour dominer le cours du Guadalquivir. En choisissant cette position, Dupont évitait jusqu'à l'apparence de se rapprocher de la Sierra Morena, car il en restait encore à deux journées d'étape. En revanche, il diminuait de vingt-quatre heures la distance qui le séparait des renforts attendus. Il lui suffisait d'expliquer en quelques lignes la situation à ses chefs pour être assuré d'avance de leur approbation. Le lieutenant-colonel Titeux convient lui-même qu'on ne pouvait se maintenir à Andujar qu'à la condition d'occuper solidement Baylen. La meilleure manière d'exécuter les ordres reçus était donc d'occuper tout de suite ce

dernier point. L'injonction de tenir à Andujar comportait comme conséquence essentielle l'occupation antérieure de Baylen. Dupont aurait pu répondre qu'il laissait ce soin à Vedel. Mais pourquoi à Vedel? Quelle confiance méritait de sa part un subordonné qu'il connaissait à peine, auquel il était bien imprudent de confier une tâche si importante avant d'être édifié sur son mérite! Faute d'avoir exécuté lui-même à temps cette opération capitale, au lieu d'en laisser le soin à un lieutenant qui ne sut pas l'exécuter, le général Dupont, pour n'être pas coupé de sa ligne de retraite, se vit forcé de l'entreprendre dans des conditions désastreuses et succomba à la peine. Lorsque, le 18 juillet 1808, il se décidait enfin à marcher sur Baylen, il infirmait d'avance l'argument de ses apologistes, il reconnaissait lui-même que l'ordre de rester à Andujar n'avait rien d'impérieusement étroit, puisqu'il y désobéissait sous la pression des circonstances. Ce qu'il faisait ce jour-là, il aurait eu le droit de le faire quelques jours plus tôt et il aurait sauvé son armée.

Maintenant, il était trop tard. Il se débattait déjà dans une situation presque désespérée. L'armée espagnole, trois fois supérieure à la sienne, le tenait entre deux feux : devant lui, de l'autre côté du Guadalquivir, deux divisions commandées par Castaños; derrière lui, l'attendant à Baylen même, deux autres divisions commandées par Reding. Il en était réduit à régler son ordre de marche comme s'il devait être attaqué à la fois en tête et en queue. Précaution trop justifiée par les événemens! Pour comprendre l'horreur de la situation, il faut se représenter le champ de bataille du 19 juillet. M. le lieutenant-colonel Titeux en trace un tableau saisissant.

La plus grande partie des soldats de Dupont étaient des conscrits, presque des enfans. Beaucoup n'avaient pas vingt ans. Transportés sans transition d'un pays tempéré dans un climat brûlant où la température ne s'abaissait guère au-dessous de 40 degrés, ils souffraient cruellement sous ce ciel de feu. Depuis leur départ de Cordoue où ils avaient séjourné, ils ne recevaient qu'un huitième de ration par jour : ni vin, ni eau-de-vie, ni linge, ni médicamens pour arrêter les progrès de la dysenterie qui faisaient dans leurs rangs d'affreux ravages. Ils se raidissaient néanmoins et s'efforçaient de ne pas rester en arrière, sachant que tout homme isolé était un homme perdu, que les paysans ne feraient pas grâce aux retardataires. Ils marchèrent ainsi toute

la nuit du 18 au 19 juillet par une chaleur suffocante, sous des flots de poussière. Leur chef les conduisait à l'assaut de la position de Baylen qu'il aurait pu occuper plusieurs jours auparavant, que Vedel avait commis la faute d'abandonner, et où l'ennemi s'était installé sans résistance.

De trois heures du matin à midi, ils attaquèrent intrépidement les deux divisions de l'armée espagnole commandées par Reding, solidement retranchées en avant de Baylen, couvertes par une puissante artillerie, dont les pièces de 12 écrasaient nos batteries de 4. Ces attaques meurtrières demeurèrent sans résultat. Dans les fortes positions qu'il occupait, l'ennemi ne recula sur aucun point, malgré l'énergie des assaillans. C'était une troupe d'élite, recrutée avec le plus grand soin, brave et fanatisée. Elle ne céda pas un pouce de terrain.

A midi, à l'heure la plus chaude de la journée, il devint évident qu'on ne réussirait pas à s'ouvrir un passage à travers les lignes espagnoles, que la route de Madrid était ainsi fermée et qu'il ne restait que peu de chances de salut. Retourner en arrière vers Andujar ne paraissait pas moins impossible. On se heurterait inévitablement à Castaños et aux deux autres divisions espagnoles. De quelque côté que l'on jette les yeux, sur son front, sur ses flancs, sur ses derrières, partout l'ennemi, un ennemi féroce et implacable. Il y a bien Vedel qui pourrait prendre les Espagnols à revers et apparaître comme un sauveur. Mais Vedel ne paraît pas, il n'est qu'à trois lieues de Baylen, il entend le canon depuis le matin, et, pendant que ses camarades agonisent, il s'arrête paisiblement, sans le moindre souci du drame qui s'accomplit, pour laisser reposer et manger ses soldats. Lorsque tout espoir de succès et tout espoir de secours s'évanouissent ainsi, un immense découragement s'empare des conscrits de Dupont.

Les hommes accablés par la fatigue et par la soif se couchent haletans sur la terre brûlante. Il y en a qui jettent leurs armes pour aller chercher quelques gouttes d'eau dans le lit desséché des torrens. Pour comble de malheur, à ce moment-là même, la brigade suisse abandonne nos rangs et passe à l'ennemi; il reste à peine 2 000 hommes au drapeau. C'est alors, mais alors seulement, qu'après avoir payé de sa personne, après avoir conduit plusieurs fois avec la plus grande bravoure ses régimens au feu, Dupont crut n'avoir d'autre ressource pour sauver les débris de

son armée que d'entrer en pourparlers avec l'ennemi. Le mot de capitulation n'est pas encore prononcé. Le général français se borne à demander au général Reding une suspension d'armes et la faculté de se retirer sur Madrid. Mais pendant ce temps la situation de Dupont s'aggrave encore. Un courrier de Savary intercepté par les Espagnols leur apprend que les choses vont mal pour les Français du côté de Madrid. D'autre part, l'armée de Castaños, qui suit Dupont de près, arrive sur ses derrières. Les exigences des Espagnols s'accroissent naturellement avec les avantages qui se succèdent pour eux. Ils veulent bien accorder la suspension d'armes, mais ils refusent la route du quartier général. Ils exigent que toutes les troupes déposent leurs armes et soient considérées comme prisonnières de guerre. La dureté de la capitulation est adoucie par des paroles élogieuses pour la bravoure admirable des soldats français, adoucie également par la promesse qui leur est faite de les ramener immédiatement en France. Mais ce n'en est pas moins une capitulation, sans qu'il soit permis d'équivoquer sur un terme si clair, si uniformément admis dans les usages de la guerre.

Aurait-il été possible à Dupont de ne pas comprendre Vedel dans son désastre : Vedel resté en dehors des lignes espagnoles sur la route de Madrid, en mesure peut-être de regagner avec ses régimens le quartier général ? Question délicate à résoudre, sur laquelle il est difficile de connaître aujourd'hui l'exacte vérité. Vedel essaya bien de s'échapper ; il se porta sur Sainte-Hélène avec l'intention d'effectuer sa retraite. Mais, dès que le général Reding eut connaissance de ce mouvement, il menaça de rompre les négociations et de rouvrir le feu. Dupont n'aurait sans doute pas mieux demandé que de sauver son lieutenant, mais les Espagnols auraient-ils consenti à signer une capitulation si Vedel n'avait pas dû y être compris ? Lui-même ne paraissait pas très en mesure de se tirer d'affaire. Comme Dupont, dans la même proportion que lui, il était victime d'un accident de guerre que l'Empereur n'avait pas su prévoir : l'impossibilité d'assurer le ravitaillement de l'armée, à une telle distance du quartier général, dans un pays de montagnes arides, où chaque homme était un ennemi, où chaque mouvement de terrain pouvait recéler une embuscade. Aucune sécurité n'existait plus pour les convois qui n'étaient pas escortés par des forces imposantes. De là pour les soldats une effroyable misère, la privation de tout, les hor-

reurs de la faim et de la soif. « Depuis huit jours, écrivait le 19 juillet Vedel au général Belliard, je n'ai pas eu un morceau de pain à donner à ma troupe; j'ai fait distribuer il y a cinq jours le reste de mon biscuit, il y en avait à peine pour deux jours. Le soldat a vécu de citrouilles, de concombres et de quelques chèvres qu'on a ramassées dans les montagnes. » Il traînait avec lui plus de 2000 malades; dans une marche de nuit, il laissa en arrière 800 hommes qui furent égorgés par les Espagnols. Dans un tel état d'affaiblissement, avec des soldats si épuisés, il aurait réussi difficilement à atteindre les défilés de la Sierra Morena où une cinquième division espagnole l'attendait pour l'écraser.

Et cependant c'était l'unique chance de salut. Beaucoup d'hommes seraient certainement restés en route, mais beaucoup aussi auraient passé à travers tout pour rejoindre le quartier général, comme le firent des groupes isolés. Ce que quelques centaines d'hommes ont pu faire, des milliers d'hommes l'auraient tenté avec plus de chances de succès.

La question du corps de Vedel écartée, aurait-il été possible à Dupont de ne pas capituler? Le lieutenant-colonel Clerc rappelle à ce propos l'exemple que donna le maréchal Soult dans la campagne de Portugal, un an après Baylen. Une série de malheurs, une pointe audacieuse de l'armée anglaise, l'abandon d'un poste qu'il croyait occupé par un de ses lieutenans, l'avaient acculé à une situation en apparence désespérée. Sur sa droite et sur sa gauche, des masses ennemies convergeaient pour l'envelopper par derrière. Il ne lui restait d'autre issue qu'un étroit sentier de montagne. Déjà il entendait dire autour de lui qu'il n'avait plus qu'un parti à prendre : capituler. « J'en connais un autre, répliqua-t-il énergiquement. Que chacun fasse son devoir comme j'en donnerai l'exemple, et je garantis que je ramènerai l'armée en Espagne. » Il la ramena, en effet, après avoir fait sauter son artillerie et brûlé ses bagages.

On comprend très bien le sentiment d'humanité et de pitié qui peut troubler jusqu'au fond du cœur le commandant d'une troupe, même le plus brave, lorsque, après avoir fait des efforts désespérés, il s'aperçoit que ses moyens de résistance sont épuisés, qu'il ne lui reste plus qu'à laisser massacrer ses soldats ou à se rendre. S'il se rend alors, ce n'est point par lâcheté, c'est pour sauver la vie de ses hommes. Encore faut-il qu'il soit assuré de

les sauver. S'il n'y réussit pas, si la capitulation n'est pas observée ou si elle entraîne des conséquences désastreuses pour ceux qui y sont compris, comment le justifier d'avoir déposé les armes au lieu de s'en servir jusqu'à la dernière extrémité? Ce fut le cas de Dupont. C'était un soldat d'un incontestable courage; il s'était très bien battu partout où il s'était trouvé; le jour même de Baylen il avait conduit ses troupes au feu avec une admirable énergie. Lorsqu'il vit la partie désespérée, il crut de très bonne foi, en capitulant, sauver ses malheureux soldats épuisés, mourant de fatigue, de faim et de soif. Le malheur voulut qu'au lieu de les sauver, il les condamnât à la plus lente et à la plus douloureuse des agonies. Tout aurait mieux valu pour eux que le sort qu'il leur fit. La mort immédiate, sous la baïonnette ou sous le couteau des Espagnols, aurait été cent fois moins cruelle que la longue torture des pontons de Cadix ou de l'île de Cabrera.

C'est la faute des Espagnols, dira-t-on. D'accord. Mais, c'est aussi la faute de celui qui a eu confiance en eux. Sur cette terre d'Andalousie, violente et cruelle, au milieu de ces passions nationales et religieuses exaspérées, quel fond pouvait-on faire sur un morceau de papier signé par quelques hommes? En admettant qu'ils fussent sincères, qui pouvait répondre que les clauses de la capitulation seraient acceptées par le gouvernement révolutionnaire dont ils dépendaient? Ce fut, en effet, la junte de Séville qui refusa cyniquement de se considérer comme engagée et qui infligea aux 17 000 soldats de Vedel et de Dupont un traitement bien différent de celui qui avait été convenu. Avant de mettre sa signature au bas du texte, dans les heures qui précédèrent, Dupont eût pu recueillir quelques indices sur l'état d'esprit de ses adversaires. Il aurait pu se souvenir que ses propres malades venaient d'être égorgés à l'hôpital de Manzanarès. La menace faite par Reding de massacrer la division française la plus rapprochée de lui, si Vedel bougeait, était significative. Ce qui ne l'était pas moins, c'est la désinvolture avec laquelle les Espagnols au cours d'une suspension d'armes, dont une des conditions est l'immobilité des deux parties, s'attribuaient la liberté de se mouvoir qu'ils nous interdisaient. Dans les journées qui suivirent le 19 juillet, ils ne cessèrent de manœuvrer pour nous serrer de plus près et même pour envelopper Vedel, resté en dehors de leurs lignes. Ils se réservaient le droit de s'approvisionner, mais ils ne permettaient pas le passage des vivres des-

tinés à nos troupes. En tout, on sentait, de leur part, avec une haine implacable une mauvaise foi inquiétante.

Enfin arriva le jour du départ, le jour où devait commencer la stricte exécution des clauses de la capitulation. Aucun doute ne fut plus alors possible sur les intentions des vainqueurs. Les stipulations du 19 juillet étaient formelles et ne pouvaient donner prise à aucune équivoque. Il avait été stipulé que les prisonniers qui avaient déposé leurs armes à Baylen se rendraient par journées d'étape à San Lucar et à Rota pour être embarqués sur des vaisseaux avec équipages espagnols et transportés en France au port de Rochefort. L'armée espagnole se chargeait de les escorter et assurait leur sécurité jusqu'au port d'embarquement. Il en fut, hélas ! tout autrement. Les soldats d'escorte, responsables de la vie de chaque prisonnier aux termes mêmes de la capitulation, se bornaient à faire rentrer dans le rang, à coups de crosse de fusil, tous ceux que leur faiblesse ou un besoin pressant obligeaient à s'arrêter.

Tout retardataire était perdu. « Les habitans arrivaient pour le massacrer, dit un chirurgien militaire qui faisait partie d'une des colonnes. Nous n'avions qu'à nous retourner pour être témoins de ces assassinats et, ne l'eussions-nous pas fait, des cris lamentables et les chants barbares des égorgeurs ne nous révélaient que trop ce qui se passait. Femmes, enfans, vieillards, tous s'en mêlaient. »

Lorsque les malheureux arrivèrent à Cadix, après des marches forcées sous un ciel de feu, après avoir été insultés et menacés cent fois sur la route, sans jamais rencontrer une marque de sympathie, au fond d'une province où il n'y avait pas un habitant qui ne fût un ennemi, trouvèrent-ils au moins les bâtimens de transport qu'on leur avait promis, qui devaient les ramener en France ? Ceux qui pour faire accepter la capitulation y avaient inséré cette promesse n'étaient pas en mesure de la tenir. Il ne dépendait pas d'eux d'introduire des bâtimens étrangers dans le port de Rochefort alors bloqué par les Anglais. D'ailleurs, comme le savaient d'avance les signataires de la capitulation, et comme l'avouait un des membres de la junte de Séville, il n'y avait, à Cadix, ni bâtimens de transport, ni ressources pour s'en procurer.

En réponse aux réclamations du général Dupont, on lui répondait avec ironie : « Je suis persuadé que ni le général Castaños,

ni vous, n'avez cru la capitulation exécutable. Castaños a voulu sortir d'embarras, et vous, obtenir des conditions qui, bien qu'irréalisables, honorassent votre reddition. Chacun de vous a obtenu ce qu'il désirait, et maintenant la nécessité impose ses lois. » Rien de plus dur n'a été dit au général Dupont. C'était lui donner à choisir entre le rôle de dupe et celui de complice. Le malheureux avait beau multiplier les protestations, rappeler la parole donnée et les signatures échangées. On lui répondait invariablement : « Pourquoi voulez-vous que nous observions les termes d'une capitulation, vous qui n'avez rien respecté, vous qui avez envahi l'Espagne sous le voile de l'alliance et de l'amitié, vous qui avez emprisonné notre roi, vous qui occupez, malgré lui, ses palais et son royaume, vous qui venez troubler notre tranquillité, vous qui apportez dans ce pays pacifique la guerre et l'esprit de conquête. » L'odieuse conduite de l'Empereur envers Charles IV fournissait à nos ennemis un argument terrible, comme un exemple qui leur avait été donné, comme une justification anticipée de leur mauvaise foi.

Des 17000 hommes qui capitulèrent à Baylen, bien peu devaient revoir la France. Leur sort fut épouvantable. Leurs souffrances nous ont été racontées par plusieurs d'entre eux, officiers, médecins, sous-officiers, soldats. C'est un martyrologe de six années. D'abord l'entassement sur les pontons de Cadix, vieux bâtimens hors d'usage, beaucoup trop petits pour une telle foule. Dans un seul de ces pontons, on empila jusqu'à 1 800 hommes à la fois, couchés comme des porcs les uns sur les autres, sur des planches goudronnées. Pas d'air, des odeurs méphitiques montant du fond de la cale, partout la vermine, à peine quelques gouttes d'eau potable. Pour surcroît de souffrance, une nourriture insuffisante apportée irrégulièrement. Le journal des privations, tenu par une des victimes pendant le premier trimestre de l'année 1809, renferme des détails qui font frémir. Au commencement d'un hiver qui fut très pluvieux, on ne fournit aux prisonniers, ni hamacs, ni couvertures. Lorsqu'il pleut, l'eau filtre dans l'entrepont. Un jour, ils ne reçoivent pas de pain, le lendemain, pas de légumes, le surlendemain, pas de vivres du tout. Il n'y a de régularité que dans leur misère. Aussi d'horribles maladies se déclarent-elles parmi eux. Sans alimens pour réparer leurs forces, sans médicamens, sans soins, ils meurent par milliers, les cadavres s'accumulent. On a commencé

par les jeter à la mer, mais, les habitans de la ville se plaignant que tant de morts empoisonnent l'eau du port, on oblige chaque ponton à conserver ses cadavres jusqu'à ce que des corvées viennent les chercher pour les ensevelir sur la côte. Quatre, cinq, six jours se passent sans que la douloureuse besogne soit accomplie. Un jour, dit un témoin occulaire, j'ai compté jusqu'à 98 morts sur notre gaillard d'avant.

L'îlot de Cabrera, où on les transporte ensuite, réserve aux survivans toutes les variétés de la souffrance humaine. Un désert, presque entièrement dépourvu de terre végétale, pas une habitation ; ni habitans, ni animaux domestiques ; des rochers, des grottes, des précipices, des arbustes épineux et rabougris, un petit bois de pins, une seule source pour toute l'île. C'est là que le gouvernement espagnol abandonne 6000 Français qu'il condamne à se tirer d'affaire tout seuls comme Robinson. Encore n'ont-ils pas comme lui un bâtiment naufragé pour aller y chercher des instrumens, de la poudre et des armes. On ne leur fournit rien, pas une pioche, pas une bêche, pas un outil de maçon ou de menuisier. On les laisse tout nus sur la terre toute nue. C'est à eux de s'ingénier pour se construire des huttes, pour entretenir et pour raccommoder leurs vêtemens. On ne leur doit que quelques onces de pain et de légumes, apportés tous les quatre jours par une barque qui vient de Palma. Tant pis si la nourriture est insuffisante, si le gros temps retarde la barque, si l'on reste quelquefois jusqu'à neuf jours sans vivres, si les uniformes usés tombent en lambeaux, si la source unique tarit presque en été, s'il faut attendre pendant vingt-quatre heures son tour de boire une gorgée d'eau ! Le gouvernement espagnol n'en a cure, il ne répond même pas aux gémissemens des intéressés.

Comme sur les pontons de Cadix, des milliers de ces malheureux succombent en quelques mois. Beaucoup sont morts de faim, beaucoup de maladies causées par les variations de la température, par des nuits très froides après des journées très chaudes, beaucoup de nostalgie et de désespoir. Ils ont mangé des rats, des souris, des lézards. Ils ont fait cuire des plantes vénéneuses, des peaux de mouton, quelquefois même des débris de corps humains. Il y en a qui sont restés tout nus des mois entiers, la peau tannée par le soleil et par l'air de la mer. Il y en a que la misère et les privations ont rendus fous.

Lorsqu'en 1814, la paix étant conclue avec l'Espagne, une

flottille française alla recueillir les survivans, il en restait environ 2 000. Voici l'état dans lequel les trouvèrent nos marins, suivant le témoignage d'un officier de la flottille : « A la vue de notre pavillon qui leur annonçait le jour de la délivrance, les prisonniers, semblables à des spectres, se traînèrent le long des rochers ; ils en descendirent avec peine les escarpemens pour se précipiter vers le rivage en poussant des cris de joie... Deux cents de ces malheureux, frappés d'aliénation mentale, erraient au milieu de rochers inaccessibles, n'ayant d'abri que des cavernes. » Il est difficile de juger avec indulgence une capitulation qui a entraîné des conséquences aussi désastreuses. On le peut d'autant moins que les signataires de la capitulation n'ont point partagé le sort de leurs soldats, qu'ils ont été ramenés en France pendant que ceux-ci agonisaient sur les pontons de Cadix ou dans le désert de Cabrera. Notre pitié va si naturellement à ceux qui sont morts de faim, de privations et de misère, qu'il ne nous en reste plus pour les autres.

IV

Lorsqu'il apprit la capitulation de Baylen, l'Empereur éprouva un des plus violens accès de colère auxquels il se soit livré dans le cours de sa vie. Ce mot, qu'il avait été si satisfait d'appliquer à l'armée autrichienne et à l'armée prussienne en l'accompagnant de toutes les formes de la courtoisie militaire pour rendre hommage au courage malheureux, lui devenait odieux dès qu'il était appliqué à l'armée française. Les expressions les plus grossières et les plus insultantes se pressent sur ses lèvres, Il parle de trahison, de lâcheté, de déshonneur. Dupont et les généraux qui ont signé la capitulation sont des misérables qui ont perdu leur armée. Il les fera fusiller, l'outrage infligé à l'uniforme français sera lavé dans leur sang. Il apprend qu'on les a séparés de leurs soldats, retenus prisonniers de guerre contre la foi jurée et qu'on les ramène à Toulon. Aussitôt ses ordres sont donnés. Dès son débarquement Dupont est arrêté, on saisit tous ses papiers, on le conduit à Paris, où il est écroué à la prison militaire de l'Abbaye avec les généraux Marescot, Vedel, Chabert et le capitaine de Villoutreys, coupables d'avoir pris part aux négociations du 19 juillet. Les autres officiers du corps de la Gironde qui débarquent successivement à Toulon et à Marseille ne sont pas arrêtés,

mais on refuse de les entendre et de les interroger. Chacun d'eux en arrivant reçoit personnellement du ministre de la Guerre l'ordre de se rendre à l'état-major de l'armée d'Espagne ou à l'état-major de l'armée d'Italie, dès qu'il aura purgé sa quarantaine. Le maître ne veut pas que tous ces témoins puissent se voir et se concerter pour égarer sa justice. Ce n'est pas une enquête qu'il demande, c'est un jugement.

Ce ne fut pas aussi facile qu'il le croyait d'abord. Sa première pensée avait été de faire juger le général Dupont et ses coaccusés par la haute cour impériale. Déjà les préparatifs étaient faits au Luxembourg, le général avait même choisi ses défenseurs. Puis l'Empereur se ravisa : les renseignemens qu'il recueillit lui firent craindre un acquittement et il renonça, pour le moment du moins, à faire instruire un procès régulier. Les accusés n'y gagnèrent rien. On les maintint dans la prison de l'Abbaye, où ils occupaient des chambres malsaines, empoisonnées d'odeurs fétides. Plusieurs d'entre eux tombèrent malades, les médecins conclurent à la nécessité de les déplacer et on les envoya séparément dans des maisons de santé voisines de Paris, sous la surveillance de gendarmes qu'ils étaient tenus de loger et d'entretenir. Aucune considération d'humanité ne put fléchir en leur faveur le ressentiment de l'Empereur. Le général Chabert, réduit au tiers de sa solde d'activité et sans fortune, faisait valoir l'impossibilité où il se trouvait de faire vivre sa famille et de subvenir aux frais de la maladie qu'il avait contractée à l'Abbaye, Le ministre de la Guerre transmit cette touchante supplique au maître, qui de sa main écrivit en marge : « Refusé. »

Les années passaient sans que les accusés eussent pu faire valoir leurs moyens de défense et obtenir des juges. L'Empereur ne désarmait pas pour cela. Il attendait son heure. Un décret impérial du 12 février 1812 ordonna la réunion au Palais des Tuileries d'un conseil d'enquête, composé de quinze grands dignitaires choisis par le souverain, et chargé d'émettre un avis sur la conduite du général Dupont et de ses coaccusés à Baylen. Ce conseil tint six séances, du 17 au 26 février, sous la présidence de l'archichancelier Cambacérès. Les accusés comparurent devant lui sans défenseurs. On leur lut le réquisitoire du procureur général et chacun d'eux eut deux jours pour rédiger sa défense de mémoire, car on leur avait pris tous leurs papiers. Dupont particulièrement ne put obtenir aucune des

pièces qui atténuaient sa responsabilité, aucune des lettres, aucun des ordres qu'il avait reçus du quartier général. Le jugement leur enleva à tous leurs grades et leurs décorations. De plus le général Dupont était tenu de ne jamais résider à moins de vingt lieues de la résidence impériale. L'Empereur, aggravant la peine, le fit incarcérer au fort de Joux, puis de là à la citadelle de Doullens.

Tels étaient les procédés de la justice impériale. Comme pour le duc d'Enghien, ce n'est pas un jugement; c'est une condamnation voulue et prononcée d'avance. M. le lieutenant-colonel Titeux s'en étonne et y trouve une preuve de l'hostilité personnelle que l'Empereur nourrissait contre le général Dupont. La preuve de cette hostilité n'existe nulle part. Ne rapetissons pas la question. Il s'agit de tout autre chose, de la fortune même de l'Empire. Au moment où, Napoléon, à l'apogée de sa puissance, remanie la carte de l'Europe, où, après de prodigieux succès, il installe les membres de sa famille sur les trônes qu'il a rendus vacans, lorsque les rois et les peuples s'inclinent devant sa volonté souveraine et le proclament invincible, voici que tout à coup la nouvelle se répand que l'armée française, une de ces armées qui ont vaincu l'Autriche, la Prusse et la Russie, qui sont le symbole même de l'honneur et de la gloire militaire, vient de capituler, et devant qui? Devant une nation qui ne compte pas aux yeux de l'Empereur, qu'il considère comme la proie naturelle de son ambition : la nation espagnole. Entrons un instant dans la pensée du maître, représentons-nous l'effet que dut produire, sur un esprit si plein de sa grandeur présente et future, l'annonce que les soldats d'Austerlitz et d'Iéna avaient mis bas les armes devant des paysans et des bandits espagnols.

Il ne réfléchit pas, il ne s'informe pas, il ne cherche pas à faire équitablement la part des responsabilités. Il voit rouge, il se sent à la fois humilié et menacé. Quel parti ses ennemis ne vont-ils pas tirer contre lui de cette aventure? N'est-il pas démontré désormais qu'il y a une limite à sa toute-puissance, qu'il n'a pas pour toujours enchaîné la fortune? N'est-ce pas aussi la révélation de ce qu'il y a de dangereux pour lui dans la guerre d'Espagne? Pour nous qui connaissons l'avenir, c'est le glas funèbre qui commence à sonner. Les 17000 victimes de Baylen ne sont que l'avant-garde des centaines de milliers de soldats

qu'engloutira la Péninsule, soldats qui manqueront sur d'autres champs de bataille, qui eussent pu sauver la fortune de la France à Leipzig et à Waterloo. Le conquérant ne voit pas comme nous la conséquence de ses actes, il ne devine pas encore ce que lui coûtera la folie criminelle de la guerre d'Espagne. Peut-être cependant a-t-il eu un frisson d'inquiétude et un pressentiment sinistre. En tous cas, il a éprouvé une humiliation profonde, et cela suffit pour expliquer sa fureur.

Le soldat aussi, l'homme qui a créé la première armée du monde, qui fait reposer toute sa grandeur sur l'accomplissement des vertus militaires, se révolte contre l'idée de capitulation. Bon pour les Autrichiens de capituler à Ulm, pour les Prussiens de capituler à Ratkau! Est-ce que la Grande Armée connaît de telles faiblesses? Verrait-on désormais les soldats français accepter la possibilité de déposer leurs armes aux pieds de l'ennemi? Une telle honte doit rester un fait isolé, unique dans nos annales militaires.

On n'examinera pas si les signataires de la capitulation de Baylen ont des circonstances atténuantes à faire valoir, s'ils n'ont fait que subir par la faute des autres une nécessité inéluctable. On les traitera avec ignominie, comme des criminels, afin d'éviter le retour de semblables faiblesses. Leur condamnation servira d'avertissement et d'exemple. Tout le monde connaîtra le sort qui attend ceux qui, dans l'avenir, oseraient capituler. Ni grâce, ni pitié, ni justice pour eux. La dégradation et le déshonneur. Puisque, contre toutes les prévisions, une telle défaillance a pu se produire dans une telle armée, la loi en empêchera le retour. Berthier traduisait certainement la pensée impériale lorsque, dans les délibérations du Conseil d'enquête, il prononçait la parole décisive : « Un corps d'armée ne doit jamais capituler en rase campagne, son devoir est de brûler tous ses équipages, de se serrer en masse et de se faire jour à la baïonnette, ou de mourir honorablement. » Deux mois après, en vertu d'un décret, toute capitulation en rase campagne était déclarée criminelle et punissable de mort. C'était l'épilogue de la journée de Baylen.

A. Mézières.

EN PAYS BOUDDHIQUE

III[1]

LA FÊTE DE LA MORT. — SUR LE NIL BOUDDHIQUE

Je sais aujourd'hui pourquoi tant de bonzes et de pèlerins affluent en ce moment à Mandalay. On célèbre les funérailles d'un « archevêque » bouddhiste, le plus haut dignitaire ecclésiastique des deux Birmanies. C'est à l'Est de la ville royale que les cérémonies ont lieu, non loin des 729 pagodes, et, de ce côté-là, les routes, le soir, sont pleines d'une foule charmante aux couleurs de tulipes.

Cet archevêque mourut il y a deux ans, et son corps est resté sous la garde du monastère d'Or. On l'avait confit dans du miel et le cercueil, décoré de figures de singes et d'éléphans, entouré de vingt-quatre poupées dansantes, avait fini, sous son dais, par faire partie du mobilier du monastère. A Rangoon, nous avons vu ce cocasse appareil, un catafalque ainsi dressé dans la chambre centrale d'un couvent. Alentour, depuis des mois, aux pieds des figurines de cire qui dansent en l'honneur du mort, se poursuivait tout uniment l'ordinaire train-train de ces ruches religieuses : sommeil et psalmodies de moines ; leçons de novices accroupis en cercle autour du maître, besognes de scribes égratignant de leur stylet le papyrus des palmes, maigres dînettes de riz. Mais pour cet archevêque les temps sont expirés. Que cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

forme humaine subisse la loi qui gouverne tous les « composés; » qu'elle passe et disparaisse comme s'évanouiront les dieux et tous les univers! En grande pompe on va brûler ce corps.

Avec de grandes réjouissances, et dans le plus gai décor de fêtes, car heureuse est la fin de cette vie que le Bouddha a définie : douleur. La mort marque un temps accompli dans le cycle de l'existence, un pas vers la totale libération. Quand il s'agit d'un saint personnage, l'allégresse est plus vive encore. Nul doute qu'il ne soit sauvé, cet archevêque, qu'il n'ait atteint le terme de toutes ses migrations. Il est semblable à la lampe dont parlent les vieux textes bouddhiques, à la lampe qui a tari toute son huile, si bien que nulle flamme nouvelle n'y peut plus venir briller. Aucune vie ne s'est allumée à la sienne qui tombait. Les malfaisantes énergies de son *Karma* sont épuisées. Il a vaincu l'illusion de l'être.

Ce soir, nous avons suivi la foule légère, les chariots traînés par les jolis bœufs zébus, amenant les familles de la campagne. C'est par un jour de gaîté comme celui-ci qu'il faut les voir, ces aimables Birmans. Avec leurs soies flottantes de roses pierrots, la grâce précieuse de leurs femmes, leurs physionomies spirituelles, leurs parures de théâtre, ils semblent faits pour un éternel papillotement de danses et de jeux élégans.

Un mur franchi, et voici le cœur de ce carnaval nocturne. Au-dessus de la confusion bruissante, dans la chaleur de la nuit tropicale et de la foule, mille lanternes suspendues à des fils, entre les cocotiers de ce parc, tendent des lignes de lumière. Nasillement de musettes; cymbales, pétards, fusées. Files d'échoppes, dont les chandelles éclairent des monceaux multicolores de bonbons, des pâtisseries, des fritures et des boissons rouges et des fanfreluches dorées. La première impression est simplement d'une banale foire d'Europe. Il y a des tirs à la carabine, des jeux de boule, d'anneaux, des tables où l'on se presse pour la loterie. Mais cette loterie est celle des trente-six bêtes, passionnante si l'on en juge aux clameurs du public.

Vite nous franchissons cette frange extérieure et populaire de la fête. Plus loin, voici les jeux nobles, les « numéros » du programme officiel. Une seconde cour s'est ouverte devant nous, et, dans ce nouvel espace, sous des toiles tendues, des foules sont accroupies : immobiles îlots dans le flot mouvant des groupes. Impossible de voir exactement ce qui se passe sous

ces tentes, mais, çà et là, à travers les rangs de spectateurs qui se pressent pour entrer, on aperçoit un geste de danseuse, une grimace d'acteur, la robe jaune d'un *Pohn-gye* débitant quelque sermon. Et les musettes nasillent, et les gongs tonnent, et les voix glapissent.

Belle humeur communicative de ce peuple. Les visages ont quelque chose de plus mobile encore que d'ordinaire, de rayonnant et d'allégé. Les plus graves sont les petits enfans parés comme des châsses. On s'aborde, on se félicite : jolies simagrées de surprise et de politesse. Un minois pareil à tous les autres et que nous n'aurions pas distingué s'illumine à notre rencontre; une voix aiguë s'exclame. C'est Ma-Ki, une petite marchande qui, ce matin, nous a vendu des marionnettes birmanes. Quel bonheur de se retrouver là! Merveilleux hasard! Que de choses sans doute à nous dire! Et c'est un gazouillis auquel, stupide, nous ne savons rien répondre. Réduite à la mimique de l'allégresse, la conversation ne va pas très loin. Attristée, elle nous présente une bande de petits frères, et c'est alors une série de courbettes de toute la jolie famille, les mains sur le cœur, aux lèvres, des salutations à n'en plus finir.

Autour de ce grand quadrilatère, une file de hangars improvisés enferme la foule : le campement des pèlerins, laïques et religieux. Sous ces toiles où logent des milliers de pieuses gens, chacun, à côté de ses humbles boîtes de provision, est aussi tranquille, aussi à l'aise que chez soi. Une natte, quelques vases et plateaux de laque ou de cuivre, c'est tout le mobilier des petites cases birmanes, et ce mobilier, chacun a pu l'apporter avec lui. Assis par terre, le menton aux genoux, fumant des cigares qui ressemblent à des mirlitons, ils causent doucement ou rêvent, tout à fait abstraits du mouvement et du bruit de la fête. D'ailleurs c'est l'habitude de passer ainsi la nuit, en troupeau. On l'a prise à ces veillées, où deux et trois fois par semaine, après la moisson surtout, le peuple d'un village s'assemble devant une troupe de danseuses. On y amène les petits enfans; on s'installe en famille sur de petits tapis, on se repose de fumer les herbes inoffensives des grands cigares en mâchant du bétel. Après le bétel, un bonbon, puis encore un grand cigare. A la longue les monotones évolutions des acteurs amènent çà et là le sommeil. On s'assoupit au tintamarre continu de l'orchestre. De temps en temps, un mouvement du voisin, un silence des gongs

réveillent un dormeur. Il s'étire et retrouve vaguement la fascinante ondulation de la danseuse qui n'a point changé de place. Il se retourne, il se rendort, et reviendra de même passer la nuit suivante, car il en faut plusieurs pour achever une de ces soties qui suivent un Boddhisatva à travers deux ou trois de ses vies successives.

Sous quelques-uns de ces abris, les groupes sont bien beaux. Là règne l'or des draperies ascétiques sous le bronze affiné des visages. Là règne la gravité des gestes alentis, la paix du sourire monacal. On s'étonne en plongeant le regard dans l'ombre de ces longs pavillons, si près des bruissemens de la multitude, on s'émeut du silence de cette demi-nuit où pointillent des centaines de têtes. Religieux envoyés de tous les monastères des deux Birmanies, quelques-uns venus du Siam, du Thibet, de Ceylan, ermites des montagnes Shans, on sent d'abord qu'ils sont à part, retranchés du peuple. D'un œil indulgent de sages, ils regardent ces traditionnels ébats, mais ils ne se mêleront pas à ces jeux d'enfans. A tout ce que je vois ici leur sérieuse présence prête un caractère significatif et profond. Ils représentent la vieille religion nationale, qui, depuis la venue du bouddhisme en Birmanie, a inspiré, dirigé combien de fêtes et d'assemblées semblables à celles-ci !

Quelques-uns logent à part, en petits groupes, sous des tentes plus petites. Accroupis sur des tables, entre des statues saintes dont ils répètent exactement l'imperturbable attitude, ils nous regardent passer. L'un d'eux surgit d'une pile de livres, si pareils, si nombreux qu'on dirait une édition tout entière qu'il est venu mettre en vente. Sans grand espoir de nous faire comprendre, nous l'avons interrogé. La vieille figure de buis s'est éclairée un peu ; un sourire l'a détendue ; et voici qu'il prononce quelques mots en Anglais. « De Maulmein ; » il vient de Maulmein, au delà de Rangoon, et ces volumes sont des « Bibles bouddhiques, » les *Pitakas* que sa famille a fait imprimer sur son conseil, en manière d'œuvre pie, pour qu'il les distribue aux couvens de Rangoon. Autrefois, avant d'être novice, il était élève des missionnaires anglais ; il sait ce que c'est que l'imprimerie et de là son idée. Très supérieurs, ces volumes commodes, aux étroites palmes manuscrites, et nul doute que ce cadeau ne soit apprécié dans les monastères. Et comme nous le complimentons, comme nous disons notre admiration, la vieille figure

se refait visage de momie, se replie dans un mystérieux silence...

Un peu plus loin, une autre physionomie de moine nous arrête aussi, car nous la reconnaissons tout de suite pour cinghalaise, d'une beauté douce et grave et qui nous est familière, beaucoup plus intellectuelle que celle des Birmans, pure de l'éternelle grimace mongole. Celui-là aussi parle un peu d'anglais. Il vient de Kandy, la vieille capitale indigène de l'île, et, justement, il y a trois semaines, nous visitions son monastère. Cette fois, sûrement, la rencontre vaut qu'on se félicite. Et le voici qui s'illumine quand nous lui parlons d'un ami que nous nous sommes fait là-bas, le révérend Silananda Théro, cénobite à robe jaune, dont j'entends encore le large rire de théologien triomphant lorsqu'il nous racontait dans la bibliothèque du temple ses discussions avec les Pères jésuites, admirables quand ils parlent de charité chrétienne, mais vraiment trop absurdes — ha! ha! — d'affirmer un Dieu éternel, des âmes immortelles, — comme si l'axiome de l'universelle impermanence n'était pas évident, comme si tout n'était pas en train de devenir et de se défaire! Celui-ci à qui nous contons ce souvenir est moins hilare que son confrère, mais il sourit avec quelque dédain d'une si ridicule hérésie.

Autour de ces religieux personnages, le plus étrange c'est le décor de bibelots européens qu'ils transportent avec eux. Au-dessus des pures images bouddhiques, des cierges allumés, pendent les plus vulgaires et les plus imbéciles chromos d'Europe, non seulement de reluisans portraits du Kaiser, du roi Humbert et de Félix Faure, mais des tableaux de niaiserie sentimentale ou libertine : voici le beau-père, surprenant son gendre en bonne fortune dans un restaurant; et des chasseurs tyroliens caressant une servante; et des roucoulades d'amoureux anglais, en yole sur la rivière. A Colombo, Rangoon, Mandalay, dans toutes les bonzeries, j'ai retrouvé ces pauvres horreurs. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien comprendre, ces moines de visage immobile, à ces gravures de romance et de *Journal Amusant?* Sans doute, le bouddhisme ne répugne pas aux images aimables, aux heureuses minutes de la vie fugitive. La poésie chinoise n'a guère choisi d'autre sujet, et dans les sanctuaires birmans les sveltes statues de danseuses se cambrent auprès des Gautamas impassibles. Mais pourquoi donc, au lieu des gracieuses imaginations indigènes, ces banalités d'Occident? Probablement lorsque deux civilisations

trop dissemblables sont en présence, chacune emprunte d'abord à l'autre ce qu'elle a de plus laid. Chacune, en suivant ses propres traditions, a fait apparaître dans ses œuvres un caractère original, et cela par un progrès imperceptible et continu, par une suite de variations accumulées et convergentes. Aussitôt reconnu, compris, ce caractère est allé s'affirmant et se précisant davantage. Tant qu'elle s'en tient à ce style qui est le sien, élaboré au cours de son histoire, harmonique à sa nature profonde, à ses conditions de vie, cette civilisation produit du beau. Mais devant les œuvres étrangères, elle est déconcertée; rien dans ces types qui corresponde à ses propres tendances. Ce qu'elle y va choisir, c'est l'extraordinaire ou le trompe-l'œil, surtout le produit bâtard où le caractère étranger vient s'adapter à ses habitudes et ses besoins spéciaux. Et cela est vrai, même de civilisations complexes et critiques, de style indécis et variable comme la nôtre où passent tant d'idées venues de tant de siècles et de tous les points de la planète. Voyez les « articles japon » que l'on vend dans nos grands magasins, et demandez à un Japonais ce qu'il en pense.

Au bout du champ où les pèlerins campent, un nouvel espace s'ouvre devant nous, et cette fois nous sortons tout à fait du monde des choses connues. C'est l'absurdité d'un rêve qui surgit à nos yeux et nous arrête là dans une minute de stupeur. Une trentaine de kiosques or et argent aux lignes de feu, mais des kiosques hauts de cent pieds, dardant leurs toits qui s'amenuisent en aiguilles. Et ces architectures *sont en mouvement;* avec lenteur elles se déplacent au-dessus de la multitude. Çà et là, dans cette folie des choses, vingt bêtes gigantesques se dressent, des éléphans blancs, hauts comme les palmiers d'alentour, des chimères grandes comme des pagodes. A droite un serpent enroulé sur lui-même, dont la spirale érige à vingt mètres une tête affreuse, des yeux morts, une rouge gueule béante.

Et plusieurs de ces monstres se meuvent aussi, à la queue leu leu, d'un progrès stupide, impassible, à la mouvante lueur des torches, dans une clameur, un charivari d'enfer. Il y a une poupée géante au sourire aigu, aux gestes anguleux, au costume rituel de danseuse, et toute blanche. Il y a un prodigieux oiseau vert qui navigue sur la foule et son corps très long, en forme de bateau contient sous un dais une légion d'idoles parées et que je reconnais vivantes : des jeunes filles en tuniques

soie et or, à basques pointues et retroussées en cornes, — le vêtement hiératique, celui de la grande poupée blanche, celui des grêles statues féminines des pagodes. Et tous ces jeunes visages sont indolens et larges comme ceux des Kouannines japonaises, plâtrés de fard, blêmes sous leurs couronnes de fleurs, figés au-dessus de l'agitation du peuple dans une expression de gravité mystérieuse. Mais plus saisissante encore est chez toutes l'imperturbable et fatidique répétition de la même attitude. Inanimées, mortes à ce qui les entoure, les yeux mi-clos, elles ne font rien que tenir à la main de longues plumes de paon sinueuses...

Mais notre ébahissement ne dure pas très longtemps. Kiosques et tours mouvantes, bêtes fabuleuses, oiseau-navire, tout cela est fort peu de chose. Du clinquant, de la toile et du papier comme la plupart des épouvantes et des merveilles chinoises: papier d'or et d'argent, toiles peintes, tendues sur des armatures de bambous. Tout simplement des joujoux comme ceux que nous a déjà présentés le matériel religieux de ce bouddhisme birman, comme les petits monstres de bois qu'on vend aux corridors des pagodes, mais ici gigantesques, montés sur des chars que des attelages d'hommes halent avec des cordes, au rythme des chants qui scandent leurs efforts. Et, comme pour achever la drôlerie de ces funérailles d'archevêque, mille statuettes gracieuses, des tanagras indo-chinoises, se penchent, s'ébattent, s'éventent, rieuses sur les chars, aux pieds des effroyables bêtes, à tous les degrés de ces pyramides et de ces tours.

Rencontré là, près du grand serpent enroulé, un jeune *civil servant* anglais dont nous avons fait la connaissance hier. Il est de service dans cette fête invraisemblable où il convient que l'autorité européenne soit représentée. Correct, en *smoking*, car il sort de son dîner, il nous accueille avec une courtoisie placide. Dans l'Inde, où tous ces fonctionnaires ont passé, ils ont vite perdu la faculté de s'étonner. J'ai connu un *commissioner* qui, à vingt-deux ans, arriva d'Oxford à Baroda pour défendre contre la foule musulmane une délirante procession hindoue. Il y avait des bayadères, des promenades d'idoles et d'éléphans : on célébrait le mariage de deux pigeons.

Quelques phrases précises nous ont bientôt expliqué cette surprenante féerie. Cette « grande gloire, » dont on honore le cadavre, fut décidément, un personnage de premier rang. Son autorité qui s'exerçait sur les deux Birmanies, en maintenait, de

la Chine à la mer, l'unité morale, rappelait aux Birmans les vieux temps de l'indépendance. Par lui persistait la vieille vie nationale, et c'est pourquoi le gouvernement de l'Inde va refuser sans doute de lui reconnaître un successeur. C'est donc un événement capital que ces jeux funèbres, une date dans l'histoire du pays; on s'y applique à suivre les plus anciens des rites nationaux.

En ce moment, au moyen de treuils et d'un véritable *funiculaire*, on est en train de hisser le cercueil par-dessus tous les anneaux du reptile géant jusque dans la gueule énorme qui bâille au-dessus de nous. Cela fait, des bandes d'hommes viendront s'atteler à la plate-forme qui porte le monstre et le traîneront à travers le champ de fête. Il y en a cent cinquante, de ces chariots où se lèvent des architectures et des figures d'animaux, — chacun envoyé par une ville ou un district, et sur chacun — il faut que grimpe le cercueil. Rude besogne et telle qu'on n'arrive pas à hisser ce cadavre sur plus de dix chars par jour. C'est pourquoi, avec la permission des autorités anglaises, les fêtes doivent durer deux semaines.

Le quinzième jour, le feu termine tout. Imprégné d'huiles et d'essences, un bûcher s'élève sous une frêle construction de toile, une terrasse qu'anime la gaîté gambadante de cent poupées. Au-dessus, un clocher ecclésiastique élance sa pointe de sept toits. Sous ce *tasoung* on a posé la bière ; on a fait reculer la foule. Un grand silence d'attente : soudain jaillit un trait de feu, une fusée lancée vers la plate-forme; d'autres suivent, rayant la nuit : un bombardement. Tout s'allume, les flammes surgissent, enveloppent la haute et fragile structure. Les toits croulent un à un. Le bûcher finit de brûler quand éclatent des matières pyrotechniques enfouies par-dessous, dans le sol. Dans une explosion d'artifices, au vacarme des acclamations et des orchestres, tandis que les créatures prodigieuses, les éléphans, les oiseaux-navires, les chimères, les cobras, décrivent leur ronde au-dessus de la foule, les cendres de la « Grande Gloire » montent au ciel, et ses élémens terrestres ont fini de se séparer.

Minuit. Sous des toiles tendues, à la lueur de mille lanternes, dans la chaleur de la nuit et d'une foule accroupie, je suis assis à côté du *commissioner* anglais et des magistrats birmans de Mandalay.

Autour de nous, à nos pieds, c'est le champ multicolore et clair que font les milliers de têtes serrées : carmin, rose et safran des turbans-écharpes et des fleurs piquées dans les cheveux de femmes. Et tout ce peuple est muet, attentif au spectacle de la danse, de la danse nationale qui ne ressemble à aucune autre, qui vient du fond des siècles et rend un peu visible, sans nous le faire comprendre, le dessous atavique et mystérieux de ces âmes d'Indo-Chine.

Vaguement, au rythme des gestes et de la musique étranges, nous achevons de nous griser dans cette trouble atmosphère, la tête déjà passablement brouillée par la confusion de cette nuit, par tant de bruits et de foules, par la vision des bêtes fantastiques en marche, — les plus fondamentales de nos idées européennes confondues par ce carnaval en l'honneur de la Mort.

Mystérieusement solennelle et grimaçante est cette danse, comme tout ce que j'ai vu de l'art de ce vieux pays. Solennité du costume à faire rêver un Gustave Moreau. Étoffes d'or, d'argent et de soie blanche serrant étroitement la jeune forme ondulante; tiare aiguë comme celle des dieux, couronnant la blême face peinte; cornes étagées que projettent les basques de la tunique et les lames de la robe, — c'est le prototype des mystiques figures que l'art birman répète depuis des siècles aux murs des monastères et des pagodes. Et grimace, très lente grimace, non du visage qui ne semble pas vivre, mais du corps frêle et précieux qui, sans déranger un seul pli pudique du vêtement, sans que remue seulement le bord du pagne autour des pieds invisibles, se casse en lignes anguleuses. Zigzaguent les jambes dont le genou fléchit un peu sous l'étroite gaine de soie, zigzague le torse qui se penche à droite, la tête qui se renverse à gauche, les bras obliquement écartés, — l'un en haut, l'autre en bas. Et les poignets se disloquent et les doigts se séparent, retournés dans un raidissement convulsif, et puis se mettent à remuer, à faire des choses mystérieuses, dressent leurs ongles d'or, leurs longues griffes acérées comme la tiare, comme les rigides volans de la robe, comme toutes les pointes convexes par où se termine l'étrange et délicate figure.

Et maintenant les cadences de l'orchestre s'accélèrent, et voici que saisie, galvanisée à son tour, la tête hoche sur le cou, horizontalement, par saccades, comme pour s'en détacher. Mais les traits restent morts, la fente des paupières tendues sur le blanc

d'un œil révulsé, et les pieds, sous l'étroite gaine qui s'évase et se répand autour d'eux, sont attachés à terre. C'est une force invisible qui a dressé là ce jeune corps, dans sa mystique parure, et le fixe au sol, et le traverse de secousses cadencées — si profondes, si lentes — sans que le visage sorte un instant de sa catalepsie. En ce corps l'âme individuelle est abolie; rien ne l'habite plus en ce moment que le rythme — rythme souverain, monotone, éternel, dirait-on, et qui fait songer aux aveugles Puissances, à celles qui gouvernent inéluctablement toutes les formes, conduisent les périodes de la nature, le développement des espèces et des individus, leur courbe d'un néant à l'autre, les alternances des astres, des saisons, de la Mort et de la Vie. Danse d'Extrême-Orient où l'être n'affirme pas sa joie et sa volonté de vie, l'énergie de sa personne, son caprice de fougue ou d'essor, mais en silence s'abandonne à du fatal, s'y anéantit avec douleur et volupté, — la douleur contractée de ces membres, la volupté de ce frisson dont il vibre imperceptiblement tout entier.

Et malgré la torture de ces gestes, comme on sent bien l'aristocratie de cette grêle silhouette! Immatériel affinement de ces traits, énigme du rigide sourire aigu! On rêve au profond passé. De quelle antiquité de race sort une telle créature! De quelle civilisation où, pendant des siècles et des siècles, le type est allé se spécialisant, de plus en plus significatif et spiritualisé, jusqu'à n'être plus que l'idée visible, incarnée, de cette civilisation! Et, de même, quelles durées de vie nationale ii a fallu pour produire le parti pris extraordinaire, le caractère unique et complet de cette danse!

Autour de moi la fascination fixe tous les yeux. Les bouches ont cessé de mâcher le bétel; les cigares mirlitons se sont éteints. Les « autorités » birmanes sont béantes. Dans ce groupe les moins absorbés sont trois anciens ministres du roi Thibau, oisifs depuis la conquête anglaise. Étonnantes vieilles faces de magots, bien plus mongoles avec leurs yeux de taupes, leurs moustaches aux poils clairsemés de rats que les visages environnans, à ce point qu'on se demande s'ils n'appartiennent pas, ces chefs, à quelque haute caste où le sang des conquérans thibétains serait demeuré pur du mélange hindou. Que leurs traits sont hébétés et rudes à côté de la délicatesse alanguie du vrai type birman! Leurs petits yeux sans humanité m'expliquent ce que je n'avais pas encore compris en ce pays de bonne grâce et

de belle humeur : les horreurs sanglantes de l'ancien régime, les cadavres en croix que charriait l'Irraouaddy. Ils nous attirent, ces yeux-là. Ils valent qu'on les regarde. Ils ont vu ce qui se passait il n'y a pas vingt-cinq ans dans l'ombre de ces kiosques royaux que le peuple ne regardait qu'en s'aplatissant à terre, — le mystère de cette enceinte qu'on appelait alors « nombril de l'univers » et où nous ne trouvions plus ce matin que des espaces vides, une chapelle anglicane, un club d'officiers anglais, un poste de télégraphistes. Ils ont vu, ces yeux-là, les conclaves d'astrologues, les victimes enterrées vivantes sous les murs de la nouvelle ville, — si nombreuses que le peuple, pris de panique, commençait à s'enfuir. Ils ont vu les massacres de vingt princes du sang, les *shekkos*, les prosternations à genoux des consuls européens devant le roi débile, « arbitre des existences, » et tout le prodigieux cérémonial byzantin. Ils ont vu l'Éléphant sacré, seigneur d'une province entière dont les revenus servaient à son palais, à ses vêtemens, à ses dais, à ses parasols d'or et d'argent, à l'entretien de sa maison : chambellans, gardes du corps, troupes de coryphées, — l'Éléphant souverain que des astrologues spéciaux savaient reconnaître à ses signes, — le divin pachyderme qu'une troupe de femmes, choisies tous les jours parmi les jeunes mères de la ville, venait allaiter le matin, chacune debout dans le rang, la mamelle nue, attendant avec un frémissement de tous ses nerfs que la bête passât devant elle et que la trompe tâtonnante se posât sur son sein.

Ayant vu ces choses d'un autre monde, ces petits yeux obliques n'y rêvent plus jamais. Ils n'ont jamais rêvé. Ils sont d'une placidité parfaitement sèche, sans plus de nuances ou dessous que des prunelles de rats. A ces vieux ministres, l'Angleterre fait une petite pension; on leur rend des honneurs. Tout le long du jour leurs dents noircies ruminent la sanglante bouillie du bétel. Ils ne s'étonnent ni du chemin de fer, ni du vide de la ville royale, ni des touristes qui braquent des kodaks, ni des insolens soldats en khaki dont la présence a tout changé.

Les cadences s'accélèrent là-bas sur le théâtre, et de grandes clameurs de rire s'élèvent de la foule. La danseuse s'est réveillée de son ondulante léthargie. Ce n'est plus la somnambule secouée de convulsions rythmées. C'est une Birmane spirituelle comme tant d'autres et provocante. Elle minaude à la foule, nous fait

de jolies moues coquettes. Surgissent à côté deux clowns patauds qui se querellent et se culbutent. Moqueuse, dédaigneuse, sans faire un pas qui dérange sa grâce de grande dame et de jeune beauté, avec une hauteur exquise et mutine elle les gifle du revers de sa main menue. Grand rire et bruissement des spectateurs. Un courant de vie circule ; on sent que le charme est rompu, qui tout à l'heure engourdissait tout. Les conversations se mettent à bourdonner. Le préfet de police indigène en mousseline me présente à sa charmante femme très intimidée de ce rite européen. Et j'ai tout à fait oublié le caractère funèbre de cette fête quand j'entends le *civil servant* anglais poser doucement la question suivante : « *Do you know where is the corpse?* Savez-vous où est le cadavre? » le policier en jupe rose se lève et nous montre du doigt le cercueil que nous n'avions pas vu derrière les figurans. Puis, se tournant vers moi, avec une excitation dans les yeux, un accent intense et martelant ses syllabes comme font ces Asiatiques quand ils parlent anglais, il me crie : *The Great Glo-ry has re-turned. He will never come back.* C'est-à-dire, en commentant un peu : « La Grande Gloire est rentrée dans la paix première. Il en a fini de toute vie. Il n'est plus condamné à renaître. *Il ne reviendra plus.* »

*
* *

18 février.

Nous retournons à la mer du Bengale avec le puissant fleuve. Un grand steamer, bondé de voyageurs birmans, de talapoins, de marchands hindous et musulmans, surtout d'immigrans chinois, qui passèrent la frontière à Bhamo, à trois jours de Mandalay : des montagnards grands, secs, jaunes, aux anguleux méplats, qui vont peupler les campagnes de Birmanie, très différens des Chinois citadins de Rangoon, des gras et huileux Célestes qui, de Canton, des embouchures de la Chine méridionale où ils grouillent comme des rats au bord de l'eau putride, vont faire le commerce sur la côte indo-chinoise.

Ce fleuve est une des grandes artères de l'humanité. C'est par lui que le sang mongol s'est infusé dans cette moitié de la péninsule, et cet afflux continue toujours. Ce bateau sent la Chine, des odeurs chinoises y traînent, épanchées par la cargaison vivante et les marchandises

Ce fleuve est la grande voie royale de la Birmanie. Sur cette terre étroite comme l'Égypte et qu'il traverse dans sa longueur, c'est par lui que s'est propagée la civilisation. Du Nord au Sud, l'homme, — l'espèce bouddhique de l'homme, — y est partout. Partout s'y montre sa présence actuelle ou son vestige : le monument, la coquille vide qui témoigne de la créature ancienne, identique à celle d'aujourd'hui. Nous traversons des cités vivantes et des cités désertes; pendant trois cents lieues, sur l'une ou l'autre rive, toujours se lèvent des groupes de pagodes, — et rien ne dit lesquelles sont animées et lesquelles sont mortes, lesquelles sont d'aujourd'hui et lesquelles d'il y a mille ans.

D'abord, au sortir de Mandalay, Amarapura, une capitale au milieu du siècle dernier, aujourd'hui une jungle : des éclats verts, des profondeurs d'ombre, une magnificence lourde et fraîche sur la berge plate du fleuve. Et de ces masses végétales, avec les fusées d'aréquiers, sortent les grands cônes religieux, les spires, les étages de toits pointus, les monumens abandonnés, dont la mort est si récente qu'ils portent encore les couleurs de la vie, — quelques-uns de la jeunesse, tant leur blancheur est pure, tant leurs ors étincellent et semblent neufs dans l'exubérante verdure. Chacun d'eux suffirait à la gloire d'une ville; mais par groupes ils s'espacent sur une longueur de plusieurs lieues, dans cette forêt de splendeur et de silence dont la solitude est sacrée. Sans bruit aucun, tout cela défile le long de la grande eau, comme une toile de théâtre glissant dans sa rainure, comme une irréelle vision évoquée par quelque magie, et qui n'est plus, puisque nous avons passé, puisque nul œil à présent n'est là pour en refléter les mystères...

Puis l'ordinaire campagne birmane : plages claires, nues comme des grèves de marée basse, gerbes de cocotiers, puissans dômes de teks, de jacquiers, flamboyans en fleurs, rubans de collines ondulant au loin, et souvent encore des épaisseurs de forêts murant le fleuve et, sur les hauteurs, sur les plages, entre les arbres, toujours la même trace de l'homme : des groupes de pagodes-sonnettes, blanches comme du riz, — leurs panses, leurs pointes ciselées, plissées de broderies, le *hti* léger coiffant toujours de sa filigrane leur aiguille d'or. Les plus lointaines ont l'air de grandes javelles posées sur les collines après la moisson.

Ce fleuve est vraiment un Nil. Souvent c'est la même perspective de couloir infini, une fuite en ligne droite jusqu'à l'horizon

vide, jusqu'à la ligne d'eau tendue sur le ciel entre les deux rives. Mais cette ligne est vague, rarement visible; cette perspective s'étouffe au loin dans une buée de chaleur terne. Sur ce Nil indo-chinois ne rayonne pas la lumière spirituelle de la Haute-Égypte; ses campagnes n'ont point les lignes précises du cristal. Elles sont vertes, molles d'épaisse végétation. Elle-même, cette eau, avec son lustre d'huile splendide et jaune, ses jaunes impuretés agglomérées en paquets d'écume qui nagent dans son flot comme des éponges, — cette onde participe à la lourde luxuriance de la nature équatoriale. Mais le fleuve roule avec la même véhémence que son frère égyptien, et des ruines religieuses bordent son cours : les glorieux monumens de la vieille civilisation bouddhique

Nous passons les journees sur le pont inférieur, au ras de l'eau frémissante. Le capitaine nous a fait installer un fauteuil de bambou à côté du sien; nous partageons sa longue-vue, son thé, ses cigarettes et les grands décors merveilleux passent, aux chants alternés des sondeurs. A l'avant, à droite, à gauche, ils balancent et jettent lourdement le plomb de leur ligne, du même geste invariable, inconscient, en se renvoyant la même psalmodie sempiternelle : deux notes dont la seconde se prolonge et traîne avant de retomber sur la première. Cadence immuable, antique, répétée comme en rêve; rythme endormeur autant que la monotonie de leur geste, que le déroulement sans bruit, sans trêve, de la rive tropicale, que la fuite hypnotisante des lignes d'eau tendues par leur vitesse.

Devant nous, entre les deux sondeurs, trois hommes debout sont tournés vers la pointe du bateau : le pilote chinois, un vieillard de haute taille dont j'aperçois la pommette aiguë entre les creux profonds de l'orbite et de la mâchoire, le profil anguleux et dur comme un jaune silex éclaté. Grave figure qui nous parle du monde mystérieux et vaste d'où sort ce fleuve et que nous ne connaissons pas. Visage impénétrable, sous la coiffe dantesque de soie noire, — inaccessible au changement, pétrifié dans la monotonie du métier et des immuables traditions de vie. Impassible, les yeux fixés sur les perspectives familières du fleuve, il se détache en grande silhouette sur la clarté de l'horizon. Sa longue robe jaune bat et frémit au vent de notre course. A côté de lui l'homme de barre, dont les bras sont rivés aux rayons de la roue, attend le geste imperceptible que le Chi-

nois fait de la main, par derrière, sans mot dire ni se détourner. Plus près de nous, un maigre Bengali, la main sur un cadran, transmet les ordres aux machines.

Derrière ces hommes de l'Inde et d'Extrême-Orient qui manœuvrent sous son regard, le capitaine, enfoncé dans son fauteuil colonial est l'invariable Anglais sous le ciel exotique, au milieu de ses conquêtes. C'est un personnage de Kipling; il en parle la langue énergique, brève, familière et technique. Les souvenirs qu'il nous conte tout le long du jour semblent des nouvelles inédites du romancier anglo-indien. Bien mieux, avec ses lunettes, la profonde cavité de ses yeux d'ombre, son regard pénétrant et droit, sa mâchoire obstinée, la volontaire saillie de son menton bien rasé, il nous rappelle les portraits de Kipling lui-même.

Voilà vingt-huit ans qu'il monte et descend l'Irraouaddy; il a connu la Birmanie supérieure lorsqu'elle était encore autonome, — et son steamer s'arrêtait alors à la frontière. Il se rappelle les temps du roi Thibau et, pour la fraîcheur d'énergie, l'intégrité du ressort physique et moral, le ton, le style de tout l'être, on croirait qu'il arrive d'Angleterre. L'étuve de Rangoon, vingt-huit saisons torrides et pluvieuses n'ont pas amolli les contours de la forte empreinte nationale. Sur ce bateau, pendant les trois quarts de l'année, il ne voit que des indigènes, et pourtant il ne s'est pas aigri ni détendu dans l'ennui; il lit; à travers les mois de solitude sa réflexion n'a fait que se nuancer d'originalité. Mais cette réflexion ne se meut qu'entre les points fixes qu'il doit à son éducation anglaise. Sous l'influence du milieu colonial où l'Européen se détériore si vite, il n'a pas changé de mœurs; il ne s'est pas *démoralisé*. Bref, hors des circonstances propres à l'entretenir, la suggestion profonde imposée dès l'enfance reste active, et sur lui le type du gentleman anglais garde sa puissance attractive d'idéal.

Gentleman anglais, il l'est déjà, au moins par sa force tranquille, par la simplicité du geste et de la parole, l'allure cordiale et décidée devant les inférieurs, la courtoisie attentive et sans phrases, la belle humeur rayonnante et la tenue. Le soir, il s'habille pour dîner, même quand il est seul, comme il prend son *tub* tous les matins, par respect pour soi-même et la caste à laquelle il veut appartenir. Quinze mille roupies de traitement, plus une part dans sa compagnie, dont les actions rapportent dix pour cent :

laisance est une condition nécessaire du type. Tous les trois ans un congé de six mois qu'il va passer à Londres où il retrouve les dîners de son club, la grande bibliothèque, les profonds fauteuils où l'on est bien pour feuilleter journaux et revues, — n'oubliant pas, à l'aller ou au retour, de s'arrêter à Paris, car, pour la Madeleine, l'Opéra, il éprouve et nous exprime aimablement la classique admiration que les Anglais professent aussi pour Béranger (*your great national poet*), Napoléon III, Gustave Doré, le climat de « la belle France » et la politesse des gais Français (*our lively neighbour the Gaul*).

Large et précise expérience technique; couversation de faits et d'anecdotes où l'on sent l'homme que son métier a façonné, immuable dans son fonds, et pourtant adapté à son métier spécial, — son intérêt, son activité joyeusement concentrés sur sa besogne journalière, sur le petit groupe où il se meut.

Aux passages difficiles de la rivière, il quitte son fauteuil, se plante à côté du pilote, guide la manœuvre; puis, vivement, revient vers nous et nous montrant du doigt quelque bâtiment sur une colline :

« Voilà les usines à huile... Elles donnent quarante pour cent de dividende. Ce furent les premières de Birmanie. Eh oui! nos manufactures commencent à fumer au-dessus des bouddhas; il n'y en a pas encore beaucoup, mais dans vingt ans, on verra autre chose que des pagodes le long de l'Irraouaddy. Après-demain, du côté de Prome, nous passerons devant des tissages de coton... Prenez donc une tasse de thé avec moi... »

Mais toujours aux aguets, la lorgnette à la main, coupant ses phrases de bonds en avant, aboyant des commandemens en hindoustani et en anglais :

— Ara thaura!

— Ease her!

— Ara thaura Chay!

— Stop her!

Et le Bengali répétant de travers un des ordres à la machine, il le bouscule, fait la grosse voix, empoigne lui-même le bouton du cadran, manœuvre la sonnerie, puis souriant, *genial :*

« Vous voyez ce fort, là-bas? J'étais dans la canonnière qui l'a écorné. C'était une jolie guerre, pas si difficile que l'a dit Kipling... Si j'ai vu les crucifixions dont il parle? *Rather!* Un

peu! J'ai vu cinq hommes en croix sur la berge que voilà, mais ça, c'était avant la guerre; ça faisait partie de l'administration du roi Thibau. Le capitaine de la *China* que nous croisions tout à l'heure, en a trouvé un qui flottait sur la rivière : on les envoyait tout crucifiés à la dérive. Celui-là avait le ventre ouvert, mais ses paupières remuaient. Les nôtres lui mirent une balle dans la tête.

« Les causes de la guerre? Ma foi, c'était très ennuyeux de monter la garde à la frontière, — et il fallait bien la monter. Thibau s'intitulait empereur du monde, suzerain du gouverneur anglais de Rangoon. Nous ne leur faisions pas peur. Nos hommes s'ennuyaient ferme à la frontière. Choléra, coups de chaleur : on mourait beaucoup. Et puis, impossible à notre résident de surveiller ce qui se passait à Mandalay. Impossible pour lui d'y aller : il aurait fallu se résigner à faire *shekko :* les Européens, comme les indigènes, n'étaient admis devant le roi qu'à plat ventre, rampant à terre, et nous n'acceptions pas cela. Et pendant ce temps-là, votre consul, M. Hase, faisait signer un traité secret au vieux Thibau. Nous l'avons su à l'instant. Il était trop *gentleman*, votre consul. Il ne s'est pas douté que l'Italien, son collègue, le chevalier Rinaldi, était à nos gages. Le soir de la signature du traité, celui-ci nous en télégraphiait la copie. Le lendemain, nous lancions notre ultimatum. Dix jours plus tard, nos troupes étaient à Mandalay. Les Birmans furent bien étonnés. Ce fut un joli pique-nique; j'aime bien les guerres de ce genre-là, moi!

« Oh! nous n'avons fait de mal à personne; nous ne voulions qu'ouvrir le pays et ôter de là leur roi (*we only wanted to take off their King*), un redoutable pochard. Pourtant, il y eut une victime, mais nous ne l'avons pas fait exprès. Vous savez, l'éléphant sacré, le souverain spirituel du pays qui partageait avec le roi le privilège d'avoir des parasols blancs... Eh bien! sa cour et sa garde avaient pris la fuite à notre approche; on ne s'est pas occupé de lui : on l'a trouvé mort de faim dans son palais... Pauvre bête! Ah! c'est qu'elle avait déjà pâti! A bout de ressources, le roi s'était permis d'affecter à la guerre les revenus de l'éléphant, — le produit d'une province entière. Il est vrai qu'il lui avait écrit une longue lettre autographe pour implorer son pardon, alléguant le malheur des temps, le mérite (1) de la

(1) Au sens bouddhique du mot. Le mérite est ce qui améliore le *karma*.

guerre contre les diables étrangers... Ce fut une belle cérémonie : on lui fit lire ça en grande pompe par les astrologues hindous.

« Enfin, vous voyez les résultats. La Birmanie commence à s'ouvrir; le peuple apprend que l'argent n'est pas tout à fait sans valeur. Autrefois, personne ne se donnait la peine d'en gagner. Les autorités auraient mis la main dessus tout de suite. Si, par hasard, on en avait un peu, vite des fêtes, pour le dépenser, ou bien, encore des pagodes, encore des bouddhas pour acquérir du mérite. Et puis les voilà qui se civilisent. Le bouddhisme est en baisse : nous fondons des écoles laïques, des collèges où l'on prépare aux examens de carrière, et la carrière, l'administration, les appointemens fixes, ça commence à les tenter autant que les babous du Bengale. D'ailleurs, contre le parti pris, l'orgueil indigène, c'est avant tout sur l'afflux des Hindous et des Chinois que nous comptons. Le Birman ne peut pas lutter; son sort est réglé. Dans cent ans, il aura du sang de toutes les races d'Asie dans les veines, comme l'Américain a du sang de toutes les races d'Europe; il ne s'en portera pas plus mal, mais le bouddhisme sera bien malade, au moins dans les villes. Déjà les *pongghyes* ont moins d'autorité. Au commencement, ils ne se dérangeaient pas, les moines, devant nos soldats : ils croyaient que Tommy allait leur céder le haut du pavé. Tommy leur a mis sa botte ferrée dans le derrière.

« Le bouddhisme? Est-ce qu'il y a ici des Européens qui ont pris goût au bouddhisme comme le colonel Olcott à Madras? Heureusement, pas beaucoup. Il y a trois ou quatre Irlandais qui s'appellent bouddhistes : ils se rasent la tête: ils mettent des robes jaunes, ils encouragent les indigènes... Les pourceaux (*the swines*)! Ils ne feraient pas long feu à mon bord, ces traîtres-là! Voilà vingt-cinq ans que je ne suis entré dans une pagode, que je n'ai regardé une fête indigène. On perd vite ces curiosités-là. J'ai appris le patois du pays (*the lingo*), mais je ne parle jamais à un Birman, — sauf pour donner des ordres. »

*
* *

Cinq ou six passagers anglais. Je les regarde : quand on vient de vivre plusieurs semaines au milieu des images, des idées et des types d'Asie, l'Européen paraît étrange : si froid, si important, si peu humain, séparé de la nature et de ses sem-

blables. Tristement on reconnaît l'espèce extraordinaire et supérieure à laquelle on appartient.

Un ménage anglais établi depuis vingt ans à Calcutta. Le mari est chef d'une grande maison d'exportation et ne peut prendre de congés tous les trois ans comme les fonctionnaires. Il a fallu se résigner aux saisons chaudes; à présent, ils sont tout à fait acclimatés, parlent couramment l'hindoustani, le bengali : c'est le vrai type colonial, accepté, respecté par les indigènes et qui devient rare, depuis que les *civil servants* retournent trop souvent en Europe pour vraiment s'établir dans le pays. Les enfans n'avaient pas trois ans et commençaient à blêmir quand ils sont partis pour l'Angleterre. Ils ont grandi dans les pensions du Devonshire et de la Cornouailles. A peine si les parens les ont revus deux ou trois fois. De telles séparations sont la règle. — Non qu'il soit impossible d'élever les enfans européens sur la terre de l'Inde : il y a des écoles aux stations d'altitude. Mais, disent-ils, on constate que malgré toutes les précautions, sous des influences obscures, le petit Anglais dégénère, se rapproche de l'Hindou; que pour l'activité, l'élan de vie, la belle humeur, la trempe de caractère, il devient inférieur à la moyenne anglaise. Or les Anglais ont le culte de ces qualités-là. Leur principe, c'est qu'elles seules font la *valeur* de l'étoffe humaine, la supériorité d'un individu et d'une race, l'idéal pédagogique étant bien moins de cultiver et meubler l'esprit que de développer les facultés d'initiative, de ténacité, de résistance, d'attention, d'assurer l'équilibre de l'âme, de la fixer à l'idée de la règle et du devoir, et cela d'abord par une hygiène physique qui procure l'énergie et la paix nerveuses, par une hygiène morale qui appuie l'être à des sentimens durables et des certitudes traditionnelles.

Grand train de vie de ces marchands puissans (un peu vulgaires). Ceux-ci — qui ne font point partie de la « société » à Calcutta — ont vingt domestiques sous les ordres d'un majordome qui les engage, les renvoie à son gré, répond de leurs fautes, dirige tout, la maîtresse de maison n'ayant d'autre souci que d'ouvrir périodiquement son tiroir à roupies.

L'homme pourrait quitter les affaires; il n'en a point l'idée. Au bureau cinq heures par jour, sous la *pankah*, en bras de chemise au milieu de ses commis indigènes, car, chose étrange, les heures de *business* sont les mêmes qu'à Londres dans la froide *City*. En avril, en mai, le thermomètre monte à 45°, le ciel est

congestionné; l'haleine du choléra est sur les quartiers indigènes. Il y a des jours où les blanches rues aveuglantes sont vides; déjà des chevaux sont tombés, abattus par les coups de chaleur; les voitures ne circulent plus, mais les rubans des appareils télégraphiques ne cessent pas de dérouler en cliquetant les commandes d'Europe : Liverpool, Londres, Manchester demandent à Calcutta les cours du coton et du thé. La Bourse ne ferme pas. Le personnel des bureaux se réduit à l'indispensable, mais le chef fait partie de cet indispensable.

Peu d'amusemens : des promenades à cheval, des *garden-parties*, les courses, les tournois de polo que l'on va suivre au *Maidan*. Point de théâtre comme à Saïgon; rien non plus qui ressemble aux séances de café, aux apéritifs, aux manilles. Ils résistent bien à l'ennui; c'est une des « supériorités anglo-saxonnes. » De loin en loin pourtant il faut parcourir des kilomètres : ils vont dans l'Assam, le Penjab, l'Himalaya, à Ceylan, — cette fois en Birmanie, poussés par le besoin national d'un petit changement (*a little change*).

Ce pays-ci leur a plu. Ils en goûtent le charme aimable comme tous les Anglais venus de cette Inde dont les multitudes, les aspects de souffrance, de stupeur et de splendeur, l'inconcevable religion, confusément les opprimaient. Bénarès et la démence de ses temples suffocans sont restés dans leur mémoire : *a filthy place*, — un lieu dégoûtant, — et le contraste leur fait aimer le joli culte bouddhique.

D'autres compagnons promènent avec nous leur âme occidentale sur le vieux fleuve indo-chinois. — Deux demoiselles venues d'Angleterre avec des lettres d'introduction pour les capitaines de bateaux et les fonctionnaires. Elles s'étonnent peu, lisent leurs romans anglais et font de l'aquarelle. — Un officier en retraite qui dort mal et soigne ses insomnies par des navigations. A Rangoon, il a sauté du bateau de Londres dans celui de l'Irraouaddy qui le ramène à Rangoon où il reprendra le bateau de Londres, sans avoir passé quatre nuits à terre. — Un *civil servant* de l'Inde, malade, cachectique, squelette ambulant, qui revient d'un sanatorium des montagnes Shans où il ne s'est pas guéri. C'est l'effet de deux saisons chaudes passées dans les plaines de l'Ouest : la saison chaude dans les plaines, on sait dans l'Inde ce que cela veut dire. Il était à la tête d'un « district de famine »

grand comme un quart de la France, seul Européen, ayant charge de tout, organisant les arrivages et les distributions de riz, les campemens de misérables, luttant pour réduire le nombre des tas de bûches où, soir et matin, flambaient les monceaux de pauvres corps hindous, les cadavres parcheminés auxquels lui-même a fini par ressembler.

Enfin un vieux *scholar*, qui étudie les monumens, amasse plans, dessins, photographies. Voici deux ans qu'il voyage dans ces colonies où il n'était venu que pour six mois, et il ne sait plus quand il rentrera. Dans la seule jungle d'Amarapura, au milieu des pagodes désertes, avec ses tentes et ses *boys*, il vient de passer trois semaines : il restera bien plus longtemps à Paghan, à Prôme, à Maulmein, et de là sans doute, comme l'art hindou l'a conduit à l'art birman, il entrera dans le Siam, puis en Chine, bourrant toujours ses cartons de documens, collectionnant ses *facts*. Un jour, il entreprendra de les publier, mais aura-t-il le temps d'achever le troisième volume de son introduction? On reconnaît l'éternelle méthode anglaise qui procède par catalogues, épuise toutes les circonstances de l'objet, fait le tour, pas à pas, de son infini détail. C'était celle de Ruskin. Vers vingt ans, il voulut écrire un article pour défendre Turner, qui peignait des montagnes. A cette fin, Ruskin étudia les montagnes, à tous les points de vue possibles, en dessinateur, en moraliste, en théologien, en géologue. Il compta les grains de sable débités par tel torrent des Alpes et les versets des psaumes qui parlent de la montagne. Il énuméra les significations mystiques des grandes cimes et mesura des angles de critallisation. De la même façon, compas, crayon et bible en mains, il entreprit de connaître les nuages, les pierres, la mer, les arbres, tous les aspects visibles de la nature comme toutes les pensées divines dont ces aspects sont les symboles. Il n'acheva point, mais il dut s'arrêter. Il avait quarante ans; l'étude sur Turner remplissait maintenant cinq volumes et s'appelait *Les Peintres modernes*.

Ce vieux gentleman n'est pas Ruskin, mais c'est un Anglais. Dans son âme ordinaire je reconnais l'étrange union, — si fréquente dans son pays, — des deux facultés qui firent le génie observateur et mystique de l'esthéticien économiste et prophète. Il a le même goût du document matériel, et plus directement encore, il sait voir l'invisible.

Cette révélation nous est faite au cours d'une très simple

conversation sur les ruines bouddhiques de Ceylan. Il nous montrait un portefeuille de photographies et de plans, et, comme je m'étonnais de n'y rien trouver de la vieille capitale de l'île : « Non, me dit-il tout uniment, je n'ai pas vu Anaradhrapura; je m'étais mis en route, mais au *bungalow* de Matalé, j'ai eu la fièvre et j'ai été tourmenté par un fantôme (*I was bothered by a ghost*). J'ai conté le cas avec tous les détails à des gens compétens de Colombo. Ils font une enquête. Il paraît qu'il est très connu, ce fantôme-là. Je saurai les résultats en arrivant à Bénarès chez les théosophistes : ils correspondent avec ceux de Colombo. »

*
* *

Le soir, le bateau s'arrête pour la nuit : nous allons à terre, et, soudain, que nous sommes loin de tout ce monde et de nous-même. Le paysage cesse d'être un décor qui se déroule à distance devant des spectateurs. D'un seul coup se dégagent son esprit, ses influences. Il nous prend : c'est une nature profonde, puissante, mystérieuse, pleine de silence et de senteurs, et qui nous domine, nous enveloppe, où l'on s'enfonce avec crainte.

Hier, au soleil couchant, sous un ciel de cendre et de feu rouge, passés les chantiers de jonques, les chiens jaunes, le village monté sur des poteaux comme dans les estampes japonaises, passé le chemin qui s'allonge entre deux murs-crocodiles, j'ai trouvé la solitude.

C'est la forêt, la forêt nocturne et dense sur le ciel de crépuscule; les puissantes colonnades montent droit sous le luxe verni des ramures, enferment de l'ombre verte, un silence antique et religieux que l'on a peur de rompre.

Puis des éclaircies, et, de plus en plus nombreux entre les feuillages, voici que se lèvent les cônes de pierre, brodés, ondulés, une floraison grise et dorée, les monumens sacrés de quelque ville qui n'est plus, dont, peut-être, personne ne connaît le nom. Les plus petits s'alignent par rangées. Les plus vastes sont isolés; les grands végétaux n'ont pu croître entre les dalles disjointes de leurs parvis; mais des herbes folles, des cactus sont accrochés à la pierre. Des générations se sont arrêtées là, ont prié là, et maintenant, il n'y a plus que de grands léogryphes cambrés qui veillent dans le silence, qui veillent ces formes mortes où l'in-

nombrable vie d'autrefois a laissé le seul vestige d'elle-même qui subsiste encore avant que tout soit comme si jamais elle n'avait été.

Parfois, dans l'obscurité grandissante (le rouge du ciel crible les noirs feuillages), se révèle une présence plus émouvante encore : des cénacles de bouddhas solennels. En voici toute une file prodigieuse; ils sont bien cent, tous debout, comme figés dans leur procession et leur attitude rituelle. D'autres, de dimensions colossales, sont couchés ou bien assis sur leurs jambes croisées : droites tombent leurs draperies, en plis successifs et bordés de vieil or. Quelle paix dans ces larges faces pareilles, quel mystère dans leurs yeux clos! Comme leur main levée sous les grands arbres enseigne qu'il n'y a de vérité que dans le silence, de sagesse que par l'immobilité! — le silence et l'immobilité de cette sylve que je suis venu troubler.

C'est ici leur domaine; les monumentales sonnettes qui les entourent attestent l'autorité qu'ils eurent sur combien d'âmes évanouies? Mais de ces âmes tout n'est pas disparu. Dans ces merveilles d'art qui semblent inanimées, quelque chose d'elles est encore actif; les morts y ont laissé le meilleur d'eux-mêmes. Loin des yeux vivans s'y survit leur volonté de glorifier leur foi, d'entourer pour des siècles les images du Maître de toute la beauté qu'ils ont rêvée.

Rêve que leur ferveur a fait infini. Sur chacune de ces vieilles pagodes, quelle profusion de broderies et de guillochures! Leurs panses s'évasent comme des robes à volans, ourlées, froncées, gaufrées, pli sur pli, avec une telle diversité dans l'arabesque, la stylisation des formes animales et végétales qu'on y pourrait puiser de quoi renouveler pour un demi-siècle notre pauvre art décoratif.

Mais plus que ces richesses abstraites un petit autel m'a touché. Je le découvre par hasard, dans un fourré; trois statues y semblent attendre le culte qui ne vient plus. Par devant, une sorte de jubé, une balustrade de bois ajouré dont les ciselures, profondes d'un demi-pied, ont une finesse de précieuse dentelle. Et dans ce treillis que nous regardons de près, des formes vivantes se révèlent, de souples lignes de corps simiesques ondulant parmi des branches, — mais, au centre, une figure de femme tout humaine et fine, dont le type et l'attitude de grâce font songer aux vierges de Botticelli. A côté, un cavalier s'approche et se

baisse sur son cheval pour regarder par-dessous la ramure d'un arbre cette scène de nativité. Cela est étrangement chrétien comme cette statue de chevalier que j'ai vue à Rangoon inclinée devant trois grêles et rigides figures de femmes. L'homme se baisse un peu sur son cheval; en silence, il regarde celle qui ne se sait pas regardée et dont le visage n'est tourné que vers son enfant, et ces gestes expressifs et retenus, cette scène muette, sont mystérieux exactement de la façon qu'aimèrent les préraphaélites anglais (1).

Mais à l'entrée de la petite cour où les fidèles s'agenouillaient autrefois devant l'autel et le jubé, cinq figures polychromes sculptées en haut relief expriment l'idée bouddhique avec une saisissante clarté. Celles-là, je les reconnais tout de suite : c'est le boddhisatva arrêté devant les apparitions qui lui montrent le mirage et la tristesse de la vie : un vieillard desséché, courbé sur son bâton, un lépreux dont la face est rongée, un cadavre en putréfaction. La cinquième figure représente un moine immobile, paisible, délivré; en l'apercevant, le futur Bouddha apprend la voie de la sagesse, et qu'à l'universelle souffrance le remède est le détachement de soi. Dans la solitude sylvestre se dressent ces figures où ceux qui vécurent en ce coin d'extrême Asie ont laissé leur idée de la condition humaine.

La nuit tombée, nous errons encore dans ces religieux dédales. A travers les plafonds de la forêt filtrent à présent les rayons lunaires. Une clarté verte caresse dans les clairières les fins tapis des sensitives repliées, et les architectures étranges montent, légères comme les formes d'un rêve. Là-haut, dans cette brume de lumière, est-ce le feuillage qui superpose ses plans ou bien des ondes successives de fumée, arrêtées dans leur développement, immobilisées à jamais? Comme tout est spacieux et sans poids, comme tout cesse de devenir et se suspend dans une attente! La matière s'est muée en esprit; on dirait que la forêt a fini de se dissoudre, que sous le geste et la méditation puissante des bouddhas s'est évaporée l'illusion des choses.

(1) A la réflexion nous est apparu le sens bouddhique de cette scène qui d'abord ne fait penser à rien qu'à la visite d'un roi mage à la crèche chrétienne. Sans doute il s'agit du célèbre épisode suivant. Au moment de fuir son palais et de quitter le monde pour chercher la sagesse et devenir Bouddha, le prince Siddharta veut voir une dernière fois sa femme et son fils nouveau-né. Il les trouve endormis, « la main de la jeune mère sur la tête de l'enfant, » et les contemple sans les réveiller.

***

Un autre soir, cinquante lieues plus au Sud. Le pays n'a presque point changé: encore des plages de sable pâle, et les hautes végétations, les épaisseurs de verdure, luisantes et ténébreuses.

Sous les beaux jacquiers nous suivons une maigre sente où se presse à la queue leu-leu un petit peuple vert et rose, un cheminement sans bruit de poupées charmantes, et de plus en plus nombreuses, car, de toutes les autres sentes que nous croisons, il en débouche de nouvelles. A quelle fête galante s'en va-t-il, ce petit monde sorti de toutes les payottes invisibles? Les écharpes-turbans, les fines vestes semblent plus lumineuses que de coutume, d'un vert plus vert, d'un rose plus rose, — les parures semblent plus fraîches, — un air léger de plaisir brille sur les visages.

Et voici que nous arrive le battement d'une grêle musiquette lointaine, — musique d'insecte pour la persistance et la monotonie stridulente. Puis de sombres pulsations de métal, — maintenant un charivari chromatique où des nasillemens de musettes se croisent sur le tumulte des gongs. Sûrement un *pwé*, quelque fête joyeuse en l'honneur d'une mort ou d'une prise d'habit religieux...

Nous arrivons. La très charmante surprise! Sous un grand abri de toile, une jolie foule est assise à terre, multicolore, soyeuse et vive comme un champ de pois-fleurs que traverse un petit vent. Là-bas, sur une estrade, les artistes s'acharnent aux instrumens traditionnels : trompes, large tam-tam que porte un dragon en bambou de laque rouge, cylindre ciselé où le musicien s'enferme, accroupi : c'est un diable dans sa boîte. On ne voit que sa tête qui grimace et la furie de ses bras battant avec rage le clavier circulaire des tambourins.

Dans le gai parterre vivant, l'œil démêle des groupes : le plus aimable est un bouquet de jeunes filles en vestes de soie d'une finesse de pétales, — petites amies souriantes et graves, heureuses de se retrouver là. — Comment dire la grâce nonchalante des attitudes allongées, agenouillées, l'ample ligne fléchissante ou cassée de la gaine qui les enveloppe et s'évase à leurs pieds nus? Et la mièvrerie souffrante des petites mines, leur

pâleur mate, peinte, non vivante, cette finesse de race épuisée et les grappes de légères fleurs, jaune et or, enroulées au luisant de leur crin noir.

Mais on cessait de les regarder en découvrant ce qu'elles-mêmes suivaient de leurs yeux levés : là-haut, à gauche, sur une estrade, une danse cérémonieuse, très lente et très solennelle d'enfans. Des tout petits de cinq et six ans en vêtemens hiératiques, en robes rigides, — lames et volans cornus, — comme celles des énigmatiques figures féminines sculptées aux portes des monastères. Leurs sérieuses petites têtes portaient une tiare aiguë, un cône à degré qui se bombait avant de s'effiler en aiguille, scintillante architecture où venait se répéter encore la sempiternelle forme de la pagode birmane. Des plaques de cuivre, des pendeloques descendaient de cette mitre, et, par-dessus les oreilles, se rejoignaient sous le menton, encadrant de richesse métallique et massive l'ovale blême de la face débile, le changeant en masque d'hiérodule. Leurs épaules, leurs poignets harnachés de choses dorées et pesantes qui ressemblaient à des ailerons, on aurait pu les prendre, ces petits, pour les génies apparus de cette Indo-Chine si puérile et si vieille, si falote et mystérieuse. Le poids et la longueur démesurée de la tiare-pagode leur raidissait le col et le visage. Dans la fente de leurs paupières ne luisait, parfois, que du blanc sans regard. En cadence oscillaient les rangs épais, les éclats de leurs colliers, au rythme endormant de leurs ondulations. Et leurs petits bras s'écartaient, et leurs mains grêles se retournaient...

Longtemps encore, avec des lenteurs de sommeil, avec une science antique, ils dansèrent la danse énervante et raffinée.

***

Une grande dame birmane est montée à bord ce matin, retournant chez elle, en Basse-Birmanie, de cette fête dont nous n'avons pas su la raison. Elle ne s'est point mêlée à la foule des passagers indigènes. Avec ses quatre serviteurs, elle a pris place sur le pont inférieur, à l'arrière du bateau, et tous font une petite bande à part, dont j'aime à suivre les jolis gestes et le manège familial.

Sa pose dit son rang : elle est assise dans un fauteuil, à l'européenne et très droite Ses pieds, dont le bout passe sous le

bord de son pagne, ne sont pas nus, mais chaussés de mules de velours. Gravité placide du visage, précis dessin des traits minces et coupés avec décision, dignité des lèvres austères, des prunelles bien cerclées, — j'ai vu des physionomies de ce genre sur ces primitifs kakemonos japonais qui ressemblent à des Holbein. Une expression de haute aristocratie : les beaux yeux tranquilles sont perdus dans le vague. Un coude sur le genou, la main renversée, du bout de ses maigres doigts elle tient un cigare — le blanc cigare pour rire que fument les Birmanes et, de temps en temps, sans sortir de son rêve, elle aspire une bouffée...

Son valet, ses quatre filles de chambre sont à ses pieds, à genoux, avec le fin bagage-bibelot de boîtes et de coffrets rouges. L'une de ces suivantes, la plus jeune, semble la favorite, une exquise petite, et richement attifée : camisole vert pomme et gilet mauve qu'étreint à la ceinture une zone noire avec un large nœud bouffant par derrière comme celui des mousmés japonaises. Des boules de mimosa s'entremêlent à ses cheveux, pendent en franges délicates...

La vieille dame fume son blanc et volumineux cigare où si peu de tabac se mêle à tant de foin parfumé. Elle fume sans rien dire, avec des gestes lents, de haute dignité, les yeux perdus dans le vide, les lèvres aiguisées par le sourire qui en accuse l'admirable et vigoureux dessin. Et les servantes agenouillées fument à ses pieds, tantôt bavardes et tantôt muettes, mais respectueuses toujours, très attentives à l'étiquette qui leur défend de tourner vers leur maîtresse la plante de leurs pieds nus.

La plus jeune, la jolie, ne la quitte pas des yeux, empressée à la série des menus soins qui se suivent tout le long du jour. C'est très compliqué, vraiment, le service d'une noble dame birmane. Compter les bouffées qui sortent de son grand cigare, le lui prendre, quand une dizaine en ont été tirées, et le passer au serviteur chargé de le tenir; — vite se pencher sur un des beaux coffrets laqués, en sortir trois étuis précieux qui s'y emboîtent exactement, à la chinoise, y puiser tour à tour avec une cuiller-bijou, une feuille de bétel, un peu de pâte blanche, une minuscule noix, faire du tout, prestement, un cornet vert que Madame enfonce dans le coin de sa bouche et commence à mâchonner; — au bout de cinq minutes ouvrir un second coffret, en tirer flacons et coupe, préparer un rince-bouche parfumé; — tout de suite après tendre une bonbon-

nière, des sucreries très douces après l'âcre bétel; — reprendre enfin le grand cigare à demi fumé que tient le serviteur, le remettre aux maigres doigts distraits et gratter une allumette, — tels sont les divers temps de cette besogne qui n'arrête pas les caquets, se poursuit en cycle et, du matin au soir, rythme le cours inutile des heures.

De temps en temps, la noble personne se lève pour faire quelques pas ; le bord de son pagne historié s'entr'ouvre à peine ; on aperçoit le bas d'une jambe très jaune que chausse magnifiquement le rouge velours des belles mules. A sa suite trottinent les petites servantes. L'homme aussi est auprès d'elle, l'abrite, en suivant tous ses pas, d'un parasol de papier, — pure cérémonie, car le *spar-deck* nous couvre de son ombre. Une main se tend, un doigt montre l'eau, la rive, le vol rose d'un flamant : ensemble ils se mettent à rire, — pourquoi? nous ne le devinons pas.

Ils restent entre eux ; on sent des relations vivantes, humaines, des habitudes en commun, des liens sociaux qui ne furent pas inventés hier, un groupement heureux et naturel, fondé sur une tradition patriarcale et qui fait partie de l'antique vie de ce pays. Cette noble personne birmane et ses gaies suivantes agenouillées autour d'elle dans leurs élégans atours, — on dirait une vieille princesse de l'antiquité homérique, servie suivant l'étiquette par ses filles et ses nièces.

***

Nous approchons des estuaires ; à mesure que l'on descend, se ternit l'éclat du ciel et des végétations; les panaches de cocotiers s'avaguissent dans une buée de plomb; les rubans bleus des collines ont fini de circuler au loin. A présent, c'est le royaume du riz, une plaine rase après la moisson. Elle s'étend infinie, d'un seul ton sombre et fumeux sous la torpeur du soleil, — une étendue morte inscrite dans la blanchoyante coupole vaporeuse.

Depuis cinq jours glissent et s'enfuient ces campagnes, — cinq jours si monotones et simples que c'est derrière nous comme un vide lumineux où le souvenir ne trouvera rien que le retour de trois ou quatre images. En elles se résume toute cette navigation. Si constamment répétées, elles sont entrées pour toujours dans le fond obscur de l'esprit. En les

revoyant plus tard, je reverrai la splendeur opprimante de ces journées, la magnifique eau fangeuse coupant droit entre les campagnes de pagodes et de cocotiers.

Il y a les jonques monumentales qui passent en écran noir sur le fleuve et le ciel éblouissans. On dirait des galères du moyen âge. Même profonde courbe, même remontée puissante hors de l'eau, de la quille, à l'arrière et à l'avant, leurs poupes se retroussant, s'incurvant comme une queue de poisson qui va frapper l'eau du plat de son triangle. Là-dessus, haut dressé, le siège du barreur, un trône, un trône immense, compliqué comme le château de nos vieilles nefs, mais sculpté comme une balustrade de monastère, — un somptueux entremêlement de fleurs et de génies et de bêtes stylisées. Et seul, tout petit, perdu dans cette magnificence, l'homme de barre, demi-nu, en chapeau-champignon, détache en plein ciel son profil anguleux de Mongol.

Il y a les flamans roses, les oies sauvages et les cigognes qui volent en triangles. A suivre sur les collines bleues, sur les fonds rouges du soir où se découpent les grêles bambous prochains, à suivre leurs cous tendus, leurs longues pattes pendantes, le battement un peu gauche de leurs grandes ailes, leurs façons spéciales de se composer avec ces paysages, on sent d'abord que l'on est devant du *déjà vu;* on s'étonne, on cherche où déjà ces images se sont présentées... Ah! sur tant de broderies chinoises; — la sempiternelle décoration des soies et des paravens chinois!

Il y a les éléphans que, de loin en loin, on voit patauger dans la boue de la rive. Attelés à des flottilles de madriers qu'un insecte d'homme accroche à leurs bretelles, ils les traînent hors de l'eau, les rangent avec une méthode imperturbable, et leurs genoux se plient d'une façon presque humaine. Sagesse de leur effort, toute-puissante lenteur de ces monstres qui ne semblent pas appartenir à la faune de notre époque. Quelques-uns se reposent, béatement vautrés dans la vase, ou bien, redressés sur leurs pieds de devant, la trompe levée sous les palmes, ils barrissent, noirs îlots sur le lustre de l'onde limoneuse.

Toujours, de cinq en cinq secondes, le chant alterné des sondeurs, les deux notes qui traînent, ce chant de sommeil où tout le bateau s'endort comme semblent dormir les chanteurs, tandis qu'en invariables cadences où s'absorbe et s'engourdit leur être, ils balancent leurs lignes, jettent et ramènent leurs masses de

plomb. Les Anglais réagissent : ils jouent aux échecs et lisent leurs romans. Le capitaine réveille rudement les hommes de barre. Mais sur le pont supérieur, chargé d'humanité asiatique, dorment les Chinois parmi leurs chinoiseries : les bols et les boîtes ciselés d'oiseaux, de lunes dans les nuages. Et somnolent aussi les beaux religieux, raides et graves dans leurs draperies couleur d'or. Les petites passagères birmanes se taisent à ces mornes heures de la journée, tapies en bandes comme des rangs de brillans bengalis assoupis sur leurs perchoirs. Des bouffées brûlantes passent...

A la halte du soir nous retrouvons toujours le même petit village sous l'incendie du ciel où les palmes sont noires. Le même petit village, et les mêmes petits autels où des lumières brésillent dans le crépuscule, et les mêmes postures des petits fidèles qui semblent aussi les mêmes...

Mais plus monotone que tout, plus monotone que le cri des sondeurs est le défilé, tout au long de ces journées, des pagodes pareilles : flèches d'or entre les têtes des palmiers, cônes de pierre accrochés à toutes les éminences. C'est un surprenant semis qui s'égrène des deux côtés, suivant une bande que j'imagine étroite et toute en longueur, une sorte de voie lactée déroulée du haut en bas de la céleste Birmanie. Parfois cela se concentre, cela se serre et s'agrandit en masses denses qui sont les cités mortes. La plus étonnante de toutes est cette Paghan où depuis le XIIIe siècle les hommes ne vivent plus. Y eut-il jamais capitale religieuse comparable à celle-là? La Thèbes antique eut des monumens plus vastes, mais non pas si nombreux.

Elle nous apparut le second jour; nous pûmes descendre à terre et regarder de près quelques-unes de ses dagobas; mais, presque tout de suite, il fallut se remettre en route et leurs légions se mirent à défiler devant nous. Sur une longueur de treize kilomètres, sur une profondeur de huit, ils se pressaient, les grands temples, contemporains du haut moyen âge, quelques-uns des tout premiers siècles de notre ère, posés sur des assises de forteresses, aveugles, sans aucune ouverture, puissans de lignes et graves comme toutes les œuvres d'art des ferventes époques archaïques. Un prodigieux troupeau de mastodontes surpris tous ensemble par quelque cataclysme et retrouvés sur cette berge; vraiment des créatures fossiles, d'une vétusté noire et rugueuse, des monumens d'un autre âge et d'un autre monde,

beaucoup plus bas, plus massifs et trapus que ceux d'hier et d'aujourd'hui, sans rien d'anguleux ni de cornu, sans chinoiserie d'infinie ciselure, sans rien de mongol que la belle variété de la décoration. Mais la profonde influence hindoue se décelait. Cela était venu de l'Inde avec l'ardeur bouddhiste, à l'époque où les idées élaborées dans la vallée du Gange s'en allèrent jusqu'au Nippon féconder tout l'Extrême-Orient. Cela était si grand, si grave, si ancien, si différent de tout ce que nous avions vu jusque-là qu'on eût dit les vestiges d'une religion oubliée, des sanctuaires de dieux morts comme ceux de la vallée du Nil.

Mais non; par milliers les images du Bouddha peuplaient ces temples, vieilles de huit et dix siècles, identiques à celles dont nous retrouvons le culte, le soir, dans les villages, fixées dans les quatre poses sacramentelles, avec le geste invariable de la simple main qui se lève pour enseigner la paix. C'était bien alors la même religion qu'aujourd'hui. Seulement, la vie s'était retirée de ces vieilles enveloppes pour en faire lever d'autres, du même type, un peu plus loin, et tous ces monumens admirables où quarante générations de rois avaient consumé la substance de leurs peuples, où les foules dévotes s'étaient pressées durant onze cents ans, tous ces temples d'autrefois pourrissaient sur la rive comme un banc de coquillages, en vue de ceux qui, sur les collines d'alentour montraient l'espèce encore vivante. Simplement cette race frivole et nourrie comme d'un opium de nihilisme bouddhique, cette vieille race enfantine les avait abandonnés à l'inéluctable loi de la dissolution, — celle que subissent les choses, les hommes, les empires, les bouddhas, les univers, — puisque tout s'écoule en un jour, en un siècle, en un kalpa, et que rien n'existe que pour la mort.

André Chevrillon.

LE TRAVAIL

DANS

LA GRANDE INDUSTRIE

IV

LA VERRERIE[1]

L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DU TRAVAIL

« Parmi les produits si nombreux, si variés, qui attestent le génie industriel de l'homme, il en est bien peu qui aient des usages aussi multipliés que le verre, dont les propriétés soient aussi merveilleuses : aucune autre matière ne pourrait remplacer le verre dans les plus importans de ses emplois, et le fer seul est capable peut-être de disputer la prééminence à cette substance diaphane qui, dans nos climats surtout, nous mettant à l'abri de toutes les intempéries, nous laisse cependant jouir de la clarté du jour. Si nos plus fastueuses demeures sont ornées de glaces, de lustres, de cristaux dont les facettes prismatiques réfractent et reflètent la lumière avec tant d'éclat, il n'est pas non plus d'humble chaumière où l'on ne trouve quelques vitres, un petit miroir et quelques verres à boire. N'étant pas décomposable par les acides (sauf par l'acide fluorhydrique), le verre est éminemment propre à conserver sans altération les liquides de toute nature, dont, par sa transparence, nous pouvons apprécier l'état. Le verre enfin a prolongé la carrière active de l'homme,

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 septembre, 1er décembre 1902, 1er juin et 15 août 1903.

condamné sans lui à une vieillesse anticipée : la majeure partie de nos hommes d'État, de nos savans, artistes, industriels, ne seraient-ils pas, en effet, réduits à une regrettable inaction, si les lunettes ne venaient apporter à leurs yeux un indispensable auxiliaire? »

Le verre est le serviteur de tous les besoins et l'auxiliaire de toutes les sciences : il rapproche les cieux et il grossit la terre; la chimie, l'astronomie, l'histoire naturelle ne seraient pas ou seraient à peine sans lui. Sans lui, nous ne connaîtrions ni l'infiniment grand ni l'infiniment petit. L'homme, dans sa lente conquête de l'univers, marche comme vêtu d'une armure de verre; c'est le verre qui peu à peu met comme une frange lumineuse au noir manteau sous lequel, ignorante et aveugle, étouffait l'humanité. Ainsi, — ou avec autant de poésie, — s'exprime, à la première page de son *Guide du Verrier* (1), qui demeure, après quarante ans, l'un des classiques du genre, M. G. Bontemps, et l'on voit bien qu'il est orfèvre, c'est-à-dire qu'il était maître de verrerie; mais, économiquement, philosophiquement ou historiquement, il a beau chanter les louanges du verre, il ne le célébrera jamais trop; et nous pourrions ajouter encore au panégyrique, si nous ne devions nous occuper ici moins de l'œuvre que du travail, moins du produit que du producteur, moins du verre que du verrier.

Nous n'irons donc pas rechercher en Phénicie, au pied du Carmel, entre le lac Candebœa et la colonie de Ptolémaïs, le petit fleuve Bélus « aux eaux bourbeuses et insalubres, et toutefois honorées d'un culte, » dont le sable, lorsqu'il a été refoulé par les eaux de la mer et agité par les vagues, « devient pur et blanc, et, depuis bien des siècles, n'a pas cessé d'être la mine féconde qui a alimenté les verreries. » Nous ne nous chargerons pas de vérifier la tradition suivant laquelle « des marchands de nitre qui prirent terre sur cette plage, voulant cuire leurs alimens, et ne trouvant pas de pierres sur le rivage pour servir de trépied à leur chaudière, y suppléèrent avec des blocs de nitre qu'ils tirèrent de leur vaisseau qui en était chargé; » ni d'expliquer comment « le nitre entrant en fusion par l'ardeur du feu,

(1) *Guide du Verrier*, traité historique et pratique de la fabrication des verres, cristaux, vitraux, par G. Bontemps, 1 vol. in-8°; 1868. — Cf. Jules Henrivaux, *La Verrerie au XXe siècle*, 1 vol. gr. in-8°; 1903; et du même, *Une Maison de verre*, dans la *Revue* du 1er novembre 1898.

et s'étant mêlé au sable de la plage, on vit couler un liquide nouveau et transparent, formé de ce mélange, d'où vient, assuré-t-on, l'origine du verre. » Nous ne citerons, un peu au hasard des rencontres, ni Pline le Jeune, ni Tacite, ni Strabon, ni Josèphe, ni Galien, ni Plutarque, ni Lucrèce, ni Sénèque, ni Aulu-Gelle, ni Vitruve, ni Vopiscus; ni, au moyen âge, un certain Eraclius et son traité *De artibus et coloribus Romanorum*, ni la *Diversarum artium Schædula* du moine Théophile; ni, aux XVIe et XVIIe siècles, Georges Agricola, Thomas Garzoni, de Venise, Antoine Neri, Florentin; ni, plus près de nous, les Français Haudicquer de Blancourt, Henri de Valois, Beneton de Perrin, le chevalier de Jaucourt, Alliot (auteur de l'article *Verrerie* dans l'Encyclopédie méthodique par ordre de matières), P. Leviel, Bosc Dantic, Loysel, Bestenaire d'Audenart; ni enfin l'Italien Philippe Buonarotti, ni les Anglais Middleton ou Porter, ni les Allemands Hamberger et Jean-David Michaëlis. Nous ne contesterons, et dès maintenant ne contestons, ni au verre ni aux verriers leurs lettres de noblesse. Mais, plus attentifs à l'ouvrier qu'à ses ouvrages, négligeant les Égyptiens, les Sidoniens et les Romains, et bornant notre étude à un point de l'espace en une minute du temps, nous parlerons surtout de la condition des verriers en France, et surtout de la condition des verriers d'à présent.

I

De toutes les circonstances qui concourent à « situer, » à « localiser » une industrie, — proximité de la matière première, du combustible, des débouchés, — il semble que ce soit la proximité du combustible qui ait d'abord et le plus activement déterminé la répartition géographique de la verrerie en France. Naturellement, tant qu'elle brûla du bois, la verrerie fut une industrie en quelque sorte forestière (1). — Dès le XIIIe siècle, on trouve des verreries établies dans le Forez. Au XVIe siècle, elles abondent : quatre verreries dans le Hainaut; verrerie du Perche, à Montmirail; verreries de Gastine, Saint-Denis-d'Arques,

(1) Et peut-être est-ce une des raisons, peut-être est-ce parce qu'elle était alors naturellement et nécessairement forestière, qu'elle fut une industrie noble, les bois n'appartenant guère qu'à des gentilshommes et l'art du verre étant considéré comme un moyen de tirer des forêts un meilleur parti.

au Maine; de Nonant, Exmes, Tortisambert, en Normandie; de Nevers, etc.; glaceries de Tourlaville près Cherbourg, de Reuilly au faubourg Saint-Antoine, berceau de Saint-Gobain qui, bientôt adulte, va absorber toutes les autres dans sa fortune et dans sa gloire.

Jusqu'aux environs de 1730, on s'en tient là, les créations nouvelles sont assez rares : le Conseil du commerce craint que la multiplication des fours ait pour conséquence la destruction des forêts; mais, après 1730, les mines de charbon entrent en exploitation, et l'autorisation de fonder des usines est plus facilement accordée. Les religieux de Marmoutiers édifient à Saint-Quirin une verrerie, qui devient, en 1753, la « Manufacture royale de cristaux et de verres en tables, » et qui d'ailleurs elle aussi, finira par fusionner un jour avec Saint-Gobain L'évêque de Metz, Mgr de Montmorency-Laval, en fonde une, qui deviendra la cristallerie de Baccarat. Un arrêt du 6 mars 1755 permet au sieur Lefèvre d'en établir une au village d'Eauplet, près Rouen. Lille possède une fabrique de verre à bouteilles. Celles de Champagne et du Clermontois n'arrivent pas à satisfaire les marchands de vin d'Épernay. Voici des verreries en Poitou, à Decize, à Beauregard, dans le département actuel de l'Ain; en Aunis, dans le Lyonnais, dans l'Allier actuel, à Blancpignon près Bayonne, à Bordeaux, en Provence, près d'Aix, et à Marseille. Les verreries forestières, les verreries à bois, de Normandie et des Ardennes subsistent; mais voici maintenant des verreries minières ou houillères, à Carmaux, par exemple, à la Levade près Alais, à Saint-Étienne, à Anzin, etc. (1).

La proximité de la matière première paraît en revanche avoir eu sur la localisation de l'industrie du verre beaucoup moins d'influence, et cela va de soi : partout on est à proximité de la matière première, parce que cette matière première est partout.

(1) Voyez Germain Martin, *la Grande Industrie en France sous le règne de Louis XIV*, p. 195-197; *La Grande Industrie en France sous le règne de Louis XV*, p. 149-151. — Cf. *ibid.*, p. 110. Par un mémoire du 28 décembre 1727, le sieur de Sartres demandait l'autorisation d'établir à Cette une verrerie qui serait alimentée par le charbon des houillères : « Les Anglais et les Allemands ont appris l'usage du charbon de terre qui produit non seulement l'avantage d'épargner le bois, mais encore de faire beaucoup plus d'ouvrage que dans les autres verreries; ce secret n'est point commun, et il n'y en a que quatre dans le royaume : une dans le Boulonnais, une à Bordeaux, une à Bourg-sur-Dordogne, et une établie depuis peu à Sève (Sèvres), sur le chemin de Versailles, à la maison de Mme Dargenton, où est l'arcade de Saint-Cloud. »

Qu'est-ce en effet que la matière première ou les matières premières du verre? « La silice, dit un auteur distingué entre les plus compétens, est l'élément principal de la composition du verre. Avec de la silice on mêle de la potasse ou de la soude et de la chaux pour obtenir le *verre à vitre* et le *verre à glace;* ajoutez de l'oxyde de fer, vous avez le *verre à bouteille;* substituez de l'oxyde de plomb, vous obtenez le *cristal;* remplacez par l'oxyde d'étain, vous produisez l'*émail*... La silice est partout. Le cristal de roche, le grès, le sable, le caillou, sont de la silice; les cendres des plantes, les eaux des volcans, les sources minérales en contiennent. Le sucre ressemble au verre, et cette apparence ne trompe pas; fondez les cendres de la canne à sucre, vous avez du verre; car elles contiennent, avec de la silice, de la potasse et de la chaux. Les substances calcaires composent peut-être la moitié de l'enveloppe supérieure de la terre; la chaux est dans nos os, et elle est aussi dans les végétaux, dans la paille du blé, comme dans le squelette de l'homme et dans la matière terrestre; elle est partout, plus répandue encore que la silice. La soude se trouve aussi dans la nature, on l'a tirée longtemps de la combustion de certaines plantes marines; elle est produite aujourd'hui très simplement par des moyens artificiels. La potasse, que l'on peut employer au lieu de la soude, n'est pas moins connue et commune; elle est dans toutes les cendres (1). »

Or, comme les élémens du verre sont partout, le travail du verre peut se faire partout. Et tous les travaux du verre. En France, la *verrerie* proprement dite, la *miroiterie*, l'*émaillerie*, — telle est la nomenclature officielle (2), — occupent plus de 40 000 personnes; le département du Nord est celui où l'industrie de la verrerie emploie le plus grand nombre d'ouvriers; 18 usines en ont chacune plus de 500. Le tableau que nous allons reproduire permet d'embrasser dans leur ensemble et les multiples branches de l'industrie du verre, et les divers groupemens du personnel ouvrier qui vit de cette industrie.

(1) Augustin Cochin, *La Manufacture des glaces de Saint-Gobain, de 1665 à 1865*, p. 12-13. — Cf. G. Bontemps, *Guide du Verrier*, ch. II. *Des élémens qui constituent et qui composent le verre;* Péligot, *Douze leçons sur l'art de la verrerie;* et les travaux de MM. J.-B. Dumas et Pelouze.

(2) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (Dénombrement général de la population du 29 mars 1896), t. IV, *Résultats généraux*, p. LVII.

INDUSTRIES.	NOMBRE		RÉPARTITION de ces établissemens suivant le nombre des employés et ouvriers.			PRINCIPAUX départemens de production. Pour chacun d'eux *Proportion p. 100 du personnel occupé à la même industrie dans la France entière.*
	total des personnes occupées.	des établissemens où travaillent plus de 5 personnes.	5 à 50.	51 à 500.	plus de 500.	
Fabriques de gobeletterie.	11 600	43	6	30	7	Seine (18), Nord (15), Meurthe-et-Moselle (23), Vosges (10).
Verrerie (sans désignation de produit).	4 800	30	3	27	»	Seine (13), Rhône (9), Seine-Inf. (28).
Fabriques de bouteilles en verre.	10 900	48	7	35	6	Nord (25), Aisne (10), Marne (10), Loire (18), Tarn (8).
Fabriques de verres à vitre.	4 000	23	9	11	3	Nord (86).
Souffleurs, fileurs de verre, bijouterie en verre. . .	600	15	13	2	»	Seine (44), Haute-Loire (11), Calvados (31).
Bombeurs de verre. . . .	500	7	5	2	»	Seine (19), Côte-d'Or (19), Rhône (59).
Fabriques de verres de montre.	100	3	2	1	»	Meurthe-et-Moselle (65), Vosges (22), Haute-Savoie (11).
Fabriques de ballons pour lampes.	500	11	7	4	»	Seine (69), Seine-et-Marne (23).
Fabr. de verres d'optique.	600	8	6	2	»	Seine (12), Meuse (77).
Fabr. de glaces sans tain.	2 700	7	»	5	2	Nord (29), Aisne (32), Meurthe-et-Moselle (15), Allier (21).
Fabr. de miroirs, miroitiers.	1 200	54	52	2	»	Seine (66), Rhône (9).
Taille de cristaux et verres.	500	19	19	»	»	Seine (90).
Bouchage et ajustage de flacons à l'émeri. . . .	100	3	3	»	»	Seine (85), Seine-et-Oise (13).
Miroiterie, verrerie d'art.	800	20	17	3	»	Seine (82), Meurthe-et Moselle (10).
Ajustage, pose, peinture de vitraux	800	45	45	»	»	Seine (47), Oise (12).
Fabr. d'émaux, émailleurs.	800	20	19	1	»	Seine (67), Haute-Loire (10).
Fabriques de cadrans de montres et pendules. .	200	10	10	»	»	Territoire de Belfort (20), Doubs (52), Seine-Inférieure (21).

Dans ce tableau, qui, sous une vingtaine de rubriques, analyse les spécialités de l'industrie du verre, des plus communes qu'on ne s'étonne pas de voir numériquement les plus importantes, — la gobeletterie, la fabrication des bouteilles, la verrerie en général, la fabrication du verre à vitre et la fabrication des glaces, — aux plus rares, par suite les moins fréquentées, la fabrication des verres de montre, le bouchage des flacons à l'émeri, la fabrication des ballons pour lampe, — le nom du département de la Seine revient douze fois : c'est donc sur douze spécialités différentes de l'industrie du verre que son activité s'exerce; le département du Nord et le département de Meurthe-et-Moselle y paraissent chacun quatre fois; le Rhône, trois fois; les Vosges, la Seine-Inférieure, l'Aisne, la Haute-Loire, deux fois; la Marne, le Calvados, la Côte-d'Or, Seine-et-Marne, la Meuse, Seine-et-Oise, l'Oise, le territoire de Belfort, le Doubs, la Loire, le Tarn, la Haute-Savoie et l'Allier, une fois. Le quart environ du pays est directement, immédiatement intéressé, dans sa prospérité et dans son travail, à l'une ou à plusieurs de ces spécialités : vingt et un départemens, sur lesquels, la France étant partagée par la Loire comme par son diamètre ou son équateur, quinze départemens du Nord, et seulement six départemens du Midi.

Toute chose au monde a ses raisons, même quand elles ne se découvrent pas d'elles-mêmes, et la localisation de l'industrie du verre a les siennes. Premièrement, une raison géographique, le climat. « A tout entrepreneur d'industrie, écrit M. Bontemps, je dirai d'abord : gardez-vous d'aller établir des verreries dans un pays dont le climat vous obligerait à chômer pendant les mois les plus chauds; durant ce chômage, il est vrai, vous ne brûlerez ni bois ni charbon, vous ne consommerez pas de matières premières, mais il vous faudra payer une partie de vos ouvriers, les verriers, ou les payer pour neuf ou dix mois autant qu'ils pourraient l'être pour douze, et la plus grande partie de vos frais généraux sera aussi élevée que pour douze mois de production (1). » Puis, une raison historique, l'aptitude héréditairement transmise, l'adaptation professionnelle, on dirait presque la race : « Je conseillerai également de s'abstenir de fonder une verrerie dans un pays où cette industrie n'est pas en-

(1) G. Bontemps, *Guidg du Verrier*, livre I, ch. IX. *Des localités les plus convenables pour les verreries*, p. 218-223.

core établie; car, comme on ne peut pas improviser des verriers, dont il faut dès l'enfance commencer l'apprentissage, il vous faudrait importer une colonie de verriers, que vous ne pouvez expatrier que par l'appât d'un salaire très élevé, qui vous rendra les frais de fabrication onéreux. » Ensuite, une raison plus strictement industrielle, la facilité d'approvisionnement en combustible et en matières premières, la rapidité et le prix des transports. Enfin, une raison sociologique, le milieu. Aux environs d'une grande ville, la main-d'œuvre coûte plus cher, l'ouvrier est plus exigeant; en outre, « le voisinage d'une grande ville n'est pas aussi favorable à la discipline, au bon ordre des ouvriers d'un établissement industriel, et il y a intérêt, et pour le chef de l'établissement et pour les ouvriers eux-mêmes, à ce que l'usine se trouve éloignée des causes de désordres, qui, on ne peut le nier, se rencontrent plutôt dans les grandes villes. »

Mais, au contraire, et en retour, pour ce qui est des débouchés, « le voisinage d'une grande ville de commerce mérite considération. Il peut y avoir un grand intérêt à établir auprès de Paris une fabrication de bouteilles ou de flaconnerie, parce qu'il y a une infinité d'industries qui ont besoin de modèles particuliers au sujet desquels on veut s'entendre avec le fabricant, et qu'on a besoin de recevoir du jour au lendemain. Dans la fabrication des cristaux, il y a aussi mille articles de fantaisie, que l'on veut avoir aussitôt qu'on les a conçus, et qu'à cause de cela, on ne craint pas de payer plus cher. Le fabricant peut plus aisément se tenir au courant du goût dominant, étant en rapport plus fréquent avec le consommateur. Il sera aussi mieux informé des procédés nouveaux, des perfectionnemens qui auront pu être introduits chez des concurrens nationaux ou étrangers (1). »

La formule, en somme, est celle-ci : Dans la verrerie, la dépense du combustible représente à peu près le tiers de la dépense totale; les matières premières, le deuxième tiers; et la main-d'œuvre, le dernier. Toute augmentation sur l'un de ces chapitres appelle en compensation soit une diminution sur les autres, soit une augmentation correspondante du produit ou du profit. Ces raisons se réunissent donc, s'additionnent, s'équilibrent, et, géographiques, historiques ou sociologiques, se ré-

(1) G. Bontemps, *Guide du Verrier; ibid.*, p. 221.

solvent en une raison économique. Le total fait, l'inconvénient et l'avantage pesés, douze spécialités de la verrerie sur vingt sont venues se grouper dans la région de Paris; c'est, en conséquence, dans cette région, tout près de nous, aux portes mêmes de la ville, à la Plaine-Saint-Denis, que nous allons prendre notre exemple, et, fidèle à notre méthode, dresser, pour le travail dans la verrerie, exploitée en forme de grande industrie, une monographie d'usine.

II

Les *Verreries et Cristalleries de Saint-Denis* (établissemens L... et Cie) sont bien du type de la grande industrie, puisqu'elles n'occupent pas moins de 1200 ouvriers, en deux usines, à la Plaine-Saint-Denis et aux Quatre-Chemins à Pantin, l'usine de Saint-Denis occupant présentement, à elle seule, 862 personnes, dont une centaine de femmes. Elles font à peu près tous les genres, et, comme on disait dans le vieux langage des métiers, « tout ce qui concerne leur état; » — tous les genres classiques de l'art du verre, — sauf toutefois le verre à vitre et la glace : verrerie pour pharmacie et chimie, pour distillation, services de table et fantaisies décorées. Elles se conforment aux préceptes posés par les maîtres et les experts, en trois points essentiels : en ce que ce n'est point là une création improvisée, de conception financière et de génération spontanée; en ce que les relations entre patrons et ouvriers y sont, pour ainsi parler, consolidées par une longue coopération; et en ce que les moyens de production, en comptant le travail humain comme le premier de ces moyens, personnel et outillage, s'y sont développés en proportion des exigences chaque jour plus nombreuses et à plus courte échéance, de manière à faire vite et par grandes quantités.

Ce développement a d'ailleurs été assez prompt. Les 1200 ouvriers de 1903 laissent loin derrière eux les 60 ouvriers de 1859; et la puissante organisation d'aujourd'hui reconnaît à peine son ébauche dans la faible et tâtonnante entreprise d'il y a quarante-cinq ans. L'usine de Saint-Denis ne faisait alors que le « flaconnage, » la grosse gobeletterie de table et les articles communs de laboratoire. En 1864, M. L... entre comme chef de fabrication; en 1865, il devient directeur; et, sous l'énergique impul-

sion qu'il lui donne, malgré la crise nationale que traverse toute l'industrie française, malgré toutes les entraves, toutes les misères et toutes les servitudes de la guerre, de l'invasion, de la Commune, de deux sièges consécutifs, dès 1871, l'ancienne usine est insuffisante : il faut en construire une nouvelle. C'est l'enfance, qui a duré douze ans. Dans l'adolescence, qui dure quelques années encore, l'établissement de Saint-Denis ne cesse de croître, jusqu'à ce que, plus que doublé, il s'épanouisse en pleine maturité. Il l'atteint complètement, sous la forme collective, vers 1897, lorsque la Société L... et Cie acquiert, aux Quatre-Chemins à Pantin, une verrerie tombée, qu'elle relève, en la spécialisant dans la fabrication de certains articles de consommation courante. Usine à Saint-Denis, usine à Pantin, bureaux et maison de vente à Paris, 1200 ouvriers, capitaux associés : on voit que les verreries de Saint-Denis procèdent légitimement de la grande industrie et appartiennent à la variété la plus moderne de l'espèce.

Aux Verreries et Cristalleries de Saint-Denis, le travail est distribué, entre quatre ateliers ou services : 1° halles de fusion et travail du verre; 2° taillerie et coupage; 3° ateliers de décoration; 4° magasins et services d'expédition. Le spectacle d'une verrerie a été trop souvent décrit pour que nous essayions à notre tour de le rendre. D'autre part, le mécanisme de la fabrication du verre est trop connu pour que de nouveau nous l'exposions. Aussi bien, ce n'est ni la matière, ni le procédé, ni la « richesse, » pour employer le langage des économistes, ce n'est même pas, dans la rigueur des termes, le travail, c'est l'ouvrier au travail, c'est l'homme en action que nous venons chercher ici.

Dans un coin de cour, un tas de sable très blanc; dans des caves ou soutes en sous-sol, où l'on accède par une pente douce, d'autres tas d'une autre substance blanche, la soude; en bordure sur le chemin, séparés par des planches qui forment grossièrement et hâtivement cloison, des tas de débris bleus, verts, multicolores, les roses seuls mêlés aux blancs, parce que seul le *groisil* de verre rose mêlé au sable blanc et à la soude blanche peut donner encore du verre blanc. Là-haut, au sommet de la rampe, au-dessus des caves à soude, une vaste halle, trouée de larges ouvertures, et comme coupée en quatre par un double courant d'air, et comme étoilée de taches rouges. D'espace en

espace, les fours alignés soufflent, de leur gueule béante, la flamme et la lueur du foyer ardent à quinze cents degrés qui les brûle, qui fond sable, soude et groisil en un liquide visqueux, et d'où va couler le verre. Comme d'autres objets projettent des cercles d'ombre, ils projettent droit à leur hauteur, ils laissent tomber à terre devant eux des cercles de lumière; et, comme des grains de poussière dansent dans un rayon de soleil, des jeunes gens vont, viennent, marchent, courent dans cette illumination et cet embrasement. On voit passer et repasser, se croiser de longues tiges de fer, avec, au bout, une bulle de feu; telle, au bout d'une paille, une bulle d'eau de savon. Et l'on ne sait d'abord si c'est là un travail ou si ce n'est pas un jeu : d'autant que ces grandes tiges sont des « cannes, » dans lesquelles soufflent, pour enfler et arrondir leurs bulles, ces jeunes gens qui sont presque des enfans.

La canne est aussi ancienne que le verre lui-même : elle figure, parfaitement reconnaissable ou tout à fait pareille à ce qu'elle est aujourd'hui, sur des monumens égyptiens datant de plusieurs milliers d'années. Il y a des cannes de différentes dimensions, selon les verres que l'on souffle : la longueur ordinaire varie de $1^m,30$ à $1^m,80$, la grosseur est proportionnée; le poids, sans être excessif, se fait pourtant sentir à qui garde la canne quelques instans en main. De l'extrémité, qui est renforcée et qu'on appelle le *mors* de canne, on « cueille » le verre, par l'ouvreau du four, dans le pot ou creuset où s'est liquéfiée la composition : pour cette opération du « cueillage, » on se sert encore soit du *pontil*, espèce de tringle ou baguette en fer, pleine tandis que la canne est creuse, soit de la *cordeline*, qui n'est qu'un pontil plus mince, l'un et l'autre suffisans quand il n'est besoin de cueillir qu'une petite quantité de verre. Mais l'on peut en cueillir d'un coup d'assez fortes quantités : 200 grammes au premier cueillage, de 600 à 700 grammes au second, et, dans la fabrication du verre à vitre, jusqu'à 5 kilogrammes en trois cueillages ; la goutte ou le globe de matière en fusion et en ignition qui adhère au « mors de canne » s'appelle, elle aussi, par extension, le *mors* de canne : le mors, c'est à la fois ce qui *mord* et ce qui *est mordu*.

Le travail du verre comporte, aux Verreries de Saint-Denis, six catégories ou spécialités d'ouvriers : ouvriers proprement dits, souffleurs, cueilleurs, gamins, chauffeurs et renfourneurs.

Chaque pièce de cristal ou de verre à fabriquer exige le concours d'une équipe d'ouvriers, qui forment une place; et, dans chaque atelier, on compte un certain nombre de places en rapport avec l'importance du four ; par exemple, six places ou six équipes, pour un four à six creusets. L'*ouvrier*, — en termes du métier, l'*ouvreur*, — est « le chef de place. » Il a sous ses ordres et comme servans au moins un premier souffleur, un deuxième souffleur, un grand gamin et un petit gamin. « Le petit gamin, dit M. Bontemps, a le département des cannes : il les chauffe, les met au cachon, les bat, et ordinairement porte à l'arche à recuire les pièces fabriquées. Le grand gamin apporte le pontil, chauffe la pièce empontillée (*empontiller* une pièce de verre, l'attacher) pendant que l'ouvreur termine la précédente. C'est le grand gamin qui (avec la *cordeline*) cueille les *cordons*, les anses. Le deuxième souffleur cueille le verre en plusieurs cueillages, commence à le marbrer et à le souffler; le premier souffleur commence à donner les formes, et, pour certaines pièces, les empontille. L'ouvreur, ainsi que son nom l'indique, « ouvre » les pièces... Comme le principal but à atteindre dans le travail est de produire la plus grande quantité de pièces en un temps donné, de vider le plus rapidement possible un pot fondu, on a augmenté le personnel, et, au lieu de cinq, on a porté à huit, et quelquefois à dix, le nombre des coopérateurs de chaque place. Il y a un gamin qui ne s'occupe que du chauffage des cannes, un autre qui porte à l'arche les pièces fabriquées; il y a, en outre, un gamin pour les moules, un grand gamin pour les cueillages, un autre pour les pontils. »

D'une manière générale, le gamin fait l'office du petit valet dans une ferme ou, plus exactement encore, du mousse à bord d'un navire. Avant le travail, il balaie sa place et l'arrose, afin que tout à l'heure il ne s'élève point de poussière qui, tombant sur le verre, le rendrait bouillonneux. Il prépare les outils de l'ouvreur, ses fers, ses ciseaux, ses pincettes, sa palette, sa planchette, ses compas; dispose, s'il y a lieu, ses profils, ses mesures en bois découpé, ses fusées; nettoie le marbre; approche les ferrasses; vide le baquet des écrémaisons et le cachon des fragmens de rebut, qu'on portera aux *groisilleuses* pour qu'elles en fassent le triage. Quand tout est prêt, l'ouvreur, qui est le maître de l'œuvre, s'assied à son banc, garni de deux *bardelles* ou bancs, un peu inclinés en avant, bordés sur les côtés d'une bande de

fer qui les dépasse un peu, et qui sont les supports du *tour* sur lequel l'ouvrier façonne ses pièces ; sur ces bardelles, il pose sa canne qu'il roule de sa main gauche, tandis qu'avec les outils qu'il tient de sa main droite, fers, ciseaux, etc,, il façonne, il *tourne* la pièce qui brille, empourprée et brûlante, au bout de la canne, ou du pontil. J'ai vu à Saint-Denis un ouvreur qui finissait, en leur mettant des anses, des carafons en forme d'aiguières : on lui présentait la canne *enverrée* de pâte, il en détachait un morceau, le rattachait à sa carafe, l'étirait, l'amincissait, l'allongeait, puis, de ses ciseaux, le tranchait, — comme le confiseur, un bâton de guimauve, — et puis, de sa pincette, le courbait, l'arquait, l'arrondissait, l'infléchissait, de tant de lignes fuyantes et de tant de dessins possibles dégageant instinctivement le dessin nécessaire et la ligne définitive.

Les autres auxiliaires de l'ouvreur en verre sont le chauffeur de four et le renfourneur, ses auxiliaires tout proches et indispensables, mais qui peuvent desservir en même temps plusieurs places. Jadis, lorsque le bois était à peu près le seul combustible usité, et maintenant même avec la houille, c'était et c'est encore tout un art que le métier de chauffeur de four ou *tiseur*, le meilleur tiseur étant naturellement celui qui, à moins de frais, réussit à porter le four à la température la plus élevée et la plus constante. Artiste aussi, le renfourneur, du coup d'œil de qui, s'il sait ou ne sait pas saisir le moment opportun, dépend le bon ou le mauvais succès de la fonte. Artiste enfin, le potier qui, toute l'année durant, est occupé à modeler en argile des creusets vite usés, mais qu'on ne peut faire plus solides, puisque, de tous les métaux connus, il n'y en a qu'un, le platine, qui résisterait à ce feu d'enfer, et que son prix le rend inabordable. Quelle attention à choisir et préparer sa terre ; à la prendre homogène et liante ; à en étendre, à en assouplir, à en pétrir du doigt les pastons ; à en édifier centimètre à centimètre les assises, à en stratifier sans interstice et sans interruption les couches, dans la même direction et dans le même mouvement ; à construire, du haut en bas, ou plutôt de la base au col, ce vase d'apparence vulgaire et pourtant plus délicat que les plus riches ; à chasser de ses parois jusqu'à l'infime bulle d'air dont l'expansion, quand il serait exposé à la chaleur torride du four, le ferait peut-être éclater !

Au total, à force de soins, par la collaboration patiente du

potier, du tiseur, du cueilleur, du souffleur et de l'ouvreur, le verre est fait : c'est bien fondu, mais il faut tailler. Il faut rogner les aspérités, polir les fonds et les bords, ôter ce qui est en superfétation, abattre les excroissances inutiles qui sont comme la « masselotte » du verre. Ce sera l'affaire de la *taille*, qui emploie des tailleurs sur verre, des polisseurs, des boucheurs, des fletteurs, des coupeuses et des rebrûleuses : six catégories encore d'ouvriers ou d'ouvrières, et nous sommes à douze, — à treize, en comptant le potier. Mais le verre, au sortir de la taille, n'a pas revêtu toute la beauté dont il est capable : il reste à l'habiller de fleurs et de couleurs : l'atelier de décoration y pourvoira, par ses peintres décorateurs, ses émailleurs et émailleuses, aidés de *moufletiers* ou *mouffetiers* recuiseurs; et voilà, dans la verrerie, seize catégories ou spécialités, qu'il serait facile d'élever à vingt et au delà, car on pourrait subdiviser et distinguer, parmi les décorateurs notamment, ceux qui reportent les dessins, les décalquent au papier gras; les petits garçons et les petites filles qui « font le remplissage du décor, » qui « remplissent » en peinture les dessins ainsi reproduits; les hommes qui « font le filet, » qui soulignent en quelque sorte la perfection de la pièce et en quelque sorte la signent d'un filet d'or ; ensuite, les graveurs aux différentes manières, depuis le procédé classique jusqu'au procédé mécanique de la chute du sable, précipité violemment par un soufflet à air comprimé à travers des lettres découpées, dont il frappe, de ses petits coups multipliés, d'autant de coups qu'il tombe de grains, l'empreinte nette et vive sur le verre.

D'autre part, ajoutez les ouvriers qui, chaussés de gros sabots et gantés de gants de caoutchouc, pour éviter la corrosion de la chair et des ongles, font le *granité*, en attaquant le verre à l'acide fluorhydrique. Et ajoutez, comme en toute grande industrie, des menuisiers, des charpentiers, des forgerons, des maçons, professions qui ne sont pas des spécialités de la verrerie, mais qui, ici, vivent avec elle et sur elle ; des emballeurs, des manœuvres, ce travail presque inorganisé qui est, si je l'ose dire, « le train » du travail organisé : cela fait quelques catégories de surcroît, et, en somme, la vingtaine est dépassée.

Aux Verreries de Saint-Denis, le personnel est sous la surveillance d'un directeur-gérant, de deux chefs de service pour la fabrication, un chef pour la décoration, un pour les magasins, un pour la taillerie, et de vingt employés en sous-ordre.

Ce sont, pour près d'un millier d'ouvriers, des cadres relativement faibles ; mais il convient de ne pas oublier que l'ouvreur ou chef de place est lui-même un sous-officier dans ce corps d'armée du travail, et que les autres sont hiérarchisés en premiers souffleurs et deuxièmes souffleurs, premiers soldats et soldats de deuxième classe, avec les gamins pour enfans de troupe.

III

Au point de vue de l'âge, les 862 ouvriers et ouvrières de l'usine L..., à Saint-Denis, se répartissent ainsi dans les quatre grands ateliers, et si les documens qui nous sont communiqués n'en donnent point le détail spécialité à spécialité, il est facile de suppléer à ce qu'ils ne disent pas par ce que l'observation nous a permis de constater :

HALLES DE FUSION.			
Ouvriers, souffleurs, cueilleurs, gamins (hommes seulement)		de 45 à 60 ans.	19
		de 18 à 45 —	355
Chauffeurs de fours et renfourneurs		de 16 à 18 —	98
		de 13 à 16 —	159
TAILLERIE ET COUPAGE	Hommes		46
	Femmes		19
DÉCORATION	Hommes		44
	Femmes		54
MAGASINS ET EXPÉDITIONS	Hommes		42
	Femmes		26
		Total	862

Aucun renseignement, on le voit, ne nous est fourni sur l'âge des ouvriers occupés aux trois ateliers qui ne sont pas à strictement parler des ateliers de fabrication du verre : la taillerie et le coupage, la décoration, les magasins et expéditions. Nous savons simplement qu'ils emploient des hommes et des femmes, et dans quelle proportion hommes et femmes s'y rencontrent : les hommes en nombre à peu près double à la taillerie et au coupage, aux magasins et aux expéditions, parce que là encore il y a une grosse dépense de force et de lourdes manutentions ; les femmes un peu plus nombreuses à la décoration, qui ne demande que du goût, de l'application et de l'adresse. Quant à leur âge, hommes ou femmes, si je puis faire état de ce

que j'ai remarqué en passant et si mes souvenirs ne me trahissent pas, il doit être exact d'une manière générale qu'à la taillerie et au coupage, comme aux magasins et aux expéditions, hommes et femmes sont d'âge mûr, ce sont des hommes et des femmes, tandis qu'à la décoration, les hommes sont plutôt des jeunes gens, et les femmes des jeunes filles.

Pour les halles de fusion, où se fait vraiment le travail du verre, — je suis tenté de dire avec toute l'énergie ancienne du mot : l'œuvre du verre, — pour les six catégories des ouvriers ou ouvreurs, des cueilleurs, des souffleurs, des gamins, des chauffeurs de four et des renfourneurs, nous avons les chiffres, et ils nous apprennent deux ou trois choses intéressantes. C'est, premièrement, qu'on retrouve dans la verrerie ce que nous avions trouvé dans les mines, et ce que nous ne trouvions plus dans la métallurgie et dans la construction mécanique : deux grandes couches d'âge, l'une de 18 à 45 ans (355 ouvriers), l'autre de 13 à 16 ans (159 gamins), qui absorbent à elles seules les quatre cinquièmes du personnel occupé aux halles de fusion (514 contre 117 sur 631), presque les deux tiers du personnel total de l'usine. Deuxièmement, c'est que, dès que la loi les y autorise, à treize ans, les enfans accourent aux verreries (159 gamins de 13 à 16 ans), puis s'en fatiguent et cherchent ailleurs (avant le service militaire, il y a un déchet de moitié : 98, de 16 à 18 ans) ; de 18 à 45 ans, le niveau est pris : les gamins de moins de 18 ans n'étaient pas des verriers, tenaient à peine à la profession, et pouvaient changer ; les hommes de 20 à 45 ans sont de ce métier et non d'un autre, cueilleurs, souffleurs, et ouvriers, ouvreurs de verre, verriers à quelque degré, rien que verriers, jusqu'à la vieillesse, qui, pour eux, vient vite et comme d'une chute brusque, comme d'un écroulement subit, après cette maturité étale. Si les chiffres disent vrai, il en faut en effet déduire, troisièmement, que la vieillesse attend le verrier et le surprend vers sa quarante-cinquième année, puisque, contre 355 ouvriers de 18 à 45 ans, on n'en compte que 19, — soit un peu moins de 3 pour 100 par rapport à l'ensemble du personnel, — de 45 à 60 ans.

Les données recueillies par l'Office du travail sur l'industrie verrière en France ne sont cependant pas tout à fait aussi inquiétantes ; et je me hâte de les rapprocher, comme correctif, d'une observation qui, pour être d'une justesse scrupuleuse, n'en a pas moins le défaut d'être particulière à un établissement. d'être

unique, par conséquent très limitée, par conséquent susceptible d'être en partie infirmée, quant aux conclusions à en tirer, par telle ou telle circonstance qui existerait là et ne se reproduirait pas autre part (supposons une circonstance de lieu, proximité d'un grand certre : pour Saint-Denis, Paris, et possibilité de trouver, à l'arrivée de la cinquantaine, un ouvrage moins fatigant ; et peut-être aussi faut-il ne pas omettre, quand il s'agit de l'usine L..., l'extrême rapidité de son développement, de 60 ouvriers à 860 en quarante ans). Voici donc, suivant l'enquête de l'Office du travail, quelle serait la proportion, pour toute la France, des ouvriers par âge, dans la verrerie, et dans les industries voisines de la miroiterie et de l'émaillerie, comparées ensuite à l'ensemble des industries dites des terres et des pierres au feu :

PROPORTION POUR 100 DES OUVRIERS PAR AGE

Industries.	Moins de 18 ans.	18-24 ans.	25-34 ans.	35-44 ans.	45-54 ans.	55-64 ans.	Au-dessus de 65 ans.
Verrerie.	21,36	17,21	22,62	18,31	12,18	6,25	2,07
Miroiterie, émaillerie	9,73	16,82	28,12	23,22	14,40	6,06	1,65
Ensemble des terres et pierres au feu. .	14,18	16,61	24,97	19,66	14,04	7,71	2,83

En toutes lettres, suivant l'enquête de l'Office du travail et pour toute la France, la proportion des ouvriers au-dessus de quarante-cinq ans serait sensiblement plus forte qu'elle ne nous a paru à l'inspection de la seule usine L... ; et, si ce n'est pas de quoi triompher, ni rejeter comme faux ou mauvais l'exemple de cette usine, c'est au moins de quoi réfléchir et inviter à la prudence. Mais il n'y a nulle imprudence à maintenir et à soutenir, — l'Office du travail lui-même nous y engage, — que les ouvriers vieillissent très vite dans la verrerie et n'y vieillissent pas beaucoup ; un peu plus que dans les mines (6,24 pour 100, contre 6,11 pour 100, de 55 à 64 ans ; 2,07, contre 1,51 pour 100, au-dessus de 65 ans) ; un peu moins que dans la construction mécanique (respectivement 6,67 et 2,25 pour 100) ; moins que dans la métallurgie (7,93 et 2,62 pour 100). Ici encore, le feu est probablement le coupable ; l'action au feu, plus meurtrière, au témoignage des chiffres, qu'elle ne l'est même dans la métallurgie et dans la construction mécanique, parce qu'elle s'y complique, pour la plupart des ouvriers, d'un effort bref, mais répété, dont

l'incessante répétition tourne sans doute, à la longue, en une lente consomption.

C'est ce que M. Bontemps semble n'avoir pas voulu admettre : « Il est, dit-il, un autre préjugé assez généralement répandu, relatif à l'insalubrité de la profession de verrier. On croit que ces ouvriers, exposés à une grande chaleur, et ayant souvent et longtemps les yeux fixés sur le four incandescent, sur le verre en fusion, meurent jeunes et deviennent aveugles : cela est tout à fait inexact. La salubrité des ateliers est incontestable, l'air y est constamment renouvelé par le fait de la combustion et du tirage. Les vapeurs sulfureuses ou arsenicales qui pourraient provenir de la houille ou de la composition du verre sont emportées par le courant. Resterait donc le rayonnement du calorique comme cause délétère et que ne peuvent supporter les personnes qui viennent accidentellement dans une verrerie, mais auquel les verriers et autres personnes employées dans l'usine s'habituent aisément, et qui n'entraîne jamais d'état morbide. Les verriers transpirent beaucoup, mais, comme ils travaillent au milieu d'un air constamment en mouvement, ils ne souffrent pas comme les moissonneurs exposés au soleil par une journée calme. Je n'ai jamais appris qu'un verrier près du four soit tombé anéanti par la chaleur ainsi que cela arrive à ceux-ci. » Aussi ne l'a-t-on jamais prétendu et n'a-t-on jamais parlé d'un « coup de feu » comme d'un « coup de foudre » ou d'un « coup de soleil. » Puis le *Guide du Verrier* reprend : « La chaleur du four agit seulement d'une manière sensible sur quelques ouvriers ayant une peau plus délicate, et dont le nez et la joue qui se présentent au feu sont légèrement excoriés et rouges, mais la santé n'en est nullement altérée ; et je puis attester que non seulement il n'y a aucune maladie qui soit spéciale aux verriers..., mais ils jouissent généralement d'une bonne santé. J'en ai connu un grand nombre ayant exercé leur état jusque dans un âge avancé, un grand nombre qui n'avaient cessé de souffler que parce qu'ils s'étaient acquis par leurs économies la faculté du repos ; et, dans ma longue carrière de verrier, je n'ai connu qu'un souffleur devenu aveugle dans sa vieillesse par suite d'une cataracte. »

A ces considérations optimistes, les chiffres indifférens ont déjà répondu : 6,11 pour 100 au-dessus de cinquante-cinq ans ; 2,07 pour 100 au-dessus de soixante-cinq ans, pour l'ensemble en France des industries du verre ; à l'usine L..., 19 ouvriers

sur 862 au-dessus de quarante-cinq ans. Et ils peuvent répondre encore : à l'usine L..., aux Verreries de Saint-Denis, 32 ouvriers ont dix ans de services ; 36, quinze ans ; 56, vingt ans ; 10, trente ans ; soit 134 en tout sur 862, soit un huitième environ du personnel ouvrier ; et c'est-à-dire que les sept huitièmes de ce personnel sont à l'usine depuis moins de dix ans. Je veux bien qu'ils ne meurent pas tous, heureusement, et même qu'ils ne soient pas tous frappés, les vieux ouvriers, au-dessus de quarante-cinq ans d'âge et de dix ans de services ; mais ils ne demeurent pas, ils ne se fixent pas, ils ne s'enracinent pas, pour des causes multiples. Nous avons distingué, dans le travail du verre, six catégories professionnelles, mais il y a des spécialités de spécialités : il y a souffleur et souffleur. Les souffleurs de verre à vitres ne sauraient pas faire les bouteilles ; ceux qui font les bouteilles s'acquitteraient assez mal du soufflage des cristaux. « Il résulte de ces spécialités mêmes, du nombre limité des verreries de chaque espèce, et de l'éloignement de ces verreries les unes des autres, que les verriers sont une classe d'ouvriers essentiellement nomades ; ils ne se disent pas Lorrains, ou Flamands, ou Provençaux ; car, s'ils sont nés dans le département de la Meurthe, ils l'auront peut-être quitté dans la première enfance pour aller avec leur famille dans le département du Nord, où ils ne seront peut-être restés que peu d'années, pour aller ensuite à Givors ou à Rive-de-Gier. »

Le mal n'a fait que s'aggraver par la concurrence : concurrence des patrons entre eux, depuis que les usines se sont multipliées ; et concurrence des ouvriers eux-mêmes, depuis que la caste s'est ouverte ; depuis qu'est abandonnée l'ancienne loi du métier par laquelle il était interdit aux verriers de faire des apprentis qui ne fussent pas de *leur sang ;* depuis qu'aux ouvriers de race, à l'aristocratie verrière, se sont mêlés des *corniaux*, — c'est ainsi que l'on nomme ou que l'on nommait ceux des verriers qui ne sont pas *du sang* (1). Depuis lors, comme toujours et plus que jamais, d'un établissement à l'autre, et du Nord à la Loire, une forte portion de la population ouvrière des verreries roule, « justifiant du reste assez généralement le proverbe, que pierre qui roule n'amasse pas mousse ; et, quoique les salaires des verriers soient presque tous très élevés, ce n'est pas la majo-

(1) G. Bontemps, *Guide du Verrier*, p. 177-179.

rité des verriers qui pourvoit par l'épargne au repos des vieux jours; » — de ces vieux jours si tôt venus.

IV

Au résumé, dans la verrerie comme dans la métallurgie et dans la construction mécanique, c'est une circonstance du travail, l'action au feu, qui rend ce travail pénible, plus que sa durée ou son intensité. Et la peine augmente, quand, pour une cause ou pour une autre, — chaleur solaire ou chaleur du foyer, — la chaleur augmente. Des Verreries de Saint-Denis, on remarque : « Le travail n'est pénible pour les ouvriers travaillant le verre que l'été, en raison de la chaleur à supporter. » Faisons une petite correction et disons : « Le travail n'est pénible que pour les ouvriers travaillant le verre, *surtout* l'été... » Dans les autres ateliers, taillerie, coupage, etc., où l'on ne travaille pas à la gueule béante du four, le travail n'a rien de particulièrement dur. Je sais bien qu'aux halles de fusion elles-mêmes, la ventilation est excellente, et même abondante; et qu'il faut qu'elle le soit, que c'est comme une condition du bon fonctionnement de l'industrie; mais, précisément, peut-être l'est-elle un peu trop, et y a-t-il dans cette abondance, malgré tous les écrans qui servent à la modérer et à la régler, un nouveau danger pour les hommes placés au centre du tourbillon que forment en se rencontrant le violent courant d'air chaud qui souffle du brasier et le violent courant d'air froid qui souffle du dehors. De là beaucoup de précautions à prendre, que sans doute tous les ouvriers ne prennent pas : aussi bien, quoi de plus difficile que de faire prendre aux ouvriers les précautions les plus simples?

Pour les ouvriers travaillant le verre, — ouvreurs, souffleurs, cueilleurs et gamins, — la journée est de dix heures, avec deux repos : un grand, d'une heure, entre onze heures et midi; un petit, d'un quart d'heure, de trois heures à trois heures un quart. Pour les autres services, la journée est de dix heures un quart; plus longue d'un quart d'heure, comme, dans les mines, elle est plus longue pour le herscheur que pour l'ouvrier à veine, et par le même motif, qui est que leur travail est subordonné, dépendant, en fonction de la production, laquelle le commande et qu'il suit. Aux halles de fusion, le travail est continu, à deux équipes, qui font alternativement une semaine de jour et une

semaine de nuit : les autres ateliers ne travaillent que de jour.

Jadis les ouvriers verriers des halles de fusion fournissaient en deux fois leur journée, qui était également de dix heures : ils travaillaient cinq heures, puis se reposaient sept heures, puis reprenaient de nouveau le travail pour cinq heures, de sorte que les vingt-quatre heures se trouvaient ainsi partagées : cinq, sept, cinq, sept. Maintenant, depuis la loi du 30 mars 1900, l'inspection du travail oblige à couper : dix et quatorze, à faire consécutivement les dix heures de la journée ; et cela contrairement au vœu, malgré les protestations des ouvriers, qui ne le désiraient pas, qui ne le demandaient pas ; — ce qui accuse encore un péché du législateur et peut-être son plus gros péché en matière sociale et ouvrière, qui est de légiférer trop théoriquement, par des lois trop générales ; de prétendre, en dépit du bon sens et contre la nature des choses, ramener à une unité irréalisable tant de diversité et de complexité ; de créer des obligations positives sans tenir assez de compte des obligations plus positives encore que l'industrie elle-même impose à l'industriel, et le travail au travailleur : l'erreur justement, et le péché, quand l'acte législatif la consolide en quelque façon et la consacre, de dire : l'industrie ou le travail, et non « les industries » et « les travaux, » qu'il faudrait dire, car ce sont des questions qu'il faudrait ne jamais traiter qu'au pluriel, en y mettant autant de nuances, en y distinguant autant de cas qu'il y a d'industries différentes et de travaux différens dans chaque industrie. La question ouvrière est une question d'espèces.

Que si d'ailleurs, étant une question d'espèces, — alors que la loi est de son essence une abstraction, — étant multiple et multiforme, — alors que la loi est uniforme et une, — il s'élève entre la question ouvrière et sa solution par la loi comme une antinomie foncière et radicale, comme une contradiction dans les termes qui rend cette solution impossible ; ou si peut-être une telle contradiction ne serait pas inconciliable, en tâchant de donner à la loi plus de souplesse et plus de facilité d'adaptation aux espèces changeantes de la question ouvrière, mais si, malheu reusement, ceux-là qui réclament avec le plus d'énergie et de certitude, en tout domaine et à tout propos, l'intervention législative sont les premiers et les mêmes qui en faussent les effets et qui la compromettent par leur manie puérilement pseudo-scientifique de systématiser à outrance ; ce n'est point ici le lieu

d'en discuter, et je me hâte de refermer tout de suite une parenthèse que je n'aurais pas dû ouvrir. Je veux constater seulement une fois de plus, pour n'en pas laisser échapper une occasion lorsque les faits nous l'offrent, combien il est malaisé, d'une part, de légiférer sur les questions ouvrières, à cause de la rigidité de la loi; d'autre part, d'assouplir la loi comme il conviendrait; et cependant combien il serait périlleux en certains cas de ne pas le faire, si ne pas le faire était fatalement ne rien faire : ce qui revient à confesser bonnement que c'est un métier bien difficile que le métier de législateur et que c'est une médecine redoutable que la médecine sociale; que, pour le législateur comme pour le médecin, c'est déjà faire du bien que de ne pas faire du mal et de se contenter d'aider, celui-ci la nature, et celui-là la société; mais que le plus sûr moyen de ne pas faire du mal, d'aider et de ne pas nuire, est encore de savoir et de voir autant qu'on le peut ce que l'on fait.

Les salaires, aux Verreries de Saint-Denis, atteignent, par catégories ou spécialités, les moyennes suivantes :

HALLES DE FUSION.		Par mois. francs.	Quotidien. fr. c.
(26 jours de travail par mois).	Ouvriers verriers (chefs de place ou de chantier)	250	9 65
	Premiers souffleurs	170	6 55
	Deuxièmes souffleurs	140	5 50
	Cueilleurs	100	3 85
	Gamins	50	1 95
TAILLERIE		180	6 00
COUPAGE (femmes)		90	3 00
DÉCOR	Peintres de riche	190	7 35
	— d'ordinaire	150	5 80
	— filles émailleuses	60	2 30
MAGASINS ET EXPÉDITIONS.	Hommes	130	5 00
	Femmes	50	1 95 (1)

(1) Il y a trente-cinq ans, M. G. Bontemps, dans son *Guide du Verrier* (p. 635), donnait, entre beaucoup d'autres chiffres, ceux-ci, dont quelques-uns peuvent être comparés aux nôtres :

Ouvreur	200	francs par mois.
Premier souffleur	120	—
Deuxième souffleur	90	—
Troisième souffleur ou carreur	50	—
Grand gamin	40	—
Deuxième grand gamin	35	—
Petit gamin	30	—
Deuxième petit gamin	30	—

Cf., *ibid.*, *passim*, surtout à la fin des chapitres, sous la rubrique *Prix de revient*, un certain nombre de salaires d'alors, tant en France qu'en Angleterre et en Alle-

Les formes ou modalités du travail varient, avec le genre même de travail, et par atelier : les halles de fusion travaillent au mois ; la taillerie et le coupage sont aux pièces ; la décoration, à l'heure et aux pièces ; les magasins et les expéditions, au mois ; et les raisons de ces différences ne sont pas à chercher bien loin : régularité dans la production et dans l'écoulement des produits ; mais le décor taillé ou gravé, c'est le caprice, c'est l'accident, c'est l'exception industrielle : cela n'est plus mécanique, arithmétique, ou cela l'est moins ; cela veut être mesuré et rétribué à part. Avantage d'un côté ou de l'autre ? La régularité du travail fait la sécurité, la stabilité du salaire ; et c'est certainement quelque chose que de pouvoir compter sur son mois.

Les paiemens ont lieu le 5 et le 20, soit par quinzaine ; mais on consent des avances et des acomptes, qui s'intercalent le 12 et le 27, et c'est le paiement par semaine. Des amendes d'un franc et de deux francs peuvent être infligées, — en fait, elles le seraient assez rarement, — « pour insultes graves et mauvaise fabrication de parti pris. » Le produit, quel qu'il soit, en est intégralement versé à la Caisse de retraite des ouvriers, et les chefs de service peuvent seuls les infliger. M. Bontemps notait qu'en Angleterre, « il y a des verreries où les verriers entre eux s'imposent des amendes qui frappent celui qui arrive au travail quand il est déjà commencé ou qui dans la suite du travail deviendrait incapable de le continuer pour cause d'ivresse. » On ne signale rien de pareil en France, du moins aux Verreries de Saint-Denis ; mais c'est une indication intéressante, à savoir que, dans la verrerie, l'unité de travail est *la place*, comme, dans les mines, c'est *la taille*, et, dans la métallurgie, *l'équipe ;* qu'ici et là l'individu ne fait pas un, mais seulement une fraction de un, laquelle doit trouver en un autre ou en plusieurs autres son complément ; et que l'industrie, du haut en bas, et l'usine de coin en coin, se décomposent ainsi, ou plutôt se recomposent, en cellules organiques.

magne. — M. Augustin Cochin, *La Manufacture des glaces de Saint-Gobain*, ch. IX, *la Condition des ouvriers*, p. 93, se borne à dire, ce qui est trop peu : « Les salaires dépassent en moyenne 3 francs par jour à Chauny et à Saint-Gobain, non compris les primes, les logemens, les jardins. » La moyenne ; mais que sert de faire une moyenne entre le salaire du chef de place : 9 fr. 65, et celui du gamin : 1 fr. 95 ? Qui touche cette moyenne ? Ni le chef de place, ni le gamin ; personne.

V

Point de contrat de travail particulier à la verrerie. Les parties s'engagent sous la loi, conformément au Code civil, titre du louage de services. On ne demande aux ouvriers adultes, avant de les embaucher, qu'un certificat de sortie de la dernière maison où ils ont travaillé. Aux enfans âgés de moins de dix-huit ans, filles et garçons, aux *gamins*, on réclame un livret et, selon le cas, le certificat d'études primaires ou un certificat d'aptitude physique. Et l'on fait bien d'être exigeant; et l'on ne le sera jamais trop; et peut-être y a-t-il des usines où l'on ne l'est pas assez : certaines confidences que j'ai reçues me laissent à cet égard des doutes qui sont des inquiétudes.

« Une seule chose est à regretter dans le travail des verriers, c'est l'âge trop précoce où les enfans commencent à servir les verriers comme gamins : le développement physique et intellectuel de ces enfans ne peut que souffrir de cette vie irrégulière, où parfois le jour est consacré au sommeil, tandis qu'il faut travailler de nuit. De certaines constitutions en sont altérées... On arrivera, je l'espère, à retarder de quelques années l'admission des enfans au travail des fours, et à régler ce travail de manière à ne souffler le verre que le jour, ce qui, d'ailleurs, sous bien des rapports, sera dans l'intérêt du maître de verrerie. Les lois sur le travail des enfans et sur l'instruction primaire, une plus grande sollicitude de l'autorité et des chefs de fabrique, ont déjà amené de grandes modifications à cet état de choses regrettable (1). »

Ces lignes datent de trente-cinq ans : et, depuis trente-cinq ans, en effet, des précautions ont été prises. Mais elles ne peuvent empêcher que, comme il n'y a pas, dans la verrerie, de période d'apprentissage, en ce sens que les apprentis eux-mêmes gagnent tout de suite en entrant (40 francs par mois aux Verreries de Saint-Denis), les parens ne soient tentés de faire travailler et rapporter le plus tôt possible leurs enfans, avec d'autant moins de scrupule que c'est une vieille tradition, une vieille habitude du métier, par laquelle de bons juges ont expliqué le fait, à première vue surprenant, qu'il y eût tant d'illettrés parmi les enfans

(1) G. Bontemps, *Guide du Verrier*, p. 182.

de verriers au salaire relativement élevé : « Cette ignorance tenait en grande partie à ce que les ouvriers verriers faisaient travailler leurs enfans dès leur bas âge comme *gamins*, et que les heures de travail ne s'accordaient généralement pas avec celles de l'école (1). » Et si ce ne sont pas les parens, ce sont d'autres, auxquels ils délèguent leurs droits, auxquels ils vendent leur puissance, comme dans la lamentable histoire de ces petits verriers italiens que nous a contée récemment le marquis Paulucci de'Calboli (2). Mais que l'on ne s'empresse pas de faire de cette misère, et, si l'on veut, de ce crime, un thème aux ordinaires déclamations sur « l'exploitation patronale » et « les exploiteurs patronaux; » car enfin, qui donc ici est « l'exploiteur? » et je ne dis pas que quelques patrons, quelquefois, ne puissent être complices, mais la plupart, le plus souvent, sont trompés.

Quoi qu'il en soit, nous dont la besogne n'est ni celle du juge d'instruction ni celle de l'inspecteur du travail, nous nous en tenons à nos observations. D'une part, de sévères et minutieuses précautions ont été prises : par la loi, avant le travail et pour le travail; dans le travail, par les patrons eux-mêmes. Mais, d'autre part, on nous a conviés à admirer la bonne mine des gamins qui couraient tout autour de nous en maniant la canne ou nous poursuivaient en nous offrant la merveille de leur verre filé : eh bien ! non, nous n'avons pu l'admirer sans réserve; et, s'il y en avait assurément de robustes, combien étaient pâles, faibles, malingres, peu développés pour l'âge qu'ils annonçaient avec l'espèce d'orgueil qu'ont les enfans, et surtout les enfans forcés de gagner leur vie de bonne heure, à faire précocement les hommes !

Malgré toutes les précautions, il reste donc là, je ne veux pas dire un problème, — ne voulant rien grossir, — mais il reste un point à fixer. Et, au demeurant, il y en aurait plus d'un. L'impression totale et finale sur la verrerie, — lorsque l'on vient de visiter une usine, même très belle et très moderne, — est que c'est bien une industrie d'origine très ancienne, et

(1) G. Bontemps, *Guide du Verrier*, p. 180.

(2) Dans un article de *la Nuova Antologia* ou de *la Rassegna nazionale* que je regrette de ne pas retrouver. Il est juste de remarquer que les petits protégés de M. Paulucci de' Calboli avaient beaucoup plus à souffrir hors de l'usine, chez le « traitant » qui les avait amenés du pays natal, que dans l'usine même, et que l'auteur est le premier à le reconnaître.

qui, de cette ancienneté, a gardé jusque dans le présent on ne sait quoi d'ancien et de primitif. Pour moi, je revois toujours l'image où deux artisans égyptiens sont accroupis, soufflant, dans des cannes semblables à nos cannes, du verre semblable à notre verre. La seule différence, à plusieurs milliers d'années d'intervalle, c'est qu'ils sont assis près d'un foyer fait de quelques pierres à même le sable, tandis que nos ouvriers sont debout et s'agitent entre plusieurs fours; et ce n'est peut-être que la différence de l'Orient à l'Occident : aggravation de peine pour l'Occident. Peu de progrès, à travers tant de milliers d'années : on dirait que cet art a atteint sa perfection du premier coup, sinon dans ses produits, du moins dans ses procédés, ou mieux dans son outillage.

Et, devant tant d'efforts fournis, tant de forces dépensées, tant de vie compromise, tant d' « humanité » — muscle humain, capital humain — engagée, on se prend à crier vers les inventeurs, si féconds ailleurs en imaginations et en améliorations; on rêve de bras de fer, de bras articulés, qui feraient infatigablement ce geste, aussi bien machinal et automatique, d'aller cueillir le verre à l'ouvreau du four, puis d'aller le porter au chef de place à son banc; comme on a déjà trouvé le soufflet à air comprimé qui permet d'épargner la respiration humaine, il faudrait tâcher de trouver la main métallique qui permettrait d'épargner l'action humaine, puisque c'est principalement cette action à une température dévorante qui consomme et use des hommes, alors que toute autre matière est faite pour économiser de la matière humaine. — Voilà, en somme, l'impression persistante, qui n'est pas la même que dans les mines, dans la métallurgie, dans la construction; qui est à peine, sauf la grandeur des ateliers et le nombre des ouvriers, l'impression d'une grande industrie. Dans les mines, dans la métallurgie, dans la construction, la mécanique paraît avoir donné à l'homme tout ou presque tout ce qu'elle lui devait : dans la verrerie, elle lui doit encore tout ou presque tout.

CHARLES BENOIST.

LES
IDÉES MUSICALES D'ARISTOTE

Les Problèmes musicaux d'Aristote; texte, traduction, notes philologiques et commentaire musical, par MM. F.-A. Gevaert et J.-C. Vollgraff. — Gand, Librairie générale de Ad. Hoste.

Peu de musiciens, artistes et savans à la fois, ont fait pour l'honneur de la musique autant que l'illustre directeur du Conservatoire de Bruxelles. Par ses études et ses découvertes, grâce à l'ampleur et à la sûreté d'une érudition que le bonheur de l'intuition a mainte fois servie, M. Gevaert a renouvelé, sinon créé, l'histoire de la musique dans l'antiquité.

Nous devons à un tel maître de ne pas ignorer ce que la musique des Grecs était en soi, et de savoir, mieux encore, ce qu'elle était dans la pensée des grands esprits de la Grèce. Aristote fut au nombre et peut-être le premier de ceux-là. Quelle idée et quel sentiment eut de la musique le philosophe de Stagyre, c'est ce que nous voudrions chercher aujourd'hui. Remercions, en commençant, l'écrivain qui sera notre guide. M. Gevaert a doublement servi la gloire de notre art : il en a reporté plus loin l'origine; il en a pour ainsi dire, — et ce second hommage est encore plus précieux, — élevé plus haut l'éminente dignité.

I

Musicien pratique, ou pratiquant, il semble qu'Aristote ne le fut guère. Au dire de M. Gevaert, il n'aurait composé qu'une

« scolie », ou chant de table, qui s'est perdue. L'art de conduire un chœur ne lui fut peut-être pas étranger : quelques-unes de ses observations sur ce sujet permettent de le croire. Mais ce qu'il a fait de musique n'est rien ; ce qu'il a pensé de la musique, au contraire, est considérable. Caduque sur certains points, qui n'étaient pas alors fixés ou seulement connus ; contredite ou corrigée à d'autres égards par le progrès ou l'évolution ; la doctrine d'Aristote, en ses parties essentielles, est demeurée si forte et si profonde, que l'esthétique musicale s'élève encore aujourd'hui sur ses bases beaucoup plus que sur ses ruines.

Cette doctrine a compris tout l'art de son temps, et de celui du nôtre elle a deviné bien des choses. Il est peu de questions qu'Aristote n'ait posées et discutées, sinon résolues. Parmi les « problèmes musicaux, » un certain nombre ne sont que de science, et d'une science, l'acoustique, où se mêlait alors beaucoup d'erreur. « Les textes aristotéliciens relatifs à l'acoustique appartiennent à deux doctrines dissemblables et d'une valeur si inégale qu'on se croirait en présence d'écrivains différens, si dans un certain nombre de cas les deux manières de voir n'étaient inextricablement mêlées l'une à l'autre... En général les solutions proposées sont vagues, erronées ou puériles. Quelques-unes des questions même ont pour point de départ des faits manifestement chimériques. »

Il est difficile de trouver autre chose qu'un paradoxe dans la formule suivante :

Un ensemble de voix possède une plus grande puissance de transmission que la somme des voix individuelles dont il se compose.

Ailleurs, quand Aristote assure que

l'accord d'octave, chanté par des voix mixtes ou joué sur certains instrumens, donne l'impression de l'unisson,

il énonce un principe acceptable, mais qui pourtant comporte et commande même quelques tempéramens. La curiosité du philosophe ou du savant s'attache aux moindres détails. Il n'est pas jusqu'à l'accident vocal, connu sous le nom de *cri du coq*, ou plus vulgairement « couac, » dont Aristote n'étudie, — imparfaitement d'ailleurs, — la nature et les lois.

Sur neuf problèmes qui se rapportent à l'acoustique, un seul présente un intérêt d'*éthos* ou de sentiment général en-

core plus que de science. « Pourquoi, demande Aristote, le grave prévaut-il sur l'aigu? » La musique antique a toujours reconnu cette prééminence, que nous n'acceptons plus aujourd'hui. Dès l'origine, au temps quasi fabuleux de Terpandre, « la corde la plus basse de la lyre, la fondamentale de l'échelle grecque, s'appelle l'*hypate*, la première en dignité, comme Zeus reçoit le surnom d'Hypatos. » Le principe, loin de s'affaiblir, s'étendit peu à peu, et l'élément grave, ou viril, régna sur le domaine entier des sons. Exclue de la monodie lyrique, des chants de la tragédie et de la comédie, la voix féminine était reléguée par la Grèce en des genres secondaires ou locaux. Quant à l'échelle sonore, aussi bien celle des voix masculines que celle des instrumens, elle ne s'éleva jamais aux degrés supérieurs. Enfin, dans la musique à deux parties, il était de règle de confier à la partie haute l'accompagnement, et la mélodie à la partie basse. « Ainsi, dit Plutarque, dans un ménage sagement gouverné, tout se fait du consentement des deux conjoints, mais de manière à mettre en évidence la direction et la volonté de l'époux (1). »

Dans la musique, sinon dans le ménage moderne, il n'en va plus de même et l'autorité s'est déplacée. A cet égard, ainsi qu'à bien d'autres, « la musique grecque nous apparaît comme l'antithèse de l'art polyphone des Européens, dont la floraison mélodique s'épanouit dans les régions aiguës et pour lequel le timbre féminin est un élément constitutif de l'ensemble choral et orchestral. » N'allons pourtant pas en conclure que tout l'intérêt, toute la beauté se soit retirée des régions moyennes et basses. Celles-ci forment, au contraire, un domaine que, durant des siècles, les maîtres de la polyphonie vocale d'abord, puis de la symphonie, pure ou dramatique, n'ont cessé de féconder et d'enrichir. Une scène de Wagner l'attesterait, comme en pourraient témoigner, si nous remontions le cours de l'histoire, un finale de Beethoven, une fugue de Bach, voire un motet de Palestrina. Il arrive souvent que la gravité même des mélodies, ou seulement des sons, en accroisse le caractère et la beauté. Rappelez-vous le début du quatuor en *fa* majeur de Beethoven. Songez aussi quelle puissance emprunte au grondement des contrebasses le trio de la Symphonie en *ut* mineur. Imaginez

(1) Cité par M. Gevaert.

enfin tout ce que l'Hymne à la joie, entonné pour la première fois sur des notes moins graves, perdrait aussitôt de grandeur et de solennité.

D'autres exemples se trouveraient sans peine. Mais, si nombreux qu'ils fussent, ils ne sauraient compter que pour des exceptions ; ils ne feraient que confirmer cette règle, que, depuis l'antiquité, le niveau moyen et pour ainsi dire l'axe des sonorités s'est élevé notablement. C'est le plus souvent au-dessus de l'harmonie que la mélodie chante, et peu à peu « les voix intérieures » se sont tues. Dans le « quatuor, » et par conséquent dans l'orchestre, dont il forme le groupe élu, le principal rôle appartient aux violons et, de ceux-ci mêmes, la « première » corde n'est plus, comme autrefois celle de la lyre, la plus grave, mais la plus aiguë. Dans l'ordre ou la hiérarchie vocale, le même renversement s'est produit. On sait par quel procédé l'Italie haussa longtemps la voix de ses chanteurs jusqu'au registre et au timbre féminin. Même aujourd'hui, parmi les voix naturelles, les plus élevées gardent le secret de charmer et d'émouvoir davantage. Quelle basse ou seulement quel baryton d'opéra, Don Juan excepté, disputa jamais au ténor son privilège de jeunesse et d'amour? Enfin la voix de la femme, et surtout la voix de soprano, la plus haute, la plus belle, est venue prendre au sommet de l'harmonie une place où l'antiquité ne l'avait point admise. En couronnant l'édifice sonore, il semble qu'elle l'ait encore exhaussé, et nous assistons à la revanche, dans la musique ainsi que dans la civilisation et les mœurs, de cet « éternel féminin » que la Grèce avait méconnu et sacrifié.

Voyez comme insensiblement, dès qu'on étudie le génie de la Grèce, on glisse ou plutôt on s'élève d'une question de métier aux principes de l'art et de la technique à l'idéal. Continuons de faire ainsi. Parmi les sujets traités par Aristote, négligeons les plus arides : les consonances, l'octocorde et l'heptacorde, les particularités de l'exécution vocale aussi bien que l'hétérophonie de l'accompagnement. Les sciences pures sont belles ; mais l'esthétique est belle entre toutes les sciences, parce que, — son nom même l'indique, — elle connaît par le sentiment, parce qu'autant et peut-être plus que de l'esprit elle est un mode de l'âme.

II

L'âme ou le sentiment de la musique même, voilà sinon l'unique matière, au moins la matière la plus précieuse des « Problèmes musicaux. » Voilà le mystère par excellence dont Aristote a cherché la révélation dans l'étude des genres, des élémens ou des facteurs (instrumens et voix), des conditions et de la nature de notre art. De toute question musicale traitée par le philosophe on pourrait presque dire qu'elle se ramène ou se réduit à une question de sensibilité.

C'est le caractère en quelque sorte affectif ou moral d'un genre que définit le problème suivant :

Pourquoi, étant entremêlée aux morceaux de chant, la *paracatalogé* (récitation parlée sur un accompagnement instrumental) a-t-elle quelque chose de tragique?

Est-ce à cause de l'anomalie? En effet, le pathétique est irrégulier de sa nature, tant dans l'excès du bonheur que dans le malheur extrême.

Ce qui est régulier n'exprime guère la douleur (1).

La déclamation parlée sur un accompagnement instrumental était d'un usage assez fréquent dans le théâtre grec. L'œuvre des grands tragiques en offre de nombreux exemples. Tantôt, séparés nettement, cette déclamation accompagnée et le chant alternaient ; tantôt ils se mêlaient au point que, dans la même phrase poétique et sans qu'il y eût changement d'interlocuteur, une mélodie se transformait en discours, ou, au contraire, une phrase parlée s'achevait, s'épanouissait en un chant.

On reconnaît dans la *paracatalogé* des Grecs l'origine du moderne mélodrame, dont le *Pygmalion* de Jean-Jacques Rousseau (1775) fut le premier exemplaire et dont les deux chefs-d'œuvre sont peut-être *Egmont* et *l'Arlésienne*. Aristote en a bien senti l'*éthos* particulier et très pathétique. Il a compris que la « transition périodique du chant à la parole et de la parole au chant a le pouvoir de remuer la fibre tragique à cause de l'inégalité des perceptions sensorielles, inégalité résultant du mélange des différens moyens d'expression : d'une part, succession alternative des intonations indéterminées de la voix parlée et des intonations réglées de la voix chantée: d'autre part, emploi si-

(1) « C'est le propre de la douleur de s'interrompre elle-même. » (Bossuet.)

multané du langage artificiel des instrumens et du langage naturel à l'être humain (1). »

Il semble seulement que les formules finales du problème pèchent par trop d'étendue et qu'elles ne distinguent pas assez. Que le pathétique soit « irrégulier tant dans l'excès du bonheur que dans le malheur extrême, » cela sans doute est la vérité même dans le domaine de la vie. Portée au comble, notre joie ou notre souffrance réelle se manifeste par le désordre, voire par l'incohérence. Et la musique, à cet égard, a parfois imité la nature. D'autres fois elle l'a corrigée, en l'ordonnant. La plainte de Doña Anna sur le cadavre de son père; à l'extrémité et comme au pôle opposé de notre art, les sanglots de Tristan moribond, sont les chefs-d'œuvre d'un désespoir qui s'égare; la déploration d'Orphée, celles d'Alceste ou d'Iphigénie, l'adagiò de la sonate en *ut dièse* mineur sont l'expression contraire et sublime également d'une douleur qui se contient et se compose.

Ainsi, plus vaste et plus libre que toutes les théories, l'art pratique, en son évolution, a tantôt confirmé l'idée ou l'idéal d'Aristote, et tantôt il y a contredit.

Pourquoi aimons-nous mieux entendre une monodie doublée par l'*aulos* que par la *lyre?*

Est-ce parce que toute chose à laquelle se mêle du suave devient elle-même plus suave?

Or l'*aulos* est plus suave que la lyre...

Il l'était en effet. La lyre et les autres instrumens à cordes des Grecs avaient ce grave défaut, qu'on ne pouvait les jouer qu'en *pizzicato*. Les instrumens à vent seuls étaient capables de tenir et de lier les sons. Mais, du jour où sous l'archet et sur les flancs sonores des violons les cordes surent chanter, leur chant parut le plus suave en même temps que le plus fort, et la voix humaine trouva sa pareille, son égale et son alliée véritable en leur voix.

Si, pour nous ainsi que pour Aristote, il reste vrai que

le chant et le son de l'instrument à vent se mélangent à cause de leur affinité, car tous deux sont engendrés par le souffle humain,

on ne dirait plus, comme il le disait du son de la lyre, que le son du violon,

(1) M. Gevaert.

ne procédant pas du souffle humain, impressionne moins agréablement que le timbre de l'*aulos* et s'isole davantage de la voix.

Au contraire, il s'unit étroitement avec elle; il lui ressemble, il en a les frémissemens et l'émotion. La voix des cordes, sans doute, ne leur vient pas des lèvres humaines; mais des mains humaines les pressent; elles vibrent contre notre cœur; la matière même dont elles sont formées fut animée et vivante, et, quand il s'étonnait « que des boyaux de mouton puissent exalter ainsi notre âme! » c'est des cordes que Shakspeare admirait le pouvoir.

Ce pouvoir mystérieux, les cordes ne l'ont pas usurpé sans réserve, et dans l'action, dans la beauté de la musique les instrumens à vent ont gardé leur part. Que de mélodies vocales ils soutiennent, à moins qu'ils ne les environnent! Leurs accords donnent à la prière d'Élisabeth une pureté surnaturelle; à l'incantation du Méphistophélès de Berlioz : *Voici des roses*, un caractère solennel, auguste même, de tendresse et presque de pitié. Alors même que les instrumens à vent chantent seuls, une phrase de clarinette du fameux quintette de Mozart, l'entrée d'Orphée aux Champs-Élysées rappellerait assez comme ils chantent. Mais le chant des instrumens à cordes est plus vibrant et plus vivant encore. Eux seuls peuvent redire après la voix les sublimes adieux de Wotan à Brunnhilde et redoubler la douceur avec l'amertume du baiser qui pardonne et qui punit. Le hasard du souvenir nous offre cet exemple; la réflexion nous en fournirait d'autres, à l'infini. Qu'il accompagne ou qu'il joue seul, qu'il soit de symphonie ou d'opéra, l'orchestre a le quatuor pour centre ou pour sommet, et, si l'on pouvait en quelque sorte entendre à travers le passé la musique entière, c'est par la voix humaine et par celle des instrumens à cordes qu'on l'entendrait surtout chanter.

La voix humaine fut dans l'antiquité l'agent ou l'organe privilégié de la beauté sonore. Presque toute la musique des Grecs était chantée. Ils aimaient la voix premièrement pour sa beauté spécifique et supérieure, parce qu'elle émane directement de notre âme et que, sans intermédiaire, elle l'exprime ou la représente, parce qu'elle en est le son naturel et vivant. Mais elle en est aussi la parole, et pour cette seconde raison les Grecs la chérissaient peut-être encore davantage. Ainsi la vocalité fut un des caractères de l'art hellénique; mais la verbalité semble en avoir

été le principe ou l'essence même. Alors toute la musique se rapportait, bien plus, se soumettait à la parole, et, sans la parole, c'est à peine s'il existait une musique. La voix même cessait-elle, en chantant, de parler, aussitôt elle perdait de sa dignité, de son influence, et sur elle une lyre, une flûte reprenait l'avantage.

Pourquoi, si la voix humaine possède un charme particulier, devient-elle moins agréable qu'un instrument à vent ou à cordes dès que le chant est dépourvu du texte (comme chez ceux qui fredonnent)?

Serait-ce que, dès qu'elle cesse d'imiter à l'aide de la parole, la voix ne charme plus autant?

C'est cela même, cela seul ; et plus d'un principe ou d'une loi se déduit de cette simple observation. Elle impose au musicien l'obligation de noter les paroles avec justesse, au chanteur le devoir de les prononcer avec netteté. Par là s'explique également telle ou telle vicissitude de l'histoire musicale : la disparition du style à « roulades » ou à « vocalises » et la caducité de certains opéras italiens, où les voix, — les plus belles pourtant qu'on ait, paraît-il, entendues, — chantaient sans cesse, pour ne jamais rien dire. Wagner alors parut. Subordonnant la musique au drame et les notes aux mots, il prétendit restituer au verbe son ancienne primauté. Mais la symphonie, par lui prodigieusement accrue à côté de la parole et soi-disant pour la servir, l'enveloppa jusqu'à l'étouffer. Un effet identique résulta de moyens contraires; les choses, rétablies d'un côté, manquèrent de l'autre, et, pour des motifs opposés, la parole quelquefois ne fut pas mieux entendue.

L'orchestre, heureusement, sait désormais parler pour elle. Parole singulière que la sienne, étrange même, et, comme disait Carlyle, « inarticulée, insondable parole! » Il parle cependant. Alexandre Dumas fils écrivait à Gounod : « Vous avez de la chance, vous autres musiciens! Vous n'êtes pas forcés d'appeler les choses par leur nom! » La musique, j'entends la musique pure, fait mieux que nommer les choses; elle en exprime l'idée, l'essence, et ce mode d'expression, ou ce langage, s'il est moins précis que l'autre, est aussi plus étendu et plus profond.

Les Grecs le connurent à peine. Chez eux, la polyphonie instrumentale n'existait pour ainsi dire pas et l'accompagnement le plus simple leur paraissait le meilleur. Un des « Problèmes » d'Aristote se termine par cette remarque :

Le concours de plusieurs instrumens, à vent ou à cordes, ne procure pas d'agrément, car il éclipse la partie chantée.

Pour le coup « nous avons changé tout cela. » On pourrait assurer que l'évolution moderne de la musique vocale, — de celle-ci tout entière, — n'a guère consisté que dans ce changement. L'accompagnement d'orchestre, s'il s'agit d'opéras ou de drames lyriques; s'il s'agit de mélodies » ou de *lieder*, l'accompagnement de piano, sont devenus l'un et l'autre un concours de plus en plus nombreux d'instrumens ou de « parties, » et l'éclipse même de la partie chantée ne nous empêche plus d'y prendre le plus vif agrément.

Tel autre « problème, » au contraire, et non des moindres, formule une loi générale et qui nous gouverne encore aujourd'hui.

Pourquoi est-il plus agréable d'entendre chanter un morceau que l'on connaît déjà qu'un chant totalement inconnu ?

Est-ce parce que l'exécutant, lorsque l'auditeur connaît d'avance la mélodie, peut être suivi plus facilement, comme quelqu'un qui marche vers un but déterminé ?

Ou bien est-ce parce qu'on aime mieux approfondir qu'apprendre ?

La raison, c'est que, au dernier cas, il s'agit d'acquérir des notions (entièrement) nouvelles, tandis qu'au premier cas, faire usage de ce qu'on sait équivaut à reconnaître.

Ajoutons de plus que l'habituel paraît préférable à l'insolite.

Rien de plus juste que le principe ici posé; rien, hormis les raisons, les dernières surtout, sur lesquelles Aristote le fonde. Elles sont tirées à la fois de la nature de la musique et de l'humaine nature. « On aime mieux approfondir qu'apprendre. » Cette préférence explique et dans une certaine mesure excuse la résistance que rencontre d'ordinaire le talent, voire le génie inconnu. Plus forte en nous et sur nous que la curiosité même, l'habitude nous fait voir dans l'esprit ou dans l'idéal nouveau la contradiction plutôt que la continuation de l'ancien. Les différences nous frappent et nous déconcertent avant que les rapports, plus lents à paraître, nous rassurent. Fidèles autant que nous, sinon davantage, à la tradition, les Grecs n'ont pas ignoré les soupçons, la défiance que l'inédit, ou l'inouï, nous inspire. Si simple que fût leur musique, peut-être parce qu'elle était simple, elle ne s'imposait ni du premier coup, ni au premier venu. Ne disposant ni de moyens rapides, ni d'effets brusques, foudroyans,

elle s'insinuait dans l'âme par degrés, au lieu de l'envahir subitement tout entière. M. Gevaert a très bien vu dans l'homophonie antique la principale raison de ce procédé ou de cette démarche lente. « Une succession de sons divers n'a de sens musical et expressif qu'autant que leur condition harmonique puisse être saisie, ou du moins sentie par l'auditeur. Dans notre musique polyphone, où chaque accent mélodique est élucidé par les accords dont il est accompagné, cette opération psychique se fait avec la rapidité de l'éclair. Mais, à l'exécution d'une mélodie homophone, les fonctions harmoniques ne se déterminent pour la perception auditive que peu à peu, l'une après l'autre, et l'harmonie totale ne se dévoile complètement au sens esthétique qu'avec la dernière note de la période musicale, en sorte que la compréhension est rétrospective pour ainsi dire. La première impression d'une œuvre musicale tout à fait nouvelle devait donc avoir pour la plus grande partie d'un public antique quelque chose d'indécis, partant de peu agréable. »

Quant à ceux dont l'office était d'avertir le public et de l'initier, il ne semble pas que leur tâche ait été plus facile. Plutarque énumère quelque part, d'après Aristoxène, les conditions nécessaires à la compétence et à l'autorité d'un bon juge en matière de musique : « Connaissance approfondie des trois parties de la théorie (harmonique, rythmique et métrique); exercice de la perception esthétique, acquisition de la faculté de saisir à la fois la succession des sons, la succession des durées, la succession des syllabes; étude de la philosophie musicale dans ses applications pratiques; doctrine de l'*éthos*, seule capable de fournir à l'œuvre d'art une règle de convenance, un principe d'utilité. »

Si nos anciens confrères savaient tant de choses, il est permis de croire que depuis les Grecs, la critique musicale, comme la musique elle-même, a changé.

Mais le problème qui nous occupe ici peut se poser et se résoudre encore autrement, dans un sens plus étroit et pour ainsi dire plus intérieur à la musique. Le goût de réentendre, le désir de retrouver, plus vif que celui de découvrir, est à la base même de notre art, et la musique, sous presque toutes ses formes, n'a pour objet que de l'exciter et de le satisfaire.

Hormis le chant grégorien et l'opéra d'Italie à certaines époques, on ne citerait peut-être pas un « genre » musical qui

n'ait pour principe la répétition des formes sonores ou leur retour. La polyphonie vocale du XVIe siècle en fut une application, quelquefois rigoureuse jusqu'à la tyrannie. On sait que de chefs-d'œuvre *a capella* sont bâtis, — et à combien d'étages ! — sur un thème superposé à lui-même. Lorsque, dans un salon de Florence, au début du XVIIe siècle, parut ou reparut la mélodie, elle n'aspira d'abord, sous l'espèce primitive du récitatif, qu'à la liberté de la déclamation ou du discours. Mais elle ne tarda guère, — et ce fut le sens de son évolution, — à chercher la beauté dans le développement organique de son être, c'est-à-dire dans la génération de périodes similaires et formées par elle à son image. Cette imitation de soi-même constitue non pas le procédé, mais la nature de la musique et véritablement sa vie. On l'observe, on la suit à travers les genres les plus variés, depuis la romance à couplets jusqu'au *leitmotiv*, en passant par la fugue, la variation, la sonate et la symphonie. Il est même remarquable, à ce propos, que la fugue et la variation, — celle-ci portée au plus haut degré de puissance, — aient été les modes favoris de la pensée de Beethoven en ses dernières œuvres de piano (sonates op. 106, op. 109, op. 110, op. 111; variations sur un thème de Diabelli). La règle formulée par Aristote n'a jamais reçu plus glorieuse consécration. Nulle part l'esprit humain ne saurait goûter mieux qu'en ces chefs-d'œuvre suprêmes la douceur « d'approfondir les connaissances acquises » et le charme de l'habitude que la musique unit à l'agrément de la nouveauté. L'un et l'autre se combinent en de telles œuvres, où la constante identité de la pensée n'a d'égale que sa continuelle transformation. Mais, de ces deux principes, le premier est peut-être le plus efficace. Avec un héros du drame romantique, la musique a sans doute le droit de dire : « Je suis une force qui va. » Elle est pareillement, sinon davantage, « une force qui revient, » et, dans l'impression qu'elle nous cause, dans le plaisir qu'elle nous donne, il est permis de douter si la surprise a plus de part, ou si c'est le souvenir.

III

Cette impression et ce plaisir, Aristote estimait, et toute la Grèce, avec lui, que la qualité non seulement esthétique, mais sentimentale, n'en saurait être indifférente. La nature et la valeur

morale de la musique est assurément ce qui tient le plus au cœur du philosophe musicien.

Pourquoi les sensations auditives sont-elles les seules qui exercent une action morale ?

Car la mélodie, même sans paroles, agit sur le sentiment, tandis que les couleurs, les odeurs et les saveurs n'ont point d'action semblable.

Est-ce parce que les impressions de l'ouïe seules sont (en musique) accompagnées d'une commotion ?

Et il ne s'agit pas ici de la simple commotion (physiologique) produite par le bruit.

Car une pareille commotion se produit aussi dans les autres impressions sensorielles. Ainsi, par exemple, la couleur met en mouvement l'organe de la vue.

Mais (j'entends ici) la commotion particulière ressentie à la suite d'un bruit musical.

. . . . . .

Les impressions des sens autres que l'ouïe ne présentent rien de pareil.

Il semble ici qu'Aristote se laisse entraîner trop loin et que l'amour de la musique le rende injuste envers les autres arts. Passe pour les odeurs et les saveurs, pour le goût et l'odorat, ces deux sens dont il n'y a point d'art. Mais la vue! Notre œil n'est pas moins que notre oreille un témoin, un intermédiaire, un interprète de beauté. Le monde des formes et des couleurs est comme celui des sons une image, une projection au dehors du monde de l'âme. La peinture, la statuaire, l'architecture même portent en elles et manifestent par leurs chefs-d'œuvre un principe sentimental, un élément de moralité. Une toile, un marbre, un temple peut valoir à cet égard une symphonie, et l'*éthos* des Léonard, des Michel-Ange et des Raphaël ne le cède à celui des Bach, des Beethoven et des Mozart ni pour la noblesse ni pour la pureté.

Si, dans cet ordre supérieur, Aristote a fait trop de place à la musique en lui donnant toute la place; si la musique ici ne règne pas sans partage, elle y est du moins la mieux partagée. En vertu de sa nature propre, elle y exerce non seulement des droits, mais des privilèges.

Tandis que la peinture et la sculpture, s'adressant à l'organe de la vue, imitent les *objets extérieurs* et les *personnes* à l'aide des *couleurs* et des *formes*, (χρώμασι καὶ σχήμασι), les arts musiques, qui agissent par l'intermédiaire du

sens de l'ouïe, imitent les *états d'âme* (ἤθη), les *affections* (πάθη) et les *actions* (πράξεις) à l'aide du *rythme*, de la *parole* et de la succession mélodique (1).

Ce texte est tiré de la *Poétique*. Ailleurs encore, dans la *Politique*, — et la mention, l'étude même de la musique en un traité de ce genre est significative, — Aristote insiste sur l'influence morale qui fait le caractère et l'honneur particulier de la musique :

Rien de pareil, écrit-il, ne se constate dans les perceptions que les autres sens sont capables de recevoir. Le toucher et le goût ne reproduisent en rien les impressions morales. Le sens de la vue les rend dans une mesure très restreinte. Les images qui font l'objet de ce sens finissent peu à peu par agir sur ceux qui les contemplent; mais ce n'est pas là précisément une imitation des affections morales. Ce n'est que le signe revêtu de la forme de la couleur et s'arrêtant aux modifications toutes corporelles qui décèlent la passion. *Dans les compositions musicales*, au contraire, *il y a reproduction des états d'âme* (1).

A travers les âges, la doctrine d'Aristote a passé jusqu'à nous. *In audibilibus manifeste inveniuntur similitudines morum*, a dit saint Thomas d'Aquin. Et sur la même base l'esthétique musicale moderne, en Allemagne surtout, s'est fondée. On sait que, pour Herder, « la musique exprimait des états intérieurs, c'est-à-dire des modifications provoquées dans l'individu par les émotions; que ces symboles étaient tout autre chose que les symboles de la poésie et des autres arts; qu'ils étaient pour l'oreille la chose même qu'ils représentaient (2). » Enfin, selon Schopenhauer, disciple sur ce point d'Aristote, « la musique exprime l'essence intime des choses, *das Ding in sich*, le contenu réel des phénomènes, inaccessible à l'intellect. Les autres arts doivent se borner à traduire l'apparence des choses, le contour, la couleur, le geste (3). » Si donc, exprimant sous une autre forme le fond permanent de ces doctrines successives, on peut assurer que la musique, art d'imitation comme tous les autres, est l'art d'une imitation à la fois plus directe, immédiate même, et plus intérieure; si la métaphysique musicale se réduit ou du moins se rattache ainsi à un principe premier, c'est à celui que le philosophe antique a discerné et défini pour toujours.

Nous nous étonnions tout à l'heure qu'Aristote eût trop

(1) Cité par M. Gevaert.
(2) *Ibid.*
(3) M. Kufferath (*Musiciens et philosophes*) cité par M. Gevaert.

accordé à la musique; on pourrait se plaindre parfois qu'il lui refuse trop aussi. Il ne reconnaît d'influence et de beauté morale que dans les rythmes et les mélodies :

Dans l'ordre successif des sons aigus et graves, non dans leur production simultanée; la consonance n'a pas de caractère moral (οὐκ ἔν τῇ μίξει : ἀλλ' ἡ συμφωνία ουκ ἔχει ἦθος).

Une telle restriction, — qui surprend le musicien moderne, — n'avait rien que de naturel, étant données les bornes de la musique antique. Deux élémens, le rythme et la mélodie, la constituaient presque tout entière. Elle ignorait, ou ne faisait que soupçonner l'harmonie et l'instrumentation, ces deux autres élémens dont l'apparition et le développement ont renouvelé, sinon renversé les conditions de notre art. Au point de vue de l'*éthos* instrumental, c'était peu de chose que des flûtes et des lyres. Il a fallu que l'orchestre moderne se formât, que la nature lui donnât, en quelque sorte, pour la mêler à notre âme, son âme tout entière, celle de ses métaux et de ses bois. Alors naquit la psychologie des timbres, dont l'étude aujourd'hui serait aussi vaste, aussi féconde que celle des rythmes ou des mélodies.

Quant à l'harmonie, si pauvre qu'elle fût alors (ne comportant jamais plus de deux sons), elle n'était peut-être pas dépourvue de tout pouvoir expressif ou sentimental. Aristote a beau dire que « la consonance n'a pas de caractère moral, » à peine l'a-t-il dit qu'il semble sinon se contredire, au moins se reprendre, et qu'il ajoute :

Nous prenons plaisir aux accords consonans, parce que la consonance est une fusion d'élémens opposés, ayant entre eux un certain rapport. Or, un rapport proportionnel, c'est l'ordre, que nous avons déjà dit être conforme à notre nature. Au reste, une substance mélangée est plus agréable qu'une substance pure; surtout lorsqu'il y a pour la perception sensorielle une juste proportion entre les deux élémens opposés.

N'est-ce pas là consacrer, dans une certaine mesure, le caractère moral des consonances ? Que dis-je ! c'est en quelque sorte prévoir celui des dissonances elles-mêmes; c'est deviner l'*éthos* futur de l'harmonie tout entière. On sait quelles en sont aujourd'hui l'étendue et la puissance, et qu'après le domaine ou l'ordre des notes successives, la musique a conquis et prodigieusement accru celui des notes simultanées. Qu'il soit de Palestrina, de Bach ou de Mozart, de Beethoven ou de Wagner, un accord, une

série d'accords peut être, autant qu'un chant, une source de vie et de beauté. Deux accords, à la fin du *Voi che sapete* de Chérubin, achèvent en quelque sorte le sens de la mélodie et répandent sur le front du petit page une dernière ombre d'amoureuse mélancolie. Deux accords également donnent aux premières paroles de Lohengrin. « Adieu, mon cygne ! » une tendresse, une tristesse aussi, qu'une note changée, une seule, suffirait à dissiper. Enfin, dans l'admirable scène, qui nous a déjà servi d'exemple, des « Adieux de Wotan, » rappelez-vous certaine descente d'accords, et comme la dégradation des harmonies exprime bien la dégradation de la déesse elle-même, l'effacement ou la retraite lente de sa divinité.

L'antiquité, cela va sans dire, ne pouvait réaliser ou seulement concevoir des effets de cet ordre. Mais le passage d'Aristote sur la fusion des élémens contraires et sur les substances mélangées, plus agréables quelquefois que les substances pures, ce passage n'en garde pas moins une valeur significative et même prophétique. Il est de ceux où dans un éclair on croit voir tout l'avenir de la musique se découvrir et s'illuminer.

Qu'Aristote ait quelquefois trop restreint, que, d'autres fois, au contraire, il ait trop étendu, l'accordant à la musique seule, le pouvoir expressif et moral de la musique, il l'a toujours reconnu. Et le fond ou l'essence de sa doctrine consiste en cette reconnaissance. Commune à tous les philosophes de la Grèce, on sait quelle influence eut cette pensée maîtresse, et jusqu'à quel point, dans la vie privée et dans la vie publique des Hellènes, la place et la fonction de la musique s'en trouvèrent non seulement accrues, mais élevées.

Institutrice de la jeunesse, la musique l'était du peuple également. Elle formait et régissait par une véritable discipline l'âme des individus et celle de la foule. Cette discipline, un Platon la concevait avec rigueur; un Aristote, au contraire, y apportait quelques tempéramens. On lit dans la *Politique :*

De même qu'il existe deux classes d'auditeurs, l'une composée d'hommes libres et bien éduqués, l'autre formée de grossiers artisans et de gens de même espèce, on doit également organiser pour ceux-ci des concours et des spectacles. Or, de même que les âmes de ces personnes sont détournées de leurs tendances natives, de même il existe dans certaines harmonies des formes dévoyées (παρεκβάσεις), et des mélodies surtendues ou intenses (σύντονα), d'un pathétique outré. Or, chacun prenant plaisir à ce qui est adéquat à sa

propre nature, on doit permettre aux virtuoses chanteurs qui se présentent devant un tel auditoire de produire des chants de cette dernière espèce (1).

Il est permis de s'étonner qu'Aristote ait fait une pareille concession. Elle implique du moins et nous rappelle une fois de plus la croyance à ce pouvoir moral de la musique, à cette correspondance entre les sons et les âmes, sur laquelle toute l'esthétique de la Grèce était fondée. Action psychologique, effets moraux, états d'âme, tels sont les sujets dont la connaissance était alors étroitement unie à l'étude technique de l'art. Le souverain bien que la musique devait procurer, suivant Aristote, aux auditeurs capables de la ressentir, la κάθαρσις, était un bien moral, consistant dans une espèce de soulagement ou de délivrance de l'esprit. Enfin si l'on appela νόμοι, d'un mot qui signifie règles ou lois, certains morceaux de chant, et si ce fut parce qu'avant la diffusion des signes de l'écriture, les peuples primitifs avaient coutume de chanter les lois (2), ce fut peut-être aussi pour signifier et rappeler toujours que la musique possède une puissance expressive, une action morale, et qu'il peut, qu'il doit y avoir quelque chose de commun entre l'idéal de justice et l'idéal de beauté.

Les rapports de cette nature ont été trop souvent négligés ou méconnus par l'esthétique moderne. Une doctrine s'est formée naguère, qui ne tend à rien moins, soi-disant pour mieux honorer la musique, qu'à l'enfermer en elle-même et en elle seule. Sous prétexte de la purifier et de l'affranchir, il arrive alors qu'on la réduit, qu'on l'isole et qu'on la dégrade. En vertu de je ne sais quel idéal, qu'on nomme spécifique, d'un nom qui signifie personnel, égoïste et stérile, on défend à l'interprète, à la servante, à l'amie éternelle de l'esprit et de l'âme, de rien exprimer, servir, aimer d'autre qu'elle-même. On coupe en un mot la musique de toutes ses attaches non seulement avec la morale, mais avec la sensibilité, de toutes les racines que depuis tant de siècles elle a poussées au plus profond de notre cœur. C'est la théorie, funeste entre toutes, de l'art pour l'art. Elle a pu régner un temps, soutenue par de robustes et même par de glorieuses mains. Mais voici que d'autres mains se lèvent, qui la menacent et lui portent de rudes coups. De jeunes esprits s'ouvrent, ou se

(1) *Politique*, liv. VIII, ch. 7, cité par M. Gevaert.
(2) *Problèmes musicaux*, section G, probl. 28.

rouvrent, aux vérités antiques; ils les recueillent, ils les rétablissent, et, contre ceux que le regretté Lévêque appelait un jour « les athées de l'expression, » la plus récente critique semble rallumer une guerre que nous croyons sainte. En un récit original où la musique se mêle et se fond avec la vie, un de nos jeunes confrères écrivait récemment : « Depuis quelques années, n'a-t-on pas contracté l'habitude singulière de vanter la *musicalité* de certaines œuvres? Cela veut dire, neuf fois sur dix, que la composition dont on parle ne possède ni inspiration, ni charme, ni puissance, mais qu'elle tend avec succès vers un certain postulat de beauté conventionnelle où rien de ce qui fait la véritable beauté, ni la profondeur des vues, ni la spontanéité de l'émotion, n'entrent en ligne de compte. Certes le souci de la forme est légitime, et sans l'éloquence de l'expression la pensée ne se fixe jamais tout entière; mais la perfection drapée sur le vide constitue le plus monstrueux des mensonges. On arrive à cette hypocrisie ridicule avec la théorie de l'art pour l'art. On prétend que les joies esthétiques diffèrent essentiellement de nos autres modalités affectives et le nom même de musicalité désigne une qualité substantifiée, pour faire croire à l'existence de quelque substratum là où il n'y a que l'ombre d'un contour, le spectre d'un vêtement, la manière d'être d'un rien. Qu'il existe certaines expressions picturales, littéraires ou musicales de nos idées ou de nos sentimens, c'est la raison d'être de la musique, des lettres et de la peinture. Mais qu'il y ait une picturalité, une littéralité, une musicalité en soi, voilà bien la plus forte mystification que jamais esprits nuls et infatués de leur néant aient prétendu nous imposer (1). »

Ailleurs et plus récemment (2) le même écrivain rappelait et resserrait en quelques lignes, moins abstraites, la même pensée : « Tu as peut-être entendu parler de *l'art pour l'art*. Cette formule est absurde et sacrilège : *l'art pour l'art*, illusion, mensonge et vanité. L'art est de même essence que la vie; il en doit être une émanation directe... les formes musicales ne sont que des signes et ceux-ci demeurent lettre morte s'ils n'expriment, par certains côtés, la vie universelle. »

Que la beauté musicale ne soit pas seulement spécifique,

(1) *Dissonance*, roman musical par M. Jean d'Udine. — Éditions du *Courrier musical*, 2, rue de Louvois, Paris, 1903.

(2) *Courrier musical*, juillet 1903.

mais que, résidant sans doute en la forme, elle la dépasse et pour ainsi dire la déborde; qu'elle consiste essentiellement dans le rapport que la musique soutient avec la pensée, avec la passion, avec l'âme, avec la vie, voilà la fondamentale et la suprême vérité. Notre jeune confrère l'a prise ou reprise chez l'un des plus grands de nos devanciers et de nos maîtres. Elle domine et je dirais volontiers qu'elle absorbe toutes les autres. Et si toutes les autres devaient s'oublier un jour, il suffirait peut-être de défendre et de sauver celle-là pour empêcher l'esthétique musicale de périr.

IV

Mais « la cause! la cause! » Voilà le mot que, dans les crises de sa pensée comme de sa passion, l'homme redira toujours, en vain. Quand Aristote s'est demandé : « Pourquoi les sensations auditives exercent-elles une action morale? » nous l'avons entendu répondre :

> Parce que les commotions produites par l'audition musicale conduisent à l'action; or, les actes sont une manifestation de l'état moral... Parce que les rythmes et les successions mélodiques sont des mouvemens tout comme les actions.

Au fond, qu'était-ce autre chose que répondre de biais, ou plutôt à demi? Le lien entre la matière et l'esprit ou le passage de l'une à l'autre, le pouvoir mystérieux de la musique, l'effet des vibrations de l'air sur notre sensibilité, voilà le fait qu'un Aristote même a reconnu, proclamé, sans le comprendre. Ainsi, derrière tant de problèmes qu'il a résolus, il en a rencontré un, le plus grave, le plus obscur, qu'il n'a pu que poser. Ce dernier secret, depuis des siècles, et pour tous les siècles sans doute, demeure impénétrable. Artistes ou philosophes, souvent l'un et l'autre à la fois, de grands penseurs ont pensé beaucoup à la musique, ou beaucoup pensé d'elle; ce qu'elle est échappera toujours à la pensée. Pour les plus croyans, pour les plus fidèles, le dieu qu'ils servent et qu'ils aiment restera le dieu inconnu.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES FONCTIONS MÉCONNUES DU FOIE

La physiologie du foie s'est enrichie, en ces dernières années, de connaissances qui ne sont point sans prix. On savait déjà que la fabrication de la bile ne résume pas toute l'activité de l'organe, qu'elle n'est que l'une de ses attributions, et peut-être la plus secondaire. On sait maintenant que le foie cumule, en réalité, un grand nombre de fonctions, qu'il est une sorte de factotum. Les unes sont des fonctions universelles, c'est-à-dire communes à tous les animaux, vertébrés, mollusques, crustacés ; les autres sont spéciales à tel ou tel groupe d'animaux.

Les fonctions hépatiques universelles sont les fonctions glycogénique, adipogénique, martiale et pigmentaire, dont la connaissance, en ce qui concerne les trois dernières tout au moins, est de date toute récente. On range parmi les fonctions spéciales les fonctions de digestion et d'absorption et celles de dépuration uropoiétique et d'hématolyse : elles n'appartiennent au foie que chez telle ou telle division du règne animal.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner par le menu toutes ces manifestations de l'activité vitale d'un seul et même organe. Si récente que soit la connaissance de telle ou telle d'entre elles ou sa correcte interprétation, ce n'est pas à une revue scientifique du genre de celle-ci qu'il faut en demander le détail, mais plutôt à quelque traité de physiologie comparée. Notre rôle doit se borner, en ce qui concerne les faits, à rappeler les seuls qui soient essentiels ; et, en ce qui concerne les idées, à dégager les notions générales et, en quelque sorte philo-

sophiques qui résument le mouvement de la science. Nous devons aussi donner une attention particulière à toutes les questions qui touchent à la méthode scientifique.

Or, c'est précisément à l'emploi d'une méthode d'investigation appropriée que sont dues les plus récentes acquisitions. C'est l'étude attentive du fonctionnement hépatique des animaux Invertébrés qui a permis de comprendre celui des Vertébrés.

I

Les diverses sciences de la nature se prêtent secours et assistance, pour le plus grand profit des unes et des autres. La physique et la chimie guident la physiologie; celle-ci, à son tour, éclaire un certain nombre des problèmes de la zoologie. Chaque groupe de connaissances est plus ou moins redevable à ses voisins.

C'est là une vérité banale. Et pourtant, il fut un temps où, dans notre pays du moins, on n'en convenait pas volontiers. Les différentes branches de la biologie faisaient mine de se dédaigner ou de s'ignorer. La physiologie expérimentale se cantonnait dans l'étude des animaux supérieurs : les animaux inférieurs appartenaient aux zoologistes. « Jusqu'à quand sacrifierez-vous des chiens, des lapins et des grenouilles? disait à l'expérimentateur son voisin le naturaliste. Quand en aurez-vous fini avec ce trio d'espèces communes? D'espèces d'insectes seulement, nous en avons quatre-vingt-cinq mille, au bas mot. Où en serions-nous si nous marchions de votre train! » Il y eut un moment où toute une école de zoologistes se donnait le travers de déclarer qu'il n'y avait de dignes d'observation que les invertébrés, et encore, à la condition qu'ils vécussent dans les eaux marines. Ni l'eau douce, ni l'air atmosphérique, n'hébergeaient rien, paraît-il, qui pût nous renseigner sur les véritables secrets de la vie.

Les physiologistes, à leur tour, n'étaient pas en reste avec leurs contempteurs. Après une soutenance de thèse, en Sorbonne, l'un des juges, physiologiste éminent, disait au candidat : « Votre mémoire est une monographie complète et soignée; les dessins en noir sont irréprochables, les dessins en couleur sont à offrir en modèle. Il n'y a qu'une restriction à faire à l'excellence de ce genre de travail : c'est qu'il perdrait toute valeur si l'animal qui en est l'objet n'existait pas. » Cette boutade de Paul Bert fit scandale dans le monde des naturalistes. Elle avait une signification que les uns ne comprirent point et que les autres ne voulurent pas comprendre. Elle disait qu'il y a des

faits qui ne dépassent point, par leur généralité, les circonstances de l'observation, et qu'il en est ainsi pour les traits de l'histoire naturelle monographique de tel ou tel être vivant. C'était dire aussi qu'il y en a d'autres, au contraire, qui, observés sur tel ou tel animal, chien, lapin ou cobaye, sont encore vrais sur tous les autres; et que précisément les études exécutées par le physiologiste expérimentateur sur les animaux supérieurs prétendent à cette universalité.

On a souvent émis l'assertion que la physiologie des animaux inférieurs devrait tout à celle des animaux supérieurs, tandis que cette dernière n'aurait rien dû à l'autre. Une affirmation si tranchante ne saurait être vraie. Il est seulement très certain — et l'on peut regarder comme une vérité de fait — que le progrès des connaissances s'est toujours accompli, dans le monde biologique, de haut en bas. Par exemple, la circulation, la respiration, la digestion, la sécrétion, ne sont devenues intelligibles chez les invertébrés ou même chez les protozoaires qu'après qu'elles ont été connues chez les mammifères et les autres vertébrés.

C'est là une conséquence de la loi de la Division du travail physiologique. Chez l'être rudimentaire, dans la cellule par exemple, beaucoup d'activités sont indiscernables parce qu'elles sont confondues dans un champ anatomique restreint, tandis que chez l'être compliqué, la différenciation anatomique et physiologique poussée très loin les rend manifestes. On connaît le mot profond d'Auguste Comte à ce sujet : « Les êtres vivans nous sont d'autant mieux connus qu'ils sont plus complexes. » « Dès qu'il s'agit des caractères de l'animalité, ajoute-t-il, nous devons partir de l'homme et voir comment ils se dégradent peu à peu, plutôt que de partir de l'éponge et de chercher comment ils se développent. » On peut se dispenser de discuter ce point de doctrine et de méthode. Il suffit qu'en fait les choses se soient passées ainsi, et que nos connaissances des mécanismes vitaux aient été acquises par cette voie descendante pour que nous y persévérions.

D'ailleurs le temps de ces querelles est passé. Les biologistes des diverses observances ne cherchent plus les occasions d'exalter la précellence de leur règle aux dépens des autres. Ils savent que leurs efforts combinés sont utiles ou même nécessaires pour la conquête des vérités nouvelles et pour l'interprétation correcte des faits acquis. La physiologie des animaux inférieurs et celle des animaux supérieurs concourent chacune pour sa part au résultat. — Les progrès récens de nos connaissances sur les fonctions du foie fournissent un exemple caractéristique de ce que peut leur association

II

Le premier résultat d'une enquête ainsi poursuivie à tous les degrés de l'échelle, est une apparente confusion qui naît de la multiplicité des faits envisagés; le second est, au contraire une évidence lumineuse résultant de leur confrontation. De prime abord, la diversité des phénomènes déroute l'esprit. Le foie des mammifères a la faculté de transformer les sels ammoniacaux, — déchets nuisibles du fonctionnement organique, — en urée inoffensive ; le foie des oiseaux et des reptiles les change non pas en urée, mais en un autre produit, l'acide urique. Le même organe, chez les Vertébrés, fabrique la bile, liqueur amère et chargée de sels caractéristiques que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans l'organisme, les sels biliaires : chez les Invertébrés la sécrétion ne présente point d'amertume, elle ne contient pas de sels biliaires; ce n'est pas une bile véritable. Chez les mollusques et les crustacés, le foie assume le rôle de glande digestive, de pancréas : il digère les alimens; il exerce la fonction digestive. Chez les mêmes animaux, il est l'instrument de l'absorption directe des matières digérées. Rien de pareil n'existe chez les animaux supérieurs.

Ainsi, à première vue, diversité partout.

Cette variété d'attributions est d'abord très déconcertante. Mais une saine interprétation montre qu'elle est plus apparente que réelle. Si l'on envisage, en effet, le foie dans l'ensemble des animaux, on constate que ses diverses activités sont reliées par un trait commun, en quelque sorte, originel. Ce sont des activités intestinales. Leur liaison résulte du fait que le foie est une simple annexe de l'intestin moyen. Il faut expliquer cela.

Lorsque l'on suit le développement embryogénique, on voit que le tube digestif est formé, chez tous les animaux, de trois parties, de trois segmens primordiaux, que l'on connaît sous les noms d'intestin antérieur, intestin moyen et intestin postérieur, et qui répondent assez approximativement à l'œsophage, à l'intestin grêle et au gros intestin du mammifère adulte. Or, le foie est une dépendance de l'intestin moyen : mieux que cela, il en est une colonie ; il est cet intestin lui-même. Il en a les attributs et les activités. Et ce fait explique qu'il possède, en principe, la faculté digestive, la faculté d'absorption des produits digérés et la faculté d'opérer certaines transmutations de ces

produits, car tout cela, ce sont les facultés, ce sont les fonctions propres de l'intestin. Dès lors, ce qu'il faut se demander c'est pour quelle raison il perd la plus grande partie de ces attributs originels chez les vertébrés, et non point pourquoi il les conserve chez les invertébrés.

La réponse que comporte cette question est fournie par la grande loi qui régit le développement et le progrès des organismes, la loi de la différenciation ou, autrement dit, de la division du travail, différenciation et division toujours plus grandes chez l'être supérieur. Le foie du mollusque ou du crustacé retient toutes ou presque toutes les aptitudes originelles de l'intestin moyen : le foie du vertébré supérieur n'en retient que quelques-unes ; il abandonne les autres. Au pancréas il cède le soin de sécréter les fermens digestifs; à la muqueuse intestinale l'office d'absorber les alimens digérés; il se réserve pour lui-même la faculté chimique. Il fait subir à ces produits les transmutations complémentaires de l'absorption.

La multiplicité et la diversité des fonctions hépatiques devient donc immédiatement intelligible si l'on veut bien admettre, comme des vérités démontrées, cet enchaînement de propositions. La première, c'est que le foie n'est autre chose qu'une portion de l'intestin moyen plus ou moins différenciée, conservant, en principe, toutes les aptitudes fonctionnelles de celui-ci. La seconde c'est que ces activités fonctionnelles de l'intestin moyen, que cet organe exerce par lui-même ou dont il délègue une partie à ses annexes, selon les cas, sont au nombre de trois : la fabrication des fermens digestifs pour les diverses catégories d'alimens, l'absorption proprement dite des produits digérés, et, enfin, l'élaboration ou transmutation chimique plus ou moins profonde qui accompagne ordinairement l'absorption.

Or, ces propositions sont, en effet, l'expression de la vérité. En ce qui concerne la première, l'anatomie comparée et l'embryogénie en témoignent d'un commun accord. L'étude du développement montre que le foie n'est en effet, à ses premiers débuts, qu'une dépression de l'intestin. C'est une simple poche, greffée sur le canal digestif; elle devient étonnamment anfractueuse par suite d'une ramification progressive qui la transforme en cavité glandulaire, et qui nous apparaît comme un artifice de la nature n'ayant d'autre but que de multiplier l'étendue de la surface active. — On suit, pas à pas, cette complication progressive du foie, pendant le développement de l'homme et des vertébrés supérieurs. On voit la paroi de l'intestin moyen se dé-

primer en cul-de-sac, dès les premiers temps de la vie embryonnaire; puis on assiste au travail de ramification, qui fait, de ce diverticule, le canal excréteur d'une glande tubulée, puis, enfin la glande lobulée et sanguine du mammifère adulte. — L'anatomie comparée, dans une revue des animaux adultes des différentes classes, nous offre la répétition des mêmes faits. Chez beaucoup de Bryozoaires et de Vers, le foie est représenté par une zone de l'intestin colorée en jaune-vert. Il devient un cul-de-sac (cæcum-hépatique) et il reste à cet état chez d'autres vers tels que les planaires, chez les crustacés inférieurs tels que l'apus et même chez le plus inférieur des vertébrés, l'amphioxus. — C'est une glande tubulée chez les mollusques et les poissons; cette glande se complique chez les batraciens et les reptiles : elle devient enfin l'organe lobulé et complexe dont on connaît bien la structure chez les mammifères et chez l'homme.

La seconde proposition n'est pas moins bien établie. Elle attribue à l'intestin moyen les facultés de sécréter les fermens digestifs, d'absorber les produits digérés, et de leur faire subir une élaboration chimique dans le temps qu'ils traversent sa paroi. Les deux premières de ces propriétés sont de notoriété banale; la troisième, la mutation chimique des substances transitantes est mal connue encore. — Ces propriétés sont si bien les propriétés fondamentales de l'intestin moyen qu'on peut encore les reconnaître malgré tous les remaniemens qu'a subis l'organe chez les animaux les plus élevés en organisation. L'intestin très différencié des mammifères, bien qu'il ait délégué ses activités digestives au pancréas, et ses activités transformatives au foie, ne s'est pas dépouillé cependant au point d'avoir entièrement perdu ses traits caractéristiques. On y retrouve, et à un degré que l'on ne soupçonnait pas, les propriétés dont on croyait qu'il s'était démuni en faveur du pancréas et du foie.

On dit trop communément que, chez les vertébrés supérieurs, la division du travail est complètement réalisée : que l'annexe pancréatique est préposée à l'élaboration des fermens, amylase, lipase, trypsine, qui digèrent les féculens, les graisses et les albuminoïdes, c'est-à-dire les trois catégories d'alimens : que la surface intestinale elle-même est uniquement affectée à l'absorption, par les voies sanguines ou chylifères, des produits digérés; qu'enfin, au foie est réservé l'ensemble des opérations consécutives à l'absorption, opérations auxquelles les anciens, par une heureuse inspiration, ont donné le nom expressif de seconde digestion. Nous ne les connaissons pas

beaucoup mieux; nous ne faisons que les soupçonner; nous savons seulement qu'elles aboutissent, à une mise en réserve de divers matériaux, et qu'ainsi le foie est constitué à l'état de véritable grenier d'abondance, ou d'entrepôt général de l'organisme.

Mais cette spécialisation n'est pas complète. Cette division du travail n'est pas absolue et rigide. Le rôle digestif n'est pas tout entier, accaparé par le pancréas. — Il en subsiste un petit reste dans l'organe hépatique lui-même. La sécrétion biliaire déversée dans l'intestin neutralise l'acidité du chyme et concourt à constituer un milieu alcalin favorable à la digestion. On ne conteste plus, d'autre part, depuis Claude Bernard, qu'elle ait un rôle dans la digestion des graisses.

Il subsiste une part plus importante de ce pouvoir digestif dans l'intestin lui-même. On savait déjà que le ferment transformateur du sucre ordinaire était une production de l'intestin grêle (ferment inversif, sucrase). Weinland et Portier ont signalé en ces dernières années, dans le même suc intestinal, le ferment d'un autre sucre, non moins répandu dans l'alimentation, le sucre de lait : ce ferment est la lactase. Mais surtout les beaux travaux de Pawlow, et de ses élèves sur les kinases, complétés par ceux de Delezenne et par les observations d'Hamburger, de Stassano et d'autres physiologistes que nous ne voulons pas nommer, ont encore réduit le rôle attribué au pancréas au profit de celui du tube intestinal lui-même. C'est là une notion toute récente. — La signification de toutes ces recherches, au point de vue qui nous occupe, est de montrer que, même chez les mammifères, la spécialisation des fonctions de digestion, d'absorption et de transmutation consécutive n'est pas aussi absolue que l'on avait été tenté de le croire.

Si l'on quitte les mammifères et que l'on descende l'échelle animale, c'est bien autre chose. La division ternaire du travail devient de moins en moins marquée. Le foie accapare tout : d'abord le rôle du pancréas qui disparaît, puis celui de l'intestin. Il est tout à la fois digestif, absorbant, transmutateur et entrepositaire. La centralisation se fait, chez la plupart des invertébrés, au profit de l'organe hépatique; le pancréas n'existe pas : l'intestin, dépossédé, n'est plus qu'un conduit inerte. Cette modification se fait par degrés. Chez les poissons, le foie assume déjà la fonction pancréatique; chez les mollusques, nous allons le voir absorber la fonction intestinale. — Le foie aura tout tiré à lui.

III

La *fonction digestive du foie*, très peu distincte chez l'homme et les vertébrés supérieurs, devient très nette chez la plupart des invertébrés. La secrétion hépatique, chez ceux-ci, déverse dans l'intestin les mêmes fermens digestifs des alimens azotés, féculens ou gras, que le suc pancréatique y amène chez les mammifères. Le foie est en même temps un pancréas. On lui a donné, à cause de cela même, le nom d'hépato-pancréas. Pour les mollusques ou les crustacés, on n'emploie plus l'appellation de foie : on dit « l'hépato-pancréas. » Cette débaptisation ne s'impose pas absolument; car, si l'on veut être tout à fait exact, il faut tenir compte de ce que, chez ces animaux, l'organe hépatique n'englobe pas seulement le pancréas, mais qu'il représente aussi l'intestin lui-même dont il possède la faculté absorbante. Le nom correct serait entéro-hépato-pancréas. Il vaut mieux éviter cette appellation barbare et se contenter du nom usuel.

Il y a quelque vingt-cinq ans que l'attention des naturalistes a été attirée sur ce point par les recherches de Léon Fredericq, l'éminent professeur de l'Université de Liège, et par celles du naturaliste allemand Krukenberg, qui essayait alors, à Heidelberg, à Trieste ou à Naples d'orienter les études zoologiques dans la direction de la physiologie comparée. L'un et l'autre avaient rencontré dans le foie des mollusques céphalopodes, tels que le poulpe et la seiche, ou des Gastéropodes, tels que l'escargot et la limace, le ferment des alimens azotés qui équivaut à celui du pancréas des vertébrés, c'est-à-dire la trypsine.

Cette observation amenait naturellement à l'idée d'un organe double, en même temps pancréas et foie. Mais cette conception d'un hépato-pancréas ne reçut une expression concrète et définitive que trois ans plus tard, en 1881, lorsque l'anatomiste Vigelius eut retrouvé dans le foie de la seiche et des céphalopodes di-branchiaux des glandules pseudo-pancréatiques noyées en quelque sorte dans le parenchyme hépatique. Cette observation donnait une sorte de consécration anatomique à l'idée d'une glande double hépato-pancréatique. A peu près vers le même temps, en 1881 et 1882, Bourquelot signalait une seconde analogie. Il recueillait, chez les poulpes, le suc pur du foie en plaçant une canule dans les conduits excréteurs : il y reconnaissait la présence d'une amylase qui digère les matières amylacées comme fait l'amylase pancréatique. Une troisième ressemblance était

dénoncée par Griffiths en 1888, et par Biedermann et Moritz en 1899. Ces observateurs décelaient, dans la secrétion hépatique de l'escargot, un ferment très actif sur les graisses, une lipase analogue à la lipase pancréatique des vertébrés supérieurs. La démonstration était ainsi achevée : le foie des mollusques possédait toutes les propriétés digestives du pancréas : le foie était vraiment un hépato-pancréas.

Il ne faudrait pas croire que les faits précédens aient toujours reçu, du premier coup, l'interprétation qui leur convenait. Les auteurs en ont été détournés parfois par diverses particularités. Krukenberg, par exemple, s'était laissé égarer par défaut de précautions. D'autre part, l'excès ne vaut pas mieux, car alors le phénomène peut faire défaut. C'est ce qui est récemment advenu aux excellens observateurs Biedermann et Moritz. Le suc hépatique de l'escargot qu'ils recueillaient tout à fait pur s'est montré inactif sur les substances protéiques : il digérait fort bien l'amidon et les graisses, mais, chose curieuse! il ne digérait plus les albuminoïdes; il était inerte vis-à vis d'elles, au moins en dehors de l'organisme, dans le verre à expérience, car dans l'intestin de l'animal, la digestion de cette espèce d'alimens s'accomplit parfaitement. Cette singularité est restée une énigme pour les auteurs qui l'ont aperçue; elle s'explique très probablement par le fait que le suc hépatique pur est inactif, inerte en lui-même comme le suc pancréatique des mammifères, et qu'il doit rencontrer dans l'intestin une kinase complémentaire qui lui confère l'activité. Ce serait une analogie de plus entre le foie de l'invertébré et le pancréas du vertébré.

Il y a plus; au point de vue de sa puissance digestive, le foie de l'invertébré, tout au moins celui de certains mollusques, semble encore mieux pourvu que le pancréas ou l'intestin des animaux supérieurs. Il sécrète un ferment (cytase, diastase cellulosique) capable de digérer la cellulose. Cette substance, si abondante dans les alimens végétaux, est à peu près perdue pour l'homme et les mammifères, faute d'un ferment approprié. On sait, d'autre part, qu'elle n'est pas perdue pour les animaux inférieurs qui sont exclusivement phytophages. On pouvait donc prévoir que ces animaux possédaient le ferment en question. Ch. Darwin, en 1881, avait pressenti la nécessité de son existence chez le ver de terre qui se nourrit à peu près exclusivement de feuilles mortes réduites à leur charpente cellulosique. Mais ce n'est pas chez ces animaux qu'il a été isolé; c'est chez les mollusques. Biedermann l'a mis en évidence, il y a trois ans environ, dans la sécrétion hépatique de l'escargot. Grâce à ce ferment l'animal

peut tirer bon parti de sa nourriture végétale. L'escargot ne digère pas, sans doute, le papier ou l'ouate-coton qui sont des variétés particulières de la cellulose pure; mais il en utilise d'autres formes, le squelette des feuilles, la charpente des graines, les membranes cellulaires. Il serait parfaitement en état d'utiliser, au besoin, le noyau de la datte ou le grain du café, si l'occasion lui en était fournie.

IV

Le foie de beaucoup d'invertébrés exerce donc — et pleinement — l'office d'un véritable pancréas; mais il remplit, en outre, la plus importante des fonctions dévolues à l'intestin des animaux supérieurs : nous voulons parler de l'absorption. La « fonction absorbante » est encore une des fonctions méconnues du foie.

Ce n'est pas tout de digérer, il faut absorber. Il faut que l'aliment, convenablement transformé, fasse effraction dans le barrage que lui oppose le revêtement intestinal; qu'il s'insinue entre les cellules ou qu'il les transperce; et finalement qu'il pénètre à l'intérieur de l'organisme, dans les tissus, dans les vaisseaux sanguins ou chylifères. Il n'est pas besoin de rappeler le mécanisme de cette absorption chez les vertébrés : la surface de la muqueuse intestinale, considérablement augmentée par de nombreux replis, saillies et villosités, y pourvoit.

Chez les Invertébrés, l'intestin offre peu de développement superficiel : il est court et sans lacets; son revêtement peut être imperméabilisé en grande partie par un dépôt chitineux, comme il arrive chez les crustacés; bref, la surface absorbante risquerait d'être insuffisante pour l'absorption. L'intervention du foie pare à ce danger.

Le foie, chez les vers, forme, comme nous l'avons dit, des dépressions, des culs-de-sac tubuleux, des cæcums. Il était naturel de penser que l'office principal de ces organes énigmatiques était de faciliter l'absorption; et les zoologistes d'autrefois pensaient ainsi, en effet. On ne tarda pas à s'apercevoir pourtant, que ces tubes cæcaux jouaient un autre rôle, non moins important, celui d'organes sécréteurs, de glandes hépatiques, de foie. Krukenberg, en 1882, mit en lumière ce caractère nouveau et il le jugea incompatible avec le précédent. Il crut qu'un organe ne pouvait être, à la fois, sécréteur et absorbant. Il nia la faculté d'absorption des cæcums intestinaux chez les grandes Annelides, les Aphrodites, prises pour exemple. J.-G. Darboux n'a pas vu en effet de granulations alimentaires dans le fond des culs-de-sac

hépatiques de ces animaux. Mais Setti, dans le même temps, en rencontrait au contraire.

On peut considérer que la question est résolue d'ores et déjà indirectement par les observations de Biedermann et celles de Saint-Hilaire et de Cuénot. Ces auteurs ont nettement prouvé que, chez les mollusques et les crustacés, l'absorption alimentaire était opérée principalement ou exclusivement par le foie. Par un artifice ingénieux, Biedermann a montré que les alimens pénétraient jusque dans les canalicules hépatiques les plus déliés. — Si l'on nourrit un escargot avec un mélange de farine et d'albumine finement divisée et colorée par le carmin, on ne retrouve plus, après quelques heures, l'albumine dans les canaux hépatiques soumis à la coupe : les grains d'amidon y sont encore, le carmin y est aussi, fixé sur des cellules spéciales du revêtement. L'albumine a donc été rapidement digérée et absorbée : la matière colorante qui lui était incorporée marque la place où elle a disparu ; et on voit que c'est exclusivement au niveau du foie.

Une étude approfondie a montré que la masse alimentaire est alternativement poussée de l'intestin dans le foie, et du foie dans la cavité gastro-intestinale. Il y a là un mouvement de va-et-vient qui se perpétue jusqu'à ce que la plus grande partie de la masse digérée ait subi l'absorption. Ce flux et ce reflux du foie à l'intestin et de l'intestin au foie peut être regardé, soit dit en passant, comme le rudiment de la circulation hépato-intestinale de la bile qui existe chez les mammifères.

Le foie des mollusques, d'après tout ce que l'on vient de dire, ne serait pas seulement un organe accessoire de l'absorption, il en serait l'instrument principal. Et l'intestin, contrairement à l'opinion commune, ne jouerait, dans cet acte, qu'un rôle à peu près nul.

Il en est de même chez les crustacés. Le canal intestinal de l'écrevisse n'absorbe pas même les colorans diffusibles comme la vésuvine : il n'absorbe pas les peptones. Cependant il faut dire que l'intestin, — et seulement l'intestin moyen, — intervient jusqu'à un certain point dans l'absorption des matières grasses. Lorsque l'écrevisse ou le crabe a fait un repas riche en graisse, on trouve encore, deux jours après, le tube digestif rempli d'une émulsion abondante ; mais pas une seule des cellules intestinales baignées par cette émulsion n'a absorbé une gouttelette de graisse. Il n'y a d'exception que pour une petite zone de l'intestin moyen qui représente à peine la vingtième partie de sa superficie totale.

V

Les deux fonctions examinées précédemment, celle de digestion et celle d'absorption ne sont point des fonctions universelles du foie, puisqu'elles n'intéressent que les invertébrés. Chez les animaux supérieurs, en effet, la première a été déléguée au pancréas et l'autre est restée l'attribut de l'intestin. Mais, parmi les activités communes à tous, il y en a aussi qui sont restées longtemps méconnues, et dont il vaudrait la peine de dire un mot. Telles sont la fonction martiale et la fonction pigmentaire.

Celles-là, peuvent être rattachées, elles aussi, par un lien originel, à l'activité physiologique de l'intestin moyen. Elles ont leur source dans la troisième des propriétés dont nous avons fait les attributs de cet organe. Elles dérivent de cette faculté de transmutation chimique que l'intestin possède et qu'il exerce sur les matières absorbées, pendant qu'elles traversent sa paroi.

Cette propriété vaguement désignée par les mots de transmutation, fonction métabolique, seconde digestion, a été longuement méconnue. On ne croyait pas, en effet, que chez les vertébrés l'intestin exerçât d'action chimique transformatrice sur les substances absorbées. Jusqu'à ces derniers temps on s'est entêté à faire de ce passage de l'aliment digéré à travers le revêtement épithélial une simple filtration qui respecterait la nature de la substance transitante. C'était une chose bien difficile à croire depuis que l'on savait que beaucoup de substances absorbées traversaient le corps même des cellules, au lieu de passer dans leurs interstices intestinaux. Ce que l'on sait de l'absorption des graisses contredisait cette manière de voir. On avait la preuve que la cellule intestinale modifie les matières grasses transitantes, qu'elle peut, tout au moins, faire la synthèse chimique des acides gras et de la glycérine qui lui sont offertes par la digestion intestinale. — Même observation à propos de l'absorption des alimens protéiques digérés. On ne retrouvait pas, au delà de la muqueuse de l'intestin, les peptones produites dans le tube lui-même, sans doute parce que la cellule intestinale les a dénaturées. La découverte récente de l'érepsine par Cohnheim jette quelque jour sur ce mystère; et l'érepsine est un sous-agent chimique de la cellule intestinale, chargé de transmuter quelques-unes des matières digérées. On en connaît d'autres. — En résumé, la tendance de la physiologie contemporaine est d'attribuer une activité chimique transmutatrice importante aux cellules de l'intestin.

Or, la cellule hépatique est issue de la cellule intestinale; elle a hérité de ses aptitudes. C'est l'activité transmutatrice de l'intestin qui se retrouve dans le foie. Elle s'y retrouve seule, amplifiée à un haut degré chez les vertébrés supérieurs; elle s'y retrouve encore chez les invertébrés, mais atténuée parce qu'elle s'y superpose aux deux autres fonctions cette fois, digestive et absorbante. Telle est l'origine de cette activité chimique, multiforme, débordante, exaltée, qui caractérise le foie et en fait le principal laboratoire de l'économie. Le terme ordinaire de son travail est la mise en réserve, dans l'organe hépatique, de substances accumulées, de véritables provisions faites non seulement en vue de ses besoins, mais pour la satisfaction de ceux de l'ensemble de l'organisme.

Les fonctions martiale et pigmentaire ne sont que des aspects particuliers de cette activité transmutatrice.

VI

Le foie, envisagé dans l'ensemble du règne animal, présente les plus grandes variétés d'aspect et tous les degrés de complication. Simple tache de l'intestin moyen chez les oursins et les ascidies; dépression en doigt de gant (cæcum) de cette même paroi intestinale, chez certains vers et crustacés inférieurs, elle devient un conduit ramifié, puis successivement, une glande tubuleuse chez les mollusques, et enfin une glande lobulée et vasculaire sanguine chez les mammifères et chez l'homme. Mais si la forme et la structure changent d'un groupe d'animaux à l'autre, il y a une chose qui ne change pas, c'est la coloration (pigmentation). Elle est toujours jaune brun ou, exceptionnellement, vert brun. — La sécrétion de l'organe, la bile, elle aussi, est colorée dans la même gamme; mais elle ne l'est pas toujours ; il y a beaucoup de biles incolores. Au contraire, il n'y a jamais de foie incolore. Presque immanquablement, organe jaune brun veut dire organe hépatique : il n'y a pas de meilleur signalement. Un caractère si universel ne saurait être sans signification. On peut ne pas connaître la fonction de ce pigment; on est sûr qu'elle est de premier ordre. Cependant on ne s'était pas appliqué à son étude jusqu'à ces dernières années. C'était une lacune que quelques physiologistes (Dastre, Floresco) viennent de combler.

On a donc étudié ces matières colorantes (pigmens). On a vu d'abord que les pigmens du tissu du foie ne sont pas nécessairement ceux de la bile : chez tous les vertébrés, les deux espèces de matières

colorantes sont tout à fait différentes. Chez les invertébrés, au contraire, les colorans de la sécrétion sont, généralement, ceux de l'organe même.

On a donc essayé d'extraire, de préparer et d'isoler ces matières colorantes dans les diverses classes du règne animal : d'en fixer partout les caractères et les propriétés. C'est une longue étude dont la conclusion seule peut trouver place ici. Elle est en effet très générale et d'une simplicité à laquelle on n'est pas habitué en histoire naturelle. La voici : le foie présente partout des pigmens identiques; d'un bout à l'autre du règne animal, on y trouve deux matières colorantes et deux seulement, toujours les mêmes, qui se mélangent pour lui donner sa couleur : la ferrine, qui est un colorant soluble dans l'eau et riche en fer; et le « choléchrome, » qui est une sorte de teinture soluble dans l'alcool et le chloroforme, et qui s'attache aux matières grasses du foie.

Il y a une seule exception. Il arrive, chez les mollusques, que ce second pigment soit masqué et en quelque sorte relégué au second plan par une matière colorante dont la présence dans le foie, déjà signalée en 1883 par Mac-Munn, a causé quelque surprise. Elle est, en effet, tout à fait analogue à celle des plantes, des feuilles, à la chlorophylle, dont on connaît le rôle considérable en physiologie végétale, L'existence d'une chlorophylle hépatique, d'une chlorophylle animale. ouvrait la porte à toutes sortes d'hypothèses et de déductions. Il a fallu la fermer : la chlorophylle animale n'existe pas. Dastre et Floresco ont démontré que cette matière colorante du foie n'était autre chose que celle même des feuilles dont l'animal se nourrit, qui est absorbée par le foie (ce qui est un nouvel exemple d'absorption hépatique), qui y est fixée en subissant le changement de couleur qui s'observe dans le feuillage en automne, et qui est retenue par les cellules du foie avec une opiniâtreté telle que plusieurs mois de jeûne ne suffisent point à les en débarrasser.

La cellule hépatique, en résumé, possède donc une aptitude remarquable à saisir et fixer les matières colorantes telles que la ferrine, le choléchrome et la chlorophylle végétale. C'est là une faculté exceptionnelle chez les cellules vivantes. Elle est caractéristique de l'élément du foie. Elle explique l'existence de la coloration spécifique de cet organe. — On peut dire que le premier chapitre de l'étude de la fonction pigmentaire est maintenant achevé. Pour en compléter la connaissance, il restera à rendre compte de la constance de cette pigmentation cellulaire et de ses effets.

VII

L'affinité spéciale de la cellule hépatique pour le fer est un autre de ses caractères, également universel. Elle est le fondement de la fonction ferrugineuse (martiale) du foie. On a voulu diminuer l'importance de ce caractère en affirmant que le foie retient le fer comme il retient les autres métaux, comme il fixe certains alcaloïdes et d'autres substances organiques. — Ce n'est pas exact : le fer se distingue des autres métaux vis-à-vis du foie, comme le foie se distingue aussi des autres organes vis-à-vis du fer. Le fer est nécessaire aux organismes : il est un de leurs constituans chimiques. A la vérité, ses proportions pondérales sont minimes : c'est par dix-millièmes qu'il se compte. Mais encore, ces quelques dix millièmes sont-ils indispensables à la composition des tissus. Chez l'homme et les animaux à sang rouge, c'est le sang qui en contient le plus (0 milligr., 5 par gramme). Il a semblé, en conséquence, que le fer fût principalement lié à la vie du sang — et c'est là ce qui a fait méconnaître ses rapports, bien plus généraux encore, avec la vie du foie. Mais ceux-ci ont été enfin bien mis en évidence. C'est pour désigner ces rapports intimes et nécessaires de l'organe hépatique avec le fer (*mars*, *martis* en latin) que l'on a créé le nom de « Fonction Martiale, » comme on avait créé précédemment le nom de fonction glycogénique pour exprimer les rapports du même organe avec le glycogène et le glycose.

L'importance de ces rapports avait été méconnue jusqu'à l'apparition des travaux de G. von Bunge en 1885. A la vérité, l'on connaissait déjà l'abondance de certains composés ferrugineux dans le foie de l'homme à la suite de destructions étendues du sang et de ses globules rouges : mais c'était là un fait pathologique et d'ailleurs bien explicable. Bunge ramena la question dans le domaine de la physiologie, en montrant que le fer du foie servait de réserve pour le mammifère pendant la période de l'allaitement. Les tissus grandissent, le sang augmente de quantité : il leur faut du fer pour se constituer : c'est le foie, largement approvisionné pendant la vie fœtale, qui le leur fournit.

Cela est parfaitement vrai : mais ce n'est qu'une partie de la vérité. MM. Dastre et Floresco ont établi, en effet, que le foie est une réserve de fer, non pas seulement chez le mammifère, non pas seulement pendant l'allaitement, mais chez tous les animaux et pendant toute la durée de la vie. Les études faites exclusivement sur les animaux vertébrés avaient préparé le terrain. Les analyses de Bunge, Kruger,

Zaleski, Lapicque; Salkowski, Schmey ont établi l'abondance du fer dans le foie de ces animaux. Dastre a montré, qu'il y était fixé, chez tous, sous la même forme chimique (ferrine). L'interprétation des données analytiques permet d'affirmer que les mutations du fer dans le foie sont, en général, liées à des mutations inverses dans les autres organes et dans le sang. Le métal ne reste pas fixé, immobilisé dans le foie à la façon d'un corps étranger accidentel. Il est continuellement éliminé : chez l'homme, cette élimination est d'environ 30 milligrammes par 24 heures. Elle se fait très faiblement par l'excrétion rénale (1 milligramme), un peu plus activement par la bile (5 milligrammes), très abondamment par l'intestin (24 milligrammes). Elle est excrémentielle. La quantité éliminée chaque jour est remplacée par l'alimentation. Un ensemble de mécanismes physiologiques règle ainsi le mouvement du fer dans l'organisme. Il y a un cycle du fer. Il n'y a pas de cycle des élémens accidentels comme les autres métaux.

C'est surtout l'étude des invertébrés qui a permis de comprendre le rôle général du foie comme régulateur du fer de l'organisme. Les études antérieures sur les vertébrés avaient montré seulement le rôle du foie par rapport au fer du sang. Mais les invertébrés n'ont point de sang rouge et ferrugineux. Et cependant on revoit chez eux les mêmes faits que chez les mammifères, et on les y revoit plus nets, plus clairs, mieux dégagés de toute complication. Ils sont plus significatifs parce que le foie est le seul organe chargé de fer, que le sang, au lieu d'en posséder, ne contient que du cuivre, et que le foie correspondant à ce sang cuivreux n'est pas cuivreux lui-même, mais toujours et exclusivement ferrugineux. Il faut noter enfin que le fer est fixé dans le foie des invertébrés précisément sous la même forme chimique (ferrine) que chez les vertébrés.

Cette universalité du fer hépatique; l'identité de forme chimique (ferrine) sous laquelle il se présente chez tous les animaux; son indépendance relative des contingences alimentaires; son élimination continuelle par la bile et l'intestin et son continuel rétablissement, constituent les faits fondamentaux de la fonction ferrugineuse ou martiale du foie. — Et cette fonction, comme la fonction glycogénique, ou la fonction adipogénique, n'est qu'une manifestation de l'aptitude de transmutation chimique qui est la caractéristique de l'élément hépatique, dont il faut répéter, en finissant, qu'il est le plus actif des ouvriers chimistes de l'économie.

A. Dastre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Les Chambres sont rentrées en session le 20 octobre, c'est-à-dire un peu plus tard qu'à l'ordinaire, ce qu'il faut attribuer à la visite des souverains italiens. Néanmoins M. Combes a exprimé l'espoir que le budget sera voté le 31 décembre, et qu'on n'aura pas besoin de recourir aux douzièmes provisoires. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi, et la chose n'est pas impossible. Quand les radicaux-socialistes sont au pouvoir, ils sont pleins d'indulgence pour le gouvernement, c'est-à-dire pour eux-mêmes, et ils votent le budget au pas de course, se réservant de le discuter de la manière la plus pointilleuse et de le cribler d'amendemens lorsqu'ils ont affaire à un ministère modéré. Comme le budget perd généralement plus qu'il ne gagne à cette discussion et qu'il en sort presque toujours avec une augmentation des dépenses, plus il va vite et mieux cela vaut. Puisse-t-il donc être voté avant la fin de l'année : c'est la seule partie de son programme sur laquelle nous soyons d'accord avec M. le président du Conseil.

Quel en est le reste ? On attendait avec quelque impatience la première rencontre de M. Combes avec la Chambre dans l'espoir qu'il le dirait. Les nombreux discours qu'il a prononcés pendant les vacances, nous avaient insuffisamment renseigné à ce sujet. La lutte contre les congrégations est très avancée ; on peut même entrevoir le moment où elle sera finie. Cependant M. Combes continue d'en parler comme s'il n'avait pas d'autre chose à faire et comme si son œuvre était là tout entière. C'est ainsi que, dès l'ouverture de la session, il a présenté à ses amis comme un appeau extrêmement alléchant l'abrogation de la loi Falloux et leur a promis la « disparition de l'enseignement congréganiste. » Mais il ne s'est expliqué davantage. Comprend-

on bien ce qu'il faut entendre par la disparition de l'enseignement congréganiste? Cela veut dire sans nul doute que M. Combes, cédant à la pression énergique et impatiente des sectaires d'extrême gauche, s'apprête à supprimer toutes les congrégations enseignantes sans exception. Il a déjà supprimé celles qui n'étaient pas autorisées; le tour des autres est venu, elles n'échapperont pas au massacre. La plus considérable est celle des frères des écoles chrétiennes; c'est aussi celle qui excite le plus violemment les passions hostiles et les colères des radicaux. Il est vrai qu'elle est autorisée, mais qu'à cela ne tienne: il suffit d'un décret pour lui retirer l'autorisation. On la lui retirera donc en un tour de main, et on fera de même pour les autres. Les congrégations de femmes ne seront pas mieux traitées : en employant un terme aussi général que celui de « disparition de l'enseignement congréganiste, » M. Combes a tout condamné à la fois. Ce qui l'a arrêté jusqu'à ce jour, c'est la difficulté, ou même l'impossibilité de recueillir du jour au lendemain dans les écoles publiques les élèves des écoles congréganistes. Qu'y a-t-il de changé à cet égard? Rien: l'embarras de M. le ministre de l'Instruction publique reste le même. On pourra dire de l'Université :

D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfans qu'en son sein elle n'a point portés?

Il faudra qu'elle les loge et leur donne des maîtres, ce qui coûtera cher et ce qu'on ne saurait, en tout cas, improviser. S'il est vrai, comme le bruit en court, qu'il y a telle circonscription électorale, représentée à la Chambre par un député radical du meilleur teint, dans laquelle on n'a encore fermé aucune école congréganiste, on sera bien obligé à le faire, car le mot de « disparition » comporte entre tous une parfaite égalité. L'enseignement laïque sera le seul qu'on aura désormais le droit de donner en France : mais du moins sera-t-il libre? C'est la question qui se pose aujourd'hui, celle que la presse agite, celle qui émeut l'opinion. On aurait aimé à savoir ce qu'en pense M. le président du Conseil. Malheureusement il ne l'a dit, ni à M. Renan à Tréguier, ni à Vercingétorix à Clermont-Ferrand, ni à la Chambre elle-même au Palais-Bourbon. Il s'est contenté de promettre l'abrogation de la loi Falloux, ce qui est vague.

Faut-il répéter une fois de plus que de la loi Falloux il ne reste qu'une chose, le principe de la liberté de l'enseignement? Nous n'approuvons pas cette loi dans tous ses détails. Elle portait à son origine l'empreinte des circonstances au milieu desquelles elle avait été votée;

mais peu à peu le temps a effacé cette empreinte, et la loi a perdu celles de ses dispositions qui pouvaient être le plus justement critiquées. Les œuvres humaines sont rarement exemptes d'alliage : la loi de 1850 n'a pas échappé à cette fatalité. C'était une réaction peut-être inévitable contre les abus du monopole, mais une réaction qui devait être transitoire. L'Université, après avoir perdu son privilège, a retrouvé l'un après l'autre tous ses droits. Si donc on prend les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui, l'abrogation de la loi Falloux ne signifie pas la disparition de l'enseignement congréganiste, mais celle de l'enseignement libre. Est-ce là ce qu'a voulu dire M. Combes? Il s'en est mal expliqué dans son discours, et on va voir bientôt que sa conduite est aussi obscure que son langage. Chercherons-nous ailleurs? Interrogerons-nous le parti qui mène et pousse le gouvernement? Ce n'est pas encore là que nous trouverons la lumière. Le parti est divisé sur cette grave question du monopole ou de la liberté, et, entre les deux opinions divergentes que professent, par exemple, M. Clemenceau qui est pour la liberté, et MM. Béraud et Thézard qui, avec un groupe assez imposant du Sénat, sont pour le monopole, M. Combes n'a pas encore réussi à prendre parti : il se réserve. Conformément à la méthode politique dont il a exposé la théorie dans son discours de Clermont-Ferrand, il attend de savoir où est la majorité pour se porter à sa tête ou pour la suivre, car il n'y met pas d'amour-propre.

Nous avons dit que M. Clemenceau était partisan de la liberté de l'enseignement. Il l'a toujours déclaré, c'est une justice à lui rendre, et il a même, dans le premier discours qu'il a fait entendre au Sénat, exposé les considérations d'ordre philosophique qui ont déterminé chez lui cette conviction sincère et profonde. S'étant émancipé de tous les dogmes et ne croyant positivement à rien, si ce n'est à la raison humaine, il veut maintenir celle-ci parfaitement libre, et ne trouve d'ailleurs dans la sienne propre aucun droit d'imposer à autrui les conclusions incertaines où elle l'a conduit. Ce qui plaît à son espri peut ne pas plaire à tous : aussi ne se sent-il pas autorisé à l'enseigner de force aux enfans des autres, car il reconnaît comme absolument légitime la volonté du père de famille. Le père a une tendance naturelle à vouloir revivre — en mieux — dans ses enfans : l'État a le devoir de la respecter, surtout lorsqu'il s'appelle la République, car qu'est-ce que la République sinon la liberté? Telle est la thèse de M. Clemenceau, et c'est aussi la nôtre. Seulement M. Clemenceau, libéral en matière d'enseignement, ne l'est plus du tout en matière de congrégation religieuse. Il a une horreur instinc-

tive, nous allions dire congénitale, des congrégations en général, au point qu'il ne fait aucune différence entre elles. S'il était le maître, dans quinze jours il n'y aurait plus un seul congréganiste en France; mais, le lendemain, il dirait avec mansuétude : Maintenant tout le monde peut professer ce qu'il voudra et comme il voudra. — Quoi! même les anciens congréganistes devenus laïques? — Parfaitement; M. Clemenceau ne recule pas devant cette conséquence de son système, jugeant contradictoire d'obliger les gens à se défroquer pour rentrer dans le droit commun, et de les mettre ensuite en dehors de ce même droit commun. Son opinion a d'autant plus d'intérêt à nos yeux qu'il appartient au parti le plus avancé, et surtout le plus anticlérical. Beaucoup de radicaux la partagent. Si les congrégations ne sont pas en faveur, si on les condamne, si on les supprime, ce n'est pas à leurs yeux une raison pour supprimer du même coup la liberté de l'enseignement : il semble plutôt que ce soit le contraire. Au point où nous en sommes, si une liberté périt, c'est encore quelque chose d'en sauver une autre. Nous ne reconnaissons d'ailleurs pas d'une manière absolue le droit des congrégations à l'existence, et nous nous sommes toujours borné à dire qu'entre ce droit sans limites et la suppression complète, il y avait place pour des solutions intermédiaires. La loi de 1901 les avait cherchées, très gauchement il est vrai. M. Combes est venu et a tout sabré.

Mais cette liberté de l'enseignement que M. Clemenceau défend à sa manière et qu'un grand nombre de radicaux, qui n'osent pas le dire, verraient supprimer avec regret, est attaquée en ce moment avec une violence inouïe par toute une fraction du parti ministériel, composée à la fois de jacobins sectaires et de théoriciens du droit, du devoir même qu'ils attribuent à l'État de figer toutes les cervelles dans le même moule afin de réaliser, comme ils disent, l'unité morale de la France. Jamais assaut plus redoutable n'a eu lieu contre elle. Le même groupe du Sénat qui a déjà pris l'initiative de nous donner le service de deux ans, sans aucune des garanties qu'exigeait la prudence, a pris celle de rétablir le monopole universitaire. Un sénateur de Vaucluse, M. Béraud, s'est mis à la tête de ce mouvement, et a déposé une proposition de loi qui a été aussitôt signée par une centaine de ses collègues. Une commission a étudié le projet, l'a modifié dans ses dispositions, mais non pas dans son esprit, et a chargé M. Thézard, sénateur de la Vienne, d'en faire le rapport. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'analyse de ce travail : il suffit de dire qu'il reconnaît à l'État seul le droit d'enseigner, et lui laisse la faculté d'en déléguer

l'exercice à qui il voudra. S'il juge à propos, en dehors de l'Université officielle, d'autoriser d'autres établissemens qui maintiendraient un simulacre, une figuration de concurrence, il pourra le faire par décret, après avoir entendu le Conseil supérieur de l'Instruction publique; dans le cas contraire, il s'en abstiendra. Nous voilà aux antipodes de la liberté! Une liberté octroyée par décision administrative ou politique n'est évidemment autre chose qu'une participation au privilège. MM. Béraud et Thézard le savent bien et ne s'en soucient guère; ou, pour mieux dire, c'est ce qu'ils veulent, et ils ont derrière eux la fraction la plus ardente, la plus remuante, la plus exigeante et la plus impérieuse du parti radical socialiste. La lutte qui s'engagera à ce sujet sera soutenue avec une âpreté et une violence extrêmes. Il ne s'agira plus de savoir si on continuera de ménager pour quelque temps encore deux ou trois congrégations enseignantes, mais de savoir si on reconnaîtra aux laïques eux-mêmes le droit d'enseigner. On voit que nous sommes en progrès. A chaque détour de la route, le parti qui est devenu le maître de nos destinées, et dont le gouvernement s'est fait l'instrument de plus en plus docile, indique un nouveau but à poursuivre et s'y précipite : et ce but est toujours la suppression de quelque liberté. Ce sera peut-être demain le tour de la liberté de la presse. Si on veut, en effet, faire l'unité de la France en obligeant tous les Français à penser de même, aujourd'hui comme M. Combes, demain comme M. Jaurès, après-demain comme M. Jules Guesde, la liberté de la presse est un obstacle bien plus efficace à la réalisation de ce grand et beau dessein que celle de l'enseignement. Le jeune homme, quoi qu'on en dise, s'affranchit beaucoup plus vite de ce qu'il y a eu de dogmatique dans l'éducation de son enfance que ne le fait l'homme lui-même de l'influence quotidienne de son journal. Combien d'hommes restent enfans sous ce rapport !

Pour peu qu'on se rende compte de l'importance exceptionnelle de la question qui s'agite partout en ce moment, le silence que M. le président du Conseil a gardé sur elle en paraîtra plus surprenant. Il faudra pourtant bien qu'il prenne attitude et qu'il se décide à être pour la liberté avec M. Clemenceau, ou pour le monopole avec M. Thézard. Si nous nous reportons à un passé encore très rapproché de nous, nous devons croire qu'il est avec le premier; mais la promesse qu'il a faite l'autre jour à la Chambre de supprimer la loi Falloux nous fait craindre qu'il n'incline et ne finisse par tomber du côté du second. De la loi Falloux, avons-nous dit, il ne reste que le principe de la liberté.

Ce principe, avec beaucoup de précautions dont quelques-unes appellent des réserves, nous le retrouvons dans le projet de loi que M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, a déposé il y a quelque temps déjà. M. Chaumié reconnaît à tous les citoyens sans exceptions le droit d'enseigner, sous certaines conditions qui ont pour but, tantôt d'organiser une surveillance et un contrôle sérieux de la part de l'État, et tantôt de s'assurer de la capacité et de la moralité du professeur. Sur le premier point, rien à dire : la surveillance et le contrôle de l'État existaient déjà dans la loi Falloux, et, s'il ne les a pas exercés, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Sur le second point, nous repoussons le certificat d'aptitude pédagogique exigé des maîtres, parce qu'il ouvre la porte à l'arbitraire. Quand on fait passer un examen à un futur professeur ou instituteur pour s'assurer qu'il sait la géographie, l'histoire, les mathématiques, le latin et le grec qu'il se propose d'enseigner, la matérialité du fait à établir garantit dans une large mesure l'impartialité de l'examinateur. Mais l'aptitude pédagogique est quelque chose de beaucoup moins précis que l'instruction elle-même, et l'examinateur appelé à en juger se détermine d'après une impression personnelle plus que par une constatation positive. Au surplus, nous ne discutons pas en ce moment le projet de M. Chaumié : nous demandons s'il sera maintenu et défendu énergiquement par le gouvernement qui l'a présenté. Malgré ses imperfections, et bien qu'il en gêne parfois gravement l'exercice, il laisse subsister la liberté : aussi les partisans du monopole l'ont-ils attaqué dès le premier jour avec une véritable fureur. M. Chaumié a été accusé de trahison, ou de quelque chose d'approchant, et les plus chauds amis de M. Combes le jettent chaque matin aux gémonies. Il leur faut le monopole. Avec lui, ils se chargent d'amener la France tout entière à penser à l'unisson : ils réussiront là où Louis XIV, la Convention et Napoléon ont échoué. Mais sans lui, ils conviennent de leur impuissance : l'esprit français, déplorablement indépendant, leur échappera par quelque fissure. Ils ont fait une observation très judicieuse, à savoir qu'il ne suffit pas de ne pas porter une soutane ou une robe de moine pour n'être pas de leur avis. On rencontre de par le monde des laïques qui conçoivent tout autrement qu'eux l'histoire, la philosophie, la religion. Si on leur permet d'enseigner, tout sera perdu : il y aura encore dans cinquante ans des Français qui ne penseront pas comme les autres, et M. Béraud aura manqué son grand projet, qui est de les faire tous à ses propres image et ressemblance. Tous ces réformateurs ne visent à rien de moins, en effet, qu'à réformer l'œuvre de la création, où, par une négligence dont ils le

rendraient responsable s'ils étaient sûrs de son existence, Dieu a mis la liberté. M. Chaumié, bien qu'il s'en défie quelque peu, la respecte dans le domaine de l'enseignement; M. Clemenceau également; mais M. Béraud n'en veut plus. Sur tous ces points, on est à peu près fixé. Il n'y en a qu'un sur lequel la pensée hésite et se trouble : que pense M. Combes? Il a contresigné autrefois le projet Chaumié; mais bien des choses se sont déjà passées depuis lors! La campagne des radicaux-socialistes a continué comme si le projet Chaumié n'existait pas; la commission du Sénat l'a écarté et lui en a préféré un autre qui en est l'antithèse. Qui sait si tout cela n'a pas modifié l'opinion de M. Combes, qui a l'habitude de tourner à tous les vents de la majorité, et qui même s'en est fait une loi?

On espérait l'apprendre le jeudi 5 novembre, le Sénat ayant mis à son ordre du jour pour cette date la discussion du rapport de M. Thézard. Rendez-vous avait été pris; on se préparait de part et d'autre à l'attaque ou à la défense; mais, à dire vrai, la question en cause a été tellement rebattue qu'on ne s'attendait pas à en voir surgir des argumens bien nouveaux. Ce qui était attendu avec curiosité, c'était le discours de M. Combes; encore quelques jours, et on serait fixé. Cette espérance s'est évanouie comme ces mirages qui se dissipent pour se reformer vaguement un peu plus loin. Le bruit s'est répandu tout d'un coup que M. Combes était allé au Sénat, et que, dans une conversation familière avec ses fidèles, il les avait mis en garde contre le danger qu'il y aurait pour eux à entamer un débat aussi grave, aussi redoutable, même, sans être tout à fait d'accord sur la solution à lui donner. Or ils ne le sont pas : peut-être l'ignoraient-ils, mais M. Combes le leur a appris, et leur a conseillé en conséquence de se réunir et de s'entendre. En même temps, des propositions nouvelles étaient déposées sous forme d'amendemens ou de contre-projets, et on demandait à la commission d'en délibérer. Un ajournement s'imposait. Pour le rendre tout à fait inévitable, une nouvelle idée est venue, on ne sait d'où, à l'esprit de la majorité, non plus de celle du Sénat, mais de celle de la Chambre, à savoir qu'il conviendrait de réunir les représentans de tous les groupes ministériels dans les deux assemblées, et de les mettre aux prises avec le grand problème que MM. Chaumié et Thézard ont résolu différemment. On créerait ainsi une réduction, un diminutif du parlement, qui ne ressemblerait d'ailleurs pas au véritable, puisqu'on en aurait éliminé tous les élémens d'opposition, et, dans ce parlement mutilé et faussé, on prendrait des décisions que la majorité, toujours docile et au besoin intimidée,

serait ensuite obligée d'accepter. Les quatre groupes ministériels de la Chambre ont fortement approuvé ce projet de réunion; on ne sait pas encore ce qu'en penseront les groupes du Sénat. Mais il faut aller au fond des choses : quel est le but de cette comédie? Il est double : on veut à la fois se débarrasser du projet Chaumié et gagner du temps, — se débarrasser du projet Chaumié parce que, ne tenant pas assez de compte des progrès du jacobinisme, il ne correspond plus aux exigences de la situation nouvelle, — gagner du temps parce que la discussion du budget étant commencée, on ne voudrait pas qu'elle fût interrompue par une crise ministérielle. Or, la crise ministérielle apparaît clairement à l'horizon. De deux choses l'une, en effet : ou M. Combes maintiendra sa solidarité avec M. Chaumié et perdra le concours de la fraction la plus avancée de son parti, ce qui mettra sa chute à prochaine échéance; ou il se séparera de M. Chaumié, et sans doute de quelques autres membres du cabinet, et il faudra les remplacer. Dans le premier cas, crise prochaine et complète; dans le second, crise immédiate mais partielle, telle est l'alternative. On comprend que M. Combes préfère tout ajourner.

Mais son opinion, à lui? Il n'en a pas, il accepte d'avance celle que les groupes réunis voudront bien lui apporter toute faite. Jamais le gouvernement n'avait été plus humble, ni plus petit! M. Combes abandonne d'avance M. Chaumié, si les groupes le condamnent; il le soutiendra si les groupes l'appuient. Que feront ceux-ci? Il faudrait fermer les yeux à l'évidence pour ne pas voir que l'intrigue où on les mêle a pour objet de restaurer le monopole universitaire sur les ruines de la liberté de l'enseignement. L'Union républicaine de la Chambre, — groupe Étienne, — manœuvre pour échapper à ce dénouement; il y sera entraîné. C'est là qu'on va par une marche oblique et louche, où le gouvernement n'a ni le courage, ni la dignité de son opinion, à supposer qu'il en ait une. M. Chaumié a la sienne; on la connaît. M. Combes a celle des groupes; on ne la connaît pas encore, mais on la pressent. Des deux hypothèses que nous avons indiquées plus haut, nous parierions volontiers pour la seconde : elle se réalisera en janvier.

La visite du roi Victor-Emmanuel et de la reine Hélène, qui a laissé une si heureuse impression en France, n'en a pas produit une moins bonne en Italie. Il faut bien croire que le rapprochement des deux peuples était dans leur désir latent, puisque des deux côtés des Alpes la satisfaction a été la même et qu'elle n'a été troublée par aucune

voix discordante. La France et l'Italie n'ont qu'à gagner l'une et l'autre à vivre dans des rapports de bonne amitié, et la seule chose qui nous étonne est qu'on ait mis si longtemps à s'en apercevoir.

A peine rentré chez lui, le roi s'est trouvé aux prises avec une crise ministérielle : M. Zanardelli a donné sa démission. On en a cherché des raisons nombreuses et compliquées alors qu'il y en a une toute simple, à savoir que M. Zanardelli est âgé, fatigué, que sa santé a besoin de ménagemens, enfin, il faut bien le dire, qu'il ne dispose à la Chambre que d'une majorité assez instable. Son ministère, qui a dû être remanié plusieurs fois, n'a pas retrouvé depuis une assiette bien solide. Aussi était-ce un bruit déjà très répandu, lorsque la Chambre est partie en vacances, qu'elle trouverait un autre cabinet à son retour, ou que, si M. Zanardelli consentait à faire un dernier effort, il ne pourrait pas le soutenir longtemps. Après avoir rendu à son pays des services que ses adversaires eux-mêmes reconnaissent, il avait droit au repos, et, puisqu'il invoquait ce droit, ni le roi ni personne ne pouvait le lui refuser. La démission a donc été acceptée. C'est une carrière politique qui s'achève ; elle a été souvent utile, toujours honorable, et les derniers jours n'en ont pas été sans éclat. Le voyage du roi et de la reine à Paris a été, dans les conditions où il s'est accompli, un succès pour M. Zanardelli, et, si ses compatriotes lui en sont reconnaissans, il en est de même de nous.

On a dit toutefois qu'il y avait eu une ombre au tableau, et qu'elle y avait été projetée par l'ajournement du voyage de l'empereur Nicolas à Rome. Le voyage était chose convenue, décidée, arrangée ; le roi Victor-Emmanuel y comptait d'une manière absolue, lorsque, au moment même où il partait pour la France, il a reçu une lettre lui annonçant que l'exécution en était remise à une époque indéterminée. Pourquoi ? Les socialistes italiens, moins circonspects et moins réservés que les nôtres, avaient rédigé et signé un manifeste où ils engageaient leurs camarades à ne prendre aucune part aux fêtes annoncées : le document était enrichi de considérations désobligeantes pour la politique de l'empereur de Russie et même pour sa personne. Il ne faut cependant pas exagérer l'importance de ce morceau de papier. Bien qu'il ait été signé par un nombre notable de parlementaires amis du gouvernement, celui-ci ne pouvait encourir de ce chef aucune responsabilité. Nous voyons par ce qui se passe en France que, lorsqu'on fait ménage avec les socialistes, on n'en est pas pour cela le maître. D'ailleurs, le manifeste des socialistes italiens n'était que l'œuvre d'une partie d'entre eux, et de la minorité. Et enfin quand nous

disons que nos socialistes à nous sont, sur ce point particulier des visites royales ou impériales, plus avisés que leurs camarades italiens, si c'est là une vérité, elle est de date un peu récente. On a cité dans les journaux des articles que M. Jaurès a écrits autrefois, au moment où l'empereur de Russie nous rendait visite, qui ressemblaient beaucoup au dernier manifeste italien. Depuis, il a vu les choses autrement, il a écrit de nouveaux articles d'un style, ou plutôt d'un esprit tout différent, pour engager ses amis de Rome à renoncer à une intransigeance qu'il jugeait inopportune et malencontreuse. Il est regrettable que d'aussi bons conseils n'aient pas été mieux écoutés. Quant à lui, il n'a pas hésité, comme vice-président de la Chambre des députés, à assister aux fêtes franco-italiennes : en quoi il a donné une preuve de tact. Il est vrai que sa pensée s'est beaucoup précisée depuis quelques années, et, puisqu'il estime que les socialistes doivent prendre part au gouvernement, il doit admettre comme conséquence leur participation à tous les actes extérieurs de celui-ci. Or une visite impériale ou royale impose au gouvernement qui la reçoit, et aussi aux représentans officiels des deux Chambres qui l'assistent, des devoirs particuliers. M. Jaurès l'a compris. Mais les socialistes italiens peuvent dire qu'ils ne sont jamais entrés, eux, ni dans le gouvernement, ni même dans les bureaux des Chambres. Soit, ils ne l'ont pas fait encore; nous ne serions pas très étonnés qu'ils le fissent un jour prochain; en attendant, ils font partie de la majorité qui soutient le ministère, et cela crée déjà certaines obligations. Si, au bas de leur manifeste, il n'y avait pas eu des noms de parlementaires ministériels, le gouvernement se serait trouvé moins gêné. Nous sommes convaincus que M. Zanardelli a donné sa démission pour les motifs que nous avons dits et non pas pour d'autres; ce n'est pas l'ajournement du voyage du tsar qui l'a déterminé; mais la coïncidence des deux incidens a pu prêter à des commentaires, et on n'a pas manqué de les faire dans certains milieux européens.

L'ajournement du voyage ne s'expliquant pas suffisamment par les motifs qui en avaient été donnés, on en a cherché d'autres, et les imaginations se sont donné carrière. Comment n'aurait-on pas mis en cause le gouvernement italien, puisqu'on nous y a mis nous-mêmes? On a bien dit que certaines influences qui tiennent à la triple alliance avaient agi sur l'empereur Nicolas pour l'empêcher de faire visite à un membre de la triple alliance dont on trouvait qu'il s'émancipait un peu trop. Avons-nous besoin d'assurer que nous n'en croyons rien? L'empereur de Russie est très indépendant de la triple alliance,

et ce n'est pas lui qui pourrait trouver mauvais qu'on fît une visite à la France. Serait-ce l'empereur d'Autriche? Mais lui-même est venu en villégiature chez nous, il y a quelques années, et il a fait au président de la République, à Menton, une visite que celui-ci s'est empressé de lui rendre au Cap-Martin. François-Joseph a même passé en revue un de nos régimens. Après cet échange de politesses un peu plus que personnelles entre lui et M. Félix Faure, ce n'est pas l'empereur d'Autriche qui pourrait désapprouver le voyage du roi d'Italie. Le roi Victor-Emmanuel n'est pas, comme on le répète, le premier membre de la triple alliance qui ait mis le pied sur le sol français et qui y ait été l'objet de prévenances respectueuses : l'empereur François-Joseph avait ouvert la marche. Son voyage n'était pas officiel, mais il ne se dissimulait pas non plus sous le couvert de l'incognito. Au reste, nos frontières sont ouvertes, et nous sommes toujours prêts à faire bon accueil à tous ceux qui viennent à nous avec des sentimens amicaux. Il y a quelques semaines, c'était le roi d'Angleterre ; hier, c'était le roi d'Italie. Que cela indique une évolution assez importante, moins peut-être dans la politique que dans les sentimens de certaines puissances à notre égard, nous le contesterons d'autant moins que nous nous en réjouissons davantage. Mais cela ne modifie pas plus notre politique que celle des autres : l'axe, qui part de Paris, ne dévie pas vers Londres, Rome ou telle autre capitale; il passe à Saint-Pétersbourg. Rien n'a pu changer cette orientation. On a raisonné beaucoup dans certains journaux européens, quelquefois même déraisonné un peu, à propos de toutes ces visites flatteuses que nous recevions coup sur coup. La race des nouvellistes, telle que l'a décrite La Bruyère, n'a changé ni de caractère, ni de physionomie : elle est toujours infiniment imaginative. On était en train de répéter, quelquefois avec complaisance, que tant de relations nouvelles, contractées ou resserrées par nous, avaient peut-être détendu, et, qui sait? même dénoué les anciennes, car on perd souvent en profondeur ce qu'on gagne en étendue. Mais tout à coup on a appris qu'un autre voyage allait se faire, celui de M. le comte Lamsdorff à Paris. Quoi! le ministre des Affaires étrangères de Russie vient voir M. Delcassé? On croira malaisément que ce soit là une marque de refroidissement entre les deux pays. Sans doute nos rapports avec la Russie doivent être pour nous l'objet d'une attention constante; il faut éviter de part et d'autre tout ce qui pourrait y jeter un trouble même léger et passager; mais, quoi qu'on en ait pu dire, le voyage du comte Lamsdorff montre bien que l'intimité et la con-

fiance sont restées les mêmes. Et en tout cas, ce n'est pas le voyage du roi et de la reine d'Italie qui aurait pu les troubler.

Pour en revenir à la crise ministérielle italienne, elle paraît dénouée par la désignation que le roi a faite de M. Giolitti en vue de la formation d'un nouveau cabinet. M. Giolitti est un homme habile et expérimenté : son succès est certain, ou plutôt il est acquis. Le roi en a d'ailleurs si peu douté qu'il a quitté Rome après l'avoir choisi, en lui laissant carte blanche. Nous n'avons pas ici à juger ses démarches. Les journaux ont annoncé qu'il les a tournées tout d'abord du côté des socialistes, dont il désirait le concours. L'exemple donné chez nous par M. Waldeck-Rousseau a beaucoup frappé certains hommes politiques étrangers : ils ont cru qu'il suffisait de le suivre pour s'assurer une longue vie ministérielle. Mettre l'ennemi dans la place n'avait pas paru jusqu'ici la manière la plus sûre de la défendre : mais tout change avec le temps. Nous regrettons seulement d'être toujours les premiers à faire les expériences périlleuses. Les socialistes italiens, toujours différens des nôtres, ont décliné les offres qui leur étaient faites, soit qu'ils craignissent de désorganiser leur parti par des divergences de vues, des tiraillemens en sens divers et des polémiques analogues à celles qui ont accompagné en France l'entrée de M. Millerand au ministère, soit pour tout autre motif. Celui qu'ils ont donné est qu'ils n'étaient pas mûrs pour exercer le pouvoir; les nôtres, au contraire, se sentaient mûrs et très mûrs : leur maturité leur pesait. Ils ont donc refusé leurs personnes, mais promis leur appui, ce qui vaut mieux s'il entre dans les intentions de M. Giolitti de reprendre l'affaire manquée du voyage du tsar. Depuis, M. Giolitti a trouvé d'autres collaborateurs au nombre desquels est M. Luzzatti, un constant ami de la France. Au reste, tous les noms reproduits par les journaux donnent à la nouvelle conbinaison ministérielle le caractère le plus sympathique, et c'est très cordialement que nous lui souhaitons la bienvenue.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le projet de loi promis par la déclaration ministérielle de M. Combes et déposé par M. Rouvier va ramener la discussion de l'impôt sur le revenu : ce sera pour la vingtième fois peut-être depuis 1871, non pour la dernière. Qui pourrait dénombrer les projets présentés aux Chambres sur ce sujet? Projet Flottard, projet Rouveure, projet Amat, projet Casimir Périer, projet Hèvre, projet Aubry, projet Ballue, projet Planteau, projet Rouvier, projet Marion, projet Peytral, projet Cavaignac, projet Doumer-Bourgeois, projet Caillaux; combien d'autres encore ont précédé celui de MM. Combes et Rouvier, qui les suivra dans le sépulcre parlementaire où vont pourrir les idées fausses.

Ce n'est point qu'il n'y ait une parcelle de vérité et de justice dans l'idée-mère de tous ces systèmes; obtenir que chacun contribue selon ses ressources aux charges de l'État : rien de mieux. Mais comment? Par quels moyens? A quels prix? Avec quels résultats pour la richesse nationale, pour la prospérité du pays, pour la paix publique, pour la liberté des citoyens? Voilà les problèmes. L'impôt sur le revenu ne les résout pas : il les complique; il les aggrave; il produit les conséquences les plus directement contraires au principe invoqué comme motif par les uns, comme prétexte par les autres. Si quelques-uns n'ont, en effet, d'autre but que la justice dans l'impôt, noble idéal, d'autres, bien plus nombreux et moins naïfs, veulent fabriquer un

instrument de guerre civile et de révolution sociale. Ces derniers ont raison. Ils jugent bien. Ils ne sont point dupes. Ils comprennent à merveille que l'impôt sur le revenu, tel qu'ils le présentent, tel qu'il est nécessairement par définition exacte, deviendrait inévitablement, dans une société comme la nôtre, le plus efficace et le plus redoutable engin de destruction sociale et de tyrannie politique. C'est pourquoi ils le veulent. C'est pourquoi nous le devons combattre comme un des pires fléaux qui menacent la France.

Les apologistes de l'impôt sur le revenu sont fort habiles à répandre leur idée; ils flattent merveilleusement les passions publiques, en présentant le système comme une nouveauté, comme un progrès, comme une mesure démocratique, si bien que les esprits routiniers, réactionnaires, les ennemis du peuple, pourraient seuls le repousser. Ils invoquent aussi l'exemple des pays étrangers, faisant honte à la France de n'avoir pas encore adopté une institution dont se réjouissent l'Angleterre, l'Allemagne, tous les grands peuples. Rien de cela n'est vrai. En réalité, l'impôt sur le revenu est une des vieilleries les plus fripées de la défroque législative historique ; un retour aux pires abus, une cause de ruine; un danger plus menaçant encore pour les pauvres que pour les riches. Enfin il n'existe ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni même en aucun grand pays, dans les conditions où il fonctionnerait chez nous. Les explications suivantes le prouveront.

I

D'abord qu'est-ce que « l'impôt sur *le* revenu? » La question n'est pas oiseuse : que de gens sont dupes d'illusions à cet égard et d'une lettre mise en sa place ignorent le pouvoir !

L'impôt sur *le* revenu, — qu'il faut soigneusement distinguer de l'impôt sur *les* revenus, car jamais singulier ne différa tant de son pluriel, — est un impôt essentiellement personnel, individuel, nominal, établi sur chaque contribuable particulièrement considéré, d'après le total de tous ses revenus. Il implique donc la détermination exacte, annuelle, de la situation financière de tous les habitans d'un pays. C'est l'inventaire individuel, universel, obligatoire, et non gratuit.

L'impôt sur *les* revenus est autre chose. Il exclut l'inventaire individuel du contribuable. Il peut viser les *choses* et non les *personnes*. Notre impôt de 4 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières est un modèle de cet impôt *réel*, et non *personnel*, que tout le monde approuve. Les coupons sont frappés directement, sans que le fisc recherche à qui ils appartiennent, sans que nul percepteur ait à dresser les comptes privés d'aucun contribuable. Plus on possède de coupons, plus on supporte d'impôts; moins on en possède, moins on paye. Rien de plus équitable, de plus simple, de moins arbitraire, de moins vexatoire. L'impôt suit la chose; il s'élève, s'abaisse, augmente, diminue avec elle et comme elle ; et le possesseur de la chose subit le contre-coup de ces fluctuations. C'est justice.

Ce n'est même pas le contribuable qui *paye :* c'est le coupon. Le contribuable supporte le résultat, puisqu'il reçoit moins d'argent quand il touche son coupon, ou ses coupons ; mais le percepteur d'impôt n'a vu, ni connu personne, nul contribuable en chair et en os; il n'a vu que des coupons sans savoir, sans pouvoir savoir à qui ils appartiennent, et c'est sur ces « choses » qu'il a prélevé l'impôt.

Il en est encore ainsi de notre impôt de 3,20 pour 100 sur le revenu ou sur la valeur locative des propriétés bâties ; plus les maisons sont importantes, plus elles payent; par là même, plus un citoyen possède de maisons, plus il contribue, dans une proportion rigoureusement conforme à leurs produits ou à leurs valeurs, aux charges de l'État, sans que nul inquisiteur recherche le nombre et la situation de ses maisons. Telle maison, située à Paris, rue Saint-Antoine, n° 250, représente une valeur locative de 10000 francs ; elle payera, comme maison bâtie, une contribution foncière de 320 francs par an en principal, quel que soit son propriétaire, sans compter les autres impôts, bien entendu. Ce propriétaire a-t-il d'autres maisons dans Paris, à Lyon, à Marseille, en Seine-et-Marne, en Seine-et-Oise, à Quimper, à Nice, à Perpignan? Le fisc ne s'en inquiète pas. Il n'a pas à le rechercher, parce qu'il n'a pas à déterminer le total des revenus de ce propriétaire de la maison n° 250 de la rue Saint-Antoine, en vue de la frapper d'un impôt plus ou moins élevé. L'impôt spécial de la maison n° 250 rue Saint-Antoine est invariable, identiquement calculé comme celui de toutes les autres maisons. C'est que l'impôt sur la valeur locative des mai-

sons est un impôt sur *les* revenus, et non pas un impôt sur *le* revenu.

Ainsi, dans le cas de l'impôt sur *les* revenus, le fisc *cherche la matière imposable* et la frappe directement sans vouloir connaître à qui elle appartient. Vous possédez dix maisons, chacune dans une ville différente : chaque maison est imposée séparément là où elle est, sans que nulle question vous soit faite, sans que personne songe à récapituler le produit total de vos dix maisons, le revenu de vos capitaux, les bénéfices réalisés dans l'exercice de votre profession, pour vous frapper, vous personnellement, à votre domicile, en inscrivant votre nom sur une liste nominative des contribuables, avec l'indication de votre revenu total.

Au contraire, dans le cas de l'impôt sur *le* revenu, le fisc *cherche le contribuable lui-même*, personnellement considéré. Il dit à chacun : « Quel est le total de votre revenu, en valeurs mobilières, en maisons, en terres, en prés, en vignes? Quelles sont vos valeurs? Où sont vos immeubles ? Quelles sommes gagnez-vous chaque année par votre travail, par votre profession, par votre commerce, par votre industrie? En un mot, quel est le total et la composition de toutes vos ressources, de quelque nature qu'elles soient, de quelque part qu'elles proviennent? »

Puis, suivant les réponses, suivant les calculs que le fisc établit lui-même, il fixe l'impôt, dont le taux, même dans le projet de M. Rouvier, varie avec chaque catégorie de contribuables arbitrairement établie. Si bien que la même « chose, » le même « objet, » sont plus ou moins imposés suivant qu'ils appartiennent à tel contribuable ou à tel autre!

On aperçoit aisément la différence profonde entre les impôts sur *les* revenus qui sont des impôts *réels*, — c'est-à-dire sur les choses considérées en elles-mêmes, indépendamment de celui qui les possède, — et l'impôt sur *le* revenu, qui vise uniquement et directement l'individu, la personne, le citoyen dont il faut établir la situation financière, pour le traiter ensuite d'une façon particulière, spéciale, et par conséquent arbitraire, suivant le caprice du législateur.

Cette vue nettement dégagée, tout va s'éclairer, car tout découle de ce fait que l'impôt sur *le* revenu s'adresse individuellement à chaque contribuable afin d'établir l'ensemble détaillé, complet et annuel de toutes ses ressources.

Comment résoudre un tel problème?

Pour imposer le revenu, il faut d'abord le connaître : comment le connaître, le connaître exactement, pour chaque citoyen?

Deux solutions seulement se présentent : la *taxation* ou la *déclaration*. Depuis l'origine des impôts, on n'en a pu inventer d'autres. Il n'en est, il n'en sera jamais d'autres.

La taxation, c'est l'arbitraire; plus ou moins déguisé, plus ou moins hypocrite, plus ou moins brutal, mais toujours l'arbitraire. Le fisc proclame que tel contribuable a 2000 francs de revenu; tel autre 3000 francs; tel autre 50000 francs. Comment le fisc le saurait-il?

La déclaration par le contribuable, c'est l'inquisition, car il faut pouvoir en contrôler la sincérité, et ce contrôle exige le droit pour l'État de pénétrer dans tous les détails des affaires de chaque négociant, de chaque industriel, de chaque propriétaire, de chaque cultivateur, de chaque citoyen.

Tout projet d'impôt sur le revenu implique donc nécessairement l'un ou l'autre mal, sinon les deux à la fois. En vain prétendrait-on remplacer la taxation arbitraire par une évaluation calculée d'après des signes extérieurs : il n'en est aucun permettant de déterminer sûrement le total des revenus d'un citoyen. Il faut toujours en revenir à ces deux termes : *taxation* ou *déclaration; arbitraire* ou *inquisition*. On peut même remplacer *ou* par *et*, car tous les systèmes de taxation autorisent les contribuables à discuter et à prouver au fisc qu'il a mal taxé; mais, pour cette preuve, ils doivent lui livrer tous les détails du commerce, de l'industrie, de la profession qu'ils exercent, de leur vie privée, de leur foyer domestique, afin qu'il établisse leur compte par sous et deniers. Les contribuables qui veulent échapper à l'arbitraire sont ainsi condamnés à s'offrir eux-mêmes à l'inquisition.

Telle est l'essence de la grande réforme célébrée comme la plus heureuse et la plus brillante de la République.

Pénétrons maintenant dans quelques principaux détails.

II

On a compris, par les observations précédentes, que le vice profond de l'impôt sur le revenu réside essentiellement dans son

caractère *personnel*, de sorte que l'impôt sur *le* capital (qu'il faut distinguer de l'impôt sur *les* capitaux, comme nous avons distingué l'impôt sur *le* revenu de l'impôt sur *les* revenus) présente les mêmes dangers, parce qu'il est également personnel, individuel, parce qu'il est établi par les mêmes procédés que l'impôt sur le revenu. Déterminer le revenu total ou le capital total d'un contribuable est une opération identique dans ses moyens, dans sa méthode. Qu'on recherche le « bloc » des biens, meubles et immeubles, *le* capital que possède un citoyen, ou qu'on recherche le bloc des produits de ce capital et des ressources annuelles, *le* revenu de ce même citoyen, il faut le soumettre à la même inquisition, il faut établir le même inventaire, le même bilan individuel. C'est toujours le contribuable en personne, et chaque contribuable à son tour, qui se trouve l'objet d'une opération particulière, spéciale, de la part du fisc; c'est toujours l'impôt personnel, — au lieu de l'impôt réel, — et par conséquent les mêmes abus, les mêmes excès, les mêmes conséquences funestes.

Le trait essentiel, caractéristique, qu'il faut considérer pour apprécier un système d'impôts, ce n'est donc pas s'il vise des revenus ou des capitaux, mais s'il vise le contribuable individuellement, ou bien les choses en elles-mêmes; s'il est *personnel*, ou *réel;* peu importe qu'il vise le contribuable pour rechercher son *capital* « global » ou son *revenu* « global » : dans les deux cas, l'impôt est également personnel Les deux cas, en réalité, n'en font qu'un.

Eh bien! cette conception de l'impôt *personnel* établi sur chaque contribuable pris à part, nominativement classé d'après son revenu total, ou d'après le total de ses biens, est-elle une nouveauté, fille de l'esprit moderne? Elle est la plus ancienne des formes fiscales; on retrouverait mot pour mot, trait pour trait, dans les vieux textes de Cicéron, du *Digeste*, d'Ulpien, du *Code Justinien*, du *Code Théodosien*, dans la constitution de Servius Tullius décrétée il y a 2458 ans, tous les articles, tous les paragraphes, tout le mécanisme des projets de loi de MM. Combes et Rouvier, de M. Caillaux, de MM. Doumer et Bourgeois, de tous les novateurs de la fin du XIXe siècle et du commencement du XXe.

« Il voulut, — dit Denys d'Halicarnasse, parlant de Servius Tullius, — avoir les noms de tous les Romains avec la décla-

ration de leurs biens et du prix auquel on pouvait les estimer. Mais afin qu'il n'y eût point de fraude, il les obligea à faire serment selon les lois qu'ils les avaient estimés suivant la vérité et la bonne foi,... le tout à peine de confiscation de leurs biens, d'être fouettés ignominieusement et vendus à l'encan comme esclaves (L. IV, C. IV). »

L'impôt personnel ou « général » sur la fortune ou sur le revenu « global » de chaque citoyen fonctionne dans toute sa gloire dès l'année 555 avant J.-C. par l'établissement du cens; — et les attributions dévolues aux contrôleurs des contributions directes et aux percepteurs par tous les projets modernes ne sont pas autre chose que celles transférées des Consuls aux Censeurs par la loi portée l'an 441, sous le consulat de M. Geganius Maurinus et de T. Quinctius Barbatus Capitolinus. Les ministres des Finances de la troisième République française n'ont pas besoin de se mettre en frais d'imagination; un simple expéditionnaire, copiste et traducteur fidèle, leur suffit.

La division des contribuables en diverses catégories d'après l'importance de leurs revenus, établie par les articles 2 à 6 du dernier projet de loi; le droit pour les contrôleurs de déterminer le revenu imposable de chaque citoyen, art. 18; l'obligation directe ou indirecte pour chaque citoyen de se présenter chaque année devant les fonctionnaires taxateurs, ou devant les commissions investies du pouvoir fiscal suprême, pour déclarer ou discuter la nature et le montant de leurs ressources, de leurs gains, de leurs salaires, pour fournir toutes les preuves et toutes les justifications réclamées, ou rendues nécessaires; toutes ces formalités minutieusement décrites dans les articles 24, 25, 32, 33, du projet Doumer et Bourgeois; dans les articles 28, 29, 40, 41 du projet Peytral; dans les articles 2, 3, 5, 7 du projet Caillaux; dans les articles 17, 19, 22, etc. du projet Rouvier; toutes ces inventions du progrès moderne ne sont qu'un plagiat pur et simple, et le plus grossier retour en arrière qu'on puisse imaginer. Regardez.

Tous les quatre ans d'abord, et, plus tard, tous les cinq ans, chaque citoyen romain doit déclarer exactement le chiffre de sa fortune; indiquer la situation, la contenance, le produit de ses biens immeubles, — terres labourables, prairies, bois, pâturages, vignobles, plantations d'oliviers avec le nombre de plants; — fournir les estimations précises; faire connaître le nombre

de ses esclaves, leur nationalité, leur âge, leur profession; tous les biens, pêcheries, salines, etc., qu'il possède; tous ses meubles, objets d'art, ses troupeaux, ses chevaux, ses bœufs, ses brebis, ses biens mobiliers quelconques : le *Digeste* a tout prévu. Les Censeurs ont tout pouvoir pour contrôler, vérifier ces déclarations, obliger les contribuables à exhiber leurs titres, leurs registres, leurs actes privés. Toute fausse déclaration est punie avec la dernière rigueur; le coupable est poursuivi, ses esclaves sont appelés en témoignage contre lui, mis à la torture s'ils refusent de dire la vérité telle que la conçoit l'administration, et il peut être condamné même à la ruine absolue et à la confiscation de tous ses biens : *Si quis declinet fidem censuum... capitale subibit exitium et bona ejus in fisci jus migrabunt*, dit le *Code Théodosien* (Lib. XIII, t. XI). Une nuée de fonctionnaires, ingénieurs, arpenteurs, inspecteurs, vérificateurs, *mensores, agrimensores, censitores, descriptores, peræquatores*, parcourent sans cesse le pays, s'informant, fouillant, interrogeant, perquisitionnant, cherchant partout qui ils dévoreront. Les listes nominatives des contribuables sont ainsi dressées, dans les plus minutieux détails, et sur ces listes l'impôt est alors établi, calculé d'après les indications résultant de ce luxe d'informations : impôt sur les terres, sur les maisons, sur leur valeur, sur leur revenu; impôt sur les revenus professionnels, sur toutes les sources de produits ou de valeurs; rien ne manque. Ainsi la philosophie de l'impôt *personnel* sur le revenu, ou sur le capital, est déjà complète dans la Rome antique. On pourra modifier tel ou tel détail secondaire d'application; la théorie est définitivement déterminée dans ses caractères essentiels : prise à partie de chaque citoyen privativement considéré par le fisc; arbitraire ou inquisition, ou les deux moyens ensemble, pour évaluer l'ensemble des biens individuels à frapper d'impôt.

Lorsque Philippe le Bel décréta l'impôt du « centième » et du « cinquantième, » par ses ordonnances de 1294 et du 13 janvier 1295, il ne fit que reprendre l'idée romaine, vivante d'ailleurs dans ces multiples impôts féodaux, taille, dîme, maltôte, champart, minage, gruerie, vingtième, dixième, aides, etc., se résumant tous en inquisition du seigneur dans les affaires du manant pour prélever arbitrairement une portion du fruit de son travail. La *taille* surtout, dont le nom figure pour la première fois dans une charte de 1060 parmi « les coutumes in-

justes et autres instrumens d'oppression, » pouvait être considérée comme le type des plus insupportables droits féodaux. Elle continuait simplement l'antique impôt romain sur le revenu mais le continuait sans texte, sans règle, au gré de chaque seigneur; l'abus était plus franc; l'arbitraire était dépouillé de ses formes savantes, se montrait tout nu.

Le roi faux monnayeur était fort habile homme, entouré des légistes les plus avisés : son coup d'essai fut un coup de maître. Le nouvel impôt, essentiellement personnel, était assis à la fois sur le revenu et le capital, pour ne rien manquer. Les capitaux, ne produisant pas de revenu, mais seulement une jouissance, étaient directement frappés. Toute personne réalisant un gain, un bénéfice, soit par son travail manuel, soit par un commerce, une profession, un métier quelconque, ou possédant des biens, des capitaux, des créances produisant des revenus, devait déclarer le montant total de ces gains, salaires, bénéfices, revenus, qui étaient frappés d'un impôt variant de 6 deniers pour 100 sols à 20 livres pour 1000, suivant l'importance du revenu. L'impôt progressif n'avait déjà plus de mystère pour Philippe le Bel. Tout le monde était astreint à faire la déclaration de ses biens et revenus, sous la foi du serment prêté sur l'Évangile, devant les gens du roi.

L'ingéniosité des ordonnances de 1294 et de 1295 ne les sauva pas de l'échec. Modifiées, adoucies en 1303, en 1304, il fallut y renoncer complètement en 1314, en présence de l'hostilité universelle des populations : déjà la *Ligue des Contribuables!*

L'honneur d'introduire définitivement dans la législation de l'ancien régime l'impôt sur le revenu était réservé à Charles VII. On peut en effet considérer comme la Charte de l'impôt sur le revenu le célèbre édit du 2 novembre 1439 sur « l'établissement d'une force militaire à cheval et sur la répression des vexations de gens de guerre, » qui contient aussi les dispositions les plus importantes en matière de finances. Jusqu'alors la *taille* avait été un impôt féodal, seigneurial, plus encore qu'un impôt royal; lorsque les rois voulaient mettre une taille sur leurs sujets, ce n'était que par accident, pour ainsi dire, et avec le consentement des États généraux. C'est ainsi, par exemple, que les États tenus à Bourges, en janvier 1422, avaient autorisé une taille générale, qui ne fut pas renouvelée par les États suivans, lesquels accordèrent les subsides sous une autre forme. Par les articles 41 à 46

de l'édit de 1439, rendu à Orléans à la suite de la session des États tenue la même année dans cette ville, Charles VII supprime définitivement la taille féodale; il interdit à « tous seigneurs, barons et autres, » de lever dorénavant aucune taille à leur profit, ni d'ajouter aucune « crue » à la taille du roi pour leurs besoins personnels : il proclame enfin, dans l'article 44, que la taille sera désormais exclusivement un impôt royal, au seul profit du roi, établi uniquement *de l'autorité et congé du roi* sans avoir besoin du consentement des États. Précieuse conquête, qui inspira à Commines un éloge mérité à l'adresse de l'heureux monarque, « lequel gaigna et commença ce point qui est d'imposer tailles en son païs à son plaisir, sans le consentement des estats de son royaume, et pour lors y avait grandes matières... »

C'en fut fait. A dater de ce jour, « l'Impôt sur le revenu » pesa sur la France, qui lutta contre lui sans relâche, furieusement, désespérément, jusqu'à la Révolution de 1789, dont le premier soin fut de briser le détestable système qu'on prétend rétablir aujourd'hui. La *taille* n'était pas autre chose, en effet, que « l'Impôt sur le revenu général. » Même but, même méthode, même mécanisme, mêmes procédés, mêmes résultats, mêmes dangers, mêmes vexations, mêmes inconvéniens, mêmes abus inévitables et intolérables. On pourrait presque dire que toute l'histoire économique de la France, depuis 1060 et depuis 1439 jusqu'en 1790, se résume dans sa lutte, dans sa révolte contre la taille seigneuriale et royale.

Ce n'est pas qu'elle fût le seul impôt personnel sur le revenu; d'autres impôts, aides, vingtièmes, dîmes, etc., présentaient à peu près les mêmes caractères essentiels; mais elle fut le type le plus complet et le seul permanent du système.

L'organisation de la taille personnelle était des plus simples. Tout « taillable » devait payer une portion de l'ensemble de ses revenus de toutes natures (c'est l'article premier du projet Combes-Rouvier) afin de fournir au roi un produit total déterminé. Les rois fixaient à leur gré ce produit total à obtenir; si bien que la portion du revenu à payer s'élevait, s'abaissait, suivant leurs besoins, sans autre limite que leur volonté. On ne pourrait dénombrer les ordonnances, arrêts, règlemens qui se succédèrent, durant trois siècles et demi, sur les tailles.

Les efforts des ministres les plus éminens et les mieux intentionnés, de Richelieu, de Colbert, ne purent remédier au vice

essentiel du système : l'arbitraire. Jusqu'à la fin, la taille, l'odieuse, l'abominable, la détestée taille personnelle, resta le tribut imposé par le plus fort au plus faible, l'impôt payé par un contribuable *qui ne l'avait pas consenti*. Oui, l'immense et formidable concert des lamentations qui ne cessent de retentir jusqu'en 1789 se résume en définitive presque tout entier en ceci : le grief capital, celui qui domina tous les autres, c'était l'*arbitraire*, c'est-à-dire le *non-consentement de l'impôt par ceux qui devaient le payer*. Il est important de retenir ce fait ; on verra plus loin pour quel motif.

« Il faut, — dit le cahier présenté au Roi par les États généraux tenus à Tours en 1484, — que le povre laboureur paye et soudoye ceulx qui le battent, qui le deslogent de sa maison, qui le font coucher à terre, qui lui ôtent sa substance... Et quant à la charge importable des tailles et subsides que le povre peuple de ce royaume a non pas porté, car il y a esté impossible, mais sous lequel fardeau il est mort et a péri de faim et de povreté : la tristesse et la desplaisance innumérable, les larmes de pitié, les grands soupirs et gémissemens de cœur désollé, à peine pourraient suffire, ni permettre l'explication de la griefveté d'icelles charges et l'énormité des maux qui s'en sont ensuys, et les injustices, violences et rançonnemens qui ont esté faits, en levant et ravissant iceux subcides. Et pour toucher à icelles charges, que nous pouvons appeler non pas seulement charges importables, mais charges mortelles et pestifères, qui eust jamais pensé ni imaginé voir ainsi traiter ce povre peuple jadis nommé françoys ? Maintenant le povons appeler peuple de pire condicion que le serf, car ung serf est nourri, et ce peuple a esté assommé des charges importables, tant gaiges, gabelles, imposicions et *tailles* excessives... A cause de quoy sont ensuivis plusieurs grands et piteux inconvéniens ; car les aucuns se sont enfuiz et retraicts en Angleterre, Bretaigne et ailleurs ; et autres, par désespoir, ont tué femmes et enfans et eulx-mêmes, voyant qu'ilz n'avaient de quoy vivre. Et plusieurs hommes, femmes et enfans, par faulte de bestes, sont contraintz de labourer la charrue au col, et les autres labouraient de nuyt, par crainte qu'ilz ne fussent de jour pris et appréhendés pour les dictes *tailles*. Au moyen de quoy, partie des terres sont demourez à labourer, et tout parce qu'ilz estaient soubmis à la voulenté

d'iceulx qui vouloient eulx enrichir de la substance du peuple, et *sans le consentement et délibération des trois estatz.*

« ... Ces choses présuposeez, remonstrent les ditz trois estatz.. que toutes les tailles et autres équipollenz aux tailles extraordinaires qui par cy-devant ont eu cours soient du tout tollues et abollies; et que désormais, en ensuivant la naturelle franchise de France, et la doctrine du roi Saint Loys, qui commanda et bailla par doctrine à son fils de ne prendre ne lever tailles sur son peuple sans grant besoing et nécessité, ne soient imposeez ne exigeez les dictes tailles, et aides équipollens à tailles, sans premièrement assembler les diz troys estatz, *et que les gens des diz estatz le consentent...* »

Sans doute les procédés de perception de la taille révoltaient non seulement les victimes, mais même les témoins; c'est ainsi que le lieutenant criminel d'Orléans écrivait à Colbert, en 1664: « Les sergens en général et particulièrement ceux qui sont préposés au recouvrement des tailles sont des *animaux terribles.* » Mais compulsez le recueil des ordonnances; fouillez les archives, les mémoires, les correspondances administratives, — celle de Colbert avec les gouverneurs de provinces ou avec les intendans, celle des contrôleurs généraux des finances, de Claude Le Peletier, de Louis Phélypeaux de Pontchartrain, de Nicolas Desmaretz; interrogez les remontrances des parlemens au sujet des édits de 1710, de 1725, de 1771, de 1778 relatifs à diverses formes de l'impôt sur le revenu, dixièmes, cinquantièmes, vingtièmes, tous les documens enfin où se retrouve l'histoire de l'impôt sur le revenu sous l'ancien régime : — vous verrez se dégager spontanément, comme une loi, ce fait que le grief essentiel des populations, plus encore que le fardeau même de l'impôt, était son caractère arbitraire, par suite du non-consentement des « taillables à merci, » et son caractère inquisitorial, permettant au fisc de pénétrer au plus profond des affaires privées de chaque famille et de chaque contribuable. Dans ces pages jaunies par les siècles, dans ces archives poudreuses, vous retrouverez toutes vivantes, toutes frémissantes encore de colère, d'indignation, de douleur, les plaintes, les réclamations, les résistances, les révoltes de la nation française, bourgeois, marchands, artisans, cultivateurs, de toutes conditions, de toutes provinces.

A elle seule, cette question de la taille, — ou, mieux, de l'impôt sur le revenu, pour l'appeler de son nom contemporain, — tient plus de place dans les affaires publiques, dans les préoccupations des rois et les travaux de leurs ministres, de leurs conseils, que toute autre affaire ou entreprise, quelle qu'elle soit

C'est qu'elle touche à la vie de chacun, chaque jour, sous mille formes. A tout instant, on voit le gouvernement obligé d'envoyer des troupes pour assurer la levée de l'abominable impôt, et souvent les troupes échouent. Ici, en 1657, par exemple, ce sont les paysans de la Saintonge qui battent les soldats du roi, venus pour leur faire payer la taille. L'année suivante, ce sont les sabotiers de la Sologne qui se soulèvent en masse, refusant de rien donner. Et ainsi de toutes parts. Si bien que les arriérés s'entassent, s'accumulent, grossissant d'année en année, et qu'il faut bien, après avoir opprimé, violenté les populations, après avoir pillé, détruit les maisons, enlevé les meubles, saisi les récoltes en nature, emporté les blés ou les vins, se résigner, en fin de compte, à passer par profits et pertes les millions amoncelés mais irrecouvrables, — sauf à recommencer ensuite !

« Cette année, le bas peuple de Rouen se révolta à cause des exactions appelées *maltôtes* dont il était accablé ; les séditieux, détruisant la maison du collecteur, semèrent par les places les deniers du fisc et assiégèrent dans le château de la ville les maîtres de l'échiquier. Le soulèvement ayant été apaisé par le maire et les plus riches hommes de la ville, la plupart des mutins furent enfermés dans les prisons du roi de France. »

Ce récit de Guillaume de Nangis sur un épisode de l'histoire de la taille à la fin du XIIIe siècle peut se répéter chaque année, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, souvent sur un grand nombre simultanément, pendant cinq cents ans.

Et quand ce n'est pas la violence, ce sont les procès, les poursuites, les procédures interminables et ruineuses, les emprisonnemens.

Que de fois Colbert, en particulier, se plaint, donne des instructions pour réformer les abus scandaleux dans l'établissement ou la perception de la taille, pour adoucir le poids du terrible impôt !

« A l'égard des fusiliers, — écrit-il à Pellot, intendant à

Limoges, le 22 juillet 1681, — examinez avec soin tous les moyens possibles pour ôter cette manière de lever la taille, qui est assurément fort à charge aux peuples, et tâchez de remettre en usage les contraintes des huissiers et sergens de taille... » Et, le 12 août 1683, à Poncet : « Vous devez empêcher les collecteurs de Tonnay-Charente d'envoyer quérir des soldats à Brouage pour le payement de la taille... » Vains efforts. On ne guérit pas les effets du mal, quand on en conserve la cause; et le mal, — mal incurable, — de l'impôt sur le revenu est en lui-même, dans son propre principe.

Pourquoi ?

Pour cent raisons, tirées de la nature des choses, du cœur et de l'esprit des hommes, et qui, en définitive, se résument en quatre mots. C'est que l'impôt sur le revenu est l'impôt établi arbitrairement par le fonctionnaire sur chaque contribuable individuellement considéré, au lieu d'être l'impôt établi par la loi, en vertu d'une formule universelle, uniforme, s'appliquant mathématiquement envers tout le monde sans distinction.

Et alors c'est la fantaisie, la haine, la vengeance, la faveur, d'homme à homme, de partis à partis — au lieu de la règle uniforme, impartiale parce que impersonnelle comme une formule algébrique; — c'est l'agent du fisc, c'est un homme, quel qu'il soit, qui détermine la somme à payer, prend chaque citoyen à partie, face à face, et lui dit : « Toi, j'estime que tu possèdes *tant* de revenu, sous diverses formes, et par conséquent tu payeras l'impôt de *tant* pour cent sur ce total de tes revenus ! »

Qui n'aperçoit l'arbitraire absolu, irrémédiable, invincible de ce système ? En vain a-t-on cherché, en vain cherchera-t-on des combinaisons, des palliatifs, des contrôles; on n'en peut trouver. C'est impossible. Il faudrait changer l'homme en ange, et nous ne paraissons guère y travailler !

En tout pays, en tout temps, sous tous les régimes, l'impôt sur le revenu, quelque nom qu'il ait porté, a produit ses inévitables et fatales conséquences. Personne n'en a souffert plus que la France, parce qu'aucun peuple ne l'a supporté aussi longtemps. Aussi l'explosion de la fureur populaire fut-elle terrible autant que soudaine, ainsi qu'il arrive toujours après une longue compression.

J'ai parlé de Colbert, des contrôleurs généraux, des inten-

dans; n'oublions point le bon et sage Vauban. Quelle condamnation de l'impôt personnel sur le revenu dans son admirable *Dîme royale* de 1707, si généreuse, si forte dans la partie descriptive et critique, quoique chimérique dans les voies et moyens proposés! Lisez son récit de « ce qui s'est passé dans la banlieue de Rouen, » rien, dit-il, « n'étant plus capable de faire concevoir plus vivement *combien sont grands les maux de la taille* personnelle! »

Il y avait là trente-six paroisses, entourant la ville, qui avaient à payer ensemble 25 000 livres de taille. Elles obtinrent, par un arrangement avec la Ville, de remplacer la taille par des droits de consommation, et ces droits s'élevèrent à 45 000 livres, presque le double de leur taille. Ces trente-six paroisses furent dans la joie la plus vive et devinrent un objet d'envie pour toutes les autres communes de la contrée!

De même à Honfleur: les habitans, qui devaient 27 000 livres de taille, avaient pu racheter leur impôt moyennant pareille somme, qu'ils payaient autrement, et avaient consenti, en plus, à y ajouter une somme de 100 000 livres, « tant les désordres causés par l'imposition et la levée des tailles leur ont paru insupportables! »

Voilà pourquoi Vauban proposa, en vain d'ailleurs, de supprimer la taille personnelle.

Les abus, les maux intolérables continuèrent. Les collecteurs, — commissions locales, — persistèrent à atténuer les cotes des taxes pour eux et leurs amis et à surélever les cotes de leurs adversaires, de leurs rivaux, de leurs concurrens. « De laboureur à laboureur, le plus fort accable le plus faible, » avait dit Vauban, décrivant le spectacle qu'il avait eu sous les yeux.

Et, plus tard, l'abbé de Saint-Pierre, dans sa *Taille tarifée*: « L'injustice des collecteurs est connue de tout le monde; et, même, à considérer les ressorts ordinaires des actions humaines, l'inclination pour les uns, l'aversion pour les autres, les menaces des supérieurs et des créanciers, les promesses des riches, le désir de se venger, il est impossible qu'ils ne soient pas injustes et qu'ils ne fassent pas leur répartition avec beaucoup de disproportion et d'iniquité. »

« Toute la subtilité et toute la malice de l'esprit humain, — écrivait de même le contrôleur général Orry, dans une circulaire

aux intendans, en février 1732, — s'exerce à faire la répartition avec injustice... »

L'expérience de 1710 est un des exemples les mieux faits pour mettre en relief les vices radicaux de l'impôt personnel sur le revenu, d'autant plus que l'un de ses principaux historiens n'est autre que Saint-Simon, dont il serait fâcheux de ne pas citer ici les pages fameuses. Il raconte d'abord les origines de la *Déclaration* royale du 14 octobre 1710, établissant la taxe du dixième du revenu de tous les particuliers; comment Desmarets en eut l'idée; comment il fit préparer son projet par une commission de « gens bien triés à digérer l'affaire et à dresser l'édit d'une exaction si monstrueuse, » et continue ainsi :

« Ces commissaires travaillèrent donc avec assiduité et grande peine à surmonter les difficultés qui se présentaient de toutes parts. Il fallait d'abord tirer de chacun une confession de bonne foi, nette et précise, de son bien, de ses dettes actives et passives, de la nature de tout cela. Il en fallait exiger des preuves certaines et trouver les moyens de n'y être pas trompé. Sur ces points roulèrent toutes les difficultés. On compta pour rien la désolation de l'impôt même dans une multitude d'hommes de tous les états si prodigieuse, et leur désespoir d'être forcés à révéler eux-mêmes le secret de leur famille, la turpitude d'un si grand nombre, le manque de bien suppléé par la réputation et le crédit, dont la cessation allait jeter dans une ruine inévitable, la discussion des facultés de chacun, la combustion des familles par ces cruelles manifestations et par cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses; en un mot, plus que le cousin germain de ces dénombremens impies qui ont toujours indigné le Créateur et appesanti sa main sur ceux qui les ont fait faire, et presque toujours attiré d'éclatans châtimens.

« Moins d'un mois suffit à la pénétration de ces humains commissaires pour rendre bon compte de ce doux projet au cyclope qui les en avait chargés. Il revit avec eux l'édit qu'ils en avaient dressé tout hérissé de foudre contre les délinquans qui seraient convaincus, mais qui n'avait aucun égard aux charges que les biens portent par leur nature, et dès lors il ne fut plus question que de le faire passer.

« Alors Desmarets proposa au roi cette affaire dont il sut bien faire sa cour; mais le roi, quelque accoutumé qu'il fût aux impôts les plus énormes, ne laissa pas de s'épouvanter de celui-ci.

Depuis longtemps il n'entendait parler que des plus extrêmes misères; ce surcroît l'inquiéta jusqu'à l'attrister d'une manière si sensible que ses valets intérieurs s'en aperçurent dans les cabinets plusieurs jours de suite, et assez pour en être si en peine que Maréchal, qui m'a conté toute cette curieuse anecdote, se hasarda de lui parler de cette tristesse qu'il remarquait, et qui était telle depuis plusieurs jours qu'il craignait pour sa santé.

« Le roi lui avoua qu'il sentait des peines infinies, et se jeta vaguement sur la situation des affaires. Huit ou dix jours après, et toujours la même mélancolie, le roi reprit son calme accoutumé. Il appela Maréchal, et, seul avec lui, il lui dit que, maintenant qu'il se sentait au large, il voulait bien lui dire ce qui l'avait si vivement peiné, et ce qui avait mis fin à ses peines.

« Alors il lui conta que l'extrême besoin de ses affaires l'avait forcé à de furieux impôts; que l'état où elles se trouvaient réduites le mettait dans la nécessité de les augmenter très considérablement; que, outre la compassion, les scrupules de prendre ainsi le bien de tout le monde l'avaient fort tourmenté; qu'à la fin il s'en était ouvert au Père Tellier, qui lui avait demandé quelques jours à y penser, et qu'il était revenu avec une consultation des plus habiles docteurs de Sorbonne, qui décidait nettement que tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre, et que, quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait; qu'il avouait que cette décision l'avait fort mis au large, ôté tous ses scrupules et lui avait rendu le calme et la tranquillité qu'il avait perdus. Maréchal fut si étonné, si éperdu d'entendre ce récit, qu'il ne put proférer un seul mot. Heureusement pour lui, le roi le quitta dès qu'il le lui eut fait, et Maréchal resta quelque temps seul en même place, ne sachant presque où il en était. Cette anecdote, qu'il me conta peu de jours après, et dont il était presque encore dans le premier effroi, n'a pas besoin de commentaire; elle montre, sans qu'on ait besoin de le dire, ce qu'est un roi livré à un pareil confesseur, et qui ne parle qu'à lui, et ce que devient un État libre livré en de telles mains.

. . . . . .

« Le roi, mis au large par le Père Tellier et sa consultation de Sorbonne, ne douta plus que tous les biens de tous ses sujets ne fussent siens, et que ce qu'il n'en prenait pas et qu'il leur laissait ne fût pure grâce.

« Ainsi, il ne fit plus de difficulté de les prendre à toutes mains et en toutes les sortes; il goûta donc le dixième en sus de tous les autres droits, impôts et affaires extraordinaires, et Desmarets n'eut plus qu'à exécuter. Ainsi, le mardi matin 30 septembre, Desmarets entra au Conseil des finances avec l'édit du dixième dans son sac.

« Il y avait déjà quelques jours que chacun savait la bombe en l'air et on frémissait avec ce reste d'espérance qui n'est fondé que sur le désir, et toute la cour, ainsi que Paris, attendait dans une morne tristesse ce qui allait en arriver. On s'en parlait à l'oreille, et, bien que ce projet près d'éclore fût déjà exprès rendu public, personne n'en osait parler tout haut, ceux du conseil des finances ce jour-là sans en savoir davantage que le public, ni même si l'affaire baiserait ou non le bureau de ce Conseil.

« Tout le monde assis, et Desmarets tirant un gros cahier de son sac, le roi prit la parole et dit que l'impossibilité d'avoir la paix et l'extrême difficulté de soutenir la guerre avaient fait travailler Desmarets à trouver des moyens extraordinaires qui lui paraissaient bons, qu'il lui en avait rendu compte et qu'il avait été du même avis, quoique bien fâché d'être réduit à ces secours; qu'il ne doutait pas qu'ils ne fussent d'avis semblable après que Desmarets le leur aurait expliqué.

« Ainsi fut bâclée cette sanglante affaire, et immédiatement après signée, enregistrée parmi les sanglots suffoqués, et publiée parmi les plus douces, mais les plus pitoyables plaintes. La levée ni le produit n'en furent pas tels à beaucoup près qu'on se l'était figuré dans ce bureau d'anthropophages, et le roi ne paya non plus un seul denier à personne qu'il faisait auparavant. Ainsi tourna en fumée ce beau soulagement, cette sorte de petite abondance, cette circulation et ce mouvement d'argent, lénitif unique du beau discours de Desmarets.

. . . . . .

« Ainsi tout homme, sans aucun excepter, se vit en proie aux exacteurs, réduit à supputer et à discuter avec eux son propre patrimoine, à recevoir leur attache et leur protection sous les peines les plus terribles, à montrer en public tous les secrets de sa famille, à produire lui-même au grand jour les turpitudes domestiques enveloppées jusqu'alors sous les replis des précautions les plus sages et les plus multipliées, la plupart à con-

vaincre et vainement, qu'eux-mêmes propriétaires ne jouissaient pas de la dixième partie de leurs fonds.

« Le Languedoc entier, quoique sous le joug du comité Basville, offrit en corps d'abandonner au roi tous ses biens sans réserve, moyennant assurance d'en pouvoir conserver quitte et franche la dixième partie, et le demanda comme une grâce. La proposition non seulement ne fut pas écoutée, mais réputée à injure et rudement tancée.

« Il ne fut donc que trop manifeste que la plupart payèrent le quint, le quart, le tiers de leurs biens pour cette dîme seule, et que par conséquent ils furent réduits aux dernières extrémités. Les seuls financiers s'en sauvèrent par leurs portefeuilles inconnus, et par la protection de leurs semblables devenus les maîtres de tous les biens des Français et de tous les ordres. Les protecteurs du dixième denier virent clairement toutes ces horreurs sans être capables d'en être touchés. »

Ce que Saint-Simon raconte comme fait accompli les clairvoyans l'avaient prévu, pendant l'enquête qui précéda la *Déclaration* du 14 octobre 1710. Depuis plusieurs années, en effet, le contrôleur général des finances, dont les embarras allaient croissant, avait songé à cet impôt du dixième sur le revenu général et il avait consulté de tous côtés, dès 1705, sur les moyens de le mettre en pratique. Un des intendans les plus éclairés, M. de Basville, intendant en Languedoc, lui répondit, le 11 octobre 1705, par une lettre remarquable dont voici les principaux passages :

« Après avoir bien examiné la proposition d'abolir la capitation et de faire payer le dixième des revenus aux particuliers, il m'a paru qu'il seroit dangereux de se servir de cet expédient, et qu'on ne pourroit pas s'en promettre aucun succès. Il est dangereux, parce que les peuples sont accoutumés à la capitation et ne le seroient de longtemps à ce dixième, qui sera très difficile à établir. Il faudra des années entières pour vaincre les difficultés; on a besoin d'un secours prompt et facile, et l'on ne doit pas croire que l'on n'ait pas une extrême répugnance à déclarer son bien et à révéler le secret de sa famille.

« C'est la dernière des extrémités, et si contraire au génie de la nation qu'il ne peut lui arriver rien de plus insupportable. Ainsi, l'on doit s'attendre à des déclarations qui ne seront point

sincères. Comment obliger un marchand, un homme d'affaires, un usurier, à déclarer ce qu'il a d'argent? S'il faut faire sur cela une inquisition pour les condamner au quadruple, elle sera d'une longueur infinie, et vouloir présumer que l'on déclarera de bonne foi et sincèrement ce qu'on possède, c'est présumer que les hommes seront justes et raisonnables dans leur propre intérêt, ce que l'on ne doit pas attendre de la plupart. Mais, sans s'étendre trop au long sur les grands inconvéniens qui se trouvent dans cette proposition et qui paroissent d'abord, il ne faut la considérer que par rapport aux biens et aux personnes. Quant aux biens, ou ils sont en fonds, ou en argent. S'ils sont en fonds, les cultures emportent la moitié des fruits, la taille en emporte presque le tiers en pays de taille réelle; sur le surplus, il faut payer les charges extraordinaires, la capitation, et entretenir sa famille. Une infinité de gens sont dans cette espèce. Comment pourront-ils augmenter encore et payer au delà de ce qu'ils payent? Cela est impossible. Il faut bien prendre garde de ne pas raisonner dans cette affaire sur l'idée de Paris, où les biens sont mêlés et où sont établies les personnes les plus riches du royaume. Ceux-là pourroient payer le dixième de leurs revenus sans beaucoup s'incommoder; mais, dans les provinces où la plupart des habitans vivent de leur domaine, il n'en est pas de même, et la charge est si forte qu'elle ne peut plus recevoir d'augmentation. Dans cette espèce toute la noblesse se trouve qui n'est pas du premier ordre. Quant à ceux dont le bien est en obligations et en billets, qui sont les plus riches du royaume et dont il seroit plus à souhaiter de tirer du secours, je crois pouvoir dire qu'on ne parviendra jamais à avoir des déclarations sincères, et, chacun expliquant à sa mode les charges de son bien, les besoins de sa famille et la nature de ses dettes, il se trompera lui-même pour donner des déclarations qui ne produiront rien.

« J'ai parcouru les différentes conditions, et je trouve que, hors celles des financiers, des marchands et des usuriers, le reste paye déjà, par la capitation, le dixième ou à peu près, et le profit ne vaudrait pas la peine de faire ce grand changement; et il seroit à craindre qu'en quittant un de ces recouvremens et voulant établir l'autre, on ne les perdît tous les deux. Cela se peut connoître par une estimation sur toutes les facultés des particuliers, que l'on connoît assez dans les provinces.

« On trouve, en entrant dans le détail, que les officiers de justice, que les gentilshommes, que les bourgeois payent déjà, communément parlant, le dixième. A quoi serviroit-il de faire un si grand changement et de causer un déplaisir aussi vif aux familles que celui d'être obligé de révéler leurs facultés, sans en tirer une utilité évidente? Cela seroit bon dans un pays qui ne payeroit ni taille ni capitation.

« Ne voyant donc pas, ni de possibilité pour un prompt secours, ni d'utilité, et beaucoup d'inconvéniens, il me semble qu'il n'est pas à propos de s'exposer à tous les mouvemens qui pourroient arriver dans la conjoncture présente pour un établissement aussi contraire à l'inclination et au goût de tout le monde, et qui produira dans la plupart tout le chagrin et tout le déplaisir que l'on peut attendre. On a toutes les peines du monde à faire lever la taille et la capitation : il faut souvent y employer les troupes en cette province. Comment peut-on espérer de faire facilement cette nouvelle levée, qui sera encore bien plus désagréable? Sur quoi il faut observer que l'on perdroit la capitation des artisans, des domestiques, des paysans, de la plupart des marchands, qui n'ont pas de revenus fixes, et dont le bien consiste en marchandises; et cette perte seroit peut-être plus grande que le profit qu'on tireroit du dixième des revenus de ceux qui en ont. »

Il n'est pas un mot dans cette lettre, comme dans le récit de Saint-Simon, qui ne s'applique aussi exactement aujourd'hui au projet d'un impôt sur le revenu général qu'autrefois à la taxe du dixième, parce que le cœur humain n'a pas changé, ni les intérêts, ni la nature des choses, ni l'horreur de notre race pour l'arbitraire et pour l'inquisition, ressorts essentiels de tout impôt personnel sur le revenu, qui est, qui fut, qui sera, toujours suivant l'expression de M. de Basville : « la dernière des extrémités, et si contraire au génie de la nation qu'il ne peut lui arriver rien de plus insupportable. »

Les suites de la *Déclaration* de 1710 furent ce qu'elles ne pouvaient pas ne pas être. Malgré la volonté si puissante du roi, malgré les efforts d'une administration non moins centralisée, non moins assouplie et obéissante, mieux armée encore que celle d'aujourd'hui, l'ordonnance royale ne put être vraiment exécutée. L'universalité et l'énergie des résistances sont saisis-

santes. Le Parlement de Dijon donne le signal, et le procureur général, M. Quarré, en envoyant ses remontrances, le 3 janvier 1711, insiste sur le trouble déjà causé dans le public, en Bourgogne.

En Lorraine, une lettre du contrôleur général à M. de Saint-Contest, intendant à Metz, en date du 19 février 1711, montre que « les mouvemens » sont tels dans cette généralité que Sa Majesté est toute prête à des arrangemens. En Bretagne, le Parlement lui-même ne paye pas. « Le premier président et le procureur général, écrit, le 20 février 1711, M. Ferrand, intendant de la province, se sont seuls acquittés. » La résistance va si loin que, en 1712, les huissiers n'osent plus porter les contraintes. En Béarn, la correspondance échangée entre le contrôleur général et l'intendant, M. de Barrillon en 1711, puis en 1712 et 1713 M. de Harlay de Célys, son successeur, montre que les troubles furent poussés non seulement jusqu'au refus de l'impôt, mais jusqu'au « soulèvement, » à Sauveterre notamment. En Languedoc, mêmes désordres (lettre de M. de Basville, du 1er décembre 1711). De même, de toutes parts, plaintes, protestations, refus de payer, séditions populaires : à Lyon et dans les environs (lettres de M. Méliand, intendant à Lyon, en 1711, 1712, 1713) ; — à Tours et environs (lettres de M. de Chauvelin, intendant, en 1711 et 1712) ; — à Soissons et environs (lettres de M. d'Aubonne, intendant, en 1714) ; — dans la généralité de Moulins (lettres de Turgot, en 1711 et 1713) ; — en Picardie (lettres de M. de Bernage, intendant à Amiens) ; — dans la généralité de la Rochelle (lettres de M. de Beauharnais, intendant, en 1712), etc.

Quant au résultat financier, il fut presque nul. Un « Mémoire sur le dixième » non daté, ni signé, rédigé après 1750, évidemment d'origine administrative (1), fournit à cet égard, et aussi sur les édits qui suivirent, les renseignemens les plus intéressans. On y voit, par exemple, que, l'impôt du dixième ne produisant pas les effets attendus, le contrôleur général des finances, « pour se procurer une ressource plus prompte, » fit décider, le 20 décembre 1710, « un emprunt de 3 millions dont on promettait le remboursement au mois d'avril suivant sur les fonds provenant du dixième ; on accordait 10 pour 100 d'intérêt. *Cet emprunt ne*

(1) Voyez Archives nationales, K. 900.

rendit rien du tout. « Il était bien difficile, ajoute le Mémoire, de fixer, à l'égard des gens d'affaires, commerçans, etc., le dixième des profits qu'ils étaient en état de faire relativement à leurs entreprises, à leurs traités et à leur commerce. On prit le parti de leur faire faire une avance considérable au roi, et, pour y parvenir on créa, par un édit du mois de janvier 1711, 600000 livres de rente sur l'Hôtel de Ville, et on les obligea de faire les fonds de ces rentes suivant des rôles qui furent arrêtés au Conseil. (C'était l'*emprunt forcé*, dont la Révolution devait, quatre-vingts ans plus tard, renouveler si tristement l'expérience.) Ceux qui refusèrent de fournir un contingent furent taxés considérablement, et ceux qui souscrivirent, affranchis. L'édit prononça les peines les plus rigoureuses contre ceux qui n'apportaient pas de capitaux au Trésor royal; on leur interdit les fonctions des offices dont ils étaient pourvus; on les déclara déchus des intérêts qu'ils pouvaient avoir dans les affaires du roi; également, pour leurs veuves et leurs héritiers. »

En définitive, après sept années de luttes, de bouleversemens dans tout le royaume, il fallut renoncer à l'impôt du dixième; une ordonnance du mois d'août 1717 le supprima. Cependant la leçon ne suffit pas. Le 5 juin 1725, il était rétabli sous forme de *cinquantième* sur le produit brut, afin, pensait-on, d'éviter les difficultés engendrées par les stipulations de la Déclaration de 1710 qui tendaient à faire porter l'impôt sur une sorte de revenu net. Le *cinquantième* n'étant ni moins arbitraire ni moins inquisitorial que le dixième, les mêmes résultats se produisirent aussitôt. La Bourgogne encore donne le signal. Quelques jours à peine après l'ordonnance, le 7 août, les « gens tenans la Cour de Parlement du Roy à Dijon « envoient à leur « très honoré et souverain Seigneur leurs très humbles et très respectueuses remontrances, » mais très catégoriques et très vives, sur « sa déclaration du 5 juin dernier pour la levée du cinquantième du revenu des biens, » et concluent en montrant « combien de procès, de querelles et de disputes, combien de vexations sous l'auguste nom du Roy ruineront les cultivateurs et, en moins de douze ans, rendront les campagnes désertes et les terres incultes. Il est même à craindre que les gens de la campagne ne regardent leur propre pays comme une terre ingrate et n'aillent en chercher d'autres dans les États voisins. »

Alors commence cette incroyable agitation, cette série

d'édits, d'ordonnances, de déclarations se contredisant, se modifiant réciproquement, cherchant vainement à résoudre le problème insoluble qui consiste à établir « le revenu » ou « les revenus » de chaque contribuable personnellement considéré. Comment, non point résumer tous ces documens, mais même en dresser la liste complète ?

En 1727, ordonnance supprimant celle du 5 juin 1725, à partir du 1er janvier 1728 ;

Le 17 novembre 1733, rétablissement de l'impôt du *dixième* sur le modèle de la déclaration de 1710 ;

En 1736, suppression de l'impôt à partir du 1er janvier 1737,

Le 29 août 1741, rétablissement du *dixième*, d'après les rôles de 1734, avec nouvelles déclarations par les nouveaux propriétaires ;

Le 19 mai 1749, suppression du *dixième*, transformé en *vingtième*, par l'édit de Machault ;

Le 7 juillet 1756, établissement d'un second vingtième ;

En 1760, établissement d'un troisième vingtième ;

En 1763, suppression de ce troisième vingtième, le *double vingtième*, ou dixième, subsistant ;

En 1767, 1768, 1771, etc., nouvelles ordonnances encore, toujours parmi les plaintes, les protestations, les procès, les soulèvemens, à l'occasion de l'arbitraire de l'impôt et des formalités vexatoires et inquisitoriales de son établissement ; parmi les remontrances les plus courageuses des Parlemens, tant sur ces *dixièmes, vingtièmes, cinquantièmes*, que sur la *Taille personnelle* elle-même, formes diverses de « l'impôt sur le revenu global, » pour employer la formule actuelle, ou même de l'impôt sur « les revenus. » Ce ne sont plus ici des opinions individuelles de philosophes, d'économistes, d'écrivains, d'historiens, mais des opinions délibérées émanant des corps constitués les moins suspects.

Après le rétablissement du *dixième*, par exemple, le Parlement de Bordeaux était allé, en mars 1749, jusqu'à rendre un arrêt défendant aux receveurs d'exiger cet impôt, sous « peine de punition corporelle, » et d'Argenson, en apprenant cette décision, écrivait dans ses Mémoires : « Cela pourrait être suivi d'une révolte populaire, car le Parlement ne parle pas pour ses droits et pour ses hautaines prérogatives, mais pour le peuple, qui gémit de la misère et des impôts. » Après l'édit de mai 1749,

changeant le dixième en vingtième, les États de Bretagne et les États de Languedoc, notamment, s'étaient formellement opposés à ce que les agens de l'administration procédassent même aux évaluations nécessaires pour asseoir l'impôt. Mais écoutez, au sujet du même édit, la protestation qu'adressent au roi les « présidens et gens tenant sa cour de Parlement en Flandre. » L'adresse tout entière est à lire (1). Elle établit d'abord la situation de la province; ses coutumes; combien la prospérité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture y est ancienne; quelles sont les mœurs, quel est le régime des impôts, et comment tout cela va être profondément troublé, ruiné par le système nouveau du *vingtième* et par l'obligation pour les contribuables de déclarer leur revenu. La protestation ajoute ensuite :

« Nos provinces doivent tout ce qu'elles sont au commerce et à l'agriculture et la levée du vingtième par déclaration détruirait l'un et l'autre.

. . . . . .

« Si l'on en vient là, Sire, c'en est fait de la Flandre; le commerce fait subsister la moitié de ses habitans ; il faudra qu'ils cherchent à vivre ailleurs à mesure que le commerce cessera ou s'affaiblira.

« L'autre moitié, qui vit de la culture et des fruits de la terre, ne sera pas moins malheureuse, si la levée du vingtième par déclaration a lieu. L'agriculture est l'amie et la compagne inséparable du repos d'esprit et de la sécurité; le laboureur n'est capable et ne peut être occupé que d'un objet; tranquille sur tout le reste, il ne doit connoître et craindre que les vicissitudes des saisons; l'embarras des affaires, l'inquiétude des procès sont pour lui plus terribles et plus ruineuses que la fureur des élémens.

« Ces malheurs seroient d'autant plus sensibles à nos habitans qu'ils les ont ignorés jusqu'icy; les impositions de la campagne ont toujours été *réelles* en Flandre ; la répartition en est faite suivant d'anciens cahiers formés il y a plusieurs siècles ; chaque morceau de terre y est cotisé à une somme qui n'a jamais varié pour chaque centième ou vingtième. Le nombre de ces centièmes ou vingtièmes augmente ou diminue suivant les besoins

(1) Voyez Archives nationales, K. 894

de l'État, et il est annoncé chaque année par les chefs des administrations du pays. A la vue de leur ordonnance, le païsan connoît d'un coup d'œil sa redevance, et il la paie promptement et presque sans regret, parce qu'il la paie par habitude, parce qu'on la lui demande avec douceur, sans menace et sans formalité, parce qu'il sçait qu'elle est réglée et revüe par de sages concitoyens qui partagent le fardeau qu'ils imposent et le remettent sans déchet entre les mains de Votre Majesté.

« Ce sistème heureux, et par conséquent nécessaire, dont la constance et la tranquillité des opérations sont la base et le fondement, ne sçauroit subsister avec les nouveautés, les recherches et les menaces.

« Les ministres de nos Rois ont tenté plus d'une fois d'introduire dans nos Provinces les traités et les régies pour les affaires extraordinaires; mais ces épreuves, courtes et infructueuses, n'ont servi qu'à les convaincre que la voie d'abonnement y étoit la seule compatible avec l'intérêt de Votre Majesté et la constitution du pays, parce qu'elle est la seule qui, ne changeant rien à la forme de son administration, ne trouble ni la perception de vos deniers, ni les esprits des habitans. Or, quel étrange bouleversement ne causeroit pas dans l'un et dans l'autre la levée du 20e, par déclaration! La lecture seule de l'édit du mois de may a répandu la consternation dans la province: que doit-on attendre de son exécution? Les noms de directeurs, de contrôleurs, de commis ont frappé en même temps les oreilles et les cœurs : que ne feront point leur établissement et leurs fonctions! Le contraste continuel qu'il y aura entre la répartition des impositions anciennes et celles du 20e, les mouvemens, les variations, la gêne qu'entraîneront les déclarations des biens, les chicanes, les amendes, les contraintes, et en un mot les vexations de tout genre que produira la vérification de ces déclarations, toutes ces tracasseries également inouïes, inutiles et ruineuses, dégoûteront, décourageront un peuple qui ne connoît après Dieu et son Roy que les usages et son repos. »

La Cour des aides elle-même, dans ses remontrances du 14 septembre 1756, n'est pas moins énergique. Après avoir exposé les dangers et les funestes conséquences des *vingtièmes*, qui ruinent le commerce, ralentissent, suspendent toutes les affaires : « Il a fallu, — dit-elle, — recourir à des évaluations arbitraires,

et ceux qu'on a cru devoir assujétir aux vingtièmes d'industrie sont obligés d'attendre leur sort d'une décision qui ne peut être rendue que sur des estimations incertaines... *Que d'abus doivent naître d'une autorité arbitraire!* A combien de haines, de vengeances et de vexations de toutes espèces ne doit-elle pas donner lieu! »

Écoutons encore la Cour des aides sur la *taille*, dans ses remontrances du 9 juillet 1768 :

« La taille est généralement regardée comme le plus dur de tous les impôts; le poids en est supporté par les citoyens les plus pauvres et les plus utiles : *l'arbitraire y règne* et on l'aggrave encore chaque jour, en feignant de vouloir le détruire; la *taille* éteint toute émulation et toute industrie, parce que l'industrie est tantôt un motif, tantôt un prétexte d'augmentation de taxe. »

Encore la *taille* reposait-elle sur une base fixe et déterminée à son origine même. Le roi en arrêtait tous les ans le *brevet*, ou le montant, et cette somme totale à obtenir était ensuite répartie entre les généralités; — puis, par les intendans, entre les paroisses de chaque généralité; et c'était dans chacune des paroisses que les collecteurs et les commissaires des tailles évaluaient les revenus de chaque *taillable*. Combien leurs excès, leurs abus d'autorité n'eussent-ils pas été plus grands si rien ne les eût arrêtés, s'ils n'avaient pas trouvé une limite naturelle à leurs caprices dans celles mêmes de la somme fixe à recueillir! Les collecteurs et les commissaires atténuaient les cotes pour eux et pour leurs amis, et les surélevaient pour les autres. » De laboureur à laboureur, avait dit Vauban, le plus fort accable le plus faible. » Combien ces dangers ne seraient-ils pas aggravés dans les systèmes actuels de l'impôt sur le revenu, qui ne serait plus un impôt de *répartition* comme la taille, mais un impôt de *quotité* permettant aux « commissaires » de ruiner leurs adversaires politiques!

C'est tout un volume qu'il faudrait écrire pour analyser les documens de ce genre. Je dois cependant en mentionner un dernier, dont le caractère est particulièrement significatif; ce sont les « remontrances du Parlement au Roi sur les *vingtièmes*, arrêtées le... janvier 1778, et présentées au Roi le... du même mois » (le manuscrit des Archives nationales ne porte pas d'autre

date, ni d'autre indication), rédigées probablement par le Parlement de Paris. Ceux qu'intéresse la question doivent lire en entier ces *Remontrances* qui résument toute l'histoire des impôts sur le revenu de 1710 à 1778. J'en cite seulement le début :

« Sire,

« Votre Parlement, frappé des plaintes qui s'élèvent de tous côtés, au sujet des vingtièmes, eût trahi ses devoirs envers la nation et compromis les intérêts de Votre Majesté, s'il avait négligé de prendre ce grand objet en considération.

« En conséquence, il a chargé votre Procureur général de s'informer des abus pratiqués dans le ressort, et les réponses des substituts ne permettent pas à votre Parlement de révoquer en doute ces abus déjà notoires.

« Ils sont effrayans par leur espèce et par leur nombre.

« En effet, Sire, depuis 1771, dans toutes les élections du ressort, le pouvoir arbitraire des ministres, des commissaires départis, des directeurs, des contrôleurs, se produit, se déguise, s'étend sous mille formes, qui toutes se ressemblent en un seul point, savoir que les vingtièmes sont imposés sans mesure, et perçus sans modération.

« Ces rigueurs excessives ont pour première cause deux lettres missives d'un ministre, qui n'a pas craint en 1772 d'envoyer aux commissaires départis un ordre circulaire d'augmenter les rolles des vingtièmes dans la proportion que lui seul avait fixée.

« Pour se procurer cette augmentation, on a exigé des déclarations nouvelles; sans égard à ces déclarations, on s'est permis des vérifications illégales; une armée de contrôleurs ambulans s'est répandue dans le royaume, tous les moyens que l'avidité du fisc ou la rivalité des contribuables pouvaient s'imaginer ont été mis en œuvre. Telle est, Sire, la substance des plaintes dont votre Parlement doit se rendre enfin l'organe auprès de vous; en voici les détails.

« Les informations prises par le Procureur général de Votre Majesté ont fait connaître :

« Qu'on a méprisé les déclarations;

« Que la représentation des baux n'a servi à rien;

« Qu'on a tenté par tous les moiens possibles de découvrir les titres de propriété; qu'une instruction envoyée aux commis-

saires départis faisait une loi précise de ces tentatives inouïes.

« On s'est ouvert par menace ou par adresse les archives des seigneurs.

« On a fait des perquisitions aux bureaux des controlles.

« On n'a pas respecté les dépôts des notaires.

« Une lettre d'un controlleur à un gentilhomme du Poitou renferme les détails des idées arbitraires qui dirigent les préposés, et des vexations réservées aux citoyens qui, par courage... ou par nécessité, se retranchent dans les termes des loix.

« Ces vexations annoncées par cette lettre du dernier des sous-ordres, au nom de votre autorité qui s'étonne sans doute d'un tel organe, ont dévasté toutes les élections.

« Au défaut et même au mépris des déclarations renouvelées des baux représentés, les controlleurs ont estimé les terres sur des vérifications trompeuses. exagérées au gré de l'ignorance, ou de la passion.

« Le controlleur procède à l'estimation des terres de toute une paroisse avec les sindics sans collecteurs, il y procède seul.

« D'autres fois, il appelle à lui des paysans pris au hazard. et leur demande le prix des terres.

« L'estimation d'un seul de ces paysans, plus forte en somme que chacune des autres qui devroient l'emporter par le nombre, est pourtant préférée, et si l'estimation de tous déplaît au controlleur, il n'en tient pas compte et substitue la sienne.

« On estime des valeurs idéales.

« On impose le loyer imaginaire des châteaux habités par les Seigneurs.

« On impose comme revenu le prix des bois de haute futaye, qui paient tous les droits des immeubles.

« On impose les avenues, les potagers qui suffisent à peine aux frais de l'entretien, à la consommation du propriétaire, et dont une loi très sage affranchit pour le propriétaire toutes les productions des droits d'entrée aux barrières des villes.

« Les droits seigneuriaux les plus minutieux, les plus casuels, et dont le recouvrement est le plus épineux, sont taxés dans ces calculs.

« Les non-valeurs et les réparations n'y sont pas détruites.

« Des enfans partagent le bien de leur père et se voyent imposés pour chacun des lots de la même somme que leur père l'était lui-même pour le bien partagé.

« Des revenus sont déclarés, établis, vérifiés, et quelquefois le propriétaire est imposé, non sur son bail, non pas même sur la vérification, mais sur le prix du contrat d'acquisition; on cotte les convenances, les fantaisies de l'acquéreur.

« Des manœuvres connues ont fait hausser le prix des bleds: c'est le moment qu'on a choisi pour estimer les terres; ce moment a passé, les manœuvres ont disparu, le prix des bleds diminue et l'estimation ne change pas.

« On a vu des cottes augmenter du quart, de la moitié, même des deux tiers.

« On se plaint à la fin, on présente requête, mais, avant d'être écouté, il faut payer, ou l'on est poursuivi sans ménagement, la provision est accordée aux préposés.

« Ce mal une fois fait, le commissaire départi renvoye le contribuable au Directeur des vingtièmes qui s'adresse au controlleur, premier auteur du mal, dont il finit par être juge.

« A-t-on justice, elle n'est pas complette. La surtaxe exigée d'avance n'est pas restituée, là cotte n'est diminuée qu'au Rolle de l'année suivante.

« Tel est, Sire, le tableau effrayant, mais fidèle des vexations multipliées sous le poids desquelles tous vos sujets gémissent dans les pays d'élections.

« Et ces vexations, ordonnées d'un trait de plume par un ministre dans une simple lettre, ont été transformées en principe et réduites en art par un commis dans une instruction digne des recherches les plus rigoureuses suivant la loi.

« Les Déclarations, Sire, sur les vingtièmes, sont récentes et bien connues.

« La première est du 14 octobre 1710 : Daignez vous rappeler les circonstances... »

Les « Remontrances » retracent alors le tableau de la France à cette époque et ensuite toute l'histoire des édits et des mesures fiscales qui suivirent la Déclaration de 1710. Elles montrent la série ininterrompue des abus, des illégalités, des violations des principes « de la monarchie française et de tout État bien ordonné » dont le royaume, depuis plus de soixante ans, « est inondé. » Aussi « toutes les élections sont-elles ravagées par des hommes sans frein, comme sans titre, qui sont, aux yeux de la justice, des concussionnaires, » — le seul moyen de rendre les

« impôts légitimes étant d'écouter la nation, » — et la nation n'ayant jamais été même entendue, pour consentir ces impôts. Elles terminent en conjurant le roi de ramener son « empire aux vrais principes. »

Il est aisé d'imaginer les conséquences financières et économiques de la taille, des vingtièmes, des cinquantièmes, de toutes les formes de l'impôt sur le revenu essayées par l'Ancien Régime, quelles que fussent les améliorations que certains ministres voulussent y apporter. Vainement, par exemple, rendit-on les rôles *fixes*, pour atténuer l'arbitraire; l'invincible répugnance des contribuables ne faiblit pas. Ainsi, en novembre 1771, Terray avait ordonné une nouvelle évaluation des revenus d'après les mesures les plus soigneusement, les plus équitablement calculées; on y trouve, avant la lettre, tous les soucis, toutes les sollicitudes de M. Rouvier. L'échec ne fut pas moins complet que celui des précédentes entreprises. Nous voyons, par le rapport de Calonne aux Notables, du 23 février 1787, que dix ans après, sur 22 508 paroisses, 4 902 seulement avaient opéré la revision ordonnée, tant les résistances locales avaient été générales et vigoureuses, tant le mécontentement avait été universel à cause « des investigations gênantes de la part du fisc, et chaque particulier se sentant menacé. »

Au point de vue économique, on sait quels obstacles aux progrès de l'agriculture, de toute industrie, apporta si longtemps un tel régime, qui faisait considérer par chaque contribuable toute amélioration de son sort comme une nouvelle cause de tracasseries et de charges fiscales.

« M. de Choiseul-Gouffier voulant faire à ses frais couvrir de tuiles les maisons de ses paysans exposées à des incendies, ils le remercièrent de sa bonté et le prièrent de laisser leurs maisons comme elles étaient, disant que, si elles étaient couvertes de tuiles au lieu de chaume, les subdélégués augmenteraient leurs tailles, » — raconte Chamfort dans ses *Caractères et Anecdotes*.

Arthur Young, qui vit si clairement chez nous des choses que personne ne voyait, dans son *Voyage en France* de 1787, 1788, 1789, signalait avec une admirable clairvoyance les résultats de la *taille* au point de vue de notre agriculture : « De là, de pauvres bestiaux, des misérables outils et des fumiers mal tenus, même chez ceux qui pourraient en avoir d'autres (t. II, p. 207). »

Si bien que, le jour où la nation est consultée, à la veille de la réunion de ces États généraux qui vont devenir l'Assemblée nationale de 1789, le cri est unanime, et toute la France répète avec l'assemblée provinciale du Berry dans ses *procès-verbaux* (t. I, p. 77) :

« La crainte de payer un écu de plus fait négliger au commun des hommes un profit qui serait quadruple!... »

C'est là, du reste, ce que Forbonnais avait parfaitement démontré longtemps auparavant, dans ses *Recherches et considérations sur les finances de la France depuis 1595 jusqu'en 1722*, en racontant l'expérience tentée pour la première fois à Lisieux, par l'arrêt du 27 décembre 1717, transformant la taille *personnelle* en taille *proportionnelle* et *réelle* (c'était notre impôt foncier actuel), et en montrant les excellens résultats de ce système, qui avait supprimé toute vexation, toute inquisition, tout arbitraire.

« Le Conseil, — dit-il, — avait commencé à exécuter les grands desseins qu'il avait annoncés aux peuples en corrigeant le plus funeste de tous les abus qui puisse se rencontrer dans la perception d'un impôt. L'arbitraire de la taille personnelle, qui a si vivement frappé tous les ministres compatissans et éclairés, reçut un frein pour la première fois par l'établissement de la taille proportionnelle » (qui fixait l'impôt par rapport aux *fonds occupés*, et non plus par rapport aux revenus du contribuable). — « Cet arrêté transporta les habitans d'une telle joie que les réjouissances publiques durèrent pendant plusieurs jours. Depuis, toutes les paroisses des environs supplièrent instamment que la même grâce leur fût accordée... Des raisons qu'il ne nous appartient pas de deviner firent rejeter ces demandes. » Le fisc abandonna peu à peu, même à Lisieux, ce système d'impôt qui avait « réjoui » les contribuables!

On essaya cependant quelque chose de semblable dans certaines campagnes, mais on échoua, parce que « l'on dénatura le système, en voulant imposer le fermier à raison de son industrie particulière (c'est-à-dire de son revenu général), au lieu de l'imposer uniquement à raison de l'occupation du fonds. Dès lors *l'arbitraire continue ses ravages*, éteint toute émulation, et tient la culture dans l'état languissant où nous la voyons... »

Il fallut attendre la Révolution française et le décret du 11 octobre 1790, rendu sur le rapport de La Rochefoucauld,

pour que le système de Lisieux fût repris, généralisé, décidant que désormais l'impôt serait *réel*, c'est-à-dire frappant les choses, par conséquent universellement égal pour tout le monde, et non plus *personnel*, c'est-à-dire arbitraire. Le rapport déclarait qu'on ne verrait plus ces systèmes détestés transformant « la fixation de la cote de chaque contribuable en un procès entre lui et le percepteur. »

Écoutez d'ailleurs le rapporteur lui-même s'adressant à l'Assemblée nationale dans la séance du 11 septembre 1790 :

« Deux questions importantes ont été l'objet de la plus sérieuse attention de votre Comité (de l'Imposition), lorsqu'il a dû fixer son opinion sur les bases de la contribution foncière. La première a été de savoir s'il vous proposerait de l'établir sur une *quotité de revenus*, comme le *vingtième*, ou d'une *somme fixe qui se répartirait* en proportion de ces mêmes revenus. La seconde, s'il vous proposerait la perception en argent ou en nature. Plusieurs écrivains célèbres en économie politique ont posé en axiome que le souverain, monarque ou nation, avait un droit de co-propriété sur tous les fonds de l'État, et qu'il devait en percevoir une certaine quotité pour l'employer aux frais du Gouvernement et de l'Administration. Le Comité, au contraire, a pensé que les besoins de l'État doivent être la seule mesure des contributions; que, ces besoins étant variables, la somme des contributions doit y rester toujours exactement proportionnée; que les propriétaires, quand ils se sont soumis à fournir à ces besoins, ne se sont pas démis d'une partie de leurs propriétés; qu'il fallait donc s'en tenir à ce principe véritable : que *la contribution doit être fixée d'après les besoins de l'État reconnus et déclarés par les représentans du peuple*, et que, par conséquent, *la contribution* doit être une somme déterminée.

« Si de cette considération constitutionnelle on passe au mécanisme de l'assiette et de la perception, on verra naître de grands avantages de la détermination dans la somme de la contribution; *en effet, pour celle de la quotité, la fixation de la cote de chaque contribuable est un procès entre lui et le percepteur*, procès auquel tous les autres sont indifférens; car l'idée générale qu'il y aura nécessité d'augmenter le taux, si le produit total de la contribution ne rapporte pas assez, est insuffisante pour exercer cette surveillance qui s'établit tout naturellement lorsque chacun est intéressé à ce que son voisin paie ce

qu'il doit payer. Votre Comité a donc pensé, à cet égard, que la contribution doit être une somme déterminée. »

L'Assemblée nationale espérait bien que la France en avait fini avec le tribut des vieux âges, l'instrument d'oppression, de spoliation, de privilège, du plus fort sur le plus faible, et l'*Adresse aux Français*, qu'elle publia, le 24 juin 1791, au sujet des nouvelles contributions, dégage en ces quelques lignes toute la philosophie de la longue et cruelle expérience du passé :

« Vous voyez, citoyens, que toutes les contributions nouvelles, dont l'Assemblée nationale vient de vous exposer les motifs et les principes, comparées aux anciennes impositions de la même nature, présentent de grands soulagemens pour les contribuables et un *respect attentif pour la liberté*.

« Vos représentans, regardant comme *leur premier devoir d'établir* et de *consolider votre liberté*, sachant *par leur expérience* et par les instructions que vous leur aviez données, que les visites domiciliaires et les vexations qu'elles entraînent sont insupportables à des hommes libres, se sont crus religieusement obligés de repousser toute idée, tout projet d'impositions dont la perception aurait exigé que l'on pût violer l'asile sacré que chaque citoyen a droit de trouver dans sa maison, lorsqu'il n'est prévenu d'aucun crime. Vous leur aviez dit unanimement combien vous étiez indignés de pouvoir être injuriés chez vous par le soupçon réel ou simulé d'une fraude que vous n'aviez pas commise ; de pouvoir être poursuivis de jour et de nuit, troublés dans votre travail, troublés dans les plus intimes douceurs de votre vie domestique ; forcés d'ouvrir votre porte à des inconnus qui venaient chez vous quelquefois sur la dénonciation calomnieuse d'un ennemi mais toujours avec intérêt de vous trouver coupables de quelque usage de votre liberté, transmué par des lois absurdes en délit fiscal, et qui devenait contre vous le sujet d'un procès ruineux ou d'un accommodement coûteux et perfide. »

. . . . . .

« La *taille* personnelle était *arbitraire* et les citoyens craignaient de se livrer à quelques jouissances, parce que tout signe d'aisance attirait sur eux une augmentation désordonnée d'impositions. Il en résultait dans la plupart des habitations champêtres une négligence, un dénûment, une insalubrité très nuisibles au bonheur et à la conservation des contribuables. »

Arrêtons-nous, pour le moment, sur ces mots. Ils résument toute l'histoire de l'*Impôt sur le revenu*, de l'impôt *personnel* sur le revenu global, et montrent, par ce qu'il fut sous l'Ancien Régime, pendant plus de huit siècles, ce que serait aujourd'hui, — singulièrement aggravé, — cet antique système, dont nos réformateurs contemporains s'enorgueillissent comme d'une découverte de leur génie.

Sans doute il est permis de dire avec certains économistes qu'on doit distinguer entre la taille personnelle et les impôts du dixième, du vingtième, du cinquantième ; que ceux-ci furent un effort vers la réalité de l'impôt, vers la suppression des privilèges et l'établissement de l'égalité. Mais il ne s'agissait pas ici de tracer en détail l'histoire technique de l'impôt sous l'ancien régime, d'en préciser les transformations théoriques, l'évolution idéale. Ce qu'il fallait, uniquement, c'est montrer que tous les systèmes aujourd'hui présentés comme des progrès nouveaux ne sont que d'anciens abus, condamnés irrévocablement par l'expérience comme par les principes. En fait, dans la réalité vivante, les choses furent ce qu'on vient de voir. La preuve est faite. Pour être exact et sincère, qu'on ne nous parle donc plus de réforme, d'innovation ; qu'on ne cherche plus à piper les dés et les électeurs ; qu'on donne aux projets de lois « tendant à l'établissement d'un impôt général sur le revenu, » à celui de MM. Combes et Rouvier comme aux précédens, leur véritable titre : « Restauration de la Taille personnelle de l'Ancien Régime supprimée par la Révolution française. »

Alors, au moins, on ne mentira pas.

JULES ROCHE.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET Mme JUSTE OLIVIER

TROISIÈME PARTIE (1)

1839

Ce 6 janvier 1839.

« J'ai reçu avec bien du bonheur la chère lettre du jour de l'an : je me suis revu parmi vous; ma journée d'ici en a été plus embellie qu'elle n'avait coutume, et dans l'air de fête que j'ai porté à quelques amis de Paris, vous entriez pour beaucoup. J'avais dès le matin le gracieux bonjour dans le cœur.

« Vous aurez reçu enfin des lettres de Mickiewicz, trop tardives je le crains. Je joins ici le seul mot que j'aie de lui depuis toutes nos lettres : sa douleur si vraie, si respectable et belle, le rendait incapable de toute autre pensée.

« Mme de Tascher est bien souffrante depuis quelques jours; en général, tout le monde ici a quelque chose : Mme de Castries et son fils ont été atteints aussi. C'est inconcevable comme, cet hiver, on meurt aisément. Cela fait trembler; et puis les chagrins,... tous mes amis d'ici en ont plus ou moins, et plutôt plus. Guttinguer en a eu un affreux par un gendre en fuite et déshonoré (2). Si j'énumérais d'autres noms, je ne ferais que changer

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

(2) Au mois de juin suivant, Mme Victor Hugo écrivait à ce sujet à Ulric Guttinguer : « Mon cher Monsieur, je suis beaucoup mieux de santé depuis quelques jours. J'emploie ce mieux à répondre à votre lettre si furieuse contre vos gendres; ceci

d'accidens. Buloz lui-même est au lit depuis quinze jours, pris dans tous les membres, et incapable de tout soin : on craint qu'il n'en ait pour des mois. En attendant, le gouvernail flotte un peu : c'est fâcheux en cette crise politique. Pour la littérature, nous y subvenons à qui mieux mieux.

« C'est en partie cette disette qui m'a fait donner avant-hier pour la *Revue de Paris* d'aujourd'hui quelques imitations en vers et sonnets de Lausanne, ces petites pièces d'Uhland, vues à travers Lèbre, les vers à la Société de Zofingue, les sonnets sur le lac et la bise, et celui à Madame (1)...

Il est doux, vers le soir au printemps qui commence...

en un mot, tout un petit bouquet de Lausanne que vous pourrez respirer cette semaine dès qu'il y sera revenu. S'il y a parfum, ce sera votre pensée. En quelle année donc le major Davel a-t-il été exécuté? Question à Olivier l'historien.

« Chez Marmier, l'autre jour, nous avons eu le petit punch. Les dames ont manqué; décidément, dans sa mansarde, c'eût été trop compromettant. Nous nous en sommes passés. Nous avons dit des vers, petits, courts, vifs, comme le punch qu'à petits coups, nous buvions. Brizeux en a dit de jolis, pareils à des fleurettes franches et sauvages qu'une chèvre d'Arcadie irait mordre aux fentes des rochers. En qualité de *Grec* par le goût, il est, à un certain moment, entré dans une violente colère contre le Nord, et contre *les sapins*. Un Russe qui était là, M. de Tourgueneff, a répondu; nous avons plaidé pour le Nord, et tout d'un coup Marmier allant à un rayon de sa bibliothèque y prit le livre des *Deux Voix;* alors j'ai lu *le Sapin* à Brizeux, qui s'est déclaré désarmé : il a aimé surtout le *sang rose* (2).

« Voilà nos fêtes; elles ressemblent aux vôtres, poésie, amitié, souvenir des absens.

nous prouve la vérité du proverbe : il ne faut pas désunir ce que Dieu a uni. Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt, surtout quand l'arbre est tant soit peu véreux, ajouterai-je... » (*Lettre inédite communiquée par M. Gabriel Gullinguer.*)

(1) Toutes ces pièces figurent au tome II de ses *Poésies complètes*.

(2) Voici cette pièce du *Sapin* qui, dans son temps, fut très populaire.

LE SAPIN

Ainsi qu'une grande pensée
Qui féconde un cœur désolé,
Sur la cime étroite, élancée,
Se dresse un sapin exilé,

« Bien des grâces à Mlle Sylvie, que je crois bien avoir embrassée l'autre fois; amitiés à tous, à M. Ruchet, Urbain, Durand, Ducloux, etc. J'écris un mot à Lèbre.

« Adieu, cher Olivier, bon courage dans votre pénible et studieux hiver, et à vous, Madame et amie, bon courage aussi dans votre hiver mondain, auquel vous prendrez peut-être plus de goût que je ne voudrais vraiment. Je baise les enfans et remercie Mlle Lucie, à qui je souhaite tout bonheur sous ce toit du ciel.

« SAINTE-BEUVE. »

« Votre souvenir exprimé par vous-même m'a été bien doux, cher monsieur Lèbre; j'y comptais, mais offert ainsi, il a un parfum pour moi qui n'appartient qu'aux fleurs de vos coteaux

Jouant avec leur chevelure,
Le vent seul arrache un murmure
A ses rameaux, fléchis en vain,
Car nul oiseau ne les caresse,
Et la voix des forêts sans cesse
Roule autour d'eux son chant lointain..

L'arbre a grandi, fier et sublime,
Sur son piédestal glorieux,
N'aimant que l'aigle de l'abîme,
Le soleil, la neige et les cieux.
Il buvait la tiède rosée,
Les parfums qu'à l'herbe embrasée
Enlève un souffle humide et frais;
Et d'air pur baignant ses feuillages,
Il s'enveloppait de nuages
Afin de s'endormir en paix.

Parfois, sur la couche glacée
Où tombent ses fruits résineux,
Une empreinte rouge est tracée;
Des ours la laissent après eux.
Ce sang vermeil comme la rose
Sous les vents de la nuit éclose,
Est la seule fleur du rocher:
Mais lorsqu'il paraît sous ses branches,
L'arbre y jette ses barbes blanches,
Et semble vouloir le cacher.

Il hait aussi l'épervier sombre,
Quand il vient, d'un vol tournoyant,
Enlacer sa tige dans l'ombre,
Ou mesurer son front géant.
Au battement confus des ailes
Il mêle des plaintes nouvelles,
Et, froissant ses dards à grand bruit,
Il dresse ses bras, les balance,
Frissonne, et mugit, et s'élance...
Épouvanté, l'oiseau s'enfuit.

et à la pureté de vos cœurs ; tendre salut évangélique qui m'arrive à travers Clarens. Vous avez pris maintenant vos quartiers d'hiver : vous en avez de Gryon pour quelque temps, mais je suis sûr que le samedi soir le soleil vous tente encore avec les belles gelées, et que vous faites toujours le pèlerin. J'ai su vos luttes anti-hégéliennes, j'aurais bien voulu me retrouver dans cette même salle comme auditeur et spectateur :

Suave, mari magno....

« Suivez-vous toujours votre pensée de grand ouvrage ? Heu-

Pourquoi souffrirait-il l'approche
De quelque habitant du vallon ?
Il doit vivre seul sur sa roche,
Que le temps lui soit court ou long :
Il doit tout ignorer du monde ;
Et sans une voix qui réponde
A ses vagues appels d'amour,
Il faut qu'il vieillisse et supporte
Ce que chaque an nouveau rapporte,
Et les tourmens de chaque jour.

Aussi, roidissant son courage,
Il revoit toujours, au matin,
Bondir l'avalanche sauvage
Qu'éveille un murmure incertain.
Il entend le glacier sonore
Longtemps après gronder encore,
Imitant la foudre en courroux ;
Et sur la cascade troublée,
Quand tombe une roche écroulée,
Il sait ce que font de tels coups.

Ne le plaignez pas, si la terre
A fui son abri soucieux.
Il est malheureux, solitaire,
Oui ! mais sa tête est près des cieux,
Qui sait quelle haleine bénie,
Ou quelle enivrante harmonie
A parfois bercé son sommeil ?
Ah ! pour lui les anges peut-être
N'ont pas dédaigné d'apparaître
Dans un blanc rayon du soleil.

Un jour, luttant avec l'orage
Qui tourmentait ses longs rameaux,
Il gémit, et d'un cri sauvage
Salua des destins nouveaux,
Car la nue, agitant ses ailes,
Sur lui jetant des étincelles,
Semblait un céleste envoyé.
Et l'embrassant avec furie,
L'arbre au tonnerre se marie ;
Puis il retombe foudroyé.

reux celui qui est fidèle jusqu'au bout à la haute pensée de sa jeunesse ! Gardez-moi toujours ce coin précieux de souvenir où je me reprends dans mes ennuis et mes dégoûts trop mérités ; j'apprécie du moins ce que vaut l'asile de telles amitiés et ce qu'elles nous laissent d'espoir à l'horizon ; c'est un passé qui promet l'avenir (1). »

Ce 19 janvier 1839.

« Mes chers amis,

« J'ai reçu vos deux lettres si pleines de bonnes choses, j'ai hâte d'y répondre. Votre lettre, cher Olivier, est allée à Delécluze, qui profitera des indications que vous m'y donnez et qui se mettra directement en rapport avec M. Neef. La vôtre, Madame, a été relue plusieurs fois depuis hier ainsi que le mot qu'y a joint Olivier. Vous êtes donc à Lausanne dans des troubles ecclésiastiques et académiques comme nous dans des intrigues politiques. J'y assiste en observateur très éveillé. J'ai, l'autre jour, dîné avec des doctrinaires : Rémusat, Piscatory ; hier soir, j'ai rencontré Duvergier de Hauranne, qui *sonna la charge* et qui sonne déjà *la victoire*. Je vais chez M. Molé entre deux, et Mme de Tascher m'a fait l'autre hier dîner avec le girondin ultra-gouvernemental, son frère. Je puis vous assurer que si jamais je fais ce roman politique qui sera le pendant de *Volupté*, et dont l'objet, sinon le titre, sera *Ambition*, c'est en ce moment ou jamais que je le fais, que je le pense : j'approfondis tous les jours mon cardinal de Retz sans avoir besoin de le relire. Mais pour écrire ce livre, mes chers amis, oh ! qu'il me faudrait du repos ! du loisir ! un nid ! Car, à part ces distractions du Balcon, ma vie actuelle n'est pas tenable. Pardonnez-moi de vous en parler. Avant tout, j'ai *Port-Royal* à finir, mes embarras d'argent étant extrêmes et tels que je ne pouvais plus aller comme cela, j'ai dû prendre un parti. Je me suis arrangé avec Renduel pour me donner le droit de mettre dans la *Revue* douze morceaux, tirés de *P.-R.*, douze portraits ; la *Revue* me les payera ; mon double travail de livre et de revue ne fera plus qu'un, et je vivrai dessus. A partir de mardi, je ne vais plus sortir qu'au soir, je refuserai tout et tien-

(1) On voit par cette lettre et celles qui la précèdent la place qu'Ad. Lèbre s'était faite dans le cœur et l'esprit de Sainte-Beuve. Nous lui consacrerons plus loin une petite notice à l'occasion de sa mort prématurée, car à peine avait-il eu le temps de donner toute sa mesure, qu'il fut enlevé à ses amis dans la fleur de son âge.

drai bon dans ma forteresse jusqu'à terme. S'il ne me fallait absolument Paris pour des livres et tous les menus assortimens littéraires nécessaires au dernier apprêt et que j'avais négligés là-bas, j'irais chez quelque ami, dans un château vide, m'enterrer et finir l'œuvre : mais j'ai besoin, six fois par jour, de vérification à la bibliothèque, — ainsi à partir de mardi (je le répète devant vous comme un serment pour me garantir moi-même), je prends un parti moindre que celui de faire là-bas le cours, mais un parti analogue, et que je tâcherai de tenir également. Après quoi, œuvre faite, *Port-Royal* jeté au monde, je regarderai dans la vie et me remettrai à lutter au hasard avec le tous les jours.

« Je vous avoue que l'avenir commence à m'inquiéter ; car les désirs se font plus vastes en des cœurs vieillissans, quand ils n'ont pas été apaisés à temps, ni réglés jamais. Il me prend des regrets amers de voir, dans la misère de notre nation et de notre gouvernement, qu'il n'y a là aucune place pour des intelligences mûres et fermes qui s'y voudraient longuement employer (1). Je me rejette alors au roman, à cette vie privée pour laquelle j'ai eu tant de penchant, mais que je commence à ne plus considérer en mes meilleurs jours que comme un pis aller. J'essaie en idée toutes les perspectives, je change d'allée dix fois en une heure pour me demander : *Est-ce que celle-là n'est pas le chemin?* Je me retrouve, après tout ce pirouettement sur moi-même, plus désorienté que jamais, plus perdu dans le carrefour de cette forêt dont Dante a parlé.

« Vous allez me rappeler à demi-voix : *alle stelle!* mais non, avant tout, la terre où me poser, l'ombre où m'asseoir, la source et l'oubli s'il se peut : les étoiles, si elles sont durables et vraies, me luiront alors.

« Vous prendrez idée de tout ce que j'agite d'extrême en ma détresse quand je vous dirai que le *mariage!* lui-même s'est présenté à mon esprit avec ses chances et n'a pas été tout d'abord anéanti et que je me suis demandé s'il n'y avait pas de ce côté un port, un gazon où l'on échoue.

(1) C'est la première fois peut-être que Sainte-Beuve regrettait de ne jouer aucun rôle politique, mais ce regret n'était pas très sérieux au fond ; l'ambition, pour me servir du titre de son roman projeté, ne le prit que sur le tard, et encore, quand il brigua le poste de sénateur sous l'Empire, était-ce moins par ambition que par intérêt, pour se mettre à l'abri des soucis d'argent qui le poursuivaient.

« M. de Maistre, que je voyais l'autre jour ingénu, sensible, à soixante-seize ans, venant à Paris pour la première fois, étonné, doucement malin et souriant, m'offrait l'image d'une vie, ainsi passée sous des cieux bien divers et gardant sans mélange son grain attique parce qu'elle l'avait reçu en naissant. — Et je comprenais qu'avoir vécu ainsi serait un soir plus doux après une après-midi promeneuse, que toutes nos existences rongées, dévorées, amaigries, d'académie ou de chambre. — Et, tâchant d'oublier le bon Fortoul et de n'être point plagiaire, je me voyais à quart d'heure de chez vous, aux pentes du lac, non loin de Mme Hare, et sachant, aux jours du plus grand émoi, entrer dans les récits de M. Frossard sur les impositionnaires, même y ajouter mon grain en narquois rustique du terroir. Car j'en serais, j'aurais quelques arbres à moi, un petit trône de verdure comme celui de derrière *Mon repos*, la vie privée enfin dans sa douceur sinon dans sa grandeur.

« Voilà les rêves que je refais à certaines minutes comme il y a quinze ans, oubliant ces années venues, l'âme ternie, l'ennui facile et la dérision de la vie.

Romæ Tibur amem ventosus, Tibure Romam.

(pour Olivier) oubliant que vous-mêmes n'êtes plus sûrement à ce nid où vous êtes nés, que le nid flotte, et que vous sortirez peut-être de votre lac pour notre mer aux prochaines crues.

« Vous m'avez quelquefois accusé, mes chers amis, de ne pas vous parler de moi et du fond ; je me suis assez échappé cette fois pour vous montrer que je ne rougis de rien avec vous, et que si je me tais souvent, c'est habitude plutôt prise envers moi-même.

« A vous de cœur.

« SAINTE-BEUVE.

« Amitiés à Lèbre, M. Vulliemin, Ducloux, Vinet, etc.

« Et toutes vos dames à commencer par Mlle Sylvie, qui me fait bien attendre...

« *N. B.* De Mickiewicz, si vous n'avez rien, il n'y faut plus compter. Sa femme ne guérit pas ; son illusion à lui est de ne vouloir pas croire à sa folie ; — il y perdra lui-même la raison. S'il n'a pas pris un parti, il n'y a aucune raison pour qu'il en prenne un dorénavant. Il est comme la pauvre Nina, il attend. »

Ce dimanche 10 février 1839.

« Mes chers amis,

« J'espère que ces maladies auront un peu cessé et que peut-être votre hiver est comme le nôtre, finissant. Il me tarderait de le savoir. Sans être malade, je suis aussi empêché que possible par la quantité d'occupations et de pensées qui font siège alentour. Notre situation ici est plus embrouillée que jamais, et il m'est impossible de n'y pas songer beaucoup. Je n'ai jamais été si désintéressé ni si complètement éteint sur la passion politique, mais je n'en vois qu'avec plus d'intérêt, de curiosité et de dégoût tout ce qui se passe, tout ce qui remonte : le fond du vase est en jeu. Je travaille à travers cela à *Port-Royal*, avec lenteur toutefois, bien que je tienne mon serment.

« La publication que médite M. Eynard pourrait avoir de l'intérêt : Madame de Genlis est usée ici, elle a tant publié ! M. de Montesquiou n'a jamais été usé, ni même connu autre part que dans un certain monde dont il était l'oracle. Mais, indépendamment des deux principaux personnages, il doit y avoir un trésor intéressant dans cette correspondance ; si, lorsqu'elle paraîtra, je suis ici, j'y aiderai de grand cœur par quelque article un peu développé.

« Il n'y a aucun moyen d'avoir le *Joubert* qui n'avait été tiré qu'à 150 exemplaires : il faut attendre, on prépare une seconde édition plus complète, qui paraîtra d'ici un an. Nous ne la manquerons pas. Je n'ai pu encore savoir avec précision la liste des publications de Saint-Simon et de Fourier, ce qui n'est pas peu de chose : il faut que je me fasse donner cela par quelqu'un de compétent. Encore ce qu'il y a de plus curieux en fait d'ouvrages *primitifs* de l'un et de l'autre ne se pourra procurer, je le crains. Leurs écoles ont reproduit les ouvrages plus dogmatiques et qui servaient leurs vues de prédication ; mais les ouvrages les plus propres à faire connaître les génies dans leur jet original, tels que la *Théorie des quatre mouvemens* de Fourier, et l'*Introduction à la philosophie du XIXe siècle* de Saint-Simon, sont devenus introuvables.

« Muston m'a fait remettre l'autre jour un petit volume de vers où, parmi force hiatus et des fautes de français assez nombreuses, je trouve un parfum franc. Ce petit quatrain m'a transporté :

LE PÈLERIN

Regardant une étoile au ciel épanouie
Un jeune homme marchait : son léger manteau bleu
Diminuait toujours. Ce manteau c'est la vie,
Le jeune homme c'est l'âme, et l'étoile c'est Dieu !

« Avec des petites pièces comme celle-là, comme les quatre vers d'Olivier en tête des poésies recueillies *par des sentiers fleuris*, etc., on ferait une charmante anthologie après le christianisme.

« J'aurais bien besoin, pour me faire une exacte idée de la victoire de M. Druey (1), des explications de M. Frossard : je suis un peu tenté de croire, comme M. Berryer, à la coalition des philosophes hégéliens ou voltairiens avec les radicaux chrétiens dans cette abolition de la confession d'Augsbourg : est-ce donc une bêtise que je dis là ? J'en ai parlé l'autre jour à la rencontre avec M. Rossi, mais c'était moi qui étais le mieux informé.

« Je vois souvent Mme de Tascher qui a passé assez bien cet hiver : je ris avec elle de tout cela, et de notre coalition ici et de toutes choses, et très innocemment ; car elle a la foi au fond, et le rire avec elle n'a rien d'amer. Elle s'informe toujours de Mme Olivier ; mais nous allons même jusqu'à rire de ma *belle fiancée* comme elle dit, que je lui montrai au haut du grand escalier, beau papillon d'argent aux grandes ailes bleues. — Les ailes ne sont-elles pas déjà un peu tombées ?

« Rappelez-moi au souvenir de tous : j'ai dîné une fois avec M. Verny, le pasteur protestant, ami de M. Vinet.

« Comment sont-ils ?

« Amitiés à M. Espérandieu, Ducloux, Vulliemin, Péclard, Durand, Scholl, etc., à Mme Regnier ; j'espère que Mlle Sylvie est mieux ; j'offre mes hommages à Mme Ruchet. Je serre la main à M. Ruchet, à Lèbre, à M. Urbain si vous êtes à portée : j'embrasse les petits sur les quatre joues.

« J'embrasse même Mme Olivier et vous, cher ami.

« SAINTE-BEUVE.

« Par Mme Forel, que je salue bien respectueusement, je vous prie de me rappeler au souvenir de M. de Brenles : et puis-

(1) M. Druey fut le principal auteur de la révolution qui bouleversa le canton de Vaud, en 1845.

que je suis dans les octogénaires, je n'oublierai pas Mme Murat.

« Et puis si le vieux M. Cassat a encore un souffle sur André Chénier, faites-lui rendre l'oracle. Qu'en sait-il? Quel jugement en ferait-il? nous en sommes à écouter les moindres échos. »

Le 6 mars 1839.

« Mes chers amis,

« Nos lettres se croiseront encore une fois, mais, malgré l'impatience que cela donne, je ne veux pas plus tarder, et celle de vous écrire l'emporte. Il paraît qu'il se passe de véritables révolutions dans le canton de Vaud, que la réaction anti-méthodiste est en pleine veine, qu'on attaque au Grand Conseil les tendances de l'enseignement religieux, et que les pétitions vont même contre un candidat méthodiste à la place de pasteur à Lausanne. Quoique je ne cesse pas d'être au milieu de vous, vous le voyez, tout cela m'est bien égal si les désirs d'Olivier et les vôtres, Madame et chère amie, n'en sont pas contrariés : mais il m'est impossible de croire que votre vie très anti-méthodiste de cet hiver, Madame, n'ait pas levé tous les obstacles. Quand donc toute cette incertitude sera-t-elle terminée?

« Nous sommes plus que jamais ici dans le gâchis politique par le résultat des élections qui rend à peu près la même Chambre, empêchant le ministère de continuer et ne désignant pas nettement ses successeurs. Je n'en suis au reste qu'aux nouvelles d'hier, et peut-être le télégraphe qui achève d'apprendre les nominations a-t-il déjà tout changé.

« Je vis toujours très retiré, travaillant. Je vais avoir deux gros volumes et portraits imprimés dans un mois : *Port-Royal* retarde de plus en plus; ces deux volumes m'absorbent par les détails d'épreuves et d'additions. A propos, quoique la *Revue Suisse* vive, je ne puis m'empêcher de faire ce portrait de Mme de Charrière et de le donner ici : est-ce bien mal? Il sera dans la *Revue* du 15. J'en avais besoin pour compléter mon dernier volume de portraits; je m'y suis donc mis et je l'achève en ce moment, à la veille de l'impression, selon mon usage. Apaisez Secretan (1) s'il est toujours directeur de ladite *Revue Suisse*, et s'il s'aperçoit que l'article passe ici. S'il gronde trop, faites ma rançon, promettez autre chose, et sur les lieux (si j'existe), je paierai.

(1) Le philosophe Charles Secretan, qui avait fondé en 1837 la *Revue Suisse*, dont il ne devait abandonner la direction qu'en 1843.

« Je relis votre dernière lettre, chère Madame, elle est bien jolie, à l'endroit des bas bleus et du vaudeville de M. Porchat (lequel se trouve ainsi donner le doigt au panthéiste M. Druey), et de tout. Mais, vers la fin, il y a des reproches voilés, et je vous jure qu'en lisant et relisant, il m'est impossible d'y rien voir sinon que j'ai eu quelque gros tort dont je ne me suis pas aperçu. Expliquez-vous, je vous prie, dites *quoi*. Et entre nous, pas de ces nuages.

« Je suis bien stérile de nouvelles et d'idées, n'étant depuis des jours que dans l'œuvre de mes épreuves; je hâte, voyez-vous, ces volumes qui me donneront de *l'argent*, nerf de tout et clé de l'avenir. Cet avenir, c'est le printemps dans deux mois, et je ne sais quoi, que je n'ose préciser encore. En attendant, je pousse à mes volumes, qui me laisseront, en paraissant, le moyen d'aller, si rien d'absolu ne me retient.

« Adieu, que j'aille ou que je tarde, aimez-moi toujours autant et, en distribuant des amitiés à M. Vulliemin, Duclos, gardez les meilleures pour le logis, pour Lèbre, pour M. Ruchet, M. Urbain, embrassez les petits, et Olivier, Madame, comme je vous embrasse tous. Comment est Mlle Sylvie?

« SAINTE-BEUVE.

« Ci-joint un mot pour jeter à M. Chatelain à Rolle. »

Ce 15 mars 1839.

« Madame et chère amie,

« Je reçois votre lettre et j'y veux répondre aussitôt, sûr cette fois d'avoir exorcisé ce guignon des lettres croisées. Voici bien au net mes projets, mes désirs, mon idylle, à moins d'accidens. J'irai vous voir de très bonne heure, je partirais dans cinq ou *six* semaines, je suppose, ou *deux* mois. Après quelque temps de séjour (et non limité) j'irais près d'Avignon voir la sœur de Mme Buloz, chez laquelle ils seraient tous, et je m'en reviendrais à travers la France, par le midi ou par le milieu jusqu'à *Pouvray*, terre de Mme de Tascher (dans le *Perche*) où je passerais un mois. A Lausanne, je ne voudrais voir quasi personne, c'est-à-dire les amis seuls, et non le monde; d'ailleurs je suis toujours hors d'état de causer plus d'une ou deux fois par jour. Je ne voudrais arriver vers vous qu'après la décision du sort d'Olivier : quand sera-ce fait? Votre hospitalité entière serait tout acceptée,

croyez-le, sinon pour deux ou trois petites raisons *de santé* vraiment : j'ai besoin de me coucher deux ou trois fois le jour, de dormir sitôt que l'envie m'en prend, etc. (je ne parle pas du reste). Pour tout cela, j'ai un peu besoin de chambre à l'hôtel; je tiendrais bien à mon bon M. Backoser, à qui j'ai promis de revenir : ils me donneraient une jolie chambre à leur bel hôtel avec vue sur le lac; l'argent, l'argent, j'en aurai un peu : qu'est-ce que cela fait? Avec mon double logement, j'échapperai aux ennuyeux et j'irai choisir les amis. Je ne sais vos projets d'été, mais vous quitterez peut-être Lausanne; j'aimerais assez y rester très peu et aller ou à Aigle, ou à Eysins, ou par les montagnes dès les neiges fondues (et elles doivent fondre de bonne heure cette année). Je règle tout cela à ma guise. Ne dites pas aux gens que je viens; laissez la chose en l'air : ce sera toujours quelques jours de gagnés en arrivant.

« J'ai toujours dans mon cœur des désirs de séjour chaque année dans le canton de Vaud : cette fois, je serai libre et je pourrai voir clair à tout cela, surtout avec vos *quatre-s-yeux*.

« Votre exposé de la situation morale des chrétiens en tous lieux est à merveille, et d'une vue tout à fait haute et mâle : je sens le vrai de tout cela. Nous sommes ici dans le détail des personnes plus que jamais; Thiers gagne la partie de plus en plus, il finira par *fourber* tout le monde : il n'y a de garantie qu'en son esprit; en aura-t-il assez pour comprendre qu'il n'en faut pas avoir trop?

« Une question encore par l'obligeante Mme Forel, votre amie, à M. de Brenles sur *Mme de Charrière* (qui a paru aujourd'hui), mais c'est pour la réimpression. Le nom de son mari, quel est-il au long : ce nom de *Saint-Hyacinthe de Charrière* qu'on lui donne, est-il à son mari? qu'est-ce que la *Saint-Hyacinthe?* est-ce comme le *Clavel* de Brenles? Y faut-il le *de, de Saint-Hyacinthe*. Est-ce *Saint* ou *Sainte?* toutes questions graves, comme vous voulez. Offrez pour toute cette sotte peine à Mme Forel mes excuses entourées de mes plus respectueux souvenirs; ainsi que pour M. de Brenles (et réponse par la prochaine, s'il vous plaît).

« Quoi? je ne verrai pas M. Lèbre à cause de ses *vers à soie* que j'avais fini par croire des êtres fabuleux! mais il ne sera pas encore si tôt parti.

« Vous ne me dites pas assez de nouvelles d'Olivier et de ses

cours : son *Histoire du Canton* a-t-elle continué de s'imprimer (1), ne fût-ce que lentement? Il importe qu'il l'achève; et il y compte, n'est-ce pas?

« Vous n'irez pas à Genève sans offrir tous mes souvenirs à Mme Hare : vous ne soufflez plus mot du mariage Espérandieu : ne voyez-vous pas sa femme? Pauvre Mme Clara, je la vois encore montant, avec ses grandes ailes bleues flottantes, Marteray (2), et moi derrière, tout *poussif* que j'étais alors, forcé de ralentir mon pas très lent pour ne pas devancer le sien et pour jouir à mon aise de cette démarche gracieusement languissante. Est-elle donc sérieusement malade?

« Ampère est arrivé avant-hier de Rome : grand événement parmi les amis auxquels son entrain si spirituel et si affectueux manquait beaucoup.

« Adieu, chère Madame et amie, baisez pour moi Billon et Billou; embrassez Olivier et dites à Lèbre toutes mes grâces.

« Bonjour et de tous mes respects et du cœur. »

Samedi.

« Il faut que ceci parte afin d'éviter de nouveau l'imbroglio des lettres croisées. — Qui, moi? jeter des pierres dans votre lac? attaquer qui ou quoi que ce soit du côté de Lausanne? Mais comment m'avez-vous cru capable d'un tel méfait? Je n'ai jeté quelques petits cailloux que du côté de Neuchâtel, ce qui est bien différent; j'ai fait ma petite moue à Genève encore; — mais à Lausanne! Je suis vaudois et très vaudois; je croyais faire plaisir à Lausanne même par ces petites pointes contre les antipathies d'à côté. Voilà comme on est injuste. Vous êtes bien sévère, Madame, pour mon français; mais savez-vous que, sans m'en être douté, j'ai pour moi l'Académie : oui, ouvrez le gros dictionnaire de 1835, tome II, page 91, et mon *que* triomphe : il restera donc comme une Dent de Morcles sur Aigle. Vous voilà prise, chère prêcheuse. Allons, allons, la grammaire n'est pas notre fait à l'un ni à l'autre : aussi Mme Jacquet (3) a-t-elle plus raison : estre la colonelle? Vous voilà à Genève, près de votre

(1) Juste Olivier n'acheva cet ouvrage qu'en 1842.

(2) Rue très montante de Lausanne.

(3) Femme du conseiller d'État qui, le 1er novembre 1837, présida la cérémonie de l'installation de Vinet et de Sainte-Beuve comme professeurs à l'Académie de Lausanne, car, chose remarquable, ils furent installés le même jour.

amie et dans toutes les émotions d'un printemps de cœur : j'espère qu'aucune bise ne viendra à la traverse. Pourquoi Mme Hare n'est-elle plus à Vevey? Je l'aimerais mieux encore là; c'est un cadre plus à part; je suis du bout du lac décidément; c'est vous qui m'en avez fait, et j'aurais peine à me réaccoutumer à Genève, à moins que Mme Hare n'y reste : ce qui sera fait aussi aisément dans ce cas-là que toutes les choses impossibles qui se retournent en un clin d'œil au gré du cœur. — Je voudrais bien, quand je serai là-bas, rester le moins possible à Lausanne même; je ne voudrais pas plus dîner en ville que la première fois, ne pas voir plus de monde, que quelques visites d'amis, le matin et le soir chez vous. Enfin je suis décidé à esquiver encore une fois les invitations. Aussi je vous réitère ceci : quand Olivier sera-t-il nommé? Quand sera-t-il un peu libre de ses cours? Mes gros volumes de *portraits* s'achèvent dans une dizaine de jours : mais Buloz devient insatiable d'articles, et m'en demande presque pour chaque numéro. Ce qui accommoderait bien mes finances, si je ne les perdais tout aussitôt par des achats de livres et par un tas de sottes complaisances (souscriptions, etc.) avec lesquelles on vous arrache ici vos écus. Aussi je partirais bien volontiers (pour les mille raisons, sans parler de l'unique) dès que je saurais Olivier près d'être installé : car je ne puis douter qu'il le soit.

« Mme de Tascher, que j'ai vue hier, vous dit mille choses : elle ne va pas plus mal et sa gaîté est toujours charmante; ce sont des quarts d'heure de bonheur que ceux où je la vois : n'en soyez pas jalouse, car vous y êtes souvent, et elle désire pour moi les mêmes choses sérieuses que vous.

« Adieu, chère Madame et amie, j'embrasse Olivier sans savoir si vous êtes à portée, je baise plus certainement la main à Mme Hare, et offre mes complimens à son mari, et, là-bas, à Lèbre. J'embrasse le lac en un mot. »

Ce vendredi.

« Avez-vous le printemps là-bas, chère Madame et amie, ou n'est-ce qu'un leurre pour rendre plus piquante la bise? Ici nous filons un assez doux mois; je m'inquiète un peu de ces variations d'air pour ma poitrine, qui n'est pas devenue des plus vaillantes et il me faut là-bas un vrai printemps. Tous les détails que vous me donnez sont bien excellens; je ne suis pas si effrayé

que vous de la ruche de Mme Backoser et de la quantité de frelons que ne tue pas cette fumée. Il n'y aura plus de feu alors, partant plus de fumée (quoique je sache bien des fumées sans feu); j'échapperais aux Français et aux Genevois en fermant ma porte et mettant une clef en dedans : on se sauve souvent plus à l'aide du grand nombre. Enfin nous verrons; mais j'ai presque avec Mme Backoser, les sommeliers et sommelières, des engagemens de cœur auxquels il me coûterait de manquer pour d'autres Backoser.

« Vous m'effrayez avec ces ajournemens perpétuels que vous me dites pour le sort futur d'Olivier : est-ce donc chez vous plus lent encore que chez nous, où, depuis trois semaines, depuis la chute du ministère Molé, à l'aide de trois conférences par jour, on n'a pu encore organiser le moindre ministère? Cela devient ici la plus amère plaisanterie contre le gouvernement représentatif; et je crois que si ça continue et si l'on trouve sous sa main un bon despote, on le prendra : pitié, pitié que les théories! Le fait est que dans notre singulier bateau à vapeur, du moment que les accidens extérieurs ont cessé et que tout a paru dans l'ordre, tout d'un coup la machine n'a plus fonctionné, sans qu'on puisse absolument savoir à quoi cela tient.

« En attendant, je fais des articles à la *Revue* et j'achève de réimprimer les anciens en volume. Je viens de dire enfin mon mot (ô douleur) sur Lamartine à propos de ses *Recueillemens*, qui sont des *débordemens* (1). J'ai accepté la coupe et le glaive, j'ai bu l'une et j'ai frappé avec l'autre : il le fallait tôt ou tard, à moins d'abdiquer. Cela pourtant n'a pas été sans des amertumes intérieures sur la nécessité de la condition et la dureté du métier : *Paupertas impulit audax* (demandez à Olivier).

« Marmier est revenu ici passer les vacances de Pâques; il vient de Rennes où il a commencé son cours de littérature et donné douze leçons. Les dames en ont raffolé, elles ont fait invasion dans la salle, au grand scandale de l'Université; Cousin a tonné là contre dans le Conseil. On a fait à Rennes une complainte sur certaine dame trop assidue, et depuis le départ de Marmier, on chante cela à la beauté sous son balcon. Vous voyez que l'espèce est partout la même et qu'assez peu importe l'individu. Thésée ou Bacchus! Ariane toujours. — Marmier

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1839.

d'ailleurs paraît décidé, avec raison selon moi, à en rester là, à ne pas retourner après ce premier et vif succès : il y trouverait en effet des ennuis, ne fût-ce que de la part de notre très pédante et morale Université. Il est toujours très gentil et aimable poète : vous lirez son livre sur *la Littérature du Nord*.

« Didier se marie, dites-le à Mlle Frossard ; je vous envoie ci-joint les lignes de faire part. La demoiselle qu'il épouse et qui est un peu femme libre, est jolie, dit-on, amie de Mme Sand, Belge, assez bien posée dans le monde et ayant quelque fortune et encore plus d'espérances.

« Amitiés à tous, chère Madame; si vous n'êtes pas encore à Genève, portez-y mes hommages à Mme Hare. Embrassez les Billou, Billon, le cher Olivier; et un tendre bonjour à Lèbre. J'abrège les litanies d'amis à cause de la vue prochaine.

« Adieu et mille hommages de cœur.

« SAINTE-BEUVE. »

Lundi.

« Oui, je suis bien coupable et je me le suis dit tous les jours, mais j'ai été ballotté dans une telle incertitude et repris par une occupation si à jour fixe, que j'étais forcé de remettre. Buloz, me voyant toujours ici, m'a fait demander un article pour sa prochaine, à cause de la pesanteur philosophique et de la longueur des *Cordes de la lyre;* on avait besoin de menu, il m'a fallu écrire au plus vite le portrait du bon M. Xavier de Maistre, et ce n'est que d'hier que j'en suis quitte. De plus un coup de vent a soufflé dans les projets de voyage : je souffre toujours de la poitrine, j'en étouffe et ne suis pas notablement mieux que quand vous m'avez connu ; la gorge n'est presque rien, mais c'est plus bas : j'en suis, comme toujours, à compter une conversation de plus ou de moins, bref on m'a poussé au Midi avant la Suisse. Ce qui m'effrayerait à Lausanne en ce moment c'est moins le reste de bise (que nous avons aussi) que la nécessité d'être à tous et d'accepter quelques invitations : ici, en les refusant à peu près toutes et en vivant en loup-garou, je trouve moyen d'être essoufflé encore et d'avoir les plus pénibles lassitudes de nuit à la poitrine. Aussi voici ce que je fais : je ne puis plus attendre ici sans m'irriter horriblement; si j'arrive à Lausanne dans huit jours, je suis au bout de trois jours sur les dents,

ne pouvant échapper ni fuir comme si tout était décidé pour vous et les vacances commencées. Je fais donc un détour pour humer du soleil et accumuler du silence. Je pars vendredi pour Marseille, je m'embarque droit pour Naples, où je reste quinze jours au plus; je reviens par mer à Rome, où je reste huit jours; et je reprends la mer pour tendre droit à Lausanne par le plus court, soit par Gênes. Turin et le Mont-Cenis, soit Livourne, Milan et le Simplon. Je compte être à Naples une douzaine de jours après mon départ d'ici; je n'ai à faire route en voiture que jusqu'à Chalon-sur-Saône : là on prend le bateau à vapeur qui, par la Saône et le Rhône vous mène jusqu'à cet autre bateau de Marseille. Je ne resterai à Naples et à Rome que le temps strict que je vous dis, et, ces deux villes entrevues, l'été régnant, je vous arrive de par les monts en juin : le voyage de Buloz près d'Avignon ne se fera très probablement pas à cause de ces changemens de ministère. Il y a, dans cette nouvelle distribution de mon été, une si grande contrariété à ne vous voir que plus tard, qu'il faut l'utilité bien sentie du soleil, de la solitude et le sentiment surtout qu'il est temps d'en finir avec ce mal opiniâtre, pour que je me décide à un retard qu'il y a quelques jours encore je ne prévoyais pas. Je le prévoyais si peu que traduisant à mon guide un sonnet de Rowles, je m'amusais à me supposer à Lausanne, vous étant ici à ma place, et au lieu du *Sombre bois* dont parle l'Anglais, je mettais Rovéréa et disais, chère Madame :

Étrange est la musique aux derniers soirs d'automne
Quand vers Rovéréa, solitaire, j'entends
Craquer l'orme noueux et mugir les autans
Dans le feuillage mort qui roule et tourbillonne.

Mais qu'est-ce, si surtout sous la même couronne
De ces bois alors verts, et sur ces mêmes bancs,
On eut, soir et matin, la douceur des printemps
Auprès d'un cœur ami de qui l'absence étonne ?

Reviens donc, ô printemps ! renais, feuillage aimé !
Mois des zéphyrs, accours ! chante, chanson de mai !
Mais triste elle sera, mais presque désolée,

Si ne revient aussi, charme de ta saison,
Printemps de ton printemps, rayon de ton rayon,
Celle qui de ces bois bien loin s'en est allée (1) !

(1) Ce sonnet a été publié par Sainte-Beuve au tome II de ses *Poésies complètes*,

« Pour vous expliquer plus encore le choix extrême de Naples, je vous dirai que j'y ai un ami banquier qui m'aplanira avec le plus grand plaisir toutes les petites difficultés d'un frais débarqué, et me renseignera surtout sans m'obliger à plus que je ne voudrai. Pardon, chers amis, de tous ces détails qui me touchent, mais que je vous devais par cette raison même. Mon ami Marmier part dans trois semaines pour un nouveau voyage du Nord, pour les îles Féroë et la Laponie encore. Que ces incertitudes de l'Académie sont pitoyables et quelles pétaudières vraiment sont les démocraties ! on ne sait à qui s'en prendre. J'ai appris avec grand plaisir la nouvelle du mémoire de M. Vinet sur l'Église et l'État (1) par *le Semeur ;* mais n'est-ce pas le compte de M. Druey, qui ne voulait pas autre chose ? J'ai passé une soirée chez M. Hollard, il y a eu un mois, avec M. Verny, M. Lutheroth, Mme de Pressensé.

« Me voilà d'aujourd'hui dans les préparatifs les plus hâtés : je recevrai votre prochaine à Naples, poste restante, si vous voulez bien ; j'y répondrai aussitôt, et, lorsque je le ferai, je serai presque déjà en train de revenir vers vous.

« Je n'embrasse pas Lèbre que je rencontrerai peut-être sur le bateau : ce serait une grande joie. J'embrasse Olivier, sérieux et noble dans son attente du sort, mais quelle petitesse encore une fois à tous ces gens ! Je baise les deux petits ; quant au reste des amis, je n'en nommerai aucun de peur d'en glisser un par mégarde qui soit pour quelqu'un des moyens termes et pour les faux-fuyans académiques.

« Adieu, chère Madame et amie, je compte sur bien des affectueuses indulgences, et vous donne à tous mes respects du cœur. »

Ce 21 mai 1839. Naples.

« Je reçois, Madame et chère amie, votre bonne lettre au retour d'une petite expédition à Sorrente, Capri, Ischia, qui m'a pris trois jours ; je suis étonné moi-même de citer ces noms d'original et pour les avoir vérifiés sur les lieux : j'y crois à

p. 305, avec ces variantes : vers 5, si *déjà,* au lieu de si *surtout;* vers 11 : mais triste *tu seras,* au lieu de : *elle sera.*

(1) Vinet s'était de bonne heure prononcé pour la séparation de l'Église et de l'État, qu'il considérait comme la garantie de la liberté religieuse. Il écrivait dès 1824 : « La protection du gouvernement est un joug pour l'Église. Les relations qu'on a établies entre l'État et la religion, entre la société politique et le royaume des cieux me paraissent, je l'avoue, adultères et funestes. »

peine, et pourtant j'en jouis. Le soleil de Naples est un idéal qui disparaît un peu de près; tout le monde ici se plaint du changement de saison, c'est comme à Paris, à peine plus de pesanteur; et j'attends encore le ciel bleu de nos rêves. Mais l'horizon est grand, les paysages sont agrestes et riches, la mer y joint des beautés divines: je ne suis donc pas désappointé. En demeurant, on trouverait d'autres beautés moins indiquées, et ce sont les plus douces, comme mon séjour en Suisse me l'a déjà appris. Je ne suis plus ici que pour peu de jours: je vais aller à Rome; avant d'oser attaquer cette grande cité dans *Port-Royal*, il m'est bon de la connaître, j'espère en revenir plus respectueux, au moins plus indulgent comme pour quelque chose qu'on a aimé (1). Au milieu des cérémonies et des superstitions de Naples, j'ai bien souvent songé à Lausanne. J'ai mieux compris les églises dépouillées de la Réforme devant les autels d'argent de Saint-Janvier. On y voit sur un devant d'autel les Sirènes qui sourient et dansent parce qu'on leur apporte le sang de saint Janvier martyr, et elles ont bien raison de sourire et de danser, car ce sang ne les gênera pas du tout. Je suis hier monté au Vésuve: auprès des excursions suisses, ce n'est rien du tout; mais, au retour, j'ai bien joui de la vue du golfe et de nommer dans mon cœur toutes les côtes déjà par moi parcourues. Je vous parle de moi, chers amis, et ne vous ai pas encore dit ma joie de savoir votre position fixée enfin dans la patrie de votre amour et de vos amis, car j'en suis de cette patrie aussi. Vous voyez ce qu'est la France. Une poignée de fous et d'atroces qui viennent toujours à propos pour donner raison aux hypocrites, aux peureux et aux politiques. Les cœurs libres, fiers et purs n'ont rien à y faire: heureux ceux qui ont leur Léman!

« Oh! je suis si las: ne pourrais-je m'y reposer? Je dis cela tout le long des chemins, à chaque vallée heureuse.

« Votre loyauté délicate, chère Madame, s'est trompée (comme elle fait quelquefois) sur le sens bien innocent d'une phrase sur mon ami le banquier: puis-je donc me plaindre d'un soin qui n'accuse que l'amitié même? Non, je ne crains pas les chères obligations de là-bas. Qui sait? je vous reviendrai peut-être si désarmé et si déplumé au retour d'Italie que je logerai

(1) Il devait y avoir pour guide l'abbé Gerbet, celui de tous les disciples de Lamennais auquel il est resté le plus fidèle. Se rappeler le beau portrait qu'il a tracé de lui au tome VI des *Lundis*.

sans trop de façon chez mes chers amis les *Professeurs*. Vous seriez bien étonnée, n'est-ce pas?

« Les excès de fatigue m'ont un peu rendu l'irritation de poitrine qui avait cessé, je vais tâcher de la faire de nouveau disparaître. Une grande irritation de caractère s'y était mêlée dans ces derniers temps : elle n'échappait pas à mes amis de Paris, pas même à moi. J'ai cru nécessaire ce voyage solitaire pour mieux réfléchir sur moi-même et mieux réfléchir en moi l'horizon attristé au moment du passage de la jeunesse à l'âge qui la suit. Rome et Naples ne sont là que des bordures : le vrai paysage est celui des années arides et dépouillées qui s'avancent et que j'ai vu surgir !

« Amitiés à nos amis, Ducloux, Esperandieu, Vinet, Vulliemin, Durand, Lèbre. Celui-ci est-il revenu? Le long de mon chemin dans le midi de la France, je n'ai cessé de voir ses mûriers. J'embrasse les chers petits. Je salue respectueusement Mlle Sylvie, amitiés à M. Ruchet, à M. Urbain, à toute la famille. J'embrasse de cœur Olivier. Je pourrai recevoir encore une lettre de vous, après quoi ce sera moi. Adieu. »

Marseille, le 22 juin matin.

« Mes chers amis,

« Me voici revenu d'Italie hier soir. J'ai quitté Rome dans la nuit du 18, après y avoir excédé de bien peu le temps que j'avais marqué. Je vous reviens bien fatigué, mais d'un autre genre de fatigue que celui dont je souffrais auparavant; la poitrine m'a l'air d'être très bien autant que je la puis distinguer dans la fatigue générale. J'ai assez bien vu Rome et dans le sens où je la voulais voir : je comprends ce que c'est maintenant. On y devient aisément dévot, chacun à son saint, l'un à l'Apollon du Belvédère et au grec, l'autre à Raphaël, l'autre aux chapelets; j'ai vu des dévots de toutes les sortes et qui chacun ne voyaient que leur objet. Rome et son séjour prolongé sont le plus grand prétexte à la paresse de l'âme et à un parti pris : on y penche tout d'un côté et rien ne vous y contrarie dans ce grand silence. Au fond, tout cela est mort; Rome n'est qu'une grande ville de province, traversée d'étrangers. Ce qui y vit ou qui achève d'y mourir (et achèvera longtemps) a le petit pouls d'un vieillard : ce qu'était le ministère Fleury en France. C'est mon impression; gardez-la pour vous, mes chers amis; n'en dites surtout rien à

Mickiewicz, si, comme on me l'a assuré à Rome, il est enfin parmi vous; dans ce cas, faites-lui des amitiés de tout le petit couvent de Rome, de Jérome Kaiziwicz, du comte César Plater, et d'un Russe même qui m'a prié de lui serrer fortement la main, M. Nicolas de Gogol. Je n'ai eu aucune nouvelle de France ni de personne depuis cinq semaines; je vais en attendre à Lyon de ma mère. Trois jours ici, autant à Lyon je suppose, et le temps des trajets; je vous arriverai donc un de ces matins du mois finissant. Me voudrez-vous bien loger, chère Madame et amie, à condition de ne pas vous déranger? de ne pas déranger le travail d'Olivier ni de M. Lèbre? Si la disposition de la maison est la même, la petite chambre bleue, celle d'où vous me montriez du canapé la Dent de Morcles, ferait bien mon affaire. Je vous reviens plus épris du Léman que jamais; je suis bien content d'avoir vu l'Italie, Naples et son beau ciel, pour savoir que le beau ciel est le même quasi partout, que le rayon est le rayon, et le Léman un de ces beaux miroirs que nulle comparaison ne ternit. Il faut que j'y vive, que j'y passe régulièrement cinq mois d'été, à l'étude libre, à la pensée, à la poésie, à la solitude, à la tristesse, à l'amitié; je reviendrai passer l'hiver de sept mois à Paris et y faire le condottiere, le pirate critique infatigable et autant que se pourra équitable. Mais j'aurai mes étés, et les aurai près de vous.

« Nous verrons à arranger tout cela (1). Aucun adieu donc, mais mille bonjours et à tous nos amis, dont je n'énumère plus les noms, puisque je les vois déjà et les salue de la main. Des baisers aux petits.

« A bientôt et toujours. »

Ce mardi (milieu d'août).

« Votre charmante lettre m'est arrivée hier; je n'étais que depuis un jour à Paris. En effet, parti le mardi à une heure du matin, je suis arrivé à Besançon le soir et n'ai pu trouver une place de coupé que pour le surlendemain. J'ai dû passer là tout un jour et je l'ai employé à visiter mon ami M. Weill, le bibliothécaire, l'ami de Nodier, le *tome premier* de Nodier déposé là dès l'enfance, moins doré à la tranche, mais moins tacheté au dedans : charmant et bonhomme, très savant. J'étais installé dans

(1) Hélas! l'homme propose et Dieu dispose. Sainte-Beuve devenu de plus en plus Parisien, malgré ses prédilections marquées pour la petite patrie vaudoise, ne devait plus revoir le Léman.

son cabinet à le questionner sur Nodier, quand arrive M. de Gingins; je me sauve, non sans le voir; mais que dites-vous, Olivier, de l'âge de M. de Gingins? Il n'a au plus que trente-huit ans. Il venait lire des manuscrits bourguignons à Dijon. J'ai encore dû passer presque un jour: je suis donc arrivé à Paris dans la nuit du samedi au dimanche. Dès sept heures du matin, j'arrivais chez ma mère en toilette : j'ai été un peu frappé de sa pâleur et de son air plus défait avant sa toilette à elle. Sa chute l'avait affaiblie ; elle va bien maintenant, mais j'ai senti avec tristesse qu'elle était moins verte qu'à mon départ. J'ai repris à l'instant mes habitudes de travail et rouvert mes brouillons de *Port-Royal*, sur lesquels en ce moment même je vous écris. J'ai peu vu de monde encore. Pourtant Buloz tout d'abord. Je l'ai trouvé très fatigué de santé, très découragé au fond, et ayant quelque raison de l'être. On le fait menacer tous les matins de destitution ; on veut l'effrayer pour éteindre son opposition ; il va avoir une audience du maréchal Soult avant de partir pour chercher sa femme. La littérature est dans la même crise que la librairie; il y a eu toutes sortes de faillites; tous les libraires avisés (Gosselin, Renduel) se retirent et ne font plus d'affaires. Enfin c'est une triste perspective, Buloz me l'a déroulée et je la crois peu exagérée. Après tout, les individus s'en pourront toujours tirer par exception, et il nous faut tâcher d'être de ceux-là. Je ferai en sorte qu'il ait lu le *Davel* avant son départ, quoique cela ne doive servir qu'à ouvrir les voies à la seconde partie qu'il ne pourra lire qu'à son retour; il part samedi. De mes amis d'ici, je n'ai encore rien à vous raconter, mes chers amis, car je n'en ai vu presque aucun, excepté la belle Mme Gaillard que la maternité a tout à fait couronnée. Mlle Geli, la beauté de la (*illisible*) a eu ici grand succès quand elle y est venue avec son père : elle se marie chez vous avec un avocat nommé Jacquard. Savez-vous cela? J'ai mis en ordre les vers et Bonnaire les insérera dans sa *Revue de Paris* de dimanche. Ainsi, chère Madame, vous n'aurez pas à en entendre parler aux demoiselles Herminie, ni au club Forel, puisque vous ne serez pas à Lausanne. Ici la pièce de L... me fera plus d'obligations que là-bas et pour d'autres causes ; ils ne trouvent plus la dame assez jolie. Et hier, j'entendais décider en pleine *Revue* qu'elle était décidément trop maigre. C'est ainsi qu'une montagne ou une rivière, ou seulement le pont de Saint-Maurice, renverse toute une moralité. Bien aimable êtes-vous,

chère Madame, de penser à ces mœurs valaisannes, notez-moi tout cela ; notez pour vous aussi les indices de romans à faire, nous passerons un bon bout de notre vie à dévider (en Transjurane), entre Mont-Blanc et Dôle, ces sujets vaudois, y compris *Fabrice*, qui s'achèvera, je le jure, par *Davel :* ce sera joli de travailler ainsi à qui mieux mieux tous les trois, dépeçant chacun et historiant notre canton de Vaud. Travaillez donc, et aimez-moi toujours ; j'embrasse Olivier, son père, sa mère, M. Urbain, j'offre mes hommages reconnaissans à Mme Urbain et à Mlle... Quant à Doudou, c'est un petit railleur que je renvoie par-devant Aloys le grave, non sans les baiser tous les deux. Mille bonjours pour aujourd'hui et tendresses à tous.

« SAINTE-BEUVE.

« S'il vient des lettres, inutile de vous prier de me les renvoyer ici, lorsque vous passerez à Lausanne ; de même pour la brochure de Monnard que vous pourriez mettre sous bande, ou bien attendre une occasion. On s'est présenté chez M. Risler pour remettre les 100 francs dus à M. Ducloux. M. Risler était à la campagne et pour quelque temps encore ; il y a donc eu retard jusqu'à son retour. Voudrez-vous le dire à M. Ducloux. Bonjour. »

20 août.

« Mes chers amis,

« Voici que nos lettres vont encore se croiser et j'en enrage Je n'avais pas répondu tout aussitôt à la lettre d'Olivier, et de jour en jour j'attendais un mot de vous, Madame, pour riposter et voilà que le mot tarde, et que le mien va vous chercher sans trop savoir si c'est à Eysins encore, à Aigle déjà, ou dans l'entre-deux qu'il vous faut saisir. J'ai reçu le manuscrit d'Olivier à merveille ; Buloz partait le lendemain ; il n'a pu lire, mais il sera ici de retour le 10 du mois prochain : ainsi le retard sera de peu. Je ferai les petites corrections qu'Olivier m'indique : il m'en coûte pourtant d'ôter pour *annuler le roi*. Je me suis remis tout à fait au travail et c'est d'un grand attrait, le seul qui me soit donné loin de toutes les douceurs auxquelles vous m'aviez si bien accoutumé. C'est sur *Port-Royal* que je me suis jeté : il faut me hâter, car chacun ici se jette sur le XVIIe siècle ; on le dépèce en tous sens : c'est une exploitation à dégoûter ceux qui

l'aiment avec culte et discrétion. Mais, à peine à *Port-Royal*, il faut mener de front la *Revue*, donner un article pour le prochain numéro : le cerveau se tiraille, l'enfer recommence. Oh ! que je suis donc loin d'Eysins ! Mon cœur y revole pourtant.

« Ces vers n'ont pu paraître encore dans la *Revue de Paris :* ils font trente-six pages, c'est une difficulté de les faire entrer ; ils ne passeront, je pense, que dans huit jours. Je n'ai encore reçu que de très rares amis. Ampère est allé passer une quinzaine chez Tocqueville avec qui il est très lié et il a grand'raison ; ce sont des âmes pures, un coin enviable dans ce tableau du temps si sali. J'ai revu un soir Mme Valmore, j'ai retenu de son album ces vers :

L'HORLOGE ARRÊTÉE

Horloge d'où s'élançait l'heure
Vibrante en passant dans l'or pur,
Comme l'oiseau qui chante ou pleure
Dans un arbre où son nid est sûr !
Ton haleine égale et sonore
Sous le froid cadran ne bat plus :
Tout s'éteint-il comme l'aurore
Des beaux jours qu'à ton front j'ai lus !

« Je vois Labitte souvent et nous tenons de grands discours littéraires, des projets d'articles ; il m'est d'une amitié bien secourable dans tout ce travail d'érudition quand il s'agit d'assaisonner là-bas des pages de *Port-Royal*.

« Vous savez, mes chers amis, à peu près tout de ma vie d'ici : des soirées sans emploi, que le beau temps et la promenade diminuent encore, mais qui deviennent de plus en plus tristes avec les ombres. Hier, en me promenant par les larges quais devant les grands horizons de Paris et ses lignes de monumens, je me figurais que je vous conduisais ; j'étais fier d'un Paris si vaste, je me croyais à Naples pour la clarté, je jouissais de songer que les Alpes mêmes ne vous empêcheraient pas de trouver cela beau ; je me figurais aussi M. Ducloux avec vous et son étonnement à lui qui s'imagine Paris comme un tas de pierres, sans air ni ciel. Enfin pardonnez-moi toute cette rêverie moins triste un moment, puisque c'est avec vous que je la parcourais, puisque c'est à vous que je la montrais. Retombé avec moi-même, je suis bien insipide et ne me figure plus rien. Écrivez-moi donc, chère Madame et amie, et dites-moi où vous en êtes

de votre roman et de vos rêves. Vous savez combien j'aime tout cela et comme j'y entre; j'ai toujours vécu chez les autres, j'ai cherché toujours mon nid dans leurs âmes, et ce n'est pas maintenant que je changerai.

« Adieu ou à bientôt, c'est le même; si vous êtes à Eysins, mes amitiés et mes respects à tous; si vous êtes à Aigle, un redoublement d'hommages à Mlle Sylvie, et partout baisers à toutes les joues des petits.

« J'embrasse Olivier.

« SAINTE-BEUVE.

« J'ai reçu une lettre renvoyée de Lausanne sans autre adresse que Paris; elle avait toute chance pour ne pas m'arriver. Il faudrait avoir la complaisance ou de recevoir les lettres qui m'arriveraient ou d'y faire mettre à la poste une adresse complète. Cette lettre qui a couru tout Paris était de M. Reuchlin (1). Adieu. »

Le 1er septembre.

« Madame et chère amie,

« Je reçois votre seconde lettre avant d'avoir encore répondu à l'autre et l'harmonie est rétablie. Vous m'écrivez des choses fort bonnes et très capables d'adoucir les ennuis très recommencés d'ici. Il n'y a que ma santé qui soit à merveille: elle a épouvanté mes amis à force de couleur et de fleuri, surtout de bravoure. J'ai donc repris le travail, *Port-Royal* court assez. J'ai en même temps entamé la guerre depuis longtemps méditée envers et contre tous, par un article dans la *Revue des Deux Mondes* d'aujourd'hui sur *la Littérature industrielle*. J'y frappe à droite et à gauche et le plus de la pointe que je puis. Buloz n'est pas encore revenu; il ne sera ici que dans huit jours. Moi-même je profite de l'intervalle des deux *Revues*, pour payer le devoir que vous savez à Mme de Tascher; je pars ce soir pour être revenu dimanche ou lundi prochain : c'est assez loin, il faut passer une nuit en voiture, mais elle m'a témoigné tant de plaisir à me voir que je dois retrancher au cloître et à la guerre ces huit jours encore. Après quoi, je ne sors plus du casque ni du froc. Travaillez bien vous-même; votre idée d'un recueil

(1) L'historien allemand de *Port-Royal*.

religieux poétique est très bonne (1), il va paraître ici un recueil un peu analogue fait en commun par Mme et M. Lenormant (nièce et neveu de Mme Récamier) ; mais il y aura bien assez de différence pour que cela ne vous serve que d'une indication de plus : je vous le ferai tenir dès qu'il aura paru. Ils s'arrêtent à Voltaire et ne citent rien au delà, mais ils remontent aussi dans le XVIe siècle ; enfin vous verrez... Ce que vous voyez pour les voyageurs en Suisse est partout ; le flot montant inonde et ravage ; la démocratie, le vulgaire, le *tout le monde* sera dans tout. Il n'y aura plus qu'à se cacher dans quelque pli de terrain, si l'on en trouve, à s'y tenir coi et surtout à ne pas se lever (comme ont fait ces guides maladroits de M. Emery, vous savez) avant que la troupe soit passée ; ainsi on échappe encore et on pourra rêver seul ou à deux dans son buisson. Mais quel triste état général de société ! Surtout pour ceux qui ont rêvé le choix, le roman, le mystère. Cela nous consolera de vieillir et de mourir, je le vois bien.

« Si Olivier a visité son Mont-Rose, qu'il m'en parle un peu, je ferai tout cela un jour : oui, je serai intrépide en avançant ; il ne me faut que du temps et un peu de réflexion pour oser. Nous visiterons nos monts aux endroits vierges, et, revenu ici, j'en parlerai le moins possible pour qu'on n'aille pas dénicher nos nids. On dit que Lamartine est en train d'achever une tragédie pour Mlle Rachel (2). Hugo fait son drame aussi. De Vigny revient d'Angleterre où il va souvent ; il a hérité de son beau-père, une fortune dans l'Inde : être riche, cela lui sied et réjouit ses amis. Sa poésie d'ivoire y gagnera. Un peu d'or au pied de l'albâtre.

« Je vous écris peu, à cause des préparatifs et de la malle entre-bâillée qui m'attend. Nous causerons de vous avec Mme de Tascher. J'aurai plus de loisir là de rêver à vous ; j'y pense toujours ; mais rêver demande plus de place, et les bois de Pouvray sont infinis.

« J'embrasse Olivier, les chers enfans, j'offre mes hommages très tendres à Mlle Sylvie, mes respects à Mme Ruchet, mes amitiés à votre père.

« Adieu, c'est-à-dire bonjour et toujours

« SAINTE-BEUVE.

« J'ai payé Risler pour M. Ducloux. »

(1) Allusion au livre que Mme Juste Olivier publia en 1839 sous le titre : *Poésie chrétienne, recueillie de divers auteurs français.*

(2) *Toussaint-Louverture.*

Ce dimanche 15 septembre.

« Chère Madame et amie,

« Votre lettre m'arrive le lendemain de mon retour même, mais elle m'a pris dans l'avant-veille d'une *Revue*, et il m'a fallu attendre les relevailles, qui ne sont que de ce matin. J'ai passé aussi mes huit jours en plein repos, sinon aussi cotonneux que celui d'Aigle, du moins très doux, très silencieux, très champêtre, à perte de vue de bois et de haies. Une vieille bibliothèque que je *dépouillais* (style de bibliographe) occupait le premier matin; puis le déjeuner à 9 heures et demie; puis un peu de lecture et de notes encore; et des courses ensuite, longues et solitaires, pour mériter le dîner de 5 heures. Vers 4 heures et demie, j'entrais au salon causer avec Mme de Tascher, assez bien portante, quoique avec sa toux par quinte, mais l'ensemble de sa santé est mieux, ce me semble; après le dîner, promenade en commun, musique quelquefois de Mlle Marie, et vers 8 heures et demie, bâillement universel dû à nos fatigues, et l'on se couchait. Voilà le train des huit jours, sauf quelques sorties en char à bancs avec M. de Tascher, très aimable et soigneux hôte, qui a voulu me montrer quelques points des environs.

« Nous avons causé de vous, et j'y ai surtout pensé. Pas de vers pourtant, Lausanne avait tout pris, et ma verve n'était plus qu'aux annotations sur les vieux livres. Comme grande diversion, nous avons eu la visite du médecin de campagne, homme instruit et d'esprit, la visite et le prône à la messe du curé, le plus amusant et le plus simplet des gens de la robe : le dimanche que j'ai passé à Pouvray était juste celui de la fête du village, dédiée à la Vierge. La messe a duré trois grandes heures; le curé s'est mis en frais d'éloquence sur la Vierge. J'ai soutenu à Mme de Tascher que, s'il avait débité cela à Paris il y a quelque trente ans, on l'aurait nommé membre de l'Académie française. Nous avons bien ri (après la messe s'entend); M. de Tascher rendait le pain bénit ce jour-là, et Mlle Marie a quêté : sa quête a été de 16 francs, ce qui, de temps immémorial ne s'était vu à Pouvray, aussi le curé en était d'une joie naïve qu'il motivait. Voilà où en sont nos cures de village; *Madame la ministre* de Crassier a quelque chose de plus idéal, et mon cousin Berthollet (1) me semble un peu plus éloquent. Mais

(1) Pasteur distingué du canton de Vaud, parent de la famille Olivier.

le bonhomme de Pouvray est pieux, et je serais fâché qu'il fût autre. Je suis revenu de Pouvray enchanté, reconnaissant de la chère hospitalité (seulement comparable à une autre que vous savez). En arrivant j'ai trouvé les affaires, le combat. Mon article contre *la Littérature industrielle* a fait son coup; on a crié, on m'a répondu des injures, au moins quelques-unes, mais j'ai atteint pour le moment mon but, et nous allons continuer de ramer dans cette bonne galère de la *Revue*. Nous sommes occupés d'y rallier pour le quart d'heure les doctrinaires, M. Guizot, de Rémusat, etc., l'ancien *Globe*, de faire en un mot une vraie coalition de bon sens et de bon goût, et non de passion : y réussirons-nous?

« Zurich occupe beaucoup ici : ce bête de *Semeur*, avec sa béate admiration pour la première émeute contre Strauss, reste la bouche ouverte. Mais au moins, chez vous, le torrent débordé rentre assez vite dans son lit et ne fait pas trop de limon. C'est la *Grande-Eau* près d'Aigle, on ne laisse pas d'y vivre très bien.

« Buloz revenu pour huit jours repart aujourd'hui chercher sa femme, qu'il avait ramenée d'Avignon dans le Berry; il revient dans huit autres jours, il a le *Major* (Davel) sans l'avoir encore lu; dans quinze jours, j'espère vous écrire le *oui* d'insertion. Qu'Olivier écrive donc pour nous, pour la *Revue*, sa course au Mont Rose : on aime fort ces récits chez nous; cher Olivier, faites donc cela. Je n'ai pas oublié ces vers à moi que vous désirez ravoir; je vous les copierais aujourd'hui, mais je suis un peu pressé : vous les aurez bientôt.

« Il faut me dire sur ces vers ce que vous pensez et ne pas attendre de se voir pour cela, mais me l'écrire la prochaine fois pour ne pas l'oublier et que j'en profite. Nous en aurons bientôt de Brizeux, j'espère.

« Je suis toujours dans *Port-Royal*, mais avec bien des fenêtres à mon pauvre cloître : c'est égal, j'y suis.

« Aimez-moi toujours, pensez toujours à moi, chers amis, M. Lèbre ne viendra donc jamais à Paris? Mille amitiés à lui, à tout Aigle, à M. et Mme Ruchet, à Mlle Sylvie, en relevant cela de tous les respects. A Eysins de même; baisers aux petits, et distribution de bonnes grâces à tous les amis qui vous parleront de moi. »

Le 1er octobre 1839.

« Chère Madame et amie,

« J'étais vraiment inquiet quand votre lettre est arrivée : j'apprends avec plaisir que vous êtes bien (sauf la fluxion d'Olivier) et que c'est le séjour de Burier qui seul vous a un peu ensommeillée. Ici on dort très peu; l'activité est grande, autant que la disette, la famine au propre et au figuré. La littérature s'en ressent plus que jamais; ce sont des concurrences, des *entre-mangeries* perpétuelles. L'autre jour, Villemain a failli provoquer comme ministre la fondation d'un immense journal littéraire et scientifique qui tuait tous ceux qu'il n'englobait pas. A son insu, on m'avait offert la branche littéraire à diriger, et j'ai ainsi tout appris : l'affaire n'est qu'ajournée. C'est un aiguillon pour Buloz et aussi une angoisse; pour moi, je meurs de faim presque à la lettre, ou du moins, sauf le dîner, je manque de tout. Depuis mon manifeste contre les industriels, je suis loin d'être plus fier que jamais et pourtant plus gueux : voilà ce que c'est que l'honneur. A cela il y a des compensations, l'automne est redevenu charmant : chaque matin, Paris est émaillé de monde. La vie physique et le soleil sont beaucoup dans la joie.

« Je n'ai pourtant que ce qui fait le strict nécessaire, croyez-le bien. J'espère que l'article d'Olivier pourra passer dans la *Revue* du 15 octobre. Buloz, qui n'a pas encore lu, y compte, et j'espère qu'il ne lira que pour la forme; il est tout préparé. Il est assez en goût de Töpffer de Genève, ce serait assez bon de le recruter. On aurait ainsi, parmi les troupes d'élite et sa garde royale, un peloton de Suisses français. Mlle Rachel a la poitrine très atteinte; elle ne joue plus, elle a grandi de deux pouces. On croit qu'elle s'en va. Elle est si jeune pourtant! Mme Dudevant a donné un drame aux Français, qu'on va jouer dans quelques jours : *Le baiser dans l'amour*. C'est la grande nouvelle. Il paraît que c'est très bien

« O mauvaise plume critique et trop amie pour cela! Vous n'avez pas osé, peureuse, et vous m'avez chatouillé au lieu de me piquer !

« J'ai compris ainsi à travers les triples voiles et la rougeur; les vers sur l'Italie, et notamment certain sonnet sur *Saint-Laurent*, sont vraiment trop doux pour être nés en si beau lieu. Passe encore quand on est entre Aï ou sur le chemin nouveau

caillouteux des Cépés. Est-ce cela? car à quoi sert-il de me dire (c'est M. de Maistre qui dit cela) qu'il y a des serpens en général et de prendre garde, au lieu de me dire, il y a là un serpent, voyez, et éloignez-vous.

« Je suis bien en hâte; j'embrasse Olivier, les chers petits, toute la famille d'Aigle, Mlle Sylvie aussi (de loin comme toujours), amitiés à M. Ruchet, hommages à Mesdames, souvenirs à Eysins.

« Nous avons assez de peine à trouver des libraires, pauvres écrivains, sans croire qu'on viendra voler nos tiroirs : c'était bon au siècle de Voltaire et de *la Pucelle*. Adieu. »

Le 1er novembre.

« Cher ami,

« A vous d'abord, et sur *Davel*, puisque vous me pressez. Rien n'est décidé encore : Buloz trouve l'affaire longue et l'héroïsme du major ne lui est pas entré; il trouve qu'il s'est laissé prendre sans y parer, *comme un sot* (il a dit cela) ; il est vrai qu'il n'avait pas encore achevé quand il me l'a dit. Je lui ai fait redemander ce matin même le manuscrit, de peur que quelque feuillet ne s'égarât à la longue ; voici sa réponse que je reçois à l'instant et qui vous exprimera son reste de doute. Revoyant au point de vue d'ici, il me semble qu'il aurait fallu ne pas *discuter* l'acte, mais le raconter, l'expliquer, l'affirmer. Un mot sur la relation de Berne et de Lausanne au commencement; un historique rapide de la vie du major jusque-là; un énoncé, conjectural, peu importe, mais net de ses intentions, son entreprise, l'exécution : ne pas cesser de raconter, en un mot. Attendons pourtant à dimanche, et, s'il y a jour, en retranchant sans mutiler, nous irons. On est ici plus inattentif que jamais, voulant du nouveau et être amusé, à tout prix, et n'accordant pas une minute de mise en train à l'amusement : là sont en littérature (comme dans tout) les plus réelles difficultés de la position. On est blasé et on reste vif.

« Je n'ai pas encore vu M. Vulliemin, mes chers amis ; j'espère qu'il ne m'en voudra pas, Madame, de cette soirée toujours ajournée et peut-être un peu par votre faute, je le crois bien. Maintenant que vous êtes à Lausanne, vous m'en donnerez

un peu des nouvelles : sur Mickiewicz et son cours (1); sur M. Frossard et son mal; sur M. Vinet et ce qu'il écrit. Je m'occupe toujours beaucoup, en idée des Vaudois. Hier, c'était du vieux M. Cassat ou bien de M. Charles Eynard (2) dont je voudrais voir mainte biographie copieuse; dans une dernière revue, je l'y pousse. J'espère que toutes les jeunes beautés (sans parler des autres) ne scandalisent pas trop, même Mme Forel. Ici tout cela coule, on ne se doute même pas qu'il y ait des différences. Paris, si méchant qu'il soit, a bien son charme pour cette facilité-là. On revient à qui mieux mieux de la campagne. Mme de Tascher est de retour ; je lis demain du *Port-Royal* chez Mme Récamier à M. de Chateaubriand. Ampère nous a lu l'autre jour un petit roman gallo-romain et franc du ve siècle, un appendice en vignette à ses deux volumes : c'est fort ingénieux, il n'y manque que quelques touches lumineuses pour que ce soit tout à fait bien. Marmier va revenir de Stockholm. Je suis assez mondain, au moins les soirs; car je travaille très exactement toutes les journées. J'ai revu les Nodier et l'Arsenal et cherche, par ces dissipations d'esprit et ces éclairs de souvenir, à tromper l'ennui présent, l'avenir douteux et si empêché, dites aussi l'absence. Tout le monde est si gueux ici que j'ai appris avec une vraie satisfaction et sentiment de condoléance que notre roi Louis-Philippe, malgré ses 12 millions tant reprochés, n'a pas de quoi payer ses fournisseurs et qu'il s'endette journellement. Quand tout le monde est si mal à l'aise, cela finit par consoler. La philosophie ne consiste souvent qu'à se bien pénétrer du mal des autres. C'est le moitié chemin de la charité.

« Travaillez bien, chère Madame, sans ternir pourtant vos yeux par toutes les poudreuses lectures ; faites et défaites les poètes, relevez Du Bartas et battez-moi, je serai heureux de tout, de votre part.

(1) Vinet fut conquis dès le premier jour par la puissance de la parole de Mickiewicz et a défini en deux mots l'impression que lui fit sa poésie : « Effrayant et sublime. » (*Alexandre Vinet*, par E. Rambert, t. II, p. 45.)

(2) C'est à lui qu'il écrivait un jour, après que les Olivier l'eurent rejoint à Paris : « Nous causons de vous ici quelquefois avec nos amis Olivier : il y a toute une colonie vaudoise; j'en suis un peu exilé comme eux, c'est mon impression constante. Je suis de ceux qui n'ont plus de patrie. Paris n'en est pas une, c'est un grand hôtel où l'on vit à l'entresol. On y arrive pour passer quelques jours et on y reste toute sa vie, mais toujours pressé, toujours impatient et sentant que ce n'est pas là le lieu où l'on s'assied. » (*Correspondance* de Sainte-Beuve, t. III, p. 3.)

« Embrassez les chers petits; amitiés à Lèbre, et à tous ceux qui vous parleront de moi. J'embrasse Olivier. Bien à vous.

« SAINTE-BEUVE.

« Eysins et Aigle toujours. »

Le 15 novembre.

« Cher Olivier,

« Vous me demandez le *Davel* d'un ton d'empressement qui me fait peur, et je n'obéis pas, craignant que vous ne vouliez mettre le major aux oubliettes. J'ai le manuscrit; je n'ai plus le droit de vous exprimer un avis. Mais il me semble pourtant que ce travail imprimé tel qu'il est, sans y changer un seul mot, ferait une brochure des plus intéressantes; qu'imprimé à Lausanne, par exemple, et envoyé ici à une trentaine d'exemplaires, elle se pourrait distribuer aux gens les plus compétens en histoire (1); qu'il pourrait en être rendu compte dans quelques journaux; que je m'en chargerais moi-même dans la *Revue* et qu'une partie de l'effet ne serait perdu ni pour le major ni pour son historien. Celui-ci est toujours de cette race poétique (que je sais) qui dit volontiers *tout ou rien*, et qui joue gros jeu en galant homme : l'historien doit mieux savoir les tiers-partis et biaiser avec le monde qui, depuis qu'il y a histoire (et quelques Attilas à part), n'est qu'un biais perpétuel. A cette condition, je vous renvoie le manuscrit, sans en prendre copie au préalable.

« J'ai vu une fois M. Vulliemin après nous être cherchés plusieurs; c'était le dimanche soir dans sa famille ; il a été très gentil et paraît ici assez amusé. Je l'ai fort engagé à aller voir une petite pièce de vaudeville : *Passé minuit*, et je crois qu'il ne s'en fera pas faute : en attendant, il visite force archives et historiens. M. Rossi, qui est au centre et au sommet, l'y pilote en ami. J'ai eu grand plaisir à paraître si bien informé de toutes les nouvelles de Lausanne, du mariage de Mlle Herminie. Je suis Vaudois plus que vous ne le croyez, plus que vous ne vous l'êtes dit depuis quinze jours assurément, Madame; car je suis clairvoyant aussi, mais toujours je ne le dis pas, de peur de me tromper. Beaucoup de clairvoyance demande encore plus de prudence, car dans cette clairvoyance entre aussi la vue du cœur des gens,

(1) C'est le parti auquel s'arrêta Juste Olivier : *le Major Davel*, première des « Études d'histoire nationale, » parut en 1842.

et de ce cœur avec ses bonnes et moins bonnes choses, avec son amitié, sa susceptibilité, sa vanité même. J'ai toujours vu que, si l'on se mettait une seule minute à dire chacun tout haut ce que l'on pense, la société à l'instant croulerait tout entière abîmée dans un épouvantable fracas : ce qui est vrai de la société, n'est pas tout à fait faux de l'amitié même. Mais vous me direz, chère Madame, que vous n'avez rien dit tout haut, mais seulement bien bas; je prends donc que vous n'ayez rien dit et prends que je n'ai écouté ni répondu.

« Mme Delphine (Gay) Girardin a lu avant-hier chez elle une comédie en vers, déjà lue aux Français, dirigée contre M. Thiers et son mariage. C'est une revanche. Elle s'est dit : on m'attaque, où sont les purs? Et, en Romaine, elle a porté la guerre à Carthage; tout y est, la belle-mère, les frères, les sœurs; à la fin, M. Thiers, il est vrai, sort blanc comme neige; et cela s'intitule : *l'École du journalisme*, c'est-à-dire de la calomnie. Le piquant est qu'elle avait deux cents personnes et tous les journalistes, qui faisaient la grimace, mais n'avaient pas résisté à l'hameçon. D'ailleurs, des gens graves aussi : M. Ballanche y était.

« Pourriez-vous me dire, cher Olivier, quel journal rédigeait, en 1798, à Lausanne, Mme de Polier, dans lequel parurent pour la première fois quelques-unes des poésies attribuées à Clotilde de Surville ; car cela aussi nous est venu d'abord du canton de Vaud (1)?

« Si j'avais fini *Port-Royal*, je me réconcilierais avec Villemain tout exprès pour me faire attacher à la commission scientifique d'Afrique, et pour voir du pays, et pour aller, jusqu'à ce qu'on tombe. Cette expédition des *Portes de fer* m'a tenté.

« Bonjour, chers amis, soyez indulgens pour la fièvre involontaire de Paris et croyez surtout qu'on vous aime.

« SAINTE-BEUVE. »

Samedi.

« Madame et chère amie,

« Je ne vous écrirai qu'un mot, mais je ne veux pas paraître oublier. Je ne suis qu'occupé outre mesure et souffrant par là

(1) La chanoinesse Polier dirigeait alors le *Journal de Lausanne*, publication littéraire à laquelle Gibbon, en séjour à Lausanne, s'intéressait beaucoup.

même du cerveau. Notre vie, au fond, n'est pas tenable : nous avons trop à penser. Il faut faire la *Revue* et *Port-Royal* : c'est trop de la moitié. Il faut vivre au jour le jour et penser à l'avenir; je n'y tiens plus déjà. L'article d'Olivier n'a pu être mis au dernier numéro par suite de l'encombrement et du reste de ces longs articles *Gœthe*, *Melanchton*. Je crains que Buloz ne trouve trop longue la deuxième partie; il ne l'a pas lue encore, mais seulement le commencement et la fin et avait trouvé l'épitaphe inutile. Nous arrangerons tout cela, et les noms de la Gruyère ne seront pas écorchés. Cette affaire du grand journal est ajournée faute *du nerf*, ce qui est au fond de tout : Villemain n'a pas voulu donner de fonds, et les libraires ont reculé. Dans aucun cas, je n'en eusse été. J'écoutais seulement pour me tenir au courant. Il faut avoir quelque fidélité en sa vie, et selon son ordre, à Buloz (1), sinon à son Roi et à son Empereur : on ne choisit pas toujours les objets de sa fidélité, mais il y faut tenir, dût-on crever. Voilà une chevalerie, chère Madame, bien véritable sous sa crudité : il en est de plus douces, mais ce n'est plus à Paris qu'elles règnent. Tout est ici intérêt, aigreur, misère. Je n'exagère pas.

« Je ne croyais pas que Hugo fût allé à Lausanne : il paraît qu'il s'est sauvé à Marseille, battu par le froid et la bise des monts; ce que vous me dites de ces Gargantuas poétiques est

(1) Sainte-Beuve ne fut pas toujours fidèle à M. Buloz, mais il faut lui rendre cette justice que, tant que dura sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*, il lui fut profondément dévoué.

Au mois de février 1840, à la suite d'un article paru dans la *Revue* du 1er de ce mois sur la comédie de *l'École du Monde*, de M. Walewski, le journal *le Messager* ayant ouvert une série d'attaques directes et même de dénonciations formelles contre M. Buloz, commissaire du roi auprès du Théâtre-Français, et lui ayant reproché, d'un air méprisant, ses titres mêmes à la fondation de la *Revue des Deux Mondes*, Sainte-Beuve riposta en ces termes :

« Nous n'avons pas à discuter ici la question soulevée par *le Messager* en ce qui concerne l'administration et l'organisation même du Théâtre-Français. Mais l'espèce de dédain affiché pour la capacité personnelle et la compétence du jugement de M. le commissaire royal est vraiment plaisante : faut-il donc avoir écrit de médiocres feuilletons ou de fades comédies pour obtenir de les juger? On prouve déjà son droit à les rejeter par ce bon sens qui a empêché de les commettre. La *Revue des Deux Mondes*, tant reprochée à M. Buloz, demeure son titre, comme, dans sa lettre au *Journal des Débats* du 10 de ce mois, il l'a très bien revendiqué. Fonder à une époque de dissolution et de charlatanisme une entreprise littéraire élevée, consciencieuse, durable, unir la plupart des talens solides ou brillans, résister aux médiocrités conjurées, à leurs insinuations, à leurs menaces, à leurs grosses vengeances, paraître s'en apercevoir le moins possible et redoubler d'efforts vers le mieux, c'est là un rôle que les entrepreneurs de la *Revue* (pour parler le langage du *Messager*) doivent s'honorer d'avoir conçu, et où il ne leur reste qu'à s'affermir. » (*Revue des Deux Mondes* du 15 février 1840.)

bien joli. Qu'y faire? le canton de Vaud fait aussi partie du monde, lequel est donné en usufruit à tous, et n'appartient en propre à aucun. Toujours, toujours, sous une forme ou une autre, il survient des Burgondes. Heureux ceux qui ne les voient pas! M. de Gingins ne se doute pas de ceux-là, j'en suis sûr. Tâchez d'être sourds comme lui.

« C'est tout pour aujourd'hui, l'imprimeur vient; baisers aux chers petits (qui sont des Burgondes aussi), salut à Aigle et à Eysins au premier beau couchant vu de la fenêtre.

« Amitiés et dévouement à vous deux et Lèbre. »

Dimanche.

« Croyez-vous, chère Madame, qu'on puisse vous répondre tout incontinent? quand on est dans des veilles et des avant-veilles de revue; les petits bouts de critique, les épreuves du voisin à revoir, tout le menu tracas qu'on finit par aimer, et que Buloz (notre Roi) exige, vous confisquent des quartiers entiers de quinzaine, et de là les phrases avec les amis restent en suspens comme un télégraphe arrêté par le brouillard. Mon rayon du soleil d'ici répond bien tard à celui qui s'est levé plus tôt sur Rovéréa, mais voici pourtant qu'il y répond.

« Mme de Tascher a été bien vraiment sensible à votre souvenir et elle vous rend le sien avec cette grâce aimante qu'elle garde dans une santé toujours inquiétante pour ses amis. Je ne ris jamais tant qu'avec elle, et nous devons aller tous manger du gâteau mardi à une boulangerie viennoise très splendide et très friande. Mlle Marie aime beaucoup les gâteaux, et son cousin, revenu d'Alger, et qui vient d'être nommé capitaine, nous paie à tous ce joyeux régal. Mlle Rachel, ressuscitée plus forte et plus tragédienne que jamais, a hier ravi tout Paris dans Émilie de *Cinna*. Mme Dudevant attend pour faire jouer son drame (1) que Mme Dorval soit libre d'un engagement avec un autre théâtre. Mme d'Agoult, qui est revenue ici précédant Liszt de quelques mois, est un peu en froid avec elle, mais on est en train de s'expliquer, et il n'y a pas à désespérer que l'amnistie ne soit complète et que tout finisse par une réconciliation générale. Mme d'Agoult m'a beaucoup parlé de M. Diodati, qu'elle connaît et qu'elle apprécie à merveille; c'est une bien noble personne

(1) *Cosima*, qui fut représenté au Théâtre-Français le 29 avril 1840.

et digne de mieux que d'aucune indulgence. Il paraît dans la *Revue* de ce matin un article éloquent de Mme Dudevant sur Gœthe, Byron et Mickiewicz : ce dernier y reçoit une couronne ardente. Il y a trois grandes victimes : Gœthe, le Tsar et le catholicisme; mais à George Sand on passe tout, et bon nombre de vérités critiques profondes éclatent dans ce coup de foudre. La chaire de Mickiewicz en sera là-bas un peu illuminée.

« Je n'ai pas revu M. Vulliemin et remets de soir en soir, étant (passé de certaines heures réservées au travail) dans un vrai torrent de chaque jour, et ne pouvant subvenir physiquement aux choses indispensables. A la garde ! comme on dit dans notre canton. Comment, sérieusement, faut-il renvoyer l'article d'Olivier? Par la poste, cela me paraît impossible, vu la grosseur et la dimension des premiers feuillets; pourrait-on par Risler en adressant à M. Ducloux?

« J'ai reçu une lettre de M. Ch. Eynard et son volume de Tissot par une dame russe (comtesse Edling) que j'ai cherché à voir sans réussir à l'atteindre. Remerciez bien M. Eynard à l'occasion.

« Ne m'oubliez pas auprès de tous les amis que je ne nomme plus, mais auxquels souvent je pense, M. Ducloux, Esperandien, Monnard.

« Je remettrai à Risler, un de ces jours, le petit volume de Mme Favre, à moins que je ne le confie à M. Vulliemin. Je suis heureux de savoir Olivier si bien, et il faut, tout occupé qu'il est, qu'il me le dise quelquefois, ne fût-ce que par deux lignes d'un sourire moqueur, comme il sait si bien faire.

« Pour moi, je suis bien brisé dans mes os et mes muscles; je suis un véritable invalide et mon cerveau s'en ressent. Non pas mon cœur, s'il vous plaît; prêtez-lui donc, chers amis, tout ce qu'il a et ne dit pas assez. J'embrasse les deux enfans et salue les deux bouts du lac. »

Mardi.

« Mille grâces, chère Madame et chers amis, de vos détails impatiemment attendus : je m'ennuyais bien de ce long silence; vous le justifiez, mais il n'a pas moins été bien long. J'ai laissé partir M. Vulliemin sans le voir et sans lui donner de lettres, attendant toujours. Vous me demandez des nouvelles de moi, chère Madame, elles ne sont guère bonnes. A part le travail que je tâche de sauver avant tout, le reste va comme il peut; et,

comme je ne fais jamais d'examen de conscience, je ne sais plus le lendemain ce que j'ai fait la veille. *Au hasard, au hasard!* C'est là mon seul mot d'ordre qui rime avec l'*art*, sans trop s'inquiéter de la raison. Je fais *Port-Royal :* un volume, d'ici à trois semaines ou un mois, sera imprimé; mais cela m'avance peu, puisqu'il y en a quatre énormes de plus de cinq cents pages. Quand j'en aurai deux de prêts, je les lâcherai peut-être. Ce qui ruine tout bonheur, c'est la vie matérielle non arrangée, et la nécessité de penser en ce sens ou en l'autre selon les nécessités de la bourbe. Des quartiers de mois s'en vont ainsi dans des trains de travaux ennuyeux, irritans, futiles ; et, comme je n'ai pas l'*ancre* au dedans, le coin du feu, la famille, et que j'en suis incapable, je me fais pirate de plus en plus. Tout cela vient de ce qu'on n'a pas d'argent et uniquement de cela : c'est bête, mais les choses du monde sont ainsi. Un grain de sable ici ou là, dit Pascal, interrompt une pensée, ruine une ambition et change le monde. Voilà une fois pour toutes ma triste histoire intérieure. Sans argent, pas de loisir; sans loisir, pas d'amour :

Otia si tollas, periere cupidinis arcus

(demandez à Olivier, Madame); pas de poésie même, trop peu d'amitié aussi, du moins dans la culture et les témoignages. On est sec, ou on le paraît, parce qu'on est pressé. Mais il fallait commencer, me direz-vous, par borner ses besoins et par modérer ses désirs. Oui, mais quand on ne l'a pas fait; et que les besoins sont acquis, que les désirs sont de grands garçons, et même déjà de vieux garçons?

« En attendant, je vous aime toujours et beaucoup. Je vous félicite, chère Madame, de vos succès d'éditeur et de critique. Le petit livre de Mme Lenormant a paru ; à part quelques vers de Desmarets, Arnauld d'Andilly, etc., vous connaissez probablement tout ce qui s'y trouve. Je vous lirai, quoi que vous en disiez. J'ai reçu de M. Monnard une belle biographie de Jean de Muller : remerciez-le bien en attendant que la *Revue* le fasse. N'avez-vous pas toujours la biographie de M. Manuel par lui et pour moi? En ce cas, un jour, par Risler, glissez-la-moi. Quelle occasion trouver donc pour renvoyer le *Davel?*

« Il faut, en cette fin d'année, que vous fassiez bien nommément mes amitiés à ceux qui là-bas se souviennent le plus de

moi, M. Monnard, M. Vinet, Ducloux, Mme Regnier, Mme Forel,... enfin, vous savez; je n'oublie personne, et ces années (oui, ce sont des années et non des mois) passées là, forment déjà pour moi un fond lointain de souvenirs, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vrai et de plus durable dans le souvenir.

« Mais, à Eysins, à Aigle, rappelez-moi tout singulièrement et faites mes hommages et mes vœux au père d'Olivier, à son excellente mère, à M. Urbain, à sa femme, à M. Ruchet et à Madame, à Mademoiselle Sylvie toujours présente à l'extrême bord de la grande tour d'Aï. J'embrasse Lèbre, qui est de la maison; je voudrais bien donner des bonbons à Aloys et à Édouard et écouter la chanson du papa; je me suis laissé inviter à dîner le Jour de l'an chez Mme Valmore (et bien des choses à ces *demoiselles* aussi).

« Adieu, chère Madame, cher Olivier, et tous mes vœux.

« SAINTE-BEUVE.

« Hugo n'est pas encore de l'Académie; ç'a été la grande nouvelle des trois dernières semaines : l'élection a été remise à trois mois; dans l'intervalle, il mourra quelques académiciens; Hugo entrera-t-il ? Il a toutes nos destinées académiques dans ses flancs : savez-vous que, si j'étais de l'Académie, j'aurais sans peine deux ou trois mille francs par an (étant d'une des commissions); ce jour-là, je mettrais une perruque, je renoncerais à tout projet de cour près de Mme Forel, mais j'aurais plus le temps, sinon de vous aimer, du moins de vous le dire. »

LA
NEUTRALISATION DU DANEMARK

Les aspirations du monde civilisé vers le règne de la paix dans le domaine des relations internationales se manifestent par des voies bien différentes. Tantôt c'est l'idéal de la paix perpétuelle qui hante les imaginations et provoque des actions pleines de générosité et d'abnégation; tantôt c'est le désir de porter même dans le domaine de la force brutale, pendant la guerre, le respect des prescriptions de la religion et l'observation des lois et coutumes de la guerre. La Croix Rouge est devenue, dans la conscience des nations civilisées, l'emblème de la miséricorde humaine et le symbole des plus beaux actes de dévouement sur les champs de bataille envers les blessés et les malades.

Toutefois ces aspirations pacifiques des nations n'émeuvent guère les gouvernemens. Les puissances du monde civilisé qui s'occupent de la grande politique internationale n'oublient point la vérité réaliste de l'ancien adage : *Si vis pacem, para bellum.* Les armemens augmentent et se développent dans des proportions jusqu'à ce jour inconnues. Les tendances pacifiques des gouvernemens sont fondées sur les craintes des conséquences incalculables d'une grande guerre plutôt qu'imposées par leurs aspirations idéalistes vers le règne de la paix permanente dans le domaine des relations mutuelles entre les nations.

A ce point de vue, un antagonisme naturel semble exister entre les aspirations de l'opinion publique et la politique réaliste des États. La paix perpétuelle, rêvée par quelques-uns des plus grands esprits dont s'honore l'humanité, ne cadre nullement avec la paix armée, telle qu'elle est pratiquée par les grandes

puissances au commencement du xxe siècle. L'idée du désarmement jure évidemment avec les tendances politiques des États modernes.

Un fait remarquable prouve pourtant la possibilité d'une coïncidence des tendances idéalistes vers le désarmement et la paix permanente entre les nations, avec les actes les plus positifs de la politique d'une grande puissance. Ce fait est la conférence internationale de La Haye, convoquée en 1899 sur l'initiative généreuse de l'empereur de Russie, afin de mettre des limites aux entraînemens des États dans le domaine de leurs armemens. Dans l'histoire de la civilisation, la conférence de La Haye occupera toujours une place des plus honorables, parce que le souverain d'une grande et puissante nation y a proclamé, devant l'univers entier, la nécessité pour les gouvernemens de tenir compte des aspirations et des vœux des peuples, et d'essayer de garantir les bases d'une paix solide entre eux par une diminution des forces militaires. Quoique le but très noble de la conférence de La Haye n'ait pas été atteint, — les États ayant refusé de prendre un engagement quelconque relativement à la non-augmentation de leurs armées et de leur flottes, — il n'en est pas moins incontestable que le manifeste impérial du 12 août 1899 restera à jamais comme un monument historique qui témoigne d'un magnanime effort pour mettre les vœux légitimes des nations en harmonie avec les tendances pratiques de la politique.

D'ailleurs, si la conférence de La Haye n'a pu aboutir à une limitation des forces militaires des États civilisés, elle a certainement donné l'impulsion la plus vigoureuse à tous les efforts dirigés, dans l'ordre des relations internationales, vers une meilleure organisation de la vie pacifique et normale entre les peuples. Jamais la propagande de l'arbitrage en vue de résoudre pacifiquement les conflits entre nations n'avait fait autant de conquêtes qu'à présent; jamais l'union des forces, jusqu'alors isolées, d'hommes appartenant à différentes nations n'avait mieux préparé le triomphe de cette idée; et jamais l'arbitrage internanal n'avait remporté de plus brillantes victoires sur le mauvais vouloir de ses adversaires obstinés.

Les circonstances étant telles, il n'est pas étonnant que la conférence de La Haye ait ramené l'attention sur les combinaisons qui ont pour objet le progrès de la vie pacifique des nations. Entre toutes ces combinaisons, l'idée de la neutralité perma-

nente des États faibles occupe une des premières places. La neutralisation des États se présente aujourd'hui dans des conditions bien différentes de celles où elle se présentait au siècle dernier. Dans les temps passés, et particulièrement au commencement du XIXe siècle, la neutralisation d'un petit État comme la Suisse était généralement regardée comme un cadeau que lui faisaient les grandes puissances de l'Europe. A présent, la déclaration de la neutralité permanente devrait être reconnue comme la manifestation d'un droit individuel ou personnel de l'État : c'est la pacification perpétuelle et solennelle d'un État. Plus il y a de nations permanentes neutres, mieux le règne de la paix dans les relations internationales est assuré. Plus grand est le nombre d'États neutralisés, plus seront restreintes les limites des conflits sanglans entre les peuples. Parmi les petits États dont la neutralisation a été, surtout dans ces dernières années, proclamée légitime et nécessaire, se trouve le Danemark. Par son bon sens, ses mœurs politiques, ses coutumes, fondées sur une sorte de probité sociale, comme par sa vénération sans bornes pour son vieux roi et la famille royale, la petite nation danoise a su conquérir les plus sincères sympathies de tous ceux qui la connaissent.

Il est donc naturel que les vrais amis du Danemark se soient depuis longtemps occupés de garantir à ce petit pays une existence désormais sans danger et sans crainte de catastrophes extérieures. En Danemark même, les meilleurs patriotes ont envisagé la question de la neutralisation de leur pays comme un moyen pratique de sauvegarder son intégrité et son indépendance. Tout récemment, grâce à la conférence de La Haye, cette question a été discutée et examinée sous tous les rapports par les organes autorisés de l'opinion publique non seulement en Danemark, mais en Suède et en Norvège. Dans ces deux derniers pays, on se flatte de l'espoir que la neutralisation du Danemark devrait être inévitablement suivie de la neutralisation permanente de tous les États scandinaves.

Voilà nombre d'années que cette idée de la neutralisation des États scandinaves nous est chère et que nous cherchons à la répandre jusque dans les sphères gouvernementales. Aussi croyons-nous le moment venu d'examiner le problème du point de vue politique, sans toucher cependant ici au fond juridique de la question

En quoi devrait consister la neutralisation du Danemark? Quelles en seraient dans la pratique les conséquences internationales? Et si ce projet était exécuté, quelle en serait la portée internationale pour le développement des relations entre les nations civilisées dans la voie de la paix et du progrès?

Tels sont les points principaux sur lesquels nous voudrions fixer pour quelques momens la bienveillante attention de nos lecteurs (1).

I

La neutralisation garantit à un État une situation privilégiée et exceptionnelle : pendant les guerres entre d'autres États, il reste perpétuellement en paix et ne prend aux hostilités aucune part, directe ou indirecte. L'État neutralisé renonce à toute idée de conquête, à toute ambition politique : il veut vivre en paix avec tout le monde et se vouer entièrement au progrès moral et économique de ses citoyens. La grande politique internationale n'existe pas pour lui, et sa mission historique consiste, par exemple, dans la propagande de la paix et du progrès pacifique et normal. Cette conception de la neutralité perpétuelle est fondée sur l'expérience et conforme aux aspirations les plus nobles des nations modernes.

Cependant il serait puéril de nier que beaucoup d'hommes d'État ne partagent nullement cette opinion. Les uns haussent les épaules avec dédain quand on leur parle de la neutralisation d'un État comme contenant pour son intégrité et son indépendance une garantie morale et juridique. *La neutralité perpétuelle*, disent-ils non sans quelque ironie, *c'est la nullité permanente!* Les autres affirment que la neutralisation d'un État est absolument inutile, parce qu'en cas de guerre chaque État a le droit incontestable de se déclarer neutre et de ne pas prendre la moindre part aux hostilités entre États belligérans. Pourquoi donc déclarer d'avance et pour toujours sa résolution de rester neutre? Pourquoi paralyser pour toujours ses efforts, renoncer

(1) L'auteur de cet article a eu l'occasion, au printemps de 1889, de soulever dans les très hautes sphères gouvernementales de Russie la question de la neutralisation du Danemark. Le mémoire qu'il rédigea sur cette question fut honoré de la plus sincère et de la plus flatteuse sympathie. Sauf les développemens et modifications nécessaires, il est resté la base de la présente étude.

pour toujours à jouer un rôle sur la scène du monde où les nations peuvent prouver leur vitalité et leur génie? Pourquoi imposer à une nation cette abnégation éternelle? Doutes et appréhensions ont, en dernière analyse, la même conclusion : la neutralisation d'un État est une combinaison académique qui n'est pas digne de l'attention des hommes d'État sérieux, et dont ils plaisantent plus ou moins ouvertement.

Il nous paraît inutile de réfuter en détail leurs critiques, parce que les faits les plus positifs en établissent suffisamment la légèreté. L'histoire de l'esprit humain dans son infatigable recherche de la vérité est là pour témoigner qu'on s'est moqué de tout, même des actions les plus héroïques et des vérités les plus incontestables. Citons-en un frappant exemple dans le domaine des relations internationales. En février 1780, l'impératrice Catherine II de Russie publia sa célèbre déclaration des droits des nations et du commerce neutre qui servit de base à la neutralité armée. La déclaration de l'impératrice provoqua, en Angleterre surtout, les protestations les plus énergiques, voire les plus belliqueuses. Le ministre d'Angleterre près la cour impériale, sir H. Harris (plus tard lord Malmesbury), ne fit entendre contre la Russie aucune menace et garda tout son sang-froid dans les pourparlers diplomatiques avec la « Sémiramis du Nord » et son ministre, le comte Panine. Mais lord Malmesbury s'amusait publiquement des « principes nouveaux » du droit des neutres « inventés » par l'impératrice et leur contestait la moindre force obligatoire dans les rapports internationaux. Il exulta lorsque la fondatrice de la neutralité armée, lui retournant évidemment ses railleries, qualifia elle-même de « nullité armée » l'alliance créée par elle : « Mon cher Ministre, dit-elle, ou à peu près, avec son fin sourire, au diplomate anglais, riez de ma déclaration; appelez, s'il vous plaît, ma neutralité armée, une nullité armée. C'est tout de même un fait qui restera... »

La suite des temps a démontré que la « Sémiramis du Nord » avait raison : les principes de 1780 sont depuis longtemps entrés dans le code de droit international reconnu et pratiqué par toutes les nations du monde civilisé. C'est l'Angleterre elle-même qui, au congrès de Paris en 1856, prit l'initiative de la proclamation comme lois obligatoires et universellement reconnues des principes de la déclaration de 1780.

Nous sommes profondément convaincu que la même victoire de la raison et du bon sens sur tant de préjugés et de malentendus assurera, dans un avenir prochain, la neutralisation des petits États. Il suffit de se rappeler certains faits qui concernent les États neutralisés depuis nombre d'années pour être persuadé de la valeur pratique de cette combinaison qui, sans heurter l'intérêt des autres États, garantit une vie pacifique aux nations dont la neutralité perpétuelle devient elle-même pour toutes les nations une garantie de sécurité commune.

La neutralité de la Suisse est assise depuis plus d'un siècle sur des bases solides et inébranlables. Le congrès de Vienne la proclama, après que les puissances alliées contre Napoléon eurent déclaré dans le traité de Paris de 1815 que « la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse, ainsi que son indépendance de toute influence étrangère, est conforme aux véritables intérêts de la politique européenne. » L'empereur Alexandre Ier de Russie, par respect pour son professeur Laharpe et par fidélité à la parole donnée, prit la Suisse sous sa haute protection et défendit ses intérêts avec énergie et succès. Depuis 1815, cette neutralité perpétuelle de la Suisse a été scrupuleusement observée pendant toutes les guerres du siècle dernier, malgré les dangers que présentaient les opérations militaires des grandes puissances belligérantes dans son plus proche voisinage.

Ce serait pourtant une erreur de prétendre que l'Europe ait, en 1815, « fait cadeau » à la Suisse de sa neutralité perpétuelle. Les transactions diplomatiques les plus heureuses ne sont généralement que la résultante des forces naturelles, géographiques, économiques et historiques, par lesquelles se développent les nations. Les conditions géographiques et historiques ont plus contribué à la création de la Suisse neutralisée que toutes les transactions diplomatiques, conclues à son profit. C'est ainsi que déjà, en 1521, la Suisse avait signé un traité de paix perpétuelle avec la France qui devait lui garantir une neutralité permanente. Elle n'en avait pas moins continué de conclure avec les différens États voisins des capitulations militaires, en vertu desquelles elle s'engageait à leur fournir des soldats, à la condition expresse de rester neutre en tant que nation et de ne pas prendre part aux hostilités.

Apres le congrès de Westphalie, qui proclama l'indépendance internationale de la Suisse, ce pays a constamment cherché à se

tenir en dehors des guerres qui divisaient le continent européen, quoique sa position au cœur de l'Europe dût provoquer, à plusieurs reprises, la violation de sa neutralité. Quand Napoléon imposa, en 1803, un traité d'alliance à la Suisse, il contracta en même temps l'obligation, au nom de la République française, « d'employer constamment ses bons offices pour lui procurer sa neutralité, et pour lui assurer la jouissance de ses droits envers les autres puissances. » En vertu de cette alliance, la Suisse fut obligée de prêter secours et assistance à la France, et sa neutralité en devint assez précaire. Cependant, durant toutes les guerres de Napoléon, la Suisse ne manqua jamais d'insister sur sa résolution formelle de ne pas intervenir activement dans les opérations militaires.

Depuis 1815, la neutralité de la Suisse est respectée et garantie par les grandes puissances qui ont signé l'Acte général du congrès de Vienne. Jamais une violation sérieuse ne l'a troublée, quoique maintes fois la petite Suisse ait provoqué la colère de ses puissans voisins. Pendant la guerre de 1870-71 entre la France et l'Allemagne, l'armée de Bourbaki mit bas les armes immédiatement après avoir passé la frontière suisse; mais les armées allemandes n'osèrent pas pénétrer sur le territoire helvétique près de Bâle, afin d'opérer plus facilement contre Belfort et contre l'armée de Bourbaki.

Maintenant, se demandera-t-on : Comment expliquer ces résultats, assurément heureux, de la neutralisation de la Suisse? Pourrait-on soutenir que ce petit pays soit en état d'imposer aux grandes puissances voisines le respect de sa neutralité et de son inviolabilité? Si non, à quoi tient ce respect pour la situation privilégiée et inviolable d'une petite nation montagnarde qui n'est pas en état de défendre par ses propres forces sa vie et sa place au milieu de l'Europe?

Toutes ces questions sont rarement posées, quoique leur examen impartial permît de découvrir la raison d'être des États neutralisés. Il est évident que la tendance historique de la Suisse vers une neutralité perpétuelle n'est point un don des grandes puissances assemblées au congrès de Vienne. En d'autres termes, la Suisse est neutre, parce que sa position géographique et les tendances nationales de ses habitans exigent d'elle qu'elle se tienne loin des querelles de ses voisins. Si sa neutralité a été respectée jusqu'ici très fidèlement, c'est qu'elle est imposée par

la nature elle-même, par sa position géographique, et par la volonté énergique et ferme du peuple suisse de garder cette neutralité coûte que coûte, envers et contre tous. Volonté tellement évidente que si, même aujourd'hui, les grandes puissances garantes de la neutralité suisse se mettaient d'accord pour abolir la stipulation du congrès de Vienne à l'égard de la Suisse, celle-ci pourrait, malgré elles et malgré tout, conserver encore sa position privilégiée. La neutralité de la Suisse dépend en premier lieu de la Suisse même, et non des caprices ou de la bienveillance des grandes puissances. Elle pourrait à tout moment déclarer *urbi et orbi* qu'elle est résolument décidée à continuer de garder dans l'avenir sa neutralité perpétuelle, qu'elle ne désire nullement se mêler des affaires intérieures ou internationales des autres nations, et qu'elle défendra de toutes ses forces son indépendance nationale et l'inviolabilité de son territoire.

A cet égard, la garantie donnée à la nentralité perpétuelle de la Suisse ne nous semble pas un si grand bienfait qu'il faille chercher à l'obtenir par tous les moyens. La garantie tacite imposée par les circonstances et exigée par l'intérêt d'une puissance quelconque vaut presque autant à cet effet que la stipulation formelle d'une convention internationale. Le peuple suisse est le meilleur garant de sa neutralité perpétuelle. Le jeu des intérêts politiques pourrait, à un moment donné, aider à faire respecter une neutralité perpétuelle dont le maintien est devenu une maxime du droit et de la morale internationale. Le respect de la neutralité perpétuelle de la Suisse est tellement entré dans la conscience des nations civilisées de l'Europe que sa violation provoquerait inévitablement un ouragan d'indignation. Tel ne serait assurément pas le cas, si l'État attaqué n'était pas neutralisé perpétuellement, mais seulement déclaré neutre *ad hoc*.

Les mêmes considérations, sauf quelques modifications, s'appliquent aussi à la Belgique, neutralisée en 1831.

« La Belgique, dit le traité de 1831, dans les limites indiquées, formera un État indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette même neutralité envers tous les autres États. » Cette neutralité permanente fut garantie d'un commun accord par les cinq puissances, qui crurent nécessaire, en intervenant dans la révolution belge, de signer à l'acte de naissance du royaume de Belgique. Depuis ce moment, la Belgique a consciencieusement maintenu sa neutralité et évité jus-

qu'à la moindre cause d'une attaque justifiée. Quand, en 1870, sa neutralité courut quelque danger, la Grande-Bretagne, en qualité de puissance garante, donna à la Belgique une sécurité absolue contre des violations possibles de sa neutralité de la part des deux puissances belligérantes

Ainsi la neutralité permanente de la Belgique s'est maintenue intacte jusqu'à présent, malgré tous les dangers qu'elle a courus pendant sa vie si courte encore et si accidentée. Si les grandes puissances garantes qui ont signé le traité de Londres de 1831 refusaient de garantir à l'avenir cette neutralité, on peut être sûr que la Belgique continuerait de se proclamer perpétuellement neutre, avec l'intention bien arrêtée de ne pas se mêler des conflits sanglans entre grandes ou petites puissances. La neutralité permanente est entrée dans la conscience du peuple belge, qui est profondément pénétré de la grande utilité de sa situation privilégiée dans le domaine des relations internationales. Il est impossible de supposer que la Belgique veuille abandonner cette position et sacrifier tous les bienfaits qui en découlent, même dans le cas où les puissances signataires du traité de Londres de 1831 retireraient leur promesse de garantir cette neutralité. La Belgique agirait alors probablement comme la Suisse, c'est-à-dire qu'elle déclarerait à toute l'Europe que, quoi qu'il advienne, elle est résolue à rester neutre pour toujours et décidée à faire respecter de toutes ses forces sa neutralité permanente.

Les bienfaits de la neutralité permanente sont si grands que jamais un État neutralisé n'y renoncera volontairement. La Belgique la première ne le fera point, quoique sa neutralisation ait été bien plutôt le résultat des combinaisons politiques et stratégiques des grandes puissances qu'une conséquence de sa situation géographique et de sa mission historique. Sous ce rapport, il y a une grande différence entre la Suisse et la Belgique. Toutefois, pour l'un et l'autre de ces deux pays, la neutralisation a été la consécration de leurs aspirations pacifiques et la condition essentielle de leur développement économique et social.

Ce serait abuser de la patience du lecteur que de lui rappeler qu'outre la Suisse et la Belgique, il y a encore d'autres États neutralisés, comme le grand-duché de Luxembourg et l'État indépendant du Congo. Il suffit de constater cette vérité irréfutable, que la neutralisation a été, pour tous ces États sans

exception, un vrai bienfait, dont ils jouissent, en premier lieu, par leur propre conduite et par leur propre volonté. La neutralité permanente, érigée en maxime d'État par la volonté de l'État qui veut s'y soumettre, a le même droit au respect des autres pays que la neutralité perpétuelle proclamée par une convention quelconque. Dans tous les cas, elle crée un état de pacification permanente pour l'État intéressé et un boulevard de sécurité commune pour tous les États d'un continent.

Partant de ce point de vue, la neutralisation du Danemark sera un bienfait inestimable pour ce petit pays et une garantie nouvelle pour le maintien de la paix générale en Europe.

II

En juillet 1807, à Tilsitt, Napoléon Ier et l'empereur Alexandre discutaient entre eux et, en vertu du traité d'alliance, remaniaient, dans leurs projets, la carte de l'Europe. La conversation tomba sur le partage de l'Empire ottoman, et Napoléon remarqua avec quelle ardeur mal contenue l'empereur de Russie se laissait emporter par le désir d'annexer quelques parties de cet Empire. Les provinces danubiennes, la Valachie et la Moldavie, d'autres provinces encore, Napoléon ne les disputait pas à la Russie. Mais, quand il s'agit de Constantinople, il mit le doigt sur le point qui désignait la capitale de la Turquie, et dit solennellement : « Constantinople, non! Jamais! C'est l'empire du monde! »

Copenhague a le bonheur que sa possession n'ait jamais éveillé la pensée de la conquête et de l'empire du monde! Cependant la situation géographique de la capitale danoise rappelle sous plus d'un rapport la situation géographique de Constantinople. Les deux capitales sont situées sur les bords de détroits qui unissent des mers libres. Si Constantinople tient les clefs du Bosphore et des Dardanelles, Copenhague tient celles du Sund et des Belts. Si la Turquie est depuis longtemps reconnue comme le gardien des portes qui ouvrent la Mer-Noire et la Méditerranée, le Danemark garde les portes d'entrée de la mer Baltique et de l'Océan Atlantique.

Cette position géographique du Danemark est d'une importance capitale pour le commerce et les relations internationales des États Baltiques et de toutes les autres nations ayant des inté-

rêts dans ces parages. C'est pourquoi la nécessité de faire respecter ces intérêts a depuis longtemps suggéré l'idée de garantir le gardien du Sund et, par lui, la navigation libre de la mer Baltique contre toutes les convoitises égoïstes des grands États de l'Europe. Et c'est ainsi que, dans le traité de Roeskild de 1658, le Danemark et la Suède s'engageaient mutuellement à ne pas permettre l'entrée dans la mer Baltique des navires de guerre des autres nations. En 1759 et 1760, le Danemark, la Suède et la Russie tombaient d'accord pour refuser l'entrée de cette mer aux flottes militaires des États non riverains. Enfin, la convention de 1780, conclue entre la Russie, le Danemark et la Suède pour la défense des principes de la neutralité armée, a proclamé la mer Baltique comme *Mare clausum* et non ouverte aux navires de guerre des puissances belligérantes. Cette stipulation tirait alors son fondement de ce fait que les États riverains de la mer Baltique ne prenaient aucune part aux opérations militaires et, en conséquence, devaient être reconnus comme essentiellement neutres.

Il est intéressant de constater que l'Angleterre, la France et les Pays-Bas acceptèrent, en 1781, ce principe de la neutralisation de la mer Baltique. Mais, d'autre part, il était évident que ce principe n'était proclamé que pour la durée de la guerre qui se termina par le traité de paix de Versailles, en 1783. La Grande-Bretagne tenait à ce qu'il ne pût s'élever à cet égard le moindre doute ; et la flotte anglaise le prouva bien lorsqu'en 1807, elle bombarda et détruisit une partie de la ville de Copenhague. L'empereur Alexandre Ier, ainsi que presque tous les autres souverains européens de cette époque, fut justement indigné de l'attaque commise contre la capitale danoise. Il protesta énergiquement contre ce « crime, » en qualité « d'un des garans de la tranquillité de la mer Baltique, qui est une mer fermée. » Mais le gouvernement anglais rétorqua avec vigueur cette prétention en déclarant qu'il n'avait jamais reconnu la neutralisation permanente de la mer Baltique ; et il est incontestable que sa thèse était légitime et bien fondée. Tous ces faits historiques n'en démontrent pas moins d'une manière concluante que l'idée de la neutralisation des États Baltiques et de la mer Baltique a occupé l'esprit ou l'imagination des hommes d'État.

De plus, si l'on veut bien se souvenir que déjà, aux siècles

passés, toutes les nations naviguant par le Sund ou les Belts ont, de leur propre consentement, ou en vertu des traités internationaux, payé, pendant très longtemps, au fisc danois des droits pour le passage de ces détroits, on est forcé de reconnaître au Danemark le rôle de gardien international de la porte de la mer Baltique. Ce poste honorifique et important n'a pas été supprimé par le traité de Copenhague de 1856 qui abolit le payement des droits sur le Sund. Au contraire, imposer au Danemark le devoir de laisser passer « sans entrave ou détention » tous les navires, de commerce ou de guerre, c'était reconnaître à ce petit pays le rôle de gardien des détroits, au nom de toutes les nations européennes et américaines qui ont pris part à cette transaction internationale.

Tout cela bien considéré, il est permis de s'étonner que la neutralisation du Danemark ne soit pas encore un fait accompli. La situation géographique, les conditions ethnographiques, linguistiques et historiques de ce pays comportent nécessairement la consécration solennelle de son indépendance et de son intégrité dans le domaine international. Étant donné sa situation géographique sur le Sund et les Belts, il est indispensable pour la paix et le commerce du monde que le Danemark ne puisse à l'avenir être la victime d'un coup de main quelconque; et il est donc indispensable aussi de garantir sa neutralité, perpétuelle et non accidentelle. En cas d'une guerre survenant entre les grandes puissances de l'Europe, la mer Baltique pourrait devenir de nouveau le théâtre des opérations militaires et les flottes des puissances belligérantes passeraient sans obstacle le Sund. Toutefois la sécurité du commerce, en temps de paix comme en temps de guerre, courrait un très grand danger, si la clef de la mer Baltique pouvait être arrachée des mains de la petite et vaillante nation danoise, à laquelle la nature et l'histoire l'ont confiée séculairement.

Il est temps que les nations européennes, soucieuses de la sécurité de leurs intérêts pacifiques et politiques sur les bords de la mer Baltique, s'occupent sérieusement de cette question : comment garantir la liberté perpétuelle du passage par les détroits danois? Et il est temps qu'en revanche le gardien de ce passage, qui pendant des siècles a consciencieusement et vaillamment rempli un rôle si difficile, soit garanti contre une attaque malveillante ou un audacieux coup de main.

Pour que ce double objet soit rempli, il ne suffit pas de proclamer l'indépendance ou l'intégrité du Danemark. La conférence de Londres de 1852 avait solennellement garanti cette intégrité, mais la guerre de 1863 a néanmoins dépouillé le Danemark des duchés de Sleswig et Holstein. Le seul moyen efficace et pratique, c'est la proclamation de la neutralité perpétuelle du Danemark, chargé perpétuellement aussi du rôle de gardien des détroits de la mer Baltique. La neutralisation du Danemark doit d'ailleurs nécessairement s'étendre sur le Sund et les Belts. La mer Baltique étant une mer absolument libre et accessible à tous les pavillons de commerce ou de guerre, les opérations militaires des flottes des puissances belligérantes ne sauraient être interdites dans ses eaux, sauf des stipulations contraires prises *ad hoc*. Toutefois, si la neutralisation du Danemark était proclamée, si l'intégrité absolue de son territoire était reconnue comme un principe de droit international, il est évident que le Sund et les Belts avec leurs rivages devraient également profiter de cette neutralisation. Et de même qu'aucune hostilité, aucune opération de guerre ne saurait avoir lieu dans le canal de Suez, de même aucune action militaire de la part des puissances belligérantes ne saurait être permise dans le Sund neutralisé. En d'autres termes : proclamer la neutralisation du Danemark équivaut à reconnaître son indépendance et son intégrité perpétuelles comme maxime d'État pour lui-même et comme principe de droit international pour la communauté des nations civilisées. De plus, cette neutralisation garantirait pour toujours la liberté et la sécurité de la navigation dans la mer Baltique. Telles seraient les conséquences immédiates de cette mesure. Il reste à dire comment ce but élevé pourrait être atteint sans provoquer les moindres conflits et sans froisser les plus soupçonneuses susceptibilités.

III

Jusqu'à présent, la neutralisation des petits États a été généralement un privilège créé au profit de ceux-ci par la bonne volonté des grandes puissances. La neutralité perpétuelle de la Suisse, de la Belgique et du Luxembourg est garantie par des conventions internationales, signées librement par les grands États, qui ont voulu prendre sur eux la garantie de cette neutra-

lité en cas de danger. De ce fait on tire la conclusion que ni un État seul, ni un groupe d'États n'ont le droit de se déclarer neutralisés de leur propre initiative et sans la garantie expresse des autres États et surtout des grandes puissances. Les publicistes les plus autorisés proclament comme un axiome que l'acte de neutralisation d'un petit État doit nécessairement être signé et approuvé par les grandes puissances. Cette opinion nous semble absolument inadmissible. Dans la vie privée, personne ne contestera notre droit individuel de déclarer une fois pour toutes que nous voulons garder notre absolue neutralité dans les querelles entre nos voisins ou connaissances. Dans la vie politique ou internationale, le même droit doit être reconnu aux États de déclarer *urbi et orbi* et pour toujours qu'ils veulent rester en dehors de toutes complications internationales et ne prendre aucune part dans les conflits entre les nations.

Ainsi, le Danemark a le droit incontestable de déclarer, de sa propre volonté, sa résolution inébranlable de rester perpétuellement neutre et de n'intervenir en aucune manière dans les conflits entre les puissances étrangères. Les deux autres États scandinaves, la Suède et la Norvège, ont le même droit et le droit de s'unir avec le Danemark pour garder leur neutralité perpétuelle et commune. Une déclaration faite en cette forme devrait faire respecter la neutralité de ces États dans la même mesure et dans les mêmes limites que si elle était garantie par la bonne volonté des grandes puissances.

Dans le cas d'une pareille neutralisation, par la résolution unilatérale du Danemark, on ne pourrait, en droit, exiger du gouvernement danois qu'une seule chose, à savoir qu'il respecte lui-même les obligations qui découlent de sa neutralité perpétuelle. Il devrait abandonner toute ambition de jouer un rôle dans la grande politique internationale; il ne devrait en aucune façon se mêler des affaires des autres États ni prêter aux autres nations, soit en temps de paix, soit, encore moins, en temps de guerre, des services qui pourraient compromettre sa complète impartialité et sa neutralité absolue.

La nation danoise, neutralisée pour toujours, devrait se vouer exclusivement à son progrès matériel et social. Elle resterait maîtresse chez elle, sur son territoire, et elle continuerait de recevoir avec la même hospitalité toutes les nations, sous la condition expresse de se soumettre aux lois du pays et de respecter

pour leur part la neutralité perpétuelle du Danemark. Dans le cas d'une guerre entre les nations étrangères, le Danemark n'aurait aucun besoin de déclarer solennellement sa neutralité et d'exiger des navires qui passeront le Sund qu'ils respectent sa neutralité perpétuelle. Toutes les nations sauraient d'avance que ce petit pays n'a rien à faire avec les complications internationales qui troubleraient la paix du monde. Toute accusation ou seulement tout soupçon de vouloir intervenir dans les combinaisons des puissances en conflit s'écrouleraient d'eux-mêmes; et, d'un mot, la neutralisation du Danemark serait sa défense et son refuge

A ce propos, nous avons plaisir à citer les paroles par lesquelles un patriote belge, M. Lehon, expliquait au Congrès national de Bruxelles, en 1831, les avantages de la neutralité perpétuelle de la Belgique.

« Appliqué à la Belgique, disait-il, ce système tend plutôt à la préserver de la convoitise des grandes puissances qu'à la restreindre dans ses droits : sa défense contre toute agression reste entière ; elle jouit de l'avantage de ne pouvoir être entraînée dans une guerre étrangère ; elle possède un moyen de résistance aux exigences des grands États; elle peut affecter une plus grande somme de ses ressources à tous les genres d'amélioration et de prospérité intérieure. Du reste, libre dans ses relations de commerce, même en temps de guerre, elle est inviolable dans son territoire et attire l'étranger par ses garanties de sécurité. Si la neutralité est impuissante, comme tout autre traité, en cas de conflagration générale, elle est protectrice dans les autres cas d'invasion ou de guerre; et comment méconnaître ce qu'elle a de tutélaire pour nos provinces au seul souvenir de notre histoire (1)?... »

Les mêmes considérations, appliquées au Danemark, établiraient suffisamment tous les avantages qui découleraient de sa neutralité. La garantie conventionnelle, donnée à la Belgique par les grandes puissances, n'ajouta que très peu à sa position privilégiée et enviable. Néanmoins, les partisans de l'opinion régnante, que c'est seulement en vertu d'une sorte de donation de la part des grandes puissances que la neutralisation d'un petit État pourrait être déclarée, se plaisent à affirmer qu'une neutra-

(1) Voyez Descamps, *La neutralité de la Belgique* (Bruxelles, 1901), p. 201

lisation volontaire, sortie de l'initiative de l'État intéressé lui-même, n'aurait ni portée pratique, ni valeur juridique. Il faut absolument, disent-ils, que les grandes puissances créent ou confirment cette neutralité au profit d'un petit État; et ils citent comme exemple topique la neutralité de la Belgique pendant la guerre de 1870. Voyons donc ce qui se passa en 1870 pendant la guerre entre la France et l'Allemagne.

La sensationnelle révélation, faite par le comte de Bismarck, du projet de traité secret dirigé contre l'existence même de la Belgique, provoqua l'indignation universelle de l'Europe. Gladstone stigmatisa ce « traité Benedetti » comme « le crime le plus odieux qui eût jamais souillé les pages de l'histoire. » L'opinion publique en Angleterre exigea péremptoirement de son gouvernement qu'il prît les mesures les plus efficaces pour garantir la neutralité de la Belgique et sauvegarder son indépendance. Le gouvernement anglais, partageant entièrement ces sentimens et, convaincu de la grande importance de la Belgique pour la sécurité de son propre territoire et de son commerce, entama des négociations avec les deux puissances belligérantes pour obtenir d'elles l'engagement solennel de ne point violer la neutralité du territoire belge.

En vertu des deux conventions identiques signées en août 1870 à Paris et à Berlin, toute agression de la France contre la Belgique devait emporter à sa suite la réunion des forces militaires de l'Angleterre à celles de l'Allemagne pour faire respecter l'intégrité et la neutralité de la Belgique. D'autre part, une agression de l'Allemagne contre la Belgique impliquait immédiatement des opérations militaires communes des forces anglaises et françaises contre l'agresseur.

En cette circonstance, l'Angleterre ne fit qu'accomplir son devoir, en sa qualité de puissance garante de la neutralité belge, et ni l'une ni l'autre des puissances belligérantes ne pouvait élever une objection quelconque contre la consécration solennelle de l'état de choses créé en 1831.

Toutefois supposons le cas où le traité de Londres de 1831, par lequel la Belgique a été proclamée perpétuellement neutre, n'eût point existé. Est-ce qu'alors la Grande-Bretagne n'aurait pas eu le droit de faire ce qu'elle a fait en août 1870? Est-ce que le gouvernement anglais n'aurait pas eu le droit de déclarer sa ferme résolution de protéger la neutralité de la Belgique contre

toute agression de la part de l'une ou de l'autre des puissances belligérantes?

Évidemment la Grande-Bretagne ou toute autre nation neutre eût pu prendre la neutralité belge sous sa généreuse protection. Le traité de Londres de 1831 fournissait seulement la base conventionnelle ou juridique qui devait faire accepter la proposition anglaise, immédiatement, et à Paris comme à Berlin. Mais le droit de la Grande-Bretagne d'intervenir même sans traité aurait été incontestable. Mais supposons encore le cas où la Belgique eût volontairement proclamé sa neutralisation, en 1831, sans aucune garantie internationale de la part des grandes puissances. Il est non moins évident que, dans ce cas aussi, la Grande-Bretagne ou toute autre nation intéressée eût pu, en 1870, poser aux deux belligérans la question de savoir s'ils étaient décidés à respecter cette neutralité et, en cas de réponse affirmative, leur proposer la conclusion d'une convention pareille à celles de 1870.

Dans tous les cas imaginés, le fait essentiel consiste dans l'existence généralement reconnue de la neutralisation de la Belgique. C'est là le fait positif qui enleva tout caractère offensif à la résolution affirmée par l'Angleterre de vouloir protéger pour son compte la neutralité de la Belgique. Si ce fait n'eût pas existé, si le gouvernement belge s'était borné, au commencement de la guerre de 1870, à proclamer sa neutralité *ad hoc*, des doutes sur le véritable caractère de cette neutralité eussent été possibles et peut-être légitimes. Une puissance qui proclame sa neutralité seulement quand une guerre éclate a pu poursuivre jusqu'à ce moment une politique hostile à l'un ou à l'autre des belligérans. En pareil cas, le gouvernement belligérant dont les intérêts ont été lésés admettrait difficilement que, par une simple proclamation de neutralité, toute responsabilité pour des actes antérieurs puisse être déclinée.

Ainsi, la conduite de l'Angleterre dans la guerre de 1870 prouve d'une manière péremptoire l'absolue nécessité et le grand avantage de la neutralisation des petits États. Mais il est impossible de tirer de ce fait la conclusion que la volonté des grandes puissances de déclarer au profit d'un petit État sa neutralisation puisse être pour lui la seule origine de cette position pacifique et privilégiée. La vraie source de la neutralisation d'un État est dans sa position géographique, son histoire, ses intérêts, et

surtout dans sa ferme volonté de garder cette situation coûte que coûte.

En appliquant ces considérations au Danemark, nous dirions qu'il a le droit incontestable de proclamer sa neutralité perpétuelle par une déclaration adressée à toutes les nations du monde civilisé. Il est plus que probable que plusieurs puissances se hâteraient de prendre acte de cette déclaration, émanée de la souveraineté de l'État danois. En cas de guerre, les puissances qui ont les plus grands intérêts dans la mer Baltique et qui ne pourront jamais permettre ni que le Danemark soit conquis ni qu'on lui arrache violemment les clefs de cette mer, se hâteraient certainement de prêter au Danemark neutre leur généreuse et efficace protection.

Il est probable enfin qu'il se trouverait sur les bords de la mer Baltique quelque puissance pour suivre l'exemple donné en 1870 par la Grande-Bretagne sur les bords de la mer du Nord. Si la neutralisation danoise était alors un fait accompli, un tel secours serait l'accomplissement d'un devoir et l'affirmation effective d'un droit. Si la neutralité du Danemark était proclamée seulement *ad hoc*, pour une guerre déjà déclarée, l'assistance d'une puissance protectrice deviendrait un acte politique et une combinaison d'alliance contre l'ennemi commun.

Un petit État qui ne désire que vivre tranquillement et pacifiquement devrait faire tout au monde pour ne pas devenir un jouet de la grande politique internationale, qui écrase plus souvent qu'elle ne fonde.

Telles sont les conclusions qui nous paraissent dictées par le bon sens même. « Le bon sens, » a dit Guizot, « est le génie de l'humanité. » Malheureusement la triste expérience de la vie nous enseigne que ce bon génie de l'humanité, même s'il règne, ne gouverne pas toujours les idées et les actions humaines...

IV

Avant de clore cette étude, qu'il nous soit permis d'ajouter encore quelques mots pour bien marquer la portée civilisatrice de la neutralisation des petits États européens en général, et du Danemark en particulier.

C'est un usage constant de distinguer les grandes puissances des petites nations, malgré l'absence totale d'une base juridique

pour légitimer cette distinction et pour reconnaître aux premières plus de droits qu'aux secondes. M. Léon Bourgeois a dit, dans une des séances de la conférence de La Haye, que, « dans les conflits de la force, quand il s'agit de mettre en ligne les soldats de chair et d'acier, il y a des grands et des petits, des faibles et des forts. Quand, dans les deux plateaux de la balance, il s'agit de jeter des épées, l'une peut être plus lourde et l'autre plus légère. Mais, lorsqu'il s'agit d'y jeter des idées et des droits, l'inégalité cesse et les droits du plus petit et du plus faible pèsent dans la balance d'un poids égal aux droits des plus grands. »

Eh bien ! nous croyons fermement que, parmi les idées que les petits États ont pour mission historique « de jeter dans la balance » et de réaliser, celle de la neutralisation occupe une place éminente. Parmi les devoirs que leur imposent leur passé et leur avenir, figure au premier rang celui de propager par tous les moyens le respect du droit et le règne de la justice dans les rapports internationaux. Plus près le monde arrivera de ce but suprême, et mieux leur propre existence sera garantie

Pour toutes ces raisons, les petits États neutralisés seront à l'avenir les partisans les plus convaincus et les défenseurs les plus enthousiastes des deux grandes idées dont ne sauraient se désintéresser les nations civilisées, du *désarmement* et de l'*arbitrage*. Les petits États neutres ne peuvent pas ne pas vouloir que les forces militaires des grandes nations soient renfermées dans des limites définies et que les armemens soient réduits autant que possible. D'un autre côté, par la nature même de la neutralisation, ils sont forcés de reconnaître l'arbitrage international comme le moyen le plus juste et le plus pratique de trancher les conflits entre les nations La conférence de La Haye devait préparer les voies : la neutralisation des petits États est le premier pas à faire en ce sens.

Cette conférence n'a pourtant pas pu décréter la moindre limitation des forces militaires des États européens, malgré l'éloquence persuasive du message de l'empereur de Russie, initiateur de la conférence de la paix, et malgré les efforts consciencieux de beaucoup des représentans des nations convoquées. Dans le manifeste du 12-24 août 1898, il était dit entre autres choses que « les crises économiques, dues en grande partie au régime des armemens à outrance et au danger continuel qui gît dans

cet amoncellement du matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en un fardeau écrasant que les peuples ont de plus en plus de peine à porter. » « Il paraît évident dès lors, » continuait le message impérial, « que, si cette situation se prolongeait, elle conduirait fatalement à ce cataclysme même qu'on tend à écarter, et dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine. »

Ces vérités certaines furent chaleureusement défendues à la conférence, principalement par les représentans des petits États, mais attaquées par ceux de quelques grandes puissances. Le porte-parole de ces derniers fut le distingué délégué de l'Allemagne, le colonel Gros de Schwarzkoff, qui, dans un remarquable discours, déclara devant les représentans des vingt-six puissances européennes, américaines et asiatiques, que « le peuple allemand n'est pas écrasé sous le poids des charges et des impôts; il n'est pas entraîné sur la pente de l'abîme; il ne court pas à l'épuisement et à la ruine. Bien au contraire, la richesse publique et privée augmente, le bien-être commun, le *standard of life*, s'élève d'une année à l'autre. »

Nous ne laisserons point passer cette occasion de rendre un très sincère hommage à la mémoire de notre éminent collègue à la conférence de La Haye, mort depuis dans l'incendie du palais impérial à Pékin. Mais nous constaterons que son discours ne put convaincre tous les membres de la conférence. Des doutes trouvèrent un écho persistant, surtout dans les réponses des petits États; et ces doutes étaient bien fondés, si l'on compare les paroles du délégué du gouvernement allemand à la conférence avec la déclaration faite quelques années auparavant par l'illustre maréchal de Moltke.

Dans la séance du 4 décembre 1886 au Reichstag, le maréchal avait en effet prononcé les paroles suivantes : « L'Europe entière attend en armes; où que nous regardions, nous voyons nos voisins de droite et de gauche armés, et surchargés par un attirail de guerre dont le poids est difficile à supporter, même pour un pays riche. *Cette situation ne veut indéfiniment se prolonger.* »

Voilà, sur le poids même qu'imposent aux nations les armemens excessifs, deux opinions absolument opposées l'une à l'autre; toutes les deux émises par deux militaires allemands, dont l'un était un génie stratégique hors de pair. La conférence

de La Haye crut devoir s'incliner devant l'autorité du jeune colonel, dont le talent fut admiré de tous, et la question du désarmement fut ainsi écartée pour longtemps du domaine des discussions diplomatiques.

Que si maintenant on demande qui pourrait soulever de nouveau cette question et préparer sa solution pratique, nous répondrons sans hésiter : les petits États neutralisés. Ils prêcheront la restriction des armemens, non par des discours, mais par leur exemple. Ils prouveront que, par le développement illimité de toutes leurs forces productives, ils peuvent s'assurer un avenir sûr et enviable.

Le Danemark, en proclamant sa neutralité permanente, ne renoncera nullement, du reste, à son droit et à son devoir de défendre son existence par tous les moyens préventifs ou immédiats dont il dispose. Il commettrait un vrai suicide, s'il renonçait à défendre sa vie, son indépendance et son intégrité. Mais, en maintenant ses armemens dans les limites de ce qui est strictement nécessaire pour sa propre défense, la nation danoise trouvera le moyen de sauver du gouffre ses forces productives, son argent et son crédit, qui sont aujourd'hui absorbés par la crainte continuelle de se voir attaqué ou engagé dans un conflit international. La neutralisation doit prévenir tous ces risques et écarter la possibilité d'un grave conflit d'où qu'il vienne.

Mais, dès qu'un groupe assez important de petits États aurait été neutralisé, aussitôt la solidarité de leurs intérêts les forcerait à organiser leurs forces défensives militaires plus ou moins sur le même pied et d'après le même système. L'adage célèbre : « L'union fait la force, » pourra avoir, à un moment donné, une grande importance pratique. L'exemple de ces petits États neutres et pacifiques, qui pourraient se vouer tranquillement au développement de leurs forces économiques, physiques et intellectuelles, prêchera alors en faveur de la restriction des armemens excessifs plus utilement que toutes les discussions diplomatiques.

Enfin, il nous reste à noter le rôle immense et bienfaisant que les États neutralisés pourront avoir dans le développement de l'arbitrage comme moyen juste et pratique de résoudre les conflits entre les nations. Pour ces États pacifiques par excellence, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye deviendra naturellement la seule instance devant laquelle ils porteront leurs plaintes et réclamations. Supposons réalisée la neutralisation du Dane-

mark, de la Suède et de la Norvège, de la Hollande, et ajoutons-y la Suisse, la Belgique et le Luxembourg : nous aurons un groupe d'États qui, sur les bases de la convention de La Haye, serait parfaitement apte à organiser une cour permanente d'arbitrage selon leurs convenances et leurs intérêts. Ces petits États éminemment pacifiques n'auront pas, contre l'arbitrage obligatoire, les objections qui furent produites à la conférence de La Haye. Leur liberté d'action est absolue, et leur devoir autant que leur droit exige, en vue de rendre impossible un conflit sanglant, soit entre eux, soit avec les autres puissances, que la procédure nécessaire pour trancher tous les conflits entre nations ait été réglée à l'avance.

C'est ainsi que les petits États neutralisés deviendront par la force des choses les champions les plus convaincus de l'arbitrage international, et formeront, avec le temps, une magistrature internationale auprès de la cour permanente de La Haye.

Et c'est ainsi que la neutralisation des petits États serait le moyen sûr et pratique de garantir encore mieux la paix de l'Europe, et le progrès matériel et intellectuel des nations.

Puisse le Danemark, et avec lui quelques autres petits États, tomber bientôt d'accord pour leur neutralisation, afin de jeter dans la balance européenne leurs idées de progrès pacifique et leurs droits à une vie indépendante des troubles de la grande politique internationale! puissent-ils toucher au but avant qu'un cataclysme international ne renverse toutes les combinaisons de la paix et du progrès! puissent enfin les petites nations donner un corps et une âme aux « rêveries humanitaires » de la conférence de la paix; et elles auront bien mérité de l'humanité!

F. DE MARTENS.

LA
FILLE DE LADY ROSE

CINQUIÈME PARTIE (1)

XVII

La duchesse et Julie, visitant l'exposition de peinture à Burlington House, s'étaient arrêtées devant un magnifique Turner, de la meilleure manière du peintre, et jusque-là inconnu du grand public. La duchesse lisait à son amie le catalogue. Elle avait trouvé Julie seule chez elle, entourée de livres et d'épreuves d'imprimerie; elle s'efforçait de la distraire. Mais ce n'était pas aisé. Julie, en général si renseignée, si pleine de sympathie, si experte dans l'art difficile de voir des tableaux avec une amie, paraissait ce jour-là n'avoir jamais su tourner une phrase sur Constable ou sur Romney. Elle s'y appliquait bien, comme à l'ordinaire. Mais la duchesse notait l'énorme différence. Hélas! quelle langueur, quelle fatigue!

« Dieu merci, pensait Evelyne, il part demain, le misérable! Lui disparu, tout s'arrangera! »

En attendant, Julie se sentait observée, devinée, plainte. Son orgueil se révoltait, mais ne parvenait pas cependant à surmonter chez elle une grande faiblesse physique. Des journées de luttes morales et mentales, des nuits d'insomnie, jointes aux efforts sérieux et soutenus de son apprentissage littéraire, avaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, des 1er et 15 octobre et du 1er novembre.

laissé en elle leurs traces. Il y a d'ailleurs certaines blessures d'amour-propre, certaines atteintes portées au respect de nous-même qui empoisonnent tout notre être.

— Julie, il faut vous donner des vacances, s'écria la duchesse, lorsqu'elles interrompirent leur examen des tableaux pour s'asseoir quelques instans.

Julie répliqua qu'elle devait se rendre bientôt à Bruges avec Mme Bornier et Thérèse.

— Oh! mais vous n'y serez pas assez bien! Je suis sûre que je pourrais arranger quelque chose! Pensez à notre inutile collection de châteaux qui se morfondent d'abandon et d'ennui.

Un refus très ferme arrêta ses offres obligeantes.

— Enfin, si vous êtes décidée... Quand partez-vous?

— Dans trois ou quatre jours, avant que les trains soient encombrés par les excursionnistes de Pâques. Et vous?

— Oh! nous allons pêcher en Écosse. Il nous faut toujours tuer quelque chose. Combien de temps serez-vous absente, chérie?

— Environ dix jours.

— A propos, je croyais que lord Lackington devait vous inviter. Ah! le voici!

Lord Lackington, — en arrêt devant un des tableaux de sa galerie qu'un critique d'art malappris avait le matin même déclaré être de « l'École vénitienne » et non du divin Giorgione en personne, — lord Lackington détourna brusquement son regard courroucé, qui rencontra tout près de lui la duchesse et Julie.

Le tressaillement dont il fut secoué le trahit. Il ne pouvait encore voir Julie de sang-froid. Mais, après lui avoir serré la main, il revint à son grief, heureux de s'être assuré un auditoire.

— L'insolence de ces gens de la presse passe toute mesure! Je ferai savoir à l'Académie ce que j'en pense. On ne reverra jamais ici un bout de toile qui m'appartienne. Les oreilles et les petits doigts... en vérité! Idiots que vous êtes!

Il fallut expliquer à la duchesse le récent avènement d'un critique à demi Allemand, Italien à demi, qui proposait de juger de l'authenticité d'une peinture d'après les oreilles des personnages, en s'aidant de certains détails d'exécution dans les petits doigts.

— Quelle sottise! fit Evelyne en bâillant. Si j'étais artiste, moi, je les dessinerais tous de différentes façons.

— Oh! cela non, pas précisément! dit lord Lackington, lequel, artiste lui-même, ne pouvait se permettre des affirmations aussi élémentaires. Mais la rage qu'ont ces imbéciles de surfaire leurs petites découvertes est par trop ridicule.

Il continua de les accompagner, ne décolérant pas, jusqu'à ce qu'il fût rendu à lui-même par l'admiration des deux jeunes femmes pour son grand Rembrandt, le joyau de sa collection, installé à la place d'honneur dans le grand salon de l'Académie.

— Ah! le plus âne de la bande est bien obligé de se taire devant celui-ci! dit-il triomphalement. Mais qu'est-ce que je vois? Comment désigne-t-on cet objet là-bas, en face?

— C'est un tableau à nous, expliqua la duchesse. Quel bijou! n'est-ce pas? Un Léonard de Vinci!

— Léonard de quoi? s'écria lord Lackington. Léonard! vraiment?... Quelle absurdité! Duchesse, recommandez donc à Crowborough d'être plus soigneux dans ses désignations. Il ne faut pas fournir des armes à l'impertinence de ces canailles de critiques.

— Que voulez-vous dire? riposta la duchesse, offensée. Si ce n'est pas un Léonard, qu'est-ce donc, je vous prie?

— Parbleu! Une mauvaise copie par quelqu'un de son école. Regardez les yeux,... — il les indiquait du bout de son crayon, — le cou... les doigts!

La duchesse faisait la moue.

— Tiens! les doigts signifient donc quelque chose, alors?

La physionomie de lord Lackington se détendit brusquement. Il partit d'un éclat de rire bon enfant; la duchesse rit aussi, mais, sous le couvert de leur gaîté, elle pensait à tout autre chose et l'attira un peu plus loin de Julie.

— Je croyais que vous l'aviez invitée à Nonpareil pour Pâques, lui glissa-t-elle à l'oreille, en indiquant Mlle Le Breton d'un signe de sa jolie tête.

— Oui... mais Blanche ne se décide pas à revenir. Elle et sa fille remettent toujours. Elles m'écrivent à présent qu'elles veulent passer le mois de mai en Suisse et peut-être rester absentes tout l'été. Je dépends de Blanche, qui est chez moi maîtresse de maison. C'est vraiment très mal à elle. Tout est manqué. William et moi, nous allons chez les Uredale pour une quinzaine.

William était son fils cadet. Lord Uredale, l'aîné, fermier et sportsman, n'avait hérité d'aucune des originalités de son père;

il régnait sur l'un des domaines de la famille, en Herefordshire, aux bords de la Wye.

— Est-ce qu'Aileen a déjà quelque amour en tête? demanda brusquement la petite duchesse.

— Pas que je sache. Mais je crois qu'on ne m'en dirait rien. On me regarde comme un crible qui laisse tout échapper, vous savez bien! Bah? Auriez-vous entendu dire?... Contez-moi ça. Je serais ravi de pouvoir intriguer Blanche.

Évidemment il ignorait le fait dont parlait la moitié de leur monde. Et il n'y avait pas à s'en s'étonner, pris comme il l'était par ses dadas artistiques, médicaux ou militaires. Lord Lackington, depuis sa jeunesse, avait traversé la vie en étourneau. Ses enfans ne lui avaient jamais confié leurs secrets et il était incapable de les deviner tout seul.

— Existe-t-il quelque ressemblance entre Julie et Aileen? chuchota la duchesse.

Tous deux regardèrent Julie, debout à dix pas de là, devant le profil mystérieux de quelque dame de la famille d'Este ou Sforza, attribué à Ambrogio da Predis. Dans sa robe noire d'étoffe molle, adroitement drapée de façon à dissimuler sa maigreur, sous la petite toque qui enserrait la masse opulente d'une chevelure sombre, avec l'unique bijou, une longue chaîne souple enchâssant des pierres brutes, cadeau que lord Lackington lui avait apporté la veille, et le bouquet de violettes glissé par la duchesse à sa ceinture, Julie donnait l'impression de quelque chose d'aussi rare et d'aussi délicat que la figure qu'elle contemplait; mais elle tourna vers eux son visage, et lord Lackington s'exclama aussitôt :

— Non! grand Dieu, non! Aileen, la dernière fois que je l'ai vue, était un joli feu follet, tandis que cette pauvre enfant... Duchesse, pourquoi a-t-elle cette mine-là, si triste, si blanche?

Le sourcil froncé, l'air inquiet, il interpellait impétueusement Evelyne. Celle-ci soupira.

— Il nous faut, vous et moi, faire pour elle tout ce qui nous sera possible, répondit-elle, tandis que Julie s'éloignait, comme préférant être laissée à elle-même.

— Certes, je ferais tout... Je ferais n'importe quoi! s'écria lord Lackington. Aucun de nous, cela va sans dire, ne peut empêcher le passé d'avoir existé. Mais je lui ai fait hier des offres

qu'elle a refusées. Elle a sur la question d'argent les idées les plus romanesques.

— Non, permettez-lui de gagner sa vie... quelque temps encore. Cela lui sera bon. Seulement... Dois-je vous dire un secret?

— Dites-moi ce que je dois savoir, rien de plus, répliqua-t-il gravement, avec une dignité étrangement différente de la curiosité enfantine qu'il avait montrée à l'endroit des amoureux de sa petite-fille Aileen.

La duchesse hésita. En face d'elle, se trouvait un tableau de l'école vénitienne représentant saint Georges, la princesse Saba et le dragon. La princesse, longue et fluette victime, la tête basse, les mains enchaînées, lui rappela Julie. Pour le dragon, monstre perfide et menaçant,... le rapprochement était facile. Mais, à l'horizon bleu, grâce au ciel, le champion éperonnait son coursier. Puissances divines, donnez-lui des ailes, prêtez de la force à son bras! Saint Georges, saint Georges à la rescousse!

— Eh bien? dit lentement Evelyne, je puis vous parler de quelqu'un qui est fort attaché à Julie,... un homme digne d'elle. Venez avec moi.

Et, toujours lui parlant à l'oreille, elle l'entraîna dans le salon voisin.

Lorsque tous deux revinrent, lord Lackington paraissait radieux. Avec un intérêt nouveau, il chercha, parmi les groupes épars dans le grand salon, la silhouette lointaine de Julie. A dire vrai, la duchesse lui avait fait jurer le silence et il comptait observer une discrétion scrupuleuse. Mais... Jacob Delafield... oui, certes, ce serait une solution! Son orgueil était vivement flatté, son affection se fortifiait pour cette charmante fille de son sang, pour cette pauvre enfant de la main gauche. Elle devait être triste, découragée par suite de sa pénible querelle avec lady Henry. Mais le temps arrangerait tout, le temps aidé doucement par la duchesse et par lui-même. Julie ne pouvait tenir définitivement rigueur à un si excellent garçon;... c'était impossible et ce serait insensé. La fille de Rose rentrerait, par ce mariage, dans le monde et dans la classe auxquels avait appartenu sa mère: la tragédie de cette pauvre Rose aurait enfin un dénoûment heureux. Combien c'était étrange, romanesque, providentiel! Dans cette heureuse disposition, il se consacra dès lors entièrement

à Julie. Il lui montra les tableaux, lui conta des histoires sur leurs propriétaires, s'excusa de l'absence de cette « coureuse de Blanche. » Il lui fit promettre au moins une visite à la Pentecôte et lui dit tout bas : « Vous aurez *sa* chambre. » Il l'accabla des attentions gracieuses et galantes qui étaient naturelles à sa personnalité d'homme à la mode par excellence ; mais, envers Julie, il s'y mêlait quelque chose d'intime, de brusque, de capricieux, qui la mettait à part, comme lui appartenant, comme étant de la famille. Soixante-quinze ans ! avec cette démarche, ce port, cette vivacité... qui donc l'aurait cru ?

Julie ne pouvait que répondre à tant de bonne grâce. Dans son cœur se glissait un sentiment qui n'y avait encore jamais logé. Son devoir était d'aimer cet aïeul... Elle l'aimait. Lorsqu'il la quitta pour se rapprocher de la duchesse, ses grands yeux cernés de noir le suivirent d'une expression touchante.

— Je me sauve, mesdames, dit lord Lackington en boutonnant sa redingote. — Assez d'école buissonnière comme cela ! Mes devoirs me rappellent. Lisez-moi demain dans le *Times*. Mon discours fera du tapage. Vous savez, je vais le brosser !

— Montresor ? interrogea la duchesse.

Lord Lackington se proposait en effet ce jour-là d'attaquer les vaines réformes, les réformes absurdes, proposées par Montresor, de joncher de leurs débris le parquet de la Chambre des lords. Mais soudain il s'interrompit.

— Duchesse, regardez derrière vous ; là-bas, dans la porte... Ce couple qui entre, n'est-ce pas, Dieu me pardonne,.. mais oui, c'est bien Chudleigh avec son fils.

— Oh ! n'ayez pas l'air de les reconnaître, s'écria la duchesse, un peu excitée. Ne leur parlez pas. Jacob m'a conjurée de n'en rien faire.

Elle entraîna ses compagnons hors du chemin des nouveaux venus. Mais, sur le seuil d'une salle voisine, elle fit halte et, touchant le bras de Julie, lui dit très bas :

— A présent, retournez-vous ! Voilà le duc, le cousin de Jacob, et son pauvre, pauvre enfant !

Julie lança un coup d'œil rapide vers ceux qu'on lui désignait. Ce regard imprima pour jamais dans sa mémoire une image tragique.

Un homme de taille moyenne, maigre, usé, les cheveux et la barbe d'un noir de jais, soutenait un adolescent maladif

d'environ dix-sept ans, qui s'appuyait à son bras et toussait par intervalles. Le père semblait marcher dans un rêve. Il regardait les tableaux sans les voir, avec des yeux ternes, sauf quand son fils lui adressait une question. Il répondait alors en souriant et reprenait, aussitôt après, sa passivité morne. Le jeune garçon, les lèvres faiblement entr'ouvertes sur des dents blanches, les yeux dilatés et rivés aux tableaux, ses joues maigres fouettées de rouge foncé, exprimait par toute sa physionomie la patience souffrante, la dépendance docile. Évidemment le père et le fils s'absorbaient tout entiers l'un dans l'autre. Le premier obligeait de temps en temps le second à se reposer sur un des sièges placés au milieu de la salle, et celui-ci alors causait, les yeux levés vers son père debout devant lui. Puis ils poursuivaient leur promenade languissante, le plus jeune appuyé au bras du plus âgé.

— Voilà le maître et l'héritier des plus beaux châteaux, des terres les plus considérables qu'il y ait peut-être en Angleterre! dit lord Lackington en haussant les épaules. Et Chudleigh donnerait volontiers tout cela pour sauver la vie de son enfant.

Julie se détourna. D'étranges pensées allaient et venaient à travers son cerveau. Enfin, irritée, elle les repoussa avec dégoût. Que lui importait la succession des Chudleigh? Ce soir, elle allait dire adieu à l'homme qu'elle aimait. C'en était fait de ces trois semaines, brûlantes, désespérées. Son cœur, sa vie s'en iraient à la suite de Warkworth en Afrique. Si, au début de cette période de passion, bien courte tant qu'elle l'avait eue en perspective et qui, lorsqu'elle regardait en arrière lui représentait une éternité, elle avait jamais supposé que la fortune, qu'une grande situation la dédommageraient peut-être de la perte de son amour; aujourd'hui, elle n'en était plus là; escompter de pareilles compensations lui eût été impossible. La séparation était trop proche, l'angoisse qui courait dans ses veines trop aiguë.

— Jacob emmène demain ses cousins à Paris, disait la duchesse à lord Lackington. Le duc a entendu parler d'un nouveau spécialiste.

Une heure ou deux plus tard, sir Wilfrid Bury relisait dans le fumoir de son club une lettre qu'il avait le matin même reçue de lady Henry.

« J'apprends que l'avenir mondain de Mademoiselle n'est pas aussi triomphant, après tout, qu'elle et moi nous l'avions ima-

giné. Je faisais crédit au monde de plus de sottise qu'il n'en possède apparemment. Quant à elle,.. vrai, je suis un peu déroutée. A-t-elle perdu le sens? On me dit qu'elle se montre partout en compagnie de cet homme dont les fiançailles avec la petite Moffatt ne font aucun doute, malgré les démentis. En somme, Mlle Julie s'est plutôt nui par toute cette affaire. Ce qu'on peut alléguer en sa faveur, pauvre fille, c'est qu'elle est désintéressée. Elle n'a rien à gagner, et elle risque gros. A la distance commode où je suis, je trouve vraiment quelque chose de touchant dans sa conduite.

« Elle donne son premier mercredi, demain, semble-t-il. *Mlle Le Breton sera chez elle.* J'avoue que je suis curieuse. Ne manquez pas de m'envoyer tous les détails. M. Montresor et sa femme iront sûrement. Lui et moi, nous avons échangé des lettres. Il essaie de me persuader qu'il se sent responsable dans une certaine mesure de la position de cette demoiselle et du congé que je lui ai donné; en vertu de cela, il prétend se permettre une pleine liberté d'action. Je ne puis voir les choses sous le même jour. Mais, je le lui ai écrit, le changement sera tout à son avantage. Au lieu d'une vieille femme acariâtre, toujours prête à lui dire des vérités désagréables, il aura une hôtesse qui a fait de la flatterie son métier. S'il tient à la quantité, elle lui en fournira. La qualité,.. il sait s'en passer. Je m'en aperçois, depuis un certain temps.

« Lord Lackington m'a écrit une lettre impertinente. Il paraît que cette personne s'est dévoilée, et il s'en prend à moi, parce que je lui ai caché ce secret d'abord et que j'ai eu plus récemment l'audace de chasser sa petite-fille. Je suis en train de composer une réponse qui m'amuse. Il veut être libre de renier son sang, selon sa fantaisie; mais, si une descendante des Chantrey, légitime ou illégitime, condescend à accepter un emploi salarié, il faut qu'on la traite en reine, ou bien lord Lackington saura pourquoi! « Voici cent livres par an, que je n'entende jamais parler de vous! » lui a-t-il dit quand elle avait seize ans. Treize ans après, je la prends chez moi, je respecte la consigne, je garde le secret. Elle se conduit mal, je la mets à la porte. Où est le grief? N'est-ce pas lui-même qui en a fait une lectrice à gages? Et il se plaint maintenant parce qu'on exige qu'elle remplisse ses fonctions comme il faut! Après l'avoir bannie de sa famille, il est furieux de ce que je ne la lui aie pas tout de suite jetée dans

les bras. Le fait est qu'il voudrait, en m'attaquant, échapper à l'odieux de sa propre conduite. Mais je ne suis pas d'humeur indulgente, et il me paiera sa lettre.

« Pour Jacob Delafield, ne prenez plus la peine de me donner de ses nouvelles. Il m'a fait récemment une offense que je ne lui pardonnerai pas de sitôt, offense qui d'ailleurs n'a aucun rapport avec la jeune personne qui prétend l'avoir refusé. Peu me chaut que son affirmation soit vraie ou mensongère, que mon neveu ait ou non des chances d'hériter de la place occupée aujourd'hui par le capitaine. C'est un de ces fous ingénieux qui méprisent les vieilles façons de se ruiner, mais qui, finalement, arrivent à ce résultat, tout comme le vulgaire. Il me doit beaucoup, je m'étais plu jadis à croire qu'il était capable d'affection et de reconnaissance. Voilà le malheur d'être femme; on passe d'illusion en illusion; l'amour n'est que le commencement, il y en a bien une douzaine d'autres à la suite. Vous m'accuserez d'amertume. C'est que, mon cher Wilfrid, je ne m'amuse pas ici. Il y a trop de femmes, trop d'offices religieux, et je vois trop souvent mon médecin. Je languis après Londres et ne conçois pas bien pourquoi j'ai été forcée de le quitter à cause d'une intrigante.

« Écrivez-moi. Je ne suis pas si méchante que je m'en donne l'air. Dites-vous : « Elle souffre de son arthrite, elle a soixante-cinq ans, et sa nouvelle lectrice lit du nez. » Alors vous admirerez ma modération. »

Sir Wilfrid remit la lettre dans sa poche. Le jour même, en déjeunant chez lady Hubert, il avait eu la curiosité de questionner Suzanne Delafield, la blonde sœur de Jacob, sur les motifs de la querelle entre leur tante et son frère. Il apprit que, se trouvant en possession d'un salaire qu'il jugeait considérable, comme agent d'affaires de son cousin Chudleigh, Jacob avait tenu à rembourser les sommes consacrées jadis par lady Henry à son éducation. La lettre qui accompagnait cet argent était parvenue à la vieille dame, pendant la première semaine de son séjour à Torquay. Et cette lettre était assurément rédigée en termes plus secs qu'elle ne l'eût été avant le renvoi de Mlle Le Breton.

— Ce n'est pas qu'il la défende sur tous les points, ajouta Suzanne. Mais, lady Henry ayant refusé de le voir depuis lors, il n'avait pas à témoigner beaucoup de sentiment.

En tout cas, cette lettre et son contenu ne pouvaient qu'élargir une brèche déjà ouverte. Lady Henry, offensée, avait ren-

voyé le chèque, qui grossissait maintenant les fonds d'un hôpital de Londres.

Sir Wilfrid, à son club, récapitulant tout cela, se disait que l'accès de délicatesse de Jacob eût mieux fait de se produire à un instant plus propice. Tout à coup, il vit près de lui le ministre de la Guerre qui cherchait un journal.

— Vous voilà libéré? demanda-t-il en souriant.

— Oui, Dieu merci, répondit Montresor. Lackington continue en ce moment, je crois, à me prendre pour tête de Turc, à la Chambre des lords, mais ça l'amuse et ne me fait pas de mal.

— Vous ferez voter vos résolutions?

— Certes oui, et haut la main, dit le ministre, assez maussade, tout en parcourant le journal qu'il avait pris.

Sir Wilfrid l'observait.

— Nous nous retrouvons ce soir?...

— Chez Mlle Le Breton, je suppose, répliqua Montresor sans cordialité aucune.

— Je viens de recevoir une lettre de lady Henry.

— Eh bien! j'espère que la vôtre est plus aimable que celles qui m'arrivent. Elle se montre d'une déraison, la pauvre femme!

Il ouvrit le *Punch*, en tourna une page, puis le rejeta.

— Alors, dit-il, vous y allez?

— Je ne sais; lady Henry m'en accorde la permission,... de sorte que je me sens comme chargé d'un espionnage.

— N'importe! Venez toujours. Mlle Julie aura besoin de notre appui à tous. Je n'entends pas parler d'elle avec autant de bienveillance que je le voudrais.

— Non... Lady Henry avait plus d'influence personnelle que nous ne le croyions.

— Et Mlle Julie, moins de tact. Pourquoi s'afficher précisément avec le fiancé de sa cousine? Vous savez en outre que l'histoire de sa naissance s'est répandue très vite. Presque tout le monde a quelque chose à dire là-dessus.

— Il fallait que cela arrivât. S'en trouvera-t-elle bien ou mal?

— Mal, pour le moment. Quelques personnes ont des principes austères,.. beaucoup sont vexées d'avoir été dupes. Mais de toute façon ce flirt est une erreur.

— Nul n'est certain qu'il existe des fiançailles entre Warkworth et la petite Moffatt. Ses tuteurs s'y opposent.

— Mais tout le monde les affirme. Mlle Julie s'est montrée

maladroite. Sur Warkworth lui-même, il n'y a rien à dire. C'est un garçon habile. — Le ministre regarda son interlocuteur en se raidissant comme pour défier une contradiction. — Il fera parfaitement bien la besogne dont nous l'avons chargé.

— Cette mission de Mokembé ?

Montresor acquiesça de la tête.

— Il avait des titres considérables, et a été désigné uniquement sur ses états de service. Quant aux faux bruits mis en circulation par lady Henry au sujet de l'influence de Mlle Le Breton... sur moi, par exemple, ils ne reposent que sur les fondemens les plus insignifians, les moins plausibles.

Sir Wilfrid sourit amicalement et détourna la conversation.

— Warkworth part tout de suite ?

— Il se rend à Paris demain. Je lui ai recommandé de voir Pattison, l'attaché militaire de notre ambassade, qui a fait partie de la mission de Mokembé, il y a cinq ans.

— La soirée n'a pas réussi aussi bien qu'il l'eût fallu, dit le docteur Meredith à l'oreille de la duchesse.

Tous deux se tenaient près de la porte du modeste salon de Julie. La duchesse, vêtue d'une éblouissante toilette blanc et argent qui plaçait Clarisse, sa couturière, parmi les maîtres du genre, regarda tout autour d'elle, l'air mécontent.

— Qu'est-ce qui leur prend, à ces gens-là ? Pourquoi s'en vont-ils tous de si bonne heure ? Et il n'y a pas ici la moitié de ceux qui devraient y être !

Meredith haussa les épaules.

— C'est une sorte de manifestation qui continue. Lady Henry y est mêlée. J'avoue que je ne l'aurais jamais crue si venimeuse ni si puissante.

— Bah ! Julie aura le dernier mot.

— Elle l'aurait, elle sortirait de tout cela triomphante si...

La duchesse lui jeta un coup d'œil inquiet.

— Je crois que vous lui donnez trop de travail. Elle n'a plus que la peau sur les os

Le docteur Meredith secoua la tête.

— Au contraire, je la retiens. Mais elle semble avoir besoin de gagner beaucoup d'argent.

— C'est absurde, quand il y a des gens qui meurent d'envie de lui donner le leur.

— Non, non, fit brusquement le journaliste. Là-dessus, elle a raison. Tout irait bien si elle redevenait elle-même. Il ne lui faudrait pas longtemps pour exécuter lady Henry. Mais... De grâce, mademoiselle Julie, asseyez-vous, reposez-vous, ne prenez pas tant de peine.

Julie, qui passait légère devant eux, leur jeta un sourire et ne s'arrêta pas.

— Lord Lackington s'en va!

Et elle se hâta de le rejoindre. Dans le même groupe que lui, se trouvaient Wilfrid Bury et Montresor.

— Bonsoir! bonsoir! dit lord Lackington à Julie. Il faut que je me retire, je dors debout.

— Toutes ces injures à mon adresse vous auront fatigué, dit nonchalamment Montresor, le prenant à partie.

— Je ne suis las que d'avoir cherché si vos idées avaient queue ou tête, riposta gaiement lord Lackington. — Et il ajouta, se penchant vers Julie : — Soignez-vous... Revenez-nous plus rose... et engraissée.

— Je vais parfaitement bien. Laissez-moi vous accompagner.

— Non, ne vous dérangez pas.

Elle l'avait suivi dans le hall et chercha elle-même son pardessus. L'organisation de cette petite soirée avait été des plus simples, Julie mettant à cela un certain amour-propre. Dans la salle à manger, Mme Bornier et Thérèse servaient le thé et le café. Au vestiaire, une femme de chambre louée pour la circonstance et Julie elle-même, active, veillant à tout. Elle avait pris modèle sur certains de ses souvenirs de France, sur ceux, plus lointains, du modeste salon de sa mère, à Bruges, où la conversation était des meilleures, malgré la pauvreté des rafraîchissemens : quelques tasses de thé très faible, des verres d'eau sucrée, une assiette de pâtisserie.

La femme de chambre d'occasion sifflait un cab pour un invité prêt à partir. Julie aida donc lord Lackington, bien malgré lui, à endosser son pardessus.

— Je crois que vous n'auriez pas dû venir, lui dit-elle avec un doux reproche. Qu'est-ce que cette syncope qui vous a pris avant dîner?

— Voilà qui est un peu fort! De qui tenez-vous cette histoire?

— Sir Wilfrid a dîné avec votre fils, M. Chantrey.

— Mon fils ne sait pas retenir sa langue. Oh! ce n'a rien été

du tout,... grâce au traitement approprié, bien entendu. Si les allopathes plongeaient leurs couteaux dans ma personne!... Mais, grâce à Dieu, je suis hors de cette galère. Avant une quinzaine, n'est-ce pas, nous nous retrouverons tous deux en ville? Je n'aime pas à dire adieu.

Il lui prit les mains et murmura :

— Tout cela me semble encore si étrange,... si étrange!

— La semaine prochaine, je verrai le tombeau de maman, dit Julie très bas. Faut-il que j'y mette des fleurs pour vous?

Les yeux bleus de l'aïeul se troublèrent. Il se pencha vers elle : — Oui. Écrivez-moi. Revenez vite. Vous verrez... tout s'arrangera... parfaitement... en dépit de lady Henry.

La confiance, l'encouragement, une ironie aimable, une tendresse enthousiaste, tout cela enveloppait Julie, rayonnant du geste et du ton de lord Lackington. Le bruit des roues, quand la voiture l'emporta, lui fit mal. C'était quelque chose comme une protection qui disparaissait,... quelque chose qui lui appartenait plus intimement que tout le reste.

Comme elle rentrait au salon, le docteur Meredith l'arrêta.

— Vous voulez que je vous envoie du travail à emporter? Mais je n'en ferai rien.

— Pourquoi?

— Parce que vous avez besoin d'un repos complet.

— Fort bien. Je ne pourrai pas payer mon voyage, dit-elle avec un sourire lassé.

— Pensez aux notes de médecin, si vous tombez malade.

— Malade? Je ne suis jamais malade. — Son regard fit délibérément le tour du salon, puis revint à Meredith. — En tout cas, ce ne sera pas le monde qui me fatiguera, ajouta-t-elle d'une voix dont elle ne cherchait pas à déguiser l'amertume. Pour pendre ma crémaillère, j'ai invité, quinze jours à l'avance, une soixantaine de personnes, des gens que je connais beaucoup. Plusieurs n'ont pas répondu. Parmi les autres, la moitié s'est excusée,... plutôt sèchement dans nombre de cas; ceux qui ont accepté ne sont pas tous ici. Et comme tout a langui!

Meredith la regardait un peu confus, ne sachant que répondre. Il était vrai que la soirée avait manqué d'entrain. Elle et lui revoyaient, par la pensée, les mercredis de lady Henry, les beaux salons, la société brillante et variée, les hommages qui entouraient la dame de compagnie.

— Je suppose, reprit Julie, que, comme une folle, j'avais rêvé aux maîtresses de maison françaises, à Mlle de Lespinasse, à Mme Mohl... Je m'étais imaginé qu'on viendrait chez moi pour une tasse de thé et une heure de conversation agréable. Mais, en Angleterre, paraît-il, les gens doivent être payés pour causer. La conversation est une affaire,... vous ne la donnez pas pour rien.

— Non, non, vous exagérez, répliqua Meredith.

Au fond, il se disait qu'elle n'avait pas été elle-même ce soir-là : ses merveilleux instincts mondains, sa mémoire, son adresse, lui faisaient, on ne sait pourquoi, défaut. Et la petite réunion avait pris la note d'une maîtresse de maison absorbée, contrainte et d'une gaîté forcée.

— Vous avez du moins la vieille garde, ajouta le journaliste en souriant.

La duchesse, Delafield, Montresor et sa femme, le général Mac Gill, trois ou quatre autres anciens habitués des soirées de Bruton Street étaient dispersés dans le petit salon. Le général Fergus s'y trouvait aussi, arrivé de bonne heure et restant tard. Sa franche figure de soldat, l'accent gai, simple et insouciant avec lequel il dispensait sa conversation hautement intéressante, celle d'un homme qui fut associé toute sa vie à la fortune de son pays, tout cela avait contribué tant bien que mal à soutenir la pauvre petite réception. Julie regarda le général avec reconnaissance et revint à Meredith.

— M. Montresor ne paraîtra plus guère chez moi.

— Que dites-vous, ingrate? Montresor, qui a déjà sacrifié à vos beaux yeux lady Henry et ses habitudes de trente ans!

— Voilà ce qu'il ne me pardonnera jamais, fit tristement Julie. Il a satisfait son orgueil, et j'ai perdu un ami.

— Pessimiste! Mrs Montresor vous témoigne la plus vive amitié.

Julie se mit à rire : — Elle est enchantée, naturellement. Son mari ne lui avait jamais appartenu. Elle l'a épousé sous toute réserve des droits de lady Henry. Mais elle oubliera bientôt ce service et mon existence avec lui.

— Je ne discuterai plus. Vous ne vous entêtez que davantage. Ah ! on arrive encore.

Dans la porte qui s'ouvrait, apparut la haute taille du major Warkworth.

— Je viens bien tard? demanda-t-il, surpris, en voyant le salon presque vide.

Julie alla au-devant de lui, et il s'excusa sous prétexte d'un dîner pour lequel certain membre du Cabinet s'était fait attendre une heure.

Du coin sombre où Julie l'avait laissé, Meredith observait le jeune homme. Des médisances étaient venues jusqu'à lui, mais sans qu'il y prît garde. Personne ne paraissait bien directement renseigné sur l'histoire Moffatt et lui-même trouvait fort difficile de croire que Julie Le Breton pût être la dupe d'un homme quelconque.

Il fallait qu'elle se mariât, pauvre fille! C'était nécessaire! Maintenant qu'il savait de façon certaine qu'elle ne l'accepterait jamais, ce grand cœur faisait de son mieux pour étouffer en lui toute impulsion mesquine ou égoïste. Mais un Warkworth,... de caractère et de moralité inférieurs!... Hélas! pourquoi les femmes intelligentes sont-elles si folles?... Si seulement elle avait eu confiance en lui... lui, l'ami éprouvé, il serait, croyait-il, parvenu à l'influencer sans la blesser. Mais il souffrait, il avait toujours souffert de la réserve jalouse qui, chez Julie, malgré son charme, doublait une tendance innée au mystère et à l'intrigue.

En la regardant échanger quelques mots avec Warkworth, il crut discerner entre eux les symptômes de relations secrètes. Comme elle avait brusquement rougi! Comme ses yeux brillaient! Warkworth ne lui donna pas le temps de l'étudier beaucoup; il fit le tour du salon, causant un peu avec celui-ci, avec celle-là, puis, sous prétexte qu'il partait le lendemain matin de bonne heure pour Paris, il prit congé de Mlle Le Breton.

— C'est vrai, vous partez demain, fit Montresor en se levant. Eh bien! bonne chance! bonne chance!

Tout le salon s'animait, et ses derniers hôtes entouraient le jeune officier. La duchesse elle-même était un peu dégelée par l'imminence de ce départ. Après tout, cet homme s'en allait servir son pays!

— Ce ne sera pas un jeu d'enfant, cette mission, je vous assure, lui disait le général Mac Gill. Il aura besoin de toutes ses facultés mentales et physiques.

Mince et svelte, d'une élégance très jeune dans son irréprochable costume de soirée, Warkworth recevait cette ovation avec un plaisir évident qu'il s'efforçait de dissimuler, à la manière

anglaise. Lors de son entrée dans le salon, il était fort pâle, mais ses joues se colorèrent quand Montresor lui étreignit cordialement la main, quand les deux généraux lui souhaitèrent un heureux voyage, quand sir Wilfrid lui confia un message drôle pour le chargé d'affaires britannique en Égypte, et quand les dames présentes lui prodiguèrent ces coups d'œil admiratifs et flatteurs que toute femme tient en réserve pour la bravoure.

Julie ne se mêlait guère à ces démonstrations, elle restait à part et silencieuse.

« Leurs adieux sont faits, » pensa la duchesse.

— Trois jours à Paris, dit sir Wilfrid, une quinzaine en route vers Denga, et, ensuite, combien de temps avant de partir pour l'intérieur?

— Oh! trois semaines pour rassembler les porteurs et les provisions. On exerce déjà l'escorte là-bas. Nous devons nous mettre en marche au milieu de mai.

— Un mauvais mois, fit observer le général Fergus.

— Malheureusement les affaires n'attendent pas. Mais je suis déjà blindé de quinine, ou bien je le serai quand j'arriverai à Denga. Adieu... Au revoir!...

Un instant après, il était parti. Mlle Le Breton lui avait souhaité bon voyage, comme tout le monde.

La soirée prit fin là-dessus. La duchesse embrassa Julie avec une tendresse particulière. Delafield lui pressa la main; ses yeux graves et bons attachèrent sur elle un long regard, duquel d'ailleurs elle ne s'aperçut pas. Meredith lui renouvela ses conseils, à demi affectueux, à demi querelleurs, de prendre de la distraction et du repos. Mrs Montresor lui prodigua des effusions banales. Seul, l'adieu de Montresor fut plutôt froid et contraint. Sir Wilfrid lui-même, un peu ému sans savoir pourquoi, se jura que son rapport du lendemain ne contiendrait rien qui pût alimenter la malignité de lady Henry.

XVIII

La dernière voiture avait roulé depuis vingt minutes. Julie attendait encore dans le petit vestibule, elle allait, venait lentement sur les dalles de marbre noires et blanches.

On frappa doucement à la porte de la maison. Elle ouvrit. Warkworth parut sur le seuil. Derrière lui, la lune très haute

projeta un rayon brillant dans l'obscurité du vestibule où tout était éteint, sauf une faible lumière. Julie désigna le salon.

— Je reviens tout de suite. Laissez-moi dire à Léonie de ne pas se coucher.

Elle ouvrit la porte de la salle à manger. Mme Bornier lavait et rangeait les porcelaines et les verres.

— Léonie, tu veilleras, je te prie. Le major Warkworth est là.

Mme Bornier ne leva pas la tête.

— Combien de temps restera-t-il ?

— Une demi-heure peut-être.

— Il est minuit passé.

— Léonie ! Il part demain.

— Très bien. Mais, sais-tu, ma chère, ce n'est pas convenable, ce que tu fais là.

Et l'aînée des deux sœurs de lait, se redressant, regarda l'autre en plein visage. Sur ses traits rudes se lisait l'anxiété du chien de garde, une protestation farouche et affectueuse.

Julie s'approcha d'elle sans colère, plutôt avec une humilité suppliante et, entre les deux femmes, ce fut un rapide colloque à demi-voix, Mme Bornier faisant des remontrances, Julie plaidant doucement sa cause. Enfin la première reprit sa besogne et la seconde passa dans le salon.

Warkworth fut debout dès qu'elle entra. Tous les deux hésitèrent. Puis il vint à elle et rudement, irrésistiblement, la prit dans ses bras. Elle se raidit tout d'abord, mais bientôt céda et, lui jetant les bras autour du cou, cacha son visage sur sa poitrine. Ils demeurèrent ainsi quelques minutes absolument silencieux; le seul bruit qu'on entendît était la respiration saccadée de Julie. La tête de Warkworth s'inclinait sur la sienne.

— Julie, comment pourrons-nous jamais nous dire adieu ? murmura-t-il enfin.

Elle se dégagea et, voyant son visage bouleversé, s'efforça d'être calme.

— Venez vous asseoir ici.

Elle l'emmena vers la fenêtre ouverte, et ils s'assirent la main dans la main. La claire et douce nuit d'avril régnait au dehors; des bouffées d'air humide les effleuraient; dans le jardin et sur la façade close de la grande maison des lueurs vagues se mêlaient aux ombres.

— Est-ce pour toujours ? — dit Julie à voix basse, étouffée. Est-ce adieu... pour toujours ?

Elle sentit sa main trembler. Mais elle ne le regarda pas. Elle semblait réciter des mots depuis longtemps formulés dans son esprit

— Vous serez absent... un an, peut-être... Puis vous retournerez aux Indes... et alors ?...

Elle s'arrêta. Warkworth eut la sensation, physique, pour ainsi dire, d'une lettre ensevelie dans la poche de son habit, une lettre de lady Blanche Moffatt, reçue le matin même. Missive de grande dame réduite à des remontrances sans dignité par une vraie terreur maternelle pour la santé, la vie même de son enfant, cette enfant fragile comme une églantine de mai. Des bruits étaient parvenus jusqu'à elle,.. mais non ! ces bruits ne pouvaient être vrais. Heureusement, nul soupçon n'avait encore effleuré Aileen. Pour ce qui la concernait, il n'avait qu'à écrire, à la rassurer tout de suite. Autrement... La dernière partie de la lettre contenait une menace voilée, parfaitement intelligible pour Warkworth.

Non, de ce côté, aucune issue, ses actions passées lui barraient le chemin. Désormais, la chose était claire, il devrait marcher plus prudemment. Mais comment eût-il pu se reprocher les sentimens qu'il éprouvait, il le comprenait enfin, pour Julie,... les plus forts sans doute qu'il dût connaître jamais ? A son insu, ce lien l'avait enlacé toujours plus étroitement. Et aujourd'hui, de leurs propres mains, tous deux allaient le rompre ? Était-ce leur faute ? La destinée avait tout fait. Lui-même se sentait grandi par une situation si tragiquement sincère et par des émotions dont un mois auparavant il se serait cru incapable.

Résolument, dans cette dernière entrevue avec Julie, il laissa libre cours à ces émotions. Il s'empara des mains glacées de son amie, quand elle lui adressa la question douloureuse : — Et ensuite ? — Il les baisa l'une après l'autre.

— Julie, si, vous et moi, nous nous étions connus il y a un an, ce qui est arrivé aux Indes n'aurait jamais existé. Vous le savez.

— Peut-être. Mais quelle consolation voulez-vous que je trouve à supprimer *cela* par la pensée ? La chose a été... voilà le mal... — Et brusquement : — Vous avez un portrait d'elle ?

Il hésita : — Oui, dit-il enfin.

— L'avez-vous ici ?

— Pourquoi me demander cela, chère aimée? Ce soir du moins est à nous.

Il chercha de nouveau à l'attirer dans ses bras. Mais elle persistait : — Je suis sûre que vous l'avez. Montrez-le-moi.

— Julie, je n'ai que vous dans ma pensée, vous seule.

— Alors, faites ce que je demande.

D'un air égaré, suppliant, elle se courbait sur lui, ses lèvres effleuraient presque la joue de Warkworth. A contre-cœur, il tira de sa poche un portefeuille et en tira une photographie.

Julie la dévora des yeux. Elle tenait dans ses mains un visage pétri, semblait-il, de neige et de flamme, un être infiniment frêle, toutefois débordant de tendresse et d'expression, une tête d'enfant coiffée de boucles soyeuses, la lèvre supérieure un peu relevée sur les petites dents blanches comme par un étonnement naïf. Le cou mince portait avec une dignité candide la petite tête, les yeux clairs et timides semblaient à la fois se dérober aux regards et s'y confier.

Julie rendit le portrait et se cacha la figure dans ses deux mains. Warkworth, mal à l'aise, la surveillait. Il finit par écarter les mains de force.

— A quoi pensez-vous? questionna-t-il presque violemment. Je ne veux pas être exclu de vos pensées.

— Je ne suis plus jalouse maintenant, dit-elle avec un regard désolé. Je ne la hais plus. Et si elle savait tout,.. elle ne pourrait me haïr.

— Personne ne la haïrait. C'est un ange, mais ce n'est pas ma Julie, déclara-t-il avec véhémence. — Et il fit disparaître le petit portrait.

— Dites-moi, reprit Julie, après un intervalle de silence, en posant la main sur son genou. Quand avez-vous commencé de songer à moi... différemment? Tout cet hiver où nous nous rencontrions sans cesse, vous... ne m'aimiez pas encore?

— Comment, dans la situation où j'étais, aurais-je pu me laisser aller à des idées amoureuses? Je ne savais qu'une chose : j'avais sans cesse besoin de vous voir, de vous parler, de vous écrire; les jours où nous ne nous voyions pas étaient des jours perdus. Ne soyez pas si fière, ajouta-t-il cherchant à plaisanter, vous ne songiez pas davantage à moi d'une façon particulière. Vous étiez bien trop occupée à faire des évêques, des juges ou

des académiciens. Oh! Julie, j'avais si peur de vous dans ces premiers temps-là!

— Le premier soir où nous nous sommes vus, dit-elle d'un accent passionné, j'ai trouvé un œillet que vous aviez porté à votre boutonnière. Je l'ai mis sous mon oreiller, et dans la nuit je le touchais comme un talisman. Vous aviez par deux fois détourné de moi la mauvaise humeur de lady Henry. Vous m'aviez souri, vous m'aviez serré la main, pas comme les autres, mais comme si vous me compreniez, moi, comme si du moins vous souhaitiez de me comprendre. Alors cette joie des joies me fut donnée de pouvoir vous servir,.. faire quelque chose pour vous. Ah! comme ma vie en fut transformée! Je ne tournais jamais le coin d'une rue, sans penser à la chance de vous apercevoir... soudain... sur mon passage. Je n'entendais jamais votre voix sans vibrer de la tête aux pieds. Je ne formais jamais une amitié ou une relation nouvelle sans me demander d'abord en quoi elle pourrait vous être utile. Je ne vous voyais jamais entrer sans que mon cœur bondît de joie. Je ne dormais jamais sans que vous fussiez dans mes rêves. J'avais horreur de Londres, quand vous n'y étiez pas. Vous présent, Londres devenait pour moi un paradis.

Il retenait ses mains ; elle s'était rejetée en arrière, très droite, tout son corps frissonnant de l'ardeur de cet aveu. Sa merveilleuse chevelure, échappée aux étroites bandelettes d'or qui l'avaient retenue toute la soirée, tombait en masses luisantes sur son front et son cou délicat. Ces cheveux noirs répandus, l'éclat de ses yeux, la dramatique audace de son attitude donnaient à toute sa personne une sauvage et poignante beauté.

Auprès d'elle, Warkworth eut conscience d'abord d'une stupeur,... puis d'une sorte de crainte,... et enfin tout cela se perdit dans un flot de joie et de reconnaissance. Des larmes coulaient sur son visage.

— Julie !... vous me faites honte... vous m'abaissez jusqu'à terre

Il voulait l'étreindre encore. Elle résista. Ce n'étaient pas des caresses que demandaient ses yeux, ses yeux fiévreusement brillans du souvenir de ses propres rêves. Elle finit même par s'écarter de lui ; elle se leva, ferma la fenêtre, déplaça la lampe, rattacha sa chevelure rebelle.

— Ne soyons pas si fous, dit-elle avec un tremblant sourire

et se rasseyant, mais à quelque distance de lui. Vous le voyez, pour moi, le grand problème (sa voix devint basse et rapide) c'est : que vais-je faire de l'avenir ? Pour vous, rien de plus simple. Nous nous séparons ce soir. Vous avez votre carrière... votre mariage. Je me retire de votre vie... absolument... Mais moi... — Elle s'arrêta. On eût dit quelqu'un cherchant sa voie dans l'obscurité.

— Vos amis, Julie, fit Warkworth avec agitation, votre travail,... tout cela vous absorbera. Ensuite, naturellement, vous vous marierez, il le faut ! Oh ! vous m'oublierez vite. Je demande à Dieu qu'il en soit ainsi.

— Mes amis? répéta-t-elle, négligeant le reste. Je vous ai déjà dit que je n'en ai plus. Le monde prend le parti de lady Henry. On me remettra à ma place... Je le sais.

— La duchesse combattra pour vous.

— Le duc ne le lui permettra pas... ni moi,... fit Julie en partant d'un petit rire contraint.

— Vous vous marierez, répéta Warkworth très ému. Vous trouverez un homme digne de vous... un homme qui vous donnera la grande situation pour laquelle vous étiez née.

— Je pourrais l'avoir tout de suite, dit-elle, le regardant de sang-froid dans les yeux.

Warkworth recula sous la sensation d'un choc désagréable. Il avait parlé de probabilités vagues, disposant de l'avenir avec cette prodigalité de paroles, cette aisance de prophéties qui ne coûte guère. Mais que voulait-elle dire ?

— Delafield ! s'écria-t-il.

Il attendit sa réponse, lente à venir, avec une avidité croissante, exaspérée. Une ou deux fois, durant l'hiver, le même soupçon lui avait traversé l'esprit, pour être congédiée aussitôt comme absurde. A l'occasion de leur première querelle, quand Julie lui avait battu froid en présence de Delafield et au bénéfice de celui-ci, il avait ressenti une alarme passagère. Mais Julie, qui n'avait fait parade de son intimité avec Delafield qu'en cette seule occasion, ne disant plus un mot de lui, la méfiance de Warkworth s'éteignit faute d'aliment : Delafield n'était sans doute que l'intermédiaire, l'ombre de sa cousine, la petite duchesse, une sorte de chevalier errant, de philanthrope épris de toutes les détresses.

Quoi ! Lui ! L'héritier présomptif d'un des plus fameux duchés d'Angleterre !... Quand un officier pauvre, faisant son

chemin, comme Warkworth, avec peine, ne se permettait pas de songer à un pareil mariage !

Dans son exclamation, Julie ne saisit que la note jalouse qui caressa ses oreilles et son cœur. Elle fut tentée une fois de plus, bien femme en cela, d'appuyer sur cet autre amour qu'elle inspirait. Mais de nouveau un sentiment impérieux et délicat à l'égard de Delafield le lui interdit.

— Non,... ne me forcez pas à vous en dire davantage, répliqua-t-elle, protestant d'un geste fier. Mais il est bien vrai que je n'ai qu'à étendre la main pour saisir ce que vous appelez une *grande situation*. J'ai refusé de le faire. Parfois, je l'avoue, cette perspective m'a éblouie. Ce soir, elle ne me semble plus que... cendres et poussière. Non !... quand, vous et moi, nous nous serons dit adieu, je recommencerai ma vie... Et, cette fois, je la vivrai à ma guise en choisissant mon but. Je suis très lasse. Dorénavant « j'irai où me conduit ma propre nature... Cela m'humilie de prendre un autre guide. »

En citant ces mots d'une des âmes les plus déchaînées que mentionne l'histoire, elle s'était dressée de toute sa hauteur. Les mains nouées derrière le dos, elle se mit à marcher dans le salon d'un pas libre et hardi. Chacun des nerfs de Warkworth vibrait. Il était hors de lui, pris par la révolte de son regard, de son attitude, et aussi par ce fait stupéfiant qui venait de confirmer ses réponses évasives. Tout le temps, durant toute sa lutte avec lady Henry et à présent, dans sa position précaire et ambiguë, elle avait eu sous la main, libre de les saisir, et Delafield, et, par Delafield, le grand monde anglais. Oui, cette femme qui ne possédait pas même un nom, qui n'était plus de la première jeunesse !... Et elle avait refusé ? Il la contemplait muet d'étonnement. En lui jaillit une pensée qui l'enivra : « Cette sublime folie, cet acte insensé a été accompli pour moi ! » Cependant elle n'y gagnait rien, car, bien au contraire, à la passion qui, rapide et violente, montait dans ses veines, se mêlait, — pauvre Julie ! — une curieuse diminution de respect.

— Julie ! — Il lui tendit la main d'un geste impérieux. — Julie ! Revenez près de moi. Vous êtes merveilleuse ce soir, dans cette robe blanche, vous ressemblez à une muse sauvage ! Je vous verrai toujours ainsi. Venez.

Elle obéit, et debout, près de sa chaise, le laissa lui prendre les mains. Mais elle gardait son air absorbé.

— Être libre! murmurait-elle, affranchie comme mes parens l'ont été de toutes ces luttes, de toutes ces conventions vulgaires!

Elle sentit pleuvoir des baisers sur ses mains; sa physionomie changea.

— Comme nous nous leurrons avec des mots! fit-elle très bas, toute tremblante. — Lui retirant une de ses mains, elle releva doucement les boucles légères qui descendaient sur le front de Warkworth. Une tendresse protectrice était toujours entrée dans son amour pour lui. — Cette nuit, nous sommes là ensemble, cette dernière nuit! Demain,... à la même heure,... vous serez à Paris,... peut-être à vous promener au milieu de la foule sur le boulevard, à regarder les marronniers qui doivent pousser maintenant leurs premières feuilles. Je les connais si bien! Les petites feuilles luisent, si vertes, sous le reflet des becs de gaz. Moi, je serai ici... tout sera fini entre nous... pour toujours... Qu'importe si je suis libre ou non?... Je serai seule... Pour une femme, cela dit tout.

Sa voix s'éteignit. Warkworth s'était levé. Il l'enveloppa de ses bras, sans qu'elle y opposât de résistance.

— Julie! lui dit-il à l'oreille, pourquoi seriez-vous seule?

Un silence se fit entre eux.

— Je... je ne comprends pas, dit-elle enfin.

— Julie! Écoutez. Je passe trois jours à Paris. Mais je puis très bien expédier mes affaires en une journée. Si vous veniez me rejoindre après-demain? Quel mal y aurait-il?... Nous ne sommes pas des enfans, nous deux, nous comprenons la vie! Et qui donc aurait le droit de nous blâmer ou de s'en mêler? Julie... Je sais une petite auberge dans la vallée de la Bièvre, tout près de Paris, mais au milieu des bois et des champs. Aucun touriste anglais n'y va jamais. Parfois un peintre ou deux, mais ce n'est pas la saison. Pourquoi n'y passerions-nous pas nos deux dernières journées... ensemble,... loin du monde entier,... avant de nous dire adieu? Ici vous avez peur des indiscrets, même de la duchesse, de Mme Bornier. Quel air farouche elle prend avec moi! Pourquoi ne pas balayer tout cela... et être heureux?... Personne... Jamais personne ne pourrait le savoir!

Sa voix devint plus basse, plus douce, plus précipitée.

— Nous nous dirions frère et sœur... Ce serait très simple. Vous êtes absolument Française, je parle français. Qui donc aurait l'idée, le moindre soupçon de notre identité? Le printemps, là-

bas, est délicieux. Le bois de Verrières, tout près, est plein de fleurs. Pendant la vie de mon père, quand j'étais enfant, nous avons vécu un an, pour des raisons d'économie, dans un village un peu plus loin. Je connais bien le lieu dont je vous parle, un coin calme et charmant. Avec vos idées poétiques, vous en seriez ravie. Deux jours passés à nous égarer dans les bois... Après, je vous mets dans le train de Bruxelles et je suis ma route d'un autre côté. Mais pour toute l'éternité, Julie.,.. ces deux jours auront été à nous.

Dès les premiers mots, presque, Julie s'était dégagée. Ses deux mains le repoussèrent, mais elle l'écouta dans une muette stupeur. La couleur qui avait d'abord abandonné son visage y revint comme un flot.

— Alors, vous me méprisez bien ? dit-elle haletante.

— Non, je vous adore.

Elle retomba assise et se cacha les yeux. A genoux, il essaya de la calmer et de la raisonner. Puis, allant et venant devant elle, parlant très vite et tout bas, il défendit, développa son projet, jusqu'à l'établir, complet et tentateur dans ses moindres détails.

Julie ne levait pas les yeux, ne parlait pas. Enfin Warkworth, inquiet, étouffant lui-même d'émotion, rouvrit la fenêtre, cherchant un peu d'air et de fraîcheur. Une odeur de feuilles nouvelles et de terre humide monta des massifs du jardin. Cette odeur, ces branches vertes, ces espaces libres et tièdes lui apportèrent un soulagement. Il se pencha dehors, baignant son front dans la nuit. Un tumulte de voix semblait retentir à travers son cerveau, dominées par une voix qui défiait les autres et les tenait en échec : « Est-elle une enfant, et s'agit-il ici d'une séduction ? Un moment de bonheur... Quel mal à cela, pour elle comme pour moi ? »

Il revint à Julie et, tout tremblant, toucha son épaule. L'avait-elle banni définitivement? Il lui sembla qu'en ces quelques minutes il avait acquis un infini d'expérience. N'en était-il pas ennobli, virilisé, quoi qu'en pussent dire les moralistes?...

— Julie ! répéta-t-il avec angoisse.

Elle releva la tête et il vit qu'elle avait pleuré. Mais il vit aussi sur son visage un rayonnement, une ardeur, un désir qui le rassurèrent. Elle mit son bras autour de lui et appuya sa joue contre la sienne. Il devina qu'elle venait, elle aussi, de vivre les sensations de mille heures en une seule. Avec un transport de

joie extatique, il se mit à parler, tandis que, sur son épaule, reposait la tête de Julie, tandis que ses mains serraient les frêles mains de Julie.

Elle, pendant ce temps, répétait au dedans de son cœur :

« Ou bien je le suivrai comme il le demande,... ou bien, dans quelques minutes, il faut que je le renvoie... pour toujours. »

Alors, dans cette étreinte si étroite, si passionnée, dont elle s'attachait à lui, son courage défaillit. Rien au monde ne comptait plus pour elle, rien que cette belle tête inclinée vers la sienne, rien que cette voix chaude l'appelant de tous les noms de l'amour, rien que cette transformation subite de la prudence, de l'ambition ou de la duplicité, qui avaient jusque-là gouverné cet homme, en une vive tendresse, en une angoisse sincère.

— Écoutez, chérie, disait-il. Je dîne demain soir à l'ambassade ; le lendemain je déjeune avec l'attaché militaire... ensuite... mille regrets, mais il faut que je me hâte de partir pour rejoindre des amis en Italie ; ce disant, je tourne le dos à Paris et, deux jours durant, je suis à Julie et elle est à moi. Dites oui, Julie,... ma Julie !

Penché vers elle, il lui encadrait le visage dans ses deux mains.

— Dites oui,... et qu'il ne soit plus jamais question pour aucun de nous deux du mot que vous avez prononcé : Seule, seul...

Sa voix tendre pénétrait le cœur de Julie. Il attendit... jusqu'à ce que son oreille aux aguets eût perçu les mots à peine murmurés qui le pénétrèrent du délire et de l'étonnement de sa victoire.

Silencieuse et sombre, Léonie, ayant fermé la maison, était montée se coucher. Julie, elle aussi, avait regagné sa chambre; assise au bord de son lit, les mains jointes, l'air absorbé,... elle ressemblait à une statue de l'Espérance qui écoute les derniers sons de la harpe de vie. La bougie posée près d'elle lui montrait son reflet dans le grand miroir en face, sa grâce, le blanc désordre de sa toilette.

Elle s'attendait à une réaction ; mais cette réaction ne vint pas. Une vague brûlante de volonté et d'énergie continuait à la porter. Tout ce qu'elle allait faire persistait à lui sembler naturel et juste. Scrupules infimes, hésitations convenues, refus devant les grands appels de la Destinée,... voilà ce qui est cou-

pable. Le roman l'attirait, et elle subissait l'attrait des chemins défendus, attrait qui avait pénétré en elle avec les affections de son enfance. L'horreur naturelle qui empêche la grande majorité des femmes de suivre les voies dangereuses de la passion était chez elle affaiblie ou somnolente. Fille illégitime d'une mère en rébellion contre la loi au nom de l'amour, ce fait avait pesé sur toute sa vie. Intérieurement, elle ressentait déjà un mépris très vif pour l'interprétation que le commun des mortels ne manquerait pas de donner à ce qu'elle allait faire.

« Qu'importe ? Je suis maîtresse de mon sort,... je n'ai de responsabilité envers personne... Je choisis pour moi... J'ose... pour moi seule ! »

Lorsque enfin elle se leva et se mit à desserrer, puis à enrouler pour la nuit les masses noires de sa chevelure, il lui sembla que le reflet dans la glace était celui d'une autre femme, foulant une autre planète. Elle avait mis toute lâcheté sous ses pieds, elle s'était délivrée de ce qui nous enchaîne tous... le respect humain.

Debout en face de la glace ovale à cadre classique posée sur la cheminée de la chambre qui avait été celle de lady Mary Leicester, les yeux de Julie rencontrèrent vaguement de petits portraits de famille, des enluminures religieuses, suspendus de chaque côté de cette glace. Lady Mary et sa sœur, enfans, dont les têtes, assez laides, surgissaient timidement de robes blanches à tailles courtes ; la mère de lady Mary, vieille dame en coiffe et fichu blanc, au regard austère et bon ; de l'autre côté, un clergyman, peut-être le frère de la vieille dame, car il lui ressemblait, en plus doux. Au-dessus et au-dessous d'eux, plusieurs enluminures sur carton, exécutées avec soin par lady Mary elle-même et dont les textes étaient les suivans :

« Seigneur, tu sais mon coucher et mon lever.

« Lave-moi et je serai plus blanc que la neige.

« Ne craignez pas, petit troupeau ; c'est le bon plaisir de votre Père de vous donner le Royaume. »

Julie lut ces paroles distraitement d'abord, puis avec répulsion. Ce piétisme anglican, si bien nourri, si étroitement protégé, mesurant l'univers à son aune, semblait pour son esprit à demi catholique n'être qu'hypocrisie et affectation. Elle pensait :

« Ce n'est pas avec de telles forces qu'on gouverne le monde réel des individus, hommes ou femmes. »

En se détournant, elle aperçut deux petites images pieuses,

pareilles à celles qu'au couvent elle avait coutume de placer dans son livre de prières. Ces images avaient été appuyées au mur en dessous des textes.

« Ah! Thérèse! pensa Julie avec une soudaine impression de souffrance. Dort-elle, la pauvre petite? »

Elle écouta. Une toux faible sonnait dans la chambre voisine. Julie traversa le palier.

— Thérèse, tu ne dors pas encore?

La petite voix prononça doucement dans l'obscurité : — Je t'attendais, Mademoiselle.

Julie posa la bougie près du lit de l'enfant et se pencha pour l'embrasser.

Une main maigriote lui caressa la joue.

— Ah! il fera bon... à Bruges... avec Mademoiselle.

— Je n'y serai pas demain, chérie...

— Pas demain. Oh! Mademoiselle! s'écria Thérèse, désolée.

— Je vous y rejoindrai. Mais il faut que j'aille à Paris d'abord. Je... J'y ai des affaires.

— Mais maman a dit...

— Oui... Je viens seulement de me décider. Je le dirai demain à ta mère.

— A Paris?... Toute seule, Mademoiselle?

— Pourquoi pas, petite sotte chérie?

— Je voudrais y aller aussi pour porter les manteaux et les parapluies.

— Oui, vraiment? Et je serais obligée à la fin de tout porter, toi, les parapluies et les manteaux.

Elle s'agenouilla près de l'enfant et la prit dans ses bras.

— M'aimes-tu, Thérèse?

La petite respira longuement. Ses mains déformées caressèrent les beaux cheveux qui l'effleuraient.

— M'aimes-tu?

Un baiser tomba sur la joue de Julie.

— Ce soir, j'ai beaucoup prié la sainte Vierge pour toi, murmura très vite l'enfant, confuse.

Julie ne répliqua pas d'abord. Elle se releva, sans lâcher la main de la petite infirme.

— Est-ce toi qui as mis ces images sur ma cheminée?

— Oui.

— Pourquoi?

Thérèse hésita : — Ça fait du bien de les regarder quand on est triste, n'est-ce pas?

— A quoi vois-tu que je suis triste?

Thérèse se taisait. Soudain elle jeta au cou de sa grande amie ses petits bras décharnés et Julie sentit qu'elle pleurait.

— Eh bien! je ne serai plus jamais triste. Tu verras quand nous serons ensemble à Bruges!

Souriant à l'enfant qu'elle cherchait à consoler, elle la borda dans son lit blanc avant de la quitter.

De cette affection innocente elle revint au tumulte de ses pensées et de ses projets. Durant une nuit agitée, ses parens lui furent souvent présens. Fille de révoltés, il lui semblait, lorsqu'elle pensait à la rencontre qui l'attendait, accepter un héritage inévitable. Une sensation d'affranchissement, d'expansion passionnée la soutenait, comme si la vie eût chez elle porté son fruit.

Creil!

L'apparition aveuglante des réverbères d'une station,... et l'express de Paris continua de fendre les averses glaciales de givre, les bourrasques de vent. Au cœur du printemps, l'hiver reparaissait.

Le train dévora la demi-heure qui le séparait de la gare du Nord. Sous un voile épais, Julie demeurait immobile dans son coin. Elle n'avait conscience d'aucune agitation particulière. Son cerveau était concentré sur les instructions que lui avait données Warkworth pour n'en rien oublier : prendre une voiture, se faire conduire directement à la gare de Sceaux, où il l'attendrait. Ils dîneraient dans un restaurant modeste près de la gare et le dernier train les emporterait dans la verte vallée de la Bièvre. Elle avait avec elle son léger bagage. Rien à démêler avec la douane à l'arrivée.

Déjà les lumières de Paris! Julie les regardait, sous la pluie, avec la sensation joyeuse de revenir au foyer de famille. Elle aimait la France, tout ce qui est français; ces hautes maisons malpropres de la banlieue, les affiches, l'aspect des rues. Le train ralentit sa course, entrant en gare. Les facteurs en blouses bleues assaillirent les voitures.

— C'est tout, madame? Vous n'avez pas de gros bagages?

— Non, rien. Trouvez-moi tout de suite un fiacre.

Dehors, il y avait foule. Julie avançait le plus vite qu'elle

pouvait, préparant sa phrase si quelque personne de connaissance venait à l'aborder. Par une chance heureuse et, grâce à ce qu'elle avait pris les secondes classes en chemin de fer et en bateau, elle avait jusque-là évité toute rencontre. Mais la gare du Nord était pleine d'Anglais et elle marchait en proie à une frayeur nerveuse.

— Mademoiselle Le Breton!

Elle se retourna brusquement. Dans l'éblouissement des lampes électriques, elle ne reconnut pas tout d'abord l'homme qui lui parlait. Soudain elle recula, son cœur battit à se rompre. Elle distinguait le visage de Jacob Delafield.

Il s'avança vers elle au moment où elle franchissait la barrière au bout du quai et elle remarqua qu'il avait l'air fort excité; on aurait dit qu'il l'avait attendue.

— Mademoiselle Le Breton! quelle étonnante, quelle heureuse rencontre! J'ai pour vous un message d'Evelyne.

— D'Evelyne!

Elle répéta machinalement ce nom, en échangeant une poignée de main avec Jacob.

— Un instant!

Il l'entraîna dans la salle d'attente, se laissant dépasser par le flot de voyageurs qui courait à la douane. Puis il se tourna vers l'homme chargé des menus bagages de Julie.

— Attendez un peu.

Le porteur secoua la tête d'un air maussade, lâcha le sac qu'il tenait et partit en quête d'une besogne plus lucrative.

— Je repars ce soir pour Londres, reprit rapidement Delafield. Et je vous apporte de tristes nouvelles. Lord Lackington a eu ce matin une attaque dont il ne peut se remettre. Les médecins lui donnent au plus quarante-huit heures à vivre. Il vous a demandée... d'urgence. La duchesse me le dit dans un long télégramme qu'elle m'a envoyé ce matin. Mais elle vous croyait à Bruges: elle y a télégraphié. Vous retournez, n'est-ce pas?

— Retourner! fit Julie avec égarement. Retourner ce soir!

— Le train part dans un peu plus d'une heure. Vous arriverez juste, je crois, pour voir le pauvre homme encore vivant.

Toute bouleversée, elle continuait à le regarder: les yeux bleus sous les lourdes arcades sourcilières, la bouche avec son expression impérieuse et cependant frémissante. Elle vit qu'il était comme suspendu à sa réponse et elle ferma douloureusement

les paupières pour s'isoler de la foule, de la gare, de l'insistance que l'on mettait à la contraindre. Le désespoir envahissait son cœur. Comment consentir? Comment refuser?

— Mes amis... balbutia-t-elle, les amis chez qui j'allais... seront inquiets!

— Ne pouvez-vous télégraphier? ils comprendront sûrement la situation. Le bureau du télégraphe est tout près.

Elle se laissa entraîner, ne sachant que faire. Delafield marchait près d'elle. Si elle eût été capable de l'observer, elle aurait été frappée plus que jamais de l'intensité de sa physionomie, de son agitation contenue.

— Est-ce vraiment si grave? demanda-t-elle, s'arrêtant, prête à lui résister.

— C'est la fin. Cela ne peut faire aucun doute. Il vous réclame ardemment, m'écrit Evelyne. Sa fille et sa petite-fille sont encore absentes... Miss Moffatt, malade elle-même à Florence. Il est seul avec ses deux fils. Vous viendrez'

Au milieu de son trouble, Julie sentait l'étrangeté de toutes ces circonstances, l'obstination de Jacob, le hasard extraordinaire de leur rencontre, l'air d'autorité qu'il prenait envers elle.

— Comment pouviez-vous savoir que je serais là? dit-elle bouleversée.

— Je ne le savais pas, répondit-il lentement. Mais, Dieu merci, je vous ai trouvée. Je déplore la fatigue que vous allez subir; n'importe, vous serez contente de le revoir une dernière fois, d'exaucer son dernier désir... — Il suppliait : — Voilà le bureau télégraphique. Voulez-vous que j'expédie votre dépêche?

— Non... merci. Il faut que je réfléchisse à ce que je vais dire... Attendez-moi, je vous prie.

Elle entra seule. En prenant le crayon pour tracer sa dépêche, elle laissa échapper un gémissement sourd. Un homme, qui écrivait près d'elle, se retourna tout étonné. Impossible d'échapper à la situation. Il fallait se soumettre... tout était fini.

Elle télégraphia donc à Warkworth, aux soins du chef de gare, station de Sceaux, et aussi à l'auberge de campagne :

« Ai rencontré M. Delafield, par hasard, à l'arrivée. Lord Lackington se meurt. Obligée retourner cette nuit. Où vous écrirai-je? Adieu. »

Quand ce fut fini, elle sortit du bureau, se soutenant à peine. Delafield lui imposa son bras.

— Il faut prendre quelque nourriture. Puis j'irai vous retenir un coupé-lit dans le train de Calais. A Calais, je m'occuperai de vous, si vous me le permettez.

— Vous traversez ce soir? demanda Julie, d'un ton vague. Ses lèvres articulèrent les syllabes avec peine.

— Oui, je suis venu hier avec mes cousins.

Elle ne questionna plus. L'idée ne lui vint pas qu'il n'avait aucun bagage, pas même un sac, une couverture, rien de l'attirail du voyageur. Dans sa fatigue et sa douleur désespérées, elle se laissait guider par lui selon sa volonté. Il la força de prendre un peu de potage, puis du café; ce fut tout ce qu'elle put avaler. Ensuite il y eut une attente morne, pendant laquelle Julie perdit presque le sentiment du lieu où elle se trouvait, de ce qui se passait autour d'elle.

Enfin elle fut, dans le wagon-lit, en compartiment réservé, seule. Une fois de plus le train courait, courait à travers la nuit. L'espace fuyait,... cet espace qui, pour jamais, la séparait de Warkworth.

XIX

Le train roulait maintenant à travers la forêt de Chantilly. Une lune pâle s'était levée, et, à sa clarté, les longues allées droites, interminables, s'étendaient à perte de vue. Les masses vaporeuses des futaies bourgeonnantes fuyaient devant le regard des voyageurs; et aussi les blancs villages silencieux, endormis, les stations éclairées et peuplées de figures mouvantes, les hautes piles de bois le long de la ligne.

Dans son compartiment de seconde classe, Delafield ne songeait ni à dormir ni à s'étendre. La nuit était glaciale. Il n'avait sur lui que le pardessus léger avec lequel il était sorti de l'hôtel du Rhin pour faire un tour avant dîner; mais il ne sentait rien, n'avait conscience de rien que du cours impétueux de ses pensées. Les événemens des deux journées précédentes, leur signification, le sens de ses propres actes et leurs conséquences probables: avec ces matériaux, son esprit ne cessait d'édifier, de combiner des déductions, d'interpréter les faits, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Il y avait en lui de la surexcitation et de la crainte. Mais ces élémens n'atteignaient pas le fond de son caractère, qui était le calme, le courage, une invincible résolution.

La veille, il avait quitté Londres avec ses cousins, le duc de Chudleigh et lord Elmira, le jeune malade, qui allaient à Paris consulter un nouveau médecin. Malgré tout l'attirail de domestiques et de courriers dont ils s'environnaient, ces malheureux lui semblaient toujours singulièrement embarrassés en voyage. Sa présence leur était un appui, une consolation; il proposa en conséquence de les accompagner.

En route, au buffet de Calais, il aperçut Harry Warkworth et lui adressa un rapide signe de tête. Depuis leur rencontre à la soirée de Mlle Le Breton, tous les deux savaient qu'ils feraient en même temps la traversée.

Le lendemain, jour du voyage de Julie, Delafield flânait avant déjeuner dans la rue de la Paix, attendant avec impatience que ses cousins revinssent de leur visite au grand spécialiste, quand il heurta involontairement Warkworth. Malgré leur secret antagonisme, ils ne purent se dispenser d'échanger quelques mots. Delafield dit qu'il était à Paris, pour deux jours encore, et ajouta : « Nous retrouverons-nous demain à l'ambassade?

— Non, j'y ai dîné hier. Mes affaires sont finies. Je pars ce soir pour Rome.

— Heureux homme! Il y a un nouveau rapide, n'est-ce pas?

— Oui, on quitte la gare de Lyon à sept heures et quart, pour arriver à Rome dans la matinée du surlendemain

— C'est merveilleux! Pourquoi ne nous précipitons-nous pas tous vers le Midi?

Leurs mains se serrèrent sans cordialité, et ils se séparèrent là-dessus.

Pendant le déjeuner, Delafield reçut une réponse au télégramme qu'il avait envoyé de bonne heure à la duchesse de Crowborough en demandant l'adresse d'une de leurs connaissances communes. La dépêche était ainsi conçue : « 36, avenue Friedland. Lord Lackington mourant, congestion au cœur ce matin. Réclame Julie d'urgence. Blanche Moffatt retenue Florence par sa fille malade. Circonstances tristes. Ai télégraphié à Julie, Bruges. »

Ce télégramme réveilla chez Delafield le souvenir tendre de sa dernière conversation avec Julie, de l'étrange douceur, du besoin inaccoutumé d'appui que celle-ci avait manifesté. Il souhaita qu'elle pût revoir ce vieillard; que les deux fils, Uredale et William, la traitassent avec bonté; et que, la fin venue, on découvrît que lord Lackington avait assuré, comme il le devait,

le sort de sa petite-fille. Mais il eut peu de loisirs à donner à ces pensées. La consultation du matin n'ayant pas été encourageante, ses deux cousins eurent besoin de tout le réconfort dont il pouvait disposer. L'après-midi, il les accompagna jusqu'à Saint-Germain. Le duc, atteint d'hypocondrie nerveuse, ne dormait pas au milieu des bruits de Paris, et il était habitué à un certain appartement du fameux hôtel de la Terrasse qu'il se faisait souvent réserver. Jacob l'y laissa vers six heures avec son fils et revint dîner à Paris. Il devait rejoindre au café Gaillard un attaché d'ambassade, son ancien camarade d'Oxford. Il s'habilla hôtel du Rhin, et sortit à pied vers sept heures et demie, pour aller à son rendez-vous. En passant rue de la Paix, il vit, devant la porte de l'hôtel Mirabeau, un fiacre chargé de bagages. A son grand étonnement, il reconnut Warkworth dans le voyageur qui sortait, suivi du portier de l'hôtel.

Le jeune officier paraissait fort pressé et de mauvaise humeur. Il sauta dans le fiacre, sans faire attention aux deux sommeliers et au portier qui l'entouraient dans l'attente d'un pourboire; quand ce dernier, d'un ton raide, lui demanda quels ordres il devait donner au cocher, Warkworth, la tête à la fenêtre, cria lui-même : — D'abord gare de Sceaux. Puis, je vous dirai... Mais vite !

Et le fiacre roula. Sept heures et demie sonnaient à toutes les horloges de Paris. Et Warkworth lui avait, le matin, exprimé l'intention de partir de la gare de Lyon à 7 h. 15. Au lieu de cela, l'heure passée, il se rendait à la gare de Sceaux, qui ne pouvait, dans aucun cas, être un point de départ vers la Ville éternelle.

— *D'abord* gare de Sceaux ! — Donc, il ne prenait pas le train, du moins il ne le prenait pas tout de suite ! Il avait d'autres affaires, et n'allait là sans doute que pour déposer son bagage.

Une pensée, un soupçon traversa comme l'éclair le cerveau de Delafield et fit battre son cœur à grands coups. Plus tard il lui fut impossible d'expliquer l'origine de ce soupçon, encore moins la force extraordinaire qui se communiqua soudain à toutes ses facultés. Dans les momens d'émotion mystique qu'il traversa par la suite, il ressentit la secrète conviction que Dieu même lui avait parlé.

En tout cas, il fit signe à un fiacre et, ne songeant plus qu'il était invité à dîner, se rendit en toute hâte à la gare du Nord. Le

train de Calais arrivait alors à huit heures. Lorsque descendirent les voyageurs, Jacob eut vite distingué au milieu de la foule la tête brune, élégante, de Julie Le Breton.

Une angoisse l'étreignit, il eut le sentiment qu'en lui se formulait une prière... Chemin faisant, il avait combiné un plan d'action pour le cas où l'idée invraisemblable qui lui était apparue se trouverait avoir quelque réalité. Elle ne se réalisait que trop, puisque Julie débarquait ici, à Paris, et non à Bruges comme elle l'avait laissé croire à la duchesse. En présence de l'effarement que trahit son visage aussitôt qu'elle l'aperçut, les suppositions inquiétantes de Jacob se changèrent en certitude.

— Amiens ! cinq minutes d'arrêt.

Delafield descendit de son wagon et fit quelques pas sur le quai. Il passa devant les glaces closes et obscures du sleeping-car. Il lui sembla, tant ses sensations étaient surexcitées à l'excès, qu'il se penchait sur Julie, et lui disait :

— Courage, vous êtes sauvée ! Remercions Dieu.

Un garçon du buffet passa, roulant un chargement de thé et de café. Delafield but rapidement une tasse de thé et chercha dans sa poche. Il y trouva trois francs et son billet. Après avoir payé, il examina sa bourse ; celle-ci contenait une demi-couronne anglaise. Il avait donc eu sur lui juste la somme nécessaire pour payer son billet de secondes et celui de Julie en wagon-lit. C'était une chance inouïe, tout son argent, avec un billet de retour, étant resté dans son nécessaire de voyage à l'hôtel du Rhin.

— En voiture, en voiture !

Il reprit sa place et le train repartit.

A présent, il revivait cette heure étrange à la gare du Nord, le visage livide de Julie en face de lui, l'égarement et le désespoir qu'elle n'avait pu lui cacher, ses efforts spasmodiques pour lui répondre, puis les silences pendant lesquels ses grands yeux hagards et lassés regardaient dans le vide. Il savait trop que ses pensées s'en allaient vers Warkworth et qu'elle était soulevée par une révolte violente contre sa propre intervention, contre ce qu'il la contraignait à faire. Dans quel dilemme la malheureuse se trouvait engagée ! Ou bien accepter le devoir de retourner près du lit de mort de son grand-père, ou confesser son rendez-vous avec Warkworth !

Cependant... si par hasard il s'était trompé ? Eh bien ! alors le

télégramme de la duchesse justifierait sa conduite. Lord Lackington se mourait et, à part toute question de sentiment, les amis de Julie Le Breton devaient désirer qu'elle le revît afin qu'il pût, avant de mourir, assurer l'avenir de sa petite-fille.

Mais Jacob, hélas! sentait qu'il ne s'était pas trompé. Il se remémorait le refus précipité de Julie, quand il lui avait offert d'avertir en son nom les amis qui l'attendaient. Ne s'était-il pas détourné avec une honte subite pour ne pas lire le mensonge sur le visage de la bien-aimée, pour ne pas paraître l'épier et la deviner?... Ah! combien était triste l'égarement morne avec lequel, en montant dans le *sleeping*, Julie s'était tournée vers lui!

« Mais mon billet? »

« — Le voici! Ne vous préoccupez de rien. Nous compterons à Londres. Tâchez de dormir. Vous devez être très lasse. »

Il lui sembla que les lèvres de Julie tremblaient comme celles d'un enfant désolé. Sûrement, ah! sûrement, elle avait dû entendre les battemens désordonnés de son cœur.

Tel qu'un éclair le train avait traversé Boulogne. La Somme apparaissait, pâle fleuve d'argent sous le clair de lune, une vaste étendue de marais, de dunes, de pins rabougris, par-dessus lesquels arrivait le mugissement de la Manche. Ensuite la mer s'éloigne, et la riche campagne picarde s'étend à droite et à gauche de la voie. Çà et là, piquant la nuit, des feux allumés dans les chaumières, dans les villas et qui éclairaient peut-être la naissance ou la mort, compagnons de l'espoir ou de la douleur.

Calais!

Lentement le train s'approcha de l'embarcadère des bateaux. Delafield sauta de son wagon. Les voyageurs sortaient du sleeping-car. Il aperçut bientôt le petit chapeau noir drapé d'un voile, la forme svelte dans le costume de voyage de couleur foncée. Allait-elle s'évanouir?... Quand il vint à elle, Julie lui parut chanceler. En un clin d'œil Jacob s'empara de son bras et la soutint.

— Il faisait très chaud en wagon, et je suis si fatiguée!... J'ai besoin d'air.

Ils arrivaient sur le pont du bateau.

— Vous voulez descendre dans la cabine?

— Non... non... de l'air! murmura-t-elle. Il vit qu'elle avait vraiment peine à se tenir debout.

Il ne leur fallut que quelques minutes pour arriver à l'abri sous lequel, habituellement, dans les traversées de jour, s'installent tant de passagers. Par cette nuit orageuse et froide, l'abri était désert; tout le monde se réfugiait en bas. Julie tomba sur un siège. Delafield détacha rapidement la courroie qui retenait ensemble ses menus bagages et l'enveloppa de sa couverture.

— La traversée sera rude. Pourrez-vous rester sur le pont?

— J'ai l'habitude de la mer. Laissez-moi ici.

Un des employés du bateau s'approcha.

— Madame ferait mieux de descendre.

Delafield lui expliqua que cette dame n'était jamais malade et qu'elle préférait le grand air. Il glissa ses trois francs dans la main de l'homme qui maugréait et l'envoya chercher un verre d'eau-de-vie avec quelques couvertures supplémentaires. Pendant le brouhaha du départ, Jacob ne vit que Julie épuisée, immobile, il n'entendit que les faibles mots par lesquels, une ou deux fois, elle essaya de lui faire comprendre qu'elle n'était pas sans connaissance. L'eau-de-vie arriva et elle consentit à en avaler quelques gouttes.

Enfin, le bateau partit; lentement il sortit du vieux port et se trouva aussitôt dans une mer très forte. Une voix péremptoire vint tirer Delafield de ses préoccupations.

— Cette dame ne doit pas rester là sur le pont, monsieur, il ne manque pas de place dans la cabine des dames.

Delafield, tournant la tête, reconnut le même capitaine qui, trente-six heures auparavant, dans leur traversée, avait comblé d'attentions le duc de Chudleigh et sa suite. Il le prit à part; après une conversation brève, le capitaine s'éloigna en soulevant sa casquette et jetant quelques mots au subalterne qui était venu faire appel à son autorité. Ensuite personne ne les tracassa plus; l'agent apporta même un oreiller et une couverture, qui pourraient, dit-il, être utiles à la dame. Julie fut bientôt étendue confortablement sur une chaise longue.

Jacob allait et venait d'un pas accéléré afin de secouer le froid qui commençait à l'engourdir. De temps à autre, il regardait les feux de la côte fuyante de France, sa ligne grise et fantomatique se dessinant au Sud, sous une lune d'orage, ou bien disparaissant au milieu de nuages de pluie, vers le Nord. L'écume

jaillissait très haut; le bateau, assez petit, tanguait fortement et les quelques voyageurs masculins qui s'étaient d'abord risqués sur le pont ne tardèrent pas à s'éclipser. En proie à un état étrange d'exaltation physique et morale, Delafield se penchait sur les vagues mugissantes. Il respirait, dans la force sauvage, dans la saveur salée de l'Océan, quelque chose d'analogue à l'énergie de volonté qui l'avait poussé à entreprendre ce sauvetage. Aucun homme du monde ne l'eût tenté, la plupart des hommes du monde l'eussent tourné en ridicule. N'importe, il avait paru tout naturel à celui-ci qui voyait la vie et la façon de la vivre *sub specie æternitatis*.

Un vent dur et glacé soufflait. Revenant près de Julie, il fut surpris de la trouver assise, accotée dans l'angle de son fauteuil; elle avait relevé son voile.

— Vous allez mieux? demanda-t-il, en s'asseyant près d'elle pour être entendu malgré le tumulte des vagues. — Ce mauvais temps ne vous incommode pas?

Elle fit un signe négatif et soudain lui demanda l'heure. La noblesse de ce pâle visage, hagard dans les plis du voile noir, l'émut au fond de l'âme.

— Près de quatre heures! fit Jacob, tirant sa montre. Vous voyez, le jour va poindre.

Il montrait le ciel, où se produisait en effet cette indéfinissable transformation de la nuit qui précède l'aurore; il montrait le lointain de la mer où une sorte de clarté livide commençait à absorber et à vaincre cette impétueuse alternative des ténèbres et du clair de lune sous laquelle ils avaient marché depuis leur départ de la côte française.

A peine Jacob avait-il parlé qu'il sentit les yeux de Julie s'attacher sur lui. Pour consulter sa montre, il avait ouvert son long pardessus, oubliant qu'il laissait voir ainsi le costume de soirée, revêtu à l'hôtel du Rhin avant dîner. Il le reboutonna vivement et se retourna vers la mer. Mais la voix de Julie le rappela.

— Vous m'avez donné vos couvertures. Vous prendrez froid.

— Pas du tout. Ce qui vous enveloppe est à vous ou prêté par le capitaine. Moi, je me tiens chaud en me promenant.

Un silence. Mais Jacob redoutait d'autres questions. Il n'était pas de ces hommes qui jouent avec aisance un rôle. Comme il allait avoir recours à la fuite, un geste de Julie l'arrêta. Pour la

seconde fois, il dut approcher son visage du sien, tant était faible la voix qui lui demandait : — Pourquoi êtes-vous en habit ?

— J'étais invité à dîner. Le temps m'a manqué pour changer de vêtemens.

— Alors vous ne comptiez pas vous embarquer cette nuit ?

Il tarda un peu à répondre, cherchant à rassembler ses idées.

— Quand je me suis habillé... non,.. ; mais des nouvelles inattendues m'ont décidé.

La tête lasse de Julie retomba contre son appui, ses yeux se fermèrent, et Jacob, supposant qu'elle allait peut-être s'endormir, se levait déjà, quand le contact d'une main sur son bras le retint. Il s'assit de nouveau et la main se retira. Le mugissement des vagues s'apaisait. A l'approche de la côte anglaise, le vent se faisait plus doux, la terrible musique de la mer moins triomphante. Et sur toutes choses glissait la première lueur du jour prêt à se lever. Delafield voyait maintenant les traits de Julie : les yeux n'étaient plus clos et leur expression le fit trembler ; un soupçon farouche s'y éveillait. En secret, courageusement, il se prépara à soutenir l'assaut prévu.

— Monsieur Delafield, m'avez-vous dit toute la vérité ?

Elle s'était dressée, rigide, mortellement pâle. Sa main impatiente repoussait les couvertures dont il l'avait entourée. Sa physionomie exigeait une réponse.

— Certes ! Je vous ai dit la vérité.

— La vérité tout entière ? Il me semble que vous n'étiez pas préparé à ce voyage... Il y a là-dessous quelque mystère... que je ne comprends pas... et qui me blesse !

— Mais quel mystère ?... En vous apercevant, j'ai tout naturellement pensé au télégramme d'Evelyne.

— Je voudrais voir ce télégramme.

S'il avait été mieux dressé aux mille petits mensonges mondains, il aurait prétendu simplement l'avoir oublié à l'hôtel. Mais il perdit cette chance et, sur le moment, ne prévit pas l'inconvénient qu'il y avait à le lui montrer. Le télégramme était dans sa poche, il le lui tendit.

L'abri était vaguement éclairé par une lampe à huile. Julie déplia avec peine le papier prêt à s'envoler et devina plutôt qu'elle ne lut les mots. Alors le vent emporta la feuille par-dessus bord. Jacob se leva et s'appuya à l'angle de l'abri, la regardant. Il sentait approcher une minute solennelle que ce soudain apai-

sement de la tempête et des vagues paraissait envelopper ainsi qu'eux-mêmes.

— Pourquoi êtes-vous venu avec moi? insista-t-elle, ne pouvant commander à son agitation. Il est évident que vous ne pensiez pas à partir. Vous n'avez aucun bagage et vous êtes en tenue du soir.

— J'ai désiré vous servir d'escorte.

Le geste de Julie protesta presque avec dédain.

— Pourquoi étiez-vous à la gare? Evelyne vous avait télégraphié que je me trouvais à Bruges... Et vous dîniez en ville... Je ne comprends pas.

Elle fronçait le sourcil et, dans sa hauteur, il n'y avait aucune trace de confusion ou de remords.

Une voix intérieure dit à Delafield : « Il faut tout lui expliquer. » Il se rapprocha encore d'elle.

— Mademoiselle Le Breton,... quels sont ces amis chez qui vous deviez séjourner à Paris?

La respiration de Julie se précipita.

— Je ne suis pas une pensionnaire, pour qu'on me pose de pareilles questions.

— Mais... ma réponse dépend de la vôtre.

Elle le regarda, stupéfaite. Toute douceur affectueuse disparaissant, elle vit en face d'elle le Jacob Delafield que son instinct avait pressenti dès le début sous les allures modestes et courtoises de l'homme extérieur, ce Jacob Delafield qui l'effrayait, elle l'avait dit à la duchesse. Mais sa passion balaya devant elle toute autre pensée. Avec fureur, avec angoisse, Julie commençait à s'apercevoir qu'elle avait été jouée.

— Monsieur Delafield, dit-elle, s'efforçant de rester calme, — je ne comprends pas bien votre attitude, mais autant que je puis la comprendre, je la trouve intolérable. Si vous m'avez trompée...

— Je ne vous ai pas trompée. Lord Lackington se meurt.

— Mais ce n'est pas pour cela que vous étiez à la gare, — répéta-t-elle avec véhémence. — Pourquoi êtes-vous venu au-devant du train d'Angleterre?

Ses yeux clairs dans la lumière froide de l'aube brillaient impérieusement. Et la voix intérieure dit encore à Jacob :

— Parle... rejette toutes les conventions... Que l'âme parle à l'âme!

Il se rassit près d'elle. Ses yeux cherchaient le plancher. Soudain il la regarda bien en face.

— Mademoiselle Le Breton... vous alliez à Paris rejoindre le major Warkworth !

— Et quand cela serait? déclara-t-elle avec un défi farouche.

— J'avais le devoir de l'empêcher,... voilà tout!

Son accent était le calme, la résolution mêmes.

— Qui... vous a donné autorité sur moi?

— On peut opérer un sauvetage,... même par violence. Vous êtes trop précieuse... pour qu'on vous permette de vous perdre.

Son regard, énergique et triste à la fois, plongea, chargé de compassion, dans le regard de Julie. Jacob était possédé d'une force qui ne lui appartenait pas,... cette force qui, au suprême degré, fit de saint François un grand dompteur d'âmes.

— Qui vous a prié d'être notre juge? Ni moi ni le major Warkworth, nous ne vous devons rien.

— Non. Mais je vous dois mon aide, en tant qu'homme et en tant qu'ami. Cette vérité m'est brusquement apparue. Vous risquiez votre honneur... Je me suis jeté en travers du chemin.

Ces mots parurent l'affoler.

— Que... que pouvez-vous savoir des circonstances? C'est impardonnable, c'est un outrage. Vous ne savez rien ni de lui ni de moi.

Elle joignait les mains sur sa poitrine d'un geste magnifique et douloureux comme si elle eût défendu à la fois et son amant et son amour.

— Je sais que vous avez beaucoup souffert, dit-il, baissant les yeux devant elle. Mais vous souffririez infiniment plus si...

— Si vous n'étiez pas intervenu? — Son voile était retombé. Elle le releva avec un désespoir impatient. — Monsieur Delafield, je puis me passer de votre vigilance.

— Mais non pas cependant, riposta-t-il avec lenteur, du respect de vous-même.

Julie cacha son visage entre ses mains.

— Allez-vous-en ! Allez-vous-en !

Delafield s'en alla à l'extrémité du bateau, il y demeura immobile, regardant la terre sans rien voir. Tout autour de lui l'obscurité se dissipait et, dans le lointain, luisait déjà une blancheur qui était Douvres. Jacob sentait tout son être ébranlé par cette épreuve qui atteint si rarement les hommes superficiels

et affairés : la lutte intime de deux personnalités l'une contre l'autre. Il lui semblait n'en être pas digne.

Un quart d'heure seulement avant que le bateau n'abordât au quai de Douvres, il revint vers Julie. Elle était assise à la même place, tout à fait immobile, les mains jointes sur ses genoux, son voile baissé.

— Puis-je vous dire un mot? insista-t-il doucement.

Elle ne répondit pas.

— Seulement ceci : ce que je vous ai coufessé cette nuit demeure un secret enseveli entre nous deux. C'est comme si cela n'avait jamais été. Je vous ai fait souffrir, je vous en demande pardon, et en même temps (sa voix tremblait) je remercie Dieu d'avoir eu le courage de le faire!

Le regard qu'elle lui jeta le lui montra les lèvres frémissantes et tout écrasé par l'émotion.

— Vous croyez que vous avez raison, je le sais, dit-elle, d'une voix morne et forcée, mais désormais nous ne pouvons plus être qu'ennemis. Vous m'avez tyrannisée au nom de lois que vous vénérez et que je repousse. Je ne puis que vous demander de ne plus vous occuper de ma vie dans l'avenir.

Il ne répondit rien. Étourdie, chancelante, Julie se leva. Ils approchaient rapidement du port. Avec cette hauteur glaciale d'une vaincue qui juge plus digne de se soumettre que de lutter, elle se laissa aider par lui en débarquant. Au chemin de fer, il la mit dans un compartiment vide, lui-même monta dans une autre voiture. Comme il marchait près d'elle le long du quai, à Victoria station, elle lui dit :

— Je vous serai obligée d'annoncer mon retour à Evelyne.

— J'y vais tout de suite.

Elle s'arrêta soudain et il vit qu'elle lisait un des placards affichés la veille par les journaux.

En tête de la liste des nouvelles figurait ceci :

« État critique de lord Lackington. »

Sans savoir jusqu'à quel point elle l'autorisait encore à lui parler, il ne put, en présence de sa pâleur et de son épuisement, s'empêcher d'offrir ses services.

— L'heure est trop matinale pour que j'aille prendre des nouvelles, dit-il doucement. (L'horloge de la gare indiquait 6 h. 15.) Mais, le plus tôt possible, si vous me le permettez, je déposerai le bulletin de la nuit à votre porte.

Julie hésita.

— Il faut vous reposer, ou vous n'aurez pas la force de le soigner, continua Jacob du même ton réservé. Si vous préfériez cependant un autre messager...

— Je n'ai personne.

Elle porta la main à son front par un muet et inconscient aveu de sa faiblesse.

— Alors, laissez-moi faire, dit-il.

Elle lui semblait physiquement trop lasse pour être capable de consentement ou de résistance. Il la mit dans un cab et donna son adresse au cocher. Mais il n'osa lui tendre la main.

XX

— Jacob, qu'est-ce qui vous ramène si tôt?

La duchesse entrait en courant, gracieuse et menue dans sa robe du matin de drap blanc et bleu, son petit chien bondissant autour d'elle.

Jacob lui raconta par quel hasard, heureux et stupéfiant, il avait, après réception du télégramme qui réclamait sa présence, rencontré Mlle Le Breton.

— Vous avez rencontré Julie à Paris? s'écria la duchesse.

— Oui, elle comptait y passer deux jours chez des amies avant d'aller à Bruges. Je lui ai appris la maladie de lord Lackington et elle est repartie sur-le-champ pour l'Angleterre. La traversée a été rude. Je suis revenu avec elle dans l'espoir de me rendre utile.

— Julie était à Paris! répétait la duchesse comme si de toutes ses paroles elle n'eût entendu que celles-là. — Ses yeux bleus, si grands dans son petit visage irrégulier, cherchèrent ceux de son cousin et s'efforcèrent d'y lire.

— Elle avait modifié brusquement ses projets, expliqua Jacob, et c'est miracle en effet que je l'aie rencontrée.

— Mais comment?... Mais où?...

— Oh! nous n'avons pas le temps d'entrer dans les détails, interrompit Delafield impatienté. Je savais que vous seriez contente d'apprendre son retour, après votre message d'hier. Et j'ai été prendre des nouvelles du malade. Il y a une légère amélioration... Avez-vous vu lord Uredale? Lui avez-vous parlé de Mlle Le Breton?

— Oui, je l'ai vu hier. C'était curieux, je vous assure. Lord Lackington venait de révéler à ses fils l'existence de Julie. Ils n'y trouvaient aucun plaisir et restaient là, raides comme des piquets. Mais ils feront ce qui est juste. Ils ont compris tout de suite que Julie devait être suffisamment pourvue. Et, quand lord Lackington l'a demandée, ils m'ont dit de télégraphier, si je pouvais découvrir où elle était. Enfin!... De tous les hasards extraordinaires...

Elle s'interrompit, le regardant encore d'un air singulier, mais Delafield n'y prit pas garde. Il marchait de long en large, visiblement préoccupé.

— Si vous la conduisiez là-bas? dit-il, s'arrêtant en face d'elle. Je lui ai dit que vous iriez la trouver.

— Oui, ce serait dur pour elle de se présenter seule, dit la duchesse, réfléchissant. — Elle interrogea sa montre. — Il n'est guère plus de onze heures; sonnez, s'il vous plaît, Jacob.

La voiture commandée, la petite duchesse, en l'attendant, s'informa de son amie. Ce double voyage l'avait-il fatiguée? Était-elle seule à Paris ou accompagnée de Mme Bornier?

Jacob répondit que Mme Bornier et sa fille devaient être allées tout droit à Bruges.

Evelyne baissa les yeux, puis les relevant :

— Avez-vous... Avez-vous rencontré le major Warkworth?

— Oui, je l'ai vu un instant, rue de la Paix. Il partait pour Rome.

La duchesse se détourna, comme honteuse de sa question, et donna des ordres au sujet de la voiture. Puis elle parut s'apercevoir pour la première fois de l'air défait de son cousin.

— Comme vous êtes pâle, Jacob! Voulez-vous boire quelque chose, un peu de vin?

Il déclara que tout ce qu'il lui fallait était une heure ou deux de sommeil.

— Je retourne demain à Paris, dit-il, se préparant à prendre congé. Serez-vous chez vous ce soir, si je passe par ici?

— Hélas! nous partons demain pour l'Écosse. C'est une vraie chance que vous m'ayez trouvée ce matin. Bertie enrage de n'être pas parti déjà!

Delafield hésita un instant; puis brusquement lui serra la main et sortit.

« Il meurt d'envie de savoir ce qui va se passer chez lord

Lackington, » pensa la duchesse. — Et elle courut après lui, jusqu'au sommet de l'escalier : — Jacob, si cela vous est égal de faire ce soir un mauvais dîner, nous serons seuls, Bertie et moi... Il faudra bien que nous mangions quelque chose vers les huit heures. Venez donc. Il y aura toujours une côtelette... sur une malle...

Delafield hésita et finit par accepter.

— C'est très... très étrange! songeait la duchesse perplexe. Et que peut bien avoir Jacob?

Une demi-heure plus tard, sa voiture s'arrêtait devant la magnifique maison de St-James-Square où se mourait lord Lackington. Elle demanda lord Uredale, l'aîné des fils, et attendit dans la bibliothèque.

Lord Uredale était un homme de haute taille, aux cheveux blonds déjà grisonnans, aux manières impassibles. A sa vue, la duchesse ne put retenir ses larmes. Elle courut à lui, sa douce nature se fondant toute en sympathie.

— Comment est votre père?

— Il y a une ombre de mieux, quoique les médecins disent que ce n'est pas un mieux réel. Mais il garde toute sa connaissance. Je viens de lui lire les débats de la Chambre.

— Vous m'avez dit hier qu'il réclamait Mlle Le Breton, reprit la duchesse se levant sur la pointe des pieds pour lui parler à l'oreille. Elle est en ville, revenue hier soir de Paris.

Lord Uredale ne trahit aucune émotion d'aucun genre. L'émotion n'était pas dans ses moyens.

— Alors mon père sera content de la voir, dit-il d'une voix sèche et indifférente qui fit souffrir la sentimentale petite duchesse.

— Quand l'amènerai-je?

— Il est maintenant très calme, il repose. Si vous êtes libre...

La duchesse annonça qu'elle allait tout droit chercher Julie et lord Uredale la reconduisit jusqu'à sa voiture. Au même instant, un jeune homme descendait rapidement les degrés en saluant. Lord Uredale expliqua que c'était le mari de la beauté célèbre, Mrs Delaray, dont lord Lackington était en train de peindre le portrait avant son attaque. Ce portrait devait compléter la galerie qu'il s'était composée des jolies femmes du

règne ; il eût été le centième de cette série qu'ouvrait au numéro un la belle Mrs Norton.

— Il s'est entendu avec le mari pour que son œuvre soit achevée, dit lord Uredale. Cela le préoccupait fort !

La duchesse eut un léger frisson.

— Il sait qu'il ne l'achèvera pas lui-même ?

— Parfaitement.

— Et il pense encore à ces choses-là ?

— Oui,... et à la politique, dit lord Uredale avec un faible sourire. J'ai écrit à M. Montresor. Il y a deux ou trois points que mon père tient à discuter avec lui.

— Et il n'est pas troublé de... ce qui le concerne ?

— Pas le moins du monde. Il sera très reconnaissant si vous lui amenez Mlle Le Breton.

— Julie, chère, avez-vous la force de venir avec moi ?

La duchesse tenait son amie dans ses bras, la calmant, la caressant. Combien triste apparaissait par cette pluvieuse après-midi de printemps la petite maison déserte avec ses couches de poussière ! Et Julie, au milieu du salon dégarni, semblait un spectre blême, immobile. A peine répondit-elle par un mot aux nouvelles que la duchesse lui apportait.

— Partons-nous ? Je suis prête.

Elle se dégagea de cette étreinte pour mettre son chapeau et ses gants.

— Vous devriez être au lit ! dit la duchesse. Ces voyages de nuit sont abominables. Jacob lui-même a l'air tout brisé. Mais quel prodige que cette rencontre, Julie ! Où a-t-elle eu lieu ?

— A la gare du Nord, dit Julie en attachant son voile.

Une sorte d'instinct empêcha Evelyne de continuer ses questions. Toutes deux partirent pour St-James-Square.

— Vous ne m'en voudrez pas de ne point parler, dit Julie, s'appuyant aux coussins de la voiture. J'ai encore le bruit de la mer dans les oreilles.

La duchesse lui serra la main très fort, tandis que la voiture les emportait. Au moment d'arriver, Julie éleva vivement jusqu'à ses lèvres les doigts qui retenaient les siens.

— Oh ! Julie, dit la duchesse d'un ton de reproche. Je n'aime pas que vous fassiez cela.

N'était-ce pas à elle de rendre hommage à Julie ?

— Mon père, Mlle Le Breton est là.

— Qu'elle vienne donc, et la duchesse aussi.

Les deux femmes entrèrent sans bruit, la duchesse en tête, tenant toujours la main de Julie.

Lord Lackington, soulevé sur ses oreillers, avait la respiration très courte, mais il sourit à leur approche.

— C'est un adieu, chère duchesse, murmura-t-il. — Puis, avec une étincelle de son ancienne gaieté au fond des yeux : — Si je grognais, je serais un mauvais chien. La vie m'a été fort agréable. Ah ! Julie !...

Elle tomba doucement à genoux près du lit et appuya sa joue contre le bras du malade. Mais un nuage avait passé sur le front de ce dernier, comme si les pensées qu'elle lui rappelait eussent soudain démenti les paroles insouciantes qu'il adressait à la duchesse. Il ébaucha des mains un faible mouvement vers elle et pendant quelques secondes un grand silence se fit.

— Uredale !

— Oui, mon père.

— Voici la fille de Rose.

— Je sais, mon père. Si Mlle Le Breton nous le permet, nous ferons de notre mieux pour la servir.

William, ou plus familièrement Bill Chantrey, le cadet, joignit aux paroles de son frère un signe de grave assentiment. Tous deux étaient des hommes mûrs, le plus jeune ayant passé quarante ans. Ils ne ressemblaient ni l'un ni l'autre à leur père, et il n'y avait pas trace chez eux de sa séduction capricieuse. Une paire d'Anglais, bien bâtis, bien élevés, ne s'étonnant de rien et tout à fait incapables de trahir aucun attendrissement en public. Lorsque Julie était entrée dans la maison, ils l'avaient accueillie par une solennelle poignée de main, de manière à témoigner une bonne fois leur résolution d'éviter en ce qui les concernait toute espèce de scène, tout accès de sentiment, mais en même temps le bon vouloir de faire tout ce qu'on pouvait raisonnablement leur demander.

Julie n'écouta guère le petit discours de lord Uredale. Elle n'avait d'yeux et d'oreilles que pour son grand-père. En s'agenouillant près de lui, le visage dans ses mains, elle sentit se rompre la glace qui lui enserrait le cœur, cette angoisse muette et pétrifiante dans laquelle elle vivait, depuis qu'à la gare du Nord elle avait entrevu la signification et mesuré la portée des

paroles précipitées de Delafield. Tout allait donc être emporté loin d'elle par la même vague, — l'homme qu'elle aimait, et jusqu'à cet aïeul vers lequel son cœur tout meurtri et saignant aurait pu se rejeter! Lord Lackington crut qu'elle pleurait.

— N'ayez pas de chagrin, ma chère. Il faut bien qu'elle finisse un jour ou l'autre, « cette charmante promenade à travers la réalité. » Il lança la citation en souriant, fier jusqu'au bout de son accent irréprochable, de cette habitude de la langue française qu'elle et lui pouvaient apprécier l'un chez l'autre. Puis s'adressant à la duchesse :

— Vous avez su ce secret avant moi, mais je vous le pardonne et vous remercie. Vous avez été bonne pour l'enfant de ma Rose. Julie me l'a dit et je l'ai vu.

— Oh! cher lord Lackington, confiez-la-moi! s'écria la jeune femme, son charmant visage tout illuminé du désir touchant de lui ôter son dernier souci.

Il sourit encore : — Je vous la confie, à vous et...

Il n'acheva pas sa phrase. L'instant d'après, il fit un petit geste d'adieu que la duchesse comprit. Elle lui baisa la main et s'éloigna tout en pleurs.

— La garde... où est la garde?.... murmura lord Lackington.

La garde-malade et le docteur, qui s'étaient écartés du groupe de famille, se rapprochèrent.

— Docteur, donnez-moi un peu de force, dit la voix saccadée, mais qui retenait encore son accent volontaire.

Il tendit son bras au jeune homéopathe, qui lui injecta de la strychnine. Puis il regarda l'infirmière :

— De l'eau-de-vie et redressez-moi.

Tout fut fait selon ses désirs.

— Allez, à présent, dit-il à ses fils, je veux causer avec Julie.

Pendant quelques instans, qui parurent interminables à celle-ci, lord Lackington garda le silence. Le double stimulant avait amené à son visage une rougeur de fièvre, dans ses yeux noirs une flamme de vie. Il rassemblait toutes ses forces. Enfin il posa la main sur le bras de Julie.

— Vous ne pouvez rester seule, dit-il brusquement.

Sa voix devenait inquiète, impérieuse même. Julie fut prise d'une crainte vague, tout en essayant d'expliquer qu'elle avait des amis sûrs et que son travail lui fournirait de quoi vivre.

Lord Lackington fronça le sourcil : — Cela ne se peut pas,

dit-il presque avec violence. Vous avez des talens, mais vous êtes faible,... vous êtes femme, il faut vous marier.

Julie tressaillit, plus pâle encore qu'à son entrée dans la chambre et impuissante à détourner le coup qu'elle prévoyait.

— Jacob Delafield vous est dévoué, il faut l'épouser, mon enfant,... il faut l'épouser.

Il parut à Julie que la chambre tournait autour d'elle. Mais elle ne cessait de voir ce visage de mourant, ces lèvres et ces joues empourprées, ces regards pressans et angoissés comme sous la poursuite d'un ennemi de plus en plus proche, ce front magnifique couronné de cheveux blancs. Éperdue, elle lui dit confusément qu'il se trompait,... qu'il se trompait tout à fait! M. Delafield l'avait bien demandée en mariage, mais, outre qu'elle se sentait peu disposée à l'accepter, elle avait des motifs de croire que ses sentimens envers elle avaient entièrement changé. Il ne l'aimait plus, il ne pensait même plus aucun bien d'elle.

Lord Lackington gisait obstiné, patient, incrédule. Il finit par l'interrompre :

— Vous vous persuadez ces choses-là... Mais elles ne sont pas vraies. Delafield vous est attaché,.. je le sais. — Et, avant qu'elle eût trouvé des mots pour lui répondre : — Il peut vous donner une grande situation, ne la dédaignez pas. Nous autres, gros bonnets d'Angleterre, nous avons du bon temps.

Elle vit luire dans ses yeux un rayon fantastique, macabre, de l'ancien humour, prêt à s'éteindre. Puis sa main chercha la sienne.

— Chère Julie,.. pourquoi ne voulez-vous pas?

— Si vous lui en parliez, s'écria-t-elle au désespoir, il vous répondrait comme moi.

Et, à travers son cerveau torturé, deux images confondues passèrent : Warkworth l'attendant, l'attendant en vain à la gare de Sceaux et, sur les traits hagards de Delafield, cette expression d'atroce douleur, lorsqu'il l'avait quittée à l'aurore de ce jour étrange, invraisemblable. Et là, près d'elle, avec la tyrannie des mourans, l'aïeul chéri se perdait en phrases hachées, la respiration haletante : il priait, grondait, conseillait. Elle vit qu'il s'épuisait, elle le supplia de lui laisser appeler infirmière et docteur; mais il secouait la tête, à bout de souffle pour parler, se cramponnant à sa main, le regard rivé sur elle, avec une solen-

nelle insistance. Malgré sa révolte intérieure elle se sentait incapable de résister à cette mortelle faiblesse, à cette affection qui n'était presque plus de la terre et qui s'agenouillait pour ainsi dire devant elle. Après tout, pourquoi ne pas le contenter? Les promesses qu'elle lui ferait mourraient avec lui, seraient sans conséquence; il était cruel de lui refuser ces paroles, ces simples paroles vides de sens qu'il demandait.

— Je... je ferai tout pour vous complaire, dit-elle, ne pouvant plus retenir ses larmes et posant sa tête près de lui sur l'oreiller. — Si... mais c'est impossible... s'il demande ma main une fois de plus, assurément, pour l'amour de vous,.. je réfléchirai encore. Cher, cher ami, n'êtes-vous pas satisfait?

Lord Lackington se tut un moment, puis il sourit.

— C'est une promesse?

Elle tressaillit et le regarda; que se passait-il dans cet esprit resté si prompt, si lucide, si ingénieux, à l'ombre même de la mort? Il attendait la réponse en pressant faiblement ses doigts.

— Oui, balbutia Julie.

Et sa tête de nouveau s'ensevelit dans les couvertures du lit. Alors, pendant quelques minutes, lord Lackington ne bougea ni ne parla. Enfin Julie entendit ces mots :

— J'avais peur de la mort jadis. C'était au milieu de ma vie. Chaque nuit renouvelait ce tourment. Mais, à présent, depuis bien des années, je n'en ai plus peur du tout. Byron, lord Byron m'a dit une fois qu'il ne changerait rien à sa vie, mais qu'il eût préféré ne jamais vivre. Je ne saurais dire cela. J'ai joui de tout, d'être Anglais d'abord,... pair d'Angleterre,.. et j'ai joui de l'art, du monde, de la politique, de tout... Peut-être n'était-ce pas juste. Il y a tant de pauvres diables!

Julie appuya ses lèvres sur la main qu'elle tenait. Mais dans sa mémoire surgit le souvenir aigu de la mort de sa mère, de l'âpre stoïcisme, de l'abandon navrant dans lesquels avait pris fin cette autre vie plus jeune, comparés à cette paix, à cette complaisance. Lorsque lord Lackington parla de nouveau, ce fut pour lui affirmer qu'il avait pourvu à son avenir.

— Uredale et Bill en prendront soin, ce sont de braves garçons... Souvent je leur ai fait l'effet d'un fou aimable... Mais ils ont été bons pour leur père... toujours...

Quelques instans après, il se souleva sur le lit avec une vigueur dont elle ne l'eût pas cru capable, la regarda longue-

ment et lui demanda tout bas si elle croyait à une autre vie.

— Oui, répondit Julie, mais son accent hésitant, banal, parut affliger le moribond.

Il reprit, le front creusé de rides par l'effort de la pensée :

— Vous le devez. Il est bon pour nous d'y croire.

— Je veux espérer en tout cas vous revoir,... avec maman, dit-elle en lui souriant à travers ses pleurs.

— Je me demande à quoi ressemble cette autre vie, reprit-il après un silence. — Sa voix, son regard, impliquaient une curiosité quelque peu irrespectueuse et bizarre, pleine de charme cependant. Lui faisant signe d'approcher : — Votre pauvre mère, Julie, n'a jamais été heureuse... jamais ! Il faut des lois, voyez-vous... et des églises, et des habitudes religieuses. C'est parce que nous sommes fabriqués d'une si misérable étoffe. Ma femme, en mourant, m'a fait promettre de continuer à fréquenter l'église et à prier ;... autrement... j'aurais été un mauvais homme... Vos pauvres parens se sont révoltés contre tout cela... Ils ont souffert, ils ont souffert. Mais vous réparerez... Vous êtes une noble fille... Vous réparerez...

Il posa la main sur sa tête, et elle n'essaya pas de répondre ; devant sa vision intérieure se précipitaient, comme un torrent, les incidens, les passions, les révoltes des derniers jours... Sans ce hasard étrange qui avait placé Delafield sur son chemin,.. hasard qui lui demeurait aussi inintelligible, après plusieurs heures de méditation fiévreuse, que dans le premier moment de soupçon,... sans ce hasard, où serait-elle ? Que serait-elle maintenant ?... Une femme déshonorée peut-être, avec un lourd secret à garder pour toujours,... une femme retranchée, comme l'avait été sa mère, du monde qui vit selon la loi et qui suit les voies droites.

Le contact de la main du mourant sur ses cheveux lui rendit suspecte pour la première fois l'impulsion irrésistible qui l'avait entraînée à Paris. Après l'horrible cauchemar de la nuit, en débarquant, elle avait, ce matin même, répandu la passion de son cœur brisé dans une lettre à Warkworth sans douter une minute, tandis qu'elle l'écrivait, des droits suprêmes de l'amour. Mais ici, dans ce glacial voisinage du tombeau, amenée à méditer sur la tragédie qu'avait été la destinée de sa mère, elle reculait, elle tremblait. Son intelligence orgueilleuse niait encore la souillure et lui enjoignait de haïr son sauveur ; malgré cela, d'autres ins-

tincts innés, héritage d'ancêtres plus lointains, se levant dans les cavernes obscures et profondes de sa personnalité intime, faisaient taire chez elle les clameurs de révolte. Un moment, elle se mit à redouter qu'un hasard ne déchirât le voile qui cachait à la tendresse confiante de lord Lackington son être réel. L'instant d'après, elle s'indigna de ses propres craintes, les méprisa. Allait-elle finir par se transformer en repentie, lâchement reconnaissante envers Jacob Delafield? Son cœur protesta par un cri désespéré d'amour pour Warkworth. Absorbée dans cette lutte, elle ne s'aperçut pas de la durée du silence.

— On dirait qu'il dort, prononça tout bas une voix auprès d'elle.

Le médecin était entré avec lord Uredale. Se dégageant doucement, Julie baisa le front de son aïeul. Soudain celui-ci ouvrit les yeux et, semblant remarquer qu'on l'entourait, se dressa de nouveau. Une lueur vive de gaieté éclaira ses traits.

— Brougham n'est pas invité! dit-il avec un petit rire étouffé. N'est-ce pas une bonne plaisanterie?

Les deux hommes se regardèrent. Lord Uredale demanda doucement : — Invité à quoi, mon père?

— Mais au bal costumé de la reine, dit lord Lackington, riant toujours. Quelle affaire! Tous ces vieux échalas s'évertuant au menuet...

Puis ce fut un flot rapide de mots à peine intelligibles d'où émergeaient les noms de Melbourne et de lady Holland. Il s'agissait apparemment d'une querelle avec cette dernière. Il parla aussi de Palmerston et de Villiers, ce cher garçon!

Lord Uredale soupira : — Il se rappelle les anciens compagnons de sa jeunesse. Il s'agit du bal de la reine en 1842. Je l'ai souvent entendu décrire la toilette de ma mère.

Mais cette énergie momentanée se dépensait en paroles. Le vieillard se tut, ses paupières s'appesantirent. Le sourire cependant s'attardait à ses lèvres et, lorsqu'il retomba sur l'oreiller comme pour s'endormir, les témoins furent frappés de la beauté aristocratique et bienveillante de ce visage. La rougeur violacée s'effaçait, remplacée par le blanc marmoréen de la mort. Jamais cette tête si expressive de jeunesse, d'impétuosité, de détachement joyeux, n'avait été plus belle. Les regards du docteur allèrent à la dérobée de la figure couchée sur le lit funèbre, à la femme, grande et mince, abîmée tout auprès dans sa douleur.

La ressemblance le frappait avec la même évidence qu'elle avait un jour frappé sir Wilfrid Bury.

En escortant Julie vers le grand escalier, Uredale lui dit :

— Le médecin croit qu'il peut vivre encore vingt-quatre heures.

— S'il me redemande, dit Julie, ensevelie de nouveau sous un épais voile noir, vous m'enverrez chercher?

Il le promit, très grave : — C'est grand dommage, ajouta-t-il avec une certaine roideur qui marquait peut-être inconsciemment la différence entre la parenté légitime et l'autre, que ma sœur, lady Blanche et sa fille, ne puissent être près de nous.

— Elles n'ont pas quitté l'Italie?

— Elles sont à Florence. Ma nièce a eu la diphtérie; elle ne pourrait encore voyager.

S'arrêtant en bas, dans le hall, il ajouta à demi-voix, un peu embarrassé : — Mon père vous aura parlé du codicille qu'il ajoute à son testament?

Julie recula : — Je ne l'ai ni demandé, ni souhaité, dit-elle de sa voix la plus nette et la plus glaciale.

— Nous l'avons fort bien compris, répliqua lord Uredale; n'importe, vous n'allez pas l'affliger en refusant.

— Non, mais ensuite je veux être libre de suivre mon propre jugement.

— Nous ne pouvons prendre ce qui ne nous appartient pas, répliqua-t-il, un peu bourru. Mon frère et moi, nous sommes désignés comme administrateurs de votre fortune. Croyez-moi, nous ferons de notre mieux.

Le frère cadet sortait de la bibliothèque pour dire adieu à Julie. Elle sentit qu'ils l'examinaient curieusement, quoique ces deux paires d'yeux gris s'efforçassent de n'en rien trahir. Son orgueil lui vint en aide et elle ne chercha pas à esquiver la brève conversation que les deux frères évidemment désiraient. Quand ce fut achevé et qu'ils regagnèrent le hall, après l'avoir mise dans la voiture de la duchesse, le cadet dit à l'aîné :

— Elle a de l'usage, Johnnie.

Et, les mains dans leurs poches, ils échangèrent un petit signe d'intelligence, augure d'une acceptation de ce nouveau membre irrégulièrement survenu dans la famille.

— Oui, ses manières sont excellentes, dit lord Uredale, et c'est quelque chose après tous les contes que lady Henry a mis en circulation.

— Lady Henry m'a toujours fait l'effet d'une vieille sorcière, dit tranquillement Bill. Ça n'a pas d'importance.

— Sans doute, mais l'affaire Warkworth, en admettant que la moitié de ce qu'on dit soit vrai, est diantrement désagréable.

Bill Chantrey siffla entre ses dents :

— C'est dur pour cette pauvre petite Aileen, que sa propre cousine chasse sur ses terres. A propos, — il regarda le courrier étalé sur la table du hall, — voyez-vous cette lettre de Blanche pour mon père? Dans celle qu'elle m'a écrite le même jour, elle me dit qu'elle lui raconte tout. Aileen est trop malade pour qu'on la contrarie, et Blanche veut que mon père voie ses tuteurs. Dites, Johnnie, nous n'aurons garde de le tracasser de tout cela.

— Ma foi non, fit Uredale avec un soupir. Probablement les bruits qui courent ne sont qu'un paquet de mensonges. Sinon, j'espère que cette personne aura le bon goût de rompre. Mon père m'a chargé d'écrire à Blanche toute la fin de l'histoire de cette pauvre Rose et comment sa fille s'est révélée. Il paraît que Blanche n'est pas plus au courant que nous ne l'étions nous-mêmes.

— Si tous les méchans propos sont arrivés jusqu'à elle, son contentement ne sera pas sans mélange. Enfin, j'ai grande foi dans le pouvoir de l'argent. C'est répugnant à dire, mais, si la petite Aileen veut cet homme, il est certain qu'elle l'aura... Le voilà parti pour l'Afrique. Il ne reviendra pas d'ici un an au moins; Mlle Le Breton aura le temps de l'oublier. On ne peut pas dire que ni elle ni lui se soient conduits avec délicatesse. A moins toutefois qu'elle n'eût jamais entendu parler d'Aileen... C'est bien possible.

— En tout cas, ne me demandez pas, à moi, de m'en mêler... Elle vous a des façons d'impératrice! dit Uredale.

— Et, par le diable, l'air d'une grande amoureuse, acheva lentement Bill Chantrey. Des yeux splendides, Johnnie. Je me propose d'étudier de près notre nouvelle nièce.

— Lord Uredale! fit la voix du docteur en haut de l'escalier. Sa Seigneurie réclame quelqu'un. Il paraît excité. Je ne puis saisir le nom.

La journée s'avançait, lorsqu'un homme sortit de Lackington House. C'était Jacob Delafield. Il se dirigea rapidement vers le

parc de St-James et se laissa tomber sur le premier banc qu'il trouva, tellement absorbé, qu'il attira l'attention de plus d'un passant. Au bout d'une demi-heure, il se ressaisit et se rendit à pied chez lui, toujours en proie aux mêmes préoccupations. Une lettre lui fut remise, qu'il s'empressa d'ouvrir.

« Cher Jacob, Julie est rentrée aujourd'hui vers une heure. Je l'attendais. D'abord elle m'a paru fort calme et maîtresse d'elle-même. Mais, tout à coup, pendant que nous étions assises l'une auprès de l'autre, elle s'est évanouie. Jugez de ma peur! Nous avons appelé sur-le-champ un médecin, qui hoche la tête et prétend découvrir tous les symptômes d'un violent ébranlement physique et moral. Je le crois bien, notre pauvre Julie! Oh! comme *certaines gens* me font horreur! Enfin elle est au lit, Mme Bornier absente, personne pour la soigner. Il est simplement impossible que je parte pour l'Écosse dans ces conditions. Mais Bertie enrage. Voyons, Jacob, soyez gentil, allez dîner avec lui ce soir et remettez-le de bonne humeur. Il jure qu'il ne partira pas sans moi. Je ne peux pourtant pas quitter Julie ce soir! Sa maladie durera des semaines. Ce que j'ai de mieux à faire, c'est de l'emmener sur le continent. Elle est très douce, très tendre,... mais, Jacob, quand je la vois couchée là, si défaite, je sens qu'elle a le cœur brisé. Et ce n'est pas à cause de lord Lackington, oh! non, quoique je sois certaine qu'elle l'aimait bien... Allez trouver Bertie, mon bon Jacob!... »

— Non, je n'en ferai rien, dit Delafield, jetant la lettre de côté avec un rire qui s'étrangla dans sa gorge.

Il essaya de répondre, mais ne put réussir à tourner le moindre billet. Alors il se mit à marcher par la chambre, jusqu'à ce qu'il tombât dans un fauteuil, physiquement épuisé après les efforts de la journée et de la nuit. Quand son domestique entra, il le trouva en proie à un lourd sommeil, tandis qu'à Crowborough House le duc dînait et rageait tout seul.

MARY A. WARD.

(*La sixième partie au prochain numéro.*)

LA
FACHEUSE ÉQUIVOQUE

Les Religions d'autorite et la Religion de l'Esprit, par Auguste Sabatier, Paris, 1904, Fischbacher.

Il est! Mais nul cri d'homme ou d'ange, nul effroi,
Nul amour, nulle bouche, humble, tendre ou superbe,
Ne peut balbutier distinctement ce verbe.
Il est! Il est! Il est! Il est éperdument!

. . . . . .

Il est! Il est! Regarde, âme! Il a son solstice,
La Conscience; il a son axe, la Justice;
Il a son équinoxe et c'est l'Égalité;
Il a sa vaste aurore et c'est la Liberté!
Son rayon dore en nous ce que l'âme imagine,
Il est! Il est! Il est! sans fin, sans origine,
Sans éclipse, sans nuit, sans repos, sans sommeil.

Renonçons, vers de terre, à créer le soleil.

Si je disais que le livre posthume de M. Auguste Sabatier : *Les Religions d'autorité et la Religion de l'Esprit*, n'est que le commentaire en cinq cent soixante pages de ces vers de Victor Hugo, je me doute que l'on m'accuserait de manquer de respect à la mémoire du « feu doyen de la faculté de théologie protestante de Paris. » Et, en effet, Auguste Sabatier n'est pas Victor Hugo. Je veux dire qu'il y a, dans *Les Religions d'autorité et la Religion de l'Esprit*, une solidité d'érudition, une connaissance de l'histoire et de la théologie, une vigueur ou plutôt une subtilité de raisonnement, que l'on chercherait en vain dans l'œuvre du poète : *Religions et Religion*. Mais, après cela, dans le poème du sénateur et dans la longue dissertation du doyen, c'est bien la

même inspiration qu'on retrouve, c'est la même thèse, et surtout c'est la même fâcheuse équivoque.

Cette équivoque, on la retrouverait dans l'œuvre entière de Renan, dans ses *Études d'histoire religieuse*, dans sa *Vie de Jésus*, dans ses *Origines du christianisme*. Si l'on en cherchait l'origine, on découvrirait que l'introducteur dans la philosophie religieuse n'en est autre que Schleiermacher. Il s'en est fallu de bien peu qu'elle n'emportât un éclatant triomphe, voilà dix ans passés, au Congrès de Chicago. Beaucoup de pasteurs, et même quelques prêtres, s'en servent aujourd'hui comme d'un voile pour se dissimuler à eux-mêmes l'indécision ou le flottement de leur pensée. C'est dans ces conditions et pour toutes ces raisons qu'on a pensé qu'à l'occasion des *Religions d'autorité*, il ne serait pas inutile, sinon de dissiper l'équivoque, mais en tout cas de la dénoncer; — et, sans examiner aujourd'hui le fond de la doctrine, c'est tout ce qu'on a voulu faire dans les pages qui suivent.

I

L'opération par laquelle on l'obtient est très simple, et non moins ingénieuse que simple. Vous prenez, l'une après l'autre, toutes les « religions, » — au pluriel; vous les videz de leur contenu positif; et le néant qui vous reste, vous le baptisez, si j'ose ainsi dire, du nom de « religion, » — au singulier. Il apparaît alors que, « les religions » étant une chose, « la religion » en est le contraire, ou réciproquement, et le progrès de la seconde n'est que la conséquence de la destruction des premières. Précisons par un exemple, et ne l'empruntons pas au christianisme : l'opération le concerne, comme les autres religions, mais la méthode le dépasse. Du bouddhisme ou du mahométisme, nous commençons donc par retrancher Mahomet ou Çakya-Mouni : Mahomet, qui n'était après tout, comme le dit Voltaire, que « de chameaux un grossier conducteur, » et Çakya-Mouni, qui n'est peut-être qu'un « mythe solaire. » Nous démontrons alors que le *Lalita Vistara*, je suppose, ou le *Coran*, ne sont que des livres « comme les autres, » comme le *Pantchatantra*, par exemple, ou comme les *Mille et une Nuits*. Après quoi, si nous libérons le mahométisme et le bouddhisme de toutes les contraintes dogmatiques ou rituelles qu'ils ont héritées de la tradition, et qui en ont maintenu l'intégrité ou l'identité de fond à travers les âges,

on demande ce qui reste? Et le bon sens répond « rien du tout, » ou du moins « pas grand'chose. » Mais, au contraire, nous disent les théologiens de l'équivoque, « il reste tout! » et c'est ici justement que commence, avec la « religion de l'esprit, » la vraie religion, et la seule qui soit digne de ce nom. Elle s'édifie sur ce néant même; et c'est précisément en niant les « religions » qu'elle s'affirme comme « religion. » Libérée désormais du corps mort qui l'alourdissait, c'est alors qu'elle prend son essor vers les régions supérieures.

Homme! qu'est-ce que c'est que tes cérémonies
Misérables, devant les choses infinies?

. . . . . .

Crois-tu féconder l'ombre en y semant des rites,
Des formules de nuit sur du brouillard transcrites?

. . . . . .

Toute religion n'est qu'un avortement
Du rêve humain, devant l'être et le firmament;
Le dogme, quel qu'il soit, juif ou grec, rapetisse
A sa taille le vrai, l'idéal, la justice!

Et voilà pourquoi nous ne les atteignons, ou nous ne pouvons espérer de les réaliser, qu'en les dégageant, — vérité, justice, idéal, et Dieu même, — de la formule qui les emprisonne, ou qui les comprime plus qu'elle ne les exprime, et du dogme qui ne les traduit qu'en les rétrécissant ou, pour mieux dire encore, et avec Spinoza, qui ne les « détermine » qu'en les niant : *Omnis determinatio negatio est.*

On ne manque point d'apparentes raisons pour justifier logiquement, et même historiquement, cette espèce de scepticisme mystique.

D'où procède, en effet, dans l'histoire, la diversité de tant de religions qui, toutes ou presque toutes, se disent et se croient chacune la seule vraie? qui se jettent l'anathème au nom de cette croyance? et qui toutes, cependant, quand on les examine, vont ou tendent au même objet? Elle procède uniquement de ce que, ce « même objet » leur étant à toutes inaccessible, il le leur est inégalement. C'est bien le même objet qu'elles se proposent toutes d'atteindre, mais « il les fuit d'une fuite éternelle; » et, n'y pouvant jamais atteindre, leur diversité n'est donc que l'expression de la diversité des efforts qu'elles ont tentés pour l'atteindre. La nature et le succès de cet effort ont dépendu des circon-

stances. Nous connaissons des races plus « guerrières, » et des races plus « artistes » que d'autres : il y en a eu pareillement de plus « religieuses. » Quelques hommes, plus éminens que d'autres, Isaïe, Çakya-Mouni, Socrate, Jésus, Mahomet, ont exercé plus d'action sur leurs semblables, à une plus grande profondeur, et, par conséquent, une action plus durable. Et des temps enfin se sont vus dans l'histoire, — temps malheureux, en général, temps de détresse et de souffrance, — où l'humanité a senti, plus étroitement qu'en d'autres, sa dépendance à l'égard de Dieu. Ce sont toutes ces circonstances qui ont en quelque manière façonné les « religions. » Toutes imparfaites, mais diversement et plus ou moins imparfaites, les « religions » ne sont et ne peuvent être que des « approximations » de la vérité.

Mais pourquoi donc, s'il en est ainsi, n'essaierions-nous pas de les réduire en quelque sorte au même dénominateur? *Facies non omnibus una, Nec diversa tamen...* Si l'objet est le même, pourquoi n'y tendraient-elles pas toutes, et nous avec elles, par le même chemin? Puisque la vérité qu'elles cherchent est de telle nature qu'aucune formule, aucun dogme, aucun symbole, aucune « confession de foi » ne saurait l'exprimer, et, pour ainsi dire, l'enclore ni la contenir tout entière, pourquoi ne renoncerions-nous pas, précisément, à la « formuler? » Plus de « formules, » puisque ce sont les « formules » qui s'opposent, qui se contredisent, et qui se combattent! Toutes les discordes ne sont venues que d'avoir essayé d'emprisonner Dieu dans un *Credo*. N'ayons donc plus de *Credo!* Fondons « la religion de l'Esprit » sur les ruines des « religions d'autorité, » la vraie religion sur l'élargissement de Dieu. Et si les religions positives s'étonnent ou s'indignent d'être ainsi traitées, contentons-nous de leur faire observer que, cette manière étant la seule pour elles de se « réconcilier » avec la science, la critique et l'histoire, elle est donc la seule qu'elles aient de durer en se continuant, et de se développer en marchant avec « le progrès. »

Car c'est une autre raison que l'on se donne de perpétuer l'équivoque; et si quelqu'un demande comment les « religions d'autorité, » ainsi dépouillées de tout ce qui les constituait, sont encore des ou une « religion, » la réponse est bien simple; et on nous dit qu'elles ont « évolué. »

Certes, ce n'est pas nous, ici, qui nierons la réalité du devenir ou de l'évolution dans l'histoire. Nous savons que les mots

eux-mêmes « évoluent, » — nous l'avions ouï dire avant Arsène Darmesteter, — et, avec les mots, les choses qu'ils représentent, et, avec les choses, les idées que nous nous en formons. Mais qu'est-ce au juste qu' « évoluer; » et, par exemple, dirons-nous qu'il y ait jamais « évolution » de soi-même à son contraire? J'admets sans difficulté que le mot de « Religion » n'ait pas aujourd'hui pour nous, — Français ou Allemands, Italiens ou Espagnols du xxe siècle, Anglo-Saxons ou Russes, — le sens qu'il avait jadis pour les Romains, de qui nous l'avons emprunté. Je conviens encore que nous ne l'employons pas toujours ni tous aux mêmes usages : et, assurément, quand nous parlons de la « religion de l'art » ou de la « religion de la souffrance humaine, » nous ne l'entendons pas de la même manière que quand nous parlons de la « religion de Mahomet » ou de la « religion » tout court. Il y a, comme on dit, une nuance, et même plus qu'une nuance. Mais ce mot, pouvons-nous l'employer à dire exactement le contraire de ce qu'il a signifié jusqu'ici?

« La loi de notre être, nous dit quelque part Auguste Sabatier, est la loi de Celui qui nous appelle à la vie. » Et, en passant, je ne puis m'empêcher de faire observer que lui, Sabatier, le dit bien, mais il n'en sait rien! « La loi divine et la loi humaine sont essentiellement identiques. » Il n'en sait rien encore; et son affirmation a exactement la valeur de l'affirmation contraire. « Et c'est, continue-t-il, cette loi immanente qui, à mesure que l'homme en prend plus clairement conscience, le constitue nécessairement et à la fois dépendant en tant qu'être créé, et libre en tant qu'être spirituel et moral. » Comment sait-il? et d'où? ce que c'est que « d'être créé? » Et il termine sa phrase : « La religion, c'est la conciliation vivante et heureuse de la dépendance et de la liberté. » Je le veux bien! Mais je dis qu'aucune religion n'a cru qu'elle consistât en cela. Et je ne nie point qu'à l'encontre de toutes les religions, un bon esprit puisse le croire, ni qu'Auguste Sabatier fût un excellent esprit! Mais je dis qu'ainsi définie, sa « religion » n'en est pas une! Elle est autre chose! Et veut-on que je dise qu'elle est quelque chose de plus? et de mieux? Je le dirai donc! Mais elle n'est pas une « religion, » bien loin d'être « la religion; » et nous voilà ramenés à la fâcheuse équivoque.

On n'en sort pas, mais on s'y rengage d'une autre manière, et, pour ainsi parler, on s'y enfonce, quand on nous dit enfin :

« Si la vérité est la sœur divine de la justice, — et je ne demande pas à l'auteur de cette belle phrase, puisqu'il est mort, ce que c'est que des « sœurs divines » sans un Dieu qui les engendre? — il y a une égale piété dans le labeur qui mène à l'une et dans celui qui mène à l'autre, ou plutôt l'une et l'autre supposent le même effort moral. »

Soit encore, et j'y consens, quoique d'ailleurs ne comprenant pas bien ce que signifie cette rhétorique onctueuse. Pascal, qui s'y connaissait, en science comme en religion, n'a jamais cru qu'il y eût « la même piété, » dans le labeur qui l'acheminait à la découverte des lois de l'équilibre des liquides, et dans les effusions de reconnaissance que lui inspirait le miracle de la Sainte Épine. La « science » est une chose, la « religion » en est une autre: et je suis, par hasard, de l'avis de Sabatier, quand il dit que de « travailler à concilier les doctrines d'autorité avec la science moderne,.. c'est vouloir souder une motte de terre à une barre de fer. » Je suis de son avis, mais je trouve sa métaphore étrange! Et quand il nous dit après cela : « La science dans la piété, c'est la théologie scientifique, » j'entends bien qu'il croit avoir trouvé, lui, cette « conciliation » qu'il déclarait tout à l'heure impossible! Et je ne lui en dispute pas le droit! Et je n'examine pas sa doctrine! Et je veux bien qu'elle soit la vraie! Mais je dis encore, et je répète, que, sous le nom de « piété, » comme tout à l'heure sous celui de « religion, » c'est de tout autre chose que de « religion, » et de « piété, » qu'il s'agit. Et, puisqu'il s'agit d'autre chose, je me plains qu'on use des mêmes mots! Et je demande qu'on en cherche d'autres! et, tout grossièrement, je demande que sous une marque, ou, comme on dit de nos jours, sous une « firme » connue, qui est celle de la « religion, » on n'insinue pas des idées qui sont le contraire de toute « religion. » Rationalistes, athées, libres penseurs, soyez-le, si vous le voulez, et si vous croyez devoir l'être, mais soyez-le franchement, ouvertement, et d'abord, et pour cela, commencez par ne pas être « doyen d'une faculté de théologie protestante. » Vous ferez bien aussi, si vous l'êtes, de n'y pas enseigner le dogme.

II

Après tant de travaux accumulés, depuis plus de cent ans, sur la philosophie et sur l'histoire des religions, ce serait vraiment

une duperie si nous n'étions pas en état de dire quels ont été dans l'histoire, et quels sont, par conséquent, dans la totalité jusqu'ici vécue de l'expérience humaine, les caractères essentiels du phénomène religieux. On a donné beaucoup de définitions de la religion, et, sans doute, on en donnera beaucoup encore. C'est qu'en effet, humainement parlant, on ne connaît guère de phénomène plus complexe que le phénomène religieux, dans la psychologie comme dans l'histoire: et je tiens que la science, ou l'érudition, pour mieux dire, est fort éloignée d'en avoir épuisé la richesse. Je n'en voudrais au besoin d'autre preuve que celle que j'en trouve dans le livre d'Auguste Sabatier. Il y a des choses tout à fait neuves, il y en a d'originales et de fortes dans les chapitres qu'il a intitulés : *Le dogme protestant de l'autorité*. D'autres en trouveront d'autres: et, comme d'ailleurs il y a des raisons pour qu'en continuant de durer le phénomène continue de se développer, et de se compliquer encore, ce serait gravement se tromper que d'en borner dès à présent la connaissance à ce que nous en savons. Mais nous pouvons cependant le définir par ses traits généraux, ou plutôt, et de quelque complexité qu'il s'enrichisse, nous pouvons dire à quelles conditions il faudra toujours que la définition s'en conforme et réponde; et, par exemple, nous pouvons dire hardiment que, n'y ayant pas eu dans l'histoire, il n'y aura pas dans l'avenir de « religion personnelle; » il n'y aura pas de « religion naturelle; » et il n'y aura pas de « religion sans autorité. »

« Il n'y a pas de religion personnelle : » — c'est ce que j'essayais naguère de montrer ici même, en parlant de la *Religion comme sociologie*, et que l'on ne peut pas plus être seul de sa religion que de sa famille ou de sa patrie. Bouddhiste ou musulman, chrétien, catholique ou protestant, quiconque a la prétention d' « avoir son petit religion à part soi, » n'est que l'hérétique de la grande ; et l'orthodoxie est nécessairement collective. Cela ne veut pas du tout dire, comme on feint quelquefois de le croire, qu'il n'y ait pas de place, dans les religions constituées, pour l'initiative individuelle, ni que la soumission du fidèle à la croyance commune soit ce qu'on appelle emphatiquement « l'abdication de son autonomie. » Les vies des saints et des saintes du catholicisme suffisent à proclamer le contraire. Quelle variété! Quelle diversité! et je serais tenté de dire : quelle contrariété! C'est là qu'on voit en combien de manières un homme peut

différer d'un autre homme! L'acceptation d'une croyance, et même d'une discipline commune, n'empêche pas plus la libre manifestation de l'individualité que les lois de l'anatomie n'empêchent les visages humains de se diversifier depuis la laideur de Socrate jusqu'à la beauté d'Aspasie. « L'autonomie » n'est pas « l'anarchisme. » Mais ce que l'on veut dire quand on dit qu'il n'y a pas ni ne saurait y avoir de « religion personnelle, » c'est qu'il n'y a pas, ou qu'il n'y a jamais eu de religion qui ne fût un rassemblement, pour ainsi dire, ou un groupement d'êtres humains autour de la même croyance; — et c'est ce que la logique nous démontrerait avec une évidence entière, si l'histoire ne nous le prouvait avec encore plus de clarté.

On aura donc beau nous répéter avec Auguste Sabatier: « Qu'est-ce que la foi, j'entends la foi personnelle et vivante, sinon l'appropriation individuelle de la vérité? Comment donc la foi serait-elle autre chose que subjective? Et la certitude chrétienne peut-elle se trouver hors du ressort de ma conscience? Vous avez peur que ce fondement ne soit pas solide? Mais de quelle nature est le fondement de la morale? Admettez-vous qu'il y ait rien de plus solide que le sentiment du devoir? Une autorité extérieure en morale pourrait-elle jamais atteindre à cette sécurité profonde et douce dont jouit une conscience qui voit clairement son devoir et qui l'accomplit? Si la morale ne souffre pas du caractère subjectif de son principe, pourquoi la religion en souffrirait-elle, surtout dans le christianisme où elle arrive à s'identifier avec la plus haute morale et à former avec celle-ci une idéale unité? » Ce ne sont là que des mots; et nous nous enfonçons plus que jamais dans l'équivoque.

Équivoque sur le mot de foi! Équivoque sur le mot de « morale! » Équivoque sur le mot de « conscience! » On demande si « la certitude chrétienne peut se trouver hors du ressort de ma conscience? » C'est demander s'il se trouve « hors du ressort de ma conscience » quelque certitude, et par suite quelque vérité, de quelque nature que ce soit. Et il est bien certain, entre autres choses certaines, qu'aucune certitude n'existe pour moi qu'autant qu'elle est saisie par moi! Mais si, par hasard, elle n'était pas saisie par moi, son objet n'en existerait pas moins, en dehors et indépendamment de moi. Évidemment, je ne suis certain ni de la vérité du principe d'Archimède ni de la réalité de la fonction glycogénique du foie, si je n'en ai jamais entendu

parler! En sera-t-il moins vrai que le foie des vertébrés élabore du sucre? Pas plus en morale qu'en physiologie, ce n'est donc la « conscience » que nous en avons qui fait la vérité des choses, et pas plus en religion qu'en morale. L'authenticité des évangiles ou la divinité du Christ ne dépendent ni de ce que j'en pense, ni de ce qu'en pensait Auguste Sabatier, ni de ce qu'en pense « personnellement » aucun de nos semblables. Elles sont ou elles ne sont pas : *sunt ut sunt, aut non sunt;* et je les connais ou je ne les connais pas, mais mon adhésion ou mon refus d'y croire n'y saurait rien changer. Il n'y a pas de « religion personnelle, » parce que les vérités que toute religion propose à ses fidèles sont des « vérités impersonnelles. » Elles le sont d'une autre manière, et à un autre titre, mais elles le sont au même degré que les vérités de la physique ou de la géométrie. Et je vois bien qu'Auguste Sabatier, tout le long de son livre, a essayé de les dépouiller de ce caractère, mais il n'y a réussi que dans la mesure où il s'écartait de la notion même de « religion. » Pour un musulman comme pour un chrétien, les vérités premières de sa religion sont aussi certaines que pas un des axiomes d'Euclide; et quand on essaie d'ébranler cette certitude, ce n'est plus seulement le caractère « impersonnel » de toute religion que l'on nie, mais c'en est du même coup le caractère « surnaturel. »

Car « il n'y a pas de religion naturelle; » — et cela ne veut pas dire que la raison de l'homme, réduite à ses seules ressources, ne puisse atteindre et connaître quelque chose de Dieu. Je crois même, ou plutôt je suis sûr, en ce qui regarde le catholicisme, qu'un canon du concile du Vatican a décrété d'anathème, et par suite noté d'hérésie, quiconque soutiendrait le contraire. « *Si quis negaverit Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea quæ facta sunt, naturali rationis lumine ab homine certo cognosci posse, anathema sit.* » Mais on veut dire que la religion commence en quelque sorte au point précis où s'arrête la connaissance naturelle; et que, par conséquent, une religion n'en est pas une, qui ne pose pas, à son point de départ, la nécessité, la vérité, la réalité du « surnaturel. » Non seulement, quant à sa forme, toute religion est collective, mais, quant à son essence, il n'y a de religion que du surnaturel. En quelque manière que ce soit, toute religion, toutes les religions affirment « qu'il y a dans le monde plus de choses que notre philosophie n'en saurait atteindre, » et qu'une partie de

ces choses leur a été « révélée. » C'est même là ce qui distingue expressément une religion d'une philosophie. La philosophie de Platon est peut-être très supérieure à la religion des Cafres ou des Hottentots, mais la religion des Hottentots ou des Cafres est une « religion, » et la philosophie de Platon n'est qu'une philosophie. La définition de la religion ne peut être conçue, l'idée même n'en peut être formée qu'en fonction du surnaturel. Je ne parle point ici en croyant, je parle en historien ou en observateur. Point de religion sans une affirmation du surnaturel qui la fonde ! Supprimer l'une, c'est anéantir l'autre. Et derechef, si nous prétendons conserver l'une en niant l'autre, nous voilà ramenés à l'éternelle équivoque.

C'est aussi bien sur ce point que l'auteur des *Religions de l'autorité et la religion de l'Esprit* semble avoir été lui-même le moins certain de sa propre pensée. Il avait écrit, dans son *Esquisse d'une Philosophie de la Religion :* « La science est dans un devenir perpétuel. Si parfois elle en vient à fermer à la piété des perspectives chères et familières, elle lui en ouvre nécessairement de nouvelles. Si elle lui retranche de vieilles béquilles, elle lui donne des ailes... Plus la science progresse, plus elle met dans les choses de l'ordre, de l'harmonie et de la pensée. Elle ne peut créer qu'un Cosmos de plus en plus intelligible, et par conséquent susceptible d'une interprétation toujours plus religieuse. « Il revient sur cette même idée dans un passage des *Religions de l'autorité :* « De nos jours on a beaucoup parlé de la religion de la science : on a même dit qu'elle finirait par abolir et remplacer toutes les autres. Cela n'est pas vrai, d'abord parce que la science n'est pas plus tout dans la vie que la pensée n'est tout dans l'âme ; ensuite, parce que ceux qui parlent ainsi, parlent de la science le plus irréligieusement du monde. Il n'en est pas moins vrai que l'objet de la science est éminemment religieux, et que le culte de la science fait partie de la religion intégrale. La vraie religion de la science n'est pas celle qui en déifie les résultats éphémères ou la puissance matérielle, mais celle qui considère comme divine la recherche elle-même, l'ascension continue de l'esprit vers plus de lumière. »

On ne peut se faire à cette manière de jouer sur les mots de « science » et de « religion ! » Si la science, — et je crois que c'en est la définition même, — a pour objet, non pas précisément d'enchaîner la nature sous des lois immuables et véritablement

d'airain, mais d'éliminer de la série des effets et des causes la possibilité du surnaturel, et si toute religion est l'affirmation de ce surnaturel, il n'en faut certes pas conclure que la science et la religion soient contradictoires ou adverses! mais on ne peut concevoir ce que c'est qu'une « interprétation religieuse de la science, » et bien moins encore une « théologie scientifique. » Une « théologie scientifique, ce serait une théologie qui n'en serait plus une, — une « théodicée, » comme on disait dans l'école éclectique, — la science du Dieu que le raisonnement ou la raison nous « enseignent » plus qu'ils ne nous le « révèlent. » Et pour une « interprétation religieuse de la science, » elle n'est, et ne peut être qu'un commentaire perpétuel du *Cœli enarrant gloriam Dei*, un pur déisme, la « religion » — qui n'en est pas une, — de Voltaire, de Bernardin de Saint-Pierre, et de Jules Simon. Ici encore, c'est le positivisme chrétien, ou plutôt c'est le positivisme sans épithète, c'est Auguste Comte qui a raison La religion n'est rien si elle n'est pas l'affirmation de l'action de Dieu dans le monde. Et il ne sert de rien de dire à ce propos que « percevoir l'action de Dieu dans l'âme humaine et dans le cours des choses, c'est l'affaire du cœur pieux! » La piété ne crée pas son objet. Elle le crée si peu qu'on pourrait dire qu'en matière de religion le problème des problèmes est précisément de savoir si « l'objet de la piété » existe en dehors d'elle, quel il est, et quel témoignage ou quelles preuves nous avons de sa réalité. Sabatier ne l'a résolu qu'en l'esquivant, s'il est permis d'ainsi parler, et en s'appliquant avec toute son ingéniosité, qui était grande, aux diverses manières qu'il y ait de ne pas le poser.

J'ajoute maintenant, — et toujours sans entrer dans le fond de la question, — que, de ce qu'il n'y a pas de religion « naturelle » ni de religion « personnelle, » une conséquence en résulte, qui est qu'on ne saurait se représenter, et qu'en fait on n'a jamais vu, dans l'histoire, de « religion sans autorité. » « Il n'y a pas de religion sans autorité : » — cela ne signifie pas, nous l'avons déjà dit, que la religion se réduise ou se termine à l'exécution de ses propres commandemens. Si quelques bouddhistes ou quelques musulmans l'ont cru, ils se sont mépris sur l'essence même de leur religion. Mais ce que l'on veut dire, c'est que, si la religion est chose collective, on ne saurait la concevoir sans une autorité qui soit investie du droit, et du pouvoir, de réduire à l'unité les

opinions dissidentes. Et, si l'on ne sache pas de religion qui ne soit une affirmation du surnaturel, cela veut dire qu'il ne saurait y avoir de religion sans une autorité, sans un livre, ou une Église, ou un homme, auquel il appartienne de maintenir, de préciser, ou de développer cette affirmation. C'est aussi bien ce qu'Auguste Sabatier lui-même a dû reconnaître dans ses chapitres sur *l'Autorité dans le dogme protestant*. Luther, Zwingle et Calvin, sans rien dire des moindres, n'ont pas eu plus tôt proclamé « l'autonomie » de la conscience chrétienne, qu'il leur a fallu réagir contre l'esprit d' « anarchisme » qu'ils avaient déchaîné, et soumettre, non seulement à l'autorité de la Bible, mais à celle de leurs *Symboles* ou de leurs *Confessions de foi*, cet esprit d'indépendance ou pour mieux parler de révolte qui les avait eux-mêmes détachés de Rome. Ils ont fait mieux encore ! Et on sait que pendant longtemps leur prétention, et celle des Églises qui étaient sorties d'eux, a été de se donner pour la « véritable Église, » l'Église évangélique, la succession légitime des apôtres, et le dépôt de l'autorité.

Je ne comprends donc pas que l'on vienne après cela nous dire, avec Auguste Sabatier : « On écartera dès l'entrée tous les argumens *a priori*, abstraits ou utilitaires qui encombrent ce sujet [de l'autorité en matière de religion], comme ceux-ci : Dieu, ayant donné une révélation surnaturelle aux hommes, a dû instituer une autorité, surnaturelle également, pour la conserver sans altération et l'interpréter sans erreur ; ou bien : la plus grande partie de notre savoir provient du témoignage des autres : nous vivons de l'autorité ; donc il *doit* y avoir, — c'est lui qui souligne, et il s'en prend ici au livre de M. Balfour sur *les Bases de la croyance*, — une autorité infaillible pour nous apprendre la vérité religieuse ; ou encore, — et ceci est à l'adresse du christianisme social ou de la démocratie chrétienne : — les bienfaits de l'Église et les effets de la Bible sont excellens, donc il *faut* que l'Église ou la Bible, ou toutes les deux ensemble, aient été instituées par un acte miraculeux de Dieu même. » Et il ajoute, je ne sais si je dois dire négligemment ou dédaigneusement : « Il suffit d'analyser de telles argumentations pour voir, ou qu'elles tournent dans un cercle vicieux, supposant ce qu'il faudrait démontrer, ou qu'elles sont insuffisantes, parce qu'il y a une distance infinie entre les prémisses et la conclusion. »

En vérité, l'illusion est étrange ! Je ne retiens que le premier

de ces trois argumens : « Dieu, ayant donné une révélation surnaturelle aux hommes, a dû instituer une autorité surnaturelle pour la conserver sans altération ; » et, bien loin d'y voir un cercle vicieux, je dis que le raisonnement me paraît irréfutable, — si seulement on admet que Dieu « ait donné aux hommes une révélation surnaturelle. » Mais précisément, me dira-t-on, c'est ce que nous n'admettons pas ! Ou du moins nous ne l'admettons que sous bénéfice d'une preuve à fournir par l'histoire ! Et je réponds à mon tour : « Dites-le donc, en ce cas ! et dites-le franchement ! » Dites que ce que vous n'admettez pas, ce n'est pas l'autorité, mais c'est le fait même d' « une révélation surnaturelle ! » Dites-nous que les Évangiles, ou la Bible en général, n'étant « qu'un livre comme un autre, » le droit que vous revendiquez, c'est le droit de le traiter comme tel, et ainsi que vous feriez une *Iliade* ou une *Énéide*. Dites-moi que tout ce que je crois, que l'objet de ma foi, n'est qu'une projection de mon rêve sur l'écran de la réalité ! Mais ne feignez pas de séparer l' « autorité » de la « révélation » qui la fonde ! N'affectez pas de n'en vouloir qu'à la première, quand c'est l'autre, au contraire, que vous vous proposez plus ou moins inconsciemment de ruiner ! Et reconnaissez enfin qu'étant sans autorité, « naturelle » et « personnelle » à la fois, votre « religion de l'esprit » n'en est pas une, mais exactement le contraire de tout ce que les religions ont été dans l'histoire.

Car, encore une fois, je ne discute pas aujourd'hui le fond de la doctrine. Contemporaines en quelque sorte, sinon de la naissance, au moins de l'enfance de l'humanité, si vous croyez que les « religions » soient destinées à disparaître un jour, et déjà, si vous croyez entrevoir les linéamens de ce qui les remplacera, dites-le ! Vous en avez certes le droit, et même, comme disait cet honnête homme de Sacy, vous en avez le devoir. Mais ne perpétuez pas une fâcheuse équivoque. N'opposez pas la « religion de l'esprit » aux « religions de l'autorité. » Il n'y a pas de « religion de l'esprit, » à moins que ce ne soit un nom dont vous masquiez l'idolâtrie du Moi. Voilà bien longtemps qu'on l'a dit : il y a une manière d'aimer « l'humanité » qui n'en est une, au fond, que de se dispenser de rendre à « la patrie » ce qu'on lui doit. Pareillement « la religion de l'esprit » n'est qu'une manière de se débarrasser des obligations de faire ou de croire que les « religions d'autorité, » c'est-à-dire toutes les autres religions,

nous imposent. Et, encore une fois, je le veux bien ! mais à une condition, qui est que vous n'usiez plus de ce mot de « religion ; » et qu'aux « religions d'autorité » vous opposiez loyalement, comme le philosophe Guyau, « l'irréligion de l'avenir, » dans un livre dont je regrette, pour lui, que le contenu ne soit pas toujours aussi clair que le titre.

III

Mais alors, dira-t-on, ce n'est qu'une « querelle de mots ! » Non ! ce n'est pas une « querelle de mots ; » et d'abord parce qu'en de semblables matières, où les mots expriment toujours des idées, il n'y a pas de « querelles de mots. » Les définitions de choses ne sont jamais des « querelles de mots. » Si toutes les religions que l'on connaisse dans l'histoire sont marquées de certains caractères, on ne peut pas donner le nom de religion à un ensemble de croyances, quel qu'il soit, où l'on ne retrouve pas ces mêmes caractères. A des choses vraiment nouvelles il faut donner des noms nouveaux, et je consens, si cela peut faire plaisir à ses admirateurs, que la « religion de l'esprit » d'Auguste Sabatier soit une chose nouvelle. Donnons-lui donc alors un nom nouveau. Et, en attendant qu'on le trouve, ou pendant qu'on le cherche, demandons-nous les raisons de cette persistance dans l'équivoque et la confusion.

Je ne veux ni croire, ni même supposer un instant qu'il y en ait de secrètes ou de politiques, et que, par exemple, on ait fait le calcul de ménager adroitement, sous le nom de religion de l'esprit, la transition de la croyance à la libre pensée. Cousin jadis l'a fait, dont le spiritualisme n'a même guère consisté qu'en cette équivoque ; et il s'en est fallu de bien peu qu'il ne réussît. La tactique de Sainte-Beuve, à cet égard, n'a pas sensiblement différé de celle de Cousin, si ce n'est en ce point, qu'il s'est plus complaisamment « prêté, » selon son mot, et sous couleur de les mieux connaître, aux doctrines dont il a fini, dans ses dernières années, par se déclarer ouvertement l'adversaire. Et, telle n'a pas été, sans doute, à ses débuts, dans ses *Études d'histoire religieuse* ou dans ses *Essais de Morale et de Critique*, l'intention d'Ernest Renan, mais elle l'est devenue par la suite, et son *Marc-Aurèle*, à lui seul, suffirait pour le prouver. Mais Auguste Sabatier n'était point un libre penseur, puisqu'il est mort « doyen d'une faculté

de théologie protestante, » où l'on formait des pasteurs à l'exercice du ministère. Il s'est flatté, je n'en doute pas, on n'en doit point douter, que la « religion de l'esprit » fût vraiment une religion, et c'est ici que la question devient intéressante, quand on se demande comment il n'a pas débrouillé l'équivoque. Oui, comment n'a-t-il pas vu qu'une religion sans autorité, personnelle et naturelle, n'était pas une « religion, » si même elle n'en est le contraire? Et, s'il l'a peut-être soupçonné, quels motifs a-t-il eus de fermer les yeux à cette évidence?

C'est d'abord qu'il n'a jamais pu se séparer entièrement de la religion, ni complètement renoncer à tout ce que le mot même de « religion » enveloppait pour lui de « saint » et de « sacré. » C'est ensuite que, tout en essayant de se railler de ceux qui concluent, « des bienfaits de l'Église et des effets de la Bible, » à l'institution « miraculeuse » de l'une et à la « révélation » de l'autre, il est lui-même demeuré l'un d'eux. « A tout prendre et en fait, a-t-il écrit dans ses *Religions d'autorité*, où trouverez-vous une plus haute et plus universelle école de respect et de vertu que l'Église, un moyen de consolation plus efficace que la communion des frères, un abri tutélaire plus sûr pour les âmes encore mineures? Et quel rôle historique comparable à celui de l'Église dans l'histoire de la civilisation européenne? D'autre part, que dirons-nous de la Bible qui ne soit au-dessous de la réalité? C'est le livre par excellence, la lumière des consciences, le pain des âmes, le ferment de toutes les réformes. C'est la lampe suspendue aux voûtes du sanctuaire pour éclairer tous ceux qui cherchent Dieu! Aux destinées de la Bible sont attachées les destinées de la sainteté sur la terre. » Et c'est encore, et enfin, qu'en s'évertuant à dire le contraire, l'auteur des *Religions d'autorité* n'a pas pu se défaire ou se défendre de l'idée qu'à l'empire des religions sur la terre étaient suspendues non seulement les destinées de la « sainteté, » mais l'avenir même de la « morale. »

J'ai cité plus haut cette parole : « Si la morale ne souffre pas du caractère subjectif de son principe, pourquoi la religion en souffrirait-elle ? » Ce n'est là que ce qu'on appelle un argument de conversation. Sabatier n'ignorait pas, il ne pouvait pas ignorer, et, en admettant qu'il refusât d'y croire, il ne pouvait s'empêcher de sentir intérieurement, et comme instinctivement, que « la morale souffre du caractère subjectif de son principe. »

Il n'y a pas plus de morale « subjective, » ou, comme disait Guyau, « sans obligation ni sanction, » qu'il n'y a de religion « subjective » c'est-à-dire, et selon Sabatier, « sans dogme et sans autorité. » Le même Sabatier rappelle quelque part, dans son livre, un article célèbre d'Edmond Scherer sur *la Crise de la morale*. La crise de la morale n'est précisément issue que de l'effort qu'on a fait pour rendre la morale « subjective. » Nous ne sommes pas plus l'origine, la source et les juges de nos devoirs que nous ne sommes l'origine, la source et les juges des vérités que nous connaissons. On aura beau nous demander avec Sabatier, — et avec Kant : — « Admettez-vous qu'il y ait rien de plus solide que le sentiment du devoir? » Nous répondrons : « Quel devoir? Envers qui? Et pourquoi? » Et si l'on ajoute, avec Sabatier, — et avec Rousseau : — « Une autorité extérieure en morale pourrait-elle atteindre jamais à cette sécurité profonde et douce dont jouit une conscience qui voit clairement son devoir et l'accomplit; » nous ne ferons pas observer que l'équivoque de la pensée se traduit ici dans l'amphibologie de la phrase, dont je défie bien personne de tirer un sens satisfaisant; mais nous demanderons pour quel motif il y aurait moins de « douceur » ou de « sécurité » à faire ce qui nous est prescrit qu'à suivre l'inspiration de notre propre conscience? et ce que c'est d'ailleurs que la conscience elle-même, sinon la révélation que nous trouvons en nous de lois « supérieures, » et à ce titre « antérieures, » et en ce sens, et pour ces motifs, « extérieures » à nous?

La réalité, c'est qu'après tant d'autres, et comme tant d'autres, dont Edmond Scherer, son maître, Auguste Sabatier, s'étant aperçu que « la morale n'était rien si elle n'était religieuse, » s'est trouvé fort embarrassé quand il a eu, si je puis ainsi dire, vidé le concept de religion de son contenu positif. Renan s'était tiré de la même aventure par des pantalonnades : « La vertu est une aristocratie, tout le monde n'y est pas tenu... Il faut que les masses s'amusent... Les sociétés de tempérance reposent sur un malentendu... Au lieu de supprimer l'ivresse, il faudrait essayer de la rendre aimable... » Mais Auguste Sabatier, qui n'écrivait pas comme Renan, ne pensait pas non plus comme lui. Il eût voulu, il a vraiment voulu sauver la morale du désastre des « religions; » et, finalement, il n'en a trouvé d'autre moyen que de se faire de l'équivoque une espèce de dogme, ou, à tout le moins une méthode, en conservant du nom de « religion » ce

qu'il a cru qu'on en pouvait garder sans retenir la chose.

Mais la logique et l'histoire nous apprennent qu'en ce cas on n'en garde rien. Une religion c'est un dogme et c'est une autorité, et, quand elle ne sera plus ni une autorité, ni un dogme, elle ne sera plus une religion. Il faut choisir ! Il ne faut pas vous servir du mot de « religion » comme d'un moyen d'attirer à vous, je veux dire à vos doctrines, des âmes simples qui en auraient l'horreur, si vous les leur présentiez telles qu'elles sont. Il ne faut pas répéter avec le Vicaire savoyard : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Il ne faut pas le répéter, parce que cela ne veut rien dire ! Il ne faut pas, quand on a nié l'autorité de l'Église, de toute Église, la valeur objective du dogme, l'authenticité des Évangiles, et la divinité de Jésus-Christ, il ne faut pas venir nous dire que « l'expérience *chrétienne* est pour toutes les consciences qui l'ont faite quelque chose de moralement très clair, de fortement déterminé, que chacune d'elles retrouve non seulement en soi, mais encore dans toutes les consciences éveillées à la même vie, dans la vie intime *de tous les chrétiens*, grands ou petits, illustres ou obscurs, dans tous les âges, *dans l'âme collective de la chrétienté tout entière.* » Il ne faut pas nous le dire, parce que cela n'est pas vrai. Un chrétien n'est pas un homme qui juge Jésus plus grand que Socrate, ou qui préfère les *Évangiles* au *Coran*, les Pères de l'Église aux érotiques latins, les *Sermons* de Bourdaloue aux romans de Zola. S'il est vrai que beaucoup de gens inclineraient de nos jours à le croire, il faut les avertir qu'ils se trompent. Il faut leur répéter que la « religion » n'a jamais consisté, ne consistera jamais à enguirlander ses négations de fleurs de rhétorique, à prier sur les acropoles, ou à pousser des soupirs éloquens vers la « catégorie de l'idéal. » Il faut les éveiller d'une complaisance qui ressemble à de la torpeur. Et si l'on ne réussit pas tout de suite à les convaincre, on aura toujours fait quelque chose pour la vérité, pour le bon sens, et pour la clarté de la langue, en dénonçant la plus fâcheuse, la plus dangereuse, et la plus odieuse équivoque.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LES
DAMES DE BELLEGARDE

MŒURS DES TEMPS DE LA RÉVOLUTION

III [1]

LA FIN D'UN ROMAN D'AMOUR

I

En s'éloignant de Paris pour obéir aux ordres de la Convention, Hérault de Séchelles n'ignorait pas qu'il y laissait des ennemis acharnés à sa perte. A leur tête figuraient Robespierre et Saint-Just, qu'offusquaient sa popularité, son luxe, son élégance, ses liaisons avec Proly, Dubuisson, Pereyra et autres suspects arrêtés déjà ou à la veille de l'être. Au sein même du Comité de Salut public, il avait saisi maints témoignages de cette malveillance. Encore qu'elle voulût se dissimuler, elle perçait dans l'attitude défiante de quelques-uns de ses collègues. Lorsque Proly avait été décrété d'arrestation, Hérault avait protesté, plaidé, avec des larmes et vainement, la cause de ce compagnon de ses plaisirs. Son attitude avait paru surprendre ceux qui en étaient témoins. Dans ces faits, il pouvait lire son propre destin. Il était donc parti contre son gré et brûlait du désir d'être rap-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre.

pelé à la Convention, avec l'espoir de déjouer par sa présence les intrigues nouées contre lui.

Il semble qu'à ce moment, il ait voulu, en donnant à ses paroles et à ses actes un caractère révolutionnaire plus accusé, démontrer l'injustice des soupçons dont il était l'objet. Pas plus à cette époque qu'à aucune autre de sa vie, on ne relève à sa charge ces traits de cruauté froide dont quelques-uns de ses émules ont été prodigues; nulle part, dans les documens officiels, on ne retrouve la phrase abominable que lui attribue un de ses biographes (1), comme extraite d'une lettre adressée à la Convention au cours de sa mission dans le Haut-Rhin : « J'ai dressé quelques guillotines sur ma route et je vois qu'elles ont produit un excellent effet. » Mais combien d'autres propos démontrent que, s'il n'a pas dressé des guillotines, il a pactisé par ses approbations avec les bourreaux qui les dressaient!

« J'ai lu tes lettres au Comité de Salut public, écrit-il, le 20 septembre, à Carrier, le féroce organisateur des noyades de Nantes; elles sont pleines de vigueur et d'énergie; continue, brave collègue; c'est en poursuivant ainsi les coquins et les hommes douteux, c'est en déménageant cette engeance que tu sauves la République. Adieu, mon ami, je t'embrasse. » Il mande encore au même personnage : « Quand un représentant est en mission et qu'il frappe, il doit frapper de grands coups et laisser toute la responsabilité aux exécuteurs; il ne doit jamais se compromettre par des mandats écrits. » — recommandation hypocrite dont celui à qui elle s'adressait n'a tenu aucun compte et qui nous livre peut-être le secret des apparences de modération relative que, vus à distance et comparés à ceux de ses complices, présentent les actes de Hérault de Séchelles.

Quand il arriva dans le Haut-Rhin, animé du visible souci de dissiper par son zèle révolutionnaire les suspicions dont il était l'objet à la Convention, il n'y avait plus lieu de recourir à ces habiletés et à ces subterfuges. Il fallait égaler en activité ceux qui dénonçaient ses liaisons, son modérantisme imité de celui de Danton, et les lui imputaient à crime. Aussi son premier cri en entrant en Alsace, le 8 novembre, est-il : « Que la Terreur soit à l'ordre du jour! »

Après avoir fait établir, d'accord avec Pichegru, un camp

(1) Feller, *Dictionnaire biographique.*

retranché à Belfort, « il tourne son attention vers la conservation d'Huningue, et ravive dans cette ville les couleurs et les signes sensibles d'un patriotisme qui s'éteignait aux yeux ainsi que dans les cœurs. » Dans tout le département, il prend des mesures pour l'élever au niveau de la République. « L'esprit public était entièrement corrompu. Partout des intelligences avec l'ennemi, l'aristocratie, le fanatisme, le mépris des assignats, l'agiotage et l'inexécution des lois. » Il combat tous ces fléaux, casse les autorités, les comités de surveillance, installe partout « de bons sans-culottes ; » il crée un Comité d'activité révolutionnaire, le place sous la surveillance du peuple, — un tribunal révolutionnaire, « qui mettra le pays à la raison ; » — il supprime aux façades des maisons les images de la Vierge et des saints, les croix dans les cimetières, « signes de superstition qui souillent les regards de l'homme libre. » Il suspend les passeports, multiplie les visites domiciliaires, pourchasse les suspects dans les campagnes comme dans les villes. Il organise en un mot « le mouvement de terreur qui seul pouvait consolider la République. »

Enfin, pour couronner son œuvre, il fait célébrer dans la cathédrale de Colmar « une fête simple et grave. » Au sommet d'une montagne, « emblème de la République, » couronnée par la flamme, « emblème de l'intelligence, » une femme était assise, figurant la Raison que célébra du haut de la chaire le représentant de la Convention. « Le peuple chanta la Liberté, et le reste du jour, consacré à l'Égalité, fut égayé par le bonheur de se retrouver et de s'entretenir fraternellement. » Une fête pareille fut ordonnée dans toutes les villes d'Alsace.

Le 5 décembre, la Convention prit connaissance du rapport dans lequel Hérault de Séchelles énumérait ces mesures et se félicitait d'avoir en peu de jours transformé le département du Haut-Rhin. Mais déjà l'orage qui, depuis longtemps, se formait sur sa tête avait fait entendre ses premiers grondemens. Un membre de l'assemblée, Bourdon (de l'Oise), à l'appui d'un projet de loi tendant à exclure du Comité de Salut public les prêtres et les nobles qui en faisaient partie, s'était écrié le 16 novembre : « Je vous dénonce le ci-devant avocat général, le ci-devant noble Hérault de Séchelles, membre du Comité de Salut public et maintenant commissaire à l'armée du Rhin, pour ses liaisons avec Pereyra, Dubuisson et Proly »

L'assemblée avait frémi en entendant accuser un de ses

membres les plus populaires. Dans le silence d'effarement qui suivit l'accusation, Hérault de Séchelles ne trouva que deux défenseurs. Son collègue Bentabolle fit timidement remarquer que Lepelletier de Saint-Fargeau avait agi comme Hérault dans le ci-devant Parlement et qu'il n'en avait pas moins « mérité le Panthéon. » Couthon prit aussi la parole pour déclarer qu'il ne serait pas juste de condamner Hérault sans l'avoir entendu. Couthon était l'ami de Robespierre. Il n'ignorait pas les sentimens de haine voués par celui-ci à Hérault de Séchelles. Son intervention était donc aussi extraordinaire qu'inattendue. Elle dispose à conclure que Robespierre était moins pressé d'assouvir sa vengeance que soucieux de la rendre plus sûre et plus éclatante en accordant à l'accusé le temps de préparer sa justification qu'il savait devoir être vaine, puisque déjà il l'avait secrètement condamné.

Hérault de Séchelles reçut à Colmar le compte rendu de ce court débat. Il se préparait à rentrer à Paris, à la suite d'un autre incident non moins grave et qui ne pouvait lui laisser aucun doute sur l'existence du complot ourdi contre lui. Son collègue Lemaire, délégué par la Convention aux armées du Rhin, était venu tout ému lui communiquer une lettre adressée au maire de Strasbourg, signée marquis de Saint-Hilaire, dans laquelle il était dit que, lui, Hérault, trahissait et se disposait à livrer Colmar à l'étranger. « Il m'a tout promis, » affirmait le signataire.

La lettre était apocryphe, le nom de son auteur inconnu, et l'affirmation qu'elle contenait calomnieuse. Hérault fut convaincu que le coup partait de Paris. Il convoqua le même jour la société populaire de Colmar et lui donna lecture du document accusateur. « Vous me connaissez, ajouta-t-il. Mais il importe au salut public que vous employiez toute votre sagacité, tous vos efforts pour dénouer une trame infernale dont un des fils vient de paraître et se renoue sans doute à quelque conspiration nouvelle. Voilà principalement l'objet pour lequel je vous ai rassemblés tous. Il est temps que cette manœuvre tombe et que le peuple connaisse les maux qu'on lui prépare en décriant et en s'efforçant de décrier ses plus sincères, ses plus fidèles amis. » Pour finir, il annonça qu'il allait demander son rappel à la Convention. Des protestations éclatèrent. On l'adjurait de rester, on ne voulait pas qu'il partit. Peut-être eût-il définitivement cédé.

Mais la nouvelle de l'attaque dirigée contre lui par Bourdon (de l'Oise) lui parvint. Elle le convainquit de la nécessité d'aller reprendre son siège de représentant afin de confondre ses ennemis et de reconquérir son influence.

Un fait douloureux qu'il apprit en rentrant à Paris dut lui prouver qu'elle était singulièrement ébranlée. Le Comité de Sûreté générale avait, en son absence, ordonné l'arrestation du maréchal de Contades, épargné jusque-là. Le 8 décembre, les agens porteurs du mandat, n'ayant pas rencontré le vieux soldat à son hôtel de la rue d'Anjou, étaient aussitôt partis pour Livry. S'étant présentés au Grand Berceau, chez les dames Hérault, ils les avaient sommées de les mettre en sa présence. Elles ne pouvaient qu'obéir. Le maréchal occupait deux chambres au second étage, et s'y trouvait fort souffrant.

— Êtes-vous le citoyen Contades?

— Moi-même.

— Nous avons l'ordre de vous arrêter. Êtes-vous ici chez vous?

Sur sa réponse affirmative, on avait fouillé dans ses armoires et ses commodes sans découvrir aucun papier compromettant. Les agens auraient voulu l'emmener. Mais, l'état de sa santé ne le leur permettant pas, ils se contentèrent de le mettre en arrestation dans sa demeure où, sans doute, on l'eût oublié si, quelques jours plus tard, il n'avait commis l'imprudence de venir à Paris. Sa présence ayant été signalée, son hôtel de la rue d'Anjou vit se renouveler, le 25 décembre, les mêmes scènes que la maison de Livry. Puis on le fit monter en voiture pour l'incarcérer. Mais alors se produisit ce fait, peut-être unique dans l'histoire de la Terreur, d'un inculpé refusé par toutes les prisons où on le présentait, aucun gardien ne voulant recevoir ce vieillard de quatre-vingt-dix ans, courbé par l'âge et les infirmités, qui ne pouvait marcher que soutenu par deux hommes. Il fallut se décider à le ramener chez lui. On l'y laissa sous la garde d'un surveillant à ses gages, qui répondait de sa personne (1).

Nos documens ne mentionnent aucune démarche faite par Hérault de Séchelles à l'effet d'obtenir la mise en liberté du vénérable ami de sa mère et de sa grand'mère. Mais, s'il n'intervint pas en sa faveur, on ne saurait lui en faire un grief. Il était

(1) Tous ces détails sont extraits des procès-verbaux d'arrestation.

trop menacé lui-même pour s'entremettre utilement en faveur d'un autre. Tenter de délivrer le maréchal eût été sans doute consommer sa perte en attirant l'attention sur lui. Mieux valait le laisser en tête à tête avec un gardien qui, grassement payé, était intéressé à voir se prolonger son existence et, par conséquent, à le faire oublier.

L'arrestation d'un ci-devant maréchal de France chez la mère d'un conventionnel considéré jusque-là comme un des plus fermes soutiens de la République n'en constituait pas moins une menace terrible, non seulement pour lui-même, mais aussi pour tout ce qui lui était cher : les dames de Bellegarde, dont les relations avec lui n'étaient plus un mystère pour personne ; et les nobles habitantes de la maison de Livry, toujours exposées à une dénonciation et qui avaient encouru la rigueur des lois en cachant sous leur toit un prêtre et une chapelle où, tous les jours, il célébrait la messe en leur présence.

C'est avec le sentiment de ces périls redoutables que, le 29 décembre, Hérault de Séchelles parut à la tribune de la Convention et répondit aux attaques dont, en son absence, il avait été l'objet. Après avoir tracé un tableau sommaire de sa mission dans le Haut-Rhin, il continua : « Comme j'ai eu l'honneur d'être calomnié pour avoir sévèrement rempli mon devoir et comme je rapporte avec moi des preuves décisives, il est essentiel que ma conduite soit mise au plus grand jour. Je le demande avec instance. Soit que j'en rende compte au Comité de Salut public, soit que je publie ce compte par la voie de l'impression, si vous le préférez, on verra qui de mes dénonciateurs ou de moi a le mieux servi la République. »

Il se défendit ensuite d'avoir connu intimement Pereyra et Dubuisson ; il ne les avait vus que quatre ou cinq fois. Ses relations avec Proly avaient été plus fréquentes. Mais Proly n'était-il pas l'ami des plus excellens patriotes ? « Il n'a jamais proféré en ma présence une seule parole qui m'ait mis à portée de le dénoncer, comme je n'y aurais pas manqué, si j'eusse découvert qu'il fût en contradiction avec les intérêts de la liberté et de la République. » D'ailleurs, lui-même n'avait-il pas été absent pendant huit mois, tantôt en Savoie, tantôt dans le Haut-Rhin, et de ce fait ne résultait-il pas que sa prétendue intimité avec Proly n'avait pu durer ? Il n'avait eu qu'un ami, affirmait-il, et c'était Lepelletier de Saint-Fargeau, son camarade d'enfance, dont il

invoqua les mânes : « Heureux martyr ! j'envie ta gloire. Je me précipiterai comme toi, pour mon pays, au-devant des poignards liberticides. Mais fallait-il que je fusse assassiné par le poignard d'un républicain ! »

Enfin, pour finir, il offrit sa démission de membre du Comité de Salut public. « Si d'avoir été jeté par le hasard de la naissance dans cette caste que Lepelletier et moi n'avons cessé de combattre et de mépriser est un crime qui me reste à expier ; si je dois encore à la liberté de nouveaux sacrifices ; si un seul membre de cette assemblée me voit avec méfiance au Comité de Salut public ;.. alors je prie la Convention nationale d'accepter ma démission de ce Comité... Rentré tout à fait dans le sein de l'assemblée, j'inviterai mes collègues à vérifier mes fautes en patriotisme ; j'appellerai le témoignage du vertueux Couthon qui nous préside en cet instant ; je le prie de vous dire si, lorsque j'ai eu le bonheur de concourir avec lui à la rédaction des Droits et de l'Acte constitutionnel, mes collègues dans ce travail ne m'ont pas toujours vu rechercher avec ardeur jusqu'à la dernière limite ce qu'il y avait de plus populaire, de plus démocratique, de plus sacré dans les intérêts du peuple et dans la dignité de la nature humaine. »

Couthon ne répondit pas à cette adjuration. Mais l'assemblée, émue par ce discours vibrant et ces accens de vérité, en ordonna l'impression et n'accepta pas la démission que Hérault lui offrait. Elle le maintint dans le Comité de Salut public, et il put se croire sauvé.

II

Les six derniers mois de l'année 1793 et les six premiers de l'année 1794 marquent l'apogée de la Terreur. Durant cette période, Paris fut un véritable enfer où démons et damnés s'agitaient frénétiquement, les uns sans cesse en quête de victimes, les autres cherchant en vain à échapper aux supplices, ou s'y résignant. Le tribunal révolutionnaire fonctionnait sans trêve ; l'exécuteur de ses sentences suffisait à peine à la tâche que lui donnaient chaque jour les « fournées » de condamnés. Les vides quotidiens faits dans les prisons par ces assassinats étaient quotidiennement comblés par des arrestations nouvelles. La loi des suspects, les pouvoirs arbitraires des sections, les encourage-

mens accordés aux dénonciateurs, autant d'instrumens de meurtre dont ceux qui s'en étaient emparés usaient avec furie.

La luxueuse capitale qu'avait naguère été Paris offrait l'aspect d'une ville conquise, dévastée par ses conquérans. Dans les quartiers riches, le silence avait succédé aux agitations élégantes d'autrefois. Les somptueux hôtels de l'aristocratie étaient clos, transformés en clubs ou en magasins; leurs habitans morts ou fugitifs, ou incarcérés, leurs mobiliers somptueux confisqués et dispersés par les enchères. Dans les quartiers pauvres, errait une population hâve et déguenillée, sans moyens d'existence, qui criait famine. Le soir venu, la voie publique cessait d'être sûre. Il ne restait apparence de mouvement qu'aux abords du Palais-Royal où, dans les cafés, se montrait, discutait, pérorait tout un monde d'agioteurs, d'espions, d'hommes en vue. Partout ailleurs, régnait un calme sinistre que troublait seule la marche des escouades de gardes nationaux qui allaient procéder à des visites domiciliaires ou arrêter les citoyens suspects, et qu'évitait le passant attardé qui se hâtait de rentrer chez lui en proie à l'inquiétude, à la défiance, à l'effroi.

Dans la Convention même, au Comité de Salut public, au Comité de sûreté générale, à la Commune, dans les clubs, en tous ces antres d'où partaient chaque jour des décrets exterminateurs, les rivalités des tribuns, celles des partis engendraient d'ardentes querelles que dénouait l'échafaud. La suspicion transformée en moyen de despotisme n'épargnait ni les conventionnels, même ceux qui s'étaient déclarés partisans du terrorisme, ni les généraux qui avaient, comme Hoche, défendu vaillamment la République et la patrie. Les agitateurs s'entre-dévoraient sous le regard hypocrite de Robespierre, qui profitait de leurs divisions pour fonder son pouvoir, les pieds dans le sang, en invoquant l'Être suprême, en le célébrant en des solennités pompeuses et théâtrales.

Ce tableau qu'ont décrit tour à tour les innombrables historiens de la Révolution ne donne, tel qu'il vient d'être rappelé, qu'une idée incomplète de ce que fut Paris durant cette année maudite. Mais il suffit pour démontrer ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la résolution prise par les dames de Bellegarde de ne pas s'éloigner, alors que leur nom, leur qualité d'aristocrate, leur fortune, constituaient pour elles des dangers incessans.

Qu'elles soient restées dans cet enfer, malgré ces dangers, quand s'enfuyait tout ce qui pouvait s'enfuir et lorsque nul ne pouvait se flatter d'y échapper, même en se cachant, on ne saurait se l'expliquer que par l'attachement passionné qu'avait voué Adèle à Hérault de Séchelles. Arrivée avec lui et ayant, par amour pour lui, foulé aux pieds tous les devoirs, elle ne voulait plus s'en séparer, comptant sans doute qu'il les protégerait, elle et sa sœur, en cas de péril. Ce qu'elle faisait pour son amant, on aime à croire qu'Aurore le fit pour elle et non pour Philibert Simond, bien que, cependant, de plus en plus lié avec son collègue depuis qu'il connaissait les dames de Bellegarde, il continuât à vivre, lui aussi, dans leur intimité.

Elles restèrent donc à Paris, non, comme on pourrait le croire, en femmes timides, alarmées, pénétrées d'horreur devant tant de tragiques spectacles qui alimentaient la vie publique, mais en curieuses, jalouses de n'en rien perdre et d'en fixer le souvenir dans leur mémoire. Cette curiosité que rien ne lassait est le trait indélébile de leur physionomie; elle justifie le jugement que la duchesse de Fleury, leur contemporaine et leur amie, a porté sur elles dans un passage de ses *Mémoires*, que nous avons déjà cité. Elles n'ont éprouvé de haine « ni contre le sang, ni contre les persécuteurs, » et leur indifférence explique dans une certaine mesure leur témérité. Elles vécurent dans la fournaise parisienne, en une sorte de quiétude qu'encourageait leur protecteur, fréquentant ses amis, assistant aux séances de la Convention, aux audiences du tribunal révolutionnaire le jour où la reine y comparut, montrant partout « leur jolie figure, et leur jeunesse, » et cette insouciance dont se sont étonnés tous ceux qui les ont connues. Il en fut ainsi jusqu'au jour où la foudre qui menaçait Hérault de Séchelles et dont, à son retour du Haut-Rhin, il avait détourné les coups, subitement éclata, dans des circonstances sur lesquelles ont peut-être trop légèrement passé les historiens.

Quinze mois auparavant, durant son séjour en Savoie, s'était fait présenter à lui un jeune commissaire des guerres à l'armée des Alpes, que les pièces de police désignent simplement sous le nom de Catus et qui s'appelait en réalité Charles-Ignace Pons de Boutier de Catus. Originaire de Belfort, entré comme noble, en 1782, à l'École militaire, il avait été promu ensuite au grade de lieutenant dans le régiment d'Aunis. Envoyé en cette qualité

à la Martinique, il s'y trouvait, en 1791, investi des fonctions d'adjudant-major de son bataillon au moment où le général comte de Béhague, gouverneur de la colonie, s'efforçait de la maintenir sous l'autorité du roi. Apôtre zélé de la Révolution, Catus encourut le ressentiment du gouverneur, et resta assez longtemps emprisonné. A son retour en France, il dénonça Béhague au Comité colonial. On le récompensa de son attitude en le nommant commissaire des guerres et en l'employant aussitôt à l'armée des Alpes. Hérault de Séchelles, qui l'y rencontra, s'intéressa à lui, et le fit charger par le ministre des Affaires étrangères d'une mission dans la petite république de Mulhouse (1).

Cette mission remplie, Catus revenait à Paris, lorsque, sur la route, il rencontra le représentant qui se rendait à Colmar, en vertu des ordres de la Convention. Catus connaissait l'Alsace, parlait l'allemand. Hérault pensa qu'il trouverait en lui un auxiliaire précieux. Il se l'attacha comme secrétaire et, lorsqu'il rentra à Paris, il le ramena. Catus s'était fait au préalable accorder un congé de deux mois. En vue de son séjour dans la capitale, il avait loué un appartement rue Gaillon. Mais, il n'alla pas l'habiter. Il descendit rue Basse-du-Rempart, chez Hérault de Séchelles, qui voulait utiliser ses services pour le règlement de ses affaires privées, que ses occupations l'obligeaient depuis longtemps à négliger (2).

Rien en tout cela n'offrait prétexte à une accusation. Mais les espions qui surveillaient la maison de Hérault de Séchelles prirent ombrage de la présence chez lui de ce jeune inconnu. Ils suivirent le domestique de Catus, qui logeait dans l'appartement de la rue Gaillon et venait tous les jours rue Basse-du-Rempart recevoir les ordres de son maître. Ils l'arrêtèrent, et, l'ayant interrogé, conclurent de ses réponses que Catus, jadis émigré, s'était fait réintégrer par surprise dans l'armée, avait été ensuite destitué et conspirait. Ces griefs présentaient si peu de fondement qu'ils portent à croire qu'on les forgea de toutes pièces dans l'unique intention de compromettre Hérault de Séchelles, en l'accusant d'avoir donné asile à un homme prévenu

(1) Elle fut réunie à la France, sur sa demande, en 1798.

(2) Ces détails sont extraits de la lettre qu'Hérault de Séchelles écrivit à la Convention après avoir été arrêté. Les documens officiels témoignent de leur exactitude.

d'émigration et de complot. Ils furent en tous cas la cause de l'arrestation de Catus. Les agens chargés de se saisir de lui le trouvèrent le 16 mars, au matin, dans la chambre qu'il occupait chez Hérault de Séchelles.

Quoiqu'il fût d'assez bonne heure, celui-ci était déjà sorti pour se rendre à la Convention. C'est là qu'il reçut un avis de son secrétaire : Catus s'empressait de l'avertir qu'il était détenu au « violon » de la section Lepelletier. Hérault y courut, s'entretretint avec lui en présence de l'officier du poste et lui promit de faire immédiatement des démarches à l'effet de hâter sa mise en liberté. Il revint quelques heures plus tard. Cette fois, il n'était pas seul. Philibert Simond l'accompagnait. Une telle démarche constituait la plus dangereuse et la plus incompréhensible imprudence. La loi interdisait tous rapports avec les prévenus de conspiration, « à peine d'être traité comme leur complice. » En outre, le Comité de Salut public était saisi de l'affaire, et tenter d'entraver son action, c'était courir au-devant de ses rigueurs. La sentinelle préposée à la garde de la prison ayant voulu s'opposer au passage des deux députés, ils aggravèrent leur imprudence en s'autorisant de leur qualité de représentans du peuple pour forcer la consigne et pénétrer auprès de Catus.

A ce moment, arriva un membre de la section Lepelletier, celui-là même qui avait opéré l'arrestation. Il le prit de très haut avec les députés, les sommant de sortir.

— Que faites-vous là? leur dit-il. Je vous connais; je sais que vous êtes représentans du peuple. Vous n'êtes pas à votre poste.

Ils durent obéir et se retirer, tandis que le sectionnaire, après avoir grondé la sentinelle, allait rendre compte au Comité de Salut public de ce qui venait de se passer.

Dans ce Comité, dont Hérault de Séchelles savait cessé de faire partie, siégeait Saint-Just, le confident et souvent l'inspirateur de Robespierre, ennemi juré comme lui de l'ami des citoyennes Bellegarde. A sa demande, le Comité de Salut public invita le Comité de Sûreté générale à venir conférer avec lui. Dans ce conseil, l'arrestation de Hérault de Séchelles fut décidée et le mandat rédigé immédiatement : « Les Comités de Salut public et de Sûreté générale réunis, informés par la section Lepelletier qu'un homme prévenu d'émigration, recherché depuis longtemps comme tel, vient d'être trouvé dans l'appartement de Hérault, député; considérant la gravité des renseignemens reçus sur son

compte et la conduite suspecte qu'il a tenue, arrêtent que Hérault et ceux qui habitent avec lui seront mis sur-le-champ en état d'arrestation au Luxembourg et que les scellés seront apposés sur leurs papiers. » Un mandat analogue fut décerné contre Philibert Simond.

Dans la soirée, vers onze heures, Hérault de Séchelles, en rentrant chez lui, vit avec surprise sa maison investie (1). Il demanda ce que cela signifiait. Pour toute réponse, on mit sous ses yeux l'ordre d'arrestation dont il était l'objet. Il se récria, protesta, revendiqua le droit d'en référer avant tout au Comité de Sûreté générale. On se contenta de lui objecter que les membres du Comité s'étaient séparés et, tandis qu'on apposait les scellés sur les portes de son appartement, on le conduisit au Luxembourg, où il fut écroué en même temps que Philibert Simond, qui venait d'y arriver.

Le lendemain, il écrivit à la Convention :

« Enfermé cette nuit dans la prison du Luxembourg, je frémis d'indignation en vous annonçant de quelle absurde et atroce calomnie je me trouve victime. Est-il possible qu'un représentant du peuple se voie privé de sa liberté et enlevé à ses fonctions sur une simple dénonciation qui ne m'a point été communiquée, dont j'ignore le lâche auteur, sans explication préalable, sans que j'aie été appelé ni entendu au Comité de Sûreté générale, suivant l'usage qui s'observe entre nous, et surtout suivant le décret qui charge le Comité de Sûreté générale de prendre connaissance des dénonciations contre les députés. »

En exhalant ces plaintes, le malheureux oubliait qu'il n'était pas un des détenus parmi lesquels il se trouvait jeté subitement qui n'eût eu le droit d'en exprimer de toutes pareilles. Il oubliait que, pour eux aussi, comme pour les victimes déjà sacrifiées, on s'était contenté de « simples dénonciations; » qu'on ne les avait même pas confrontés avec leurs accusateurs; et que, pour les frapper plus sûrement, on avait violé les règles de la justice, les lois de défense, les devoirs que commande le respect de la liberté et de la vie humaine. Ces crimes, il les avait approuvés; il en avait, par ses votes, préparé et facilité l'exécution. Comment pouvait-il s'étonner d'être à son tour frappé par les armes qu'il avait mises aux mains des bourreaux!

(1) C'est lui-même qui le raconte dans la lettre citée plus haut, dont l'original existe aux Archives nationales.

Après avoir donné cours à son indignation, il exposait les faits, racontait l'origine de ses rapports avec Catus, le passé de celui-ci, et s'appliquait à démontrer l'invraisemblance de l'accusation dirigée contre lui.

« O mes collègues, la seule idée d'un tel soupçon, jusqu'à ce que ma justification soit connue de la France, déchire et soulève mon âme. Incapable de trahir mes sermens, les lois et la patrie, si dans ma vie j'ai commis des fautes, — et quel est l'homme qui n'en commet pas? — soyez certains que mes fautes ne furent jamais que d'excusables erreurs. J'appelle, en finissant, le glaive de la loi sur moi ou sur mon calomniateur. Il n'y a pas de milieu. »

Lecture de cette lettre aurait dû être faite à la tribune de la Convention. Hérault de Séchelles comptait encore dans l'assemblée des amis et des partisans. Peut-être se fussent-ils laissé émouvoir par ces accens pathétiques. Mais c'est là justement ce que Robespierre ne voulait pas. La protestation du prévenu fut passée sous silence. Il n'en est même pas question dans le fougueux et haineux réquisitoire que Saint-Just prononça le même jour, à l'ouverture de la séance, en annonçant que Hérault de Séchelles et Philibert Simond étaient arrêtés.

Après avoir tracé le récit des incidens qui justifiaient selon lui la décision des Comités, Saint-Just ajoutait : « Si l'on examine la conduite antérieure de ces deux hommes, ils nous étaient déjà suspects. Le Comité de Salut public avait déclaré, depuis environ quatre mois, au premier qu'il ne délibérerait plus en sa présence, qu'on le regardait comme un ami de l'étranger et comme suspect pour avoir réclamé, les larmes aux yeux, la liberté de Proly, s'être saisi des papiers diplomatiques du Comité, les avoir compromis de manière qu'ils ont été imprimés dans les journaux et répandus en dehors. Si l'on examine la conduite de Simond, il n'est point sûr qu'il ait été du parti populaire dans la Savoie, sa patrie. Il était le vicaire général de l'évêque de Strasbourg et le partisan de Schneider, prêtre autrichien, accusateur public du Bas-Rhin, qui, aujourd'hui, est détenu à l'Abbaye pour ses attentats et qu'on a découvert hier comme étant à la tête du mouvement qui devait ouvrir les prisons... Nous avons une lettre entre les mains, écrite par Hérault à un prêtre réfractaire, dans laquelle il parle d'une manière indécente de la Révolution et promet à ce prêtre de l'emploi. Ce prêtre a été

guillotiné depuis. Simond fut le collègue de Hérault dans sa mission du Mont-Blanc. Leur liaison en ce moment atteste qu'ils n'ont jamais cessé d'agir de concert depuis et qu'ils sont complices. »

Terribles, en ce temps-là, étaient de telles accusations. Qu'elles fussent fondées ou non, il suffisait de les avoir encourues pour que ceux qui les formulaient fussent dispensés d'en faire la preuve. Saint-Just couronna les siennes par cette péroraison véhémente :

« Vous avez dit que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour dans la République française; l'une et l'autre vous commandent une raideur inflexible contre tous les attentats. Si vous voulez établir la liberté, l'une et l'autre vous commandent d'immoler toute considération à l'intérêt public. Quelle est cette audace de franchir une loi terrible qui punit de mort les violateurs? ou plutôt quelle épouvante et quel désespoir de la part des coupables ont pu les porter à cet acte de témérité? Ne se sont-ils point jugés eux-mêmes? Voilà donc le fruit de ces crimes que tant de gouvernemens se sont épuisés à ourdir? Tous les trésors des rois sont vides, tous les forfaits sont épuisés, et la liberté triomphe, et vous êtes plus grands que vous n'avez jamais été. Le sénat de Rome fut honoré par la vertu avec laquelle il foudroya Catilina, sénateur lui-même. En vain les rois avaient préparé l'avilissement; vous ne pouvez être plutôt atteints des insultes de l'étranger que la Providence des imprécations de l'impie. Hérault et Simond sont prévenus de complicité dans la conspiration. Je vous ai rendu un compte préliminaire. Les Comités de Sûreté générale et de Salut public vous proposeront demain le décret et l'acte d'accusation entièrement motivés contre eux. »

Ce langage équivalait à un arrêt de mort. Aucune voix ne s'éleva en faveur des accusés. Qui eût osé les défendre, quand on les savait condamnés?

III

Saint-Just avait menti en accusant Hérault de Séchelles d'avoir conspiré. En ce qui touche Catus, il fut impossible d'établir que celui-ci eût émigré. Le contraire fut même démontré: Catus prouva aussi que, loin d'avoir été destitué, il avait donné

des gages de dévouement à la République et mérité qu'on lui confiât des missions importantes. On dut renoncer à le traduire devant le tribunal révolutionnaire. Le 22 août 1794, six mois après l'exécution de Hérault de Séchelles, trois semaines après la chute de Robespierre, le nouveau Comité de Sûreté générale ordonna sa mise en liberté.

Innocent quant au fait d'avoir donné asile à un suspect, Hérault de Séchelles ne l'était pas moins quant à cet autre, qu'on lui imputait, d'avoir intrigué en vue du rétablissement de la royauté. On n'apporta de ce chef aucune preuve et il n'en existe aucune. Il est vrai qu'un des historiens de la Révolution, Louis Blanc, qui ne recule pas devant les insinuations les plus hasardées quand il s'agit de prendre la défense de Robespierre et de justifier ses forfaits, s'attache à démontrer que les soupçons qui entraînèrent la perte de Hérault de Séchelles avaient quelque raison d'être et cite à l'appui de ses dires ceux de Hardenberg (1) d'après lesquels Hérault de Séchelles se serait entremis pour arracher à la mort la reine Marie-Antoinette.

« A la nouvelle de la translation de Marie-Antoinette à la Conciergerie, raconte l'homme d'État prussien, le comte de Mercy, alors à Bruxelles, dépêcha un émissaire à Danton pour l'engager à épargner la Reine (2). On lui offrit pour ce service une somme d'argent considérable; il la rejeta, disant qu'il consentait à protéger la Reine sans aucune vue d'intérêt personnel. Plein de confiance dans la protection de Danton, le comte de Mercy crut d'autant mieux qu'elle suffirait à la sûreté de la Reine que, pendant plus d'un mois, l'illustre captive parut oubliée à la Conciergerie. Mais on vit bientôt tout le vide et l'inefficacité de cette négociation clandestine. Il paraît certain que Danton et ses amis cherchèrent à en tirer parti dans des vues de domination particulière. Danton s'étant concerté avec Hérault de Sé-

(1) *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.*

(2) On retrouve un écho de ces dires, qui tiennent moins de la vérité que de la légende, dans ce passage d'une notice où il est longuement question du comte de Mercy, publiée en 1851, à Liège, par son petit-fils, sous ce titre : *La Chapelle de Notre-Dame au bois d'Argenteau.* « Pendant les derniers temps de son séjour à Bruxelles, en 1792 et 1793, le comte de Mercy avait reçu des instructions relatives au sort de l'infortunée famille royale de France, que l'on voulait tenter d'arracher aux fureurs révolutionnaires. Des négociations secrètes dont le comte était l'âme furent établies avec des hommes influens de Paris, que l'on espérait rattacher à la cause de la Cour. » La révélation s'arrête là, et il reste bien évident qu'elle a la même origine que celle de Hardenberg.

chelles, ce dernier se rendit mystérieusement en Savoie et, là, il se servit pour ses relations au dehors de son intimité avec les demoiselles de Bellegarde. Il eut même avec Barthélemy, ambassadeur en Suisse, des conférences que le Comité de Salut public, à qui elles furent révélées, regarda comme suspectes. On répandit que Danton rêvait à faire la paix et qu'il aspirait à être régent. Peu de mois après, lui et ses amis montèrent sur l'échafaud. »

En dépit de l'autorité que donne à ce récit la haute situation de son auteur, l'invraisemblance, à défaut même des documens que nous sommes parvenu à nous procurer et qui le contredisent, en est éclatante. Si les faits qu'il révèle avaient été portés, comme le prétend Hardenberg, à la connaissance du Comité de Salut public, quelles raisons auraient empêché celui-ci de les faire figurer dans l'acte d'accusation qu'il dressa contre Hérault de Séchelles et contre Danton, alors qu'il cherchait vainement des preuves positives de leur alliance avec les royalistes? Celles-là n'eussent-elles pas été écrasantes et n'eussent-elles pas dispensé le Comité de recourir, pour prouver la culpabilité de ceux qu'il voulait perdre, à des hypothèses qui donnent à ses décisions un caractère révoltant d'iniquité? Or, toute l'infâme procédure qui précéda l'exécution est muette à cet égard. Ni de près ni de loin, il n'y est fait mention des tentatives attribuées par Hardenberg à Hérault de Séchelles et aux dames de Bellegarde. Ce silence suffit déjà à prouver que leur mémoire ne mérite pas de bénéficier de ce qu'aurait d'honorable et de propre à la relever le souvenir d'un effort en faveur de l'infortunée Marie-Antoinette, s'il était prouvé

Mais il y a mieux. Il résulte de nos documens qu'Hardenberg a accueilli, sans les contrôler, des rumeurs dépourvues d'exactitude; et que tout autre est la vérité. Si le comte de Mercy, alors à Bruxelles, a eu les intentions qu'on lui prête, il n'a pu les réaliser, soit parce que ses émissaires ont été impuissans à convaincre Danton ou n'ont pu arriver jusqu'à lui, soit parce qu'il s'est constamment heurté au mauvais vouloir de la Cour de Vienne. Longtemps encore après la mort du Roi, chargé de surveiller de Bruxelles les événemens de France, il ne pense que par lueurs au danger que courent les jours de la Reine. Le 24 juin 1793, il discute longuement, dans une lettre à Thugut, les chances d'une Restauration. Il voit les conventionnels forcés

par les circonstances intérieures de mettre Louis XVII sur le trône et de confier la régence à sa mère (1). Il tourne et retourne ces idées sans en sortir ni concevoir une autre issue.

Le 4 août, un de ses émissaires, qui ne signe pas sa lettre, lui écrit de la frontière : « S'il prenait envie au parti de Danton de rétablir le Roi, on serait exposé ou à reconnaître une Constitution pire peut-être que la République ou à continuer la guerre avec un nombre moindre d'alliés. On doit croire que les royalistes de la Vendée mettraient bas les armes et il serait bien difficile que les ministres anglais pussent se dispenser de négocier la paix dès qu'il y aurait eu en France une forme quelconque de gouvernement. »

Cependant, le 12 du même mois, Mercy, à la nouvelle du transfert de la Reine à la Conciergerie, semble se réveiller. Il mande à Thugut : « Peu de jours éclairciront les vues plus ou moins atroces que les scélérats ont eues contre la Reine. Il n'y a que la terreur qui puisse les arrêter. Mais il existe un embarras extrême dans le choix des moyens propres à l'inspirer. » Puis il envoie une note pressante au prince de Cobourg, qui commande les armées alliées, et l'engage à marcher sur Paris. Cobourg oppose une fin de non-recevoir. « Plus on a réfléchi, plus on a calculé, moins la combinaison des localités, des événemens et des circonstances a permis de trouver quelque expédient praticable et avantageux pour atteindre ce but salutaire. » Finalement, il propose de menacer la Convention de rouer vif Beurnonville et les conventionnels, qu'a livrés Dumouriez, si l'on assassine la Reine. Il trouve, il est vrai, le procédé peu humain, « et peut-être serait-il préférable et plus simple de négocier un échange. » Mais la proposition en reste là.

De son côté, à la même époque, 24 août, le duc de Polignac, réfugié à Pentzing, une bourgade aux portes de Vienne, essaie de rappeler à l'Empereur les périls qui menacent la reine de France et suggère l'idée d'un appel à Danton.

« Mais les momens sont chers et chaque jour, chaque heure perdus peuvent détruire tout espoir de salut pour la Reine. C'est en frémissant de terreur que le serviteur le plus fidèle et le plus reconnaissant de son auguste souverain et bienfaiteur prend la liberté de tracer à Sa Majesté l'Empereur le danger de

(1) Ces détails et les pièces qui suivent proviennent des Archives impériales d'Autriche.

la Reine et de lui indiquer le seul moyen possible peut-être de la sauver. »

Cette supplique de Polignac reste sans réponse. Trois semaines plus tard, Mercy reçoit une nouvelle lettre de son correspondant inconnu : « Quoique je désespère du salut de la Reine, y est-il dit, et que je croie à sa mort certaine, plus ou moins retardée, je n'ai pas été plus effrayé par le décret qui fixe l'époque de son procès que je ne l'étais auparavant... Au reste, j'ai fait sur tout cela deux réflexions bien cruelles ; la première, c'est qu'on n'a rien fait pour la Reine ; la seconde, c'est qu'il est impossible de donner aucun conseil, parce que la chose la mieux imaginée en apparence pour la sauver serait peut-être celle qui la perdrait et cette effrayante responsabilité excède le courage du zèle le plus pur. Ainsi, par exemple, la marche sur Paris paraissait capable de produire un bon effet et peut-être n'aurait-elle excité que plus de rage, à moins qu'il n'eût été question d'une marche rapide de quelques jours. Il aurait mieux valu tenter quelque négociation.

« M. Ribes (1) n'a aucune nouvelle des divers moyens qu'il a pris ; il n'a même aucune réponse, et aucun des hommes envoyés n'est revenu. On pourrait, ce me semble, envoyer un officier français prisonnier et lui donner une espèce de mission sans conséquence, telle que de le charger d'une lettre à Danton et de vingt passeports en blanc pour assurer le passage en Amérique de vingt de ses amis s'ils sauvaient la Reine. Le prisonnier se disant échappé arriverait. Il supposerait qu'il a besoin de rendre compte de ce qu'il a vu, et peut-être que Danton ferait alors des ouvertures d'un autre genre. Je me rappelle que, pendant le procès du Roi, le parti Brissot s'attendait que les puissances entameraient une négociation.

« Au reste, j'ai fait remarquer une fois combien il serait affreux de commencer une négociation, si la Reine devait être sacrifiée par la nécessité où seraient peut-être quelques puissances de refuser les conditions proposées, et il me semble que Votre Excellence a suffisamment excité l'attention de la Cour de

(1) Ancien directeur de la Monnaie à Perpignan, devenu receveur des finances de la généralité d'Orléans. Ayant émigré, il se fixa à Bruxelles, où Mercy parait avoir utilisé son dévouement. Ribes avait laissé à Paris un frère, ancien magistrat, qui fut arrêté sur la dénonciation d'un domestique qui gardait la maison du fugitif. Ce frère mourut à l'hôpital avant qu'on instruisit son procès.

Vienne sur ce que le salut de la Reine peut être à l'abri de toute responsabilité intérieure et publique. »

Le 17 septembre, Mercy exprime de nouveau à Thugut ses alarmes. Il vient d'apprendre qu'à la Convention, on a pris l'engagement de mettre à mort les traîtres, dont la Reine. « Dans de telles circonstances, est-il de la dignité ou même de l'intérêt de Sa Majesté l'Empereur de voir le sort dont son auguste tante est menacée sans rien hasarder pour l'arracher ou la soustraire à ses bourreaux ? » Il reconnaît l'impossibilité de mesures communes auxquelles peu des alliés voudraient s'associer. Mais, ne serait-il pas possible pour le bon renom de Sa Majesté de faire quelques démarches d'éclat ? Ne pourrait-on avoir recours, si peu que ce soit, à une déclaration, à une démonstration militaire, ou même, puisque les puissances ne peuvent ou ne veulent rien, à une intervention des puissances neutres ? Le 11 octobre, il déclare que le danger est extrême. Mais c'est en vain qu'il attend des instructions pour agir. Le 17, il apprend que Marie-Antoinette a été immolée.

Que résulte-t-il de cet ensemble imposant de pièces révélatrices de l'inertie de l'Autriche, sinon qu'on n'a rien fait pour la Reine, et qu'en conséquence, Hérault de Séchelles ne méritait pas d'être accusé d'avoir voulu la sauver ?

D'autres griefs relevés à sa charge n'étaient pas plus fondés. Lorsqu'on lui lut parmi les pièces d'accusation la fameuse lettre signée : marquis de Saint-Hilaire, qui dénonçait sa prétendue trahison, c'est avec raison qu'il la déclara mensongère, et s'écria :

— Si vous admettez de pareilles dénonciations, si vous lancez l'anathème contre les dénoncés, bientôt vous allez voir disparaître du sol de la liberté les patriotes les plus vrais, les plus utiles à la chose publique. Les agens des despotes qui nous reconnaissent invincibles n'ont d'autres moyens que de nous diviser et nous faire périr en détail.

Relativement aux papiers diplomatiques que, sur l'affirmation de Billaud-Varennes, on l'accusait d'avoir dérobés, il eût pu répondre que, s'il y avait eu détournement, le seul membre du Comité qui méritât d'être incriminé, c'était justement le dénonciateur (1). Mais, soit ignorance, soit dédain, il se contenta de

(1) « Billaud-Varennes trahissait. Ses lettres passaient par Venise et Toulon pour aller en Espagne, avec laquelle il s'entendait. A la prise de Toulon, on saisit sur des officiers espagnols, chargés de porter des messages, une correspondance

demander des preuves ; on ne put les lui présenter. Lorsqu'il eut constaté qu'on ne tenait aucun compte de ses protestations et compris que sa mort était résolue, il se résigna. Il n'opposa plus qu'une indifférence dédaigneuse à ses accusateurs et conserva cette attitude jusque sous le couteau.

Il n'en fut pas de même de Philibert Simond. Privé de sa liberté, cet homme, qui avait un jour exprimé devant la Convention le vœu que les suspects arrêtés « allassent grossir le limon de la Loire, » perdit toute son arrogance et ne songea qu'à user de subterfuges. Il invoqua sa qualité d'étranger. Né en Savoie lorsque cette province appartenait au Piémont, il prétendait n'être point passible des lois françaises. Cette prétention repoussée, il s'agita pour sauver sa tête, bien qu'il eût senti depuis longtemps « qu'elle ne tenait pas bien sur ses épaules. » Dans sa prison, de concert avec quelques-uns de ses codétenus, il complota pour assurer son évasion sans atteindre d'autre résultat que celui de hâter sa fin.

IV

L'arrestation de Hérault de Séchelles jeta dans la consternation les dames de Bellegarde. Pour Adèle, qui avait tout sacrifié à cet homme : sa réputation, ses enfans, son mari, son état dans le monde, il représentait tout l'avenir. Non seulement, elle l'aimait et se savait aimée, mais encore il était pour elle un protecteur ; elle lui devait la sécurité dont elle avait joui jusque-là, malgré la violence des orages déchaînés autour d'elle, et sans doute se flattait-elle que leurs existences demeureraient à jamais confondues. Elle se sentait donc cruellement atteinte par le coup qui le frappait.

Il ne paraît pas qu'Aurore l'ait été au même degré qu'elle, ce qui autorise à penser que Philibert Simond n'a pas joué dans sa vie le rôle que lui attribue le cardinal Billiet, ou que, tout

non signée contenant des renseignemens qu'un membre du Comité pouvait seul fournir. Elle fut remise à Robespierre, qui se rendit au milieu de ses collègues et leur dit qu'il se doutait bien qu'il y avait un traître parmi eux, qu'il en avait des preuves. Là-dessus, il les leur montra. Alors Billaud, pour détourner le coup qui le menaçait, s'écria qu'il n'y avait qu'Hérault de Séchelles capable d'une pareille conduite. Cela donna lieu au procès de ce dernier. » Note citée par les auteurs de l'*Histoire parlementaire*, qui la déclarent émanée de M. Gravenreuth, président de la régence d'Augsbourg, sous l'Empire.

au moins, le lien qui l'avait unie à ce triste personnage n'existait plus. Mais elle portait à sa sœur une tendresse trop vive pour n'être pas malheureuse de son malheur et pour ne pas mêler ses larmes aux siennes. Elle s'associa à ses angoisses et suivit avec elle, partagée comme elle entre la terreur et l'espérance, toutes les phases du procès qui se préparait.

A Livry, où continuaient à vivre la mère et la grand'mère de Hérault de Séchelles, le désespoir fut plus grand encore. Là aussi, son arrestation succédant à celle du maréchal de Contades atteignait à la fois les cœurs et les intérêts, et assombrissait brusquement l'existence. Au milieu des agitations de sa vie, au cours de ses innombrables égaremens dont, enfouies dans leur retraite, gémissaient du matin au soir ces infortunées, et que chaque jour elles suppliaient le ciel de lui pardonner, il n'avait pas cessé de se conduire envers elles comme un fils aimant et respectueux. Souvent, à leur demande, il s'était entremis en faveur de leurs parens, de leurs amis. Les membres de sa famille, son arrière-grand-père Magon de Labalue, son grand-père Magon de la Lande, son grand-oncle Magon de Lablinaye, son oncle de Saint-Pern, son cousin Cornulier, tout en déplorant les fautes de sa vie publique, avaient maintes fois recouru à son influence. Ce que lui écrivait sa mère, à la date du 6 août 1793, nous prouve qu'ils n'y avaient pas recouru en vain.

» Je n'ai pu, mon enfant, vous remercier par M. Romeron d'avoir trouvé un moment pour me donner de vos nouvelles; je suis charmée qu'elles soyent bonnes, malgré tout ce que vous faites pour qu'elles ne le soient pas. Je voudrais que vous puissiés trouver le tems de vous baigner, de vous raffraichir, et de ne pas tant compter sur vos forces qui ne résistent pas toujours à un travail forcé.

« Je vais mander à mon père ce que vous me marqués sur son affaire; d'après quoi il verra qu'il peut compter sur votre zèle! Bonsoir, mon enfant, je vous embrasse de tout mon cœur (1). »

Cette lettre ne constitue pas seulement une preuve de la sollicitude de Hérault pour les siens; elle démontre aussi que sa mère et son aïeul avaient renoncé à lui adresser des reproches. Il n'en entendait plus quand il allait à Livry; il y était reçu avec joie, avec tendresse; il n'y pouvait surprendre qu'un

(1) Archives nationales.

visible empressement à tout faire pour le disposer à revenir. Son arrestation, en laquelle on était contraint de voir le prélude de sa mort, y apporta la terreur en rouvrant les plaies anciennes et en rappelant le trépas tragique, mais du moins glorieux, qui, trente ans plus tôt, avait ravi un fils unique à la veuve de René Hérault et à sa bru un époux.

Pour comble d'infortune, partout où l'on pleurait sur le sort de Hérault de Séchelles, on était impuissant à le secourir. Son ami Danton, qui n'aurait pas refusé de s'entremettre pour le sauver, avait perdu tout pouvoir et toute influence. A quelques jours de là, il allait être arrêté, lui aussi, avec la plupart des hommes de son parti. Il ne pouvait rien pour Hérault. Quiconque eût été assez audacieux pour paraître s'intéresser à celui-ci se serait irréparablement compromis. Le silence des documens ne permet pas d'affirmer qu'il eut au moins, dans sa prison, la consolation de recevoir quelques témoignages des sentimens qu'excitait son malheur. Les dames de Bellegarde purent-elles arriver jusqu'à lui? Lui accorda-t-on la faculté de leur écrire ou de lire leurs lettres? Eut-il la visite de sa mère? Put-elle lui faire ses adieux? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre et qui laissent aux hypothèses le champ le plus étendu.

Cependant, on arrivait à la fin de mars. Hérault de Séchelles était en prévention depuis quinze jours et la date de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire n'avait pas encore été fixée. Mais ce retard n'allait servir qu'à faciliter à ses ennemis l'exécution de leurs desseins. Ayant reconnu l'impossibilité de fournir des preuves des faits particuliers qui lui étaient imputés, Robespierre et Saint-Just avaient résolu de le confondre dans l'accusation générale que, depuis plusieurs semaines, ils préparaient secrètement contre Danton, Lacroix, Camille Desmoulins, et d'autres. On les arrêta dans la nuit du 30 au 31. Le matin venu, on les envoya rejoindre au Luxembourg Hérault de Séchelles. Un trait mérite d'être cité, qui témoigne de cette indifférence sincère ou jouée que nous avons constatée et qu'affectait Hérault à l'approche de la mort. Il jouait à la galoche avec d'autres prisonniers quand Lacroix parut. Il quitta sa partie et courut l'embrasser. Il accueillit de même les autres accusés, déployant un calme qui contrastait avec leurs plaintes, leurs récriminations et leurs ricanemens.

Le 2 avril, il comparut avec eux devant le tribunal. Bien que

l'accusation ne relevât à leur charge que des crimes politiques, elle n'avait pas reculé devant l'infamie de les faire asseoir à côté de Chabot, Fabre d'Églantine, Bazire, Julien (de Toulouse) et Delaunay, poursuivis comme coupables de faux publics. Devant ses juges, Hérault conserva son attitude simple et digne. Quand on lui demanda son nom, il répondit :

— Je m'appelle Marie-Jean, noms peu saillans même parmi les saints. Je siégeais dans cette salle où j'étais détesté des parlementaires.

Le président l'ayant sommé de répondre aux griefs sur lesquels s'étayait l'accusation, il se défendit sobrement, ainsi qu'il l'avait fait durant ses interrogatoires, négligeant même d'invoquer en leur totalité les argumens qu'il avait déjà présentés. Il se renferma ensuite dans un silence hautain, sans prendre aucune part aux bruyans débats qui s'étaient engagés entre le président et les accusés. Du reste, malgré sa popularité et bien qu'il eût été le rapporteur acclamé de la Constitution de 1793, sa personnalité disparaissait à cette heure devant celle de Danton et de Camille Desmoulins. Il avait passé au second rang. Il semblait n'être là que pour la forme et pour faire nombre. Tel il reste dans l'histoire, avec une physionomie un peu effacée, ainsi qu'un comparse.

En entendant prononcer sa condamnation, il murmura :

— Je m'y attendais.

Sur son voyage de la prison à l'échafaud, 4 avril, nous n'avons que de rares détails. Mais tous s'accordent quant à sa fermeté devant la mort; le plus malveillant ne dément pas les autres.

— Mon ami, montrons que nous savons mourir, dit-il à Camille Desmoulins condamné avec lui.

L'académicien Arnault, qui, dans les *Souvenirs d'un sexagénaire*, lui reproche de s'être écrié au passage des Hébertistes marchant au supplice : « Cela rafraîchit ! » nous le décrit tel qu'il l'a vu sur la charrette des condamnés. « Le calme de Hérault de Séchelles était celui de l'indifférence, le calme de Danton celui du dédain. La pâleur ne siégeait pas sur le visage de ce dernier; mais celui de l'autre était coloré d'une teinte si ardente qu'il avait moins l'air d'aller à l'échafaud que de revenir d'un banquet. Il paraissait enfin détaché de la vie dont il avait acheté la conservation par tant de lâchetés et d'atrocités. » Il descendit de la

charrette le premier. « Il regardait du côté du Garde-Meuble une main de femme qui, à travers les volets entr'ouverts, lui envoyait un dernier adieu. » Cet adieu, est-ce Adèle de Bellegarde qui le lui adressait?

Le même soir, on donnait à l'Opéra une sans-culottide en cinq actes : *La Réunion du 10 août ou l'Inauguration de la République française*. On y voyait Hérault de Séchelles livrant aux flammes les emblèmes de la royauté (1).

Philibert Simond n'avait pas figuré dans le procès des Dantonistes. On le réservait pour une des fournées suivantes. Son tour vint, six jours plus tard, le 10 avril. Nous avons dit qu'il avait tenté de s'évader. Le 7 avril, la Convention était en séance quand le président reçut de l'accusateur public près le tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville, la lettre suivante, dont il donna sur-le-champ lecture à l'assemblée :

« J'ai l'honneur d'informer la Convention qu'il résulte des dépositions faites par plusieurs détenus qu'Arthur Dillon et Simond avaient formé le projet de s'emparer des clefs du Luxembourg, de se porter au Comité de Salut public, et d'en égorger les membres. Dillon devait commander la force armée, et Simond indiquer les avenues du Comité. Le premier va être mis en jugement; quant à Simond, mon respect pour la représentation nationale m'ordonne d'attendre la décision de la Convention. »

Plusieurs voix s'élevèrent pour demander le renvoi de cette affaire au Comité de Salut public. Mais l'un des membres de ce Comité s'écria que ce renvoi était inutile, les faits étant déjà connus. Un autre député, Legendre, demanda que le décret d'accusation fût rendu sans retard. « Une lettre anonyme qui m'a été envoyée ne me laisse point de doute que les coupables qui ont péri sur l'échafaud n'eussent des complices dans la prison du Luxembourg pour exciter un mouvement. J'ai remis au Comité de Salut public cette lettre, dans laquelle des hommes qui se disaient patriotes, en flattant mon amour-propre et mon ambition, m'invitaient à porter le premier coup à la Convention, à m'armer de deux pistolets et à assassiner dans le sein de la Convention Robespierre et Saint-Just. Je demande le décret d'accusation contre Simond. » La proposition fut votée séance tenante.

Le procès s'ouvrit et se termina le 10 avril. Il y avait vingt-

(1) Jules Claretie, *Camille Desmoulins et les Dantonistes*, p. 361.

cinq accusés parmi lesquels le général Arthur Dillon, Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, Chaumette, Lucile Desmoulins, l'ex-religieuse Françoise Goupil, veuve d'Hébert. On en condamna dix-neuf. Ils furent exécutés le même jour (1). La justice révolutionnaire était expéditive. Elle recula cependant devant la cruauté de plonger la mère et les sœurs de Philibert Simond dans la misère en confisquant les biens qu'il laissait. A la prière de quelques amis, le Comité de Sûreté générale consentit à abandonner ces biens aux héritiers qui, sans cette décision, eussent manqué de pain. Il n'usa pas de la même clémence relativement à l'héritage de Hérault de Séchelles. Tout ce que contenait l'appartement de la rue Basse-du-Rempart fut saisi pour être vendu au profit de la nation; saisi aussi, le château d'Épone avec son mobilier qu'on mit aux enchères, en attendant de procéder pour les terres à la même opération (2).

On ne s'en tint pas là. Les parens du conventionnel, longtemps épargnés, furent poursuivis et envoyés au tribunal révolutionnaire. Parmi les malheureux qui montèrent sur l'échafaud dans la journée du 1er thermidor se trouvaient sept membres de la famille Magon. Deux d'entre eux étaient octogénaires. Au nombre de ces victimes figurent Mme de Saint-Pern, l'une des sœurs de Mme Hérault de Séchelles; le jeune de Saint-Pern, âgé de dix-sept ans, qui fut exécuté, quoiqu'il eût été arrêté par erreur à la place de son père et qu'il ne fût l'objet d'aucune accusation. Mme Cornulier, fille de Mme de Saint-Pern, s'étant déclarée enceinte, échappa à la mort, après avoir vu périr son mari; il avait vingt-deux ans, elle seize. Elle comparut, quelques mois plus tard, comme témoin, dans le procès de Fouquier-Tinville. Elle tenait à la main la liste des jurés qui avaient condamné toute sa famille. L'auditoire frissonna en entendant la

(1) D'après une version, dépourvue d'ailleurs d'authenticité, Simond aurait reçu dans sa prison la visite de l'abbé Emery, qui fut plus tard supérieur de Saint-Sulpice; d'après un autre, il serait allé à l'échafaud « en poussant des cris affreux. » On ne peut que mentionner ces dires.

(2) Ces ventes eurent lieu en thermidor an II et en frimaire, ventôse et pluviose an III. Celle du domaine d'Epone produisit 297 925 francs, que la dépréciation des assignats réduisit à 153 221 francs. Cette somme fut remboursée en 1829 par la Restauration aux survivans de la famille Magon, héritière de Hérault de Séchelles. L'un d'eux, Félix Bessier, était alors possesseur du château, qu'il avait acheté en 1803 et qui passa depuis en d'autres mains. Ce Félix Bessier avait sauvé pendant la Terreur deux demoiselles Magon dans des circonstances que je n'ai pu reconstituer. L'une d'elles lui témoigna sa reconnaissance en l'épousant.

jeune femme révéler qu'avant de mourir, son mari lui avait envoyé de ses cheveux enveloppés dans cette liste.

La commune de Livry, que la protection de Hérault de Séchelles semble, durant de longs mois, avoir mise à l'abri des mesures arbitraires en usage en ce temps-là, devint subitement l'objet des suspicions du Comité. On y vit arriver un jour une expédition militaire, appuyée de canons, sous la conduite de délégués des sections de Paris. Trente personnes environ furent arrêtées et expédiées dans les prisons de la capitale, où elles restèrent détenues jusqu'après la chute de Robespierre.

On est surpris de n'avoir pas à constater la présence, au milieu de ces prévenus, de la mère et de la grand'mère d'Hérault. Est-ce que leur malheur en imposa et qu'on n'osa les frapper alors qu'elles venaient de voir périr leur fils et petit-fils et emprisonner leurs parens les plus chers? On ne trouve pas d'autre cause à la décision qui respecta leur retraite à jamais en deuil. Elles y demeurèrent sans être inquiétées. Le maréchal de Contades les y rejoignit bientôt après. Elles attendirent avec lui que la mort vînt mettre un terme à leurs tourmens et à leurs regrets. Le maréchal mourut le premier, le 27 janvier 1795. Mme Hérault de Séchelles le suivit dans la tombe quatre mois plus tard, le 5 juin. La veuve de René Hérault leur survécut durant près de trois années. Quand elle rendit l'âme, le 1er septembre 1798, il y avait longtemps que le vide s'était fait autour d'elle comme si elle eût encouru l'horreur qu'inspirait le nom de son petit-fils.

Les dames de Bellegarde avaient trop vécu dans l'intimité de Hérault pour n'être pas atteintes par sa condamnation. Elles n'en étaient pas encore consolées, lorsque, le 23 avril, dix-neuf jours après son supplice, sur des dénonciations qui les signalaient comme ayant participé aux crimes qu'on lui avait imputés, le Comité de Sûreté générale les décréta d'arrestation (1). « Le

(1) Lorsqu'en 1805 intervinrent entre la comtesse de Bellegarde et son mari les arrangemens que nécessitaient l'étrangeté de leur situation vis-à-vis l'un de l'autre et les intérêts de leurs enfans restés à la garde du père, elle déclara qu'elle avait été arrêtée au mois de janvier. Mais elle fut trompée par sa mémoire, ou elle voulait établir, pour dissimuler devant son mari le caractère de ses relations avec Hérault de Séchelles, que son arrestation avait eu lieu quand le conventionnel était encore en possession d'assez d'influence pour la faire mettre en liberté, ce pourquoi il se fût entremis si elle avait été sa maîtresse. La date inscrite en tête du mandat d'arrêt conservé aux Archives nationales infirme sa déclaration et ne laisse aucune place au doute.

Comité arrête que les nommées Bellegarde, ex-nobles, dont le mari de l'une est émigré et porte les armes contre la République au service du tyran sarde, seront saisies par le citoyen Perès, porteur du présent, autorisé pour cet effet à faire toutes réquisitions civiles et militaires. Examen sera fait de leurs papiers et extraction de ceux trouvés suspects, qui seront apportés au Comité; perquisitions seront faites, les scellés apposés, procès-verbal dressé et les susnommées et tous autres chez elles trouvés suspects, conduits dans des maisons d'arrêt pour y rester détenus par mesure de sûreté générale. »

Sur leur détention, à laquelle mit fin la journée du 9 thermidor, nous ne pourrions rien dire, si la duchesse de Fleury, qui les connut à ce moment dans la prison où elle était elle-même enfermée, ne nous apprenait, par quelques lignes de ses *Mémoires*, « qu'elles ont été traitées avec douceur et que c'est même là qu'elles ont contracté des liaisons de société. » Alors qu'on sait combien de femmes nobles, qui furent aussi de nobles femmes, étaient à cette époque enfermées dans les antichambres de la mort, ce que ce renseignement permet de se figurer ne fait qu'en rendre plus regrettable la concision. Il faut cependant s'en contenter en ce qui touche la captivité des dames de Bellegarde, il nous a été impossible d'en recueillir d'autres.

V

Les grandes épreuves, a-t-on dit, sont propices aux réflexions salutaires et disposent au repentir. Il arrive souvent, en effet, que le malheur, en traversant des existences qui se sont déroulées en dehors du devoir, les y ramène et les y fixe à jamais. On pourrait donc croire que la comtesse de Bellegarde, frappée dans son cœur par la mort de son amant, dans sa sécurité par son arrestation, dans sa tendresse fraternelle par l'arrestation de sa sœur, eût dû sortir de sa prison, après avoir subi tant d'angoisses, avec le désir de se réunir à son mari et à ses enfans. Il n'en fut rien. Soit que la douleur eût glissé sur cette âme mobile; soit qu'en dépit de ce qu'offraient de tragique et de menaçant pour elle-même les spectacles auxquels elle assistait, elle eût acquis la conviction qu'elle échapperait aux dangers; soit enfin que les relations contractées avec des vivans durant sa captivité eussent suffi pour la distraire et pour lui faire oublier les morts;

elle avait, au jour de sa délivrance, recouvré sa sérénité. Ce n'est pas pour étonner, lorsqu'on se rappelle avec quelle résignation calme et hors nature elle s'était séparée, à la fin de 1792, de sa fille et de son fils.

De cette sérénité si rapidement reconquise l'amie des dames de Bellegarde, Aimée de Coigny, dont nous avons invoqué déjà le témoignage, donne une explication qui la peint elle-même tout entière et nous révèle sa propre mobilité. « M. Hérault, le député avec lequel elles étaient venues en France, écrit-elle, périt bientôt après. Mais elles le voyaient depuis si peu de temps que, malgré le grand attachement qu'il leur avait inspiré, le regret très vif aussi qu'elles en conçurent fut bientôt calmé. »

Que la comtesse de Bellegarde ait promptement pris son parti de la mort de Hérault de Séchelles, cela est hors de doute. Mais que ce soit parce qu'elle le connaissait depuis peu, Aimée de Coigny se trompe lorsqu'elle le prétend. Adèle oublia vite et fut vite consolée parce que c'était une âme légère et frivole sur qui les impressions passaient fugitives sans laisser une empreinte profonde, peut-être aussi parce qu'après avoir assisté à tant de sanglantes calamités, le désir de les oublier fut plus puissant que la douleur d'y avoir perdu un être cher. Elle ne serait pas la seule ni la première qui aurait immolé à ce besoin d'oubli total ce qui semblait inoubliable quand la tourmente était déchaînée. Sa liberté recouvrée, elle fut une femme nouvelle ou, pour parler plus exactement, elle se trouva telle qu'elle était, lorsqu'en Savoie, dix-huit mois avant, elle avait cédé à l'indomptable besoin de n'obéir qu'à son caprice, de donner carrière à ses curiosités de jeune femme à qui sont lourdes les chaînes, fussent-elles de fleurs.

Du reste, le théâtre qui s'offrait à ses regards était singulièrement attirant et bien fait pour lui suggérer la volonté d'y jouer un rôle. La société sortait de la mort et rentrait dans la vie. On s'étonnait d'être encore de ce monde alors qu'on pouvait compter par centaines les infortunés que le bourreau en avait arrachés. D'avoir vu de si près la fin de tout, on se croyait revenu à un commencement, à l'aube d'un avenir hier encore inespéré, qui reconstituerait sur des bases nouvelles l'édifice détruit et à de stupéfiantes catastrophes ferait succéder de légitimes réparations. La volonté de prendre sa place dans cet avenir, quels sont ceux parmi les contemporains qui ne l'ont pas conçue? Le terrain sur

lequel il va se dérouler est subitement envahi et de toutes parts. Pour se le disputer, voici les émigrés qui rentrent avides de vengeance ; voici les victimes délivrées, après n'avoir échappé à la mort que par miracle, qui commencent à sourire à travers leurs larmes ; voici même les puissans de la veille qui ne se résignent pas à croire que leur règne est fini. C'est à qui s'assurera la possession de l'influence, c'est à qui en orientera à son gré les élémens divers. Tout est à reconstruire, et, par conséquent, toutes les ambitions, comme toutes les bonnes volontés, trouveront à s'exercer.

Si volages qu'elles fussent, Adèle et Aurore de Bellegarde semblent avoir entrevu dans cette confusion le retour inévitable de réactions solennelles et discerné l'ardent désir de relever les ruines, qui était dans tous les cœurs. C'est encore Aimée de Coigny qui le constate et qui subitement grandit nos héroïnes, en nous les montrant attelées à la louable besogne d'une reconstitution sociale. « Mmes de Bellegarde sont du petit nombre des personnes qui, en 1794, ont eu le courage de tirer les matériaux de l'ancienne société du chaos sanglant où ils étaient tombés et qui ont contribué à édifier la nouvelle. On doit même ajouter que ces matériaux se sont nettoyés chez elles, quoiqu'elles ne soient jamais arrivées à les ranger en ordre. En effet, on a rencontré dans leur maison, séparément ou ensemble, les élémens les plus opposés. Mais le fond de leur société est resté le même, composé d'artistes et de gens de lettres. »

Voilà certes une révélation inattendue. Elle l'est d'autant plus que, dans tout ce qu'on nous a raconté du lendemain de Thermidor, jamais les dames de Bellegarde n'étaient apparues. Les historiens, les chroniqueurs, les mémorialistes du Directoire n'en font pas mention. Tous les honneurs sont pour Mme de Staël, pour Mme Tallien, pour Joséphine de Beauharnais, pour Mme Hamelin, pour quelques autres, parmi lesquelles les dames de Bellegarde ne figurent pas. C'est à peine si, çà et là, on leur consacre en deux lignes un souvenir. Mme Vigée-Lebrun s'en tient à une brève allusion à la visite qu'elles lui firent à Meudon, où Aimée de Coigny les présenta. Elles invitèrent Mme Vigée-Lebrun à les aller voir à Épinay-sur-Orge. Elles avaient loué en commun avec leur amie une maison de campagne. Toutes trois étaient si aimables que leur voisine confesse qu'elle en fut charmée. La duchesse d'Abrantès, qui les rencontra chez Mme de

Genlis, rend hommage à leur amitié fraternelle, à la douceur et à la bienveillance de leur commerce.

Plus tard, le biographe de Louis David trouvera dans les papiers du peintre des notes qui lui permettront de nous apprendre que la comtesse de Bellegarde « était une brune extrêmement jolie, mise avec l'élégance et la liberté de costume de ce temps. Elle profitait de sa jeunesse et de sa réputation de femme à la mode pour vivre et s'exprimer comme bon lui semblait. » Au même narrateur nous devons de savoir que les deux sœurs fréquentaient l'atelier de David, où les avait conduites une Noailles, leur amie, ce sur quoi nous pouvons remarquer qu'elles connaissaient déjà l'ancien conventionnel : il était des familiers du château d'Epone du vivant de Hérault de Séchelles, et elles s'y étaient rencontrées avec lui.

A ces détails trop brefs et trop rares, Aimée de Coigny en ajoute un autre : « La vicomtesse de Laval, je ne sais ni pourquoi ni comment, vint à connaître Mesdames de Bellegarde et elle en fit aussitôt ses esclaves, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui la connaissent. Maîtresse de M. de Talleyrand quand elle était jolie, actuellement son amie devenue très exigeante, la seule au fond qui ait de l'empire sur lui, » elle poussa ces dames à organiser chez elles un dîner hebdomadaire qui réunissait des artistes et des hommes de lettres : Lemercier, Alexandre Duval, le peintre Gérard, Talleyrand lui-même. Ces réunions se prolongèrent quatre ou cinq ans.

A cela se réduisent les informations que nous livrent sur les dames de Bellegarde leurs contemporains. On reconnaîtra que c'est bien peu, alors que ce qu'ils en disent donne à penser qu'elles ont été répandues dans la société du Directoire et du Consulat, et que, dans leur salon ou dans ceux qu'elles fréquentaient, chez la princesse de Vaudémont ou ailleurs, elles ont reçu les hommages des hommes marquans de leur temps : Saint-Aignan, Pasquier, Molé, Lavalette, Montliveau, Dalberg, Vitrolles et combien d'autres. En ces années qu'on croit si bien connaître, elles ne nous apparaissent qu'enveloppées d'obscurités, à ce point enveloppées que le grave cardinal Billiet, convaincu qu'il dit la vérité, forgera plus tard tout un roman inspiré par des informations mensongères.

A l'en croire, Adèle de Bellegarde, dont il a ignoré l'arrestation après la mort de Hérault de Séchelles, a eu un fils de son

amant; elle est allée faire ses couches à Grenoble; et, ne sachant comment nommer cet enfant qu'il lui était impossible d'avouer, elle lui a donné le nom de la rue Chenoise où elle se cachait quand il est venu au monde. « Sa sœur Aurore l'adopta, ajoute le cardinal; elles le firent élever avec soin sous le nom de M. de Chenoise. Elles prirent à la maison pour précepteur un jeune homme nommé Genoud, natif des Marches, mais domicilié depuis quelque temps à Grenoble avec son père. Ce M. Genoud se fit connaître avantageusement dans la suite sous le nom de M. de Genoude (1). M. de Chenoise est devenu plus tard lieutenant dans un régiment des gardes de Louis XVIII. »

Tout est ici confondu et dénaturé : les personnages, les faits, les époques. Mais ce qui est plus grave, c'est que depuis 1865, date de la publication des *Mémoires* du cardinal, ces erreurs n'ont pas été rectifiées et que la Savoie, où s'est conservé le souvenir des dames de Bellegarde, vit, en ce qui les touche, sur cette légende.

Au moment où elles résidaient sous le même toit que Mme de Coigny, celle-ci était en liaison réglée avec Mailla-Garat, ministre de la Justice pendant la période révolutionnaire. Cet ancien conventionnel avait un frère de quelques années plus jeune que lui, l'illustre chanteur Garat, un bellâtre, fat et vaniteux, homme à bonnes fortunes, véritable bourreau des cœurs, qui trouvait bien peu de cruelles quand il se mettait en tête de séduire. Le brillant artiste étant venu à Épinay, — c'était pendant l'automne de 1800, — y vit la comtesse, alors dans tout l'éclat de sa beauté. Il s'éprit d'elle et osa l'avouer. Elle l'écouta sans colère, tomba vite sous le charme, et, non guérie du goût des aventures, quoique la première eût si mal tourné, « elle couronna la flamme » de ce soupirant habile et roué.

Des nouvelles amours d'Adèle de Bellegarde, de leur caractère, de leur durée, de leur dénouement, nous savons seulement qu'il y eut deux enfans : un fils, Louis-François-Aurore, qui naquit à Épinay-sur-Orge le 16 octobre 1801 et dont on négligea de déclarer la naissance (2); et une fille, Pauline, venue au

(1) Né en 1798, ce qui, disons-le en passant, ne lui eût donné qu'une année de plus que l'élève dont le gratifie à tort le cardinal Billiet, il reçut ses lettres de noblesse en 1822. Il avait été marié. Devenu veuf en 1834, il entra dans les ordres l'année suivante. Il a dirigé longtemps *la Gazette de France*.

(2) La transcription de son acte de naissance sur les registres de l'état civil d'Épinay-sur-Orge eut lieu seulement le 12 juin 1826, en vertu d'un jugement rendu

monde le 16 juillet de l'année suivante, qui fut inscrite le même jour à l'état civil de Paris sous les noms de ses père et mère. Mlle Garat resta aux mains de son père, qui avait voulu se charger de son éducation, ce qui explique pourquoi il n'est à aucun degré question d'elle dans les papiers des dames de Bellegarde, comme si elles se fussent entièrement désintéressées de la nouvelle née, qui plus tard se maria et qui mourut en 1827. Toute leur sollicitude fut pour le fils.

Au moment de sa naissance, résolues à ne plus résider en Savoie, elles venaient d'acheter le château de Chenoise en Seine-et-Marne, qui avait appartenu à leur cousin le comte d'Hervilly. A l'enfant sans nom, elles donnèrent celui du château. Il s'appela Louis de Chenoise. En outre, tante Aurore déclara qu'elle l'adoptait. Plus tard, en 1816, quand elle substitua à cette adoption de fait l'adoption légale qui devint définitive en 1826, elle put déclarer et prouver « qu'elle l'a adopté au moment de sa naissance, que ses père et mère lui ont remis leurs pouvoirs; qu'elle l'a élevé, qu'il ne l'a jamais quittée, et que, sa tendresse s'augmentant avec l'âge et par les sentimens qu'il lui a voués, elle lui fait don de sa terre de Chenoise, qui lui appartient à elle en toute propriété par la liquidation de sa fortune avec sa sœur. »

Il ne faudrait pas conclure de cette déclaration de la tante que la mère lui a abandonné l'éducation de l'enfant. Les deux sœurs vivaient ensemble; il était auprès d'elles et la tendresse vigilante de sa mère adoptive n'enleva rien à celle de sa mère naturelle. Il eut deux protectrices pour une. Tout démontre qu'il les aima également. C'est sous le nom de Louis de Chenoise qu'elles l'élevèrent, sans qu'il soit établi que le jeune de Genoude, qu'on retrouve plus tard parmi leurs amis (1), ait été son précepteur. Sous le même nom et à peine âgé de quinze ans, il s'engage en 1815 dans le corps de volontaires que le duc d'Angoulême conduit contre Bonaparte et entre dans l'armée en 1816, avec le rang de garde du corps surnuméraire, compagnie de Luxembourg; appelé à l'activité en 1820, il est attaché tour à tour comme lieutenant au 5e hussards en 1825, au 1er régiment de

par le tribunal de la Seine le 2 du même mois, — circonstance qu'a ignorée l'historien de Garat, M. Paul Lafond, qui, d'autre part, fait naître la sœur avant le frère, alors que c'est le contraire qui est vrai.

(1) On lit au bas d'un acte de notoriété en date du 21 juillet 1826, parmi les signatures des témoins, celle de Antoine-Eugène de Genoude, maître des requêtes au Conseil d'État.

grenadiers de la garde royale en 1827; après la révolution de 1830, il passe comme capitaine au 6e hussards. A cette époque, un arrêt de la cour royale de Paris lui avait accordé le droit, sa mère l'ayant reconnu, de s'appeler de Bellegarde-Chenoise. Il signe de ce nom la demande de mise en réforme sans traitement qu'il adresse en 1833 au ministre de la Guerre en invoquant les raisons de famille qui l'obligent à quitter l'armée.

Pendant tout ce temps, il a vécu en fils tendre et reconnaissant, dans l'intimité des deux femmes à qui il doit tout et dont, à cette heure, le dévouement maternel, qui les a transformées, rachète le passé. De même qu'elles sont tout pour lui, de même il est tout pour elles. Elles aident à sa carrière, mettent à son service toute leur activité, importunent leurs amis en sa faveur, frappent à toutes les portes pour hâter son avancement. Elles sollicitent Talleyrand, le pair de France Lenoir de la Roche, le prince de Condé, à qui elles donnent des fêtes au château de Chenoise, où, en vertu d'un arrangement avec elles, il a ses équipages de chasse. En faveur de ce fils adoré, elles se permettent toutes les démarches. Elles écrivent au ministre de la Guerre Gouvion Saint-Cyr : « Vous êtes le père de tous les militaires français, le Turenne de notre temps. » Elles signent toutes deux cette supplique qui n'est qu'une apologie du jeune Chenoise, une longue énumération de ses mérites, qu'elles rappellent à l'effet de prouver qu'il est digne de devenir officier d'ordonnance du ministre.

Ainsi, l'amour maternel si longtemps muet dans le cœur d'Adèle de Bellegarde a éclaté et, quoique tardif, il la métamorphose, tandis qu'Aurore, qui, depuis longtemps, avait secoué la funeste influence de Philibert Simond, a trouvé dans les devoirs de sa maternité d'emprunt sa véritable voie et, comme la tante Aurore de la romance, se croit déjà une aïeule. Elles vivent maintenant graves et dignes, rendues à leur milieu social, revenues de leurs équipées, vouées à des œuvres charitables, désarmant la malveillance par la rectitude de leur conduite, leur tolérance, leur bonne grâce, leur simplicité, repenties, sinon consolées, grâce au fils chéri qui remplace pour elles tout ce que leurs fautes leur ont fait perdre.

VI

Un dernier épisode doit trouver place ici pour compléter ce que nous avons pu recueillir sur l'existence des dames de Bellegarde. Après avoir brisé les nœuds qui l'attachaient à son mari, Adèle n'avait plus entendu parler de lui ni de leurs enfans. On ne trouve trace nulle part d'un effort tenté par elle pour savoir ce qu'ils étaient devenus, et, maintenant qu'on a pu se rendre compte des agitations et des désordres de sa vie, il est aisé de comprendre qu'elle ait été peu disposée à se rapprocher de cette part d'elle-même de qui elle s'était volontairement séparée. Elle n'avait même pas eu à redouter la vengeance de l'époux outragé. Inscrit sur la liste des émigrés de Savoie, il ne pouvait rentrer sans s'exposer à périr. La volonté de rester libre conçue par sa femme avait donc résisté à la crainte comme aux déceptions et aux épreuves. Ni la mort de son premier amant, ni sa rupture avec le second ne semblent lui avoir fait regretter les temps où, épouse et mère, elle vivait en des conditions normales et honorables. La naissance de ses enfans illégitimes et surtout l'ardente tendresse qu'on l'a vue vouer à l'un d'eux lui ont alors suffi. Ceux qu'elle avait eus de son mari étaient devenus pour elle, comme lui-même, des étrangers.

Tel était l'invraisemblable état de son âme, lorsque, au mois de mars 1803, elle eut à l'improviste des nouvelles du comte de Bellegarde. Plus heureux dans sa carrière que dans son ménage, il y avait fait un brillant chemin. Abandonné par sa femme, il s'était décidé à quitter le service du Piémont pour passer en Autriche, où l'influence de son frère, le futur feld-maréchal de Bellegarde, lui avait ouvert les rangs de l'armée. Successivement général de brigade et général de division, employé en Italie, grièvement blessé à Marengo (1), mais ayant guéri de ses blessures, il était maintenant chambellan de l'empereur, lieutenant général, propriétaire d'un régiment à son nom, et commandait un corps d'armée. Utilisant le crédit que lui assurait cette haute situation militaire, il venait de demander au gouvernement français de le rayer de la liste des émigrés, invoquant à cet effet une délibération du Conseil d'État en date du 9 thermidor an X,

(1) Archives impériales d'Autriche.

qui permettait aux étrangers propriétaires en France de rentrer en possession de ceux de leurs biens qui n'auraient pas été aliénés.

Ces nouvelles étaient de nature à inquiéter la comtesse de Bellegarde, surtout lorsqu'elle apprit, au mois de juin, qu'il était fait droit à la requête. Mais, à cette heure, elle était toute à Garat, et on a vu que deux enfans, dont le second, né depuis quelques jours, avait été reconnu par ses parens, attestaient sa liaison. Elle ne pouvait donc croire que son ancien mari chercherait à la reprendre. C'est là cependant ce dont elle était menacée. Elle tomba de son haut en apprenant qu'il prétendait faire annuler le divorce prononcé en 1793 et obliger sa femme à le suivre, non qu'il y fût poussé par l'amour, mais parce qu'il voulait, dans l'intérêt de ses enfans, ressaisir les biens qu'elle lui avait apportés en dot.

Cette prétention revêtit d'abord des formes amiables. Mais, lorsque Mme de Bellegarde eut énergiquement déclaré qu'elle y résisterait, son adversaire recourut aux tribunaux. Il allégua devant les juges la nécessité de sauvegarder le patrimoine de sa fille et de son fils, que la mère dilapidait, à preuve le gaspillage du prix de l'hôtel de Chambéry, qu'elle avait vendu sans le consentement du père. Une longue et fastidieuse procédure s'ensuivit. Toutes les juridictions furent épuisées, celle même du Conseil d'État. Toutefois, le divorce ne fut pas annulé. Alors les plaideurs reconnurent qu'un arrangement pouvait seul mettre fin au conflit. Le comte de Bellegarde vint à Paris, au commencement de 1805, pour discuter les conditions d'une entente.

Les époux se rencontrèrent chez un notaire, après une séparation qui durait depuis douze ans. Il avait été stipulé à l'avance qu'il n'y aurait de leur part ni récriminations, ni reproches, et que le mari prenait, pour le présent comme pour l'avenir, l'engagement de ne pas demander de nouveau l'annulation du divorce. Tout se passa donc courtoisement. A la suite de plusieurs conférences, une convention fut signée, le 3 avril, qui réglait définitivement les questions en suspens. Des décisions prises, une seule est à retenir, c'est qu'en reconnaissant à ses enfans légitimes la propriété du château des Marches, la comtesse de Bellegarde s'en réservait la jouissance jusqu'à sa mort. Le général quitta Paris aussitôt pour retourner en Autriche où se préparait la troisième coalition contre la France. Ils ne devaient plus se revoir.

On a constaté déjà combien sont rares et vagues les informations en ce qui touche les longues années que les dames de Bellegarde avaient encore à vivre. Au moment où Adèle venait de perdre l'occasion de reprendre sa place au foyer familial, ses amours avec Garat n'étaient plus pour elle qu'un souvenir. A-t-elle alors essayé de mettre un nouvel intérêt dans sa vie? Elle n'avait que trente-huit ans. On se fait difficilement à l'idée qu'à cet âge, et toujours belle, elle ait désarmé, renoncé à plaire et que, son fils aidant, elle ait trouvé dans la maternité un refuge et le repos. On doit cependant l'espérer pour elle. Ce que nous en avons dit plus haut tend à démontrer qu'à dater de ce jour, elle ne voulut plus être que mère.

Sa sœur, du reste, n'avait cessé de l'envelopper des témoignages de sa tendresse, — sacrifiée volontaire qui, en dehors d'elle et de son neveu devenu son fils d'adoption, ne voyait rien, ne souhaitait rien, ne s'intéressait à rien. Peut-être, ce dévouement incessant, si doux au cœur d'Adèle, et les sourires de l'enfant qui grandissait sous ses yeux, ont-ils contribué à lui rendre faciles les immolations définitives, et à la jeter dans la piété qu'on voit fleurir en elle, au fur et à mesure qu'elle approchait de la vieillesse. Au mois de décembre 1826, étant à Chenoise, en pleine santé de corps et d'esprit, elle écrit le testament auquel il a été fait allusion dans les premières pages de ce récit et qui n'est qu'un hommage au dévouement de sa sœur. Elle y prélude en ces termes : « Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, ainsi soit-il. Mon Dieu, ayez pitié de moi, sauvez-moi, obtenez-moi ma grâce auprès de votre Père; donnez-moi votre paix. » Et pour finir : « Notre grand'mère est morte subitement d'un anévrisme, notre bien-aimé père aussi : je crois que je mourrai de même. Je désire qu'on m'enterre à Chenoise dans le cimetière, auprès du figuier, contre la chapelle, sans frais; qu'on donne cent francs aux pauvres. Aurore fera mettre une pierre. On gravera dessus : « Ici repose Adèle. Priez pour celle qui vous aimait. » Plus heureuse que son amie Aimée de Coigny, qui expira sans avoir recouvré la foi de ses jeunes années, Adélaïde-Victoire de Bellegarde avait trouvé dans la résignation le repentir, et le repentir l'avait ramenée à Dieu.

Elle mourut, en le priant, le 7 janvier 1830, dans l'appartement que son fils occupait à Paris, quai Voltaire. Comme elle venait de rendre l'âme, arriva la nouvelle du décès de son mari,

mort trois jours avant, à Gratz en Styrie, où il résidait depuis qu'il avait pris sa retraite en 1809. Il succombait à la douleur d'avoir perdu sa fille récemment mariée. De son mariage avec Adèle ne restait plus qu'un fils, marié lui aussi, et une petite fille qui ne devait pas connaître sa grand'mère. J'ai sous les yeux le faire-part de la mort de la comtesse de Bellegarde. Deux noms seulement y figurent au-dessus du sien : celui de la marquise Aurore de Bellegarde-Chenoise, sa sœur, et celui de Léon de Bellegarde-Chenoise, « son neveu, » dit le faire-part, comme si, devant la mort qui répare et efface, le fils de Garat avait craint de rappeler les égaremens de sa mère et la faute à laquelle il devait le jour.

Tante Aurore avait été, en 1826, nommée chanoinesse de « l'illustre chapitre royal de Sainte-Anne de Munich. » Elle devait survivre longtemps à tous ces morts et voir ses dernières années encore assombries par la plus cruelle épreuve qui pût l'atteindre. En 1837, elle eut la douleur de fermer les yeux au fils adoptif à qui depuis si longtemps elle se consacrait et dont elle eût pu dire que, depuis qu'elle pleurait sa sœur, il était sa seule raison de vivre. Elle ne fut plus, dès ce moment, qu'une âme en peine, portant péniblement le fardeau des jours et appelant la mort. L'abbé de Genoude, qui était à cette époque son voisin de campagne et allait la voir souvent, a écrit d'elle (1) « que sa vieillesse conserve je ne sais quel effet d'exaltation et de mélancolie qui fait deviner qu'une grande douleur habite au fond de cette âme autrefois initiée à tout ce que les arts ont de plus poétique. »

La mort faucha, le 7 mars 1840, cette pauvre fleur fanée. Tante Aurore alla rejoindre ceux qu'elle avait aimés de toute l'ardeur d'une âme faite pour l'amour et qui ne l'a pas connu ; aimés jusqu'à devenir inconsolable de ne pouvoir plus se dévouer pour eux.

Il manquerait quelque chose à ce récit, si nous ne disions ce qu'il est advenu des divers théâtres où se déroulèrent les événemens qu'il raconte. Le château des Marches dresse toujours en face des Alpes sa façade séculaire. Mais il a passé en d'autres mains, les héritiers de la comtesse de Bellegarde ayant vendu après sa mort ce berceau de leur famille qui ne pouvait que raviver de douloureux souvenirs. Sont aussi debout le château

(1) De Genoude, *Histoire d'une âme.*

de Séchelles, où fut élevé l'héroïque colonel tué à Minden; le château de Montjouffroy, où son fils passa les premières années de son enfance; le château d'Épone, où, jusque sous la Terreur, le fougueux terroriste recevait ses amis, et le château de Chenoise à l'ombre duquel les dames de Bellegarde reposent pour l'éternité. A Livry, la maison du maréchal de Contades a disparu. Mais, de l'autre côté de la route qu'elle bordait, on voit encore la maison de Mmes Hérault de Séchelles. Un cèdre majestueux en ombrage l'accès. Les arbres de son parc mêlent leurs feuillages à ceux de l'abbaye qu'ont immortalisée les lettres de Mme de Sévigné.

J'ai parcouru la plupart de ces lieux, cherchant à faire revivre les personnages qui les animèrent de leur présence. Avide de tout savoir, ma curiosité d'historien interrogeait les murailles chargées de mousse jaunie, et les sentiers tracés sous les bois, et le vieux cèdre sous lequel le futur conventionnel s'est souvent assis, un volume de Jean-Jacques à la main. Mais ces témoins sont restés muets, qui virent tant d'épisodes que mes efforts n'ont pu tirer de leur obscurité; ils ne me les ont pas révélés. Ainsi, les dames de Bellegarde, après comme avant ma tentative de reconstitution, demeurent encore en marge de l'Histoire, dans le mystère de leur physionomie à demi effacée; telles ces figures des fresques antiques, dont il ne reste sur les ruines que des contours imprécis et suggestifs, mais irritans aussi par l'impassibilité avec laquelle ils nous dérobent ce que nous aurions le plus à cœur de connaître.

ERNEST DAUDET.

REVUE DRAMATIQUE

Renaissance : *L'Adversaire*, comédie en quatre actes, par MM. Alfred Capus et Emmanuel Arène. — Vaudeville : *Antoinette Sabrier*, comédie en trois actes, par M. Romain Coolus. — Odéon : *L'Héritier*, par M. Pierre Soulaine. — Théâtre Sarah-Bernhardt : *Jeanne Vedekind*, pièce en trois actes de M. Philippi, traduite par M. Luigi Kraus.

Une comédie aimable, gracieuse et inconsistante où manque ce qui donne à une œuvre quelque portée, telle est cette pièce de *l'Adversaire* que la presse semble avoir pris à tâche d'accabler sous les pavés d'éloges énormes et frappant à faux.

Car une fois de plus nous avons assisté à ce phénomène qui, depuis quelques années, se reproduit invariablement, chaque fois que M. Capus fait représenter une nouvelle pièce. Soulevée d'un même élan, transportée par un même enthousiasme qui se déchaîne en tempête, la critique des journaux tout entière élève l'œuvre jusqu'aux nues. C'est un débordement d'épithètes louangeuses, une débauche de superlatifs, une surenchère dans l'hyperbole. Aucun terme n'avait paru trop fort pour célébrer les mérites incomparables de *la Veine*, des *Deux Écoles*, de *la Châtelaine*, toutes pièces qui tiennent une place un peu mince dans l'histoire du théâtre contemporain; mais ce n'était rien auprès de l'accueil frénétique qui a été fait à *l'Adversaire*. Il est amusant de relire, à quelques jours de distance et la fièvre s'étant calmée, les bulletins de victoire rédigés dans la chaleur du premier moment. Un des camarades de M. Arène le plaint galamment d'être l'auteur de la pièce, puisqu'il a été empêché par là d'en être le juge : « Pour un jour où il croit devoir abandonner son fauteuil de critique, M. Emmanuel Arène manque précisément la pièce la plus profondément jolie et la plus joliment profonde qu'il nous

ait été donné d'applaudir depuis longtemps, l'œuvre la plus brillante et la plus humaine, la plus tendre et la plus satirique, etc. » Un autre déclare que Capus avec Arène « a trouvé non seulement la formule parfaite de son théâtre, mais aussi celle de la grande comédie de ce temps. » D'autres se sont sentis gagnés par l'attendrissement et soudain réconciliés avec la vie : le succès de *l'Adversaire* leur prouvait la bonté du genre humain. Il y en a un qui a décidé que ce serait le principal événement de la saison : je doute qu'on puisse trouver mieux, et voilà les auteurs avertis... Jusqu'ici on avait loué abondamment M. Capus pour son esprit et sa dextérité, pour son entente de la scène, et pour une certaine bonne humeur qu'on qualifiait d'optimisme. Mais pouvait-on admettre que la vigueur manquât à ce talent facile? C'est pour sa profondeur, pour son humanité, voire pour l'amertume de sa philosophie qu'on a exalté *l'Adversaire*. Ce concours de flagorneries n'a rien qui nous surprenne; mais nous pouvons bien noter en passant ce trait des mœurs d'aujourd'hui.

Dans une pièce qui s'intitule *l'Adversaire*, on s'attend que les faits servent à illustrer une théorie ou du moins une observation morale. Est-il vrai qu'il y ait entre les sexes une hostilité foncière, irréductible, et que toute leur histoire soit celle d'une lutte qui se prolonge à travers les siècles? Est-il vrai que la femme, avant d'être pour l'homme une alliée, une associée, une amie, soit un adversaire qu'il faut vaincre, et qu'elle ne puisse aimer que son maître? Cela expliquerait l'inquiétude de toute liaison amoureuse, comme si les deux êtres qui s'unissent étaient déjà à l'instant de se reprendre, et aussi le besoin de domination dont l'amour s'accompagne chez l'homme, et encore ce plaisir pervers de la trahison qui fait pour la femme le principal attrait de l'adultère... Cette théorie n'est pas neuve; mais qu'elle soit d'ailleurs juste ou fausse, il serait parfaitement oiseux de l'examiner à propos d'une pièce où elle ne joue aucun rôle. Car il ne suffit pas qu'elle ait été exprimée en passant, dans un coin du dialogue, il faudrait que les auteurs en eussent tiré quelque parti. C'est ce qu'ils n'ont pas su, ou pas voulu faire. Et ce serait un contresens que de vouloir découvrir dans leur comédie quoi que ce soit qui dépasse les faits tels qu'ils y sont exposés.

Rien de plus simple et, pourrait-on dire, de plus ingénu que la marche de cette pièce; et c'en est aussi bien l'un des mérites les moins contestables. Nous sommes dans un intérieur de riche bourgeoisie, chez les Darlay, mariés depuis plusieurs années déjà, et, semble-t-il, fort heureux. Ils n'ont pas d'enfans, mais on ne nous dit pas qu'ils

souffrent de cette plaie secrète, à laquelle il n'est pas fait une seule allusion. Darlay est avocat; il a plaidé trois ou quatre fois avec talent: il n'a d'ailleurs aucun goût pour sa profession qu'il délaisse avec volupté : il collectionne les bibelots, il achète des livres et même il les lit. Cette existence élégante et paisible lui suffit. Au contraire, Marianne a pour son mari des rêves d'ambition. Tel est entre les deux époux le malentendu initial. Une occasion magnifique se présente : il ne s'agit de rien de moins que de défendre le financier Limeray, qui a brassé avec un peu d'intempérance de ces affaires où fraternisent l'argent et la politique. Darlay s'empresse de repasser la défense de Limeray à son jeune confrère Langlade. Il se trouve que Langlade est amoureux de la femme de Darlay. Les maris n'en font jamais d'autres. Incidemment nous faisons connaissance avec quelques personnages épisodiques : Mme Bréautin, dont le salon est le dernier salon où l'on cause; son mari, un fantoche dont elle a fait quelque chose dans le gouvernement; puis Chantraine, le Chantraine de l'affaire Chantraine, un procès bien parisien. Ce t homme placide a tiré des coups de revolver sur sa femme qu'il a surprise en flagrant délit. Depuis lors il a divorcé et s'est remarié, afin de pouvoir être de nouveau trompé. Chantraine qui a été le client de Darlay est devenu son meilleur ami. Et ces choses nous sont contées au cours d'un dialogue tout plein de propos alertes et de plaisanteries faciles.

Au second acte, dans une fête donnée chez Mme Bréautin, nous apprenons que Langlade a fait acquitter Limeray. Sa plaidoirie a été très goûtée : on l'entoure, on le félicite, on se l'arrache. En homme qui sait que rien ne réussit comme le succès, il s'enhardit à faire une déclaration à Marianne et lui débite les banalités d'usage. Toutefois peut-être n'eût-il pas gagné cette nouvelle cause, s'il n'avait trouvé dans la coutumière maladresse du mari l'aide nécessaire. Darlay vient rejoindre sa femme chez cette Mme Bréautin qu'il ne peut souffrir et dont il abomine le salon. Tout de suite de vagues indices éveillent sa jalousie. Chantraine se trouve là fort à point pour préciser ses soupçons. Darlay, pour une fois, perd le calme et la courtoisie qui lui sont habituels, parle avec rudesse à Marianne et lui annonce qu'ils partiront dès le lendemain pour leur propriété de campagne, afin d'y être tranquilles et seuls.

Le fait est qu'à l'acte suivant les Darlay sont bien à la campagne, mais que nous retrouvons chez eux toute la bande : les Bréautin, les Chantraine, Langlade et même l'acquitté Limeray. Entre temps Marianne est devenue la maîtresse de Langlade; ç'a été l'affaire d'un

moment de dépit : elle l'a regretté aussitôt et déteste déjà son séducteur. Mais il est trop tard : Darlay n'a pas intercepté de billet, n'a pas surpris de conversation, n'a pas reçu de dénonciation; seulement il a l'impression que quelque chose s'est passé dans la vie de sa femme. Il veut tout savoir. Donc il interroge Marianne, et, dans une scène menée avec une habileté remarquable, il lui arrache l'aveu de sa faute.

Au dernier acte, Darlay signifie à sa femme sa volonté de divorcer. Il s'est ressaisi, il est très calme, sa résolution est irrévocable et les supplications de Marianne n'y changeront rien. Bien entendu, il se comportera jusqu'au bout en galant homme, et se donnera l'apparence de tous les torts afin que le divorce soit prononcé contre lui. Un instant, nous mettons quelque espoir dans l'intervention de Mme Grécourt, la mère de Marianne. Cette bonne dame s'imagine que sa fille a découvert une infidélité de son mari, et, croyant tout raccommoder, elle déclare avec autorité que la faute de l'homme est pardonnable, que seule la faute de la femme est sans merci. C'est le coup de massue de la fin. Les deux époux n'ont plus qu'à se quitter; peut-être parviendront-ils à refaire leur vie, chacun de son côté.

La faute de la femme et la punition infligée par le mari, c'est le sujet qui a défrayé des centaines de drames et qui en défraiera des centaines d'autres. Il n'est par lui-même ni bon, ni mauvais; il ne prend d'intérêt qu'autant qu'on nous fait connaître les personnages qu'il met aux prises, les mobiles qui les font agir, et l'ordre de sentimens auquel leurs actes se rattachent. Si par hasard ces actes restent inexpliqués, ces sentimens enveloppés, ces caractères indéterminés, il se pourra bien que nous nous amusions du spectacle qui est représenté devant nous, et que nous éprouvions un plaisir de curiosité à savoir ce qui va se passer entre les personnages que nous voyons aller et venir comme des ombres. Il est un autre genre d'intérêt que nous n'y prendrons pas, et c'est, à vrai dire, le seul qui compte du point de vue de la littérature.

Laissons de côté le personnage de l'amant; il est quelconque et nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais, puisque c'est la faute de Marianne qui fait tout le sujet de la pièce, nous ne serions pas fâchés de savoir à quelle espèce de femme nous avons affaire. Nous avons vu commettre beaucoup de fautes sur la scène et ailleurs; nous en avons vu commettre par ennui, par intérêt, par vengeance, par pitié, par sottise, par vanité, par dévergondage et même par amour. Nous avons vu au théâtre beaucoup de femmes coupables : nous en avons

vu de romanesques, de sentimentales et de sensuelles. Qui est Marianne ? Au moment où la pièce commence, elle nous est donnée pour une très honnête femme : elle a reçu une éducation sérieuse dans une famille de province, elle a sous les yeux l'exemple d'une mère excellente, elle aime son mari, elle a un passé irréprochable, elle est intelligente, elle a une certaine noblesse de sentimens. Comment se fait-il qu'une telle femme prenne un amant ? Ce n'est ni par amour, ni par besoin des sens, ni par faux idéal romanesque et perversion de l'imagination. Peut-on dire qu'elle ait peu à peu subi l'influence d'un monde où la vertu est tenue pour pruderie et la chasteté pour duperie ? Mais elle côtoie ce monde, plutôt qu'elle n'en fait partie. Agit-elle par représailles ? Mais son mari lui est fidèle, et jamais encore une femme n'a invoqué comme excuse à sa faute que son mari préférât les études historiques au travail du barreau. Comment s'explique cette chute, qui pour une Mme Chantraine est un accident sans importance, ou plutôt un incident de la vie conjugale, mais qui, pour une Mme Darlay, est une énormité ? Tout bonnement les auteurs ne l'expliquent pas. Ils estiment que dans la vie il faut faire la part de l'inexpliqué ; ils ne réfléchissent pas qu'au théâtre, il faut restreindre cette part autant que possible et que nous n'y acceptons pas ce qu'on n'a pas pris soin de nous faire comprendre et admettre.

Le personnage du mari est d'une composition à peine plus serrée. On nous l'a présenté comme un sceptique, dilettante nonchalant, ami de ses aises, ennemi du scandale, du fracas, des grands gestes et des grands mots. Il a de la bonté et ne pèche pas par excès d'illusions, ce qui mène à être indulgent. Le caractère étant ainsi indiqué, la pièce pouvait s'orienter dans un sens exactement opposé à celui qu'on lui a fait prendre. Un homme de la nature de Darlay a été trompé par sa femme, et il sait que cette faute a été l'erreur d'un moment aussitôt regrettée : cette femme qu'il aime et qui l'aime se repent, implore sa pitié. Qu'y aurait-il de surprenant, de contraire aux vraisemblances, d'illogique, à ce qu'il lui accordât ce qu'on appelle le pardon ? Il n'y eût pas manqué, si la pièce eût été composée voilà dix ans. En ce temps-là le pardon était à la mode et on lui trouvait un air d'élégance. Le vent a tourné. MM. Capus et Arène sont de leur temps, on ne saurait leur en vouloir. Il leur a plu que Darlay fût impitoyable. Ils ont préféré la sévérité à l'indulgence. Mais l'une ou l'autre était également compatible avec toutes les données de la pièce. C'est dire que la solution qu'ils apportent au cas proposé par eux est arbitraire. Elle perd ainsi toute signification.

Il y a plus, et, faute d'une certaine décision et d'une prise assez vigoureuse de leur sujet les auteurs de *l'Adversaire* ne se sont pas aperçus qu'ils faisaient le contraire de ce qu'ils voulaient faire. Car sûrement ils ont voulu donner raison à Darlay et ils sont d'avis qu'en se montrant impitoyable pour Marianne il agit dans la plénitude de son droit. Rien n'est plus contestable, ce mari étant fort loin d'avoir accompli tout son devoir. En effet, il a vécu des années auprès de sa femme, sans prendre la peine d'entrer en pleine communion d'esprit avec elle ni s'inquiéter de ce qui se passait en elle. Il est complètement heureux ; aussi l'idée ne lui vient-elle pas que sa femme puisse se trouver moins heureuse que lui. Il nous fait songer à cet autre personnage de comédie qu'on détournait de se marier en lui citant un cas analogue où la femme avait été très malheureuse. « Et lui ? — Oh ! lui, il a été très heureux. — Eh bien ! alors ?... » Il se révèle soudain énergique, après avoir été pendant longtemps assez accommodant : c'est un faible qui a des accès de violence. Il a horreur d'un certain monde et il y mène ou il y laisse aller sa femme : il se venge par des railleries ou par des bouderies : ce qui n'est guère une attitude virile. Après que sa femme l'a loyalement averti des sentimens de Langlade, il ne fait rien pour écarter d'elle cet amant possible. Le meilleur moyen qu'un mari ait de s'attacher sa femme, c'est encore de se confier à elle entièrement et de lui ouvrir tout son cœur ; lui, au contraire, a jugé spirituel d'envelopper ses sentimens d'un voile d'ironie, et de dissimuler ce qu'il y avait de meilleur dans sa nature et de plus profond dans son amour. Pas plus qu'il ne connaît sa femme, il n'a cru nécessaire de s'en faire connaître. Il vit près d'elle presque ignoré d'elle. Il ne s'est pas douté qu'il eût à remplir à son égard un rôle de direction, et à lui prêter un appui de tous les instans. D'où vient donc ce courroux qui, à l'heure de l'épreuve, le rend implacable ? Tout uniment de la blessure de son amour-propre. Ce personnage sympathique est, en somme, un égoïste assez déplaisant. « Je t'ai prise. Je n'ai pas su te garder. Je te renvoie. » Tel est à peu près le langage qu'il tient à sa femme : il y a mieux à dire. Finalement, s'il n'hésite pas à briser les liens du mariage, la raison en est qu'il s'était fait du mariage lui-même une conception assez médiocre. Au surplus, je ne tire de ces remarques aucune conclusion de morale, la question de moralité n'ayant guère lieu d'être posée ici.

Cette comédie, qui ne contient ni une situation originale, ni aucune espèce d'analyse de sentimens et d'étude de caractères, est-elle du moins d'une coupe un peu neuve ? Elle se conforme au sys-

tème usité et même usé depuis cinquante ans, celui qui consiste à mêler le rire aux larmes et la comédie au drame. Non seulement nous nous acheminons, par une route toute fleurie de boutades et de mots vers la voie étroite de la tragédie bourgeoise, mais, pour nous divertir, on a eu soin de mêler à l'action des personnages de pure bouffonnerie : tels cet imbécile de Bréautin et Limeray, le joyeux escroc, et surtout ce Chantraine, l'homme aux coups de revolver, le mari prédestiné au genre de mésaventures que nos pères désignaient d'un mot cru, et qui s'est installé, comme un personnage représentatif, dans cette situation particulière dont il est devenu le philosophe. A chaque instant, le dialogue s'échappe en d'amusantes fantaisies ; cela met l'ennui en déroute, mais détruit aussi bien toute impression forte.

Il reste que les auteurs de *l'Adversaire* ont mis dans leur pièce beaucoup d'agrément et c'est tout ce qu'on était en droit de leur demander. Ils ont su avec une dextérité remarquable esquiver toutes les difficultés, se tenir toujours à la surface, doser dans de savantes proportions la gaieté et l'émotion. Le dialogue est aisé et presque toujours de bon ton; grand mérite, à une époque où l'on confond si souvent la grossièreté avec la hardiesse. Il y court une ironie légère; et, par horreur de la déclamation, on y affecte la simplicité. Les personnages, par leur inconsistance même et leur inconscience, ont bien un air d'aujourd'hui. Les héros du théâtre de Dumas, qui avaient la réplique cinglante, nous paraissent très démodés; ceux du théâtre de M. Capus ont, avec une apparence de détachement et un parti pris de blague, un contentement d'eux-mêmes, une suffisance et une fatuité qui, quelque jour, les feront paraître insupportables; mais c'est actuellement le genre qui plaît. Nous passons en leur compagnie une soirée des plus agréables, quitte à n'y plus penser sitôt les lustres éteints. *L'Adversaire* est une jolie comédie, dont il faudrait être de méchante humeur pour méconnaître les grâces. Si toutefois nous lui refusons une certaine sorte d'éloges, c'est qu'il faut bien les réserver pour les auteurs qui, se faisant du métier dramatique une autre conception que celle dont se sont contentés MM. Capus et Arène, essaieraient d'apporter au théâtre une forme de quelque nouveauté, de mettre dans une œuvre un peu de pensée, d'observation de la vie, de connaissance de la nature humaine, d'inquiétude morale, d'y dire leur mot sur la société de leur temps, de faire appel à la réflexion et de proposer, vaille que vaille, à l'un des problèmes du cœur une solution qui compte.

L'Adversaire est merveilleusement jouée. Il faut louer d'abord et sans réserves Mlle Brandès, qui a fait du rôle de Marianne la meilleure et la plus complète de ses créations. Il était impossible d'y mettre plus de mesure, plus de goût et plus de force, plus de charme et d'émotion. Mlle Brandès a interprété avec une intensité et une puissance vraiment admirables la grande scène du troisième acte, la scène de l'aveu : elle y a crié de vraies souffrances, pleuré de vraies larmes et fait courir un frisson par toute la salle. M. Guitry, qui n'est guère à son aise dans les rôles d'élégance et de légèreté, a été excellent dans le personnage un peu lourd, un peu gauche du mari. Il a eu certains jeux de scène qui sont des trouvailles, et des effets dont toute la valeur réside dans leur simplicité. M. Guy dessine avec la bonhomie la plus savoureuse et la rondeur à la fois la plus joyeuse et la plus fine, la figure caricaturale de Chantraine. Mme Samary est parfaite dans les rôles d'autorité et de tenue, tels que celui de la mère Mme Grécourt. Les autres artistes complètent une interprétation très brillante.

Il y a au troisième acte d'*Antoinette Sabrier*, la pièce de M. Romain Coolus que représente le Vaudeville, une situation assez émouvante. Sabrier est un financier qui, depuis des années, va de succès inouïs en réussites extraordinaires. Il a le flair et il a la chance. Enhardi par cette veine persistante, rêvant de réaliser soudain une fortune colossale et de faire ainsi, à sa femme qu'il adore, une existence royale, il concentre tous ses capitaux, tout son crédit sur une seule affaire, une exploitation de mines en Espagne. En cas d'échec, c'est plus que la ruine, la banqueroute et la prison. Mais le moyen qu'une affaire si bien lancée ne réussisse pas ! Or, soudain, le principal commanditaire retirant sa commandite, Sabrier voit aussitôt tous les concours lui manquer. Faute d'une somme de cinq cent mille francs, il va être obligé de suspendre ses paiemens. Or, ces cinq cent mille francs, un jeune homme, René Dangenne, les lui apporte. La tentation de les accepter est singulièrement forte. Mais un soupçon, presque une certitude, assiège l'esprit de Sabrier. Ce Dangenne, de terribles indices le lui désignent comme l'amant de sa femme. Ce qu'on lui offre, est-ce donc de payer son honorabilité de financier du prix de son honneur de mari ? Il fait subir à Dangenne un interrogatoire ; il en appelle à la loyauté du jeune homme. *Peut*-il, lui Sabrier, accepter le secours qui lui vient d'une telle main ?

Un code spécial faisant du mensonge une espèce de devoir à l'homme qui est l'amant d'une femme mariée, Dangenne donne sa parole. Mais son air embarrassé, sa précipitation à se retirer ne font

qu'enfoncer plus avant le soupçon dans le cœur de Sabrier. Celui-ci, pour savoir la vérité, fait appeler sa femme, Antoinette, et la questionne à son tour. Elle aussi essaie de mentir, mais elle hésite, se trahit. Indigné, Sabrier déchire le chèque qui représentait pour lui la délivrance, le rétablissement de ses affaires, et par ce geste signe sa déchéance définitive. Il chasse les coupables et se tue. — La situation est vraiment dramatique, faite d'un conflit de sentimens. Nous nous associons aux angoisses de cet être humain, engagé dans une impasse, au bout de laquelle il n'y a que l'infamie. Il est fâcheux seulement que, pour arriver à ce troisième acte, nous ayons été obligés de passer par les deux premiers, et que ces deux premiers actes, d'une allure pénible, d'un tour conventionnel, en nous donnant l'impression d'être continûment en dehors de la vie nous aient par avance gâté notre plaisir.

Le premier acte d'*Antoinette Sabrier* s'encadre dans le décor d'une fête chez Sabrier. Nous y voyons paraître Antoinette entourée, adulée et mélancolique. Au milieu de ce luxe, elle ne se sent pas heureuse, car avant tout elle avait rêvé d'être aimée; et Sabrier l'aime, sans doute, mais à sa manière, entre deux opérations de bourse ; c'est pourquoi elle éprouve une grande impression de vide et d'impérieux besoins de tendresse qui ne sont pas satisfaits. Elle est vertueuse, cela va sans dire, et même d'une vertu farouche. Car ce ne sont pas les adorateurs qui lui manquent ; et, puisque dans le monde de mœurs faciles où elle vit, la calomnie les lui donne tous pour amans, elle a donc plus de mérite qu'une autre à les repousser. Un certain Jamagne, qui est le principal commanditaire de son mari et affirme tenir dans ses mains la situation du ménage, vient de lui faire des propositions d'une galanterie comminatoire. Elle n'a voulu rien comprendre. Elle a auprès d'elle un ami, Doreuil, confident de ses plus secrètes pensées et de ses plus intimes tristesses : et elle l'a réduit au rôle de soupirant platonique. Antoinette est celle qui n'aimera jamais, et de là vient qu'elle passe à travers la vie en désenchantée. Mais il ne faut jamais défier l'amour, qui nous guette, qui se venge. Un jeune homme n'est-il pas venu à cette fête, invité par hasard, un certain René Dangenne, riche, indépendant, hautain, beau ténébreux, qu'une grande passion malheureuse a rendu célèbre et cher à toutes les femmes ? Antoinette n'a pas causé depuis cinq minutes avec lui qu'elle se sent déjà envahie par une douceur inconnue.

La flamme que nous avons vue naître au premier acte, est, au second, devenue incendie. Antoinette, précisément parce qu'elle est une

créature d'élite et qu'elle ne saurait se résoudre à certains compromis, va tout quitter pour fuir avec René Dangenne dont elle n'est pas encore la maîtresse. Elle profite d'une absence de son mari, que ses affaires retiennent à Londres. Elle partira le soir même, mais tient auparavant à faire ses adieux à quelques intimes et notamment au platonique Doreuil. Ce personnage, d'un comique inconscient, est la joie de cette pièce. Comme il est nourri de tous les classiques du romantisme, il ne songe pas un seul instant à s'apercevoir de ce qu'il y a de ridicule dans sa situation. Il n'essaie pas davantage de détourner Antoinette de sa folle résolution et de lui épargner ce coup de tête, ce malheur, cette folie, et cette honte. Elle aime, et lorsque l'amour commande, on n'a même pas le droit de résister. Dangenne a su se faire aimer, tandis que lui, Doreuil, ne sait que souffrir. Au moins qu'Antoinette soit heureuse ! C'est ce qu'il lui souhaite, et il donne aux deux amans sa bénédiction.

Maintenant la nuit est venue. Antoinette est prête, elle a réglé ses menues affaires de cœur, elle n'a plus qu'à rejoindre Dangenne qui l'attend en automobile à la petite porte du parc ; elle sort; et naturellement, à peine a-t-elle fait trois pas dans l'avenue, la première personne qu'elle rencontre, c'est son mari. Elle ne l'attendait pas; mais comme nous l'attendions ! Et comme nous étions sûrs qu'il ne pouvait manquer d'arriver juste à point. Il arrive, dans quel état ! Consterné, navré, défait, vaincu. Ce voyage à Londres a été désastreux. C'est là que Sabrier a fait ses derniers appels de fonds. Toutes les bourses se sont fermées, toutes les mains se sont retirées. Il est à la veille de la catastrophe. En présence du désastre de son mari, Antoinette peut-elle mettre à exécution son projet de fuite ? Sa noblesse d'âme proteste contre une telle pensée. Elle signifie à Dangenne qu'elle ne part plus. Seulement, comme elle lui doit une compensation, elle se donne à lui sur l'heure et sur place. — C'est par ce chemin qu'on nous amène à la situation dramatique que nous avons résumée d'abord, attendu que sans elle la pièce perdait tout intérêt et n'eût pas valu d'être mentionnée.

Ces jeux de la passion fatale et de l'amour échevelé nous paraissent aujourd'hui de terriblement vieux jeux. Nous avons cessé de trembler devant leur sombre beauté. Antoinette n'est pour nous qu'une malheureuse, dénuée de toute espèce de sens moral, et nous en voulons à l'auteur de lui avoir témoigné quelque sympathie. Certes, le mari d'une telle femme est à plaindre, et nous ne demanderions pas mieux que de reporter sur l'infortuné Sabrier toute notre compassion. Seule-

ment, ce Sabrier est tout de même un financier d'une conscience un peu trop large : il prend avec l'argent qu'on lui confie des libertés répréhensibles. Voilà de bien vilain monde. Le premier acte est d'ailleurs de l'esprit le plus péniblement cherché, le second de la sensiblerie la plus factice et la plus fâcheusement larmoyante.

Mme Réjane a mis tout son grand talent à faire passer le rôle d'Antoinette Sabrier; elle s'est montrée, comme à son ordinaire, excellente comédienne, tour à tour spirituelle et touchante; toutefois elle n'a réussi qu'incomplètement à gagner la partie. M. Tarride a joué avec beaucoup de naturel le rôle de Sabrier. Et nous ne saurions assez dire combien il a fallu de tact et d'adresse à M. Lérand pour sauver le rôle déplorable de Doreuil.

L'Odéon, après avoir essayé, un peu vainement, de secouer nos nerfs par la représentation d'une histoire terrifiante de M. André de Lorde, *l'Idiot*, nous a donné trois actes d'une gaieté douce, reposante, lénifiante. *L'Héritier* de M. Pierre Soulaine est le véritable spectacle des familles. Nous sommes dans une ville d'eaux, récemment créée dans un site délicieux au milieu des montagnes. Peut-être n'y a-t-il à Villiers-les-Eaux, ni montagnes, ni eaux, mais il y a tout un essaim de jeunes filles. Les pères, les mères, les tantes de ces demoiselles aspirent à leur trouver un mari. Or on annonce l'arrivée, à Villiers, du jeune Gamard, héritier de Gamard et plusieurs fois millionnaire. A peine Gamard a-t-il paru, on organise autour de l'héritier un siège en règle. Parties de tennis, promenades, tête-à-tête. L'héritier n'échappe à la famille Chavagnol que pour tomber dans la famille Duval, et n'évite Jeanne que pour retrouver Henriette ou se croiser avec Geneviève. Toute la volière est en émoi. Soudain la nouvelle la plus imprévue, la plus étourdissante, la plus déconcertante jette la consternation dans Villiers-les-Eaux. Gamard n'est pas Gamard. Il s'appelle Fernand, et, pour comble d'horreur, il appartient à une profession que la province réprouve. Il est... il est comédien ! Quant au vrai Gamard, il est marié. Ce qui rend la situation presque tragique, c'est que Fernand s'est épris de Jeanne Chavagnol, et que Jeanne Chavagnol n'est pas restée insensible au charme du beau Fernand. Heureusement tout s'arrangera. On réfléchira que le métier de comédien n'est plus tout à fait ce qu'il était du temps du *Roman comique;* d'ailleurs Fernand est en passe d'entrer à la Comédie-Française où il ne peut manquer d'arriver au sociétariat, qui lui vaudra d'être, au terme de sa carrière, professeur au Conservatoire. Jeanne peut très

bien épouser un futur professeur au Conservatoire et c'est l'assurance d'une parfaite honorabilité bourgeoise.

Ce doux vaudeville est joué avec quelque lenteur par la troupe de l'Odéon, où il convient de citer M. Albert Lambert, excellent dans le rôle semi-burlesque de M. Duval, le médecin des eaux, et Mlle Sylvie, qui, dans un rôle d'ingénue, s'est fait beaucoup remarquer par des qualités de finesse, de justesse, et promet d'être une comédienne très distinguée.

Mme Sarah Bernhardt a eu la fantaisie assez curieuse de monter une pièce allemande, *Jeanne Vedekind*, qui nous rejette en plein drame bourgeois à la manière du XVIIIe siècle et comédie larmoyante dans le goût de Nivelle de la Chaussée. Le caissier de la maison Vedekind, un certain Bulau, a été condamné pour détournement de fonds. Il a fait trois années de prison. Or, pendant tout le temps de sa détention, Bulau n'a cessé de protester de son innocence. Et nous ne doutons pas qu'il ne soit en effet innocent. Et nous avons même tout de suite deviné le nom du coupable, qui n'est autre que le plus jeune des fils de Mme Vedekind : Otto. Elle aussi, Mme Vedekind, sait qu'Otto est le vrai coupable. Elle en fait la confidence au vieux Bulau, mais en le suppliant de ne pas réclamer la revision de son procès, de ne pas dénoncer Otto, de ne pas jeter le déshonneur sur la famille de ses patrons. Bulau a une belle révolte : il veut à tout prix poursuivre sa réhabilitation : il ne demande que la justice, mais il réclame toute la justice. Toutefois la découverte de la vérité aurait pour effet de ruiner le bonheur de la fille de Bulau, qui doit épouser l'aîné des fils Vedekind. Donc Bulau accepte de se sacrifier. On écoute avec gravité ces discussions animées d'un très noble souci des choses de la conscience.

Le personnage de Mme Vedekind a été pour Mme Sarah Bernhardt l'occasion d'une création fort intéressante : elle y a été très belle d'émotion contenue et de douleur simple.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ETRANGÈRES

UNE ÉNIGME HISTORIQUE : LA DOUBLE EXISTENCE DE JAMES DE LA CLOCHE

The Valet's Tragedy, and other Studies, par Andrew Lang. 1 vol.; Londres, Longmans and C°, 1903.

Le 11 avril 1668, un jeune homme se présentait au collège des Jésuites du Quirinal, demandant à y être admis en qualité de novice. Il était pauvrement vêtu, et ne possédait, pour toute garde-robe, que deux chemises, un gilet en peau de chamois, trois collets, et trois paires de chausses. Ne parlant d'autre langue que le français, il prétendait cependant être sujet anglais. « James de la Cloche, de Jersey, » c'est sous ce nom qu'il s'inscrivit dans les registres du noviciat. Mais le général de l'ordre, Oliva, ne tarda pas à découvrir la véritable identité du jeune novice. Celui-ci était un fils naturel du roi d'Angleterre Charles II. Il était né, en effet, à Jersey, pendant le séjour de Charles II dans cette île, en 1646 : sa mère était, — le renseignement nous vient de Charles lui-même, — « une jeune dame d'une des familles les plus distinguées des trois royaumes. » Trois pièces authentiques, qu'il avait sur lui en arrivant à Rome, ne laissaient aucun doute sur sa haute origine. La première était un certificat autographe du roi Charles, écrit en français, et daté de Whitehall, le 27 septembre 1665 : Charles y reconnaissait sa paternité, et attestait que « James Stuart, qui, par son ordre, avait jusqu'alors vécu en France et dans d'autres pays sous un nom supposé, » venait, à cette date, d'arriver à Londres, « où il aurait à porter le nom de James de la Cloche

du Bourg de Jersey. » La seconde pièce était une lettre adressée par le roi à son fils naturel, deux ans après, le 7 février 1667, en Hollande, où le jeune homme s'occupait à poursuivre ses études : Charles, par cette lettre, offrait à son fils une pension annuelle de 500 livres sterling, à la condition qu'il vînt demeurer à Londres, mais surtout « qu'il adhérât au culte de son père et au rite anglican. » La religion que James de la Cloche était ainsi mis en demeure d'abandonner était le calvinisme : il y avait été élevé depuis l'enfance, sans doute sous la garde d'un pasteur huguenot, car de la Cloche était le nom d'une vieille famille de pasteurs de Jersey. Et le jeune homme, au reçu de cette lettre, avait abjuré le calvinisme, mais ce n'avait pas été pour « adhérer au culte de son père. » Renonçant à la faveur paternelle et à tous les biens du monde, il était parti non point pour Londres, mais pour Hambourg, et, au mois de juillet de la même année 1667, s'y était converti au catholicisme. Puis, profitant du passage à Hambourg de Christine de Suède, il s'était mis en rapport avec elle, et lui avait fait part de son intention de recevoir les ordres. C'était Christine, sans doute, qui lui avait conseillé de se présenter au collège Saint-André du Quirinal : en tout cas, la troisième pièce qu'il portait sur lui était un écrit autographe de la reine de Suède, en latin, attestant que Charles II, dans des documens privés, s'était reconnu le père du jeune postulant (1).

Le général des Jésuites aura-t-il cru de son devoir d'écrire à Londres pour informer Charles II de l'arrivée à Rome de son fils ? Toujours est-il que, le 3 août 1668, le roi d'Angleterre adressait à Oliva une longue lettre qui, de même que les pièces précédentes, se trouve aujourd'hui conservée aux Archives du Gesù. Le roi, dans cette lettre, — écrite en français, — parlait d'abord de son ancien désir d'adhérer à la foi romaine. Mais il ne pouvait pas, à moins d'exciter des soupçons dangereux, recourir aux services des prêtres catholiques qui demeuraient alors en Angleterre : et d'autant plus il se réjouissait d'apprendre la conversion et l'entrée dans les ordres du « jeune cavalier nommé de la Cloche, de Jersey. » Il demandait à Oliva de lui renvoyer ce jeune homme à Londres le plus vite possible, afin qu'avec lui, en secret, il pût s'initier aux saintes pratiques de l'Église. Il allait en

(1) Charles II avait demandé à son fils de ne point faire usage public des attestations qu'il lui délivrait, aussi longtemps que lui-même, Charles, serait en vie : par là s'explique que Christine ait donné à James de la Cloche une attestation nouvelle, pouvant lui tenir lieu des écrits de Charles II, que, dans sa loyauté, le jeune homme se faisait scrupule de produire.

conséquence prier le pape de hâter l'ordination du novice, ou bien, si la chose était impossible à Rome, il espérait l'obtenir à Paris, par l'entremise du roi son cousin, ou de sa sœur Madame Henriette; ou bien encore l'ordination pourrait être célébrée secrètement à Londres, « où les deux reines avaient des évêques à leur volonté. » Par le même courrier, le roi écrivait à son fils une lettre pleine de tendres avis et de séduisantes promesses. Il l'engageait à prendre soin de sa santé, qu'il savait délicate, et à éviter les excès d'ascétisme. Il lui disait que les reines, à Londres, étaient impatientes de lui faire accueil. Que s'il voulait renoncer à sa vocation religieuse, peut-être, à la mort de son père et du duc d'York, aurait-il quelque chance de leur succéder. Mais si, au contraire, il persistait dans sa vocation, Charles se faisait fort d'obtenir bientôt pour lui le chapeau de cardinal. Et, en plusieurs endroits de la lettre, le roi témoignait expressément à son fils une considération presque respectueuse, le louant de tout ce qu'il savait de la pureté et de l'élévation de ses sentimens.

Dans une seconde lettre à Oliva, du 29 août, Charles insistait pour que son fils se mît en route sans tarder. Une autre lettre demandait que le novice pût voyager seul, sans chaperon, contrairement à la règle, et qu'il prît la mer à Gênes, tout droit pour un port anglais quelconque autre que Londres. Il aurait à voyager en costume laïque, sous le nom d'Henri de Rohan, et à se faire passer pour le fils d'un pasteur calviniste se rendant en Angleterre auprès de sa mère. Le 14 octobre 1668, Oliva annonçait à Charles, de Livourne, que « le gentilhomme français » venait de s'embarquer. Et l'on possède encore une lettre de Charles à Oliva, écrite un mois plus tard, le 18 novembre. Le roi informe son correspondant que James de la Cloche, après un bref séjour auprès de lui, retourne à Rome, chargé d'une mission confidentielle, et qu'il aura ensuite à revenir directement à Londres, pour y rapporter lui-même la réponse verbale du Saint-Siège. Le roi promet en outre d'envoyer à Oliva, l'année suivante, à la demande expresse de son fils, une souscription importante pour le fonds destiné par la Compagnie de Jésus à ses constructions. Enfin, il prie Oliva de remettre à James 800 *doubles* pour ses dépenses, s'engageant à restituer ce prêt avant six mois.

Et, depuis cette lettre, ni dans les Archives du Gesù, ni nulle part au monde, aucune mention authentique ne se rencontre plus de James de la Cloche. Le jeune novice disparaît tout à fait de l'histoire, sans qu'on puisse savoir s'il est vraiment retenu à Londres après sa mission de Rome, s'il a reçu les ordres en Angleterre, ou à Paris, et si

ce sont les circonstances qui ont empêché Charles II d'obtenir pour lui, selon sa promesse, le chapeau de cardinal; ou bien si c'est lui-même qui, par humilité chrétienne, s'est toujours refusé à un tel honneur. En vain, les savans italiens et anglais se sont efforcés de découvrir la plus faible trace des destinées du fils de Charles II après cette date du 18 novembre 1668, où son père annonçait à Oliva qu'il l'envoyait à Rome et espérait le revoir avant peu à Londres. James de la Cloche s'est-il, depuis lors, obstinément caché sous un nouveau nom d'emprunt? Est-il mort tout jeune, avec « la santé délicate » que nous savons qu'il avait? Questions auxquelles personne n'a pu jamais trouver aucune réponse; et ce silence absolu de l'histoire ne laisse point d'être déjà assez étonnant.

Mais voici qui l'est bien davantage encore. Le 30 mars 1669, Kent, l'agent anglais à Rome, écrit en Angleterre qu'on vient d'arrêter à Naples un jeune gentilhomme anglais inconnu, de religion catholique, qui, arrivé dans cette ville depuis quelques mois, s'est pris d'amour pour la fille d'un pauvre aubergiste, l'a épousée, et a montré à son beau-père une grosse somme d'argent. Le beau-père s'est vanté de cet argent; sur quoi le jeune homme, se voyant soupçonné d'être un faux monnayeur, a demandé à comparaître devant le vice-roi, et a déclaré à celui-ci qu'il était le fils reconnu du roi Charles II d'Angleterre. On a trouvé sur lui environ 150 *doubles*, de nombreux bijoux, et des papiers où il était traité d'*Altesse Royale*. Une lettre suivante de Kent nous apprend que, le 6 avril, ce jeune Anglais, — qui porte le nom de James Stuart, et qui ne parle d'autre langue que le français, — a été transféré du château Saint-Elme au château de Gaëte : le vice-roi a écrit en Angleterre pour demander ce qu'il devait faire de lui. Le 11 juin, le prisonnier est remis en liberté, le vice-roi ayant acquis la conviction qu'il n'était pas le fils du roi d'Angleterre. Enfin, le 31 août, Kent écrit que « le gaillard qui prétendait être le fils naturel de Sa Majesté » vient de mourir, laissant sa femme enceinte de sept mois. Il est mort à Naples, au retour d'un voyage en France, où il a prétendu être allé voir sa mère, « donna Maria Stuarta, de la famille royale d'Angleterre. »

Kent ajoute que le soi-disant James Stuart a fait, avant de mourir, un testament singulier, dont il a nommé exécuteur « son cousin le roi d'Espagne. » Et, en effet, les archives anglaises gardent deux copies, en anglais et en italien, de ce testament. Le mourant s'y déclare fils du roi Charles II et de donna Maria Stewart, « de la famille des barons de San Marzo. » Il demande à Charles II de donner à l'enfant qui

naîtra de lui « la principauté ordinaire, soit de Galles ou de Monmouth, ou toute autre province qu'on a coutume de donner aux fils naturels de la Couronne. » Il fait en outre à sa veuve et à la famille de celle-ci toute sorte de legs, à valoir sur le Trésor anglais; et il leur transmet aussi « ses domaines, appelés le marquisat de Juvigny, ayant une valeur de 300 000 écus. »

Ai-je besoin d'ajouter que ce testament est absurde d'un bout à l'autre? D'abord, de quelque façon qu'on entende le nom italianisé des « barons de San Marzo, » on ne voit pas le rapport que peut avoir avec eux une « donna Maria Stewart, » sans compter qu'aucune Maria Stewart, ni Stuart, n'existait au moment de la naissance de James de la Cloche. Le « marquisat de Juvigny » n'est pas moins extravagant. La seule explication possible, ici, est d'admettre que le testateur aura confondu Juvigny avec Aubigny, duché qui, avant de revenir à la couronne de France en 1665, avait appartenu au cardinal Ludovic Stewart. Enfin, plus folle encore est l'idée que Charles II puisse donner au fils de son bâtard « la principauté de Galles ou celle de Monmouth, ou toute autre province qu'on a coutume de donner aux fils naturels de la Couronne. » Tout cela est insensé; et, comme le pensait lord Acton, — qui s'est longuement occupé de la mystérieuse histoire de James de la Cloche, — un tel testament semble bien confirmer la déclaration du vice-roi de Naples, suivant laquelle le prétendu James Stuart de 1669 « n'était pas le fils du roi d'Angleterre. »

Oui, mais l'opinion contraire a aussi de sérieux argumens pour elle : des argumens dont quelques-uns, qui paraissent avoir été ignorés de lord Acton, viennent d'être remis au jour par M. Andrew Lang, dans une très intéressante étude sur *Le Mystère de James de la Cloche*. Les principaux de ces argumens sont extraits du troisième volume des *Lettres* publiées à Macerata, en 1674, par un chroniqueur italien, Vincenzo Armanni de Gubbio, qui, lui-même, affirme tenir ses renseignemens de l'un des deux confesseurs du soi-disant James Stuart napolitain. Et, d'abord, le fait de ces deux confesseurs vaut d'être noté : non seulement le prisonnier de Naples était de religion catholique, mais il semble avoir eu en outre une vive piété, surtout au début de son séjour à Naples, et, de nouveau, à la veille de sa mort : car les *Lettres d'Armanni* nous apprennent que, dans l'intervalle, la ferveur de sa foi s'est sensiblement relâchée. C'est à ses confesseurs qu'il a d'abord révélé, en confidence, le secret de sa prétendue origine royale, qu'il n'a du reste rendue publique que lorsqu'il s'y est trouvé contraint par sa comparution devant le vice-roi. Et,

dans son étrange testament d'août 1669, les deux prêtres figurent au premier rang de ses légataires. Si, comme le suppose lord Acton, le mystérieux personnage était un imposteur, on ne voit pas de quel service a pu être pour lui cette affectation d'une piété qui, dans ces conditions, ne peut guère non plus avoir été réelle. Et Armanni nous dit en outre que James Stuart, de sa prison de Naples, « a écrit à Rome au général des Jésuites, le priant de s'entremettre en sa faveur auprès du vice-roi, et d'obtenir pour lui la permission de se rendre en Angleterre, par Livourne et Marseille. » Une telle démarche, s'il était un imposteur, n'était-ce pas un moyen infaillible de dévoiler sa fraude? Et il n'y a pas enfin jusqu'à sa mise en liberté qui, s'il était un imposteur, n'ait de quoi nous surprendre davantage que dans l'hypothèse où il eût dit vrai : car on comprend que, avec le consentement et peut-être même sur la demande expresse de Charles II, le vice-roi se soit empressé de relâcher le fils authentique du souverain anglais, sauf à lui défendre désormais de se proclamer tel; tandis qu'on devine plus malaisément les titres qu'un faux James Stuart aurait pu avoir à son indulgence.

De telle sorte que, d'après M. Andrew Lang, les deux hypothèses opposées ont une part de vraisemblance à peu près égale. Il se peut que le prisonnier de Naples ait été un faux James de la Cloche, par exemple un ancien condisciple du jeune fils de Charles II au noviciat du Quirinal, qui, ayant appris de lui une partie de son histoire, s'en soit prévalu pour duper une jeune fille qu'il aimait, ses parens, et quelques bons prêtres napolitains : mais, en ce cas, comment expliquer l'argent et les bijoux trouvés en sa possession, et sa lettre à Oliva, et sa libération à la suite des renseignemens venus sur lui de Rome et de Londres? Et il se peut aussi que cet énigmatique personnage ait été véritatablement James de la Cloche, qui, au retour de son voyage d'Angleterre de 1668, s'étant par hasard arrêté à Naples, s'y soit épris d'une jeune fille au point de sacrifier pour elle, d'un seul coup, et sa vocation religieuse et les brillantes perspectives d'avenir que lui offrait son père : mais, en ce cas, comment expliquer l'extravagante absurdité de son testament?

Voilà certes un mystère bien fait pour piquer la curiosité du psychologue comme de l'historien! Le pieux et héroïque jeune homme que nous avons vu se présentant au collège romain avec deux chemises et trois paires de chausses, tandis que son père lui promettait à Londres une fortune et un rang princiers, le novice dont Charles II (qui avait eu l'occasion de le connaître de près en 1665) célébrait avec

un mélange de surprise et de déférence l'édifiante perfection morale, a-t-il fini sa vie saintement, comme il l'avait commencée? A-t-il demandé à son père, pour toute faveur et pour toute récompense, au retour de l'importante mission dont il s'était chargé, de pouvoir aller s'enterrer obscurément dans quelque monastère, où personne, jusqu'au bout, n'aura même soupçonné sa royale origine? Ou bien le malheureux garçon, en vrai fils de son père, après d'aussi beaux débuts, a-t-il tout à coup mal tourné? Les yeux noirs d'une paysanne napolitaine ont-ils eu sur lui assez d'empire pour l'empêcher même de remplir sa mission, une mission dont le résultat devait être de ramener à la foi de l'Église son père et, peut-être, tout un grand royaume? Et est-ce lui qui est mort misérablement dans une auberge de Naples, renié par son père, discrédité, et si dénué de ressources que, en même temps qu'il réclamait pour son fils à naître « la principauté de Galles », il priait le père de sa femme de pourvoir aux frais de son enterrement?

Mais je crains que l'intérêt psychologique de cette seconde hypothèse n'ait conduit M. Lang à s'en exagérer la vraisemblance historique. Pour curieux et remarquables que soient les renseignemens qui nous viennent, sur le prétendu James Stuart, d'Armanni et de Kent, le seul document direct que nous ayons de lui n'en reste pas moins le testament conservé aux archives de Londres : et ce testament, — M. Lang le reconnaît lui-même, — est absolument inexplicable de la part du vrai fils de Charles II, tandis qu'il s'explique fort bien de la part d'un ancien ami de James de la Cloche qui aurait retenu quelques bribes de ses confidences. Dans sa lettre du 3 août 1668, Charles parlait à James de la Cloche de son plus jeune fils, le duc de Monmouth : comment supposer que James l'ait oublié, qu'il ait tout ignoré d'une cour où, deux fois précédemment, il avait séjourné? Dira-t-on, comme M. Lang le laisse entendre, que le testament n'a pas été rédigé par le mourant lui-même, mais, après sa mort, par quelqu'un de son entourage? Mais, à ce compte, plus suspectes encore nous seraient les révélations de son confesseur, telles que nous les a transmises Armanni : sans compter qu'il y a, dans ce testament, des termes comme le nom français de « Juvigny » dont on se demande comment ils auraient pu se présenter à la pensée d'un aubergiste napolitain. Dira-t-on, — c'est encore une supposition de M. Andrew Lang, — que James de la Cloche était devenu fou au moment où il avait rédigé ses dernières volontés? Mais son testament n'est nullement d'un fou : les extravagances dont il fourmille ne sont toutes que des erreurs, le fait d'un

homme qui parle de sujets qu'il ne connaît pas. Et d'ailleurs Armanni nous affirme expressément que, jusqu'à sa dernière heure, le prétendu James Stuart est resté sain d'esprit. Tout au plus a-t-il pu finir par croire lui-même à son mensonge, après l'avoir obstinément soutenu pendant de longs mois : ce qui expliquerait, en effet, le ton d'assurance extraordinaire qui se maintient à travers les absurdités de son testament.

Ainsi, l'hypothèse de l'identité du prisonnier de Naples avec James de la Cloche a contre elle une objection décisive : tandis que, des diverses objections qui s'élèvent contre l'hypothèse opposée, pas une ne me paraît vraiment irréfutable. Qu'un novice fraîchement échappé de son collège conserve d'abord quelque chose des sentimens religieux où il a été élevé, tout en exploitant dès lors à son profit un secret dérobé à un camarade ; et que, plus tard, au moment de mourir, il éprouve de nouveau le besoin de se confesser tout en persistant dans son imposture : c'est là un phénomène moral assez peu édifiant, sans doute, mais qui n'a rien de trop contraire à la vraisemblance. Que l'imposteur ait eu en sa possession une certaine somme d'argent, — 150 *doubles*, au lieu des 800 *doubles* avancés par Oliva à James de la Cloche ; — qu'il ait eu en sa possession des bijoux, voire des papiers où il était traité d'*Altesse Royale* : cela aussi peut en somme s'expliquer. Les papiers qu'il avait sur lui ne devaient pas être, en tout cas, les lettres de Charles II à James de la Cloche, ni l'attestation de la reine Christine, puisque ces pièces se trouvent conservées, aujourd'hui encore, aux archives du Gesù. M. Lang suppose bien, à la vérité, qu'elles ont pu être renvoyées à Rome par le vice-roi de Naples : mais comment admettre que celui-ci, dont nous savons qu'il a écrit à Londres, ne les ait pas plutôt renvoyées à Charles II ? Et que le prisonnier ait été relâché, au reçu des renseignemens demandés sur lui, pourquoi ne pas imaginer, par exemple, que Charles II ait obtenu pour lui cette grâce, sur la prière même de son fils, ou bien pour tel motif d'ordre politique ? Rien de tout cela n'est proprement convaincant, comme l'est, d'autre part, la monstrueuse absurdité du testament que j'ai dit. Enfin une considération des plus importantes, sur laquelle M. Andrew Lang passe bien légèrement, achève de nous rendre improbable l'hypothèse suivant laquelle James de la Cloche aurait « mal tourné. » On a vu que Charles II, dans sa lettre à Oliva du 18 novembre 1668, promettait non seulement de restituer à la Compagnie de Jésus les 800 *doubles* avancés à son fils, mais aussi d'envoyer, l'année suivante, une grosse somme d'argent

pour le fonds de construction de la Compagnie. Or un Jésuite italien, le Père Boero, qui le premier a découvert dans les archives du Gesù toutes les pièces relatives à James de la Cloche, nous affirme en outre, d'une façon formelle, que cette promesse du roi d'Angleterre a été tenue. Quel droit aurions-nous à douter de sa parole sur ce point? Et, s'il dit vrai, comment supposer que Charles II eût accordé une telle marque de reconnaissance à des religieux dont l'éducation aurait eu sur son fils d'aussi fâcheux effets?

De telle sorte que nous pouvons hardiment garder entière notre admiration respectueuse pour l'exemplaire chrétien qu'a été ce jeune prince, durant le peu de sa vie que nous connaissons. Et c'est encore dans l'étude de M. Lang que nous trouverons de quoi alimenter, s'il nous plaît, nos conjectures sur la destinée ultérieure de James de la Cloche. Nous y lisons, en effet, que, le 27 décembre 1668, Charles II, parlant à sa sœur, Henriette d'Orléans, de son intention de se convertir au catholicisme, ajoute : « Je vous assure que nul ici ne sait ni ne saura rien de cela, jusqu'au jour où la chose pourra être divulguée, nul excepté moi-même *et cette autre personne.* » Deux ans après, en 1670, Charles projette d'envoyer au pape Clément IX « un certain Jésuite du collège de Saint-Omer. » Et nous apprenons encore qu'entre 1678 et 1681, un prêtre catholique de France est venu secrètement à Londres, pour s'entretenir avec Charles II. « Cette autre personne, » qui seule savait le secret des pieuses intentions du roi, ce Jésuite de Saint-Omer que Charles II voulait envoyer au pape, ce prêtre venu de France à Londres en 1678, rien évidemment ne nous prouve que ce soit l'ancien novice du collège du Quirinal : mais, du moins, rien ne nous empêche de l'imaginer, tandis qu'il y a pour nous une impossibilité absolue à admettre que James de la Cloche se soit cru le fils de « Donna Maria Stewart, de la famille des barons de San Marzo, » ou que, après deux séjours à Londres auprès de son père, il se soit figuré que la constitution anglaise réservait « la principauté de Galles aux bâtards de la Couronne. »

Le « mystère » de James de la Cloche n'occupe d'ailleurs qu'un chapitre du nouvel ouvrage de M. Andrew Lang : mais l'ouvrage tout entier est consacré à diverses questions du même genre, à quelques-uns de ces problèmes que les historiens se transmettent d'âge en âge, sans qu'on puisse prévoir si un jour la découverte d'un document nouveau viendra enfin les résoudre, et, du même coup, leur enlever à nos yeux leur principal attrait. M. Lang, lui, s'accommode fort bien

de les voir rester indéfiniment à l'état de problèmes, se bornant à nous en exposer tous les élémens avec une érudition, une clarté, et un charme de style qu'on ne saurait trop louer. Parfois même nous serions tentés de croire que sa vivante imagination se grossit les difficultés du problème à résoudre, comme dans le cas de James de la Cloche, ou encore dans celui de la fausse Jeanne d'Arc, Jehanne des Armoises, où peu s'en faut qu'il n'admette la possibilité d'une survivance de Jeanne d'Arc au bûcher de Rouen, simplement parce qu'un des frères de la Pucelle, pour un motif d'intérêt ou de politique, a laissé dire que sa sœur était restée en vie. D'autres fois, au contraire, l'éminent historien anglais propose des hypothèses qui, je le crains, risquent de se heurter à de sérieux obstacles : ainsi, lorsqu'il affirme que l'homme au masque de fer, le mystérieux prisonnier de Pignerol, de l'île Sainte-Marguerite, et de la Bastille, n'était pas le comte Mattioli, mais un domestique de l'aventurier protestant Roux de Marcilly, un pauvre homme qui s'appelait en réalité Martin et à qui l'on avait imposé le faux nom d'Eustache Dauger. Peut-être M. Lang ferait-il bien de laisser désormais à ses confrères français l'étude de ces petits « mystères » de l'histoire de France, puisque aussi bien l'histoire de son pays n'est pas moins riche que la nôtre en attachantes énigmes, et que personne certainement, dans son pays, n'excelle autant que lui à s'en occuper. Combien j'aimerais, par exemple, à pouvoir analyser le remarquable chapitre où il essaie de reconstituer exactement les circonstances de la mort d'Amy Robsart, ou bien encore celui où, avec une abondance merveilleuse d'argumens et de faits, il disculpe les catholiques du meurtre d'un magistrat de Londres, Sir Edmund Berry Godfrey, et, à ce propos, fait revivre devant nous quelques scènes extraordinaires de la tragi-comédie qu'a été le fameux « Complot papiste » de 1678 ! Deux autres chapitres, qui mériteraient également d'être signalés, se rattachent en droite ligne aux travaux de cette Société des Recherches psychiques dont je parlais ici le mois précédent. Dans l'un d'eux, M. Andrew Lang énonce les considérations de toute nature qui tendent à prouver l'absolue vérité historique de la légende du « fantôme de lord Lyttelton : » à supposer même que le fantôme en question n'ait existé que dans l'esprit malade du lord, celui-ci a incontestablement prédit, trois jours d'avance, l'heure et la minute précises de sa mort. Et, dans l'autre chapitre, M. Lang nous prouve, d'une façon non moins ingénieuse et non moins décisive, que, en l'année 1826, c'est bien à un phénomène de *télépathie* qu'a été due la découverte du cadavre d'un homme assassiné.

Mais plus intéressantes encore et d'une portée plus haute sont les pages où M. Andrew Lang, après tous ces « mystères » authentiques, nous fait voir la monstrueuse et révoltante ineptie d'un faux mystère qui, depuis cinquante ans bientôt, ne cesse point d'affoler, en Angleterre, en Amérique, et jusqu'en Allemagne, un nombre incroyable de magistrats retraités, propriétaires ruraux, *privat-docents*, et vieilles demoiselles : et c'est, on l'entend bien, la question de savoir par qui ont été écrites les pièces de Shakspeare. L'attribution de ces pièces à Bacon a contre elle, comme le dit M. Lang, « tous les écrivains qui ont une autorité spéciale au sujet de Shakspeare, et tous ceux qui ont une autorité spéciale au sujet de Bacon, et, en général, à peu près l'unanimité des historiens et des critiques de la littérature anglaise : » ce qui n'empêche pas que, chaque jour, quelque nouveau livre apparaisse, — accueilli avec enthousiasme par les innombrables *ligues* ou *sociétés baconiennes*, — pour apporter quelque nouvelle preuve de l'incapacité littéraire de Shakspeare, ou du génie poétique de Bacon, ou de la concordance entre l'œuvre du philosophe et celle du poète. Et quelles preuves ! il faut en lire l'exposé, dans la très impartiale étude de M. Lang, pour mesurer toute la fragilité de cette raison humaine qui prétend à s'émanciper désormais de toute contrainte, et à diriger seule les destinées du monde.

Un des principaux argumens des « Baconiens, » par exemple, est que l'auteur des drames shakspeariens a dû savoir le grec. Pope a dit quelque part que « Shakspeare suivait les auteurs grecs, et, en particulier Darès Phrygius. » Comment croire que l'acteur du Globe ait pu « suivre » cet écrivain de Phrygie ? Mais le fait est que Darès Phrygius était l'auteur supposé d'un roman du moyen âge sur la *Guerre de Troie*, dont certains épisodes avaient été longtemps populaires dans toute la chrétienté : et Pope voulait dire seulement que Shakspeare, dans les sujets homériques, avait suivi la légende du moyen-âge au lieu du récit même des auteurs anciens. Ou bien encore les « Baconiens, » découvrant dans l'œuvre de Shakspeare des analogies (d'ailleurs assez vagues) avec des pièces d'Euripide ou de Plaute, en concluent que cette œuvre ne saurait avoir été écrite que par un érudit : ils oublient que Plaute, Euripide, Hérodote, non seulement avaient été traduits en anglais dans les dernières années du XVIe siècle, mais encore que leurs traductions étaient à ce moment la lecture courante du public tout entier. D'une façon générale, les « Baconiens » sont toujours portés à concevoir les mœurs du temps d'Élisabeth sur le modèle des mœurs d'à présent : toujours, au fond de

leurs objections, on devine qu'ils se représentent Bacon comme un jeune avocat désœuvré, sorti de Cambridge ou d'Harward, et Shakspeare comme un de ces acteurs de tournées qu'on voit, dans les wagons anglais, jouer bruyamment aux cartes, ou se faire tout haut la lecture des journaux comiques.

Je ne puis songer, malheureusement, à suivre M. Lang dans son exposé de ce qu'il appelle « l'Imbroglio Shakspeare-Bacon. » Chacun des argumens de la thèse baconienne, tel que souvent il se borne à l'étaler fidèlement sous nos yeux, atteste un mélange si extraordinaire d'ignorante ingénuité, de conviction imperturbable, et même d'une sorte de frénésie apostolique, qu'on ne peut se défendre, en leur présence, de cette impression de trouble inquiet et de doute de soi-même que parfois l'on éprouve en entendant raisonner un fou. Il n'y a pas jusqu'à l'hypothèse fondamentale du baconisme qui n'ait pour notre bon sens quelque chose d'effarant. Ce riche avocat choisissant exprès, pour lui faire signer ses pièces, le plus illettré des acteurs du temps, et lui faisant signer non seulement son œuvre dramatique, mais ses poèmes, *Vénus et Adonis*, *l'Enlèvement de Lucrèce*, laissant circuler sous le nom de ce grossier personnage des sonnets écrits par lui, Bacon, pour déclarer son amour à la reine Élisabeth; cet ambitieux de gloire détruisant à dessein tous les manuscrits de ses pièces, pour cacher son secret à la postérité, comme il le cachait à ses contemporains; cet homme illustre n'hésitant pas à publier sous son nom des poèmes d'une médiocrité lamentable, tandis qu'il dissimulait ses chefs-d'œuvre sous le nom d'un autre : tout cela n'est-il pas étrange, en vérité, et ne doit-on pas s'étonner qu'une pareille hypothèse ait fait l'objet déjà de centaines de livres, recueilli dans l'Europe entière des milliers et des milliers d'adhésions passionnées? Et l'expansion sans cesse croissante du « baconisme » à travers le monde ne nous prouve-t-elle pas une fois de plus, suivant une heureuse expression de M. Andrew Lang, « la méfiance naturelle de la sottise humaine à l'égard du génie? »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Nous assistons depuis quelques jours à une désagrégation spontanée de la majorité ministérielle, et à des efforts variés pour la reconstituer. Ces efforts sont parfois habiles, et peut-être réussiront-ils pendant quelque temps encore; mais il paraît difficile que ce soit pour une durée bien longue. M. le président du Conseil s'en est sans doute rendu compte. Il y a peu de jours, après une séance de la Chambre des députés qui ne lui avait pas donné pleine satisfaction, le bruit a couru, et personne n'a douté que ce ne fût avec son assentiment, qu'il était prêt à donner sa démission. Y avait-il là, de sa part, une simple manœuvre? A-t-il voulu faire sentir à quel point il était nécessaire, indispensable même, afin de rendre plus docile une majorité qui avait des tendances à s'émanciper? Était-ce un jeu de sa part? Était-ce une résolution à laquelle il préparait ses fidèles? Quoi qu'il en soit, ceux-ci ont été fort émus. M. Combes n'est pour personne le ministre idéal, et beaucoup, parmi ceux qui le soutiennent, le font sans enthousiasme; mais ils ne croient pas possible d'avoir mieux que lui s'il venait à tomber, et voilà pourquoi ils le défendent, de même que les libéraux l'attaquent parce qu'ils ne croient pas possible d'avoir plus mal. M. Combes a donc parlé et fait parler de sa démission éventuelle. D'où venait le nuage qui a obscurci son front, et qui n'est pas encore complètement dissipé? Il venait de ce que la majorité ministérielle avait paru se déplacer; qu'ayant perdu ses élémens de gauche les plus avancés, elle les avait remplacés par des élémens empruntés au centre. C'était toujours une majorité, mais ce n'était pas celle qui plaisait à M. Combes. En un mot, ce n'était plus le « bloc, » en dehors duquel il ne voit point de salut. On va voir tout ce qu'il a fait pour le

reconstituer, et à quelles extrémités dangereuses il s'est finalement porté pour y réussir. Mais nous devons revenir un peu en arrière et rappeler des incidens déjà vieux de quinze jours.

Une échauffourée qui s'est produite à Paris, à la Bourse du travail, a provoqué cette vive alerte : la question des bureaux de placement lui a servi de prétexte. Cette question, souvent traitée par les Chambres, sans avoir jamais été résolue, est restée un ferment d'agitation dans le monde ouvrier. L'organisation actuelle des bureaux de placement n'est pas la meilleure possible : elle n'offre ni les avantages de la libre concurrence, ni les garanties d'un monopole dont l'exercice serait sérieusement contrôlé. Il faut une autorisation pour ouvrir un bureau : à en juger par les résultats, il ne semble pas que cette autorisation ait toujours été donnée judicieusement, ni qu'on ait exercé sur les établissemens qui en sont issus une surveillance suffisante. Les ouvriers se plaignent d'être exploités, et tout le monde convient qu'ils le sont quelquefois. Où serait le remède? On le trouverait sans doute dans la liberté des bureaux de placement; mais ce n'est pas là qu'on le cherche. Les initiateurs du mouvement auquel nous venons d'assister ne demandent pas qu'on supprime le monopole, mais qu'on l'attribue à d'autres, et à qui? aux syndicats. Remarquez que rien n'empêche les syndicats d'ouvrir des bureaux de placement; mais ils craignent la concurrence et veulent commencer par la supprimer. Au fond de toute cette campagne, il y a le désir de renforcer l'autorité et d'élargir le champ d'action des syndicats en obligeant tous les ouvriers à s'y affilier. Le Sénat s'en est rendu compte lorsque, il y a quelques années, la Chambre lui a renvoyé une loi qu'elle venait de voter et qui donnait satisfaction aux projets que nous venons d'indiquer : il l'a repoussée à une grande majorité. La campagne radicale a continué. La Commission du travail de la Chambre a été saisie de propositions de loi qui avaient pour objet la suppression des bureaux actuels, et, bien qu'elle ait conclu dans ce sens, qu'elle ait nommé un rapporteur, que celui-ci ait déposé son rapport, elle ne se pressait évidemment pas d'aboutir. C'est alors que les syndicats réunis à la Bourse du travail ont décidé de passer à ce qu'ils ont appelé « l'action directe, » euphémisme qui signifie la descente dans la rue : une fois là, on se livre à tous les excès que la police veut bien tolérer. Celle-ci, heureusement, était prévenue du danger et avait pris des mesures pour le conjurer. Grâce à la vigilance, à l'activité, à la fermeté de M. Lépine, s'il y a eu des incidens regrettables, il n'y a du moins pas eu de meurtres, et, certes, on pouvait

tout craindre. Quand les auteurs du désordre ont vu que, décidément, l'affaire menaçait de mal tourner, la prudence a repris sur eux ses droits. Ils en avaient d'ailleurs assez fait pour exercer sur la Chambre des députés une intimidation efficace, et c'est tout ce qu'ils voulaient. N'avaient-ils pas dit eux-mêmes, dans leurs réunions, qu'il suffisait au peuple de manifester énergiquement sa volonté pour que les pouvoirs publics s'empressassent d'y obéir? Ils avaient raison. Toute affaire cessante, la Chambre a mis à l'ordre du jour de sa plus prochaine séance le projet de loi sur les bureaux de placement. Le budget a attendu. La discussion a d'ailleurs été très rapide et seulement pour la forme. Une majorité considérable a voté la suppression des bureaux de placement d'aujourd'hui et décidé que ceux de demain seraient gratuits. Mais que fera le Sénat? Restera-t-il fidèle à son ancienne opinion? Se conformera-t-il à celle de la Chambre? On le saura sans doute bientôt, car on ne peut pas faire attendre « le peuple. » J'ai failli attendre, disait Louis XIV.

Ce n'est pas à l'issue de cette discussion que le gouvernement a vu sa majorité se déplacer, et son axe se reporter vers le centre; mais il y en a eu une autre sur l'attitude de la police. Les journaux radicaux-socialistes ont traité M. Lépine d'assassin et ont demandé contre lui des poursuites, précédées de sa révocation. A la Chambre, le parti avancé se serait probablement contenté de cette dernière satisfaction, et il a essayé de l'imposer à M. Combes, qui n'a dit ni oui ni non. M. Combes a paru embarrassé. Que devait-il faire? S'il se dérobait aux exigences de l'extrême gauche, il perdait ses voix, et ce sont celles auxquelles il tient de plus; il a déclaré à maintes reprises qu'il ne pouvait pas gouverner sans elles. S'il cédait à ces mêmes exigences, il manquerait au plus élémentaire des devoirs, la police subirait jusque dans ses œuvres vives un ébranlement redoutable, et l'ordre public serait mis en péril. On a beau être radical et s'appuyer sur les socialistes, on n'échappe pas à certaines obligations inéluctables qui s'imposent à tous les gouvernemens. Le problème était donc difficile à résoudre; aussi M. Combes ne l'a-t-il pas résolu. Il a défendu la police mollement, et blamé ses « brutalités » rudement. Il n'a pas sacrifié M. Lépine, mais, en déclarant qu'il ferait une enquête sur des faits encore mal connus, il n'a pas enlevé l'espérance à ceux qui voulaient sa tête. S'il espérait obtenir le prix de sa condescendance et de sa faiblesse, il s'est trompé, car les socialistes se sont divisés au moment du scrutin, et un grand nombre d'entre eux ont voté contre lui. En revanche, il a obtenu au centre des voix beaucoup plus nombreuses,

mais qui ne faisaient pas compensation à ses yeux. Il n'a que faire des voix du centre, il ne les a pas sollicitées, il n'en veut pas, et nous avons quelque peine à comprendre pourquoi le centre a tenu à les lui donner, ou à les lui infliger. Était-ce pour le compromettre davantage auprès de ses amis? Était-ce pour l'obliger à pencher de leur côté? Ils n'ont pas réussi sur le premier point : les socialistes ont bientôt pardonné à M. Combes et le lui ont prouvé en votant les fonds secrets de son ministère. Ils réussiront encore moins sur le second. Leur vote, quelle qu'en fût l'intention, aurait eu besoin d'être expliqué et ne l'a pas été.

Au reste, l'incident n'a pas grande importance. Ce qui en a davantage, c'est l'indépendance que, ne fût-ce que pendant quelques heures, l'extrême gauche a manifestée. Eh quoi! avait-elle oublié tant de services rendus? Ne pouvait-elle pas, ne devait-elle pas faire à M. Combes crédit de sa confiance dans un moment incommode à traverser? Ne savait-elle pas que les partis vivent de discipline, et qu'ils en ont d'autant plus besoin qu'ils sont composés d'élémens plus divers? Devant l'ingratitude et l'inconsistance de ses amis, M. le président du Conseil s'est senti un moment découragé; c'est alors qu'il a parlé de sa démission; il en parle encore, dit-on, et cette menace est assurément de nature à produire son effet, car, si le ministère croit avoir besoin du « bloc, » celui-ci a encore plus besoin du ministère. On peut concevoir M. Combes sans « le bloc, » mais non pas « le bloc » sans M. Combes. Aussi faut-il voir les efforts désespérés que font les socialistes de gouvernement, comme M. Jaurès, pour recommander et imposer à ses amis les sacrifices nécessaires au maintien du cabinet, avec une ardeur de rabattage que n'ont jamais eue à ce degré les fidèles de M. Guizot, ni les mamelouks de M. Rouher. Mais la force des choses l'emportera, et, dès maintenant, le « bloc » n'est déjà plus ce qu'il a été pendant les quinze derniers mois. La raison en est si simple qu'à peine est-il besoin de l'énoncer. Il a été facile de maintenir l'union entre les membres disparates de la majorité pour l'application violente et brutale de la loi contre les congrégations : la même passion était chez les uns et chez les autres. Aussi longtemps que durerait cette œuvre de colère et de haine, le lien de la majorité devait subsister : mais, si elle n'est pas finie, il ne s'en faut plus de beaucoup. M. Combes a fait une nouvelle promesse à sa majorité, celle de retirer l'autorisation aux congrégations enseignantes qui l'ont obtenue, et il lui a fait, par surcroît, entrevoir comme prochaine la dénonciation du Concordat. Avec cela, il peut vivoter quelque temps

encore : n'importe, on aperçoit la fin de toute cette campagne, et, parmi les radicaux qui s'y sont associés, parfois avec plus de docilité que d'allégresse, on surprend quelques symptômes de lassitude. Le moment approche peut-être où les résistances qui se sont déjà manifestées deviendront plus actives. Le gouvernement et ses amis du premier degré en ont l'impression. M. Combes sent venir pour lui ce qu'on a appelé autrefois l'ère des difficultés, — car on ne peut pas faire toujours de la politique avec des gendarmes, des serruriers et des huissiers, — et, si sa velléité de retraite est sincère, c'est là qu'il faut en chercher le véritable motif.

L'incident de la Bourse du travail ne pouvait peut-être pas être prévu : le hasard a été pour quelque chose dans la détermination du moment où il s'est produit. Mais une difficulté d'un ordre plus grave devait inquiéter et menacer le ministère; nous en avons déjà parlé il y a quinze jours : c'est la discussion devant le Sénat du projet Chaumié et du projet Béraud-Thézard, le premier favorable à la liberté de l'enseignement dont il maintient le principe, le second favorable au monopole universitaire. Il est singulier qu'on ait pu se demander ce que ferait le gouvernement, placé entre ces deux projets dont l'un est son œuvre propre : on l'a fait pourtant. M. Chaumié a déposé son projet au début même du ministère, c'est-à-dire à un moment où les radicaux-socialistes n'avaient pas encore été rendus aussi exigeans qu'ils le sont devenus depuis, après avoir obtenu de si éclatans succès. Ce qui les satisfaisait alors, parce qu'ils ne croyaient pas pouvoir obtenir davantage, leur paraît aujourd'hui insuffisant, et le projet Chaumié a cessé de leur plaire. Que ferait le gouvernement ? Abandonnerait-il sa loi ? Se rallierait-il à celle de M. Thézard ? Chercherait-il quelque combinaison intermédiaire ? On se posait toutes ces questions à la veille du jour où le débat devait s'ouvrir. Mais, au fait, s'ouvrirait-il ? Et, s'il s'ouvrait, serait-il poursuivi jusqu'au bout ? On se le demandait aussi, et, comme toutes ces questions restaient sans réponse, une grande confusion régnait dans les esprits.

Quant à M. Combes, troublé par les divisions de la majorité, il suppliait éperdument ses membres de se réunir et de se mettre d'accord, acceptant d'avance tout ce qu'ils auraient décidé. Les quatre groupes de la majorité de la Chambre n'ont pas manqué de le faire. Mais alors une nouvelle question a été posée devant eux : pourquoi ne se réuniraient-ils pas aux groupes correspondans du Sénat pour délibérer en commun, rédiger un texte définitif, et arrêter impérativement le programme de leurs opérations futures ? Cette confiscation du

gouvernement par les groupes a paru d'abord toute simple. Avons-nous besoin de dire qu'elle est le contre-pied du gouvernement parlementaire, dont les formes mêmes n'y sont plus respectées? Mais les meneurs de la majorité ministérielle ne s'arrêtaient pas à ces scrupules. Sûrs, — ils le croyaient du moins, — d'avoir la haute main sur la réunion des groupes, ils espéraient, soit par l'audace, soit par l'intimidation, y faire prévaloir leurs volontés. Alors tout le monde dans le « bloc » aurait dû obéir, sous peine, si on résistait, d'être accusé de trahison, ou pour le moins de modérantisme, ce qui est à peu près la même chose. On a pu croire, pendant quelques jours, que tout se passerait conformément à ce programme, lorsque le bruit a couru que l'Union républicaine du Sénat venait de se réunir et de prendre une résolution inopinée : se déclarant décidée à voter le projet Chaumié, elle en concluait qu'il n'y avait pas lieu pour elle de prendre part à une réunion plénière où les groupes de la majorité chercheraient leur voie, alors qu'elle avait elle-même trouvé la sienne. C'est M. Waldeck-Rousseau qui lui avait conseillé de prendre cette attitude, dans un discours qui, aussi bien par les idées que par la forme précise qu'il leur a donnée, rappelait heureusement sa manière d'autrefois. Le discours qu'il a prononcé au Sénat, quelques jours avant les vacances, n'avait pas, on s'en souvient, changé grand'chose à la situation, parce qu'il manquait de sanction parlementaire : il n'en a pas été de même de celui qu'il a prononcé devant l'Union républicaine. Cette fois, c'était bien un acte qu'accomplissait M. Waldeck-Rousseau, et que le groupe a accompli avec lui. Une fraction de la majorité, en se fixant à elle-même un point d'arrêt, désorganisait le plan radical-socialiste et rendait confiance aux élémens modérés. Il y a eu là comme un coup de théâtre, et la situation a paru retournée ; ce n'étaient plus les radicaux extrêmes et les socialistes qui pesaient sur la majorité ministérielle. Reste à savoir si cela durera longtemps. Sur le premier moment, les radicaux ont été déconcertés. Leurs représentans attitrés se sont transportés chez M. Combes, et il semble qu'on ait beaucoup gémi dans l'entretien qui a eu lieu entre M. le président du Conseil et ses amis. Peut-être aussi y a-t-on préparé et combiné quelque chose, soit pour arrêter la discussion dès qu'on arriverait aux articles essentiels de la loi, soit pour y introduire quelque disposition nouvelle qui en modifierait, ou plutôt en fausserait le caractère, et permettrait dès lors aux plus exigeans de la voter.

La discussion générale s'est ouverte et n'a pas manqué d'intérêt. Il était difficile d'y dire des choses nouvelles, et nous étonnerions nos

lecteurs si nous leur disions qu'on l'a fait; mais les thèses contraires ont été soutenues parfois avec talent et toujours avec franchise. M. Charles Dupuy, M. Vidal de Saint-Urbain, M. Gourju, M. Ponthier de Chamaillard, M. de Marcère, M. le comte de Blois, ont défendu la liberté; M. Lintilhac, M. Maxime Lecomte, M. Béraud, M. Thézard ont soutenu le monopole. On attendait M. le ministre de l'Instruction publique : que dirait-il? Il a défendu son projet avec chaleur, avec fermeté, avec courage, sur le ton d'un homme décidé à le faire aboutir ou à s'en aller lui-même. Il n'y a eu dans ses paroles aucune complaisance pour l'extrême gauche, ni aucune défaillance. M. Chaumié ne s'est même pas laissé émouvoir par cette parole d'intimidation, si banale, mais habituellement si efficace : « Vous verrez au scrutin avec qui vous serez ! » Il a répondu avec une certaine crânerie qu'il ne croyait pas devoir abandonner son opinion parce qu'il aurait été assez heureux pour la faire partager à ses adversaires. C'est effectivement un bien pauvre moyen de discerner la vérité que de regarder à droite ou à gauche par qui elle est professée, et d'en attribuer le monopole à un parti dont on proclamerait par là l'infaillibilité : un aussi grossier empirisme ne peut se voir qu'en politique. La discussion générale du projet de loi a donc été honorable, et chacun, même le gouvernement, y a eu l'attitude qu'il devait y avoir. Mais au moment où elle allait se clore, M. Alfred Girard est monté à la tribune, et a lu au Sénat un amendement qu'il se proposait d'apporter à un des articles du projet ministériel. Nouvelle surprise, et peut-être n'est-ce pas la dernière que nous aurons.

L'amendement est très grave. M. Girard propose que, non seulement les congréganistes, mais encore toutes les personnes qui auront fait vœu d'obéissance ou de célibat, soient privés du droit d'enseigner. Pour les congréganistes, c'est déjà fait : on a formellement prononcé contre eux des mises hors la loi spéciales, même après avoir dissous les congrégations, même après avoir assuré la dispersion de leurs membres. Il n'y a plus de congrégations d'hommes enseignantes en France, à l'exception de celles qui sont autorisées, et on sait combien elles sont en petit nombre ; il semble donc qu'il devrait ne plus y avoir de congréganistes. Mais les radicaux ont peur des ombres et des revenans; ils craignent qu'après avoir été bien et dûment sécularisés, les congréganistes de la veille ne prétendent profiter du droit commun où ils sont rentrés. Pour obvier à ce danger, ils ont songé à divers systèmes dont nous n'avons pas à parler aujourd'hui; celui de M. Girard est le seul qui nous occupe, et, certes, nous n'en con-

testerons pas l'originalité, car on n'avait encore jamais rien vu de pareil. Priver du droit d'enseigner, non seulement les congréganistes, mais les simples prêtres, est une innovation dont personne, avant M. Girard, n'avait eu l'idée. Si l'on remonte dans notre histoire, il faut bien reconnaître que les congrégations y ont été l'objet de suspicions plus ou moins légitimes, qui se sont particulièrement accentuées contre quelques-unes d'entre elles, et que le pouvoir exécutif, quels qu'en aient été à travers les âges la forme et le nom, a souvent usé contre elles de moyens d'action qui rendaient leur existence très précaire. On sait que nos vieux légistes ne les aimaient pas, et ceux d'aujourd'hui ont quelquefois hérité à leur égard des sentimens de leurs anciens : M. Waldeck-Rousseau en a lui-même donné la preuve dans la discussion de sa loi sur les associations. Mais, jusqu'à ce jour, ceux qui attaquaient les congrégations avec le plus de violence avaient soin de déclarer que leurs argumens ne s'adressaient pas au clergé séculier, et ils affectaient même de dire qu'ils le protégeaient en proscrivant dans les congrégations une sorte d'excroissance qui épuisait la sève de nos églises paroissiales et les rendait défaillantes et stériles. C'était la mode, alors, d'attaquer les moines et de défendre les curés : on attaque maintenant les uns et les autres. On ne peut pourtant pas dire des séculiers qu'ils sont en dehors des lois, puisque les lois et même un traité, le Concordat, les reconnaissent, les organisent, consacrent leur existence, et que le budget en paie un grand nombre. Dès lors, pourquoi la défaveur qui s'attache aux réguliers s'étendrait-elle jusqu'à eux? Pourquoi les traiterait-on, eux aussi, en parias? Pourquoi les priverait-on, en les considérant comme des êtres dangereux ou indignes, de l'usage de certaines libertés? Et n'est-ce pas ce que propose M. Girard, puisque, s'ils n'ont pas fait vœu d'obéissance, les prêtres séculiers ont fait celui de célibat ? Un orateur a rappelé, au cours de la discussion générale, que Napoléon, dans sa première conception de l'Université, avait voulu imposer le célibat aux professeurs : on veut maintenant le leur interdire, c'est encore une liberté qui s'en va. Cette préoccupation aurait de quoi surprendre, si on n'en apercevait pas distinctement l'objet. Ce n'est plus aux congréganistes, mais à tous les ecclésiastiques qu'on défendra bientôt d'enseigner. Distinguons toutefois : on le défendra aux prêtres catholiques ; les pasteurs protestans et les rabbins juifs échapperont à l'interdiction. C'est la nouvelle manière de comprendre l'égalité de tous les cultes. La laïcisation de l'enseignement sera poussée, pour les catholiques seuls, jusqu'à ses plus extrêmes limites. Après s'être appliquée aux

programmes, elle s'appliquera au personnel enseignant lui-même, parce que, si certaines notions ou même si certains mots éveillent chez l'enfant des idées religieuses, il en est incontestablement de même de la robe du prêtre. Or, on ne veut plus que ces notions soient enseignées, ni peut-être même que ces mots soient prononcés dans les écoles : ils ne doivent l'être qu'à l'église. Tel est le but poursuivi : l'amendement Girard est un des moyens inventés pour l'atteindre.

C'est aussi un moyen imaginé pour reconstituer la majorité ministérielle sur ses bases premières. Il n'est pas douteux que le projet Chaumié est assuré d'une grande majorité au Sénat. L'initiative prise par l'Union républicaine, qui s'est engagée à le voter, lui assure un succès éclatant, et même facile; mais c'est précisément ce succès qui inquiète M. le président du Conseil. Il craint que ce ne soit une victoire à la Pyrrhus, et qu'après en avoir gagné un certain nombre du même genre, il ne se trouve complétement séparé de ses amis d'extrême gauche. Comment conjurer ce péril redoutable ? Comment empêcher M. le président du Conseil de donner sa démission parce qu'il aurait eu, au Sénat comme à la Chambre, une majorité sans doute, mais non pas sa majorité ? Beaucoup de cervelles travaillaient plus ou moins secrètement à la solution de ce problème difficile, lorsque de celle de M. Girard est sorti l'amendement que l'on sait. L'extrême gauche lui a fait un accueil des plus favorables, comme s'il devait assurer le replâtrage du « bloc, » remettre le ministère en selle, le débarrasser enfin du concours des modérés. Mais M. Chaumié a hésité à adopter le monstre. M. Clemenceau, qui est impatient de sa nature, aurait voulu savoir tout de suite ce que le gouvernement en pensait, et il l'a demandé à M. le ministre de l'Instruction publique; mais celui-ci s'est réfugié dans l'ajournement. Le gouvernement, a-t-il dit, n'a pas encore pu délibérer sur un amendement qu'il ne connaissait pas: qu'on lui laisse le temps de le faire. M. Chaumié ayant pris cette attitude, il était impossible de l'y forcer ; mais, en vérité, fallait-il tant de réflexions et de délibérations de la part de nos ministres pour se prononcer sur une disposition aussi révoltante ?

On comprend donc avec quelle impatience l'opinion du gouvernement était attendue; impatience qui n'était pas exempte d'une certaine angoisse morale. Il paraissait invraisemblable que M. Combes acceptât l'amendement Girard, et aussi qu'il le repoussât complètement, car, après avoir déclaré qu'il ne pouvait pas, on ne voulait pas gouverner sans l'extrême gauche, il était obligé de lui faire toutes les concessions qu'elle exigerait. M. Combes s'est expliqué, au début de

la séance du 12 novembre : nous relevons cette date, parce qu'elle mérite d'être retenue dans nos annales parlementaires comme une de celles où ont été prononcées les paroles et annoncés les projets les plus inquiétans, — le tout pour refaire le « bloc » et sauver un cabinet : c'est à ce double but qu'on sacrifie les intérêts vitaux du pays. Le croirait-on ? M. le président du Conseil n'a ni combattu, ni écarté l'amendement de M. Girard : loin de là ! il a déclaré qu'il en acceptait les « deux idées maîtresses, » qui étaient l'interdiction du droit d'enseigner prononcée contre les prêtres réguliers, et la même interdiction contre les séculiers. La rédaction seule de l'amendement lui a inspiré quelques scrupules ; il ne l'a pas trouvée juridique. Entre M. Girard et lui, il ne s'agit donc pas d'une question de fond, mais d'une question de forme. Après cela, on devait s'attendre à tout. Voici ce que M. le président du Conseil a apporté.

Il a distribué ses vues d'avenir en trois projets. Le premier consiste à donner une sanction pénale aux rapports défavorables qui seraient faits contre les écoles libres par les inspecteurs chargés de contrôler leur enseignement au point de vue du respect de la constitution, de la morale ou des lois. La peine de mort, c'est-à-dire la fermeture de l'école, est la seule qu'il ait envisagée : elle sera prononcée par le gouvernement, après avis du Conseil académique et du Conseil supérieur de l'instruction publique. Quelque menaçantes que soient ces dispositions dans la forme où elles ont été présentées, nous ne nous y arrêterons pas davantage : d'abord parce qu'il faut bien reconnaître en principe la légitimité d'une sanction, dans le cas où il y aurait réellement infraction à la loi ; et ensuite parce que des préoccupations beaucoup plus graves encore s'imposent à notre esprit. La suite de la déclaration ministérielle nous emporte, en effet, très loin de la loi Chaumié. Ce n'est plus d'elle qu'il s'agit, mais bien du retrait de l'autorisation accordée à toutes les congrégations enseignantes sans en excepter aucune, et enfin de la prochaine dénonciation du Concordat. M. Combes promet tout cela à l'extrême gauche pour reconquérir ses bonnes grâces. En vérité, il nous fera regretter l'amendement Girard, qui était peut-être plus choquant dans son principe, mais à coup sûr moins malfaisant dans ses effets.

Ainsi toutes les congrégations enseignantes devront disparaître, et non seulement dans l'enseignement secondaire, mais encore dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement supérieur. La loi du 1er janvier 1901 avait eu pour objet, — M. Waldeck-Rousseau l'avait du moins assuré, — de consacrer la situation des congrégations auto-

risées, et d'obliger, parmi les autres, celles qui méritaient quelque bienveillance ou quelque indulgence à solliciter à leur tour une autorisation. On a commencé par la refuser à toutes celles qui l'ont demandée, on se prépare à la retirer à celles qui l'avaient obtenue. Est-ce assez? M. Combes, en accordant, en livrant tout cela, aura-t-il consolidé sa situation? Aura-t-il satisfait ses amis? Non, il faut autre chose encore, et quoi? La séparation de l'Église et de l'État. On peut dire que M. Combes l'a promise hier d'une manière implicite, mais cependant formelle. Il a effectivement adhéré à la seconde comme à la première des « idées maîtresses » de M. Girard, l'interdiction d'enseigner appliquée aux prêtres séculiers; mais sans doute il se trouve gêné par le Concordat pour la réaliser. Le Concordat reconnaît comme légitime l'existence du clergé séculier, et ne permet pas de le mettre en dehors du droit commun : qu'à cela ne tienne, on dénoncera le Concordat. Si M. Combes ne l'a pas dit formellement, il l'a fait entendre avec toute la clarté désirable, en disant que de la solution qui sera donnée à la question dépend à ses yeux le sort de l'amendement Girard. Encore une fois M. Combes est favorable à cet amendement; il cherche un moyen juridique de le réaliser, et, puisqu'il ne le trouve pas dans le maintien du Concordat, il ne peut le trouver que dans sa suppression. Jamais on n'avait traité avec autant de légèreté des problèmes aussi redoutables; jamais on n'avait apporté une pareille inconscience dans la solution des questions les plus hautes si on songe aux intérêts moraux qu'elles mettent en cause et aux intérêts matériels qui viennent s'y mêler! C'est donc pour pouvoir empêcher les prêtres d'enseigner que M. Combes séparera l'Église de l'État! N'ayant plus à les reconnaître, puisqu'il cessera de les nommer, de les payer, enfin d'avoir avec eux des relations officielles, il pourra les mettre au rang des simples congréganistes et les traiter en conséquence! Nous en sommes là, et on peut prévoir dès maintenant ce que sera la liberté de l'Église lorsqu'on affirmera la lui avoir rendue par la rupture du lien qui la rattache aujourd'hui à l'État.

C'est à peine si M. Combes, lorsqu'il est descendu de la tribune, a recueilli quatre ou cinq applaudissemens. L'extrême gauche était évidemment déconcertée; elle ne savait pas au juste, n'ayant pas eu le temps d'y regarder de près, ce qu'elle devait penser des projets que le gouvernement avait fait miroiter à ses yeux. Elle voyait le projet Chaumié, dénaturé sur quelques points, mais maintenu dans ses élémens essentiels. Tout le reste n'était que promesses d'avenir, et qui peut se flatter d'être maître de l'avenir? Quant aux atteintes portées

à la liberté, au droit commun, à l'ordre public, elle ne s'en préoccupait pas. M. Combes a essayé de la rassurer sur la prompte exécution de ses engagemens, en disant que, loin d'ajourner la discussion sur la séparation de l'Église et de l'État, il la provoquerait le plus tôt possible, car l'indécision actuelle ne pouvait se prolonger. Il s'apprête à franchir un pas devant lequel tous ses prédécesseurs avaient reculé. Il a brûlé ses vaisseaux, qui malheureusement sont les nôtres. Il s'est engagé dans une voie quasi révolutionnaire, sans qu'on sache ce qu'il faut admirer le plus, de sa plate condescendance à l'égard de l'extrême gauche ou de son audace contre des institutions tutélaires qui ont assuré la paix religieuse du pays depuis plus d'un siècle. Il a ravalé enfin la question de la séparation de l'Église et de l'État à la bassesse d'un simple intérêt ministériel. Recevra-t-il sa récompense? Retrouvera-t-il sa majorité? Le « bloc » se reformera-t-il ferme et compact autour de lui? Nous n'en croyons rien. Peut-être obtiendra-t-il un répit de quelques semaines, et la discussion du budget y aidera. Mais toutes les précautions qu'on prend pour cela ne cachent ni les divisions intérieures du ministère, ni les atteintes qu'il a déjà reçues du dehors. Quant à la majorité, si on la reforme d'un côté, elle échappera de l'autre. On ne fera pas accepter des groupes relativement modérés du « bloc » la dénonciation du Concordat aussi facilement que la dispersion des congréganistes. L'Union républicaine du Sénat a déjà donné quelques preuves d'indépendance, et la majorité de l'Assemblée, en décidant qu'elle continuerait la discussion commencée sans attendre le dépôt des projets annoncés par M. Combes, a laissé voir le cas qu'elle en faisait. Le ministère et sa majorité sont ébranlés : nous doutons fort que ce soit dans la promesse de la dénonciation prochaine du Concordat que le premier retrouve sa force et la seconde sa solidité. Quant au pays, il peut voir où on le mène : c'est à lui de refuser d'y aller.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

-
n
a
-
à
é.
st
il
x-
nt
lé
s-
e ?
et
a-
a.
es
es
p-
nt
ent
nat
As-
cée
ssé
an-
ia-
la
est

L'EXPÉDITION DE MYTILÈNE

(1901)

JOURNAL D'UN OFFICIER DE MARINE

Arsenal de Toulon, 11 mai 1901. — A bord du *Faidherbe*.

Il y a trois mois, en revenant de Madagascar, où j'ai passé deux années à bord de la *Nièvre*, j'ai reçu mon troisième galon...

Me voici lieutenant de vaisseau, ce grade de capitaine dans l'armée, grade sérieux où l'on n'embarque plus guère qu'en escadre, sur de gros navires compliqués, où les responsabilités sont plus grandes pendant les heures de quart; où, si l'on veut se tenir sans cesse à la hauteur de ses devoirs, des études constantes sont nécessaires par suite de la marche rapide du progrès et des recherches continuelles qu'exigent pour leur application à la tactique et au combat, les moyens puissans et savans dont nous disposons.

Ces recherches, ces études, je les ferai de mon mieux et je noterai sur mon *Journal technique* toutes les manœuvres auxquelles j'assisterai et tous les enseignemens que j'en pourrai tirer. J'aurai, en outre, de nombreux rapports à fournir au commandant sur la branche du service qui m'est confiée et sur les exercices que je dois diriger.

Mais à côté de ce *Journal technique*, froid et concis, j'ouvre ce *Journal particulier* qui, pour mieux me faire revivre plus tard ma vie de marin, est, à mon sens, le complément indispensable de l'autre.

Je l'ouvre aujourd'hui 10 mai, date de mon embarquement, en qualité de lieutenant de vaisseau, à bord du croiseur cuirassé *Faidherbe*, et je me promets d'y noter mes impressions, non pas chaque jour, mais de temps à autre, quand un spectacle m'aura plus vivement frappé, ou qu'une réflexion me viendra, ou qu'une pensée me poursuivra, ou tout simplement quand cela me plaira, pour causer avec moi-même dans la solitude, loin de ma chère famille.

J'ai toujours aimé les souvenirs, même tristes : ils servent à mieux faire goûter une joie présente. Mais si ceux qui sont douloureux restent éternellement gravés dans nos mémoires, la plupart des autres, semblables à des papillons légers, s'envolent en laissant confuses à nos yeux leurs éclatantes couleurs. Je fixerai les papillons, comme fait un collectionneur. L'épingle attache, mais elle pique aussi. Ma plume ne piquera jamais. Elle ne servira qu'à attacher sur ce papier le passé qui nous fuit. Plus tard, quand je voudrai le revoir, je n'aurai, — modeste magicien! — qu'à rouvrir ce cahier...

Faidherbe, dans l'Arsenal de Toulon. — Dimanche 13 mai 1901.

Je n'ai pas eu grand repos au retour de ma campagne à Madagascar : trois mois de congé, juste trois mois, jour pour jour, trois mois de bien-être à terre dans une maison spacieuse « qui ne remue pas, » trois mois d'existence quelconque, semblable à celle de tout le monde... Semblable à celle de tout le monde? Non. Dans notre vie de marin on goûte mieux certaines joies : les privations qui les ont précédées les rendent plus douces. Les trois mois que je viens de passer dans notre villa du Cap Brun, auprès de ma chère femme et de ma délicieuse petite fille, ont été trois mois de joies très douces, en effet, très calmes, très profondes. N'est-ce point parce que je savais qu'elles ne devaient pas se prolonger?

Aujourd'hui, de nouveau, me voici dans une petite cabine, tout étroite, où les meubles, faute de place, servent à deux emplois : la toilette, fermée, devient une table, et le dessous du lit, garni de tiroirs, constitue une commode. Ce soir, pour la première fois, je vais coucher sur cette commode, dans cette étroite couchette d'enfant où l'on dort si bien.

Le *Faidherbe* est en réfection dans l'arsenal, et, dans cette situation du navire au repos, le commandant n'exige pas que

nous fassions le service du « quart » sur le pont : le quart, dont la durée est de quatre heures et qui nécessite une attention soutenue, une vigilance constante, tandis que le navire, en marche avec toute l'escadre, représente, sur la mer fluide où tout s'efface, un point géométrique qui doit toujours conserver sa même position relativement aux autres bâtimens.

Tant que nous serons dans l'arsenal, les officiers viendront seulement passer quelques heures à bord, dans la matinée; un seul d'entre eux, « l'officier de garde, » doit y demeurer pendant vingt-quatre heures : celui-ci surveille les travaux, assure la discipline, fait exécuter les ordres donnés par le commandant ou par le commandant en second. Aujourd'hui, c'est à mon tour « d'être de garde, » et, comme c'est un dimanche, jour de repos, les loisirs ne me manquent pas.

Le navire est silencieux. Mon oreille, habituée aux bruits, devine, plutôt qu'elle entend, le pas du factionnaire qui se promène au-dessus de ma tête. Sur le pont, devant, abrités sous une tente, les marins que retiennent à bord leur goût ou leur dégoût, leur service ou leur manque d'argent, jouent aux cartes ou au loto; d'autres lisent; d'autres somnolent, étendus en tas, petits Bretons rêveurs avec leurs yeux bleus fermés qui regardent dans leur âme l'image embellie de leur clocher lointain; d'autres, dans la batterie, visitent le « sac » qui contient tous leurs vêtemens et la grossière petite boîte en bois blanc — objet précieux! — dans laquelle ils ont renfermé les lettres de la famille, de la « promise, » une photographie, un morceau de miroir, du papier, des boutons... Grands enfans que l'isolement garde toujours naïfs, même au milieu des pires débauches dans leurs contacts accidentels avec la terre; grands enfans, qui sont des hommes par leur courage, leur dévouement de chaque jour, et parfois des héros par eux-mêmes ignorés!

Aujourd'hui, oisif comme eux, j'ai fait comme eux : j'ai visité « mon sac, » mes tiroirs, mes livres, tout ce que j'ai apporté à bord pour y vivre deux années.

J'ai tout mis en ordre dans ma cabine; de mon mieux je l'ai ornée avec quelques tentures, des aquarelles, des photographies, de petits bibelots. Déjà elle a pris un air habité, personnel. Plus heureux que le matelot, j'aurai toute ma chambre pour « boîte aux souvenirs. »

Toulon, 15 mai 1901. — Dans l'Arsenal.

Je suis enchanté de mon embarquement. Madeleine est également ravie. Elle a rencontré dans le monde les femmes de deux de mes camarades, Fournier et de Lancy, deux jeunes femmes charmantes, paraît-il; et elle a appris par elles que le commandant est un homme aimable et bon qui s'attache à ses officiers et à son équipage. Avec lui les relations de service seront très agréables.

D'ailleurs, quelle différence entre un embarquement en escadre, sur les côtes de France, et celui qui vous conduit au loin dans des pays barbares et malsains, comme avait fait pour moi la *Nièvre*, au bout d'un an de mariage à peine ! Avec le *Faidherbe*, plus d'absence à redouter, cette souffrance morale plus pénible que les passagères souffrances physiques; plus de longues absences du moins. L'escadre, pour ses exercices de rade, est obligée à d'assez longs séjours à Toulon ou aux îles d'Hyères, à proximité de notre grand arsenal dont les ressources lui sont nécessaires. Ma villa du Cap Brun, la « villa des Mimosas, » n'est pas éloignée de ces deux points et j'ai vite fait d'aller chez moi avec ma bicyclette, quand le service ne me retient pas à bord.

Parfois, pour les exercices de tir à obus, les évolutions, les essais de tactique de jour et de nuit, nous demeurerons quelques jours à la mer; mais, sitôt notre programme rempli, nous nous réfugierons de nouveau à Toulon ou aux îles d'Hyères; tout au plus irons-nous jusqu'au Golfe Juan ou à Villefranche, sans jamais quitter notre hospitalière Côte d'Azur.

Au Golfe Juan, quand le séjour devra y être de quelque durée, c'est ma femme qui me rejoindra. Elle s'installera à Cannes ou à Beaulieu, dans ces pays merveilleux où en plein hiver les roses bordent les sentiers; ou bien au Grand Hôtel du golfe, au milieu des pins balsamiques qui étendent leurs verts parasols au-dessus des petites vagues qui viennent jeter sur le sable la neige des flots bleus de la Méditerranée, — la seule neige de la Provence. — En juillet, il y a bien les grandes manœuvres, qui nous tiendront éloignés des côtes de France. Mais elles ne durent guère plus d'un mois, et combien elles sont instructives ! — Pendant mon absence, ma femme ira voir ses parens en Touraine. Puis, au retour, comme on obtient une permission, je la rejoindrai et la ramènerai ici.

En somme, plus de longues absences à redouter...

Pourtant, depuis quelques jours, on parle beaucoup d'une question d'Orient. L'éternelle question d'Orient ! Il serait fort possible qu'on se décidât à envoyer là-bas une division cuirassée. Et si le *Faidherbe* faisait partie de cette division, adieu vacances ! On sait en effet quand on part, — et encore ne le sait-on qu'au dernier moment, dans ce cas, — mais on ignore toujours quand on reviendra. Les peuples orientaux sont si habiles à gagner ou à perdre du temps, à promettre sans cesse, sans jamais tenir que lorsqu'ils y sont contraints ! D'autre part, il faut tant de délicatesse pour agir en pays ottoman, sans éveiller les convoitises ou les susceptibilités des nations rivales ou même amies ! Que de lenteurs inévitables !

Après tout, c'est avec joie que, malgré une nouvelle séparation, j'irais remplir une mission dans le Levant, et cette joie serait de l'enthousiasme si nous réussissions à faire œuvre utile pour notre cher pays. Mais, bah ! il ne s'agit, dit-on, que d'une question de créance particulière, — la créance Tubini-Lorando, — sur laquelle le Sultan, gêné dans ses finances, finira par céder si on lui donne du temps. Et la France, toujours généreuse, — toujours trop, — lui en donnera assurément. Le *Faidherbe*, j'en suis convaincu, pourra assister aux grandes manœuvres, puis subir l'inspection générale ; en septembre enfin, ses officiers et ses marins profiteront, comme les autres, des permissions généralement accordées à cette époque.

Arsenal de Toulon, 30 mai 1901.

Jusqu'ici, je ne me suis pas encore beaucoup occupé de mon nouveau navire, du moins dans ces pages : mais déjà mon journal technique s'est enrichi de quelques documens. S'ils sont peu nombreux, c'est que le *Faidherbe*, étant toujours dans l'arsenal, ne partage pas encore la vie active des autres bâtimens de l'escadre dont on voit, là-bas, les petites embarcations sillonner la rade. Il est toujours à sec dans son bassin, notre beau croiseur, sans une goutte d'eau autour de lui : il semble dormir dans un gigantesque berceau. J'ai profité de son sommeil et de sa nudité pour mieux l'étudier dans sa structure : ses formes, son éperon, sa cuirasse, ses doubles hélices, son compartimentage intérieur, ses tourelles fermées. J'ai tout visité, et, sans tout connaître encore, j'ai examiné, pendant qu'on les démontait, les divers rouages qui

donnent le mouvement, et par suite la vie, à la puissante artillerie, aux pesans et délicats projectiles, aux machines motrices et auxiliaires, aux torpilles, aux ondes de la télégraphie sans fil...

J'ai aussi lié connaissance avec mes camarades et avec les marins que je dois diriger. Je connais plusieurs matelots par leurs noms. Déjà, bien que nouveau venu, je ne suis plus l'étranger emprunté qui ne sait pas à qui il parle et qui ignore les chemins.

Le commandant, je ne l'ai approché que deux fois. Sa fonction l'oblige, quand le navire n'est pas à la mer, à ne se mêler que rarement aux officiers; et notre commandant, — cela se voit bien, — regrette cette obligation de son grade. A la mer, il passe presque toutes ses journées et la majeure partie de ses nuits sur la « passerelle » élevée d'où il peut surveiller la marche du navire et faire exécuter promptement les manœuvres qui seront inopinément signalées par le vaisseau amiral. Ses appartemens sont éloignés des nôtres et son seul convive habituel est le commandant en second, officier supérieur comme lui. En dehors des repas et des longues heures de passerelle, il est toujours seul : grandeur et servitude militaires!

Le commandant en second, au contraire, a des contacts incessans avec les officiers et les marins de tous grades. Il parcourt le navire à chaque instant pour s'assurer de l'ordre, de la propreté, de la discipline, pour voir si tous les rouages physiques et moraux de cette grande machine, — le navire de guerre! — sont prêts à fonctionner quand le commandant l'ordonnera. Il a une chambre et un bureau. Mais il n'ouvre guère la porte de sa chambre que pour aller se coucher, et, dans son bureau, accessible à tous, c'est, depuis l'aurore jusqu'à la fin du jour, un défilé continuel de sous-officiers et d'officiers qui vont prendre ses ordres, lui rendre des comptes, ou le consulter sur l'organisation intérieure. A son tour, au commandant, dont la responsabilité à bord s'étend jusqu'aux plus infimes détails administratifs, il rend compte de ce qu'il fait et reçoit de lui les directions générales.

Les noms du commandant et du commandant en second sont d'ordinaire ignorés des simples matelots : le commandant, c'est le commandant; le commandant en second, le capitaine de frégate. Le premier a le grade de colonel; le second, de lieutenant-

colonel. Mais leur assimilation avec les officiers de l'armée de terre doit s'arrêter aux grades. Combien sont différens, en effet, leurs soucis, leurs responsabilités, leurs actes à l'étranger où ils représentent la France, leurs conditions d'existence journalière à bord, dans ce milieu resserré !

Rade de Toulon, 2 juin 1901. — A bord du *Faidherbe*.

Un navire en réfection dans l'arsenal, à sec, dans un bassin fermé où il s'étale tout nu, lourd et pesant, n'est qu'une matière inerte à laquelle l'homme a donné une forme. Le souffle, il ne l'a pas encore. Mais il semble qu'il l'acquière dès qu'il a été caressé par la mer pour laquelle il a été créé...

Ce matin, les portes du bassin dans lequel était enfermé le *Faidherbe*, pour que sa carène fût repeinte, lentement ont été ouvertes : la mer, dans un bouillonnement blanc, s'est engouffrée, a saisi le navire, l'a pris, l'a étreint, l'a enveloppé jusqu'à la ceinture, et, portant sur ses flancs cette masse pesante, lui a donné le mouvement, la vie.

Vraiment ils ont une âme les navires, une âme qui est la résultante de toutes celles qui palpitent dans leurs entrailles. Mais pour qu'elle se manifeste, il leur faut le contact de la mer mystérieuse et féconde qui a précédé, dans la création, les hommes et les terres...

Rade de Toulon, 17 juin 1901.

Depuis quinze jours, le *Faidherbe* est en pleine existence.

Sur la rade riante de Toulon, sous le ciel éclatant de juin, sphinx accroupi, il s'allonge, léger, maintenant que la mer infinie le baigne.

En avant de l'escadre, entravé par une lourde chaîne, il est immobile, aligné avec les autres croiseurs. Mais de la fumée s'échappe de ses cheminées, ses lourdes pièces d'artillerie se meuvent, tous ses organes fonctionnent, toute une vie s'agite en lui.

Comme un cavalier dans le rang, il porte un numéro qu'il conservera toujours et qui, plus tard, déterminera les diverses positions qu'il devra occuper dans les formations variées qui seront prises à la mer.

Il est le numéro deux de la troisième division, division qui contient les croiseurs cuirassés et qui est commandée par un

contre-amiral dont le pavillon flotte sur le *Pothuau*. Cet amiral commande aussi les croiseurs non cuirassés, légers et rapides, et les destroyers ras sur l'eau. Et tout cet ensemble forme l'escadre légère, cavalerie maritime essentiellement mobile, toujours prête à s'élancer. Les deux premières divisions comprennent, chacune, trois cuirassés modernes, gros et puissans : « l'escadre lourde. » Elles ont à leur tête : la deuxième, un contre-amiral; la première, le vice-amiral commandant en chef qui dirige, non seulement son groupe, mais l'escadre tout entière : escadre lourde, escadre légère, divisions de destroyers et de torpilleurs.

Le haut commandement du vice-amiral s'exerce aussi sur une division de réserve, division de gros cuirassés moins modernes placée sous les ordres directs d'un contre-amiral. Mais celle-ci, dont l'effectif est réduit, ne peut pas concourir à tous les exercices de l'escadre active. Elle suit un programme spécial d'entraînement, et son équipage va être prochainement renforcé pour qu'elle puisse prendre part aux « grandes manœuvres. »

Ces grandes manœuvres occupent tous les esprits : on ne parle que d'elles, on ne songe qu'à elles, on leur subordonne tout et l'on n'en connaît encore rien.

Pour leur exécution, on attend l'arrivée en Méditerranée de l'escadre du Nord, dont les centres habituels de stationnement sont Brest ou Cherbourg. Celle-ci, dit-on, est prête à partir. Et quand ces deux grandes escadres auront opéré leur concentration, elles formeront une « armée navale » de cinquante navires qui sera confiée à l'amiral Gervais.

Rade de Toulon, 20 juin 1901.

Les sémaphores ont signalé que l'escadre du Nord a quitté Brest hier matin à huit heures, et il a été décidé que toutes les forces navales opéreront leur concentration sur les côtes d'Algérie, avant de commencer les hostilités. Un groupe, le parti A, ira mouiller dans le port intérieur d'Alger et sur la rade extérieure de l'Agha; l'autre, le parti B, mouillera à Philippeville et à Stora.

Le 28 juin, chaque navire devra être au poste qui lui sera assigné en temps opportun. Le 1er juillet, à midi, ouverture des hostilités.

Voilà tout ce que nous avons appris jusqu'ici. C'est peu de

chose. Le groupe dont nous ferons partie, le thème général des manœuvres, le territoire des belligérans, leurs forces, autant d'inconnues.

A chaque instant, pourtant, des plis soigneusement cachetés arrivent à l'adresse du commandant. Mais sur l'enveloppe, en gros caractères rouges se lisent ces mots : « Très confidentiel, à décacheter en mer seulement. »

Le départ est évidemment très prochain. En mer, — par crainte des indiscrétions de la presse, — le commandant nous réunira et nous fera part des instructions reçues. A Philippeville enfin, ou bien à Alger, les ordres définitifs nous parviendront. Attendons ! En attendant, sur chaque navire on prend avec fièvre ces dispositions générales qui ne révèlent rien : exercices du matin au soir, étude des tactiques et des conventions habituelles, embarquement d'eau douce, de charbon, de munitions, d'approvisionnemens de toutes sortes.

Sur rade, c'est un va-et-vient incessant d'embarcations : baleinières légères, qui transportent les commandans sur le navire amiral où ils sont appelés en conférence ; lourds canots à rames traînés par douze rameurs ; gros canots à vapeur remorquant les chaloupes chargées ; vedettes alertes qui distribuent « les plis confidentiels. » Et au milieu de cette flottille agitée, glissent mollement, sur les paisibles flots, les barques du pays, avec leurs grandes voiles latines pointues que gonfle à peine un doux mistral d'été.

Elles passent sans bruit, chargées de touristes qui contemplent curieusement, d'un air presque effrayé, nos colosses d'acier surnageant sur les eaux malgré la pesanteur de leurs lourdes cuirasses.

Depuis dix heures du matin, chaque navire a signalé successivement que ses soutes étaient pleines et qu'il était prêt à partir.

Pourtant l'appareillage n'est pas encore pour ce soir, car à midi un signal par pavillons est monté au grand mât du *Saint-Louis*, navire amiral, et ce signal, bien connu, a été tout de suite interprété par tous : « Permettre à quatre heures ce soir la communication avec la terre. »

Et, au carré, maîtresse salle qui remplit pour les officiers les fonctions de salle à manger, de fumoir, de cabinet de lecture, de salon, ce fut, au moment du déjeuner, une explosion de joie harmonieuse d'où s'éleva une seule note discordante :

— Quelle guigne! dit un jeune enseigne de vaisseau nommé Noguay. Pourquoi ne part-on pas? Je suis de quart cette nuit, je ne pourrai pas profiter de cette ultime liberté inattendue.

— Bah! fit en riant M. Perron, un officier mécanicien, vous avez fait hier vos adieux à la terre : il serait peut-être imprudent pour vous d'y retourner ce soir, n'y étant pas attendu.

Le jeune enseigne a rougi, en haussant les épaules.

J'ai eu alors l'idée de lui proposer de le remplacer, puisque ma famille est partie ce matin pour la Touraine. Et tout de suite, avec un empressement puéril, il a accepté.

— Enfin, ce n'est pas trop tôt, a remarqué le docteur, voici la première fois que je vois un homme marié s'offrir à remplacer un pauvre diable de célibataire!

— Capitaine, m'a dit l'aimable Perron, toujours souriant, vous lui rendez là un bien mauvais service. Si vous saviez!

— Qu'ai-je besoin de savoir? Je me doute bien...

Nous l'aimons tous beaucoup, ce jeune Noguay. Plein d'entrain, bon marin, l'esprit aventureux, le cœur ouvert à toutes les illusions, il est l'enfant gâté du carré, et Perron, qui le taquine sans cesse, est son meilleur ami.

Rade de Toulon, 21 juin 1901.

Ce matin, à huit heures, comme d'habitude, les officiers qui avaient couché à terre sont rentrés à bord, — le jeune enseigne un peu triste, — et, comme d'habitude, les exercices réguliers, précédés de l'inspection, ont aussitôt commencé.

Au carré, à l'heure du déjeuner, chacun s'interroge au sujet du départ, mais personne ne sait rien de précis.

Il n'y a que des présomptions, et tout porte à croire que l'on ne partira pas encore aujourd'hui, à moins que ce ne soit pour aller dans un port tout à fait voisin. La veille d'un appareillage, en effet, un ordre précis de l'amiral indique le lieu de destination et le temps que l'on mettra à l'atteindre. Alors, le capitaine de frégate, ce malheureux factotum, fait embarquer, pour l'équipage, des bœufs et des moutons vivans en quantité variable suivant la durée présumée de la traversée; le commandant et les officiers font acheter, par leurs cuisiniers, des vivres frais, — œufs, volailles, légumes et fruits, — pour assurer les besoins de leurs tables. Aujourd'hui, n'ayant reçu aucun ordre, les cuisiniers n'ont pris leurs provisions que pour la journée, ainsi

qu'il est naturel quand le navire doit demeurer sur rade. Aucun bœuf n'a été embarqué, pas le moindre petit poulet... Donc, pas de départ.

Rade de Toulon, 22 juin 1901.

Ce sera pour demain. L'ordre est enfin venu. Aujourd'hui on embarquera les précieux bœufs vivans, indices des grands départs. Demain matin, à huit heures, nous appareillerons pour commencer une série d'exercices préparatoires en vue des îles Baléares.

Rade des îles d'Hyères, 22 juillet 1901.

Un mois, juste un mois, que je n'ai pas écrit une seule ligne sur ce cahier. Mais, en revanche, que de choses j'ai eu à noter sur mon journal technique (sans parler des comptes rendus officiels et des graphiques explicatifs) : nos courses anxieuses dans la nuit, tous feux masqués, pour fuir ou pour surveiller l'ennemi ; les rencontres imprévues, les combats, les pertes de contact ; les incidens provoqués par la brume, par les erreurs de signaux ou par le mauvais temps ; les bombardemens des places fortes, les rapides ravitaillemens en charbon dans nos courtes relâches à Ajaccio, à Bizerte, à Oran.

Dans ces trois ports, j'ai trouvé des lettres de Madeleine et longuement je lui ai répondu.

A la mer, dès que les exigences du service le permettaient, vaincu par la fatigue physique, j'ai dormi, dormi quand j'ai pu, entre deux alertes, le jour ou la nuit.

Maintenant, depuis hier, nous sommes aux îles d'Hyères, tous réunis, amis et ennemis. C'est un armistice, mais de courte durée, car les hostilités reprendront demain soir à huit heures : le parti A, celui du *Faidherbe*, appareillera à cinq heures du matin et fera route au Sud, à la vitesse de dix milles jusqu'à deux heures du soir... Après ? Après ? Après, je ne sais pas, des ordres viendront... : c'est la guerre, avec tout son inconnu...

Le 1er août, la paix sera conclue. L'escadre du Nord passera par Toulon avant de rentrer à Cherbourg, et nous, par Ajaccio, avant d'aller subir l'inspection générale au Golfe Juan.

Samedi 24 août 1901. — Rade de Toulon.

Hier matin, nous sommes rentrés à Toulon, ce cher Toulon qui nous est familier, où nous nous sentons vraiment chez nous.

La joie était peinte sur tous les visages quand nous sont apparus les sommets ombreux de Sicié et les arêtes vives du Mont Faron au front chauve...

Tout passe... Les grandes manœuvres ont passé, les fatigues sont oubliées, et dans mon esprit vont et viennent les visions de nos courses rapides loin des terres, des sombres masses de navires que l'on fuit ou que l'on poursuit, des rochers que l'on évite. Puis, ce sont les images des pics surgissant soudainement des eaux et s'élevant peu à peu tandis que les contours des côtes se dessinent, que les baies se creusent, que les villes s'étagent ou s'étalent : sommets de Corse et de Sardaigne, pics du Zaghouan en Tunisie, lac de Bizerte, blanches maisons d'Alger et d'Oran, falaises du Maroc, minarets de Tanger...

Tout passe, tout change, tout fuit...

Maintenant, c'est Toulon, Toulon aux flots calmes, et, sur les navires ancrés, immobiles : le repos... Et la nouvelle image qui se développe, s'agrandit peu à peu et prend la place de toutes les autres, c'est celle de Madeleine et de notre petite Olga.

Toujours menaçante, la question d'Orient a failli se rouvrir au commencement du mois : une division avait été désignée et a conservé ses feux allumés pendant cinq jours, prête à appareiller au premier signal. Puis, ordre a été donné d'éteindre les feux. Cette fois, dit-on, le gouvernement a obtenu du Sultan les promesses les plus formelles. Et c'est probable, puisqu'on nous autorise à partir en permission dès demain.

. . . . . .

Rade de Toulon, 1er octobre 1901.

Tous les permissionnaires, officiers et marins, sont rentrés hier au soir, et ce matin la vie d'escadre a immédiatement pris son cours régulier, comme celle des collégiens. On dit que l'escadre bougera très peu de Toulon, cet hiver, par raisons d'économies. Les manœuvres navales d'été ont coûté très cher : il faut rattraper l'argent.

Pour moi, depuis le 15 septembre, j'ai ramené ma famille au Cap Brun où nous avons retrouvé, avec une joie d'enfans, notre charmante « villa des Mimosas. »

Le jardin est toujours fleuri sous ce ciel radieux : les roses s'y épanouissent sans cesse; les massifs de marguerites étalent encore leurs blanches corbeilles; les pourpres géraniums écla-

tent. Mais les feuilles des platanes commencent à joncher la terre; le bois est semé de précoces violettes; les chrysanthèmes bourgeonnent : c'est l'automne et la saison des pluies et du vent qui s'annoncent...

Toulon, 29 octobre 1901.

A notre extrême surprise, un ordre nous arrive et nous informe que l'escadre tout entière appareillera demain matin... Il s'agit d'une sortie de trois jours, au plus, affirme l'ordre. Le but, c'est un tir au canon qui aura lieu au large des îles d'Hyères et qui sera suivi d'évolutions et d'exercices de télégraphie sans fil.

Ce tir du canon nous semble prématuré dans l'état d'instruction des nouvelles recrues. Nul ne s'attendait à ce départ, et, comme mon service m'empêche de descendre à terre aujourd'hui, je ne puis aller dire adieu à ma femme. Je viens de lui écrire.

L'ordre de l'amiral prévoit que la durée de la sortie sera de trois jours au plus. Mais chacun pense qu'elle n'excédera pas quarante-huit heures. Dans deux jours, en effet, c'est la Toussaint, une grande fête que l'on passe d'ordinaire au mouillage. Tout porte à croire, par suite, que, le 1er novembre avant midi, nous serons de nouveau à Toulon. Le commandant et sa femme nous ont d'ailleurs invités à dîner avec eux, à terre, ma femme et moi, pour le 1er novembre à sept heures du soir. Il doit être bien renseigné, le commandant.

Et puis, on n'a pas embarqué de bœufs vivans, ni de moutons, ni de volailles, rien. Par conséquent...

Je n'ai pas manqué d'insister sur tous ces détails dans ma lettre à Madeleine. J'ai même trop insisté, comme si je voulais lui cacher quelque chose. C'est que, malgré moi, un doute pénétrait dans mon esprit à mesure que j'écrivais. Ce départ était si imprévu ! Et puis, cette fameuse créance Lorando, dont la presse, comme si elle était payée pour cela, ne cesse de s'occuper... M. Constans, notre ambassadeur, qui a quitté Constantinople depuis deux mois bientôt, sans qu'il soit question de son retour !...

Mais non, nous ne partirions pas ainsi sans préparation, sans être prévenus, sans pouvoir dire adieu à nos familles.

En mer, 31 octobre 1901.

Eh bien ! si, nous sommes partis de cette façon, partis sans

savoir pour combien de temps, partis même, — ce qui peut sembler étrange, — sans savoir exactement où nous allons.

Nous avons adroitement interrogé le commandant. Il n'a pas pu nous répondre. Il n'en sait pas plus long que le dernier de ses matelots.

Hier au soir, en mer, quand il a connu, en même temps que nous, une partie de la vérité, il s'est écrié en riant, avec une surprise qui n'était pas feinte :

— Bravo! Le tour est bien joué, par exemple!

Au carré pourtant, et dans l'équipage, plusieurs ne peuvent pas s'empêcher de le trouver moins drôle, ce « tour-là » : Fournier, par exemple, dont la femme doit accoucher prochainement; Noguay, qui, changeant comme les flots, rêvait d'épouser maintenant une jeune cousine; et tant d'autres dont les petits intérêts sont lésés, les projets brisés.

Au fond, chacun est enchanté de la mission entrevue. Mais c'est la « manière » qui déplaît à quelques-uns.

Voici comment il a été joué, « le tour » :

Hier matin, 30 octobre, à huit heures et demie très exactement, ainsi qu'il était convenu, l'escadre entière a appareillé, à l'exception de trois ou quatre unités qui sont au bassin à sec dans l'arsenal.

Sitôt les passes franchies, elle a été rangée en deux colonnes : escadre lourde à droite, escadre légère à gauche. La route a d'abord été dirigée vers le Sud, afin de nous dégager des terres, et la vitesse réglée à 12 nœuds.

Puis, peu après, deux routes diamétralement opposées ont été signalées à chaque colonne : l'Ouest pour l'escadre lourde, l'Est pour l'escadre légère. Et, chaque navire, dans chaque escadre, se rangeant en ligne de front par une inverse conversion, chaque colonne s'est rapidement éloignée l'une de l'autre. Bientôt les coques des cuirassés, puis leurs cheminées, puis leurs mâts ont disparu à nos yeux sous l'horizon embrumé.

Alors, l'amiral Caillard, commandant l'escadre légère, a ordonné à ses bâtimens de mettre entre eux une distance de 8 milles et de commencer leur tir dès qu'ils seraient à leurs postes.

Rivalisant de zèle, chaque commandant, par la route la plus courte, se rend le plus rapidement possible à la position assignée, jette deux buts à l'eau, s'en éloigne, appelle l'équipage aux postes de combat et fait commencer le feu.

Les circonstances n'étaient pas favorables. Une petite pluie tombait glacée. Le vent d'Est, qui soufflait depuis le matin, augmentait peu à peu en force, et la surface de la mer, verte sous les nuages noirs, était creusée par une longue houle dont les crêtes blanches mouillaient les sabords de leurs bavures.

Pourtant, le tir fut moins mauvais que je ne l'aurais cru. Surtout il fut rapidement conduit. A onze heures et demie, il était terminé sur toute notre ligne, et chaque navire avait repêché ses deux buts. Alors l'escadre légère demeura stoppée, balancée par la houle qui se creusait de plus en plus, et l'exercice de télégraphie sans fil commença.

A une heure, il cessait brusquement, et nous aperçûmes au loin trois gros cuirassés qui, couverts de fumée, se dirigeaient vers nous à toute vitesse. C'étaient le *Saint-Louis*, le *Gaulois*, le *Charlemagne*. Au sommet du grand mât du *Saint-Louis*, des pavillons s'effilochaient déchirés par le vent. Ces pavillons avaient pour signification : « Ralliement pour l'escadre légère. »

L'amiral Caillard, à bord du *Pothuau*, répète l'ordre à son escadre légère, et celle-ci, se rangeant en ligne de file derrière le *Pothuau*, se jette dans l'Ouest à la rencontre des cuirassés.

Tandis que s'opère la jonction, d'autres signaux montent aux mâts du *Saint-Louis* et semblent le pavoiser de l'arrière à l'avant, comme en un jour de fête :

« Division des croiseurs cuirasses, placez-vous à gauche de la 1re division : *Linois*, *Espingole*, *Épée*, prenez poste à l'extrême gauche. »

Nos deux groupes font demi-tour et, prenant les postes assignés, forment maintenant, avec la 1re division, trois colonnes qui s'avancent vers l'Est.

La première colonne, celle de droite, comprend les trois majestueux cuirassés : *Saint-Louis*, *Gaulois*, *Charlemagne;* la deuxième, trois croiseurs cuirassés : *Pothuau*, *Faidherbe*, *Chanzy;* la troisième, le croiseur protégé *Linois*, suivi des deux contre-torpilleurs *Espingole*, *Épée*.

Encore un signal, motivé par le mauvais état de la mer :

« Diminuez la vitesse jusqu'à 8 nœuds. »

Plus rien ensuite pendant trois quarts d'heure environ.

Depuis que la vitesse générale a été réduite, les cuirassés, superbes d'allure, bougent à peine; les croiseurs cuirassés tanguent mollement, et des lames transparentes, en minces nappes,

passent et repassent sur les gaillards d'avant qui se penchent et les rejettent aux flots ; derrière le *Linois*, les contre-torpilleurs, pareils à des « souffleurs » qui s'ébrouent, percent les vagues qui semblent sur le point de les engloutir. Ce sont de solides petits bâtimens : tous leurs panneaux étant hermétiquement clos, ils n'ont rien à craindre... sauf avarie de machine.

A deux heures et demie, dans une rapide éclaircie, nous apercevons la terre par le travers : c'est l'île de Porquerolles, la plus centrale des îles d'Hyères. Et vite, elle disparaît dans la brume et dans la pluie qui se met à tomber à torrens.

Toulon n'est pas loin encore. Mais nous le fuyons.

Où allons-nous ainsi?

Au Golfe Juan, sans doute, où nous trouverons un abri?

Mais pourquoi la 2e division cuirassée est-elle restée dans l'Ouest tandis que la 1re est venue nous rejoindre? Que fait-elle?

S'est-elle immédiatement réfugiée dans le port le plus voisin, à la Ciotat, à Marseille?

Tandis que nous nous posons ces questions, le *Saint-Louis* signale : « Le *Saint-Louis* rend sa manœuvre indépendante. »

Le *Pothuau* répond par « l'aperçu. » Tous les signaux s'amènent, et le *Saint-Louis*, laissant parmi nous le *Gaulois* et le *Charlemagne*, vire de bord et s'éloigne rapidement dans l'Ouest, où sa masse noire, poussée par le vent et par la houle, se fond bientôt dans la grise atmosphère rayée de pluie.

Que signifie cet abandon ?

Nous n'avons pas le temps de nous perdre en conjectures : le *Pothuau* a pris le commandement des forces réunies, et nous qui, avec le *Faidherbe*, suivons ce navire-amiral à 400 mètres à peine, nous voyons qu'il s'apprête à faire des signaux par pavillons, tandis que sur son couronnement un timonier, face à nous, agite éperdument son bonnet pour nous indiquer qu'il est chargé de transmettre une communication par les signaux à bras.

Les pavillons signifient : « *Gaulois*, placez-vous derrière le *Chanzy ; Charlemagne*, derrière le *Gaulois*. »

Et le timonier a déjà dit : « Mission secrète en... »

Mission secrète, nous commencions à nous en douter ; et nous devinons que le mot suivant sera : « Orient. »

C'est Orient, en effet ; et tous nos regards maintenant se concentrent sur les bras du marin qui vont sans doute dans leurs

rapides mouvemens nous donner quelques détails plus précis sur cette secrète mission.

Mais, non ; le message s'achève et se termine par ce simple renseignement complémentaire :

« Six jours de mer. Transmettez. »

Il est quatre heures. Je prends le quart et je fais passer au *Chanzy*, derrière nous, l'information complète :

« Mission secrète en Orient,—six jours de mer.—Transmettez.»

C'est alors que le commandant s'écrie en riant :

— Ça c'est bien joué ! Du diable si je m'en doutais !

Puis il ajoute :

— Je suis trempé jusqu'aux os par la pluie et par les embruns. Je vais changer de vêtemens, prendre des bottes et un manteau imperméable. J'aurai vite fait. Suivez bien le *Pothuau*, exactement dans son sillage, plutôt à 300 mètres qu'à 400. La nuit sera noire et pénible ; la mer, méchante et dure. Veillez bien. Je reviens.

Elle tombe déjà, la nuit. Elle tombe, avec la pluie, de ces lourds nuages noirs qui donnent des couleurs indécises à tout ce qui nous entoure, et qui s'abaissent sous les rafales du vent comme si toute la voûte des cieux allait s'écraser sur les eaux.

A quatre heures et demie, une lueur enténébrée, froide et violette, jette un trou à l'horizon et s'éteint brusquement. Après, ce sont les ténèbres profondes, du noir partout.

Pourtant, pour dissimuler notre présence aux navires que nous pourrions rencontrer, nous n'allumons pas nos feux de route : seul, un fanal discret sur la poupe de chacun de nos bâtimens sert à maintenir notre escadre en ligne...

A cinq heures et demie, notre route, qui était jusque-là dirigée vers le cap Corse, est subitement changée : c'est vers les Bouches de Bonifacio que nous nous engouffrons en augmentant progressivement notre allure jusqu'à quatorze nœuds. L'amiral espère évidemment trouver la mer moins dure le long des côtes corses et il se hâte pour franchir le détroit en pleine nuit afin qu'aucun sémaphore italien ou même français ne puisse signaler notre passage.

Dans cette nouvelle direction, tout d'abord, et avec notre grande vitesse, les lames se heurtent plus violentes contre notre flanc. Au tangage s'ajoute le roulis, et l'ensemble de ces deux forces tord le *Faidherbe* en mouvemens désordonnés.

Tout crépite, tout crie, tout gémit à bord : cordages, bois et

fers. Le vent siffle assourdissant. Jusqu'à la passerelle supérieure la mer jaillit, heurtant les poitrines, obscurcissant les yeux; en cascades elle retombe sur le pont, pénétrant dans l'intérieur par les moindres fissures.

Les lourds canons, de leurs masses ébranlées, menacent de rompre leurs liens : les canonniers, haletans malgré le froid, à grand'peine les assujettissent.

Le maître d'équipage et le maître charpentier, avec une escouade de gabiers et de charpentiers, parcourent le navire sous la direction du capitaine de frégate, pour consolider toutes choses. Dans les chambres, au carré, chez le commandant, les chaises roulent et se brisent, les tables se renversent, des livres et de menus objets tombent des étagères et s'éparpillent; des portes battent, des assiettes et des verres s'écrasent...

A six heures, le *Linois* et les contre-torpilleurs placés sur notre gauche illuminent soudain la nuit de leurs signaux éclatans : rouges fusées qui mettent sur la nue des étoiles fugitives. Ce n'est pas le signal de détresse, mais c'est l'aveu de l'impuissance des contre-torpilleurs à nous suivre plus longtemps. Ces feux et ces fusées signifient en effet : « L'*Espingole* et l'*Épée* demandent l'autorisation de diminuer de vitesse et de prendre la route la plus favorable à leur sécurité. »

Aussitôt, c'est le *Pothuau* qui s'éclaire à son tour; c'est toute la ligne qui s'éclaire successivement, car chaque navire doit répéter les signaux quand on est en ligne.

Tous ces feux disent aux petits bâtimens qui crient grâce :

« Accordé. Ordre au *Linois* de rester avec les torpilleurs pour les escorter. Rendez-vous à dix milles au sud de Milo, le dimanche 3 novembre à quatre heures du soir. »

Puis tout s'éteint, et, suivi des croiseurs et des cuirassés, l'amiral poursuit sa course rapide.

A onze heures, la mer se calme un peu. Encore invisible, déjà la Corse nous protège.

A minuit, au moment où je rends le quart à de Lancy, aucun phare n'apparaît...

Je descends dans ma chambre. L'aspect en est lamentable. Des vêtemens, des chaussures, des livres, des photographies, gisent pêle-mêle sur le plancher couvert d'eau; un flacon de parfum s'est brisé; mon encrier s'est renversé. C'est peu de chose, et c'est navrant.

Je vais secouer mon domestique, qui dort paisiblement, malgré tous les bruits, dans son hamac balancé. Je l'entraîne chez moi et lui montre le désastre, qu'il contemple d'un air ahuri. J'ai envie de le battre et je m'en vais. Je remonte sur la passerelle à côté du commandant et de l'officier de quart.

A minuit et demi, me dit de Lancy, un éclat lointain du feu des Sanguinaires a brillé un moment, et l'amiral s'est rapproché de la terre pour ne point manquer d'apercevoir le phare de Pertusato. Le vent redouble de violence. Des grains de grêle tombent et hachent la mer en lames plus courtes. A droite ou à gauche, nous ne voyons rien; à peine, devant nous, le fanal qui couronne l'arrière du *Pothuau*.

Le commandant, de Lancy et les marins en vigie exorbitent leurs yeux pour percer les ténèbres. Vers quatre heures, enfin, deux phares à la fois nous aveuglent: ils sont là tout près, l'un à gauche sur la côte corse, l'autre à droite sur la Sardaigne. Devant, une lueur indécise se révèle qui ne peut être que le phare de Razzoli, car aucun navire, — sans y être contraint comme nous, — ne s'aventurerait dans les Bouches par cette tempête.

Ces feux nous permettent de rectifier sûrement notre route, et, toujours à toute vitesse, nous suivons le *Pothuau* qui passe à côté de l'écueil de Lavezzi, où périt autrefois, corps et biens, la frégate la *Sémillante*.

Certes, bien que les terres soient resserrées dans ce passage, aucun œil humain n'a pu nous apercevoir au milieu de la grêle, de la neige aveuglante, et des embruns de mer qui nous recouvraient. En approchant de l'île Razzoli, nous nous trouvons, sans transition, dans une région plus clémente, et un soupir de satisfaction s'échappe de toutes nos poitrines. Il semble que nous sortions d'un pénible cauchemar.

A la froide brise de l'Est a succédé un léger souffle du Sud, chaud et bienfaisant; la pluie cesse; les nuages s'enfuient; la mer s'aplanit. L'amiral fait alors diminuer la vitesse, car, avant que le jour ne paraisse, nous serons hors de vue des terres. Tout devient subitement silencieux à bord: rien ne crie plus, rien ne gémit; les hommes fatigués s'étendent et s'endorment, inertes comme les choses. Je regagne ma cabine, mon humide couchette, et mes yeux se ferment sur mes obscures pensées où roulent et tanguent, dans mon cerveau fatigué, de pitoyables torpilleurs abandonnés...

Dimanche 3 novembre 1901. — Dans l'Archipel Grec.

Avant de se séparer des contre-torpilleurs, l'amiral leur a signalé : « Rendez-vous à dix milles au sud de l'île de Milo, le dimanche 3 novembre à quatre heures du soir. »

Il est huit heures du soir. Depuis midi nous croisons sur le parallèle du rendez-vous, entre les méridiens extrêmes de l'île de Milo. A toute petite vitesse, nous allons tantôt vers l'Est, tantôt vers l'Ouest, défaisant sans cesse, infatigable Pénélope, le chemin parcouru. Vers l'Ouest, dans la direction de Cérigo, l'ancienne Cythère, sont braquées toutes les longues-vues et toutes les lorgnettes de notre escadre. Nous n'avons pas le fol espoir d'apercevoir Cythère, et encore moins la divine Aphrodite et ses aimables compagnes qui — entre parenthèses, — avaient eu bien mauvais goût à s'installer sur ce rocher désolé, triste et nu. Mais c'est par là que viendront le *Linois*, l'*Espingole* et l'*Épée*, qui occupent nos pensées.

Ce sont des bâtimens très marins, bien commandés, et nos craintes ne vont pas jusqu'à nous faire redouter une catastrophe; leur retard pourtant nous étonne et nous inquiète un peu. L'un d'eux sans doute a subi des avaries. Peut-être, avec les tempêtes qui sillonnent en cette saison la Méditerranée, ont-ils tous été obligés de se réfugier dans un port italien? C'est probable; sinon, ils nous auraient rallié déjà, car leur marche est rapide, tandis que nous, depuis les Bouches, nous avons adopté l'allure très modérée que prendraient des « autos » circulant en plein boulevard.

Pendant deux heures seulement, nous « avons fait de la vitesse : » c'était au détroit de Messine, que nous avons eu la bonne fortune, — si l'on peut appeler cela une bonne fortune, — de franchir dans la nuit noire au milieu d'une nouvelle tempête de grêle et de vent qui a dissimulé nos formes, et par suite notre nationalité, sans doute même notre présence.

Décidément, nous avons été favorisés dans nos projets : dans le détroit formé par la Grèce et par l'île de Cérigo, encore un coup de vent, de la grêle toujours, de violens coups de tonnerre qui ont dû épouvanter le moine-guetteur du cap Saint-Ange et le tenir enclos dans sa grotte. Maintenant, au sud de l'Archipel, loin de la route habituelle des navires, nous croisons, nous attendons, nous regardons, et, comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir.

Il pleut, il vente, il fait froid.

Tous ces jours-ci, on a exercé les marins qui font partie du corps de débarquement.

Le 1er novembre, en effet, l'amiral a signalé :

« Préparez la mise à terre du corps de débarquement. Les cuirassés fourniront quatre sections ; les croiseurs, deux. Vérifiez bien sacs et bidons. Ne désigner que des hommes sûrs. Être prêts pour mardi. »

Mardi c'est après-demain. Où serons-nous après-demain ?

Lundi matin, 4 novembre 1901. — En croisière devant l'île de Milo.

La grande île de Milo est toujours sous nos yeux avec son groupe d'îlots désolés comme elle : Anti-Milo, Paximado, Kimolo, Pyrgui, roches stériles surgies des eaux dans les convulsions volcaniques des premiers âges de la terre.

Les vallées de cette île montagneuse, encore imprégnées de soufre, sont, dit-on, d'une extrême fertilité et produisent en abondance du blé, du coton, de l'huile, du vin et des oranges. Mais, de la distance où nous la voyons, nous n'apercevons que sommets rocheux, gris et ternes sous la pluie qui ne cesse de tomber. Et le *Faidherbe*, suivi du *Chanzy* et des autres cuirassés, suit à son tour le *Pothuau* qui inlassablement nous entraîne alternativement à l'Est et à l'Ouest dans une marche lente, monotone. Péniblement les heures se traînent dans l'attente. Et, pour les faire paraître plus brèves, les discussions continuent à bord sur les « choses d'Orient. »

Nous savons où nous débarquerons, bien que personne ne nous l'ait dit ; mais nous avons tellement envisagé la question sous toutes ses faces que nous sommes certains de ne pas nous tromper.

Certains journaux en France avaient autrefois indiqué, comme un moyen excellent, la saisie des douanes de Smyrne ou de Beyrouth. Certes, ce seraient là des gages précieux à tenir. Mais pour les saisir, nous nous lancerions bien aveuglément, sans préparation aucune, dans une aventure des plus hasardeuses et des plus fertiles en graves conséquences. Les garnisons turques sont fortement constituées sur le continent ottoman ; par voie ferrée, elles peuvent être rapidement renforcées : un débarquement ne serait possible, dans les conditions où nous sommes, qu'avec l'accord tacite du Sultan lui-même.

Un bombardement? Un bombardement n'est justifiable, en temps de guerre, que lorsqu'il précède une occupation. Il faut bien en arriver au débarquement, et il faut être en force pour cela : il faut pouvoir se maintenir. Un bombardement serait odieux maladroit, et soulèverait les justes protestations de toutes les puissances qui ont de nombreux intérêts dans ces riches et populeuses cités d'Asie Mineure. Ce serait, sans déclaration, commencer la guerre, et ouvrir, par un acte barbare, la question d'Orient tout entière.

Aussi avons-nous effleuré seulement cette inadmissible solution qui nécessiterait des efforts et des développemens tout à fait hors de proportions avec le dommage causé et la réparation à exiger. Ces efforts, d'ailleurs, notre départ précipité de Toulon ne les a point préparés, et le différend momentané qui divise la France et la Turquie ne mérite aucune violence. Mais il réclame une attitude enfin énergique, et notre supériorité maritime nous offre toutes facilités pour la prendre avec tact, sans éclat. Nous n'avons qu'à choisir dans l'Archipel l'une des trois îles turques: Rhodes, Chio, Mytilène.

En procédant par élimination et après un examen approfondi de la carte et des instructions nautiques, nous voyons que Rhodes est trop loin du continent, que cette île n'a aucun port et que les douanes y produisent peu d'argent; Chio n'est guère plus favorisée. Mytilène, au contraire, a des douanes assez riches et des ports naturels superbes. Surtout elle est aux portes des Dardanelles, et notre installation y aura plus de retentissement dans le monde musulman. Ce retentissement est d'autant plus désirable que nous ne venons pas seulement ici, comme des huissiers, pour recouvrer la créance Tubini-Lorando. Notre but est plus haut, notre mission plus noble. Les marins, par leurs fréquens contacts avec l'Orient, connaissent bien des choses sur les mœurs de ces pays et sur la situation des diverses races qui s'y heurtent sans se mêler. Et, hier matin, sur la passerelle, pendant notre lente et monotone croisière qui nous laisse toute liberté d'esprit, le commandant, en fumant son cigare, me disait ceci :

— La France et la Turquie sont unies depuis longtemps, et elles ne cessent pas de l'être, malgré le nuage qui passe sur leur amitié, comme il en passe parfois sur les lunes de miel elles-mêmes. Cette amitié est la plus sûre de celles qui soient témoi-

gnées au Sultan, puisqu'elle est d'accord avec notre intérêt de ne pas voir démembrer l'empire ottoman. Mais quand deux peuples, comme deux êtres, sont amis, l'un d'eux acquiert toujours sur l'autre une autorité, quelque bienveillante qu'elle soit, qui naît de sa situation et de droits établis ; et il ne doit rien perdre de son caractère, s'il ne veut pas déchoir aux yeux mêmes de son ami. En Orient, la déchéance arrive vite à qui se courbe, et la France, moins que toute autre, ne doit pas se courber. Elle a ici, encore mieux que des droits, des devoirs. Dans ce bassin de la Méditerranée, vous le savez, la nation et la religion sont inséparables. Partout vous entendrez dire : la « Nation Maronite, » la « Nation Catholique, » la « Nation Orthodoxe, » la « Nation Arménienne, » la Nation Juive, » la « Nation Musulmane, » bien que les sujets qui composent ces « Nations » soient Ottomans, Français, Italiens, Grecs ou Russes. Or, depuis les croisades au moins, et même depuis Charlemagne, les chrétiens d'Orient sont les protégés officiels, les cliens de la France : ils ont pour symbole, le nom même de notre pays, et pour emblème, notre drapeau. Ce drapeau flotte partout respecté, au cœur même de Stamboul, en Galilée, en Judée, dans les coins les plus reculés du Liban surtout, car pour la nation Maronite, en particulier, nous sommes plus que des protecteurs : nous sommes la mère patrie. Grâce aux œuvres multiples, aussi bien enseignantes qu'industrielles ou charitables, fondées partout par notre esprit chevaleresque, par notre initiative, notre argent et nos efforts constans, nous maintenons les inséparables destinées de notre langue et de notre féconde influence.

C'est un poste d'honneur pour les représentans de notre pays, c'est aussi un poste de peine, et nous devons le défendre, avec la dernière énergie, en dehors de toutes considérations chevaleresques ou religieuses, par souci de la grandeur de notre race, par devoir de défense nationale pour un avenir incertain.

Depuis qu'on parle de cette affaire Tubini-Lorando, certains partis en France se sont étonnés que l'on attachât tant d'importance à une question pécuniaire d'ordre privé. Ceux-là ne connaissent pas l'Orient. Il n'y a pas de petites questions ici : pour l'Oriental, la manière et la forme l'emportent sur le fond, comme a dit je ne sais trop qui. A ses yeux, les plus minutieux détails prennent aussitôt une importance symbolique. Il faut de l'ap-

parat, de la pompe, de la force, et, avec une jalousie intransigeante, nous devons tenir à toutes nos prérogatives, nos préséances, nos usufruits. Nos consuls le savent bien et aussi l'éminent et énergique ambassadeur que nous avons à Constantinople. Soyez tranquille, il ne mollira pas ; et il saura tirer de cet incident tout ce qui pourra mettre en relief notre vieille puissance. Car ce n'est pas uniquement cette affaire Tubini-Lorando qui est en jeu, il y a tout un dossier de vieilles affaires à vider : la reconstruction des établissemens religieux détruits pendant les troubles d'Arménie, la reconnaissance officielle du Patriarche de Chaldée, l'abolition des passeports tunisiens, et d'autres, et d'autres... Et tout ceci est encore plus sérieux à mon sens que la fameuse créance contestée... Vous savez que je suis venu souvent en Orient, l'an dernier encore, et autrefois quand nous y avions une division en permanence. — Et, entre parenthèses, je regrette que cette division navale ait été supprimée, tandis que les autres nations ont maintenu et même augmenté la leur. — J'ai beaucoup vu, j'ai entendu parler, j'ai beaucoup appris et je me réjouis de revenir aujourd'hui avec une mission, sinon glorieuse, au moins utile. Comme vous le pensez au carré, je suis convaincu que malgré notre crochet sous Milo, notre route aboutira à Mytilène, situation merveilleuse. Cette idée est si naturelle que personne en Europe ne peut douter de nos desseins, me semble-t-il. Aussi, bien que vous ayez pu en souffrir, vous devez comprendre la nécessité de tous les mystères qui ont entouré notre départ.

— Oh ! commandant, souffrir est un gros mot, et nous ne sommes guère à plaindre. Nous n'avons pas été favorisés par le temps, c'est vrai : ce sont là les petits ennuis du métier. Le boulanger, dont la farine a été avariée par l'eau de mer, nous fait du pain semblable à celui du siège de Paris : avec un bon estomac on le digère quand même. Nous avons appareillé, en laissant à Toulon la majeure partie de nos vêtemens et de notre linge : nous finirons bien par relâcher quelque part où nous pourrons nous procurer le nécessaire. Depuis trois jours, nous n'avons plus de vivres frais, et vous non plus ; mais il y a, à bord, pour l'équipage, des conserves de bœuf, des sardines à l'huile, des haricots et du fromage, et l'on arrive à combiner avec cela des repas, sinon exquis, du moins suffisans. Non, tout cela n'est rien. Mais ce qui nous agite, c'est de ne pas savoir,

c'est l'absence de nouvelles, c'est l'inquiétude dans laquelle doivent vivre nos familles, encore plus ignorantes que nous. Que leur a-t-on dit là-bas? Que doivent-elles supposer? Quand pourront-elles nous écrire? Où diriger leurs lettres? Combien durera notre absence?

Le commandant a souri :

— Ce n'est pas moi qui vous répondrai, m'a-t-il dit. Je ne sais rien et je crois que nous n'avons pas fini de nous poser des points d'interrogation. Dans notre métier, voyez-vous, il faut de l'endurance physique, pas mal de philosophie, beaucoup de patience, et toujours de l'espoir.

Puis, sur le point de quitter la passerelle, où sa présence n'était pas utile:

— A propos, a-t-il ajouté, ma femme vous avait invité à dîner pour le 1er novembre. Il faut l'excuser de n'avoir pas tenu son engagement. Voulez-vous me faire le plaisir de venir déjeuner ce matin avec moi? Mon cuisinier a transformé les sardines à l'huile en « filets de sardines à la Mornay, » et il a découvert, oublié dans un caisson depuis je ne sais quand, un pâté de foie gras en très bon état : ce sera un vrai régal, vous verrez. Je vais aussi inviter ce pauvre Fournier, qui, lui, se pose un point d'interrogation bien spécial : « Suis-je père d'une fille ou d'un fils? »

Nous déjeunerons à onze heures, voulez-vous?

Lundi 4 novembre, 8 heures du soir. — En mer.

J'ai fait tantôt le quart de midi à quatre heures. Il n'a pas cessé de pleuvoir. Une brise fraîche soufflait du Nord-Est, glaciale. La mer était agitée. Et toujours, dans une marche lente, notre escadre croisait au large de Milo.

Le *Linois*, l'*Espingole* et l'*Épée* n'étaient pas en vue.

Mais, à une heure, tout d'un coup, comme s'il avait surgi des eaux, un petit navire de guerre français nous est apparu à faible distance. Évidemment il sortait de la baie de Milo où sa présence nous avait été cachée par les hautes falaises de l'entrée, et, à toute vitesse, léger, gracieux, semblant voler sur les vagues en les effleurant à peine, il s'avançait vers le *Pothuau*.

Pour qu'il nous rejoignît plus rapidement encore, l'amiral nous signala de stopper.

C'était la *Mouette*, petit bâtiment de guerre aux allures de

yacht, qui séjourne habituellement à Constantinople, aux ordres de notre ambassadeur.

Nous nous rappelons qu'il a quitté le Bosphore depuis trois mois pour entreprendre la tournée annuelle des îles grecques et turques, et qu'il était dernièrement au Pirée.

La présence coutumière dans l'Archipel de ce petit navire inoffensif n'a donc pu éveiller aucune inquiétude diplomatique, et nous comprenons tout de suite qu'il devait être blotti depuis plusieurs jours déjà dans le port de Milo pour attendre notre passage et nous servir d'invisible lien avec Paris.

L'île de Milo est, en effet, reliée au continent par un câble télégraphique (anglais, hélas! comme la plupart des câbles), et notre croisière n'avait pas simplement pour but d'attendre nos contre-torpilleurs attardés, mais de nous permettre de recevoir les dernières instructions de notre gouvernement, par l'intermédiaire de la *Mouette*, sans que notre présence ici fût révélée.

La *Mouette* serre ses voiles, stoppe, et met à la mer une petite embarcation dans laquelle se laisse glisser son commandant, le lieutenant de vaisseau G...

En quelques coups de rames, il atteint le *Pothuau*, se hisse à bords par une échelle en cordes, et, après une courte conversation avec l'amiral, auquel il a dû sans doute remettre des télégrammes, il regagne aussitôt son navire.

Les mâts du *Pothuau* ne tardent pas à se couvrir de signaux :

« Mettre en marche à 12 nœuds. Ligne de file. Notre objectif est Mytilène. »

Mytilène! Personne à bord ne doutait de ce but, saut Noguay qui, oublieux déjà de sa petite cousine, ne rêve plus que faits de guerre et craignait toujours que depuis notre départ des événemens se fussent produits qui rendissent inutile notre action militaire. Il n'en est rien. Ce soir, sur la mer apaisée, nous glissons entre les îles Tinos et Mikoni. Demain, dans la matinée, nous serons fatalement à Mytilène.

La *Mouette* est demeurée en croisière à notre place pour diriger les contre-torpilleurs vers nous, dès qu'ils apparaîtront en vue de Milo.

Jeudi 7 novembre 1901. — Mytilène.

Depuis ce matin, dix heures, nos marins du corps de débarquement sont installés en ville dans les cantonnemens qui avaient

été choisis la veille, et le drapeau français flotte sur Mytilène.

Nos lourds navires, mouillés en ligne devant l'antique citadelle, ont conservé leurs feux allumés, pour être prêts à marcher, et leurs canons chargés allongent vers la terre leurs gueules menaçantes. Tout un système de signaux optiques et pyrotechniques nous met en communication avec le capitaine de frégate du *Pothuau*, qui commande le corps de débarquement.

Les fonctionnaires turcs du télégraphe ont été remplacés provisoirement par nos marins télégraphistes, dirigés par un officier électricien.

A la douane, les agens et les plus humbles employés ont été conservés dans leurs fonctions, mais ils ont été placés sous l'autorité d'un commissaire français, assisté d'un personnel français. L'argent trouvé dans les caisses a été saisi contre un reçu remis au directeur ottoman, et un nouveau mode de comptabilité, très simple et très loyal, a remplacé l'ancien. Dans l'intérêt des finances turques, il serait même à souhaiter qu'il subsistât.

Tout cela s'est fait sans la moindre résistance, sans aucune difficulté, je dirai même sans aucun froissement, grâce à l'attitude énergique, aux sages dispositions, et à la résolution courtoise de notre contre-amiral.

Nous sommes arrivés ici avant-hier dans la matinée, et il lui a suffi de moins de deux journées pour préparer l'opinion publique, répondre aux protestations du gouverneur ému et lui dicter toutes les mesures à prendre pour que pussent aboutir, sans violences regrettables, les justes revendications du gouvernement français.

Fidèle aux traditions de la diplomatie orientale, le gouverneur demandait du temps, se répandait en promesses, disait qu'il n'était pas sûr de l'attitude de la garnison turque; que, d'autre part, une information certaine, très précise, lui permettait d'affirmer que le Sultan avait donné toutes satisfactions. Il suppliait qu'on le laissât télégraphier à Constantinople.

Pleine latitude lui fut donnée à cet égard, et il ne quitta guère le télégraphe de toute la journée du 5 novembre, Le 6 novembre, il apportait triomphalement un télégramme dans lequel le Sultan affirmait son désir constant de plaire à la France et demandait par suite à l'amiral de renoncer à occuper Mytilène.

La réponse de l'amiral était facile : il n'avait qu'à répondre que, venu devant Mytilène par ordre du gouvernement de la

République, il ne pouvait en partir que sur un ordre de son gouvernement. Et c'est évidemment ce qu'il dut faire.

En tout cas, il ne perdit de vue aucune des dispositions qu'il avait arrêtées, et il rappela au gouverneur toutes celles qu'il lui avait dictées pour assurer la tranquillité de l'île, dont il le rendait responsable. Il lui fit réunir toutes les autorités de la ville, expédier des télégrammes dans l'intérieur, et il décida que l'occupation aurait lieu le jeudi 7 novembre à huit heures du matin. Quand même il serait vrai que le Sultan eût cédé sur tous les points, cette occupation, si courte que pût être sa durée, était devenue nécessaire pour changer à notre égard l'attitude du monde musulman, qui commençait, dans tout l'Orient, à sourire de notre trop longue patience.

Et c'est un fait accompli : une garnison française est à Mytilène!

Il y a aujourd'hui quatre cent quarante années que les Turcs règnent dans cette île, au milieu d'une population aux trois quarts grecque qui se réjouit de notre arrivée. Quatre cent quarante années, quatre siècles et demi, c'est peu de chose en somme dans le recul des âges, sur cette vieille terre d'Orient. Il y a quatre cent cinquante ans, Jeanne d'Arc venait de chasser les Anglais de notre doux pays de France; Jacques Cœur, le restaurateur de notre marine et de notre commerce, créait des comptoirs dans le Levant où notre situation était toujours demeurée privilégiée, malgré nos malheurs, malgré l'envahissement croissant du monde musulman. Il y a quatre cent cinquante ans, l'Occident était sorti depuis longtemps de la période de barbarie; en Orient, après plus de mille ans de résistance contre tous les barbares qui menaçaient l'Europe, l'empire grec tombait et la civilisation reculait. Mahomet II s'emparait de Byzance, d'Athènes, de Corinthe, et, poursuivant ses conquêtes, ne laissait derrière lui que villes saccagées et ruines fumantes. Quand il pénétra à Mytilène, il détruisit tout ce qui rappelait encore l'ancienne splendeur de cette riche cité, déchue déjà. Puis il fit empaler le gouverneur, Génois d'origine, et tous les notables du pays; trois cents défenseurs furent sciés en deux. Aujourd'hui le contre-amiral français aurait bien volontiers invité à dîner le gouverneur ottoman, si cette invitation n'avait semblé une ironie.

Il est enchanté, notre amiral. Tout a réussi admirablement : la brise de Nord-Est qui depuis longtemps agitait la mer et aurait

pu rendre le débarquement dangereux avait subitement cessé pendant la nuit; et ce matin, escortés par la *Mouette* et le *Linois*, l'*Espingole* et l'*Epée* nous ralliaient, sans que ces deux petits bâtimens eussent subi d'avaries. Mais ils avaient été obligés de relâcher deux fois.

A terre, nos troupes sont très bien installées; fortes par elles-mêmes, elles sont en outre protégées par la population grecque qui leur fait le meilleur accueil. Aussi, notre commandant en chef, après une minutieuse inspection, a-t-il décidé de diminuer la garnison : ce soir la compagnie du *Faidherbe* reviendra à bord et notre croiseur partira demain matin pour se rendre à l'extrémité occidentale de Lesbos. Il y a là un port, Port-Sigri, où le Sultan pourrait envoyer des troupes qui, traversant toute l'île, prendraient les nôtres à revers. Cette éventualité est peu probable, mais un chef doit tout prévoir. Nous avons donc pour première mission d'empêcher, de gré ou de force, tout débarquement d'hommes ou de matériel de guerre à Sigri. Plus tard, si notre commandant en reçoit l'ordre, il devra saisir la douane et le télégraphe.

Le *Linois* remplira une mission semblable à la nôtre, au sud de l'île, à Port-Olivier, superbe rade intérieure, admirablement abritée, dans laquelle évoluerait facilement une escadre entière. Par terre, une route de cinq kilomètres à peine relie ce port à Mytilène. C'est là que s'installerait certainement une nation moderne qui serait résolue à garder définitivement ce gage.

A Mytilène même, il n'y a pas de port, mais deux petits havres, propres seulement à abriter des barques. Ce sont les mêmes, — ou à peu près, — qu'a connus Sapho, 600 ans avant Jésus-Christ, lorsque sur l'Agora elle venait, avec son collège de jeunes courtisanes aux transparentes tuniques, « respirer, en été, l'air embaumé du soir. » Mais, alors, les quais étaient dallés en marbre; dans les flots bleus, de longues jetées s'avançaient, rendant plus spacieux les ports, où les trirèmes aux voiles bariolées se pressaient si nombreuses.

Depuis longtemps l'Agora a disparu, et les colonnes, et les temples. Les dalles en marbre ont été arrachées. Rongées par la mer, ébranlées par les vagues, les jetées se sont peu à peu effondrées.

Et le fatalisme musulman, respectueux de l'œuvre du temps, s'incline et laisse faire.

Vendredi 8 novembre 1901. — Port-Sigri (île de Lesbos).

Ce matin, à six heures, sur la rade, nous avons laissé à Mytilène l'escadre plongée dans la froide nuit de l'hiver.

A sept heures, sur la mer unie comme un miroir, derrière nous l'aurore s'est levée, rosissant les côtes d'Anatolie et jetant des reflets d'or sur les hautes cimes de Lesbos.

Nous avons longé de très près les rives méridionales de l'île, où s'étalent quelques misérables villages, bâtis par les Turcs, mais où s'ouvrent, harmonieux, au milieu d'abruptes falaises, deux vastes bassins que la nature a bien voulu creuser : c'est Port-Hiéro, d'abord, ou Port-des-Oliviers, qu'un grand bois d'oliviers entoure; puis le port de Kalloni, anciennement appelé Port-Longone. A l'Ouest, contreforts escarpés du mont Ordymnos, sur lequel un monastère grec jette une tache blanche au milieu de la brume violette; les terres s'abaissent un peu et se terminent brusquement en falaises verticales où la mer creuse des cavernes. L'une de ces falaises est le cap Sigri, extrémité occidentale de Lesbos.

Dès qu'on l'a doublé, à droite, apparaît une baie qui s'ouvre entre la grande île et des îlots rocheux, digues naturelles allongées au large. Le plus grand de ces îlots, l'île Sigri, protège admirablement la rade, sur une longueur de trois kilomètres, contre les flots de la haute mer. En face le point central de l'île Sigri, et à 1209 mètres de lui, s'élève, sur la terre de Lesbos, une haute et vieille citadelle vénitienne, imposante encore.

Au pied de cette citadelle, et abritée derrière elle, se groupe, en rues montantes et tortueuses, l'humble ville de Sigri, entourée de roches nues sur une terre rouge où ne croît aucune verdure.

Tandis que nous approchons, enseigne déployée, canons chargés prêts à répondre à toute injure, nous ne voyons que la citadelle avec ses embrasures, et ses pièces d'artillerie d'ancien modèle, derrière lesquelles s'alignent, immobiles, une trentaine d'artilleurs ottomans.

Le *Faidherbe* stoppe, et, avec sa vitesse acquise, dépasse bientôt la direction dans laquelle battraient les pièces. Le commandant le dirige alors sur le milieu de la ligne qui joindrait le centre de l'îlot Sigri à la citadelle, et, dès qu'il y est parvenu, il fait jeter l'ancre. Il est midi. Le soleil brille sur un ciel très pur,

d'un bleu profond. Une légère brise du Nord s'est levée qui dessine des moires sur les eaux. Avec son grand drapeau des jours de cérémonie, le *Faidherbe* semble paré comme pour une fête. L'équipage est prévenu qu'il n'y aura pas d'exercice aujourd'hui, et un murmure joyeux circule à bord. A terre, c'est le silence profond. Sur notre gauche l'îlot Sigri, désert aride, sur lequel des moutons sans gardien semblent paître des cailloux, tant l'herbe y est rare et rase. A droite, plus près de nous, le bourg de Sigri avec ses rues vides, ses fenêtres closes, ses portes barricadées, s'adosse à la citadelle, morte aussi, d'où les artilleurs, comme des fautômes, ont disparu sans bruit.

Sur rade, aucun navire, aucune barque.

Sur la petite plage de sable, près du quai de débarquement, quatre embarcations échouées, penchées comme dans un sommeil. C'est aujourd'hui vendredi, le dimanche musulman.

Samedi 9 novembre 1901. — Port-Sigri (Lesbos).

Avant de nous autoriser à communiquer avec la terre, hier, à une heure, le commandant est allé à Sigri en se faisant accompagner par le commissaire, par un marin télégraphiste, et par moi. Il voulait se rendre compte de la situation de la ville, des ressources qu'elle offrait pour l'alimentation de notre équipage, et, s'il était possible, de l'esprit des habitans. Il voulait aussi expédier un télégramme à l'amiral.

Suivant les instructions qu'il avait reçues, il devait s'abstenir de toute visite officielle à la première autorité de la ville, le Kaïmacan (un sous-préfet), mais rendre celle que ce fonctionnaire pourrait lui faire.

En accostant le quai, il trouva un officier de la marine ottomane qui lui tendit la main pour l'aider à sauter à terre et, tout souriant, lui souhaita la bienvenue en le saluant à l'orientale. Il se nommait Toussoum-bey et paraissait désolé de ne savoir que quelques mots d'anglais pour exprimer, disait-il, toute la satisfaction qu'il avait éprouvée à la vue d'un navire de guerre français. Il demanda d'où nous venions. — De Mytilène. — Puis il s'informa si notre séjour à Sigri serait long.

Le commandant répondit à l'orientale, avec un mouvement de bouche et en levant les yeux au ciel. Et Toussoum-bey n'insista pas davantage.

Après un silence, il nous offrit de nous conduire partout où

nous le désirerions; il vanta le pays, dont le climat était très doux et les environs très giboyeux : on pourrait y organiser des chasses superbes, et lui, Toussoum, se chargerait volontiers de tous les préparatifs.

Le commandant le remercia et lui demanda simplement de nous indiquer le bureau télégraphique. Toussoum, dont le vocabulaire anglais était très réduit, s'empressa de prendre les devans et de prier, par un geste respectueusement expressif, qu'on voulût bien le suivre dans un sentier montant vers la citadelle et qui formait la principale rue de la petite ville. Cette principale rue était aussi déserte que les autres. Seul un café était ouvert où des Turcs assis sur des divans aux couleurs fanées, leurs jambes guêtrées, repliées, se tenaient graves, immobiles, les yeux indifférens, leurs lèvres appuyées sur le bout d'ambre du long chibouck dont le fourneau reposait sur le sol.

Tels, plus propres, mais non plus majestueux, devaient se tenir les consuls sur leurs chaises curules quand les Barbares pénétrèrent dans Rome.

En passant devant ce café, nous rencontrâmes deux petites filles qui se poursuivaient, toutes rieuses dans leurs jeux. Pieds nus, des pantalons de soie bouffans serrés à la cheville et pardessus une chemise sans manches, elles étaient gentilles avec leurs petites têtes rondes où luisaient des yeux de chat et leurs cheveux tressés en nattes emmêlées de sequins. A notre vue, elles s'arrêtèrent, immobilisées contre le mur par une curiosité craintive. Le commandant s'approcha d'elles en souriant, caressa de ses doigts leurs joues brunies, puis leur tendit quelques menues pièces de monnaie du pays. Elles les saisirent rapidement de leurs petites mains aux ongles teints de henné et s'enfuirent en riant. Un peu plus loin, elles se retournèrent et, les bras en croix sur la poitrine, elles s'inclinèrent dans un gracieux remerciement. Puis dans une ruelle elles disparurent...

Dans le café, les hommes aux chiboucks me parurent moins graves; derrière les fenêtres closes, des regards de femmes luisaient sur nous. En haut, le ciel était tout bleu; en bas, dans la rue misérable, un peu de grâce et de bonté avait passé...

Mais Toussoum-bey s'était arrêté et nous montrait du doigt une petite porte grise sur laquelle étaient écrits ces mots en turc et en français : bureau télégraphique. C'était tout près de la Citadelle, devant laquelle un factionnaire, l'arme au pied,

veillait. Dès qu'il nous aperçut, il présenta les armes et poussa quelques cris : à ces accens gutturaux qui manquaient d'harmonie, le poste sortit et, sous le commandement d'un capitaine, s'aligna.

Alors le commandant s'approcha, salua à son tour et félicita le capitaine sur la bonne tenue de ses hommes.

Puis il demanda s'il était permis de visiter la citadelle.

En assez bon français, le capitaine répondit :

— A vous, Excellence, tout est permis.

Le commandant répliqua qu'il n'userait pas de la permission pour lui-même, mais qu'il me désignait pour faire en son nom une visite personnelle au commandant du fort et lui présenter ses complimens. Et, me laissant, il salua, tourna le dos et pénétra dans le bureau télégraphique.

Le capitaine mit son sabre au fourreau et, plus à l'aise avec moi, me serra la main, et me conduisit dans la citadelle auprès du chef d'escadron, commandant *la place*.

Très aimable et très digne, le chef d'escadron me souhaita la bienvenue, m'interrogea sur notre traversée et sur l'impression que m'avait causée le pays. Puis il me demanda si j'étais chasseur et s'offrit, comme Toussoum-bey, pour organiser une partie de chasse. — Décidément, c'est la spécialité du pays. — Je remerciai et je m'enquis ensuite des ressources que nous pourrions trouver pour l'alimentation de notre équipage. Ces ressources étaient faibles pour le fort appoint que nous apportions à la population. Sigri est une ville turque de 1 200 habitans, très peu commerçante, les Grecs, ces marchands de l'Archipel, en étant à peu près entièrement exclus. On s'y procure du pain, de la viande de mouton, un peu de poisson et du gibier... quand on va le tuer soi-même. Mais si l'on veut des poulets, du bœuf, des légumes, des fruits secs ou frais, suivant la saison, il faut les faire venir d'Eryssos, grande et antique ville grecque située à cinq ou six heures de marche dans la montagne. Le Kaïmakan, si on l'en priait, donnerait des ordres pour que le marché fût approvisionné. J'abrégeai la visite et, après avoir fumé la cigarette turque et avalé l'inévitable tasse de café brûlant que l'on ne saurait refuser sans insulter aux lois de l'hospitalité, je me retirai et, conduit par le capitaine, je visitai la citadelle

Près d'une pièce d'artillerie, un sous-officier semblait donner des explications à un groupe d'artilleurs. Il s'approcha, salua

militairement et ajouta, en français : « Salut, mon capitaine. » Je remarquai :

— Vous parlez très bien le français.

— J'ai habité Tunis, expliqua-t-il.

— Vous faites la théorie en ce moment?

— Non, mon capitaine, c'est aujourd'hui vendredi ; nous causons en regardant votre beau navire.

— Mais, quand le *Faidherbe* est entré en rade, vous étiez déjà à vos pièces, alignés comme pour un exercice.

Il répondit :

— Nous ne faisions pas l'exercice; nous étions là pour saluer si vous aviez salué...

Et, plus bas, il ajouta :

— ... Et pour mourir, si vous aviez tiré.

Je le regardai d'un air faussement naïf, comme si je ne comprenais pas; puis, avec un sourire, je lui tendis la main. Il l'effleura de ses doigts et, à la façon orientale, la baisa.

Pauvres et braves soldats, si disciplinés!

Superbes ruines de la vieille citadelle, plus dignes d'attirer l'admiration d'un touriste que la froide colère d'une nation civilisée! Que de regrets j'aurais, s'il nous eût fallu employer la force contre tant de courage abrité derrière autant de faiblesse!

Je remerciai le capitaine et je quittai la forteresse.

Dans la rue, je rejoignis le commandant, qui, avec son cortège, augmenté d'une personne, sortait du bureau télégraphique. Il avait envoyé à l'amiral ce simple télégramme en clair :

« Bien arrivés Sigri. Tout bien. »

Et, en payant exactement le prix du télégramme, il avait, paraît-il, surpris et rassuré à la fois le buraliste, qui tout d'abord l'avait accueilli en tremblant.

Maintenant, il escortait aussi le commandant, ce buraliste. Un sourire obséquieux et béat régnait sur son visage doux et triste de victime où la petite vérole avait laissé des traces profondes. Il s'était aimablement chargé de conduire le commissaire auprès du Kaïmakan, que la fièvre tenait au lit, mais qui, malgré ses souffrances, serait d'autant plus heureux de s'occuper de l'alimentation de notre équipage qu'il était propriétaire d'un vaste troupeau de moutons, — celui, sans doute, que nous avions vu paître des cailloux sur l'île Sigri.

Avec le commandant et le marin télégraphiste, nous ren-

trâmes à bord, énergiquement salués par l'excellent Toussoumbey.

Dimanche 10 novembre 1901. — Port-Sigri (île Lesbos).

Combien de jours resterons-nous devant cette sombre terre d'exil que n'illuminera pour nous aucun rayon de gloire ou même de joie; sur cette étroite rade où le *Faidherbe* semble écrasé entre des roches inertes, nues comme des murailles de prison; où aucun paquebot ne nous relie à la patrie absente; près de ce village turc où nulle âme, nul regard n'est pénétrable à notre âme, à notre regard?

Si l'ennui, plutôt que la tristesse, nous envahit à l'aspect du devoir qui nous retient ici, devoir aride où ne germera aucune fleur, nous ne nous laissons pas abattre par lui. Sur un navire de guerre, d'ailleurs, on n'est jamais complètement séparé de la patrie, puisque le navire lui-même en est un morceau. A bord, nous parlons tous la même langue, des lèvres et du cœur; nous avons les mêmes fiertés, les mêmes espoirs; nous y avons nos occupations, nos devoirs, et ce devoir, si humble soit-il en ce moment, est utile au rayonnement de notre chère France.

Nous réagissons aussi. Hier, plusieurs de mes camarades, entre autres l'ardent Noguay, sont descendus à terre pour explorer le pays et juger des distractions qu'il pourrait offrir. Ils sont revenus à bord un peu désenchantés, mais non découragés. Ils parlent d'installer un tennis dans les fossés de la citadelle; le Kaïmakan, — qui n'a plus la fièvre, — leur a promis de leur procurer des chevaux, et aussi des fusils de chasse, et enfin des guides qui les conduiraient aux endroits les plus giboyeux. Ils ont encore découvert une jolie plage de sable où les marins pourront aller se livrer aux plaisirs de la pêche. Mais ils parlent surtout de se rendre à Eryssos, la ville grecque de la montagne, où nous sommes sûrs, paraît-il, de trouver un excellent accueil de la part de la population entièrement chrétienne. Avec nos exercices, nos études, nos causeries à bord, nos excursions à terre, et quelques lettres de nos familles, — car nous finirons bien par en recevoir, — le temps passera quand même.

Et puis, il ne me semble pas possible que nous demeurions bien longtemps ici. L'incident qui nous a amenés à Mytilène est de ceux qui doivent être promptement clos. Il était déjà juste que le Sultan cédât devant nos légitimes réclamations. Maintenant,

devant notre attitude, il est nécessaire qu'il le fasse sans une minute d'hésitation, afin de libérer au plus tôt son territoire et de ne fournir aucun prétexte à une occupation définitive. Chaque jour de retard nous créerait de nouveaux droits. Car, si la force ne prime pas le droit, elle l'engendre, et, avec la justice, elle l'établit.

Lundi 11 et mardi 12 novembre 1901.

Par exemple, jamais je n'aurais cru que mes prévisions se fussent sitôt réalisées !

A quatre heures, dans la matinée du 11, nous recevions ce télégramme de l'amiral : « Ralliez-moi aujourd'hui. »

A huit heures, en plein jour, notre pavillon flottant haut, nous quittions la triste ville de Sigri. Cette fois, toute la population s'était portée sur les remparts de la citadelle, et, silencieuse toujours, étonnée peut-être, ravie sans doute, regardait curieusement nos souples évolutions au milieu de l'étroite rade. Lentement d'abord, avec la majesté qui convient, nous partîmes ; puis, quand le cap Sigri nous eut dérobé la citadelle, le commandant augmenta la vitesse, pressé de rallier l'amiral et de connaître les nouvelles. Avait-on besoin de nous à Mytilène ? Ou bien était-ce pour le départ définitif que nous étions rappelés ?

Au moment où nous passions devant le Port-Olivier, le contre-torpilleur *Espingole* en sortait, après avoir communiqué avec le *Linois*, et se dirigeait vers nous à toute vitesse. A l'un de ses mâts flottait un pavillon qui signifie : « Je suis porteur d'un ordre verbal pour vous. »

Nous stoppâmes immédiatement, et, se rapprochant aussitôt de nous sur la mer très calme, le commandant de l'*Espingole* nous fit signaler à bras :

« Ordre de l'amiral. *Faidherbe*, allez à Syra où vous rejoignent *Linois*, *Épée*. Complétez charbon pour vous et ces petits bâtimens. Je compte arriver moi-même à Syra après-demain matin. Écrivez et répétez. »

Nous répétons, et, s'étant assuré que nous n'avons omis aucun mot, le commandant de l'*Espingole* demande l'autorisation de poursuivre sa route.

Il s'éloigne dans l'Est.

Il est midi. A toute vitesse, en dépensant beaucoup de charbon, nous arriverions à Syra vers onze heures ou minuit, et

notre mission toute pacifique dans cette île grecque ne demande pas une telle hâte. D'ailleurs, si le port artificiel de Syra est parfaitement abrité, il n'est pas grand et il est encombré de navires, car il est le point central de la navigation dans l'Archipel. Pour que tous ces navires puissent trouver leurs places, il faut qu'ils se glissent les uns entre les autres et qu'ils se fixent d'une façon invariable avec leurs ancres jetées devant et leur arrière maintenu perpendiculairement au quai par de fortes amarres en fil d'acier. La manœuvre est délicate pour des cuirassés, surtout s'il y a du vent, et il est nécessaire d'y voir clair. En conséquence, le commandant règle la vitesse de façon à arriver à sa destination le lendemain au petit jour.

Au coucher du soleil, qui jette des semis de violettes sur les cimes nues de Mytilène et de Chio, nous glissons sur la Mer Égée dans le canal de Psara et nous nous dirigeons vers l'étroit passage qui s'ouvre entre Tinos et Mykonos, barrières qui cachent Syra, dans l'Est, aux regards de l'empire ottoman.

La nuit descend du ciel semé d'étoiles, pâlement éclairée de tous les rayons ravis aux lointains soleils qu'elle a traversés. Des phares trouent l'horizon. Des terres grises, agrandies par la réfraction des ombres qu'elles projettent sur l'eau, dessinent dans l'atmosphère claire leurs contours indécis. Derrière nous, dans l'aube de plus en plus blanchissante, les fumées du *Linois* et de l'*Épée* nous apparaissent et, bientôt, devant nous, Syra dresse ses deux collines que de blanches maisons semblent couvrir de neige. A six heures et quart, nos trois navires pénètrent dans le port et vont prendre poste, à quelques mètres du quai, près d'une église qui élève au ciel sa coupole byzantine

Hermopolis, la nouvelle ville, commence à s'éveiller, les boutiques s'ouvrent, les rues se peuplent, une foule sympathique accourt sur le quai et nous salue. Des vendeurs de journaux courent et s'époumonent à crier les titres de leurs feuilles. L'un des journaux est écrit en français. Enfin, nous allons avoir des nouvelles, et sans doute des lettres, car tous les paquebots touchent à Syra !

Du mercredi 13 au lundi 18 novembre. — Syra.

Depuis bientôt huit jours nous voici dans le calme, dans une tranquillité d'esprit parfaite; presque aucun point d'interrogation ne se dresse plus devant nous.

Ainsi qu'il l'avait dit, l'amiral nous a rejoints mercredi matin avec le reste de l'escadre. Le soir, un paquebot a passé, nous apportant des lettres et des journaux: nos premières lettres depuis notre départ mystérieux de Toulon! Par ces lettres, par les journaux, par les renseignemens recueillis à bord du navire amiral, par les télégrammes, écrits en français, qui sont affichés chaque jour au cercle de Syra, nous sommes au courant de tout, et les lacunes qui existaient dans nos cerveaux sont peu à peu comblées.

A notre grande surprise, nous voyons que, dès le lendemain de notre départ, dont le but avait été si soigneusement caché, — même à nous, — un télégramme était arrivé à Athènes, à Syra, et par suite à Constantinople, dans les termes suivans : « Sous prétexte d'exercices, une division française appareille de Toulon à l'effet d'aller en Orient occuper un port ottoman. » Aucun sémaphore pourtant n'a signalé notre passage, et d'ailleurs ce télégramme venait de Paris. Cela démontre, une fois de plus, combien, avec la multiplicité des informations actuelles, il sera difficile, en temps de guerre, de cacher longtemps les mouvemens des armées.

Il est vrai d'ajouter qu'avec cette information exacte, d'autres, entièrement fausses, avaient également circulé. Quand on ne sait pas, on invente : avant tout, il faut avoir l'air renseigné.

Quoi qu'il en soit, dès le 1er novembre, le Sultan, ayant appris que l'escadre avait appareillé de Toulon le 30 octobre et était rentrée incomplète le soir même, devait ajouter foi au télégramme, et aussitôt, en effet, il donna les meilleures preuves de sa volonté d'aboutir à une entente que son gouvernement entravait.

Tout porte à croire que l'entente était à peu près complète le jour même où notre escadre apparaissait devant Mytilène, ainsi que l'avait affirmé le gouverneur de cette île. Tout, pourtant, — tout le vieux dossier dont parlait le commandant, — ne devait pas être vidé entièrement; et puis, nous étions arrivés, il était indispensable que la manifestation se poursuivît, si courte qu'elle dût être. Le mercredi 6 novembre, nous débarquions. Le surlendemain, le jour même où le *Faidherbe* entrait à Sigri, le Sultan, bien que le 8 novembre fût un vendredi, jour de sélamlik, signait un iradé qui donnait à la France les plus complètes satisfactions sur tous les points. Le gouvernement de

la République ne pouvait donc que câbler à l'amiral de remettre les douanes aux autorités locales, de cesser toute démonstration et de quitter les eaux turques. Le *Faidherbe*, le *Linois* et les contre-torpilleurs abandonnèrent Sigri et Port-Olivier le lundi 11; le même jour, la douane et le télégraphe de Mytilène étaient rendus; les marins regagnaient les cuirassés, et ceux-ci, sous la conduite de l'amiral, appareillaient le 12 dans la soirée pour se replier à Syra et attendre de nouveaux ordres dans ce poste central de surveillance, admirablement choisi.

Dans l'entourage de l'amiral, on affirme aujourd'hui qu'au bout d'un temps moral, qui n'excédera pas dix jours, nous rentrerons tous en France.

Du lundi 18 au samedi 23 novembre. — Syra (Grèce).

Les courriers, mal dirigés, nous parviennent avec beaucoup d'irrégularité : la lettre que j'ai reçue le 14 était la troisième que m'avait écrite Madeleine. Le 18, j'ai reçu la cinquième. Ce matin, la première et la deuxième me sont parvenues ensemble après être allées me chercher à Mytilène et à Sigri. La quatrième court encore je ne sais où, à Constantinople, me dit-on. Ma femme a eu soin de numéroter chaque lettre, ce qui me permet ainsi de constater exactement les lacunes.

Je ne regrette pas d'avoir reçu le numéro 5 avant le numéro 1.

Pauvre numéro 1 ! Il a été écrit trois jours après notre départ, le 2 novembre, jour des Morts.

Madeleine m'y parle longuement de la tempête qui a sévi à Toulon dans la soirée du 30 octobre et qui a duré jusqu'au 1er novembre. Cette tempête lui a d'abord procuré une égoïste satisfaction, car, le 30 octobre, à 5 heures du soir, elle a clairement vu, passant sous les falaises du Cap Brun et pénétrant en petite rade, une longue file de navires brillamment éclairés à l'électricité; l'escadre à n'en pas douter !

Alors, comme elle savait que je n'étais pas de service, elle était certaine que, malgré la pluie et le vent, je ne tarderais pas à paraître à la villa des Mimosas.

D'après ses calculs, les navires auraient tous pris leurs mouillages à six heures : à sept heures, par suite, j'arriverais pour dîner.

Sept heures avaient sonné, puis huit heures. A huit heures et quart, elle s'était décidée à se mettre à table, à cause d'Olga;

mais, à chaque rafale du vent, à chaque bruissement des feuilles, elle accourait à la porte, croyant me voir dans l'allée.

A dix heures, elle avait pensé : « Il a bien fait de ne pas venir par un temps pareil ! » Et, elle s'était mise à lire, pour ne pas songer. Mais à minuit, comme la tempête redoublait, l'âme envahie par la terreur de la solitude, elle s'était couchée, avec ce doute ridiculement venu : « Qui sait ? Peut-être le *Faidherbe* a-t-il eu des avaries ? Peut-être n'est-il pas rentré ? »

Il ventait à déraciner les arbres. Par momens, on eût dit que la maison allait s'effondrer.

Le lendemain, à huit heures, après une nuit sans sommeil, elle prenait une voiture et se faisait transporter au Mourillon, au pied de la « Grosse Tour : » de là on voyait toute la rade, et au moins elle pourrait apercevoir le *Faidherbe*... s'il était là. Sur la route, un gamin criait : « Achetez *le Petit Marseillais*. Voir ses dernières nouvelles : la tempête dans la Méditerranée ; plusieurs barques disparues ; les dégâts en ville, les accidens, la rentrée de l'escadre. »

Elle acheta *le Petit Marseillais*, et elle lut :

« Contrariée dans ses exercices par le mauvais temps, *toute* l'escadre est rentrée à Toulon hier au soir et a pris ses corps-morts à six heures. L'état de la mer en rade ne permet pas aux navires de communiquer avec la terre aujourd'hui. »

Toute l'escadre, disait ce journal, d'ordinaire si bien renseigné, *toute* l'escadre.

Et elle avait souri de ses puériles terreurs.

Mais, arrivée au Mourillon, au pied de la « Grosse Tour, » elle eut beau regarder et s'avancer sur la jetée où les lames déferlaient, elle ne vit pas le *Faidherbe*.

Alors, inquiète, prise de cet impérieux désir de savoir qui nous hante tous quand nous redoutons un malheur ou simplement une tristesse, elle s'était fait conduire à Toulon à la Préfecture maritime, et elle avait demandé à voir le préfet maritime lui-même.

L'amiral de Beaumont, préfet maritime, la reçut avec son amabilité et sa bonté habituelles, et, en la plaisantant sur ses craintes chimériques, il n'eut pas de peine à la rassurer promptement.

Il lui dit qu'un navire de la taille du *Faidherbe*, — elle devait bien s'en rendre compte, — n'avait absolument rien à redouter, et que, d'ailleurs, il n'était pas le seul à n'être pas rentré, la

majeure partie de l'escadre légère et deux gros cuirassés manquaient également. Ce groupe, que les nécessités de l'exercice avaient conduit dans l'Est, avait été autorisé à mouiller où il voudrait, et il était tout naturel qu'il fût allé se réfugier dans le port près duquel il se trouvait, au Golfe Juan sans doute. Quant aux autres navires, ils formaient un deuxième groupe qui opérait à proximité de Toulon et qui, par suite, afin de ne pas dépenser inutilement du charbon, était entré en rade dès que l'exercice avait été interrompu. Ce groupe, depuis son arrivée, n'avait d'ailleurs pas encore communiqué avec la terre, mais l'absence de l'escadre légère était un fait si naturel que le vice-amiral commandant en chef l'escadre s'était contenté d'envoyer au préfet ce télégramme normal : « Je rentre avec le premier groupe après avoir autorisé le deuxième à mouiller où il voudrait. »

Et l'amiral de Beaumont avait montré le télégramme encore étalé sur sa table.

Rassurée, Madeleine avait regagné la villa des Mimosas. Le vent faisait toujours rage ; le parterre était saccagé ; les allées, effondrées ; des feuilles, — les dernières ! — et de grosses branches jonchaient le sol, brisées ; trois arbres même étaient déracinés : un vieux chêne noueux, massif, séculaire, et deux gros pins parasols ombreux sous lesquels nous avions installé un banc.

Dans le ciel, une éclaircie s'était faite : entre deux nuages le soleil riait ; lentement la tempête s'apaisait.

Le lendemain, 1er novembre, jour de la Toussaint, c'était fini : l'azur du ciel sans tache étincelait lumineux ; l'air était chaud ; la mer, calme, tranquille ; dans le jardin, des oiseaux chantaient comme si ce fût déjà l'avril ; les chrysanthèmes, redressant leurs tiges, sortaient de leur engourdissement. Toute la nature souriait, oublieuse.

Madeleine, tenant Olga par la main, était allée à la messe. Et, tout près de la petite chapelle rustique, elle avait aperçu un matelot qui sur son béret portait le ruban du *Saint-Louis*.

Elle s'était approchée de lui et poliment lui avait demandé :

— Monsieur, savez-vous où est allé le *Faidherbe?*

— Pour sûr, dit-il, on le sait depuis ce matin. Il est allé en Orient avec les autres. Ils ont de la chance !

— En Orient, en Orient ?... Ah ! oui, en Orient... Mais pourquoi ?

— Pour se battre avec les Turcs, qu'on dit.

C'est ainsi que Madeleine apprit qu'elle ne devait plus m'attendre en ce jour de la Toussaint...

Samedi 30 novembre 1901. — Syra (Grèce).

On prétendait qu'au bout de dix jours nous partirions pour Toulon. En voici vingt que nous sommes à Syra, et rien ne fait entrevoir le départ.

Évidemment, nous allons rester ici quelque temps encore, ne serait-ce que pour donner satisfaction à l'opinion publique, bien que notre mission soit terminée et que les relations diplomatiques entre la France et la Turquie aient été renouées depuis le 10 novembre.

D'après les journaux que nous lisons au « Cercle de l'Union, » nous constatons, en effet, que l'on a été très désappointé en France en apprenant que nous avions sitôt rendu le gage saisi. Pourtant, à moins que nous n'eussions voulu garder *définitivement* Mytilène, — projet d'un intérêt discutable d'ailleurs, — n'était-il pas plus loyal, plus économique et plus sage de partir dès que nous avions obtenu toutes les satisfactions désirables?

Évidemment, avec un peu de mauvaise foi, facilement justifiable par notre longue patience antérieure, nous aurions pu temporiser. Mais toute temporisation, qui n'aurait pas eu pour but une possession définitive, eût été nuisible à notre rôle en Orient. Un plus long séjour de nos troupes n'aurait pas tardé, en effet, à diviser les esprits dans l'île; il aurait créé en notre faveur un parti dominateur ; sans combats apparens, il y aurait eu des luttes journalières entre chrétiens et musulmans, des vainqueurs et des vaincus. Et les vainqueurs de la veille, nos protégés confians, auraient payé cher leur passagère victoire, dès que nous serions partis, ainsi qu'il est arrivé si souvent dans nos expéditions coloniales. Dans cette défaite morale, notre bon renom aurait péri; tout le fruit de notre énergie aurait été perdu.

Quant à une possession définitive de cette île, isolée, située en dehors des grandes routes maritimes, loin de nos intérêts, comment la justifier, puisque nous n'avions rencontré aucune résistance matérielle ou morale, et que nous avions obtenu tout ce que nous désirions?

Et je ne parle pas ici des dépenses inutilement occasionnées,

ni surtout des conséquences possibles, probables, de cet accaparement mesquin qui aurait servi de justification à d'autres accaparemens plus importans, opérés par d'autres que nous.

A mon sens, cette petite et délicate affaire de Mytilène, mal présentée peut-être au public — mais qu'importe ! — a été conduite avec une très grande habileté par notre diplomatie, et exécutée par l'amiral Caillard avec toute la rapidité, le tact, la prudence et l'énergie désirables.

Le coup frappé, l'effet produit, le dénouement atteint, il fallait quitter la scène et rentrer dans les coulisses, ainsi que nous avons fait en venant à Syra. Mais il semble inutile d'y demeurer longtemps, la pièce étant bien finie et le théâtre vidé.

Il faut rentrer chez soi.

Ce qui serait encore préférable, ce serait de profiter de notre présence en Orient pour circuler dans tous les ports, en Asie Mineure, en Syrie, et montrer à tous nos « cliens » le drapeau français, dont les trois couleurs se sont un moment posées sur Mytilène la Turque, aux portes mêmes des Dardanelles.

Mais, à Syra, malgré l'accueil touchant et flatteur que nous y recevons, nous sommes assez restés.

3 décembre 1901. — Syra (Grèce).

Syra, toujours Syra !

Depuis notre arrivée ici, nous sommes comblés, vraiment comblés d'attentions délicates, de politesses, de prévenances.

Le préfet, le maire et les membres du Cercle de l'Union ont mis à notre disposition leurs loges à l'Opéra italien ; plusieurs de nos compatriotes ont organisé pour nous d'agréables excursions en voiture ; un grand bal a été donné au Cercle en notre honneur ; des dîners, des thés, de petites matinées dansantes nous réunissent souvent chez notre consul, chez le consul d'Angleterre ou chez d'autres notabilités.

M. Georges Bambacari, l'agent des Messageries maritimes, sujet ottoman-catholique, jeune, mondain, élégant, très français d'esprit et de cœur, — cet « excellent Bambaca, » comme nous l'appelons, — nous sert de guide, de cicerone, d'introducteur dans les salons, et ne sait qu'imaginer pour nous être agréable. Syra est l'île de l'Archipel où l'élément catholique est le plus nombreux et l'attachement à la France le plus sincère. Les femmes y sont fort belles en général, la race grecque sur les

îles n'ayant pas été altérée par des croisemens aussi fréquens que sur le continent.

Sur chaque navire, nous rendons de notre mieux les politesses qui nous sont faites, en invitant à déjeuner et parfois, le dimanche, en organisant de petites et intimes sauteries.

Hier, l'amiral a donné un grand bal à bord du *Pothuau*, de quatre heures à neuf heures du soir. Beaucoup de jolies femmes, de délicieuses jeunes filles aux grands yeux troublans; de ravissantes toilettes; buffet copieux; entrain très vif. Le navire était superbement décoré.

On a beaucoup remarqué que l'enseigne de vaisseau Noguay avait à peu près exclusivement dansé avec Mlle Julie Rocakokinos (diable de nom pour dire simplement de la Roche Rouge!), qu'il a souvent rencontrée dans les salons de Syra, où il est très répandu. De sa petite cousine de Bretagne il ne parle plus, et, ce matin, se méfiant de Perron dont il redoute l'ironie, il est venu en secret dans ma chambre pour me montrer ces vers sur lesquels il voulait avoir mon avis :

Est-il vrai, comme on nous l'assure,
Qu'en Espagne, les dames ont
Un court poignard... à leur ceinture,
Vengeur de toute trahison?

Peut-être. En tout cas, je devine,
En voyant votre doux regard,
Qu'en Grèce aussi l'on assassine...
Mais c'est dans l'œil qu'est le poignard!

Sans lui demander à qui ces vers étaient destinés, je lui ai fait prosaïquement observer que, d'après la légende, les Espagnoles ne portaient pas « leur poignard à leur ceinture. »

Il m'a répondu qu'il le savait, mais que « ceinture » était plus décent que « jarretière, » et se prêtait mieux à la rime.

Alors, me gardant bien de toute autre critique, j'ai admiré, et Noguay fut bien heureux.

Mais, sans aucune transition, et très vite, il ajouta :

— Dites donc, vous seriez bien, bien aimable, si vous vouliez vous charger de montrer cette poésie à Mlle Rocakokinos?

Je me récriai :

— Moi? Vous n'y pensez pas, mon ami! Ce sont là des commissions que l'on fait soi-même.

— Je n'oserai jamais, fit-il avec un vrai désespoir que Perron eût trouvé comique... Et pourtant quel mal y a-t-il?... Mais j'ai tellement peur de lui paraître ridicule!... Tandis qu'à vous, ce serait si facile!... Naturellement, vous diriez que ces vers sont de moi,... que je vous les ai communiqués sans vous dire à qui ils étaient destines;... et puis, vous verriez ce qu'elle répondrait, ce qu'elle ferait, et vous me diriez...

Bref, ce diable de Noguay a tellement insisté que j'ai fini sottement par céder. Il est sérieux cette fois, et cette Julie, qui est d'excellente famille, est tout à fait délicieuse et parfaitement élevée. Ses parens, très riches, affirme-t-on, habitent Alexandrie. Julie, chaperonnée par une vieille institutrice française, est venue à Syra pour voir sa marraine, une tante très aimée, sœur de son père, la tante Lucie Rocakokinos. Elle devait passer un mois ici, et voilà bientôt deux mois qu'elle y est, sans qu'il soit plus question de son départ que du nôtre... Tout me porte à croire que, de son côté... Que le diable les emporte tous deux!... Je regrette bien d'avoir accepté mon rôle de Mercure galant. La tante Lucie donne une soirée le 8 décembre. Si nous pouvions partir avant ce jour! Car, enfin, que faisons-nous ici?

7 décembre 1901. — Syra (Grèce).

L'amiral a reçu cette nuit un câblogramme qui lui ordonne de rentrer immédiatement en France... Mais tous les navires ne le suivront pas...

Le *Faidherbe*, le *Chanzy* et le *Linois* resteront à Syra, où ils constitueront une petite division navale sous les ordres de notre commandant.

Cette division recevra directement du ministre, plus tard, des instructions spéciales.

Quelles seront ces instructions? Quand viendront-elles?

Tantôt, à deux heures, sous le ciel clair, rieur, successivement le *Pothuau*, le *Gaulois*, le *Charlemagne*, l'*Espingole* et l'*Épée* ont franchi les jetées, sur lesquelles la population de Syra en foule s'était portée pour jeter un dernier adieu aux marins.

Rapidement, les navires se sont formés en ligne de file et, contournant l'île, ils ont bientôt disparu sur cette route de France qui était fermée pour nous, même à nos regards.

Du 7 décembre au mardi 24 décembre 1901. — Syra.

A-t-on voulu constituer une division navale dans le Levant à titre définitif, ou bien notre réunion dans l'Archipel n'est-elle que provisoire?

Dans tous les cas, il n'est pas possible qu'on nous laisse indéfiniment ici sans nous utiliser. Pourtant, depuis que l'amiral est parti, des ordres précis auraient eu le temps de nous parvenir? Nous semblons oubliés. Rien n'arrive, rien...

Demain, c'est la Noël, la touchante fête des petits enfans. Encore un des nombreux Noëls que je ne passerai pas en France!

Il vente, il pleut, il « fait triste. » Noguay est radieux. Il a osé se déclarer et demander la main de Mlle Julie à la tante Lucie. Il y a des difficultés à cause de l'éloignement des parens, mais l'excellente marraine, comme une bonne fée, a promis de tout arranger. Dès que nous quitterons Syra, elle partira avec sa nièce pour Alexandrie.

Dimanche 29 décembre 1901. — Syra.

Enfin!... un long télégramme officiel a été remis la nuit dernière au commandant. Nous allons partir dès demain.

Seulement, ainsi que nous le jugions tous utile, il nous est ordonné d'entreprendre une « tournée » en Syrie et en Égypte, avant de rentrer en France.

Nous devrons visiter Rhodes, Mersina, Alexandrette, Tripoli de Syrie, Latakié, Beyrouth, Saïda (ancienne Sidon), Caïffa, Port-Saïd, Alexandrie.

D'Alexandrie, nous rejoindrons directement l'escadre à Toulon!

A la bonne heure, nous voici fixés, et, dès à présent, nous pouvons à peu près prévoir la date de notre retour.

Et quel intéressant voyage, en attendant!

A Beyrouth et à Alexandrie, notre séjour devra être d'assez longue durée pour permettre au commandant de se rendre à Damas et au Caire.

Le but de notre mission,— dans ses grandes lignes, que je puis seules connaître, — est de renouer des relations définitives avec les autorités turques, de constater l'effet produit par l'occupation momentanée de Mytilène, d'encourager nos œuvres enseignantes et industrielles, de grouper autour de notre pavillon dans cette

France du Levant, notre vieille et nombreuse clientèle que tant de nations rivales, et même amies, essaient d'attirer à elles.

A bord, tout le monde est enthousiasmé, surtout Noguay, qui ne pouvait pas s'attendre à ce grand bonheur d'aller sitôt à Alexandrie. Là-bas, il plaidera sa cause, et, aidé de Mlle Julie, à laquelle ses parens ne savent rien refuser, il réussira certainement. Ainsi pense tante Lucie.

Célibataire endurci, Perron est très surpris et presque mécontent de cet effet imprévu de l'expédition de Mytilène. Le Sultan, s'il l'apprend jamais, le sera beaucoup moins. Il dira simplement : C'était écrit !

Lundi 30 décembre 1901. — En mer.

Calme plat. Ciel d'Orient. Mer unie où le rouge globe du soleil se noie...

Derrière nous, Syra la Blanche émerge encore dans un adieu.

Douce mélancolie des fins de choses. Espoirs sans cesse renaissans.

Ivresse de la vitesse...

Au milieu de mauves îlots, nous passons joyeusement émus, admiratifs et silencieux.

Sur l'île de Rhodes, où flotte le souffle de tant d'âmes françaises exhalées ; sur cette terre, si longtemps chrétienne, où la puissance de Mahomet II vint se briser contre les cœurs de Pierre d'Aubusson et de ses chevaliers, nous entendrons sonner demain soir la première heure de la nouvelle année 1902.

***

LA
FILLE DE LADY ROSE

SIXIÈME PARTIE (1)

XXI

— Pourquoi reste-t-on en Angleterre quand on peut faire cette excursion en paradis? disait la duchesse, paresseusement étendue au coin de la barque et laissant traîner sa main dans les eaux du lac de Côme.

L'après-midi d'avril était embaumée. Evelyne et Julie flottaient au milieu d'un paysage enchanteur. Lorsque le printemps descend sur les rives de Côme, il amène avec lui toutes les grâces, tous les ravissemens fins, délicats, tempérés dont la ciel et la terre sont capables; et il les déverse sur une région de la plus parfaite beauté. Autour des autres lacs, Majeur, de Lugano ou de Garde, s'élèvent des montagnes bleues, et les vignes déroulent au soleil leurs terrasses d'un vert éblouissant; mais, seul, Côme présente, dans une réunion sans pareille, un tableau dont la composition générale est d'une grandeur, d'une harmonie incomparables, où les détails sont tous exquis. Nulle part, les montagnes ne s'inclinent l'une vers l'autre avec une splendeur aussi bien ordonnée que la chaîne qui s'arrondit au nord du lac; nulle part, aucunes murailles fortifiées ne s'étagent en lignes plus ma-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre.

jestueuses que ne le font à droite et à gauche d'une grande route d'azur, les cimes de la branche de Lecco, montant la garde aux frontières de la Lombardie et de la Vénétie. Elles semblent porter, sur les piliers empourprés de quelque noble portail, le grand voile de brume éblouissant qui, par les jours ensoleillés recouvre la plaine bresciane, splendide rideau de théâtre interposé entre les habitans des montagnes de Côme et ces villes de marbre, Brescia, Vérone, Padoue, étapes de la route de Venise. Dans ce cadre divin, entre l'éclat des neiges qui, même en avril, couronnent les hauteurs de leur gloire immaculée, et le reflet dormant que ces neiges envoient au sein profond du lac, il n'y a pas un coin de pâturage, pas une vigne, pas une pente boisée, où le printemps ne soit à l'œuvre, bleuissant le gazon de gentianes, l'étoilant de narcisses, ou bien y projetant le premier réseau doré que trace le feuillage des châtaigniers. Les tons d'émeraude de l'herbe nouvelle sont à eux seuls un rafraîchissement pour les sources les plus profondes de l'être; les rameaux d'olivier dessinent sans cesse des ombres mouvantes sur ce bleu qui vous ravit le cœur. Et déjà des cascades de roses commencent à tomber par-dessus les murs, la glycine escalade les cyprès, tous les jardins se parent de camélias et d'azalées, tandis qu'au fond des baies verdoyantes qui se creusent dans les collines continue la floraison austère et douce des primevères. Le triomphe du printemps sur l'hiver à peine banni garde une âpre nouveauté.

Dans le cœur et les sens de Julie Le Breton assise auprès de la duchesse à écouter d'une oreille distraite les propos du vieux batelier qui se reposait sur ses rames paresseuses, une force renouvelée, analogue à celle du printemps, était aussi à l'œuvre, salutaire et vivifiante! Bien qu'elle eût encore l'aspect fragile qui résulte d'une lutte violente contre le mal physique, sa physionomie suggérait autre chose, des impressions plus intimes, plus émouvantes. Ceux qui se sont couchés et relevés avec un gémissement de douleur, ceux qui ont rencontré face à face la passion et la folie, qui ont dû se juger eux-mêmes et quêter avidement une reponse à ces questions que la majorité d'entre nous ne se pose jamais : « Où me conduit ma vie? Que vaut-elle pour moi ou pour toute autre âme vivante? » ce sont ceux-là, hommes et femmes, qui nous émeuvent de temps à autre, par les regards et la voix qu'avait maintenant Julie. A la condition, cependant, qu'il vît en nous un élément sympathique. Sir Wilfrid Bury, par

exemple, ce parangon de bon sens et d'empire sur soi-même, ne pouvait se laisser toucher par Julie. Elle était pour lui le type *passionnel*, type qui lui inspirait une aversion instinctive. De même le duc de Crowborough. Les hommes de cette trempe accueillent les femmes telles que Julie Le Breton par l'hostilité et la satire, car ce qu'ils demandent avant tout aux femmes de leur monde est une sorte de simplicité, une gaîté insouciante qui rende la vie plus légère à l'homme. Mais pour les Evelyne, les Meredith, les Jacob Delafield, les Julie auront une éternelle séduction, car ils sont tous des êtres de sensibilité, semblables en ce point, encore que différens par l'intelligence ou la philosophie. Ce qui les attire, c'est par lui-même le tempérament orageux, l'impressionnabilité, tout ce qui, pour employer le langage mystique du catholicisme, suggère ou possède le « don des larmes. » En tous cas, la pitié et la tendresse pour sa pauvre Julie si folle, si coupable qu'elle eût pu être, n'avaient pas cessé de réchauffer le cœur d'Evelyne Crowborough; c'était là ce qui l'avait amenée à Côme, ce qui la soutenait dans sa double lutte, d'une part contre les lettres irritées de son mari, de l'autre contre la mélancolie de sa complexe et malheureuse amie.

« J'avais souvent entendu parler, lui écrivait le duc, des ravages produits dans la vie de famille par ces amitiés féminines, déraisonnables, absurdes. Mais je n'avais jamais pensé que vous, Evelyne, vous me feriez faire l'expérience de leurs inconvéniens. Je ne vous répéterai pas les argumens dont je me suis servi cent fois en vain. Mais une fois de plus, je demande,... j'exige que vous trouviez quelque personne digne de confiance qui se consacre à Mlle Le Breton — peu m'importe ce que vous la paierez, — pourvu que vous reveniez près de moi, près de vos enfans, vaquer aux innombrables devoirs que vous négligez.

« Ce séjour de printemps en Écosse, duquel d'ordinaire je jouis tant, est cette année absolument gâté. La saison de Londres va l'être également, si vous prolongez votre absence. Une élection importante se prépare sur les terres du Shropshire, vous le savez assurément, et le premier ministre me disait encore hier qu'il espérait bien que vous étiez déjà en train de vous en occuper. Enfin le grand-duc de C... sera à Londres d'ici quinze jours. Je tiens particulièrement à lui témoigner des égards. Mais que puis-je faire sans vous? Encore une fois, Evelyne, je vous prie, je vous supplie de revenir. »

A quoi la duchesse avait riposté courrier par courrier :

« Oh ! Bertie ! quelle chère tête de bois que la vôtre ! Comme si je ne vous avais pas répété mes raisons jusqu'à y gagner un enrouement. Je suis heureuse encore que vous ne m'écriviez pas : « J'ordonne. » Cela soulèverait tout de bon des difficultés.

« Quant à l'élection, certainement, si j'étais là-bas, cela m'amuserait ; me trouvant ici, je doute très fort que notre devoir soit de faire ce que vous et lord M... me suggérez. Un duc ne doit pas se mêler d'élections : en tous cas, j'estime excellent pour mon caractère d'y réfléchir un peu,... bien qu'en effet cela puisse entraîner la défaite de votre candidat. Le grand-duc est un affreux personnage, et s'il n'était pas grand-duc vous seriez le premier à lui tourner le dos. L'année dernière, j'ai dû passer tout un dîner à le remettre à sa place. C'était fort humiliant, pas amusant du tout ! Vous n'avez qu'à lui offrir un dîner d'hommes. C'est tout ce qu'il mérite. Quant à nos bébés, leur gouvernante m'envoie un télégramme tous les matins. Je ne sache pas qu'ils aient eu mal au bout du doigt depuis mon départ et j'ai la certitude que les mères sont des objets absolument superflus. Quand même je pense beaucoup à eux, surtout le soir. La nuit dernière, j'ai essayé de songer tout de bon à leur éducation... malheureusement je suis si dormeuse ! Ce qui est sûr, c'est qu'à la maison je n'y avais encore jamais songé, une seule fois. L'exil a donc cet avantage

« Vrai ! je vous reviendrai bientôt, pauvre cher vieux abandonné ! Mais Julie n'a personne au monde et j'éprouve les sentimens du chien de Terre-Neuve envers le noyé qu'il a tiré de l'eau. L'eau était profonde, le noyé revient avec peine à la vie, et le chien ne lui sert pas à grand'chose. Il reste cependant, pour lui tenir compagnie jusqu'à ce que le médecin apparaisse. C'est tout ce que je fais.

« Je sais que vous n'approuvez pas l'idée qui me possède. C'est parce que vous ne comprenez rien. Pourquoi ne venez-vous pas nous rejoindre ? Vous vous mettriez à aimer Julie comme je l'aime, tout deviendrait facile, et je ne serais pas jalouse le moins du monde.

« Le docteur Meredith sera ici probablement ce soir. Jacob doit nous arriver demain en se rendant à Venise où sont maintenant ses pauvres cousins. »

Le *breva*, le vent du beau temps, qu'envoie le Nord, caressait le lac de sa fraîcheur. Le soleil d'après-midi incendiait Bellagio, la longue terrasse de la villa Melzi, et la brume blanche des arbres fruitiers en fleurs qui couvrait, si légère, les pentes vertes au-dessus de San Giovanni.

Soudain la duchesse et le batelier abandonnèrent les sujets quotidiens de conversations anodines au moyen desquelles Evelyne s'efforçait d'améliorer sa connaissance de l'italien. D'habitude elles portaient sur l'agrandissement de l'hôtel Bellevue, sur les nouvelles villas qui jaillissaient du sol, sur les jardins de la villa Carlotta, et ainsi de suite. Mais il arriva qu'Evelyne ayant négligemment demandé au vieux batelier s'il s'était battu en 1859, le bonhomme en un clin d'œil fut transformé. Un torrent de paroles roula de ses lèvres, ses rames restèrent immobiles et son visage ridé, rugueux, s'illumina d'enthousiasme ardent. Novare et son roi vaincu en 49, les dix années pendant lesquelles un peuple entier attendit l'heure, dissimulant des haines muettes sous une gaîté apparente, la victoire contestée de Magenta, la quintuple lutte qui arracha aux Autrichiens les collines de San Martino, les humiliations et la rage de Villafranca, de tout cela, ce bonhomme à cheveux gris avait eu sa part. Il en parlait avec l'éloquence et la facilité latines comme jamais vétéran du Nord n'eût parlé. Il se haussait soudain au niveau de ces grandes affaires auxquelles il avait été mêlé. On sentait en lui le fils d'une race que le large torrent de l'histoire a roulée et polie telle qu'un caillou détaché de ces rocs qui ont été les assises premières du monde.

De la campagne de 1859, il remonta aux cinq journées de Milan en « 48, » journées immortelles, où la populace fit reculer une armée, journées commencées presque en plaisantant et qui aboutirent au délire, à la stupeur de la victoire. Son langage était bouillant, confus, entrecoupé comme les combats de la rue dont il se faisait l'écho. Bientôt le vieux visage pâlit et s'accentua encore, il transporta ses auditrices au plus profond des années noires de la patience italienne, de la revanche antrichienne. Étendant son bras maigre, il désignait sur les rives les villes l'une après l'autre, tantôt éclairées par le superbe coucher de soleil, tantôt dans l'ombre du versant Nord : Gravedona, Varenna, Argegno, des villes qui chacune avait livré ses fils, aux balles autrichiennes, aux fouets autrichiens pour la rançon de l'Italie.

Il énuméra les noms sacrés : Stazzonelli, Riccini, Crescieri, Ronchetti, Ceresa, Previtali, presque tous jeunes, et fusillés parce qu'ils possédaient un fusil ou un couteau, fusillés pour avoir aidé à déserter leurs camarades de l'armée autrichienne, fusillés pour insultes à un soldat ou un officier autrichien. D'une de ces exécutions dont lui-même avait été témoin à Varese et où avait péri un garçon de vingt-six ans son ami et son parent, il fit un récit qui remplit de grosses larmes les yeux de la duchesse. Devant l'effet produit, le batelier eut un frisson et s'écria :

— Ah ! *Eccellenza*, mais il le fallait. Les Italiens devaient montrer qu'ils savaient mourir ; c'est pourquoi Dieu les a laissés vivre. *Ecco, Eccellenza !*

Et ses mains tremblantes tirèrent de la poche de sa veste une vieille enveloppe ficelée. Quand il l'eut ouverte, un papier parut, jauni par l'âge et usé à forcé d'avoir été lu. C'était un placard grossièrement imprimé relatant les dernières paroles et le supplice des martyrs de Mantoue, ces conspirateurs de 1852, dont les tombeaux et les prisons donnèrent naissance aux forces libératrices, dix fois plus nombreuses, qui, quelques années après, chassèrent à la fois l'Autrichien et le Bourbon.

— Voyez, *Eccellenza*, disait-il, dépliant avec soin le papier en loques pour le remettre à la duchesse. — Ayez la bonté de regarder à cette marque noire. Vous lirez les dernières paroles de don Enrico Tazzoli, le demi-frère de mon père. Il était prêtre, *Eccellenza !* Les prêtres étaient tous pour l'Italie. On en pendit trois, rien qu'à Mantoue, Voici les dernières paroles de don Enrico et les dernières paroles de Scartellini exécuté en même temps que lui. Lisez, *Eccellenza !* Pour moi, je les sais par cœur depuis mon enfance.

Et pendant que la duchesse lisait, le vieillard répétait, à demi-voix, des fragmens, des lambeaux de phrases, tout en ressaisissant les rames et en poussant son bateau doucement vers Menaggio :

« La multitude des victimes ne nous a pas enlevé notre courage dans le passé, ne nous l'enlèvera pas dans l'avenir, jusqu'à ce que l'aurore de la victoire se lève ! La cause du peuple est comme celle de la religion, elle triomphe par ses martyrs !... Vous qui survivez, vous vaincrez, et dans votre victoire, nous, les morts, nous revivrons !

« Ne vous faites pas de chagrin pour nous, le sang du pré-

curseur est comme la semence que le sage laboureur disperse sur la terre fertile... Apprenez à nos jeunes hommes à adorer une grande idée, à souffrir pour elle. Travaillez à cela incessamment, c'est ainsi que naîtra notre pays. Ne pleurez pas sur nous... Oui, l'Italie sera une ! Toutes choses y tendent. Travaillez-y ! Il n'y a pas d'obstacle insurmontable, pas d'opposition indestructible ! Seuls le moyen et l'heure restent incertains. Plus heureux que nous, vous trouverez le mot de l'énigme quand tout sera accompli et que les temps seront mûrs. Espérez ! vous, mes parens, mes frères, espérez toujours,... et ne perdez pas votre temps à pleurer ! »

La duchesse lisait tout haut en italien et Julie, penchée sur son épaule, suivait les paroles.

— C'est merveilleux ! dit très bas Julie en retombant à sa place, un garçon de vingt-sept ans, la corde au cou,... et qui se console par la pensée de *l'Italie*. Que lui est l'Italie et qu'est-il pour elle ? Ce n'est même pas un paradis immédiat !... Y a-t-il maintenant des hommes capables de sentir ainsi ?

Le visage et l'attitude de la convalescente avaient perdu leur langueur. Evelyne la regarda toute joyeuse, en rendant au batelier son trésor. Depuis sa maladie, Julie n'avait jamais manifesté autant de chaleur et d'énergie. Et, en vérité, pendant qu'ils flottaient sous le reflet lumineux de Bellagio vers la nappe d'or et d'azur du second lac, le défi jeté passionnément au monde dans ces paroles suprêmes des martyrs italiens exerçait une influence fortifiante et rénovatrice sur cet être encore faible. Influence analogue à celle des hautes neiges sur ces Alpes lointaines qui enferment le lac, à celle de ce vent pur soufflant des sommets, à ces rayons, à ces ombres, à cette paix suprême, au milieu desquels leur petite barque se hâtait vers la rive.

« Qu'importe, criait l'intelligence, mais comme à travers des sanglots, qu'importent la lutte et la souffrance individuelles ? La vie les use ! On peut imposer silence à son cœur, raidir ses nerfs, rétablir ses forces ! La volonté, l'idée demeurent, comme l'éternel spectacle du monde et l'éternelle soif de l'homme de voir, de savoir, de sentir, de se réaliser lui-même, si ce n'est par une passion, du moins par une autre, si ce n'est par l'amour, eh bien, par le patriotisme, l'art, la pensée ! »

La duchesse et Julie ne tardèrent pas à débarquer au pied de

la villa dont elles étaient les hôtes de passage. La première monta, pensive, le double perron à balustres de marbre. Elle avait à écrire sa lettre quotidienne au duc absent et courroucé.

Et Julie s'arrêta pour suivre des yeux la mignonne silhouette jusqu'à ce qu'elle eût disparu au sommet des degrés. Son amie lui était devenue très chère. Une humilité, une gratitude nouvelles remplissaient son cœur. Evelyne ne devait pas se sacrifier plus longtemps. Lorsqu'elle avait insisté pour l'emmener, malade, en Italie, Julie n'avait eu ni force ni volonté pour résister. Mais à présent,... le duc ne tarderait pas à rentrer en possession de son bien. Elle s'éloigna du lac pour faire la courte promenade qui lui servait chaque jour à éprouver ses forces. Elle gravit le chemin en lacets qui monte à Criante, le délicieux village au-dessus de Cadenabbia, puis, tournant à gauche, enfila un sentier grimpant vers les bois qui dominent les célèbres jardins de la villa Carlotta.

Quel sentier! A gauche et, eût-on dit, à pic sous ses pieds, toute la terre et le ciel: le vaste lac, les montagnes violettes, la splendeur enflammée du couchant. La calme étendue des eaux, teinte de pourpre et d'or, répétant la magnificence des nuages, les barques comme des moucherons volant d'une rive à l'autre et, à moitié route entre Bellagio et Cadenabbia, le bateau à vapeur, une tache blanche creusant un sillage d'argent. A droite de Julie, une pente verte, où chaque fleur, chaque brin d'herbe, était transfiguré par la large lumière que le soleil caché à l'occident y versait à flots. Au sommet de cette colline quelques oliviers clairsemés, des pêchers, des cerisiers sauvages dessinaient sur l'azur leurs tiges nues inclinées, leur blancheur de perle, leur rose doré, leur gris léger, dans la gloire du coucher de soleil qui en faisait des apparitions enchantées, aériennes, fantastiques... comme une ronde d'anges de Botticelli sur la hauteur.

Un banc de gazon, abrité dans un creux verdoyant, s'offrit au repos de Julie. Mais ici la nature tenait en réserve de nouveaux spectacles, de nouveaux sortilèges. De l'autre côté de la gorge, un grand rocher, revêtu de châtaigniers encore sans feuilles se détachait sur le lac, les innombrables lignes des tiges et des branches d'un brun chaud ou d'un gris d'acier ressortant très dures sur l'air argentin. A la cime du roc se déployait en noir, comme une bannière au vent, bien au-dessus des bois, l'orgueilleuse ramure d'un géant isolé. Et entre les troncs pressés

apparaissaient le scintillement des neiges lointaines, la pourpre des montagnes. En avant, telle une écume blanche, la floraison des arbres à fruits rompait la beauté encore hivernale de ce ravin majestueux. Et partout dans l'air, tombant du ciel, drapant les collines, frissonnant sur le lac, les tons diffus du rose le plus pur, du bleu le plus profond, le lac, la montagne, les nuages se fondant les uns dans les autres, comme si le ciel et la terre eussent conspiré pour donner à cette renaissance de l'année de la valeur et du relief. Sur le talus vert qui contournait le ravin, des enfans jouaient avec une chèvre. En face une maison de paysans en pierre grise. Une roue de moulin tournait auprès d'elle et le fil blanc rapide d'un ruisseau amené de la montagne passait en babillant. Enfans et ruisseau mêlaient leurs voix gaies; des rossignols chantaient au-dessous, dans les bois. D'ailleurs tout était silencieux. Avec une joie tranquille, comme à la dérobée, le printemps prenait possession de ses domaines. Soudain, l'Angelus ! Le son des cloches passa par-dessus le lac et se répondit de village en village. Les larmes montèrent aux yeux de Julie. Aujourd'hui une scène de beauté comme celle-ci l'écrasait, la suffoquait. Tout son être demeurait meurtri et ces appels de la Nature dépassaient parfois ses forces.

Quelques courtes semaines s'étaient à peine écoulées depuis que Warkworth était sorti de sa vie,... depuis que Delafield l'avait sauvée, depuis que lord Lackington était mort.

Une lettre de Warkworth lui était parvenue, incohérente, folle, écrite la nuit dans un hôtel borgne près de la gare de Sceaux. Il avait reçu son télégramme; pour lui, comme pour elle, tout était fini. Mais la lettre n'était pas, bien au contraire, un simple cri de passion déçue. Il y résonnait une note d'angoisse morale aussi neuve, aussi émouvante à l'oreille de Julie que le cri même de la passion.

« Combien y a-t-il de temps que cet homme m'a remis votre dépêche? J'allais et venais sur le quai de départ, m'énervant d'impatience et d'inquiétude, voyant l'heure s'écouler, me demandant quel accident imprévu pouvait vous retenir, quand le chef de gare m'aborde : — « Monsieur attend un télégramme ? » Puis quelques stupides formalités, et enfin je l'ai ! Il me semblait avoir deviné déjà son contenu.

« Alors c'est Delafield qui vous a rencontrée? Delafield qui

vous a fait retourner sur vos pas? Je l'ai vu hier devant mon hôtel, nous avons échangé quelques mots. J'ai toujours haï son long visage pâle, ses façons hautaines et impérieuses, en tout cas envers les simples mortels qui n'appartiennent pas à son monde, comme moi! Hier, j'avais plus que de coutume le vif désir de me débarrasser de lui.

« Alors il a tout deviné?

« Cette rencontre ne peut avoir été un hasard. Je ne sais comment, mais il a deviné! Et vous m'avez été arrachée! Mon Dieu, si seulement je pouvais l'atteindre, lui jeter son mépris au visage! Et pourtant... J'ai marché par ma chambre toute la nuit. Ce désir de vous est, je crois, la souffrance la plus aiguë que jamais j'aie ressentie. Car je ne suis pas de ces gens nombreux qui se complaisent dans la douleur. Je l'ai évitée autant que j'ai pu. Cette fois. elle m'a saisi à la gorge. Mais ce n'est pas tout... Il y a autre chose.

« Quelles étranges créatures nous faisons, — fabriquées de pièces et de morceaux? Savez-vous, Julie, qu'à l'aurore, je suis tombé à genoux, remerciant Dieu de nous avoir séparés, heureux de vous savoir sur la route du retour, en sûreté, hors de mon atteinte! Étais-je fou? Ou quoi? Je ne puis l'expliquer. Je sais seulement que, par instans, je haïssais Delafield comme mon ennemi mortel, qu'il eût ou non conscience de ce qu'il avait fait, et que, la minute d'après, je me surprenais à le bénir.

« Je comprends maintenant ce que veulent dire ceux qui parlent de conversion. Durant les heures que je viens de traverser, des choses insoupçonnées ont, il me semble, surgi en moi. Je sors d'une souche d'évangélistes, j'ai grandi dans une famille religieuse. On ne peut après tout, je suppose, dominer le sang et la vie dont on hérite.

« Mon pauvre vieux père, (j'ai été mauvais fils et j'ai le sentiment d'avoir hâté sa fin), mon père était un puritain, aux principes austères. Il me semble lui avoir parlé cette nuit et avoir tremblé devant sa condamnation. Je croyais revoir son visage pendant qu'il me reprochait les pensées que j'avais osé concevoir, les responsabilités coupables que j'avais été près d'assumer envers la femme que j'aime, la femme à qui je dois une immense dette d'éternelle reconnaissance.

« Julie! c'est étrange à quel point cette mission dont je suis chargé m'impressionne. Hier soir, j'ai vu à l'ambassade de braves

gens qui semblaient désireux de faire pour moi tout leur possible. Jamais des hommes si haut placés ne m'avaient accordé jusqu'ici autant d'attention. Il est évident que cette tâche sera pour moi le succès ou l'échec total de ma carrière. Je puis ne pas réussir. Je puis mourir. Mais, si je réussis, l'Angleterre me devra quelque chose, et ces hommes qui sont au sommet de l'échelle...

« Grand Dieu ! Comment puis-je continuer à vous écrire ces choses? C'est parce que je suis revenu à l'hôtel et que je me suis retourné dans mon lit la moitié de la nuit, hanté de la différence entre ce que ces gens honorables, distingués, étaient préparés à penser de moi et le misérable que je sais être au fond. Quoi ! Tout accepter de la main d'une femme, et ensuite chercher à la traîner dans la boue, lui proposer une chose pour laquelle on tuerait l'homme qui oserait la proposer à votre sœur? Voleur, lâche !

« Julie, ma bonne, ma bien-aimée Julie, oubliez tout cela! Pour l'amour de Dieu, rejetons une bonne fois ce passé derrière nous. Tant que je vivrai, votre nom, votre souvenir vivront dans mon cœur. D'ici bien des années, nous ne nous reverrons sans doute pas! Vous vous marierez, vous serez heureuse encore! A présent, je sais que vous souffrez ! Je vous vois dans le train, sur le bateau, je vois votre pâle visage qui a éclairé ma vie, vos chères mains effilées qu'une seule des miennes enveloppait aisément. Vous souffrez, ma chérie, votre être a été arraché à ses appuis naturels. Et vous m'aviez donné toute votre belle intelligence, si lumineuse, et tout votre cœur ! Je mériterais d'être précipité au plus profond de l'enfer !

« Alors je me redis : Si seulement elle était ici!... Si seulement elle était ici! ses bras autour de mon cou! Sûrement j'aurais trouvé le simple courage de nous dégager tous les deux de ces complications! Aileen eût pu me rendre ma parole et m'aurait pardonné!

« Non, non! tout est fini. Je vais accomplir ma tâche, la tâche que vous m'avez tracée! En cela vous n'aurez pas honte de moi. Adieu, Julie! Mon amour, adieu, pour toujours! »

Il y avait dans cette lettre étrange, écrite par intervalles durant une longue nuit, des parties qui révélaient chez Warkworth la survivance d'un code de morale, héritage de plusieurs généra-

tions scrupuleuses et craignant Dieu. Une vie égoïste avait affaibli ces influences qui renaissaient dans la crise actuelle par l'effet purificateur d'une passion grandissante et aussi d'une haute responsabilité. Illogique, incohérente, cette lettre manifestait les élémens les plus bas comme les plus nobles de son caractère; mais elle était humaine, elle jaillissait des chaudes profondeurs de la vie, et elle avait fini, cent fois relue, par exercer une apaisante influence sur la femme à qui elle s'adressait. Il l'avait aimée, ne fût-ce qu'au moment de la séparation... il l'avait aimée! A la dernière heure, il y avait eu chez lui de l'émotion, de la sincérité, de l'angoisse, et pour cela, on pardonne tout.

Du reste ce qu'il y avait à pardonner, aux yeux de Julie, l'était depuis longtemps. Était-ce la faute de Warkworth, si, lors de leur première rencontre, il se trouvait déjà engagé à Aileen Moffatt pour des raisons mondaines et pratiques que l'esprit de Julie savait comprendre? Était-ce sa faute si les relations nouées entre elle et lui avaient produit une amitié qui devait forcément, par l'effet seul de sa durée, devenir de l'amour? Non! Elle seule par sa passion secrète, obstinée, nourrie de tragique ignorance, avait transformé ce qu'à l'origine Warkworth avait absolument le droit d'offrir et d'éprouver.

Elle le défendait donc, car en même temps elle se justifiait elle-même. Pour le rendez-vous de Paris, il avait eu aussi le droit de la traiter comme une femme capable de savoir et de décider jusqu'à quel point elle voudrait aller en amour; il devait supposer que ses antécédens, son éducation, les circonstances de sa vie ne la plaçaient pas dans la situation ordinaire d'une jeune fille protégée par sa famille, et que l'amour en elle pouvait revêtir un aspect plus hardi, plus aventureux... Certes, il se blâmait, il s'humiliait trop, mais le cœur de Julie lui gardait une tendre reconnaissance de ce blâme, qui trahissait son âme déchirée et en travail à cause d'elle, ses pensées s'attachant à elle avec un ardent remords! Elle se sentait aimée et lui pardonnait de tout son cœur.

Malgré cela, il était sorti de sa vie, et par l'effort de cette rupture, par le progrès inconscient d'autres phases intérieures que la maladie et la convalescence avaient suscitées en elle, sa passion même pour lui était à ses propres yeux maintenant une chose émoussée, différente.

Éprouvait-elle quelque honte de l'impulsion folle qui l'avait

emportée à Paris? Il serait difficile de le dire. Elle était souvent saisie de frisson comme au souvenir d'un abîme qui eût failli l'engloutir, saisie de l'étonnement d'être encore dans une situation normale, acceptée par le monde, traitée par Evelyne en compagne chérie, vénérée par Thérèse avec plus de ferveur qu'aucune sainte du calendrier. Au fond, elle était peut-être surtout abaissée à ses propres yeux par cet abandon de soi qui avait précédé son rendez-vous avec Warkworth. Elle nourrissait une grande arrogance intellectuelle: avant de connaître Warkworth, elle avait eu coutume de dire et de sentir que l'amour n'était qu'une passion parmi beaucoup d'autres et de mépriser ceux qui lui faisaient la part trop grande. Et voilà qu'elle s'était jetée dans cette aventure, comme la première sotte venue pour qui une affaire d'amour représente le seul intérêt un peu vif qu'elle soit susceptible de rencontrer dans la stagnation de sa vie!

Enfin, il fallait à présent se ressaisir, se refaire une existence. Dans la paix de ce beau soir d'Italie, elle songea au vieux batelier, aux enthousiasmes sociaux et intellectuels que les éclats de son patriotisme lui avaient rappelés. Le monde, la littérature, les amis, les ambitions qui résultent de tout cela, elle n'avait qu'à y revenir et à reconstruire l'édifice de sa destinée.

Le docteur Meredith allait les rejoindre, Evelyne et elle. Dans sa conversation et sa société, elle retremperait son esprit et son goût. Plus de vains reproches, plus de regrets oiseux. Elle évoquait avec amertume cet instant de défaillance, où, à peine convalescente encore, elle s'était glissée un soir dans une église catholique pour décharger son cœur par la confession. Comme elle l'avait dit à la duchesse, le catholicisme versé dans son âme d'enfant par les religieuses de Bruges lui imposait encore parfois son ascendant spirituel et autoritaire. Maintenant, ses forces une bonne fois renouvelées, elle inclinait à y voir un élément de faiblesse, un attentat à l'intégralité de sa nature. Elle résolut de se dégager plus complètement de cette superstition superflue.

Meredith n'était pas le seul visiteur attendu sous peu de jours à la villa. Julie se préparait à affronter l'arrivée de Jacob Delafield.

Chose curieuse, que la seule pensée de le voir produisît en elle une agitation, un ébranlement moral qui semblait se répandre à travers toutes ses activités! La faible lueur d'attrait renaissant que semblaient projeter vers elle la littérature et la vie sociale s'éteignait aussitôt. Elle retombait dans une préoccu-

pation morne, dans la sombre agitation que pourrait éprouver un être sentant, au milieu des ténèbres, le voisinage continuel d'une force menaçante, acharnée à sa poursuite, et qui tremble, hésite, ne sait comment ni de quel côté se défendre.

Le tumulte obscur qui régnait au dedans de Julie représentait une collision entre les deux conceptions, païenne et chrétienne, de la vie. Dans son indépendance, son orgueil personnel, son besoin d'en référer, en toute chose, à l'arbitrage de la raison, Julie, quelle que fût sa religion pratique, était en théorie une stoïque et une païenne. La personnalité de Delafield représentait une autre obligation, un autre idéal, d'espèce toute différente. Et à cet idéal, dans une grande crise de son existence, elle s'était vue contrainte d'obéir. Cette pensée l'humiliait, la harcelait. Le fait demeurait irréparable; elle ne voyait pas en outre comment échapper au lien étrange, secret, étroit, que ce fait avait établi entre elle et l'homme qui l'aimait, qui la protégeait contre sa volonté.

Durant sa convalescence à Crowborough House, Delafield avait été souvent admis auprès d'elle. Il lui eût été impossible de l'exclure, à moins d'avouer à la duchesse toute l'histoire du voyage à Paris. Et quoique Evelyne, en tremblant, eût pu deviner, elle ne savait rien de la bouche même de Julie. Jacob Delafield était donc venu à plusieurs reprises lui apporter les dernières paroles de lord Lackington, le récit de ses funérailles; il avait servi d'intermédiaire entre elle et les deux Chantrey pour des questions d'intérêt. Julie ne pouvait se rappeler lui avoir jamais demandé ces services; il s'en était trouvé investi par le consentement général, et elle était alors trop faible pour résister.

D'abord, en le voyant entrer, s'approcher d'elle, elle avait été saisie d'une colère, d'une indignation presque insupportables. Peu à peu cependant sa courtoisie, son tact, son sang-froid rétablirent entre eux, sinon les anciennes relations, du moins quelques apparences extérieures d'intimité. Jamais une parole, jamais la moindre allusion n'était venue rien rappeler à Julie. Il lui semblait souvent difficile, quand elle regardait à la dérobée Delafield, causant familièrement dans le salon de la duchesse, de reconnaître le même homme qui l'avait sauvée malgré elle et qui, bouleversé, transfiguré, lui avait dit sur le pont du bateau : « Je remercie Dieu d'en avoir eu le courage. »

La soirée s'avançait : était-il possible que le souvenir même de Warkworth s'effaçât pour un temps, chaque fois qu'elle permettait à l'image de Delafield d'occuper sa pensée? Silencieusement, irrésistiblement, une violente et brûlante opposition se développait aussitôt en elle!

Ces hommes qui semblent respirer sans cesse l'air des sommets, ces hommes chez qui l'on sent la secrète et continuelle vigilance de la religion exercée sur les paroles, les idées, les actes... combien la nature ardente et frondeuse de Julie se soulevait contre eux! Sont-ils meilleurs que les autres, après tout? Et sur la volonté des autres quels droits ont-ils?

Néanmoins, quand les rougeurs du soir enflammèrent la face rocheuse de la montagne au-dessus de Bellagio, se retirant degré par degré jusqu'à ce que le dernier sommet splendide se fût éteint dans le bleu frais et déjà étoilé de la nuit, Julie, retenue malgré elle par une fascination à demi jalouse, demeura ainsi à rêver assise au penchant de la colline. Elle rêvait non plus de Warkworth, ni d'ambitions intellectuelles, ni de succès mondains, mais simplement des allées et venues, des gestes et des paroles d'un homme dont les yeux lui avaient laissé lire les choses les plus profondes, les plus austères de l'âme, une condamnation et une angoisse au-dessus et au delà de lui-même.

Le docteur Meredith arriva au jour dit, altéré d'air pur et de flânerie, après les fatigues de Londres. La duchesse et Julie le promenèrent tout autour du lac, dans la barque à quatre rames louée pour le plaisir d'Evelyne. Assis entre les deux jeunes femmes, il y passa des heures voluptueuses, et ses conversations sur la politique, les personnes et les livres, apportèrent à l'intelligence et à l'humeur de Julie ce stimulant salutaire que la duchesse avait désiré. De délicates couleurs revenaient à ses joues. Elle recommençait à causer, à renouer quelques correspondances, à se montrer, du moins par intervalles, l'amie tendre, sympathique, souriante d'autrefois.

Quant à Meredith, il savait peu de chose, mais il en soupçonnait très long. Certains détails de la maladie et de la convalescence de Julie lui avaient paru avoir une cause morale. Et si cette cause existait, on ne pouvait la chercher que dans ses relations avec Warkworth.

Le nom du jeune officier n'était jamais prononcé. Une ou

deux fois, Meredith fut tenté de l'introduire dans la conversation. Il éprouvait une certaine rancune de ce que Julie n'avait jamais été franche avec lui, quoiqu'il eût mis à ses pieds un dévouement absolu. Mais un seul moment de langueur, de souffrance apparente chez elle le désarmait.

— Elle va mieux, dit-il un jour brusquement à la duchesse. Son esprit est plein d'activité. Mais pourquoi persiste-t-elle à avoir l'air malheureux comme une personne qui n'a plus ni espoir, ni avenir?

La duchesse resta pensive. Tous deux se trouvaient assis à l'angle d'une des allées en terrasse de la villa, au milieu d'un parterre embaumé. Au-dessus de leurs têtes, des roses et des glycines leur faisaient un dais de pourpre et d'or, tandis que les arches de la *pergola* laissaient ruisseler les mille couleurs qui sont le charme de Côme : le bleu et le blanc des nuages, le violet des montagnes, l'azur du lac.

— Elle était éprise de lui... Je suppose qu'il faut laisser passer un peu de temps! fit la duchesse avec un soupir.

— Pourquoi était-elle éprise de lui? dit Meredith impatienté. Quant aux fiançailles Moffatt, naturellement elle n'était pas dans le secret.

— Elle n'y était pas d'abord, rectifia la duchesse en hésitant, et quand elle sut, pauvre chère, il était trop tard.

— Trop tard?... pourquoi?

— Voyez-vous, lorsqu'on est amoureuse d'un homme, on ne peut pas tout d'un coup secouer cet amour, parce qu'on a découvert que l'homme vous trompe.

— On le devrait, fit Meredith avec énergie. Les hommes ne valent pas tout ce que les femmes dépensent pour eux...

— Oh! c'est vrai! c'est terriblement vrai! Mais à quoi bon prêcher? Nous continuerons à dépenser de même jusqu'à la fin des temps!

— Du moins, ne choisissez pas les intrigans et les cœurs secs!

— Là, vous parlez d'or. Si seulement nous avions en Angleterre le système de mariage français! Si l'on pouvait dire à Julie : « Tenez, voilà votre mari. Tout est arrangé, l'argenterie et le trousseau sont achetés, il faut que vous l'épousiez vite! » Comme nous serions tous heureux!

Meredith la regarda fixement : — Vous avez le mari sous la main!

Il y eut quelque hésitation de la part de la duchesse.

— Venez faire un tour dans le bois, dit-elle enfin, relevant sa jupe blanche.

Il lui obéit. La promenade dura une demi-heure. Ensuite, la figure du grave journaliste, rouge, creusée de rides par une préoccupation profonde, n'était pas très facile à déchiffrer. Son humeur ne semblait pas des meilleures. Il lui fallut faire l'ascension du Mont Crocione, pour redescendre plus ou moins apaisé, et consentant à jouer le jeu de la duchesse. Car s'il existe des hommes égoïstes, sans scrupules, qui devraient être et ne sont jamais au premier coup d'œil devinés par les femmes, il y a de même des hommes de trop de mérite pour ce monde pervers.

Quel que fût son mérite, Meredith se sentait peu disposé à l'indulgence et à la bonne volonté, en se préparant à la venue de Jacob Delafield.

Mais quand celui-ci parut, l'antagonisme secret de son rival s'évanouit. Le jeune homme ne témoignait certes d'aucune satisfaction provocante. A première vue, il était toujours le même, d'humeur sereine, prêt à marcher ou à ramer quand on le désirait; il fut immédiatement en bons termes avec les serviteurs ou les bateliers italiens. Peu à peu cependant des faits nouveaux se révélèrent, échappant, pour ainsi dire, au secret dont cet homme fort s'efforçait de les envelopper.

— Sa jeunesse est finie, dit un soir Meredith à la duchesse, lui désignant Jacob qui se promenait seul en fumant sur une des terrasses inférieures du jardin.

D'un air contrarié : — Oui, répondit-elle lentement. Quelque chose apparaît à la surface, à mesure que s'use la trame de sa vie, quelque chose qui a toujours été en lui, je suppose, mais qu'on ne voyait pas.

— Qu'entendez-vous par ce quelque chose?

— Je ne saurais le dire

Elle eut un petit frisson, et Meredith la regarda avec curiosité.

— Vous vous sentez en contact avec quelque chose d'inquiétant, de surnaturel?

Elle fit un signe d'assentiment; mais presque aussitôt, comme prise de remords, elle protesta qu'il n'y avait pas de meilleur garçon au monde que Delafield.

— Assurément, fit Meredith ; seulement le mystique chez lui

remonte, comme vous le dites très bien, à la surface. C'est un de ces hommes qui ont le sixième sens.

— Tout ce que je sais, c'est qu'il exerce le plus étrange pouvoir sur les autres, dit Evelyne, frissonnant toujours. Si Bertie avait cela, ma vie ne serait pas tenable! Heureusement il n'en a pas l'ombre.

— Au fond, c'est le pouvoir du prêtre. Et, vous autres femmes, vous n'y êtes que trop sensibles! Neuf fois sur dix, cela vous joue des tours.

La duchesse se taisait. Tout à coup, elle se pencha vers son compagnon, le doigt sur ses lèvres, ses yeux charmans toujours fixés sur la terrasse inférieure, d'une façon significative. Deux personnes s'y montraient à présent: Julie auprès de Delafield.

— Neuf fois sur dix, peut-être, mais ceci est la dixième! dit vivement Evelyne à voix basse.

Meredith lui sourit, puis il jeta un *chi sa?* plein de doute, et changea de sujet.

Delafield, excellent rameur, avait promptement pris le commandement des excursions sur le lac. Avec l'aide de deux vigoureux jeunes gens de Tremezzo, la barque naviguait du matin au soir. Tantôt, sur la large nappe qui s'étend entre Menaggio et Varenna, elle filait au nord vers Gravedona, tantôt, à l'ombre des rocs surplombans de la villa Serbelloni, elle glissait sur des eaux noires, hantées de fantômes, jusque dans les espaces ensoleillés de Lecco, ou bien encore elle longeait la côte escarpée du Monte-Primo, de si près que les passagers pouvaient compter les taches bleues des gentianes sur le gazon qui descendait le long des rampes jusque dans la vague lumineuse, et voir les pêcheurs sur les roches éparses, harponner leur proie.

Le temps était radieux, l'été se montrait avant son heure. Les cerisiers sauvages secouaient leur neige sur l'herbe, mais les poiriers étaient maintenant revêtus du blanc des fiançailles, et la teinte plus chaude des fleurs de pommier commençait à ressortir sur le bleu. Les nuits étaient calmes, éclairées par la lune; chaque aurore apportait des visions d'une beauté mystérieuse, inouïe, dans lesquelles la montagne, la forêt, le lac, ne semblaient plus que le vêtement diaphane, impalpable de quelque délicat génie de la lumière et du feu, qui tenait ici sa cour, qui habitait les rocs mêmes et les faisait palpiter non moins visi-

blement que l'atmosphère de cristal ou les eaux lumineuses.

Cependant un silence d'attente, une sorte de tension finit par gagner tout leur petit groupe. La nature leur offrait ce qu'elle avait de meilleur, mais leur acceptation de tant de dons merveilleux n'était qu'apparente. Sous le flot extérieur des causeries et des distractions, des promenades en barque ou dans la montagne, les forces cachées de souffrance et de luttes, de regrets, de misères, de résistance se faisaient sentir, rarement il est vrai, mais de façon aiguë.

Julie retomba dans sa langueur, ses joues étaient plus pâles qu'à l'arrivée de Meredith. Delafield, lui aussi, devenait plus silencieux, plus absorbé, il laissait entrevoir parfois que sa gaîté était forcée ; de temps à autre, une note brusque, amère, dans sa voix, dans son langage, blessait l'oreille et ne s'oubliait plus.

Meredith et la duchesse furent bientôt les spectateurs haletans d'une lutte entre deux personnalités, d'une bataille entre deux volontés. Ils ne savaient pas que le combat s'était déjà livré une fois. Sans rien dire, par une sorte de convention tacite, ils s'écartèrent de Delafield et de Julie. Tous deux entrevoyaient obscurément qu'il la poursuivait; qu'elle résistait ; et que pour lui la vie se concentrait graduellement dans ce double fait de la présence et de la résistance de Julie. « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. » Pour elle comme pour lui, ce mot était vrai. Par-dessus toutes les causes passagères de chagrins et de colère, chacun d'eux était fasciné jusqu'au fond de soi-même par la force indomptable de l'autre. Il leur était mutuellement impossible de s'oublier. Les heures passaient électriques, chaque incident, si petit qu'il fût, était comme chargé d'un sens tout spirituel. Le plus possible, Julie s'efforçait de s'absorber dans des conversations avec Meredith. Mais le pauvre homme en retirait peu de joie. Brusquement, sur un mot, un regard de Delafield, elle se laissait reprendre, quoique avec une répugnance fière. Et les deux antagonistes s'égaraient ensemble. La duchesse haussait les épaules et, tout en riant, avait parfois les larmes aux yeux. Elle sentait planer la passion, mais ce n'était pas une passion que pût comprendre sa joyeuse nature.

Ah ! si cet étrange état de choses pouvait finir d'une façon ou d'une autre et lui rendre la liberté d'aller jeter ses bras au cou de son mari et lui demander pardon de l'avoir abandonné ! Elle se disait avec tristesse que ses bébés l'auraient sûrement

oubliée. Cependant elle restait fidèle à son poste, et les semaines s'écoulaient rapidement. C'était la force dramatique de cette situation (beaucoup plus dramatique au fond qu'Evelyne ou Meredith ne pouvaient s'en douter) qui la faisait peser d'un tel poids sur les spectateurs.

Un soir ils avaient laissé le bateau, afin de revenir à pied par le ravissant chemin qui longe le lac, entre les dernières maisons de Tremezzo et l'auberge de Cadenabbia. Le soleil était presque couché, l'air restait encore tout de perles et de roses, embaumé de l'odeur des lauriers fleurissans. Chaque profil de montagne, chaque blanc village allongé au bord de l'eau, ou groupé autour de son frêle campanile sur quelque éperon de la côte, chaque maison, chaque arbre, chaque passant, semblait imprégné de cette lumière comme une créature glorifiée de quelque monde à peine révélé et déjà prêt à s'évanouir. Les échos des cloches du soir flottaient sur le lac. D'une barque chargée de paysans s'élevaient des chants, litanies de la Vierge ou des saints, dont les harmonies rudes et sincères parvenaient jusqu'à eux.

— Ils reviennent d'un pèlerinage au-dessus de Lecco, dit Julie désignant la barque.

Et, pour écouter le cantique, elle s'assit sur un mur bas, au-dessus du lac. Personne ne lui ayant répondu, elle se retourna et vit avec un peu d'effroi que Delafield était seul auprès d'elle; la duchesse et Meredith avaient tourné l'angle de la villa Carlotta; on ne les apercevait plus.

Le regard de Jacob était rivé sur elle et l'altération de tout son visage frappa Julie, qui cessa de respirer.

— Je ne crois pas pouvoir... supporter cela davantage, dit-il en se rapprochant.

— Supporter quoi ?

— De vous voir telle que vous êtes à présent.

Julie ne répliqua pas. Ses yeux tristes fouillaient en silence les lointains bleus du lac.

Delafield s'assit à ses côtés sur le mur. La solitude autour d'eux était complète. A l'hôtel de Cadenabbia, la table d'hôte avait rassemblé ses convives, quelques bateaux passaient et repassaient à l'horizon; sur la terre, tout était immobile.

Soudain il saisit sa main dans une ferme étreinte.

— Avez-vous décidé de ne me pardonner iamais? dit-il à voix basse.

— Je suppose que je devrais vous bénir.

La physionomie de Julie exprimait la misère d'un cœur profondément, peut-être irrémédiablement blessé! L'émotion monta en lui comme une grande vague, il la refoula. Penché sur elle, il lui dit, avec une tendresse résolue :

— Julie, vous rappelez-vous... ce que vous avez promis à lord Lackington... à son lit de mort?

— Oh! s'écria-t-elle.

En une seconde, elle fut debout, muette, suffoquée. Ses yeux exprimaient un mélange d'orgueil et de terreur. Jacob attendait, lui faisant face, pâle et déterminé.

— Vous ignoriez que je l'avais vu?

— Si je l'ignorais!

Elle se détourna farouche, étouffant les sanglots qu'elle pouvait à peine contenir, envahie par le souvenir de ce moment douloureux.

— Je le pensais bien, fit tout bas Delafield. Vous espériez ne plus jamais entendre parler de votre promesse.

Elle ne répondit pas. Mais elle retomba assise à la même place et, appuyée sur une de ses mains qui se cramponnait au faîte du petit mur, tourna son visage mouillé de larmes vers le lac et le ciel du soir. Son geste exprimait une ardente et inconsciente aspiration, comme un muet appel de l'âme humaine opprimée aux grandes énergies de la Nature, et Delafield le comprit ainsi. Son esprit à lui devint le centre d'un rapide et violent débat. Une voix disait : « Pourquoi la persécutes-tu? Respecte sa faiblesse et sa douleur. » Une autre voix répondait ; « C'est parce qu'elle est faible qu'elle doit céder, qu'elle doit se soumettre à être guidée et adorée. »

Il se rapprocha d'elle encore. Un passant quelconque aurait supposé qu'ils suivaient ensemble du regard la barque lointaine et qu'ils écoutaient le chant des pèlerins.

— Croyez-vous que je ne comprenne pas comment vous avez fait cette promesse? dit-il doucement. — Et le calme même de sa voix et de son attitude exerça l'ascendant habituel sur la femme qui pleurait près de lui. — Elle vous a été arrachée par votre compassion pour un mourant. Vous avez cru que je n'en saurais rien, que je n'en réclamerais pas l'accomplissement. Eh bien! je suis égoïste... je le réclame... J'ai vu lord Lackington peu d'heures avant sa mort. « Il ne faut pas qu'elle reste seule, »

m'a-t-il dit plusieurs fois. Et encore, jusqu'à la fin : « Redemandez-lui... Elle réfléchira, elle me l'a promis!... »

Julie se retourna impétueusement.

— Nous ne sommes liés ni l'un ni l'autre par cette parole.

Mais Delafield ne fit que sourire.

— Voulez-vous dire... que si je vous redemande aujourd'hui d'être ma femme, c'est parce qu'il me l'a recommandé?

Un silence. Julie se sentit contrainte de lever les yeux vers lui. Elle devint pourpre et les baissa aussitôt.

— Non! reprit-il, respirant longuement. Vous ne le dites pas,... vous ne le pensez pas. Quant à vous... Oui, vous êtes liée, Julie... Une troisième fois... je me présente en suppliant... et vous avez promis d'y penser.

— Comment deviendrais-je votre femme! dit-elle, la poitrine haletante. Vous savez tout ce qui s'est passé. Ce serait odieux!

— Pas du tout! répliqua tranquillement Jacob. Ce serait naturel et juste. Julie, vous êtes beaucoup plus intelligente que moi et, à certains égards, beaucoup plus forte. Cependant sous d'autres rapports, permettez-moi de vous le dire, je pourrais vous aider, vous protéger... C'est tout ce qui me tente au monde!

— Comment pourrais-je être votre femme? répétait-elle en se tordant violemment les mains.

— Soyez ce que vous voudrez... dans notre vie intime,... mon amie, ma camarade... Je ne vous demande rien de plus,... rien! — Il s'interrompit un instant, puis reprit : — Mais aux yeux du monde, faites de moi votre serviteur, votre mari.

— Je ne puis vous condamner à un sort pareil! Vous savez où est mon cœur?

Delafield ne se rendit pas : — Je sais à qui votre cœur appartenait, dit-il très ferme. Vous finirez par bannir le souvenir de cet homme. Il n'a pas le droit de vous l'imposer. Je consens à courir tous les risques... tous!

— Du moins envers vous, je ne suis pas une hypocrite, dit-elle les lèvres tremblantes. Vous savez ce que je vaux.

— Oui, je le sais... et je suis à vos pieds.

Détournant la tête, Julie appuya son front aux pierres du mur.

Delafield ne se permit aucune caresse. Il commença tranquillement à lui exposer le genre de vie qu'il pouvait lui offrir, la camaraderie qu'il lui proposait. Dans ce tableau il ne fit pas

entrer un mot de ce que le monde appelait « ses espérances. » Elle savait fort bien qu'il ne pouvait se résoudre à en parler. Dans tout ce qu'il lui dit de leur avenir, il régnait plutôt une note ascétique et mystique, une note qui avait déjà dominé cette femme, chez qui l'ambition était toujours si étrangement tempérée par une haute imagination poétique. Malgré tout cependant, elle était ambitieuse et son esprit suppléait à ce qu'il ne disait pas.

« Qu'il le veuille ou non, il sera bien forcé d'occuper un jour la place qui lui est dévolue, et, s'il a réellement besoin de mon secours... »

Puis elle retomba dans ses hésitations. De quelque côté qu'elle considérât sa vie, tout lui semblait y être monstrueux et en désaccord.

— Vous ne vous rendez pas compte de ce que vous demandez, dit-elle enfin avec désespoir. Je ne suis pas une femme vertueuse au sens où vous l'entendez. Je ne mesure pas les choses d'après votre idéal. Je suis capable d'un voyage comme celui que vous avez interrompu. Et je ne saurais éprouver de cela aucun repentir. Je suis capable de mensonge... vous ne mentez jamais! Je puis concevoir les pensées les plus basses... vous, non! Lady Henry me jugeait intrigante... c'est très vrai! J'ai l'intrigue dans le sang. Et je doute que jamais j'arrive à comprendre votre langage et votre vie... Si je n'y parviens pas pourtant,... je vous rendrai malheureux!

Elle le regarda, redressant son corps frêle par un mouvement de noble défi. Delafield se courba vers elle, et lui prit de force les deux mains.

— Quand tout cela serait vrai, je préfère le braver mille fois plutôt que de sortir de votre vie... pour vous demeurer étranger... L'amour vous a fait commettre des folies,... vous devez donc savoir ce que c'est que l'amour! Regardez-moi en face... là! vos yeux dans les miens... Cédez! Un mort vous le demande... et c'est la volonté de Dieu!

Comme vaincue par ces dernières paroles, prononcées à voix basse, Julie leva les yeux et le regarda de nouveau. Elle se sentit enveloppée d'une tendresse mystique et passionnée qui paralysa sa résistance. Une force surhumaine maîtrisait toutes ses volontés. Avec un flot de larmes... larmes de désespoir, larmes de révolte... elle se soumit.

XXII

La dernière semaine de mai, Julie Le Breton épousa Jacob Delafield à l'église anglaise de Florence. La duchesse était présente, le duc également, témoin maussade et mal résigné à ce mariage qu'il croyait l'œuvre spéciale et fort malencontreuse de sa femme.

A la porte de l'église, Julie et Delafield les quittèrent pour s'en aller à Camaldoli.

— Eh bien! si vous croyez que je vais vous féliciter de ce beau résultat, vous vous trompez fort, dit le duc, pendant qu'Evelyne et lui retournaient en voiture à l'hôtel de la Grande-Bretagne.

— Je ne nie pas que ce ne soit... risqué, répondit la duchesse rêveuse.

— Risqué! répéta son mari en haussant les épaules. Enfin! je n'aime pas à traiter durement vos amies, mais Mlle Le Breton!...

— Mrs Delafield, voulez-vous dire.

— Mrs Delafield, soit! (le nom lui coûtait évidemment à prononcer) me semble une femme très mal disciplinée et intraitable. Pourquoi prend-elle ces airs de reine de tragédie pour se marier? Jacob la vaut dix fois! Elle va lui faire mener une de ces existences!... Je ne puis m'imaginer comment vous vous arrangez avec votre conscience, Evelyne, après m'avoir dupé aussi complètement que vous l'avez fait dans toute cette histoire...

— Moi, je vous ai dupé!

Tant d'innocence était réellement difficile à supporter... et la beauté même des yeux bleus dont il était redevenu l'heureux possesseur n'apaisa pas le duc.

— Vous m'avez positivement induit à croire que, si je l'aidais à sortir d'embarras au moment de la crise avec lady Henry, elle abandonnerait ses desseins sur Delafield.

— Vous ai-je dit cela? — Et la duchesse, cachant son visage entre ses mains, partit d'un rire un peu nerveux. — Ce n'est pas pour cette raison que vous lui avez prêté la maison, Bertie.

— Vous me l'avez persuadé à force de cajoleries, c'est clair.

— Non, c'est Julie elle-même qui a su vous conquérir, dit Evelyne triomphante. Vous avez senti son charme comme nous tous... et vous avez désiré faire quelque chose pour elle.

— Nullement, dit le duc résolu à n'admettre aucun souvenir

qui pût être à son désavantage. C'est vous qui avez tout fait.

La duchesse jugea prudent de lui laisser la satisfaction de la réduire au silence, silence d'ailleurs souriant et un peu ironique.

— Et en fait de bonnes chances imméritées, on peut parler de la sienne, reprit-il avec le sentiment que l'ordre moral de la société venait d'être bouleversé tout de bon! D'abord, elle est fille de gens qui ont mené une vie ouvertement scandaleuse. Apparemment cela ne lui nuit en aucune façon. Puis, entrée chez lady Henry dans une situation de confiance, elle s'en sert pour brouiller sa protectrice avec toute la société qu'elle reçoit. Ceci, je suis heureux de le constater, lui a fait un peu de tort, à elle-même, quoique beaucoup moins qu'elle ne le méritait. Enfin, elle se livre à une flirtation des plus compromettantes avec un homme déjà fiancé, et à sa propre cousine encore! Elle fait jouer pour lui tous les fils possibles d'intrigue, d'une façon fort inconvenante...

— Comme si chacun n'en faisait pas autant. Rappelez-vous, Bertie, votre mère se vantant toujours d'avoir créé six évêques, et sauvé l'église d'Angleterre.

Le duc ne releva pas l'interruption.

— Malgré tout... voyons le résultat! Lord Lackington lui lègue une fortune, du moins une large aisance. Elle épouse Jacob Delafield, un fou, à mon avis, mais tout de même un des meilleurs qui soient au monde. Et au premier jour, à en juger par les nouvelles reçues de la santé de Chudleigh et de son rejeton, elle peut se réveiller duchesse.

Il se renversa dans la calèche, de l'air de quelqu'un qui attend la réplique de la Providence.

— Voyez-vous, on ne peut transformer le monde en conte moral pour vous faire plaisir, dit la duchesse distraitement.

Puis, après un silence, elle demanda : — Allez-vous toujours leur laisser la maison, Bertie?

— Assurément, si Jacob Delafield s'adresse à moi pour la louer, je n'irai pas la *lui* refuser, dit le duc avec raideur.

La duchesse sourit derrière son éventail. Cependant son cœur tendre n'était pas en réalité pleinement heureux.

Elle savait trop que c'était un mariage singulier que celui dont ils venaient d'être témoins, un mariage renfermant les germes de beaucoup de choses fâcheuses, germes qui se développeraient vraisemblablement, à moins que la destinée ne se montrât plus

clémente que les mortels imprudens n'ont droit de l'espérer.

— Je donnerais beauconp pour que Jacob ne fût pas si religieux, — murmura avec ferveur la duchesse, poursuivant l'enchaînement de ses réflexions.

— Evelyne!

— C'est que, voyez-vous, Julie n'est pas, mais pas du tout religieuse!

— Inutile de prendre la peine de me le dire, riposta le duc indigné.

Après avoir passé une quinzaine à Camaldoli et à Vallombrosa, les Delafield prirent la route de Suisse.

Julie, qui adorait Rousseau et Obermann s'était aussi occupée littérairement de la correspondance de lord Byron. Elle désirait voir de ses propres yeux Saint-Gingolph et Chillon, Vevey et Glion.

Un jour donc, à la fin de mai, ils se trouvèrent à Montreux. Mais Montreux était déjà chaud et encombré; Julie tourna des yeux d'envie vers les hauteurs. Ils découvrirent à Charnex une vieille auberge dont le jardin dominait tout le fond du lac, et ils s'y installèrent pour une quinzaine, jusqu'à ce que Delafield fût rappelé en Angleterre par ses affaires. Le duc de Chudleigh avait témoigné toute la sympathie, toute la cordialité possible au sujet du mariage. La lettre par laquelle il souhaitait à la femme de son cousin la bienvenue dans leur famille avait à la fois touché la sensibilité de Julie et satisfait son orgueil.

« Vous épousez un des hommes les plus parfaits qui soient, lui écrivait ce triste père d'un fils mourant. Mon fils et moi nous lui devons plus que je ne saurais le dire. Je puis seulement vous affirmer qu'il ne recule devant rien pour ceux qu'il aime, — devant aucun labeur, aucun sacrifice de soi! Il n'y a pas de demi-mesure dans ses affections. Il s'est trop longtemps consacré à des affligés comme nous. Il est temps qu'il jouisse d'un peu de bonheur, pour son compte. Vous le lui donnerez et nous vous en serons infiniment reconnaissans, Mervyn et moi. Quoique la joie et la santé ne doivent jamais être notre partage, je ne suis pas encore capable de les envier aux autres! Que Dieu vous bénisse! Jacob vous dira que ma maison n'est pas gaie. Mais, si vous et lui consentez parfois à y faire une visite, vous contribuerez à en dissiper un peu la lourde mélancolie. »

Julie se demanda, tout en écrivant une réponse gracieuse, ce que le duc pouvait bien savoir d'elle. Jacob avait expliqué à son cousin, elle ne l'ignorait pas, l'histoire de sa naissance et comment lord Lackington l'avait reconnue pour sa petite-fille. Mais, aussitôt le mariage annoncé, il était peu probable que lady Henry eût réussi à imposer une contrainte à sa langue.

Beaucoup d'histoires intéressantes sur la fiancée de son cousin étaient en effet arrivées au duc de Chudleigh. Lady Henry avait accompli ce qu'elle regardait comme un devoir en lui fournissant des renseignemens qu'il jugea fort superflus. Du moins il les repoussa avec l'impatience d'un homme pour qui rien sur la terre n'a plus ni valeur, ni saveur, sauf une ou deux affections indispensables.

« Ce qui suffit à Jacob me suffit de même, écrivit-il à lady Henry, et si je puis me permettre un conseil, Arabella, je vous donne celui d'éviter toute brouille avec Jacob au sujet d'une question aussi importante que son mariage. Je ne puis réellement entrer dans les détails de l'histoire que vous me contez, ni donner tort ou raison à personne, mais, plutôt que de me brouiller avec Jacob, j'accepterais la femme, quelle qu'elle fût, qu'il jugerait bon de me présenter.

« Au cas actuel, il paraît que cette personne est fort intelligente, distinguée et de bonne famille des deux côtés. N'avez-vous jamais eu de chagrins dans votre vie, ma chère Arabella, que vous suscitez des querelles, d'un cœur aussi léger? En ce cas, je vous envie, mais je n'ai ni l'énergie, ni l'entrain nécessaire pour vous imiter. »

Bien entendu, Julie n'avait rien su de positif sur cette correspondance, quoiqu'elle eût deviné, d'après les lettres du duc à Jacob, que quelque chose de ce genre s'était passé. Elle voyait à merveille qu'on lui épargnerait tous les froissemens, toutes les difficultés, qui souvent accompagnent l'entrée d'une nouvelle venue quelque peu discutable dans une famille riche et haut placée telle que les Delafield. Avec lady Henry, la bataille restait à livrer. Mais la mère de Jacob, influencée d'un côté par son fils, de l'autre par le chef de leur maison, avait accepté cette belle-fille avec la facile bonté, qui lui était naturelle, tandis que la blonde Suzanne devait trop à son frère et l'aimait trop tendrement pour pouvoir marchander de l'affection à sa femme.

Non... du côté mondain tout allait bien. Le mariage s'était

effectué dans les meilleures conditions. Le duc, en dépit des remontrances de Delafield, avait largement augmenté les appointemens de son cousin et Julie jouissait déjà du revenu que lui avait légué lord Lackington. Il lui suffirait de reparaître à Londres, maintenant qu'elle était la femme de Jacob Delafield, pour retrouver, singulièrement accru, son ancien prestige. Tous les atouts étaient passés entre ses mains et, s'il lui fallait reprendre la lutte avec lady Henry, celle-ci serait assurée d'une défaite.

Tout cela était ou aurait dû être agréable à une personne qui connaissait la valeur des avantages sociaux. Néanmoins l'effet en était nul sur cet abattement qui n'avait cessé d'accabler Julie durant les premières semaines de son mariage.

Quant à Jacob, il entrait dans l'expérience déterminante de sa vie : un mariage qui n'était au fond qu'une simple association légalisée avec la femme qu'il adorait ; il y entrait bien résolu à en payer le prix. Cette créature gracieuse, imposante, douée d'une haute intelligence et de facultés rares, lui appartenait désormais. Elle serait la compagne de ses jours, la maîtresse de sa demeure. Mais, tout en comprenant bien qu'il exerçait sur elle un certain empire, il sentait aussi qu'elle ne l'aimait pas, et l'intime fusion du vrai mariage ne s'était pas produite, ne pouvait se produire entre eux. Soit ! Il se proposait de remplacer cette union par des rapports dignes de justifier la violence qu'il avait faite aux lois naturelles et spirituelles. La délicatesse de ses sentimens se combinait avec la force de son amour pour faire un symbole et un sacrement de tous les actes de leur vie commune. Qu'au fond du cœur, Julie regrettât Warkworth, qu'elle ne pût s'empêcher d'avoir le cœur sans cesse assombri d'amertume et de désirs, qu'un amour déçu la hantât, il le savait trop, et non seulement il le savait, mais il ne cessait de se le remémorer, faisant en quelque sorte pénétrer ces choses dans sa pensée comme l'ascète enfonce dans sa chair les pointes du cilice.

Sa tâche a lui serait de la consoler, de l'aider à oublier, de ramener en elle la paix de l'âme et la sérénité de l'esprit. Pour atteindre ce but, il commença par s'adresser autant que possible à son intelligence. Il encouragea chaleureusement les travaux dont la chargeait Meredith. Dès les premiers jours de leur mariage, il se fit son auditeur, son disciple, son critique. Intéressé lui-même surtout par les questions sociales, économiques ou religieuses, il se mit humblement à l'école sur le chapitre des

belles-lettres. Son but était d'enrichir la vie de Julie d'ambitions et de plaisirs nouveaux qui remplaçassent les rêveries douloureuses de sa maladie et de sa convalescence, puis de lui faire éprouver que le compagnon de sa vie portait un intérêt naturel à tous ses efforts et tirait un légitime orgueil de tous ses succès.

Hélas ! le calcul était trop simple et trop visible ! Jacob ne tenait pas compte suffisamment des complexités de la nature de Julie, des ravages et des secousses qu'y avait produits la passion. Julie elle-même n'eût pas demandé mieux, peut-être, que de revenir aux joies de l'esprit. Mais dès qu'elles lui furent offertes en échange des extases périlleuses de l'amour, elle leur opposa une résistance muette. Elle se sentait d'ailleurs trop observée, trop entourée de sollicitude, elle avait trop souvent l'impression d'être pour ainsi dire le sujet d'émotions mystiques ou religieuses. En outre, elle découvrait de plus en plus chez l'homme qu'elle avait épousé des excentricités, des bizarreries. Il semblait souvent à cette intelligence pénétrante et pratique, qui chez elle s'alliait si singulièrement aux capacités de la passion, qu'à mesure qu'ils vieilliraient ensemble, sa personnalité à elle recouvrerait son équilibre et son énergie, qu'elle aimerait le monde toujours davantage, tandis que lui l'aimerait de moins en moins. Et, s'il en était ainsi, le gouffre qui les séparait, au lieu de se fermer, s'élargirait encore.

Par un jour pluvieux, au commencement de juin, Julie était demeurée seule une heure. Elle prit un livre au hasard et s'en alla flâner le long de la route charmante qui descend en pente douce, de Charnex sur le vieux village de Brent, blotti au milieu des champs.

La pluie venait de cesser, une pluie froide; même la neige descendant des hauteurs avait poudré de blanc les sapins du Cubly. Les nuages balayés s'amassaient très bas à l'Ouest. Vers Genève, le lac était un simple espace sans couleur, une eau brumeuse qui se confondait avec les franges des nuages menaçans. Mais à l'Est, au-dessus de la vallée du Rhône, le ciel s'était dégagé. Lorsque Julie, assise sur un banc du chemin, se retourna de ce côté, elle vit dévoilée devant elle toute la gloire des Grandes Alpes : les rochers de Naye, le Vélan, la Dent du Midi. Sur les pics déchiquetés de cette dernière se jouait un rayon de soleil et la grande masse blanche aux arêtes de granit s'élevait au-dessus des brouillards du monde inférieur, sans tache et triomphante.

La bise glaciale ne cessait pas de souffler; Julie, frissonnante, serra son manteau autour d'elle. Dans son cœur, elle regrettait Côme et l'Italie, elle regrettait peut-être la petite duchesse, qui la gâtait et la câlinait, à la façon des femmes.

Le printemps, un second printemps, l'environnait, mais sous cette forme septentrionale, il ne lui causait pas les ravissemens du printemps italien. Au-dessus d'elle, dans les prés qui couvraient les talus, les narcisses, mouillés, pliaient alourdis, le brun-rouge des noyers luisait sous les rayons humides du soleil, les fleurs de pommier à demi flétries dégageaient un charme triste. Seule, l'herbe opulente, vigoureuse avec sa richesse de fleurs, annonçait la vie obstinée et les promesses de l'été.

Julie saisit soudain le livre abandonné près d'elle et l'ouvrit d'une main hâtive. C'était un de ces volumes de Saint-Simon qui avaient appartenu à sa mère, et joué un rôle dans sa propre destinée. Elle chercha ce fameux portrait du Dauphin, de ce prince modèle dont la mort fut pour Saint-Simon, pour Fénelon, pour la France entière, l'éclipse de grandes espérances.

« Affable, doux, humain, patient, modeste, humble et austère pour soi. »

N'était-ce pas frappant de ressemblance?

Elle lut ensuite ce qui concerne la Dauphine, terrifiée, dans sa faiblesse de femme, par un mari aussi parfait et s'efforçant de le séduire, de le faire descendre de ses hauteurs; elle vit le portrait de Louis XIV, l'aïeul, offensé dans sa vieillesse qui tenait encore tant au monde, par la présence auprès du trône de ce jeune homme chaste, d'esprit si élevé; le tableau de la cour attendant avec effroi l'heure où elle se trouverait sous le sceptre d'un homme qui méprisait et condamnait ses folies; elle arriva enfin à cet accès d'enthousiasme final, où, avec un mélange d'angoisse et d'adoration, Saint-Simon dit un dernier adieu à ce caractère, à ce cœur dont la France n'était pas digne.

Les lignes passaient sous ses yeux et elle avait conscience d'y attacher un double sens. Enfin, elle ferma le livre, la pensée de son mari l'entraînant à une rêverie mélancolique.

Dans sa jeunesse, au couvent, une expression essentiellement catholique lui avait été très familière, le mot: *recueilli*.

Jamais il n'avait sonné d'une façon bien sympathique à son oreille, car il sous-entendait des chaînes, des sacrifices, volontaires et spirituels sans doute, odieux quand même à son tempé-

rament qui n'en comprenait pas l'utilité. Mais, aujourd'hui, comment s'empêcher d'appliquer ce mot à Delafield? Il était *recueilli*, il vivait dans la présence de l'Éternel, exerçant une vigilance sur ses moindres pensées, sur ses moindres actes, possédé mystiquement par la passion d'un idéal moral, épris de charité, de pureté, de simplicité de vie.

Elle inclina la tête sur ses mains, l'âme désolée. Somme toute, en quoi cet homme aurait-il jamais besoin d'elle? Que pourrait-elle lui donner? De quelle manière lui devenir nécessaire? Et, même dans l'amitié, il faut qu'une femme sente qu'elle est nécessaire pour être heureuse.

Déjà les conditions journalières de sa vie actuelle, recevant tout, ne donnant rien, produisaient chez elle un mélange d'irritation et de répulsion secrète. Que serait-ce dans les années à venir?

« Il ne m'a jamais vue telle que je suis, pensait-elle, se remémorant ce qu'avaient été leurs relations dans le passé. Je ne suis ni aussi faible qu'il le croit... ni aussi habile. Et comme c'est étrange cette tension sous l'empire de laquelle il vit sans cesse! »

Paresseusement assise, elle se sentait, tout en arrachant d'une main distraite l'herbe mouillée, assaillie de souvenirs: les uns absurdes, les autres d'une grande douceur, certains d'une austérité qui la glaçait jusqu'aux moelles. Elle songeait combien elle avait de peine à obtenir de Jacob qu'il s'accordât même le confort, le bien-être le plus indispensable. Elle riait malgré elle, non sans tendresse, en se rappelant ce qu'il lui avait conté, du dédain éveillé chez le valet de chambre d'une maison bien tenue, par la médiocrité et l'insuffisance de sa garde-robe et de tout ce qui lui appartenait en général.

— J'ai compris que je ne possédais rien qu'il eût accepté en cadeau. Ce fut une humiliation salutaire, avait ajouté gaiement Delafield.

Mais, tout en riant, il conservait ses habitudes. Et Julie avait déjà des sentimens d'épouse, au point de comploter de lui faire abandonner une valise et un chapeau qui étaient réellement une honte en leur genre. Pourtant il exigeait qu'elle eût tout ce qu'il y avait de mieux, qu'elle emmenât une femme de chambre, voyageât en wagon de luxe, se nourrît de la façon la plus délicate. Ils avaient eu déjà une ou deux querelles à ce sujet.

— Pourquoi voulez-vous donc vous réserver le monopole des

hautes pensées et des privations ? lui avait-elle demandé un jour avec impatience.

— Chérie, répondit-il, guérissez-vous, d'abord, vous ferez ensuite ce que vous voudrez.

Mais c'était à la Verna, la montagne consacrée par le souvenir de saint François d'Assise, qu'elle avait eu la sensation de pénétrer le plus avant dans les tendances ascétiques de Delafield. Il gravissait les chemins abrupts comme transfiguré ; on eût dit un être qui, ayant subi une ardente soif spirituelle, trouve enfin les sources de vie où il peut se désaltérer. Julie, alors, avait eu peur. Son impression ressemblait fort à celle d'Evelyne. Quelque chose de redoutable semblait user et percer la surface de l'homme extérieur pour se montrer au grand jour. En considérant le passé, elle comprenait que cette tendance de caractère, si visible à présent, avait toujours existé, mais passait le plus souvent inaperçue chez le jeune administrateur des domaines des Chudleigh, chez le cousin de la duchesse, chez le neveu de lady Henry. Combien cela s'était rapidement développé ! Où les porterait plus tard ce mysticisme ? Quand Julie songeait à cela, il lui arrivait généralement de se sentir saisie d'une faim soudaine de vie mondaine, de petits dîners et de conversations.

— Quel dommage que vous ne soyez pas né catholique ! Vous auriez pu entrer en religion, dit-elle un soir qu'il lui avait lu quelques fragmens des *Fioretti* avec des commentaires à sa façon.

Mais Jacob avait secoué la tête en souriant.

— Voyez-vous, je n'ai pas de croyances... ou si peu...

Cette réponse l'effara. Et dans les profondeurs des yeux bleus qui la regardaient, il lui sembla voir flotter une multitude de pensées qui refusaient de se manifester devant elle, mais n'en étaient pas moins les compagnes fidèles de l'esprit qu'elles habitaient. Elle éprouva la sensation momentanée d'être Elsa, liée à un Lohengrin moderne, venu spirituellement, elle ne savait d'où, pour suivre quelque but mystérieux, impossible à deviner.

— Que ferez-vous, lui demanda-t-elle brusquement, quand vous hériterez du duché ?

La figure de Delafield s'assombrit aussitôt. C'eût été de la colère s'il eût pu se mettre en colère contre elle.

— Voilà un sujet que j'écarte de mes pensées autant que je le puis et dont je parle le moins possible, répliqua-t-il d'un ton bref.

Se levant là-dessus, il lui fit remarquer que le soleil décli-

nait rapidement vers la plaine du Casentin et qu'ils étaient loin de leur hôtel.

« C'est inhumain, c'est déraisonnable, » criait en elle le sens critique pendant qu'elle le suivait en silence.

D'innombrables réminiscences de ce genre hantaient l'esprit de Julie, tandis qu'elle rêvait sur son banc au milieu des prairies suisses. Il était trop naturel qu'elle réagît contre ses souvenirs et fût jetée vers l'évocation contraire d'un monde de luttes et de réalités : tambours et trompettes, déserts africains, où loin, très loin, elle suivait la marche de la petite troupe que commandait Warkworth.

Ah ! cette lumière aveuglante,... ces plaines de sable et de buissons rabougris,... cette longue file d'hommes, les porteurs indigènes sous leurs fardeaux, la poignée d'officiers anglais à leur tête, cette silhouette svelte,... la route sans fin, sans eau, avec sa bordure de palmiers, de manguiers, de mimosas !... La vision intérieure de Julie restait possédée de cette image. Elle ressentait la chaleur, la soif, la lassitude des membres et du cerveau, tout le prestige, tout le mystère de cette contrée inconnue, à explorer et à conquérir.

Pensait-il parfois à elle, la nuit sous les étoiles, ou dans les flamboiemens et les mirages de midi ? Oui, oui, il pensait à elle ! Leurs pensées devaient forcément aller l'une vers l'autre, tant qu'ils vivraient.

Aux yeux de Delafield, elle le savait, l'amour de Warkworth pour elle n'avait été qu'un outrage ! Eh bien ! *lui* du moins avait eu besoin d'elle : il n'avait désiré que des choses très simples, toutes terrestres, de l'argent, des succès, une haute situation, des choses qu'une femme pouvait lui donner ou travailler à lui acquérir ! Et, à la fin, quoiqu'il fallût pour cela être traître à sa parole et à sa fiancée, il lui avait demandé son amour,... il le lui avait demandé d'une façon toute vulgaire, poussé par un désir irrésistible, sans se soucier des conséquences,... parce qu'il n'avait pas pu s'en empêcher... et ensuite il avait imploré son pardon ! Ce sont là des choses dont la mémoire gît profondément dans le cœur qu'elles font battre plus vite.

Arrivée à ce point, elle s'interrompit et se flagella moralement, ce qu'elle faisait cent fois par jour. Non, non, non ! tout cela était fini. Elle et Jacob réussiraient à rendre très belle leur vie commune. Pourquoi pas ?

Mais en même temps des larmes lui brûlaient les yeux, des larmes aveuglantes qui pleuvaient sur les pages ouvertes de Saint-Simon, qui l'empêchaient de distinguer la prairie et ses fleurs; ce fut ainsi qu'elle n'aperçut que vaguement une jeune fille qui gravissait avec lenteur le sentier montant du village de Brent vers le banc où elle était assise.

Peu à peu cette forme approcha. La brume qui voilait les yeux de Julie s'était dissipée. Elle se prit à considérer cette promeneuse avec une attention soutenue.

De petite taille et très mince, ses cheveux d'or enroulés en masses soyeuses et lisses sur le cou et les tempes, à l'ombre d'un large chapeau. Elle leva les yeux distraitement en avançant vers Julie; son visage apparut d'une beauté singulière et délicate, gâtée seulement par un aspect de fragilité maladive. On aurait dit un visage pâli par quelque climat tropical et que l'air vif des Alpes avait faiblement coloré. Mais les yeux étaient pleins de vie; on ne pouvait les voir sans que la personnalité se formulât aussitôt. Ardens, attentifs, un peu tristes, ils révélaient une énergie nerveuse sans proportion avec ce physique. D'autres signes extérieurs concouraient à donner la même impression. Par exemple, dès qu'elle aperçut Julie sur le banc, le léger froncement des sourcils s'accentua, elle attacha sur cette étrangère un regard perçant qui trahissait la plus vive impressionnabilité. Julie s'était levée à demi en voyant la jeune fille. Une rougeur aux joues, les lèvres entr'ouvertes, elle semblait prête à parler. De nouveau l'inconnue la regarda, non sans surprise.

Dans le livre, qu'elle portait sous le bras étaient glissées quelques lettres. A peine eut-elle dépassé Julie, qu'une enveloppe tomba sur la route sans qu'elle s'en aperçût.

Julie respira longuement. Elle ramassa l'enveloppe et y lut le nom qu'elle s'attendait à voir. Un moment elle hésita. Puis elle courut après celle à qui appartenait la lettre.

— Vous avez perdu ceci sur le chemin.

La jeune fille se retourna : — Merci beaucoup. Je regrette de vous avoir donné cette peine.

Elle s'interrompit, évidemment étonnée de l'insistance avec laquelle Julie l'examinait.

— Est-ce que... Désiriez-vous me parler? demanda-t-elle, intimidée.

— Vous êtes miss Moffatt?

— Oui, c'est mon nom. Mais... excusez-moi.., je ne vous reconnais pas.

— Je suis Mrs Delafield.

La jeune fille tressaillit, rougissante, agitée.

— Ah! en vérité,... je... je vous demande pardon.

Elle regardait toujours fixement la femme qui lui parlait et chaque minute rendait plus évident le sentiment de trouble et d'embarras manifesté par sa physionomie, par son attitude.

Julie se demanda : « Que sait-elle? Que lui a-t-on dit? »

Tout haut, elle reprit doucement :

— Vous avez dû, je pense, entendre parler de moi. Lord Uredale m'a dit qu'il avait écrit, sur le désir de son père, à lady Blanche. Votre mère et la mienne étaient sœurs.

La jeune fille détourna timidement les yeux.

— Oui, ma mère m'a expliqué...

Il y eut un moment de silence. Le mélange de crainte et de défi qui avait suscité l'acte de Julie s'évanouissait de son âme. Il n'y avait dans l'attitude de miss Moffatt ni jalousie ni haine, mais seulement la réserve craintive naturelle à la jeunesse.

— Puis-je vous accompagner un peu?

— Oui, je vous prie! Vous habitez Montreux?

— Non; nous sommes à Charnex, et vous?

— Nous venons d'arriver dans une petite pension de Brent. Je désirais vivre au milieu des prés, maintenant que les narcisses sont en fleur. S'il faisait chaud, nous resterions, mais ma mère craint pour moi le froid. J'ai été malade.

— Je l'ai su, fit Julie, de sa voix prenante, grave et tendre, c'est pour cela que votre mère n'a pu revenir quand...

Les yeux de l'enfant s'emplirent de larmes.

— Oui... pauvre mère ! Je voulais qu'elle partît... j'avais une bonne garde-malade... Mais elle n'a jamais voulu, quoiqu'elle aimât bien mon grand-père. Elle...

— Elle est toujours inquiète pour votre santé?

— Oui, j'ai été un souci pour elle en ces derniers temps... Et depuis la mort de mon père...

— Elle n'a que vous.

Elles continuèrent à marcher sans rien dire. Enfin la jeune fille s'adressant à Julie avec vivacité:

— Vous avez vu grand-père... à la fin ! Parlez-moi de lui, je vous prie. Mes oncles écrivent si peu...

Julie obéit avec peine. Elle n'avait pas prévu qu'il lui en coûterait autant de parler de lord Lackington. Cependant elle dépeignit de son mieux la vaillante mort du vieillard et Aileen Moffatt l'écouta dans cette attitude à la fois timide et vibrante qui semblait chez elle une note caractéristique.

En approchant du sommet de la colline où la route commence à incliner vers Charnex, Julie surprit des signes de fatigue chez sa compagne.

— Vous venez d'être malade, il ne faut pas aller plus loin. Puis-je vous conduire chez vous? Croyez-vous que... que ma vue puisse déplaire à votre mère?

Aileen hésita visiblement.

— Ah! la voici!

Elles avaient tourné vers Brent, et Julie vit venir de leur côté, d'une marche assez rapide, une petite dame mûre, à cheveux gris, dont les traits étaient en partie cachés par son chapeau rond. Un frisson la parcourut. C'était donc là cette sœur dont sa mère parlait encore presque à sa dernière heure! Il lui sembla que quelque chose de sa mère, quelque chose qui pourrait jeter une lueur sur la vie et la personnalité de sa mère, s'avançait vers elle le long de cette route de Suisse.

Mais la dame en question, lorsqu'elle les aborda, regarda avec une surprise nuancée de hauteur l'inconnue qui accompagnait sa fille.

— Aileen, pourquoi avez-vous été si loin? Vous m'aviez promis de ne rester dehors qu'un quart d'heure!

— Je ne suis pas fatiguée, mère... C'est Mrs Delafield... vous vous souvenez... Oncle Uredale vous a écrit...

Lady Blanche Moffatt s'arrêta court. Une crainte nouvelle traversa l'esprit de Julie et, cette fois, s'y implanta. Après une hésitation évidente, lady Blanche lui tendit la main assez froidement.

— Comment allez-vous? Mes frères m'ont fait part de votre mariage, mais ils ajoutaient que vous étiez en Italie.

— Nous en arrivons.

— Et votre mari?

— Il est descendu à Montreux pour affaires, mais il ne tardera pas à revenir. Nous sommes ici à quelques pas de notre petit hôtel. Voulez-vous accepter de vous y reposer? Miss Moffatt paraît très lasse.

Nouveau silence. Lady Blanche examinait sa fille. Julie vit

trembler sa grande bouche irrégulière, aux coins un peu relevés. Enfin elle passa le bras de sa fille sous le sien et se pencha anxieuse, scrutant le visage d'Aileen.

— Merci, dit-elle à Julie. Nous nous reposerons un instant. Pourrons-nous trouver une voiture à Charnex?

— Je le crois. Si vous vouliez attendre un peu sur notre balcon?

Elles prirent le chemin de Charnex. Lady Blanche se mit résolument à parler du temps, qu'elle trouvait atroce. Elle causait comme si elle avait eu affaire à une simple connaissance : pas un mot de son père, pas un mot de la lettre de son frère, ni de la parenté qui existait entre elle et Julie. Celle-ci accepta la situation avec un calme parfait, et toutes trois soutinrent une conversation vague jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la rue pavée de Charnex, au bout de laquelle est la vieille auberge.

Julie guida ses compagnes à travers les corridors sombres et les amena sur une terrasse où il y avait quelques sièges épars, entre autres un fauteuil garni de coussins.

— Je vous en prie, dit Julie attirant affectueusement la jeune fille pour l'y faire asseoir.

Aileen sourit et céda. Julie arrangea les coussins, puis apporta un châle pour la protéger contre l'air vif et humide. Aileen remercia, en effleurant légèrement sa main. Une sympathie secrète et subite avait jailli entre elles deux.

Très raide, lady Blanche s'était placée près de sa fille qu'elle ne quittait pas des yeux. La nuance d'amitié qu'Aileen mettait dans ses manières à l'égard de Mrs Delafield semblait accroître encore la froideur et l'embarras de sa mère. Mais Julie affectait toujours de ne s'apercevoir de rien.

Elle se rappelait la soirée à Crowborough House, la vieille demoiselle qui était l'amie des Moffatt, sa propre conversation avec Evelyne, et elle comprenait. Par cette voie ou par toute autre, les propos qui avaient circulé sur elle et sur Warkworth, avaient dû arriver jusqu'à lady Blanche. Celle-ci probablement détestait Julie, quoiqu'elle fût obligée, à cause de son mariage, de lui témoigner au moins la stricte politesse extérieure. Au contraire nul signe de rancune ou d'indignation ne se révélait chez la jeune fille. Évidemment sa mère lui avait tout caché.

Julie en éprouva un soulagement délicieux. Ses regards glissaient sans cesse vers Aileen, comparant la réalité avec l'image

si fausse que sa jalousie s'était forgée, celle d'une petite personne sotte et insolente, possédant, par la seule force brutale de l'argent et de la naissance, ce que désiraient vainement des femmes bien supérieures à elle. C'était au contraire l'enfant dont Warkworth lui avait montré le portrait : l'enfant innocente, ignorante de tout et que leur passion avait trahie. Elle revoyait la petite photographie si triste, si pathétique dans la main négligente de Warkworth. Ses yeux cherchèrent l'original. Et comme, au même instant Aileen la regardait avec une affection naissante, son propre cœur se mit à battre violemment, moitié de remords, moitié d'un retour de jalousie. Sous ce masque de convention, toutes deux pensaient-elles secrètement au même homme? Les pensées d'une jeune fille ne sont jamais bien loin de son fiancé, et Julie, cette après-midi-là, avait conscience d'une étrange et mystérieuse préoccupation dont Warkworth était le centre.

Graduellement, les montagnes grandioses qui entourent la tête du lac se délivrèrent de leurs dernières guirlandes de nuages. Sur la face âpre des Rochers de Naye, les forêts de pins poudrées de neige apparurent suspendues. Les murs blancs de Glion luisaient faiblement et une teinte d'or nacré, pâle reflet du couchant italien, se répandait sur le lac et la montagne. Le soleil était avare de ses rayons, et il n'y avait point de caresses dans l'air. Aileen frissonnait un peu sous ses châles, et quand Julie parla de l'Italie, l'enthousiasme de la jeune fille s'élança pour ainsi dire au-devant du sien. C'était un lien de plus entre les deux cousines.

Tout à coup des pas se firent entendre au-dessous d'elles.

— Mon mari ! s'écria Julie en se levant et, penchée sur la balustrade, elle fit signe à Delafield qui arrivait de Montreux par un des raccourcis escarpés, au travers des vignes.

— Je vais lui apprendre que vous êtes là, ajouta-t-elle avec ce qu'on aurait pu prendre pour un embarras de nouvelle mariée.

Elle descendit en courant les marches qui conduisaient au jardin inférieur.

Aileen regarda sa mère et murmura avec élan :

— N'est-elle pas merveilleuse? Je ne me lasserais jamais de la regarder. C'est la personne la plus séduisante que j'aie jamais vue... Ressemble-t-elle à tante Rose?

Lady Blanche secoua la tête.

— Pas le moins du monde, dit-elle d'un ton sec. Ses manières sont trop étudiées pour mon goût.

— Oh! mère! — Aileen, avec un geste de reproche caressant, saisit la main maternelle comme pour dire : « Chère petite maman, il faut l'aimer, parce que je l'aime... et il ne faut pas penser à tante Rose, ni à ces horribles choses d'autrefois, si ce n'est avec un sentiment de compassion. »

— Chut! fit lady Blanche, lui souriant et un peu excitée, chut! Les voici!

Delafield et Julie paraissaient au sommet de l'escalier de fer. Lady Blanche se retourna et devant ce couple d'allure tout aristocratique, le pli disgracieux de sa lèvre inférieure s'accentua désagréablement. Mais Delafield et elle se connaissaient un peu et elle remarqua tout de suite la sollicitude charmante avec laquelle il aborda sa fille.

— Julie me dit que miss Moffatt n'est pas encore bien forte, ajouta-t-il en revenant vers la mère.

Celle-ci, pour toute réponse, soupira. Jacob attira une chaise près d'elle et tous deux engagèrent une de ces conversations naturelles à des gens qui appartiennent au même monde et voyagent dans les mêmes pays.

Julie avait repris sa place à côté de l'héritière. Elles ne se disaient pas grand'chose, mais chacune des deux avait le sentiment d'éprouver pour l'autre un vif intérêt. Parfois, Julie allongeait la main et resserrait avec précaution les châles autour de la frêle personne d'Aileen. Le sentiment de remords qui se mêlait à sa sympathie ne faisait que l'exciter davantage. Elle se disait vaguement, hâtivement, qu'aujourd'hui, elle pourrait réparer... Si seulement lady Blanche consentait...

Mais elle consentirait! Julie sentait se raffermir en elle son ancienne assurance, son ancienne confiance dans une ingéniosité de combinaisons qui lui avait rarement fait défaut. Ses instincts de gouvernement et d'intrigue ressuscitaient, elle se retrouvait l'ancienne demoiselle de compagnie de lady Henry.

Pendant qu'ils causaient en prenant le thé, Aileen aperçut par hasard un journal anglais que Delafield avait apporté de Montreux et déposé sur une des tables de la terrasse sans le déplier.

— Je vous en prie, donnez-le-moi, fit-elle en étendant vivement la main. Le mariage de Tiny doit y être... C'est une de mes cousines, ma cousine préférée, expliqua-t-elle à Julie qui s'était levée pour le lui donner. Oh! merci.

Aileen ouvrit le journal et Julie se détourna au moment même afin de débarrasser lady Blanche de sa tasse.

Soudain un cri aigu résonna... Un cri de mortelle angoisse. Deux dames, qui sortaient du salon de l'hôtel sur la terrasse, se retournèrent terrifiées; le jardinier, qui arrosait les corbeilles de fleurs à l'autre extrémité, s'arrêta brusquement.

— Aileen! s'écria lady Blanche, courant à sa fille. Quoi!... qu'y a-t-il?

Le journal avait glissé à terre,... l'enfant, haletante, le montrait du doigt.

— Mère! mère!

Dans le cœur de Julie s'éveilla une intuition. Muette, mortellement pâle, elle ne bougea pas. Lady Blanche se jeta sur Aileen.

— Chérie! qu'est-ce?

En proie à une crise de nerfs, la jeune fille enlaçait sa mère de ses bras crispés. Péniblement elle se mit debout et, chancelante, passa la main sur ses yeux.

— Il est mort!... mère, il est mort!

Ce dernier mot s'éteignit dans un râle plus horrible même que le premier cri. Aileen, chancelante, échappa aux bras de sa mère. Ce fut Julie qui la reçut, qui replaça dans le fauteuil ce pauvre corps d'enfant inerte et contracté où tous les fils qui l'attachaient à la vie semblaient soudain rompus. Lady Blanche repoussa Julie comme une folle et prit à pleins bras sa fille évanouie. Delafied se précipita pour apporter de l'eau, Julie s'empara du journal et chercha les télégrammes. Au sommet de la première colonne, elle découvrit ce qu'elle cherchait :

« Le Caire, 12 juin. — Une nouvelle inattendue et tragique a causé ici un deuil profond. Le major Warkworth est mort de la fièvre à trois semaines de marche de la côte environ et vers le 25 mai. Des lettres de l'officier qui lui succède dans le commandement de l'expédition du Mokembé sont arrivées à Denga. Quinze jours après son départ pour l'intérieur, le major Warkworth fut atteint de la fièvre. Il lutta vaillamment, mais le mal avait un caractère mortel, et il y succomba en moins d'une semaine. Le messager a apporté tous ses papiers personnels et

des notes qui ont été envoyées à ses représentans en Angleterre. Le major Warkworth était un officier de grand avenir, sa perte sera douloureusement ressentie. »

Julie tomba agenouillée devant sa cousine toujours inerte. Lady Blanche délaçait la robe de sa fille, frictionnait ses mains glacées, et gémissait dans un délire d'effroi :

— Ma chérie... ma chérie... Mon Dieu! pourquoi l'ai-je permis? Pourquoi ai-je jamais laissé cet homme approcher d'elle? C'est ma faute,... ma faute,... et je l'ai tuée!

Elle était cramponnée aux mains passives de son enfant, secouée par une convulsion de désespoir où n'entraient pas une ombre de regret, pas un atome de pitié pour rien ni personne en ce monde, que cette chair de sa chair qui gisait là, frappée à mort.

Mais le cerveau de Julie avait cessé de percevoir la tragédie qui se jouait auprès d'elle. Pour la seconde fois, il était devenu la proie d'une illusion qui s'emparait de tout son être physique, de toutes ses facultés de perception. Devant ses yeux dilatés par la terreur, elle voyait surgir la même vision d'épouvante qui l'avait torturée dans la crise suprême de son amour pour Warkworth. Sur le fond de neiges éternelles dominant le lac, elle voyait flotter son fantôme, d'un relief effrayant... le visage émacié, les mèches de cheveux collés par la sueur... les joues empourprées, les yeux... Ah! comment supporter leur regard qui exprimait la rage muette de l'homme, arraché de force à la vie, en pleine jeunesse, dans un dernier spasme solitaire de souffrance inconsolée!

MARY A. WARD.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA QUESTION SIAMOISE

ET

L'AVENIR DE L'INDO-CHINE FRANÇAISE

La convention du 7 octobre 1902, entre la France et le Siam, a passé par d'étranges vicissitudes. Triomphalement annoncée par le ministère des Affaires étrangères, elle a été aussitôt en butte aux critiques véhémentes de la presque-unanimité des hommes les plus compétens (1); ceux-là mêmes qui l'ont acceptée, ne s'y sont résignés que comme à un pis aller, à un moyen de clore une longue série de fautes et de tirer le rideau sur toute une période de faiblesses et d'atermoiemens. Mais, plus encore que les attaques les mieux justifiées, les hésitations du ministre lui-même à soumettre son œuvre au Parlement, la prorogation indéfinie du délai de ratification et surtout la reprise des négociations sur de nouvelles bases, ont démontré l'imperfection d'une convention que d'ailleurs l'opinion unanime des Français d'Indo-Chine a condamnée, et dont une série d'incidens graves a déjà prouvé l'insuffisance et la caducité. Nous voudrions ici, en exposant très simplement les conditions physiques et historiques dans lesquelles se présente la question siamoise, en montrant

(1) On n'a pas oublié l'article publié, ici même, par M. Le Myre de Vilers (*Revue* du 1er novembre 1902). — Citons encore, parmi les nombreuses publications auxquelles a donné lieu le traité du 7 octobre : *l'Affaire du Siam*, par M. René Millet (dans la Revue politique et parlementaire de décembre 1902). — *Le conflit franco-siamois et le traité du 3 octobre 1893*, par Un ancien ministre (*Ibid.*, novembre 1902). — Les articles du *Bulletin du Comité de l'Asie française* et spécialement les lettres de M. Robert de Caix; divers articles des *Questions diplomatiques et coloniales;* les polémiques du *Temps*, etc.

l'importance essentielle de la domination du Mékong pour l'avenir de l'Indo-Chine française, expliquer du même coup d'où provenaient les erreurs du dernier traité et esquisser les grandes lignes de la politique que nous imposent, comme une nécessité, la géographie et les circonstances.

L'émotion que la convention du 7 octobre a provoquée, non seulement parmi ces spécialistes que l'on appelle, en y mettant parfois une nuance d'ironie, les « coloniaux, » mais dans la masse même du grand public, a prouvé que les leçons des dernières années n'avaient pas été perdues. La crise chinoise de 1900, l'entrée du Japon, par son alliance avec une puissance européenne, sur la scène de la grande politique, ont fait comprendre aux Français quelle heureuse fortune c'est aujourd'hui pour eux de posséder un empire dans cet Extrême-Orient où s'entre-croisent tant d'ambitions et où l'activité économique, chaque jour plus intense, exaspère les rivalités nationales. Les préventions d'autrefois disparaissent; les funèbres légendes des temps de la conquête se dissipent : le fantôme sanglant du Tonkin des premières heures s'évanouit et, peu à peu, se précise l'attrayante figure d'une colonie riche, fertile, peuplée, commerçante et industrieuse. Nos possessions indo-chinoises, grâce à l'effort de concentration et d'unification des derniers gouverneurs généraux, parmi lesquels il serait injuste de ne pas nommer tout particulièrement M. Paul Doumer, forment aujourd'hui un empire, doué de tous les organes nécessaires à sa vie et à son développement; il n'y a pas seulement un Tonkin, un Annam, une Cochinchine, un Cambodge, un Laos, diversement régis, unis à la métropole par des liens différens, vivant sous des statuts variés; il y a un empire français de l'Indo-Chine, qui a son budget central, distinct des budgets particuliers de chaque colonie, qui a son armée fortement organisée, qui a ses ports, ses « points d'appui de la flotte » et, dans une certaine mesure, sa marine (1) qui, en un mot, est à même de jouer son rôle dans les événemens d'Extrême-Orient, d'y représenter la France et de tenir sa place sur les bords de cette Méditerranée chinoise, dont les côtes du continent et l'immense chapelet des

(1) M. de Lanessan avait organisé une escadre de 12 croiseurs affectée aux mers orientales avec, pour points d'appui, Diego-Suarez, le cap Saint-Jacques et Kouang-Tchéou-Ouan, mais cette organisation n'a pas survécu à l'éphémère durée d'un ministère.

îles qui s'égrènent depuis Sakhalin et Yeso jusqu'à Sumatra, dessinent les formes allongées.

C'est la première récompense de ceux qui ont aiguillé sur la bonne voie cette grande entreprise, que la France ait maintenant confiance dans son « empire jaune, » et s'alarme dès qu'elle en peut croire la sécurité menacée ou l'avenir compromis. La mère patrie, fière et presque étonnée de l'œuvre qu'elle a accomplie, fait, pour ainsi dire, amende honorable à elle-même, et, pour se punir de ses doutes d'autrefois, elle se complaît dans sa foi d'aujourd'hui : de là les inquiétudes que la dernière convention franco-siamoise a suscitées. Dans la question des relations de l'Indo-Chine française avec le Siam, ce qui est en jeu, ce n'est point, en effet, l'acquisition de tel ou tel pauvre canton du Laos ou l'annexion de quelques centaines d'habitans, c'est la prospérité, c'est l'existence même de notre empire indo-chinois. Dans le débat actuel, c'est cette préoccupation qui, des deux côtés, a passionné la discussion. Les uns, persuadés qu'il était avant tout désirable d'établir de bons rapports entre la France et le Siam, et que le traité du 7 octobre était le moyen d'y réussir, se sont faits les défenseurs de la convention. Les autres, préoccupés des dangers auxquels une guerre européenne exposerait l'Indo-Chine si, menacée sur son front de mer, elle se trouvait prise à revers par les Siamois, aidés de leurs alliés éventuels, regrettaient surtout l'abandon des garanties et des sécurités de frontière que l'acte de 1893 nous avait assurées. Dans ce conflit d'opinions, l'on n'a donc pas vu, d'un côté, les partisans d'une expansion indéfinie et incohérente de notre domaine colonial et, de l'autre, ceux de la mise en valeur et de l'exploitation pacifique des colonies déjà acquises. La France, disent volontiers ces derniers, a fait assez de conquêtes lointaines, d'expéditions aventureuses et de coûteuses annexions; après la vaine fumée de la gloire, elle entend goûter en paix la moelle des profits économiques. Ceux qui se targuent de cette sagesse facile n'ont que le tort d'avoir trop raison et de n'avoir, pour ainsi dire, pas d'adversaires, car aucun homme sérieux ne va réclamant une extension sans mesure de nos possessions coloniales. Mais ceux qui observent les conditions géographiques et économiques de notre développement extérieur ne peuvent méconnaître la nécessité, pour assurer la conservation et l'exploitation fructueuse de nos possessions, de ne pas nous désintéresser de l'avenir des

pays qui touchent à notre empire. Gambetta, dont on n'alléguera pas qu'il était piqué de la tarentule coloniale, disait, en une excellente formule : « Il faut étendre notre domaine colonial partout où il est manifeste qu'étendre est le seul moyen de conserver. » C'est une œuvre indispensable et urgente que de munir les fragmens épars de notre domaine de tous les organes nécessaires à leur défense, de leur donner de bonnes frontières militaires aussi bien que douanières et de leur assurer, par une heureuse diplomatie, les zones de pénétration commerciale dont chacun d'eux a besoin. Cela est vrai spécialement pour l'Indo-Chine, isolée au milieu du monde extrême-oriental, à la fois colonie française et empire indo-chinois de race jaune.

Un empire colonial, comme l'Inde anglaise ou l'Indo-Chine française, est un organisme nouveau qui reste, sans doute, intimement lié à la patrie créatrice, mais qui, placé dans un milieu différent, a sa vie propre et son évolution particulière. Dans la politique générale du monde, ces organismes nouveaux tiennent aujourd'hui leur place; ils sont, à leur tour, le point de départ de combinaisons, l'origine de complications nouvelles. Le vice-roi des Indes, lord Curzon, le constatait, dans son grand discours de 1903, à propos du budget : « La marche des événemens a peu à peu entraîné ce pays, jadis si isolé et si reculé, dans le tourbillon de la politique mondiale et cela est important pour l'avenir... Les grandes puissances européennes deviennent, l'une après l'autre, de grandes puissances asiatiques... Aujourd'hui l'Inde se trouve en contact direct avec la Turquie en divers points de la péninsule arabique, avec la Russie sur les Pamirs, avec la Chine le long de notre frontière du Turkestan et du Yunnan, et avec la France sur le Haut-Mékong... A côté de la Grande-Bretagne, de la Russie, de la France, de la Turquie, nous y rencontrons, faisant le pendant des royaumes plus petits qui se partagent l'Europe, des Empires ou des États comme le Japon, la Chine, le Thibet, le Siam, l'Afghanistan, la Perse, quelques-uns seulement robustes et résistans, la plupart renfermant les germes d'une inévitable décadence. »

Ce qui est vrai de l'Inde anglaise, l'est aussi, toutes proportions gardées, de l'Indo-Chine française. M. Doumer a rappelé avec raison les services rendus par l'Indo-Chine lors des graves événemens qui ont troublé la Chine au cours de l'année 1900. L'heure est venue où nous pouvons, nous aussi, nous rendre

compte de la place que doit tenir notre empire colonial dans l'économie générale de notre vie nationale : comme il y a une politique algérienne, il doit y avoir aussi, en quelque mesure, une politique indo-chinoise, dont précisément relève, avant tout, la question siamoise : c'est en Indo-Chine qu'il faut se placer pour en comprendre la portée et les conséquences.

Si l'Indo-Chine sera un marché dont profiteront nos industriels et nos commerçans, si elle sera une terre où nos nationaux pourront coloniser et trafiquer en toute sécurité pour le présent et pour l'avenir, si elle sera le point de départ, la « base d'opérations » de la pénétration commerciale française dans l'Empire du Milieu, c'est, dans le débat actuel, la véritable question. Dans nos rapports avec le Siam, c'est toute notre méthode d'expansion asiatique qui est en discussion, c'est tout notre avenir en Extrême-Orient qui est en suspens.

I

Luttes de races, luttes de religions, luttes de civilisations, c'est l'histoire de l'Indo-Chine. Ses fleuves, très voisins par leurs cours supérieurs, et qui divergent ensuite en éventail pour aboutir à des mers différentes, les hauts massifs de montagnes qui interposent leur masse impénétrable entre les vallées prochaines, tout y favorisait la vie particulariste et l'émiettement des nationalités; aussi n'a-t-elle connu que des empires éphémères et n'a-t-elle jamais été entièrement réunie sous une même domination. Tantôt ses maîtres sont venus de l'Ouest, apportant avec eux les croyances et les arts de l'Inde; tantôt, descendant le cours des fleuves, ils sont arrivés du Nord, rameaux humains détachés de l'énorme tronc chinois; ou bien encore, partis des îles de la Sonde, ils ont franchi l'étroit bras de mer où des conventions géographiques sans fondement naturel prétendent limiter l'Asie. Ces divers bans d'immigrans ou de conquérans se sont combattus, se sont superposés, se sont fondus; ils ont formé entre eux des mélanges où, selon la proportion des divers élémens ethniques, dominent les traits du Chinois ou de l'Annamite, du Malais ou du Cambodgien, du Birman ou de l'Indou.

Dans la montueuse Indo-Chine, la terre promise, celle qui attire et retient les peuples en migration, le champ clos où toutes les luttes de race sont venues se dénouer, c'est le bassin

naturel qui semble prolonger, très avant dans les terres, la dépression du golfe de Siam, et où le Ménam, entre des berges basses, roule lentement la masse de ses eaux troubles. Sur 600 kilomètres du Nord au Sud et sur 200 de largeur, la plaine d'alluvions, arrosée par les pluies qu'apporte la mousson d'été, irriguée par les dérivations du fleuve et de ses affluens, étale ses rizières luxuriantes et ses forêts tropicales. Vers le Nord, elle s'élève lentement jusqu'au seuil qui sépare les sources du Ménam de la vallée du Mékong. Vers l'Ouest, au contraire, elle est nettement isolée de l'Océan Indien par la chaîne qui forme, dans la longue péninsule de Malacca, une épine dorsale, haute parfois de 2400 mètres, mais qui s'abaisse, à l'isthme de Krah, jusqu'à 25 mètres. Vers l'Est enfin, un plateau, dont l'abrupt est tourné vers le Mékong, sépare des plaines siamoises les biefs moyens du grand fleuve; ces hauteurs s'abaissent vers le Sud-Est et viennent s'émietter en collines isolées dans la dépression cambodgienne dont le Tonlé-sap occupe le fond. Ainsi, de tous côtés, la pente naturelle des terres s'incline vers la cuvette où coule le Ménam : elle est, pour les eaux comme pour les hommes, un centre d'attraction.

L'Indo-Chine a des fleuves plus longs, plus majestueux, et qui ont un plus fort débit que le Ménam; elle n'en a pas de plus utile. Tandis que le long serpent du Mékong, coupé en plusieurs tronçons par des rapides presque infranchissables, brusquement dévié par des obstacles imprévus ou resserré dans une gaine de montagnes, n'est qu'un médiocre auxiliaire du commerce, tandis que le Fleuve Rouge, coupé de rapides, disperse ses eaux dans les mille canaux d'un delta inaccessible aux gros navires, le Ménam, au contraire, est le type du fleuve bienfaisant. Son cours ouvre, entre les États Shans du Laos septentrional et le golfe de Siam, une voie d'eau directe, navigable à partir du 19e de latitude, sans chutes ni détours brusques, et dont le seul inconvénient est, à son embouchure, une barre souvent difficile, impraticable même aux navires d'un fort tonnage.

C'est dans ces riches plaines, dont le Ménam est l'artère vitale, que, descendus du Nord sous la poussée des Birmans, et chassant devant eux les Kmers, les Siamois se sont établis, en conquérans et en dominateurs, au milieu des peuplades thaïs et des tribus laotiennes; ils ont peu à peu, par la supériorité de leurs armes, imposé tribut ou sujétion aux petits États malais

ou laotiens, mais ils n'y ont pas implanté leur race. Chacun des progrès de leur empire a été marqué par des massacres de populations, des sacs de villes; des tribus ont été transportées en masse; mais s'ils ont pu soumettre les petits États voisins, ils n'ont pu les assimiler; sous l'autorité oppressive du mandarin et du soldat siamois, le Laotien, le Cambodgien, le Malais se retrouvent intacts, soumis avec la passivité des Orientaux, mais attendant, avec un invincible espoir, le jour marqué pour la délivrance. Ainsi la race siamoise est loin de peupler tout le pays que les cartes accordent au roi de Siam; elle n'y est même pas en majorité. Sur plus de 6 millions 300 000 habitans, les Siamois véritables sont à peine 2 millions; les Chinois atteignent le même nombre; les Laotiens sont un million, les Cambodgiens sont 400 000 dans le Sud-Est, les Birmans sont nombreux dans le Nord-Ouest, les Malais dans les sultanats de la presqu'île. A Bangkok même, les Siamois sont fortement métissés de Chinois; dans la région de Korat, ils sont mélangés aux Laotiens; ils ne constituent donc ni une race, ni un peuple; ils n'ont ni unité nationale, ni sentiment patriotique, au sens où nous entendons ces mots. Chantaboun, Korat, Oubône ne sont pas des villes siamoises; à peine serait-il exagéré de dire que le Siam véritable ne dépasse guère Bangkok et sa banlieue. Les Siamois sont, avant tout, une aristocratie de gouvernement, une oligarchie de princes-fonctionnaires qui gravitent autour d'une dynastie sacro-sainte et qui ont su, à force d'astuce, imposer, même aux Européens, le respect d'une puissance plus apparente que réelle.

Plus souvent peut-être que d'autres, le Français est la dupe de pareils mirages : amoureux d'uniformité et de simplification, il cherche instinctivement à ramener tout ce qu'il voit à un type qui lui soit familier : il lui arrive ainsi de dresser lui-même des obstacles qu'il a ensuite beaucoup de peine à surmonter. Pressés de prévenir la concurrence de rivaux européens, les pionniers de nos entreprises coloniales songent tout d'abord à se procurer, sous la forme de traités, des titres indiscutables de propriété; mais il arrive souvent qu'ils donnent ainsi, aux prétentions peu fondées des roitelets indigènes, la consécration d'un acte diplomatique et qu'ils partagent, avec des souverains locaux, des régions en réalité indépendantes et qui auraient dû rester, au point de vue international, dans la situation de *res nullius*. La faute, une fois commise, a souvent des suites graves;

des ambitions, que l'on osait à peine exprimer, se transforment en droits précis et nous sommes mal venus, dans la suite, à contester une situation que nous avons nous-mêmes contribué à créer. A l'origine des difficultés que nous rencontrons, à l'heure actuelle, à Figuig et au Siam, il y a des erreurs de ce genre. Le traité de 1867 a fait siamois les pays cambodgiens de Battambang et d'Angkor comme le traité de 1845 a créé la fiction de Figuig marocain.

Bangkok est le centre naturel de l'activité économique du bassin du Ménam, le foyer d'où la puissance siamoise rayonne. Avec ses 400 000 habitans, ses pagodes dorées et ses *phnoms* gigantesques, avec ses canaux plus animés que ceux de Venise et ses larges avenues modernes, avec le grouillement de sa population bigarrée, Bangkok apparaît vraiment comme la grande ville de l'Indo-Chine. Mais Bangkok elle-même, fondée par la dynastie siamoise, enrichie par les Siamois des dépouilles des royaumes voisins, est à peine une ville siamoise; elle est surtout cosmopolite; toutes les races de l'Extrême-Orient s'y pressent dans une inexprimable cohue; elle fait penser à quelqu'une de ces métropoles du monde antique où la conquête transportait les hommes et accumulait les richesses des tribus vaincues et où le commerce attirait les peuples voisins. Des Européens nombreux, négocians, diplomates, aventuriers de tout pays et de tout poil, à l'affût des grasses sinécures, des concessions de mines ou de chemins de fer, achèvent d'en faire « l'une des villes les plus bizarres, les plus hétéroclites, les plus disparates de l'Extrême-Orient, une ville « rastaquouère » parce qu'elle se croit distinguée et élégante en dissimulant sa couleur locale sous le premier haillon de notre civilisation européenne (1). »

La vie d'activité féconde, le mouvement des boutiques, des banques et de la navigation n'appartient pas aux Siamois, mais aux Chinois. Ici, comme à Singapour, ils sont les maîtres du commerce, les intermédiaires indispensables des transactions. Venus seuls, sans femmes, ils s'allient volontiers aux filles indigènes : ainsi, peu à peu, le Siam se chinoise, et la race primitive va se fondant dans un mélange cosmopolite où l'élément chinois domine. Merveilleusement adaptés à la vie commer-

(1) Henri d'Orléans, *Autour du Tonkin*, p. 526. — Voyez une description colorée et vivante de Bangkok dans le livre de Mme Massieu : *Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine* (Plon, 1901).

ciale, les Célestes ont vite fait de former, comme à Java, la classe sociale la plus riche; les autres peuples au contraire, Laotiens, Cambodgiens, Annamites, Birmans, Pégouans, Malais ne s'élèvent guère au-dessus de la condition de petits artisans, de salariés voués aux plus humbles besognes. En minorité dans leur propre capitale, les Siamois pullulent à la cour, autour du monarque, dans les palais où s'agitent les deux ou trois mille épouses ou servantes de Sa Majesté et la foule des princes et princesses, sœurs et frères, demi-sœurs et demi-frères du roi, oncles et cousins, peuple innombrable de parasites qui participent aux charges et surtout aux profits du gouvernement. Ce monde de princes et de princesses, de fonctionnaires, d'officiers de toute sorte, de gardes et de soldats qui grouillent autour de Chulalongkorn, on peut presque dire que c'est là tout le peuple siamois : c'est une aristocratie exploitante et gouvernante.

Le roi, ses conseillers, et toute la foule qui vit à leurs dépens ont les apparences et les bénéfices du pouvoir, — c'est d'ailleurs à quoi ils tiennent, — mais ils n'en ont pas les réalités; depuis de longues années, ce sont des Européens qui aident le monarque à gouverner son État et à le défendre contre les convoitises extérieures; ce sont eux qui, en 1874, ont poussé Chulalongkorn à constituer une sorte de conseil d'État dont il prend l'avis, et c'est à eux aussi que cette funambulesque parodie de régime constitutionnel a surtout profité. Toute l'habileté du roi et des princes ses parens a consisté à tenir habilement la balance égale entre les diverses influences étrangères qui cherchent à s'exercer sur la cour de Bangkok et qu'elle ne peut, sous peine de cesser d'être, ni écarter entièrement, ni accepter sans contrepoids. Dans cette tactique d'équilibre, la ruse cauteleuse et l'art raffiné de la dissimulation orientale, que les Siamois ont porté à sa perfection, ont admirablement servi leurs desseins et masqué leur faiblesse : ils ont fait illusion à l'Europe, à la France surtout, par le jeu très adroit d'une diplomatie toute dilatoire, par l'étalage pompeux de forces illusoires et la revendication hautaine de droits fictifs. J. G. D. Campbell dans son récent ouvrage : *Siam in the twentieth century* (1), porte sur les Siamois un jugement sévère qui se termine par un pronostic d'avenir : « Les Siamois sont paresseux et légers. Ce sont les Chinois qui travaillent et

(1) Londres, 1902, Edw. Arnold, in-8°.

les Européens qui gouvernent. Ils ne pourront jamais prendre en mains leur propre salut, et ils seront forcés d'accepter une tutelle étrangère. » Des Chinois qui travaillent, des Européens qui gouvernent et, il faudrait ajouter, des indigènes de races diverses qui payent et qui sont opprimés, voilà le tableau vrai que cache le vernis très friable de civilisation et d'ordre, dont l'habileté des princes du Siam a su farder l'incurable caducité et la radicale impuissance d'un prétendu peuple qui n'est qu'une oligarchie corrompue.

II

Des épisodes brillans, qui tranchent sur la monotonie des longues périodes de tâtonnement et de faiblesse, des épées qui flamboient un instant pour rentrer bien vite au fourreau, de brusques et coûteux efforts, qui semblent manquer de souffle et qui, faute de persévérance, n'aboutissent qu'à des résultats incomplets, c'est l'histoire de l'expansion coloniale française, entravée par nos querelles intérieures et l'instabilité de notre vie parlementaire : c'est notamment l'histoire de nos relations avec le Siam. De l'offre spontanée d'un protectorat, au milieu du XIXe siècle, elle aboutit, au commencement du XXe, à l'éviction presque complète de notre influence à Bangkok.

Le gouvernement de Napoléon III, fidèle aux principes du libéralisme économique dont le refus d'annexer des terres nouvelles est la conséquence logique, n'eut pas, à vrai dire, de politique coloniale; ce n'est que l'enchaînement des circonstances, le souci de ne pas faire reculer le pavillon une fois engagé, qui permit à l'énergique initiative des amiraux d'établir la domination française en Cochinchine et au Cambodge. Mais le décousu des opérations militaires et diplomatiques, l'absence de vues d'ensemble et d'esprit de suite chez les ministres de l'Empereur firent commettre, aux premières heures de la prise de possession, des erreurs graves qui, aujourd'hui encore, pèsent lourdement sur les destinées de nos colonies. En 1856, le roi de Siam, inquiet des progrès des Anglais dans la Birmanie maritime et la presqu'île de Malacca, comprenant aussi son impuissance à créer un État fort sans l'assistance d'un gouvernement européen, demanda à placer son royaume sous la haute protection de la France. La diplomatie impériale, indifférente aux succès

coloniaux, laissa passer l'occasion. La protection de nos nationaux et l'occupation de quelques ports d'où notre commerce, nos voyageurs, nos missionnaires pourraient pénétrer jusque dans le Céleste-Empire, c'est tout ce qu'elle cherchait à s'assurer en Extrême-Orient : elle l'obtenait en ratifiant, après de longues hésitations qui faillirent remettre en question le résultat, le traité signé, le 4 juin 1862, à Saïgon, entre l'amiral Bonard et l'empereur d'Annam, Tu-Duc. Nous étions désormais les maîtres des bouches du Mékong, dont la mission Doudart de Lagrée et Francis Garnier n'allait pas tarder à remonter le cours.

L'établissement, dans la Cochinchine, d'une puissance nouvelle, la France, avait aussitôt provoqué des espérances de salut chez tous les peuples opprimés. Le Cambodge, faible débris de l'ancien empire kmer, luttait à grand'peine contre la double invasion des Siamois et des Annamites; douces et pacifiques, les populations du petit royaume subissaient l'hégémonie de plus en plus détestée des Siamois, qui leur imposaient des mandarins, mettaient le pays en coupe réglée et transplantaient en masse ses habitans. Aussi le roi Norodom et ses sujets acceptèrent-ils avec satisfaction le traité du 11 août 1863 et le protectorat français. Vaincus à Pnom-Penh, par la fermeté de Doudart de Lagrée, les agens du Siam furent plus heureux à Paris : secrètement soutenus par la Grande-Bretagne, ils revendiquèrent très haut les droits de leur souverain sur le royaume de Cambodge et particulièrement sur les provinces de Battambang et d'Angkor (Siem-Reap), riveraines du Tonlé-Sap, que lui avait cédées un prétendant révolté contre le roi légitime du Cambodge. Le traité du 15 juillet 1867 prit malheureusement au sérieux les prétentions de la cour de Bangkok et, moyennant la reconnaissance du Protectorat français sur le Cambodge, admit que les deux provinces resteraient au royaume de Siam.

A l'origine de tous nos démêlés avec le Siam, on trouve ce traité de 1867; il est le prototype de ces traités coloniaux, négociés et signés à Paris, qui portent la trace des ignorances des bureaux qui les conclurent et qui ne tiennent compte ni des nécessités géographiques, ni des aspirations légitimes des populations. Si l'on avait alors pris en considération les rapports des hommes qui connaissaient le pays, ceux notamment de Doudart de Lagrée, l'on eût évité la néfaste erreur qui nous faisait commencer notre œuvre de protectorat en consacrant une spoliation

absolument injuste, en renonçant, en dépit des réclamations de nos protégés, à deux provinces entièrement cambodgiennes par leur population, riches, fertiles et où se dresse cette fameuse pagode d'Angkor, dernier témoin de la grandeur passée des Kmers, symbole visible de leur existence nationale. Nous portons encore le poids de cette faute : lors des événemens de 1893, le roi Norodom ne manqua pas de faire entendre ses revendications qui reçurent un commencement de satisfaction, puisque les deux provinces en litige furent placées sous un régime spécial; et l'une des raisons qui provoquèrent un vif mouvement d'opinion contre le traité du 7 octobre 1902, fut précisément que l'un de ses articles replaçait ces deux provinces sous l'autorité du Siam. En diplomatie, pas plus qu'en affaires, erreur n'est compte; et si la France mal informée de 1867 a reconnu au Siam des droits sans fondement, il appartient à la France mieux informée de 1903, de réparer l'injustice dont elle a été la complice ignorante. Ce qui est en jeu dans une pareille question, ce n'est pas seulement le sort de deux provinces; c'est le renom même de la France; c'est l'opinion qu'auront d'elle les indigènes qu'elle protège; c'est l'influence et l'autorité qu'elle exercera sur eux. Si nous voulons vraiment avoir une politique indigène, — et l'avenir de nos colonies est à ce prix, — il faut commencer par soutenir les plus légitimes intérêts des peuples que nous avons assumé la tâche de gouverner.

L'amiral de la Grandière, et tous les premiers ouvriers de notre expansion asiatique croyaient trouver, dans le Mékong, la route de ce Yunnan que l'on se représentait comme l'une des plus riches provinces de l'empire du Milieu; l'exploration du capitaine de frégate Doudart de Lagrée et de Francis Garnier dissipa l'illusion. La voie du Fleuve Rouge, infiniment plus courte et plus facile, apparut désormais comme la seule praticable. Les Français, en 1882, occupèrent Hanoï et le delta. Mais, tandis qu'à tâtons, nos colonnes s'enfonçaient dans les montagnes du Haut-Tonkin, l'audacieuse habileté des Siamois, stimulée et dirigée par des encouragemens européens, profitait de l'émoi suscité, dans tout le Laos, par l'apparition des Français, pour lancer en avant, dans la direction de l'Est, des petits postes militaires et des mandarins, avec mission, non seulement de nous devancer sur le Haut-Mékong, mais encore de nous en interdire les approches, et de revendiquer, comme siamoise, toute la zone mon-

tagneuse du Laos et du Haut-Tonkin. Un jour vint où nos colonnes, rencontrant partout la trace des Siamois et constatant leurs méfaits, il fallut agir avec vigueur et trancher le litige que notre inertie avait laissé s'envenimer. On sait comment l'assassinat de l'inspecteur Grosgurin mit le comble à la mesure et amena, le 13 juillet 1893, l'aviso l'*Inconstant* et la canonnière la *Comète* devant Bangkok et provoqua la mission diplomatique de M. Le Myre de Vilers et le traité du 3 octobre 1893 (1). — Le témoignage décisif d' « un ancien ministre » a définitivement mis hors de doute un point d'histoire. En 1893, derrière notre ennemi apparent, le Siam, nous avons eu affaire à un adversaire plus redoutable : l'Angleterre. « Ce qui est certain, a écrit l' « ancien ministre, » c'est que lord Rosebery, ainsi qu'il l'a déclaré, était déterminé à courir les risques d'une grande guerre et que la guerre ne fut évitée que grâce à l'intervention de la reine. » — Dans de pareilles conjonctures, il était impossible au gouvernement français d'aller jusqu'au bout de nos revendications les plus légitimes ; le traité devait être signé vite et la crise dénouée rapidement pour mettre fin à une situation d'où pouvaient sortir les plus grandes complications; il ne pouvait être, dans ces conditions, qu'un acte imparfait et provisoire : c'est ce que l'on oublié trop souvent, lorsque l'on apprécie à distance, et en séparant la question siamoise de toute la politique européenne, l'œuvre du cabinet Develle et de M. Le Myre de Vilers.

Le traité de 1893 est un traité de réparation, d'attente et de préparation. Il mettait fin aux empiétemens des Siamois dans l'empire d'Annam, il nous accordait de légitimes satisfactions pour tous les attentats au droit des gens dont nos nationaux ou nos protégés avaient été les victimes ; en fixant, d'une manière générale, la frontière des deux empires au Mékong, en rendant la sécurité complète sur la rive gauche du fleuve, il nous permettait d'attendre le jour où nous sentirions le besoin, et où les dispositions de la Grande-Bretagne nous donneraient la faculté de reprendre notre marche en avant ; le traité de 1893 était enfin, et surtout, un traité de préparation : en proclamant la

(1) Ces événemens ont été racontés dans le détail par M. de Pouvourville (*l'Affaire de Siam*, Chamuel, in-12) et expliqués, ici, avec une lumineuse précision, par M. Le Myre de Vilers lui-même (1er novembre 1902). — Voyez encore, pour l'histoire de cette époque, et pour tout ce qui concerne la géographie, les mœurs du Laos, les publications de M. Pavie. (*Mission Pavie*, Indo-Chine, 1879-1895, 5 vol. in-4°, (Leroux) et 1 atlas (Challamel).

neutralisation des provinces de Battambang et d'Angkor et d'une bande de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong, en nous permettant d'occuper Chantaboun à titre de gage, non seulement il faisait définitivement, du Mékong et du Grand-Lac, un système hydrographique français, mais il nous donnait le moyen de rendre à leurs légitimes propriétaires, lorsque l'étendue en serait déterminée par une enquête sérieuse, toutes les provinces annamites, laotiennes ou cambodgiennes injustement enlevées par les Siamois; il nous fournissait, pour ainsi dire, des têtes de pont pour continuer notre expansion vers l'ouest et exercer une influence de plus en plus forte à Bangkok. Enfin, la clause, volontairement vague, concernant la protection des indigènes originaires de nos possessions, nous permettait d'inaugurer la plus féconde des politiques, celle qui eût consisté à nous faire partout les champions des races opprimées et à nous appuyer sur elles. Ainsi le traité de 1893 aurait pu être la base et aurait dû être le prélude d'une politique d'action.

Nous avions trouvé devant nous, en 1893, la Grande-Bretagne elle-même: c'est donc avec elle qu'il fallait tout d'abord traiter la question du Mékong et celle du Ménam. Ce fut le but de la campagne diplomatique qui aboutit au protocole du 15 janvier 1896. Il garantissait l'indépendance complète du royaume de Siam dans tout le bassin du Ménam et reconnaissait, à chacune des deux puissances contractantes, les mêmes droits et les mêmes avantages qui pourraient être accordés à l'autre; elle déterminait, à l'Est, une zone comprenant tout le bassin du Mékong, où l'action de la France pourrait s'exercer librement, et, à l'Ouest, une autre zone, comprenant toute la péninsule de Malacca, où l'Angleterre pourrait à sa guise développer son influence ou établir sa domination. Ainsi disparaissait l'obstacle qui aurait pu nous empêcher de tirer, de la convention de 1893, tous les avantages que nous étions en droit d'en espérer.

III

Ces tranches énormes que la diplomatie d'aujourd'hui découpe dans des régions à peine connues et qu'elle dénomme, en son langage plein de pudeurs et de réticences, des « zones d'influence, » il ne suffit pas d'en marquer sur une carte les frontières; il faut encore rendre effective l' « influence » prévue

par les traités. C'est la tâche qui s'offrait à la France après que le protocole de 1896 eut écarté l'obsession de complications européennes. Ce fut, au contraire, une politique d'atermoiemens et d'inaction que l'on suivit; la France sembla se tenir pour satisfaite d'avoir, en apparence, par des actes diplomatiques, réservé l'avenir, comme si les traités, en Extrême-Orient plus encore que partout ailleurs, ne valaient pas tout juste ce qu'on les fait et étaient autre chose que la constatation d'un équilibre momentané des forces en présence. L'acte de 1893 était une préface : on voulut y voir une conclusion.

Prompts à s'incliner devant la force, les Orientaux ont vite fait de mesurer la faiblesse. Pendant les années qui suivirent le coup d'audace de Paknam, les Siamois, que l'on nous passe l'expression, nous tâtèrent; ils opposèrent, à l'exécution des articles du traité, une inertie dont il était impossible de venir à bout du moment que nos agens n'étaient point autorisés à employer la force. Bientôt, convaincus qu'ils n'avaient rien à redouter de nous, les Siamois en prirent à leur aise, molestant nos protégés, empiétant sur notre territoire, et d'autant plus zélés à profiter de notre inaction qu'ils avaient, en 1893, tremblé davantage devant nos canonnières. — Le Laos n'était encore qu'une sorte de Far-West de notre Indo-Chine, dont la pénétration commençait à peine, et la France avait, sur d'autres points du globe, des intérêts plus urgens à sauvegarder. La continuité de vue, l'unité d'action, qui eussent été nécessaires, ne venaient ni de la métropole, troublée par des crises intérieures, ni du gouvernement général de l'Indo-Chine, mal organisé et privé de toute initiative : d'interminables négociations commencèrent pour l'exécution et l'amendement du traité de 1893. Le *Livre Jaune* de 1903 ne donne qu'une idée très incomplète de ces longs pourparlers, conduits, de notre côté, avec une patience découragée, parce qu'elle se savait impuissante à recourir à l'action, du côté du gouvernement siamois avec la ténacité et l'astuce qui lui sont naturelles et qu'accroissaient encore les encouragemens à peine dissimulés de nos rivaux européens.

Ces négociations sans issue remplissent les années qui suivirent les conventions de 1893 et de 1896; elles usèrent l'activité et la bonne volonté de nos agens, sans entamer la résistance passive des Siamois. Le voyage du roi Chulalongkorn à Paris, en 1897, ne modifia rien à la situation; sans être éblouis par

notre civilisation, les monarques asiatiques excellent, avec une finesse sur laquelle nous nous méprenons parfois, à s'assurer par eux-mêmes des forces et des dispositions des adversaires qu'ils craignent ou des amis dont ils ne se défient guère moins; ils promettent volontiers, mais, rentrés chez eux, ils n'ont garde de se souvenir d'une parole si facilement donnée et ils recommencent l'éternel jeu de bascule, qui est, depuis si longtemps, la meilleure sauvegarde de l'indépendance de leurs États. Une fois pourtant, on put se croire à la veille d'une solution, lorsque M. Doumer se rendit lui-même à Bangkok. Une négociation pressante, menée sur place, avec l'autorité qui appartenait au gouverneur général de l'Indo-Chine, obtint en apparence, de nos rusés voisins, les concessions nécessaires; mais M. Doumer quitta Bangkok avant que rien fût signé, il revint en France et, quand on avait cru tout fini, on s'aperçut que tout était à reprendre. Cet épisode n'en est pas moins significatif : il nous indique la méthode à suivre quand on voudra obtenir rapidement une solution satisfaisante; il faudra imiter ce que font les Anglais aux Indes et les Russes en Mandchourie et confier la direction des négociations au gouverneur général de notre empire indo-chinois, mieux placé que personne pour apprécier les intérêts en jeu et qui dispose des forces et des ressources nécessaires pour appuyer sans délai son action diplomatique.

Nous n'avons point dessein d'analyser ici la longue série des négociations dont le traité non ratifié du 7 octobre 1902 n'est en somme qu'un incident, ni de rechercher les causes et les influences qui provoquèrent la détermination du ministre responsable. De toutes ces polémiques, nous ne retiendrons que quelques traits qui nous paraissent de nature à éclairer la situation actuelle et à empêcher certaines illusions de survivre aux réalités qui sont venues les démentir.

Il est facile de se rendre compte des motifs d'ordre général qui guidèrent le ministre. La situation de nos nationaux au Siam était déplorable, notre influence à peu près nulle, les difficultés incessantes ; nous avions donc un intérêt évident à mettre fin à un état de choses qui ne pouvait guère être plus mauvais. « En signant l'accord du 7 octobre, est-il dit dans l'exposé des motifs qui précède le traité tel qu'il devait être présenté aux Chambres, le gouvernement a été guidé par une double préoccupation : renouer avec le Siam des rapports amicaux à la faveur

desquels notre influence se développerait sans entraves; obtenir immédiatement pour l'Indo-Chine de nouveaux élémens de force et de prospérité et ajouter à ses garanties de sécurité dans l'avenir. »

Voici donc, bien définis, les deux objets que l'on se proposait d'obtenir, et voici, du même coup, les deux maîtresses illusions dont le mirage a trompé les négociateurs français. Nos relations avec le Siam étaient, il faut en convenir, on ne peut plus mauvaises : mais pouvait-on croire qu'en renonçant aux droits que nous tenions du traité de 1893, en supprimant l'objet même du litige, on prendrait la meilleure voie pour « renouer des rapports amicaux? » C'était mal connaître l'aristocratie rusée qui gouverne à Bangkok et les influences étrangères qui s'exercent autour d'elle. Il était certain que toute concession serait interprétée comme une faiblesse, non seulement par le roi et ses conseillers, mais aussi par toutes les races et tous les petits États qui dépendent du Siam et par nos sujets eux-mêmes. Un traité avec le Siam n'a rien de commun que le nom avec celui que nous ferions, par exemple, avec la Belgique ou la Suisse : il n'est pas un échange de concessions mutuelles, d'avantages équivalens et de garanties réciproques. Reculer, fût-ce sur un seul point, est une preuve de faiblesse dont les conséquences sont toujours graves. Notre situation était, il est vrai, mauvaise, mais pouvions-nous l'améliorer par un nouvel acte diplomatique? Il est permis d'en douter. — Le 9 septembre 1893, M. Le Myre de Vilers, plénipotentiaire de la République française, envoyait à M. Develle un câblogramme qu'il a récemment rappelé.

« En Asie, télégraphiait l'éminent diplomate, on impose sa volonté aux natifs quand on est le plus fort. — On s'abstient quand on est le plus faible. — On se dérobe et on devient défendeur quand on ne veut ou ne peut pas agir. »

Il est impossible de mieux dire. En 1902, notre situation, au Siam et dans le reste du monde, n'était pas telle qu'elle nous permît de traiter avantageusement; le mieux eût été de nous abstenir, de chercher à augmenter notre influence par d'autres moyens, de réserver l'avenir au lieu de le compromettre par une convention qu'il a fallu renoncer à ratifier. Les événemens, d'ailleurs, sont venus, au lendemain même de la signature, montrer aux plus optimistes dans quel esprit les Siamois avaient négocié et quelle part d'influence ils entendaient nous faire à

Bangkok. Plusieurs emplois se trouvaient vacans parmi ceux qu'occupent de hauts fonctionnaires étrangers : le roi se hâta d'en nommer les titulaires, mais il se garda de choisir des Français. A la même époque se succédaient des attaques à main armée sur les bords du Mékong, des incursions de soldats réguliers siamois dans la zone française, des attentats contre le personnel du consulat de France à Battambang. Les rapports du chargé d'affaires de France se succédaient au quai d'Orsay, en même temps que les plaintes des Français établis au Siam et en Indo-Chine et les dépêches alarmantes du gouvernement général.

A regarder la carte annexée au traité, ce recul manifeste de l'influence française paraissait compensé par un progrès vers l'ouest de la ligne coloriée qui marque la frontière de notre Indo-Chine et par l'annexion de quelques cantons : argumens spécieux qui suffisent à faire illusion au public, toujours ignorant des choses lointaines et porté à comparer ces « rectifications de frontière » en Extrême-Orient, à celles qui viendraient à se produire sur la frontière des Vosges ou celle du Nord. Les parcelles annexées, Melou-Prey et Bassac, étaient, de l'avis unanime des voyageurs qui les ont visitées (1), de médiocre valeur, peu peuplées, sans avenir ; mais eussent-elles été fertiles, riches et peuplées, que l'erreur n'en eût guère été atténuée. Qu'importe, à l'avenir d'un empire comme celui de l'Indo-Chine française, qu'il s'accroisse de quelques centaines d'hectares et de quelques milliers d'habitans ? Mais, dans un pareil pays, ce qui est capital ce sont les débouchés commerciaux, les voies navigables et quelques points essentiels qui commandent, soit militairement, soit économiquement, toute une région. Peu nous importe de posséder, sur le Tonlé-Sap, quelques kilomètres de côtes de plus, mais il nous importerait grandement d'y faire tout le commerce et que nos protégés cambodgiens en fussent les seuls riverains et eussent seuls le droit d'y pêcher. De même, la vraie question n'est pas de savoir si nous posséderons ou non une zone de 25 kilomètres au delà du Mékong, mais bien si le Mékong sera ou non un fleuve français. Et de même encore, ce qui est vital pour notre avenir en Indo-Chine, ce n'est pas de savoir si nous serons les uniques suzerains du royaume tout entier de Luang-Prabang, et si les anciennes provinces cambodgiennes de

(1) Voir notamment les livres de MM. Pavie (*la Mission Pavie*), Aymonier (*le Cambodge*), L. de Reinach (*le Laos*), Picanon (*le Laos français*).

Battambang et de Siem-Reap seront ou non replacées sous le joug des Siamois, mais bien si la France sera ou non fidèle à ses engagemens, si elle apparaîtra, à tous ses vassaux et à tous ses protégés, comme la tutrice de la justice et du droit, à tous les peuples, foulés depuis des siècles par les Siamois, comme la protectrice dont on n'invoque pas en vain le nom respecté.

Ces exemples suffisent pour conclure que toutes ces méprises sur les véritables intérêts de la France en Indo-Chine procèdent d'une méconnaissance radicale des diverses circonstances de temps, de pays, de milieu où notre action est appelée à s'exercer en Extrême-Orient et au Siam en particulier. Au lieu de la connaissance détaillée de nos intérêts nationaux, on trouve trop souvent, dans les journaux officieux, et jusque dans « l'exposé des motifs » qui précédait le texte de la convention franco-siamoise, des argumens qui déconcertent. On reproche au traité du 7 octobre de marquer un recul de l'influence française : mais voyez les annexions! On se plaint de l'abandon de nos protégés : mais l'Angleterre inscrit les mêmes clauses depuis longtemps dans ses traités avec le Siam; et, en faisant cette réponse, l'on oublie de se demander si les conditions dans lesquelles l'Angleterre exerce sa domination sont les mêmes que celles où nous nous trouvons. Un chemin de fer est une parure que toute colonie se doit à elle-même; il est « un progrès; » nos ingénieurs auront donc le droit de diriger les travaux de tout chemin de fer construit dans la zone, dite d'influence française, déterminée en 1896; et l'on ne se demande pas si, comme nous le verrons, certaines lignes projetées ne seraient pas désastreuses pour notre commerce et notre influence. L'opinion publique ou les « coloniaux » exigeans veulent-ils quelque chose encore? Le combat contre les microbes, à Bangkok, sera dirigé par un médecin français, et n'est-ce pas là un succès pour la « science française, » pour la « civilisation française, » pour notre « génie humanitaire? » Ce sont là, tranchons le mot, des argumens à l'usage des journalistes et des « blocs » parlementaires; suffisans pour entraîner des applaudissemens et grouper une majorité; ils s'évanouissent au contact des réalités. Si les Anglais ont su, pendant que notre diplomatie s'éternisait à des négociations interminables, annexer peu à peu ou faire passer sous leur protectorat une bonne partie des régions délimitées en 1896 comme constituant leur « sphère d'influence, » et en même temps acquérir

et conserver, à Bangkok, une influence prépondérante, c'est qu'ils se sont servis de procédés tout différens.

IV

Maîtres de l'Inde, les Anglais confinaient à l'Indo-Chine : en 1826, ils allongeaient leur empire le long des côtes du golfe du Bengale ; en annexant la Birmanie maritime, ils achevaient d'isoler, loin dans les terres, le royaume birman et s'assuraient, en occupant les embouchures de l'Iraouaddy et de la Salouen, des deux grandes voies naturelles de pénétration vers les marchés du Haut-Laos et de la Chine méridionale. Ce fut le premier pas, mais un pas décisif dans une marche qui se poursuit encore sous nos yeux : il portait, d'un coup, les possessions anglaises jusqu'à l'isthme de Krah et les mettait en contact avec le royaume de Siam. En remontant l'Iraouaddy, large, profond, et qui trace du Sud au Nord une magnifique voie d'eau presque rectiligne, les grands steamers parviennent, sans obstacle, jusqu'à Bhamô, à 1 450 kilomètres de l'Océan, et, de là, d'autres bateaux plus petits peuvent encore naviguer jusqu'au pied des montagnes qui forment, vers le Sud, une muraille si haute et si compacte à la vieille Chine. Quand on compare cette inappréciable route navigable au long ruban tortueux et presque inutilisable que le Mékong offre à la pénétration française, l'on est tenté de croire que les fleuves, comme l'Océan, sont anglais.

Aux avantages que la nature leur donnait, les Anglais ont su joindre la continuité d'une politique consciente de ses fins, ennemie des vaines démonstrations, mais préoccupée des résultats pratiques, forte, sans cesser d'être souple et patiente, habile à dominer sans conquérir, à peser sans frapper, à établir sans violence une suprématie d'autant plus indiscutée qu'elle sait s'imposer comme l'inéluctable. La Birmanie devint anglaise en 1885, puis, à travers les États Shans, la puissance britannique chemina vers le Haut-Mékong. En 1893, il s'agissait d'organiser un « État tampon, » dans le Laos, entre les possessions de la France et celles de l'Angleterre ; deux missions devaient en étudier sur place les limites. M. Pavie vint avec quelques compagnons ; mais le commissaire anglais se fit suivre de soldats sikhs qui occupèrent toutes les petites principautés laotiennes qui auraient pu constituer l' « État tampon » et qui, franchissant le

Mékong, n'hésitèrent pas à s'installer à Muong-sing. C'est alors qu'intervint le protocole du 15 janvier 1896 : il laissait aux Anglais toutes les conquêtes faites par cet étrange procédé, sauf Muong-sing. Ainsi finit le fameux « État tampon, » absorbé par l'Angleterre avant d'avoir vécu ! L'Empire des Indes devenait, sur le Haut-Mékong, le voisin de l'Indo-Chine française et menaçait, par le Nord, les plaines du Ménam et le royaume siamois.

Mais la clé de l'Indo-Chine n'est point dans les jungles épaisses des États Shans ou les montagnes du Haut-Mékong. Plus encore qu'à l'immense empire indien, même agrandi de la Birmanie, du Laos occidental et de la presqu'île de Malacca, c'est à une petite île que la Grande-Bretagne doit la faculté d'exercer, sur toute la vie indo-chinoise, une influence prépondérante ; ce n'est ni de Calcutta, ni de Rangoun qu'elle suggère ses volontés à Bangkok et les impose aux petits États malais, c'est de Singapour. Tant il est vrai qu'aux colonies surtout, c'est moins encore à l'étendue des territoires qu'au choix des positions qu'est liée l'hégémonie politique et économique.

La Grande-Bretagne doit la possession de Singapour au coup d'œil génial et à la volonté tenace de sir Stamford Raffles. Gouverneur anglais des colonies hollandaises de la Malaisie, pendant la période où Amsterdam était une préfecture de l'empire français, il devina toute l'importance internationale que prendrait le détroit de Malacca, quand le commerce européen viendrait à pénétrer dans les mers chinoises, et il chercha le moyen de doter son pays d'une position forte, qui lui en assurerait la libre navigation et qui pourrait devenir le centre d'un énorme mouvement d'échange et de transit. Obligé, après les traités de 1815, de restituer aux Hollandais leurs colonies, il s'arrangea, peu de temps après, pour procurer à l'Angleterre la petite île de Singapour, alors presque inhabitée, mais qui dépendait incontestablement d'un sultan vassal de l'empire néerlandais. Canning d'ailleurs ne fit pas difficulté de reconnaître que Raffles avait agi contrairement au droit des gens, mais il ajouta, avec cette ironie pharisaïque, devenue si naturelle à certains hommes d'État anglais qu'elle n'est parfois qu'à demi consciente, que ce serait une grosse faute d'appliquer « à ce cas particulier les principes généraux de la morale européenne. » Singapour resta anglaise ; son essor, favorisé par la politique de monopole des colonies hollandaises, dépassa toutes les espérances ; elle devint bientôt le grand en-

trepôt du commerce étranger en Indo-Chine et en Malaisie, l'escale obligatoire de tous les bateaux en route pour l'Extrême-Orient. Aujourd'hui, peuplée de 185 000 habitans, mélange de toutes les races qui pullulent dans l'Orient asiatique, elle fait un commerce de transit qui atteignait presque, en 1899, un milliard deux cents millions de francs. Elle est, en face du Siam, ce qu'est Hong-Kong ou Shangaï vis-à-vis de la Chine; elle est sa métropole commerciale, elle l'approvisionne d'articles européens. Bangkok, au point de vue économique, est une dépendance de Singapour. C'est ainsi que, sans secousses, sans opérations militaires, par l'ascendant de sa supériorité commerciale, la Grande-Bretagne exerce une influence prépondérante sur les destinées du royaume de Siam.

Toute d'influence pacifique et de prépondérance commerciale à Bangkok et dans le bassin du Ménam, la politique britannique est plus envahissante et plus directement dominatrice dans la presqu'île de Malacca. Singapour et les *Colonies du Détroit* (Strait's-Settlements) lui ont servi de « base d'opérations » pour absorber les sultanats malais du Sud et entamer les principautés vassales du Siam. Djohore, à l'extrémité méridionale de la péninsule, est gouverné par un sultan protégé de l'Angleterre. La petite capitale, Djohore-Baroe, occupe, sur le détroit, en face de l'île de Singapour, une position excellente; elle est le futur *terminus* de la ligne, déjà amorcée, qui doit relier Singapour aux Indes.

« Les quatre pays malais qui vivent sous le drapeau de la Grande-Bretagne, » c'est la traduction du nom arabe des quatre États fédérés que l'Angleterre gouverne et où elle a créé un modèle d'administration coloniale bienfaisante et peu coûteuse: Perak, Selangor, Negri-Sembilan sont sur la côte occidentale; Pahang est baigné par le golfe de Siam. Chacun de ces petits pays a conservé son autonomie, mais chaque sultan est assisté d'un résident britannique et d'un conseil d'État; un résident général, dont le palais s'élève à Kouala-Loumpour, est chargé de gérer les intérêts communs de la fédération. Grâce à cette organisation sage, l'heureuse fédération malaise pourvoit à toutes ses dépenses, elle n'a pas de dettes et elle a construit, en quelques années, des routes et 585 kilomètres de voies ferrées qui donnent un rendement de 9 pour 100 du capital engagé. Les lignes partent des « établissemens du détroit, » pénètrent dans

l'intérieur du pays où elles forment les tronçons de la future grande voie impériale de Singapour à Calcutta. La population, qui n'est encore que de 676 000 habitans, est en voie d'accroissement rapide. Cette heureuse prospérité, les « États fédérés malais » la doivent surtout à leurs riches gisemens d'étain et aux Chinois qui en sont les mineurs. Toute la péninsule de Malacca, les îles du détroit et une partie de Sumatra ne sont, pour ainsi dire, qu'un immense « magasin d'étain. » Depuis longtemps Banka et Billiton, dépendances de Sumatra, fournissent une grande partie de la consommation universelle; en ces dernières années, grâce à la bonne administration anglaise et à l'affluence de la main-d'œuvre chinoise, la production des « États fédérés » est devenue considérable, elle atteint 60 pour 100 de la production totale du monde (1), avec une valeur de 138 875 000 francs en 1900. Les États fédérés sont donc déjà et deviendront, de plus en plus, le premier pays producteur d'étain.

D'inépuisables réserves de métal sont en outre enfouies dans le sol des sultanats malais qui ressortissent encore à Bangkok : de là l'activité des Anglais, qui veulent être les maîtres de régler la production et les cours de l'étain dans le monde entier, pour faire passer peu à peu les six petits États sous leur tutelle. Ligor, Patani, Kelantan, Tringanou, Kemaman, sur la côte Est, ont de riches gisemens d'étain, sans parler de leurs ressources en bois, gommes et essences précieuses. Kedah s'étend, sur la côte Ouest, jusqu'à l'isthme de Krah : le grande voie ferrée qui fera tout le tour du golfe du Bengale et achèvera d'en faire une mer britannique, doit emprunter son territoire. En dépit de ses prétentions et des efforts qu'il a fait pour y établir son autorité effective, la suzeraineté du Siam ne s'exerce réellement que dans quelques sultanats du Nord, à Kédah, par exemple; l'envoi, tous les trois ans, des « fleurs d'or, » symbole de vassalité, ou même la présence de quelques commissaires siamois n'est qu'un lien trop faible pour lutter contre l'ascendant de la puissance britannique; la domination anglaise sera acceptée d'autant plus aisé-

(1) En 1900, la production de la région stannifère malaise a été des 4/5 de la production totale, les États fédérés fournissant 42 000 tonnes, Banka, 11 500, Billiton, 4 300, etc., tandis que l'Angleterre ne donnait que 4 100 tonnes, l'Australie 3 100, la Bolivie 6 900. Au point de vue de la qualité, les étains malais sont les plus purs et les meilleurs. — Voyez, pour ces détails : *l'Étain, étude minière et politique sur les États fédérés malais*, par Octave J.-A. Collet (Bruxelles, Falk, 1902).

ment que les mandarins siamois sont haïs dans les États malais, comme au Cambodge ou au Laos, pour leurs exactions et leur arrogance, et que les petits sultans, qui ont toujours redouté le joug de Bangkok, vivront tranquilles, comme leurs collègues des « États fédérés, » sous le drapeau de la Grande-Bretagne.

Les incidens de ces derniers mois éclairent pleinement les intentions de l'Angleterre dans la péninsule de Malacca. L'année passée, un discours de sir Franck Swettenham, résident supérieur des « États fédérés malais, » annonçait sans ambages l'intention d'étendre la domination britannique sur toute la péninsule et de joindre les « Colonies du détroit » au Tenasserim. En même temps, les journaux de Singapour et des « Strait's-Settlements » dénonçaient avec passion l'oppression exercée par les Siamois sur les petits sultanats de la péninsule; les événemens de Kelantan ont montré comment procéderont les agens anglais : en dépit de dénégations, réitérées mais toujours vagues, il est constant que la mainmise de la Grande-Bretagne sur la principauté est un fait accompli et qu'on ne la dissimule que par crainte des imitateurs. Deux voyages du résident général à Kelantan, la signature d'une convention commerciale, la présence de soixante soldats sikhs auprès du sultan, le témoignage de plusieurs voyageurs, ne laissent aucun doute sur la réalité de la suzeraineté britannique. Sous prétexte de protéger les Malais contre les exactions des Siamois, l'Angleterre met donc la main sur une principauté siamoise, mais elle le fait avec une réserve et une prudence qui lui permettent de dissimuler officiellement la réalité et de sauvegarder les apparences. Dernièrement, en juin, des journaux ayant annoncé que la Grande-Bretagne avait signé avec le Siam une convention relative à Kelantan, une note communiquée à la presse le nia, ajoutant, par un de ces euphémismes politiques qui concilient les traditions de l'humour britannique avec les exigences de l'impérialisme : « L'administration de Kelantan n'est pas entre les mains des Anglais : c'est le roi de Siam qui choisit les fonctionnaires avec l'approbation de l'Angleterre. Il n'y a pas de garnison anglaise à Kelantan, mais quelques soldats de l'Inde anglaise qui y sont employés comme gardes du corps du sultan et des rajahs... » Quelle leçon pour notre politique et pour notre presse! Comparez à ces délicates circonlocutions, fidèlement reproduites par tous les journaux, le bruit qu'a fait, chez nous, la presse officieuse de l'acqui-

sition des steppes de Melou-prey et du pauvre « royaume » de Bassac, payés par les plus onéreuses concessions! Et si l'on se souvient qu'en Extrême-Orient, perdre une province est peu de chose si l'on *sauve la face*, l'on se rendra compte de la différence des deux politiques et l'on comprendra comment les Anglais peuvent être tout-puissans à Bangkok, y entretenir, sous prétexte d'aider le roi de Siam à faire la police, une véritable garnison de 1 500 Sikhs, y obtenir, pour leurs nationaux, tous les avantages qu'ils peuvent souhaiter et mettre la main, en même temps, sur les principautés siamoises du Malacca. Le secret de leur succès, c'est qu'ils ont agi comme puissance asiatique; ils ont eu une politique indienne; ils se sont servis des Sikhs, sans jamais exhiber un uniforme européen; contre les Siamois, ils se sont posés en protecteurs des Malais opprimés, en même temps qu'au Siam, ils se posaient en défenseurs de l'indépendance nationale en face des ambitions menaçantes des Français. En même temps, de Singapour par le Sud, de Xieng-tong par le Nord, ils accaparaient tout le commerce. Politique indigène, procédés « asiatiques, » influence commerciale, voies ferrées : voilà la méthode qu'ils ont appliquée avec un admirable esprit de suite. Il nous reste à constater que ces moyens sont à notre portée et que ce sont précisément les mêmes qui peuvent nous assurer des avantages de même nature. N'avons-nous pas, nous aussi, un empire indo-chinois, vingt millions de sujets, une armée indigène, des chemins de fer à construire et des races opprimées qui réclament protection?

V

Considérer les grands cours d'eau comme des frontières naturelles, les croire prédestinés à séparer des États et des populations différentes, c'est, parmi les sophismes géographiques les mieux accrédités, l'un de ceux qui trouvent audience auprès de la diplomatie. Les fleuves sont, au contraire, des centres d'attraction, des foyers de vie; presque toujours, d'un bord à l'autre, les relations et les échanges sont continuels et la communauté des intérêts aide les populations riveraines à se rapprocher, à se pénétrer, à se fondre. Il en est ainsi du Mékong. Loin de former une limite naturelle entre le Laos français et le royaume de Siam, il est, au milieu d'un pays qui ne manque que de population

et de moyens de communication, le dispensateur de la vie et de la richesse, le propulseur de l'activité économique et politique. Les petits royaumes laotiens ont presque tous leur bourgade principale, — on dirait leur capitale, si le mot n'était un peu ambitieux quand il s'agit de Vien-Tiane, de Bassac ou de Luang-Prabang, — sur le Mékong; presque tous s'étendent sur les deux rives. Faire du Mékong la frontière entre l'Indo-Chine française et le Siam, ce serait nous préparer, pour l'avenir, des difficultés interminables; ce serait organiser l'instabilité. Ou bien, en effet, c'est le Siam qui, profitant de notre inertie, pousserait ses avant-postes au delà du Mékong, comme il l'avait fait en 1893; ou bien c'est la France qui, se faisant la tutrice des petits rois laotiens et des populations opprimées, déborderait sur la rive droite et finirait par absorber le Laos siamois. Les négociateurs du traité de 1893 l'avaient parfaitement senti, eux qui avaient mis tant d'insistance pour obtenir la clause relative à la zone de 25 kilomètres qui faisait du Mékong un fleuve définitivement français.

Le Mékong n'est pas une barrière, mais il n'est malheureusement pas non plus une grande route naturelle, comme le sont l'Iraouaddy ou le Ménam ; il est le type du fleuve à biefs; il descend, par une série de défilés et de rapides, jusqu'à la mer, n'offrant à la batellerie, au lieu d'une ligne d'eau continue, qu'une série de tronçons navigables. Si notre bonne fortune eût voulu que le fleuve qui finit en Cochinchine fût facilement navigable jusqu'aux confins de l'Empire du Milieu, tout le commerce descendrait naturellement vers les ports français du delta, sans qu'il soit besoin de voies ferrées. Par malheur, il n'en est pas ainsi : le Mékong n'est pas un fleuve, mais une série de fleuves successifs sans communication facile entre eux; chacun de ces biefs a sa vie propre, son activité économique, et les marchandises, lorsqu'elles se heurtent à i'un des barrages naturels qui arrêtent la navigation, cherchent ailleurs un débouché et gagnent, par terre, soit le bief inférieur, soit quelque cours d'eau, comme la Moun ou le Ménam, qui les porte à Bangkok au lieu de les mener à Saïgon. Le problème à résoudre apparaît donc très clair : il s'agit soit de faire du Mékong une voie pratiquement navigable, soit de donner, à chacun de ses biefs navigables un débouché vers la mer. Qui possédera ces débouchés sera le vrai maître du bassin du Mékong, sans même avoir besoin d'en administrer directement les territoires. C'est pourquoi la question des voies ferrées

à construire dans la vallée du Mékong est capitale pour l'avenir de la puissance française en Indo-Chine.

Jusqu'à Khône, en partant de la mer, le Mékong est navigable pendant la plus grande partie de l'année; les transports fluviaux y sont très actifs et profitent exclusivement à nos nationaux. La province de Battambang elle-même, siamoise de par les traités, fait tout son trafic avec Pnom-Penh et Saïgon, grâce à un bras de rivière accessible aux vapeurs. Mais, en amont de Bassac, et jusqu'à Savannakek, s'étend, sur 220 kilomètres environ, une section où le fleuve est semé de bancs de roche, qui provoquent des tourbillons et des remous, et qui rendent la navigation impossible aux basses eaux, très difficile même pendant les hautes eaux; c'est la série des rapides de Kemmarat, dont le plus dangereux, celui de Keng-sa, est tout à fait impraticable à l'époque de l'étiage. A Savannakek commence un beau bief libre qui se développe sur 560 kilomètres jusqu'à Vien-Tiane, sans obstacles sérieux. Au delà de Vien-Tiane, les difficultés recommencent; tantôt des roches, tantôt des rapides presque infranchissables, comme celui de Keng-mai, obstruent la navigation. En amont de Luang-Prabang, jusqu'à Xieng-sen, la navigation est plus aisée tout en offrant de sérieuses difficultés. Plus loin, enfin, le Mékong pénètre dans les gorges du Yunnan chinois.

Ainsi, de la mer aux régions du Haut et du Moyen-Mékong, la voie du fleuve n'est ni le chemin le plus court, ni le plus économique; de Bangkok à Savannakek, le voyage est moins long que de Saïgon. Sur la rive droite, les plateaux qui séparent le Mékong du Ménam sont peu élevés, et le cours de la Moun y ouvre un passage naturel, tandis que, sur la rive gauche, l'arête dorsale, qui s'allonge à travers toute la péninsule, interpose une vaste étendue de pays accidenté et très peu peuplé entre la mer de Chine et le bassin du Mékong. Rien d'étonnant dès lors à ce que le Laos, même sur la rive française, soit dans la zone économique de Bangkok; les articles allemands, anglais, américains, japonais, belges, arrivent, de Bangkok, sur le moyen fleuve, à bien meilleur marché que les nôtres. Plus au Nord, dans la région de Xieng-sen, les produits anglais, venus de Rangoun par Xieng-tong, ne permettent pas la concurrence à ceux qui emprunteraient la voie du Tonkin. Dans tout le Laos français et dans toute la région réservée à l'influence française par le

protocole de 1896, c'est le commerce étranger, transitant par Bangkok, qui règne sans partage.

Ces conditions naturelles si défavorables pour nous, serait-il possible de les modifier, ou, en d'autres termes, dans quelle mesure le Mékong, capricieux et indiscipliné, serait-il susceptible d'améliorations? C'est la première question que nous devions nous poser. Le fleuve, on le sait, n'est pas absolument impraticable à la navigation, puisque deux de nos canonnières fluviales ont pu le remonter jusqu'aux frontières de la Chine; mais elles n'ont accompli cette prouesse d' « acrobatie nautique » qu'au prix de longues difficultés et de dépenses qui rendent pareil tour de force pratiquement irréalisable pour les bateaux de commerce. D'ailleurs les canonnières sont, pour ainsi dire, prisonnières dans le Haut-Mékong; elles ne se risquent pas à redescendre le fleuve qu'elles ont si laborieusement remonté. De leur côté, les Laotiens lancent au fil de l'eau des radeaux qui parviennent à descendre jusqu'à la mer, mais qui ne remontent pas; les mariniers les démolissent, vendent les bois dont ils sont constitués et reviennent chez eux par Bangkok, d'où ils rapportent une pacotille de marchandises siamoises. Les messageries fluviales ont cependant établi un service de Khône à Luang-Prabang : le voyage se fait au moyen de chaloupes à vapeur et de pirogues avec, de temps à autre, des trajets à terre pour éviter les plus mauvais passages. Tous ces transbordemens allongent si bien la durée de la route qu'il faut, aux basses eaux, soixante-dix jours à un voyageur presque sans bagages pour parvenir de Khône à Luang-Prabang, et que, même pendant les hautes eaux, le Mékong peut être considéré, sauf dans les limites des biefs navigables, comme un fleuve commercialement inutilisable. Des études détaillées sont actuellement faites pour savoir si des améliorations méthodiquement conduites suffiraient à corriger le cours du fleuve de façon à le rendre pratiquement navigable pendant la plus grande partie de l'année; un plan de travaux, dont quelques-uns ont déjà été entrepris, a été préparé; on s'appliquerait d'abord par quelques dérochemens, quelques balisages, à rendre les voyages faciles et sans danger dans les biefs les moins accidentés et on arriverait ainsi progressivement à ne plus laisser subsister que deux séries de rapides, ceux de Kemmarat et ceux qui s'étendent entre Vien-Tiane et Paklay; ceux-là pourraient être évités par des tronçons de voie ferrée qui,

au prix de deux transbordemens, conduiraient les marchandises au delà des seuils redoutables. Mais de pareils travaux seraient longs et coûteux et, déjà, une idée plus hardie a été émise, celle de construire un chemin de fer qui suivrait le cours du Mékong, en abrégeant ses détours, et suppléerait à l'insuffisance d'un fleuve qui ne sera jamais qu'une voie difficile et longue; faite sur la rive droite, dans la zone que le protocole de 1896 réserve à la France, cette ligne achèverait d'établir notre domination sur tout le bassin du Mékong et permettrait à nos commerçans de Saïgon de lutter sans désavantage contre la concurrence de Bangkok.

Mais, avant que ces grandes entreprises aient pu seulement être ébauchées, les chemins de fer siamois ou ceux de l'Annam et du Tonkin atteindront le Mékong et offriront au commerce du Laos des issues nouvelles vers la mer.

Le projet d'une voie ferrée partant de Quang-tri, au nord de Hué, où elle se relierait à la future grande ligne de Hué à Hanoï, franchissant le Col des Nuages et aboutissant, par Aï-Lao, à Savannakek, en amont de la première série de rapides, fait partie du plan d'ensemble, élaboré sous le gouvernement de M. Doumer pour être progressivement réalisé au moyen de l'emprunt de 200 millions contracté par la colonie. Mais la ligne, obligée de franchir un col de 400 mètres d'altitude, sera longue et relativement difficile à établir; elle ne saurait parvenir à atteindre le Mékong avant l'achèvement de la voie siamoise, déjà ouverte de Bangkok à Korat et qui atteindra bientôt M'Pimaï, le point où la Moun est navigable pendant la moitié de l'année; de là elle pourra rejoindre, sans avoir à vaincre de grands obstacles techniques, le cours du Mékong aux environs de Savannakek.

Là est le grand péril pour l'avenir de l'Indo-Chine française. L'ouverture d'une ligne Bangkok-Korat-Oubône-Savannakek trancherait en faveur des Siamois et du commerce anglais la question du Mékong; le Laos pourrait continuer de nous appartenir et de nourrir nos fonctionnaires, mais les bénéfices iraient à d'autres. Du côte du Cambodge, un danger de même nature nous menace: la ligne projetée de Bangkok à Battambang et de là à Chantaboun, bouleverserait à notre détriment les conditions de la vie des riches provinces de Battambang et d'Angkor; les 7 à 800 000 piculs de riz qu'elles exportent annuellement, par eau, vers Pnom-Penh et Saïgon, pourraient être expédiés soit par

Chantaboun, soit par Bangkok; le Siam bénéficierait d'un trafic dont profitent aujourd'hui nos nationaux et mettrait les deux provinces contestées dans la dépendance commerciale de Bangkok. De même, vers le Nord, une ligne déjà en construction jusqu'à Pak-Nam-Po, remontera le Ménam par Outaradit, atteindra Xieng-Khong et aidera à rattacher effectivement tout le Haut-Laos au centre politique et économique du Siam; en vain, d'Hanoï, nous tracerions péniblement, à travers les montagnes, une ligne qui relierait le Haut-Mékong au delta du Tonkin, nous ne parviendrions pas à évincer nos rivaux. L'achèvement de ces voies ferrées, dont les Siamois poursuivent avec ardeur les travaux, marquerait le recul définitif de notre empire d'Indo-Chine; il serait en réalité confiné dans les deltas du Tonkin et de la Cochinchine et dans l'étroite bande côtière de l'Annam. Le Laos, si plein de promesses, et la fertile vallée du Mékong passeraient dans la sphère d'influence de nos voisins. Il n'importe guère, après cela, que ces chemins de fer soient faits par des ingénieurs français ou avec la participation des capitaux français, comme le traité du 7 octobre 1902 nous en réservait l'illusoire faculté : la faveur de nous étrangler de nos propres mains est par trop platonique pour nous suffire. — Sous peine de perdre définitivement la partie dans le bassin du Mékong, il est donc nécessaire qu'aucun chemin de fer ne puisse être construit, dans toute la zone réservée à notre influence par le protocole de 1896, sans la permission expresse de la France. Faute d'y prendre garde, nous aurons, comme il nous est déjà advenu, colonisé pour les autres.

Ainsi le problème de la domination du Mékong se résout en définitive en une question de mise en valeur et d'exploitation économique, de chemins de fer et de voies navigables. Si les négociateurs de 1893 et de 1896 ont cru qu'il était avant tout nécessaire d'assurer à la France l'hégémonie incontestée du bassin tout entier du Mékong et de ses affluens, ce n'est donc pas pour le vain amour-propre d'ajouter des territoires à des territoires, mais bien pour garantir la sécurité et préparer l'essor économique de l'Indo-Chine française. Si aujourd'hui un traité nouveau était conclu, son objectif essentiel devrait être de faire du Mékong un fleuve français, et, des voies commerciales qui viennent aboutir à son cours, des voies commerciales françaises. Tout l'avenir de notre empire d'Extrême-Orient y est engagé.

C'est ce qu'a parfaitement exprimé M. Ribot, avec sa lucidité et sa précision coutumières, lors du grand débat du 11 mars dernier, à la Chambre des députés, sur la politique extérieure de la France, — et c'est ce que l'on ne saurait mieux faire que de redire avec lui.

M. Ribot. — Il ne s'agit pas de porter là l'esprit de conquête. Non! Je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt de la France d'annexer toujours à ses possessions de nouvelles zones, de nouveaux territoires et d'y envoyer des fonctionnaires; ce n'est pas du tout ma pensée. Ce qui est essentiel, c'est que, dans cette zone du bassin du Mékong, nous ne laissions s'établir aucune influence qui pourrait contrarier la nôtre.

M. Étienne. — Toute la question est là.

M. Ribot. — Toute la question est là, en effet.

C'est que nous fassions comprendre au Siam, de manière qu'il ne puisse pas s'y tromper, que nous voulons que notre influence dans cette région, au point de vue économique et au point de vue politique, soit une influence prépondérante.

Si vous faites comprendre cela au Siam,... tout le reste sera peu de chose, toutes les difficultés s'évanouiront d'elles-mêmes; vous ferez le traité que vous voudrez; peut-être même n'en ferez vous pas du tout, — et c'est peut-être au fond ce qui vaudrait le mieux.

M. Ribot a tenu, en cette circonstance le langage du bon sens et de la vérité. Le Siam n'est pas une puissance avec qui l'on doive se prêter à des négociations dilatoires et à d'interminables discussions : le jour où l'oligarchie qui le gouverne aura compris que, forts du protocole de 1896, nous tiendrons la main à ce qu'aucune influence rivale de la nôtre ne puisse s'exercer dans le bassin du Mékong, nous serons bien près d'avoir atteint notre but, fondé sur des bases solides notre empire indo-chinois et trouvé, du même coup, un *modus vivendi* avec le Siam.

Nos intérêts économiques et politiques sont d'accord avec les nécessités de notre politique indigène, avec ce que nous appellerions volontiers nos devoirs comme puissance protectrice de l'Annam et du Cambodge, pour nous imposer l'impérieuse obligation d'être les maîtres sur les deux rives du Mékong. En prenant, dans tout le Siam, le rôle de défenseurs de l'indépendance des petits royaumes indigènes contre l'oppression de Bangkok, nous verrons grandir notre influence sur les populations du Laos et de l'ancien Cambodge, nous détruirons les germes de mécontentement que certaines imprudences ont pu faire naître et que

nos rivaux ne manqueraient pas de mettre à profit contre nous. La protection effective de nos indigènes, partout où ils se trouvent, — et cette protection comprend, bien entendu, le droit de juridiction, sans lequel elle n'a plus aucun sens, — est le premier des devoirs de la souveraineté. Protection des Cambodgiens, protection des Chinois inscrits à notre légation ou qui ont des établissemens en Indo-Chine, c'est le minimum de prérogatives qu'il nous est impossible d'abandonner. En Orient, nous avons exercé pendant des siècles les droits créés par les « capitulations, » sans cesser d'être en bons rapports avec le gouvernement turc; pourquoi l'application de « capitulations » analogues nous brouillerait-elle fatalement avec les Siamois? C'est en laissant périmer ses droits, bien plutôt qu'en les exerçant, que l'on suscite des difficultés avec les peuples jaunes; leur amitié vient rarement du cœur, elle n'est qu'un hommage de plus qu'ils rendent à la force. Partout, en Indo-Chine et surtout dans le bassin du Mékong, la France doit se montrer forte; l'ombre de son drapeau doit être un asile inviolable. Pour rendre manifeste et exercer efficacement cette fonction de tutelle, il serait nécessaire d'établir des consuls dans les principaux centres du Laos et du Cambodge siamois, notamment, dans les provinces du Sud, à Battambang, Oubône, Korat, Sisophon. Les incidens tragiques qui ont, cette année, ensanglanté notre consulat de Battambang ont prouvé la nécessité de donner à nos consuls une garde armée, capable de défendre le personnel et de faire respecter le pavillon. Les fonctionnaires siamois ne cesseront pas d'administrer leurs circonscriptions, mais, à côté d'eux, les représentans de la France apparaîtront comme l'incarnation de la justice et la sauvegarde des faibles.

Si donc un traité nouveau doit être négocié pour remplacer l'acte caduc du 7 octobre 1902, la diplomatie française ne peut pas transiger sur les points qui touchent aux besoins vitaux de notre empire indo-chinois. Le gouvernement de Bangkok doit, avant tout, s'engager à n'accorder aucune concession de territoire, de chemin de fer, de mines dans toute la région du Mékong, déterminée par le protocole de 1896, sans la permission expresse de la France; celle-ci pourra, dans la même zone, établir des consuls avec une garde armée, dans un certain nombre de villes; entre la mer et le Tonlé-Sap, la frontière, jusqu'ici indécise, sera déterminée de façon à faire disparaître l'encoche de territoire siamois

qui prive une partie du Cambodge de la côte qui en dépend naturellement; le Luang-Prabang tout entier, rive droite et rive gauche, sera sous la suzeraineté exclusive de la France; les étrangers inscrits à la légation de France, les Cambodgiens, les Chinois possédant des établissemens en Indo-Chine jouiront de la protection et de la juridiction de nos représentans. Telles sont les conditions sans lesquelles nous ne saurions accepter de signer une convention quelconque. Des négociations sont actuellement pendantes entre la cour de Bangkok et le quai d'Orsay. Pour notre dignité et nos intérêts, ces pourparlers doivent être courts; si les Siamois refusent de nous donner les satisfactions dont nous avons besoin, la solution est bien simple : il suffit d'appliquer intégralement, avec énergie, dans sa lettre et dans son esprit, l'acte de 1893 qui n'a jamais cessé d'être en vigueur.

VI

Dans cette étude toute générale, où nous avons cherché, en nous dégageant des polémiques suscitées par le traité du 7 octobre 1902, à déterminer les conditions générales de la vie et de l'expansion de la France en Indo-Chine, nous avons volontairement laissé dans l'ombre toutes les déchéances partielles, toutes les humiliations locales dont nos rapports avec le Siam ont été l'occasion et dont les courriers d'Extrême-Orient nous apportent l'écho; nous n'avons insisté ni sur les conséquences de l'adoption de l'étalon d'or par le Siam, ni sur les multiples incidens où s'est révélée l'insolente satisfaction des Siamois après la signature du traité de 1902, ni sur les vexations qu'ils ont fait subir à nos nationaux abandonnés. La cause est aujourd'hui jugée : les faits ont montré ce que l'expérience de tous les « asiatiques » affirmait depuis longtemps, c'est qu'il ne faut pas attendre d'une politique de concessions et de recul le retour de ce que l'on a appelé les « relations normales » avec le Siam. Rêver d'une politique d'entente cordiale avec Bangkok et poursuivre en même temps le développement, même uniquement économique, du Laos français, c'est une contradiction absolue d'où il ne peut sortir que l'incohérence. Tant que nous serons en Indo-Chine, tant que nous serons sur le Mékong avec la volonté formelle d'en rester les maîtres, d'y faire du commerce et d'y écouler nos produits, nous aurons les Siamois pour adver-

saires. Les Anglais, dans la péninsule de Malacca, n'envahissent que des dépendances très extérieures du royaume de Siam, des sultanats peuplés de Malais qui n'ont ni la même religion ni les mêmes mœurs. Le bassin du Mékong, au contraire, est le pays où se dirige naturellement l'expansion siamoise, celui que les mandarins peuvent le plus aisément mettre en coupe réglée. La force des choses fait donc de nous les rivaux des Siamois : il faut savoir nous y résigner et en accepter les conséquences. Nous ne saurions avoir, pour le moment, à Bangkok, l'influence que les Anglais y ont acquise; contentons-nous d'y être respectés et d'établir notre suprématie exclusive dans la « sphère d'influence » que la nature et les traités nous ont dévolue. Et quant à l'amitié des Siamois, quand nous ne la chercherons plus, c'est alors peut-être qu'elle nous viendra par surcroît.

Au point de vue international, il est nécessaire de séparer soigneusement la « question du Mékong, » qui n'existe, depuis 1896, qu'entre les Siamois et nous, et, d'autre part, le problème de l'avenir du Siam lui-même, plus compliqué qu'il ne le paraît au premier abord. Il n'y a plus seulement, aujourd'hui, rivalité d'influence, à Bangkok, entre l'Angleterre et la France, mais, sans parler des Danois, qui ont su se créer de grands intérêts dans le pays et une part d'influence dans le gouvernement, les Allemands, en ces dernières années, ont singulièrement développé leur commerce avec le Siam ; ils se sont ingéniés à obtenir des concessions, des commandes, si bien qu'aujourd'hui, pour la construction des chemins de fer, pour le service des postes, ils ont presque évincé la concurrence anglaise. Enfin, en Asie même, des rivaux d'autant plus redoutables qu'ils sont eux-mêmes des « jaunes, » et que leur civilisation se rapproche de celle des Siamois, ont surgi en ces dernières années : les Chinois, maîtres du trafic de Singapour, accaparent de plus en plus, à Bangkok, toutes les branches de l'activité économique, tandis que les Japonais cherchent à se faire, au Siam comme en Chine, les éducateurs de la race jaune, pour pouvoir un jour l'émanciper de la tutelle humiliante des « Barbares » d'Occident. Concurrence allemande, influence japonaise sont, en réalité, plus redoutables à l'hégémonie britannique que les visées conquérantes que la presse jingoë se plaît à nous attribuer. Peut-être le moment où deux visites solennelles ont rendu visible le « rapprochement » entre la France et ses voisins d'outre-Manche, qui sont aussi ses

voisins d'outre-Mékong, serait-il bien choisi pour montrer à l'Angleterre quels sont les périls réels qui menacent sa prépondérance.

Quant à nous, sachons parfois détacher nos regards de nos querelles intestines pour les porter vers cet Extrême-Orient où l'avenir fermente, sous le grand soleil, dans des deltas surpeuplés, et où grouillent, dans les rizières fécondes, des populations innombrables qui prennent, à la vie économique et politique du monde, une part chaque jour grandissante. La vie intense, la vie d'âpre et féconde énergie, à qui le génie des races européennes a donné l'essor, se répand sur toute la surface du globe ; l'activité et la civilisation, jadis concentrées dans la Méditerranée, puis répandues peu à peu autour de l'Atlantique et dans la mer des Indes, se transportent rapidement sur le Pacifique : l'axe du monde semble se déplacer. Et lorsque apparaîtront, dans l'avenir, les conséquences de cette extension et de ce déplacement, c'est alors que les Français apprécieront tout ce qu'ils doivent aux hommes qui leur ont donné un empire en Indo-Chine, qui ont mis notre pays à même de tenir sa place dans la vie de l'Extrême-Orient et d'avoir une fenêtre ouverte sur le Pacifique. Puissions-nous ne pas comprendre trop tard combien ils étaient prophétiques, ces mots que l'un des voyageurs qui ont le mieux compris l'Asie et deviné ses destinées, le prince Henri d'Orléans, plaçait à la fin de son beau livre *Autour du Tonkin :* « C'est en Asie que se décideront les destinées du monde ; en Asie se créeront, se grandiront ou se fortifieront les empires ; et celui qui saura faire écouter sa voix en Extrême-Orient pourra aussi parler bien haut en Europe. »

René Pinon.

LA GRANDE MADEMOISELLE

II [1]

EN ATTENDANT LA MORT DE MAZARIN. LOUIS XIV JEUNE, D'APRÈS SES « MÉMOIRES »

Le souvenir de la Fronde a pesé lourdement sur le reste du règne de Louis XIV. Il a dominé pendant plus d'un demi-siècle la politique intérieure du pays et décidé de la fortune, bonne ou mauvaise, des grandes familles d'alors. Le mot de « liberté » était devenu synonyme de « licence, confusion, désordre (2), » et les anciens frondeurs passèrent le reste de leur vie dans la disgrâce, ou tout au moins la défaveur. La Grande Mademoiselle ne fut jamais pardonnée, bien qu'elle ne voulût point se l'avouer à elle-même. Elle aurait pu le prévoir dès son retour à la Cour, si elle n'avait pas été décidée à croire le contraire. Les avertissemens ne lui manquèrent pas. Le premier fut sa rencontre avec la reine mère dans la prairie de Sedan. Quand Anne d'Autriche vit arriver au son des fanfares, l'air dégagé et triomphant, cette princesse insolente qui avait fait tirer le canon sur son roi, elle l'eut à peine embrassée qu'elle éclata en reproches, et lui déclara qu'après le combat Saint-Antoine, « si elle l'avait tenue, elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1902.

(2) V. *Mémoires* de Louis XIV, édités par Charles Dreyss. Les *Mémoires* de Louis XIV n'ont pas été écrits par lui-même. Il les *parlait* à des secrétaires, auxquels il remettait en outre des notes de sa main, et dont il corrigeait ensuite la rédaction. V. l'*Introduction* de M. Dreyss.

l'aurait étranglée (1). » Mademoiselle pleurait; la Cour regardait. « J'ai tout oublié, » dit enfin la reine, et sa nièce s'empressa de le croire.

L'accueil du roi fut plus significatif encore. Il arrivait à cheval, tout mouillé et tout crotté, de la ville de Montmédy, prise le jour même aux Espagnols (7 août 1657). Sa mère lui dit : « Voici une demoiselle que je vous présente, et qui est bien fâchée d'avoir été méchante; elle sera bien sage à l'avenir. » Le jeune roi se contenta de rire, et répondit en parlant du siège de Montmédy. Mademoiselle repartit néanmoins de Sedan avec des pensées très riantes : elle s'était figuré lire dans tous les yeux qu'on allait la marier au frère du roi, le petit Monsieur. Il avait dix-sept ans; elle en avait trente et beaucoup de cheveux blancs.

Encore quelques mois d'une demi-retraite, et la Grande Mademoiselle, tolérée sinon pardonnée, ne devait plus bouger de la Cour pendant les années de transition où se prépara le gouvernement personnel de Louis XIV. Un nouveau régime allait naître, et un nouveau monde avec lui. On les voyait de jour en jour se dessiner, reléguant dans l'ombre du passé le vieil esprit d'indépendance et étouffant les aspirations confuses du pays vers quelques libertés légales. Mazarin incarnait ce grand mouvement politique. A la veille de disparaître, ce ministre impopulaire était devenu tout en France.

I

Il était le maître; personne ne songeait plus à lui résister; mais on continuait de l'exécrer et l'on n'arrivait pas à l'admirer. La France n'ayant alors ni journaux, ni débats parlementaires, la politique étrangère de Mazarin, qui lui fait tant d'honneur à nos yeux, restait fort mal connue, même à Paris. Ainsi s'explique que sa gloire ait été en grande partie posthume. Elle a grandi à mesure que l'on a pu le juger sur pièces, d'après les documens enfermés dans nos archives nationales ou dans celles des autres pays. Ses correspondances ont mis au jour un si beau génie diplomatique, que les historiens, avec beaucoup de raison, ont laissé au second plan les vilains côtés de l'homme, ses petitesses, pour appuyer sur les services du ministre.

(1) *Mémoires* de Mlle de Montpensier, — *Mémoires* de Montglat.

Il s'était passé précisément le contraire au XVIIe siècle. On n'avait guère vu que les défauts du cardinal, qui crevaient tous les yeux. La mauvaise fortune avait redoublé sa rapacité. Mazarin avait gardé sur le cœur de s'être trouvé sans argent lors de son expulsion du royaume. Il s'était juré qu'on ne le prendrait plus sans vert, et il travaillait depuis son retour à mettre des millions en lieu sûr. Tous les moyens lui étaient bons pour se constituer cette espèce de trésor de guerre. Il vendait depuis les plus hautes fonctions de l'État jusqu'aux places de « lavandière » chez la reine. Il partageait les bénéfices avec les corsaires auxquels il donnait des lettres de marque. Il se chargeait à forfait des services publics, empochait l'argent, et laissait nos ambassadeurs sans traitement, nos vaisseaux et nos fortifications sans entretien. L'armée criait la faim et la soif depuis qu'il s'était fait son « vivandier » et son « munitionnaire; » il lui donnait du pain au rabais et trouvait le moyen, prétendaient les courtisans, de faire payer au soldat, si rarement payé lui-même, jusqu'à l'eau qu'il buvait. Turenne fit une fois briser sa vaisselle plate pour en distribuer les morceaux à ses troupes, qui périssaient de misère. Des scènes de comédie se mêlaient à ces drames. Bussy-Rabutin, qui servait dans l'armée de Turenne, avait été heureux au jeu. Le cardinal en eut vent. Il fit dire à Bussy qu'il gardait sa solde, qu'il s'était associé à son jeu, et que la solde représentait sa part de gain.

Il avait étendu son trafic à la maison royale. C'était lui qui la fournissait de meubles ou de vaisselle. Il avait l'entreprise des deuils de Cour, celle des fêtes; quand le roi dansait un ballet, son premier ministre gagnait sur les décors et les accessoires. Les comptes de ménage lui passaient par les mains. Pendant la campagne de 1658, il supprima le cuisinier du roi, afin de s'approprier ce qu'aurait coûté la table. On vit Louis XIV réduit à s'inviter à dîner chez l'un ou chez l'autre. Mazarin lui prenait jusqu'à son argent de poche, et le jeune monarque se laissait faire, avec une patience qui était pour son entourage un perpétuel sujet d'étonnement. Sa mère n'était ni mieux traitée, ni moins soumise.

Le cardinal était aussi jaloux de son autorité que de son argent. Le roi n'avait voix au chapitre sur rien; quand il se permettait d'accorder une grâce, si légère fût-elle, son premier ministre la révoquait en « le gourmandant comme un écolier (1). »

(1) Monglat.

On disait de la reine mère qu'elle n'avait plus pour cent écus d'influence, et elle-même en convenait. De plus, elle était grondée du matin au soir. L'âge avait rendu Mazarin insupportable. Il était sans gêne avec le roi, quelque chose de plus avec sa mère; les courtisans haussaient les épaules en l'entendant parler à Anne d'Autriche « comme à une chambrière (1). » La reine n'était pas insensible à ces rudesses; elle avouait à sa fidèle Motteville « que le cardinal devenait de si mauvaise humeur et si avare, qu'elle ne savait pas comment à l'avenir on pourrait vivre avec lui; » mais il ne semblait pas lui venir à l'esprit que l'on pourrait peut-être vivre sans le cardinal.

Est-ce à dire qu'Anne d'Autriche et Mazarin étaient mariés, ainsi que l'affirme (2) la Palatine, mère du régent? A mesure qu'ils vieillissent, on est bien tenté de le croire, tant le spectacle offert par ces illustres personnages, lui si désagréable, elle si soumise, donne l'impression de deux destinées « unies ensemble, selon les propres expressions du cardinal (3), par des liens... qui ne pouvaient être rompus. » La question est de savoir si Mazarin pouvait se marier. D'après la tradition, il n'était pas prêtre. D'après les érudits, c'est un point sujet à discussion (4). Aussi longtemps que l'on n'aura pas réussi à le fixer, le mariage d'Anne d'Autriche avec son ministre restera parmi les énigmes historiques, car tout ce qu'on en dira sera paroles en l'air.

La patience de Louis XIV ne s'explique que par toute son éducation, et par l'état d'esprit qui en avait été le fruit.

II

Son berceau avait été entouré d'un troupeau de serviteurs chargés de veiller sur ses moindres mouvemens. Sa mère l'adorait, et s'en occupait beaucoup pour une reine. Néanmoins, il

(1) Monglat.

(2) Lettres du 3 janvier 1717, du 27 septembre 1718 et du 2 juillet 1722. Madame ajoute dans cette dernière : « — On en connait maintenant toutes les circonstances. »

(3) Lettre à la reine Anne d'Autriche (27 octobre 1651).

(4) Le 25 mars 1865, le Père Theiner, gardien des archives secrètes du Vatican, répondait à quelqu'un qui lui avait posé la question : « — Nos actes du 16 décembre 1641, où Jules Mazarin a été créé cardinal, ne disent pas s'il a été prêtre ou non. Comme il a été cependant admis à l'ordre des cardinaux-prêtres, il est hors de doute qu'il a été prêtre. » La lettre du Père Theiner a été publiée par M. Jules Loiseleur dans ses *Problèmes historiques*.

n'y eut pas dans tout le royaume d'enfant aussi mal gardé que le fils du roi. Louis XIV ne l'avait jamais oublié, et il en parla toute sa vie avec amertume. « Le roi me surprend toujours, racontait Mme de Maintenon à Saint-Cyr, quand il me parle de son éducation. Ses gouvernantes jouaient tout le jour et le laissaient entre les mains de leurs femmes de chambre, sans se mettre en peine du jeune roi. » Les femmes de chambre l'abandonnaient à lui-même, et on le retrouva une fois dans le bassin du Palais-Royal. L'un de ses grands plaisirs était d'aller rôder dans les cuisines avec son frère le petit Monsieur. « Il mangeait tout ce qu'il attrapait, sans qu'on fît attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé... Si l'on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelque pièce, que Monsieur et lui allaient manger dans quelque coin (1). » Un jour que les deux petits princes mettaient ainsi leurs doigts dans les plats, les marmitons impatientés les poursuivirent à coups de torchon.

Il jouait avec n'importe qui. Sa société la plus ordinaire, rapporte encore Mme de Maintenon, était la fille « de la femme de chambre des femmes de chambre de la reine. » Quand on le tirait de ce milieu inférieur pour le mener chez sa mère, ou le faire figurer dans quelque cérémonie, c'était un timide, qui regardait les gens avec embarras sans savoir que leur dire, et qui en souffrait cruellement. Un jour qu'on lui avait fait la leçon, et que sa timidité l'empêchait de retrouver ses mots, il fondit en larmes de honte et de colère. Le roi de France manquait de monde.

A cinq ans et demi, il eut des maîtres et un précepteur (2), mais il n'apprit rien. Mazarin ne le poussait pas au travail, pour des raisons à lui connues, et les circonstances secondèrent les vues du premier ministre. La Fronde vint rendre toute étude suivie impossible, en bouleversant l'existence de la Cour de France, qui ne fut plus que campée, lorsqu'elle n'était pas tout à fait errante. Louis XIV avait quatorze ans au moment où il se réinstalla au Louvre, et il ne fut même pas question de lui faire rattraper le temps perdu; il passa désormais ses journées à chasser, à étudier des pas de ballet et à s'amuser avec les nièces du cardinal. Le monde politique croyait deviner le pourquoi de

(1) *Lettres de Madame de Maintenon*, éd. Geffroy.

(2) Pour plus de détails, voir l'excellent volume de M. Lacour-Gay et : *l'Éducation politique de Louis XIV*.

cette éducation sommaire et s'en exprimait sévèrement. « Le roi, écrivait en 1652 l'ambassadeur de Venise (1), ne s'applique toute la journée qu'à apprendre le ballet... Les jeux, les danses et les comédies sont les uniques entretiens du roi, dans l'intention de le détourner entièrement des choses plus solides et plus importantes. » L'ambassadeur revint sur le même sujet à l'occasion d'un opéra italien où le roi (2) s'était exhibé en Apollon, entouré de belles personnes représentant les neuf Muses : « Certains blâmèrent la chose, mais ceux-là ne connaissent pas la politique du cardinal, qui tient le roi expressément appliqué à des exercices de passe-temps pour le détourner des solides et importantes, et, tandis que Sa Majesté est occupée à faire rouler des machines de bois sur la scène, le cardinal remue et fait rouler à son bon plaisir, sur le théâtre de France, toutes les machines d'État. »

Quelques rares observateurs, dont Mazarin, devinaient que cet adolescent, avec son air d'être perdu dans les niaiseries, réfléchissait en secret à son métier de roi et aux moyens de s'en rendre capable. La nature lui avait donné l'instinct du commandement, joint à un sentiment très vif des devoirs de son rang. Il dit dans ses *Mémoires :* « Dès l'enfance même, le seul nom de rois fainéans et de maires du palais me faisait peine quand on le prononçait en ma présence (3). » Son précepteur, l'abbé de Péréfixe, avait encouragé ce sentiment, tout en laissant son élève, par une contradiction dont il n'était peut-être pas responsable, prendre le chemin de devenir un vrai roi fainéant. Péréfixe avait écrit pour le jeune prince une *Histoire du roi Henri le Grand*, où on lisait « que la royauté n'est pas un métier de fainéant, qu'elle consiste presque toute en l'action, qu'il faut qu'un roi fasse ses délices de son devoir, que son plaisir soit de régner, et qu'il sache que régner, c'est tenir lui-même le timon de son État. » Sa gloire y est intéressée. En effet, « qui ne sait pas qu'il n'y a point d'honneur à porter un titre dont on ne fait point les fonctions ? » Doctrine qui supprime les premiers ministres, et dont Louis XIV devait faire son profit.

Le hasard était venu au secours du précepteur. Le 19 juin 1651, l'ancienne gouvernante du roi, Mme de Lansac, le dérangea

(1) Le 24 décembre, *Relations des ambassadeurs vénitiens.*

(2) La lettre est du 21 avril 1654. Louis XIV avait alors quinze ans et demi.

(3) Mme de Motteville l'avait entendu exprimer la même idée. — Cf. ses *Mémoires*, V, 101, éd. Petitot.

au milieu d'une leçon pour lui faire cadeau « de trois lettres que Catherine de Médicis écrivait à Henri III, son fils, pour son éducation (1). » Péréfixe prit les lettres et en donna lecture, le roi l'écoutant « avec beaucoup d'attention. » L'une d'elles était tout un mémoire (2). Catherine y donnait à son fils le même précepte que Péréfixe à son élève : un roi doit « régner, » c'est-à-dire faire les fonctions de son titre. Pour « régner, » il faut se mettre au travail sitôt éveillé, lire toutes les dépêches et ensuite les réponses, parler soi-même à ses agens, se faire rendre compte chaque semaine des recettes et des dépenses ; ainsi de suite du matin au soir et tous les jours de la vie. C'était un programme de forçat du pouvoir. Louis XIV en fit le sien dans le fond de son âme ; il n'avait pas encore treize ans.

Ces belles résolutions étaient cependant destinées à rester lettre morte tant que Mazarin vivrait. Elles ne pouvaient s'exécuter qu'au détriment de son autorité, et l'idée d'entrer en lutte avec le cardinal répugnait au jeune roi, moitié vieille affection d'enfance, moitié timidité et habitude de l'obéissance. Louis XIV y avait songé, et il tint plus tard à ce qu'on le sût, mais il avait été content de se trouver de bonnes excuses pour laisser aller les choses. Il explique dans ses *Mémoires* qu'il fut arrêté par la raison politique : il avait trop de bon sens, tout jeune qu'il fût, trop d'expérience aussi, quelque étrange que paraisse le mot appliqué à un enfant élevé aussi sottement, pour ne pas discerner les dangers d'une révolution de palais dans l'état où les troubles civils avaient laissé la France. A défaut de la science que l'on puise dans les livres, Louis XIV avait eu les leçons de choses de la Fronde : les émeutes et les barricades, les discours véhémens du Parlement à sa mère, les fuites humiliantes avec la Cour, les temps de misère où ses domestiques n'avaient pas à dîner et où lui-même couchait dans des draps percés et portait des habits trop courts, les batailles où ses sujets tiraient sur lui, les trahisons de ses proches et de sa noblesse et leurs marchandages honteux. Rien de tout cela n'avait été perdu pour le jeune roi. L'ordre rétabli à la surface, il sut voir combien la situation demeurait troublée dans le fond, combien précaire, et il

(1) *Fragmens des Mémoires inédits* de Dubois, valet de chambre de Louis XIV. Publiés par Léon Aubineau dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* et dans ses *Notices littéraires sur le XVIIe siècle.*

(2) Cf. Lacour-Gayet, p. 203.

jugea prudent de différer ce qu'il « souhaitait et... craignait tout ensemble, » disent nettement ses *Mémoires* (1).

Il discute si ce fut une faute. « Il faut, dit-il, se représenter l'état des choses : des agitations par tout le royaume avant et après ma majorité ; une guerre étrangère où ces troubles domestiques avaient fait perdre à la France mille avantages ; un prince de mon sang et un très grand nom à la tête de mes ennemis ; beaucoup de cabales dans l'État ; les Parlemens encore en possession et en goût d'une autorité usurpée ; dans ma Cour, très peu de fidélité sans intérêt, et par là mes sujets en apparence les plus soumis, autant à charge et à redouter pour moi que les plus rebelles. » Était-ce le moment d'exposer le pays à de nouvelles secousses? Louis XIV était resté convaincu (2) du contraire, tout en avouant qu'il trouvait dès lors bien à reprendre aux façons de faire de Mazarin, « un ministre, poursuivait-il, rétabli malgré tant de factions, très habile, très adroit, qui m'aimait et que j'aimais, qui m'avait rendu de grands services, mais dont les pensées et les manières étaient naturellement très différentes des miennes, que je ne pouvais toutefois contredire ni discréditer sans exciter peut-être de nouveau contre lui, par cette image quoique fausse de disgrâce, les mêmes orages qu'on avait eu tant de peine à calmer. »

Le roi avait aussi à tenir compte de son extrême jeunesse et de son ignorance des affaires. Il raconte à ce propos son ardent désir de gloire, sa peur de mal débuter, car on ne s'en relève pas, son attention à suivre les événemens, « en secret et sans confident, » sa joie quand il découvrait que « les gens habiles et consommes, » partageaient sa façon de voir. Tout considéré, n'y avait-il pas de quoi être « pressé et retardé presque également » dans son dessein de prendre « la conduite de son État ? »

Cette page curieuse n'a d'autre défaut que d'avoir été dictée par un homme fait, dans l'esprit duquel les choses ont pris une netteté qu'elles n'avaient pas chez l'adolescent, et qui croit se rappeler des volontés là où il n'y avait eu que des velléités. Louis XIV serait impardonnable si l'on n'en rabattait de ses *Mémoires*. Pourquoi, s'il y voyait si clair, avoir rechigné à toute espèce de travail? A seize ans, Mazarin lui avait fixé des jours pour assister au Conseil. Le roi s'y ennuyait. Il s'en allait, et on le retrouvait causant du prochain ballet ou jouant de la guitare

(1) *Mémoires* de Louis XIV.
(2) M. Dreyss place la rédaction de cette partie des *Mémoires* vers 1670.

avec ses familiers. Mazarin dut gronder pour le faire rester au Conseil. A force de baguenauder, il n'aimait plus que cela, et il y eut de la paresse dans sa résolution de laisser faire son ministre.

La Cour avait son opinion faite ; elle tenait le jeune roi pour incapable d'application. On avait aussi décidé qu'il manquait d'esprit, et en cela l'on ne s'était pas trompé. Lui-même ne se faisait aucune illusion et disait avec simplicité : « Je n'ai pas d'esprit. » La jeunesse libertine qui l'entourait, et que gênait son air grave, ne cachait pas qu'elle le trouvait ennuyeux, comme devait le faire Mme de Maintenon un demi-siècle plus tard. Les Guiche et les Vardes le croyaient voué à l'insignifiance, et ils ne s'en affligeaient que médiocrement.

La ville était moins convaincue de sa nullité, peut-être parce qu'elle en aurait pris moins aisément son parti. Paris commençait à avoir la terreur des princes auxquels, pour une raison ou pour l'autre, il faut des premiers ministres, et la bourgeoisie parisienne était à l'affût de toute preuve d'intelligence chez son jeune monarque. « On dit que l'esprit du roi s'éveille, écrivait Guy Patin en 1654 ; Dieu le veuille. » Cette première lueur n'ayant pas eu de suites apparentes, Paris admira, en attendant mieux, la bonne mine du souverain. « J'ai vu aujourd'hui le roi qui s'en allait à la chasse, écrivait encore Guy Patin quatre ans plus tard. C'est un beau prince, fort et robuste ; il est grand et a bonne grâce ; c'est dommage qu'il ne sait pas son métier (1). » On vantait aussi son air sérieux, son éloignement pour la débauche sous toutes ses formes, et la modestie qui lui faisait répondre bravement, devant toute la Cour, à une question sur la pièce nouvelle : « Je ne juge jamais de ce que je ne sais pas (2). » Ce n'était pas la réponse d'un sot.

En somme, comme il était très froid, très dissimulé, qu'il parlait peu, par calcul autant que par goût, et presque uniquement de bagatelles, cet adolescent sur qui toute la France avait les yeux fixés restait un inconnu pour ses sujets.

III

Le 18 septembre 1657, deux étrangers qui traversaient le Pont-Neuf se trouvèrent pris dans une bousculade. La foule se

(1) Lettres du 9 juin 1654 et du 9 avril 1658.
(2) *Segraisiana*. Louis XIV avait dix-sept ans lorsqu'il fit cette réponse.

précipitait avec des cris de joie vers un carrosse dont elle avait reconnu la livrée. C'était la Grande Mademoiselle, retour d'exil, qui venait prendre possession du Luxembourg, où son père lui donnait un logement, sentant bien qu'il n'y reviendrait jamais. Les deux étrangers notèrent dans leur *Journal de Voyage* (1) que les Parisiens portaient une « affection particulière » à cette princesse, parce qu'elle s'était conduite en « vraie amazone » pendant la guerre civile. On les avait bien renseignés. Mademoiselle était restée populaire à Paris, où l'on se souvenait toujours de ses exploits pendant la Fronde, et de sa belle tournure à la tête de son régiment.

Elle ne fit guère que passer, ayant des affaires à régler en province. A son retour définitif, le 31 décembre, la Cour et la ville s'écrasèrent chez elle. Le Luxembourg fut plusieurs jours sans désemplir, après quoi, quand le monde eut constaté que Mademoiselle « n'avait plus sur le visage la fraîcheur des roses nouvellement épanouies (2), » sa curiosité fut satisfaite et il s'occupa d'autre chose. Elle-même avait fort à faire. L'idée d'épouser le petit Monsieur ne la quittait plus depuis Sedan. On lui assurait qu'il en mourait d'envie, et Mademoiselle répondait naïvement qu'elle s'en apercevait bien : « Cela ne me déplaisait pas, ajoute-t-elle. Un jeune prince, beau, bien fait, frère du roi, me paraissait un bon parti pour moi. » Dans l'attente de leurs fiançailles, elle ferma l'heureuse parenthèse de Saint-Fargeau, où elle avait aimé le travail et l'intelligence, pour se faire la camarade d'un enfant uniquement adonné aux plaisirs de son âge, et passa l'hiver à danser, à se déguiser, à courir les promenades et les baraques de la foire Saint-Germain (3). Le public remarquait que le petit Monsieur paraissait « peu gai » avec sa grande cousine, qu'il « ne se peinait guère à l'entretenir (4), » et qu'il lui aurait préféré d'autres compagnes, mieux assorties à ses dix-sept ans. Mademoiselle ne s'apercevait de rien.

Philippe, duc d'Anjou, avait une figure de bellâtre sur un petit corps rondelet. Il ne manquait pas d'esprit, n'avait aucune méchanceté, et aurait pu faire un gentil prince sans la raison

(1) *Journal du voyage de deux jeunes Hollandais à Paris* (1656-1658).

(2) *Mémoires* de Mme de Motteville.

(3) La foire Saint-Germain se tenait entre Saint-Sulpice et Saint-Germain-des-Prés, depuis le 3 février jusqu'à la veille des Rameaux. La Cour s'y pressait et y coudoyait la populace.

(4) *Journal... de deux jeunes Hollandais.*

d'État, qui était en train de le réduire à la condition de fantoche. Sa mère et Mazarin l'avaient élevé en fille, de peur qu'il ne causât plus tard des ennuis à son aîné, et cette éducation n'avait que trop bien réussi. A force de l'envoyer jouer avec le futur abbé de Choisy, qui mettait une robe et des mouches pour le recevoir; à force de lui faire habiller et coiffer les filles d'honneur de la reine, de l'habiller lui-même en jupes et de l'occuper de chiffons, on en avait fait un être ambigu, une espèce de fille manquée et n'ayant que les défauts de son sexe. Monsieur avait tous les jours un habit neuf et tremblait de s'abîmer le teint, de se décoiffer, ou d'être vu de profil s'il se croyait mieux de face. Paris n'avait pas de plus grande commère ; il bavardait, il tracassait, brouillait les gens en repétant tout, et cela l'amusait. Mademoiselle se faisait un devoir de lui « prêcher » les « grandes actions, » mais elle perdait son temps : il était la mollesse et la faiblesse même. Les deux cousins étaient mal assortis de toutes les façons. Lorsqu'ils entraient ensemble dans un salon, Monsieur, court et replet, paré comme une châsse, cousu de pierreries depuis la tête jusqu'aux pieds, Mademoiselle, un peu mousquetaire de taille et d'allure et negligée dans ses ajustemens, c'était un couple singulier. Ceux qui ne les connaissaient pas ouvraient de grands yeux, et il s'en rencontrait toujours, en hiver du moins, car la société était alors des plus mêlées, même chez les grands.

Depuis le jour des Rois jusqu'au mercredi des Cendres, les Parisiens n'avaient pas de plus grand plaisir que de se promener la nuit en masque et d'entrer, sans être invités, dans les maisons où se donnait une fête. Louis XIV se mettait volontiers de la partie ; un soir de mardi-gras, qu'il courait ainsi les rues avec Mademoiselle, ils rencontrèrent Monsieur « habillé en fille, avec des cheveux blonds (1). » Les hôteliers envoyaient les étrangers profiter de l'aubaine ; un jeune Hollandais racontait qu'il était allé la même nuit, « avec ceux de son hauberge, » à cinq grands bals, le premier chez Mme de Villeroy, le dernier chez la duchesse de Valentinois, et qu'il avait vu dans chaque « plus de deux cents masques (2). » La foule n'admettait pas qu'on lui refusât l'entrée, nulle part et sous aucun prétexte. Le même Hollandais rapporte avec une pointe d'aigreur qu'un autre soir, il lui

(1) *Mémoires* de Mademoiselle.
(2) *Journal... de deux jeunes Hollandais.*

avait été impossible de pénétrer chez le maréchal de l'Hôpital, parce que, le roi s'y trouvant, on avait pris des mesures afin d'éviter la cohue. L'usage obligeait à subir chez soi les sociétés les moins choisies. A une grande fête chez le duc de Lesdiguières, qui l'offrait en son cœur, disait la chronique, à Mme de Sévigné, « le roi était à peine sorti, qu'on commença à jouer des mains et à piller tout, jusque-là que l'on assure qu'il fallut remettre quatre ou cinq fois de la bougie aux lustres, et qu'il en coûta pour ce seul article plus de cent pistoles à M. de Lesdiguières (1). »

Ces mœurs démocratiques avaient l'encouragement du roi, qui laissait aussi sa porte ouverte les soirs où il dansait son ballet. Il faisait mieux encore. Il allait officiellement souper chez « le sieur de la Bazinière, » ancien laquais devenu financier et millionnaire et ayant la tournure, les manières et les cascades de rubans du marquis de Mascarille. Il veillait à ce que Mademoiselle invitât au Luxembourg Mme de l'Hôpital, ancienne lingère épousée deux fois pour ses beaux yeux, la première fois par un partisan, la seconde par un maréchal de France. Ces leçons n'étaient pas perdues pour la noblesse. Les mésalliances ne s'y comptaient plus, les plus basses, les plus honteuses, pourvu que la dot fût belle. Un duc et pair avait épousé la fille d'un ancien charretier. Le maréchal d'Estrées était gendre d'un partisan connu sous le nom de Morin le Juif. On en pourrait citer bien d'autres, car le mouvement se précipitait d'année en année. En 1665, le roi étant allé au Parlement (2) faire vérifier un édit, un groupe d'hommes, parmi lesquels Olivier d'Ormesson, regardait la tribune des dames de la Cour. Quelqu'un s'avisa de compter combien d'entre elles étaient filles de parvenus de la finance : il s'en trouva trois sur six. Deux autres étaient des nièces de Mazarin, mariées à des nobles français (3). La seule qui fût de bonne maison était Mlle d'Alençon, demi-sœur de la Grande Mademoiselle. On ne se serait pas attendu à ces chiffres, même en faisant la part du hasard ; mais le roi approuvait et la noblesse était ruinée : chacun se raccrochait où il pouvait.

Le courant général était favorable à cette confusion des

(1) *Journal... de deux jeunes Hollandais.*

(2) Le 29 avril.

(3) Au duc de Bouillon, et au fils du maréchal duc de La Meilleraye, qui prit le titre de duc de Mazarin.

rangs. Depuis la rentrée triomphale de Mazarin, en 1653, jusqu'à sa mort en 1661, il y eut à la Cour une sorte de laisser aller universel, qui surprenait les anciens Frondeurs à leur retour d'exil. Le jeune monarque provoquait lui-même aux familiarités, aux manquemens à l'étiquette. Ce changement était l'œuvre des nièces du cardinal, qui y trouvaient leur compte, puisque Marie, la troisième des Mancini, allait bientôt toucher la couronne du bout du doigt. Mademoiselle eut de la peine à s'habituer aux nouvelles manières avec le roi. « Pour moi, dit-elle, qui ai été nourrie dans un grand respect, cela m'étonnait, et j'ai été longtemps sans m'accoutumer à en user ainsi. Mais quand j'ai vu que les autres le faisaient, et que la reine m'eût dit un jour que le roi n'aimait point les cérémonies... lors je le fis ; car sans cela, les fautes des autres ne m'en auraient pas fait commettre. » Le Louis XIV pompeux des portraits à grandes perruques n'existait pas encore, et le Louvre de 1658 ne ressemblait guère au Versailles fastueux et formaliste que Saint-Simon a connu (1).

Le laisser aller s'étendait aux mœurs. Nombre de femmes de qualité se conduisaient mal, quelques-unes prêtaient au soupçon de vénalité, et ni l'un ni l'autre n'était une nouveauté ; mais le vice s'encanaillait, et c'est de quoi les personnes fières, comme Mademoiselle, ne pouvaient prendre leur parti. Quand on venait lui conter que la duchesse de Châtillon, fille de Montmorency-Boutteville, recevait de l'argent de l'abbé Fouquet et en essuyait des scènes de laquais, jusqu'à lui casser un jour ses miroirs à coups de pied, elle était révoltée. « C'est une étrange chose, écrivait-elle, que la différence des temps ! Qui aurait dit à l'amiral de Coligny : « La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Fouquet, » il ne l'aurait pas cru, et il n'était nulle mention de ce nom-là de son temps. » Dans l'esprit de Mademoiselle, qui en avait vu tant d'autres, c'était surtout la basse naissance de l'abbé qui aurait affecté l'amiral : « Quoi que l'on puisse dire, ajoutait-elle, je ne saurais jamais croire que les personnes de qualité s'abandonnent au point que les médisans le disent. Car quand on n'aurait pas son salut en vue, l'honneur du monde est, à ma fantaisie, une si belle chose, que je ne comprends pas comme on peut le mépriser. » Mademoiselle ne transigeait pas

(1) Il ne faut jamais oublier que Saint-Simon a été présenté à la Cour en 1692. Louis XIV avait alors cinquante-quatre ans, et il y en avait quarante-neuf qu'il était sur le trône. Saint-Simon n'a connu que la vieillesse du règne.

sur le respect dû à la hiérarchie du rang ; pour le reste, elle s'en tenait à ce qu'on est convenu d'appeler la morale des honnêtes gens, qui a toujours autorisé de grandes indulgences.

Elle savait cependant toute la différence de cette morale-là d'avec la morale chrétienne. Les *Provinciales* (1656) venaient de faire comprendre aux plus étourdis qu'il fallait choisir entre les deux. Mademoiselle était allée, sous leur influence, visiter le Port-Royal-des-Champs (1), et en était revenue entièrement gagnée à ces « gens admirables » qui vivaient comme des saints, et qui parlaient et écrivaient « avec la plus belle éloquence, » tandis que les Jésuites auraient mieux fait de se taire, n'ayant rien de bon à dire et le disant mal : « Car assurément il n'y eut jamais moins de prédicateurs qu'ils en ont parmi eux, ni moins de bonnes plumes, et il y paraît par leurs lettres. C'est pourquoi, par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de n'écrire pas. » La voyant si chaude pour les siens, l'un des messieurs de Port-Royal, Arnauld d'Andilly, lui avait dit comme elle repartait : « Vous vous en allez à la Cour ; vous pourrez rendre compte à la reine de ce que vous avez vu. — Je l'assurai que je le ferais très volontiers. » De l'humeur dont nous la connaissons, nul doute qu'elle n'ait tenu parole ; mais ce fut tout. L'honnête Mademoiselle, incapable pour son compte d'une chose vilaine ou basse, ne songea pas une seconde à faire intervenir l'austère morale janséniste, mal appropriée aux besoins de la vie de Cour, dans ses jugemens sur autrui et le choix de ses amitiés. Elle blâma la duchesse de Châtillon pour des raisons où la vertu proprement dite n'avait rien à voir ; nous la verrons bientôt accueillir Mme de Montespan, parce que la morale des honnêtes gens n'avait rien à redire aux maîtresses de rois. Mme de Sévigné pensait comme Mademoiselle, et elles n'étaient pas les seules. C'était pour les Jésuites une façon de revanche

Le goût devenait aussi médiocre que les sentimens. Celui du roi n'était pas formé, et le ballet faisait tort sur son théâtre du Louvre au plaisir noble de la tragédie, laquelle, du reste, n'était plus la tragédie. Corneille avait renoncé une première fois à écrire en 1652, après la chute de son *Pertharite*. L'année suivante, Quinault débutait, et plaisait. Il enseignait dans des tragi-comédies fleuries et tendres que « l'amour rend tout permis, »

(1) Dans l'été de 1657.

ainsi que l'avait dit Honoré d'Urfé dans l'*Astrée* un demi-siècle auparavant, et il renouait sans effort, après la parenthèse cornélienne, le fil d'une doctrine qui devait se transmettre sans autre interruption jusqu'à nos jours. L'amour justifie tout, car le droit à la passion est sacré, et rien ne subsiste devant lui :

> Dans l'empire amoureux,
> Le devoir n'a point de puissance...
>
> L'éclat de deux beaux yeux adoucit bien un crime :
> Au regard des amans tout paraît légitime (1).

L'idée qu'expriment ces vers se retrouve tout du long de l'œuvre de Quinault. Il l'a redite, avec la même douceur langoureuse et insinuante, pendant plus de trente ans, et personne, dans les commencemens, ne lui disputait sérieusement l'attention du public. A l'apparition de sa première pièce, en 1653, Racine avait quatorze ans. Molière n'est revenu à Paris qu'en 1658. Corneille, à la vérité, préparait sa rentrée au théâtre ; mais il se trouva, lorsqu'on joua ses dernières tragédies, qu'il avait cru bien faire d'étudier Quinault, et que cela n'avait pas toujours été en pure perte. C'est une preuve décisive de l'écho que trouvait dans les âmes l'immoralité « roucoulante » (2) du nouveau venu.

Ainsi la Cour de France se rendait peu intéressante en tout. L'éclat jeté par la Fronde sur les chercheurs et les chercheuses de grandes aventures n'avait pas été remplacé. Les plaisirs, qui faisaient à présent toute la vie, n'étaient pas toujours raffinés, on l'a vu plus haut, et ils n'étaient pas davantage intelligens. La troupe hardie des Mazarines donnait le ton au Louvre, et ce ton manquait de délicatesse. La reine Anne d'Autriche en gémissait dans l'intimité, mais elle lâchait la bride ; sauf d'épouser son fils, elle n'avait rien à refuser aux nièces du cardinal Mazarin.

IV

Parce que la Cour, presque tout entière, était oisive et frivole, il ne faudrait pas se hâter de penser du mal de la France d'alors. Il ne faut jamais se hâter de penser du mal de la France. La Cour n'était pas tout le pays ; il y avait place à côté d'elle

(1) Vers d'*Atys*, opéra joué en 1676, et d'*Astrate*, tragédie de 1663.
(2) Le mot est de M. Jules Lemaître.

pour d'autres idées et d'autres sentimens. C'est dans ces années de 1650 à 1656, qui nous apparaissent d'abord comme un désert moral, que la charité privée fit chez nous l'un de ses plus grands efforts, les plus à l'honneur de tous ceux qui s'en mêlèrent. J'ai signalé ailleurs (1) la misère effroyable du pays pendant la Fronde. Il fallait soulager cette détresse, qui changeait en solitudes un lambeau après l'autre de notre territoire, et il ne se trouvait personne pour le faire parmi les gens en possession de l'autorité. Les ressources et la bonne volonté leur manquaient également : il n'y avait aucune aide à attendre de la royauté impuissante et, il faut bien le dire, à peu près indifférente.

On a peine aujourd'hui à se représenter l'état où le simple passage d'une armée, appartenant à un peuple civilisé, pouvait mettre il y a deux ou trois cents ans une terre française ou allemande. L'idée de restreindre les souffrances de la guerre à l'inévitable est nouvelle. Au XVIIe siècle, on travaillait au contraire à les accroître. La plupart des chefs apportaient un soin sauvage à exciter la manie de destruction qui s'émeut si facilement chez le soldat en campagne. Vers la fin de la Fronde, des troupes appartenant à Condé, alors au service de l'Espagne, occupèrent son ancien gouvernement de Bourgogne. Si province en France pouvait espérer d'être ménagée par M. le Prince, c'était celle-là : son père l'avait eue avant lui, et elle était pleine de leurs amis. Tant de liens furent inutiles. Le 23 mars 1652, les États de Bourgogne écrivaient à M. de Bielle, leur « député en Cour : » « Les ennemis ayant brûlé entièrement quatorze villages (*suivaient les noms*), outre d'autres qu'ils ont brûlés depuis, ces boute-feux étant encore en campagne et continuant ces horribles dégâts, le tout ainsi qu'il a été mandé par ordre exprès de Mgr le Prince, que le commandant (de la ville) de Seurre a reçu, de brûler toute la province s'il lui était possible. Ledit sieur de Bielle peut juger par ces incendies, auxquels on n'apporte aucun empêchement, en quel état sera la province dans peu. »

Le soldat ne s'inquiétait guère que la région saccagée fût en deçà ou au delà de la frontière ; il en faisait à peine la diffé-

(1) V. *La Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, passim. Pour ce chapitre, Cf. *La Misère au temps de la Fronde et saint Vincent de Paul*, par Feillet ; *La Cabale des dévots*, par Raoul Allier ; *Un épisode de l'histoire religieuse du XVIIe siècle*, par Alfred Rébelliau (*Revue* des 1er juillet, 1er août, 1er septembre 1903) ; *Saint Vincent de Paul*, par Emmanuel de Broglie ; *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, par Chantelauze ; *Port-Royal*, par Sainte-Beuve.

rence. Quelques semaines après les incendies de la Bourgogne, deux armées torturèrent la Brie. L'une était au roi, l'autre au duc de Lorraine, et il n'y eut qu'une nuance de cruauté en moins chez nos troupes. Quand ils furent tous passés, les campagnes étaient semées de charniers, et il y a charnier et charnier. Celui de Rampillon (1), particulièrement atroce, doit être mis au compte des Lorrains : « A chaque pas on rencontrait des gens mutilés, des membres épars ; des femmes coupées par quartiers après avoir été violées ; des hommes expirans sous les ruines des maisons incendiées, d'autres... percés avec des broches ou des pieux aigus (2). » Personne ne s'inquiétait ensuite de supprimer ces foyers d'infection.

On serait en peine de dire si cette façon de faire la guerre était plus féroce ou plus stupide. Quelques chefs de corps, précurseurs de l'idée d'humanité, protestaient timidement, au nom de l'intérêt bien entendu, contre un système qui donnait aux armées pour compagnes inséparables la peste, la famine et la haine universelle. On possède une lettre signée de quatre d'entre eux, Fabert en tête, et adressée à Mazarin, pour le supplier d'arrêter les ravages d'un étranger au service de France, M. de Rosen. Mazarin n'eut garde d'en tenir compte : il aurait fallu commencer par payer Rosen et ses soldats.

Quant à sauver les survivans, laissés sans pain, bestiaux ni semences, sans toit et sans instrumens de travail, si l'on cherche à qui en incombait le devoir dans l'opinion des contemporains, on ne trouve nulle part que l'État se crût tenu de réparer les désastres publics, pas plus que de protéger les classes pauvres. L'idée du devoir social n'était pas née, ni près de naître. L'assistance publique était dans l'enfance et ce qui en tenait lieu avait été désorganisé, comme tout le reste, par le désordre général ; chaque ville secourait ou non ses mendians, selon ses ressources et les circonstances. En revanche, l'idée du devoir chrétien de la charité avait repris une grande force dans quelques milieux, sous l'influence combinée du jansénisme, qui exigeait des siens une foi agissante, d'une société secrète catholique dont l'existence est l'une des découvertes historiques les plus curieuses de ces dernières années (3) ; et d'un pauvre saint dont l'air paysan

(1) Village de l'arrondissement de Provins.

(2) Feillet, *La Misère au temps de la Fronde*.

(3) V. le volume de M. Raoul Allier : *La Cabale des dévots*, et les articles de M. Alfred Rébelliau, publiés ici même.

et la soutane rapiécée faisaient rire lorsqu'il se présentait chez la reine. On a reconnu Vincent de Paul. Le commerce des grands n'avait pu le changer. On disait de lui, après des années de fréquentation à la Cour : « M. Vincent est toujours M. Vincent, » et cela était vrai; ces hommes-là ne changent jamais, heureusement pour le monde. Il devint la cheville ouvrière de l'œuvre du relèvement des provinces ruinées.

Même après les derniers travaux, on ne saurait fixer la part de chacun dans cette entreprise colossale. La société secrète à laquelle il a été fait allusion avait été fondée en 1627, par le duc de Ventadour, dans une pensée mystique qui la conduisit, ainsi qu'il arrive souvent, à des œuvres essentiellement pratiques. Elle s'était donné le nom de Compagnie du Saint-Sacrement, et, sans doute, son but suprême était de « faire honorer partout le Saint-Sacrement. » Justement à cause de cela, la société cherchait à « procurer » autour d'elle « tout le bien » en son pouvoir, car rien n'est plus profitable à la religion que les secours, tant matériels que spirituels ou moraux, distribués sous son inspiration et, pour ainsi dire, de sa part. D'autant plus que la pratique de la charité est une source de précieux renseignemens pour établir la police des mœurs, d'où l'on passe aisément à la police des âmes, par laquelle on détruit l'hérésie, avec ou sans douceur. De ce programme devaient sortir des œuvres philanthropiques admirables, en avance de deux siècles sur les idées courantes, et, en même temps, des persécutions, des cruautés, des infamies, tous les vices inséparables de l'esprit sectaire, pour qui la fin justifie les moyens.

Ainsi orientée, la société grandit rapidement, toujours souterraine, et multipliant les précautions pour ne pas se déceler, puisque ni le clergé, ni la royauté, n'étaient bien disposés envers cette force mystérieuse dont ils recevaient les chocs sans distinguer d'où partaient les coups. Ce fut un pouvoir occulte assez analogue, quant à l'étendue, à l'intolérance, et même aux voies et moyens employés, à la franc-maçonnerie de l'époque actuelle. La Compagnie du Saint-Sacrement eut des affiliés par toute la France et dans toutes les classes; Anne d'Autriche était à sa dévotion, un compagnon cordonnier y joua un rôle important. Vincent de Paul s'y enrôla vers 1635, contribua au bien et ignora probablement le mal. A dater de son affiliation, ses œuvres charitables s'emmêlent de telle sorte avec celles de la

société, qu'on ne peut plus s'y reconnaître. On voit que cette dernière lui apporte un secours puissant, qu'elle l'aide efficacement à trouver l'argent et les auxiliaires dont il a besoin : on est souvent en peine de dire à qui revient l'idée première de telle ou telle œuvre.

Pour celle qui nous occupe ici, cependant, le point de départ est connu. Ce ne fut ni Vincent de Paul ni la Compagnie du Saint-Sacrement qui conçut et mit en train l'œuvre prodigieuse du relèvement des provinces. Le premier comité de secours fut fondé à Paris, en 1649, par un janséniste, M. de Bernières, auquel revient également l'invention des *Relations* imprimées qui allèrent informer toute la France des misères à soulager. C'était la première fois que la charité se servait de la publicité. Elle s'en trouva bien. M. de Bernières et son comité, où dominaient les femmes de parlementaires, purent bientôt commencer à faire distribuer en Picardie et en Champagne du pain, des vêtemens, de l'argent, des semences, des instrumens de travail. Ils établirent des hôpitaux. Ils mirent fin à l'affreux sentiment d'abandon de ces malheureuses populations, piétinées depuis tant d'années par des mercenaires de toutes races et de toutes langues. Mais leur nombre était médiocre, si leur zèle était grand, et la communauté janséniste n'était pas outillée pour une tâche de cette envergure. Dès la fin de l'année suivante, la direction de l'entreprise passa tout naturellement aux mains de Vincent de Paul, qui lui amenait son armée de sœurs de charité, ses prêtres de la Mission, et tout un contingent d'alliés secrets, mais absolument dévoués.

Il ne semble pas qu'il en soit résulté d'abord aucun conflit. Mme de Lamoignon et la présidente de Herse furent le bras droit de M. Vincent comme elles l'avaient été de M. de Bernières. Quand la reine de Pologne (1), élevée en France et fille spirituelle de Port-Royal, voulut souscrire à l'œuvre, elle envoya son argent à la mère Angélique, en lui disant de s'entendre pour la distribution avec M. Vincent. Mais cette bonne harmonie ne dura guère. Les membres de ce que le public allait baptiser du sobriquet de Cabale des Dévots, faute d'en connaître le nom véritable, ne purent supporter la concurrence janséniste dans la charité. Ils entamèrent contre M. de Bernières une campagne

(1) Marie de Gonzague.

d'odieuses calomnies et de dénonciations qui aboutit à l'exil de cet homme de bien. De toutes les mauvaises actions où les poussa l'esprit sectaire, c'est l'une des plus abominables.

Les *Relations* furent continuées sous la direction de Vincent de Paul. On sait par elles, et par d'autres documens du temps, le détail de la tâche entreprise. Le plus pressé pour la santé publique était de débarrasser la surface du sol, dans les provinces où l'on se battait, des corps en putréfaction et des immondices laissées derrière elles par les armées. Il y avait telle petite ville d'où s'exhalait une puanteur si effroyable, que personne, dans le pays, ne voulait en approcher. Une *Relation* de 1652 décrit en ces termes les environs de Paris : « A Étrechy, les vivans sont mêlés avec les morts, et le pays en est rempli. A Villeneuve-Saint-Georges, Crosne, Limay, on a trouvé trois cent soixante-quatorze malades dans la dernière extrémité, ni lits, ni habits, ni pain. Il va falloir commencer par enlever le foyer d'infection qui augmente la maladie, en enterrant les cadavres d'hommes, de chevaux morts et de bestiaux, et toutes les saletés que produit le séjour d'une armée. » Le nettoyage du sol fut la spécialité de M. Vincent et l'un de ses bienfaits les plus signalés. Il y employa ses prêtres de la Mission et ses sœurs de charité. Les missionnaires se mettaient à la tête des ouvriers, les sœurs recherchaient les malades abandonnés. Soutanes et cornettes mouraient à la peine, « les armes à la main, » disait leur chef, mais leur œuvre était bonne ; on commençait enfin par le commencement.

Après les morts, les vivans : « Le curé de Boult (1), rapporte une autre *Relation*, nous a assuré avoir enterré trois de ses paroissiens morts de faim ; les autres n'ont vécu que de pailles hachées et mêlées avec de la terre, dont ils composent un manger que l'on ne peut appeler pain. Cinq chevaux puans et pourris ont été dévorés ; un vieillard, âgé de soixante-quinze ans, est entré à son presbytère pour faire rôtir à son feu un morceau de chair de cheval mort de gale depuis quinze jours, infecté de vers et jeté dans un bourbier puant. » A Saint-Quentin, dans les faubourgs, où les maisons avaient été démolies, les missionnaires découvrirent les derniers habitans dans des cabanes misérables « en chacune desquelles, écrivait l'un d'eux,

(1) En Picardie.

j'ai trouvé deux ou trois malades, en une seule dix; deux femmes veuves, ayant chacune quatre enfans, couchés tous ensemble sur la terre, n'ayant chose quelconque et sans aucun linge. Un autre ecclésiastique, dans sa visite, ayant rencontré plusieurs portes fermées, en a fait faire ouverture et a trouvé que les malades étaient si faibles qu'ils ne pouvaient ouvrir la porte, n'ayant mangé depuis trois jours, et n'ayant sous eux qu'un peu de paille à demi pourrie; le nombre de ces pauvres est si grand que sans le secours venu de Paris, lors de l'appréhension du siège, les bourgeois, ne les pouvant nourrir, avaient résolu de les jeter par-dessus les murailles. »

Il fallait des millions rien que pour alléger une pareille détresse, et Vincent de Paul rêvait mieux, ses associés avec lui : ils voulaient mettre ces populations agonisantes en état de reprendre le travail et de réparer leurs ruines. L'entreprise s'organisa au travers d'obstacles qui avaient l'air insurmontables. L'épuisement de la France et la difficulté des communications étaient les principaux. Le comité parisien sut trouver des sommes énormes, des dons en nature de toutes sortes, et le moyen de transporter ses approvisionnemens. Il s'était partagé les environs de Paris : Mme Joly, un village; la présidente de Nesmond, quatre villages, et ainsi de suite. En dehors de la banlieue, on envoyait les missionnaires. L'un des derniers biographes de Vincent de Paul (1) évalue à douze millions de livres, qui en feraient soixante d'à présent, les sommes qu'il distribua, sans préciser, toutefois, si ce fut pour l'ensemble de ses œuvres, ou seulement pour celle qui nous occupe. Quoi qu'il en soit, cette dernière eut certainement la grosse part.

L'immensité de l'entreprise, son apparente témérité, nous en apprennent long sur la richesse et la puissance des classes moyennes au milieu du XVIIe siècle. Après Vincent de Paul et M. de Bernières, l'honneur de l'œuvre du relèvement revient au monde parlementaire et à la bourgeoisie parisienne; l'aristocratie n'y joua qu'un rôle secondaire. Les classes moyennes fournirent cet effort énorme dans une période où presque tous les revenus manquaient à la fois. On nous dit que plusieurs eurent recours à l'emprunt pour alimenter la caisse, que d'autres vendirent leurs bijoux et leur vaisselle d'argent : encore cela suppose-t-il

(1) M. Emmanuel de Broglie.

du luxe et du crédit. D'une façon ou de l'autre, le bourgeois est en état de donner, tandis que le petit noble de la Lorraine ou de la Beauce en est réduit à recevoir; et c'est ce qui complète la leçon de l'histoire. Le pain manque dans les gentilhommières comme dans les chaumières. Lorsqu'on est resté deux jours sans manger, on accepte l'aumône; au bout de trois jours, on la demande, à cause des enfans. Décadence des uns, ascension des autres jusqu'à ce que leur tour vienne : c'est toujours la même chose depuis que le monde est monde.

Dernier détail, et le plus significatif peut-être. Il n'est pas question dans les Mémoires du temps (1) de ce qui fut l'œuvre principale de Vincent de Paul. Leurs auteurs se feraient conscience d'oublier une intrigue de Cour ou une aventure scandaleuse; mais des gens qui sont nus, qui ont faim, en quoi est-ce intéressant? On évite d'en parler, on n'y pense pas. En 1652, année où la misère, à son comble, étreignait Paris, la mère Angélique écrivait de Port-Royal, avec une pieuse naïveté, à la reine de Pologne (28 juin) : « Hors le petit nombre de bonnes âmes qui s'appliquent à la charité, les autres sont autant dans le luxe que jamais. Le Cours et les Thuileries sont aussi fréquentés que ci-devant, les collations et le reste des superfluités vont à l'ordinaire... » Paris s'amuse avec la même fureur que si ses rues n'étaient pas remplies de spectacles affreux, « et ce qui est plus horrible, c'est qu'on ne peut souffrir que les prédicateurs prêchent la pénitence (lettre du 12 juillet). » Le défaut de pitié pour le miséreux était presque général; on ne voulait pas être importuné de ce qui se passait dans les bouges.

Vincent de Paul et ses alliés luttèrent six ans. Pas une fois le gouvernement ne vint à leur aide, et la guerre continuait toujours; pour une ruine relevée, les armées en faisaient dix autres. Le groupe des « bonnes âmes » qui avaient fait ces prodigieux sacrifices finit par être usé, pour ainsi dire, et il ne se renouvela point, malgré la source inépuisable de dévouement offerte par la Compagnie du Saint-Sacrement. Il avait été composé d'hommes et de femmes tellement exceptionnels, par le caractère aussi bien que par les idées, qu'il n'eut pas où se recruter pour boucher

(1) Sauf dans le *Journal des Guerres civiles*, de Dubuisson-Aubenay. Celui-ci mentionne à la date du 2 décembre 1650 les « grandes aumônes » envoyées en Champagne par Mmes de Lamoignon et de Herse, « les sieurs *de Bernières*, Lenain, etc. »

les vides produits par la mort, l'épuisement des ressources et du courage. En 1655, les recettes du comité tarissaient à vue d'œil. Deux ans plus tard, elles étaient taries, et l'œuvre de salut demeurait inachevée. Il était précieux qu'elle eût été tentée; un levain de bonté en subsista dans l'âme nationale.

V

Les traces du bien accompli furent promptement effacées; les famines de 1659 à 1662, la dernière surtout, comptent parmi les plus effroyables du siècle, et peut-être de toute notre histoire. L'excès de la misère matérielle engendra une immense misère morale, en particulier dans les grandes villes, où le luxe côtoie les dénuemens les plus affreux, et Paris devint excitable et mauvais, comme toujours lorsqu'il souffre. Le carnaval de 1660 fut le plus bruyant et le plus troublé qu'eussent jamais vu les vieux Parisiens. Grands et petits cherchaient le plaisir avec une espèce de rage, et ce n'était du haut en bas de l'échelle que dissensions et querelles. Les lieux publics étaient pleins de désordres et de rixes. Il y avait des nuits où les masques étaient maîtres du pavé, et l'on a vu plus haut qu'il n'existait pas de sécurité avec ces foules composites, qui volaient jusqu'aux bougies des maisons où elles entraient. Un seul bal reçut un soir la visite de soixante-six bandes de masques, qui parcoururent la ville trois nuits de suite. L'hystérie de Paris pendant que la France mourait de faim est d'autant plus frappante, que la Cour n'était pas là pour lui communiquer son éternel besoin d'agitation et d'amusement. Louis XIV employa une grande partie de ces années critiques à parcourir son royaume.

Un premier voyage, du 26 octobre 1658 au 27 janvier suivant, eut pour objet de rencontrer à Lyon la princesse de Savoie qu'il était alors question de faire épouser au roi. En passant à Dijon, la Cour s'y arrêta plus de quinze jours. Mademoiselle nous en apprend les raisons; elles ne sont pas glorieuses pour la royauté. Le Parlement de Dijon résistait à enregistrer certains édits qui aggravaient les charges de la province. Le Tellier « alla de la part du roi » promettre qu'il n'en serait plus question, si les États de Bourgogne portaient leur subside à un chiffre qui fut indiqué : « Sur quoi ils accordèrent ce qu'on leur demandait, et en vinrent rendre compte au roi. » Dès le lendemain, avec

un mépris cynique de la parole royale, « Sa Majesté » allait au Parlement de Dijon faire enregistrer les édits (1). Mademoiselle avait eu la curiosité d'assister à la séance. Le premier président fit la seule chose en son pouvoir. Il exprima courageusement ses « regrets, » et « fut loué de tous ceux qui l'entendirent. » La Cour plia bagage le jour suivant, avec une certaine hâte, « laissant Dijon et toute la province dans une grande consternation. »

Mademoiselle n'avait blâmé que la façon de s'y prendre. Au fond, elle pensait avec son temps que le souverain ne doit à son peuple que l'autorité : il ne lui doit pas le bonheur. Quelques semaines après l'incident de Dijon, se trouvant à Lyon, la proximité lui donna envie d'aller visiter sa principauté de Dombes (2), qu'elle n'avait jamais vue. La Dombes ne payait pas l'impôt au Roi, et il n'en avait pas fallu davantage pour la rendre prospère. Mademoiselle fut scandalisée du bien-être de ses sujets. Les paysans étaient bien vêtus. « Ils mangeaient quatre fois le jour de la viande, » et il n'y avait point de « misérables » dans le pays. « Aussi, poursuit Mademoiselle, n'ont-ils point payé de tailles jusqu'à cette heure, et peut-être leur serait-il meilleur qu'ils en payassent. Car ils sont fainéans, ne s'adonnent à aucun travail ni commerce. » Son petit peuple avait tout quitté et mis ses plus beaux habits pour la recevoir. En guise de remerciement, Mademoiselle tira de lui tout l'argent qu'elle put. Il faut se rappeler qu'aux yeux des grands, même les meilleurs, un paysan était à peine un homme. Nous serions mal venus à nous en indigner. Nous admettons bien que les races supérieures, ou soi-disant telles, ont le droit d'exploiter les races tenues pour inférieures et de les détruire au besoin. Nos pères se traitaient d'une classe à l'autre comme l'on se traite de nos jours d'une race à l'autre : c'est exactement le même sentiment.

A son retour de la Dombes, Mademoiselle retrouva la Cour à Lyon. Chacun y était tout yeux et tout oreilles pour un spectacle qui dérangeait les idées admises sur les rois. Marie Mancini essayait de se faire épouser par Louis XIV, et son entreprise

(1) Le Parlement de Dijon avait mauvaise réputation auprès des ministres, qui l'accusaient de se mettre en travers de toutes les réformes. Cela ne justifie pas un pareil manque de foi.

(2) La Dombes était une petite principauté indépendante, qui n'a été réunie définitivement à la France que le 28 mars 1762. Elle avait Trévoux pour capitale.

n'avait pas l'air aussi absurde qu'il l'aurait fallu. Le mariage de Savoie avait manqué dans des conditions pénibles, qui donnaient à penser au courtisan; le roi s'était conduit avec la princesse Marguerite en homme mal élevé. On en était à se demander si le mariage d'Espagne allait aussi manquer, et avec lui la paix tant désirée, parce qu'il plaisait à deux amoureux, dont l'un n'aurait pas dû oublier ses devoirs de roi, de proclamer les droits souverains de la passion. Anne d'Autriche devenait inquiète. Mazarin, succombant à la tentation, laissait le champ libre à sa nièce, qui « obsédait (1) » le jeune monarque de ses regards et de ses discours. Elle lui faisait perdre la tête, et il jurait tout ce qu'elle voulait. La partie n'était pas égale entre une Italienne passionnée et le timide un peu naïf qu'était alors Louis XIV. Ce fut au retour de Lyon qu'il se mit à genoux devant sa mère et Mazarin, en les suppliant de lui laisser épouser celle qu'il aimait. Il les trouva inflexibles. La reine sentait ce qu'une telle mésalliance jetterait de déconsidération sur la royauté. Le cardinal s'était ressaisi par diverses raisons et se hâta d'éloigner sa nièce.

Un second voyage dura plus d'un an. La Cour partit le 29 juin 1659 et passa par Blois. Elle s'y arrêta chez Gaston. Nous devons aux *Mémoires* de Mademoiselle une dernière vision de ce prince jadis si brillant, acoquiné maintenant dans son milieu provincial où rien n'était à la mode de Paris, ni les toilettes, ni la cuisine, ni l'air de la maison, ni Monsieur lui-même qui ne savait plus recevoir, et se vexa de ce que le roi lui tuait ses faisans. Il laissa voir qu'on le dérangeait, on ne lui céla point qu'on ne demandait qu'à repartir, et tout alla de travers. L'aînée de ses filles du dernier lit, Marguerite d'Orléans, avait une grande réputation de beauté. Ses parens s'étaient flattés longtemps de la voir reine de France. Elle fut défigurée par les moustiques la nuit d'avant l'arrivée du roi. On vantait extrêmement sa danse : elle dansa mal ce soir-là. Gaston avait annoncé que la petite de dix ans « causait à étourdir les gens, » et avec esprit : personne n'en put tirer mot. Rien ne réussissait. Mademoiselle n'en était pas autrement fâchée; elle avait tremblé de voir sa cadette « au-dessus d'elle. » A peine la Cour fut-elle remontée en voiture, que la carrossée royale, suivant une habitude de tous les temps,

(1) Motteville.

se mit à se moquer de ses hôtes. Le roi plaisantait de la figure de son oncle en voyant tomber ses faisans. Mademoiselle riait avec les autres. Elle s'était pourtant laissé prendre à une scène de tendresse que lui avait jouée son père.

Il était venu la réveiller à quatre heures du matin : « Il s'assit sur mon lit et me dit : « Je crois que vous ne serez pas fâchée que je vous aie éveillée, puisque je n'aurais pas eu le temps de vous voir tantôt. Vous allez faire un grand et long voyage... Je suis vieux, usé ; ainsi je puis mourir pendant votre absence. Si je meurs, je vous recommande vos sœurs. Je sais bien que vous n'aimez pas Madame ; qu'elle n'a pas eu envers vous toute la conduite qu'elle eût pu avoir ; ses enfans n'en peuvent mais ; pour l'amour de moi, ayez-en soin. Elles auront bien besoin de vous ; car pour Madame, elle ne leur sera pas d'un grand secours. » Il m'embrassa trois ou quatre fois. Je reçus cela avec beaucoup de tendresse ; car j'ai le cœur bon... Nous nous séparâmes fort bien, et je me rendormis. »

Mademoiselle crut qu'ils avaient enfin réussi à s'aimer. Six semaines plus tard, un scandale éclatait à la Cour de France, alors à Bordeaux. Le duc de Savoie avait refusé d'épouser la princesse Marguerite d'Orléans, et Mademoiselle était accusée d'avoir écrit secrètement au duc que sa sœur était bossue. L'accusation partait de Gaston, qui disait en avoir la preuve. Ce fut une affaire très désagréable pour Mademoiselle, et après laquelle il n'y avait plus d'illusion possible : Gaston était toujours Gaston, l'homme le plus dangereux de France.

De Bordeaux, la Cour se rendit à Toulouse, où elle fut rejointe par Mazarin, qui venait de signer la paix des Pyrénées (7 novembre 1659). Les articles en sont dans toutes les histoires. Leurs conséquences pour l'Europe ont été ramassées en quelques lignes lumineuses par le grand historien allemand, L. Ranke, frappé des avantages que le traité nous donnait sur son pays : « S'il faut caractériser d'une façon générale les résultats de cette paix... nous dirons que leur importance résidait dans la constitution et l'extension du grand système géographique militaire de la monarchie française. De tous les côtés, aux Pyrénées, aux Alpes, surtout sur les frontières de l'empire allemand et des Pays-Bas, la France acquérait par ses nouvelles places fortes... autant de positions aussi importantes pour la défense que favorables à l'attaque. Sa position sur le Haut-Rhin, qu'elle devait à la paix

de Westphalie, reçut sa plus grande extension (1). » Mazarin s'était bien trouvé d'avoir aimé à suivre les armées en campagne. Il connaissait l'importance militaire de la plupart des places. Le négociateur espagnol n'aurait pu en dire autant

A l'intérieur, le premier venu comprenait les bienfaits politiques d'un traité qui abolissait le passé dans la mesure du possible. Condé avait été compris dans la paix et rentrait en France bien résolu à se tenir tranquille. Il rejoignit la Cour à Aix, le 27 janvier 1660, et la trouva très curieuse de savoir comment il allait être reçu. Mademoiselle accourut chez Anne d'Autriche : « Ma nièce, lui dit la reine, allez-vous en faire un tour à votre logis ; car M. le Prince m'a fait prier qu'il n'y eût personne, la première fois que je le verrais. » Je me mis à sourire de dépit et je lui dis : « Je ne suis personne ; je crois que M. le Prince sera fort étonné s'il ne me trouve pas ici. » Elle insista d'un ton fort aigre. Je m'en allai, résolue de m'en plaindre à M. le cardinal ; ce que je fis le lendemain, et lui dis que, si pareille chose m'arrivait une autre fois, je m'en irais. Il me fit de grandes excuses. » C'était le système de Mazarin. Il se confondait en excuses ; il n'en était ni plus ni moins « une autre fois. »

On sut que M. le Prince avait demandé pardon à genoux, et qu'il avait trouvé devant lui, en Louis XIV, un juge grave et froid, qui s'était tenu « très droit (2). » Se battre contre son roi n'était décidément plus un jeu : on ne s'en relevait pas, fût-on le vainqueur de Rocroy. Mademoiselle ne réussissait pas à le comprendre. Condé, surpris et déçu, tâtait le terrain. Un soir de bal qu'il causait avec Mademoiselle, le roi se mit en tiers. La conversation tomba sur la Fronde. De la part d'un homme d'autant d'esprit que M. le Prince, on peut croire que ce ne fut point par hasard : « On parla fort de la guerre, raconte Mademoiselle, et nous raillâmes fort de toutes les sottises que nous avions faites, et le roi entra le mieux du monde dans ces plaisanteries. Quoique j'eusse fort la migraine, je ne m'y ennuyai pas. » Elle avait ri sans arrière-pensée. Condé, plus perspicace, trembla le reste de ses jours devant ce monarque si dissimulé et si parfaitement maître de lui.

Presque au même moment, expirait un autre attardé de ces idées féodales que ni la royauté, ni les mœurs, ne voulaient plus

(1) *Histoire de France*. Traduction Jacques Porchat et Miot. Paris, 1886.
(2) *Mémoires* de Montglat. *Mémoires* de Mme de Motteville.

souffrir chez les grands. Gaston d'Orléans mourut à Blois, le 2 février (1), des suites d'une attaque. On l'avait entendu murmurer de son lit, en regardant sa femme et ses enfans : « *Domus mea domus desolationis vocabitur.* Ma maison sera nommée la maison de la désolation. » Il ne croyait pas si bien dire. Madame se surpassa pour la maladresse, et quelque chose de plus. Elle alla dîner pendant que son époux recevait l'extrême-onction, congédia la domesticité de Monsieur aussitôt après le dernier soupir, fit mettre tout sous clef et ne s'occupa plus de rien. Ses femmes refusèrent un drap pour ensevelir le cadavre; il fallut qu'une dame de l'entourage en donnât un. Des prêtres étaient venus veiller le corps ; n'ayant point « de lumière ni de feu, » ils s'en retournèrent, et le mort resta seul, plus abandonné encore que ne l'avait été son frère, le roi Louis XIII. On l'emporta « sans pompe ni dépense (2) » à Saint-Denis, et sa veuve courut à Paris, s'emparer du Luxembourg pendant que Mademoiselle n'y était pas.

La Cour se dispensa de feindre des regrets. Le roi lui avait donné le ton en disant à sa cousine d'un air gai, après les premiers complimens : « Vous verrez demain mon frère avec un manteau qui traîne. Je crois qu'il a été ravi de la mort de votre père pour cela... Il croit en hériter et avoir son apanage; il ne parle d'autre chose ; mais il ne l'a pas encore. » Anne d'Autriche écoutait en souriant : « Il est vrai, poursuit Mademoiselle, que Monsieur vint le lendemain avec un furieux manteau. » Elle avait eu de la peine à ne pas sourire aussi. Son chagrin était cependant très vif, malgré le passé, ou plutôt à cause de lui; mais c'était une impulsive, entraînée par l'impression du moment. Elle afficha un peu trop sa douleur : « Je voulais porter le deuil le plus régulier et le plus grand qui eût jamais été... Tout était vêtu de deuil, jusqu'aux marmitons et les valets de tous mes gens, les couvertures de mules, tous les caparaçons de mes chevaux et de mes sommiers. Rien n'était si beau, la première fois que l'on marcha, que de voir tout ce grand équipage de deuil. Cela avait un air fort magnifique et de vraie grandeur. On dit que je l'ai assez à toute chose. » Le deuil des mulets valait le manteau à traîne de Monsieur. Cette magnifique pompe funèbre avait

(1) Le bal avait eu lieu le 3. Il fallut plusieurs jours pour que la nouvelle de la mort arrivât à Aix.

(2) *Mémoires* de Mademoiselle.

l'inconvénient de rappeler à tout venant que Mademoiselle devait fuir les plaisirs. Au bout de quelques semaines, elle en aurait volontiers repris sa part; Anne d'Autriche eut la bonté de lui en donner l'ordre.

Cependant l'été approchait. La Cour continuait à se traîner de ville en ville, attendant qu'il plût au roi d'Espagne de lui amener sa fille, et le temps paraissait long. Mazarin s'enfermait à travailler. Louis XIV commandait l'exercice aux soldats de sa garde. La reine sa mère passait de longues heures dans les couvens. Mademoiselle écrivait ou faisait de la tapisserie. Un grand nombre de courtisans, n'en pouvant plus d'ennui, étaient retournés à Paris. Le reste vivait dans un désœuvrement complet. Le roi aurait eu là une belle occasion d'étudier ses provinces; mais il n'avait pas l'esprit curieux. Il passa des mois entiers en face des Pyrénées sans s'aviser de savoir comment les montagnes sont faites, chose très ignorée de son temps. L'une des rares personnes qui se hasardèrent dans les Pyrénées, Mme de Motteville, a conté son étonnement en y découvrant des vallées, des torrens, des champs cultivés et des habitans. Elle avait cru trouver une sorte de grande muraille, « déserte et inculte. » On voyageait, pourtant; mais la nature n'avait pas encore ses droits d'entrée dans la littérature, et les cercles où l'on en parlait étaient rares. Chacun ne connaissait du vaste monde que ce qu'il en avait vu de ses yeux.

Enfin, le 2 juin (1660), la Cour de France croquant le marmot à Saint-Jean-de-Luz depuis près d'un mois, on eut nouvelle de l'arrivée de Philippe IV et de l'infante Marie-Thérèse à Fontarabie. Les cérémonies du mariage commencèrent dès le lendemain.

VI

Il fallut six jours, et beaucoup de bonne volonté des deux parts, pour achever cette grande affaire sans offenser l'étiquette. Le problème consistait à marier le roi de France avec la fille du roi d'Espagne sans que le roi de France mît le pied en Espagne, ni le roi d'Espagne en France, et sans que l'infante quittât son père d'un pas avant d'être épousée. Du côté de notre Cour, où la discipline laissait à désirer, des difficultés de détail venaient à tout instant compliquer les choses. Le petit Monsieur pleurait d'envie d'aller à Fontarabie voir une cérémonie espagnole; mais

l'étiquette obligeait à distinguer en sa personne le frère du roi d'avec l'héritier présomptif de la couronne, « car, alléguait Louis XIV, le présomptif héritier d'Espagne ne viendrait point en France voir une cérémonie (1). » Tout examiné, l'héritier reçut défense de passer la frontière. Survint Mademoiselle, qui devait être de la partie. Elle représenta que l'interdiction ne lui était pas applicable, et s'appuya sur la loi salique pour avoir le droit de traverser la Bidassoa : « Je n'hérite point, disait-elle; je ne dois pas être malheureuse en tout. Puisque les filles ne sont bonnes à rien en France, au moins que l'on les laisse voir ce qu'elles ont envie. » Mazarin convoqua les ministres pour leur soumettre cet argument. La discussion dura « trois ou quatre heures. » Finalement, Mademoiselle eut gain de cause, bien que le roi fût plutôt contre elle.

Les questions de « queues » donnèrent aussi de la tablature au cardinal. Un duc s'était offert à porter la queue de Mademoiselle dans le cortège nuptial : Mazarin dut se mettre en quête de deux autres ducs pour les plus jeunes sœurs de Mademoiselle, deux enfans, que la dame d'atour de leur mère avait amenées au mariage. Il ne put trouver qu'un marquis et un comte; les ducs se dérobaient. La dame d'atour jeta les hauts cris : ses princesses auraient des porte-queue aussi haut titrés que leur grande sœur, ou elles n'iraient point. « Je ferai ce que je pourrai, répondait le cardinal; mais personne ne le veut. » Mademoiselle eut la bonne grâce de sacrifier son duc, et Mazarin croyait en être quitte, quand la princesse Palatine (2) suscita un nouvel incident, le jour même de la cérémonie et presque au dernier moment. Elle apparut dans la chambre de la reine avec une queue. Elle n'en avait pas le droit, étant princesse étrangère. Elle comptait sur l'agitation générale pour passer en contrebande et créer un précédent. Il fallut en rabattre. Sa queue avait été dénoncée à Mademoiselle, et il n'y eut pas de mariage qui tînt; force fut au cardinal, et au roi après lui, d'écouter un vrai discours sur les empiétemens des princes étrangers : « Je crois, écrivait Mademoiselle, que je fus fort éloquente. » Elle fut, en tout cas, très convaincante, car la Palatine reçut l'ordre d'ôter sa queue. Mais il nous faut retourner en arrière; les queues nous ont entraînés trop loin.

(1) *Mémoires* de Mademoiselle.
(2) Anne de Gonzague.

Les rapports entre les deux monarques avaient été réglés avec une minutie digne des cours asiatiques. Ils ne se voyaient que dans une salle construite tout exprès dans l'île des Faisans, et à cheval sur la frontière. Une moitié se trouvait en territoire français, l'autre moitié en territoire espagnol. Le décor changeait d'un côté à l'autre. Louis XIV ne devait marcher que sur des tapis français, Philippe IV sur des tapis espagnols. L'un ne s'asseyait que sur une chaise française, n'écrivait que sur une table et avec de l'encre françaises, ne regardait l'heure qu'à l'horloge placée dans sa moitié de salle; l'autre se gardait avec le même soin de tout objet qui n'était pas espagnol. Deux portes en vis-à-vis leur livraient passage au même moment. Un même nombre de pas les amenait à l'endroit où le tapis rouge de France rejoignait le tapis or et argent d'Espagne, et l'on se parlait, l'on s'embrassait, par-dessus la frontière. Ainsi le voulaient les lois du cérémonial monarchique. Leur rigueur commençait à étonner les bonnes gens de France. Les entrevues de l'île des Faisans devinrent légendaires. La Fontaine y fait allusion dans l'une de ses dernières fables : *Les deux chèvres* (1), où il n'a pas trouvé de meilleure comparaison pour rendre la solennité avec laquelle ses deux chèvres, également entichées de leur rang, également gourmées, s'avancent l'une vers l'autre sur le pont étroit et fragile.

Je m'imagine voir, avec Louis le Grand,
Philippe Quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence (2).
Ainsi s'avançaient pas à pas,
Nez à nez, nos aventurières...

Le 3 juin, sans que les mariés ni leurs parens se fussent vus, le roi de France, représenté par don Luis de Haro, fut marié par procuration dans l'église de Fontarabie avec l'infante Marie-Thérèse. C'était le biais qui sauvegardait la dignité des deux couronnes. Après la cérémonie, la nouvelle reine retourna chez son père.

Elle écrivit le lendemain à son époux une lettre de complimens officiels. Nous possédons la réponse de Louis XIV. Il s'en tira fort bien; ce n'était point facile.

(1) Parue en 1691.
(2) L'île des Faisans était aussi appelée *île de la Conférence* depuis que Mazarin avait discuté le traité des Pyrénées avec don Luis de Haro.

A Saint-Jean-de-Luz, le 4 juin 1660.

« Recevoir en même temps une lettre de Votre Majesté et la nouvelle de la célébration de notre mariage, et être à la veille de jouir du bonheur de la voir, ce sont assurément des sujets de joie indicible pour moi. Mon cousin le duc de Créqui, premier gentilhomme de ma chambre, que j'envoie exprès vers Votre Majesté, lui communiquera là-dessus les sentimens de mon cœur, dans lesquels elle remarquera toujours de plus en plus une extrême impatience de les lui pouvoir dire moi-même. Il lui présentera aussi quelques bagatelles de ma part.

« L. »

Le même jour, dans l'après-midi, Anne d'Autriche se rencontra pour la première fois avec son frère et sa nièce. L'entrevue eut lieu dans la salle de l'île des Faisans. Philippe IV étonna les Français, décidément moins traditionnels que les Espagnols. Il « demeurait tellement immobile dans sa gravité, qu'on l'eût pris pour une statue plutôt que pour un homme vivant (1). » Anne d'Autriche ayant voulu embrasser ce frère qu'elle n'avait pas vu depuis quarante-cinq ans, il se décida à faire un mouvement, mais ce fut pour « retirer sa tête de si loin, que jamais elle ne put l'attraper (2). » La reine mère avait oublié les usages de son pays. S'embrasser, en Espagne, n'était pas « se baiser. » C'était se donner l'accolade sans se toucher des lèvres, ainsi que nous le voyons faire à la Comédie-Française aux personnages du répertoire classique. On ne se « baisait » que dans des cas déterminés et rares, comme nous le voyons dans Molière. Thomas Diafoirus consulte son père avant de « baiser » sa fiancée : « Baiserai-je ? » — « Oui, oui, » répond M. Diafoirus. Le soir de l'entrevue du 4 juin, Mademoiselle eut « la curiosité de savoir si le roi d'Espagne n'avait pas baisé la reine mère. Je lui demandai; elle me dit que non; qu'ils s'étaient embrassés à la mode de son pays. » Comment cette mode étrangère s'est-elle établie à la cour de France et de là sur nos scènes ? Est-ce à la suite du mariage de Louis XIV ? Je laisse aux amateurs de théâtre à résoudre ce petit problème d'histoire dramatique.

On apporta une chaise française à la reine mère, une chaise

(1) *Mémoires* de Montglat.
(2) *Mémoires* de Mme de Motteville.

espagnole à Philippe IV, et ils s'assirent « environ sur la ligne qui séparait les deux royaumes (1). » Il restait à asseoir Marie-Thérèse, infante d'Espagne mariée par procuration au roi de France. Serait-ce en France ou en Espagne? Sur un siège espagnol ou français? On apporta un coussin espagnol et deux coussins français, on les empila en territoire espagnol, et la jeune reine se trouva assise d'une façon mixte, convenable à sa situation ambiguë. Louis XIV n'avait pas accompagné sa mère; l'étiquette ne permettait pas encore au nouveau couple de s'adresser la parole. Il avait été convenu que le roi de France se promènerait à cheval sur les bords de la Bidassoa, et que l'infante le regarderait de loin par une fenêtre. Une impatience romantique qui prit à l'époux de connaître son épousée fit manquer cette partie du programme. Louis XIV vint regarder sa femme par une porte entr'ouverte. Ils se considérèrent quelques instans et s'en retournèrent chacun chez soi, elle à Fontarabie, lui à Saint-Jean-de-Luz.

Le dimanche 6, ils se virent officiellement dans l'île des Faisans. Ils n'en furent guère plus avancés ; Philippe IV avait déclaré que l'infante devait cacher ses impressions jusqu'à ce qu'elle fût en terre française.

Le 7, Anne d'Autriche emmena sa bru à Saint-Jean-de-Luz, où les jeunes gens purent enfin se parler en attendant la célébration définitive du mariage, qui eut lieu le 9 juin dans l'église de Saint-Jean-de-Luz. Quelques jours plus tard, la Cour reprenait le chemin de Paris. Marie-Thérèse fit son entrée solennelle dans la capitale le 26 août. Le cortège partait de Vincennes. « Il me fallut lever à quatre heures du matin, » rapporte Mademoiselle, qui avait « une migraine horrible » et grand mal au cœur. A cinq heures, tout le monde était en costume d'apparat, et l'on n'arriva au Louvre qu'à sept heures du soir. Mademoiselle n'en pouvait plus ; mais une princesse du sang n'avait pas le droit d'être malade le jour de l'entrée de la reine.

Tantôt ridicule et tantôt féroce : telle apparaît l'ancienne étiquette à nos générations démocratiques. Les monarques d'autrefois sentaient trop vivement les services qu'elle leur rendait pour lui marchander la soumission. Ils savaient qu'un demi-dieu ne descend jamais impunément de son piédestal ; on ne peut pas

(1) Motteville.

s'empêcher de rire lorsqu'il prétend y remonter. Aujourd'hui, les princes eux-mêmes ne veulent plus de l'étiquette. Le sentiment monarchique n'est plus assez fort pour leur faire supporter l'ennui du cérémonial : ils sont capables de tout pour lui échapper. Nous les voyons jeter aux orties leur rang et leurs privilèges dans l'espoir de trouver plus de bonheur parmi la foule obscure que dans les palais des rois. Il arrive alors que leur sans-gêne déshabitue le peuple de les prendre au sérieux, et ainsi s'en vont de compagnie le respect des révérences et le respect des royautés. Louis XIV et Philippe IV avaient raison contre La Fontaine, à leur point de vue de souverains, d'attacher une importance capitale à ne pas poser leurs pieds sacrés au hasard des tapis. Ils prolongeaient l'existence de la monarchie.

VII

La vie reprit son cours habituel dans le palais du Louvre. Le roi étudiait un nouveau ballet. Il chassait et se déguisait. Très peu de personnes remarquèrent qu'il trouvait toujours le temps d'aller faire de longues visites à Mazarin. Le cardinal, se sentant talonné par la mort, préparait en hâte son élève à son « grand métier » de souverain. Il le mettait au courant des affaires, lui parlait en confidence du personnel gouvernemental, l'entretenait de politique et lui recommandait de ne plus avoir de premier ministre (1). La seule chose à laquelle il ne pouvait se résoudre, c'était de lui permettre de donner quelquefois un ordre. Ses mains de moribond ne voulaient lâcher ni un écu, ni un atome d'autorité. La jeune reine s'étonnait de connaître la gêne depuis qu'elle était en France. Mazarin tenait sa maison par l'intermédiaire de Colbert, « qui épargnait sur toutes choses (2), » et il empochait les économies. Au jour de l'an, il s'attribua les trois quarts des étrennes de Marie-Thérèse. La reine mère ayant marqué du mécontentement, « le pauvre Monsieur le Cardinal, » ainsi qu'elle l'appelait, s'écria effrontément : « Hélas ! si elle savait d'où vient cet argent, et que c'est le sang du peuple, elle n'en serait pas si libérale. »

(1) Il existe aux archives des *Affaires étrangères* un fragment des instructions de Mazarin à Louis XIV, écrit sous la dictée du roi. M. Chantelauze, qui l'avait découvert, l'a publié dans *le Correspondant* du 10 août 1881.

(2) Motteville.

Mazarin eut beau se presser : il n'eut pas le temps d'achever sa tâche. Le 11 février 1661, le roi, sachant son ministre perdu, se mit à pleurer et à dire qu'il ne saurait comment s'en tirer. La France entière éprouvait les mêmes craintes. Il ne venait pas à l'esprit qu'il fût capable de gouverner, ni qu'il voulût s'en donner la peine. On n'hésitait que sur le nom de celui qui mènerait la barque à sa place. Anne d'Autriche se croyait des chances. Condé avait un parti dans la noblesse. La bourgeoisie parisienne se disait que Retz allait peut-être revenir sur l'eau « par nécessité (1). » Les ministres n'admettaient qu'un homme de la carrière. Pendant que les intrigues allaient leur train, Mazarin expira (9 mars), et quelques heures plus tard eut lieu le coup de théâtre qu'on lit dans tous les historiens. Louis XIV signifia à ses ministres et aux grands son intention de gouverner par lui-même. Ceux qui le connaissaient bien, à commencer par sa mère, ne firent qu'en rire, persuadés que ce serait un feu de paille.

Il s'était d'abord enfermé tout seul, pendant deux heures, pour établir son « règlement de vie (2) » de monarque effectif. Le programme sorti de cette méditation ressemble à s'y méprendre à celui de Catherine de Médicis dans la lettre citée plus haut. Il exigeait des qualités de grand travailleur. Louis XIV les eut du jour au lendemain, « car surtout, dit-il dans ses *Mémoires*, j'étais résolu à ne prendre point de premier ministre, et à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre. » Le passage où il décrit ses noces avec la joie du travail est émouvant et beau. Il est même poétique : « Je me sentis (aussitôt) comme élever l'esprit et le courage, je me trouvai tout autre, je découvris en moi ce que je n'y connaissais pas, et je me reprochai avec joie de l'avoir si longtemps ignoré. Cette première timidité que le jugement donne toujours et qui me faisait peine, surtout quand il fallait parler un peu longtemps et en public, se dissipa en moins de rien. Il me sembla alors que j'étais roi et né pour l'être. J'éprouvai enfin une douceur difficile à exprimer. »

Il eut bientôt besoin de tout ce courage neuf. A mesure que son esprit « s'élevait, » la honte le prenait de sa crasse ignorance : « Quand la raison, dit-il, commence à devenir solide, on ressent un cuisant et juste chagrin d'ignorer les choses que

(1) Guy Patin. *Lettre* du 28 janvier 1661.
(2) Motteville.

savent tous les autres. » L'utilité pratique des études qu'il avait négligées se faisait sentir à lui. Ne pas savoir l'histoire, avec son « métier, » c'était une gêne de tous les instans. Ne pas être capable de déchiffrer tout seul une lettre en latin, alors que Rome et l'Empire n'écrivaient leurs dépêches qu'en latin, c'était une servitude insupportable. N'avoir jamais rien lu sur « l'art de la guerre, » quand on avait l'ambition de s'y « rendre savant » et d'y acquérir de la gloire, c'était se mettre à soi-même des bâtons dans les roues. Son éducation était à refaire : « Toute la difficulté n'était qu'à pouvoir en trouver le temps. »

Il s'était interdit de s'arrêter aux autres difficultés, dont la principale était qu'à se remettre sur les bancs, il hasardait son autorité fraîche éclose. Louis XIV brava l'opinion avec un courage remarquable. C'est l'un des plus beaux endroits de sa vie. Il a été vraiment grand, par le sentiment du devoir professionnel et par l'empire sur lui-même, le jour où il osa se dire à lui-même, comme devait le dire tout haut le Bourgeois gentilhomme de Molière, et en se rendant parfaitement compte qu'il s'exposait au ridicule : « Je veux... savoir raisonner des choses parmi les honnêtes gens. » Pour lui rendre pleine justice, il faut se représenter l'effet dadais que produisait alors un écolier de vingt-trois ans (1). Il faut se rappeler que l'on finissait ses classes à quinze ou seize, et que leur souvenir était inséparable de celui des verges, sans lesquelles il n'y avait pas de pédagogie au XVIIe siècle. Quand on sut que le roi reprenait des leçons de latin de son ancien précepteur et qu'il passait des heures à faire des thèmes, les courtisans durent avoir sur le bout de la langue de lui demander, comme Mme Jourdain à M. Jourdain : « N'irez-vous point l'un de ces jours au collège vous faire donner le fouet, à votre âge ? »

Il ne se berçait pas de l'illusion que son rang le sauverait des railleries. Il avoue à propos de l'histoire, qu'il voulut aussi rapprendre, combien la pensée du qu'en-dira-t-on lui avait été sensible : « — Un seul scrupule m'embarrassait, qui était que j'avais quelque manière de pudeur, étant dans la considération où j'étais dans le monde, de redescendre dans une occupation que j'aurais dû prendre de meilleure heure. » Tout avait cédé à la volonté « de n'être pas privé des connaissances qu'un honnête

(1) Il en avait même vingt-quatre lorsqu'il demanda à Péréfixe de lui redonner des leçons de latin.

homme doit avoir. » Il ne fut pourtant jamais instruit; il ne sut pas le latin, ce qui s'appelait le savoir au XVIIe siècle, où on l'apprenait bien. Trop d'affaires, ou de plaisirs, l'avaient empêché de suivre assez longtemps son dessein. Il est possible aussi qu'il ait été découragé par son peu de facilité. Louis XIV avait de la mémoire et du jugement, mais l'intelligence était lente. Bref, il abandonna ses études trop tôt, le sentit, et répéta jusqu'à sa mort : « Je suis ignorant. »

Quant à son labeur de chef d'État, jamais il ne s'en relâcha. Ses journées furent réglées une fois pour toutes. Mme de Motteville nous en donne l'arrangement au lendemain de la mort de Mazarin, Saint-Simon nous le redonne à un demi-siècle de distance, et c'est identique. Louis XIV consacrait régulièrement de six à huit heures par jour aux affaires, sans l'extraordinaire et l'imprévu, sans les fonctions d'apparat, si nombreuses et si importantes à son époque. Ajoutez le temps de dormir et de manger, de voir sa famille et de prendre l'air, et il n'en serait guère resté pour les divertissemens, si le roi n'avait eu la faculté de se passer de sommeil, presque à volonté. Ce fut ce qui lui permit de fournir au plaisir aussi largement qu'au travail. La Cour eut néanmoins de la peine à se faire au nouveau régime. Elle ne savait que devenir pendant que le roi travaillait : « On ne s'est jamais tant ennuyé que l'on s'ennuie ici, écrivait en 1664 le duc d'Enghien, fils du grand Condé. Le roi est enfermé quasi toute l'après-dîner (1). »

En dehors de la Cour, on aurait crié de joie. La surprise de découvrir un grand laborieux dans ce faiseur de ronds de jambe avait été délicieuse. Paris était prêt à lui passer bien des faiblesses pourvu qu'il gouvernât, qu'il usât lui-même de son pouvoir. La bourgeoisie frondeuse désarmait. « Il faut, écrivait Guy Patin à un ami, que je vous fasse part d'une pensée que je trouve fort plaisante. M. de Vendôme a dit que notre bon roi est semblable à un jeune médecin qui a beaucoup d'ardeur pour sa profession, mais qui fait bien des *qui pro quo*. Je sais des gens qui le voient de près, qui m'ont assuré qu'il a de très bonnes intentions, et que *dès qu'il sera plus maître qu'il n'est*, il en persuadera tout le monde. *Amen* (2). » Les mots que j'ai soulignés

(1) Lettre du 27 juin, à la reine de Pologne (*Archives de Chantilly*). — Le roi dînait à une heure.

(2) Lettre du 15 juillet 1661.

sont significatifs de la part de Guy Patin. En établissant la monarchie absolue, Louis XIV avait l'opinion pour lui. Il en existe un autre témoignage tout aussi remarquable. Après la mort de Mazarin, Olivier d'Ormesson, qui avait été de l'opposition parlementaire, et auquel son indépendance devait bientôt coûter sa carrière, laissa couler trois années entières avant d'admettre dans son *Journal* quoi que ce fût de désagréable pour le jeune roi. Lui aussi, il lui fait crédit et passe sur les *qui pro quo* du gouvernant novice.

Dans l'entourage immédiat du roi, son coup d'État provoqua peu de commentaires, la première surprise passée. Anne d'Autriche eut un accès de dépit en comprenant qu'elle ne retrouverait jamais aucune influence, après quoi, la paresse aidant, son parti fut pris. Elle n'avait aucune objection de principe à la monarchie absolue; elle en avait toujours été partisan. Elle ne concevait même pas, en sa qualité de princesse espagnole, une royauté le moins du monde limitée. Une fois résignée, elle devint une vieille reine très maternelle, qui prêchait la vertu à la jeunesse et tâchait d'éviter à sa belle-fille le plus d'ennuis possible.

Marie-Thérèse n'avait qu'une seule opinion en politique; le bon gouvernement était celui sous lequel les rois passaient beaucoup de temps avec leur femme. Elle devait mourir sans l'avoir connu.

Mademoiselle n'avait garde de regretter les premiers ministres; elle avait eu trop peu à se louer des deux qu'elle avait fréquentés. Elle s'imaginait avoir été libérée de toute dépendance par la mort du cardinal, succédant à celle de son père, et cette pensée lui était infiniment agréable. Elle ne s'apercevait pas qu'elle n'avait fait que changer de maître, et que le nouveau serait incomparablement plus difficile, plus exigeant, que cet Italien sceptique qui se bornait à veiller à ce qu'elle ne portât pas ses millions à l'étranger, et qui se moquait du reste. Mademoiselle avait à faire l'apprentissage de la monarchie absolue. Elle n'ouvrit les yeux que le jour où le tonnerre tomba sur elle.

ARVÈDE BARINE.

LA RELIGION IMPÉRIALISTE

I

LA RACE ET SES TROIS INCARNATIONS ACTUELLES EN EUROPE (1)

L'impérialisme théorique que professent aujourd'hui la plupart des esprits représentatifs parmi les peuples du Nord, nous donne actuellement en Allemagne un bien curieux spectacle. Il s'est mis en quête d'une religion taillée à sa mesure; il désire conclure avec un Jéhovah modernisé quelque pacte analogue à celui de l'ancienne alliance; et il s'est avisé à cet effet de rajeunir par les suggestions des modernes fervens de la race, de Gobineau tout le premier, les austères leçons morales et métaphysiques de Kant. Entre ces deux penseurs, Schopenhauer et Richard Wagner servent d'étapes intermédiaires pour jalonner la voie de hardis pionniers qui reprennent, avec plus de conséquence et moins de désarroi mental, la tentative qui fut aussi celle de Nietzsche. Ils s'efforcent de continuer l'évolution de la philosophie classique allemande, en alliant ses enseignemens

(1) *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts*, par M. Houston-Stewart Chamberlain, 4e édition, Bruckmann, 1903; Munich. — Une libéralité anonyme de plus de dix mille marks, témoignage de l'enthousiasme inspiré à certain Mécène (serait-ce l'empereur Guillaume?) par ce livre fortuné, a permis d'en répartir des centaines d'exemplaires à titre gratuit entre des bibliothèques publiques dont 2296 s'étaient mises sur les rangs pour profiter de cette aubaine. Deux supplémens sous forme de préfaces aux 3e et 4e éditions ont paru dans le même format que l'œuvre initiale.

profonds, mais vieillis de forme, avec les prétentions, les ambitions sans limites que la deuxième moitié du XIXe siècle a vues surgir dans les cerveaux germaniques, grisés par les succès éclatant des trois grands rameaux de la famille, l'Allemand, l'Anglais, le Yankee. Le système, complexe en ses origines, capricieux dans ses allures, et quelque peu ardu dans son exposition qui fera l'objet de notre étude, est le plus achevé de tous, le plus apprécié aussi chez nos voisins à l'heure présente. Son retentissement grandit chaque jour et les témoignages de son influence s'accumulent sous les regards surpris de ceux qui s'intéressent au mouvement intellectuel d'outre-Rhin. Nous tenterons d'offrir aux lecteurs français un rapide aperçu de cette subtile et conquérante doctrine, dussions-nous leur demander pour cela un crédit de patience indulgente, et un effort de bienveillante attention.

I

Un ouvrage de philosophie historique dont le format est assez imposant pour évoquer en notre mémoire le souvenir des volumineux lexiques grecs ou latins de nos jeunes années, et dont les éditions se succèdent néanmoins, dont les supplémens s'accumulent pour s'enlever en quelques semaines, c'est là un spectacle rare dans le domaine de la production intellectuelle; aussi rare en Allemagne que partout ailleurs, en dépit des goûts sérieux du public d'outre-Rhin, car nos voisins, rendus plus exigeans par une abondante production érudite, n'accordent qu'à bon escient aux œuvres savantes la consécration du succès populaire.

Telle est cependant la fortune qui vient d'échoir aux *Assises du XIXe siècle* de M. Houston-Stewart Chamberlain. Cet écrivain, qui n'a aucun lien de parenté avec le brillant ministre des Colonies britanniques, et professe un tout autre impérialisme que son homonyme de Birmingham, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*, où ses études sur Richard Wagner ont apporté sans aucun doute la note tout à la fois la plus pénétrante et la plus claire que la France ait jamais perçue dans le concert trop souvent cacophonique des échos de Bayreuth (1). Cependant *les Assises du XIXe siècle* ont été comme

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* des 15 octobre 1895 et 15 juillet 1896

la révélation d'une faculté nouvelle chez leur auteur, puisque, abandonnant pour la première fois le champ limité de la critique wagnérienne, il étendait d'un seul effort à tout le passé de l'humanité progressive un regard dont l'investigation s'était beaucoup plus restreinte jusque-là dans l'espace et dans le temps. Hardi par l'ampleur de ses vues, le livre ne l'est pas moins d'ailleurs et par les déblais impitoyables qu'il conseille de pratiquer au cœur des alluvions du passé, et par le plan grandiose de l'édifice moral dont il voudrait préparer la construction prochaine, sur le sol ainsi dégagé. On perçoit tout à la fois dans ces pages, si wagnériennes encore par quelques côtés, un cri de guerre intrépide et un appel d'amoureux passionné. Plus d'un lutteur de la pensée a donc prêté l'oreille au delà du Rhin à cette fanfare insolite, et, tantôt s'est avancé tout en armes pour repousser au nom d'un groupe ethnique ou confessionnel des assauts singulièrement impétueux, tantôt, au contraire, s'est joint au cortège du charmeur, pour moduler quelques variations sur la cantilène entraînante et persuasive, qui est le *leitmotiv* de cette œuvre d'artiste (1). M. H. S. Chamberlain poursuit la fusion de la doctrine des races, cette inspiration du XIXe siècle en son épanouissement avec le mysticisme de la philosophie allemande classique, fille de ce même siècle à son aurore. L'alliance est curieuse et mérite d'être examinée de près.

Tandis que le penseur appliqué à la réaliser se voit honni par les uns pour son mysticisme nuageux, exalté par les autres pour le côté positif de son programme d'action, si supérieur, nous dit-on, aux flottantes inspirations d'un Nietzsche, c'est le nom de Herder, et le souvenir des « Idées sur la philosophie de l'histoire de l'Humanité, » qui reviennent le plus souvent, à titre de comparaison, sous la plume des admirateurs des *Assises*, soucieux d'exprimer l'action de cet écrit privilégié sur les âmes contemporaines. Rapprochement bien flatteur, et, jusqu'à un certain point, mérité ! Mais, en revanche, la disproportion souvent patente qui se révèle entre les ambitions de l'auteur et sa préparation technique, la liberté d'expansion qu'il accorde aux caprices impétueux de sa fantaisie, en un mot, son « dilettantisme, »

(1) Outre de nombreux articles de revues, voir : *H.-S. Chamberlain's Grundlagen, kritisch gewuerdigt*, von A. Ehrhard, 1901, Vienne. — *Die Grundlagen besprochen von H. C.*, 1901, Pierson, Dresde. — *Die Grundlagen : Kritische Urtheile*, Bruckmann, 1901, Munich.

avoué du reste et affiché par lui-même avec une belle assurance, lui est amèrement reproché. Eh! quoi donc? a-t-on pensé dans les sphères savantes, voici un homme dont les études universitaires ont porté sur la botanique, qui, écarté par le soin de sa santé des minutieux travaux du laboratoire, s'est consacré à l'exégèse de l'art et de la théorie wagnérienne, et qui, soudain, se prend à traiter sur le ton le plus décidé, parfois le plus agressif, de la jurisprudence, de la science sociale, de l'économie politique, de la philosophie, de la religion. Des voix courroucées lui crièrent donc aussitôt : « Halte-là! » du haut de ces petits postes fortifiés où se retranchent les spécialistes, appuyés sur les munitions érudites qu'ils accumulèrent durant une vie de patiens efforts. L'intrus s'est pourtant défendu de son mieux, et, témoignage frappant en sa faveur, il a trouvé des alliés jusque dans le camp de ses adversaires les plus techniques. Quelques-uns parmi les professionnels assurent en effet avoir poussé un soupir de soulagement devant une manifestation intellectuelle si franche, si dégagée des petitesses de métier et des complaisances médiocres. « On le suit le cœur battant, dit l'un de ces lecteurs, avec un indicible sentiment de délivrance, sur les cimes éclatantes que ce guide inspiré vous a désignées du doigt. » Mais voici mieux encore : écoutez ces accens d'humilité touchante sortis de la bouche d'un prosélyte, qui se complaît au récit de sa conversion : « On travaille, on lutte, on s'épuise durant de longues années pour acquérir une conception personnelle du monde; déjà on se croit près du but auquel on aspirait ardemment. Soudain paraît une œuvre si destructive, jetant si franchement par-dessus bord toutes nos acquisitions, se jouant avec tant de simplicité au sein des plus difficiles problèmes, qu'on se trouve bien, bien petit quand on se compare. Mais on se console alors par cette réflexion : il ne paraît pas à toute heure un Leibnitz, un Bayle, un Winckelmann, des frères Humboldt, un H. S. Chamberlain. Alors, au lieu de déplorer avec colère qu'il ne soit pas donné à tous d'atteindre les hauteurs que ces esprits exceptionnels gravissent sans effort, au lieu de regretter que de pareilles cimes se laissent seulement apercevoir de loin dans le vague de la brume, on se sent, au contraire, reconnaissant au Destin de nous avoir fait les contemporains de semblables guides, qui savent nous apporter quelques nouvelles des sommets. » Effusion naïve dont la sincérité est écrite dans son accent. Et nous

verrons enfin que les pensées directrices des *Assises du XIX*e *siècle* semblent avoir reçu tacitement une adhésion de plus grande importance, parce qu'elle serait capable de leur assurer à l'occasion quelque application dans le domaine des faits : nous voulons dire celle du souverain peu ordinaire qui préside aux destinées de l'empire allemand.

II

Mais avant d'entrer dans la familiarité de l'œuvre, disons un mot de l'origine et de la personnalité de l'auteur. Et tout d'abord, pour ceux que surprendrait ce nom, si évidemment anglo-saxon, d'un critique de langue allemande, notons que M. Houston Stewart Chamberlain, dont l'aïeul, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Rio, reçut le titre de baronet au cours du XIXe siècle, figure en conséquence dans l'annuaire nobiliaire du Royaume-Uni, le « Peerage and Baronetage; » que, toutefois, né à Portsmouth en 1855, il a passé son enfance à Versailles, auprès de sa grand'mère paternelle établie dans cette ville, puis a poursuivi ses études à Cheltenham College dans sa patrie, et les a terminées dans une école suisse et dans les universités du groupe allemand; en sorte qu'il participe par sa formation intellectuelle de trois des grandes nations cultivées de l'Europe occidentale, et qu'il peut donner avec une égale facilité ses travaux philosophiques aux éditeurs allemands, anglais ou français. C'est pourquoi, jusque dans l'idiome teuton qu'il emploie de préférence, son style se ressent de ses contacts avec les mentalités britannique et gauloise, montrant quelque chose de direct, de rapide, de précis que connaît rarement l'écriture érudite d'outre-Rhin; et sa langue incisive a été l'un des éléments de son succès.

L'écusson des Chamberlain anoblis offre comme motif central une sphère armillaire, c'est-à-dire une représentation du globe céleste, montrant la terre en son centre et portant le zodiaque en sautoir, selon les idées des anciens. Or nous verrons que tel pourrait être le symbole de la conception du monde développée dans *les Assises du XIX*e *siècle*. Le Germain y occupe une position centrale, et ce sont de bestiales figures que celles qui doivent graviter le plus loin possible de cet astre éclatant, à la périphérie

de l'univers cultivé. Les adversaires de l'œuvre s'accordent en effet pour lui reprocher de professer des idées d'un autre âge, d'enseigner un véritable système de Ptolémée, dans les leçons de son astronomie sociale. — Quant à la devise héréditaire des Chamberlain : « *Spes et fides,* » elle est expressément appliquée par leur rejeton au genre humain tout entier, qui a le droit et le devoir de garder espérance et foi dans l'avenir tant que, parmi ses phalanges hétérogènes, respirent encore de véritables Germains. — Et ne nous récrions pas tout d'abord devant ce privilège exorbitant concédé à un seul groupe ethnique. Examinons au préalable si nous ne saurions en prendre notre petite part, ce qui, comme on le sait, sera toujours une recette assurée pour se réconcilier avec les plus impudens monopoles. Nous pourrions bien alors nous apercevoir que le germanisme de M. H. S. Chamberlain a l'accueil plus large qu'il ne le laisse soupçonner au premier aspect ; que maint patriote, parmi nous autres Français, germanise inconsciemment, comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir ; et qu'au total on n'est jamais bien sûr de n'être pas Germain, surtout lorsqu'on éprouve quelque sympathie pour les *Assises du XIX*e *siècle.*

Apprenons donc à discerner nettement autour de nous le Germain, cet élu du Destin, ce probable dépositaire de la civilisation future : par ses caractères de race tout d'abord autant que cela est possible, et ce sera l'objet de notre premier chapitre ; en second lieu, par sa conception du monde, par sa religion dans le passé, parce que seule la religion donne de façon certaine le criterium de la race, parce qu'elle fournit, nous le verrons, l'indice certain des origines ethniques. Nous constaterons alors que la religion du Germain n'est parvenue jusqu'ici ni à sa maturité parfaite, ni à sa perfection désirable ; et nous devrons enfin demander à M. Chamberlain ses pronostics d'avenir et ses suggestions de prophète inspiré au sujet de la doctrine accomplie dont il appelle de ses vœux la naissance : le christianisme germanique.

III

Un naturaliste aussi averti que M. H. S. Chamberlain ne saurait ignorer les difficultés chaque jour grandissantes que

l'anthropologie contemporaine rencontre dans la classification des races humaines. Aussi, de même que Gobineau le fit jadis tacitement, a-t-il pris assez ouvertement le parti de n'attribuer en général aucune portée aux caractères physiques des familles ethniques. Il nous dira (1) par exemple que, pour le diagnostic du Germain, le cheveu blond, très important sans aucun doute, n'est pas pourtant décisif, que c'est un bon point de posséder ce caractère, mais qu'il est permis de s'en passer, car on voit d'antiques maisons anglaises, poussant les racines de leur arbre généalogique jusqu'à la conquête normande, ou encore des familles allemandes issues de la chevalerie d'empire, et montrant cependant des cheveux bruns ou noirs, en compagnie des caractères indiscutables du germanisme au moral ; or ces derniers traits sont les seuls décisifs pour M. Chamberlain.

Le dessin du visage n'est pas beaucoup plus digne de confiance que la nuance de la chevelure, bien que les formes allongées et anguleuses conservent quelques présomptions en leur faveur. On rencontre dans *les Assises*, une page qui offre au lecteur les portraits soigneusement gravés de Dante et de Luther (2); or un contraste frappant s'établit d'abord entre la face en lame de couteau, le nez busqué et étroit, les yeux aux coins tombans, profondément enfoncés dans leur orbite, le menton volontaire et osseux qui forment le masque si connu de l'ami de Béatrice : et d'autre part, cette figure ronde et joufflue, ce gros nez retroussé et sensuel, ces yeux à fleur de tête et légèrement bridés vers le haut à la chinoise, cet aspect de tabellion retors et bien nourri qui caractérisaient le moine réformateur. Gobineau verrait sans doute le premier sémitisé et le second finnisé, puisqu'il s'agit en effet d'un Méditerranéen, et d'un demi-Slave. Il semble qu'on ne saurait mieux inventer pour opposer deux types irréductibles. Ici, tout au contraire, il s'agit d'un mariage forcé. Entre Dante et Luther (tous deux Germains incontestables de par leur œuvre) « se développe la riche échelle physionomique des grands Germains. » Fort bien,

(1) M. Chamberlain n'a pas condensé ses vues en quelques pages précises. Il faut aller chercher çà et là dans son livre les élémens de sa doctrine. — Voici le titre de ses chapitres : Art et philosophie grecque. — Droit romain. — La personnalité du Christ. — Le chaos des peuples. — L'entrée des Juifs dans l'histoire occidentale. — L'entrée des Germains dans l'histoire du monde. — Religion. — État. — La naissance d'un monde (1200-1800).

(2) Page 500.

mais un type quelconque peut réclamer sa place dans une échelle ainsi déterminée, sans en excepter la face simiesque de Voltaire, qui est lui aussi un Germain des plus authentiques aux yeux de son admirateur, M. Chamberlain.

Les mensurations de crânes, dont l'importance est si considérable aux yeux de quelques impérialistes scientifiques de notre temps, laissent notre auteur encore plus sceptique que la coloration du système pileux ou que l'ossature du masque. Il sait les objections embarrassantes qui ont été présentées à ces intrépides savans et il ne s'arrête même pas à réfuter longuement leurs assertions. Tout au contraire il exprime son scepticisme total au sujet des efforts de l'anthropologie contemporaine par cet apologue amusant. Si, dit-il en substance, favorisés du même bonheur que Tacite, nous pouvions contempler de nos propres yeux les tribus assemblées des vieux guerriers du Nord, nul doute que nous n'eussions à discerner dans leurs rangs des caractères physiques souvent contradictoires : ce seraient des tailles élevées et des statures moyennes, des tresses blondes et des boucles brunes, des iris bleus et des pupilles foncées, des crânes courts et des têtes longues. Eh bien ! il faudrait néanmoins le proclamer sans hésitation, « les petits hommes de ce groupe sont grands, parce qu'ils appartiennent à une grande race. et, par la même raison, ces brachycéphales ont des cerveaux allongés, car, en y regardant de plus près, vous trouveriez en eux, intérieurs sinon extérieurs, les caractères du vrai Germain (1). » C'est donc une fois de plus ici un appel au critérium tout psychique dont nous aurons à esquisser le fonctionnement délicat.

Et pourtant, cet iconoclaste dans le domaine de la science exacte garde un procédé de mensuration et de contrôle matériel ; mais tout instinctif, il est vrai, et pour ainsi dire mystique déjà par son impalpable ténuité. Darwin, dit-il, a fait remarquer que le regard de l'éleveur de bestiaux qui a véritablement la vocation de son art, et qui développa par un exercice ininterrompu ses facultés innées en ce sens, que ce regard pénétrant découvre dans les animaux domestiques soumis à son examen des proportions que nul chiffre ne peut exprimer, et que les mots ne sauraient traduire. » Une foire normande offrirait en effet maint

(1) Page 497.

exemple de pareilles intuitions chez des maquignons retors, formés par d'innombrables expériences commerciales. Eh bien! nous devons nous procurer, au prix d'un entraînement constant, un analogue instrument d'appréciation vis-à-vis de nos semblables. Et si la chose était possible, il faut avouer en effet que nous aurions là une précieuse boussole pour nous orienter dans la vie; mais qui ne voit combien les renseignemens en demeureraient malgré tout incertains, et surtout soumis, comme l'aiguille aimantée l'est à l'électricité atmosphérique, aux influences mystérieuses de nos humeurs changeantes et de nos capricieuses sympathies.

M. Chamberlain a joué de malheur avec l'exemple qu'il en a voulu fournir tout d'abord. Il s'agissait d'une fillette qui aurait possédé à un si haut degré ce coup d'œil inné de l'éleveur prédestiné, qu'elle se prenait à pleurer au milieu de ses jeux, dans le jardin du Luxembourg, quand une personne d'origine juive passait dans le voisinage. L'aventure était attribuée à la petite-fille d'un éminent économiste français, et M. Chamberlain avouait la reproduire de mémoire; ce qui apparut trop évident, lorsque, à l'examen, tout y fut reconnu inexact : l'auteur cité, ses liens de parenté avec l'enfant, le lieu de l'action, et surtout le fait fondamental. En réalité, M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans son beau livre *Israël chez les nations*, avait conté l'histoire d'une précoce antisémite qui refusait de jouer au parc Monceau avec des enfans de son âge qu'elle savait israélites, non pas le moins du monde par intuition, mais par suite des leçons d'intolérance reçues de ses parens. Cette erreur involontaire est un curieux exemple des altérations inconscientes que peut subir, sous l'influence d'une préoccupation tyrannique, la mémoire des faits et par suite l'autorité du témoignage humain le mieux qualifié. Ajoutons que la rectification de cette suite de méprises n'a nullement troublé la belle assurance de M. Chamberlain, dont les convictions ont bien d'autres racines, assurément. Il a sacrifié de bonne grâce la preuve qui lui échappait, mais en proclamant, d'une même haleine, qu'il avait recueilli depuis lors plus de vingt faits incontestables de cet ordre.

Et, au surplus, si on le pressait bien fort, il abandonnerait peut-être le regard de l'éleveur, qui ne joue pas un grand rôle dans sa philosophie, car les indications en sont restreintes au présent, tandis qu'il prétend surtout explorer le passé dans le

dessein d'éclairer l'avenir. C'est un regard rétrospectif qui doit décider en dernier ressort des questions de race dans *les Assises du XIXe siècle* et, par conséquent, ce ne saurait être que celui du psychologue, et du critique historien. Or, par fortune, la race se traduit avant tout dans l'activité intellectuelle et dans l'attitude morale : c'est le cerveau qui en est l'authentique dépositaire : ce sont les « plis de la pensée » (expression empruntée à Renan) qui demeurent en nous immuables, caractéristiques de notre origine ethnique, et responsables de notre conception du monde, comme de sa traduction dans nos actes. Ainsi, M. Chamberlain reconnaît par la seule lecture des œuvres de saint Ambroise et de saint Augustin que le premier était de souche plus pure que le second, et il poursuit : « Sans doute, je ne puis le prouver, mais nul ne saurait prouver le contraire, et c'est donc la personnalité qui doit ici décider. » Ailleurs, accorde-t-il aux Slaves un brevet de germanisme sur l'examen de leurs poésies populaires, il ajoutera : « La critique scientifique viendra pour établir *a posteriori* le bien fondé de ces impressions de lecture. C'est là son métier. » Qu'elle s'en contente donc ! Quiconque discute les arrêts de l'intuition souveraine est un trouble-fête qu'il faut renvoyer à ses étroites besognes de spécialiste, muré dans sa cellule érudite.

Nous comprendrons mieux que, pour juger autrui, nous possédons un critérium infaillible dans notre appréciation psychologique, si nous savons reconnaître d'abord que, pour prononcer sur nous-mêmes au point de vue ethnique, nous sommes doués par la nature d'une sorte de voix intérieure, d'une véritable conscience ethnologique, qui nous renseigne sur la valeur de notre sang, aussi sûrement que la conscience morale nous parle du mérite de nos actes. (Nous dirons d'ailleurs que ces deux consciences n'en font qu'une au total.) « Quiconque interroge naïvement et d'un cœur simple la Nature maternelle peut être assuré d'en recevoir une tendre réponse, non pas toujours logiquement irréprochable sans doute, mais du moins juste dans son ensemble, compréhensible, et appropriée par une sûre prescience à l'intérêt filial (1). » En effet, le rejeton d'une race pure l'éprouve chaque jour par un sentiment de bien-être indicible. L'âme de sa race ne l'abandonne jamais : elle le soutient là

(1) Page 272.

où son pied chancelle ; elle l'avertit, comme jadis le démon de Socrate, quand il est sur le point de faillir. Elle exige de lui l'obéissance, mais c'est pour l'encourager à des actes sublimes qu'il n'eût jamais osé entreprendre de son propre mouvement, auxquels se mêle une grandeur à la fois simple et originale. En un mot, c'est une fée bienfaisante penchée dès le berceau sur les élus de la naissance, ou mieux encore un véritable ange gardien, délégué de la Providence, car les lignes qui précèdent font involontairement songer à ce touchant enseignement du christianisme. Gobineau. à qui *les Assises* doivent beaucoup, comme nous le montrerons, était arrivé de son côté à une conception analogue du Dieu, ou du Verbe-Race, partiellement incarné en chacun de nous (1). Et, dès lors qu'on éprouve à toute heure des consolations si précieuses, n'est-on pas excusable de proclamer comme M. Chamberlain, à bout d'argumens, que « la race existe, parce que c'est évident ! »

IV

Voilà, dira-t-on, une philosophie bien décourageante. Que faire en effet lorsque, par la faute de nos ancêtres, nous ne percevons pas en nous cette tendre berceuse, murmurée par la Nature maternelle, ou plutôt cet hymne orgueilleux entonné par la race privilégiée ? Consolez-vous, déshérités de la grâce ethnique, le mal n'est pas sans remèdes, la perte de la pureté du sang n'est pas à tout jamais irréparable. Car la science biologique a singulièrement progressé depuis l'heure où le comte de Gobineau, croyait devoir annoncer, à la fin de son *Essai sur l'inégalité*, la déchéance certaine et définitive de l'humanité, punie, sans rémission, pour une étourderie de jeunesse. Darwin, appuyé sur les utiles expériences de l'élevage britannique, a montré depuis lors comment on guérit les races avariées, comment on les relève de leurs passagères décadences, comment on les crée de toutes pièces au besoin, pour une fin déterminée. « Une race noble ne tombe pas du ciel, dit M. Chamberlain, elle se crée ; et ce processus de formation peut reprendre à chaque instant, aussitôt

(1) Au sujet des théories ethniques de ce penseur français si goûté en Allemagne, nous prions le lecteur de se reporter à notre ouvrage : *le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique* Plon, 1903.

qu'un hasard historico-géographique, ou, comme chez les Juifs, un plan déterminé, en fournit la possibilité (1). » Les races humaines se font sous nos yeux et peuvent à toute heure se refaire. Nous n'allons point à un effacement grandissant des caractères distinctifs dans le sein de la communauté des enfans d'Adam, mais, bien au contraire, nous marchons vers une différenciation anthropologique de plus en plus marquée. C'est en avant, et non pas en arrière qu'il faut voir les plus nobles fleurs ethniques de l'arbre cultural.

L'optimisme vigoureux se substitue donc en ce tournant de la philosophie de l'impérialisme au las pessimisme des nations fatiguées. Et le précepte de regarder en avant est si fondamental dans la doctrine de M. Chamberlain, que dès qu'il est conséquent avec lui-même, il se refuse à regarder en arrière dans le passé des races, parce que cette pratique ne va qu'à troubler les yeux et à décourager les cœurs. Pas d'origines, tel est, en ses meilleurs momens, son mot d'ordre ! Considérons la vie, le présent, l'avenir surtout, de préférence au passé. *Les Assises du XIXe siècle* sont loin d'être sans cesse fidèles à ces principes, démentis d'ailleurs dans leur titre même, mais ils n'en forment pas moins l'enseignement le plus logique et le plus persuasif de ces pages vibrantes, qui valent surtout par leur inconscient humanitarisme, par leur belle confiance dans le germanisme idéalisé de demain.

Voyez par exemple avec quelle indépendance M. Chamberlain traite le héros si choyé de l'aryanisme contemporain, cette doctrine qui fait pourtant le point d'appui de sa propre philosophie historique sous des formes plus ou moins conscientes. Voyez ce qu'il pense de l'Aryen ! Scientifiquement, dit-il, c'est un pur fantôme, dont les théoriciens les plus opposés s'emparent tour à tour afin d'appuyer leurs ambitions injustifiées et leurs prétentions dangereuses. Un Ihering osera voir des Aryens d'origine dans les Sémites mésopotamiens. D'autres iront jusqu'à déclarer aryennes toutes les anciennes populations de l'Europe, à l'exemple du professeur Kollmann, qui distingue quatre types européens, également doués pour l'œuvre du progrès. Également doués, ô blasphème ! que devient le privilège du Germain en présence de ces empiétemens éhontés !

(1) Page 267.

Et que dirait M. Chamberlain de certains historiens qui font des Méditerranéens, des Massiliotes, une peuplade d'Aryens bruns, peut-être plus authentiques que les blonds? Ne faut-il pas maudire une physionomie ethnique assez complaisante pour devenir de la sorte un véritable masque, bon pour le carnaval de quelque côte d'Azur? — Et pourtant notre homme entend conserver le concept d'Aryen, à condition de le définir par la voix de la conscience de race, et par le coup d'œil psychologique. C'est, dit-il, une de ces *working hypothesis* qui soutiennent la science dans sa marche hasardeuse, et qui, même erronées, produisent à la fin plus de vérité que de mensonge. C'est surtout, nous le verrons, le déguisement ethnique d'un idéal kantien purement moral en son fond, l'Aryen étant l'Homme tel qu'il devrait être. De là ses fréquentes et importantes apparitions dans *les Assises du XIXe siècle*. Tout cela est assez hardiment posé, il faut le reconnaître, et dans ces sphères éthérées de l'inspiration personnelle, notre auteur demeurerait assez difficilement attaquable en vérité. Par malheur, c'est en somme une première infidélité à ces résolutions prudentes que d'aller demander à Darwin et à son école le secret des renaissances inespérées et des cures patientes de la race. Car c'est aborder un terrain presque aussi disputé, aussi perforé par les mines et contremines érudites, que celui de l'anthropologie craniométrique, qui fut tout à l'heure évité par un mouvement tournant, si magnifique de sang-froid dédaigneux.

Voici qu'on nous expose à présent de la façon la plus dogmatique les cinq conditions qui concourent à la confection ou à la réfection d'une race noble. Pour l'artisan conscient d'une si belle œuvre, pour le Lycurgue d'une Sparte darwinienne, la première de ces conditions sera d'opérer sur une matière ethnique favorable, plastique, généreuse, et c'est là un point fort délicat, par où s'introduit déjà mainte possibilité d'arbitraire dans l'appréciation des experts chargés de prononcer sur le résultat final. M. H. S. Chamberlain va nous en donner bientôt un exemple personnel. En effet, tout peuple et tout individu ne juge-t-il pas excellens ses propres ancêtres; inférieurs, odieux même les ascendans des autres nations, des autres familles quelquefois? Prononcerons-nous donc jamais avec impartialité sur la matière première d'une race qui n'est pas la nôtre?

En second lieu, on exigera l'exclusivisme dans les alliances,

l' *Inzucht* (tout au moins en principe, car une restriction va se présenter bientôt pour tempérer cette loi) et c'est ici la conception aristocratique de la caste, sur laquelle Gobineau a fondé sa philosophie historique.

En troisième lieu, devra s'exercer une sélection soigneuse, — et toutes les aristocraties ont en effet appliqué instinctivement cette règle, qui est devenue l'arme par excellence de l'élevage technique.

Mais la quatrième loi est d'une application bien plus délicate, elle nous apprend qu'un mélange de sang étranger, à la condition qu'il soit temporaire et provoqué à l'instant favorable, se montre éminemment propice au perfectionnement de la race. C'est ainsi que le cheval de pur sang naquit de l'utilisation de quelques étalons arabes, importés jadis en Angleterre et que le terre-neuve est sorti d'une heureuse immixtion du chien esquimau dans les généalogies du chien courant français. Emerson avait dit déjà : *We are piqued with pure descent, but nature loves inoculations.* Et Gobineau a reconnu lui aussi cette bienfaisante action du mélange à dose homéopathique, car il la signale dans l'apport en Angleterre du sang légèrement romanisé des Normands de Guillaume. On sait qu'il affirmait d'ailleurs que toujours l'humanité aveugle abusa de ce condiment dangereux. — Et l'objet de la cinquième loi de M. Chamberlain est en effet d'en borner soigneusement les possibles excès. Il faut à tout prix, dit-il, que le mélange toléré soit court, opportun, et qu'il unisse deux sangs apparentés déjà, car s'ils étaient trop hétérogènes, le résultat serait néfaste.

V

N'est-il pas bien délicat de juger une race humaine à l'aide de ce quintuple règlement biologique ? On dirait que son auteur ait voulu nous faire toucher du doigt ses insuffisances par la seule application qu'il se soit laissé entraîner à nous en offrir. Emporté en effet sur les pas d'un habile anthropologiste, M. de Luschan, par l'ingénieux enchaînement des déductions de ce savant, M. Chamberlain a prétendu esquisser l'origine ethnique du peuple juif, oublieux des sages prescriptions tout à l'heure édictées, à propos de l'Aryen, sur les études d'origines obscures

et sur les distinctions physiologiques aventurées. — Il signale donc, à la base de la nationalité judaïque, les trois élémens dont l'anthropologie contemporaine semble aussi incapable de se passer, qu'un Gobineau de ses trois teintes d'épiderme, c'est-à-dire, les dolicho-bruns, les brachycéphales et les dolicho-blonds, qui, moralement, incarnent d'ailleurs à peu de chose près les psychologies noire, jaune et blanche de l'*Essai sur l'inégalité des races*. — Dans la préhistoire juive, le dolicho-brun s'appellerait Bédouin, le brachycéphale, Hittite (*Homo syriacus*) le dolicho-blond (Indo-européen d'origine) serait l'Amoritain ou le Philistin. — Israël sortit du brassage de ces trois élémens, et, comme ils n'étaient point apparentés entre eux, comme, à l'exception du dernier, ils sont ici déclarés de médiocre qualité, ce fut une triste mixture que contemplèrent les successeurs de Salomon. Ce monarque, auquel sa magnificence vaut encore un brevet d'aryanisme au moins relatif, marque la limite à laquelle s'arrêtent les complaisances de M. Chamberlain vis-à-vis du peuple élu. Avant l'ami de la reine de Saba presque tout était encore acceptable dans l'Ancien Testament. Ainsi David était blond, et de sang principalement amoritain par conséquent. C'est même pourquoi le roi-poète ne saurait être coupable du lâche procédé de combat que lui prête la Bible; l'exploit douteux de la fronde n'est pas digne d'un Aryen, et il n'a été attribué que par une confusion ultérieure au jeune héros israélite. Goliath, par sa taille et par son courage, n'était pas moins certainement aryen, et, en général, toutes les victoires d'Israël furent dues à des mercenaires de sang indo-européen. N'est-il pas curieux de voir ici M. Chamberlain, après avoir protesté avec raison contre les excès du concept aryaniste, le transporter lui-même sur un terrain où il avait été peu exploité jusqu'ici, et donner des émules palestiniens aux Aryens découverts depuis longtemps par l'érudition germanique dans les rangs des armées homériques?

Bientôt s'effacèrent d'ailleurs du sol chananéen ces dernières étincelles des races pures, originelles, et il ne demeura que le mélange, vicié dans ses sources, dont les prêtres despotiques de Juda, par leurs jaloux règlemens de castes, allaient fixer et développer les qualités incontestables, mais surtout les défauts si choquans pour les regards prévenus de M. Chamberlain. Il hasardera même cette thèse singulière que, si le Juif accepta et

introduisit dans sa théologie la notion du péché originel, qui est tout aryenne, et qui fait tache dans l'édifice de la « monolâtrie » sémitique, c'est que le peuple de Jéhovah comprit mal cette belle idée métaphysique et l'interpréta suivant les inspirations de sa conscience ethnique, toute bourrelée de remords. Dans le judaïsme, le péché originel serait le sentiment de cette monstruosité initiale, de ce crime contre la nature que fut l'alliance des Bédouins, des Hittites et des Amoritains. Et, en cet endroit, l'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races* est véritablement dépassé en prévention et en parti pris par un penseur qui se vante pourtant avec raison de l'avoir corrigé et perfectionné sur plus d'un point. Car il nous faudrait admettre que les Juifs ont eu la conscience de cette prétendue impureté initiale dans leur sang, qu'ils en ont voulu éviter la prolongation par leurs sévères règlemens contre les alliances étrangères, mais, comme lady Macbeth, sans pouvoir effacer jamais la tache rebelle, la tare imprimée dans la chair de leurs aïeux.

Le sacerdoce lévitique aurait donc professé deux mille ans avant le comte de Gobineau toutes les théories de ce penseur sur les effets délétères et indélébiles du mélange des races. Or écoutons l'homme qui vient de prononcer cette impitoyable sentence sur la matière première et sur les erreurs originelles du peuple de Dieu nous parler d'un des rameaux actuels de cette souche avariée. Il s'agit des Juifs espagnols, des Séphardim (1) : « C'est par l'aspect et par le commerce de ces hommes qu'on vient à comprendre l'action du Juif dans l'histoire du monde. Voilà de la noblesse dans le sens complet du mot, la pure noblesse de race. Belles têtes, tournures imposantes, dignité de la parole et du geste... honnêteté scrupuleuse... Quiconque veut apprendre *de visu* ce que c'est qu'une extraction noble doit faire appeler à Salonique ou à Sarajevo le plus pauvre des Séphardim, puis le comparer au baron X... ou Y... Il constatera la distance qui sépare la noblesse conférée par la race de celle qu'octroient les monarques. »

Ces lignes ne forment-elles pas, à elles seules, la condamnation la plus nette du paradoxe anthrolopogique de M. Chamberlain. — C'est d'ailleurs par ces contradictions mêmes qu'il a rencontré des sympathies jusque dans le camp de ses adver-

(1) Page 287.

saires. Son cœur chaud couve une étonnante faculté d'enthousiasme. Qu'au milieu d'une diatribe violente, il rencontre chez l'ennemi une particularité morale, un trait de caractère que sa parfaite bonne foi ne lui permette pas de condamner, qu'un détail lui apparaisse séduisant dans un ensemble qu'il vient d'attaquer sans ménagemens, et soudain la flamme de l'admiration s'allume en son âme. Le voilà prêt à atténuer, à contredire au besoin sa précédente sentence, quitte à la reprendre tout à l'heure, pour l'aggraver, avec une belle fougue d'indignation. On assiste souvent près de lui à ces rapides sautes de vent dans une pensée orageuse où le souffle de l'idéal préconçu va se briser sans cesse contre des faits trop rigides, trop peu plastiques, au gré d'un artiste, impatient de façonner la matière rebelle. Par là, les tentatives de M. Chamberlain pour fixer la psychologie d'Israël, seront presque aussi infructueuses que celles qu'il risque sur la constitution physique du peuple juif et c'est une des parties de son œuvre où l'on a pu relever le plus de contradictions flagrantes, de gratuites incriminations ! Mais cet aspect de son enseignement s'éclairera mieux quand nous étudierons son appréciation de la religion judaïque.

VI

Il est temps d'en venir avec lui à l'examen d'une race qui ne trouvera même pas, chez son juge inexorable, les retours d'indulgence, au besoin les manifestations d'enthousiasme dont la forte communauté israélite a bénéficié parfois. Nous voulons parler de ce groupe ethnique que M. Chamberlain désigne, avec un dégoût non dissimulé, par la périphrase caractéristique de « chaos des peuples. » C'est là cette fois une conception toute gobinienne, car il s'agit en somme, bien que le mot ne figure pas souvent dans *les Assises du XIX*e *siècle*, de l'ensemble des peuples méditerranéens, considérés comme survivans de la corruption impériale, et à peu près renfermés dans les frontières antiques de l'Imperium. — L'auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races* nous avait montré derrière ces limites, et sous l'influence de la paix romaine, aussi bien que de l'administration savante des Césars, le Syrien et l'Abyssin, le Numide et le Baléare déversés sur l'Espagne et sur la Gaule; des fonctionnaires plus

ou moins cuivrés, parfois colorés jusqu'au noir pur, portant partout leur influence et leur alliance délétère : et le mot de « chaos » ne faisait pas défaut sous sa plume pour stigmatiser cette orgie du mélange déréglé, cette putridité ethnique dont le seul relent lui soulevait le cœur. Enfin l'on pourrait constater dans l'œuvre du diplomate français que, pour l'école de l'aryanisme septentrional, antisémite ne signifie pas tant antijuif qu'antiméditerranéen.

Sur ce point, M. Chamberlain se montre donc assez docile aux leçons du penseur qu'il relève si vertement ailleurs ; et il en est de même dans le détail de ses analyses de psychologie méridionale. Vis-à-vis de l'hellénisme, par exemple, il semblerait au premier abord plus indulgent que Gobineau ; mais ce dernier a ressenti de son côté des accès de sympathie pour l'aspect artistique de l'activité grecque, et il a fini dans l'adoration du Parnasse. Son élève indiscipliné pense au total comme lui sur la politique de la Hellade, sur le rationalisme semi-asiatique de ses sages, sur les mérites comparés des Grecs et des Iraniens.

L'*Histoire des Perses* est mise à contribution à plusieurs reprises par M. Chamberlain ; il en cite l'excessif passage sur la véritable signification de la bataille de Salamine, et la douceur iranienne s'oppose une fois de plus sous sa plume à la cruauté sémitico-grecque ; à ce point que la bonté lui paraît venue de l'Inde vers le Sud européen.

Lorsqu'il aborde le domaine de l'art, il ne manque pas de montrer à son tour les lacunes athéniennes, dans le champ de la musique et de la peinture principalement. C'est un bonheur à ses yeux que Gœthe, le « Grand Aryen, » n'ait été classique qu'en imagination, que son Faust soit si profondément germanique. L'imitation grecque a retardé plutôt qu'activé l'épanouissement de l'art moderne, et le séjour de l'Italie offre encore aujourd'hui un véritable danger pour l'heureuse évolution esthétique des artistes du Nord. Gobineau assurait que nul n'hésitera « à placer Dante, Michel-Ange, Shakspeare et Gœthe sur des trônes dont Phidias et Pindare ne touchent pas le marchepied (1), » et M. Chamberlain écrit : « Quel artiste grec, je le demande, se laisse égaler à Richard Wagner pour la force créa-

(1) Gobineau, *Histoire des Perses*, II, 239.

trice ou la puissance expressive; et tout l'hellénisme a-t-il engendré un homme capable de disputer à Gœthe la palme de l'humanisme (1)? »

L'autre grand souvenir historique de la Méditerranée, le peuple romain, paraît à son tour inspirer plus de sympathie à l'auteur des *Assises* qu'à celui de l'*Essai*. Mais ce n'est encore une fois qu'une apparence, et la forme seule est plus prudente chez le plus récent écrivain. Tous deux rendent une justice à peu près égale à l'impérialisme vigoureux des conquérans du bassin Sud-européen, à leur large sentiment du droit, qui s'est momifié par malheur entre les mains dégénérées de Justinien et de ses collaborateurs (2). Tous deux détestent avec une pareille cordialité la littérature bâtarde des Virgile et des Cicéron. Tous deux distinguent soigneusement la Rome antécésarienne, retenue sur la pente fatale du mélange par les dernières lueurs du sentiment aristocratique, de celle dont Caracalla fit la mère du chaos des peuples, par la concession de l'égalité civique aux innombrables et disparates sujets de l'Empire. Carthage sémitique n'est pas moins maltraitée par l'un que par l'autre; et c'est en somme dans leur haine semblable pour la personnalité méditerranéenne que communient le plus franchement ces deux frères intellectuels, dont le cadet voudrait en vain se targuer d'une indépendance entière vis-à-vis de son aîné. S'il le contredit, cependant, c'est quelquefois pour l'exagérer encore, car nous avons montré Gobineau retenu jadis un instant dans ses invectives contre la Romanité par l'apparition des Pères de l'Église, individualités grandioses, fleurs éclatantes miraculeusement poussées sur le fumier latin. Mais son successeur n'a pas les mêmes traditions catholiques, pour refréner sur ce point les excès de sa logique. « César, écrit-il, ayant rebâti Carthage, le seul maléfice de ce sol perfide en fit la sentine du monde, et suscita les Augustin et les Tertullien. » Ce n'est pas, nous le verrons, qu'il ne garde certaine faiblesse pour quelques aspects mystiques de la pensée de ces hommes supérieurs, mais il connaît leur origine impure et demeure sans cesse en méfiance devant des productions intellectuelles viciées dans leur source ethnique.

(1) Page 720.

(2) Sur la conception du droit romain dans *les Assises*, lire la réfutation assez aigre d'un spécialiste, M. B. Matthiass, *Deutsche Rundschau*, mars 1901.

Pourtant, le type accompli du chaos des peuples, le bâtard dépourvu de tout aspect sympathique sera, dans *les Assises du XIXe siècle*, Lucien, ce rhéteur propre à toute besogne, cet homme d'esprit sans convictions ni principes, qui se raille lui-même, et cache sous un rictus forcé d'ironie le sentiment de sa nullité morale. Le nom de Henri Heine apparaît ici comme terme de comparaison sous la plume de notre critique, qui abhorre l'auteur de l'*Intermezzo* pour avoir osé se nommer d'une seule haleine avec Gœthe, à titre de poète lyrique allemand. Et un passage rempli d'animosité contre l'éloquence méridionale vient encore évoquer irrésistiblement le souvenir de Gobineau. Il faut, dit M. Chamberlain, avoir entendu Bismarck à la tribune, luttant péniblement avec les mots, et leur arrachant enfin ces formules impérissables qui s'envolaient aux extrémités du monde, pour juger la différence d'autorité et de portée qui sépare la parole vécue de l'homme d'action, de la faconde écœurante de l'avocat à tout faire.

L'ardeur d'invective qui anime l'auteur des *Assises du XIXe siècle* lorsque ses regards se portent vers le Sud l'entraîne plus loin encore. De même que, ayant constaté tout à l'heure le vol perpétré par Israël dans les conceptions aryennes, lors de l'introduction du péché originel dans les notions bibliques, M. Chamberlain avait su donner de cet emprunt une interprétation dégradante, voici qu'il s'élève à une pareille habileté dans le dénigrement, lorsqu'il voit le bel ascétisme hindou pratiqué et perfectionné par les bâtards du chaos. Ce plagiat est expliqué par lui de la sorte. Dans le sein du brahmanisme, nous dit-il, nul n'avait licence de se donner à la solitude et au renoncement qu'après avoir engendré un fils à son peuple. Au contraire, ces anachorètes chrétiens, ces stylites à l'existence étrange, esprits élevés et pénétrans malgré tout, devinaient sans peine le secret de leur temps, et ne voulaient plus nourrir des fils issus de leur sang tant de fois mélangé. Reprenant alors, sans sourire, à son second maître Schopenhauer une de ses plus étranges assertions, M. Chamberlain poursuit : « En effet, si la nature répare les ravages des grandes épidémies par le nombre accru des naissances, ne doit-elle pas en revanche diminuer autant que possible la quantité des conceptions au sein d'un chaos ethnique qui menace l'existence de toute civilisation future? » De là sans aucun doute, de ces desseins tout gobiniens de la Providence,

sortit la contagion d'ascétisme qui passa comme un souffle desséchant sur la primitive société chrétienne.

Que la cure ne fut-elle plus radicale et plus décisive encore? Ce moyen pacifique ayant échoué, l'auteur des *Assises* se laisse en effet entraîner par son animosité à des rêves vraiment sanguinaires. Les Barbares auraient fait sagement à son gré d'achever l'œuvre des stylites. Il faut regretter que partout où le Germain étendit son bras vainqueur, il n'ait pas plus complètement exterminé la Latinité corrompue; car elle devait renaître un jour de ses cendres mal éteintes, la perfide race chaotique, pour arracher à l'influence bienfaisante du sang régénérateur la plus grande partie de ses anciens domaines, en dépasser même les limites, si nous nous fions à certains ethnologues contemporains.

> Ces Romains que nous croyions morts,
> Rampant sous leurs tristes royaumes,
> Rongeaient au pied nos contreforts,

pleurait déjà le chantre d'*Amadis!*

C'est, vers le temps de la Renaissance que se trahit au grand jour cette malsaine résurrection des chaos des peuples, dont l'esprit s'incarne à cette heure dans la personne d'Ignace de Loyola. Non que la personnalité même du fondateur de la Compagnie de Jésus ne garde quelque grandeur aux yeux de M. Chamberlain. Gentilhomme et soldat, ce combatif a fait après tout œuvre durable et forte, œuvre impérialiste au sens propre du mot. Mais l'inspiration profonde de cette œuvre vient tout entière des obscurs dessous ethniques de l'âme de son auteur. Car, s'il est « de race pure, » ce qui fait sa valeur relative, cette race, l'Ibère ou la Basque, n'est pas germanique, pas même aryenne. C'est un débris des familles préhistoriques de l'Europe. Aussi, Loyola a-t-il si bien réveillé par ses leçons les instincts primitifs qui dirigeaient les hommes de l'âge de pierre, avant l'arrivée des premières migrations asiatiques, que, si M. Chamberlain se prend à relire les *Exercices spirituels* du grand dompteur d'âmes, sa vive imagination fait aussitôt retentir à son oreille « le rugissement de l'ours des cavernes menaçant nuit et jour les hommes des temps diluviens, » ces créatures, sans défense efficace, plongées dans l'hébétement du fauve aux abois! Que ne peut la puissance de la fantaisie : à la lecture d'un livre de piété, l'instinct de la race évoque soudain dans cette nature vibrante

toute une décoration préhistorique de M. Cormon, ou de M. Frémiet!

Voyez de plus les premiers compagnons d'Ignace : François-Xavier, un Basque comme lui, Polanco, un juif converti, Faber, un Savoyard qui, à titre d'Homo alpinus, de brachycéphale survivant des premiers occupans de l'Europe, est placé ici sur le même plan ethnique que son chef! Ce groupe n'est-il pas le symbole de toutes les puissances antigermaniques liguées contre la Réforme, et contre Luther, expression parfaite de l'âme du Nord?

Mais, à lire ces lignes passionnées, on se souvient en souriant qu'un publiciste de notre temps, qui partage avec M. Chamberlain des convictions antisémitiques, assez différemment nuancées, il est vrai, M. Édouard Drumont, considère Loyola comme le dernier des chevaliers romantiques, et son ordre comme l'expression même de l'âme aryenne. Que penser, une fois de plus, d'un concept ethnique également propice à des déductions si profondément antagonistes? « *Working hypothesis*, » disait M. Chamberlain; non pas, *disturbing*, *mislaying* de préférence; car voici que son livre nous présente encore, plus près de nous, une seconde incarnation du méditerranéisme dans la personne de Napoléon, le « grand capitaine du Chaos des peuples, » et le complément parfait de Loyola. Tandis qu'au moment même où il prononce cette excommunication sans merci, un autre publiciste de l'Allemagne (1) se plaît à rapprocher dans un parallèle admiratif Bonaparte et Gœthe, dont *les Assises du XIXe siècle* font pourtant le « Grand Aryen » par excellence. En vérité, qui donc mérite créance parmi ces exégètes si remplis d'une assurance égale dans leurs contradictoires affirmations!

Quoi qu'il en soit, citons le jugement définitif de notre auteur sur le « Chaos des peuples » au temps présent. Quiconque, dit-il, voyage aujourd'hui de Londres à Rome, va du brouillard vers le soleil, mais en même temps d'une civilisation raffinée et d'une

(1) A. Fischer, *Gœthe et Napoléon*. — Un anthropologue aryaniste très convaincu, le Dr L. Woltmann, a notifié récemment à M. Chamberlain que Napoléon était probablement plus germain de type que maint autre Germain prétendu de pur sang; et que l'ordre des jésuites est une « création germanique, » comme l'a démontré récemment M. Franz Liebenfels, *Katholizismus wider Jesuitismus*. Frankfurt a. Mein, 1903, en étudiant les origines des Pères les plus célèbres de la Compagnie. Voir *Politisch-Anthropologische Revue*, II, 7.

haute culture vers la barbarie, la saleté, la brutalité, l'ignorance, le mensonge, la misère. Non que nous contemplions vers le Midi le spectacle d'une décadence; c'est un simple arrêt de développement; ces gens en sont restés à la civilisation impériale romaine, tandis que le monde marchait autour d'eux. Ils se prennent bien aujourd'hui à admirer, à copier gauchement le Nord, poursuit ce blasphémateur de la Triplice, mais loin de s'assimiler cette culture supérieure. ils perdent, à ce jeu, les vestiges pittoresques de leur originalité passée. Il faut se garder surtout de voir en eux les fils, richement doués et facilement réveillés, des grands Romains antécésariens, car ils ne comptent, on le sait, dans leur ascendance que des métis africains ou syriens. Oui, le Méditerranéen est si bas dans l'échelle culturale que Séville et Athènes sont dès à présent des villes moins « européennes » que New-York et Melbourne. Et voici la quintessence des convictions que traduisent en détail ces sévères sentences (1). « L'Europe, dit l'auteur des *Assises*, compte des centaines de milliers d'habitans qui parlent nos langues indo-européennes, portent nos vêtemens, sont même de fort braves gens, et, cependant, demeurent aussi différens de nous autres Germains que s'ils habitaient une autre planète. Et il ne s'agit pas ici d'un abîme comme celui qui nous sépare en tant de points du Juif : abîme sur lequel maint pont historique et intellectuel permet de passer et de repasser à loisir. C'est un mur infranchissable, qui sépare une contrée d'une autre contrée. » — Avions-nous raison de dire que les Méditerranéens sont placés bien au-dessous des fils d'Israël dans l'estimation ethnique de M. H. S. Chamberlain?

VII

Venons donc enfin à « nous autres Germains » pour achever la revue de la trinité ethnique sur laquelle reposent, à l'avis de notre penseur, *les Assises du XIXe siècle*. Déjà nous avons fait pressentir que ce concept serait ici beaucoup plus large qu'on ne l'imagine d'ordinaire. L'échelle physionomique établie entre Dante, évidemment dolicho-brun méditerranéen, et Luther, bra-

(1) Page 526.

chycéphale et slavisé, nous a préparé mieux encore à l'accueil ouvert et bienveillant de ce germanisme à la manche large. En fait, M. Houston Stewart Chamberlain le proclame de façon expresse, partout où il écrit « Germain, » nous devons lire « Slavo-celto-germain ; » et la première formule n'est qu'une abréviation favorable à la légèreté du style, Par là son germanisme n'exclut guère en Europe que les Juifs, et les Méditerranéens envisagés comme les descendans du chaos de la décadence latine. Encore le sang germain, celtique et slave a-t-il joué sans doute vers ces régions du Midi un plus grand rôle que notre auteur ne semble le supposer!

En dépit de ces deux restrictions obstinées, une telle conception du germanisme se montre évidemment beaucoup plus hospitalière que celle d'un Gobineau par exemple, qui voulait bien faire des Celtes et des Slaves les frères d'origine de ses Ariens (à titre de Japhétides), mais les voyait si vite enlizés dans le sang jaune préceltique qu'il ne leur témoignait en somme que méfiance et aversion. En un mot, M. Chamberlain a le sens ethnique moins scandinave, et plus franchement européen. Il semble même qu'un léger effort, dont il n'est pas sans esquisser de temps à autre le geste préparatoire, l'amènerait facilement à accepter par surcroît plus d'un Juif et plus d'un Méditerranéen dans sa communauté européenne. Déjà, lorsqu'il aperçoit, au voisinage des Bédouins et des Hittites dont le mélange façonne lentement la nationalité d'Israël, l'Amoritain blond, de souche indo-germanique, c'est le terme caractéristique d' « Homo Europæus » qui se présente sous sa plume pour fêter cette apparition inespérée de la race noble dans la chaotique Asie antérieure, et sa surprise joyeuse lui inspire aussitôt cette apostrophe pathétique : « O Homo Europæus, comment as-tu pu t'égarer dans une telle compagnie? Tu m'apparais comme un œil ouvert sur un au-delà divin, et je voudrais te crier : Ne suis pas le conseil de ces savans anthropologues (ceux qui prêchent la fusion des races). Ne disparais pas dans cette tourbe : ne te mêle pas à cette plèbe asiatique. Obéis au grand poète de ta race (Gœthe), reste fidèle à toi-même (1)... » Mais je viens trois mille ans trop tard, conclut avec découragement l'évocateur, subitement éveillé de son rêve enivrant, l'Hittite demeura, et l'Amoritain s'enliza dans

(1) Page 378.

les races inférieures! L'on pressent, par l'accent ému de ces lignes, à quels sentimens passionnés s'abandonnera M. Chamberlain devant le plus ancien portrait du héros de son poème philosophique. Il croit en effet retrouver sur les monumens des Pharaons les traits de l'Amoritain, aussi bien que ceux du Hittite, parmi les alliés ou les prisonniers des armées égyptiennes. Il nous en offre la reproduction parallèle, et ne peut alors se lasser d'opposer le beau visage du frère des Goliath, des David et des Salomon, ces traits ouverts où resplendit l'intelligence et la force du caractère, aux faces rusées et mauvaises, aux museaux bêtes ou méchans de toute la canaille environnante : Babyloniens, Hébreux, Hittites ou Nubiens.

En punition de leurs péchés ethniques, les Amoritains ont dès longtemps quitté le théâtre de l'histoire, et ne sauraient agir que de loin, par les vestiges de sang aryen qu'ils importèrent dans les veines sémitiques, sur les destinées du XIXe siècle ou des siècles suivans. Il n'en est pas de même de ces Indo-Européens que leur sagesse dans les questions de cœur, ou plutôt le hasard heureux des circonstances géographiques a préservés du sort néfaste des Amoritains : les Slavo-celto-germains. Signalons tout d'abord ce fait que les sympathies slaves de M. Chamberlain n'ont pas été très favorablement accueillies par les teutomanes du temps présent; ces esprits chagrins redoutent non sans raison le voisinage du colosse moscovite, et les progrès de ses cliens actuels ou futurs dans la monarchie austro-hongroise ou dans les provinces orientales de l'Empire allemand. Ces théoriciens jugent volontiers les peuples latins réduits dès à présent à l'impuissance dans les compétitions mondiales de l'avenir, mais ils ne pensent pas de même des sujets du tsar blanc. Il y a donc, estiment-ils, une sorte de trahison à introduire dans le camp germanique ces dangereux concurrens, ces ennemis implacables du Deutschtum. Mais M. H. S. Chamberlain voit de plus haut et de plus loin : ainsi que Gobineau, il se garde bien d'identifier les termes de Germain et d'Allemand. Toutefois, il fait une légère concession aux contradicteurs que nous venons de signaler : ses Slavo-celto-germains n'acceptent dans leurs rangs que les « vrais » Slaves (1), dont le cheveu blond lui paraît cette fois décisif; car il est prêt à reconnaître

(1) Page 8.

que le Tchèque, ce petit brun brachycéphale avec son visage en pomme de terre, n'a de slave que la langue, étant un Mongol ressuscité par le jeu mystérieux des sélections sociales : ainsi Gobineau faisait un Finnois du paysan bas-breton, en dépit de son langage japhétide.

L'auteur des *Assises* admet même, avec celui de l'*Essai*, une regrettable mongolisation des vrais Slaves (1); mais ceux d'entre eux qui ont conservé le trésor de la pureté ethnique se révèlent encore, comme il convient, dans leurs créations intellectuelles. Par exemple la poésie populaire des Serbes, avec ses principes d'honneur et de fidélité à la foi jurée (comparez *Lohengrin*), son culte de la Virginité (comparez *Parsifal*) et sa sympathie pour le triomphe dans la mort (comparez *Tristan* et *la Tétralogie*) a fait la conquête irrévocable du fervent de Bayreuth qu'est notre philosophe. Le schisme moscovite, si obstinément antiromain, constitue aussi, nous le verrons, un très bon point pour des aspirans au diplôme germaniste, ainsi que la collaboration des Slaves de Bohême à l'œuvre de la Préréformation, avec Milic, Mathias de Janow, Stanislas de Znaim, Nicolas de Wélénowic et Jean Huss. Au total les Russes actuels gardent beaucoup de sang germanique, et y puisent le plus clair de leur force : c'est par là qu'ils demeurent un facteur important dans la civilisation de demain.

Les Celtes sont encore plus généreusement traités par un homme qui, dans son cœur, sympathise avec toutes leurs tendances profondes et qu'un psychologue exercé, tel que ceux qu'il prétend former lui-même, verrait sans doute beaucoup plus celtique que saxon dans sa personne et dans son ascendance probable.

Le traitement de faveur dont les Celtes bénéficieront dans *les Assises du XIXe siècle* s'annonce dès l'aurore de l'ère chrétienne, car saint Paul s'adressant aux Galates, d'origine celtique, leur parle, nous est-il affirmé, sur un ton bien différent de celui qu'il emploie vis-à-vis des Romains du Chaos, destinataires de quelques-unes de ses épîtres. Puis la poésie bretonne du moyen âge, dont sortirent tant de livrets d'opéra fameux (*Lohengrin*, *Tristan*, *Parsifal*), est déclarée bien plus essentiellement germanique encore que la muse serbe par l'exé-

(1) Page 661.

gète du wagnérisme. Plusieurs de ses favoris dans l'évolution intellectuelle du moyen âge, Scot Erigène, Duns Scot, le Breton Abélard, nous sont donnés comme de purs Celtes, et, par conséquent, comme de purs Germains. Les brillans descendans des Huguenots français mariés après la révocation de l'Édit de Nantes aux sujets du roi-caporal, viennent prouver de nos jours, à qui connaît les lois darwiniennes du métissage précédemment exposées par nous, combien les deux races ainsi mélangées par les circonstances religieuses étaient certainement proches parentes. Enfin la France, considérée comme celtique, au moins jusqu'au seuil de l'âge contemporain, demeure très sympathique à M. H. S. Chamberlain, qui en écrit si purement la langue, et en comprend si bien l'esprit. Sur le sol gaulois, le croisement celto-germanique a produit « ses plus heureux résultats : » les architectes de l'Ile-de-France sont reconnus sans hésitation dans *les Assises du XIX*e *siècle* pour les créateurs du style gothique; Goudimel, ce calviniste français, est promu chef de l'école musicale germanique; Racine est finement compris et franchement admiré de cet étranger qui communie par là avec les tendances les plus délicatement nationales du goût français; et Louis XIV, malgré les souvenirs du Palatinat et des chambres de réunion, reçoit à plusieurs reprises un brevet de germanisme, qu'il doit surtout, il est vrai, à son attitude intransigeante vis-à-vis de Rome.

Ce dernier point prend même sous la plume de M. Chamberlain une telle importance qu'on se demande s'il ne salue pas dans notre pays, les inspirations les plus germaniques à l'aurore du xxe siècle. Voltaire est encore un pur Germain en ce sens anti-ecclésiastique, et aussi parce que ses œuvres ont le privilège d'amuser l'auteur des *Assises*. Enfin l'élan brutal de la Révolution à ses débuts sortirait de la plus noble origine ethnique : le paysan français s'est soulevé en 1789 « avec la fureur proverbiale du Germain qui a trop longtemps patienté. » Comment donc se fait-il alors qu'au lendemain de cette manifestation, non douteuse, de leur race, les représentans du peuple gaulois aient élaboré la Déclaration des Droits de l'homme, dont M. Chamberlain parle avec tout le mépris d'un impérialiste, révolté dans ses convictions anti-égalitaires? Ce monument du plus néfaste humanitarisme est déclaré par lui sans ambages l'œuvre « du peuple le plus phraseur de l'Univers dans sa plus phraseuse période. » Il est vraiment bien difficile d'expliquer

par l'ethnologie de si rapides et si surprenans contrastes intellectuels dans le sein d'une même population.

Est-ce cette volte-face imprévue de ses représentans qui fait tort au celtisme dans l'esprit de l'auteur des *Assises?* Toujours est-il que le Germain tout court, qui n'est ni Celte ni Slave, apparaît d'ordinaire dans son livre comme « le mieux doué » au sein de cette sous-trinité ethnique. Mais le Germain est bien loin de s'y confondre avec l'Allemand contemporain. incarnation tout au contraire du Slavo-Celto-Germain par excellence, mélange si caractérisé des trois races qu'il se montre parfois moins germanique en ses manifestations que ses voisins Celtes ou Slaves purs. L'Anglais serait plutôt qualifié pour réclamer le titre de Germain sans mélange, car son compatriote lui décerne la palme de la vigueur parmi les nations européennes en ajoutant, après Gobineau, qu'il doit cet avantage à son isolement insulaire.

Quoi qu'il en soit du Germain dans le présent, il formait certainement, au début de l'ère chrétienne, la matière ethnique de ces tribus barbares décrites par Tacite et si négligemment délimitées au point de vue anthropologique par M. Chamberlain. De ce foyer lumineux allumé au cœur de l'Europe centrale sont sortis les rayons les plus éblouissans du génie créateur en tous genres. Car, en les définissant par leurs dispositions intellectuelles, morales ou politiques, notre philosophe proclamera Germains tous les savans depuis Marco-Polo jusqu'à Galvani, tous les inventeurs de Roger Bacon à Lavoisier, tous les penseurs de François d'Assise à Kant, tous les artistes de Giotto à Gœthe, tous les politiques de Charlemagne à Crispi, en passant par Colomb, Bruno, Campanella, Michel-Ange, ou Raphaël. — En effet, s'il partage les défiances de Herder, de Gobineau, de Wagner contre le côté latin et classique de la Renaissance, il est intimement convaincu que toute la floraison artistique en fut spécifiquement germaine. Puisque l'érudition allemande va jusqu'à prétendre aujourd'hui que les Vandales furent les protecteurs des arts, ce lui est un jeu que d'établir l'origine gothique ou lombarde des grands hommes de l'Italie médiévale. Ce sont donc les tisons ardens du foyer de la conquête qui, avant de s'éteindre au delà des Alpes sous les résurrections latines, y jetèrent un dernier et fulgurant éclat. Raphaël était blond, n'est-il pas vrai? et, ce qui est beaucoup plus décisif encore, il admirait Savonarole, l'ennemi de la Rome papale. Michel-Ange montre pour sa part un autre

trait germanique, le refus d'apprendre les langues de l'antiquité chaotique. Il suffit : la preuve intellectuelle est faite qui permet à ces gentilshommes par le sang de monter dans les accueillans carrosses du germanisme. — Si l'on se plaçait toutefois sur le terrain anthropologique (qui demeure toujours secondaire dans *les Assises*), on pourrait compléter sa conviction sur le caractère ethnique de cette époque brillante, par une promenade dans la galerie des bustes de la Renaissance au musée de Berlin. En effet, si l'on veut bien se remémorer la démonstration persuasive établie sur les portraits de Dante et de Luther, ces beaux types florentins du *quattrocento*, aujourd'hui si complètement évanouis sur les rives de l'Arno, établiront jusqu'à l'évidence que le germanisme y rayonnait encore, à cette heure glorieuse, pour s'éteindre peu après dans la véritable Renaissance latine, au XVIe siècle (1).

Ces dernières et audacieuses thèses des *Assises* seront notre justification pour avoir avancé qu'il est prudent, avant de protester contre le germanisme affiché de leur auteur, d'examiner si nous ne pourrions trouver notre place par quelque subterfuge dans les rangs de ses Germains. Le bassin méditerranéen ne doit-il pas ici céder de gré ou de force à ce cénacle conquérant ses plus illustres enfans? C'est au total une compagnie assez disparate que celle des élus de ce Paradis de la race : le Scandinale y coudoie le Sicilien (2), et l'on parviendrait peut-être à y glisser jusqu'à des nègres, les mêmes que ceux dont Renan signalait en souriant la présence aux agapes fraternelles des Celtes de Bretagne, qu'il présidait sur ses derniers jours avec un si parfait scepticisme.

En terminant l'examen de l'aspect ethnique de la doctrine qui fait l'objet de notre étude, nous constaterons qu'il est, dans son ensemble, presque entièrement gobinien. On a reproché fréquemment au delà du Rhin à M. Chamberlain, et parfois d'un ton assez amer (3), son ingratitude envers le penseur français

(1) Ainsi Florence ancienne ou moderne a le privilège de demeurer sans cesse, outre-monts, par quelque détour imaginatif, le lieu d'élection des sympathies septentrionales. Et il est frappant qu'en effet le méridionaliste Stendhal ait trouve là, et là seulement, dans le sein de l'Italie contemporaine, une image de l'odieuse Angleterre.

(2) C'est une thèse qu'a soutenue également la distinguée romancière scandinave Selma Lägerlöf qui a retrouvé au pied de l'Etna maint trait de ses compatriotes septentrionaux. — Voir *Die Wunder des Antichrist*.

(3) Voir le Pr. Schemann, *Beil. z. All Zeit.*, 1901, 132; le Dr F. Friedrich, *ibid.*,

de l'*Essai sur l'inégalité des races*. Sans doute, il jette à l'occasion quelques fleurs sur la mémoire de ce précurseur « éminent par l'esprit » et sur son œuvre « géniale; » mais, le plus souvent il le traite avec un dédain fort marqué; et, dans la préface de sa troisième édition, il a énergiquement protesté contre toute filiation de ce côté. « J'estime, dit-il, le spirituel Français, et je me réjouis à contempler la physionomie originale d'un homme qui sut allier l'érudition juridique aux rêveries débridées d'un prédicateur apocalyptique de la fin du monde prochaine; mais la patience m'échappe devant l'engouement de ces dernières années pour Gobineau. » En fait, outre ce pessimisme d'avenir, qui (nous l'avons dit ailleurs) demeure assez superficiel dans l'œuvre de notre compatriote et se retourne le plus facilement du monde vers l'optimisme impérialiste, M. Chamberlain lui reproche son ignorance des sciences naturelles, son mépris de la préhistoire, et, tout en s'inclinant devant une personnalité passionnée, mal équilibrée mais profondément noble et attachante, il ne lui accorde qu'un seul mérite positif, celui d'avoir fourni à l'impérialisme aryen des documens juridiques et des « intuitions spirituelles, » qu'il a d'ailleurs recueillies sans scrupules et développées pour sa part. Non qu'il ait été amené à ces emprunts par l'étude directe de Wagner, car le musicien-philosophe mourut trop tôt pour être sérieusement influencé par les idées de son tardif ami français. Mais plutôt il a respiré le gobinisme dans l'atmosphère des *Bayreuther Blaetter*, dans laquelle il a longtemps vécu, et qui fut imprégnée de cette subtile essence après 1882. C'est à la même source que Nietzsche puisa vers la même époque, pour être sensiblement influencé par ce contact.

M. Chamberlain arrête toutefois ses regards aux frontières de l'Europe la plupart du temps, et c'est pourquoi il attribue des noms ethniques nouveaux aux trois tendances fondamentales sur lesquelles il établit symboliquement à son tour un idéal moral. Conservant le nom de germanique à son idéal, il rejette comme issu du Chaos des peuples ce que Gobineau condamnait comme sémitisé, ou noirci; et il appelle juive, par une bizarre transposition psychologique, une mentalité que Gobineau baptisait finnoise, ou jaunie. Tel est le secret du parallélisme et des

1901, 199; le Dr L. Wilser, *Polit.-Antr. Revue*, 1, 5 et le Dr Kretzer dans sa récente biographie de Gobineau, 1902.

oppositions de leurs théories. — L'auteur des *Assises du XIX*e *siècle* n'en est pas moins fort sincère dans la conviction de son indépendance et de son autonomie vis-à-vis d'un homme auquel il doit tant sans s'en apercevoir. Car, nous l'avons dit déjà, les considérations ethniques qu'il croit utile d'introduire et de développer à maintes reprises dans son œuvre y demeurent secondaires et subordonnées. Son originalité relative est ailleurs, dans cette partie de sa doctrine que nous devrons examiner à présent, dans son effort pour allier les leçons de Gobineau à celles de Kant et de Schopenhauer, pour caractériser les races par leur esprit, par leurs productions intellectuelles et par leurs tendances philosophiques, pour orienter surtout celle de ces races qui seule préoccupe son cœur vers les sentiers religieux qu'il juge propices à son tempérament, aptes à la guider heureusement vers la suprême apothéose.

En un mot l'ingénieux auteur de l'*Essai sur l'inégalité des races* a fourni à M. Chamberlain le canevas nouveau sur lequel ce dernier va broder, en arabesques hardies, la mystique conception du monde et de l'histoire qu'il tient des coryphées de la métaphysique classique d'outre-Rhin. De l'illustre philosophie allemande, il nous présente la dernière, la plus moderne, la plus tapageuse incarnation. Et c'est un curieux spectacle que de contempler les efforts de cette savante personne pour plier son allure humanitaire et sentimentale de jadis au pas de parade et à l'uniforme étriqué que les fils spirituels de Bismarck imposent aujourd'hui à son âge très mûr et à ses membres engourdis par le temps.

Ernest Seillière.

POÉSIES

ODE

C'est en vain que le Temps a pris mes jeunes Heures,
Une à une avec lui,
Et qu'il s'en est allé tandis que je demeure
Seul et qu'elles ont fui.

Elles furent pourtant ma joie et ma jeunesse,
Tout ce qui a été
Ma force, mon espoir, mon amour, mon ivresse,
Mon printemps, mon été!

N'emportent-elles pas en leurs mains étendues
Les fleurs de ma saison?
Et les voici qui sont, ô mon cœur, disparues
Derrière l'horizon;

Et là-bas, sur le bord du fleuve taciturne,
Toutes et de retour,
Il me semble les voir enguirlander dans l'urne
La cendre de mes jours;

A la stèle, en rêvant, celle-là se repose
Et paraît oublier;
L'une d'un doigt léger y suspend une rose,
L'autre y noue un laurier.

Mais que m'importe à moi cette part de moi-même
Que l'on met au tombeau
Si je sens dans l'air âpre et vif que ma bouche aime
Mon corps toujours nouveau ;

Si je me sens renaître au fond du printemps proche
Et de l'été futur,
Si la source et la fleur sont encor dans la roche
Ou derrière le mur,

Et si je puis toujours forcer l'Heure nouvelle
A se montrer à moi,
Enivrée, amoureuse et douce ainsi que Celle
Qui venait autrefois,

Soumise et repoussant le cuir de sa sandale
Du bout de son orteil,
Sur la terre docile à son ombre inégale
Danser nue au soleil.

LE DÉPART

Moi, le maître du champ, du clos et du verger,
J'ai vu mûrir le fruit à la branche alourdie
Et la grappe charger le cep que son or plie,
Et j'ai laissé la porte ouverte à l'étranger !

Que tous entrent ici cueillir et vendanger,
Chacun selon sa force et selon son envie ;
Je pars... et que la mer, au gré du vent, dévie
Ma fortune nouvelle et mon vaisseau léger !

Je ne reviendrai plus; vous m'oublierez. L'automne
Ramènera le fruit et la grappe. Personne
Ne se souviendra plus de celui dont la main

Planta l'arbre docile et la treille certaine,
Et qui changea, reprise à son Dieu souterrain,
La source sans visage en masque de fontaine.

SOUVENIR

C'est un lieu dont on se souvient,
Comme d'un visage;
La pensée errante y revient,
Quand l'esprit voyage...

Voici la ville et la villa
Et ses salles peintes;
Nous nous sommes promenés là,
Écoutant les plaintes

Des jets d'eau vaporeux et frais
Et des cent fontaines
Et du vent dans les noirs cyprès
Et des vasques pleines.

Nous avons respiré l'odeur
Du jardin en pente
Qui sent l'eau, la feuille et la fleur
Et la mort vivante.

Les pas s'en vont; l'ombre les suit,
Mais l'âme, ici, reste
De ceux que l'amour a conduits
A la Villa d'Este.

Elle est un lieu magicien
Sur l'autre rivage;
On en parle et l'on s'en souvient
Comme d'un visage.

L'ÉTÉ

Été! avec amour si te nomme ma bouche
Donne-lui le pouvoir
De dire ta beauté bienveillante ou farouche,
Et me laisse m'asseoir

Auprès de ta fontaine où, sous l'ombre solide,
Est si froide son eau
Que frissonnent mes mains en y cueillant humide
La tige du roseau;

Car avant de chanter ta gloire couronnée,
Été, ô saison d'or!
Sur la flûte feuillue en ta fontaine née
Je voudrais tout d'abord,

Par ses trous inégaux où, tour à tour, s'arrête
L'art juste de mes doigts,
Te dire la louange amoureuse et secrète,
Été, que je te dois!

N'est-ce pas toi qui fais aux femmes ces yeux tendres,
Ce regard incertain,
Et ce pas indécis qui tarde pour attendre
Le bruit d'un pas lointain?

Et toi qui, vers la source où elles sont venues,
Pour boire entre les joncs,
Leur donne doucement le désir d'être nues
Comme les Nymphes sont?

Et c'est aussi par toi que j'ai vu sous les saules
Celle qui, se baignant,
Laissait le lin glisser de ses blanches épaules
Le long de son corps blanc...

Et maintenant, mes yeux, ma bouche et tout mon être
Ivres d'un sang nouveau
D'où ma force en mon corps avec lui va renaître,
Je jette le roseau;

Et me voici debout et la face riante
Tournée à ton soleil,
Et prêt à célébrer d'une voix éclatante
Ton triomphe vermeil.

Été, car nul que moi, dont l'ivresse est l'ouvrage
De ton jour radieux
Qui d'une Nymphe nue anima le feuillage,
Ne pourra dire mieux

Le goût de ton air pur et nourri dès l'aurore
De la flamme des fleurs
Dont la brise de loin, en un parfum sonore,
Nous apporte l'ardeur.

Le fruit de tes vergers, ni l'eau de tes fontaines
Ne seront pas vantés
Par personne et selon des paroles moins vaines
Mieux que par moi, Été!

Ni tes matins, ni tes midis, ni l'ombre lente
Qui s'allonge, le soir,
Du grand pin, empourpré comme une torche ardente,
Où je reviens m'asseoir;

Et, si j'ai mal chanté ta gloire, qu'on me lie
Au tronc, bien attaché,
Comme on lia jadis à l'arbre de Phrygie
Marsyas écorché.

Et toi-même, cher Dieu qu'a salué ma bouche,
Sois le rouge bourreau
Qui par les flèches d'or de ton soleil farouche
Déchirera ma peau!

STROPHES

O toi, dont l'ombre encore en ces lieux semble nue
Tant à jamais ta chair vit dans mon souvenir,
J'ornerai ton jardin d'une seule statue
Debout et qui sera celle de mon Désir,
Et ses bras chercheront encor ton ombre nue...

J'ornerai ton jardin — cyprès, iris et roses, —
D'une fontaine en pleurs qui sera mon Amour;
On l'entendra gémir dans l'écho, au détour
De l'allée où le pas s'attarde et se repose,
Quand, au soleil couchant et vers la fin du jour,
S'allongent les cyprès et se courbent les roses.

O fontaine, ô statue, attestez ce beau songe
Que nous aurons vécu jusqu'au soir qui descend
Sur les arbres en cendre et sur les fleurs en sang.
O statue, ô fontaine, apprenez au passant
Que ce qu'il foule ici fut le lieu d'un beau songe.

LE PIÈGE

C'était Pégase, le cheval fier et divin!
Il s'avançait, mâchant en sa bouche sans frein,
Des feuilles de laurier entre ses dents amères;
Parfois, il s'arrêtait, brusque et frappant la terre
De son sabot, comme s'il voulait, du sol dur
Faire soudain jaillir le flot longtemps obscur
De quelque fabuleuse et nouvelle fontaine,
Les hommes ayant vu se tarir Hippocrène;
Car dans sa source claire aux éloquentes eaux
Ils avaient, envieux chacun de ses rivaux,
Et pour les empêcher d'y boire le génie,
Jeté tant de cailloux, de fiente et de sanie
Que son onde, lourde d'ordure et de poison,
N'était plus à présent qu'un infâme limon;
De sorte que, depuis, nul ne savait plus dire
Les mots mystérieux qui, rythmés sur la lyre,
Rendaient le grand cheval obéissant et doux
Et le faisaient hennir et ployer les genoux
Pour qu'on pût l'enfourcher et saisir sa crinière
Mouvante, et sur son dos monter vers la lumière!

On le voyait rôder, au loin, les crins au vent,
Comme si la colère éperonnait son flanc.
Il n'était plus le coursier pur, cher aux poètes,
Qui, couronné de fleurs, paraissait dans les fêtes

Derrière la statue et les prêtres du Dieu.
Il fuyait les chemins et recherchait les lieux
Sauvages ; s'il venait aux portes de la ville
Il s'arrêtait, au bruit de la rumeur servile
Que font entre ses murs les hommes d'aujourd'hui ;
Et, si quelqu'un sortait pour s'approcher de lui,
Il s'écartait d'un bond sans écouter la voix,
Dédaigneux, méprisant, — haï... et c'est pourquoi
L'herbe de ce vallon cache un piège où bientôt
Va se prendre au lacet le fabuleux sabot
Et du chaste poitrail mouillé d'écume fraîche
Un sang trop orgueilleux coulera sous la flèche.

C'est lui. Il n'a pas vu le danger et l'embûche.
Il s'avance et pourtant il hésite ; il trébuche
Et le voici cabré qui recule... Il est pris !
Les flèches, du buisson, partent avec les cris.
Captif, il se débat, mais l'entrave résiste.
L'angoisse de la mort dilate son œil triste ;
Tandis que sur ton dos, ô Monstre agonisant
Qu'épuise, à flots vermeils, la perte de ton sang,
Tes deux ailes en feu dont la pourpre s'éteint
Battent d'un battement vertigineux et vain !

Le soir tombe. La lutte exécrable est finie.
Le crépuscule est rouge et la terre est rougie ;
Le corps inanimé de ce qui fut Pégase
Accable de son poids les herbes qu'il écrase.
Ses yeux sont clos ; il garde encore entre ses dents
La feuille de laurier qu'il mordit en mourant ;
Son sabot nuancé semble d'agate dure ;
Sa crinière aux longs crins flotte sur l'encolure ;
Son flanc est immobile et ses ailes inertes
Petites, qui semblaient si grandes quand, ouvertes,
Brusquement, leur essor l'emportait envolé,
D'un bond vers la lumière ou l'azur étoilé !

Est-ce bien lui, qui fut fabuleux et divin,
Qu'on peut frapper du pied ou toucher de la main ?

Lui qui ne souffrait plus personne sur son dos,
Où donc sont ses écarts, où donc sont ses galops ?
Maintenant chacun peut l'approcher, il est mort;
Mais eux, qui l'ont tué, le redoutent encor :
On hésite, on se presse en cercle pour mieux voir
La blessure où le sang se fige et devient noir
Peu à peu, la nuit est venue et l'herbe est sombre.
Une torche allumée éclate et pourpre l'ombre.
Quelqu'un rit. Aussitôt un rire lui répond.
Tous parlent : Il est mort, enfin, qu'en fera-t-on? —
Qu'on l'écorche, à moins qu'on ne laisse sur la place
Sa dépouille pourrir et devenir carcasse!
Celui-là l'injurie et l'outrage et de loin
Lui crache sur la croupe et lui montre le poing,
Tandis qu'un autre, en ayant peur qu'il se réveille,
Se penche sur Pégase et lui tire l'oreille.
Une immonde rancune enhardit ces vainqueurs
Qui s'agitent, avec des airs d'équarrisseurs,
Autour de ce cadavre ailé et qui, farouche,
Tient encore parmi l'écume de sa bouche,
Immortelle et toujours odieuse à leurs yeux,
La feuille de laurier qui fait de l'homme un Dieu!

LE JARDIN

Viens, car le crépuscule est l'heure où le jardin
Sent la feuille, la fleur, la terre et l'ombre moite,
Entre les buis égaux l'allée est plus étroite
Et dirige le pas qu'elle rend plus certain.

Qu'importent, au dehors, le champ et le chemin,
Le carrefour perfide et l'étang qui miroite...
Cette rose qui saigne à sa tige encor droite
Est ton seul souvenir de tout ce qui fut vain.

Le Passé tout entier, avec la nuit vivante,
Là-bas, renaît. Sa foule hostile infeste et hante
L'herbe grasse, le sentier mou, le bois obscur;

Mais ici, marche en paix en ce lieu calme et tendre
Où les grands espaliers ont l'air, le long du mur,
D'écarter leurs bras noirs comme pour te défendre.

L'HEURE HEUREUSE

L'Heure heureuse m'a dit : Chante-moi. Je suis morte.
Effeuille entre mes bras les roses que j'emporte,
Car, vivante, j'ai vu fleurir leur pourpre en feu.
Mes yeux se sont fermés sous la bouche d'un Dieu;
L'amour a pris mon souffle et me laisse son ombre;
Je la retrouverai sur le rivage sombre
Et j'aurai, pour payer son baiser souterrain,
Ces roses que tes doigts effeuillent sur mon sein.
Adieu, mais souviens-toi que brève, je fus bonne.
Mes sœurs sont là, dehors, qui t'attendent. L'automne
A couronné leurs fronts et doré leurs cheveux;
Elles peuvent offrir à ton cœur orgueilleux,
Selon que la Sagesse ou la Gloire l'attire,
Leur silence savant ou leur noble sourire
Et la branche du chêne ou celle du laurier.
Mais souviens-toi encore avant de m'oublier
Que moi seule, — qui dors sous ces roses mortelles,
Éphémère, embaumée et divine comme elles, —
Je suis, dans ton passé comme moi sans retour,
L'Heure mystérieuse et vaine de l'Amour.

STANCES

Je ne veux plus de toi, Jeunesse. Tu viendrais
Encore avec ton bruit de feuilles et de source
Et nous irions encore à travers la forêt
Où l'écho se souvient du rire de ta course.

Comme jadis, quand nous passions près du bonheur,
Tu mettrais sur mes yeux tes mains douces et fortes
Et sans attendre, hélas! le fruit mûr qu'on emporte,
Tu briserais la branche en y cueillant la fleur.

Laisse-moi, je n'ai plus ta force et ton visage,
Ni l'élan furieux où je suivais tes pas;
Laisse-moi, laisse-moi, Jeunesse, je suis las
Du grondement lointain de ta rumeur d'orage.

Va-t'en et ne ris pas de celui qui reprend
Sa route et qui s'en va sans regarder vers l'ombre
Que ton souvenir d'or allonge au sable sombre,
Car je marche déjà dans le soleil couchant.

Mais au bout de la voie où la pierre est aride
Et dont la Gloire a fait son chemin éternel
Je vois, à l'horizon mystérieux et vide,
Se tordre un noir laurier sur la pourpre du ciel.

HENRI DE RÉGNIER.

AU

SPITZBERG ET A LA BANQUISE

PREMIÈRE PARTIE

Après avoir vu les îles bénies auxquelles sourit le glorieux soleil des tropiques, Ceylan, Java, Madagascar, Maurice, les Canaries, les Antilles, j'ai voulu voir les îles solitaires et mystérieuses qu'enveloppe la banquise des mers glaciales, les îles du Spitzberg. Après les paysages des contrées enchantées où s'épanouissent les forêts équatoriales, j'ai voulu goûter l'âpre rudesse des scènes polaires. Lorsqu'on a beaucoup voyagé, on ne se contente plus des aspects de la nature qui nous sont familiers : on recherche les oppositions des climats extrêmes, on veut les violens contrastes, on demande des choses non vécues. Le poète Pope l'a dit, le piment auquel la vie doit toute sa saveur, c'est la variété.

Variety's the very spice of life
That gives it all its flavour.

Le Spitzberg, situé à environ cent lieues marines de l'extrémité septentrionale de l'Europe, doit son nom aux montagnes pointues (*Spitz-Bergen*) qui frappèrent Barents, le navigateur hollandais, qui les aperçut le premier en 1596. L'archipel se compose de trois îles principales dont la plus grande, le Spitzberg occidental, a une superficie comparable à celle de la Suisse. Le territoire total est deux fois plus grand que celui de la Bel-

gique. L'archipel s'étend sur une longueur d'environ 400 kilomètres, du 76° au 80° 30′ degré de latitude. Bien que situé sous une latitude aussi élevée, il a l'avantage sur les autres terres voisines du pôle d'être dégagé des glaces du côté de l'Ouest pendant deux ou trois mois de l'année. On chercherait vainement dans la région circumpolaire une autre contrée offrant les mêmes conditions : toutes les terres situées sous le même parallèle sont enfermées dans les glaces, à des centaines de lieues de la mer libre; partout ailleurs, à pareille latitude, on se trouverait dans des déserts inaccessibles.

C'est à raison de sa facilité d'accès et de sa grande proximité du pôle que le Spitzberg fut le point de départ de la malheureuse tentative d'Andrée pour gagner le pôle Nord en ballon. L'île des Danois, où il fit ses préparatifs, est située sous le 80° degré, latitude que Nansen ne put atteindre sur le *Fram* qu'après avoir été bloqué six mois dans la banquise, où il n'avançait que de deux mètres par minute, à peine une demi-lieue par jour! En certaines années, la mer libre s'étend même bien au delà de l'extrémité septentrionale du Spitzberg; c'est ainsi qu'en juillet 1896 le capitaine Bade ne rencontra la banquise qu'au 81° degré 37 minutes, en sorte que de simples touristes purent avoir la bonne fortune de s'approcher plus près du pôle que ne l'ont pu faire maintes expéditions polaires.

Le Spitzberg est donc, de toutes les terres qu'on rencontre sur la route du pôle, celle qui se laisse le plus facilement aborder. Ce phénomène est dû principalement au voisinage des eaux tièdes du Gulf-Stream, qui, après avoir doublé la dernière pointe d'Europe, se dispersent dans l'océan Glacial et vont se perdre dans les parages de l'île des Ours (*Beeren Eiland*), où elles s'évaporent sous la forme de brouillards au contact des courans froids venus du pôle, en sorte que cette île est presque toujours enveloppée d'un voile de brumes. Une autre cause du privilège dont jouit la côte occidentale du Spitzberg d'être accessible en été est le régime des vents qui, dans ces parages, soufflent généralement du Sud au printemps. Enfin, si l'on considère que la mer n'est pas, comme la terre, conductrice du froid, l'on comprend que la douceur relative de la température de cette région est due aussi à l'absence de toute terre dans les parages qui s'étendent du Spitzberg au pôle. La côte Ouest est, toutefois, seule favorisée de ce privilège exceptionnel; la côte Est, qui ne reçoit ni les tièdes

émanations du Gulf-Stream, ni l'haleine des vents du Sud-Ouest, est bloquée par les glaces pendant toute l'année; quant à la côte Nord, elle est ordinairement accessible par l'Ouest, mais les vents du Nord y sont redoutés par les navigateurs, parce qu'ils y accumulent des glaçons, qui bloquent parfois leurs vaisseaux au cœur de l'été, jusqu'à ce qu'un changement dans la direction du vent vienne les dégager.

En dépit des conditions climatologiques spéciales à la région du Spitzberg, on conçoit qu'une terre aussi proche du pôle n'en a pas moins tous les aspects d'une terre polaire : c'est un vaste groupe de cimes glacées, d'où descendent jusqu'à la mer une infinité de fleuves gelés dont les plus énormes glaciers des Alpes peuvent à peine donner une idée. Le pays est inhabité et inhabitable : le bétail n'y saurait subsister, à cause de l'absence complète d'herbages; le renne sauvage est le seul ruminant qui puisse y vivre, la nature l'ayant pourvu d'une sorte de pelle située à la partie inférieure de ses cornes, à l'aide de laquelle il peut trouver sous la neige le lichen dont il se nourrit. La faune est encore représentée par des renards bleus, dont la fourrure est très recherchée, et par des campagnols. Il n'y a ni reptiles, ni insectes, et le lagopède est à peu près le seul oiseau. L'ours blanc ne se trouve guère que sur le littoral oriental et dans quelques vallées de l'intérieur. Toutefois, on le rencontre parfois à l'Ouest, comme l'atteste la fin tragique du docteur Neumayer qui, en 1899, au cours d'une lutte avec un de ces terribles plantigrades, fut tué par le coup de fusil d'un de ses compagnons accouru à son aide. Sur les côtes abondent les phoques, et, dans le Nord, les morses qui forment de redoutables troupeaux. La flore n'est guère représentée que par des mousses; cette terre disgraciée ne produit ni herbes, ni arbrisseaux, ce qui n'est point surprenant si l'on songe que l'hiver y dure huit mois, avec une nuit polaire de trois mois et une température qui descend jusqu'à 45 degrés au-dessous de zéro. Au cours de l'été, il y a des tempêtes de neige et d'épais brouillards, et la température est, en cette saison, celle de nos hivers, variant entre 10 degrés au-dessus de zéro et 10 degrés au-dessous de zéro. En dépit de ses rigueurs, le climat est extrêmement sain. L'air y est pur et vivifiant, absolument dépourvu de bactéries, et l'homme qu'on y abandonnerait dans la solitude du désert n'y saurait périr que de faim ou de froid.

Malgré les conditions exceptionnelles du climat qui rendent si aisé l'accès de la côte occidentale du Spitzberg, il n'y avait autrefois d'autre moyen d'y atteindre que de s'embarquer sur un de ces misérables petits bateaux de pêche sur lesquels les Norvégiens, ces hardis descendans des Vikings, affrontent les tempêtes de la mer Glaciale. Aussi le Spitzberg, malgré la proximité de la Norvège, dont il n'est qu'une partie détachée, ne fut-il visité pendant longtemps que par les pêcheurs et les chasseurs que tentait la poursuite des morses et des baleines. Mais dans ces dernières années, cette terre lointaine a été plus souvent explorée. Nansen raconte que lorsqu'il revint, en 1895, de son fameux voyage au pôle Nord, la nouvelle qui l'étonna le plus fut celle de la création d'un service régulier de bateaux à vapeur à l'usage des touristes entre l'Europe et le Spitzberg. Depuis que, en 1897, Andrée choisit l'île des Danois comme point de départ de sa fatale expédition, ce lieu célèbre a attiré nombre de curieux, et le Spitzberg est devenu ainsi, pour les touristes d'élite, la terre classique des excursions estivales. Chaque année, pendant les mois de juillet et d'août, on organise en Allemagne des croisières qui conduisent le voyageur aux points les plus remarquables de l'archipel polaire.

C'est grâce à une de ces croisières, instituée par le capitaine Bade, que j'ai pu réaliser l'avant-dernier été un vieux rêve que je caressais depuis un voyage que je fis au Cap Nord il y a une trentaine d'années. Cette promenade au Spitzberg fut décidée deux jours avant mon départ : je songeais alors tout simplement à aller revoir la Finlande, le délicieux pays des mille lacs que j'avais déjà parcouru jadis; mais j'avais compté sans le capitaine Bade, qui est un charmeur. Le 27 juillet, il m'adressait une jolie carte postale, illustrée d'un merveilleux glacier du Spitzberg, par laquelle il me faisait savoir qu'il venait de rentrer de sa première croisière à l'archipel polaire, où il avait trouvé un temps superbe pendant que l'Europe était affligée, par la suite sans doute des éruptions du Mont Pelée, d'un été pluvieux et froid; il me prédisait, avec son assurance de vieux marin, que sa prochaine expédition serait favorisée d'un plus beau temps encore, le mois d'août étant la véritable saison d'été dans les contrées polaires. Et il me pressait de prendre part à la croisière à bord de l'*Oihonna*. J'oubliai tout de suite les mille lacs de la Finlande, n'ayant plus d'autre désir que d'aller affronter les

glaciers du Spitzberg. Je courus sur l'heure au télégraphe pour retenir ma place à bord. Deux jours après, je prenais le train rapide pour Hambourg et, le jour fixé pour le départ, j'arrivais à Kiel, le port d'embarquement.

Il était là, mouillé près du quai de la gare, le navire qui devait me porter aussi près du pôle que le permettrait la situation de la banquise, et dans sa toute blanche toilette, éclatante comme les neiges du Spitzberg, il attirait l'œil parmi les nombreux bâtimens amarrés dans la rade. En montant à bord, j'eus la surprise agréable de me retrouver en Finlande. L'*Oihonna* est, en effet, un navire appartenant à une compagnie de navigation finlandaise dont le port d'attache est Helsingfors. Son nom, dont la bizarre forme exotique m'intriguait un peu, est emprunté à la mythologie du Nord, et signifie, dans la poétique langue finnoise, « la Vierge des Ondes. » L'équipage est entièrement composé de marins finlandais. Le capitaine porte un nom historique : c'est le comte Stenbock, descendant du fameux général qui s'illustra dans les guerres de Charles XII. C'est un marin d'élite, et un gentilhomme accompli. A la suite du décret qui abolit l'autonomie de la Finlande, il prit la décision de quitter la marine militaire, où il avait un bel avenir, et s'est mis au service d'une compagnie de navigation. Le comte Stenbock est notre capitaine technique. A côté de lui, il y a le capitaine Bade, chef de l'expédition, le vétéran des explorateurs arctiques, dont on fêtera bientôt le cinquantième anniversaire de vie polaire. En 1858, à l'âge de quatorze ans, il entreprit son premier voyage dans les mers glaciales ; depuis cette date lointaine, il n'a cessé de fréquenter les hautes latitudes : il a, parfois aussi, navigué dans les mers du Sud; mais, comme il a la passion du pôle, c'est vers le 80e degré qu'il retourne toujours. Il fit partie, en 1869-1870, de la célèbre et tragique expédition de la *Hansa* et de la *Germania*, et, après la perte des deux navires écrasés par les glaces, il vécut pendant deux cent trente-sept jours avec ses compagnons sur un glaçon que la dérive porta vers la côte du Groenland. Cette terrible aventure, loin de le détourner de sa vocation du pôle, ne fit que l'y attacher davantage : il se voua dès lors à la chasse à la baleine et extermina une grande quantité de ces cétacés. Dans ces dernières années, il fit plusieurs voyages à la terre François-Joseph. On se souvient que le duc des Abruzzes se trouvait dans le voisinage du pôle Nord lorsque

son oncle, le roi Humbert, tomba sous les coups d'un assassin. Ce fut le capitaine Bade qui fut chargé par le gouvernement italien d'aller à la recherche du prince pour lui porter la tragique nouvelle : il le rencontra à la terre François-Joseph et le ramena en Europe. Quant à ses expéditions au Spitzberg, il ne les compte plus: il en était au moins à sa trentième, me disait-il, sans pouvoir répondre avec précision à ma question.

I

Le 3 août, par une radieuse matinée, l'*Oihonna* démarra, et, au bout de quelques tours d'hélice, nous eûmes perdu de vue la riante ville de Kiel. Ce port du Holstein, qui n'était qu'un village au temps où il appartenait au Danemark, a pris un splendide essor depuis son annexion à l'empire allemand. Le canal Kaiser Wilhelm, inauguré en 1895, le met en communication directe avec la mer du Nord. De l'autre côté de la baie s'élèvent les fameux chantiers Horvaldt, qui viennent de lancer leur millième navire. Cette baie de Kiel, bordée de vertes collines boisées, sillonnée d'une multitude d'embarcations, offre un admirable coup d'œil: longue de 15 kilomètres, et partout d'une grande profondeur, c'est peut-être le plus beau port naturel de l'Europe. C'est là que stationne l'escadre de la Baltique, dont nous passons en revue les gros cuirassés qui reposent à l'ancre et s'espacent, le long de la rade, sur une étendue d'une demi-lieue. Le géant de la flotte est le *Kaiser Friedrich III :* cette citadelle flottante, armée de 54 pièces de canon, n'a pas coûté moins de 22 millions de marks. Le *Hohenzollern* est là aussi, battant le pavillon impérial pour marquer la présence à bord de l'Empereur, de retour de sa dernière croisière en Norvège. Autour des navires de guerre se glissent des canots montés par des marins en costume blanc, qui nous saluent au passage en levant leurs rames en l'air, au commandement militaire.

Notre navigation en mer débute par le délicieux voyage au milieu des îles danoises. Le temps est superbe, la mer calme comme un lac, et c'est en léger vêtement qu'on se livre aux charmes de la promenade sur le pont. Sur 45 passagers, parmi lesquels on compte 8 dames, il y a 37 Allemands, 2 Croates, 2 Italiens, un Russe, un Polonais, un Suisse et un Belge. La science est représentée par un fort contingent de professeurs,

tous plus ou moins balafrés à la suite d'anciens duels d'étudians. Il y a des géologues, des botanistes, des météorologistes, des chimistes, des philologues, des légistes, des théologiens, voire un philosophe. Bon nombre manient le crayon, le pinceau ou le kodak. L'élément sportsman est représenté par quelques chasseurs déterminés qui ne rêvent que massacres de rennes, de morses, d'ours blancs. L'*Oihonna*, qui porte tant de précieuses existences, est muni d'une machine forte de 1 650 chevaux; il a l'aspect d'un élégant yacht polaire, peint tout de blanc : spécialement destiné à la navigation d'hiver entre la Finlande et la Russie, il peut aisément s'ouvrir un chemin au milieu des glaces, grâce à la solidité de sa construction et à la forme élancée de sa proue taillée en coupoir. L'aménagement du bateau réalise le dernier mot du confort et de l'élégance. Le salon, établi sur le pont, est pourvu de larges fenêtres percées dans les parois latérales, et qui invitent à jouir du magnifique panorama des fjords de la Norvège et du Spitzberg. Sur le pont aussi sont installés le salon de lecture et le salon des dames. Ce pont est muni de promenoirs couverts, où l'on est à l'abri du mauvais temps. Les cabines sont pourvues du téléphone, de la lumière électrique, de tuyaux de chauffage et autres raffinemens de la vie moderne. Il y a un salon de musique, et il y a même un orchestre composé des *stewarts* recrutés dans l'état-major du Bremer Lloyd : leur journée terminée, ils nous régaleront chaque soir d'un concert de symphonie en plein air, vêtus de leur légère livrée, même lorsque nous grelotterons au Spitzberg. Le stewart en chef, avec ses lunettes, a un faux air de *privat docent* d'un comique achevé lorsqu'il souffle dans son trombone. Il va sans dire que les repas, qu'annonce une éclatante sonnerie de clairon, sont aussi nombreux que copieux, et de nature à satisfaire l'appétit que provoque l'air âpre et vivifiant des hautes latitudes. On peut s'imaginer l'influence bienfaisante que doivent exercer sur l'organisme humain un séjour prolongé dans une atmosphère d'une absolue pureté et une température toujours égale. Dans le Nord de la Norvège, il n'y a qu'un écart de deux ou trois degrés entre la température du jour et celle de la nuit; au Spitzberg, l'écart est presque nul. Si paradoxale que la chose puisse paraître, dans ces pays froids les refroidissemens ne sont point à craindre. Enfin l'on ne saurait inventer une médication plus favorable au système nerveux qu'une croisière dans le

Nord. Après le surmenage et les agitations de nos villes, c'est un charme indicible que de goûter pendant quelques semaines, en compagnie d'hommes de science et d'esprit, un repos parfait et une complète quiétude, d'être exempt de toute fatigue, de toute préoccupation d'hôtel, de repas, de locomotion, d'être délivré des mille petits soucis de la vie quotidienne, et de n'avoir qu'à se saturer l'esprit des aspects grandioses de la nature polaire. C'est la meilleure des cures pour l'âme comme pour le corps. Et c'est aussi un avantage inappréciable que le sentiment de complète sécurité qu'on éprouve à affronter les dangers d'une croisière au Spitzberg sous la conduite d'un homme de l'expérience du capitaine Bade. Il nous exposa, à table, que le programme du voyage dépendait en grande partie des imprévus, auxquels il faut toujours s'attendre dans les régions polaires. Et si cette déclaration fit passer un petit frisson chez ceux qui s'étaient lancés légèrement dans l'aventure, elle ne fit que fortifier la confiance que nous avions tous dans le chef de l'expédition.

La terre de Norvège nous apparaît dès le lendemain du départ sous la forme de rochers grisâtres, nus et polis par les glaces des âges géologiques. Une petite embarcation nous amène le pilote. Ce pilote est un beau spécimen de la race scandinave : un vrai descendant des Vikings, un colosse aux épaules carrées, au teint bronzé par le hâle, à la chevelure touffue : c'est l'homme de confiance de Guillaume II ; il dirige habituellement le yacht impérial dans les fjords de la Norvège. Il faut être doué d'une prodigieuse mémoire pour connaître à fond cet immense littoral découpé de golfes et de fjords dont les sinuosités, mises bout à bout, formeraient une ligne de côtes qui s'étendrait sur une distance égale, dit-on, à celle de Marseille au Japon. C'est un grand charme, au sortir de la méchante mer du Skager-Rack, de naviguer au milieu du dédale des îles qui protègent la côte de la péninsule scandinave contre la houle de l'Océan : il semble qu'on vogue sur un lac sans fin, aux eaux calmes, limpides, reflétant comme un miroir les rochers et les montagnes. Mais cette navigation si pleine d'attraits est une des plus périlleuses et des plus compliquées qui soient au monde. Le pilote est nuit et jour sur la passerelle, tenant nos destinées entre ses mains, ou plutôt dans ses yeux de lynx. Toutes ses facultés se concentrent dans son regard fixé sur les points de repère. Il est, perpétuelle-

ment à son poste, et, chose incroyable, il ne prendra point de repos pendant quatre-vingt-seize heures !

Cette navigation norvégienne, que je refais pour la troisième fois, à trente ans d'intervalle, est de celles qu'on ne se lasse pas d'admirer. On peut appliquer à la Norvège le vers de Racine :

Je crois toujours la voir pour la première fois.

Toutefois, comme c'est le Spitzberg qui est l'objet principal du voyage, passons sur les beautés inoubliables de ces fjords norvégiens que j'ai essayé de décrire autrefois. Dans la matinée, le 8 août, dès le cinquième jour de navigation, nous franchissons le cercle polaire arctique, au delà duquel nous abordons cette région du globe où il n'y a plus de nuit en été et où il n'y a plus de jour en hiver.

Ce jour-là nous fûmes immobilisés pendant plusieurs heures par un brouillard qui nous força de jeter l'ancre dans les eaux du Westfjord, en un point où la sonde marquait à peine 200 mètres de profondeur. Sur le voile de brume se projetait un de ces arcs-en-ciel blancs qui sont particuliers aux régions polaires. Le brouillard avait aussi son aspect spécial : il se traînait bas sur la mer, et ne nous cachait nullement la vue du ciel que nous pouvions voir bleuir au-dessus de nos têtes. Nous pouvions même voir les plus hautes cimes émerger de cette mince nappe de brume qui planait sur la mer, dépassant à peine les mâts du navire. Et soudain, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le voile se déchira, et nous vîmes apparaître dans tout son éclat un des plus magnifiques paysages du Nord. Nous étions dans le Westfjord, qui s'étend entre la côte du Nordland et l'archipel des Loffoden. A l'Est, la chaîne des Alpes scandinaves se profilait dans toute sa sévère beauté; le Svartisen étincelait au soleil avec ses séracs et ses murs de glace; à l'Ouest, se découpaient les fantastiques silhouettes des îles, dont les pics surgissent à plus de mille mètres au-dessus des vagues, aussi aigus que des dents de requin. Dans cette armée de cimes rangées en bataille, je n'en comptai pas moins de quatre-vingt-cinq qui mériteraient de porter un nom dans la nomenclature alpestre. Rien ne peut mieux donner l'idée de ce paysage polaire que de s'imaginer les Hautes-Alpes, la mer submergeant les montagnes jusqu'à mi-hauteur : cette comparaison revient constamment à l'esprit en

face des scènes du Nord de la Norvège. Quand le soleil plongea, comme un disque d'or en fusion, derrière l'une des Loffoden, les nuées s'allumèrent de lueurs éclatantes au contact des feux de l'astre disparu, et comme cette irradiation persista jusqu'à l'aube, nous eûmes, pour la première fois, une nuit sans obscurité.

Il faisait encore jour lorsque, vers minuit, nous arrivâmes dans le détroit connu sous le nom de Raftsund, qui s'étend entre deux îles des Loffoden. Le Troldfjord, ou « fjord des sorciers, » qui s'ouvre sur ce détroit, est bien le site le plus extraordinaire de la Norvège, et même peut-être de l'Europe. On n'en croit pas ses yeux, tant le paysage est étrange, fantastique, presque irréel. Le fjord, qui n'a pas cent mètres de large, est étranglé entre de formidables murailles aussi droites que des tours, et dont les corniches, perdues dans les domaines du vertige, surplombent la mer à 12 ou 1 300 mètres de hauteur; d'innombrables cascades aériennes mouillent ces parois nues, pareilles à des écharpes de mousseline que gonflerait le souffle de l'air. A mesure que le bateau glisse sous petite vapeur sur le miroir des eaux d'un vert d'émeraude, la troublante étrangeté du paysage s'accentue, et la stupeur succède à l'étonnement lorsque l'on se trouve en face du cirque terminal, fermé par des pics dont les cimes sourcilleuses semblent ne plus appartenir à la terre, prodigieuses tours de cathédrale ruinée, diaprées d'éblouissans champs de neige, cuirassées de fleuves de glace bleuâtre, formant une décoration digne de servir de scène à quelque sombre drame wagnérien. Voilà bien le cadre gigantesque au milieu duquel devaient se plaire les trolles et les génies de la mythologie scandinave ! Ni le célèbre pic de la Meije, dans le Dauphiné, ni les cirques des Pyrénées n'atteignent au sublime caractère de ce site, auquel la mer, baignant le pied des murailles, ajoute un élément de grandiose qu'on ne trouve qu'en Norvège. Ce qu'on ne saurait peindre par des mots, c'est l'éclat merveilleux des teintes que répandait sur la scène le brillant crépuscule de minuit. Nous ne pouvions nous arracher à ces splendeurs, et, cette nuit-là, nous oubliâmes d'aller dormir. D'ailleurs, comme il n'y a plus de nuit dès qu'on a franchi le cercle polaire, on n'éprouve plus le même besoin de sommeil que lorsque la journée de vingt-quatre heures est coupée par l'alternance de la lumière et des ténèbres. La confusion s'opère entre les heures diurnes et nocturnes; on perd la notion du temps, et l'on

devient indifférent à ce qui est censé être la nuit ou le jour.

Le 11 août, à cinq heures du matin, nous saluons le fameux Cap Nord, qui marque l'extrémité septentrionale de l'Europe : sa majestueuse silhouette, que j'ai admirée jadis, est restée si nettement gravée dans mes souvenirs qu'il me semble revoir une vieille connaissance. L'état de la mer ne nous permet pas d'y aborder, et nous nous contentons de l'admirer de loin.

Deux jours de navigation séparent le Cap Nord d'Europe du Cap Sud du Spitzberg. La seule terre qu'on rencontre dans cette traversée est l'île des Ours, située à peu près à mi-chemin de l'archipel. Nous naviguons en droite ligne vers le point de la boussole qui marque le Nord-Ouest. Cette mer déserte et sans limite, où l'œil ne rencontre pas une voile, pas un panache de fumée, c'est l'océan Glacial. Si nous ne le savions, nous pourrions nous croire sur l'Atlantique, en route pour l'Amérique, par une journée grise et terne ; car nous ne sommes pas encore dans la région des glaces, ni dans les parages hantés par les baleines. Le navire roule un peu, bercé mollement par la vague. Le ciel est couvert, dans presque toute son étendue, de nuages gris et plombés, avec, çà et là, un pan de ciel bleu, par lequel perce timidement un rare rayon de soleil. La mer, d'un gris foncé, avec des plaques d'argent là où elle scintille aux pâles feux du soleil, se soulève en lames couronnées de petites crêtes d'écume blanche. Le panache de fumée indique que le vent souffle du Nord-Est. Il fait moins froid que sur les côtes du Finmark, et le vent a molli. La mer est pourtant assez forte pour qu'il faille assujettir la vaisselle de table : les vrais marins paraissent seuls aux repas, et l'on raille les autres au sujet de leur absence, notamment un alpiniste qui se trouve beaucoup mieux sur la « mer de Glace » que sur la mer Glaciale. A midi, le capitaine profite d'un rayon de soleil pour faire le point, et bien lui prend, car ce n'est qu'un rayon fugitif, et le ciel reprend son aspect d'un gris plombé ; pourtant, quoique le soleil ne soit point visible, on distingue çà et là, à l'horizon, de brillans scintillemens, donnant l'illusion de villes lointaines qu'un éclairage électrique ferait resplendir sous les sombres nuées.

Ce qui frappe le plus dans cette région, c'est l'étonnante rapidité avec laquelle la mer prend les aspects les plus différens : d'une heure à l'autre, il semble que l'on ait changé de latitude et de climat. Tantôt le ciel se brouille vers le Nord comme si

un orage était sur le point d'éclater, bien que les orages soient inconnus dans ces parages septentrionaux : tout devient subitement noir et livide, et il semble que, dans quelques minutes, on traversera un grain qui approche menaçant; mais, un instant après, voici que les sombres nuées se dissipent pour faire place à une large bande de lumière. Tantôt, au bout du désert des eaux, on croit apercevoir une grande terre qui s'allonge démesurément, avec des cimes bizarres, des promontoires, des glaciers, mais toute cette fantasmagorie n'est qu'une éphémère vapeur qui s'évanouit soudain. Nulle part je n'ai constaté si rapide succession de phémonènes atmosphériques. Ce qui est non moins surprenant, ce sont les variations subites de la température. J'ai vu, dans la même journée, le thermomètre tomber brusquement de 8 à 2 degrés et remonter ensuite à peu près à son point de départ. Ce phénomène a pour cause la rencontre, dans ces parages, des eaux tièdes du Gulf-Stream avec les eaux froides des courans polaires. Il y a là un dédale de courans très compliqué et encore mal connu, et il semble qu'en passant d'un de ces fleuves marins dans un autre, on change instantanément de climat.

On pourrait croire que pour aller au Spitzberg, il faut braver pendant de longs jours les fureurs de l'Océan. Eh bien ! ceux qu'effraye cette perspective peuvent se rassurer. Le croirait-on, c'est sur l'océan Glacial que nous passons notre première nuit en pleine mer, car, depuis le jour où nous nous sommes embarqués, nous avons constamment navigué au milieu des îles, dans les fjords et les détroits, sur de paisibles lacs. Or, c'est une sensation pleine de charmes, quand on a longtemps vogué sur des eaux tranquilles, de se sentir mollement bercé par le flot de l'Océan sur une couchette de navire, enveloppé dans de chaudes couvertures, et de s'endormir dans la nuit factice créée par les rideaux du hublot de la cabine, en songeant à ceux que l'on a laissés au foyer, et en rêvant aussi à l'inconnu que l'on verra demain. Nulle part on n'éprouve, comme dans les régions polaires, cette troublante attirance de l'inconnu : on s'y sent seul, bien seul, loin, bien loin du monde habité, et en voguant sur ce grand désert de l'océan Glacial, au bout duquel se dresse l'éternelle banquise, on comprend l'héroïque vocation des Fridhjof Nansen, des Otto Sverdrup, des Adrien de Gerlache, qui ont vécu des mois et des années dans cet isolement du monde des glaces. On s'endort dans ces vagues songeries, et l'on se réveille chaque

matin plus près du pôle fascinant. Oh ! le délicieux quart d'heure que celui qui suit le réveil, et que l'on a de peine à s'arracher à la douce chaleur de la couchette pour aller subir dehors la rudesse d'une matinée polaire !

Et pourtant il nous faut, le 12 août, à 5 heures du matin, nous rendre à l'appel du clairon, car nous avons atteint l'île des Ours (*Beeren Eiland*), qui surgit entre le 74e et le 75e degré. Malheureusement, cette île ne se montre presque jamais au navigateur, et ceux qui d'aventure ont pu y aborder la dépeignent comme presque inaccessible. C'est une de ces îles énigmatiques dans l'existence desquelles il faut avoir foi sur de simples récits. Le capitaine nous affirme que nous sommes en face de l'île, et nous l'en croyons sur parole, car elle est parfaitement invisible : les brumes qui l'enveloppent presque éternellement sont produites par la condensation résultant du contact des courans du Sud et du Nord, au point de rencontre desquels elle est précisément située.

C'est dans le voisinage de l'île des Ours que se produit un gros événement : au bruit de la sirène, qui retentit chaque fois qu'un aliment s'offre à la curiosité des passagers de l'*Oihonna*, tout le monde se précipite sur le pont ; l'événement est l'apparition d'un groupe de baleines qui se livrent à leurs lourds ébats ; leur dos monstrueux, surmonté d'une sorte d'aileron, émerge de temps à autre lorsqu'elles viennent respirer à la surface entre deux plongeons : elles s'aventurent sans crainte tout près du navire, si près que nous les entendons souffler comme des soufflets de forge. De très loin, elles s'annoncent par les jets d'eau qu'elles lancent par leurs évens, non pas un jet épais tel que celui que représentent les dessins fantaisistes des anciens voyageurs, mais une gerbe légère qui se dissipe aussitôt, assez semblable au nuage de fumée que produirait un coup de feu. Ce sont ces jets d'eau qui causent leur perte en signalant leur présence à de grandes distances. Elles abondent en ces parages, et toute la journée nous les rencontrons voyageant, selon leur habitude, non pas isolément, mais en famille, le mâle et la femelle suivis des baleineaux. Nous apercevons aussi, mais moins nombreux que les baleines, des phoques qui s'approchent curieusement, sortant de l'eau leur grosse tête à moustache et braquant sur nous des yeux presque humains.

La mer s'est apaisée. C'est toujours une mer grise, une mer

cernée de brouillards qui rampent à l'horizon ; mais, par un étrange contraste, le ciel est bleu au zénith, et le soleil projette sur les flots, par places, de longues traînées de lumière. C'est un soleil sans force, pâle et blafard, comme un flambeau à demi éteint, incapable de dissiper les brumes. L'écart de la température, suivant qu'on l'observe à l'ombre ou au soleil, est à peine de deux degrés. Les faibles rayons de l'astre suffisent pourtant pour produire le curieux phénomène de l'arc-en-ciel blanc, que nous avions déjà observé dans le voisinage du cercle polaire. La température s'adoucit sensiblement, et, par momens, la mer est si calme, si belle, que vue à travers les glaces du salon, elle fait penser à la Méditerranée. Mais ce ne sont là que des impressions fugitives, car rien n'est plus variable et plus inconstant que les mers arctiques, comme nous devions en faire l'expérience par l'ouragan qui nous assaillit au retour.

II

12 août. — Voilà près de deux jours que nous n'avons plus aperçu aucune terre, puisque l'île des Ours ne s'est pas montrée à nous. Nous calculons que nous ne devons plus être bien loin du Cap Sud, extrémité méridionale de la plus grande île de l'archipel, le Spitzberg occidental. Aussi, profitant du calme de la mer, chacun fait-il ses préparatifs de débarquement. Les chasseurs chargent leurs fusils, les photographes chargent leurs appareils, les alpinistes déballent leurs piolets et arment leurs bottes de bataillons de clous : le professeur Brun, de Genève, grand alpiniste devant le Seigneur, en a une bonne provision qu'il partage généreusement, et le fumoir a l'aspect d'un atelier de savetier, chacun enfonçant des clous à grands coups de marteau.

Vers le soir, le pilote annonce que le Spitzberg est en vue. L'émotionnante nouvelle attire en un instant tout le monde sur le pont, mais vainement nous scrutons l'horizon vers le Nord : nous n'avons pas des yeux de pilote. Ce n'est qu'une grande demi-heure après que nous commençons à distinguer, à travers un voile de brume, des formes vagues qui s'accentuent à mesure que nous approchons. Cette première vue du Spitzberg me rappelle, d'une façon saisissante, la première vue que j'eus de l'Islande, il y a quelque vingt ans : la « Terre de glace » m'ap-

parut, elle aussi, à travers un rideau de brouillard ; de la même façon, je vis le voile se déchirer et une rangée de pics glacés se déployer dans la trouée, comme un morceau de la chaîne des Alpes immergé jusqu'à la hauteur des neiges et surgissant du milieu de l'Océan.

Les voilà, les « Spitz-Bergen, » les pics pointus qui frappèrent les regards de Barents : voilà le Hornsundstind, la première montagne qu'on aperçoive du large, émergeant comme une tour, à 1 350 mètres d'altitude, du milieu des champs de neige et de glace qui occupent l'intérieur de la grande île. Mais le puissant massif ne nous apparaît que confus et à demi caché par les brouillards, les glaciers se confondant avec les nuages, au-dessus desquels nous entrevoyons des pics noirs, lisérés de raies blanches. Le dessin ne pourrait rendre ce tableau qu'au crayon blanc sur papier noir, le blanc marquant la neige et la glace sur le fond noir de la terre et du ciel. La nouveauté du spectacle nous saisit d'étonnement. Le paysage, d'une sombre grandeur, d'une austère magnificence, emprunte à son caractère arctique une originalité si puissante qu'on cherche vainement des comparaisons : on se croit transporté dans un monde irréel, éclairé par une lumière inconnue, cette indéfinissable lumière polaire qui donne à tous les objets un aspect fantastique, presque surnaturel.

Les détails du paysage se précisent à mesure que nous approchons de la terre. Déjà nous distinguons les grands courans de glace bleue qui tombent à pic dans la mer. La ligne des monts se profile sous une chape de nuages plombés, qui planent assez haut pour nous laisser voir des cônes, des murailles, des tours ; ce que nous avions pris de loin pour d'immenses névés nous apparaît maintenant comme des nuages dont la pure blancheur contraste avec le noir des pics inaccessibles : ces nuages sont si blancs qu'à côté, les neiges elles-mêmes paraissent grises. Tandis que nous passons au large du Cap Sud, dont l'approche est défendue par de dangereux récifs, voici qu'apparaît, à deux ou trois milles de distance, à l'Est du Cap, une longue ligne blanche, d'un blanc si éclatant que nous ne pouvons en détacher les yeux : c'est le *pack*, la grande plaine de glace éternelle qui descend jusqu'au 76e degré le long de la côte orientale du Spitzberg, et que nous ne retrouverons qu'à 4 degrés plus au Nord en remontant la côte occidentale : ainsi, dès le 12 août, le pack bloque le Spitzberg du côté de l'Est, tandis qu'à l'Ouest, la mer

sera libre encore pendant les dernières semaines de l'été. Laissant donc l'inaccessible côte orientale, nous attaquons le Spitzberg par le littoral profondément découpé de fjords qui fait face à l'Ouest, et que nous remonterons jusqu'au point où la banquise nous arrêtera.

Le capitaine Bade, au repas du soir, nous expose son programme, dont la réalisation est d'ailleurs subordonnée aux inévitables imprévus auxquels il faut s'attendre dans les régions arctiques. Nous visiterons successivement les principaux bras de mer qui pénètrent dans l'intérieur des terres, du Cap Sud au Cap Nord, situé à environ dix degrés plus près du pôle que le Cap Nord de Norvège. Nous explorerons la baie de la Cloche (*Bell Sound*), la baie des Glaces (*Icefjord*) et ses ramifications la baie de Sassen (*Sassen Bay*) et le Havre Vert (*Green Harbour*). Puis nous passerons au large de la terre du Prince-Charles (*Prince Charles Foreland*), nous visiterons la baie de la Madeleine (*Magdalena Bay*), nous toucherons à l'île d'Amsterdam, et nous visiterons, au pied du grand glacier de Smeerenburg, l'ancienne station de pêche fondée par les Hollandais au XVIIe siècle. Nous ferons le pèlerinage obligé à la station d'Andrée dans l'île des Danois. Nous irons ensuite à la recherche de l'emplacement de la grande banquise, qui est la grand'route du pôle Nord, et nous pénétrerons enfin, si les glaces n'en obstruent l'entrée, dans la Wijde Bay (*Large Baie*), qui s'ouvre tout au nord du Spitzberg.

A peine avons-nous dépassé le Cap Sud que le paysage polaire se révèle dans toute sa magnificence. Il est sept heures du soir. Par une merveilleuse lumière crépusculaire se montrent les premiers glaçons flottans, non pas le champ de glace compacte, le pack de mer dont nous avons aperçu l'extrémité à l'Est de la pointe méridionale de la grande île, mais le *drift*, les blocs de glace terrestre, les morceaux détachés des glaciers, de ces vastes fleuves congelés qui envahissent les vallées de l'intérieur et aboutissent à la mer, y déversant constamment leur trop-plein. Ce sont les *icebergs*, qui s'en vont à la dérive, au fil du courant. Nous les rencontrons, d'abord rares et clairsemés, et, de loin, nous les prenons pour des cygnes qui voguent, illusion qui fut aussi celle de Barents ; mais peu à peu ils augmentent en nombre, au point de former comme une armée de fantômes qui flottent autour de nous en bandes désordonnées, errant silencieusement, étroitement serrés, par myriades, à perte de vue,

à l'infini, affectant les formes les plus bizarres que l'imagination puisse concevoir. Au milieu de ces fantômes surgissent des fleurs, des coraux, des champignons, des oiseaux fabuleux, des statues d'albâtre, des cadavres enveloppés dans leur linceul. Parfois on croit reconnaître des vaisseaux montés par des Vikings, ou de gracieuses gondoles vénitiennes. Ailleurs, ce sont des tours, des bastions, des châteaux forts taillés avec la régularité de constructions militaires. Le plus souvent, ce sont d'énormes blocs informes, dont la portion émergente ne représente que le septième de la portion immergée. Mais que les formes en soient élégantes ou grotesques, les teintes en sont toujours d'une merveilleuse beauté : le vert pâle y alterne avec l'azur le plus délicat, les reflets de l'émeraude et du saphir s'y marient avec les chatoiemens de l'opale. Mais quoi! telle est la transparence de ces facettes miroitant au soleil que toute comparaison demeure au-dessous de la splendide réalité. Auprès de cette merveilleuse féerie des glaces, les plus brillantes pierres précieuses pâlissent au point d'en devenir opaques. Ce qui ajoute encore à l'étrangeté de ce tableau arctique, c'est la présence, sur ces côtes désertes, de bois flottés que les courans polaires ont apportés des forêts qui croissent sur les bords des rivières asiatiques et qui sont venus échouer dans ces régions glacées : nous en rencontrons plusieurs, dépourvus de leur écorce, et polis par le frottement des icebergs. Nous voyons aussi des phoques et des baleines se livrant à leurs ébats fantastiques. De tous côtés se voient des oiseaux plongeurs, qui s'éclipsent sous les eaux à notre approche. Et les plus graves d'entre nous, à la vue de tant d'objets nouveaux, se livrent à des joies d'enfant, poussent de grands cris, s'enivrent d'admiration. C'est que la magie de ces scènes polaires produit une impression extraordinaire sur les yeux et sur l'âme de celui qui les contemple pour la première fois : chaque apparition cause une excitation nouvelle, qui va jusqu'au paroxysme de l'enthousiasme. C'est à grand'peine que nous nous arrachons à tous ces enchantemens pour aller goûter un peu de sommeil, malgré qu'il fasse grand jour. Nous devons, en effet, atterrir cette nuit.

III

13 août. — A deux heures du matin, un ami est venu me secouer les jambes et m'annoncer que nous entrions dans le *Bell*

Sound (baie de la Cloche). M'arrachant à la douce chaleur et à la nuit factice de la cabine, je remonte au grand jour sur le pont. Nous sommes dans le bras méridional du Bell-Sound que les cartes désignent sous le nom de « Baie de la Recherche, » en souvenir de l'expédition française de 1839. L'aspect du paysage ne doit pas avoir changé depuis cette date lointaine, car les contrées inhabitées restent immuables. Cette baie déserte nous offre le type des fjords du Spitzberg. Et comme le Spitzberg n'est que le prolongement sous-marin de la péninsule scandinave, on y trouve, à première vue, dans l'aspect général du paysage, une certaine analogie avec les fjords de l'extrémité septentrionale de la Norvège : les vallées et les montagnes, avec leur imposante décoration de glaces et de neiges éternelles, ont le même caractère alpestre que sur le littoral si profondément découpé du Finmark et du Nordland; ce sont les mêmes pentes abruptes et les mêmes glaciers bleuâtres; mais le voisinage du pôle donne au paysage du Spitzberg un aspect arctique d'une vigueur beaucoup plus intense et d'une beauté beaucoup plus saisissante : outre que les glaciers du Spitzberg sont plus grands et plus nombreux, ils ont, sur ceux du nord de la Norvège, l'avantage de pouvoir s'étendre sans que rien les arrête dans leur marche irrésistible; ils se frayent un chemin jusqu'à la mer, et, même arrivés au terme de leur route, ils voyagent encore sur les eaux sous forme de glaçons flottans.

C'est là le spectacle enchanteur que nous avions sous les yeux au moment où l'*Oihonna* mouillait dans la Baie de la Recherche, qui s'ouvre au sud du Bell-Sound. Imaginez une large baie déserte où l'œil cherche vainement, comme dans les fjords norvégiens, un coin de verdure, un arbrisseau, une habitation humaine; tout autour de ce vaste bassin à peu près circulaire, des montagnes brunes, nues, tachetées, par places, de larges plaques de neige; dans l'intervalle entre les montagnes, dans chaque vallée, dans chaque ravin, des coulées de glace, dont plusieurs, larges d'un kilomètre environ, viennent tomber à pic dans la mer, sur tout le pourtour du fjord, semblables à d'énormes cataractes qui se seraient subitement figées. Les coulées de glace sont coupées ras par la mer, comme si les eaux d'un déluge étaient remontées jusqu'à mi-hauteur des Alpes. De ces grands glaciers marins se détachent constamment les séracs, qui s'abîment avec fracas dans les eaux, et qui, emportés au large,

forment ces flottilles de glaçons qui s'en vont à la dérive sur la surface verte et miroitante de la baie admirablement abritée du vent par le cercle des montagnes. Dans la claire et limpide atmosphère, les pics neigeux se détachent en lignes fines et nettes : leurs cimes inviolées, hautes de 500 à 600 mètres, et qui, par une singulière illusion, paraissent deux fois plus hautes, n'ont point de noms, à l'exception du Mont de l'Observatoire, qui surgit au sud de la baie, et du Mont de la Cloche, qui occupe la petite presqu'île qui s'avance entre la baie et la mer.

Nous mouillons à l'endroit où mouilla la corvette la *Recherche*, qui donna son nom à cette admirable baie. Les chaloupes sont mises à la mer, à la suite d'un petit remorqueur qu'actionne un moteur à benzine d'invention récente. Et nous voilà voguant à travers le *drift*, la flottille de glaçons, sur l'eau froide du fjord, dont la température est exactement de 2 degrés centigrades, tandis que la température de l'air est de 4 degrés. Nous ne nous lassons pas d'admirer les formes fantastiques et les nuances délicates de ces innombrables débris de glaciers, au milieu desquels nous nous faufilons comme dans un labyrinthe. Quelle fête pour les yeux ! Des troupes de canards, des mouettes, des eiders, des plongeurs qui nagent par couple, s'enfuient à tire-d'aile à notre approche, et pendant que nos chasseurs se livrent à leur barbare amusement, j'observe les magnifiques jeux de lumière particuliers aux régions arctiques. La nappe paisible du fjord, que ne ride aucune brise, resplendit de longues traînées lumineuses, qui ont des éclats d'émeraude; les neiges et les glaciers des montagnes se réfléchissent avec une admirable netteté dans le miroir des eaux. Par une étrange illusion d'optique, due à la grande pureté de l'atmosphère, le liquide cristal est d'une telle transparence, dans sa parfaite immobilité, qu'on n'aperçoit point la ligne de démarcation entre la terre et l'eau, et que, vu d'une certaine distance, notre navire semble voguer dans l'air.

Le but de notre expédition nautique est le grand glacier situé à l'extrémité orientale de la baie, celui connu sous le nom de « glacier de l'Est. » Nous en rasons le front, qui tombe à pic dans la mer, comme une muraille d'albâtre, d'une teinte azurée, haute de vingt mètres, large d'un kilomètre, criblée de mille cavernes dans lesquelles nichent de bruyantes colonies d'oiseaux. Les contrées voisines du pôle offrent seules le type grandiose de cette structure glaciaire des anciens âges géologiques. Dans le

nord de la Norvège on peut voir, il est vrai, des glaciers se frayant un chemin jusqu'au bord de la mer, mais ils y meurent en pente douce. La caractéristique des courans de glace du Spitzberg, c'est le front terminal par lequel ils forment, au moment où ils atteignent la mer, une chute aussi brusque que celle du Niagara. Au Spitzberg comme ailleurs, les glaciers ont leurs périodes de progrès et de recul. Dans la Baie de la Recherche, nous avons vu des moraines à découvert qui attestent une période de retrait. Nous pouvions observer çà et là, sur la montagne, les traces indéniables d'anciens glaciers aujourd'hui disparus.

Nous atterrissons au Sud du glacier de l'Est. Un atterrissage au Spitzberg n'est pas aussi commode qu'un débarquement dans un de nos ports; mais grâce à nos longues bottes de mer, l'obstacle d'eau glacée qui s'étend entre le canot et la grève est aisément franchi. Quelle joie de mettre pied sur cette terre déserte et inhabitée! Équipés comme des explorateurs arctiques, armés les uns du fusil, les autres du piolet, les autres du kodak, nous nous éparpillons sur ces rives infréquentées, chacun se dirigeant au gré de sa fantaisie. Les uns entreprennent l'ascension de la montagne voisine, le Mont de l'Observatoire, qui nous domine de 500 mètres; d'autres s'en vont en chasse; pour ma part, j'accepte avec joie la proposition de M. Brun, le géologue de Genève, qui ne prétend à rien moins que de conquérir les glaciers vierges du pas de l'homme, et qui dans ce dessein a emporté tout son attirail de montagne : sac alpin, corde de soie, piolet. Pour que la corde soit efficace, il nous faut un autre adjoint : ce sera le professeur Karl. Débuter par un glacier du Spitzberg, voilà un exploit peu banal dans les annales de l'alpinisme : tel est pourtant le cas de M. Karl, qui n'a jamais de sa vie vu un glacier, et qui, avec un courage inconscient, se joint à nous. Après un dernier coup d'œil à l'*Oihonna*, dont nous n'apercevons plus que les mâts, qui émergent à une lieue de distance du sein des glaces flottantes, nous partons à trois heures du matin.

Nous attaquons le glacier par la moraine latérale. Cette moraine, qui nous frappe par son ampleur tout à fait inconnue dans les Alpes, est dominée par une gigantesque paroi blanche : on dirait, à première vue, d'une roche de dolomie, mais un échantillon nous révélera à l'analyse un marbre blanc identique au marbre de Carrare. Le Spitzberg n'a donc pas seulement des

gisemens de charbon, voici encore une carrière à exploiter pour la statuaire si les gisemens du Pentélique et de Carrare venaient à s'épuiser. Des myriades d'oiseaux polaires, des mouettes, des guillemots, des bruans, habitent cette montagne de marbre et ont leurs places de ponte dans les cavernes dont elle est criblée : nous sommes littéralement assourdis par la prodigieuse cacophonie que produisent les cris de ces oiseaux affamés. Nous pataugeons sur la moraine dans une boue molle où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, cette boue qui est le désespoir des explorateurs polaires, et qu'engendre le constant travail d'imbibition qui ne s'arrête qu'en hiver.

Quittant cette odieuse moraine, nous nous engageons bientôt sur le glacier, armés du piolet et solidement attachés à la corde. M. Karl, que nous avons mis entre nous deux parce qu'il n'a pas de piolet ni même de bottes ferrées, se tire d'affaire beaucoup mieux qu'on n'eût pu l'attendre d'un débutant. Pourtant le travail est rude : la glace est sillonnée de profondes crevasses, qu'il nous faut longer jusqu'à ce qu'elles nous offrent un passage que nous puissions franchir en sautant. Trois fois, M. Karl, dont les semelles glissaient sur les pentes de glace, fut précipité dans ces crevasses, et, chaque fois, il dut la vie à la corde qui unissait nos destinées. Nous trouvons sur la glace quantité d'ossemens et de plumes dont la présence est due au voisinage de la roche aux mouettes : ces oiseaux en quête de nourriture n'hésitent pas à traverser au vol le fleuve de glace d'une rive à l'autre. Les cristaux de glace que nous récoltons sont identiques à ceux des Alpes. Les « moulins » abondent, avec leur eau bleue et leurs glouglous connus de quiconque a pratiqué les glaciers. Mais ce qui est bien particulier au Spitzberg, ce sont ces grottes de glace décrites par Garnwood, dont nous rencontrons un curieux spécimen : nous y récoltons non plus de la glace de glacier, mais de la glace de lac cristallisée ; ces grottes, en effet, ne se trouvent qu'à la sortie d'un lac, et l'on en doit conclure qu'un lac a dû exister antérieurement en cet endroit. Ces lacs de glacier sont encore un phénomène particulier aux régions arctiques : on les rencontre, au Spitzberg comme au Groenland, sur toutes les grandes nappes de glace. Nous notons, pour l'eau du glacier, une température de + 0,3 ; pour celle de l'eau courante, de + 0,1 ; pour celle de l'air, de + 4,7. Le glacier est aussi tiède, à cette heure matinale, qu'il le serait en Suisse à trois heures de

l'après-midi. Comme l'atmosphère est absolument calme, il nous semble que la température de l'air est beaucoup plus élevée: nous avons même, pour marcher plus aisément, abandonné nos pardessus au bas du glacier. Il semble paradoxal qu'on puisse se plaindre de la chaleur au Spitzberg. Et pourtant, sir Martin Conway a constaté que le soleil y est parfois cuisant sur les glaciers: il lui est arrivé de suer à grosses gouttes et de ne pouvoir supporter qu'un léger vêtement (1).

Au bout d'une heure et demie, nous atteignons le plateau de glace, qui va s'abaissant vers le milieu pour descendre vers la mer. Dans nos Alpes, le grand glacier d'Aletch peut à peine donner l'idée de ces immenses nappes congelées. En mesurant de l'œil la largeur du plateau, nous estimons qu'il nous faudrait bien quatre heures pour le traverser de l'un à l'autre bord. Du point où nous sommes, nous dominons toute l'étendue de la Baie de la Recherche, nous y voyons flotter des milliers de glaçons, et sur le bord opposé, en face de notre glacier dont le front s'oriente de l'Est à l'Ouest, nous apercevons un autre front de glacier tombant à pic dans le fjord. Dans chaque anfractuosité, tombent d'autres courans de glace. Toutes les vallées, tous les ravins en sont comblés, et il n'y a guère d'autres routes pour pénétrer dans l'intérieur du pays : c'est par ces routes que Conway et Garnwood explorèrent le Spitzberg, à l'aide de traîneaux que leurs hommes tiraient sur la glace. A la vue des profondes crevasses dont cette glace est coupée, on se rend compte des difficultés de l'entreprise.

Renonçant, faute de temps, à traverser le glacier jusqu'à son bord occidental, et voulant en avoir une vue d'ensemble, nous quittons le plateau de glace pour escalader le puissant massif de marbre blanc qui le domine: nous nous élevons sur une paroi presque verticale, à travers une boue de pierres pourries, où il nous faut tailler des pas au piolet: nous parvenons ainsi, non sans péril, à un poste d'observation situé à une altitude de 190 mètres. De ce point vertigineux, où nul être humain ne s'est certainement aventuré avant nous, nous dominons le glacier jusqu'à sa naissance. Ce spectacle surpasse en grandeur tout ce qu'on peut imaginer: nous distinguons fort bien, au-dessus de la gigantesque coulée de glace, le blanc névé d'où

(1) Sir Martin Conway, *l'Alpinisme au Spitzberg*, traduit et résumé par M. Charles Rabot.

elle sort; immense champ de neige qui semble, comme la mer, n'avoir point de limites. Toute cette blancheur éblouissante contraste avec les sombres parois des montagnes, tandis que les cimes neigeuses ont des tons roses d'une beauté idéale. Ce qui nous frappe le plus vivement, c'est le silence absolu qui règne dans ce monde mort: l'air est parfaitement calme; plus un bruit d'oiseau; rien que le bruit sinistre de la glace qui craque; les mouettes, qui nous assourdissaient de leurs cris discordans, ont disparu, et nous ne voyons même plus la mer, cachée par le massif que nous avons contourné. Jamais je n'ai éprouvé avec une telle intensité, que dans ce coin perdu du Spitzberg, la sensation déprimante de l'isolement.

Il nous fallait songer à retourner à bord: nous étions parvenus en trois heures à notre poste aérien, trois heures nous restaient pour rejoindre l'*Oihonna*. Nous regagnons le glacier avec mille précautions, car à la descente ces parois verticales, avec le vide en perspective, donnent le vertige, ce dont ne semble pas se douter notre novice M. Karl qui, à notre grande stupéfaction, possède toutes les ressources d'un alpiniste de race. La descente du glacier fut assez mouvementée. Il fallut tailler des pas au piolet, nous eûmes de nombreuses glissades, et plus d'une chute dans les crevasses, mais nous arrivâmes néanmoins, sains et saufs, au pied de la roche aux mouettes, et ce fut avec bonheur que nous vîmes renaître, à l'approche de la mer, la vie qui avait disparu sur les hauteurs, la vie dont les oiseaux sont ici les seuls représentans. Nous voulûmes, avant de regagner la plaine, aller contempler du haut d'un sérac la vue saisissante du front du glacier. Nous nous risquons, l'un après l'autre, jusqu'au bord du sérac, attachés à la corde que les deux autres maintiennent solidement, car, à tout moment, le sérac peut venir à s'écrouler. Du haut de ce périlleux poste, nous plongeons à pic sur la moire d'eau morte qui ronge le glacier à vingt mètres plus bas. C'est un prodigieux et fantastique hérissement de séracs, creusé de grottes et de cavernes, éphémère édifice que la marée sape et disloque lentement et sûrement. Une minute après que le dernier d'entre nous a contemplé ce spectacle inconnu dans nos Alpes, un énorme sérac, tout proche de celui que nous venons de quitter, s'abîme dans la mer, avec un fracas de tonnerre. La chute est si soudaine que nous restons cloués là pendant quelques instans, pâles d'émotion. Un quart d'heure

après, le sérac même sur lequel nous nous étions aventurés s'écroulait à son tour. Nous l'avions échappé belle!

Parvenus au bas du glacier, nous trouvons, dans la plaine spongieuse qui borde la mer, nos botanistes occupés à faire une riche récolte de mousses. Ces mousses, dont se nourrissent les rennes, sont presque toute la végétation terrestre du Spitzberg. La végétation aquatique est représentée par les magnifiques algues vertes qui se balancent au fil du courant dans les eaux glaciales des ruisseaux. Nos minéralogistes rapportent des spécimens de péridotite et de serpentine, la pierre schisteuse que travaillent les Esquimaux. Nos chasseurs ont tué des eiders, des hirondelles de mer, des goélands de toute taille. Un Russe, qui se dit professeur, est très fier d'avoir découvert au sommet du mont de l'Observatoire, à 750 mètres d'altitude, trois bouteilles contenant des papiers : avec une candide désinvolture, il a enlevé les papiers écrits dans une langue qu'il ne pouvait comprendre. Cet acte d'une inconsciente barbarie se passe de commentaires. Le capitaine comte Stenbock y a mis ordre en se faisant remettre les documens, qui seront détenus par lui jusqu'à ce qu'ils puissent être remis à leur place. Ces documens remontent à l'expédition de la *Recherche*.

IV

Rentrés à bord, à neuf heures du matin, assez fatigués de notre rude excursion à jeun, nous déjeunons de bon appétit, et nous achevons sur la couchette notre sommeil interrompu, pendant que l'*Oihonna* reprend sa route vers le Nord et laisse à l'Ouest la Baie des Glaces que nous visiterons au retour. Quand le clairon du dîner nous réveille, à une heure, nous voguons sur l'Océan par un temps superbe. Le ciel est si beau, le soleil si radieux qu'à la vue d'une île qui passe, l'un de nous s'écrie : « Voilà Capri! » Le fait est qu'à ce moment, le paysage me rappelle plutôt la côte dalmate que je visitais naguère. Les oranges et les bananes qu'on passe au dessert, sous le 78e degré, ajoutent encore à l'illusion.

Pendant plusieurs heures, nous naviguons en vue de la longue île du *Prince Charles Foreland*. C'est une faveur absolument exceptionnelle que de pouvoir contempler, par un brillant soleil sans aucun voile, cette mystérieuse terre qui s'étend du

78e au 79e degré, et que les cartes marquent par un simple pointillé, parce qu'elle est toujours enveloppée de brumes épaisses. Dans la claire atmosphère, si rare en ces parages, nous apercevons distinctement, en arrière de la grande île, les énormes glaciers du Spitzberg occidental. Les cimes de l'archipel, aux teintes du violet le plus délicat, contrastent vivement avec les sombres falaises brunes qui tombent à pic de l'île du Prince-Charles. Ces murailles inaccessibles ne portent ni un pouce de verdure, ni une plaque de neige, ni un filon de glace. Le Long détroit (*Foreland Sound*), qui s'ouvre entre l'île du Prince-Charles et le Spitzberg, et qui n'est accessible, à cause de ses bas-fonds, qu'aux petits bâtimens, a été visité par Conway, qui a observé de nombreux glaciers sur la côte orientale de l'île, tandis que la côte occidentale en est dépourvue.

Dans la journée, le vent a sauté du Nord au Sud, et c'est ce qui compromet la réalisation d'une partie de notre programme. Au repas du soir, le capitaine Bade nous fait une communication par laquelle il nous expose que ce fâcheux vent du Sud peut faire dériver les glaces vers la côte septentrionale du Spitzberg et bloquer d'un moment à l'autre l'entrée du Wijdefjord. La prudence commande donc, avant de s'aventurer sur la côte septentrionale, d'aller reconnaître tout d'abord la position de la banquise, dont l'exploration fait partie du programme d'une croisière polaire. Aujourd'hui, la mer est libre; elle nous livre passage vers le Nord, mais qu'en sera-t-il demain? Sous l'influence du vent du Sud, cette mer libre peut se transformer d'un jour à l'autre en un dédale de glaces, coupé de chenaux inextricables. Et si nous étions cernés, qui donc viendrait nous délivrer! Le capitaine, en entreprenant cette croisière, n'a pas seulement assumé la tâche de nous conduire aux glaces éternelles; il a assumé aussi la responsabilité de nous ramener au port. Cette déclaration est ratifiée par les applaudissemens de l'assistance.

Vers sept heures du soir, nous franchissons le 79e degré, et nous saluons de loin la Baie du Roi (*King's Bay*), au fond de laquelle surgit, dans la distance, une magnifique chaîne de pics neigeux, nuancés de ces admirables teintes violettes qui sont particulières aux paysages arctiques. Toutes ces montagnes du nord du Spitzberg sont neptuniennes, et offrent des aspects bien différens de celles du sud de l'archipel, qui se rattachent par leur formation à la péninsule scandinave : c'est un monde fantastique

de crêtes aiguës, de pinacles, d'aiguilles, sillonné de vastes courans cristallins, qui aboutissent à la mer en larges falaises de glace. De ces courans figés, les plus remarquables sont ceux que les cartes désignent sous le nom des « Sept Glaciers » et qui occupent cette partie du littoral comprise entre la Baie du Roi et la Baie de la Madeleine. Ce panorama, qui défile pendant quatre heures sous nos yeux, est bien le plus saisissant de toute cette côte occidentale, qui offre tant de tableaux merveilleux. Qu'on s'imagine une succession de fronts de glaciers qui se rangent les uns à la suite des autres sur une étendue de 40 kilomètres, et dont les plus larges n'ont pas moins de 5 à 6 kilomètres. Je n'ai rien vu de plus grandiose, dans les autres parties du monde, que ces sept fleuves qui se précipitent des montagnes dans l'Océan, comme des cataractes subitement congelées, magnifique front de bandière qu'il nous a été donné d'embrasser d'un coup d'œil dans son prodigieux développement, jusqu'aux pics éblouissans de neige qui alimentent cette armée de glaciers géans.

A onze heures du soir, nous dépassons la baie de Hambourg dont l'entrée est marquée par des pics très déchiquetés. Il y règne une brume intense, et, selon toute apparence, la neige y tombe abondamment. Aussi bien, le capitaine Bade, qui avait encore jusqu'à ce moment des hésitations sur la route à suivre, et qui n'attendait que l'arrivée en ce point pour prendre son parti, décide-t-il que, dès cette nuit, nous irons au large, à la recherche du pack. Nous dépassons l'île des Danois, qu'enveloppe une auréole funèbre depuis le départ d'Andrée, puis l'île d'Amsterdam, située à l'extrémité nord-ouest du Spitzberg. Ces îles perdues sous le 80e degré de latitude sont d'un aspect farouche, sinistre, et l'on a peine à comprendre que les Hollandais et les Danois aient été assez audacieux pour s'y établir au XVIIe siècle, poussés par l'appât du gain que leur assurait la pêche de la baleine. On ne saurait imaginer un tableau plus sombre et plus sauvage que celui de ces hautes roches brunes qui tombent à pic dans la mer, trop abruptes pour retenir les neiges qui ne se montrent que par longs filons épars. Mais au loin, dans l'intérieur de la grande terre qui s'étend derrière les îles, apparaît une très haute cime, immense dôme tout blanc dans son manteau de neige, que frappent les rayons du soleil de minuit.

JULES LECLERCQ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

La dernière quinzaine de novembre appartient encore au Sénat. Tandis que la Chambre des députés, fidèle à l'engagement qu'on lui a fait prendre d'épargner cette année au Trésor le fâcheux expédient des « douzièmes provisoires, » dépêchait, devant une salle aux trois quarts vide, les budgets de la Guerre, des Colonies, des Travaux publics et discutait longuement le budget des Affaires étrangères, le Sénat, de son côté, poursuivait et achevait ses délibérations sur le projet de loi de M. Chaumié, ou mieux du gouvernement, ou mieux sur l'un des projets de loi du gouvernement relatifs à l'enseignement secondaire. Car le gouvernement en a plusieurs ! Et, comme il a fallu que M. Combes eût celui de M. Chaumié, il faut bien que, bon gré, mal gré, M. Chaumié ait tous ceux de M. Combes, lequel les reçoit tout faits, et de toutes mains indifféremment, pourvu que ces mains étranglent un peu plus net une liberté de plus.

Justement nous avions laissé M. le président du Conseil au sortir du « cabinet des réflexions » où il était allé s'enfermer après avoir entendu la lecture de l'amendement fameux qui tendait à enlever le droit d'enseigner à quiconque aurait « prononcé des vœux d'obéissance ou de célibat. » Cette forte pensée ne lui a point paru négligeable : après une retraite de vingt-quatre heures, il est revenu déclarer solennellement qu'il était prêt à épouser « les deux idées maîtresses » de M. le sénateur Alfred Girard, qu'il demandait seulement à les revêtir d'une « forme juridique, » de cette forme juridique à lui dont tant d'actes déjà attestent qu'il a le secret. Et il a annoncé toute sorte de desseins que l'on ne jugera pas avec trop de sévérité en disant que le

moins mauvais est détestable. Mais c'est précisément par ce qu'il promettait de détestable que M. le président du Conseil espérait reconquérir les faveurs hésitantes de sa vieille majorité, ce qui est pour lui, on le voit et il ne s'en cache guère, à la fois tout le fin et toute la fin du gouvernement. Un jour, à la tribune de la Chambre, dans un mouvement d'éloquence inspirée, et les yeux projetés au plafond, comme s'il y apercevait confusément la figure des grands ancêtres, il refit le serment atroce et sacré : « Périsse ma mémoire ! » Il est vrai que la majesté en sembla alors presque ridicule, à force de disproportion. M. Combes, pourtant, n'en a point démordu. Dégagé de toute illusion d'au-delà et de toute ambition qui le dépasse, il consent volontiers à ce que sa mémoire périsse, pourvu que son ministère vive. Or, comme on connaît ses saints, on les honore ; comme il connaît ses gens, il les flatte; et l'événement lui a donné raison: son ministère vit; un minimum de ministère, un souffle, un rien, l'ombre d'une ombre, qui n'est à aucun degré et ne serait dans aucun pays un gouvernement, mais qui, bien que diminué et humilié, est encore une espèce de position sociale, et qui dure.

Ce n'est pas que, dans les séances des 17, 19 et 20 novembre, ainsi que dans les précédentes, un grand effort n'ait été tenté au Sénat pour sauver la liberté menacée. On se rappelle que le vénérable M. Henri Wallon avait déposé un contre-projet ou un amendement proclamant: « L'enseignement est libre; » et qui n'était autre, en substance, qu'un article de la Constitution de 1848; sur quoi le rapporteur, M. Thézard, avait fait observer que c'était peut-être là un texte constitutionnel où M. Wallon s'attachait et s'attardait, mais, comme tous les textes constitutionnels, une affirmation de principes, « une formule générale qui n'a pas de sanction par elle-même; » et à quoi M. le ministre de l'Instruction publique avait ajouté : « La liberté de l'enseignement? Mais c'est elle que je veux : elle n'a pas de plus ferme partisan que moi, et le ministère avec moi. » Rassuré, ou forcé de le paraître, M. Henri Wallon avait alors retiré son amendement, que M. Louis Legrand, sénateur de Seine-et-Oise, reprenait quelques jours après, et défendait avec beaucoup de courage et de bon sens, pour venir se heurter finalement aux mêmes argumens opposés par le rapporteur et le ministre et n'avoir pas un meilleur succès que M. Wallon. Seulement, cette fois, M. Chaumié spécifiait, et limitait, il faut le dire, son libéralisme en le définissant : « Je suis partisan de la liberté de l'enseignement, » mais d'une liberté de l'enseignement comme nous l'entendons : c'est-à-dire non pas une liberté d'enseigne-

ment pure et simple, absolue, mais une liberté d'enseignement réglementée par l'exigence de grades, de certificats, par la nécessité de déclarations; en un mot, par tout ce qui est soigneusement énuméré dans l'article Ier du projet que le gouvernement a déposé, et qui fait de cette liberté de l'enseignement quelque chose de véritablement pratique. Si nous demandons au Sénat d'écarter l'amendement de M. Legrand, ce n'est pas parce que nous sommes opposés à la liberté de l'enseignement, mais parce que le principe de la liberté de l'enseignement, dans ses termes absolus, n'est pas de nature à nous contenter. Nous voulons que la liberté soit réglementée par les exigences et les conditions qui sont énumérées dans notre projet. »

Sans doute M. Louis Legrand eût pu se demander, pendant que M. Chaumié parlait de la sorte, si et dans quelle mesure une liberté « réglementée » par tant d' « exigences » et de « conditions » était encore une liberté; et quand, à son tour, il est venu dire : « Je prends acte des déclarations de M. le ministre; il en résulte clairement que, bien que le principe de la liberté de l'enseignement ne soit pas inscrit dans la loi, sous la forme précise que je croyais désirable, il continuera à planer, — je reprends toujours l'expression de M. le président du Conseil, — au-dessus de toute la discussion et nous inspirera dans l'examen des articles; » à ce moment, certes, M. Legrand eût pu se souvenir que, dans ce que M. le président du Conseil appelle avec grandiloquence sa politique, les principes « planent » tellement au-dessus de tout qu'ils ne se posent jamais nulle part. C'était le cas de retourner à M. Thézard et à M. Chaumié leur mot, qu' « une formule générale qui n'a pas de sanction par elle-même » n'est pas et ne vaut pas un article de loi. M. Louis Legrand n'a pas cru devoir insister; et, comme il avait imité M. Wallon dans sa tentative, il l'a suivi dans sa retraite.

« Vous vous contentez de bien peu ! » lui a crié M. Le Provost de Launay; et le Sénat a passé à la discussion de l'article 2 du projet de la commission, lequel était ainsi conçu : « Aucun établissement privé d'enseignement secondaire ne pourra être ouvert qu'en vertu d'une autorisation spéciale, qui sera donnée par décret rendu après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique. L'autorisation pourra toujours être retirée par un décret rendu en la même forme. Un règlement d'administration publique déterminera la procédure des demandes en autorisation et des retraits d'autorisation. » Ce projet de la commission différait essentiellement du projet Chaumié, qui, gardons-nous de l'oublier, à travers les variations de M. le président du Conseil,

était, est et demeure le projet du gouvernement, en ce qu'il prétendait réglementer la liberté par une nouvelle et plus dure « exigence, » devant laquelle non seulement M. Chaumié, mais M. Combes lui-même avaient reculé : la nécessité d'une « autorisation spéciale, » d'ailleurs révocable *ad nutum*, avec l'arbitraire aux deux bouts. — Non, répétait M. le ministre de l'Instruction publique ; l'égalité des grades, soit ; le contrôle, soit ; l'inspection, rien de mieux ; mais, d'autre part, rien de plus : votre « autorisation » ne serait que le monopole déguisé.

C'est la thèse même, — bien entendu, cette dernière thèse seulement que l'autorisation spéciale ne serait qu'un travestissement du monopole, car les catholiques et le gouvernement de M. Combes ne sauraient concevoir de la même manière la liberté de l'enseignement, — c'est donc cette dernière thèse que M. de Lamarzelle est venu soutenir dans le premier des deux très remarquables et l'on peut dire vraiment des deux très beaux discours qu'il a prononcés en cette occasion. Il a trouvé, pour caractériser le régime rêvé par la commission et son rapporteur, une formule aussi exacte que pittoresque : « Partisans de la liberté de l'enseignement avec un projet semblable, c'est absolument comme si vous veniez déposer un projet de loi sur la presse disant : « La liberté de la presse existe ; seulement aucun journal ne pourra paraître sans être autorisé par une loi. » La commission a rejeté le projet de M. Béraud : mais celui qu'elle nous présente aujourd'hui se résume ainsi : « L'enseignement est libre ; seulement aucun établissement d'enseignement secondaire ne pourra être ouvert sans un décret. » De ces deux façons de comprendre et d'assurer la liberté de l'enseignement, celle de M. Béraud et celle de la commission, laquelle pouvait être le plus libérale ? M. de Lamarzelle préférait encore celle de M. Béraud : mais d'en être réduit à préférer l'une ou l'autre, c'est un grand signe que le sens même du mot liberté est oblitéré et perdu.

Ne comptons pas sur M. Clemenceau pour lui restituer son ancienne valeur. L'intervention du leader radical, — qui dans la circonstance n'était que le leader de lui-même, — a été, avec celle de M. Waldeck-Rousseau et le duel qu'elles ont eu pour conséquence, l'événement de ce long et parfois passionnant débat. Quel scandale sur les bancs où siège M. Clemenceau, lorsque ceux qui lui font ordinairement cortège l'ont entendu chanter, car il est volontiers lyrique, son hymne à la liberté : « Un bulletin de liberté générale va se rencontrer avec le bulletin d'hommes qui ne réclament la liberté que pour eux-mêmes... Je repousse l'omnipotence de l'État

laïque parce qne j'y vois une tyrannie; d'autres la repoussent parce que ce n'est pas leur tyrannie... Lorsque nous examinerons la question des garanties de la liberté, je me trouverai en désaccord absolu avec eux et j'aurai la joie de me retrouver avec mes amis. » En attendant, tourné vers ses amis, avec lesquels il ne se trouvait pas, il leur donnait cette leçon : « Dans la République, la liberté, c'est le droit commun de chacun; et l'autorité ne peut être que la garantie de la liberté de chacun. » Puis M. Clemenceau peignait en une suite d'images saisissantes, à faire frémir ces amis vers lesquels, contre lesquels il était provisoirement tourné, la tyrannie de l'État-roi, de l'État-pape, de l'État-Dieu, de ce Moloch gorgé de victimes et dégouttant de sang humain.

L'extrême gauche atterrée regardait la vision, écoutait passer ce vol de fantômes, avec des visages révulsés. Elle ne reconnaissait plus son chef. Où allait-il? Mais il allait toujours et il entraînait derrière lui, haletans, ses amis pris aux cheveux : « J'entends bien : vous rêvez l'État idéal. Ainsi Platon, ainsi Aristote, ainsi Thomas Morus, ainsi d'autres rêveurs. Vous rêvez l'État idéal! Et vous cherchez un dogme! L'Église possède son dogme; elle sait très bien pourquoi il lui faut le monopole de l'enseignement. Elle a son dogme à elle, il est écrit, il lui est venu du ciel; elle veut le propager parmi nous, l'imposer aux hommes récalcitrans. Mais vous, où est votre dogme? Vous ne pouvez pas me répondre, parce que vous n'en avez pas, parce que vous ne pouvez pas en avoir. Enfin, dans cet enseignement, il faudra bien que le professeur en chaire dise quelque chose. Il faudra bien qu'il prenne parti. Il faudra bien qu'il dise s'il approuve ou s'il blâme. Quand il arrivera à l'histoire de Tibère et quand il lui faudra raconter certain drame de Judée, quelle opinion aura-t-il? Que dira-t-il? Est-ce que Jésus-Christ sera Dieu ou homme seulement? Et quand on viendra à ce grand phénomène du christianisme, qui encombre l'histoire, qui a été et est encore aujourd'hui au premier plan des pensées et des actes de la civilisation, comment le qualifiera-t-il? Quelle opinion en donnera-t-il à ses élèves? »

De sa voix tranchante, impérative, M. Clemenceau appuie : « Un dogme d'État! Il vous en faudra un; mais je vous défie de vous en faire un! Et, de même que ce dogme qu'il faudrait à l'État, l'État ne saurait se le faire, de même, si encore, par impossible, il se le faisait, il ne saurait pas l'imposer : « Ah! avant la Révolution française, la partie était belle pour les dominateurs; on avait la seule puissance qu'il y eût dans le monde; mais cette puissance, nos pères l'ont prise,

l'ont broyée, l'ont réduite en poussière et l'ont jetée en liberté sur l'humanité tout entière! Et c'est maintenant que vous cherchez à en rassembler quelques fragmens épars pour en faire un minuscule bloc d'autorité, contre lequel donneront d'ensemble toutes les libertés que vous avez réalisées. Folie! »

A ce moment et sur ces hauteurs, M. Clemenceau était à une distance infinie de l'extrême gauche : il avait semé dans sa course « ses amis » époumonés et qui ne se relevaient un à un que pour l'interrompre. Mais il devait les rejoindre bientôt, au tournant de la route; à la descente, il se retrouvait avec eux, ils se retrouvaient en lui; et nous, en lui, nous retrouvions l'homme que nous connaissions, et que, pendant une heure, ils n'avaient plus reconnu.

Un homme s'est rencontré, il y a une trentaine d'années, dans les assemblées françaises, dont on a dit qu'il a, dans ses discours, les apparences de la précision la plus serrée et qu'il conserve ces apparences en se trompant du tout au tout et en trompant ceux qui l'écoutent. Il n'y a pas d'esprit plus logiquement faux que le sien. Il est rigoureusement dialectique, mathématiquement scientifique, implacablement déductif, mais à côté de la vérité, et très souvent contre elle. Sa cervelle est meublée, dans ses cases politiques, de deux ou trois concepts *a priori*, concepts arbitraires et mal fondés à leur point de départ, dont il exprimera, chemin faisant, tout ce qu'ils contiennent, poussant triomphalement jusqu'au bout, sans hésiter, à travers l'absurde. La chaîne de ses raisonnemens est attachée, dans la plupart des cas, à un piquet de bois vermoulu, mais il n'y manque point une maille, et à qui la tient les yeux clos, à qui n'examine pas de tout près le premier anneau, elle paraît d'une solidité à l'épreuve. — Ou le portrait n'est pas ressemblant, ou c'est là le portrait d'un sophiste.

Dans la discussion sur la liberté de l'enseignement, et en général dans les questions religieuses, le sophisme de M. Clemenceau est celui-ci : parce qu'il veut la liberté, il commence par ne pas vouloir la liberté pour ceux qu'il suppose ne pas vouloir la liberté; c'est-à-dire qu'il veut la liberté comme il la veut, lorsqu'il l'a supprimée pour ceux qui ne le veulent pas comme lui; c'est-à-dire que le sophisme gît dans le concept *a priori* qu'il s'est formé de la liberté. Étant donné ce piquet de bois vermoulu, la liberté entendue ainsi qu'il l'entend, il y attache la chaîne de son raisonnement, qui se déroule sans cassure. Faisons la table rase, faisons le désert; quand il n'y aura plus personne qui ne pense ce que nous pensons, tout le monde sera libre de penser comme nous. Était-ce bien la peine de tonner si fort contre le

monopole d'État, contre la doctrine d'État, contre le dogme d'État, et qu'est-ce donc que la liberté, selon M. Clemenceau, sinon le monopole, la doctrine, le dogme de la liberté de M. Clemenceau?

Tout jacobin a dans la tête un théologien qui s'ignore; et, plus que de tout autre, cela est vrai de M. Clemenceau, dont on a pu dire qu'il était une sorte de « démologien. » *Sint ut sum, aut non sint*, voilà son point de départ; de là découle son discours tout entier : et la seconde partie en serait inexplicable, s'il fallait expliquer autrement la première. On a voulu y voir de l'inconséquence et même de l'incohérence, une contradiction manifeste et choquante. Il n'y en a point; au contraire, c'est la conséquence poussée à l'extrême d'une affirmation posée d'abord en axiome, et qui est fausse. C'est un développement continu fait à merveille pour vider une vérité de tout ce qu'on en peut exprimer, et qui n'est faible qu'en ceci, que cette vérité n'est pas la vérité; dans l'espèce, que la liberté selon M. Clemenceau est la négation même de la liberté. Mais les deux parties se tiennent, s'appellent, se commandent, se complètent, et, en ce sens, ce discours, lui aussi, est un bloc. La composition n'en est lâchée qu'en apparence et comme en surface; par-dessous, l'idée une fait trame; elle relie et recoud les « morceaux, » parfois de qualité rare, qui ont l'air de n'être que juxtaposés et de venir un peu au hasard de l'improvisation. Si M. Clemenceau est à l'ordinaire confus, embrouillé, presque entortillé quand il s'abandonne à ses aspirations ambitieuses et le plus souvent médiocrement heureuses vers la pensée et la forme philosophiques, il est supérieur, il est un maître dans l'invective. Sur ce terrain, et à cette arme, il a le coup droit, sans riposte, mortel. Alors c'est bien « l'orateur redoutable » dont a parlé M. Thézard, et M. Lintilhac lui-même ne pèse pas lourd en ses terribles mains. On l'a mieux vu encore lorsque, après le rejet de l'article 2 du projet de la commission, — l'autorisation préalable, — et le retrait de l'amendement de M. Alfred Girard, — la déclaration de la part de quiconque veut ouvrir un établissement privé d'enseignement secondaire « qu'il n'a point prononcé de vœux d'obéissance ou de célibat, » — on a abordé l'amendement Delpech, — supprimant, à propos de la même déclaration, les deux mots : « non autorisée, » et par conséquent étendant l'interdiction d'enseigner à toutes les congrégations, qu'elles fussent du reste autorisées ou non.

Comme le gouvernement, par la bouche de M. Combes, se ralliait à cet amendement, — à quoi ne se serait-il pas rallié pour se raccrocher? — M. Waldeck-Rousseau est sorti de l'impassibilité olym-

pienne qu'il n'avait rompue encore qu'une fois depuis qu'il a quitté le pouvoir. Quel usage faisait-on de la loi de 1901 ? Et que prétendait-on en tirer qu'il n'avait pas voulu y mettre ? Qu'était-ce donc que « cette instabilité d'ordre particulier, celle des solutions proposées ? » Où le gouvernement nous conduisait-il, à la suite, tantôt de M. Girard, et tantôt de M. Delpech, mais toujours à la suite de quelqu'un et à la recherche de quelque chose ? « Ceux qui aiment naturellement à vivre, ne fût-ce qu'un jour, sur les idées qu'ils se sont formées la veille, éprouvent quelque embarras devant le spectacle sans cesse changeant qui leur est offert et les transformations qui ne portent pas sur le décor, mais sur le sujet lui-même. » M. Waldeck-Rousseau, quant à lui, n'avait pas le moindre doute sur l'excellence de son œuvre : il n'avait de regret que parce qu'on la gâtait en la continuant.

Il éprouve le même genre de stupéfaction qu'éprouveraient les grands bourgeois de 1789 si, revenus un instant sur la terre, ils constataient les conclusions que le socialisme entend faire sortir du triple cri qu'ils ont jeté aux hommes : Liberté, Égalité, Fraternité! Peut-être eût-il mieux fait de mesurer plutôt la portée de son geste. C'est le danger des lois, comme celui des grands mots et des beaux discours, qu'elles contiennent toujours plus qu'on ne pensait y mettre. Eh quoi! tout cela était-il dans ceci? Tout cela y était, et, si vous ne vouliez pas qu'on l'en fît sortir, il fallait prendre garde à ne pas l'y mettre.

Voilà ce qu'on eût pu dire à M. Waldeck-Rousseau, et bien d'autres choses encore. On eût pu lui répondre par l'adage : « *Patere legem quam ipse fecisti,* » si d'autres que lui n'en avaient déjà souffert et n'en devaient souffrir plus que lui-même. Aussi bien M. Waldeck-Rousseau est-il, à ses propres yeux, sans reproche et sans repentir : « Voulez-vous, messieurs, vous poser cette question : quelle serait aujourd'hui l'impression de l'opinion publique si on lui avait dit : « En moins d'un an, nous allons fermer cinq mille écoles, — voulez-vous que ce soit quatre, voulez-vous que ce soit trois, — et disperser tant d'ordres religieux dont la parole retentit dans toutes les chaires catholiques? Elle eût accueilli ce programme comme un des plus considérables qu'on lui eût proposés et elle eût salué son accomplissement comme un des résultats les plus considérables que l'on pût obtenir. » Il ne se plaint que de l'excès, et l'excès, pour lui, c'est ce qu'il n'eût pas fait, et que ses successeurs ont fait. M. Clemenceau le lui a durement signifié, et sa diatribe pourrait se résumer en cette seule phrase du langage vulgaire : « Vous vous plaignez qu'on ait changé votre enfant en nourrice : vous n'aviez qu'à l'élever vous-même! » C'est en effet,

les choses étant ce qu'elles sont, ce qu'on pouvait répliquer de plus direct et de plus décisif. Le Sénat en a jugé ainsi, et il a donné raison à la logique extrême de M. Clemenceau contre la logique défaillante de M. Waldeck-Rousseau, en adoptant, par 11 voix de majorité, l'amendement de M. Delpech; de telle sorte que voilà le paradoxe légal où l'on aboutit : sont autorisées (s'il y en a) les congrégations enseignantes, à la condition qu'elles n'enseignent pas. Belle conclusion d'un imbroglio qui nous a montré M. Clemenceau excipant de la liberté pour aggraver la loi de M. Waldeck-Rousseau, et M. Waldeck-Rousseau excipant de sa loi pour tâcher tardivement de restaurer une bribe de liberté!

Mais, pendant ce temps-là, le gouvernement? Qu'appelle-t-on le gouvernement? Si c'est le ministère, il jouait à qui perd gagne. M. Chaumié s'ingéniait à faire parler M. Combes, qui, en revanche, s'ingéniait à faire taire M. Chaumié. M. le président du Conseil tournait comme un saint derviche. Entre M. Clemenceau et M. Waldeck-Rousseau, il se faisait tout petit; il trottinait à pas menus dans l'ombre de sénateurs obscurs dont on ne croyait pas qu'ils pussent même projeter une ombre. Lorsqu'il s'est enfin résolu à porter, dans ce grand débat, la parole du gouvernement, ce qui devrait vouloir dire la parole de la République et de la France, lorsque l'État s'est expliqué par l'organe de celui qui, officiellement, constitutionnellement, est, pour des jours qui ne semblent pas comptés encore, le premier de nos hommes d'État, ç'a été pour bégayer, en un style dont rien ne peut rendre la pauvreté, des raisons dont rien ne peut mesurer l'indigence. Mais à des sectaires, d'avance convaincus, il n'en faut pas davantage pour se convaincre. Et M. Combes a connu une fois de plus les joies du triomphe parlementaire!

Une suprême escarmouche sur les articles 2 et 3; quelques amendemens dans les deux sens, dans le sens libéral et dans l'autre, les uns retirés, les autres rejetés, sur les articles 4, 12, 16, 25; une disposition additionnelle de M. Maxime Lecomte concernant les petits séminaires; et le projet de loi du gouvernement, renforcé de l'amendement Delpech, a été voté en première lecture. Il lui manque la consécration de la Chambre, mais il y a malheureusement peu d'espoir qu'elle lui manque longtemps. Quand elle aura passé par toute la filière constitutionnelle, cette loi proclamera devant les nations que, suivant les promesses de M. Chaumié, en France, l'enseignement secondaire est libre, sauf pour les congrégations, comme l'a voulu M. Clemenceau, autorisées ou non autorisées, comme l'a voulu M. Delpech, et comme

y a consenti avec empressement M. Combes; libre, avec ces exceptions, sous toute espèce de réserves et toute espèce de précautions, dont les unes peuvent être acceptées à peu près unanimement, dont les autres ne laissent pas que de paraître à plusieurs abusives. Et telle est la misère des temps que, malgré tout, on doit se féliciter d'avoir échappé à pis. Quel que soit le nombre de citoyens français que la loi sur l'enseignement frappe de déchéance, qu'elle ampute d'une faculté et en qui elle supprime un droit, c'est une douloureuse consolation de songer qu'il s'en est fallu de peu qu'on n'en décapitât, sous cette guillotine sèche, un nombre bien plus grand encore.

Est-ce la fin, au moins ? Qui se risquerait à l'affirmer ? L'infatigable M. Combes, sentant glisser son portefeuille, a annoncé pour un avenir prochain des mesures complémentaires. Alors, comme hier, nous verrons revenir M. Clemenceau, menant le chœur des théoriciens jacobins de la liberté. Vieille histoire, éternelle duperie, illusion et désillusion séculaire. « De ceux qui réclament la liberté, s'écriait une voix, il y a quatre cents ans, la foule ne la veut que pour être tranquille, et le reste ne la veut que pour opprimer autrui. » — « O liberté, ajoutait l'autre, il y a cent ans, quand la Terreur, elle aussi, se parait de noms usurpés, que de crimes on commet en ton nom ! »

Dans l'intervalle, la Chambre examinait le budget, sans curiosité fébrile. La discussion générale en ayant été, cette année, aussi écourtée que possible, on s'est quelque peu rattrapé sur les chapitres. De plus en plus l'usage s'établit pour les rapporteurs d'écrire et d'imprimer, sur chaque département ministériel, d'énormes volumes où il est question de tout, et même, accidentellement, du budget. Distribués à la dernière minute, il n'est peut-être pas un spécialiste qui les ait pu lire d'un bout à l'autre ; mais il n'en est pas un qui, en les feuilletant, n'y trouve ici ou là une matière digne d'exercer son éloquence. D'où une suite de séances qui se prolongent durant deux mois, et vont en se doublant, matin et soir. Assurément, la Chambre ne regardera jamais de trop près à l'aménagement et à l'administration des finances publiques : il n'y a pas pour elle de besogne plus utile ; consentir les crédits, contrôler les dépenses, c'est la fonction traditionnelle, essentielle, l'histoire permet de dire la fonction naturelle du Parlement. Tout de même, cela n'est plus aussi exact des assemblées non seulement périodiques, mais plus qu'annuelles et presque permanentes, comme sont nos Chambres mo-

dernes, que cela l'était pour des assemblées convoquées irrégulièrement, quand il plaisait au prince, et laissées, s'il ne lui plaisait pas, sans convocation pendant cent soixante-quinze ans, comme les anciens États généraux, de 1614 à 1789; ni d'assemblées à ce point plénipotentiaires qu'elles en sont omnipotentes, autant que d'assemblées qui n'avaient guère que le droit de doléance et de supplication, qui devaient donc mettre à profit la seule occasion qu'on leur offrît de faire entendre au roi l'opinion du peuple, sur le plus de sujets qu'il se pouvait faire, au sujet des aides et subsides. Et tout de même, aujourd'hui que les Chambres siègent bon an mal an sept ou huit mois, il serait d'une bonne méthode de ne pas tout mêler au budget, et de ne pas attendre le budget pour tout expédier en un coup.

Ainsi des Affaires étrangères. La discussion, qui, au surplus, en a été nourrie et brillante, a pris, comme on l'a dit assez justement, on ne sait quelle allure de ce qu'au théâtre on appelle « une revue de fin d'année. » Nous avons vu défiler en ordre varié, au gré des divers orateurs, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, le Maroc, la Macédoine, le Siam, la Chine et le Japon; et l'abondance des points de vue a servi sans doute leur érudition, mais nui peut-être à la précision, et, en tout cas, à la concision. A voir tant de choses ensemble, on voit vite, et il serait excessif de dire qu'on ne voit point, mais on ne voit pas tout, sans compter que, ce que l'on voit, il n'est pas certain qu'on le voie bien. Quoi qu'il en soit, M. Paul Deschanel, M. le comte Boni de Castellane, M. Jaurès, M. Étienne, et, pour les suivre, M. le ministre des Affaires étrangères, et le rapporteur, M. de Pressensé, ont fait dans cet immense domaine des excursions intéressantes. La Chambre s'y est laissé conduire par eux, avec une sagesse qui ne se serait pas démentie, s'il n'avait pris fantaisie à quelques « pacifiques, » groupés habituellement sous la houlette de M. d'Estournelles, de tant parler d'arbitrage, de limitation des armemens, voire de désarmement proportionnel. Une motion de M. Gustave-Adolphe Hubbard, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle était intempestive, ou plutôt qu'en aucun temps, depuis les événemens de 1870-1871, elle n'eût été et ne saurait être à sa place dans une Chambre française, tant que, d'une façon ou de l'autre, certaines réparations n'auront pas été faites et certaines garanties n'auront pas été données; une phrase inconsidérée de M. de Pressensé; d'une travée à l'autre, des mots vifs se croisant ont mis le feu aux poudres. M. Georges Leygues a crié de la tribune une protestation enflammée; M. Jaurès a riposté, on peut s'en fier à lui, avec non moins de flamme; puis de nouveau M. Leygues, et

M. Delcassé, dont l'émotion a réuni les trois quarts de la Chambre en un mouvement qui n'a pas été sans grandeur.

C'est un radical, M. Gerville-Réache, qui a présenté l'ordre du jour : « La Chambre, confiante dans les déclarations du gouvernement, etc. » C'est-à-dire : « la Chambre, confiante que le gouvernement ne prendra pas l'initiative d'une entente en vue d'une limitation des armemens... » Le texte en a été adopté par plus de 450 voix. Il est resté, autour de M. Jaurès et de M. de Pressensé, M. Gustave-Adolphe Hubbard et une soixantaine de fidèles. La morale de cet incident, puisqu'il y a en tout une morale, c'est que, si la majorité n'a point connu de mesure à ses abdications, en politique intérieure, toutes les fois que M. Jaurès lui a fait le signe du commandement, en politique extérieure, elle n'est pas mûre encore pour être pliée par qui que ce soit au joug internationaliste. C'est que la dignité, la fierté nationales sont encore les plus fortes, et qu'il suffit de les éveiller pour que tout se réveille. Si seulement, en ces jours où il est tant de mode de parler d'unité morale, on ne nous armait pas les uns contre les autres ! Ce serait le premier, le meilleur, le plus urgent des désarmemens. Il n'y a pas de paix plus nécessaire, il n'y en aurait pas de plus féconde que cette paix française, dans la paix des consciences...

Le budget a repris ensuite à la Chambre son cours monotone. On a, électoralement, pensé aux facteurs ; on pense, électoralement, aux instituteurs. Mais cinq minutes, l'autre soir, le spectateur candide a pu se demander si l'arbitrage du président allait être respecté, et si les intentions idylliques de M. Gustave-Adolphe Hubbard n'auraient pas pour effet de déchaîner une bataille. Ainsi en serait-il peut-être sur le vaste théâtre du monde. L'humanité n'est pas née pour l'idylle, dans les longs siècles qu'elle a déjà vécus, et, de longs siècles encore, probablement, elle n'en goûtera pas sans trouble les douceurs.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

VERS ISPAHAN

PREMIÈRE PARTIE

PRÉLUDE

Qui veut venir avec moi voir à Ispahan la saison des roses, prenne son parti de cheminer lentement à mes côtés, par étapes, ainsi qu'au moyen âge.

Qui veut venir avec moi voir à Ispahan la saison des roses, consente au danger des chevauchées par les sentiers mauvais où les bêtes tombent, et à la promiscuité des caravansérails où l'on dort entassés dans une niche de terre battue, parmi les mouches et la vermine.

Qui veut venir avec moi voir apparaître, dans sa triste oasis, au milieu de ses champs de pavots blancs et de ses jardins de roses roses, la vieille ville de ruines et de mystère, avec tous ses dômes bleus, tous ses minarets bleus d'un inaltérable émail; qui veut venir avec moi voir Ispahan sous le beau ciel de mai, se prépare à de longues marches, au brûlant soleil, dans le vent âpre et froid des altitudes extrêmes, à travers ces plateaux d'Asie, les plus élevés et les plus vastes du monde, qui furent le berceau des humanités, mais sont devenus aujourd'hui des déserts.

Nous passerons devant des fantômes de palais, tout en un silex couleur de souris, dont le grain est plus durable et plus fin que celui des marbres. Là, jadis, habitaient les maîtres de la Terre, et, aux abords, veillent depuis plus de deux mille ans des colosses à grandes ailes, qui ont la forme d'un taureau, le visage d'un homme et la tiare d'un roi. Nous passerons, mais, alentour, il n'y aura rien, que le silence infini des foins en fleur et des orges vertes.

Qui veut venir avec moi voir la saison des roses à Ispahan,

s'attende à d'interminables plaines, aussi haut montées que les sommets des Alpes, tapissées d'herbes rases et d'étranges fleurettes pâles, où à peine de loin en loin surgira quelque village en terre d'un gris tourterelle, avec sa petite mosquée croulante, au dôme plus adorablement bleu qu'une turquoise; qui veut me suivre, se résigne à beaucoup de jours passés dans les solitudes, dans la monotonie et les mirages...

EN ROUTE

Mardi 17 avril. — En désordre par terre, notre déballage de nomades s'étale, mouillé d'embruns et piteux à voir, au crépuscule. Beaucoup de vent sous des nuages en voûte sombre; les lointains des plaines de sable, où il faudra s'enfoncer tout à l'heure à la grâce de Dieu, se détachent en clair sur l'horizon; le désert est moins obscur que le ciel.

Une grande barque à voile, que nous avions frétée à Bender-Bouchir, vient de nous jeter ici, au seuil des solitudes, sur la rive brûlante de ce Golfe Persique, où l'air empli de fièvre est à peine respirable pour les hommes de nos climats. Et c'est le point où se forment d'habitude les caravanes qui doivent remonter vers Chiraz et la Perse centrale.

Nous étions partis de l'Inde, il y a environ trois semaines, sur un navire qui nous a lentement amenés, le long de la côte, en se traînant sur les eaux lourdes et chaudes. Et depuis plusieurs jours nous avons commencé de voir, à l'horizon du Nord, une sorte de muraille mondiale, tantôt bleue, tantôt rose, qui semblait nous suivre, et qui est là, ce soir encore, dressée devant nous : le rebord de cette Perse, but de notre voyage, qui gît à deux ou trois mille mètres d'altitude, sur les immenses plateaux d'Asie.

Le premier accueil nous a été rude sur la terre persane: comme nous arrivions de Bombay, où sévit la peste, il a fallu faire six jours de quarantaine, mon serviteur français et moi, seuls sur un îlot de marécage, où une barque nous apportait chaque soir de quoi ne pas mourir de faim. Dans une chaleur d'étuve, au milieu de tourmentes de sable chaud que nous envoyait l'Arabie voisine, au milieu d'orages aux aspects apocalyptiques, nous avons là souffert longuement, accablés dans le jour par le soleil, couverts de taons et de mauvaises mouches; la nuit, en proie à d'innomables vermines dont l'herbe était infestée.

Admis enfin à Bender-Bouchir, ville de tristesse et de mort s'il en fut, groupe de masures croulantes sous un ciel maudit, nous avons fait en hâte nos apprêts, acheté des objets de campement, et loué des chevaux, des mules, des muletiers, qui ont dû partir ce matin pour nous rejoindre en contournant une baie, tandis que nous coupions par mer en ligne droite, afin d'éviter une marche sous le soleil mortel.

Donc, nous voici déposés à l'entrée de ce désert, en face d'un semblant de village en ruines, où des gens vêtus de haillons s'asseyent sur des pans de murailles, pour fumer en nous observant.

Longs pourparlers avec nos bateliers demi-nus, — qui nous ont apportés à terre sur leurs épaules ruisselantes, car la barque a dû rester à cent mètres de la rive, à cause des bancs de sable. Longs pourparlers avec le chef du lieu, qui a reçu du gouverneur de Bouchir l'ordre de me donner des cavaliers d'escorte, et ensuite avec mon « tcharvadar » (mon chef de caravane), dont les chevaux et les mules devraient être là, mais n'arrivent pas.

De tous côtés, c'est l'étendue agitée par le vent, l'étendue du désert ou de la mer. Et nous sommes sans abri, nos bagages épars. Et le jour achève de s'éteindre, sur notre désarroi.

Quelques gouttes de pluie. Mais, dans ce pays, on n'y prend pas garde ; on sait qu'il ne pleuvra pas, qu'il ne peut pas pleuvoir. Les gens qui s'étaient assis à fumer dans les ruines viennent de faire leur prière du Moghreb, et la nuit tombe, sinistre.

Nous attendons nos bêtes, qui continuent de ne pas venir. Dans l'obscurité, de temps à autre, des clochettes s'approchent en carillon, chaque fois nous donnant espoir. Mais non, c'est quelque caravane étrangère qui passe ; par vingt ou trente, les mules défilent près de nous ; pour les empêcher de piétiner nos bagages et nous-mêmes, nos gens crient, — et tout de suite elles disparaissent, vers le ténébreux lointain. (Nous sommes ici à l'entrée de la route de Bouchir à Ispahan, l'une des grandes routes de la Perse, et ce petit port en ruines est un passage très fréquenté.)

Enfin elles arrivent, les nôtres, avec force clochettes aussi.

Nuit de plus en plus épaisse, sous un ciel bas et tourmenté. Tout est par terre, jeté pêle-mêle ; les bêtes font des sauts, des ruades, — et l'heure s'avance, nous devrions être en route. Dans les cauchemars du sommeil, on a passé quelquefois par de tels embarras insolubles, on a connu de ces fouillis indébrouillables,

au milieu de ténèbres croissantes. Vraiment cela semble impossible que tant de choses quelconques, armes, couvertures, vaisselle, achetées en hâte à Bouchir et non emballées, gisant à même le sable, puissent, avec la nuit qu'il fait, s'arranger bientôt sur ces mules à sonnettes et s'enfoncer, à la file derrière nous, dans le noir désert.

Cependant on commence la besogne, en s'interrompant de temps à autre pour dire des prières. Enfermer les objets dans de grands sacs de caravane en laine bariolée; ficeler, corder, soupeser; équilibrer la charge de chaque bête,... cela se fait à la lueur de deux petites lanternes, lamentables au milieu de la tourmente obscure. Pas une étoile; pas une trouée là-haut, par où le moindre rayon tombe. Les rafales, avec un bruit gémissant, soulèvent le sable en tourbillons. Et tout le temps. à la cantonade, des sonneries de grelots et de clochettes: caravanes inconnues qui passent.

Maintenant le chef du village vient me présenter les trois soldats qui, avec mes domestiques et mes muletiers, constitueront ma garde cette nuit. Toujours les deux mêmes petites lanternes, que l'on a posées par terre et qui attirent les sauterelles, me les éclairent vaguement par en dessous, ces nouveaux venus: hauts bonnets noirs sur de fins visages; longs cheveux et longues moustaches, grandes robes serrées à la taille, et mancherons qui pendent comme des ailes...

Enfin la lune, amie des nomades, vient débrouiller le chaos noir. Dans une déchirure soudaine, au ras de l'horizon, elle surgit énorme et rouge, du même coup révélant des eaux encore proches, sur lesquelles son reflet s'allonge en nappe sanglante (un coin du Golfe Persique), et des montagnes, là-bas, qu'elle découpe en silhouette (cette grande chaîne qu'il nous faudra commencer de gravir demain). Sa lueur bienfaisante s'épand sur le désert, mettant fin à ces impossibilités de cauchemar, nous délivrant de la confusion inextricable; nous indiquant les uns aux autres, personnages dessinés en noirâtre sur des sables clairs; et surtout nous isolant, nous, groupes destinés à une même caravane, des autres groupes indifférens ou pillards qui stationnaient çà et là, et dont la présence nous inquiétait alentour..

Neuf heures et demie. Le vent s'apaise; les nuages partout se déchirent, montrant les étoiles. Tout est empaqueté, chargé. Mes trois soldats sont en selle, tenant leurs longs fusils droits.

On amène nos chevaux, nous montons aussi. Avec un ensemble joyeux de sonneries, ma caravane s'ébranle, en petite cohorte confuse, et pointe enfin dans une direction déterminée, à travers la plaine sans bornes.

Plaine de vase grise, qui tout de suite commence après les sables, plaine de vase séchée au soleil et criblée d'empreintes; des traînées d'un gris plus pâle, faites à la longue par des piétinemens innombrables, sont les sentes qui nous guident et vont se perdre en avant dans l'infini.

Elle est en marche, ma caravane ! et c'est pour six heures de route, ce qui nous fera arriver à l'étape vers trois ou quatre heures du matin.

Malgré cette partance décourageante, qui semblait ne devoir aboutir jamais, elle est en marche, ma caravane, assez rapide, assez légère et aisée, à travers l'espace imprécis dont rien ne jalonne l'étendue...

Jamais encore je n'avais cheminé dans le désert en pleine nuit. Au Maroc, en Syrie, en Arabie, on campait toujours avant l'heure du Moghreb. Mais ici, le soleil est tellement meurtrier que ni les hommes ni les bêtes ne résisteraient à un trajet de plein jour : ces routes ne connaissent que la vie nocturne.

La lune monte dans le ciel, où de gros nuages, qui persistent encore, la font de temps à autre mystérieuse.

Escorte d'inconnus, silhouettes très persanes; pour moi, visages nouveaux, costumes et harnais vus pour la première fois.

Avec un carillon d'harmonie monotone, nous progressons dans le désert : grosses cloches aux notes graves, suspendues sous le ventre des mules ; petites clochettes ou grelots, formant guirlande à leur cou. Et j'entends aussi des gens de ma suite qui chantent en voix haute de muezzin, tout doucement, comme s'ils rêvaient.

C'est devenu déjà une seule et même chose, ma caravane, un seul et même tout, qui parfois s'allonge à la file, s'espace démesurément sous la lune, dans l'infini gris; mais qui d'instinct se resserre, se groupe à nouveau en une mêlée compacte, où les jambes se frôlent. Et on prend confiance dans cette cohésion instinctive, on en vient peu à peu à laisser les bêtes cheminer comme elles l'entendent.

Le ciel de plus en plus se dégage; avec la rapidité propre à de tels climats, ces nuées, là-haut, qui semblaient si lourdes

achèvent de s'évaporer sans pluie. Et la pleine lune maintenant resplendit, superbe et seule dans le vide ; toute la chaude atmosphère est imprégnée de rayons, toute l'étendue visible est inondée de clarté blanche.

Il arrive bien de temps à autre qu'une mule fantaisiste s'éloigne sournoisement, pointe, on ne sait pourquoi, dans une direction oblique; mais elle est très facile à distinguer, se détachant en noir, avec sa charge qui lui fait un gros dos bossu, au milieu de ces lointains lisses et clairs, où ne tranche ni un rocher ni une touffe d'herbe ; un de nos hommes court après et la ramène, en poussant ce long beuglement à bouche close, qui est ici le cri de rappel des muletiers.

Et la petite musique de nos cloches de route continue de nous bercer avec sa monotonie douce; le perpétuel carillon, dans le perpétuel silence, nous endort. Des gens sommeillent tout à fait, allongés, couchés inertes sur le cou de leur mule, qu'ils enlacent machinalement des deux bras, corps abandonnés qu'un rien désarçonnerait, et longues jambes nues qui pendent. D'autres, restés droits, persistent à chanter, dans le carillon des cloches suspendues, mais peut-être dorment aussi.

Il y a maintenant des zones de sable rose, tracées avec une régularité bizarre; sur le sol de vase séchée, elles font comme des zébrures, l'étendue du désert ressemble à une nappe de moire. Et, à l'horizon devant nous, mais si loin encore, toujours cette chaîne de montagnes en muraille droite, qui limite l'étouffante région d'en bas, qui est le rebord des grands plateaux d'Asie, le rebord de la vraie Perse, de la Perse de Chiraz et d'Ispahan : là-haut, à deux ou trois mille mètres au-dessus de ces plaines mortelles, est le but de notre voyage, le pays désiré, mais difficilement accessible, où finiront nos peines.

Minuit. Une quasi-fraîcheur tout à coup, délicieuse après la fournaise du jour, nous rend plus légers ; sur l'immensité, moirée de rose et de gris, nous allons comme hypnotisés.

Une heure, deux heures du matin... De même qu'en mer, les nuits de quart par très beau temps, alors que tout est facile et qu'il suffit de laisser le navire glisser, on perd ici la notion des durées, tantôt les minutes paraissent longues comme des heures, tantôt les heures, brèves comme des minutes. Du reste, pas plus que sur une mer calme, rien de saillant sur le désert pour indiquer le chemin parcouru...

Je dors sans doute, car ceci ne peut être qu'un rêve !... A mes côtés, une jeune fille, que la lune me montre adorablement jolie, avec un voile et des bandeaux à la vierge, chemine tout près sur un ânon, qui, pour se maintenir là, remue ses petites jambes en un trottinement silencieux...

Mais non, elle est bien réelle, la si jolie voyageuse, et je suis éveillé !... Alors, dans une première minute d'effarement, l'idée me passe que mon cheval, profitant de mon demi-sommeil, a dû m'égarer, se joindre à quelque caravane étrangère...

Cependant je reconnais, à deux pas, les longues moustaches d'un de mes soldats d'escorte ; et ce cavalier devant moi est bien mon tcharvadar, qui se retourne en selle pour me sourire, de son air le plus tranquille... D'autres femmes, sur d'autres petits ânes, de droite et de gauche, sont là qui font route parmi nous : tout simplement, un groupe de Persans et de Persanes, revenant de Bender-Bouchir, a demandé, pour plus de sécurité, la permission de voyager cette nuit en notre compagnie.

Trois heures du matin. Sur l'étendue claire, une tache noire, en avant de nous, se dessine et grandit : ce sont les arbres, les palmiers, les verdures de l'oasis ; c'est l'étape, et nous arrivons.

Devant un village, devant des huttes endormies, je mets pied à terre d'un mouvement machinal ; je dors debout, harassé de bonne et saine fatigue. C'est sous une sorte de hangar, recouvert de chaume et tout pénétré de rayons de lune, que mes serviteurs persans dressent en hâte les petits lits de campagne, pour mon serviteur français et pour moi-même, après avoir refermé sur nous un portail à claire-voie, grossier, mais solide. Je vois cela vaguement, je me couche, et perds conscience de toutes choses.

Mercredi 18 avril. — Éveillé avant le jour, par des voix d'hommes et de femmes, qui chuchotent tout près et tout bas ; avec mon interprète, ils parlementent discrètement pour demander la permission d'ouvrir le portail et de sortir.

Le village, paraît-il, est enclos de murs et de palissades, presque fortifié, contre les rôdeurs de nuit et contre les fauves. Or, nous étions couchés à l'entrée même, à l'unique entrée, sous le hangar de la porte. Et ces gens, qui nous réveillent à regret, sont des bergers, des bergères : il est l'heure de mener les troupeaux dans les champs, car l'aube est proche.

Aussitôt la permission donnée et le portail ouvert, un vrai torrent de chèvres et de chevreaux noirs, nous frôlant dans le passage étroit, commence de couler entre nous, le long de nos lits; on entend leurs bêlemens contenus et, sur le sol, le bruit léger de leurs myriades de petits sabots; ils sentent bon l'étable, l'herbe, les aromates du désert. Et c'est si long, cette sortie, il y en a tant et tant, que je me demande à la fin si je suis halluciné, si je rêve : j'étends le bras pour vérifier si c'est réel, pour toucher au passage les dos, les toisons rudes. Le peuple des ânes et des ânons vient ensuite, nous frôlant de même; j'en ai cependant la perception moins nette, car voici que je sombre à nouveau dans l'inconscience du sommeil...

Éveillé encore, peut-être une heure après, mais cette fois par une sensation cuisante aux tempes : c'est l'aveuglant soleil, qui a remplacé la lune; à peine levé, il brûle. Nos mains, nos visages sont déjà noirs de mouches. Et un attroupement de petits bébés, bruns et nus, s'est formé autour de nos lits; leurs jeunes yeux vifs, très ouverts, nous regardent avec stupeur.

Vite, il faut se lever, chercher un abri, n'importe où se mettre à l'ombre.

Je loue jusqu'au soir une maison, que l'on se hâte de vider pour nous. Murs croulans, en terre battue qui s'émiette sous l'haleine du désert; troncs de palmier pour solives, feuilles de palmier pour toiture, et porte à claire-voie en nervures de palme.

Des enfans viennent à plusieurs reprises nous y voir, des très petits de cinq ou six ans, tout nus et adorablement jolis; ils nous font des saluts, nous tiennent des discours, et se retirent. Ce sont ceux de la maison, paraît-il, qui se considèrent comme un peu chez eux. Des poules s'obstinent de même à entrer, et nous finissons par le permettre. Au moment de la sieste méridienne, des chèvres entrent aussi pour se mettre à l'ombre, et nous les laissons faire.

Des percées dans le mur servent de fenêtres, par où souffle un vent comme l'haleine d'un brasier. Elles donnent d'un côté sur l'éblouissant désert; de l'autre, sur des blés où la moisson est commencée, et sur la muraille Persique, là-bas, qui durant la nuit a sensiblement monté dans le ciel. Après la longue marche nocturne, on voudrait dormir, dans ce silence de midi et cette universelle torpeur. Mais les mauvaises mouches sont là, innombrables; dès qu'on s'immobilise, on en est couvert, on en

est tout noir; coûte que coûte, il faut se remuer, agiter des éventails.

A l'heure où commence à s'allonger l'ombre des maisonnettes de terre, nous sortons pour nous asseoir devant notre porte. Et chez tous les voisins, on fait de même; la vie reprend son cours dans cet humble village de pasteurs; des hommes aiguisent des faucilles; des femmes, assises sur des nattes, tissent la laine de leurs moutons; — les yeux très peints, elles sont presque toutes jolies, ces filles de l'oasis, avec le fin profil et les lignes pures des races de l'Iran.

Sur un cheval ruisselant de sueur, arrive un beau grand jeune homme; les petits enfans de notre maison, qui lui ressemblent de visage, accourent à sa rencontre, en lui apportant de l'eau fraîche, et il les embrasse; c'est leur frère, le fils aîné de la famille.

Maintenant voici venir un vieillard à chevelure blanche, qui se dirige vers moi, et devant lequel chacun s'incline; pour le faire asseoir, on se hâte d'étendre par terre le plus beau tapis du quartier; les femmes, par respect, se retirent avec de profonds saluts, et des personnages, à long fusil, à longue moustache, qui l'accompagnaient, forment cercle farouche alentour : il est le chef de l'oasis; c'est à lui que j'avais envoyé ma lettre de réquisition, pour avoir une escorte la nuit prochaine, et il vient me dire qu'il me fournira trois cavaliers avant l'instant du Moghreb.

Sept heures du soir, le limpide crépuscule, l'heure où j'avais décidé de partir. Malgré de longues discussions avec mon tcharvadar, qui a réussi à m'imposer une mule et un muletier de plus, tout serait prêt, ou peu s'en faut; mais les trois cavaliers promis manquent à l'appel, je les ai envoyé chercher et mes émissaires ne reviennent plus. Comme hier, il sera nuit noire quand nous nous mettrons en route.

Huit heures bientôt. Nous attendons toujours. Tant pis pour ces trois cavaliers! Je me passerai d'escorte; qu'on m'amène mon cheval, et partons!... Mais cette petite place du village, où l'on n'y voit plus, et qui est déjà encombrée de tous mes gens, de toutes mes bêtes, est brusquement envahie par le flot noir des troupeaux, qui rentrent en bêlant; la poussée inoffensive et joyeuse d'un millier de moutons, de chèvres ou de cabris nous sépare les uns des autres, nous met en complète déroute, il en

passe entre nos jambes, il en passe sous le ventre de nos mules, il s'en faufile partout, il en arrive toujours...

Et quand c'est fini, quand la place est dégagée et le bétail couché, voici bien une autre aventure : où donc est mon cheval? Pendant la bagarre des chèvres, l'homme qui le tenait l'a lâché; la porte du village était ouverte et il s'est évadé; avec sa selle sur le dos, sa bride sur le cou, il a pris le galop, vers les sables libres... Dix hommes s'élancent à sa poursuite, lâchant toutes nos autres bêtes qui aussitôt commencent à se mêler et à faire le diable. Nous ne partirons jamais...

Huit heures passées. Enfin on ramène le fugitif très agité et d'humeur impatiente. Et nous sortons du village, baissant la tête pour les solives, sous ce hangar de la porte où nous avions dormi la nuit dernière.

D'abord les grands dattiers, autour de nous, découpent de tous côtés leurs plumes noires sur le ciel plein d'étoiles. Mais, bientôt, ils sont plus clairsemés; les vastes plaines nous montrent à nouveau leur cercle vide. Comme nous allions sortir de l'oasis, trois cavaliers en armes se présentent devant moi et me saluent; mes trois gardes, dont j'avais fait mon deuil; mêmes silhouettes que ceux d'hier, belles tournures, hauts bonnets et longues moustaches. Et, après un gué que nous passons à la débandade, ma caravane se reforme, au complet et à peu près en ligne, dans l'espace illimité, dans le vague désert nocturne.

Il est plus inhospitalier encore que celui de la veille, l'âpre désert de cette fois; le sol y est mauvais, n'inspire plus de confiance; des pierres sournoises et coupantes font trébucher nos bêtes. Et la lune, hélas! n'est pas près de se lever. Parmi les étoiles lointaines, Vénus seule, très brillante et argentine, nous verse un peu de lumière.

Après deux heures et demie de marche, autre oasis, beaucoup plus grande, plus touffue que celle d'hier. Nous la longeons sans y pénétrer, mais une fraîcheur exquise nous vient, dans le voisinage de tous ces palmiers sous lesquels on entend courir des ruisseaux.

Onze heures. Enfin, derrière la montagne là-bas, — toujours cette même montagne dont chaque heure nous rapproche et qui est le rebord, l'immense falaise de l'Iran, — derrière la montagne, une clarté annonce l'entrée en scène de la lune, amie des

caravanes. Elle se lève, pure et belle, jetant la lumière à flots, et nous révélant des vapeurs que nous n'avions pas vues. Non plus de ces voiles de sable et de poussière, comme les jours précédens, mais de vraies et précieuses vapeurs d'eau qui, sur toute l'oasis, sont posées au ras du sol, comme pour couver la vie des hommes et des plantes, en cette petite zone privilégiée, quand tout est sécheresse et désolation aux abords ; elles ont des formes très nettes, et on dirait des nuages échoués, qui seraient tangibles ; leurs contours s'éclairent du même or pâle que les flocons aériens en suspens là-haut près de la lune ; et les tiges des dattiers émergent au-dessus, avec toutes leurs palmes arrangées en bouquets noirs. Ce n'est plus un paysage terrestre, car le sol a disparu ; non, c'est quelque jardin de la fée Morgane, qui a poussé sur un coin du ciel...

Sans y rentrer, nous frôlons Boradjoune, le grand village de l'oasis, dont les maisons blanches sont là, parmi les brumes nacrées et les palmiers sombres. Alors deux voyageurs persans, qui avaient demandé de cheminer avec nous, m'annoncent qu'ils s'arrêtent ici, prennent congé et s'éclipsent. Et mes trois cavaliers, qui s'étaient présentés avec de si beaux saluts, où donc sont-ils ? Qui les a vus ? — Personne. Ils ont filé avant la lune levée, pour qu'on ne s'en aperçoive pas. Voici donc ma caravane réduite au plus juste : mon tcharvadar, mes quatre muletiers, mes deux domestiques persans loués à Bouchir, mon fidèle serviteur français et moi-même. J'ai bien une lettre de réquisition pour le chef de Boradjoune, me donnant le droit d'exiger de lui trois autres cavaliers ; mais il doit être couché, car il est onze heures passées et tout le pays semble dormir ; que de temps nous perdrions, pour recruter de fuyans personnages qui, au premier tournant du désert, nous lâcheraient encore ! A la grâce de Dieu, continuons seuls, puisque la pleine lune nous protège.

Et derrière nous s'éloigne l'oasis, toute sa fantasmagorie de nuages dorés et de palmes noires. A nouveau, c'est le désert ; — mais un désert de plus en plus affreux, où il y a de quoi perdre courage. Des trous, des ravins, des fondrières ; un pays ondulé, bossué ; un pays de grandes pierres cassées et roulantes, où les sentiers ne font que monter et descendre, où nos bêtes trébuchent à chaque pas. Et sur tout cela qui est blanc, tombe la pleine lumière blanche de la lune.

C'est fini de ce semblant de fraîcheur, qui nous était venu de

la verdure et des ruisseaux; nous retrouvons la torride chaleur sèche, qui même aux environs de minuit ne s'apaise pas.

Nos mules, agacées, ne marchent plus à la file; les unes s'échappent, disparaissent derrière des rochers; d'autres, qui s'étaient laissé attarder, s'épeurent de se voir seules, se mettent à courir pour reprendre la tête, et, en passant, vous raclent cruellement les jambes avec leur charge.

Cependant la terrible falaise Persique, toujours devant nous, s'est dédoublée en s'approchant; elle se détaille, elle nous montre plusieurs étages superposés; et la première assise, nous allons bientôt l'atteindre.

Plus moyen ici de cheminer tranquille en rêvant, ce qui est le charme des déserts unis et monotones; dans cet horrible chaos de pierres blanches, où l'on se sent perdu, il faut constamment veiller à son cheval, veiller aux mules, veiller à toutes choses; — veiller, veiller quand même, alors qu'un irrésistible sommeil commence à vous fermer les yeux. Cela devient une vraie angoisse, de lutter contre cette torpeur soudaine qui vous envahit les bras, vous rend les mains molles pour tenir la bride et vous embrouille les idées. On essaie de tous les moyens, changer de position, allonger les jambes, ou les croiser devant le pommeau, à la manière des Bédouins sur leurs méharis. On essaie de mettre pied à terre, — mais alors les cailloux pointus vous blessent dans cette marche accélérée, et le cheval s'échappe, et on est distancé, au milieu de la grande solitude blanche où à peine se voit-on les uns les autres, parmi ce pêle-mêle de rochers : coûte que coûte, il faut rester en selle...

L'heure de minuit nous trouve au pied même de la chaîne Persique, effroyable à regarder d'en bas et de si près; muraille droite, d'un brun noir, dont la lune accuse durement les plis, les trous, les cavernes, toute l'immobile et colossale tourmente. De ces amas de roches silencieuses et mortes, nous vient une plus lourde chaleur, qu'elles ont prise au soleil pendant le jour, — ou bien qu'elles tirent du grand feu souterrain où les volcans s'alimentent, car elles sentent le soufre, la fournaise et l'enfer.

Une heure, deux heures, trois heures durant, nous nous traînons au pied de la falaise géante, qui encombre la moitié du ciel au-dessus de nos têtes; elle continue de se dresser brune et rougeâtre devant ces plaines de pierres blanches; l'odeur de soufre, d'œuf pourri qu'elle exhale devient odieuse lorsqu'on

passe devant ses grandes fissures, devant ses grands trous beans qui ont l'air de plonger jusqu'aux entrailles de la terre. Dans un infini de silence, où semblent se perdre, s'éteindre les piétinemens de notre humble caravane et les longs cris à bouche fermée de nos muletiers, nous nous traînons toujours, par les ravins et les fondrières de ce désert pâle. Il y a çà et là des groupemens de formes noires, dont la lune projette l'ombre sur la blancheur des pierres; on dirait des bêtes ou des hommes postés pour nous guetter; mais ce ne sont que des broussailles, lorsqu'on s'approche, des arbustes tordus et rabougris. Il fait chaud comme s'il y avait des brasiers partout; on étouffe, et on a soif. Parfois on entend bouillonner de l'eau, dans les rochers de l'infernale muraille, et en effet des torrens en jaillissent, qu'il faut passer à gué; mais c'est une eau tiède, pestilentielle, qui est blanchâtre sous la lune, et qui répand une irrespirable puanteur sulfureuse. — Il doit y avoir d'immenses richesses métallurgiques, encore inexploitées et inconnues, dans ces montagnes.

Souvent on se figure distinguer là-bas les palmiers de l'oasis désirée, — qui cette fois s'appellera Daliki, — et où l'on pourra enfin boire et s'étendre. Mais non; encore les tristes broussailles, et rien d'autre. On est vaincu, on dort en cheminant, on n'a plus le courage de veiller à rien, on s'en remet à l'instinct des bêtes et au hasard...

Cette fois, cependant, nous ne nous trompons pas, c'est bien l'oasis : ces masses sombres ne peuvent être que des rideaux de palmiers; ces petits carrés blancs, les maisons du village. Et, pour nous affirmer la réalité de ces choses encore lointaines, pour nous chanter l'accueil, voici les aboiemens des chiens de garde, qui ont déjà flairé notre approche, voici l'aubade claire des coqs, dans le grand silence de trois heures du matin.

Bientôt nous sommes dans les petits chemins du village, parmi les tiges des dattiers magnifiques, et devant nous s'ouvre enfin la lourde porte du caravansérail, où nous nous engouffrons pêle-mêle, comme dans un asile délicieux.

Jeudi 19 avril. — Je ne sais pas bien si je suis éveillé ou si je dors... J'ai depuis un moment l'impression mal définie d'être au milieu d'oiseaux qui chantent, qui volent si près de moi que je sens quand ils passent le vent de leurs plumes... En effet, ce sont des hirondelles empressées, qui ont des nids remplis de

petits, contre les solives de mon plafond bas! Si j'allongeais la main, je les toucherais presque. Par mes fenêtres, — qui n'ont ni vitres ni auvens pour les fermer, — elles vont, elles viennent avec des cris joyeux; et le soleil se lève! Je me souviens maintenant : je suis dans l'oasis de Daliki, j'occupe la chambrette d'honneur du caravansérail; hier, au soir on m'a fait monter, par un escalier extérieur, dans ce petit logis où il n'y avait rien, que des murailles de terre, blanchies à la chaux, et où mes Persans, Yousouf et Yakoub, se dépêchaient à monter nos lits de sangles, à étendre nos tapis, tandis que nous attendions, mon serviteur et moi, anéantis de sommeil, et buvant avidement de l'eau fraîche à même une buire...

La chaleur est déjà moins lourde ici qu'au bord du terrible golfe, et il fait si radieusement beau! Ma chambre, la seule du village qui ne soit pas au rez-de-chaussée et qui domine un peu ses entours, est ouverte aux quatre vents par ses quatre petites fenêtres. Je suis au milieu des dattiers, frais et verts, sous un ciel matinal bleu de lin, avec semis de très légers nuages en coton blanc. D'un côté, quelque chose de sombre et de gigantesque, quelque chose de brun et de rouge, s'élève si haut qu'il faut mettre la tête dehors et regarder en l'air pour le voir finir : la grande chaîne de l'Iran, qui est là très proche, et presque surplombante. De l'autre, c'est le village, avec un peu de désert aperçu au loin, entre les tiges fines et pareilles de tous ces palmiers. Les coqs chantent, avec les hirondelles. Les maisonnettes en terre battue ont des portes ogivales, d'un pur dessin arabe, et des toits plats, en terrasse, sur lesquels l'herbe pousse comme dans les champs. Les belles filles de l'oasis sortent, non voilées, pour faire en plein air leur toilette, s'asseyent sur quelque pierre devant leur demeure et se mettent à peigner en bandeaux leur chevelure noire. On entend battre les métiers des tisserands. Comme le lieu est très fréquenté, et comme c'est l'heure de l'arrivée de ces caravanes de marchandises, qui cheminent lentement chaque nuit sur les routes, voici que l'on commence d'entendre aussi de tous côtés les sonnailles des mules, qui se hâtent vers le caravansérail, et le beuglement à bouche fermée des muletiers, qui arrivent vaillans et allègres, le haut bonnet noir des Persans mis très en arrière sur leur tête fine et brune.

Dans l'après-midi, longs débats encore avec mon tcharvadar.

A Bouchir, j'avais résolu, d'après la carte, de doubler l'étape de ce soir, et il avait refusé, s'était fâché, n'avait cédé qu'à des menaces, après avoir fait mine de partir sans signer le contrat. Aujourd'hui, en présence de l'état des chemins, je préfère ne marcher que six heures, ainsi qu'il l'exigeait d'abord, de façon à coucher en un village appelé Konor-Taklé; — et, à présent, c'est lui qui ne veut plus.

Cependant lorsque je finis par dire, à bout de patience : « Du reste, ce sera comme ça, parce que je le veux, la discussion est close! » sa jolie figure de camée se détend tout à coup et il sourit : « Alors, puisque tu dis *je veux*, je n'ai qu'à répondre *soit*. »

Il discutait pour discuter, pour passer le temps, rien de plus.

Six heures du soir. Arrivent mes trois nouveaux cavaliers d'escorte, fournis par le chef d'ici; ils ont de belles robes en coton à fleurs, et des fusils du très vieux temps. Pour la première fois depuis le départ, ma caravane s'organise en plein jour, aux derniers feux rougissans du soleil. Et nous sortons tranquillement de l'oasis, où, sous les hauts palmiers, au bord des ruisseaux clairs, quantité de femmes, presque toutes jolies, sont assises avec des petits enfans, pour la flânerie mélancolique du soir.

Aussitôt commencent les solitudes de sables et de pierrailles. La longue falaise Persique, où nous allons enfin nous engager cette nuit, se déploie à perte de vue, jusqu'au fond de notre horizon vide; on la dirait peinte à plaisir de nuances excessives et heurtées; des jaunes orangés ou des jaunes verdâtres y alternent, par zébrures étranges, avec des bruns rouges, que le soleil couchant exagère jusqu'à l'impossible et l'effroyable; dans les lointains ensuite, tout cela se fond, pour tourner au violet splendide, couleur robe d'évêque. Comme la nuit dernière, il sent le soufre et la fournaise, ce colossal rempart de l'Iran; on a l'impression qu'il est saturé de sels toxiques, de substances hostiles à la vie; il prend des colorations de chose empoisonnée, et il affecte des formes à faire peur. De plus, il se détache sur un fond sinistre, car la moitié du ciel est noire, d'un noir de cataclysme ou de déluge : encore un de ces faux orages qui, dans ce pays, montent avec des airs de vouloir tout anéantir, mais qui s'évanouissent on ne sait comment, sans donner jamais une goutte d'eau... Vraiment, quelqu'un n'ayant jamais quitté nos climats et qui, sans préparation, serait amené ici, devant des aspects d'une telle immensité et d'une telle violence, n'échappe-

rait point à l'angoisse de l'inconnu, au sentiment de n'être plus sur terre, ou à la terreur d'une fin de monde...

Le désert ondulé, dans lequel nous cheminions depuis deux jours, suit une pente ascendante jusqu'au pied de ces montagnes, qui semblent à présent sur nos têtes; son déploiement blanc, du point où nous sommes, est déjà en contre-bas par rapport à nous; il se déroule infini à nos yeux, détaché en pâle sur le ciel terrible, et deux ou trois lointaines oasis y font des taches trop vertes, d'un vert cru d'aquarelle chinoise. Si désolé qu'il soit, ce désert auquel nous allons dire adieu, combien cependant il nous paraît hospitalier, facile, en comparaison de cette falaise qui se dresse là, mystérieuse et menaçante sous les nuages noirs, comme ne voulant pas être pénétrée!

A l'heure où le disque ensanglanté du soleil plonge derrière l'horizon des plaines, une grande coupure d'ombre s'ouvre presque soudainement devant nous dans la muraille Persique, entre des parois verticales de deux ou trois cents mètres de haut.

Nous entrons là. Un brusque crépuscule descend sur nous, tombe des rochers surplombans, comme ferait un voile dont nous serions tout à coup enveloppés. Le silence, la sonorité, augmentent en même temps que l'odeur de soufre. Et les étoiles, que l'on ne distinguait pas avant, apparaissent aussitôt, comme vues du fond d'un puits et allumées toutes à la fois, au clair zénith que n'ont pas encore atteint les nuées d'orage.

Une heure durant, jusqu'à nuit close, nous nous enfonçons, d'un pénible effort, dans le pays des horreurs géologiques, dans le chaos des pierres follement tourmentées; toujours nous suivons la même coupure, le même gouffre, qui continue de s'ouvrir dans les flancs profonds de la montagne, comme une sorte de couloir sinueux et sans fin. Il y a des trous, des éboulis; des montées roides, et puis des descentes soudaines, avec des tournans sur des précipices. Au milieu de tout cela, le passage séculaire des caravanes a creusé de vagues sentes, dont nos bêtes, malgré l'obscurité, ne perdent pas la trace. De temps à autre, on s'appelle, on se compte, les cavaliers de Daliki et nous-mêmes; on resserre les rangs et on s'arrête pour souffler. Dans les ténèbres des alentours, on entend bruire des eaux souterraines, gronder des torrens, tomber des cascades. Il fait une température d'étuve, de four, dans ces gorges où l'on est de tous côtés surplombé par des amoncellemens de pierres chaudes, et

on suffoque parfois à respirer l'odeur des soufrières. Il y a de plus dangereux passages, où ce sont comme des lamelles en granit, comme des séries de tables mises debout, à moitié sorties du sol, laissant des intervalles étroits et profonds où la jambe d'une mule, si elle s'y enfonçait par malheur, serait prise comme au piège. Et il faut faire route là-dessus, dans l'obscurité.

Une heure de repos relatif, à cheminer sur un sol blanchâtre, le long d'une rivière endormie... Sinistre rivière, qui ne connaît ni les arbres, ni les roseaux, ni les fleurs, mais qui se traîne là, clandestine et comme maudite, si encaissée que jamais le soleil ne doit y descendre. Elle reflète à cette heure un étroit lambeau de ciel avec quelques étoiles, entre les images renversées des grandes cimes noires.

Et maintenant, voici le passage qui se ferme devant nous, voici la vallée qui nous est absolument close par une muraille verticale de trois ou quatre cents mètres de haut...

Allons, nous nous sommes fourvoyés, c'est évident; nous n'avons plus qu'à revenir sur nos pas... Et il est fou, pour sûr, mon tcharvadar, qui fait mine de vouloir grimper là, qui pousse son cheval dans une espèce d'escalier pour chèvres, en prétendant que c'est le chemin!...

Ici, mes trois cavaliers d'escorte viennent me saluer fort gracieusement et prendre congé. Ils n'iront pas plus loin, car, disent-ils, ce serait sortir des limites de leur territoire. Je m'en doutais, qu'ils me lâcheraient comme ceux d'hier. Menaces ou promesses, rien n'y fait; ils s'en retournent, et nous sommes livrés à nous-mêmes.

Or, c'est bien le chemin en effet, cet escalier inimaginable; il faut se décider à le croire, puisqu'ils l'affirment tous. C'est bien, paraît-il, la seule voie qui conduise là-haut, à cette mystérieuse et inaccessible Chiraz, où, après trois nuits encore de laborieuse marche, nous nous reposerons peut-être enfin, dans l'air salubre et rafraîchi des sommets. C'est la grande route du Golfe Persique à Ispahan!...

Un homme dans son bon sens, ayant nos idées européennes sur les routes et les voyages, et à qui l'on montrerait cette petite troupe de chevaux et de mules entreprenant de s'accrocher, de grimper quand même au flanc vertical d'une telle montagne, croirait assister à quelque fantastique chevauchée vers le Brocken, pour le Sabbat.

Cela dure un peu plus de deux pénibles heures, cette escalade à se rompre les os. Rien que pour se tenir en selle, on a une incessante gymnastique à faire; nos bêtes constamment tout debout, — et d'ailleurs merveilleuses d'instinct et de prudence, — tâtent dans l'obscurité avec leurs pieds de devant, tâtent plus haut que leur figure, cherchent une saillie où se cramponner comme si elles avaient des griffes, et puis se hissent d'un souple effort de reins. Et ainsi de suite, chaque minute nous élevant davantage au-dessus de l'abîme qui se creuse. Les espèces de sentes que nous suivons montent en zigzags très courts, à tournans brusques; nous sommes donc directement les uns au-dessus des autres, plaqués tous contre l'abrupte paroi, et, si l'un des premiers s'en détachait pour dévaler dans le gouffre, il entraînerait les suivans, on serait précipités plusieurs ensemble. Avec tous ces cailloux qui s'arrachent sous nos pas, pour descendre en cascades, en avalanches de plus en plus longues, à mesure que le vide en bas se fait plus profond; avec tous ces sabots ferrés qui écorchent la pierre, qui glissent et se rattrapent, nous menons grand bruit au milieu des solennels silences, s'il y a des brigands aux aguets dans ce pays, ils doivent de très loin nous entendre. Je fais passer devant mon serviteur français, dont la vie m'est confiée, pour au moins être sûr, tant que j'apercevrai sa silhouette, qu'il n'a pas été précipité avec son cheval, derrière moi, dans les vallées d'en dessous. Parfois, une mule de charge chancelle et s'abat; nos gens alors jettent de longs cris d'alarme et de sauve-qui-peut : si elle allait rouler sur la pente, en fauchant au passage celles qui sont derrière, l'avalanche alors, qui se formerait, serait composée de nous-mêmes, de nos muletiers et de toutes nos bêtes...

Ces sentes, dont il ne faut pas s'écarter, ont été creusées au cours des siècles par les caravanes nocturnes; elles sont si étroites qu'on y est comme emboîté dans une glissière, entre des rochers qui des deux côtés vous pressent, vous raclent les genoux D'autres fois, il n'y a plus le moindre rebord à l'escalier terrible, et alors on aime mieux ne pas regarder, car des gouffres intensément obscurs s'ouvrent presque sous nos pieds, des gouffres dont le fond est à présent si lointain qu'on dirait le vide même. A mesure que nous montons, les aspects se déforment et changent, à la lueur incertaine des étoiles; il y a des cirques gigantesques, aux flancs éboulés; il y a de grandes pierres qui surplom-

bent, imprécises dans la nuit, toutes penchées et menaçantes. De temps à autre, une odeur cadavérique emplit l'air brûlant et lourd, tandis qu'une masse gisante obstrue le passage : cheval ou mule de quelque précédente caravane, qui s'est cassé les reins et qu'on a laissé là pourrir; il faut l'enjamber ou bien tenter un périlleux détour.

Vers la fin de nos deux heures d'épreuve, une clarté commence d'envahir le ciel oriental : la lune, Dieu merci ! va se lever et nous sauvera de ces ténèbres.

Et comment dire la délivrance d'être en haut tout à coup, d'être au grand calme soudain, sur un sol libre et facile! En même temps qu'on échappe au vertige des abîmes, au danger des chutes dans le vide noir, on sort de l'étouffement des vallées de pierre, on respire un air plus pur, d'une fraîcheur exquise. On est en plaine, — une plaine suspendue à mille ou douze cents mètres d'altitude, — et, au lieu du désert comme en bas, voici la campagne fleurie, les champs de blé, les foins qui sentent bon. La lune, qui s'est levée, nous montre partout des pavots et des pâquerettes. Par des chemins larges, on va paisiblement, sur la terre douce et sur les herbes, escorté d'une nuée de lucioles, comme si on passait au milieu d'inoffensives étincelles.

Nous sommes ici au premier étage, à la première terrasse de la Perse, et, quand nous aurons franchi une seconde muraille de montagnes qui se découpe là-bas contre le ciel, nous serons enfin sur les hauts plateaux d'Asie. C'est d'ailleurs un soulagement de se dire qu'il n'y aura pas à redescendre l'effroyable escalier, puisque notre retour aura lieu par les routes plus fréquentées du Nord, par Téhéran et la Mer Caspienne.

Des sonnailles, des carillons de mules en avant de nous : une autre caravane qui chemine en sens inverse et va nous croiser. On s'arrête, pour se parler, pour se reconnaître sous la belle lune; et ce nouveau tcharvadar qui se présente appelle le mien par son nom : « Abbas! » avec un cri de joie. Les deux hommes alors se jettent dans les bras l'un de l'autre et se tiennent longuement enlacés : ce sont les deux frères jumeaux, qui passent leur vie sur les chemins, à guider les caravanes, et qui depuis longtemps, paraît-il, ne s'étaient pas rencontrés.

L'allure, maintenant monotone, et la parfaite sécurité, après

tant de saine fatigue, nous poussent d'une façon irrésistible au sommeil; vraiment nous dormons sur nos chevaux...

Deux heures du matin. Mon tcharvadar m'annonce Konor-Takté, l'étape de cette nuit.

Un village fortifié, dans un bois de palmiers; les portes du caravansérail, qui s'ouvrent devant nous, puis se referment quand nous sommes passés : tout cela, vaguement aperçu, comme en rêve... Et ensuite, plus rien; le repos dans l'inconscience...

Jeudi 20 avril. — Éveillé dans la chambre blanchie à la chaux du caravansérail de Konor-Takté. Une cheminée, témoignant que nous sommes sortis des régions d'éternelle chaleur, et *montés* dans les pays qui ont un hiver. Au plafond, quantité de petits lézards roses semblent dormir; d'autres se promènent, inoffensifs et confians, sur nos couvertures. On entend au dehors des hirondelles qui délirent de joie, comme celles de chez nous à la saison des nids. Par les fenêtres, on voit des arbustes de nos jardins, lauriers-roses et grenadiers en fleurs, et aussi des blés mûrs, des champs pareils aux nôtres. Plus de lourdeurs étouffantes, plus de miasmes de fièvre ni d'essaims de mauvaises mouches; on se sent presque délivré déjà du golfe maudit, on respire comme dans nos campagnes par les beaux matins de printemps.

Départ à cinq heures du soir, après avoir dormi une partie du jour. Il faut une heure environ pour traverser le plateau pastoral, où la moisson est mûre, où, dans les blés dorés, hommes et femmes, la faucille en main, coupent des épis en gerbe, parmi les coquelicots, les pieds-d'alouette, toutes les fleurs de France, subitement retrouvées à mille mètres d'altitude. Comme toile de fond à cet éden, se dresse vertical le second étage de la muraille Persique, une sorte de clôture haute et sombre, un rempart vers lequel nous nous dirigeons pour l'affronter cette nuit.

Le soleil est déjà bas quand nous nous enfonçons dans l'épaisseur de cette nouvelle muraille, entre des rochers couleur de sanguine et de soufre, par une fissure étroite qui semble une entrée de l'enfer. Et, tout de suite, c'est autour de nous un monde hostile, magnifiquement effroyable, où n'apparaît plus aucune plante, mais où se lèvent partout de grandes pierres aux contours tranchans, teintées de jaune livide ou de brun rouge. Une rivière traverse en bouillonnant cette région d'horreur; ses eaux

laiteuses, saturées de sels, tachées de vert métallique, semblent rouler de l'écume de savon et de l'oxyde de cuivre. On a le sentiment de pénétrer ici dans les arcanes du monde minéral, de surprendre les mystérieuses combinaisons qui précèdent et préparent la vie organique

Au bord de cette rivière empoisonnée, que nous longeons à l'heure où doit se coucher le soleil, voici un grand et sinistre village, un campement plutôt, un amas de huttes grossières et noirâtres, sans une herbe alentour, ni seulement une mousse verte. Et des femmes, qui sortent de là, s'avancent pour nous regarder, l'air moqueur et agressif, un voile sombre cachant la chevelure, très belles, avec d'insolens yeux peints; plus brunes que les jolies faucheuses de l'oasis, et d'un type différent... C'est notre première rencontre avec ces nomades, qui vivent par milliers au Sud de la Perse, sur les hauts plateaux, insoumis et pillards, rançonnant à main armée les villages sédentaires, assiégeant parfois les villes fortes.

Il est l'heure de la rentrée des troupeaux, et de tous côtés ils se hâtent vers le gîte, ils descendent des zones plus élevées où sans doute l'on trouve des pâturages; par différentes coupures dans les grandes roches, nous voyons des peuplades de bœufs ou de chèvres dévaler à pic, couler comme des ruisseaux d'eau noire. Uniformément noir, tout ce bétail des nomades, de même que la couverture de leurs tristes huttes et le vêtement de leurs femmes. Et les bergers, qui rentrent aussi, grands diables farouches et fiers, portent, en plus de la houlette, un fusil à l'épaule, des sabres et des coutelas plein la ceinture. Le long de l'affreuse rivière, au crépuscule, dans une vallée trop étroite et très surplombée, nous croisons tout cela, gens et bêtes, qui jette un moment la confusion dans notre caravane, et une de nos mules de charge, piquée par la corne d'un bœuf, s'abat avec son fardeau.

La nuit nous trouve dans un chaos plus horrible que celui d'hier, plus dangereux parce que c'est un chaos qui se désagrège. Il y a partout des éboulemens récens, des cassures fraîches. Et parfois les énormes blocs, qui semblent s'être détachés la veille et arrêtés en pleine chute, surplombent directement nos têtes; le tcharvadar alors, sans dire un mot, les indique du bout de son doigt levé, et, sous leur menace, nous passons avec plus de lenteur, gardant un instinctif silence.

Nous nous élevons en remontant le cours des ruisseaux, des

cascades, qui ont à la longue creusé un lit, ou bien qui ont profité des sentes d'abord tracées par les caravanes ; tout le temps, dans l'obscurité de plus en plus noire, nous entendons l'eau clapoter sous les pieds bruyans de nos bêtes ; et les cris rauques des grenouilles se répondent de place en place. On a beau se suivre de tout près, on se perd constamment de vue les uns les autres, au milieu des monstrueuses pierres.

Nuit d'étoiles ; mais c'est surtout Vénus, étonnamment brillante, qui fidèlement nous jette un peu de clarté. A minuit, nous sommes déjà très haut, et, par de vagues sentiers qui penchent, qui sont glissans comme du verre, nous cheminons au-dessus et tout au bord, tout au ras des gouffres.

Pour finir, nous voici au pied d'une montagne verticale comme celle de la veille, avec les mêmes affreux petits escaliers en zigzags, aux marches branlantes. Nos chevaux tout debout, s'accrochant comme des chèvres, il faut recommencer pendant plus d'une heure la vertigineuse grimpade, l'invraisemblable course au Brocken, à travers la puanteur des mules mortes, échelonnées au flanc de cette muraille.

Comme hier aussi, nous avons la joie de l'arrivée brusque au sommet, la joie de retrouver soudainement une plaine, de la terre et des herbages. Nous avons gagné encore, depuis l'étape précédente, environ six cents mètres d'altitude, et, pour la première fois depuis le départ, une vraie fraîcheur nous ravit, nous repose délicieusement.

Mais la plaine de ce soir n'est qu'une longue terrasse, au pied d'une troisième assise de montagnes que l'on voit là tout près ; c'est une sorte de balcon, pourrait-on dire, qui n'a guère qu'une demi-lieue de profondeur : quelque ancienne fissure des tourmentes géologiques, peu à peu comblée d'humus, au cours des âges incalculables, et devenue un éden aérien, une petite Arcadie séparée du reste du monde. Nous traversons des champs de pavots, dont les fleurs, ouvertes dans la nuit, ressemblent à de grands calices de soie blanche ; ensuite des blés, que le soleil n'a pas encore mûris comme ceux d'en bas et qui, dans le jour, doivent être magnifiquement verts.

Au bout d'une heure de marche tranquille, des lumières apparaissent parmi des arbres et, dans le lointain, des chiens de garde se mettent à aboyer : c'est Konoridjé, le village où nous finirons la nuit ; on distingue bientôt les beaux dattiers qui l'om-

bragent, sa petite mosquée, toutes ses terrasses blanches que la lueur des étoiles rend bleuâtres. Il doit y avoir fête nocturne, car on commence d'entendre les tambourins, les flûtes et, de temps à autre, le cri de joie des femmes, qui est strident comme, en Algérie, le cri des Mauresques...

Je ne sais dire quel charme d'Orient et de passé enveloppe ce petit pays très isolé sur terre et empli de vieilles musiques naïves, à cette heure de minuit où nous venons le surprendre sous ses hauts palmiers... Mais mon serviteur, qui est un matelot ignorant les métaphores et n'employant les mots que dans leur sens absolu, m'exprime en ces termes tout simples son ravissement craintif : « Il a un air, ce village,.. un air *enchanté!* »

Vendredi 21 avril. — Au radieux lever du jour, concert éperdu d'hirondelles, de moineaux et d'alouettes. Limpidité absolue du ciel et des lointains ; calme paradisiaque, dans le village et dans les champs. On est ici à quinze ou dix-huit cents mètres d'altitude, dans un air si pur que l'on se sent comme retrempé de vie et de jeunesse. Et c'est un enchantement, que de se réveiller et de sortir.

Au-dessus des loges en terre battue, où nos muletiers se sont entassés avec nos bêtes, nous avons dormi dans l'unique chambrette haute, — entre des murs de terre aussi, il va sans dire, — et, ce matin, les toits du caravansérail nous font un promenoir, tapissé d'herbe comme une prairie. Sur les terrasses voisines, où l'herbe pousse de même, les hommes sont prosternés à cette heure pour la première prière de la journée ; avec leurs longues robes serrées à la taille, leurs mancherons qui flottent et leurs bonnets comme des tiares, ils ont, dans leurs humbles vêtemens, des silhouettes de rois mages. Au delà des vieilles maisons, aux murs épais, aux portes ogivales, on voit les petits lointains de la plaine tranquille et fermée, l'étendue des blés verts, où quelques champs de pavots en fleurs tracent des marbrures blanches, — et toujours, cette chaîne des montagnes de l'Iran qui semble, à mesure que nous montons, grandir, pousser vers le ciel, dresser chaque fois devant nous une assise nouvelle.

Des caravanes arrivent, qui ont cheminé toute la nuit, descendant de Chiraz ou remontant comme nous de Bender-Bouchir; des sonnailles de mules, de différens côtés, se mêlent à l'aubade des oiseaux. Les bergers mènent vers la montagne des

troupeaux de chèvres noires. Dans les chemins du village, des cavaliers galopent, sveltes et moustachus, armés de ces longs fusils d'autrefois qui partent avec une étincelle de silex. La vie est ici comme au temps passé. Il a gardé une immobilité heureuse, ce petit pays perdu, que protègent d'abord les brûlans déserts, ensuite deux ou trois étages de précipices et de farouches montagnes.

Oh ! le repos de cela ! — Et le contraste, après l'Inde que nous venons de quitter, après la pauvre Inde profanée et pillée, en grande exploitation manufacturière, où déjà sévit l'affreuse contagion des usines et des ferrailles, où déjà le peuple des villes s'empresse et souffre, au coup de fouet de ces agités messieurs d'Occident, qui portent casque de liège et « complet couleur kaki ! »

Sous la belle lumière dorée de cinq heures du soir, nous quittons le village enchanté, pour nous acheminer vers les montagnes du fond, en traversant le plateau paisible et pastoral que l'on dirait fermé de toutes parts.

Au moment où nous nous engageons dans les gorges, qui vont nous mener à un étage plus haut encore, le soleil est couché pour nous, mais les cimes alentour demeurent magnifiquement roses. Et il y a là, pour garder cette entrée, un vieux castel aux murs crénelés, avec des veilleurs en longue robe persane debout sur toutes les tours : on croirait quelque image du temps des croisades.

Le défilé de cette fois est d'un abord moins farouche que ceux des précédentes nuits ; entre des parois tapissées d'arbres, d'herbages et de fleurs, notre chemin monte, pas trop roide ni dangereux.

Et, sans grande peine, nous voici bientôt parvenus à un plateau immense, tout embaumé du parfum des foins. Nous n'avions pas encore rencontré cette vraie fraîcheur que l'on respire là, et qui est comme chez nous, celle des beaux soirs de mai. Avec cette route, toujours ascendante depuis le départ, c'est comme si l'on s'avançait à pas de géant vers le Nord. Nous en aurons pour quatre heures, à cheminer dans cette plaine suspendue, avant d'arriver à l'étape, et, après les chaos de pierre où il avait fallu se débattre les autres soirs, c'est une surprise d'aller maintenant par de faciles sentiers, parmi les trèfles à fleurs roses et les folles avoines. Cependant, lorsqu'il fait nuit close, le sentiment nous

vient peu à peu d'être au milieu d'une bien vaste solitude; nos campagnes d'Europe n'ont jamais ainsi, durant des lieues, tant d'espace vide ni tant de silence; — et nous nous souvenons tout à coup que l'endroit est mal famé.

Neuf heures du soir. Instinctivement on assure son revolver: cinq hommes armés de fusils, qui attendaient au bord du chemin assis dans les herbes, viennent de se lever et nous entourent. Ils sont, disent-ils, d'honnêtes veilleurs, envoyés de Kazeroun, le village prochain, pour protéger les gens qui voyagent. Depuis quelque temps, à ce qu'ils nous content, toutes les nuits on dévalise les caravanes, et six muletiers, la nuit dernière, ont été détroussés ici même. Ils vont donc, d'autorité, nous faire escorte pendant deux ou trois lieues.

Cela semble un peu louche, et les étoiles, d'ailleurs, éclairent mal, pour voir leurs visages. Cependant ils ont plutôt l'allure bon enfant; on accepte de faire route ensemble, eux à pied, nous au petit pas de nos bêtes; on fume deux à deux à la même cigarette, ce qui est ici un usage de politesse, et on cause.

Une heure et demie plus tard, cinq autres personnages, pareillement armés et au guet, surgissent de même d'entre les hautes herbes et viennent à nous. Ce sont donc bien des veilleurs, en effet, et nous allons changer d'escorte. Les premiers, après avoir demandé chacun deux crans (1) pour salaire, nous confient aux soins des nouveaux, puis se retirent avec force saluts.

De temps à autre, un ruisseau d'eau vive traverse le semblant de chemin que nous suivons, toujours dans les foins verts; et alors on s'arrête, on enlève le mors des chevaux ou des mules pour les laisser boire. Il y a des myriades d'étoiles au ciel; et l'air s'emplit de lucioles, tellement semblables à des étincelles que l'on s'étonne presque, en les voyant partout paraître, de n'entendre pas le crépitement léger du feu.

Vers minuit, marchant à la file au milieu des pavots blancs, qui nous frôlent de leurs grandes fleurs, nous apercevons tout là-bas quelques lumières; puis voici d'immenses jardins enclos; c'est enfin Kazeroun. Et nous saluons les premiers peupliers, dont les hautes flèches se détachent, très reconnaissables, sur le

(1) Le cran est une pièce d'argent qui représente un franc à peu près. C'est la seule monnaie qui ait cours en Perse, et, comme il en faut emporter plusieurs milliers dans ses fontes, c'est là un des ennuis et des dangers du voyage.

ciel nocturne, nous annonçant les zones vraiment tempérées que nous venons enfin d'atteindre.

Les caravansérails, par ici, prennent le nom de *jardin;* et dans cette région édénique de l'éternel beau temps, ce sont des *jardins*, en effet, que l'on offre aux voyageurs comme lieu de repos.

Une grande porte ogivale nous donne accès dans l'espèce de bocage muré qui sera notre gîte de la nuit; c'est presque un bois, aux allées droites, dont les beaux arbres sont tous des orangers en fleurs; on est grisé de parfum dès qu'on entre. Aux premiers plans, des voyageurs de caravane, assis çà et là par groupes sur des tapis, cuisinent leur thé au-dessus d'un feu de branches, et les allées au fond se perdent dans le noir.

L'hôte, cependant, juge que des Européens ne peuvent pas, comme les gens du pays, dormir en plein air sous des orangers, et fait monter nos lits de sangle, au-dessus de la grande ogive d'entrée, dans une chambrette où le sommeil tout de suite nous anéantit.

22 avril. — La chambrette, comme toutes celles des caravansérails, était absolument vide et d'une malpropreté sans nom. Le soleil levant nous révèle ses parois de terre noircies par la fumée, et couvertes d'inscriptions en langue persane; son plancher semé d'immondices, épluchures, vieilles salades, plumes et fientes de hiboux. Mais, par les crevasses du toit où l'herbe pousse, par les trous du mur sordide, entrent des rayons d'or, des senteurs d'oranger, des aubades d'hirondelles; alors, qu'importe le gîte, puisque l'on peut tout de suite descendre, s'évader dans la splendeur?

En bas, le merveilleux bocage est en pleine gloire du matin, sous le ciel incomparable où vibre la chanson éperdue des alouettes. On respire un air à la fois tiède et vivifiant, d'une suavité exquise. Les grands orangers, au feuillage épais, étendent une ombre d'un noir bleu sur le sol jonché de leurs fleurs. Tous les gens de caravane, qui ont campé cette nuit dans les allées, s'éveillent voluptueusement, étendus encore sur leurs beaux tapis d'Yezd ou de Chiraz; ils ne repartiront, comme nous-mêmes, qu'à la tombée du soleil; nous sommes donc appelés à passer l'après-midi ensemble et à lier connaissance, dans cet enclos délicieux et frais qui est l'hôtellerie.

Bientôt arrivent de la ville les marchands de pâtisserie et les bouilleurs de thé ; ils installent à l'ombre leurs samovars, leurs minuscules tasses dorées ; ils préparent les *kalyans* à long tuyau, qui sont les narghilés de la Perse et dont la fumée répand un parfum endormeur.

Et, tandis qu'alentour paissent nos chevaux et nos mules, la journée s'écoule, pour nous comme pour nos compagnons de hasard, dans un long repos sous les branches, à fumer, à rêver en demi-sommeil, à s'offrir les uns aux autres, en des tasses toutes petites, ce thé bien sucré qui est le breuvage habituel des Persans. La paix de midi surtout est charmante, sous ces orangers qui maintiennent ici leur crépuscule vert, pendant qu'au dehors le soleil étincelle et brûle, inonde de feu les arides montagnes entre lesquelles Kazeroun est enfermée.

Dans ma petite caravane, nous commençons tous à nous connaître ; mon tcharvadar Abbas et son frère Ali sont devenus mes camarades de *kalyan* et de causerie ; tout semble de plus en plus facile, le paquetage de chaque soir, l'organisation des partances : et comme on se fait vite à la saine vie errante, même aux gîtes misérables et toujours changés, où l'on arrive chaque fois, harassés d'une bonne fatigue, au milieu de la nuit noire !...

A quatre heures, nous nous apprêtons à repartir, très tranquillement sous ces orangers. Pour spectateurs de ce départ, deux ou trois personnages qui fument leur kalyan par terre, deux ou trois bébés curieux, d'innombrables et joyeuses hirondelles. A cause des brigands, quatre gardes bien armés, fournis par le chef du pays, chemineront avec nous, et, à la file, nous nous engageons sous l'ogive noire et croulante qui est la porte du jardin charmant.

D'abord il faut traverser Kazeroun, que nous n'avions pas vue hier au soir. Petite ville du temps passé, qui persiste immuable, au milieu de ses peupliers et de ses palmiers verts. A l'entrée, des enfans, parmi les hautes herbes fleuries, — des tout petits garçons qui portent déjà de longues robes comme les hommes et de hauts bonnets noirs, — jouent avec des chevreaux, se roulent dans les folles avoines et les marguerites. Quelques coupoles d'humbles mosquées blanches. Des maisons très fermées dont les toits en terrasse sont garnis d'herbes et de fleurs comme des prairies. Des jardins surtout, des bocages

d'orangers, enclos de grands murs jaloux, avec de vieilles portes ogivales. Il y a de beaux cavaliers en armes qui caracolent dans les chemins. Mais les femmes sont de mystérieux fantômes en deuil; le voile noir, qui ensevelit leur visage et leur corps, laisse à peine paraître le pantalon bouffant, toujours vert ou jaune, et les bas de même couleur, souvent bien tirés sur des chevilles délicates. Nous n'étions habitués jusqu'ici qu'aux paysannes, qui vont à visage découvert; c'est la première fois que nous arrivons dans une ville, pour rencontrer des citadines un peu élégantes.

Il est encore sur terre des lieux ignorant la vapeur, les usines, les fumées, les empressemens, la ferraille. Et, de tous ces recoins du monde, épargnés par le fléau du progrès, c'est la Perse qui renferme les plus adorables, à nos yeux d'Européens, parce que les arbres, les plantes, les oiseaux et le printemps y paraissent tels que chez nous; on s'y sent à peine dépaysé, mais plutôt revenu en arrière, dans le recul des âges.

Après les derniers vergers de Kazeroun, nous cheminons deux heures en silence, à travers une plaine admirable de fertilité et de fraîcheur; des orges, des blés, des pâturages, qui font songer à la « Terre Promise; » une odeur de foins et d'aromates, qui embaume l'air du soir...

Nous oubliions l'altitude à laquelle nous sommes, quand des abîmes s'ouvrent brusquement à notre droite : une autre vaste plaine, très en contre-bas de nous, avec un beau lac de saphir bleu, le tout enfermé entre des montagnes moins terribles que celles des précédens jours, et rappelant nos Pyrénées dans leurs parties restées les plus sauvages.

C'est le lac où finit de se perdre la rivière d'Ispahan; comme pour isoler davantage la cité des vieilles magnificences, la rivière qui y passe ne se rend à aucun fleuve, à aucun estuaire, mais vient se perdre dans cette nappe d'eau sans issue, aux bords inhabités.

Ce lac et cette plaine, nous les dominons de très haut, bien qu'ils soient déjà sans doute à près de deux mille mètres au-dessus de la surface des mers. Et un étrange grouillement noirâtre s'indique là partout dans les herbages; l'agitation d'une nuée d'insectes, dirait-on d'abord, des hauteurs où notre petite caravane passe; mais ce sont des nomades, assemblés là par légions, pêle-mêle avec leur bétail. Vêtemens noirs, comme toujours, tentes noires et troupeaux noirs; milliers de moutons et

de chèvres, dont la laine sert à tisser les tapis de la Perse, ses innombrables couvertures, sacs, bissacs et objets de campement. Chaque année, en avril, s'opère une immense migration de toutes les tribus errantes, vers les hauts plateaux herbeux du Nord, et, en automne, elles redescendent dans les parages du Golfe Persique. Leur mouvement d'ensemble est commencé; mon tcharvadar m'annonce que leur avant-garde nous précède dans les gorges qui montent à Chiraz, et qu'il faut nous attendre demain à passer au milieu d'eux : mauvaises gens, d'ailleurs, et mauvaises rencontres à faire.

A la tombée de la nuit, nous devons nous engager à nouveau dans les montagnes, pour nous élever de six ou huit cents mètres encore jusqu'à l'étape prochaine. D'en bas, de la plaine envahie ce soir par tant de bêtes brouteuses, tant de farouches bergers, une clameur de vie intense et primitive commence de monter vers nous; on entend bêler, beugler, hennir; les chiens de garde jettent de longs aboiemens; les hommes aussi lancent des appels, ou simplement donnent de la voix sans but, par exubérance, comme les animaux crient. Et l'air, de plus en plus sonore à mesure que le crépuscule nous enveloppe, s'emplit de la symphonie terrible.

Des flambées de branches s'allument partout, dans les lointains, aux bivouacs des nomades, nous révélant des présences humaines où l'on n'en soupçonnait pas, dans toutes les gorges, sur tous les plateaux. Nous passons en plein dans l'orbite des tribus errantes. Et, quand nous jetons un dernier coup d'œil au-dessous de nous, sur la plaine et le lac assombris, on y voit maintenant briller des feux par myriades, donnant l'illusion d'une ville au déploiement sans fin.

Mais, dès que nous entrons pour tout de bon dans le défilé obscur, plus de lumières, plus de bruits de voix, plus rien : les nomades n'y sont pas encore, et l'habituelle solitude est retrouvée. Au-dessus de nos têtes, d'étranges rochers criblés de trous ressemblent dans l'ombre à des efflorescences de pierres, à des madrépores, à de colossales éponges noires. Et pendant deux heures, il faut recommencer l'effarante gymnastique des nuits d'avant, la montée presque verticale au milieu des roches croulantes, nos chevaux et nos mules tout debout dans des escaliers au-dessus des gouffres; il faut réentendre, sur les cailloux qui s'arrachent, le crissement des sabots affolés cherchant à se cramponner à

toutes les saillies solides, — et subir l'incessante secousse, le continuel « temps de rein » de la bête qui s'enlève à la force des pieds de devant, dans la frayeur de glisser, de rouler jusqu'en bas, en avalanche, au fond de l'abîme.

A dix heures enfin, nous avons trêve, à l'entrée d'une vallée d'herbages, en pente adoucie. Et voici un petit fort carré, dans lequel une lumière brille. C'est un poste de soldats veilleurs, contre les brigands et les nomades. On fait halte et l'on entre, d'autant plus qu'il faut ici changer d'escorte, laisser nos quatre hommes pris à Kazeroun, les remplacer par quatre autres plus reposés et alertes.

On menait joyeuse veillée, à l'intérieur de ce fort perdu; autour du samovar bouillant, on fumait, on chantait des chansons; et on nous offre aussitôt du thé, dans des tasses minuscules. Il y avait là trois voyageurs, cavaliers à longs fusils, se rendant comme nous à Chiraz; ils nous proposent d'aller de compagnie, et nous repartons en cavalcade nombreuse.

Après l'affreux chaos dont nous sortons à peine, cela repose presque voluptueusement de cheminer dans cette vallée nouvelle, sur un terrain uni, feutré de fleurs et de mousses. Par une pente légèrement ascendante, on dirait que l'on s'en va vers quelque palais enchanté, tant la route est exquise, au grand calme du milieu de la nuit. C'est comme une avenue très arrangée, pour des promenades de princesses de féerie; une interminable avenue, entre des parois tapissées de fleurs à profusion. Il y a aussi beaucoup d'arbres qui, dans l'obscurité, ressemblent à nos chênes; des arbres tout à fait énormes, qui doivent vivre là depuis des siècles; mais ils sont clairsemés discrètement sur les pelouses, ou bien ils se groupent en bosquets, avec un art supérieur. On n'entend plus marcher la caravane, sur ces épais tapis verts. De-ci, de-là, du haut des branches, les chouettes nous envoient quelque petite note isolée, que l'on dirait sortie d'une flûte de roseau. Il fait frais, de plus en plus frais, presque trop pour nous qui arrivons à peine des régions torrides d'en bas, mais cela réveille et cela vivifie. Et des arbustes, tout fleuris en touffes blanches, laissent dans l'air des traînées de parfum. Il y a grande fête silencieuse d'étoiles au-dessus de tout cela, grand luxe de scintillemens. Et bientôt commence une pluie de météores; sans doute parce que nous sommes ici plus près du ciel, ils sont plus lumineux qu'ailleurs; ils font comme des petits

éclairs, ils laissent des sillages qui persistent, et parfois on croit entendre un bruit de fusée quand ils passent.

De tant de lieux traversés en pleine nuit, et que jamais on ne revoit le lendemain, que jamais on ne peut vérifier à la clarté du jour, pas un ne ressemblait à celui-ci; nous n'avions point rencontré encore cette sorte de paix, cette forme de mystère... La majesté de ces grands arbres que n'agite aucun souffle, cette vallée qui ne finit pas, cette transparence bleuâtre des ténèbres, peu à peu suggèrent à l'imagination un rêve du paganisme grec : le séjour des Ombres bienheureuses devait être ainsi; à mesure que l'heure passe, les Champs Élyséens s'évoquent de plus en plus, les bocages souverainement tranquilles où dialoguaient les morts...

Mais, à minuit, le charme brusquement tombe; une nouvelle tourmente de rochers nous barre le chemin; une petite lumière, qui s'aperçoit à peine tout en haut, indique le caravansérail qu'il s'agit d'atteindre, et il faut recommencer une folle grimpade, au milieu du fracas des pierres qui s'écrasent, se désagrègent et roulent; il faut endurer encore toutes les secousses, tous les heurts sur nos bêtes infatigables, qui butent à chaque pas, glissent parfois des quatre pieds ensemble, mais en somme ne tombent guère.

Monter, toujours monter! Depuis le départ, nous avons dû, par intervalles, redescendre aussi, sans nous en apercevoir, car, autrement, nous serions bien à cinq ou six mille mètres d'altitude, et j'estime que nous sommes à trois mille au plus.

Le gîte, cette nuit, s'appelle Myan-Kotal; ce n'est point un village, mais une forteresse, perchée en nid d'aigle sur les cimes au milieu des solitudes; pour les voyageurs et leurs montures, un abri solide contre les brigands, entre d'épaisses murailles, mais rien de plus.

Dans l'enceinte crénelée, où nous pénétrons par une porte qui aussitôt se referme, chevaux, mulets, chameaux, sacs de caravane, gisent confondus, à tout touche. Et, de ces niches en terre battue qui sont les chambres des caravansérails, une seule reste libre; cette fois, il faudra dormir avec nos gens; pas même la place d'y dresser nos lits de sangle; d'ailleurs, ça nous est égal, mais vite nous allonger n'importe où; un ballot sous la tête, une couverture, car l'air est glacé, et pêle-mêle, avec Ali, avec Abbas, avec nos domestiques persans, dans une promiscuité

complète, tous fauchés à la même minute par un invincible sommeil, sans en chercher plus, nous perdons conscience de vivre...

Lundi 23 avril. — Au fond de l'espèce de petite grotte informe, basse et noircie de fumée, où nous gisons comme des morts, les rayons du soleil filtrent depuis longtemps par des trous et des lézardes, sans qu'un seul de nous ait encore bougé. Confusément nous avons entendu des bruits déjà très familiers: dans la cour, le remuement des matineuses caravanes, les longs cris à bouche fermée des conducteurs de mules; et, sur les murs, la grande aubade des hirondelles, — chantée cette fois, il est vrai, avec une exaltation inusitée par d'innombrables petites gorges en délire. Cependant nous restons là inertes, une torpeur nous clouant sur le sol, aux places mêmes où, hier au soir, nous étions tombés.

Mais, quand nous quittons l'ombre de notre tanière, le premier regard jeté au dehors est pour nous causer stupeur et vertige; arrivés en pleine nuit, nous n'avions soupçonné rien de pareil; les aéronautes, qui s'éveillent au matin après une ascension nocturne, doivent éprouver de ces surprises trop magnifiques et presque terrifiantes.

Autour de nous, plus rien pour masquer à nos yeux le déploiement infini des choses; d'un seul coup d'œil, ici, nous prenons soudainement conscience de l'extrême hauteur où nous a conduits notre marche ascendante, à travers tant de défilés et tant de gouffres, et durant tant de soirs; nous avions dormi dans un nid d'aigles, car nous dominons la Terre. Sous nos pieds, dévale un chaos de sommets, — qui furent jadis courbés tous dans le même sens par l'effort des tempêtes cosmiques. Une lumière incisive, absolue, terrible, descend du ciel qui ne s'était jamais révélé si profond; elle baigne toute cette tourmente de montagnes inclinées; avec la même précision jusqu'aux dernières limites de la vue, elle détaille les roches, les gigantesques crêtes. Vus ensemble et de si haut, tous ces alignemens de cimes, tranchantes et comme couchées par le vent, ont l'air de fuir dans une même direction, imitent une houle colossale soulevée sur un océan de pierre, et cela simule si bien le mouvement que l'on est presque dérouté par tant d'immobilité et de silence. — Mais il y a des cent et des cent mille ans que cette tempête est

finie, s'est figée, et ne fait plus de bruit. — D'ailleurs, rien de vivant ne s'indique nulle part; aucune trace humaine, aucune apparence de forêt ni de verdure; les rochers sont seuls et souverains; nous planons sur de la mort, mais de la mort lumineuse et splendide...

La forteresse, maintenant, est tranquille et presque déserte, les autres caravanes parties. Dans un coin de la cour murée, ou ne gisent plus que nos harnais et nos bagages, deux personnages en longue robe, les gardiens du lieu, fument leur kalyan, les yeux à terre et sans mot dire, indifférens à ces aspects d'immensité qu'ils ne savent plus voir. N'étaient les hirondelles qui chantent, on n'entendrait rien, au milieu du grand vide sonore.

Tout est solide, rude et fruste, dans ce caravansérail aérien; les murailles délabrées ont cinq ou six pieds d'épaisseur; les vieilles portes disjointes, bardées de fer, avec des verrous gros comme des bras, racontent des sièges et des défenses. — De plus, c'est ici une étonnante ville d'hirondelles : le long de tous les toits, de toutes les corniches, les nids s'alignent en rangs multiples, formant comme de vraies petites rues; des nids très clos, avec seulement une porte minuscule. Et, comme c'est la saison de réparer, de pondre, les petites bêtes s'agitent, très en affaires, chacune rapportant quelque chose au logis, et rentrant sans se tromper, tout droit, dans sa propre maison, — qui n'est pourtant pas numérotée.

L'heure toujours morne de midi nous attire de farouches compagnons, cavaliers très armés, voyageurs qui en passant s'arrêtent à la forteresse, pour un moment de repos et de fumerie à l'ombre. Tout près de nous, sous des ogives de pierre, ils s'installent avec force saluts courtois. Bonnets noirs et barbes noires; sombres figures assyriennes, hâlées par le vent des montagnes; longues robes bleues, retenues aux reins par une ceinture de cartouches. Ils sentent la bête fauve et la menthe du désert. Pour s'asseoir ou s'étendre, ils ont de merveilleux tapis, qui étaient pliés sous la selle de leurs chevaux : ce sont les femmes, nous disent-ils, qui savent ainsi teindre et tisser la laine, — dans cette Chiraz très haut montée, presque un peu fantastique, où nous entrerons sans doute enfin demain soir... Et bientôt la fumée endormeuse des kalyans nous enveloppe, s'élève dans l'air vif et pur des sommets. Au milieu de la cour, dans le carré vide que le soleil inonde, il y a l'incessant tour-

billon des hirondelles, dont les petites ombres rapides tracent des hiéroglyphes par milliers sur la blancheur du sol. Tandis qu'au-dessous de nous, c'est toujours le vertige des cimes, la gigantesque houle pétrifiée, que l'on dirait encore en mouvement, qui a l'air de passer et de fuir...

A quatre heures, nous devions nous remettre en route; mais où donc est Abbas? Il était allé chercher nos bêtes, qui broutaient parmi les rochers d'alentour, et il ne reparaît plus. Alors on s'émeut; tous mes gens, dans diverses directions, se mettent à battre la montagne; bientôt leurs cris, leurs longs cris chantans qui se répondent, troublent le silence habituel des sommets. Enfin on le retrouve, cet Abbas qui était perdu; il revient de loin, ramenant une mule échappée. Pour quatre heures et demie, le départ va pouvoir s'organiser.

J'avais demandé les trois soldats d'escorte que j'ai le droit, d'après l'ordre du gouverneur de Bouchir, de réquisitionner sur mon passage; mais, comme il n'y en a pas dans le pays, j'ai accepté, pour en tenir lieu, trois pâtres d'alentour, et voici qu'on me les présente : figures sauvages, cheveux épars sur les épaules, types accomplis de brigands; robes loqueteuses en vieilles étoffes d'un archaïsme adorable; longs fusils à pierre, où pend un jeu d'amulettes; à la ceinture, tout un arsenal de coutelas.

Et nous partons à la file, sur des éboulis, par des sentiers à se rompre le cou, en la compagnie obstinée d'un troupeau de buffles dont les cornes tout le temps nous frôlent. Dans l'absolue pureté de l'espace, les derniers lointains se détaillent; l'énorme tourmente des monts et des abîmes se révèle entière à nous, s'étale docilement sous nos regards. Çà et là, dans les replis des grandes lames géologiques, un peu roses au soleil du soir, dorment des nappes admirablement bleues qui sont des lacs. Nous dominons tout; nos yeux s'emplissent d'immensité comme ceux des aigles qui planent; nos poitrines s'élargissent pour aspirer plus d'air vierge.

Vers l'heure du couchant, étant descendus, descendus d'environ cinq cents mètres, nous nous trouvons en vue tout à coup d'un plateau herbeux, vaste et uni comme une petite mer, entre des chaînes de montagnes verticales qui l'enferment dans leurs murailles. L'herbe, si verte, y est criblée de points noirs, comme si des nuées de mouches étaient venues s'abattre : les nomades! Leur clameur commence de monter jusqu'à nous. Ils sont là par

milliers, avec d'innombrables tentes noires, d'innombrables troupeaux de buffles noirs, de bœufs noirs, de chèvres noires. Et nous devrons passer au milieu d'eux.

Nous mettons une heure et demie à traverser péniblement cette plaine, où les pieds de nos bêtes s'enfoncent dans la terre molle et grasse. L'herbe est épaisse, plantureuse; le sol traître, coupé de flaques d'eau et de marécages. Les nomades ne cessent de nous entourer, les femmes s'attroupant pour nous voir, les jeunes hommes venant caracoler à nos côtés sur des chevaux qui ont l'air de bêtes sauvages.

Si riche que soit ce tapis vert, étendu magnifiquement partout, comment suffit-il à nourrir tant et tant de parasites, qui ne vivent que de lui, et dont les mâchoires, par myriades, ne sont occupées qu'à le tondre sans trêve? L'eau qui entretient ce luxe d'herbages, l'eau abondante et sournoise, cachée par les joncs ou les graminées fines, clapote constamment sous nos pas. Et tout à coup une de nos mules, les jambes de devant plongées jusqu'aux genoux dans la vase, s'abat avec sa charge; alors un essaim de jeunes nomades, en tuniques noires, comme un vol de corbeaux sur une bête qui meurt, s'élance avec des cris; — mais c'est pour nous venir en aide; très vite et habilement ils détachent les courroies, débarrassent la bête tombée et la remettent debout; je n'ai qu'à dire un grand merci à la ronde en distribuant des pièces blanches, que l'on ne me demandait même pas et que l'on accepte non sans quelque hauteur. Qui donc prétendait qu'ils sont mauvais, ces gens-là, et dangereux sur le chemin?

Il est presque nuit quand nous arrivons au bout de l'humide et verte plaine, au pied d'une colossale muraille de roches surplombantes, d'où jaillit en bouillonnant une rivière qu'il faut passer à gué, dans l'eau jusqu'au poitrail des chevaux. Un village est là blotti dans un renfoncement, tout contre la base de l'abrupte montagne, un village en pierres, avec rempart et donjon crénelé: toutes choses que l'on distinguerait à peine, — tant il fait brusquement sombre sous la retombée de ces roches terribles, — si des feux de joie, qui flambent rouge, n'éclairaient les maisons, la mosquée, les murs et les créneaux. Autour de ces feux sonnent des musettes, battent des tambourins, et on entend aussi le cri strident des femmes: c'est une noce, un grand mariage.

Nous changeons ici notre garde, laissant nos trois bergers armés, venus avec nous du nid d'aigle de Myan-Kotal, pour en prendre trois autres, gens de la noce, qui se font beaucoup tirer l'oreille avant de se mettre en selle. Et la nuit est close quand nous nous engageons, pour quatre heures de route au moins, dans une forêt sombre.

Voici le froid, le vrai froid, que nous n'avions pas assez prévu, et, sous nos légers vêtemens, nous commençons à souffrir. Deux de nos nouveaux gardes, profitant des fourrés obscurs, tournent bride et disparaissent; un seul nous reste, qui chemine à mes côtés et sans doute nous sera fidèle jusqu'à l'étape. Cette forêt est sinistre, et d'ailleurs mal famée; nos gens ne parlent pas et regardent beaucoup derrière eux. Les vieux arbres, rabougris et tordus, tout noirs à cette heure, se groupent bizarrement parmi les rochers; à la clarté indécise des étoiles, nous suivons de vagues sentes, blanchâtres sur le sol gris: il y a de tristes clairières qui rendent plus inquiétante ensuite la replongée sous bois; il y a des trous, des ravins; on monte, on descend; tout est plein de cachettes et favorable aux embûches.

Une alerte, à dix heures : des cavaliers, qui ne sont pas des nôtres, trottent derrière nous, s'approchent comme s'ils nous poursuivaient. On s'arrête, et on les met en joue. Et puis on se reconnaît à la voix; ce sont ces mêmes voyageurs qui nous avaient pris pour compagnons hier au soir. Pourquoi avaient-ils disparu tout le jour, et d'où surgissent-ils à présent? On accepte quand même de voyager ensemble, comme la veille.

Nous sortons de la forêt vers les minuit, pour entrer dans une lande qui paraît sans fin et où souffle une bise d'hiver. Il y a des choses très blanches, étendues sur le sol : des tables de pierre, des linceuls, quoi? — Ah! de la neige, des plaques de neige, partout!

Nous sommes enfin sur ces hauts plateaux d'Asie, vers lesquels nous montions depuis sept jours; cette lande a tout l'air de voisiner avec le ciel, qui a pris l'aspect d'un velum de soie noire, et où les étoiles élargies brillent presque sans rayons, comme si, entre elles et nous, quelque chose de très raréfié, de très diaphane, à peine s'interposait. L'onglée aux pieds, l'onglée aux mains, engourdis quand même d'un invincible sommeil après toute la fatigue amassée des précédentes nuits, nous connaissons, pour la première fois depuis le départ, une vraie

souffrance; à chaque instant, les rênes s'échappent de nos doigts raidis, qui s'ouvrent malgré nous, comme s'ils étaient morts.

Une heure du matin. Tout engourdis et glacés, je crois que nous dormions à cheval, car nous n'avions pas vu poindre le caravansérail, et il est pourtant là bien près, devant nous, espèce de château fort aux murs crénelés, qui donne l'impression de quelque chose de gigantesque et de fantastique, planté tout seul au milieu de cette rase solitude; alentour, des centaines de formes grisâtres, posées sur la lande, ressemblent à un semis de grosses pierres, mais il s'en échappe un vague bruissement de respiration et une senteur de vie : ce sont des chameaux couchés, et des chameliers gardiens, qui dorment roulés dans des couvertures, parmi d'innombrables ballots de marchandises. Deux ou trois routes de caravanes se croisent au pied de ce caravansérail fortifié; il y a ici, paraît-il, un va-et-vient continuel, et sans doute, à l'intérieur, tout est plein. Cependant on nous ouvre les portes hérissées de fer, que nous avons fait résonner aux coups d'un lourd frappoir : nous entrons dans une cour, où bêtes et gens pêle-mêle gisent comme sur un champ de bataille après la déroute; et, plus rapide encore qu'hier, est notre écroulement dans le sommeil, au fond d'une niche en terre battue où nous nous étendons sans contrôle, insoucians de la promiscuité, des immondices, et de la vermine probable.

Mardi 24 avril. — Au soleil de neuf heures du matin, nous tenons conseil, mon tcharvadar et moi, dans le château fort, sous les ogives de la cour. Finies, les discussions entre nous deux; bons amis tout à fait; et il n'allume jamais son kalyan sans m'offrir un peu de fumée.

Même presse qu'hier au soir, dans cette cour. Mules couchées, mules debout; milliers de sacs de caravane, toujours pareils, toujours en laine grise, rayée de noir et de blanc, et sur lesquels la terre des chemins a jeté sa nuance rousse : un ensemble qui est de couleur triste et neutre, mais où tranche çà et là quelque tapis merveilleux, étendu comme chose commune sous un groupe d'indolens fumeurs.

De mon conciliabule avec Abbas, il résulte que nous quitterons en plein jour ce château de Kham-Simiane, pour faire les dix ou douze lieues qui nous séparent encore de Chiraz. Le

temps est frais, le soleil n'est plus dangereux comme en bas, et j'en ai assez d'être un voyageur nocturne.

Donc, après le kalyan de midi, on dispose la caravane, et il est à peine deux heures quand nous sortons des grands murs crénelés. L'âpre solitude se déroule aussitôt, triste et stérile dans une clarté intense, sous un ciel tout bleu. Çà et là des plaques de neige ressemblent à des draps blancs étendus sur le sol. Un aigle plane. Le soleil brûle et le vent est glacé. Nous sommes à près de trois mille mètres d'altitude.

Dans un repli du terrain, il y a un hameau farouche; une dizaine de huttes construites avec des quartiers de rocher, basses, écrasées contre la terre, par frayeur des rafales qui doivent balayer ces hauts plateaux. Alentour, quelques saules à peine feuillus, grêles et couchés par le vent. Ensuite et jusqu'à l'infini, plus rien, dans ce lumineux désert.

Vers Chiraz, où nous arriverons enfin ce soir, nous descendons fort tranquillement par d'insensibles pentes; nous sommes inondés de lumière; les neiges peu à peu disparaissent, et nous sentons d'heure en heure les souffles s'attiédir. Nous ne rencontrons rien de vivant, que de grands vautours chauves, posés sur cette route des caravanes dans l'attente des bêtes qui tombent de fatigue et qu'on leur abandonne; ils se lèvent à notre approche, à peine effrayés, se posent à nouveau et nous suivent des yeux. Les fleurettes pâles, les plantes rases, d'abord clairsemées sur ces steppes, se multiplient, se rejoignent, finissent par former des tapis odorans sous nos pas. Puis, commencent les broussailles de chez nous, les tamarins, les aubépines prêtes à fleurir, les épines noires déjà en fleurs. Le coucou chante, et on se croirait dans nos landes de France, n'étaient ces horizons qui se déploient toujours, si vastes, si primitifs : la Gaule devait avoir de ces aspects de beauté paisible, aux printemps anciens... Et voici maintenant une rivière, adorablement limpide, une rivière de cristal. Des osiers en rideau et quelques petits saules ont poussé au bord; elle s'en va sur un lit de cailloux blancs, toute seule et comme ignorée dans la timide verdure de ses oseraies, traversant cette immensité sauvage; sans doute elle doit finir par se précipiter, en séries de cascades, dans des régions moins hautes et moins pures, et se souiller à mille contacts : mais ici, passant au milieu de ce vaste cadre sans âge, qui doit être tel depuis le commencement des temps, elle

a je ne sais quoi de virginal et de sacré, cette eau si claire.

Après trois heures de marche, une petite tour crénelée surgit toute seule au bord de notre chemin : un poste de veilleurs, où nous comptions prendre deux soldats de renfort. En passant, nous nous arrêtons pour héler à longs cris; mais rien ne bouge et la porte reste close. Entre deux créneaux cependant, au sommet de la tour, finit par se dresser la tête d'un vieillard à chevelure blanche, coiffé d'un haut bonnet de magicien : « Des soldats, — dit-il, d'un ton de moquerie, — vous voulez des soldats? Eh bien! ils sont tous partis dans la campagne à la recherche des brigands qui nous ont volé quatre ânes. Il n'y en a plus, vous vous en passerez, bon voyage! »

Au coucher du soleil, halte pour le repas du soir, sur de vieux bancs hospitaliers, à la porte d'un caravansérail, d'un château fort isolé comme était Kham-Simiane, qui commande l'entrée d'une plaine nouvelle... Et c'est enfin la plaine de Chiraz, celle que jadis tant chantèrent les poètes, c'est le pays de Saadi, le pays des roses.

Vue d'ici, elle paraît délicieusement paisible et sauvage, cette haute oasis où nous allons nous enfoncer au crépuscule; l'herbe y est épaisse et semée de fleurs; les peupliers par groupes y simulent des charmilles, d'un vert doux et profond ; les mêmes nuances que chez nous en avril sont répandues sur les arbres et les prairies; mais il y a dans l'atmosphère des limpidités que nous ne connaissons pas, et, au-dessus de l'éden de verdure déjà plongé dans l'ombre, les grandes montagnes emprisonnantes se colorent à cette heure en des rouges de corail tout à fait étrangers aux paysages de nos climats.

A travers cette plaine, légèrement descendante, où l'air est de moins en moins vif, nous reprenons notre marche devenue facile, et environ quatre lieues plus loin, dans la nuit fraîche et étoilée, de longs murs de jardins commencent de s'aligner de chaque côté de la route : les faubourgs de Chiraz! Aucun bruit, aucune lumière et pas de passans; les abords des vieilles villes d'Islam, sitôt qu'il fait noir, ont toujours de ces tranquillités exquises dont nous ne savons plus nous faire l'idée, en Europe...

Ces murs sont ceux des caravansérails, bien qu'ils semblent n'enclore que des bois de peupliers, et là nous frappons successivement à deux ou trois grandes portes ogivales, qui s'entr'ouvrent à peine, une voix répondant de l'intérieur que tout est

plein. Les hauts foins, les graminées, les pâquerettes, envahissent les chemins; dans cette obscurité et ce silence, tout embaume le printemps.

De guerre lasse, il faut nous contenter d'un caravansérail de pauvres, où nous trouvons, au-dessus des écuries, une petite niche en terre battue, qui ne nous change en rien de nos misérables gîtes précédens.

Bien entendu, je ne connais âme qui vive, dans cette ville close où je ne puis pénétrer ce soir, et où je sais du reste qu'il n'y a point d'hôtellerie. On m'a donné, à Bender-Bouchir, un beau grimoire cacheté qui est une lettre de recommandation pour le *prévôt des marchands*, personnage d'importance à Chiraz; sans doute me procurera-t-il une demeure...

Mercredi 25 avril. — Le premier soir tombe, la première nuit vient, au milieu du silence oppressant de Chiraz. Tout au fond de la grande maison, vide et de bonne heure verrouillée, où me voici prisonnier, ma chambre donne sur une cour, où à présent il fait noir. On n'entend rien, que le cri intermittent des chouettes. Chiraz s'est endormie dans le mystère de ses triples murs et de ses demeures fermées; on se croirait parmi des ruines désertes, plutôt qu'entouré d'une ville où respirent dans l'ombre soixante ou quatre-vingt mille habitans; mais les pays d'Islam ont le secret de ces sommeils profonds et de ces nuits muettes.

Je me redis à moi-même : « Je suis à Chiraz, » et il y a un charme à répéter cela; — un charme et aussi une petite angoisse, car enfin cette ville, en même temps qu'elle reste un débris intact des vieux âges, elle est bien aussi au nombre des groupemens humains les moins accessibles et les plus séparés; on y éprouve encore cet effroi du dépaysement suprême, qui devait être familier aux voyageurs de jadis, mais que nos descendans ne connaîtront bientôt plus, lorsque des voies de communication rapide sillonneront toute la terre. Comment s'en aller d'ici, par où fuir, si l'on était pris d'une soudaine nostalgie, d'un besoin de retrouver, je ne dis pas son pays natal, mais seulement les hommes de même espèce que soi, et un lieu où la vie serait un peu modernisée comme chez nous? Comment s'en aller? A travers les contrées solitaires du Nord, pour rejoindre Téhéran et la mer Caspienne après vingt ou trente jours de caravane? Ou

bien reprendre le chemin par où l'on est venu, redescendre échelon par échelon les effroyables escaliers de l'Iran, se replonger au fond de tous les gouffres où l'on ne peut cheminer que la nuit, dans la chaleur toujours croissante, jusqu'à l'étuve d'en bas qui est le Golfe Persique, et puis retraverser les sables brûlans pour atteindre Bender-Bouchir, la ville d'exil et de fièvre, d'où quelque paquebot vous ramènerait aux Indes? Les deux routes sont pénibles et longues. Vraiment on se sent perdu dans cette Chiraz, qui est perchée plus haut que les cimes de nos Pyrénées, — et qu'enveloppe à cette heure une nuit limpide, mais une nuit tellement silencieuse et froide...

De cette ville où tout est muré, je n'ai encore pour ainsi dire rien vu, et je me demande si pendant un séjour prolongé j'en verrai davantage; j'y suis entré un peu à la manière de ces chevaliers de légende, que l'on amenait dans des palais par des souterrains, un bandeau sur les yeux.

Au caravansérail, ce matin, Hadji-Abbas, le prévôt des marchands, averti par ma lettre, s'est hâté de venir. Quelques notables l'accompagnaient, tous gens cérémonieux et de belles manières, en longue robe, grosses lunettes rondes et très haut bonnet d'astrakan. On s'est assis dehors, devant ma niche obscure, sur ma terrasse envahie par l'herbe et fleurie de coquelicots. Après beaucoup de complimens en langue turque, la conversation s'est engagée sur les difficultés du voyage : « Hélas! — m'ont-ils dit, un peu narquois, — nous n'avons pas encore vos chemins de fer! » Et, comme je les en félicitais, j'ai vu à leur sourire combien nous étions du même avis sur les bienfaits de cette invention... Des rideaux de peupliers et d'arbres fruitiers tout fleuris nous masquaient la ville, dont rien ne se devinait encore; mais on apercevait des vergers, des foins, des blés verts, un coin de cette plaine heureuse de Chiraz, qui communique à peine avec le reste du monde et où la vie est demeurée telle qu'il y a mille ans. Des oiseaux, sur toutes les branches, chantaient la gaie chanson des nids. En bas, dans la cour où nos bêtes se reposaient, des muletiers, des garçons du peuple, l'air calme et sain, les joues dorées de grand air, fumaient nonchalamment au soleil, comme des gens qui ont le temps de vivre, ou bien jouaient aux boules, et on entendait leurs éclats de rire. Et je comparais avec les abords noircis de nos grandes villes, nos gares, nos usines, nos coups de sifflet et nos bruits de ferraille;

nos ouvriers, blêmes sous le poudrage de charbon, avec des pauvres yeux de convoitise et de souffrance...

Au moment de prendre congé, le prévôt des marchands m'avait offert une de ses nombreuses maisons dans Chiraz, une maison toute neuve. Il devait aussitôt m'en faire tenir la clef, et j'ai commencé d'attendre, d'attendre sans voir venir, en fumant de longs kalyans sur ma terrasse : les Orientaux, chacun sait cela, n'ont pas comme nous la notion du temps.

Vers quatre heures du soir enfin, cette clef m'est arrivée. (Elle était longue d'un pied deux pouces.) Alors il a fallu congédier et payer mon tcharvadar avec tous ses gens; aligner, recompter avec eux quantité de pièces blanches, échanger beaucoup de souhaits et de poignées de main; ensuite mander une équipe de portefaix (des juifs à longue chevelure), charger sur leur dos notre bagage, et s'acheminer derrière eux vers la ville, qui devait être toute proche, et que l'on n'apercevait toujours point.

Nous allions mélancoliquement entre des murs très hauts, en brique grise, en terre battue, où s'ouvrait à peine de loin en loin un trou grillé, une porte clandestine.

Ils finirent par se rejoindre en voûte sur nos têtes, ces murs qui se resserraient toujours, et une pénombre de caveau nous enveloppa soudain; au milieu de ces étroits passages, des petits ruisseaux immondes coulaient parmi des guenilles, des fientes, des carcasses; on sentait une odeur d'égout et de souris morte : nous étions dans Chiraz.

En pénombre plus épaisse, on s'est arrêté devant une vieille porte cloutée de fer, avec un frappoir énorme : c'était ma demeure. D'abord un couloir sombre, un corps de logis poudreux et croulant; ensuite la surprise d'une cour ensoleillée, avec de beaux orangers en fleurs autour d'une piscine d'eau courante; et au fond, la maisonnette, à deux étages, toute neuve en effet et toute blanche, où me voici enfermé, — pour un temps que j'ignore, — car *il est plus facile d'entrer à Chiraz que d'en sortir :* c'est un dicton persan.

PIERRE LOTI.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LETTRES DE H. TAINE[1]

A F. GUIZOT ET A SA FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

A Monsieur Cornélis de Witt (2).

Paris, août 1848.

Mon cher de Witt,

Merci de ta bonne et aimable lettre. Les marques d'amitié sont toujours douces; mais de ta part elles le sont plus que d'aucune autre. Dorénavant, ne me les épargne pas, et écris-moi le plus souvent que tu pourras.

Voilà donc que tu me fais des confidences! Tu déclares que tu as eu le spleen cette année; tu ajoutes même que ta compagnie a été souverainement désagréable. Sur ma parole, tu mens, mon ami, et tu te donnes des torts que tu n'as pas. Une bonne preuve, c'est que je ne me suis jamais trouvé si heureux qu'avec toi, et que j'ai été te voir le plus que j'ai pu. Si tu avais été un ours, ou un Anglais, comme tu le prétends, j'aurais été moins souvent interrompre ta mélancolie, et déranger ton chagrin.

(1) Ces lettres, dont nous devons la communication à l'obligeance de Mme Taine, sont extraites, partie du second volume de la *Correspondance* de Taine, qui paraîtra prochainement à la librairie Hachette, et partie du troisième, dont la publication aura lieu à une date ultérieure.

(2) M. Cornélis de Witt avait été le condisciple de M. Taine au lycée Bourbon; il lui était uni d'une très étroite amitié. Après son mariage avec Mlle Guizot, il s'empressa de présenter son jeune ami à M. Guizot, qui lui fit le meilleur accueil. M. Guillaume Guizot, plus jeune que son beau-frère de quelques années, entra bientôt en tiers dans cette affectueuse camaraderie, comme on le verra en lisant les lettres qui suivent.

Pourtant, je regrette comme toi la rareté de nos relations. Sais-tu pourquoi? C'est qu'à notre âge, on change plus qu'à tout autre; les opinions se forment, les idées se précisent; et quand on revoit son ami, on ne le trouve plus le même qu'auparavant. Ainsi nous n'avions plus cette année cette parfaite harmonie de vues et de pensées qui avait fait notre intimité de rhétorique. Séparés en philosophie, nous avions marché dans des voies différentes; tu étais devenu sceptique et moi croyant; j'avais pris l'habitude de rejeter mes premières impressions, et de ne croire qu'aux démonstrations supérieures de métaphysique; tu regardais ces démonstrations comme creuses ou contestables, et tu cédais plus volontiers au premier mouvement de ton esprit, et à la décision spontanée de ton bon sens. Voilà des différences, mon ami; et c'est pour les ôter que j'aurais voulu te voir t'occuper sérieusement de ces questions : je pensais (pardonne-moi ma franchise) que, si tu répugnais à mes démonstrations, c'est que l'oisiveté des opinions molles et incertaines te séduisait, et que ta paresse d'esprit l'emportait sur la rectitude de ton jugement. Je trouvais en outre que ces différences de sentiment, sans altérer la sincérité de notre amitié, la rendraient moins étroite, et je tenais avant tout à la conserver et à l'agrandir. Voilà pourquoi encore ta lettre d'hier m'a fait tant de plaisir. Puisque tu as secoué la tristesse qui te préoccupait, et que tu as trouvé un peu de solitude, tu retrouveras ton activité d'esprit, ton goût pour les choses sérieuses, et les idées exactes, et le besoin que nous éprouvions autrefois tous les deux de nous rendre compte de nos pensées, de nos progrès, et de chercher des principes certains pour notre conduite, et un but fixe à nos efforts.

Tu es bien heureux d'être au bord de la mer; tu l'aimes, et c'est fort naturel, comme artiste d'abord, et ensuite comme Hollandais, et tu peux faire à la fois de la poésie et des voyages, des odes à la lune, et des courses sur la Manche. Tu sais que je n'ai jamais eu ce plaisir; pourtant, je me le réserve pour l'année prochaine ou pour l'année d'après, pendant mes vacances de l'École normale.

Tu es deux fois bachelier; j'ai autant à t'en offrir. J'ai été reçu bachelier ès lettres, et ès sciences. Ce sont maintenant mes titres de noblesse. Je pars demain pour les vacances. Écris-moi chez moi.

Adieu, tout à toi.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, mercredi, 1er novembre 1848.

Mon cher de Witt,

Je suis à l'École depuis lundi 30. Me voilà au couvent, enfermé, prisonnier pour trois ans. Sans cela, tu peux compter que je serais allé te voir. Comme tu le penses, j'ai beaucoup à te dire; et il n'y a personne à qui j'aime mieux causer de ce que je sens et de ce qui m'arrive qu'à toi, mon meilleur ami.

Je crains bien que nous ne soyons obligés de continuer notre liaison par correspondance. J'ai très peu de récréation à l'École; je ne pourrai guère te voir que le dimanche et le jeudi; c'est sur le jeudi que je compte. Nous sortons à midi; si tu veux venir quelquefois me chercher en quittant l'École de droit, nous reviendrons ensemble dans ton quartier, et nous pourrons bavarder, à plaisir.

Je connais déjà mes maîtres et mes camarades. Tous me semblent bienveillans et aimables; quoique la discipline soit stricte, le régime est assez doux; et en somme l'École est assez *confortable*. Malheureusement, mon cher, les élèves me semblent un peu écoliers, et les maîtres un peu routiniers. Peu d'idées, peu d'originalité, je crois; des talens médiocres; beaucoup de science; peu de génie; l'histoire est peu philosophique, la philosophie peu métaphysique. Je crois que je serai obligé de travailler seul, comme auparavant. Du reste, tout ceci n'est qu'une première vue, et une appréciation à la volée; pourtant, je suis porté à croire qu'il en est de mes professeurs d'École comme de tes professeurs de droit.

As-tu passé toutes tes vacances au bord de la mer? J'ai vu par hasard ton frère au milieu de la rue; si tu as aussi bruni que lui, je t'en fais mon compliment; tu dois ressembler aux marins tes ancêtres et avoir l'air respectable d'un loup de mer. Moi de même, je suis tout noirci. J'ai l'air d'un vrai paysan.

Ne deviens-tu pas poète, sur le rivage de la mer? Il me semble, par une certaine lettre et de certains vers que tu me citais, que tu es un admirateur passionné de ces grands et riches spectacles. De l'admiration à la poésie, il n'y a pas loin; et je te soupçonne véhémentement d'avoir commis quelques odes fugitives, quelques ballades secrètes. Si cela est, je réclame, et je

demande à être admis dans ta confidence. Sois franc sur ce point.

Adieu, mon cher ami, merci de ta bonne et aimable lettre et de l'affection que tu m'y témoignes. Rien ne m'est plus doux que le souvenir de mes amis de collège, et le tien plus que tout autre. J'espère que tu me le conserveras toujours.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 29 mai 1850.

Mon cher de Witt,

Je recommencerai bien volontiers notre commerce de lettres, mais à condition que tu auras le temps de me répondre, et que notre correspondance ne te gênera pas.

Commençons donc; il n'y a, comme on dit, que le premier pas qui coûte. A vrai dire, il est assez difficile à faire : la raison en est que nous ne nous connaissons plus. A vingt ans, les idées changent, le caractère se forme, les préjugés s'en vont ou s'affermissent; nous devenons hommes, enfin. Qui sait, mon pauvre ami, si nous avons gardé nos sympathies et nos ressemblances, et si, en nous rapprochant, nous ne nous choquerons pas? J'ai tort, n'est-ce pas, de parler ainsi. Cela est vilain à moi de me défier d'un ami, et, en cherchant un rapprochement, de présager une rupture. Que veux-tu? J'ai éprouvé beaucoup d'amitiés, et j'ai trouvé qu'avec l'âge, mes plus chers camarades devenaient souvent pour moi des étrangers. Pourtant, je suis presque sûr qu'il n'en sera pas ainsi entre nous. J'en ai pour preuve ta bonne et aimable lettre. Il faut que tu aies gardé un vrai souvenir de moi pour m'écrire ainsi, au moment où ton cœur, rempli par de nouvelles affections, semblerait n'avoir plus de place pour tes premiers amis.

Je ne trouve rien de mieux à faire que de parler de moi, afin qu'à ton tour tu me fasses ton portrait, et qu'ainsi, nous sachions tous deux à qui nous avons affaire. Je ne crois pas être beaucoup changé. Cela est naturel : l'École a continué la vie de collège. Je suis celui que tu as connu, multiplié deux fois par lui-même et ainsi élevé au cube. J'ai vécu cloîtré, ne sortant que pour voir ma famille et un ou deux amis, n'allant guère dans le monde, où je m'ennuie, passant mes grands jours de congé à la campagne, et mes soirées de liberté au théâtre. Je n'ai pris plaisir au commerce des autres et à la vie de société que

pour observer les caractères, et voir jouer les mannequins, semblable à un naturaliste qui aime le spectacle de la vie parce qu'elle lui fournit des sujets à expérimenter.

Je dois être professeur de philosophie : j'ai pris le métier de professeur et celui-là en particulier, parce que, tout compte fait, c'était celui qui m'enlevait le moins de ma liberté, et me donnait le plus de moyens possible pour lire et penser. J'ai réfléchi et appris beaucoup ; tout ce que je souhaite, c'est de réfléchir et d'apprendre davantage. Je trouve que les idées sont des maîtresses d'une beauté immortelle et d'une puissance souveraine, je leur dois beaucoup déjà pour le bonheur et le calme d'esprit qu'elles m'ont donné, et je ne vois rien qui convienne mieux à ma raison et à mes désirs que de me donner tout entier à leur service ; j'arrange ma vie en conséquence. Toute mon ambition consiste, après les avoir trouvées moi-même, à les répandre selon mon pouvoir.

Ce dont je m'occupe principalement en philosophie, c'est de ce qu'on appelle métaphysique. Non que je méprise l'expérience. J'ai beaucoup étudié l'histoire, ces deux années, et je me propose d'en employer cinq ou six, au sortir de l'École, à apprendre les sciences naturelles et mathématiques. Quand on m'aura envoyé à Quimper-Corentin ou à Carpentras, je ne trouverai rien de mieux à faire. Je sens de jour en jour qu'il faut se suffire à soi-même, et avoir le moins besoin qu'il se peut de secours étrangers. Il n'y a qu'une chose dont on n'ait jamais trop. Ce sont les amis.

Je ne suis pas chrétien, tu le sais. Je ne suis devenu ni socialiste, ni réactionnaire. Je ne me suis guère occupé de politique et, d'après ce que j'en ai vu, je ne souhaite la victoire d'aucun des deux partis. Je laisse de côté la question de savoir quel est le meilleur ; je ne sais lequel j'aimerais mieux au pouvoir, M. Proudhon ou M. de Montalembert. Je regarde seulement les faits ; et, d'après l'histoire et la philosophie, il me semble que, par une fatalité irrésistible, le parti démocratique marche au pouvoir. En 1760, on pouvait craindre des faits terribles, la terreur, l'échafaud en permanence : mais le mouvement était commencé, et la vieille machine devait se briser. Les politiques ne pouvaient qu'adoucir le choc. De même aujourd'hui.

Je suis de même caractère qu'autrefois, plus tranquille peut-être, et plus maître de moi. A force d'étudier les causes, et de

voir la nécessité des choses, j'ai appris, autant que j'ai pu, à ne juger bon que ce qui est rationnellement démontré, et à accepter ce qui est inévitable, réservant ma force et mon activité, là où elle peut servir utilement.

Me voilà en raccourci, mon cher de Witt. A toi la plume, et griffonne-moi vite ton portrait. Ta vie du monde, tes relations politiques, ton nouveau mariage, ton changement de vie ont dû altérer tes idées et ta façon d'être. Tout ce dont je suis sûr, c'est que ce qui est resté au fond du creuset, après cette transformation, est bon. Tout peut changer dans un homme excepté le cœur.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 6 juillet 1850.

Mon cher ami, une prière d'abord. Ne sois pas si diplomate avec moi; n'emploie pas tant de ménagemens; ne m'écris jamais des phrases comme celle-ci, que je copie textuellement : « Tu ne trouveras pas mon affirmation *impertinente*, n'est-ce pas? » Imagine-toi que nous sommes tous deux encore au collège, et que, partant, nous pouvons nous dire franchement notre pensée sans craindre jamais de nous blesser. Pour mon compte, je te promets d'user toujours de cette liberté, et de me souvenir que je parle, non à un indifférent et à un homme du monde, mais à mon ami.

Tu as raison, nous sommes restés les mêmes. Seulement nous avons marché chacun dans notre voie, d'où il est arrivé qu'aujourd'hui nous nous tournons le dos. Mais qu'importe? Cela ne nous empêchera pas de nous serrer la main.

Je veux seulement essayer de justifier un peu à tes yeux ma façon de voir. Je sais qu'elle est étrange, et que bien des gens la jugeront digne d'un cerveau malade. Pourtant, elle a ses raisons. Le trait principal de mon caractère est d'être spéculatif, contemplateur, philosophe, comme tu dis, chose bizarre sans doute dans un temps et dans un pays où tout le monde agit et remue, où les assembleurs d'idées passent pour des songe-creux, où le dégoût des systèmes a amené l'amour exclusif de la pratique, et la confiance absolue dans ce qu'on appelle l'expérience et le bon sens. Ma folie vient de ce que, considérant les actions humaines, je me suis aperçu qu'elles étaient toutes déterminées par des idées, et qu'elles avaient toutes la prétention d'avoir

pour cause et pour justification des opinions vraies; en un mot, que les idées avaient le suprême gouvernement des choses et méritaient de l'avoir. Je pense que ceci se voit de reste, et que tu as observé toi-même que toute affaire privée ou publique se faisait dans un certain but et pour une certaine raison. Voilà mon premier pas. Voici mon second. J'ai remarqué encore que toutes les idées se tenaient et dérivaient nécessairement d'une ou deux vérités premières, mathématiquement évidentes, et qu'ainsi toutes choses dans le monde, idées et actions, formaient un vaste système dont toutes les parties étaient nécessairement enchaînées.

Or, maintenant, tu vois aisément ma conclusion : j'aurais bien désiré agir; mais où, comment, et pourquoi? Je voulais agir raisonnablement. Mais quelles sont les actions raisonnables? Je voudrais m'occuper de politique. Mais quel est le bon parti? Je lis les raisons des deux; j'écarte les bavardages, les déclamations, les sophismes, et au-dessous je ne trouve que des hypothèses gratuites, ou des thèses contradictoires, et surtout des raisons d'intérêt personnel. Par exemple, je lis, sur la propriété, M. Thiers, M. Proudhon, M. Cousin. Tous se réfutent, et fort bien sur ma parole; M. Proudhon est encore le meilleur argumentateur. Mais ils savent détruire et non fonder. Pas un ne prouve sa propre opinion. M. Proudhon lui-même, le célèbre logicien, quand il veut construire, part d'une pure supposition, dont tout le monde peut à juste titre contester la vérité. J'entends donc de tous côtés des cris, des vanteries et des injures; mais de bonnes raisons, nulle part. Comment donc faire, et pourquoi irais-je me mettre au service d'un parti plutôt que d'un autre? Pourquoi me dévouerais-je à des dieux auxquels je ne crois point? Pourquoi agirais-je en aveugle, et deviendrais-je le serviteur de tel autre aveugle ou de tel charlatan? En vérité, je ne le puis. Je me suis trop habitué à n'admettre que les conclusions évidentes, pour agir sans croyances fermes. Je suis scrupuleux, quand il s'agit d'actes qui peuvent effectivement être utiles ou faire tort.

On veut que je laisse là les idées claires et que j'en croie le sentiment, c'est-à-dire que j'éteigne la pauvre petite lumière qui me guide encore, et que je m'aveugle afin de mieux voir. J'ai assez réfléchi sur moi-même et sur les autres pour être certain que les sentimens ne sont jamais qu'un composé de désirs et d'idées confuses et inexactes. Je ne sais pas pourquoi je me

confierais à ces idées-là plutôt qu'aux opinions sans preuve que j'ai rejetées tout à l'heure. Quant aux désirs, ils n'expriment que mes intérêts personnels; celui qui conseille de les écouter est pour moi semblable à l'homme qui m'engagerait à me servir de mes pieds pour entendre et de mes oreilles pour voir.

Que suit-il d'un pareil raisonnement? C'est que, pour vivre en homme sensé, je dois m'occuper avant tout d'ordonner, d'éclaircir, de démontrer mes idées, n'admettant aucun des axiomes du bon sens vulgaire sans l'avoir prouvé. Bref, je veux m'entendre avec moi-même, voir clair dans mes croyances, pouvoir dire, quand on me demande mon opinion : la voici, et en voici les preuves. Je veux, par exemple, si je m'occupe de politique, savoir démonstrativement ce que c'est qu'un État, et un gouvernement, connaître la nature du droit, quel est l'avenir idéal des sociétés, de quel but doivent-elles se rapprocher sans cesse; et ensuite savoir expérimentalement ce qu'est actuellement la France, ce que peuvent et ce que veulent ses diverses classes, etc. Si je vis dans de pareilles recherches, d'abord je ne ferai de mal à personne, ce qui est un très grand bien; ensuite ma conduite sera conforme au raisonnement qui me paraît le plus juste, et de la sorte je serai d'accord avec moi-même; et je désire avant tout mettre de la logique et de la suite dans ma façon d'être. Enfin il est possible et peut-être probable que ces recherches prolongées et assidues me mettront en possession de certaines vérités. Et, comme ce sont les idées qui gouvernent le monde, il n'y a rien de plus utile que de trouver des idées vraies.

Je conclus de là que ma vie ne sera nuisible à personne, sera d'accord avec elle-même, et peut-être utile à plusieurs. J'ajoute qu'une pareille conduite me délivrera de beaucoup de maux; car les sottises qu'on fait, et les trois quarts des désirs et des passions ridicules qu'on éprouve, viennent d'idées fausses, et s'en vont quand cette racine est coupée. J'arriverai donc par là à ce que je désire par-dessus tout, c'est-à-dire à être le moins sot possible, et le moins malheureux qu'il se pourra; chose fort rare et fort souhaitable dans cet étrange monde où nous nous remuons avec mille contorsions diverses, avant d'aller dormir éternellement dans le grand *Peut-être* qui viendra après.

Voilà, mon cher ami, le raisonnement qui peut m'excuser, si je suis excusable. Je m'aperçois qu'en te parlant de moi, j'ai rempli toute ma lettre, et que je n'ai pu t'entretenir de politique.

D'opinion sur les choses présentes, je n'en ai guère. Mais j'ai quelques croyances théoriques. Parle-moi dans ta prochaine lettre de ce qu'il te semble des principes généraux de cette science, si tu crois qu'elle est une science.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Nevers, 15 octobre 1851.

Mon cher ami, tu as dû me trouver bien oublieux et bien ingrat, moi qui n'ai pas répondu à ton aimable lettre, ni à celle que m'envoyait M. Guizot. J'attendais chaque jour ma nomination, et je voulais te prévenir. Mon pauvre ami, ç'a été une seconde bataille perdue. M. le ministre m'envoie d'abord à Toulon, à l'extrémité sud de la frontière; belle réponse à des lettres qui lui demandaient pour moi le Midi. Ma mère désolée est allée avec moi chez M. Lesieur, chef du personnel; et on m'envoie aujourd'hui à Nevers, collège communal comme Toulon, avec 1200 francs. Apparemment M. le ministre, qui sait que je n'ai pas la foi, veut me donner la tempérance et autres vertus philosophiques. Soit, me voici installé, et je serai aussi vertueux qu'il le faudra.

J'ai su de source certaine que M. Cousin, dans son travail préparatoire, m'avait placé dans un lycée (autrement dit collège royal). C'est M. le ministre qui m'a mis dans un collège communal. Probablement on lui a dit que j'étais un vampire, que je suçais le sang des petits enfans. M. Gratry, dont tu as su l'affaire, était aumônier de l'École, et voyait en particulier les zélés. *Inde iræ*. Mes notes de l'École et le rapport fait sur mes classes à Bourbon étaient tels que je pouvais le désirer. Tout cela n'a servi de rien. D'avance j'étais desservi.

Au reste, mon cher, mon parti est pris et me voici tout consolé. J'ai une chambre; mes livres et mon piano vont venir. Je vais lire mes philosophes et faire quelques recherches personnelles, commencées déjà l'an dernier. Tu sais combien une occupation de cette nature vous enlève aisément au spectacle des choses environnantes, et ce qu'il y a de plaisir à suivre les progrès d'un travail semblable. Peut-être n'y a-t-il pas d'autre moyen de se soustraire à la monotonie et à la longueur de la vie de province. Peut-être encore n'y a-t-il pas d'autre vie possible pour ceux qui, touchés d'un doute que tu ne ressens pas, ont essayé

une fois de se faire une opinion sur l'âme et sur l'Univers.

Veux-tu me donner des nouvelles de ton travail sur Washington? Je compte qu'il sera publié prochainement. A propos des États-Unis, j'ai lu dernièrement le livre de M. de Tocqueville. Cela est un peu doctoral, sentencieux, prétentieux; cela est surtout trop abstrait, ce me semble. Mais cela est fortement pensé et apprend beaucoup. M. de Tocqueville me paraît le premier élève de Montesquieu.

Veux-tu aussi présenter à M. Guizot le mot de lettre que je joins à celle-ci? Je n'oublierai jamais combien tu as été obligeant dans cette circonstance, et je t'en remercie moins pour l'appui que tu m'as prêté que pour l'amitié que tu m'as montrée.

A Monsieur Cornélis de Witt.

23 octobre 1851.

Mon cher de Witt,

Et tu, Brute! Toi aussi, tu me crois donc un vampire? Point du tout, mon ami, je suis une chauve-souris bien innocente, qui demande un coin et de l'ombre afin d'y rester en paix. Je travaille à Nevers, enfermé dans ma chambre, les pieds sur mes chenets, avec mon piano et mes livres, et je ne demande rien de plus. Si mon placement m'a déplu, c'est par comparaison avec mes camarades. Mon rang à l'École et les recommandations qu'on m'avait fait l'honneur de me donner me permettaient d'espérer une place égale à la leur. Mais l'amour-propre est bien tranquille, je t'assure, quoique tu parles de ses *emportemens*. Je suis plus pacifique que tu ne crois, et mes amis à l'École étaient plus irrités que moi.

Ne crains donc rien pour mon enseignement, mon cher ami. Voici quelques phrases que j'extrais du programme que le recteur me demande et que je lui envoie : « Le professeur se souviendra toujours qu'il parle à des jeunes gens, presque à des enfans, et qu'ainsi son enseignement doit être élémentaire; en conséquence, autant que possible, il ôtera de son cours toute métaphysique... il traitera longuement la psychologie; il s'étendra peu sur la théodicée, et, pour éviter les difficultés de cette partie de la science, il substituera à sa parole les textes et l'autorité de Descartes, Bossuet, Fénelon et Leibnitz. » Note bien que j'avais déjà fait cela dans mon cours à Bourbon. Qui a jamais eu la

pensée de conduire des enfans de province dans les profondeurs et les hérésies philosophiques? Tu parles de mes opinions *exclusives* et *violentes*. Distingue donc entre ce que je dis à mes amis et ce que je professe devant mes élèves. Dans mes recherches personnelles et mes conversations, je mets tout ce que je puis de hardiesse et d'indépendance. Dans mes leçons, je ne puis et je ne veux dire que des choses innocentes et incontestées.

Voilà, mon ami, ce qui me fâche, quand je relis la phrase ministérielle que tu me cites. Les notes de l'École parlaient de la modération de mon caractère, ma leçon de Sorbonne ne contenait rien d'hérétique, mes classes à Bourbon n'avaient offensé personne. Comme professeur, je ne méritais pas de disgrâce: ce sont mes conversations d'élève et mes hardiesses de discuteur qui m'ont nui. Cette phrase me prouve qu'on a rapporté et envenimé ce que je disais avec mes camarades dans les confidences de l'École, dans la liberté de nos conférences, au milieu de ce conflit de doutes, de recherches, de controverses qui en sont la vie. Je trouve qu'on a fait une confusion fâcheuse; et que tu la fais toi-même; et que j'avais le droit de faire comme élève ce dont on m'a puni comme professeur. Si, dans la première école de l'État, on accepte machinalement la doctrine enseignée, s'il n'est pas permis d'indiquer le vice de tel argument, l'inexactitude de telle analyse, le caractère arbitraire de telle théorie vieillie, alors, que le Conseil de l'Instruction publique compose lui-même les leçons et les envoie par la poste aux professeurs avec ordre de les dicter sans commentaires. Vous pouvez exiger et nous devons donner un enseignement qui soit conforme à la morale publique, et ne choque point les croyances des parens; mais vous devez accorder et nous devons conserver le droit de chercher, d'examiner, de douter, de demander la preuve, de réfuter. Donnez des règles à l'enseignement, mais laissez la liberté à l'esprit.

Cette liberté même, je n'en fais qu'un usage solitaire. Jamais je n'ai affiché mes opinions. Quelques amis seuls les ont connues. Une preuve de ma réserve? Tu ne les connais pas toi-même. Peut-on exiger rien de plus? Sois donc juste, et ne me donne pas des conseils que je ne mérite pas. N'aie pas peur que j'aille ébranler les croyances des élèves. Mon cours est *à côté* de la religion; je n'en parlerai pas plus que de mathématiques. N'aie pas peur que j'aille faire des professions de foi publiques. Je

vais peu ou point dans le monde, et je connais trop l'intolérance et l'ignorance du vainqueur pour m'exposer à son jugement. Je n'ai aucun désir de faire le héros ou le bravache. Ce sont de sots rôles; je sens trop bien que je suis un atome, et je ne veux point me heurter contre les infiniment grands. Je n'ai pas d'instincts militaires, et ma modération ira jusqu'où mon honnêteté me le permettra.

Pardonne-moi, mon cher ami, cette longue tirade; il fallait bien me justifier. Y ai-je réussi? Nous nous sommes trop peu vus ces trois dernières années pour que j'y compte; et si je l'espère encore, c'est que je me fie sur ton amitié. Peut-être ma manière d'agir cette année te prouvera-t-elle qu'elle ne t'a pas trompé.

Je fais pour mon compte beaucoup d'études et d'expériences de psychologie; je lis des livres de physiologie et d'allemand. Voilà mon année employée.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Vouziers (Ardennes), 29 août 1852.

Mon cher de Witt, je viens de passer cinq ou six jours à Paris, et j'ai appris que tu étais absent. J'ai fort regretté, comme tu le penses bien, de n'avoir pu te voir. Serai-je plus heureux en octobre? J'y serai, pendant une quinzaine; et j'aurai bien des choses à te dire. Pour toi, j'imagine que tout est resté dans le même état; tu descends tranquillement le courant, pendant que je me traîne le long du rivage, assez heureux pourtant, quoique mon avenir officiel soit à peu près nul. La province n'est pas gaie; les gens, ne sachant que faire, s'amusent à espionner ceux qui ne s'occupent pas d'eux; au bout d'un mois, on se trouve orné d'une légende complète, embellie de commentaires et de mythes. Ajoute la sujétion et les tracasseries administratives, et surtout la paresse ou la sottise des élèves. Depuis quatre mois, on m'a mis en rhétorique à Poitiers; j'enseigne le discours latin à des gens qui ne savent pas la règle *amo Deum*, et je leur fais expliquer Sophocle, quand c'est à peine s'ils comprendraient Ésope. Le diplôme de bachelier est pour eux la Terre promise, et quand je prêche l'amour du grec et des lettres, je parle dans le désert. La vraie misère est le manque de conversation. Tu sais quelle franchise, quel mouve-

ment d'esprit, quelle liberté de discussion on trouve dans les Écoles. Il a fallu perdre toutes ces chères habitudes, dire avec les autres des platitudes guindées, et causer uniquement avec soi-même. On a beau avoir de l'amour-propre et se trouver de bonne compagnie, on finit par s'en rassasier, et je n'ai pas imaginé, quand je rencontre une idée, d'autre consolation que de me faire tout haut un discours à moi-même, comme à une personne étrangère, en me dédoublant pour ainsi dire, afin d'avoir un interlocuteur. Heureusement le métier a du bon ; il laisse libre la plus grande partie de la journée, et je travaille ; j'ai fait et je continue des recherches de psychologie et de physiologie comparées, j'étudie les rapports et les applications de la psychologie à l'histoire ; je vois maintenant que les sciences morales peuvent devenir aussi précises que les sciences naturelles ; enfin j'avance aussi loin que je puis, dans ce monde où nous sommes entrés ensemble, sous quel guide, tu le sais. Je l'apprécie d'autant mieux aujourd'hui, que j'ai lu cette année ce que les philosophes allemands ont écrit sur cette matière, et que, tout en admirant leurs grandes vues, j'ai pu remarquer par comparaison combien leurs généralités historiques étaient souvent vagues et contraires aux faits. C'est un bien beau royaume que celui de la science; on y vole librement, tandis qu'aujourd'hui, dans tous les autres, on se heurte contre des obstacles. Au reste je suis si loin de la politique que depuis six mois je ne lis plus de journaux. Tu as plus souffert que moi aux derniers événemens, et j'avais l'intention de te parler de tes anciens projets et de tes espérances.

Je m'y intéresse autant qu'aux miennes ; la solitude et l'ennui de la province avivent le souvenir de mes vieilles camaraderies. Tout s'efface, pourtant, à mesure qu'on s'éloigne. Dis-moi ce qu'est devenu Viennot, si je pourrai le voir à Paris, si tu y seras toi-même, dans la première quinzaine d'octobre, et si je t'y pourrai serrer la main, comme je le fais de cœur en ce moment.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 2 juin 1853.

Mon cher de Witt, j'ai mon bonnet, ce dont je suis fort content, car c'est la première fois depuis deux ans que je réussis en quelque chose. Je me suis regardé, en rentrant, dans la glace

pour voir la mine qu'avait un docteur : je puis t'assurer que c'est celle d'un simple mortel, et d'un mortel fort ennuyé, comme on doit l'être quand on a subi six heures durant les coups d'épingles de ces messieurs.

Je suis plongé dans *Tite-Live* et ses critiques. Niebuhr est un grand homme, mais un fagot d'épines, et il faut être Allemand pour avoir le talent de rendre la science aussi désagréable. Jamais elle ne voyagera en Europe, tant que les Français ne l'auront pas civilisée, habillée, débarbouillée. Mais je plains le sort du Français qui s'en chargera ; — j'entrevois mon plan, je te causerai là-dessus plus amplement, je médite un certain chapitre sur l'ensemble de l'histoire de Rome ; j'attends pour t'en parler que je sois un peu revenu de l'étourdissement où m'a jeté le poudreux fatras allemand.

J'épargne et je t'épargne ma thèse latine. Je suis à sec. La nuée des latinistes s'est jetée sur moi. Mais je compte bien que c'est là le dernier thème latin que je ferai de ma vie. On a bien assez de mal à écorcher le français. A propos, si tu lis mon français, tu y retrouveras l'animal philosophique. Ce qui m'excuse peut-être, c'est que j'ai appliqué depuis longtemps dans mon enseignement les règles exposées dans le bouquin et que mes élèves, en les suivant, font de bons discours. Tu vois que je ne suis pas un pur théoricien et que je tourne à la pratique.

Feras-tu, avant l'hiver, un tour à Paris pour voir l'Exposition ? Il y a quelques belles choses de Français, de Th. Rousseau, d'un peintre que je ne connaissais pas, nommé Stevens. Les œuvres d'Eugène Delacroix sont toujours celles d'un jeune rapin plein d'espérance, et M. Meissonier tourne de plus en plus à la micrographie. Si l'Empereur ressemble à son portrait, il a un masque de plâtre, mais sa couleur est magnifique, et, sous le jaune bilieux, il doit y avoir eu un monde de sentimens et de projets. M. Courbet fait toujours de la viande digne du marché de Poissy. Mais que je suis sot de te parler de toiles, à toi qui vois la mer ! Enfin, pour compléter mes nouvelles, apprends que de plus en plus je nage sur l'or, et que j'hésite entre les deux projets suivans : acheter M. de Rothschild pour le suborner contre le gouvernement, — ou les Lieux saints, pour en faire un pays neutre et rendre le repos d'âme à l'Europe. — Tu ne diras plus que je vis en dehors de la politique.

Un mot sur le travail de M. Guillaume?

Adieu, mon cher ami, et que les herbages de Lisieux portent bonheur à ta santé et à ton *Washington*.

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 24 juillet 1853.

Mon cher de Witt, les lauriers de Miltiade ne me laissent plus dormir. Cet illustre Athénien (1) est persuadé, j'espère, du plaisir que m'a fait sa victoire, et tu me l'avais fait prévoir en me montrant une page de son manuscrit. Pour moi, mon ami, j'ai lu une cinquantaine de volumes, plus les quinze cent soixante-dix-sept pages de Tive-Live; j'ai un paquet de notes, mon plan fait, et demain je commence à pondre mon œuf; cela durera six semaines ou deux mois, j'imagine. Par excès de vertu, j'y emploie mes vacances; ce sera le moyen de ne pas avoir le spleen, et de livrer en octobre à la Faculté de médecine un cœur libre et dégagé de toute préoccupation humaine; car je compte bien habiter encore l'an prochain parmi les plâtres du quartier Latin; mon cher et excellent médecin, à qui j'ai offert ma thèse, me gratifiera en échange d'une petite provision nouvelle de tubercules pulmonaires, dûment certifiés sur papier ministre, qui donneront à ton vieux camarade le droit et le plaisir de causer avec toi tout l'hiver.

Voici mon *Tite-Live* en abrégé. Trois parties : 1° biographie de Tite-Live, et son temps (il reste deux phrases et demie sur son compte, et le coquin ne dit pas un mot de lui-même dans ses 1 500 pages); 2° l'histoire considérée comme une science: au point de vue de la vérité des faits (Tite-Live, Beaufort, Niebuhr), au point de vue des généralisations (Tite-Live, Machiavel, Montesquieu); 3° l'histoire considérée comme un art; caractères des nations et des individus, — narrations et discours, — style et langue. C'est exactement le plan du programme.

La difficulté pour moi, dans une recherche, est de trouver un trait caractéristique et dominant duquel tout peut se déduire géométriquement, en un mot d'avoir la formule de la chose. Il me semble que celle de Tite-Live est la suivante : un *orateur* qui se fait historien. Tous ses défauts, toutes ses qualités, l'influence

(1) M. Guillaume Guizot, dont l'étude sur Ménandre venait d'être couronnée par l'Académie française.

qu'a sur lui son éducation, sa vie, le génie de sa nation, de son époque, son caractère, sa famille, tout se rapporte à cela. C'est un orateur fait pour la vie publique, qui, au moment où la vie publique est confisquée, se rejette dans le passé et le plaide, à défaut du présent. Précisément parce qu'à ce moment l'éloquence cesse et n'est plus pratiquée que dans les Écoles, elle devient une rhétorique ; et l'éloquence de Tite-Live incline à la rhétorique. A titre d'orateur, il manque de cette curiosité philosophique, de ce besoin du vrai absolu et des généralisations vastes; il est plus pratique, d'un esprit plus moyen, mieux équilibré, il va au but, à la morale, il donne des leçons de vertu. Il ne s'occupe pas de connaître les vraies origines, les vieilles mœurs; il prend la plus belle tradition, et la développe avec majesté. A titre d'orateur encore, il n'est pas artiste dans le sens propre du mot. Il ne cherche pas à reconstruire des caractères, à voir le laid et le beau d'une nation ou d'un personnage, à saisir les particularités expressives ou caractéristiques, à peindre pour peindre, à laisser des figures et des traits arrêtés dans l'imagination du lecteur. Il ne songe qu'à plaider, à démontrer le courage de telle armée, la prudence de tel général. On le croirait toujours au Tribunal ou au Forum. Il connaît en habile orateur les grandes passions humaines, et les fait agir d'une grande manière, avec le souffle d'un Romain et le talent d'un Grec ; son histoire est pleine de mouvement et d'intérêt, et il a admirablement raconté les agitations de la place publique et les luttes des orateurs et des partis. Mais il n'a connu ces passions que d'une manière générale ; il les représente pareilles dans Romulus et dans Paul-Émile; il connaît l'homme et non les hommes, il est psychologue plus qu'historien. Il a la plus grande ressemblance avec nos deux auteurs dramatiques du XVIIe siècle; il est noble, régulier, raisonneur, analyste comme eux, mais, comme eux, il développe et raisonne toujours, il n'a pas cette inégalité, cette vivacité de l'imagination vraie. En un mot, c'est un esprit moyen entre la perfection et les grands défauts, mais sérieux, élevé, honnête, éloquent, et souvent grandiose, quand il songe à cette immense Rome qu'il voit autour de lui et à l'Univers conquis. Ce n'est ni Thucydide, ni César, ni Tacite, mais c'est plus que Polybe, Xénophon et Salluste.

Je m'aperçois que je m'oublie et que je t'oublie. C'est mon trop-plein qui dégorge, et je n'ai rien dit encore. Sois tranquille,

je n'ai plus de papier et je t'épargne. Un dernier service pourtant : on m'a donné diverses versions sur la manière de corriger. Les uns disent que c'est une commission, les autres toute l'Académie. Tu comprends quelle importance cela aurait. M. Guillaume, couronné dans le sérail, en connaît les détours. Peux-tu, par lui ou autrement, me donner un mot de renseignement là-dessus ? Merci de ton aimable et trop flatteuse lettre, quoique tu m'y appelles serpent, et que tu parles de mon *fiel*. Hélas ! mon cher, on dormirait en France, si l'on ne médisait pas ; et La Fontaine était de dangereuse compagnie. Tite-Live m'ôtera le venin.

La lettre de M. Guizot est bien encourageante, c'était déjà beaucoup d'avoir lu ma bluette (1) ; c'est plus encore d'en parler comme il m'en parle. Je ne puis que l'en remercier du fond du cœur.

Heureux Tityre, qui vois les arbres et les prés de ta fenêtre ! Quelle odeur de bibliothèque moisie cette pauvre lettre doit t'apporter !

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 29 novembre 1853.

Cher ami, je t'envie ton beau climat, et j'espère que la santé de Mme de Witt est plutôt une occasion qu'une raison de passer l'hiver à Hyères. Je suis resté dans ce sale Paris toutes les vacances, sauf dix jours, et je le regrette d'autant plus qu'en ce moment j'ai la sottise d'être malade. Mes misères, comme dit Pascal, me prennent à la gorge, c'est-à-dire au larynx. Depuis un mois, je suis muet ; je garde la chambre, je bois toutes sortes de choses, on me brûle l'intérieur de la gorge, et

J'imite de Conrart le silence prudent.

Il faut être obligeant comme M. Guillaume Guizot pour venir voir un être aussi peu amusant que moi, et je te charge de l'en remercier à distance. Cependant j'enrage à part moi. O heureux chiffonniers, vendeurs d'habits, marchands de légumes, qui criez avec une si belle voix le matin par le brouillard ! Le temps où je parlais me semble un mythe. Le pis est que le médecin m'ordonne de ne rien faire, sous prétexte que cette inflammation vient d'un échauffement. Je passe le jour à regarder brûler mes

(1) La thèse sur les Fables de La Fontaine.

bûches, et à ne pas bénir l'enchaînement des causes secondes.

Tu comprends que, dans un pareil état, mes coursiers, non, mes élèves oisifs ont oublié ma voix. Voici un nouveau malheur qui me tombe sur la tête. C'est toujours l'Université, notre bonne mère, qui me poursuit. Ordre est venu d'opter entre l'emploi de maître de conférences dans les institutions libres, et le titre de membre de l'Université. Mon choix serait vite fait, car je ne tiens guère à conserver le haillon qui me reste de ma triste robe. Mais il faudrait, si je donne ma démission, payer les trois ans de pension à l'École normale. J'essaie de négocier en ce moment, leur représentant que je ne suis titulaire d'aucune chaire, que je ne touche aucun traitement, que je suis en congé sur des attestations de médecin, qu'il faut bien que je gagne ma vie si je veux vivre, etc. Je désespère de gagner ma cause. Il paraît qu'on veut faire rentrer dans le giron inhospitalier tous ceux qui s'y sont trouvés mal, et ont préféré la liberté sur la montagne (Sainte-Geneviève). Mais, quoi qu'il arrive, j'en jure par les dieux immortels, je ne rentrerai pas.

Mon *Tite-Live* est fini depuis un mois. Je n'ai pas encore osé le relire. M. Guillaume me promet son *Ménandre*, j'y trouverai les meilleurs conseils possibles, c'est-à-dire un modèle heureux. Tout ce que je puis te dire, c'est que j'ai mis six mois à faire mon bouquin, et tu sais que je travaille un bon nombre d'heures par jour. Je suis toujours des cours d'histoire naturelle, et, en tisonnant mon feu, je fais le plan de cette psychologie dont je t'ai tant parlé et à laquelle je travaille depuis trois ans.

Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe?

Tu as le soleil, la famille. Autour de moi, les choses sont noires ou grises. C'est pourquoi j'essai de vivre en dedans. Cela est plus vrai que tu ne penses. Je travaille plus pour occuper le présent que pour préparer l'avenir. Mon travail vaut-il quelque chose? J'en doute. Mais je sais bien qu'il m'est un remède contre mon ennui.

J'ai lu Macaulay, que j'admire infiniment. Merci de cette idée. J'espère que tu me répondras plus longuement que tu n'as fait; et, sur ce, je te serre la main, te souhaitant pour tout l'hiver « ton rosier fleuri. »

A Monsieur Cornélis de Witt.

Paris, 27 mai 1854.

Mon cher de Witt, j'ai eu le regret mercredi dernier de ne point rencontrer M. Guizot; jeudi, j'ai craint d'être importun la veille d'un départ, et je n'ai pu lui dire combien j'étais heureux de son approbation et reconnaissant de son appui. Je vois par ta lettre ce que je savais d'avance, que son suffrage est pour 80 pour 100 dans mon succès (1). Guillaume a été excellent pour moi; partout où je me tourne, j'ai des remerciemens à faire, et je les fais de grand cœur, à toi tout le premier. J'espère que tu m'aideras pour les autres. Je n'étais plus accoutumé à rencontrer de la bienveillance. Celle-ci me dédommage, et au delà, de tous les ennuis que j'ai subis.

Je partirai à la fin de juin probablement, je ne sais encore pour quelles eaux; le médecin décidera. J'ai quitté mon homéopathe, qui m'ennuyait, et je crois que le mieux que je lui attribuais vient de l'été et de la présence de ma mère. Bien des médecins sont sceptiques en médecine; j'en vois qui ne croient qu'au quinquina et à la chirurgie. Cette vérité ressemble peut-être à tant d'autres qui se fondent entre les doigts quand on les presse. Je vais laisser faire la nature, elle fera mieux que les médicamens.

Il me semblait que Thucydide ressemble à la nouvelle histoire dont nous parlions (2) par la sévérité, l'énergie et la précision. Tous deux donc racontent les événemens sans y intervenir; ils s'effacent, les faits parlent d'eux-mêmes, sans avoir besoin d'interprète, il semble qu'on soit face à face avec le passé. Dans les jugemens, même gravité et même force; on sent le poids d'une réflexion intense et impartiale, qui ne vous demande pas un assentiment, mais vous impose une conviction, et parle comme si elle était en face non d'un public, mais de la vérité. — Je reconnais comme toi de grandes différences. Thucydide est le premier Grec qui écrive sur la politique. Il accumule les idées dans ses discours au point d'être fatigant. Ajoutez que son récit est un journal, et que l'ordre chronologique empêche de

(1) M. Guillaume Guizot avait cru pouvoir annoncer à M. Taine le succès de *Tite-Live* à l'Académie. — Voyez les lettres des 3 et 7 juin.

(2) L'œuvre historique de M. Guizot.

voir le grand mouvement et la marche dramatique des événemens. Les anciens composent moins bien que les modernes. Il n'y a point de philosophe chez nous dont les ouvrages soient aussi peu suivis que ceux d'Aristote. — Pour les réflexions morales, tu verras un morceau bien beau et bien triste après les séditions de Corcyre. J'imagine aussi que tu es encore dans le premier livre, lequel est occupé en grande partie par un exposé de l'ancien état de la Grèce. Au reste, tu reconnaîtras, je crois, que nul historien ancien n'a plus de ressemblance avec celui dont il s'agit. A vingt siècles de distance, on ne peut comparer que les traits généraux.

L'Académie, m'a-t-on dit, donnera sa décision jeudi prochain.

A Guillaume Guizot (1).

3 juin 1854.

Mon cher Guillaume, il paraît, non pas que je vous ai remercié trop tôt, mais que vous m'avez félicité trop vite. *Tite-Live* est retourné dans les futurs contingens. Grande discussion hier jeudi, non terminée et renvoyée à mardi. J'ai vu M. Patin, qui a eu l'obligeance de me défendre; mais on me reproche:

Trop peu de respect pour Tite-Live et les grands hommes en général;

Un style trop peu grave;

Manque d'élégance dans les traductions;

Inclination trop forte pour les idées modernes en fait d'histoire, etc.

Mon impression est que j'ai encore deux chances sur cinq. Je vous écrirai mercredi la décision. Merci, quoi qu'il arrive, de votre ancienne, présente et future sympathie:

Non ignare boni, miseris succurrere nosti.

Dans ces grandes vicissitudes de la fortune, je fais comme vous, je lis Henri Beyle; cela distrait de tout; je m'amuse même à prendre des notes sur *Rouge et Noir;* je voudrais me rendre compte de cette manière étonnante. Par quel hasard un homme peut-il se faire relire un si grand nombre de fois? A la première impression, on est frappé, enchanté, pénétré, mais rien de plus.

(1) Guizot (Maurice-Guillaume), fils de M. F. Guizot et professeur au Collège de France, 1833-1892.

Maintenant je commence à comprendre la liaison de toutes les parties de la vie et du caractère de Julien. Jamais personne n'a vu la nature et la logique des idées et des passions avec cette profondeur.

Si votre maison est encore debout en novembre, j'irai y chercher sous vos papiers mes jeunes gens de Platon que nous y avons oubliés. Quelqu'un m'avait fait penser que vous disiez adieu à vos amis le jeudi soir, et j'avais fait prier Edmond, si cela était, de me prendre. Cela n'étant pas, j'ai pensé que vous emballiez des livres, et j'ai respecté cette sainte occupation.

Si Washington ou tout autre Américain n'est pas trop absorbant, priez de Witt de songer quelquefois à m'écrire. J'espère que vous voudrez bien présenter à monsieur votre père l'expression de toute ma reconnaissance pour tant de bons offices. Je puis mesurer par les difficultés que j'éprouve tout ce qu'il a fait pour moi.

A Guillaume Guizot.

Paris, 7 juin 1854.

Mon cher Guillaume, le prix est ajourné à l'an prochain. Vous reconnaissez la fortune de Carthage. Au reste, quand vous m'avez annoncé la réussite, j'étais tout étonné, faute d'habitude. Il me semblait que le hasard s'était trompé en ma faveur. Vous voyez qu'il a vite corrigé sa maladresse.

On se frotte le dos, on s'y fait par degrés. Tout n'est pas perdu pour moi, puisque dans cette affaire j'ai encore éprouvé la bienveillance de monsieur votre père, et que je viens d'ajouter quelque chose à tout ce que je lui devais déjà.

Voici les détails de cette aventure : je les tiens d'un académicien.

Un membre de la majorité s'est levé et a avoué que, malgré son vote, il lui restait quelques petits scrupules ; quand cette conscience a été bien déchargée, M. Cousin a pris la parole avec sa passion ordinaire et a demandé lecture. Le passage sur Montesquieu a fait pousser des cris. On n'a pas admis qu'il y eût une autre philosophie de l'histoire, ni surtout qu'elle pût être tirée des contemporains, et qui pis est, des Allemands. Tout cela se passait jeudi. Dans l'intervalle des deux séances, j'ai vu plusieurs membres amis et hostiles. M. Cousin m'a dit qu'il ne savait pas que le mémoire fût de moi. M. de Vigny, M. Vitet, M. Saint-Marc

Girardin m'ont défendu (1). Je vois par votre lettre que M. Guizot avait intéressé plusieurs personnes à ma cause :

...Si *Pergama dextrâ*
Defendi possent...

A votre retour, je vous demanderai des éclaircissemens sur certains doutes. Quelques mots échappés me font croire que votre conjecture est vraie (2).

Remanierai-je mon mémoire ? J'ai causé avec plusieurs de mes adversaires, et, si je les entends bien, il faudrait supprimer tout ce qui vaut la peine d'être conservé. Suis-je même assez flexible pour réussir dans cette voie ? Autrefois, je l'aurais pu; j'eus une fois un prix de version parce que, pour plaire au professeur, j'étais parvenu à mettre trois sens dans chaque phrase de la traduction.

Je me laissais conduire à cet aimable guide.

Cet heureux temps n'est plus. D'ailleurs, j'aurais peur de choquer l'un en contentant l'autre. Tel juge m'a dit que ma première page sur Montesquieu était excellente, tel autre qu'elle était ridicule. Mes philosophes d'Allemagne enseignent bien la doctrine de la conciliation des contraires. Je ne sais si je serai capable de l'appliquer.

Vous êtes bien l'homme selon mon cœur avec vos grandes lettres. Et sur Beyle encore ! Vous me gâtez et j'ai peur de vous répondre; je vous répondrais trop.

Là-dessus je suis comme Nestor, je parlerais un an, ou même deux ans de suite, en vous lassant sans me lasser. Permettez-moi seulement de répondre à votre principal reproche. Il ne sera

(1) Lettre de M. Villemain à M. Guizot : « Mon cher ami, vos armes ne sont heureuses que dans vos mains. Nous avons été battus sur le prix Tite-Live, après une longue séance où j'ai dit de mon mieux de bonnes raisons, et où M. Vitet, qui avait lu l'ouvrage, a parfaitement discuté. Du reste, en regrettant ce résultat, je crois, comme on l'a dit éloquemment de tous côtés, que c'est pour le bien de l'auteur, dont l'ouvrage, facilement amélioré, sera couronné l'an prochain... »

(2) Lettre de M. Guillaume Guizot, du 5 juin 1854 : « Je soupçonne qu'il pourrait bien y avoir quelque ingrédient venu du Ministère de l'Instruction publique, dans la pilule amère que certains cherchent à vous administrer. Le nommé Fortoul, n'ayant pas été nommé l'autre semaine (à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), doit avoir de la rancune contre le parti libéral de l'Institut, contre mon père entre autres; et comme il vous connaît d'autre part (voir *Correspondance*, t. Ier, p. 230), il aura peut-être engagé ses amis à le venger sur votre dos de sa propre défaite. »

jamais populaire, et par sa faute, vous avez raison. Mais est-ce une faute ? Le but d'un artiste est-il d'être lu ? Oui, s'il cherche la gloire, l'argent, l'utilité publique ; non, s'il aime le beau purement et uniquement. Beyle a écrit pour se faire le plus grand plaisir possible, abstraction faite du public ; j'aime cette abstraction ; ce n'est point insolence (du moins dans *la Chartreuse* et Julien), c'est théorie et vivacité de conception. Lisez comme preuve sa lettre à Balzac. — Pourquoi les artistes se considéreraient-ils comme précepteurs du genre humain ? Ils adorent une idée et non la foule ; c'est à nous, commentateurs, à introduire chez eux le public. Si le but d'un écrivain est d'intéresser et d'instruire un grand nombre de lecteurs, *l'Oncle Tom* est le premier des chefs-d'œuvre. Je suis là-dessus bien plus aristocrate que vous, en fait de science comme en fait d'art. Croyez-vous qu'Aristote écrivant sa *Métaphysique*, ou Spinoza son *Éthique*, espéraient des lecteurs ? L'un montrait ses notes à Eudème ou à Théophraste, l'autre envoyait ses théorèmes à Louis Meyer, tous deux parfaitement persuadés que leurs analyses ou leurs déductions ne changeraient pas la plus petite chose aux affaires humaines, fort certains d'être défigurés, oubliés ou vilipendés pendant longtemps : ce qui est arrivé. Au sommet des idées, on vit solitaire, c'est tant pis pour ceux qui sont en bas, non pour celui qui est en haut. Je cite à un ami du grec un mot d'Aristote : « Plus une science est inutile et impopulaire, plus elle est précieuse. »

Je pense comme vous sur mes jeunes gens de Platon ; je m'étais fait Grec en les étudiant, j'avais oublié l'indécence ; c'est la même faute pour les traductions. Le Platon élégant de M. Cousin ne ressemble pas du tout au Platon négligé, presque enfantin, toujours naturel, qui est le vrai. Il serait choquant, s'il se montrait tel qu'il est. C'est toujours la même règle. Il faut habiller les idées, sinon un commissaire arrive, les juge immorales et les met en prison.

Serez-vous assez obligeant pour me consoler de ma déconfiture ? Le moyen est aisé, écrivez-moi le plus souvent et le plus longuement possible, et croyez-moi votre très affectionné camarade.

H. Taine.

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

ENTRE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

I

Après vingt ans de rapports aigres et de froideur diplomatique, la France et l'Angleterre paraissent réconciliées. Les chefs d'État échangent des visites : Édouard VII est reçu à Paris avec la plus courtoise déférence; Londres accorde à M. Loubet l'accueil le plus chaleureux qu'ait jamais fait la capitale anglaise à un chef d'État étranger. Les parlementaires et les commerçans des deux pays s'invitent et se fêtent aussi; les paroles les plus aimables pour la France tombent des lèvres des hommes d'État britanniques les plus qualifiés : le premier ministre, le chef de l'opposition et même, pour employer les propres termes de ce dernier, « l'enfant terrible du Parlement, » M. Chamberlain, qui ne nous avait point accoutumés à tant de bonne grâce. Les journaux enfin, après avoir fort contribué à aigrir les relations des deux pays en représentant leurs intérêts comme inconciliables, proclament aujourd'hui qu'il n'est entre eux nul différend qui ne puisse être aisément aplani. De toutes parts on reprend la vieille formule, si décriée naguère, répétée maintenant avec onction, et l'on n'entend parler que d'entente cordiale.

Voilà certes un merveilleux changement. Durera-t-il? Ne faut-il y voir qu'une détente passagère, chef-d'œuvre de l'habileté diplomatique de notre éminent représentant à Londres, M. Paul Cambon, et de la finesse politique jointe aux goûts pacifiques du

roi Édouard, mais dont des causes plus fortes que la volonté des hommes auront bientôt raison? Doit-on le considérer au contraire comme l'effet d'une évolution réelle et profonde qui a commencé de modifier, depuis longtemps déjà, la situation des deux peuples vis-à-vis l'un de l'autre et vis-à-vis du monde, qui a rendu plus nombreux et plus forts les intérêts qui les unissent, plus rares et plus faibles ceux qui les divisent?

Il semble qu'il y ait certaines raisons de se rallier à cette opinion plus optimiste. Ce qui a déterminé, dans le passé, l'hostilité des deux nations, c'est le double but que n'a cessé de poursuivre, depuis le XVIe siècle, la politique de la Grande-Bretagne: conquérir et conserver la prépondérance économique et maritime; puis, pour n'être pas troublée dans son expansion lointaine, assurer ses derrières, en empêchant l'établissement d'une grande puissance dans les Pays-Bas. L'Espagne, la Hollande, la France ont été successivement des obstacles au premier de ces desseins; l'Angleterre les a combattues. L'Espagne au XVIe siècle, la France au XVIIe, au XVIIIe et jusqu'au milieu du XIXe, ont contre-carré le second; et l'hostilité de l'Angleterre s'en est trouvée redoublée. Mais aujourd'hui, au début du XXe siècle, est-ce bien encore la France qui menace le plus l'industrie, le commerce, la marine britanniques? Est-ce la France qui menace les Pays-Bas? Pauvres en fer et en charbon, nous ne saurions fabriquer des objets de grande consommation, ni construire des navires pour les transporter, à aussi bas prix que nos voisins du nord-ouest. Pacifiques comme nous le sommes, trop pacifiques peut-être, puisque notre fanatisme de la paix, aveugle comme tous les fanatismes, nous fait oublier le vieil et salutaire adage qui prescrit de préparer la guerre pour s'assurer la paix, nous ne cherchons certes aucune conquête sur le continent et, si nous redevenions plus sages et plus fiers, si même nous envisagions un jour l'éventualité de remanier nos frontières, ce n'est pas du côté de la Belgique que nous tournerions les yeux. Mais ce que nous ne pouvons ou ne voulons faire, d'autres le peuvent et le veulent: l'Allemagne et les États-Unis sont pour la Grande-Bretagne de rudes concurrens économiques. L'Empereur allemand n'a pas craint de dire : « Notre avenir est sur l'eau. » Et, enfin, n'est-ce pas l'Allemagne pangermaniste qui convoite les Pays-Bas?

Entre la France et l'Angleterre une dernière cause de rivalité a subsisté jusqu'à ces derniers temps dans l'expansion coloniale.

Toutes deux désiraient s'attribuer la plus grande part possible des immenses territoires vacans en Afrique, en Indo-Chine, et le conflit de leurs ambitions était rendu plus aigu par les pénibles incidens qui naissaient parfois entre leurs missions ou leurs colonnes, et qu'exagéraient encore des correspondans ou des journalistes trop pleins de leur sujet. Mais, depuis l'accord de 1899, les possessions des deux pays sont délimitées en Afrique, comme leurs sphères d'action le sont en Indo-Chine depuis 1896. Une ère nouvelle s'ouvre où il ne reste plus guère de terres inappropriées auxquelles l'un et l'autre puissent prétendre : la dernière source sérieuse de difficultés a ainsi disparu.

On pourrait craindre, il est vrai, que, si la France trouve son domaine colonial assez vaste, l'Angleterre ne sache pas renoncer à l'habitude invétérée d'étendre toujours le sien et nourrisse le secret espoir de s'emparer un jour des colonies de la France en Afrique et en Indo-Chine, comme jadis dans l'Amérique et dans l'Inde. La presse britannique n'a pas craint de rappeler ces exemples du passé lors de certains accès de *jingoism* et de *high talk* en 1895 et 1898; mais un événement capital s'est produit depuis, qui, croyons-nous, a fort assagi les Anglais. La campagne du Transvaal leur a rappelé ce qu'est la guerre et surtout ce qu'elle coûte. Quand la bourgeoisie a vu l'impôt sur le revenu monter à 6 pour 100; quand le peuple a vu relever les droits sur le thé, sur le sucre, restaurer même un droit sur les grains; quand toute la nation a pu se rendre compte que les frais d'une guerre ne finissent même pas avec elle, et qu'aux six milliards dépensés dans l'Afrique du Sud il en faudrait joindre plusieurs autres pour réfection d'armement, réformes militaires et navales, ces hommes pratiques, accoutumés à envisager le côté commercial et financier des choses, peu économes, du reste, en sorte qu'une aggravation d'impôts les oblige, non seulement à diminuer leur épargne, mais à réduire leur train de vie, se sont pris à réfléchir, et, quelle que fût leur opinion intime sur la guerre d'où ils venaient de sortir, se sont dit assurément qu'il ne conviendrait pas de s'engager à la légère dans une lutte plus grande encore. Les pauvres Boers auront peut-être été la rançon de la paix du monde. Il semble, d'ailleurs, que l'Angleterre se rende compte que son empire est déjà bien vaste, que c'est une lourde tâche de l'administrer et d'y maintenir l'ordre. N'est-ce pas un aveu que l'appel adressé aux grandes colonies pour qu'elles

viennent en aide à la mère patrie « chancelant sous le poids de ses destinées, » comme l'a dit M. Chamberlain? Les ambitions coloniales de la Grande-Bretagne paraissent se borner aujourd'hui à maintenir sa prééminence sur les avenues maritimes de l'Inde, la côte d'Arabie et le golfe Persique. Ici encore, ce n'est pas la France, c'est bien plutôt l'Allemagne, avec ses visées sur la Turquie d'Asie, avec son désir d'étendre ses colonies, qu'elle trouverait devant elle.

Ainsi le grand danger pour l'Angleterre ne vient plus aujourd'hui de la France, ni, pour la France, de l'Angleterre. Après l'avoir longtemps méconnu, on l'aperçoit outre-Manche, et les sentimens actuels des Anglais paraissent bien exprimés dans la réponse qu'a faite le plus influent de leurs journaux hebdomadaires, le *Spectator*, au dernier et retentissant article de feu le professeur Mommsen, qui offrait au Royaume-Uni l'alliance de l'Empire allemand. « Nous tenons pour un fait irréfutable que les ambitions de l'Allemagne, telles qu'elles sont exprimées par sa caste dominante, sont les seules, parmi toutes les ambitions nationales du monde, qui soient en conflit direct avec les nôtres. Nous disons que l'Allemagne ne peut pas être notre alliée, car elle veut ce que nous ne serons jamais capables de lui donner ou de lui faire obtenir. » Ne comprend-on pas aussi en France que le seul péril grave que nous puissions courir nous vient du poids, sur nos frontières de l'est, d'une nation de soixante millions d'hommes, étouffant dans ses limites, ayant le culte de la guerre, et dont les esprits dirigeans se persuadent qu'ils ont un droit imprescriptible sur tout ce qui fit partie jadis du Saint-Empire Romain Germanique ?

Nous n'entendons certes pas prétendre qu'entre la France et l'Angleterre il ne subsiste aucun litige à régler. Il en est un grand nombre : les droits de nos pêcheurs sur le *French Shore* à Terre-Neuve; la possession des Nouvelles-Hébrides; une meilleure délimitation de nos territoires entre le Niger et le Tchad. Nous n'oublions pas qu'il pourrait naître aussi des difficultés des questions du Siam et du Maroc; pour l'une, il paraît acquis, cependant, que, moyennant de faibles concessions, la Grande-Bretagne ne s'opposerait pas à nos vues; et, pour l'autre, nous devons seulement veiller à maintenir les droits et les obligations qui résultent des traités. Ce que l'on peut dire, croyons-nous, c'est qu'après les changemens profonds survenus en Europe de-

puis quarante ans et après les règlemens coloniaux de ces dix dernières années, la rivalité entre les deux pays ne porte plus sur des points essentiels à leur situation dans le monde; et l'on peut se demander si les intérêts qui les divisent encore ne sont pas plus faibles que ceux qui les unissent et qui prennent de jour en jour une importance croissante.

Au premier rang de ces derniers se trouvent leurs relations économiques. Nous voudrions les examiner ici, et cette étude montrera, croyons-nous, l'importance qu'ont pour notre prospérité nationale, pour la richesse de notre pays, qui est l'une des principales bases de sa puissance, nos rapports économiques avec les Anglais. Ne sera-t-il pas évident, dès lors, que le souci de les maintenir et de les étendre doit être, non pas la seule, mais l'une des principales considérations qui guident notre politique vis-à-vis de nos voisins d'outre-Manche?

II

Les relations économiques de deux pays se traduisent en premier lieu par leur commerce extérieur. Ce n'est pas le seul élément de leurs transactions, ce n'en est même pas toujours le principal : la Suisse, par exemple, tire certainement plus de profit des sommes dépensées chez elle par les touristes anglais que de ses ventes de marchandises à l'Angleterre. Il peut arriver aussi que les capitaux placés dans un pays neuf par une vieille et riche nation procurent à celle-ci plus de bénéfices que les produits qu'elle envoie à ce même pays. Entre la France et l'Angleterre, le commerce proprement dit paraît, toutefois, l'élément le plus important des transactions, bien que les dépenses faites par les voyageurs étrangers, surtout par les Anglais en France, et les placemens de capitaux d'un pays dans l'autre soient assurément très considérables, encore que malaisés à chiffrer. Ce commerce franco-britannique a fait dernièrement l'objet d'un substantiel rapport, où notre consul suppléant à Londres, M. Jean Périer, en expose la nature et l'importance, montre les raisons qui le rendent particulièrement stable et profitable aux deux nations, et recherche les moyens de le développer. Aussi clair que démonstratif, ce rapport nous permettra d'examiner, en nous aidant parfois de quelques autres documens officiels, les principaux traits caractéristiques du commerce franco-anglais.

Pour en mesurer l'importance, il suffit de dire que, d'après la douane française, nous avons exporté en Grande-Bretagne 1 277 millions de francs de marchandises, près du tiers des 4 milliards 236 millions que nous exportons en tout, et que nous en avons importé 582 millions, soit 13 pour 100 de notre importation totale, proportion moindre, mais qui laisse aux Anglais le premier rang parmi nos fournisseurs comme parmi nos cliens. Nous leur vendons deux fois et demie plus qu'à toutes nos colonies ensemble, et deux fois plus qu'à la Belgique, notre meilleur acheteur après eux.

Réciproquement, nous sommes l'un des meilleurs, sinon le meilleur correspondant de l'Angleterre. Son commerce extérieur, de beaucoup le plus vaste du monde, s'élève à 13 milliards 350 millions aux importations, à 8 milliards 820 millions aux exportations. Notre part n'est ainsi que d'un peu moins du dixième des premières et du quinzième des secondes. Nous n'en venons pas moins au troisième rang des fournisseurs de la Grande-Bretagne, dépassés seulement par les États-Unis et les colonies anglaises, et au quatrième rang parmi ses cliens, après les colonies, les États-Unis et l'Allemagne. A regarder les choses de près, celle-ci doit même vendre aux Anglais à peu près autant que nous, sinon plus, car la douane britannique met au compte de la Belgique ou de la Hollande beaucoup de marchandises parfaitement allemandes, mais expédiées par Rotterdam ou par Anvers, tandis que le nombre est petit des produits français qui suivent cette voie. Cette rectification faite, la France est encore, après les États-Unis, l'Inde et l'Allemagne, et très près de ces deux derniers, le pays qui fait le plus grand commerce avec l'Angleterre.

Ce n'est pas tout de commercer ensemble. On peut s'en trouver plus ou moins bien, et l'on n'est pas toujours en relations cordiales parce qu'on est en rapport d'affaires. Bien des producteurs se plaignent d'être exploités par les intermédiaires. Or, l'Angleterre est un grand intermédiaire du commerce international. Une série de causes historiques et géographiques, au premier rang desquelles sont sa situation insulaire et sa richesse en charbon, en ont fait le principal entrepreneur de transports maritimes, le courtier et l'entrepositaire des marchandises les plus variées. Aussi entend-on dire parfois que les Anglais ne prennent nos marchandises que pour en revendre le tiers

ou la moitié, en prélevant à nos dépens un gros bénéfice. Pareille évaluation est fort exagérée. Sur 13 milliards 350 millions de francs qu'a importés l'Angleterre en 1902, elle n'en a réexporté que 1 661 millions, c'est-à-dire un huitième. Pour les marchandises françaises en particulier, M. J. Périer évalue à 90 millions la valeur de celles qui ne font que passer dans les ports anglais pour y être transbordées et à 100 millions au plus celles que la Grande-Bretagne nous achète pour les revendre à d'autres, en qualité de « grand commissionnaire mondial (1). »

Même réduit ainsi à sa juste valeur, on peut regretter que nous laissions échapper tant de fret à notre marine marchande. Plus puissante, mieux organisée, régie par des lois plus sages, elle pourrait en recouvrer une grande partie, et ce serait pour nous un sérieux profit matériel et moral. Mais à qui la faute, après tout, s'il ne nous revient pas? Et si nous ne pouvons assurer nous-mêmes le transport de nos produits, ne devons-nous pas nous féliciter de trouver à nos portes d'avisés commissionnaire qui s'en chargent à notre place? Au demeurant, il serait chimérique de penser que nous pussions jamais nous passer entièrement d'intermédiaires. La plus grande partie de nos exportations se compose d'articles relativement chers, légers et de peu de volume, dont il faut une valeur énorme pour compléter le chargement d'un gros cargo-boat moderne. Si nous voulions les expédier nous-mêmes à bien des pays médiocrement riches ou peuplés, qui ne nous les prennent que par petites quantités à la fois, nous serions obligés d'y envoyer des bateaux à moitié vides ou très petits, ce qui augmenterait fort les frais de transport et par suite le prix de vente, et réduirait les débouchés. Loin de nous être nuisible, un intermédiaire nous est ici très utile.

Ces réflexions s'appliquent non seulement aux marchandises que nous vendons, mais à celles que nous achetons par l'entremise des Anglais et qui forment plus du quart des 582 millions de

(1) A titre d'exemple, le Royaume-Uni a importé, en 1902, pour 125 millions et demi de francs de vin, dont 64 millions et demi venant de France, et n'en a réexporté que pour 13 millions et demi; pour les vins mousseux en particulier, qui viennent de France dans la proportion de 97 pour 100, l'importation totale a été de 48 millions et demi, la réexportation de 5 millions et demi seulement. Pour l'eau-de-vie de vin (*brandy*), qui vient encore plus exclusivement de France que les vins mousseux, l'importation est de 27 millions, la réexportation de moins d'un million. Enfin il a été importé en Angleterre 338 millions de soieries, dont deux tiers au moins de fabrication française, et il n'en a été réexporté que 27 millions.

francs qu'importe chez nous la Grande-Bretagne. Les bénéfices dont nous nous sommes ainsi privés sont même beaucoup plus considérables, car il s'agit de matières lourdes et encombrantes; M. le consul Périer rappelle qu'un homme très autorisé estimait à 350 millions les sommes que nous versons chaque année à nos voisins pour frets de marchandises. Pourtant, à l'instar de plusieurs autres nations, nous nous sommes déjà affranchis de l'intermédiaire britannique pour nombre d'articles, comme les cotons et les cafés; mais nous lui achetions, en 1901, près de 87 millions de laines, soit 30 pour 100 de la réexportation britannique, pour 16 millions de jute, 18 millions d'autres textiles, 20 millions de cuirs et peaux, 6 millions et demi de caoutchouc, 4 millions de métaux, une trentaine de millions de matières diverses. Nous devrions nous approvisionner nous-mêmes d'une partie de ces matières; mais il est douteux que nous pussions le faire de toutes, à cause de la difficulté de trouver un fret de retour pour les bâtimens qui nous les auraient apportées.

En défalquant du commerce franco-anglais toutes les marchandises qui ne font ainsi que passer par les ports ou les entrepôts britanniques, il s'élève encore, pour 1902, à plus d'un milliard et demi, dont 1 087 millions pour nos exportations et 432 millions pour nos importations. Qu'un trafic si considérable soit avantageux aux deux nations qui s'y livrent, et doive contribuer à leurs bons rapports, cela n'est peut-être pas évident *a priori*. Certes beaucoup de gens en vivent; d'autres en peuvent souffrir. Un peuple peut être, pour un autre, non seulement un intermédiaire onéreux, mais un concurrent dangereux, jusque sur son propre marché. Loin d'améliorer les relations politiques, l'accroissement des relations commerciales les rend alors plus difficiles. Le commerce anglo-allemand a crû au moins aussi vite que le commerce anglo-français et les sentimens des deux pays à l'égard l'un de l'autre sont loin d'être devenus plus amicaux. L'invasion des produits allemands, *made in Germany*, selon la formule que la douane britannique fait apposer sur les marchandises importées, irrite et inquiète les Anglais. On se souvient que cette formule servit de titre il y a quelques années à une brochure retentissante, dont le cri d'alarme se répéta dans les journaux d'outre-Manche en polémiques passionnées (1).

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1896, l'intéressant article de M. Arvède Barine.

Le commerce anglo-français ne soulève de pareilles tempêtes, ni chez nous, ni chez nos voisins. Notre consul à Londres explique fort bien ce contraste : « Le caractère essentiel de ce commerce, dit-il, est d'être particulièrement complémentaire de la production des deux pays. » Ce que la France vend à la Grande-Bretagne, ce n'est pas, comme l'Allemagne, des articles qui font concurrence aux marchandises anglaises, mais des articles que la Grande-Bretagne ne produit pas : la réciproque est vraie, pour le gros des échanges, bien entendu, sauf exceptions particulières. Parmi les producteurs de chacune des deux nations, il en est ainsi fort peu qui soient lésés par la concurrence de l'autre, tandis qu'un très grand nombre trouve chez le peuple voisin un débouché avantageux. En Angleterre, et plus encore en France, il y a beaucoup plus de gens qui profitent du commerce anglo-français qu'il n'y a de gens qui en souffrent.

Les causes qui rendent ce commerce complémentaire de la production de chacun des deux pays sont profondes et permanentes. Aussi le rendent-elles en même temps remarquablement stable. « L'une de ces causes est la dissimilitude climatérique et géologique des deux pays, l'autre la dissimilitude des aptitudes des deux races. »

Que produit le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, et que lui manque-t-il? C'est une immense usine de transformation : grâce à la richesse de ses mines de houille et de fer, il peut, à meilleur compte qu'aucune autre contrée, se procurer la force et construire les machines qui permettent de manufacturer économiquement toutes les matières premières. Aussi celles-ci affluent-elles du monde entier pour s'en retourner sous forme d'objets fabriqués. Les premières marchandises que l'Angleterre doive acheter au dehors, sont donc les matériaux de ses grandes industries : métaux bruts, laine, coton et textiles divers, peaux, bois, etc., dont elle a importé, en 1902, pour 4 milliards 700 millions. Mais le sol britannique, généralement médiocre, ne saurait suffire à nourrir de nombreux habitans; l'Angleterre s'en est rendu compte dès le milieu du XIXe siècle et, pour que la main-d'œuvre ne manquât pas à son industrie croissante, elle a ouvert ses portes toutes grandes aux produits alimentaires du dehors. Nul doute qu'elle n'ait sagement agi, car c'est ainsi seulement qu'elle pouvait tirer tout le parti possible de la supériorité industrielle qu'elle tenait de la nature et qui allait lui donner une

extraordinaire prospérité; mais, si la suppression des droits de douane a eu les plus heureuses conséquences pour l'ensemble du peuple britannique, elle n'en a pas moins entraîné la rapide décadence de l'agriculture. Tandis que la population et la richesse croissaient, et, avec elles, la demande d'alimens, les cultivateurs, ne pouvant résister à la concurrence des pays neufs, se faisaient de moins en moins nombreux, et produisaient de moins en moins. Les Iles Britanniques ont donc, en second lieu, besoin d'importer des alimens, et cela, en quantité énorme, tellement est grande l'insuffisance de leur production : en 1902, elles ont récolté 16 millions de quintaux de blé; elles en ont importé 41 millions, plus 10 millions de quintaux de farine. Elles importent, de même, 13 millions de quintaux d'orge, 3 millions de quintaux de pommes de terre, 9 millions de quintaux de viande, bœuf, mouton ou porc, sans compter 420 000 bœufs et 300 000 moutons vivans, 1 300 000 quintaux de poisson, 2 millions de quintaux de beurre, 500 000 quintaux de margarine, 1 300 000 quintaux de fromage, 189 millions de douzaines d'œufs, une quantité de volailles. Et ce n'est pas seulement la nourriture des hommes, c'est celle des animaux qu'on achète à l'étranger : pour les chevaux, pour le bétail de qualité supérieure qu'élève encore l'Angleterre, il a été importé l'an dernier 8 millions de quintaux d'avoine, 22 millions de quintaux de maïs, et jusqu'à des fourrages, dont on ne croirait guère, à première vue, que la verte Angleterre et la plus verte Irlande pussent jamais manquer.

Riche et dépensant largement, le peuple anglais ne se borne pas à importer les alimens indispensables à sa subsistance. Il consomme beaucoup d'articles de luxe ou de demi-luxe, dont le climat humide et froid, le sol souvent médiocre des îles qu'il habite, lui rendent la production difficile ou insuffisante : fruits, légumes-primeurs, fleurs, vins, eaux-de-vie et liqueurs, thé, café, cacao, tabac. La valeur d'ensemble des articles alimentaires qu'il a importés en 1902 s'élève à près de 5 milliards et demi, dont plus des neuf dixièmes pour sa propre consommation.

Enfin, si puissante que soit l'industrie britannique, elle ne saurait fournir aux Anglais tous les articles manufacturés dont ils ont besoin. La supériorité que donnent à la Grande-Bretagne ses richesses minérales se manifeste surtout dans la grande industrie, celle qui emploie des machines et des forces motrices très considérables; or il est évident que cette grande industrie,

très supérieure pour la production économique des articles de consommation courante, l'est bien moins pour celle des marchandises de luxe, ou simplement des articles soignés et de fantaisie, qui, exigeant beaucoup de variété, ne sauraient être produits par très grandes masses, et dans la fabrication desquels le goût de l'industriel ou de l'ouvrier jouent souvent un grand rôle. C'est ici le domaine de la moyenne et de la petite industrie. Les Anglais le laissent à d'autres : plutôt que de chercher à accomplir eux-mêmes une tâche pour laquelle ils n'ont pas de grandes aptitudes naturelles, ils préfèrent s'adonner aux besognes où ils excellent, et, avec les bénéfices qu'ils tirent de la fabrication en grand d'articles communs, de bonne qualité d'ailleurs, acheter les objets de luxe et les produits de la petite industrie à qui les fait mieux qu'ils ne pourraient les faire eux-mêmes. Soieries, lainages fins, articles de mode et d'habillement féminin, dentelles, broderies, plumes, gants, bottines et souliers, meubles, bijouterie, horlogerie et une foule d'objets qu'il serait trop long d'énumérer, les Anglais font venir de l'extérieur pour 2 milliards et demi d'articles manufacturés; et ils tiennent particulièrement à les avoir de bonne qualité, comme ceux qu'ils fabriquent eux-mêmes.

III

La France produit précisément, et en quantité plus que suffisante pour sa consommation, un grand nombre de ces articles que l'Angleterre doit se procurer au dehors. N'ayant reçu de la nature que des richesses minérales médiocres, qui se trouvent surtout aux extrémités de son territoire, elle n'est pas un pays d'élection pour la grande industrie, et ne saurait rivaliser avec sa voisine pour la production des articles courans. Mais son sol, plus riche, suffit à nourrir sa population moins dense. Aussi l'agriculture n'a-t-elle pas été, en France, sacrifiée à l'industrie et la plus grande partie des Français continue d'en vivre. Nous n'importons que 800 millions d'articles alimentaires, et nous en exportons une valeur sensiblement égale. Voilà donc une première catégorie de produits dont la Grande-Bretagne a besoin, qu'elle possède peu ou point chez elle, et qu'elle peut trouver chez nous.

Ces articles agricoles, et principalement alimentaires, que nous exportons, ce ne sont pas, au moins en quantité appréciable,

des articles communs, des céréales ou des viandes abattues, pour lesquels nous ne pouvons lutter contre la concurrence des pays neufs. Ce sont surtout des produits fins et de luxe, pour lesquels notre pays doit sa supériorité soit à des qualités naturelles de sol et de climat, soit, comme le remarque très justement M. Périer, « aux aptitudes bien connues de notre paysan pour le travail méticuleux, pénible, peu rémunérateur, que développe chez lui à un haut degré l'appât de la petite propriété; » et aussi aux aptitudes de notre paysanne, plus laborieuse, prenant une part plus active aux travaux agricoles que la femme des campagnes en aucun autre pays.

Nos ventes à l'Angleterre d'articles alimentaires et agricoles atteignent une valeur de 376 millions de francs, soit près de la moitié de l'ensemble de nos exportations de ce genre. Nos voisins du nord-ouest sont ainsi nos meilleurs cliens, aussi bien pour les produits dus aux conditions géologiques et climatériques de France, que pour ceux où ce sont les qualités de notre population rurale qui nous assurent la supériorité.

En tête des premiers, viennent les vins. En 1902, l'Angleterre nous en achète 239 000 hectolitres, pour 64 millions de francs : c'est le quart de tout ce que nous vendons ; c'est le tiers en volume et la moitié en valeur de tout ce qu'elle achète (747 000 hectolitres valant 125 millions). Une crise s'est malheureusement abattue sur cette branche si importante de notre commerce. La cause en est double : d'abord, la guerre du Transvaal, avec les deuils et les diminutions de revenu qu'elle a entraînés : le champagne, qui représente les deux tiers (68 pour 100) de la valeur de nos ventes de vin en Angleterre, a vu son débouché réduit de 81 000 hectolitres en 1901 à 58 000 en 1902; les vins non mousseux en bouteille, c'est-à-dire les grands vins de Bordeaux et de Bourgogne, ont de même baissé de 19 000 à 10 000 hectolitres. Les vins en barrique, moins fins, ont à peine fléchi; 182 000 hectolitres en 1898, 177 000 en 1902; mais leur valeur a baissé de 15 pour 100, tant par suite de la mévente des vins en France que parce que les Anglais, touchant moins de revenus, ont acheté du vin plus ordinaire. La seconde cause de baisse, c'est la concurrence des vins d'autres pays, du vin de porto qui a repris faveur, puis des vins coloniaux, australiens principalement. Tout médiocres, lourds et fades qu'ils soient, si j'en juge par les échantillons que j'ai bus en Australie même, il n'en a

pas moins été importé 45 000 hectolitres en 1902 contre 32 000 en 1898 et 14 000 en 1899. Il peut y avoir là le germe d'une concurrence dangereuse, quoique, d'après notre consul, les vins australiens se vendent aussi cher que nos vins en barriques (90 centimes le litre), et que leur prétention de lutter contre nos vins fins paraisse bien outrecuidante (1). Toutefois, nos exportateurs feront sagement d'y veiller.

Après nos vins, nos eaux-de-vie. Ici nous régnons tout à fait en maîtres. Les pseudo-cognacs allemands et même australiens ne sont importés qu'à raison d'un million par an, tandis que les Anglais nous ont acheté pour 27 105 000 francs d'eau-de-vie en 1902 contre 33 938 000 francs en 1901 et 32 827 000 en 1897. C'est encore la guerre qui est responsable de cette baisse. Nos maisons de Cognac avaient pu maintenir le niveau de leurs expéditions jusqu'en 1901 ; mais les stocks s'accumulaient dans les entrepôts ; il a bien fallu réduire les envois. Ce n'est, tout porte à le croire, qu'une crise passagère, bien que la concurrence nationale du gin et du whisky, et l'abstention complète prêchée par les sociétés ultra-tempérantes puissent nous faire quelque tort ; cependant la grande Revue médicale, *The Lancet*, qui a envoyé une mission à Cognac, a fait l'éloge de nos eaux-de-vie. Il faut espérer que les Anglais se rallieront aux idées de nos plus éminens microbiologistes, qui ne voient de péril que dans l'abus, non dans l'usage de l'alcool, et nous conserveront leur clientèle, qui absorbe la moitié de nos exportations.

Le raisin n'est pas le seul fruit dont « ils n'ont pas en Angleterre, » ou, du moins, dont ils ont peu. On y récolte bien des pommes, des poires, des prunes, des cerises, des légumes variés, voire des fleurs, surtout en Cornouailles et dans les îles Scilly, en cette extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne, où le *Gulf Stream* rend le climat si doux que les camélias fleurissent en pleine terre. Mais, en règle générale, notre ciel est plus ensoleillé ; puis notre petit propriétaire est plus soigneux, plus minutieuse-

(1) Un agronome connu, sir James Blyth, a été envoyé par la Chambre de commerce de Londres, à l'occasion de l'Exposition de 1900, pour étudier la situation de la viticulture française, et dans le dessein avoué d'établir un « guide pour la production vinicole dans l'Empire britannique ; » dans son rapport, sir James espère voir l'Australie, « la préférence naturelle pour les produits des colonies britanniques aidant, » fournir prochainement une abondante production de « bordeaux, » de « bourgogne, » de « sauterne, » et de « vin du Rhin, » pendant que le Cap, — dont les produits sont du reste bien supérieurs, — produirait du porto et du sherry.

ment attentif que l'ouvrier rural anglais, mercenaire détaché du sol. Aussi récoltons-nous plus tôt et plus abondamment des espèces plus variées de fruits et de légumes. Les primeurs arrivent aux Anglais de Vaucluse et de Provence par des trains à marche aussi rapide que les express de voyageurs ; les fraises, de Vaucluse aussi, puis de Bretagne ; les groseilles, les pêches, les poires, de Normandie et de l'Ile-de-France ; les prunes, des vallées de la Loire et de la Garonne ; les noix, de l'Isère, de la Corrèze, de la Dordogne, des Charentes ; les amandes, de Provence et du Languedoc ; les cerises primeurs, des Cévennes, d'où telle petite commune les expédie par wagons complets ; les pommes de terre, dont les envois ont passé de 6 millions en 1896 à près de 16 millions en 1902, et les oignons de Bretagne, de même que les marrons ; les tomates, de Gascogne et de Provence, les fleurs coupées, les parfums, les oignons à fleurs de Grasse et de la côte d'Azur ; les plantes de serre, d'Anjou et de Touraine. C'est 33 millions pour les fruits, 28 pour les légumes, 10 pour les fleurs et parfums, 1 400 000 francs pour l'huile d'olive, que nos arboriculteurs, maraîchers et horticulteurs encaissent ainsi de la part des Anglais, qui nous prennent, en tout, la moitié de nos exportations de fruits et de légumes (1).

A côté de ces articles alimentaires, auxquels il faudrait joindre encore des conserves de sardines (dont les caprices de cet animal vagabond avaient réduit les exportations à 6 700 000 francs en 1902), notre sol, plus boisé que celui de l'Angleterre, — malgré la dénudation de certaines de nos montagnes, — nous permet de vendre encore à nos voisins divers produits forestiers : 500 000 francs de liège, à peu près autant de résine, et, surtout, 19 millions de bois des Landes ou de Bretagne, destiné principalement à faire des poteaux de mine, ce qui représente environ 40 pour 100 des exportations françaises de bois ; bien que le Portugal, la Norvège, la Russie, l'Espagne commencent à nous

(1) Nous sommes cependant très en retard pour deux fruits qui viennent merveilleusement sur notre sol, puisqu'ils nous fournissent nos deux boissons nationales : les raisins et les pommes. Sur 17 millions de francs de raisins importés en Angleterre, 13 viennent d'Espagne, 1 du Portugal, 2 et demi des serres de Jersey 600 000 francs des serres de Belgique, 100 000 francs seulement de France. Il semble pourtant que nos provinces méridionales pourraient faire concurrence à la péninsule ibérique et nos régions du Nord à Jersey et à la Belgique. De même nous n'expédions que 1 800 000 francs de pommes, alors que les États-Unis en envoient 13 millions, le Canada 11, la Tasmanie, aux Antipodes, 2 millions et demi, la Belgique 2 millions.

faire concurrence, nous fournissons encore à l'Angleterre les cinq sixièmes de tous les bois de ce genre qu'elle demande à l'étranger.

La valeur totale des produits dus aux conditions climatériques ou géologiques de la France que nous exportons en Angleterre s'élève ainsi à 230 millions de francs. Nous lui vendons encore 154 millions d'autres articles agricoles et surtout alimentaires, pour lesquels notre supériorité naturelle est moins marquée que pour les précédens. Mais l'extrême voisinage de la France et de l'Angleterre et, principalement, comme dit notre consul, les aptitudes de nos paysans et paysannes ont fait, depuis longtemps, de notre pays un grand fournisseur du marché anglais pour ces produits, dont les plus importans sont ceux de la basse-cour et de la laiterie : 200 000 quintaux de beurre, valant 56 millions de francs, soit 80 pour 100 de nos exportations, 11 millions et demi de francs d'œufs, 5 millions et demi de francs de volailles. Il faut avouer pourtant qu'ici, malgré leurs grandes qualités et le soin qu'ils apportent à ces travaux, nos fermiers et nos fermières, nos paysans et nos paysannes se sont laissé dépasser et enlever une partie de leur clientèle par les producteurs d'autres pays. Si l'Angleterre est encore de beaucoup notre principale acheteuse, nous sommes loin d'être, comme jadis, ses principaux fournisseurs pour le beurre, les œufs, les volailles. En 1896, nous lui vendions pour 64 millions de beurre, sur 387 millions qu'elle achetait; en 1902, nous ne lui en vendons plus que 56 millions sur 518. Nous lui vendions aussi, toujours en 1896, pour 28 millions d'œufs sur 105 millions, nous ne lui en vendons plus que 11 et demi sur 139; et, il y a vingt ans, nous étions presque seuls à l'en approvisionner. De même nos ventes de volailles ont baissé de 7 millions et demi sur 20 millions, en 1899, à 5 millions et demi sur 27 millions en 1902. La chute est inquiétante. Certes l'amélioration des moyens de transport, la découverte des procédés de conservation par le froid ou par l'application sur les œufs de certains enduits qui permettent de les garder frais plusieurs mois, tous ces progrès scientifiques nous ont enlevé l'avantage que nous assurait jadis notre proximité du marché britannique et nous ont suscité des concurrens de plus en plus éloignés : le Danemark, qui vend à l'Angleterre pour 234 millions de beurre, au lieu de 158 en 1896, et 37 millions d'œufs; la Russie, qui lui apporte, grâce au Transsibérien,

53 millions de beurre au lieu de 8, la lointaine Australie même, qui, en 1900, expédiait 63 millions de francs de beurre, au lieu de 27 en 1896, et qui s'essaie à l'envoi des œufs ; mais il semble qu'il y ait aussi une autre cause au recul de nos exportations. Dépouillés du privilège de voisinage, nos producteurs auraient pu, cependant, conserver leur situation s'ils avaient amélioré leurs produits et leurs méthodes commerciales, de façon à vendre d'aussi bonne qualité et aussi bon marché que leurs concurrens. Il ne semble pas, malheureusement, qu'ils aient su le faire jusqu'ici.

« Le moment est venu pour l'agriculture, disait, il y a quelque temps, M. Méline, de se donner l'organisation commerciale qui lui manque. C'est sur ce point qu'elle doit se concentrer tout entière et sur ce terrain que doivent se donner rendez-vous tous ses amis. » Rien de plus urgent, en effet, que cette organisation commerciale et même, ajouterons-nous, industrielle. Que nos producteurs de beurre et d'œufs suivent l'exemple donné par les Danois et les Australiens, qu'ils s'unissent en sociétés coopératives : ils pourront alors fabriquer en quantités importantes, grâce au séparateur mécanique, qui remplace l'antique baratte, des beurres d'un type constant, les écouler plus facilement et à moins de frais. Les résultats qu'ont obtenus chez nous les syndicats agricoles montrent que nos cultivateurs ne sont pas réfractaires au principe de l'association. Quoique nos principaux exportateurs de beurre, les Normands, soient parmi les plus individualistes des Français, ce dont nous n'aurons garde de les blâmer, on doit espérer qu'ils se rendront compte des avantages qu'en s'associant ils obtiendraient sur tous les marchés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (1). Une meilleure organisation commerciale ouvrirait peut-être aussi un débouché à nos fromages, chers, mais fins, et même, aujourd'hui que l'impôt sur le sucre est abaissé, à l'exportation du lait condensé, que les enfans et les adultes consomment si abondamment en Grande-Bretagne.

Il reste un article alimentaire pour lequel nous sommes grands fournisseurs de l'Angleterre, le sucre. Sur 6 600 000 tonnes de sucre brut qu'elle a achetées en 1902, nous lui en avons vendu

(1) Il semble notamment qu'il y ait beaucoup à faire pour l'approvisionnement en lait de Paris, où ce liquide est souvent de mauvaise qualité et presque toujours hors de prix, alors qu'à quarante ou cinquante lieues de là, les fermiers normands ont peine à en tirer dix centimes le litre.

1 850 000, et sur 9 200 000 tonnes de sucre raffiné, 1 150 000. C'est moitié moins qu'en 1901, mais encore 20 pour 100 de plus sur les sucres bruts, 60 pour 100 de plus sur les sucres raffinés, qu'en 1896. La concurrence allemande nous a infligé ces pertes : de 1896 à 1900 nos ventes avaient triplé, tandis que celles de l'Allemagne restaient stationnaires ; depuis, l'Allemagne a regagné ce que nous avons perdu, en sorte que sa part se retrouve quintuple de la nôtre, comme en 1896. Le régime des sucres, avec les primes qui en surchauffaient la production, était si artificiel qu'on ne saurait prévoir ce qui adviendra, maintenant que la convention de Bruxelles l'a rétabli sur des bases plus raisonnables. On peut dire seulement que l'Angleterre demeurera le grand débouché des sucres continentaux.

Nous ne vendons presque pas de viandes aux Anglais qui pourtant en importent beaucoup ; mais l'entrée de la viande sur pied, du bétail venu du continent, est interdite dans le Royaume-Uni : sous des prétextes sanitaires, on jette ainsi un os à ronger aux protectionnistes d'outre-Manche. En revanche, en 1902, nous leur avons vendu pour 3 250 000 francs de chevaux (1), dix fois plus qu'en 1897, avant la guerre sud-africaine, qui, sur ce point, nous aura été favorable : 82 pour 100 des importations britanniques d'étalons viennent de France, et surtout du Perche. Nous leur livrons encore des fourrages : 14 millions, dit la douane anglaise, de 6 à 8 millions, dit la douane française, dont 2 millions de paille, et nous trouvons même moyen de leur vendre pour 5 millions et demi de grains et de farines, dont une partie ne fait que passer par notre territoire, mais dont 3 millions représentent, d'après notre propre douane, des farines de blé françaises.

IV

De même que notre production agricole, notre production industrielle est complémentaire de celle de la Grande-Bretagne.

(1) C'est un peu une illusion de croire, comme on le fait quelquefois, que l'Angleterre est le pays des chevaux par excellence. Elle n'en contient, avec l'Écosse et l'Irlande, que 2 millions, contre près de 3 millions en France, plus de 4 millions en Allemagne, 20 millions aux États-Unis, et davantage encore dans l'Empire russe. Nos achats de chevaux anglais ne dépassent guère le tiers de nos ventes, malgré les constantes importations d'étalons et de poulinières de pur sang. Il est vrai que la douane ne compte peut-être pas à sa véritable valeur tel vainqueur du Derby d'Epsom, payé près d'un million par un sportsman français.

L'un des hauts fonctionnaires du *Board of Trade*, sir Alfred Bateman, pouvait écrire en un rapport récent : » Bien que les importations françaises en Angleterre aient beaucoup augmenté, elles n'ont point pris la place des produits britanniques. » C'est que nous exportons peu d'articles communs de très grande consommation ; nous sommes obligés, au contraire, d'en importer d'assez fortes quantités, quoique nous ayons cru sage de maintenir sur notre territoire, à l'aide de tarifs protecteurs, certaines grandes industries produisant ces articles, comme la métallurgie et l'industrie cotonnière ; nous devons aussi importer du combustible. De nos deux grandes industries d'exportation, l'une, celle de la laine, est bien un peu concurrente de l'industrie similaire anglaise, encore qu'elle soit orientée en un sens assez différent ; l'autre, celle de la soie, est peu développée en Angleterre. Enfin nous excellons, grâce aux aptitudes de nos patrons, comme à celles de nos ouvriers, dans les industries de luxe, d'art et de fantaisie. Il convient encore de citer ici le remarquable rapport de M. Périer :

« Enclin, par une conception familiale qui d'ailleurs donne à la vie française un incomparable charme de sociabilité, à compter sur l'appui des siens et réciproquement à se considérer comme débiteur de ses enfans, le Français, quelle que soit sa profession, est fréquemment peu porté à se lancer dans des affaires hasardeuses en France et encore moins à l'étranger. Bien qu'il ait fait à cet égard de grands progrès durant ces dernières années, sous l'influence sans doute de la baisse des revenus, de la constitution d'un empire colonial qui comprend 40 millions de sujets, et enfin d'un mouvement d'idées nouvelles, il hésite, néanmoins, s'il est industriel ou commerçant, à s'organiser sur un grand pied et préfère gagner moins que de risquer beaucoup Toutefois, comme son instruction générale et professionnelle sont développées et que, le plus souvent, il est aimable et persuasif, méticuleux et soigneux, et aussi doué d'aptitudes intellectuelles éminentes : intelligence prompte, vive imagination, goût affiné, esprit inventif, grande inclination pour la recherche scientifique ; il excelle à la vente et à la fabrication des articles de luxe ; il réussit également très bien dans les branches industrielles qui réclament des aptitudes scientifiques de la part du patron, du doigté, des soins particuliers de la part de l'ouvrier. »

On sait, du reste, à l'étranger, en Angleterre notamment,

rendre justice à nos qualités. Le *Daily Mail*, journal impérialiste et chauvin, peu suspect de tendresse exagérée pour la France, écrivait, il y a quelque temps : « Dans ses succès industriels la France doit beaucoup à ses ouvriers, à leurs conceptions artistiques et à l'exécution consciencieuse de leur travail. L'ouvrier français trouve une satisfaction personnelle à exécuter avec soin une pièce de travail bien dessinée. C'est dans cette disposition de la main-d'œuvre que gît le secret de la perfection du mobilier français, du bric-à-brac, des tapisseries, et des plus hautes branches de l'art... » De même, le *Daily Express*, remarquant que les Américains, — et surtout sans doute les Américaines, — de passage en Europe, font beaucoup moins d'emplettes à Londres qu'à Paris, rapportait la déclaration suivante du propriétaire d'un grand magasin : « Nous ne pouvons, disait ce dernier, nous procurer des employés ayant des idées, capables de nous préparer des expositions de devanture semblables à celles de Paris et de New-York. » Comparées à celles de la rue de la Paix ou de la rue Royale, les devantures de Regent Street ont évidemment l'air un peu « province. » Dans ces délicates industries, dans ces raffinés commerces de luxe, comme dans les rudes besognes de la ferme, il est juste de rendre aux femmes ce qui leur appartient et de ne pas oublier le rôle de « l'incomparable ouvrière parisienne qui crée la mode féminine et assure à notre industrie du vêtement une supériorité incontestée. »

Pour toutes ces raisons, les articles de luxe ou de fantaisie forment la partie de beaucoup la plus importante des 2 milliards 400 millions d'objets fabriqués que nous exportons. C'est encore l'Angleterre qui est ici notre meilleure cliente. Les objets manufacturés ou demi-manufacturés que nous lui avons envoyés en 1902 représentent la somme énorme de 866 millions de francs. M. Périer les classe en deux catégories : les « produits de l'ingéniosité française » (130 millions de francs), venant surtout des nombreux petits ateliers de Paris et du Jura : articles de Paris, meubles, horlogerie, bijouterie, etc.; puis les articles faisant l'objet d'industries et de commerces plus considérables et « dont la production est due aux aptitudes de bon goût ou de soin des industriels, des ouvrières et ouvriers français » : ce sont les tissus de laine, de soie et autres, les vêtemens, surtout de femmes, les produits de beaucoup d'industries spéciales ou de luxe, dont la valeur s'élève à 736 millions.

De notre exportation d'« articles de Paris, bimbeloterie, tabletterie et éventails, » pour parler le langage de la douane, 40 pour 100 se dirige vers le Royaume-Uni, qui nous paie de ce chef la jolie somme de 62 millions; 16 pour 100 des meubles, 23 pour 100 des objets en caoutchouc et en gutta-percha, 60 pour 100 de la vannerie que nous exportons, suivent le même chemin. Chose bizarre, nous vendons à l'Angleterre pour 6 millions de francs de pipes, provenant surtout du Jura, sur 7 millions et demi qu'elle importe, et ce commerce augmente tous les ans! Le tiers de notre exportation de bijoux, soit 11 millions de francs, 17 pour 100 de notre exportation de montres et pendules, ce qui fait 4800000 francs, vont encore en Angleterre, d'après les statistiques officielles. Mais ici, plus que partout ailleurs, il faut se méfier de celles-ci. Leurs chiffres devraient être fort majorés pour tenir compte des achats que font, rue de la Paix, rue Royale ou sur les boulevards, les nombreux Anglais riches de passage à Paris. Les 4600000 francs auxquels on évalue les instrumens scientifiques et d'optique, — 18 pour 100 de toutes nos exportations de ce genre, — sont probablement plus près de la vérité. La guerre a augmenté la demande de lunettes françaises, et ce n'est pas seulement la Grande-Bretagne, ce sont ses colonies, qui apprécient notre remarquable industrie optique : la commande des appareils lumineux du nouveau grand phare qu'on vient d'élever en rade de Bombay a été confiée à une maison de Paris. Nous vendons encore aux Anglais pour 5 millions d'instrumens de musique, ce qui est moins que l'Allemagne et les États-Unis, mais forme cependant 4 pour 100 de nos exportations; enfin, près de 4 millions de tableaux et de dessins, — la moitié de ce que la France exporte, — et 2 millions et demi d'objets d'art divers.

Malgré la dissemblance des deux peuples, l'Angleterre est ainsi le pays où l'on apprécie le mieux toutes les formes de notre goût, de notre art et des industries qui s'y rattachent, depuis les plus populaires, tels les articles de Paris, jusqu'aux plus élevées et aux plus raffinées, l'orfèvrerie, le dessin, la peinture. Comme nos voisins peuvent payer, étant riches, et n'hésitent pas à le faire, pourvu qu'ils se croient bien servis, on ne saurait rêver de meilleurs cliens, non seulement pour les petites industries d'art ou de fantaisie que nous venons d'énumérer, mais encore pour nos nombreuses et grandes industries de luxe, qui trouvent chez eux un débouché toujours croissant : « Depuis

dix ans, surtout, observe très justement M. Périer, une profonde transformation s'est produite dans les mœurs d'outre-Manche : la femme anglaise a contracté un goût pour la toilette qu'elle ne connaissait guère autrefois, et le temps est déjà bien loin où Taine, recueillant ses *Notes* (1862), constatait qu'elle se préoccupait fort peu de son costume. De là nos fortes ventes en Angleterre d'articles concernant l'habillement féminin, qui s'élèvent annuellement à plus de 500 millions de francs. » Et il faudrait encore ajouter à ce chiffre les achats faits directement par les Anglaises, chez nos couturiers en vogue ou dans nos grands magasins, lors de leur passage à Paris. Pour n'atteindre pas à l'importance des emplettes que font les Américaines, qui, elles, ont toujours été des ferventes de la toilette, ils n'en laissent pas moins entre nos mains des sommes considérables. On comprend aisément l'enthousiasme de la rue de la Paix lors de la visite d'Édouard VII.

Le nouveau roi a été d'autant mieux accueilli par les représentans du commerce de luxe qu'on espère voir la vie de cour reprendre, sous son règne, une activité et un éclat qu'elle avait perdus depuis quarante ans, et réparer ainsi promptement les pertes qu'a causées, ici encore, la guerre sud-africaine : de 264 millions en 1888, l'importation en Angleterre des soieries de tout genre était montée à 420 millions en 1898; elle est retombée à 328 millions en 1901, pour ne se reprendre qu'à 338 millions en 1902. De ce déchet la France a naturellement subi sa part; mais elle s'en relève assez rapidement. Nos exportations en Grande-Bretagne de tissus, rubans et passementeries de soie atteignent pour l'année dernière tout près de 147 millions de francs, contre 137 millions en 1901 et 115 millions en 1900. C'est 43 pour 100 de l'ensemble des importations de soieries sur le marché anglais, où nous maintenons notre rang, qui est le premier, mieux peut-être que partout ailleurs, malgré la concurrence de l'Italie, de la Suisse, et un peu de l'Allemagne et du Japon. C'est aussi 48 pour 100, bien près de la moitié, de nos exportations totales. Tissus de haut luxe, crêpes, tulles, dentelles de Lyon, rubans de Saint-Étienne, gazes et tissus divers de Picardie, toutes les branches de notre industrie de la soie participent à ce mouvement, avec une préférence qui va s'accentuant, comme partout, pour les soieries légères; c'est bien à la consommation anglaise que tout cela est destiné, car l'Angle-

terre revend à peine le douzième des soieries étrangères qu'elle achète (1).

Elle est pour notre industrie lainière un débouché presque aussi vaste et aussi important que pour celle de la soie : plus de la moitié de nos exportations de tissus, passementerie et rubans de laine (exactement 52 pour 100) y est envoyée. D'après la douane française la valeur de ces ventes s'élève à 113 771 000 fr., tandis que nous importons seulement pour 27 077 000 francs de lainages anglais, particulièrement des draps bon marché. Pour la mode masculine, l'Angleterre nous fait la loi ; mais nous restons les grands maîtres de la mode féminine, ce qui est singulièrement plus avantageux ! En ce qui concerne les tissus proprement dits, nous sommes presque les seuls fournisseurs de l'Angleterre : d'après la douane britannique, 113 millions de tissus de laine importés sur 127 millions venaient de chez nous. Nous nous relevons vigoureusement ainsi de la dépression causée par la guerre, qui avait abaissé les importations totales de tissus de laine à 109 millions en 1900 au lieu de 150 millions en 1899. Notre part reste toujours des neuf dixièmes environ. Elle est beaucoup plus faible, mais encore importante, et nous avons su la bien maintenir durant la guerre, pour les « articles de laine non dénommés » dont nous envoyons à l'Angleterre 18 millions sur 108 millions qu'elle importe (2).

Même nos industries du coton et de la toile, qui ne sont pas, comme celles de la laine et de la soie, de grandes industries d'exportation, qui sont bien moins puissantes que les industries britanniques similaires, trouvent à placer sur le marché anglais certains articles fins ou de fantaisie, de la bonneterie, des cotonnades, et en quantité croissante : 20 millions de cotonnades, soit un dixième de nos exportations, et 7 millions et demi d'articles de lin et de chanvre en 1901 contre 10 millions et 3 millions et quart respectivement en 1896.

Nous triomphons enfin dans les articles exclusivement à

(1) La France exporte encore en Angleterre 6 millions de francs de soies brutes et bourres de soies, plus une certaine quantité d'organsins et filés divers de soie, confondus par notre douane avec d'autres filés sous la rubrique « fils de toute sorte » et que la douane britannique évalue à 8 millions et demi, y compris le transit suisse.

(2) A citer encore, pour compléter le tableau de nos exportations de lainages, 3 millions et demi de tissus d'alpaga ou de toile et 732 000 fr. de tapis (sur 11 millions et demi de ce dernier article qu'importe l'Angleterre).

l'usage des femmes qui sont, suivant les rubriques de notre douane, les « confections pour femme et pièces de lingerie cousues, » les « modes et fleurs artificielles, » les « ouvrages en peau et en cuir et pelleteries préparées. » Le montant total de nos exportations pour ces trois chapitres s'élève, d'après la douane française, à 211 millions de francs : 62 millions pour le premier, 112 pour le second, 37 pour le troisième ; soit respectivement, 49 pour 100, 82 pour 100 et 50 pour 100 de notre exportation totale de ces divers articles. C'est grâce à l'énorme accroissement de la consommation britannique que nos ventes à l'étranger de confection et pièces de lingerie cousues, qui comprennent les robes de femme, les dentelles, les broderies, les corsets, ont pu s'élever de 82 millions à peine en 1895 à 126 millions en 1902 et nos ventes de modes et fleurs artificielles, de 44 millions en 1892 à 136 millions en 1902. Si ce commerce est aussi prospère, c'est d'abord, assurément, que le goût des Anglaises pour la toilette s'est fort développé, mais c'est aussi que nos exportateurs en cette branche ont montré une activité digne d'être citée en exemple à tous nos compatriotes faisant des affaires au dehors. « Deux de nos plus grands couturiers, dit M. Périer, ont déjà des succursales à Londres; *la Samaritaine* vient d'ouvrir un magasin dans Regent Street. L'envoi de catalogues rédigés en anglais, avec des mesures anglaises et les prix exprimés en monnaie anglaise, serait, sans doute, une excellente chose; le *Bon Marché* doit être félicité pour avoir adopté cette intelligente initiative. »

Les Anglais sont aussi les meilleurs cliens de beaucoup d'autres industries de luxe françaises. Personne n'apprécie plus qu'eux les fins produits de nos fabriques de porcelaine de Limoges, de nos cristalleries de Baccarat. Aussi envoyons-nous à l'Angleterre des porcelaines, faïences et verreries pour 15 millions et demi selon la douane anglaise, pour 21 millions selon la française, soit 36 pour 100 de nos exportations, malgré la puissance des industries similaires anglaises et la redoutable concurrence de l'Allemagne.

Notre industrie automobile, si jeune et si importante déjà, trouve de même outre-Manche son plus vaste débouché. L'initiative prise ici par la France prouve que nous n'avons rien perdu de notre génie d'invention ni même d'application. Elle a été favorisée par l'admirable état de nos routes, les plus belles du monde,

comme par la libéralité d'amateurs riches et éclairés, qui ont montré que le luxe et le sport peuvent être de puissans facteurs du progrès. Nos envois en Angleterre d'automobiles et de carrosserie, — celle-ci figure pour quelques centaines de mille francs seulement, — ont été de 4 millions de francs en 1900, de 10 millions en 1901, de 21 millions et demi en 1902. Elles forment la majeure partie de nos exportations et plus des trois quarts des importations britanniques, qui vont toujours augmentant, malgré la fondation en Angleterre de nombreuses fabriques d'automobiles.

Enfin nous expédions en Grande-Bretagne un certain nombre de produits de grandes industries qui y sont plus développées qu'en France, mais en quelques branches spéciales desquelles nous avons su conquérir la supériorité. Ainsi 41 millions de laines, déchets et fils de laine, dont 23 millions de laines brutes provenant principalement de Mazamet, cette petite ville languedocienne qui, favorisée, dit-on, par les qualités de ses eaux, s'est fait depuis longtemps une spécialité de la laverie des laines et en réexporte vers les pays les plus divers; ainsi encore, malgré la rude concurrence américaine, des cuirs : 24 millions d'après la douane anglaise, 41 millions (36 pour 100 de notre exportation) d'après la douane française; puis 44 millions de produits chimiques, 15 millions de papiers, cartons, et surtout matières destinées à la fabrication du papier : ce sont encore des chiffres importans, bien qu'ils soient dépassés de très loin par les importations similaires de l'Allemagne, où l'industrie chimique, en particulier, est si puissante.

Même notre métallurgie trouve en Angleterre un débouché pour quelques-uns de ses produits. Ce ne sont pas seulement 16 millions de cuivreries (la douane française dit 30 millions, soit 56 pour 100 de nos exportations), produits d'une industrie très active et très perfectionnée chez nous; ce sont aussi 11 millions de métaux divers et 10 millions et demi de fers et aciers. Faible appoint, sans doute, sur les 355 millions de ces derniers articles qu'importe l'Angleterre. Nos prix de revient élevés ne nous permettent pas de faire concurrence, comme les États-Unis, l'Allemagne et la Belgique, aux produits courans de fabrication anglaise et nous ne pouvons importer que des articles spéciaux : 4 600 000 francs de machines, 2 200 000 francs de quincaillerie, 2 300 000 francs d'objets de fer et d'acier non dé-

nommés. Ce n'est pas l'habileté de nos industriels, de nos ingénieurs, de nos ouvriers qui est en cause : beaucoup de machines françaises ont le plus grand succès à l'étranger. Toutes les marines du monde emploient des chaudières Belleville, et, en ce moment même, on expérimente sur les chemins de fer anglais et même américains les excellentes locomotives, grâce auxquelles les trains français détiennent le « record » de la vitesse (1). Mais, pour être avantageuses, il faut que ces machines soient construites dans le pays où elles seront mises en service. Si leur valeur ne vient pas grossir le total de notre commerce, du moins nous en revient-il quelque bénéfice, grâce aux brevets d'invention.

V

Il nous faut maintenant parler des exportations britanniques en France. Qu'exporte en général l'Angleterre? Trois grandes catégories de marchandises, pour prendre encore ici la classification de notre consul à Londres : des articles pour la production desquels le Royaume-Uni bénéficie d'avantages naturels, qui ne sont pas, comme en France, des produits agricoles, mais de la houille et du fer; puis des articles communs et de consommation courante, que l'Angleterre, grâce au bon marché du combustible et des machines, excelle à produire à bas prix : des cotonnades, des articles de jute et de lin, certains lainages, des produits chimiques communs, du goudron, des poteries communes, des cuirs; enfin des produits de l'entrepôt britannique, surtout des matières premières, que la Grande-Bretagne, grâce à son immense marine marchande, reçoit des contrées productrices pour les répartir entre les divers pays consommateurs : de la laine, du coton, du chanvre, du jute, des métaux, du caoutchouc, des peaux, du suif, du café, du thé.

Or, la France a besoin d'importer un grand nombre de ces matières. Elle consomme 50 millions de tonnes de houille, et n'en peut produire que 33 millions; l'Angleterre est d'autant mieux placée pour nous fournir ce qui nous fait défaut que c'est

(1) Les journaux financiers et techniques du Royaume-Uni se sont fort occupés de ces expériences. Le *Statist* du 5 septembre 1903 leur consacrait en particulier un article des plus élogieux à l'endroit des locomotives construites par la Société alsacienne de constructions mécaniques de Belfort pour la Compagnie du Nord.

précisément l'ouest de la France qui manque de charbon : aussi nous vend-elle la moitié de ce que nous achetons au dehors : 175 millions de francs (plus 6 millions et demi de goudron en 1901) ; c'est plus du sixième de ses propres exportations. Pauvres en fer que nous sommes aussi, notre industrie ne saurait fabriquer tous les articles métallurgiques que nous consommons, et nous en achetons à l'Angleterre pour 82 millions de francs. Nous lui prenons, de même, 24 millions de francs de cotonnades, 33 millions de tissus, 4 millions et demi de filés de laine, et 13 millions d'articles divers de laine, de feutre ou de mohair, 9 millions de soieries, car la fabrique de soie anglaise, très vivace, quoique bien moins importante que la nôtre, a conservé la première place pour quelques spécialités; puis 7 millions de tissus et filés de lin, 4 millions et demi de linoléum, 15 millions de cuirs et peaux, 6 millions d'objets en caoutchouc, une vingtaine de millions de produits chimiques. 40 millions environ d'objets divers ou non dénommés complètent nos achats de produits de l'industrie britannique, qui s'élèvent en tout à quelque 250 millions et comprennent une dizaine de millions d'articles d'alimentation; la moitié de ceux-ci sont des biscuits et des confitures. Où ne voit-on pas en France les boîtes en fer-blanc de *Huntley and Palmers*, les pots de *Dundee marmalade* et de *jams* divers, qu'on avait avantage à confectionner en Angleterre,— avec des fruits français et du sucre français? — Celui-ci coûtait trois fois moins à Londres qu'à Paris, grâce à l'ingénieux régime auquel la conférence de Bruxelles vient de donner le coup de grâce, au grand désespoir des fabricans de confitures et de biscuits anglais. Enfin nous n'avons qu'à rappeler ici que la France achetait à l'entrepôt britannique la forte somme de 180 millions de marchandises en 1901 et de 150 millions en 1902.

VI

De ce tableau des échanges entre la France et l'Angleterre, quelles conclusions peut-on dégager? En premier lieu, on a remarqué que le Royaume-Uni ne fait aucune concurrence, qu'il offre même un débouché important à nos 20 millions d'agriculteurs. La protection qui leur est accordée ne saurait donc léser aucun intérêt britannique et, réciproquement, l'extension de notre commerce avec l'Angleterre ne saurait nuire à nos intérêts

agricoles, mais les servirait fort. En revanche, il est évident que nos droits protecteurs sur beaucoup d'objets manufacturés ferment un marché à maintes industries britanniques, notamment à celles du fer, de l'acier, du coton; mais, quelque jugement qu'on porte sur ces droits, on doit reconnaître qu'ils ne sont pas plus élevés que dans la généralité des autres pays du monde; et les Anglais ont moins à se plaindre de notre métallurgie, par exemple, qui se borne à les exclure en partie de notre marché, que de la métallurgie allemande, qui envahit le leur. Il y a peu de chose ainsi, dans le commerce franco-britannique, qui soit de nature à soulever l'animosité des producteurs d'un pays contre ceux de l'autre.

On a vu, en second lieu, quel contre-coup avait eu sur nos ventes à l'Angleterre la guerre sud-africaine : nos exportations de vins, de soieries, de divers autres articles de luxe s'en sont trouvées fort réduites. La diminution de ces affaires dépasse 100 millions. Ainsi tout ce qui atteint la richesse de la Grande-Bretagne atteint aussi, par cela même, nos industries exportatrices, et d'autant plus gravement que nous n'exportons guère d'objets de première nécessité, mais surtout des produits de luxe, dont le débouché est le premier à diminuer en temps de crise ou de malaise. En nous plaçant au strict point de vue des affaires, nous sommes donc fort intéressés à la prospérité de l'Angleterre, plus qu'à celle d'aucun autre pays du monde, parce qu'elle est notre meilleur client; et nous serions fort malavisés de lui souhaiter malheur.

Nous devrions même désirer, non seulement que les Anglais soient riches, mais qu'ils soient animés de sentimens amicaux à notre égard. « Le sentiment, disait dernièrement un des principaux journaux financiers de Londres (1), joue un grand rôle, aussi bien en affaires qu'en politique. » Il le disait à propos de placemens; mais ce n'est pas moins vrai à propos de commerce, surtout de commerce de luxe. Ne compte-t-on pas déjà sur « la préférence naturelle pour les produits des colonies britanniques » pour favoriser la vente en Angleterre des vins australiens? N'est-il pas certain que le sentiment peut exercer une influence sur la mode?

Or, certains de nos articles d'exportation, en particulier ceux

(1) *The Statist* du 26 septembre 1903.

dont la production est due aux aptitudes de bon goût et de soin de nos industriels et de nos ouvriers, rencontrent des concurrences, soit au dehors, soit en Angleterre même. « Nos ventes de produits de cette classe, remarque très judicieusement M. Périer, sont d'une nature moins stable que celles des produits des autres classes. C'est que, malgré la prééminence que nous garderons sans doute toujours pour la fabrication de l'article de fantaisie ou de l'article soigné et spécial, il n'est pas impossible à nos voisins d'orienter dans ce sens et jusqu'à un certain point quelques-unes de leurs industries. De fait, depuis trente ans surtout, ils y sont parvenus en plusieurs cas. » Des sentimens d'inimitié violente et persistante contre la France risqueraient de hâter ce mouvement. Il pourrait devenir de bon ton de ne plus se servir dans les magasins français, de remplacer les articles français par d'autres plus ou moins similaires ou analogues. Ne voit-on pas quelquefois la politique intérieure agir sur le choix des fournisseurs? N'est-il pas admissible que la politique internationale puisse avoir aussi son influence?

Elle en aurait certainement, en tout cas, sur un autre chapitre des rapports économiques franco-anglais, sur les sommes laissées en France par les nombreux Anglais qui y voyagent ou y séjournent. Quoique nous ayons encore beaucoup à faire, les lecteurs de la *Revue* ne l'ignorent pas (1), pour tirer parti de notre pays comme les Suisses du leur, nos plages, nos villes d'eaux, nos stations d'hiver attirent une foule de visiteurs étrangers, parmi lesquels les Anglais nous sont les plus fidèles. Beaucoup de ces touristes, que l'agence Cook fait galoper à travers Paris dans ses énormes « paulines, » ne laissent que peu de traces de leur passage; mais nombre d'autres séjournent des semaines ou des mois à Trouville ou à Dinard, à Aix ou à Vichy, à Nice ou à Pau, à Paris même, et dépensent largement, dans nos magasins, dans nos théâtres et sur nos champs de course. Leurs dépenses atteignent-elles 600 millions, selon une évaluation que reproduit M. Périer? Il est malaisé de le savoir; mais c'est bien assurément par centaines de millions qu'elles se chiffrent. Qu'une trop vive hostilité des deux pays pût les réduire, on n'en doutera pas si l'on songe à la désertion de Bade par les Français après la guerre de 1870. Il nous souvient d'avoir

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin, l'article de M. L. Farges, *Une Industrie nouvelle, le Tourisme en France et en Suisse.*

lu dans le *Times*, il y a quelques années, une lettre dont l'auteur, prétendant que les Anglais étaient mal vus, parfois même injuriés en France, engageait ses compatriotes à n'y point voyager ; il fut d'ailleurs aussitôt contredit par un correspondant plus sage. Mais si de pareils bruits se propageaient, on devine quel parti ne manqueraient pas d'en tirer nos concurrens des villes d'eaux d'Allemagne ou de Bohême, ou des stations d'hiver italiennes.

Il est encore un dernier ordre de relations économiques entre la France et l'Angleterre, dont l'importance doit engager les deux nations à vivre en bonne harmonie. Si les capitaux anglais placés en France, qui ont été importans autrefois, et ont contribué à l'établissement de nos chemins de fer, ont diminué aujourd'hui, des capitaux français très considérables sont placés en Angleterre. L'enquête faite l'an dernier par notre ministère des Affaires étrangères les évaluait à 900 millions de francs, dont 325 millions en fonds de l'État anglais, 15 millions en valeurs diverses, notamment en titres de chemins de fer, 263 millions de créances sur Londres et 295 millions en reports. Il ne s'agit là que des valeurs purement britanniques, sans parler des 1 500 millions auxquels la même enquête estime la valeur des mines d'or sud-africaines possédées par nos nationaux, et de 100 à 150 millions engagés par eux dans les diverses colonies anglaises. La nature des choses fait que ces évaluations ne peuvent être que très largement approximatives ; et il semble qu'elles soient plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Ce qui est indéniable, c'est que le marché de Londres, le plus vaste du monde au point de vue financier comme au point de vue commercial, offre à nos capitaux surabondans les occasions de placemens les plus variées, qu'ils mettent largement à profit, pour acquérir soit des titres anglais de tout repos, soit des valeurs étrangères ou coloniales, plus risquées, mais d'un rendement élevé. Ce qui est constant aussi, c'est que nos grandes banques, qui ont toutes des succursales à Londres, y emploient en avances sur titres, et spécialement en reports, une importante partie des dépôts dont elles regorgent. L'argent français a été, les plus grands journaux financiers anglais en témoignent, la cheville ouvrière du marché de Londres en ces dernières années ; c'est grâce à lui que le taux de l'escompte et des avances a pu s'y maintenir relativement modéré. Utile aux Anglais, cet emploi de nos fonds par les grandes banques, a été fort avantageux aussi

à nous-mêmes : d'abord des sommes importantes, qui auraient dormi chez nous, ont trouvé là un emploi fructueux ; en outre, cet emploi a épargné à nos voisins une crise monétaire, qui aurait entraîné la dépréciation des valeurs que nos capitalistes ont achetées sur ce marché, et se serait répercutée sur les affaires en France même. C'est pour éviter un tel contre-coup, en atténuant la crise causée par la chute de la grande maison Baring, que, dès 1889, la Banque de France avait, fort sagement, avancé 100 millions à la Banque d'Angleterre.

Il n'est ainsi nullement douteux qu'un affaiblissement de la puissance financière de l'Angleterre affecterait dans une large mesure les capitaux français; ne le voit-on pas déjà par les suites que la guerre du Transvaal a eues sur le marché des mines d'or? Si des difficultés entre la France et l'Angleterre, si des craintes de guerre, pour ne pas parler de la guerre elle-même, venaient détourner nos capitaux du marché de Londres, ils y perdraient des occasions de placemens avantageux, qu'ils retrouveraient malaisément ailleurs. N'est-ce pas encore là une considération importante pour un pays comme le nôtre, qui amasse plus de capitaux qu'il n'en peut employer chez lui? De son côté, l'Angleterre ne doit-elle pas redouter la perte d'un soutien si efficace dans les temps de crise, que l'activité même des affaires ramène presque périodiquement à Londres? Au point de vue financier, comme au point de vue commercial, la France et l'Angleterre ont l'intérêt le plus manifeste à la prospérité l'une de l'autre et au maintien entre elles de relations cordiales.

Voilà peut-être des raisons bien terre à terre pour gouverner la politique d'une grande nation! Certes s'il subsistait, en dehors de ces questions d'affaires, de graves motifs de désaccord entre les deux pays, on pourrait examiner s'ils ne doivent pas l'emporter. Mais, si les considérations politiques qui ont déterminé dans le passé l'inimitié de la France et de l'Angleterre, ont aujourd'hui disparu ; s'il est vrai que chacune d'elles doit faire face à des périls bien plus graves que ceux qui peuvent lui venir de l'autre ; si toutes deux acceptent sans arrière-pensée, comme tout donne lieu de le croire, les frontières que les traités en vigueur tracent à leurs empires d'outre-mer, déjà bien assez vastes, ne convient-il pas de se rendre aux raisons pratiques qui leur conseillent une bonne et durable entente? Les quelques litiges coloniaux secondaires qui subsistent entre les Anglais et nous, et

dont la solution, quelle qu'elle soit, ne saurait modifier la situation dans le monde de l'un ni de l'autre pays, ne sont-ils pas eux aussi des questions purement matérielles, qui doivent être traitées au strict point de vue des intérêts? Et l'avantage même que procurerait à l'un des deux peuples une solution de ces litiges entièrement conforme à ses désirs est-il comparable à la perte qu'il subirait, s'il s'aliénait définitivement l'amitié de l'autre?

Tout cela ne signifie pas que nous devions, pour nous entendre avec l'Angleterre, renoncer à soutenir les droits que nous croyons avoir dans les affaires coloniales encore en discussion, ni changer les bases essentielles de notre politique extérieure. Mais, puisqu'en l'état actuel de l'Europe, la Triple Alliance est, paraît-il, compatible avec de bonnes relations entre la France et l'Italie, puisque l'alliance franco-russe s'accommode de rapports, que nous n'hésiterons pas à qualifier de cordiaux et que les diplomates du tsar ne cherchent nullement à dissimuler, entre la Russie et l'Allemagne, pourquoi cette même alliance franco-russe s'opposerait-elle à une bonne entente entre la France et l'Angleterre? Nicolas II, lui-même, a montré qu'il ne le pensait pas. Et quant à nos intérêts coloniaux, défendons-les avec énergie, mais en hommes sages et prévoyans, qui ne devons pas oublier que l'Angleterre est le meilleur client de nos industriels et de nos agriculteurs; qu'elle leur offre un immense et croissant marché, encore insuffisamment exploité; qu'une paix durable et des relations cordiales développeront pour notre plus grand profit nos affaires avec elle, alors que de mauvais rapports politiques pourraient les compromettre et les réduire. Sachons écouter notre intérêt matériel, lorsqu'il est compatible avec notre honneur, notre prestige et notre grandeur morale, et qu'il s'accorde, par surcroît, avec le bien de l'humanité et de la civilisation.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

LA
FILLE DE LADY ROSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXIII

Minuit, dans la petite auberge de Charnex. La pluie, qui, durant ce déplorable mois de juin, n'avait cessé de tomber sur le village, faisait enfin trêve. Cette nuit-là était claire et sereine, une de ces nuits où la voix lointaine des torrens de la montagne arrive tout à coup pure et sonore à votre oreille, des profondeurs mêmes du silence.

Julie était couchée. A peine s'était-elle aperçue que sa femme de chambre l'eût déshabillée. La vie ordinaire lui semblait suspendue. Tour à tour, devant elle, deux scènes flottaient : l'une évoquée par sa mémoire, l'autre par son imagination ; et la seconde était peut-être la plus vivante, la plus réelle des deux.

D'abord elle se revoyait dans le salon de lady Henry; près d'elle, sir Wilfrid Bury et un général à tête blanche. La porte s'ouvrait. Warkworth entrait, grand, beau, martial, avec cet air jeune et conquérant, qui séduisait les uns et déplaisait aux autres. Ses yeux rencontraient ceux de Julie et un courant de joie passait en elle. Puis, soudain, le salon de Londres s'effaçait. Julie se trouvait sous une tente de campagne, basse, étroite; le soleil brûlait à travers les parois de toile, l'air était étouffant.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre, des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre et 1er décembre.

Elle se tenait debout au pied du lit de camp avec deux hommes et le docteur. Son cœur se tordait à chaque mouvement, à chaque bruit; elle entendait le cliquetis de l'éventail entre les mains du médecin, elle voyait les mouches se poser sur ce pauvre front humide... Cependant elle n'avait pas de larmes! Mais son existence lui semblait engloutie dans un gouffre d'horreur où la jeunesse et le courage, le repentir et les grandes résolutions, l'amour et le plaisir étaient tous ensemble annihilés, ensevelis.

Cette malheureuse enfant, là-haut! Il avait été impossible de la transporter à Brent. Elle était ici, avec une garde, un médecin, sa mère suspendue à son moindre souffle. La diphtérie avait laissé chez elle le cœur et le système nerveux très affaiblis et la secousse était trop cruelle; les médecins ne répondaient pas de la sauver.

— Mère! mère!... il est mort.

Ce cri vibrait encore aux oreilles de Julie. Il remplissait la chambre où elle était couchée. Son imagination, surnaturellement excitée, entendait ce cri répercuté au dehors par les montagnes et lui revenant en gémissemens des profondeurs infinies du lac. Bien au delà des murs qui l'enfermaient, elle croyait sentir dans ces vastes formes de la nature, dans ces abîmes géans voilés d'obscurité, une puissance hostile, implacable... Et, tandis que *lui*, gisait mort, sous le sable africain, *elle* vivait encore, elle respirait ici dans cette auberge de Suisse; elle était au moins de nom la femme de Jacob Delafield!

On frappe à sa porte. D'abord elle ne répond pas. Ce bruit lui semble faire partie des innombrables bruits illusoires qui tourmentent ses nerfs. Mais il se répète. Elle dit machinalement: « Entrez. »

La porte s'ouvre, et Jacob paraît sur le seuil, tenant une lumière qu'il abrite de sa main.

— Puis-je vous parler? dit-il à voix basse. Je sais que vous ne dormez pas.

C'est la première fois qu'il entre dans la chambre de sa femme. A travers tant d'angoisse, Julie éprouve un singulier tressaillement en voyant la figure de son mari se révéler à elle, fortement éclairée, dans la solitude de la nuit. Puis le tressaillement se transforme en souffrance, la souffrance aiguë d'une perception nouvelle.

En réalité, Delafield avait deux ou trois ans de moins que

Warkworth; mais il fit soudain sur Julie, lorsqu'elle l'aperçut ainsi, l'impression d'un homme prématurément vieilli, usé,... plus vieux et plus grave encore depuis leur mariage, depuis l'heure décisive, au bord du lac de Côme, où, par cet ascendant moral dont il semblait souvent n'être que le simple organe, il avait dominé sa volonté et lié indissolublement leurs deux vies.

Julie le regardait avec une sorte d'épouvante. Pourquoi était-il si pâle... comme une personnification de la douleur? La mort de Warkworth n'était pas pour *lui* un coup mortel!

Il s'approcha, suivi toujours par les yeux de Julie. Était-ce sa faute à elle... cette physionomie sombre, ces traces d'effort et de conflit silencieux que sa vigoureuse jeunesse elle-même n'avait pu supporter sans se trahir? Non!...Le cœur de la femme protesta d'abord très haut; puis il lui sembla que ce cœur se fondait étrangement... sans qu'elle sût pourquoi.

Assise dans son lit, elle tendit les mains à Jacob. Et il se rappela cette soirée déjà lointaine d'Heribert Street où, après que Warkworth l'eut quittée, elle s'était laissé voir si triste et pourtant si docile. Les mêmes aspirations douloureuses, la même agitation désolée, se montraient dans son attitude présente. Il s'agenouilla auprès d'elle et l'entoura de ses bras. Elle mit les siens autour de son cou et se cacha la tête sur son épaule. Alors, pour la première fois, elle fut secouée tout entière par un long sanglot.

— Il était si jeune,... lui entendit murmurer Jacob, à travers ses pleurs, — si jeune!

Dégageant une de ses mains, Jacob lui caressa tendrement les cheveux.

— Il est mort en servant son pays, dit-il, contraignant avec peine sa voix à rester calme. Et vous le pleurez!... Je ne le trouve pas si à plaindre.

— Vous pensiez du mal de lui... Je le sais, continua Julie entre ses sanglots. Mais il n'était pas,... il n'était pas ce que vous croyez!

Elle retomba sur ses oreillers, les joues inondées de larmes. Delafield lui baisa la main sans parler.

— Un de ces jours,... je vous dirai,... acheva Julie, la voix brisée.

— Oui, vous me direz, cela nous soulagera tous les deux.

— Je vous prouverai... qu'il n'y avait en lui rien de vil. Quand... quand il me proposa cela,... il avait perdu la raison.

Moi aussi, j'étais folle! Comment aurait-il pu rompre ses fiançailles?... Vous voyez maintenant... à quel point elle l'aimait! Mais nous n'avions pas la force de nous dire adieu... Nous en étions là malgré nous, sans l'avoir voulu... Le désir de nous appartenir... rien que deux jours... pour nous séparer ensuite à jamais... Voilà notre crime... Oh! je vous dirai!

— Vous me direz tout,... et tout de suite, ici! répondit-il avec force, en écrasant ses mains délicates dans les siennes contre sa poitrine, de sorte qu'elle sentait les palpitations de son cœur.

— Lâchez ma main; je vous montrerai sa lettre,... la dernière lettre qu'il m'ait écrite.

Et, tremblante, elle tira de dessous son oreiller cette lettre suprême, écrite à la hâte dans l'ignoble petit hôtel voisin de la gare de Sceaux.

A peine, cependant, le papier fut-il livré à Delafield qu'elle eut conscience au fond d'elle-même de nouvelles forces de sentiment qui enlevaient à cet acte sa simplicité. Elle avait cru plaider la cause de l'homme qui l'avait aimée et sa propre cause auprès de l'ami qui n'était son mari que de nom. C'était comme le cri d'une âme vers une autre âme implorant un peu de sympathie. Mais aussitôt que Delafield eut commencé à lire, Julie se rappela les mots de passion que contenait la lettre; son pouls se mit à battre tumultueusement d'une crainte et d'un remords inconnus jusque-là.

Pour Delafield aussi, ce moment était d'une complexité intolérable. La tendre intimité de la nuit, intimité naturelle entre époux; la sensation, qui ne se laissait pas nier, si énergiquement qu'il la tînt en échec, de ce corps si cher, pressé contre le sien; les menus raffinemens, les révélations personnelles de cette chambre de femme, les droits qu'il possédait à demi sur elle, le souvenir de la promesse solennelle, par laquelle il avait obtenu qu'elle se laissât aimer,... quel homme, vraiment homme, n'eût senti gronder en lui comme une tempête sous l'empire de ces pensées et de ces faits?

Mais, luttant avec force contre les froissemens, contre les impulsions qui atteignaient en lui la vie purement physique, se dressaient les énergies morales, la compassion, la maîtrise de soi, la générosité, et dirigeant, dominant tout, les voix austères et tendres de la religion.

Au milieu de ce jeu d'influences diverses, Jacob lut la lettre,

toujours à genoux près d'elle et retenant ses doigts dans une ferme étreinte. Julie avait les yeux clos et demeurait immobile, sauf quelques rares mouvemens de la main restée libre, qui essuyait les larmes sur ses joues.

— Merci, dit-il enfin d'une voix tremblante en déposant la lettre. Merci, vous avez bien fait de me la montrer. Cela change en effet profondément l'opinion que j'avais de lui. S'il eût vécu...

— Mais il est mort... il est mort! cria Julie avec un désespoir soudain, en lui arrachant sa main et ensevelissant son visage dans l'oreiller. — Il est mort au moment même où il désirait vivre! Oh! mon Dieu! mon Dieu!... Non, il n'y a pas de Dieu... il n'y a rien qui se soucie de nous!...

Elle était secouée de sanglots convulsifs. Bientôt elle étendit la main d'un geste rapide et désolé qui effleura le visage de son mari.

— Vous aussi... Je ne vous ai fait que du mal. Quelle figure vous aviez... tout à l'heure! J'apporte une malédiction avec moi... Pourquoi avez-vous voulu m'épouser? Je ne puis arracher ceci de mon cœur... Je ne le puis!

Et elle lui cachait de nouveau son visage. Delafield se pencha sur elle.

— Supposez-vous que j'aie l'âme assez mesquine pour vous le demander?

Brusquement une révolte sauvage souleva Julie tout entière. Elle fut glacée par tant de hauteur. Une attitude plus faible, plus passionnément humaine, une plus égoïste pitié de soi eût mieux servi Delafield. Si, en présence de la suprématie que la mort donnait à son rival, la douleur du mari vivant eût rompu toutes les digues, il aurait pu voir une Julie nouvelle tomber dans ses bras. Les choses étant ce qu'elles étaient, Julie trouva ce mari héroïque, peut-être inférieur, de toute sa surhumaine supériorité. A contre-cœur, elle l'admira, mais son cœur orageux se retira de lui.

Lorsque enfin elle eut réussi à dominer ses pleurs et lui eût fait comprendre qu'elle désirait rester seule, la sensibilité de Jacob devina parfaitement cette secrète réaction. Il se leva avec un soupir involontaire.

— Vous dormirez un peu? dit-il.

— Je tâcherai, mon ami.

— Si vous ne pouvez dormir, si vous désirez que je vous fasse la lecture, appelez-moi, je suis dans la chambre à côté.

Elle le remercia faiblement, et il se dirigea vers la porte, mais, là, il s'arrêta tout à coup et revint vers elle.

— Ce soir, — il hésitait, — pendant que les médecins étaient ici, j'ai couru jusqu'à Montreux, j'ai télégraphié. Le consul de Zanzibar est un de mes anciens amis. Je lui ai demandé des détails tout de suite... par dépêche. Les lettres ne pourront arriver avant une quinzaine.

— Je sais... Vous êtes bon... très bon...

Durant des heures, Jacob, assis dans sa chambre, demeura immobile, jusqu'à ce qu'apparût l'aurore.

Il y avait un petit balcon à sa fenêtre. Entre trois et quatre heures, il s'y glissa sans bruit, et se sentit alors compagnon solitaire de ce lac voilé de brume, de ces hautes montagnes roses qui bornaient l'horizon du côté de l'Orient, offrant un premier trône à la lumière, de ces collines plus proches, couvertes de forêts, qui accueillaient le jour l'une après l'autre en une chaîne glorieuse et dorée. Tout était frais, austère, immense ; les espaces du lac, les dépressions lointaines des glaciers remplis d'ombres violettes, les précipices des Roches de Naye, où la neige nouvelle étincelait au soleil, le vent soufflait vers lui des portes de l'Italie, au fond des replis sinueux de cette superbe vallée, l'une des grandes routes des nations depuis le commencement des âges. Pas une barque sur la nappe du lac, pas une voix, pas le moindre bruit de travail humain, ni en bas dans les vignes, ni là-haut dans les prairies. Cependant quelque instinct, peut-être quelques faibles mouvemens dans la chambre voisine, avertirent Jacob que Julie n'était pas moins que lui-même en proie à l'insomnie. Et n'entendait-il pas, dans l'appartement au-dessus du sien, la voix contenue, le pas étouffé d'une garde-malade? Ah! pauvre petite héritière,... Elle aussi veillait avec sa douleur!

Un singulier sentiment de honte, d'humilité, traversa le cœur de Jacob. Assurément, au cours de ces dernières semaines, il s'était couché avec crainte et levé avec amertume. Depuis leur arrivée en Suisse, pas un jour ne s'était passé sans que cet homme fort, que la nature avait fait passionné, ne se fût contraint d'envisager la vérité probable : c'est que sa femme, conquise par une sorte de violence, ne l'aimerait jamais et que l'erreur irrévocablement commise dans son mariage lui serait fatale.

Cependant, tout plongé qu'il eût pu être dans la tristesse,

dans les fâcheux pressentimens, quelque envie que lui eût inspirée durant cette dernière nuit la part de Warkworth, le mort toujours aimé, il ne s'était jamais trouvé tout à fait malheureux. Cet être mystérieux,... cette seconde et divine personnalité du mystique,... Dieu,... la force qui enveloppe et qui protège..., avait été avec lui toujours. Elle y était encore en ce moment, lui parlant au moyen des couleurs et des rayons de l'aurore.

Comment donc eut-il pu égaler Julie en expérience, éprouver une douleur quelconque avec la même sensibilité poignante et vraie? Son esprit était dans un état étrange, dans un état double, celui du privilégié, qui se sent défendu par une armure magique. Il voudrait presque la rejeter, tel est son désir, mêlé de remords, d'être avec ses frères, et pareil à ses frères, engagé comme eux dans les affres et les ténèbres de la bataille humaine. Mais alors il songe à la main qui lui a remis ce bouclier et son cœur déborde d'adoration.

« Ami de mon âme... et du monde,... fais de moi ton instrument;... que je sois un outil dans ta main... Tu es amour,... parle par moi,... incline son cœur vers le mien! »

Enfin, comprenant qu'il n'y avait plus pour lui de sommeil possible et qu'il avait assez longtemps rêvé, Jacob sortit de l'hôtel; à travers les pâturages trempés de rosée où commençaient d'apparaître les faucheurs, il gagna le torrent des Avans. Un plongeon dans une de ses cuves fraîches retrempa son être tout entier. Il revint le long des sentiers pleins de parfums, en écartant résolument de son esprit les pensées de la nuit et en faisant au contraire entrer dans sa tête, comme à coups de marteau, un plan pour l'établissement de petits domaines sur une certaine propriété abandonnée du Wiltshire, qui appartenait à son cousin. En descendant vers Charnex, il rencontra le facteur, qui lui remit des lettres. L'une d'elles, du duc de Chudleigh, renfermait les plus lamentables nouvelles. Le père et le fils étaient revenus en Angleterre, où un mois de mai peu clément avait ajouté une atteinte de pneumonie à tous les autres maux de lord Elmira. La maladie par elle-même n'était pas grave et commençait à disparaître. « Mais elle lui a enlevé presque toutes ses forces, ajoutait le duc, et il n'en avait guère à perdre! Ne l'oubliez pas. Il pense à vous et parle de vous sans cesse. »

Delafield se demanda, inquiet, quand il pourrait retourner en

Angleterre. Julie allait sans doute se sentir tragiquement liée à Aileen Moffatt. Et comment prendrait-il sur lui de la quitter? La seule chance qu'il eût de vaincre, pensait-il, était ici et sur-le-champ. Sa conduite envers elle à cette heure où elle pleurait Warkworth déciderait peut-être de leur avenir. Cependant les droits que sa propre famille avait sur lui étaient impérieux. Il souffrait en songeant au père et au fils qui, tous les deux, avaient un si touchant besoin de sa présence.

Chudleigh, Jacob le savait trop, était lui-même atteint de façon incurable. Survivrait-il longtemps à son pauvre enfant? Ce fut ainsi qu'une autre pensée, qu'il s'efforçait sans cesse d'écarter, le saisit à l'improviste. La perspective prochaine, inévitable, d'hériter du fameux duché, perspective qui, chez tout autre, eût du moins accéléré le cours du sang sous le coup d'une émotion toute naturelle, ne produisait chez Delafield qu'une sorte de torpeur morne comme en produit l'approche menaçante d'un supplice. Peut-être y avait-il quelque chose de maladif dans cette répulsion, quelque chose qui se liait à l'excentricité de son père, ou à la bigoterie, au fanatisme de sa grand'mère, la duchesse « évangélique, » avec son troupeau de curés, comme la représentait sir Wilfrid. La bizarrerie, qui dans les générations antérieures avait été violente ou brutale, se manifestait en lui, pour ainsi dire par une transposition radicale des valeurs, une singularité de critérium que la généralité des Anglais au bon sens robuste eût sûrement traitée de folie ou de pose.

Cependant, ce n'était ni l'une ni l'autre; ce sentiment avait en vérité sa logique, son histoire. Depuis sa jeunesse, Delafield avait vécu au milieu des pompes du rang et de la fortune. Elles n'avaient pour lui aucun prestige, il en connaissait les charges, il savait combien peu tout cela contribue à assurer des joies plus précieuses. Pouvait-il en être autrement alors que les images douloureuses de Chudleigh et de son fils mourant étaient toujours sous ses yeux? Quant aux côtés d'imagination et de poésie, Delafield, avec son esprit, tantôt positif, tantôt mystique, l'esprit, eût-on pu dire, d'un saint doublé d'un agent agricole, n'arrivait pas à les voir. La tradition de famille sans aucun doute fait vibrer de certaines cordes; mais comment vibrer pour la seule possession d'un nombre considérable d'hectares de terre, de maisons vieilles ou neuves, qu'il serait impossible d'habiter toutes, de plus d'argent enfin qu'un homme raisonnable n'en peut dépenser, de plus

de responsabilités aussi qu'il n'en saurait soutenir? Ces choses-là semblaient à Delafield de pures calamités, de simples fardeaux qui empêchent de vivre et de respirer. La possibilité d'être un jour ou l'autre contraint par les lois et par la coutume à les subir lui paraissait une barbarie sociale. A tout cela se mêlait naturellement son sentiment passionné de démocratie spirituelle. Trôner à part, ainsi qu'une idole entourée de l'hommage acheté de ses semblables, posséder plus d'influence qu'on n'en peut employer décemment, ces prérogatives excitaient chez Delafield les mêmes révoltes méprisantes qu'eût pu concevoir saint François. « Ne vous faites pas appeler maître. » Un chrétien, même hétérodoxe et transcendant tel que Jacob, s'il est vraiment chrétien, doit tenir cette parole en vénération, du moins pour ce qui concerne toute domination extérieure ou séculière. Le saint ne s'était jamais défendu des dominations d'un autre ordre.

En se retrouvant dans la rue du village, le tourbillon habituel de pensées qui bourdonnait dans le cerveau de Delafield fut cependant traversé par une autre préoccupation plus actuelle et plus aiguë. Julie! Avait-il jamais osé se demander comment elle envisageait cet avenir qui allait les rattraper? Elle essayait bien de l'interroger; elle ne s'était jamais révélée elle-même.

Souvent chez lady Henry, il avait observé le penchant qui portait l'imagination de Julie vers le rang et vers la fortune. D'abord cela lui avait paru une tendance naturelle à la femme et il se l'était expliquée en la rattachant à ses efforts pour servir Warkworth. Mais si, par hasard, Julie allait lui faire sentir qu'elle y trouverait en somme une compensation? Elle s'était soumise à un mariage sans amour, elle avait perdu l'homme aimé, mais le duché la dédommagerait de tout! Jacob n'ignorait point qu'il en serait ainsi chez neuf femmes sur dix. La seule pensée cependant qu'il en fût de même chez Julie le rendait fou. Ne serait-il donc pour elle dans l'avenir que le symbole d'ambitions vulgaires, tandis que tout son cœur continuerait d'appartenir à Warkworth?

Non!... Cela ne serait pas, cela n'avait jamais été. Il s'arrêta sur cette réponse joyeuse, suffisante à calmer ses doutes. Deux fois, elle l'avait repoussé, connaissant ses perspectives d'héritage. A présent, il l'aimait doublement pour ses anciens refus.

Avant que vingt-quatre heures se fussent écoulées, Delafield

reçut le télégramme de son ami de Zanzibar. Il ne faisait guère que récapituler les nouvelles déjà envoyées du Caire et de là transmises aux journaux anglais. Mais il ajoutait ce détail que Warkworth avait été enterré près d'un village sur la route des caravanes vers Mokembé, et qu'on avait pris des soins particuliers pour marquer la tombe. Le télégramme ajoutait : « Brillant officier, mauvaise chance. Tout le monde ici désolé. » Ces mots valurent à Delafield un brusque regard de reconnaissance exaltée que lui jetèrent les yeux noirs et creusés de Julie. Elle appuya son front à l'épaule de son mari et lui serra la main.

Lady Blanche pleura, elle aussi, sur le télégramme; elle s'écria qu'elle avait toujours cru au mérite d'Harry Warkworth. Maintenant peut-être, les importuns qui, à Simla, s'étaient mêlés mal à propos de leurs affaires, à elle et à sa fille, auraient honte de tout ce qu'ils avaient dit. Elle mit Jacob au supplice en déversant sur lui un flot de confidences dont il se serait passé avec plaisir. Il avait apporté son télégramme dans le salon de lady Blanche. Aileen occupait la chambre voisine, toujours très malade et, au dire de sa mère, presque privée de la parole. Devant un tel drame, Jacob jugeait stupéfiant qu'une mère pût raconter les secrets de sa fille à un homme qui n'était guère pour elle qu'un étranger. Lady Blanche lui faisait l'effet d'une sotte, d'une créature mal équilibrée, en proie à de mesquines jalousies, à des antagonismes obscurs, et, d'autre part, pourvue d'un tempérament sentimental qui, une fois éveillé, se faisait gloire de « mépriser le monde, » terme qui généralement dans sa bouche signifiait la prudence la plus élémentaire.

Elle semblait avoir été en désaccord chronique depuis son veuvage avec les tuteurs d'Aileen. En réalité, elle était jalouse de leur pouvoir légal sur la fortune et la destinée de celle-ci; elle était déterminée à mener malgré eux, à sa guise, l'enfant qui lui appartenait. L'obstination et les caprices de lord Lackington, qui avaient pris chez lady Rose Delaney une forme héréditaire si étrange et si hardie, apparaissaient dépouillés de tout leur prestige romanesque, dans les égoïsmes inférieurs, médiocres, conventionnels de lady Blanche.

Cependant, à sa manière, lady Blanche était pleine de sensibilité, facilement émue par toute histoire d'amour. C'est ce qui lui valait la sympathie des connaissances passagères qu'elle avait faites aux Indes. Quand les assiduités de Warkworth, poursui-

vies avec une ardeur qui aurait motivé le départ immédiat de n'importe quelle mère raisonnable, eurent fait d'une timide et charmante enfant de dix-huit ans le sujet des mauvais propos de tout Simla, lady Blanche excitée, échevelée, — la négligence de sa personne lui méritait sans doute aussi l'épithète d'*originale* qui était revenue aux oreilles de la duchesse, et par elle à celles de Julie, — lady Blanche refusa de briser le cœur de sa fille. Warkworth avait commencé par flatter la vanité de la mère et son besoin de domination ; aussi embrassait-elle chaleureusement sa cause contre les odieux tuteurs d'Aileen.

A l'entendre, ceux-ci croyaient toujours sur chacun tout le mal possible. Quant à elle, lady Blanche ne souhaitait pour sa fille qu'un bon mari ! Ne valait-il pas mieux qu'exposée par son demi-million de livres aux entreprises des coureurs de dot, la chérie se mariât de bonne heure? De l'argent, elle en avait apparemment assez ! Seule, l'avidité de certaines gens pouvait en souhaiter davantage. De la naissance? La famille du jeune homme était honorable, lui-même beau garçon, de manières élégantes. Que voulait-on de plus? Elle acceptait les idées démocratiques de son temps, et les obstacles qu'opposaient les tuteurs à des fiançailles immédiates lui paraissaient, elle le déclarait bien haut, vulgaires ou ridicules.

Pauvre femme, elle payait cher aujourd'hui ses fantaisies ! Et d'abord sa légèreté avait découvert avec surprise, avec terreur, l'empire absolu que cet amour prenait sur la nature délicate et impressionnable de son idole. Chez l'enfant candide, aux pensées sans tache, aux grâces virginales, innocente, inexpérimentée, se développa soudain une puissance d'aimer, une absorption de tout l'être dans un sentiment unique dont notre société moderne offre bien rarement l'exemple. Aileen ne vivait, ne respirait plus que pour Warkworth. Sa santé, toujours frêle, souffrait de leur séparation. Elle devint une transparente et fragile vision, un vrai « fil de la Vierge. » L'existence nomade et mondaine qui lui était habituelle perdait pour elle tout attrait ; elle la traversait avec une lassitude et un dégoût qui mettaient en péril sa force vitale. La mère s'alarma éperdument et fit une foule de concessions inquiètes. En tout cas, elle autorisa la correspondance, malgré les tuteurs et à leur insu. Cependant chaque lettre causait des émotions qui couraient comme un vent d'orage à travers la fragilité de l'enfant et semblaient épuiser cette jeune

vie à sa source. Puis ce fut la diphtérie, agissant par empoisonnement sur un système nerveux déjà surmené.

Et, au milieu des anxiétés de la mère, fondit sur elle une révélation soudaine, incroyable. Warkworth, à qui elle-même écrivait régulièrement, à qui Aileen, de son lit de malade, envoyait de courts billets au crayon gentiment destinés à consoler l'amoureux qui languissait loin d'elle, s'était compromis à Londres dans une intrigue avec une autre femme, une Mlle Le Breton, une créature de rien, point née, sans position, dame de compagnie aux gages de lady Henry Delafield, et avec cela, disait-on, belle, intrigante, sans scrupule, tout à fait l'oiseau de proie qui arrache son grain de mil au bec de la colombe; bref, une de ces coquines contre lesquelles les ingénues n'ont aucune chance de succès.

La lettre d'Emily Lawrence, écrite sur un ton d'amitié sincère, après sa soirée à Crowborough House, avait soulevé une tempête de fureur dans le sein de lady Blanche. Elle l'avait lue au chevet d'Aileen qui, soutenue dans son lit par des oreillers, la tête renversée, serrait de ses petites mains heureuses les missives de Warkworth. Fuyant cette vision, elle était allée tout droit écrire au traître.

Courrier par courrier, le traître avait répondu par de vagues excuses. Il la suppliait de ne faire aucun cas des interprétations méchantes d'une amitié qui avait déjà servi les intérêts d'Aileen non moins que les siens. C'était en grande partie à l'influence de Mlle Le Breton qu'il devait la mission destinée à favoriser matériellement sa carrière. Cependant il conseillait de cacher à Aileen, non seulement les sottes médisances en circulation, mais même ce dernier fait réel et inoffensif. On ne sait jamais comment une jeune fille peut prendre de pareilles choses, et il préférait les expliquer lui-même, à son heure.

Lady Blanche dut se contenter de cela. En attendant, la gloire de l'expédition de Mokembé devint pour Aileen un agent puissant de guérison. Elle en exultait jour et nuit, et elle adressait à son héros des lettres angéliques. Sa mère la regardait écrire avec un mélange de sensations contraires. Quant aux réponses de Warkworth, que parfois sa fille lui permettait de lire, lady Blanche, qui avait été des plus romanesques dans sa jeunesse et courtisée à maintes reprises, entretenait secrètement l'opinion catégorique que les lettres d'amour ne signifiaient pas grand'chose aujourd'hui, comparées à ce qu'elles étaient de son temps.

Mais Aileen s'en montrait plus que satisfaite. Pauvre cher, il devait être si occupé, de tant d'affaires importantes! Que c'était bon à lui, harassé, surchargé comme il l'était, de lui écrire un mot, de lui accorder une pensée!

Et aujourd'hui lady Blanche voyait sa fille broyée par une épouvantable catastrophe, réduite à l'état d'épave avant d'avoir tout de bon commencé à vivre. Les angoisses endurées par cette mère étaient très réelles et auraient dû être touchantes. Mais lady Blanche ne pouvait toucher personne. Ses traits distinctifs, les yeux bordés de rouge, une chevelure mal tenue, une contraction légère, mais désagréable, du nez et de la bouche qui semblaient se tordre, contribuaient, avec le manque absolu de réserve et de dignité, à éloigner d'elle la sympathie. « Et maman l'aimait tant! » se disait parfois Julie étonnée, en comparant orgueilleusement la grâce et l'originalité audacieuse de sa mère, repoussée par le monde, avec la gaucherie et le fâcheux laisser aller de cette sœur qui était restée grande dame.

De son côté, lady Blanche ne cessait de penser à cette nièce inconnue, de récapituler l'histoire contée par ses frères, d'évoquer le souvenir de la sœur qu'elle avait perdue si jeune. Puis elle se détournait de ces sujets lugubres pour méditer avec rage la lettre de miss Lawrence et les diverses rumeurs qui lui étaient parvenues sur les relations de Warkworth avec Mlle Julie Le Breton.

Qu'est-ce que cette femme pouvait avoir maintenant dans l'esprit? Elle était pâle et tragique à souhait. Mais quel droit avait-elle de s'affliger, ou bien ne s'affligeait-elle que pour obtenir qu'on la plaignît?...

Jacob Delafield avait été assez fou pour l'épouser, et la destinée ferait d'elle une duchesse! Tant il est vrai que les plantes qui n'ont pas le droit de fleurir, fleurissent tout de même et prospèrent ni plus ni moins que de verts lauriers!

Quant à la pauvre Rose... Parfois surgissait brusquement dans la mémoire de lady Blanche la double image d'elle-même et de sa sœur perdue, toutes deux galopant sur leurs poneys le long des chemins de campagne, et les leçons que Rose lui donnait, et son propre culte pour Rose, et puis le noir rideau de mystère et de réprobation qui, aux yeux de la cadette, était descendu subitement sur son aînée et sur tout ce qui la concernait. Mais la fille de Rose! On pouvait au moins dire que celle-là donnait ce

qu'on devait attendre du fruit d'une pareille union : une coquette intrigante. La conviction de la tante sur ce point demeurait inébranlable. Tandis que l'image et le destin de Rose se perdaient aux yeux de sa sœur elle-même dans les ombres du passé, Aileen était présente, luttant pour défendre sa frêle vie menacée, la main toujours dans la main de cette femme qui avait essayé de lui voler son fiancé, ses yeux si doux et si tristes attachés avec une pathétique inconscience sur cette aventurière.

Quelle illusion la possédait donc, pauvre enfant! Les lettres de Warkworth, la société de Julie, elle semblait ne plus désirer autre chose.

Enfin, dans la beauté et la splendeur de juin, lorsqu'un été triomphant eut banni le printemps pluvieux, quand toutes les prairies furent couleur et parfum, quand les claires montagnes, dans un ciel clair, supportèrent les pompes toujours neuves et jamais épuisées des aurores, des midis et des soirs, la pauvre petite malade, regardant Julie en face et sans verser de larmes, laissa échapper la confidence de ses amours.

— Voici ses lettres... un jour, je... je vous en lirai quelques-unes... Et ceci est son portrait. Je sais que vous l'avez vu chez lady Henry. Il vous a nommée dans ses lettres. Voulez-vous, de grâce,... me dire tout?... Combien de fois vous l'avez vu? De quoi vous causiez?... A présent, je suis beaucoup plus forte, je puis tout supporter!

Pour Delafield, cette quinzaine d'attente, — attente des lettres d'Afrique, attente d'une amélioration chez Aileen, — fut une période de tension extraordinaire où, jusqu'à se briser, semblèrent mises à l'épreuve toutes les puissances de ses nerfs et de son cerveau. Lui-même était absorbé par sa vigilance à l'égard de Julie et le souci de la conduite à tenir envers elle.

Il le voyait, Julie ne pouvait donner libre cours à sa douleur. Elle devait la refouler, l'écraser, ne fût-ce que par égard pour Aileen. Et Delafield le constatait aussi, toute la vie morale de Julie était en ce moment concentrée dans ses relations avec sa cousine. Cette sensitive semblait expirante, parce que la mort lui avait enlevé Warkworth. Et Julie savait trop que Warkworth ne l'avait ni aimée ni méritée, qu'il était parti pour l'Afrique, qu'il était allé au trépas avec une autre image au cœur.

Il y avait dans cette situation une cruauté perpétuelle et

irréparable. Julie ne pouvait échapper aux remords qu'elle en ressentait. De jour en jour, elle était plus profondément touchée par la tendresse qui s'attachait à elle, — plus durement flagellée par la certitude que l'affection grandissante entre elles deux ne pourrait jamais être sans barrière et sans mystère, qu'elles seraient toujours séparées par un secret impossible à dévoiler sans qu'Aileen repoussât avec horreur sa nouvelle amie!

C'était une souffrance morale toute nouvelle pour cette femme dont la vie avait été fondée d'abord sur l'intelligence ou sur la passion, une souffrance qui tenait en échec la douleur même qu'elle éprouvait de la mort de Warkworth. Dans la crainte continuelle qu'Aileen ne découvrît la vérité et ne prît en haine celle qui l'avait trompée, la première âpreté de son chagrin s'atténua insensiblement.

Ces sentimens cachés la rendaient pâle et taciturne. Cependant jamais sa grâce n'avait été plus frappante. Tous les hôtes de la petite pension suisse, la famille de l'hôtelier, les domestiques, les visiteurs, à mesure que passaient les jours, subissaient le charme de sa présence. Lady Blanche excitait l'impatience ou l'ennui; elle était inconsidérée, elle manquait de tact; mais chacun se hâtait de servir Julie, tous les yeux s'éclairaient en la voyant. Puis lorsque s'achevait la journée, Jacob avait enfin son tour. Le sommeil fuyait Julie. Il établit peu à peu son droit de lui faire la lecture et de causer avec elle pendant ces nuits d'insomnie. Cela créait une situation très singulière et très intime. Il entrait librement dans sa chambre et la trouvait étendue sur le canapé, triste, souvent en larmes, ses cheveux noirs dénoués sur ses épaules. Au dehors, ils maintenaient entre eux beaucoup de cérémonies et de distance, mais intérieurement, chacun des deux s'efforçait d'explorer l'âme de l'autre, et l'attitude de Julie envers Delafield devenait plus incertaine, plus nuancée d'émotion.

Ce qu'il y avait peut-être avant tout de remarquable dans cette attitude c'était la déférence singulière, le respect timide que Julie témoignait à Jacob. Autrefois avec sa culture littéraire, ses succès mondains, elle avait toujours été la personne adulée de leur petit groupe. Auprès d'elle Delafield se sentait gauche et n'osait presque parler. Cette supériorité était chez elle très naturelle et gracieuse quand même. Jacob mettait sa plus grande joie à la faire ressortir, à y insister, à s'y soumettre. Mais à présent un changement silencieux s'était produit.

« Vous jugez, — vous ne cessez pas de juger, » — avait-elle dit une fois impatiemment à Jacob. Désormais c'était autour de ses jugemens, de ses arrêts intérieurs sur la vie et les caractères que l'esprit de Julie ne cessait de s'ébattre. Elle s'en montrait infiniment curieuse. Elle les arrachait de force à son mari, et ensuite, il lui arrivait de s'éloigner de lui frissonnante, avec une crainte mêlée de rancune.

Quant à Jacob, plus il avançait dans l'étude de cette étrange nature, plus il était déconcerté par ses perversités et ses caprices, son esprit étincelant et ses facultés rares, son absolue négation de toute règle. Il lui semblait qu'elle avait été longtemps la créature de ses instincts sociaux exquis, puis une créature de passion. Mais à travers tout cela, combien femme et combien adorable, avec ses gestes, et ses regards charmans, ses grâces mélancoliques qui le ravissaient sans cesse ! Et maintenant cette attitude récemment prise d'un enfant qui se laisse guider, qui vous regarde hésitant, demandant qu'on le conduise, qu'on le gouverne, qu'on le raisonne !...

Les jours qui s'écoulaient faisaient monter en lui une ivresse secrète. Puis la réaction se produisait, tous deux prévoyant qu'une sorte de tyrannie spirituelle pouvait naître de leurs relations, tous deux reculant devant cette conséquence...

Un soir, Julie était silencieuse, très agitée. Il semblait impossible d'atteindre à sa véritable pensée. Tout à coup Jacob lui prit la main, — c'était quelques jours après leur entretien au sujet de Warkworth, — et il lui rappela presque brutalement sa promesse de tout dire.

Elle résistait. Mais le regard, le ton de son mari la dominèrent et la misère intérieure chercha une issue. Soumise, elle commença donc à parler d'une voix basse et murmurante. Elle remonta le passé, elle dit l'hiver chez lady Henry, les premiers bruits des fiançailles Moffatt, la part qu'elle avait prise à la promotion de Warkworth, la vérité sur cette fameuse réception nocturne qui l'avait fait bannir de chez lady Henry, la lutte qui s'était livrée dans son cœur et dans celui de Warkworth, leurs projets soudains et insensés d'une dernière entrevue, l'égarement qui l'avait précipitée à Paris.

Le mélange d'exaltation et de désespoir, l'absence comparative de regret qui accompagnaient ce récit produisirent sur Delafield un effet extraordinaire. Dans leur pensée à tous les

deux, émergeait à mesure, plus clairement, la conscience de cet acte impérieux par lequel Jacob l'avait sauvée.

Soudain, Julie s'arrêta.

— Je sais, dit-elle, que vous ne me trouvez aucune excuse.

— Si fait, j'excuse tout, sauf une chose ! répliqua-t-il très bas

Elle frémit, les yeux attachés sur lui.

— Cette pauvre enfant ! acheva Jacob à demi-voix.

Julie le regarda tristement, confuse.

— Avez-vous jamais bien compris ce que vous faisiez? demanda-t-il, en élevant la main de sa femme jusqu'à ses lèvres.

— Non... non... le pouvais-je ? Je m'imaginais une personne toute différente. Je ne l'avais jamais vue !

Elle s'arrêta, son regard chercheur ne le quittait pas à travers ses larmes, comme si elle l'eût supplié de lui fournir des explications, des palliatifs.

Mais il secoua doucement la tête.

Soudain, ébranlée par ses sanglots, Julie inclina son visage sur ces mains qui retenaient les siennes. Ce fut le mouvement d'un coupable qui renonce à plaider, à se défendre, et qui s'abandonne à la miséricorde de son juge.

Il lui demanda tendrement pardon s'il l'avait blessée; mais il s'abstint de l'apaiser par des caresses. Les signes extérieurs des momens les plus beaux et les plus poignans de la vie sont en général très simples et très austères.

XXIV

— Vous avez reçu une lettre inquiétante ?

C'était Julie qui parlait. Delafield, apparemment absorbé, était assis dans l'angle le plus éloigné de la petite terrasse. Elle s'approcha de lui avec une affectueuse anxiété.

— Je crains d'avoir à vous quitter ce soir, dit-il, se tournant vers elle et lui présentant la lettre qu'il tenait, quelques mots seulement, d'une écriture tremblée, celle du duc de Chudleigh :

« On me dit que mon pauvre petit ne peut surmonter cette crise... Il se défend vaillamment, mais nous sommes vaincus à la fin... Encore une semaine ou deux, pas davantage... Demandez à Mrs Delafield de vous laisser venir... Elle consentira, je le sais, elle m'a écrit une très bonne lettre. Mervyn ne cesse de parler de vous... Vous viendriez tout de suite si vous l'en-

tendiez... C'est navrant la cruauté de tout cela... Pourrai-je vivre sans lui?... voilà le problème. »

— Vous partez, dit Julie en lui rendant la lettre.

— Dès ce soir, si vous le permettez.

— Assurément. C'est votre devoir.

— Je redoute de vous laisser seule, au milieu de tout ce chagrin. Quels sont vos projets?

— Si vous voulez, je pourrais vous suivre la semaine prochaine. Aileen quitte sa chambre aujourd'hui... Et j'aimerais à attendre ici... le courrier d'Afrique.

— Dans cinq jours environ il doit arriver, dit Delafield.

Un silence se fit. Julie se jeta dans un fauteuil près de la balustrade enguirlandée de glycine; elle contemplait la vaste étendue du lac, et Jacob pensait : « Que lui importe ce courrier? Elle ne peut supposer qu'il lui ait écrit. »

Il dit tout haut, un peu embarrassé :

— Vous attendez des lettres... pour vous?

— Je n'attends rien... dit Julie après un silence. Mais Aileen vit de l'espoir d'une lettre.

— Il n'y aura sans doute pour elle que ses propres lettres, renvoyées à la pauvre enfant!

— Elle le sait. Mais cet espoir entretient en elle la vie.

« Et vous? » pensa Delafield avec un gémissement étouffé, en regardant son pâle profil. Un moment, il apparut lui-même à ses propres yeux sous les traits haïssables du frère aîné de la parabole. L'esprit de Julie allait-il être le foyer d'une éternelle antithèse entre le mari vivant et le bien-aimé disparu, antithèse où celui-ci aurait éternellement le beau rôle?

Mais Jacob s'arracha violemment à ses viles pensées, comme il se fût découvert avec componction pour saluer le mort.

— J'irai au Foreign-Office en traversant Londres, dit-il à l'oreille de Julie. On y aura reçu des nouvelles. Tous les renseignemens que j'obtiendrai, je vous les enverrai sans retard.

— Merci, mon ami, fit-elle d'une voix qu'on entendait à peine.

Alors elle le regarda et il tressaillit sous ce regard. Où il s'attendait à lire de la douleur, il voyait une animation hésitante.

— Écrivez-moi souvent, commanda-t-elle impérieuse.

— Sans doute. Mais ne prenez pas la peine de répondre chaque fois. Vous êtes assez occupée déjà.

Elle fronça le sourcil.

— Que parlez-vous de peine? Pourquoi me gâter ainsi? Demandez-moi... exigez que j'écrive.

— Très bien, dit-il en souriant, je le demande et je l'exige.

Elle respira longuement et, s'éloignant de lui à pas lents, rentra dans la maison. Certes, l'antagonisme de ses secrètes pensées, quoique persistant, n'était plus ni froid ni critique. Car cet antagonisme s'adressait à un homme qui, maître absolu de sa propre vie, menaçait de devenir en outre inopinément maître de la sienne.

Elle avait, en effet, commencé par flatter son imagination en traçant tout un plan de relations conjugales qui, si elles excluaient les conditions ordinaires du mariage, comprendraient cependant la plupart des intimités et des délicatesses de l'amour... De plus en plus, les découvertes inattendues qu'elle faisait du caractère de son mari l'étonnaient et la préoccupaient. Elle s'apercevait qu'il n'était nullement un saint dans sa niche. L'intelligence nette et clairvoyante qui la distinguait reconnut bientôt les marques d'une humeur portée plutôt à l'amertume et à l'entêtement, d'une inertie naturelle incessamment combattue toutefois par l'énergie d'une seconde personnalité acquise, sortie de l'ancienne en se dépouillant d'elle. De cette personnalité elle épiait les tendances et les actes, tantôt fascinée et en retenant son souffle pour ainsi dire, tantôt avec un retour de crainte. Qu'un homme non seulement parût, mais fût réellement aussi vertueux, elle jugeait cela quelque peu absurde. Ce sentiment n'était peut-être au fond que le sentiment commun aux natures sceptiques. Quelqu'un a dit : « Nous devons écouter les voix supérieures, mais de telle façon que, si une autre hypothèse que la leur se trouvait vraie, nous ne soyons pas par trop dupes. »

Elle aussi accusait son mari de certains préjugés, de certaines superstitions qui excitaient en elle une impatience intellectuelle. Mais malgré tout, Delafield inconsciemment l'attirait à lui comme l'oiseleur attire l'oiseau qui bat des ailes autour du piège. L'exquise délicatesse de ces divinations, de ces influences spirituelles qu'il possédait, voilà ce qui agissait sans cesse sur le cœur de Julie, et aussi, — chose très importante dans ce cas, — sur son goût, sur l'instinct soigneusement discipliné qui la portait vers tout ce qui est rare et beau.

Il possédait vraiment, elle était prête à l'admettre, une certaine veine de génie spirituel. Eh bien! il la conduirait dans

cette voie, et même, au besoin, il lui donnerait des ordres. Elle s'assoirait à ses pieds et il lui révélerait toute la gamme des sensations morales avec leurs jouissances, leurs subtilités jusqu'alors ignorées d'elle.

Ainsi la crise d'ennui et de réaction qui avait marqué les premières semaines de sa vie conjugale s'était entièrement dissipée. Delafield n'était plus à ses yeux un pédant. Elle alternait entre des momens de pitié, intolérablement douloureux, pour le mort et des momens d'agitation ou d'espoir qui la rattachaient à son mari. Elle pensait aux causeries de la nuit précédente ; elle aspirait à d'autres heures semblables, près de venir.

Néanmoins Jacob continuait à se montrer en beaucoup de choses naïvement ignorant, sincèrement humble. C'était chez lui la simplicité d'une réelle grandeur d'âme ; jamais il n'affectait de goûts ni de connaissances qu'il n'eût pas et cela dans les petites choses comme dans les grandes. Cependant ses phases d'infériorité ne faisaient que donner plus de prix à celles où il prenait sa revanche. La conversation glissait-elle dans des régions qui lui étaient familières, avec la même inconscience Jacob faisait sentir à Julie la dignité, l'autorité qui enveloppaient sa vie intérieure. Ces contrastes — cette faiblesse et cette force — combinés avec l'élément masculin et féminin, toujours à l'œuvre dans les situations de ce genre, produisaient entre eux un jeu de sentimens très variés et toujours plus intenses, sentimens qui assurément n'étaient possibles qu'à des raffinés, mais pleins pour ceux-là d'un charme étrange, voire d'un intérêt passionné.

Cette après-midi, Delafield quitta le petit hôtel de Charnex, se dirigeant vers Montreux, Lausanne et Londres. Au moment du départ, il se pencha pour embrasser sa femme, dans le salon très mal garni qu'on avait improvisé pour eux au rez-de-chaussée de l'hôtel. Comme elle laissait ce contact de leurs deux visages se prolonger un instant, Julie sentit deux bras robustes l'enlacer, l'étouffer dans une étreinte avide. Quand son mari la lâcha en murmurant une excuse, elle secoua la tête et sourit tristement, mais sans rien dire. La porte s'était refermée derrière lui ; à ce bruit, elle se précipita :

— Jacob !... Emmenez-moi.

Sa voix se perdit dans le tapage de la diligence qui partait.

et elle demeura tremblante de la tête aux pieds, en proie à un conflit d'émotions qui semblait tantôt l'exalter, tantôt la dégrader devant elle-même.

Une demi-heure après le départ de Delafield, on vit paraître sur la terrasse une forme émaciée, chancelante, Aileen Moffatt, vêtue de deuil, suspendue au bras de sa mère. Elle refusa la chaise longue qu'on avait jonchée de coussins et de châles.

— Non, je veux être assise.

Elle prit un fauteuil ordinaire et se mit à regarder tour à tour le lac, puis l'étroite terrasse fleurie, avec une lenteur préoccupée, comme cherchant à se souvenir. Soudain elle inclina son front sur ses mains.

— Aileen ! s'écria lady Blanche alarmée.

Mais sa fille l'écarta du geste.

— Laissez, maman ! Je suis très bien.

Comprimant tout autre signe d'émotion, elle demeura les bras croisés sur la balustrade et longuement, posément, contempla les profondeurs empourprées, les neiges étincelantes de la vallée du Rhône. Son chapeau la fatiguait, elle le quitta, dévoilant ainsi les masses abondantes de ses cheveux d'un or délicat qui, par leur manque de lustre et de vie, semblaient prendre part à cette détresse physique, à ce dépouillement de toute personnalité.

Le visage était celui d'un être condamné désormais, incapable de lutter avec succès pour le droit de vivre. Ce qui avait été sensibilité devenait mélancolie ; le léger froncement de sourcils habituel était plus marqué, les lèvres pâlies étaient plus pincées. Cependant, par intervalles, on y lisait encore une grande douceur, suprême effort d'une belle âme destinée au bonheur et flétrie avant le temps.

Lady Blanche était allée chercher un livre au salon. Voyant Julie seule auprès d'elle, la pauvre enfant lui tendit la main.

— Il est bien possible que j'aie la lettre aujourd'hui, dit-elle très vite dans un chuchotement. Ma femme de chambre est allée à Montreux, elle prétend qu'un employé de la poste, un garçon intelligent, a cherché à calculer l'époque où nous recevrions des nouvelles ; il pense que ce sera ce soir.

— Ne soyez pas trop déçue si rien n'arrive, dit Julie lui caressant la main et tout effrayée de sa maigreur, de son contact inerte et glacé.

Ah! combien il s'en était fallu de peu que ce naufrage ne fût de sa faute!

Les cloches de Montreux sonnaient six heures et demie. Une attente nerveuse, angoissée, commença dès lors à se manifester dans tous les mouvemens de la jeune malade. Elle quitta son fauteuil et se mit à parcourir la terrasse au bras de Julie. Son pas traînant, le noir de ses vêtemens, la lutte entre la vie et la mort que révélait son visage amaigri faisaient d'elle une apparition tragique. Julie avait peine à supporter ce spectacle, d'autant qu'elle-même, en secret, attendait aussi, haletante, les suprêmes paroles de Warkworth.

Lady Blanche revint et Julie s'enfuit. Elle traversa l'hôtel, descendit rapidement la route vers Montreux. Le facteur avait déjà atteint les premières maisons du village; il la connaissait et lui remit sans difficulté son paquet de lettres.

Oui! une enveloppe pour Aileen adressée à Londres par une main inconnue et renvoyée en Suisse. L'enveloppe portait le timbre de Denga... Et une seconde semblable pour elle-même, réadressée de Londres par Mme Bornier. Julie déchira l'enveloppe extérieure et trouva en dessous une lettre dont la suscription était faiblement tracée de l'écriture de Warkworth : « Mlle Le Breton, Heribert Street, — Londres. »

Julie eut la force d'emporter sa lettre chez elle, d'appeler la femme de chambre d'Aileen, et de l'envoyer remettre le second paquet postal à lady Blanche. Alors elle s'enferma à clef.

Oh! cette pauvre page froissée... cette écriture pénible...

« Julie! Je meurs... Ils sont parfaits pour moi, mes camarades. Mais on ne peut me sauver... C'est horrible! — J'ai vu l'annonce de vos fiançailles dans un journal, la veille de mon départ de Denga. Vous avez raison. Il vous rendra heureuse. Répétez-lui que je l'ai dit... Ah! mon Dieu!... Je ne troublerai plus votre repos... Soyez bénie, pour votre lettre. La voici. Non... Je ne peux... Je ne peux plus la lire... Sommeil... Ne souffre pas... »

Ici la plume lui était tombée des mains. Cherchant quelque chose de plus, elle tira de l'enveloppe la lettre folle qu'elle lui avait écrite, le matin même de son retour de Paris, tandis qu'elle attendait que Delafield vînt lui apporter des nouvelles de lord Lackington.

La petite table d'hôte de l'hôtel Michel se trouva ce soir-là presque abandonnée. Lady Blanche était auprès de sa fille et Mrs Delafield ne parut pas.

Mais la lune brillait, glorieuse, au-dessus du lac, quand Julie, incapable de rester davantage enfermée avec ses pensées, s'enveloppa la tête d'une écharpe de dentelle et partit pour gravir les chemins escarpés qui conduisent aux Avans. Le clair de lune les argentait, le lac aussi était d'argent, sauf du côté de l'Est où, à son extrémité, les grandes montagnes projetaient leurs ombres. Et soudain apparut, tout blanc entre les sapins, le Jaman dans sa hauteur et sa délicatesse.

L'air rafraîchissait le front de Julie ; son cœur déchiré puisait un baume dans la nuit profonde, enveloppante : elle sentit un premier apaisement. De temps à autre, elle se reposait et alors rêvait tout éveillée de Warkworth. Elle le soutenait dans ses bras, appuyait sur son sein sa tête mourante et lui murmurait à l'oreille des paroles de courage et d'amour. Mais dans ce rêve, elle n'était plus Julie Le Breton. A travers la torture de ce qui devenait presque une illusion des sens, elle se sentait toujours la femme de Delafield. Et dans le flot de paroles muettes qu'elle prodiguait à Warkworth, il semblait qu'elle lui offrît aussi la compassion de Jacob confondue avec la sienne.

Une fois elle se trouva assise au bord d'une prairie, enveloppée d'un violent parfum de fleurs. Quelques pommiers aux troncs blanchis se dressaient entre elle et le lac à mille pieds plus bas. Les murs de Chillon, les maisons de Montreux recevaient la lumière ; en face, les profondes forêts du Bouveret et de Saint-Gingolph faisaient une tache noire sur le lac. Au-dessus d'elle cheminait la lune. Et à l'Orient, les grandes Alpes estompaient un peu leurs lignes pures, s'effaçant comme un sanctuaire sur lequel retombe un voile léger.

Julie contemplait ce vaste espace libre, et par un enchaînement naturel, il lui sembla embrasser d'un regard tout son propre univers de vie et de sensations, son passé et son avenir. Elle évoqua son enfance et ses parens, sa dure jeunesse combative, les années vécues près de lady Henry, puis Warkworth, puis son mari et l'existence nouvelle dans laquelle la forte main de Jacob l'avait si brusquement, si audacieusement jetée. Ses pensées ne prenaient aucun des sentiers religieux qui, pour lui, étaient les voies familières. Et cependant la rêverie de Julie était religieuse

en ce sens que son cerveau lui semblait palpiter sous l'influence d'affections, d'émotions, de craintes jusqu'alors inconnues. Regardant en arrière, elle avait vaguement conscience, dans tout ce qui lui était arrivé, d'une signification, d'un but qu'elle ne percevait qu'à tâtons. Il lui était impossible de traduire cela en paroles; seulement, vers la fin, par l'effet de son imagination où les idées affectaient des formes visibles, cette idée-là prit la forme de Delafield et s'associa au souvenir de ce qu'il avait fait ou de ce qu'il avait dit récemment.

Ce fut une de ces heures qui déterminent la destinée d'un homme ou d'une femme, et l'auguste beauté alpestre s'y associait, de sorte que Julie, durant ce triste et troublant examen de conscience, se sentait devant des puissances et des dominations divines.

Son visage mouillé de larmes revêtit peu à peu le calme, la majesté de la nuit. Mais la bouche sérieuse, aux lèvres closes, s'entr'ouvrait parfois sur un sourire très doux, comme si son cœur se fût rappelé quelque chose qui semblait à son intelligence à la fois une folie et un délice.

Ce qui se passait en elle était étrange selon le jugement de sa propre conscience. Cela lui apparaissait comme une sorte de simplification, un retour à l'enfance; ou plutôt, n'était-ce pas dans son esprit de femme, las des clameurs de l'égoïsme et de la passion, le réveil de certains instincts naturels à l'enfance, mais qu'elle-même enfant n'avait jamais connus, instincts de confiance et d'abandon, baignés peut-être de ces larmes qui ne sont elles-mêmes qu'une autre sorte de bonheur? Mais chut!... Que sont nos pauvres paroles en présence de ces secrets supérieurs de l'âme qui lutte et qui gravit les chemins montans!

En redescendant, Julie vit une autre figure de femme surgir de l'obscurité.

— Lady Blanche!

Celle-ci s'arrêta.

— On étouffe dans l'hôtel, — dit-elle en s'efforçant vainement d'affermir sa voix.

Julie s'aperçut qu'elle avait pleuré.

— Aileen dort?

— Peut-être; on lui a donné un médicament pour la faire dormir.

Elles avaient repris le chemin de l'hôtel. Julie hésitait à questionner.

— Aileen n'a pas été déçue? — dit-elle enfin à voix basse.

— Non, répliqua la mère, d'un ton âpre; du reste, nous étions d'avance certaines qu'il y aurait des lettres pour elle. Grâce à Dieu! elle sait qu'elle a eu sa dernière pensée. Les lettres qu'elle a reçues sont de la veille du jour où commença cette fatale fièvre et racontent en détail sa marche en avant, qui est infiniment intéressante. Cela prouve la confiance qu'il plaçait en elle quoiqu'elle ne soit qu'une enfant. C'est une consolation que de sentir à quel point elle possédait son cœur tout entier... Le pauvre garçon!...

Julie ne répondit pas, et lady Blanche avec un contentement amer devina plutôt qu'elle ne vit ce qui lui semblait être la juste humiliation de la femme voilée de noir qui marchait à ses côtés.

Le lendemain, une teinte rosée avait reparu aux joues d'Aileen. Ses beaux cheveux retombaient autour d'elle dans un désordre vivant et gracieux, les roses que sa mère avait posées sur son lit ne faisaient plus un trop lamentable contraste avec sa beauté pâlie.

— Lisez, je vous prie, dit-elle aussitôt qu'elle fut seule avec Julie en poussant la lettre vers elle. — Il me dit tout... tout!... ce qu'il faisait, ce qu'il espérait, il me consulte sur tout. N'est-ce pas un honneur? Moi, si ignorante encore!... Je veux tâcher d'être brave... de devenir digne...

Tout le corps secoué par des sanglots silencieux, elle étudia avidement Julie, pendant que celle-ci lisait.

— N'est-ce pas que mon devoir est de m'efforcer de vivre, quand il m'a tant aimée? dit-elle en séchant ses larmes du revers de la main, après que Julie lui eut rendu la lettre.

Julie l'embrassa avec une pitié mêlée de remords. La lettre aurait pu être écrite à n'importe quel camarade, à n'importe quelle charmante enfant, pour qui un homme plus âgé ressentirait de l'amitié. Warkworth y rendait un compte officiel de la marche, s'étendait sur une ou deux questions politiques, esquissait quelques portraits humoristiques de ses compagnons de route et terminait par des paroles d'affection enjouée.

Mais, quand était venue la lutte contre la mort, il n'avait écrit qu'une lettre suprême, il n'avait poussé qu'un cri du cœur, et cette lettre était cachée maintenant dans le sein de Julie.

Quelques jours s'écoulèrent. Les lettres de Delafield, datées du château de Faircourt, étaient brèves et fort tristes. Le jeune duc d'Elmira vivait encore, mais à toute heure on attendait sa fin. Quant au père... Le sujet était trop terrible pour qu'il pût en rien écrire... même à elle. Ne pas sentir, ne pas entrer dans la réalité, telle était la seule chance qui lui restât de conserver son courage et d'apporter une aide quelconque à deux des êtres les plus malheureux qu'il y eût au monde.

Enfin, une semaine environ après le départ de Delafield, deux dépêches arrivèrent. L'une de Jacob : « Mervyn est mort ce matin. L'état du duc très alarmant. » L'autre d'Evelyne Crowborough : « Elmira mort. Je pars pour le Shropshire, aider Jacob. »

Julie appela sur-le-champ sa femme de chambre. Celle-ci, en voyant les regards étincelans, l'air surexcité de sa maîtresse se demanda pour quel crime elle allait être grondée; mais Julie lui ordonna simplement de se mettre tout de suite à emballer, car elle avait l'intention de prendre ce soir même à Lausanne le rapide pour l'Angleterre.

Vingt heures plus tard, le train qui amenait Julie arrivait à Londres à la gare de Victoria. Sur le quai se tenait, impatiente, la petite duchesse. Julie, serrée dans ses bras, n'eut pas le temps de s'étonner de la pâleur et du trouble de son amie avant que celle-ci l'entraînât dans le brougham qui les attendait.

— Oh! Julie, s'écria la duchesse, saisissant les deux mains de la voyageuse, tandis que roulait la voiture; Julie chérie!

Julie tressaillit : les yeux bleus qui s'attachaient sur les siens n'avaient pas de larmes, mais leurs regards, mais toute la physionomie de la duchesse révélaient une épouvante qui lui glaça le cœur.

— Qu'est-ce? dit-elle, en cessant de respirer. Qu'est-ce donc?

— Julie, je devais partir pour Faircourt ce matin. D'abord votre télégramme m'a retenue. J'ai préféré attendre, pour vous accompagner là-bas Et ensuite m'est arrivée une autre dépêche de Jacob. Le duc... le pauvre duc!...

L'attitude de Julie changea instantanément, sans qu'elle s'en aperçût.

— Eh bien! Dites!

— C'est dans tous les journaux de ce soir... sur les affiches...,

ne regardez pas. — Et la duchesse baissa vivement les stores de la voiture.

— Le duc donnait hier de grandes inquiétudes, mais, le soir, on le trouva plus calme et il insista pour rester seul. Les médecins le surveillaient malgré tout; il s'arrangea, on ne s'explique pas comment, pour leur échapper à tous, et, ce matin, il avait disparu. Après deux heures de recherches, on l'a trouvé... dans la rivière qui coule au-dessous du château.

Entre elles deux un grand silence tomba.

— Et Jacob? dit enfin Julie, la voix rauque.

— C'est ce qui m'inquiète tant! s'écria la duchesse. Dieu merci, vous êtes venue. Vous savez les sentimens que Jacob a toujours eus pour le duc et pour Mervyn, combien il haïssait la seule pensée de leur succéder. Et Suzanne Delafield, partie hier, me télégraphiait le soir, avant cette dernière horreur, que son frère était terriblement ébranlé et surmené déjà.

— Leur succéder? répéta vaguement Julie.

Machinalement elle avait relevé le store, et ses yeux suivaient les lignes noires de la route de Vauxhall Bridge. Tout à coup ils se détournèrent, ayant rencontré cette affiche de journal accrochée à la boutique d'un petit papetier : « Mort tragique du duc de Chudleigh et de son fils. »

La duchesse l'observait avec curiosité sans répondre. Julie semblait lutter contre une idée qui lui échappait ou plutôt qui était chassée par une autre plus urgente.

— Jacob est-il malade? dit-elle, regardant bien en face sa compagne.

— Je ne sais que ce que je vous ai dit. Suzanne télégraphie : « Ébranlé et surmené. » Oh! il se remettra dès qu'il vous aura revue.

Julie ne répliqua pas. Elle demeurait immobile, et la duchesse, glissant vers elle un nouveau regard inquisiteur, dut, même au milieu de ce bouleversement, admettre la réflexion déplacée que son amie était une silhouette incomparable en noir et blanc, plus fine, plus accentuée que jamais.

— Cela vous sera égal? dit timidement Evelyne après un intervalle de silence. Lady Henry est en visite chez moi et aussi sir Wilfrid Bury. Il était dans son appartement de garçon avec un si mauvais rhume que je suis allée la semaine dernière l'enlever séance tenante. Et M. Montresor doit venir. Il désire

beaucoup, m'a-t-il dit, vous serrer la main. Mais personne ne vous importunera si vous êtes trop lasse. Notre train part à 10 h. 10. Bertie fera stopper l'express pour nous à la station de Westonport, vers trois heures du matin.

La voiture entrait dans Grosvenor Square; elle ne tarda pas à s'arrêter devant Crowborough House. Julie descendit, promena son regard sur le square, tout paré de sa verdure de juillet, sur les fenêtres extérieurement garnies de fleurs, sur le premier valet de chambre qui lui enleva son manteau, le même qui, autrefois, nourrissait de biscuits les chiens de lady Henry, tandis qu'elle négligeait de les promener. Elle fut frappée de l'empressement très particulier que lui témoignait cet homme.

Dans le salon de la duchesse un petit groupe s'est assemblé, lady Henry, sir Wilfrid, le docteur Meredith. Leur manière d'être traduit l'influence, déprimante ou excitante, que produisent sur chacun de nous les grands événemens. Lady Henry est plus bavarde que d'ordinaire, sir Wilfrid plus silencieux.

Lady Henry semble avoir profité de son long séjour à Torquay. Très droite dans son fauteuil à dossier raide, ses mains appuyées sur sa canne, elle offre l'aspect caractéristique de la solidité anglaise, agrémentée d'une animation et d'un franc parler acquis à l'étranger. Elle s'est déjà querellée avec sir Wilfrid Bury, donnant librement son avis sur les vues « socialistes » attribuées à Jacob Delafield dans les questions de rang et de fortune.

— S'il ne peut digérer le gâteau, cela ne veut pas dire que ce gâteau soit mauvais! — Telle a été sa dernière remarque faite sur un ton d'impatience.

— Il ne nous reste plus que quelques minutes, interrompt sir Wilfrid en regardant sa montre. Voyons! quelle ligne de conduite suivons-nous? Pensez-vous que notre jeune amie soit avertie?

— A moins qu'elle n'ait perdu la vue, elle saura tout ce qui importe le plus, avant d'être à cent mètres de la gare, répond sèchement lady Henry.

— Oh! les affiches des rues! Mais il se trouve des gens qui se laissent étourdir par une pareille galopade d'événemens et qui n'y voient plus rien.

— Pas Julie Le Breton!

— J'aimerais que vous me disiez le rôle que vous comptez jouer, — dit sir Wilfrid, à voix plus basse, — afin de pouvoir vous donner la réplique. Où en êtes-vous?

Tous les deux regardent Meredith qui s'est réfugié dans une embrasure de fenêtre d'où il contemple le square.

Lady Henry savait fort bien que celui-là ne lui avait pas pardonné et, pour dire la vérité, elle désirait plutôt une réconciliation. De sorte qu'elle baissa la voix à son tour.

— Je m'incline devant les institutions de mon pays, dit-elle avec une étincelle malicieuse dans son œil gris énergique.

— En d'autres termes, vous pardonnez à une duchesse?

— Je reconnais le chef de la famille; le plus fort l'emporte.

— Si Jacob pourtant demeurait inflexible?

— Il n'a pas assez de caractère pour cela.

— Mais elle?

— Sa conscience sera de mon côté.

— Je croyais que, d'après votre opinion, elle n'en avait pas, de conscience?...

— Espérons que Jacob lui en aura créé une. Il en avait à revendre.

Sir Wilfrid ne put s'empêcher de sourire.

— Alors c'est vous qui vous montrez clémente?

— J'offre une paix armée honorable. La duchesse de Chudleigh peut intriguer et mentir tant qu'il lui plaira. Je ne la paie pas cent livres par an.

Il y eut un silence.

— Pourquoi, si je puis vous le demander, dit enfin sir Wilfrid, vous êtes-vous brouillée avec Jacob? J'ai compris que cette brouille avait une cause à part.

Lady Henry hésita un peu.

— Il m'a payé une dette, dit-elle enfin, le rouge lui montant aux joues.

— Et vous lui en avez voulu? Votre code est original.

Elle se mordit les lèvres : — Comment trouver agréable qu'on vous jette votre argent au visage!

— Oh! la plus déraisonnable des femmes!

— Chacun sent à sa manière, Wilfrid.

— Précisément... Enfin, il est hors de doute que Jacob fera la paix. Quant à... Bon! voici Montresor!

Un tremblement visible secoua lady Henry. La porte s'ouvrit

à deux battans et un valet de pied annonça le ministre de la Guerre.

— Sa Grâce n'est pas encore de retour.

Montresor entra dans le salon en trébuchant et, même après avoir correctement ajusté son lorgnon, ne reconnut pas tout de suite les personnes qui s'y trouvaient. Sir Wilfrid alla au-devant de lui.

— Ah! Bury! Vous êtes en pleine convalescence, j'espère?

— Tout à fait. La duchesse est allée chercher Mrs Delafield à la gare.

— Mrs Delafield, dites-vous?... Mais vous savez bien...

— Oui, oui, je sais. Il faut un peu d'habitude... Vous reconnaissez lady Henry.

— Je suis ravi de voir lady Henry, répliqua Montresor d'un ton raide.

Celle-ci se leva et fit deux pas en avant. Elle lui tendit simplement la main et, souriante, le regarda en face.

— Prenez-la. Il n'y a plus entre nous aucune cause de querelle. Je lève l'embargo.

Le ministre prit la main tendue, mais secoua la tête.

— Cet embargo vous n'aviez aucun droit de l'imposer, — dit-il avec énergie.

— Oh! par charité, faites la moitié du chemin! s'écria lady Henry, ou je n'y tiendrai pas.

Sir Wilfrid, qui fixait sur le tapis son regard embarrassé, le releva et crut bien voir briller comme une larme au coin de ses paupières ridées.

— Pourquoi m'avoir tenu si longtemps rigueur? Que m'importe si Mlle Julie est ou non duchesse? Cela ne me dédommage pas des longs mois pendant lesquels vous m'avez fermé votre porte? Et avec cela, vous me laissiez toujours entendre que notre brouille vous était fort indifférente

— J'ai passé trois mois à Torquay, — dit lady Henry en haussant les épaules.

— J'espère que vous vous y êtes ennuyée jusqu'à la rage.

— Certes... Et mon docteur dit que plus je m'irrite plus j'augmente ma goutte.

— De sorte que vous ne vous réconciliez pas avec moi par générosité, mais par hygiène.

— Baisez cette main, monsieur, et finissons-en. Vous êtes

tous vengés. A Torquay, en quelques semaines, j'ai changé quatre fois de dame de compagnie.

— Meredith, dit Montresor, venez ici. Acceptons-nous cette justification?

Meredith quitta lentement la fenêtre, les mains derrière le dos.

— Lady Henry commande et nous obéissons. Mais... aujourd'hui naît un monde nouveau, bâti, comme le sont tous les mondes, sur des ruines.

— Si vous songez à Chudleigh, dit lady Henry, ne le plaignez pas, la mort a été pour lui une délivrance. Quant à Warkworth...

— Pauvre garçon! interrompit Montresor d'un ton assez indifférent; pauvre garçon !

Il avait lâché la main de lady Henry, mais il la reprit, emprisonna dans les siens les doigts maigres chargés de bagues, puis les effleura de ses lèvres.

— Eh bien!... C'est la paix... et de tout mon cœur. A présent quand attendons-nous notre amie?

— A tout moment, dit lady Henry.

Elle reprit son fauteuil et Montresor s'assit auprès d'elle.

— On me dit, reprit le ministre, que non seulement cet événement affreux atteint Delafield dans ses affections, mais qu'il regardera l'héritage comme une calamité.

— Hum!... Vous croyez ça? dit lady Henry.

— Je tâche de le croire..., répliqua Montresor en riant. Ah! sûrement la voilà!

Meredith leur jeta de la fenêtre à laquelle il était retourne :

— La voiture vient d'arriver.

Il demeurait debout, nerveux, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, plongeant la main dans sa crinière grise. Ses grands traits étaient pâles et tout observateur attentif y eût discerné un tremblement d'émotion.

Un bruit de voix dans l'antichambre, au-dessus desquelles flotta le timbre argentin de la duchesse. Au même moment une porte s'ouvrit à l'autre bout du salon et le duc de Crowborough se montra.

— Je crois entendre ma femme, dit-il en saluant Montresor au passage et se hâtant de traverser la chambre.

Puis ce fut un frou-frou rapide, précédant l'entrée de la duchesse.

— Bertie! voilà Julie!

Derrière Evelyne se montrait une haute figure vêtue de noir. Tous s'avancèrent, même lady Henry qui, cependant, après avoir fait quelques pas, demeura derrière les autres, appuyée sur sa canne.

Les yeux de Julie firent le tour du petit cercle et revinrent au duc de Crowborough qui lui avait gravement tendu la main. La surexcitation contenue qui régnait autour d'elle la gagna :

— Est-ce bien vrai? demanda-t-elle d'une voix suppliante. N'y a-t-il pas d'erreur possible?

— Je crains que non, dit tristement le duc. Ce pauvre Chudleigh était mort depuis longtemps, quand on l'a retrouvé.

— Bertie, dit la duchesse l'interrompant, il nous faudra la voiture à neuf heures et demie pour la gare d'Euston.

Un domestique s'approcha de Julie.

— La femme de chambre de Votre Grâce désire savoir si Votre Grâce veut qu'elle passe par Heribert Street avant de conduire les bagages à Euston.

Avec stupeur Julie regarda cet homme. Soudain une rougeur orageuse lui monta aux joues.

— Est-ce de ma femme de chambre qu'il veut parler? demanda-t-elle au duc.

— Certainement. Voulez-vous bien donner vos ordres.

Elle le fit, puis se couvrit un moment les yeux de ses mains.

— Qu'est-ce que tout cela signifie? Il me semble perdre la raison.

— Vous avez bien compris que Jacob succède au duché? dit le duc, non sans froideur.

Et un instant il attendit, examinant cette femme qui devait, supposait-il, se sentir maintenant au faîte de ses ambitions.

Julie respira longuement. Alors elle aperçut lady Henry. Aussitôt, d'un mouvement impétueux, elle traversa le salon. Mais en arrivant devant cette formidable personne, l'ancienne timidité, l'ancienne crainte la ressaisirent. Elle s'arrêta brusquement... Toutefois elle tendit la main.

Lady Henry la prit. Ces deux femmes se regardèrent, tandis que toutes les personnes présentes détournaient instinctivement les yeux pour ne pas être témoins de leur rencontre. La physionomie de lady Henry ne trahit d'abord rien que de la curiosité. Mais devant l'indéfinissable transformation qui ennoblissait le

visage de Julie, les regards de la vieille femme se baissèrent déconcertés. Elle se ressaisit vite.

— Nous nous retrouvons dans d'étranges circonstances, dit-elle tranquillement, quoique je les eusse dès longtemps prévues. Quant à ce qui s'est passé autrefois entre nous, nous étions l'une et l'autre dans une fausse position qui nous a fait faire des sottises. Vous et Jacob, êtes maintenant les chefs de la famille. S'il vous convient d'être en bons termes avec moi sur ce pied, j'y suis prête. Je pense que ma conduite passée était naturelle, mais si la rancune de l'offense persiste dans votre esprit, je vous en fais mes excuses.

L'orgueil personnel, pliant à son tour devant l'orgueil de tradition et de race, s'exprimait étrangement dans ce petit discours. Julie l'écouta tremblante, la poitrine soulevée par une respiration saccadée.

— Moi aussi, je regrette... et je vous fais mes excuses, dit-elle à voix basse.

— Alors, nous recommençons à nouveau. Mais il faut maintenant vous reposer une heure ou deux. Je suis fâchée que vous ayez ce rapide voyage de nuit en perspective.

Julie appuya ses deux mains sur sa poitrine par un de ces gestes dramatiques qui lui étaient naturels.

— Oh ! je veux voir Jacob ! murmura-t-elle. Je veux voir Jacob !

Elle regardait vaguement autour d'elle. Meredith s'approcha.

— Calmez-vous ! dit-il doucement, pressant sa main dans les siennes. La secousse a été grande, mais quand vous serez près de lui... tout ira bien.

— Jacob ?

L'expression de son visage, le son navré de sa voix, éveillèrent chez Meredith une souffrance qui leur répondit. Il se demanda quelle pouvait être la situation entre ce mari et cette femme. Néanmoins, il était frappé, comme lady Henry, du changement profond et intime qu'avait amené chez elle son mariage, de quelque façon qu'on pût l'interpréter. C'était une femme différente qu'il voyait devant lui. Et lorsque, après l'échange de quelques mots, la duchesse fondit sur eux, insistant pour emmener Julie, Meredith immobile suivit du regard leurs silhouettes qui s'éloignaient. Son cœur était plein du sentiment amer et vieux comme le monde, de tout ce qui sépare les êtres humains, de tout ce qui désagrège les affections humaines.

Alors, il fit ses adieux au duc, à lady Henry, et s'éclipsa. Il venait de tourner une page de la vie, et, en traversant Grosvenor Square, il appliqua résolument sa pensée à l'une des causes politiques dont, en qualité de puissant lutteur de la presse, il était en cet instant occupé.

Lady Henry avait, elle aussi, observé la sortie de Julie.

— Alors, elle se croit maintenant amoureuse de Jacob? pensa la vieille femme, très divertie.

— Mais si Delafield refuse de devenir duc? lui dit sir Wilfrid à l'oreille.

— Ce serait un cas inédit dans la Constitution, répliqua lady Henry avec un grand calme. Je vous conseille toutefois d'attendre que ce soit fait.

L'express du Nord passe comme l'éclair à travers la nuit : Rugby, Stafford, Crewe, restent en arrière. Les vallées et les bruyères du Yorkshire commencent à montrer sous le clair de lune leurs pâles ondulations. Julie, qui veille dans son coin, en face d'Evelyne endormie, a conscience d'une interminable procession d'images traversant son cerveau qui aspire à quelques minutes d'inconscience et d'oubli. Elle songe au salut plein de déférence du chef de gare d'Euston; à la sensation qu'a produite leur arrivée sur le quai; aux arrangemens pris pour faire stopper le rapide à la station du Yorkshire où elles doivent descendre.

Faircourt? Est-ce le grand château du temps des premiers Georges, que Jacob lui a souvent décrit, l'immense édifice, moitié palais, moitié caserne, où, à l'entendre, nul être humain ne saurait être heureux ni se sentir chez soi? Cette demeure va devenir la sienne à lui,.. à elle aussi! Et le tourbillon de pensées recommence à danser, à tournoyer autour de Julie.

Maintenant, défilent des collines sauvages... Dans les vallées, les masses épaisses et noires d'arbres pressés, le reflet métallique des rivières, les énormes usines assoupies et, au delà, les ombres dures, les reliefs argentés des bruyères. Le train ralentit sa marche, la petite duchesse s'éveille sur-le-champ.

— Trois heures moins dix. Oh! Julie, nous sommes arrivées.

Lorsqu'elles quittèrent le wagon, l'aurore commençait froidement à poindre. Des voitures, des domestiques, avec de nombreux personnages dont il n'était pas aisé tout d'abord de saisir l'identité et les fonctions. L'un d'eux s'approcha cependant de

Julie avec l'aisance d'un privilégié. Elle comprit que c'était le médecin.

— Je suis heureux que Votre Grâce soit venue, dit-il en levant son chapeau. — Ce dont souffre le duc ne provient que de la secousse et du manque de sommeil.

Julie le regarda, ayant toujours peine à comprendre.

— Depuis combien de temps mon mari est-il malade?

Le docteur, marchant à ses côtés, lui décrivit en aussi peu de mots que possible les journées affreuses qui avaient précédé la mort de l'enfant; les efforts de Delafield pour calmer et contenir le père, le stratagème par lequel le pauvre duc les avait tous déjoués, les heures pénibles de recherches dans la nuit, sous une pluie battante, recherches aboutissant vers le matin à la découverte d'un cadavre dans un des trous les plus profonds de la rivière.

— Quand le cortège revint à la maison, votre mari (le docteur parlait en hésitant) eut une syncope prolongée que j'attribue à l'épuisement causé par ces recherches, qu'il avait poursuivies des heures de suite sans prendre aucune nourriture, et aux nombreuses veilles précédentes. Nous l'avons tenu dans sa chambre tout le jour. Mais, vers le soir, il a insisté pour se lever. L'agitation qu'il manifeste est en soi un signe d'ébranlement cérébral. J'espère que vous parviendrez à lui persuader de se ménager. Sans quoi les conséquences pourraient être graves.

Le trajet en voiture jusqu'au château se fit principalement à travers un vaste parc semé de bois tristes et monotones. Le matin était nuageux; même les églantines des haies et les pâquerettes dans l'herbe n'avaient ni gaîté ni couleur. Bientôt le château apparut, lourde masse de pierre grise avec une colonnade au centre, des ailes à l'Est et à l'Ouest, le tout sans soleil et bâti dans un creux. Les persiennes strictement baissées lui donnaient plutôt l'aspect d'un mausolée dédié aux morts que d'une demeure pour les vivans.

Cependant, au bruit de la voiture, des portes furent ouvertes toutes grandes, des domestiques se montrèrent, et, sur les degrés du perron, Suzanne Delafield parut, les yeux rouges et gonflés. Elle regarda timidement Julie, mais, dès qu'elles furent entrées dans le vaste hall central, les deux belles-sœurs s'embrassèrent en pleurant.

— Il est dans sa chambre, il vous attend. Les docteurs lui

ont persuadé de ne pas descendre. Mais il est habillé, il lit, il écrit. Nous ne croyons pas qu'il ait dormi une heure de toute cette semaine.

— Par ici, dit Suzanne en s'écartant. Voici la porte.

Julie ouvrit cette porte sans bruit et la referma derrière elle. Delafield l'avait entendue venir et, debout, il s'appuyait à la table. Julie, en le voyant, fut frappée d'épouvante. Elle courut à lui et l'entoura de ses bras. Il retomba sur son fauteuil, et elle se trouva soudain agenouillée devant lui, murmurant des paroles douces, tandis qu'il se taisait, la tête sur son épaule.

— Jacob,... me voilà ! Oh ! j'aurais dû être ici tout le temps! c'est terrible... terrible ! Mais, Jacob, vous ne souffrirez plus autant... puisque, me voilà... puisque nous sommes ensemble,... puisque je vous aime... Jacob !

Sa voix se brisa dans les larmes. Elle repoussa les cheveux qui couvraient le front de son mari et l'embrassa avec une tendresse où l'élan de l'âme se mêlait à une touchante humilité. Puis elle recula un peu, attendant, perplexe, qu'il lui répondît. Il se dégagea faiblement, comme incapable de supporter l'émotion qu'elle provoquait, et ses yeux se fermèrent.

— Jacob! vous devriez être au lit, dit-elle, saisie d'effroi. Laissez-moi appeler les médecins.

Il secoua la tête et, d'une faible pression de main, lui fit comprendre qu'elle eût à s'asseoir près de lui.

— Je serai mieux bientôt... Donnez-moi du temps... Je vous dirai...

De nouveau le même silence ! Julie éperdue tenait la main de son mari, les yeux attachés sur les siens. Le temps passa, sans qu'elle sût comment. Suzanne entra dans le petit salon où ils se trouvaient et dit que la chambre voisine était prête pour la recevoir, mais Julie répondit par un signe de refus. Le docteur vint et Delafield fit l'effort pénible d'avaler les quelques cuillerées de nourriture et de stimulant qu'on lui imposait. Puis il ensevelit son visage dans les coussins du fauteuil.

— Laissez-nous seuls, s'il vous plaît, dit-il avec un retour de son accent impérieux.

Suzanne et le docteur obéirent.

Mais un temps fort long s'écoula encore avant qu'il pût rassembler assez d'énergie pour parler. Quand il y parvint avec

peine, il dit à Julie l'histoire de la mort du pauvre Mervyn, puis le suicide du père. Il parlait penché en avant, les mains vaguement jointes, les yeux à terre, la voix brisée et contrainte. Julie recevait de son récit une impression d'horreur tragique, irrémédiable, pareille à celle qui avait ébranlé l'équilibre mental de Jacob, et quand il la regarda soudain en disant :

— Et maintenant on s'attend à ce que je prenne leur place, à ce que je profite de leur mort ! Quelle loi légitime, divine ou humaine, peut me forcer d'accepter une existence et une responsabilité que je déteste ?...

Julie se rejeta en arrière comme s'il l'eût frappée. Son visage, son accent n'étaient plus *lui !* Ils exprimaient une violence, une menace qui semblaient s'adresser spécialement à elle.

— Sans vous, disaient les yeux accusateurs, je pourrais refuser cela, je pourrais repousser cette chose... qui va me tuer corps et âme !

Elle se taisait, palpitante. Il reprit, parlant comme quelqu'un qui tâtonne pour trouver son chemin dans l'obscurité.

— J'aurais sans doute pu faire le travail que cela impose... Voilà cinq ans que je le fais. J'aurais pu m'occuper des terres et des gens. Mais l'argent, le train de vie, la horde de domestiques, la perpétuelle comédie d'une telle existence ! Pourquoi, Julie, serions-nous forcés de nous y soumettre ? Quel bonheur, je vous le demande, quel bonheur cela peut-il apporter à l'un ou à l'autre de nous deux ?

Il la regarda encore, et Julie crut remarquer pour la seconde fois que sa physionomie révélait un antagonisme. L'antagonisme s'adressait à elle parce qu'elle personnifiait en ce moment tous les argumens : l'avantage matériel, la coutume, la loi, argumens que dans son propre esprit il combattait et il niait. Le cœur défaillant, elle se sentit loin, très loin de lui. N'y avait-il pas aussi quelque chose dans son attitude qui, inconsciemment, trahissait la vieille hostilité primordiale de l'homme contre la femme, du plus fort contre le plus faible, du plus spirituel contre le plus terrestre ?

— Vous pensez, sans doute, reprit-il, que ce serait mon devoir d'accepter cette charge, même si je pouvais m'en débarrasser ?

— Je ne sais ce que je pense, dit vivement Julie. — Ce que vous dites est sans doute très étrange. Nous devrions discuter à fond tout cela. Laissez-moi réfléchir un peu...

Il eut un soupir d'impatience, puis brusquement il se leva.

— Voulez-vous venir *les* voir?

Elle aussi se leva et mit sa main dans la sienne.

— Menez-moi où vous voudrez.

— Je ne vous mène à rien d'horrible, répondit-il, après s'être couvert un instant les yeux. Ils sont en paix.

D'un pas faible, appuyé à son bras, il la guida lentement à travers le grand château obscur. Julie entrevoyait de larges escaliers, des galeries, de hautes salles, des portraits d'ancêtres... La matinée s'avançait. Beaucoup de gens travaillaient dans le château, mais Julie ne les percevait que comme des figures lointaines s'éclipsant à leur approche. Le couple passait solitaire, protégé contre toute indiscrétion par le respect et la sympathie des êtres humains invisibles qui les entouraient.

Delafield ouvrit une porte close.

Le père et le fils gisaient là, côte à côte, le visage du jeune garçon revêtu d'un calme touchant qui, à première vue, voilait les traces de ses longues souffrances. Celui du père aussi, avec ses yeux fermés et sa bouche rigide, suggérait non pas le désespoir qui l'avait poussé à en finir, mais plutôt, comme en un sombre triomphe, le sommeil qui efface tout, qui fait tout oublier, et qu'il avait conquis dans la mort.

Un moment les deux époux les regardèrent, puis Delafield tomba à genoux. Julie l'imita. Elle pria quelque temps, puis se sentit lasse, étant vraiment épuisée par son voyage. Mais Delafield ne bougeait toujours pas.

Julie se leva et, pour la première fois, sentit ses yeux inondés de larmes. Depuis bien des semaines, elle ne s'était pas trouvée aussi solitaire, aussi complètement malheureuse. Elle aurait tout donné pour s'oublier en consolant Jacob. Mais il semblait n'avoir nul besoin d'elle, pas une pensée pour elle!

En regardant vaguement autour de la chambre, Julie vit près du lit funèbre une table sur laquelle on avait posé des violettes, les seules fleurs qui fussent là. Auprès d'elles, quelques photographies et quelques livres à la reliure usée. Sans bruit, elle en prit un. C'étaient les *Méditations* de Marc-Aurèle, annotées et soulignées en maint endroit. Julie eût considéré comme un sacrilège de les examiner de trop près, mais elle remarqua cependant une lettre glissée entre les pages. La lumière matinale qui entrait par une fenêtre, donnant sur le jardin, lui

montra que cette lettre était cachetée et adressée à son mari.

— Jacob!

Elle lui toucha doucement l'épaule, alarmée de sa longue immobilité. Il redressa la tête et parut secouer avec peine une sorte d'engourdissement anormal. Il se releva cependant et la regarda d'un air singulier.

— Jacob! ceci est à vous.

Il saisit brusquement le livre, presque comme s'il ne lui eût pas trouvé le droit d'y toucher. Mais une rougeur foncée lui monta soudain au visage, quand il aperçut la lettre. Après un moment d'hésitation, il alla vers la fenêtre et ouvrit l'enveloppe. Julie le vit chanceler et se précipitait pour le soutenir, quand, étendant la main, il arrêta son mouvement.

— Ce sont les derniers mots que mon cousin ait écrits, dit-il.

Puis, incertain, il mit la lettre dans sa poche sans achever de la lire.

Julie recula, humiliée, car ce geste disait qu'il ne lui convenait pas de partager avec sa femme un secret intime et sacré. En silence, elle et lui retournèrent dans la pièce qu'ils avaient quittée tout à l'heure.

Des paroles de consolation venaient aux lèvres de Julie. Hélas! à quoi bon les prononcer? Elle les retint donc une fois de plus. Mais, d'une façon toute nouvelle, elle eut peur de cet homme à qui elle était liée.

Peu après, elle le quitta sur son désir, presque sur son ordre.

— Je vais m'étendre un peu. Vous aussi, vous avez besoin de repos, lui dit-il résolument.

Julie alla donc prendre un bain, faire sa toilette, et permit ensuite à sa belle-sœur, la blonde et bonne Suzanne, de lui servir à déjeuner. De nouveau, elle entendit le récit de cette funèbre semaine. Mais Julie constata que, dans ce que racontait Suzanne, il était très peu question de son frère, et nullement de l'héritage ni du titre qu'il venait d'acquérir. Une ou deux fois elle surprit une expression étonnée ou méditative dans les yeux charmans de la jeune fille, lorsqu'ils s'arrêtaient sur elle, et elle comprit que cette sensation de mystère, d'attente silencieuse, n'existait pas seulement dans son propre esprit.

Quand, à neuf heures, Suzanne la laissa, ce fut pour aller donner une foule d'ordres indispensables. L'enquête de justice

devait avoir lieu ce matin-là et toute la journée serait occupée par les préparatifs des doubles funérailles, le château serait plein d'agens de l'autorité à des titres divers.

— Pauvre Jacob! soupira sa sœur. Et elle s'éloigna.

Néanmoins ce tumulte tragique n'avait pas encore commencé. Tout était calme et, pour la première fois, Julie se trouvait seule.

Elle releva la persienne et contempla le parc, maintenant baigné de soleil. Au-dessous des fenêtres, le célèbre jardin à l'italienne avec ses fontaines et ses statues, le grand lac qui emplissait le fond du paysage, et, au delà, les collines, puis les plantations et les avenues prolongeant le parc à perte de vue. Julie concevait fort bien tout ce qu'impliquait une telle résidence. Les années vécues par elle près de lady Henry, jointes à son sentiment inné de la naissance et de la race, lui avaient démontré avec une suffisante évidence les conditions de vie de la noblesse anglaise. Elle était maintenant duchesse de Chudleigh; sa forte intelligence envisageait et appréciait ce fait; la puissance sociale et le rôle important contenus dans ces trois mots frappaient d'autant plus vivement son imagination que son histoire et son éducation avaient été plus différentes. Elle n'avait pas, comme son mari, grandi et atteint la maturité dans ce milieu; elle s'était toujours sentie exilée d'une vie qui aurait dû être naturellement sienne; et son exil avait été souvent plein d'envie et de toutes les passions de l'envie.

Cette haute situation était loin de l'effrayer; au contraire, toute sa nature, avec une ambition fière et confiante, y aspirait à de certains momens. Pas davantage elle ne se faisait de scrupules mystiques. L'originalité, dont sous quelques rapports elle était richement douée, ne se portait point du tout vers le renversement des barrières entre les classes, et son éducation catholique lui avait enseigné à les accepter loyalement.

Les minutes s'écoulaient. Julie s'enfonçait de plus en plus dans sa rêverie, la tête appuyée au chambranle de la fenêtre, les mains jointes sur sa robe noire. Une ou deux fois elle s'aperçut que de ses yeux les pleurs tombaient goutte à goutte; une ou deux fois elle se surprit à sourire.

Elle songeait peu aux lugubres circonstances qui l'environnaient. De cette rêverie émue les ombres du père et du fils morts s'effaçaient; Warkworth y tenait sa place, mais déjà revêtu de cette beauté sans passion et sans sexe d'un monde dont il est

dit, — que ce soit poésie ou réalité, — « qu'on ne s'y marie plus et qu'on n'y donne plus en mariage. » Les pensées ardentes, vivantes, de Julie se portaient sur un seul objet : comment rétablir un équilibre spirituel? Elle n'était plus une mendiante à la charité de son mari; elle avait à son tour quelque chose à lui donner. Jusqu'ici elle avait tout reçu, elle était chargée de dettes qu'elle ne pouvait payer. Maintenant!...

Voilà ce que disaient ses sourires... tremblans, fugitifs, triomphans.

Une sonnette vibra dans le long corridor et ce léger bruit la ramena tout à coup à la vie présente. Elle se dirigea vers la porte qui la séparait du petit salon où elle avait laissé son mari et entra sans frapper.

Delafield était assis à une table devant la fenêtre. Apparemment il écrivait, mais elle le surprit dans un moment d'inaction, jouant, l'esprit ailleurs, avec la plume que tenaient ses doigts.

Quand elle entra, il leva les yeux, et Julie crut voir que son aspect et sa disposition morale avaient changé. La sensation soudaine et indéfinissable qu'elle en éprouva lui rendit plus aisé de courir à lui et de lui tendre les deux mains.

— Jacob! vous m'avez posé une question tout à l'heure, et je vous ai demandé de me donner du temps. Me voici prête à y répondre! Si cela doit assurer votre bonheur de refuser le duché, refusez-le. Je ne m'y opposerai pas... et jamais je ne vous en ferai un reproche. Je suppose (elle se contraignit à sourire) qu'il doit y avoir des moyens de faire cette chose étrange! Vous serez fort critiqué, fort blâmé peut-être. Mais, si cela vous semble bien, encore une fois, faites-le; je vous soutiendrai de mon mieux, je vous aiderai! Tout ce qui vous rendra heureux, me rendra heureuse, si seulement...

Delafield s'était levé d'un élan impétueux et la tenait par les deux mains. Il haletait, et la respiration entrecoupée de Julie empêchait presque celle-ci de continuer.

— Si seulement... quoi?... dit Jacob d'une voix rauque.

Elle leva les yeux, dégagea une de ses mains et la posa doucement sur l'épaule de son mari.

— Si seulement, mon ami, vous voulez me donner votre confiance et... (sa voix s'éteignit) et votre amour!

Tous deux se regardèrent. Entre eux, autour d'eux, planaient

les souvenirs du passé, de Warkworth, des vagues grises de la Manche, de cette relation d'âme à âme qui, en Suisse, s'était développée de lui à elle, tout cela mêlé à la conscience nouvelle, inattendue, du changement, de l'agrandissement de leurs deux êtres.

— Vous renonceriez à tout? demanda Jacob, la tenant toujours écartée de lui.

— Oui! — affirma Julie avec un signe de tête souriant.

— Pour moi! par amour pour moi?

Elle sourit encore. Il respira longuement et, se retournant, prit sur la table une lettre qu'il y avait déposée.

— Je veux que vous lisiez ceci, dit-il, en la lui présentant.

Julie recula, avec un léger froncement de sourcils involontaire : Jacob comprit.

— Ma bien-aimée! s'écria-t-il en lui serrant la main avec force, — j'ai été vaincu par les puissances d'outre-tombe. Lisez ceci,.. soyez bonne pour moi.

Debout près de lui, enlacée de son bras, elle lut le suprême message du pauvre duc.

« Mon cher Jacob,

« Je vous lègue une lourde tâche, qui, je le sais bien, n'est à vos yeux qu'un fardeau. Par grâce, acceptez-la. L'homme qui se dérobe n'a guère le droit de prêcher le courage. Mais vous savez quelle a été ma lutte; vous me jugerez avec miséricorde, fussiez-vous seul à le faire. Il y a aussi en vous, je le sais, la petite goutte d'amertume qui nous gâte tout, mais vous ne serez pas isolé. Vous avez votre femme, et vous l'aimez. Prenez ici ma place... Faites du bien aux gens de nos domaines,... parlez de nous quelquefois à vos enfans, et priez pour nous. Je vous bénis, cher ami! Les seuls momens de consolation que j'aie connus en cette dernière année me sont venus de vous... Je voudrais continuer à vivre si je pouvais... mais il me faut... il me faut dormir. »

Julie laissa glisser la lettre. Elle se tourna vers son mari.

— Depuis que j'ai lu ceci, dit Jacob à voix basse, je suis resté seul, enfermé ici, ou plutôt (c'est ma conviction) je n'ai pas été seul. Mais, — Jacob hésita, — il m'est très difficile de parler de ces choses même à vous. En tous cas, j'ai senti l'autorité de la consigne, du commandement. Mon pauvre cousin a

déserté. Moi... (il eut un long et pénible soupir), je dois peut-être garder mon poste dans les rangs.

— Causons-en tous les deux, fit Julie.

Assis l'un près de l'autre, la main dans la main, ils en causèrent, gravement, tranquillement. Soudain Delafield, s'adressant à elle dans un nouvel accès d'émotion :

— Je vois déjà l'énergie, l'honorable ambition que vous apporterez dans cette tâche. Pourtant... Vous auriez renoncé, Julie,... vous auriez renoncé ?

Julie choisit les termes de sa réponse.

— Oui. Mais écoutez... Quand nous étions à la Verna, j'ai compris que vous auriez dû naître au XIIIe siècle ; que vous étiez vraiment fait pour épouser la Pauvreté et pour suivre saint François. Et moi, tout le temps, je suis une mondaine,... une moderne. Ce dont vous allez souffrir, hélas ! probablement, j'en jouirai.

Le mot qu'elle se forçait à prononcer sonna durement dans cette chambre obscure. Delafield frissonna comme s'il sentait passer l'ombre d'un mort. Mais Julie prit impétueusement sa main.

— Ce sera ma part, d'être mondaine pour l'amour de vous ! dit-elle, le souffle court.

Leurs yeux se rencontrèrent. Sur son visage rayonnait une révélation, une beauté qui les enveloppa tous deux. Delafield s'agenouilla auprès d'elle et appuya la tête sur sa poitrine. Le geste tendre qu'elle fit en l'entourant de ses bras disait sa plus intime pensée. Enfin, il avait besoin d'elle ! Cette apaisante certitude remplit son cœur et le dompta.

MARY A. WARD.

(*Traduction de* TH. BENTZON.)

LA RELIGION IMPÉRIALISTE

II [1]

LES CAPACITÉS RELIGIEUSES DES TROIS RACES OCCIDENTALES

En exposant les vues ethniques de M. Chamberlain, nous avons dit qu'à ses yeux l'expression palpable de la race, sa marque visible en chacun des individus qui la composent, c'est la mentalité, le « pli de la pensée, » qui s'exprime surtout par la « conception du monde (2), » c'est-à-dire par la philosophie et la religion. Un peuple ou un homme doit être jugé et classé, estimé ou méprisé, appuyé ou combattu suivant la valeur de sa conception du monde ; car c'est là ce qui, en lui, est essentiel, indélébile, inflexible, imprescriptible. Et, par une action réciproque, la conception du monde façonne à son tour les individus et les peuples qui l'ont engendrée, en sorte qu'il est pour eux d'une importance suprême de veiller avec un soin jaloux sur cet héritage des ancêtres, de le transmettre intact aux descendans, de ne le développer du moins que dans le sens de ses qualités intimes et de ses caractères essentiels, de le garder surtout des contacts impurs et des promiscuités dégradantes. Gobineau faisait du langage, en ses heures de mysticisme et de « réalisme » oriental, une âme de la race, un être vivant dans un milieu spé-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

(2) M. Chamberlain déclare préférer infiniment le terme purement germanique de « Weltanschauung, » conception du monde, à la vague expression grecque de philosophie, héritage d'un temps où la « sagesse » semblait résumer la catégorie de l'idéal pour des peuples enfans.

cial que créent nos facultés abstractives (1). M. Chamberlain accorde inconsciemment la même substantialité à ce qu'il regarde comme l'âme de la race, à savoir la « conception du monde, » qui, à l'exemple du champ magnétique mis au contact de la limaille de fer, oriente dans sa sphère d'action les individus amorphes, de manière à les disposer en ordonnances harmonieuses et en dessins ingénieux (2). Il nous faut donc examiner d'abord la conception du monde dans les trois groupes ethniques sur lesquels se fonde le XIXe siècle civilisé : Juifs, Méditerranéens, Slavo-Celto-Germains, avant de tracer les perspectives qui s'ouvrent pour l'avenir devant la seule intéressante parmi ces personnalités éthérées, devant l'âme germanique. La préoccupation fondamentale de M. Chamberlain, c'est en effet d'élargir les voies, d'aplanir les sentiers à une religion enfin digne de ce nom, à une foi telle que le monde n'en possède pas encore. Les Juifs et les Méditerranéens vont être écartés, préalablement, de toute coopération à cette œuvre sainte; les premiers pour leur rationalisme desséchant, les seconds pour leur fétichisme incorrigible. On nous montrera ensuite les Germains éminemment préparés à l'accomplir, et cela tout à la fois par l'héritage politique de leurs ancêtres Aryas, par la vertu des paroles désormais mieux interprétées d'un Christ dégagé de son entourage judaïque, enfin par le privilège des élaborations mystiques et philosophiques déjà réalisées au sein de la race privilégiée.

I

La vocation religieuse toute spéciale dont le peuple juif aurait été doué par les décrets de la Providence fut jadis l'objet d'une conviction bien arrêtée dans l'esprit des théologiens critiques. Aux yeux d'un Ewald ou d'un Renan, le Sémite passait pour l'être religieux par excellence, la constitution du monothéisme biblique pour un immense service rendu à l'humanité tout entière par le petit peuple palestinien. Nietzsche n'écrit-il pas encore (3) : « Nous autres hommes du Nord, nous tirons certainement notre origine de races barbares, même par rapport à notre don reli-

(1) Voir son essai philosophique dans la *Zeitschrift für Philosophie* (Leipzig, 1868).

(2) P. 312.

(3) *Par delà le Bien et le Mal*. Édition Henry, p. 63.

gieux : nous sommes mal pourvus à cet égard. » Mais Schopenhauer et Gobineau avaient soutenu la thèse contraire, indépendamment l'un de l'autre, et M. Chamberlain la conduit plus loin que ses prédécesseurs. Nul homme, dit-il, dès les premières pages de son introduction (1), n'est aussi pauvre en véritable religion que le Sémite. Et encore (2) : « Les nombreuses branches du tronc sémitique, si richement douées par ailleurs, ont été de tout temps étonnamment pauvres en instinct religieux. » A l'en croire, on constaterait en effet de très bonne heure chez ces peuples une sorte d'arrêt de développement dans l'évolution métaphysique, ainsi que le chaos méditerranéen nous en offrit déjà un exemple dans la sphère politique et sociale. La constitution du monothéisme à Jérusalem, œuvre si fort appréciée d'ordinaire par les héritiers émancipés du dogme chrétien, tels qu'un Kant ou un Spencer, ne serait en réalité qu'un appauvrissement métaphysique (3), une déchéance véritable au regard de l'admirable monothéisme aryen, déjà réalisé dès longtemps par les brahmanes. Car ces prêtres géniaux, grâce à une puissante synthèse de leur panthéon compliqué, proclamèrent le Dieu « Un » et non pas « Unique, » ce qui est bien différent. — Il est facile de le reconnaître d'ailleurs, l'Unité synthétique qui est applaudie en ce lieu n'est pas autre chose que le panthéisme de la philosophie allemande classique ; et l'auteur des *Assises* oublie vraiment trop que ce prétendu monothéisme aryen, si « vivant, » fut réveillé dans l'âme moderne par un penseur juif, Spinoza. Enfin sa sévérité pour la conception judaïque de Dieu et de ses rapports avec l'homme se marque plus encore lorsqu'il baptise ce système théologique du nom de « monolâtrie » qui exprime bien à son avis le matérialisme foncier, la crainte servile dont il croit reconnaître les inspirations au fond des documens bibliques.

L'animosité aveugle qui perce en tout ceci s'explique fort bien si l'on songe que M. Chamberlain, fort ami de la mystique, croit l'âme juive rebelle à tout mysticisme, infectée de rationalisme intransigeant par fatalité de naissance. Et cette illusion lui vient de ce qu'il emprunte en somme à son maître Scho-

(1) P. 8.
(2) P. 220.
(3) Lire, à titre d'antidote aux exagérations de M. Chamberlain dans ce domaine, les excellens articles du docteur F. O. Hertz dans la *Politisch-Anthropologische Revue*, II, 7 et 8.

penhauer (1) sa conception du caractère aussi bien que de la religion judaïque. Inspiration qui n'est pas très heureuse, car l'auteur du *Monde comme Volonté* fut toujours égaré lui-même sur ce point par une antipathie irraisonnée. Parce qu'il croyait indo-germaniques les thèses bouddhiques et mystiques qui séduisirent sa naïve jeunesse, le penseur de Francfort a fait tout simplement du Juif l'antithèse vivante de l'ascète pessimiste, que déifie son système. Parce qu'il voyait dans la Volonté incarnée sous l'apparence de la matière le principe mauvais, l'Ahriman du monde de la Représentation, il a réalisé dans le Juif, qu'il n'aimait point, l'incarnation la plus parfaite de la Volonté, insuffisamment vaincue par l'Intelligence. Matérialisme et Volonté prépondérante seraient ainsi les deux pôles du judaïsme, s'engendrant réciproquement l'un l'autre. M. Chamberlain, non content d'accepter ces vues excessives, les exagère encore jusqu'à se représenter parfois la mentalité juive comme amorphe, aveugle à l'exemple de la Volonté schopenhauerienne; par là, ce qu'elle apporte aux autres peuples, sa contribution à l'œuvre civilisatrice, sa part dans les fondations du XIXe siècle n'aurait ni physionomie ni forme arrêtée, ne serait que Volonté, direction de la Volonté. N'est-ce pas concéder imprudemment à ceux qui nous sont donnés comme les adversaires du germanisme le monopole de la force du caractère et de la ténacité victorieuse?

L'objection a été présentée à M. Chamberlain. On lui a fait observer que l'Aryen, presque bonddhique parfois, constamment mystique en tous cas, qu'il dessine après son maître en philosophie, semble l'antipode de l'Aryen que chérit l'anthropo-sociologie contemporaine, sorti celui-là de Gobineau, de Darwin, de tous les professeurs d'énergie du temps présent : figure combative et impérialiste au premier chef, chez laquelle la Volonté dominatrice n'a pas encore subi l'assaut de l'intellectuellisme anémiant. Comment donc la même étiquette ethnique peut-elle recouvrir de si différentes personnalités? S'il s'étonne à cette objection, c'est que l'auteur des *Assises* n'a pas assez vu que deux aryanismes, absolument contradictoires, végètent dans les

(1) Déjà, dans son livre sur Richard Wagner, M. H. S. Chamberlain écrivait que bâtir sur Schopenhauer, c'est « bâtir sur le roc, » et il le nomme, dans les *Assises* (p. 398), « un des penseurs les plus puissans qui aient jamais vécu, dont la pensée possédait une plasticité symbolique sans exemple, inconnue même à Platon, à ce point que sa conception du monde semble en beaucoup de points parente d'une religion. »

dessous de la philosophie historique contemporaine en Allemagne : l'aryanisme politique et aristocratique, d'une part, c'est-à-dire celui de Gobineau, qui est aussi celui de Nietzsche dans sa période intéressante; l'aryanisme philosophique et religieux, d'autre part, c'est-à-dire celui de Schopenhauer et de l'école wagnérienne. Les mots d'ordre du premier sont : septentrionalisme intransigeant, race blanche pure, Anglo-Saxons, volonté, libre arbitre, positivisme, impérialisme! Ceux du second : méridionalisme, origine noire de l'humanité, Bouddha, déterminisme, mysticisme, extase artistique! A la faveur de quelque dextérité dialectique, nous pouvons bien attribuer l'une et l'autre tournure d'esprit aux Aryens comme aux Sémites, parce que toutes les grandes civilisations ont enfermé dans leur sein ces contrastes intellectuels : mais, pour notre usage personnel, il nous faut opter entre les deux partis sous peine de nous traîner de contradictions en impossibilités.

Si nous sommes Aryen et doucement sentimental, disons les Sémites juifs volontaires, matérialistes et rationalistes, avec Schopenhauer ; si nous nous sentons Aryen et impérialiste, nommons ces mêmes Sémites mélaniens, bouddhistes, artistes, rêveurs, avec Gobineau, en nous réservant soigneusement les qualités contraires. Mais peindre l'Aryen à la fois artiste et réaliste, rêveur et pratique, impérialiste et attendri, c'est une gageure intenable. M. Chamberlain a tenté de la gagner : il marche avec Gobineau dans l'ordre temporel, avec Schopenhauer dans la sphère spirituelle : de là une confusion dont il lui est impossible de se dégager entièrement, en dépit de ses dons éminens de *debater* et de styliste. Ajoutons que, par une étrange mésaventure, ces deux aryanismes qui ne s'accordent en rien se touchent cependant dans leur égale incapacité à distinguer le Juif de l'Anglo-Saxon. Tandis que l'aryanisme gobinien ou anthropologique est contraint de concéder à l'Israélite l'énergie, la ténacité, l'intelligence pratique, qui l'éloignent des Sémites noircis pour le rapprocher des Aryens, l'aryanisme schopenhauerien est forcé de stigmatiser dans l'Anglais l'optimisme, le matérialisme, l'arrivisme, qui sont, à ses yeux, des insuffisances judaïques. Par là tous deux identifient bon gré mal gré Juif et Saxon, s'ils continuent d'opposer de leur mieux Aryens et Sémites.

On sait l'affinité intellectuelle souvent révélée par les événemens entre les âmes israélites et britanniques, depuis les in-

spirations mosaïques des puritains jusqu'aux jongleries bibliques des Mormons, et qu'une théorie, récemment reprise par quelques fantaisistes d'outre-Manche, fait descendre des dix tribus d'Israël, un instant égarées dans le capharnaüm de la science historique, les enfans contemporains d'Albion. Faut-il rappeler encore que le créateur de l'impérialisme jingoë fut un Juif, Disraeli, et qu'au total on pourrait bâtir toute une thèse sémitico-aryaniste sur le spectacle du monde moderne, en classant Israélites et Yankees sous la rubrique commune de conquérans nietzschéens! Un critique allemand écrivait, peu après l'apparition des *Assises* (1) : « Il est vraiment singulier qu'un écrivain aussi pénétrant qu'érudit, et qui d'ailleurs, né en Angleterre, a pour ainsi dire l'Angleterre sous le nez, ait pu analyser si longuement la psychologie des Juifs sans s'apercevoir qu'il caractérise tout simplement ses compatriotes. Que les Anglais et les Yankees soient de purs Juifs pour le pharisaïsme et le sens des affaires, c'est ce dont le monde convient unanimement, car cela a été répété partout. Nul ne s'étonne même que le Juif ne joue pas de rôle en Angleterre et aux États-Unis : la raison en est que les indigènes reproduisent ses traits à une plus haute puissance. » Nous percevons ici la voix de l'Allemagne celtique, familiale, sentimentale, qui tremble devant la prussification grandissante et confond dans une égale réprobation les grands financiers cosmopolites et les oppresseurs des Boers! Schopenhauer est sorti de cette Allemagne-là : c'est pourquoi l'entreprise est sans issue qui s'efforce d'allier ses leçons de charité sans réserve aux durs préceptes de l'impérialisme théorique.

Le Juif Spinoza est en particulier l'objet de la constante malveillance de M. Chamberlain. Prévention des plus injustes, si l'on songe que le solitaire de La Haye fut profondément germanique, à définir le germanisme philosophique comme le fait M. Chamberlain, c'est-à-dire déterministe, mystique et christiste (2). On sait les accens de reconnaissance réfléchie (3) que l'auteur de

(1) *Grenzboten*, 5 avril 1900.

(2) Nous nommons ici « christisme » l'admiration pour la personne du Christ, unie à la condamnation des Églises qui sont sorties de lui.

(3) Voyez *Vérité et Poésie* (III, 14). « Heureusement, j'avais reçu en moi la personnalité et la doctrine d'un homme extraordinaire : d'une manière incomplète, il est vrai, et comme à la dérobée; mais j'en éprouvais déjà de remarquables effets. Cet esprit qui devait avoir sur toute ma manière de penser une si grande influence, c'était Spinoza. En effet, après avoir cherché dans le monde entier un moyen de culture pour ma nature étrange, je finis par tomber sur l'*Éthique* de ce philosophe. Ce que j'ai pu tirer de cet ouvrage, ce que j'ai pu y mettre du mien, je ne saurais

l'*Éthique* a inspirés, à Gœthe (qui est toujours nommé le « Grand Aryen » dans les *Assises*), à Lessing, à Schleiermacher, à Jacobi. Et si Kant a davantage échappé à son influence directe, il n'en fut pas de même des continuateurs du sage de Kœnigsberg, un Schelling, un Hegel. La philosophie allemande classique n'est guère, à vrai dire, qu'une paraphrase du spinozisme, et nul n'en est plus profondément, quoique plus inconsciemment pénétré que Schopenhauer. M. Chamberlain, impérialiste divisé contre lui-même, reproche surtout à Spinoza d'avoir fondé le droit sur la force, et il ajoute (1) : « Qu'il ait ensuite tiré, de semblables prémisses, une morale élevée, cela prouve seulement ses dons innés de casuiste. » Quelle méconnaissance regrettable d'un des plus nobles ouvriers de la morale humaniste ! Il n'y a aucune casuistique dans l'édifice éthique de Spinoza, mais au contraire une puissante et saine logique constructive, et les fondations en sont d'ailleurs tout autant aryennes que sémitiques, si le stoïcisme, perfectionné par le christianisme, en a fourni les matériaux essentiels. — Enfin les théoriciens juifs du collectivisme contemporain, Marx, Lassalle, Bernstein, se voient encore plus dédaignés que leurs pères par M. Chamberlain, qui, tout en les invitant à s'occuper des affaires de leur peuple, leur oppose son compatriote Thomas Morus, dont l'*Utopie*, si pénétrée de sentiment religieux, annonce beaucoup mieux, à son avis, ce que sera peut-être quelque jour le socialisme germanique.

Remarquons en terminant que la religion juive, parfois si maltraitée dans les *Assises*, y rencontre aussi les mêmes retours d'indulgence extrême que nous avons notés à propos de la constitution physique et morale d'Israël. Tantôt M. Chamberlain nous présente parmi ces prétendus matérialistes « maint pieux rabbin vivant dans l'humilité, l'observation de la loi, la charité, la tolérance, en sorte qu'il serait à tout peuple un honneur, et à toute religion un appui (2). » Tantôt l'Ancien Testament, cette

en rendre compte, mais j'y trouvai l'apaisement de mes passions... Ce qui m'attachait surtout à Spinoza, c'était le « désintéressement » sans bornes qui éclatait dans chacune de ses pensées. Cette parole admirable : « Celui qui aime Dieu parfaitement « ne doit pas demander si Dieu l'aime aussi, » remplissait toute ma pensée. Ce mot hardi qui vient après : « Si je t'aime, que t'importe, » fut le véritable cri de mon cœur... Toutefois... les plus intimes unions résultent des contrastes. Le calme de Spinoza, qui apaisait tout, contrastait avec mon élan, qui remuait toutes choses... Par une affinité nécessaire s'accomplit l'union des êtres les plus différens. »

(1) P. 170.

(2) P. 451.

œuvre qu'il attribue d'ailleurs aux bâtards mal conformés du Bédouin et du Hittite, devient sous sa plume (1) un « vrai chef-d'œuvre, » dont l'action fut unique au monde, que Gœthe et Herder ont célébré, qui suffit aux aspirations de l'homme du peuple comme à celle des esprits cultivés, un livre enfin qui trahit quelque chose de génial et de surhumain (*daemonisch-genial*). Après avoir analysé l'apport aryen dans le christianisme, M. Chamberlain reconnaîtra soudain les mérites du judaïsme en cette collaboration d ou sortit la religion de l'Occident. « La conception historique du Messie, le pittoresque poème évangélique, apportèrent, dit-il, la certitude et la conviction à des esprits singulièrement lassés par les spéculations alexandrines du Démiurge et du Logos. » Bien plus, la « Volonté » israélite créa l'Église, une et disciplinée, car l'élément helléno-latin, préférant la conversion tout intérieure, la patience et la charité, apportait plutôt à la doctrine nouvelle des qualités dissolvantes. Sans le dogme, et sans l'intolérance, deux faits prétendus sémitiques, on n'eût jamais réalisé une corporation religieuse homogène. Là encore nous sommes obligés de reconnaître dans le judaïsme une garantie de force et de durée (2) : et nous lui devons même « de la reconnaissance » pour avoir sauvé l'héritage du Germain à ce tournant de l'histoire (3). Qu'ensuite reviennent les réserves, parfois les invectives, M. Chamberlain a prouvé par ces lignes sincères qu'il est téméraire de condamner trop durement des civilisations matérielles ou des conceptions du monde différentes de la nôtre quand elles ont fait leurs preuves de vitalité par leur persistance et par leur influence. « Ce qui est réel est rationnel, » disait prudemment Hegel. A regarder de près les erreurs prétendues de nos pères dans leurs alliances ou dans leurs emprunts, on est souvent contraint de reconnaître qu'ils furent plus sages et plus pratiques qu'un examen trop superficiel du milieu et du moment ne nous l'avait révélé d'abord.

II

En définitive, la religion judaïque est pourtant écartée par les considérations qui précèdent des matériaux propres à construire

(1) P. 453.
(2) P. 572.
(3) P. 257.

la doctrine germanique de l'avenir. Il nous faut examiner maintenant s'il en est de même pour la religion méditerranéenne, pour la conception du monde dans le Chaos des peuples. A l'avis de l'auteur des *Assises du XIX*e *siècle*, cela ne fait aucun doute, car cet amalgame confus de races étrangères les unes aux autres ne pouvait manquer d'exprimer son origine défectueuse, sa mentalité déplorable, son incohérence psychique par son défaut de religion véritable. Et parfois, en effet, nous trouvons M. Chamberlain plus sévère encore aux bâtards méridionaux qu'aux métis orientaux, dans l'évaluation de leur capacité philosophique, ainsi qu'il le fut jadis dans l'appréciation de leurs qualités ethniques. En parlant de la solution kantienne du problème de la liberté, il lui échappera de dire (1) : « Un Juif ne pouvait se poser ce problème ; inutile même de parler de ces balayures humaines, africaines, égyptiennes et autres, qui aidèrent à bâtir l'Église chrétienne. » Ou encore, en regrettant la prétendue judaïsation de la doctrine du Christ par saint Paul et la confusion d'idées qui en résulta chez ses disciples gentils : « L'esprit juif accepté dans sa pureté eût été moins pernicieux, car il eût tenu en bride les instincts fétichistes du Chaos des peuples. » Voilà donc une fois encore la Méditerranée humiliée devant la Palestine.

La puissance actuelle de la religion méditerranéenne réside surtout dans l'Église romaine, et M. Chamberlain prête souvent l'oreille aux voix mystérieuses de son hérédité anglo-saxonne pour s'élever avec passion contre une si dangereuse ennemie : c'est alors le *No popery*, avec toute son énergie aveugle et sa brutale intolérance, qui se répercute dans les pages de son livre. Les fils des Romains, dit-il, les Européens du Sud, « sont aujourd'hui tombés à l'idolâtrie sans fard, et, par là, sont sortis du groupe des peuples de culture (2). » Mais il est inutile d'insister sur cet aspect des *Assises du XIX*e *siècle*, qui n'apparaît ni nouveau, ni même actuel, n'étant que le prolongement outré, exaspéré davantage encore, des critiques de la Réforme.

Beaucoup plus intéressante nous semble la discussion qui nous est offerte de l'idée « catholique » et de l'Universalisme dans l'Église romaine. Ici, en effet, nous sommes au cœur des préoccupations impérialistes, car la Rome pontificale est bien une concurrence religieuse, mais aussi une concurrence politique

(1) P. 884.
(2) P. 751.

et temporelle pour le germanisme : on le voit assez par les polémiques que suscite outre-Rhin l'attitude du parti du Centre. Il importe donc aux fervens de la race septentrionale, d'écarter préalablement ce fantôme anti-germanique, s'ils veulent tenter de bâtir ensuite, sur les assises morales héritées par notre âge, un temple nouveau qui soit bien accommodé aux exigences minutieuses de l'hygiène nordique.

Au moment d'entamer sa campagne d'assainissement religieux, M. Chamberlain, toujours disposé d'ailleurs à s'enflammer soudain de sympathie pour les adversaires les moins ménagés par sa plume, rencontre pourtant un aspect de l'activité romaine qu'il est contraint d'admirer et d'applaudir en bonne logique ; c'est le côté gouvernemental et organisateur du catholicisme. Il sait les dangers du fractionnement préparé par l'individualisme protestant, par les « variations » inséparables de l'inspiration personnelle. « Tout schisme, dit-il, doit nécessairement préparer des schismes nouveaux (1). » Au lieu que la thèse qui proclame non seulement l'autorité spirituelle du pape, mais encore sa suzeraineté temporelle et le droit supérieur de l'Église universelle sur les choses de ce monde, est une idée grandiose, fondée d'ailleurs dans la doctrine et dans la vie même du Christ (2). Combien plate serait une pensée qui n'en saurait pas discerner la beauté et la force incommensurable ! L'Église cherche à réaliser avant tout le bonheur présent de ses fidèles : non contente de préparer leur avenir céleste, elle entend faire de ce monde passager un vestibule magnifique de l'au-delà. Si certaines concessions préliminaires, indispensables à l'unité de la foi, lui sont préalablement consenties, Rome montre la plus vaste tolérance et l'esprit le plus large. En savoir d'organisation, en puissance de tradition, en expérience de l'humanité, elle possède un trésor « plus grand et plus admirable qu'on ne saurait le dire en paroles. » Dans les notions de catholicité, de continuité du pouvoir spirituel, d'infaillibilité, d'institution divine, de révélation incessante et universelle, de royaume de Dieu sur terre, de pasteur suprême représentant du ciel (3) ; dans tout cela, il y a tant de bon et tant de beau que la croyance sincère à ces choses doit nécessairement donner la force ! Et qui le sentirait mieux que l'homme

(1) P. 680
(2) P. 672.
(3) P. 679.

qui va précisément chercher dans la chimère d'une religion germanique nouvelle la force dont ses frères de race ont besoin pour triompher parmi les candidats à l'empire du monde ?

Ce sont là de magnifiques louanges ! Mais les qualités gouvernementales de Rome sont gâtées, aux yeux de M. Chamberlain, par l'usage excessif qu'elle s'est avisée d'en vouloir faire. L'universalisme, — qu'il prenne la forme du catholicisme théorique, du monopole industriel, ou du socialisme international, — inquiète au même degré ce particulariste de la race. Or, la ville de Rome eut le destin singulier d'incarner deux fois cette idée ambitieuse en ses deux avatars successifs, le païen et le chrétien. L'Église romaine, héritière des Césars, ne met pas plus qu'eux de bornes à ses velléités conquérantes. Que la grande majorité des catholiques soient cependant d'excellens patriotes, c'est ce qui est évident, mais ils se montrent en cela aussi respectables qu'illogiques. Le thomisme (1) exprima jadis ces aspirations de l'Église dans le domaine de la science, en réclamant pour elle le Tout-savoir. Le jésuitisme les a traduites plus récemment et plus pratiquement par la milice puissante qui s'efforce d'assurer à Rome le Tout-pouvoir. Or, l'universalisme, malgré ses séductions et ses prestiges, demeure pour ses adeptes un péril, une cause certaine de faiblesse, que M. Chamberlain fait profession de ne pas accepter pour le germanisme. A l'en croire, ç'aurait été là l'écueil du Saint Empire romain germanique, dont la monstrueuse bâtardise est exprimée dans son nom même et qui fit place hier seulement au plus logique édifice de l' « Empire allemand germanique. »

En effet, non sans s'avouer, à l'occasion, que la vieille idée romaine de la domination du monde, partagée à titre d'héritage commun entre la Papauté et l'Empire d'Occident, fournit aux Germains les linéamens de leur organisation sociale, la base solide de leur civilisation, notre auteur regrette pourtant, par une de ces contradictions qui lui sont familières, que Charlemagne ait accepté sa couronne de Rome et du Pape, plutôt que de la demander à Byzance, comme il y avait songé d'abord. En consé-

(1) P. 863. Les *Assises* nous enseignent que saint Thomas d'Aquin fut d'origine germanique, mais que, trop séduit par la grande idée anti-germanique de l'universalisme, il aurait enfin dressé contre le germanisme intellectuel la machine de guerre qui est sa Somme théologique. De sorte que, dans la philosophie comme sur les champs de bataille, les Germains ont fourni des mercenaires aux ennemis de leur sang et continuent de le faire aujourd'hui.

quence de cette décision malencontreuse, non seulement le grand capitaine franc ouvrit la porte à la romanisation de l'Allemagne, mais encore il devint la proie de l'idée romaine, impériale et universaliste, égarant par là pour longtemps, sur une voie antipathique à leur tempérament, ses sujets germains. Car les Germains sont de purs nationalistes par vocation. Ne l'ont-ils pas démontré, en effet, au lendemain de leur victoire commune, lorsqu'ils se sont barricadés les uns contre les autres en créant les royaumes divers de l'Europe actuelle? Que l'histoire leur en apporte encore une fois l'incitation, et ils façonneront sans efforts une douzaine de nationalités nouvelles. Avis au grand homonyme de l'auteur des *Assises*, au brillant ancien ministre des Colonies britannique, si soucieux de maintenir l'unité impériale dans ses trop vastes domaines administratifs! — Oui, c'est même à la condition expresse de se limiter vers l'extérieur qu'il est permis de se développer sans bornes à l'intérieur; et, tout au contraire, l'expansion sans bornes vers l'extérieur, à la façon romaine, produit nécessairement la limitation, l'étroitesse, la régression à l'intérieur (1). Retenons cette idée subtile, car elle paraît avoir trouvé un écho retentissant dans l'éloquence abondante de l'empereur Guillaume II, ce mystique et ce néo-romantique sur le trône des Césars allemands.

M. Chamberlain reste conséquent avec ces vues particularistes, tout au moins sur le terrain religieux, quand il proclame expressément son désir de voir le Chaos des peuples garder sa foi propre, quelque dégradée qu'elle lui apparaisse. Le christianisme germanique, dont nous esquisserons les beautés, encore endormies dans les limbes des créations futures, ne sera pas, dit-il, ne saurait jamais être la doctrine de la Méditerranée. Mais, dans la sphère des intérêts matériels, notre auteur ne semble pas toujours disposé à la même réserve. Il prévoit à plusieurs reprises l'hégémonie nordique, et, dans la conclusion du chapitre des *Assises* qui est consacré à l'État, il nous montre nettement les Germains se préparant à exercer l' « empire du monde (2). » Il faudrait, pour nous tirer de ces contradictions, que cet Empire

(1) C'est une idée allemande antérieure à l'impérialisme actuel, et dont on retrouve la trace dans Renan (*De l'avenir religieux des sociétés modernes*), que le vieux monde romain a péri par l'unité et que le salut du monde moderne sera la diversité nationale, héritage des conquérans germains. M. Chamberlain la mêle ici de façon peu conséquente à son impérialisme foncier.

(2) P. 687.

fût tout intellectuel, moral, conseiller de progrès, importateur de perfectionnemens variés. Acceptons-en l'augure, sans trop compter sur la durée d'une modération si méritoire, et constatons que le coupable universalisme catholique est ici morigéné par un homme qui devrait bien méditer, parmi les *Paroles du Christ* (1), si persuasives à ses yeux, la parabole de la poutre et de la paille.

III

Quoi qu'il en soit des développemens futurs de l'impérialisme germanique, l'impérialisme catholique, on nous l'affirme ici plus qu'on ne nous le démontre, ne possède pas dans la doctrine romaine une assise capable de porter la religion parfaite. Tournons-nous donc vers le troisième des groupes ethniques qui se partagent actuellement le sol de l'Europe, vers la famille germanique.

Les vues de M. Chamberlain sur les tendances religieuses du Germain dans le passé, et, en conséquence, sur sa probable doctrine d'avenir, ont été conçues pour la plus grande part sous l'influence de Schopenhauer, aussi bien que ses opinions, précédemment exposées par nous, sur la religion judaïque. L'auteur des *Assises du XIXe siècle* refait en somme à la façon du sage de Francfort l'histoire philosophique et religieuse de l'humanité; et il a la parfaite bonne foi de recommander chaleureusement (2) la lecture du chapitre ingénieux qui ouvre les *Parerga* du maître (3) et contient en effet toute la quintessence de ses propres développemens. — Considérez par exemple ses appréciations sur la philosophie indienne antique. Lui aussi, est convaincu que l'Europe aryenne a retrouvé sur les bords du Gange ses véritables livres saints, et que l'indologie doit se raccorder à la germanistique sans lacune appréciable. Mais il les reliera entre elles par la même voie inattendue, et tout artificielle, en somme, que préconisa l'auteur du *Monde comme volonté* (4) : car, de cette germanistique, il efface à son tour l'*Edda*, l'Odinisme, le Walhalla, dont les noms ne sont pas même prononcés au cours

(1) Voir plus loin l'analyse de son ouvrage qui porte ce titre.
(2) P. 860.
(3) *Esquisse d'une histoire de la doctrine de l'idéal et du réel.*
(4) Voir ses études dans la *Beilage* de *l'Allgemeine Zeitung*, 1899. N°s 229 et 230.

de cette longue enquête sur la religion du Germain qui s'appelle les *Assises du XIXe siècle*. Ce n'est point par les vieux cultes nordiques considérés comme issus de l'Asie mère, mais par le prophétisme peut-être, assurément par le christianisme initial et enfin par la mystique allemande du moyen âge, que la primitive pensée aryenne se rattacha germaniquement à notre âge, et à la philosophie de Kant, fleur exquise et caractéristique de ce vieil arbre cultural. Tout cela nous avait été dit déjà. Toutefois, il est une différence importante entre les complaisances indiennes de Schopenhauer et celles de M. Chamberlain. Le premier penseur caressait surtout le bouddhisme, à une époque où l'on distinguait encore assez mal cette doctrine de ses racines brahmaniques. Disposition qui contribua à jeter sur sa philosophie cette espèce d'inertie locomotrice et de lassitude blasée qui en est la marque propre. Mais les nations septentrionales ont trop vigoureusement réagi durant la deuxième moitié du XIXe siècle contre les idées de découragement qui planaient sur le milieu de cet âge, pour que les images de pessimisme et de Nirvana qui séduisirent le solitaire de Francfort puissent être encore acceptées sans retouche par ses disciples modernisés. Ceux-ci ont trouvé un ingénieux procédé pour recueillir la plus grande partie de l'héritage de leur maître, tout en modifiant quelque peu le ton de ses leçons.

A cet effet, l'un des plus éminens dans leurs rangs, le professeur Deussen de Kiel, l'ami clairvoyant de Nietzsche, a jugé bon d'approfondir et de mettre en pleine lumière les origines de la pensée indienne, le Véda et le brahmanisme primitif; et M. Chamberlain l'a suivi avec enthousiasme dans cette voie (1). Aux yeux de ce nouvel essaim d'aryanistes plus ou moins impérialisés, le bouddhisme est l'œuvre propre d'une sorte de chaos des peuples dans l'Extrême-Orient, la doctrine d'élection de ces races inférieures, non-aryennes, qui, soumises autrefois par les conquérans blancs, les Aryas, sont revenues ultérieurement à

(1) Après Schlegel et Schopenhauer, M. Chamberlain considère l'arrivée de la littérature hindoue en Europe comme l'aurore d'une seconde Renaissance qui sera plus saine dans ses origines et plus efficace dans ses restaurations religieuses que le mouvement helléno-latin du XVIe siècle. Et, si on lui objecte que cent ans se sont écoulés déjà depuis la découverte des monumens sanscrits, sans que l'influence religieuse en soit bien appréciable, de son propre aveu, il répond qu'un long travail grammatical et philologique s'imposait en présence de ces idiomes éteints depuis tant de siècles. Le fruit aryen serait arrivé à maturité depuis hier seulement, avec l'œuvre du professeur Deussen.

la surface ethnique par une de ces mystérieuses sélections sociales, dont l'anthropo-sociologie contemporaine nous montre partout le spectacle. Sans doute, le chef du mouvement, Cakya-Mouni, était d'illustre et pure origine, mais ce fut dans toute la force du terme une sorte de Philippe-Égalité, un traître à sa race et à sa caste, que ce prédicateur égalitaire. Nous avons montré ailleurs combien l'âme aristocratique de Gobineau avait passionnément accueilli dès son aurore une appréciation si impérialiste, et comment il avait corrigé d'instinct sur ce point l'aryanisme amolli de Schopenhauer. Ce n'est donc pas un guide aussi peu sûr que le Bouddha qui doit diriger de nos jours l'âme germanique, mais bien plutôt l'antique sacerdoce des Aryas purs, les auteurs des livres védiques et des systèmes des philosophies indiennes orthodoxes qui s'alimentent à la source limpide des conceptions de la race blanche.

Que d'ailleurs les conséquences d'un tel changement de front soient très appréciables au point de vue strictement philosophique, c'est ce qu'on ne saurait prétendre, car brahmanisme et bouddhisme sont bien moins différens dans leur inspiration que ne voudraient nous le faire croire les exagérés de la race. Aussi, en dépit des progrès de la philologie sanscrite, les néo-aryanistes en arrivent-ils à peu près aux mêmes conclusions théoriques, sinon pratiques, que leur précurseur, le solitaire de Francfort. Seule, l'étendue de l'auditoire qu'ils souhaitent pour leurs leçons est réduite, par un parti pris d'exclusivisme ethnique parfaitement étranger à ce fervent de l'identité métaphysique que fut Schopenhauer. La suite de cet examen le démontrera.

La tentative sera-t-elle plus heureuse qui va maintenant s'attacher à la personne du Christ pour aryaniser plus nettement encore qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, mais aussi pour impérialiser, au moins dans sa source première, le Nouveau Testament, si pessimiste et si déprimant dans l'interprétation schopenhauerienne? Nous l'avons dit, pour tous les adeptes de l'aryanisme mystique, l'héritier qualifié du védisme, c'est le Christ! Et, certes, quand on a constaté l'attitude hostile de cette école à l'égard du judaïsme, on ne peut se défendre d'abord d'un soubresaut d'étonnement devant l'énoncé d'une prétention à ce point inattendue. Quoi! vous allez chercher en Palestine, au milieu des bâtards Hittito-Bédouins, la lumière des Aryens et, par suite, le flambeau du monde! On comprendrait à la rigueur qu'un

chrétien orthodoxe, persuadé que le Christ est Dieu au sens propre du mot, le détachât en conséquence de son milieu judaïque, ne vît dans les circonstances de sa vie terrestre que hasard sans conséquence, ou plutôt mystère impénétrable de la Volonté suprême. Mais ce chrétien ne s'efforcerait pas du moins à faire de son Sauveur un fils de sa propre race. Si le Christ n'est pas Juif à ses yeux, c'est parce qu'il est plus qu'un homme et qu'il plane bien au dessus des nationalités terrestres.

Tel n'est pas le sentiment qui anime M. Chamberlain. Il est intimement convaincu que la race se traduit dans la pensée et que la pensée est le critérium infaillible de la race. Une pensée dont il ressent par toutes les fibres de son âme la parenté, la fraternité même, et l'irrésistible attraction sur son être intime, une pensée si efficace à l'émouvoir ne saurait donc être à aucun prix reconnue par lui pour la fleur ou le fruit de la race qu'il a proclamée d'abord antagoniste, antipathique à son essence. De là à affirmer présente dans le sang l'affinité constatée dans les circonvolutions cérébrales, il n'y a qu'un pas. Dès longtemps Richard Wagner (1) et ses *Bayreuther Blaetter* (2) (où M. Chamberlain gagna ses éperons philosophiques), ont fait du Christ un Aryen. Toutefois l'auteur des *Assises* ne va pas absolument jusque-là, de façon expresse tout au moins, bien qu'une telle conclusion soit le corollaire évident de toute sa discussion sur ce point. Il se contente d'établir de son mieux, par quelques prestidigitations ethniques, que Jésus ne fut pas Juif de sang : quant à démontrer l'aryanisme du Sauveur, il ne le tente pas sur le terrain anthropologique, et il ne fournit qu'un argument implicite, qui est l'inspiration sublime de l'Évangile : mais nous venons de rappeler que cet argument-là lui paraît d'ordinaire plus que suffisant, qu'il est même le seul décisif à ses yeux !

Voyons la première partie de la thèse. Que le Christ ne soit pas un Juif, cela résulte pour M. Chamberlain de la situation ethnique dans la Galilée, patrie de Jésus (3). Il a une

(1) *Werke*, X, 232.

(2) Voir dans le numéro de janvier-février 1886, l'article de A. Seidl, intitulé *Jésus l'Aryen*. Récemment, un critique d'art parisien s'étonnait de trouver cette mention singulière sous une toile envoyée par un Septentrional à nos Salons annuels. Elle ne surprend plus les spectateurs renseignés en pays germanique, et certains Français commencent à s'y rallier. (Voyez G. de Lafont, *les Aryas de Galilée*, Paris, 1903.)

(3) P. 212 et suiv.

longue démonstration pour établir que cette province s'était peu à peu vidée de tous ses élémens judaïques, accueillant en revanche des immigrations de tout ordre, dont il est difficile, il est vrai, de spécifier la provenance et la valeur, mais qui n'avaient à coup sûr rien de commun avec les enfans de Juda. En conséquence, « on ne voit pas la plus petite raison pour admettre que les parens de Jésus aient été Juifs de race (1), » ni que leur fils ait possédé « une seule goutte de sang juif pur dans ses veines (2). » D'ailleurs, les Galiléens ne sont-ils pas décrits par tous les historiens de la Palestine comme des têtes ardentes, d'énergiques idéalistes, des hommes d'action, implacables adversaires de la domination romaine, ainsi que le prouva Jean de Giscala, le fanatique défenseur de Jérusalem? Les femmes du Nord étaient, en général, d'une beauté remarquable, bonnes, tolérantes, fort différentes en un mot des autres Juives, telles au moins que les imagine M. Chamberlain! Enfin les Galiléens prononçaient difficilement les sons gutturaux si fréquens dans les idiomes sémitiques, puisqu'on leur défendait de lire en public la prière, où leur élocution rurale faisait rire l'auditoire : cette conformation particulière de leur larynx ne trahit-elle pas un fort mélange de sang non sémitique! Tels sont les enfantillages auxquels descend le chevaleresque auteur des *Assises*, quand il oublie ses justes suspicions contre l'anthropologie politique et s'en va lui demander des armes pour soutenir ses passions philosophiques.

Si M. Chamberlain se contente d'insinuer que le Christ fut un Aryen, c'est bien ouvertement qu'il proclame impérialiste et exclusiviste le fondateur de l'Église universelle. Jésus, à l'en croire, aurait été sur toutes choses, combatif, dur, intolérant. D'autres lisent bien dans l'Évangile la fameuse doctrine de la non-résistance au mal, chère au comte Tolstoï, ou encore le précepte de présenter la joue gauche à qui vous frappe sur la joue droite. Mais ces prétendus enseignemens d'humilité auraient été jusqu'ici mal compris. En réalité, ils nous invitent à discipliner notre Volonté, en vue de notre avantage propre, et non pas du bien d'autrui : à faire, en nous, de l'ascétisme l'école de l'autorité; à pratiquer d'abord l'obéissance, pour mieux exercer ensuite la mission du commandement. Le Christ enseigne bien la conversion de la Volonté, mais non pas pour l'orienter vers

(1) P. 214.
(2) P. 218.

son anéantissement, à la mode de Bouddha et de Schopenhauer : il s'agit au contraire, dans l'Évangile, d'une conversion « seigneuriale » qui n'est qu'une initiation au rôle aristocratique de dominateur et de « maître. » Le Christ est donc enrôlé à son tour parmi les conquérans nietzschéens sous la plume d'un penseur qui fait profession de dédaigner Nietzsche. Jésus annonce, dit-il, des milliers d'années de guerre : il ne prêche pas la pusillanimité, mais le courage muet dans la lutte contre les instincts d'esclave en notre cœur. Seuls des héros, des « maîtres » peuvent être chrétiens au véritable sens du mot, car leur guide enseigna non l'humilité forcée du serviteur, mais l'humilité autonome du maître, qui s'abaisse vers les humbles dans toute la plénitude de sa force. Ajoutons qu'un impérialiste doit être optimiste, et que Jésus le sera donc dans les *Assises du XIXe siècle*, presque jusqu'à l'épicuréisme parfois (1); les textes pessimistes du Nouveau Testament nous étant donnés pour des emprunts malheureux faits aux Anciens Livres de Juda par les rédacteurs de l'Évangile. En sorte qu'ici Schopenhauer se voit pleinement renié pour un moment par son disciple, en faveur des espérances d'avenir de la race germanique. Eh quoi! un Ancien Testament pessimiste, l'inspirateur du Nouveau passé dans le camp de l'optimisme! Que dirait le penseur de Francfort, à contempler l'un des siens jouant de la sorte avec les enseignemens de la bonne doctrine, et débauchant, pour les entraîner dans un chassé-croisé échevelé, les graves concepts de sa philosophie religieuse. Enfin, comment ne pas s'arrêter un instant ici pour admirer la plasticité vraiment surhumaine de cette figure du Christ, qu'un Stirner vantait déjà comme le grand Insurgé de l'Individualisme, et qu'un Nietzsche, un Chamberlain proclament à leur tour le théoricien de cet impérialisme croisé de mysticisme qui leur est cher!

Et pourtant l'opinion commune voit depuis dix-huit siècles dans cet impérialiste divin un égalitaire décidé; elle imagine, dans ce maître sans faiblesse, un « doux et un humble de cœur! Il faut donc qu'il existe une cause bien puissante à cet égarement universel. Sans doute! et M. Chamberlain nous la signale avec amertume. La source d'une pareille erreur est dans le travail déformant des Églises, qui a commencé, au lendemain même de la tragédie du Calvaire, sur la personnalité du Christ. C'est la

(1) P. 202.

déviation imprimée par les propres compagnons de Jésus à l'esprit de son enseignement réel qui a créé l'état d'âme ambigu, les erreurs et les tâtonnemens, prolongés jusqu'à ce jour, de ses véritables héritiers ethniques, les Germains. Est-il donc pour ces derniers un moyen de se reprendre enfin, de retrouver, sous les substructions bâtardes accumulées par des architectes judaïsans ou romanisans, la doctrine primitive et pure qui avait été conçue et prêchée pour leur bien particulier? Et voici que, guidée par une inspiration analogue à celle d'un autre mystique éminent du temps présent, Léon Tolstoï, M. Chamberlain, bien qu'il agisse dans des vues diamétralement contraires à celles du penseur russe, s'est avisé de son côté que le seul moyen d'entendre le Christ en personne, c'était de tendre l'oreille aux paroles directes que lui prêtent les Évangélistes, en négligeant les narrations incertaines et les commentaires superflus qu'y joignirent ces incultes esprits. Notre enthousiaste aurait peut-être dû considérer davantage que les mots précieux qu'il va recueillir amoureusement, ayant passé par les mêmes cerveaux, par les mêmes mémoires que le surplus des écrits évangéliques, ne sont ni plus ni moins suspects de déformation et de contresens. Néanmoins, comme il est en effet permis de penser que le respect et l'affection des disciples a plus pieusement garanti contre l'usure de la tradition orale les discours du Maître que les incidens de sa carrière, M. Chamberlain s'est imposé la tâche de publier un recueil complet et critique des « Paroles du Christ (1). » Tolstoï a fait le même travail en son particulier, et l'a conseillé à ses fidèles : toutefois, plus profondément mystique que son émule anglo-allemand, le penseur moscovite se confie davantage à l'inspiration individuelle et recommande à chacun de nous de procéder encore à un choix personnel, parmi ces paroles. Il faut les marquer préalablement d'un crayon rouge ou bleu dans notre exemplaire du Livre saint (2); après quoi nous retiendrons celles-là seulement dont nous nous sentons émus et entraînés.

Quant à M. Chamberlain, il nous les a données et recommandées toutes, car toutes sont telles à ses yeux qu'elles « pourront vaincre le temps et l'espace. » En revanche, leur cadre historique, avec son mélange de thaumaturgie, serait déjà incontes-

(1) *Worte Christi.* — Bruckmann, Munich, 1902.
(2) Voir l'opuscule de Tolstoï, *Comment lire l'Évangile?*

blement vieilli, dépassé par le positivisme de la science moderne. Aujourd'hui, ce ne sont plus des miracles qui peuvent convertir, mais des paroles! Jésus n'a-t-il pas toujours défendu qu'on racontât ses prodiges : cependant qu'Origène, fort Germain par la pensée, écrivait déjà avec une belle fierté : « Nous ne croyons pas le Christ pour ses miracles; mais, parce que nous croyons en Lui, nous ne doutons pas de ses miracles. » Voilà des citations qui sont singulièrement instructives. Ainsi donc on retrouve le pur spinozisme au terme de l'évolution de la philosophie allemande, aussi bien qu'à ses débuts : et cela dans un livre qui maltraite si cruellement Spinoza! Nous verrons quel parti M. H. S. Chamberlain a tiré de ses spéculations évangéliques pour préparer la foi germanique de l'avenir.

Auparavant, il nous faut suivre rapidement les avatars germaniques de la pensée chrétienne dans les *Assises du XIXe siècle*. Saint Paul nous y est présenté après son maître comme aussi peu juif que possible. Sa ville natale, Tarse, qu'on nous donnerait en toute autre circonstance comme peuplée de bâtards syriens, est ici traitée de pure colonie grecque; et s'appuyant sur la doctrine de l'hérédité mentale qui est exposée dans *le Monde comme Volonté*. M. Chamberlain croit distinguer que le converti du chemin de Damas eut pour père un Juif, pour mère une Grecque! Néanmoins, alors que Schopenhauer, s'attachant surtout au côté mystique dans la personnalité de Paul, faisait de lui l'incarnation des tendances prétendues aryennes du christianisme naissant, l'auteur des *Assises*, sans fermer les yeux sur des mérites très évidens, accuse pourtant l'apôtre des Gentils d'avoir judaïsé la pensée du Christ. C'est que notre critique voit Jésus purement aryen, et que Paul lui apparaît en conséquence comme fort imbu de judaïsme initial, quand il le rapproche d'un modèle, qu'il a posé, par définition, comme le Germain parfait. L'Épître aux Romains serait, par exemple, toute juive, si l'Épître aux Galates porte des traces d'aryanisme en raison des attaches celtiques de ses destinataires : l'auteur commun de ces deux missives avait donc joué un rôle ambigu et néfaste, en somme, dans les origines chrétiennes.

Rallumée aux étincelles aryennes qui dormaient sous la cendre dans l'âme inquiète des Pères de l'Église, la mystique allemande flamboie durant tout le cours du moyen âge : c'est la *philosophia teutonica*, la philosophie teutonique par excel-

lence. On croirait lire parfois des transcriptions du Véda (comme Schopenhauer l'avait dès longtemps souligné avec une tendre émotion), chez maître Eckhart, chez l'anonyme de Francfort, auteur de *Theologia Deutsch*, chez Suso, enfin chez Jacob Bœhme, le cordonnier de Gœrlitz, inspirateur de Kant et de Hegel. Paracelse, Antoinette Bourignon, Molinos, sont présentés comme les continuateurs de la pensée germanique dans les *Assises* aussi bien que dans *le Monde comme Volonté*, et il ne manque que Mme Guyon à cette liste d'élus (1)!

Par Bœhme, et le mouvement piétiste du XVIIIe siècle, la transition est directe entre la mystique teutonne et la philosophie allemande classique. Son chef de file, Kant, est le dieu de M. Chamberlain, qu'on considérerait à très juste titre comme un néo-kantien, bien qu'il garde une indépendance réelle vis-à-vis de ce maître chéri (2). Kant lui apparaît comme préparant immédiatement, par ses destructions nécessaires autant que par ses suggestions géniales, ce christianisme germanique qui est encore à naître, au seuil duquel nous touchons seulement, et dont l'auteur des *Assises* hâte de ses vœux, prépare de toute son activité l'indispensable avènement.

Contrairement à l'opinion commune, le continuateur immédiat de Kant, ce n'est pas Fichte (3), dont Kant lui-même condamnait la scolastique étroite, les déductions insoutenables; ce n'est pas davantage Hegel, ce Thomas d'Aquin protestant, comme Spinoza est l'Aquin juif (4); ce n'est pas Schelling, un véritable nain, dont les proportions demeurent incommensurables avec celles du penseur de Kœnigsberg; c'est, les *Assises du XIXe siècle* tout entières en sont la démonstration, c'est Schopenhauer (5), qui l'a d'ailleurs assez proclamé lui-même à la face de l'Univers pour en inspirer la conviction à un disciple

(1) P. 883.

(2) P. 771. Voir, dans les *Kantstudien* (VII 4), l'étude de M. Vaihinger : *H. S. Chamberlain, ein Juenger Kants*, composée surtout de citations des *Assises*.

(3) P. 918 (note).

(4) P. 683.

(5) Pour sa part, l'école marxiste estime que Fichte et Hegel élaborèrent le côté révolutionnaire du kantisme, tandis que Schopenhauer n'en acceptait que l'aspect réactionnaire; et ces deux conceptions du monde antagonistes, qui sont le matérialisme historique et le mysticisme germaniste, se partagent ainsi d'un commun accord l'héritage philosophique du sage de Kœnigsberg, qui garde par là le privilège de figurer dans l'arbre généalogique officiel de toutes les branches de la pensée spéculative en Allemagne.

aussi prévenu en sa faveur que M. Chamberlain. Nous avons montré déjà, et nous montrerons davantage encore à quel point le livre que nous examinons reste sous l'influence du *Monde comme Volonté* pour toute sa partie religieuse. Jadis M. Chamberlain se donnait sans ambages pour un Schopenhauerien convaincu : il s'est récemment émancipé au moins en paroles vis-à-vis de cet inspirateur comme de plusieurs autres, car la préface de la troisième édition de son livre règle ses comptes avec Schopenhauer, Gobineau, Richard Wagner sur un ton assez dégagé ; mais il se croit plus indépendant de ses premiers maîtres qu'il ne l'est devenu en réalité. Il rejette, sans doute, l'esprit bouddhique, quiétiste, humanitaire qui florissait vers 1855, et fit le succès du *Monde comme Volonté;* mais il a été devancé dans cette évolution, car l'heure fatidique de 1870 a sonné depuis lors pour l'Allemagne (et, par contre-coup, pour l'Angleterre, qui date de là son évolution impérialiste), apportant des perspectives d'avenir assez enivrantes pour réfuter le pessimisme de Gobineau comme celui de Schopenhauer, ces chefs de file des deux écoles aryanistes du temps présent. Le premier a vécu assez longtemps pour ébaucher parfois la correction de sa propre main ; le second n'a pas eu ce loisir, quoiqu'il espérât bien voir l'an 1891, lorsqu'il se plaisait sur le tard à fixer au nombre de cent le compte normal des années dévolues ici-bas au sage vainqueur de ses passions. Mais ses continuateurs ont élagué, développé, rectifié pour lui dans son œuvre, et à cette besogne s'est signalé la plus récente divinité du panthéon des *Assises*, Richard Wagner, qui nous amène au terme de cette trop aride revue philosophique.

Nous n'estimons pas en effet que M. Chamberlain soit fort redevable au maître de Bayreuth considéré comme penseur. A ce dernier titre, Wagner n'était pas assez riche en inspirations originales pour se montrer très prodigue de ses dons. Mais le biographe pénétrant du génial musicien lui doit autre chose que des idées : ce qu'il tient de lui, c'est une des révélations les plus efficaces de sa religion mystique, dont nous dirons les extases musicales.

Nous terminons donc, sur ce grand nom d'hier, l'examen historique des rudimens du germanisme psychique dans le passé. Le résultat de l'enquête n'a pas été comme parmi les enfans

(1) Voyez dans les *Bayreuther Blaetter*, juin 1895, son étude sur la régénération dans Wagner.

de Juda ou du chaos : on nous a montré mainte raison d'espérer un renouveau des facultés religieuses, chez les héritiers qualifiés du védisme, du christisme, du mysticisme et du kantisme. Combien il reste à faire toutefois ! « *Mehr Licht!* plus de lumière, » disait Gœthe expirant; c'est, une fois encore, le cri de désir qui s'échappe des lèvres balbutiantes d'un dévot du grand poète. Il n'aperçoit dans l'avenir qu'obscurité menaçante et perspectives de désastre, si le xxe siècle voit se fermer l'étroite et précaire échappée ouverte encore sur des destinées glorieuses pour la seule humanité digne de ce nom. Les Germains se créeront enfin une doctrine religieuse propre à les soutenir dans la lutte pour l'Empire du monde, ou ils achèveront de périr, noyés dans les races inférieures dont ils acceptent les notions empoisonnées.

Or, c'est là le problème que, placé, lui aussi, sous l'influence schopenhauerienne et wagnérienne, Frédéric Nietzsche se posait, dès sa jeunesse. Il cherchait alors, sous le nom de véritable culture allemande, une religion nouvelle, qu'il parut souhaiter d'abord spécifiquement germanique. Il en trouvait, lui aussi, les élémens dans la musique et dans la philosophie de sa nation : mais il ne mêlait pas le christianisme à ses spéculations romantiques. Gêné d'ailleurs par l'étendue même de son champ visuel, et par l'état précaire de sa santé, il n'est pas parvenu à dresser un édifice aussi cohérent dans ses parties que celui dont les *Assises du XIXe siècle* ont tracé du moins le plan. Les matériaux disparates qu'il a laissés sur le chantier dont il fut chassé par la maladie présentent le plus haut intérêt : il n'a pas eu le loisir ou la force d'opérer entre eux une sélection indispensable et de les assembler d'une main ferme, par un mortier résistant. Cet insuccès laisse une portée réelle à l'œuvre moins compréhensive, moins large et moins géniale, mais plus empirique, plus poussée et plus décidée dans la forme dont nous avons entrepris l'étude. Il nous reste en effet à examiner ce gage de salut et de triomphe, que M. Chamberlain entrevoit pour les siens dans la naissance, prochainement menée à bien après tant d'avortemens, d'une Religion spécifiquement germanique.

ERNEST SEILLIÈRE.

UNE
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
RÉVOLUTIONNAIRE
(1790-1795)

La plupart des artistes français de la Révolution, gagnés par le vertige de liberté qui emportait les esprits, résolurent d'affranchir leurs travaux de la tutelle académique. L'oppression d'un joug leur parut plus intolérable qu'ailleurs sur le domaine du génie et de la beauté : ils poursuivirent donc, avec opiniâtreté, la suppression de l'Académie royale de peinture. Mais, si le génie et la beauté se peuvent passer de lois, ils ne pouvaient, au gré de ceux qui croyaient les détenir, se passer d'encouragemens, d'appui, de récompenses. Où devait-on chercher de telles consécrations, sinon dans le suffrage des masses, infaillible arbitre du moment?

C'était marcher à une tyrannie pire que celle dont on pensait avoir à se plaindre, et dont on se délivrait : les assemblées artistiques révolutionnaires en firent l'expérience jusqu'à leur fin logique, c'est-à-dire jusqu'au rétablissement, par leur vœu formel, de l'Académie qu'elles avaient tenté de remplacer ! Il y a là mieux qu'un épisode, d'ailleurs extrêmement intéressant, de notre histoire de l'art. Il y a une haute leçon de philosophie sociale : elle apparaîtra clairement dégagée des indications essentielles extraites des touffus procès-verbaux, demeurés inédits

jusqu'à ce jour et que les circonstances ont placés sous nos yeux, aux Archives départementales de la Seine.

I

L'Académie royale de peinture, supprimée par décret de la Convention du 8 août 1793, avait résisté quatre ans aux plus rudes assauts. Dès 1789, David et quelques-uns de ses collègues de l'Académie s'étaient coalisés contre elle, et la création, en 1790, d'une société d'artistes fut certainement le coup de maître de la coalition. Cette société prit le titre de « Commune des Arts qui ont le dessin pour base. » Réunis pour la première fois, le 27 septembre 1790, au nombre de trois cents, les membres de la Commune des Arts n'hésitèrent pas à entrer sur l'heure en guerre ouverte avec l'Académie royale de peinture. Un mémoire fut rédigé pour demander à l'Assemblée nationale de dissoudre l'Académie, comme nuisible à l'essor du génie. Le mémoire était vif; on y employait volontiers la violence des mots : « sordides spéculations des intérêts » étaient les moindres. Au vrai, la Commune des Arts entendait, dès l'origine, être reconnue comme seule digne de représenter les véritables intérêts des artistes, et le mémoire s'exprimait très nettement sur ce point. Il demandait que, au lieu des Académies royales de peinture, de sculpture et d'architecture, la Commune des Arts, organisée selon les principes de la Constitution, semblable à une grande famille, fût autorisée à réunir « tous les artistes sans exception et sans aucune distinction de rang et de personne pour quelque considération que ce puisse être. »

La grave question des prérogatives des Académies soulevait naturellement l'indignation des pétitionnaires, qui demandaient, justement d'ailleurs, l'ouverture des expositions à tous les artistes et non plus aux seuls académiciens.

L'Académie royale de peinture riposta indirectement. Elle prétendait se tirer d'affaire en changeant de nom et en modifiant ses statuts. Un projet de statuts préparé par la majorité des membres de l'Académie royale donnait à celle-ci le titre d'Académie centrale, ce qui provoqua une note complémentaire et indignée de la Commune des Arts, désireuse de prendre le pas sur tout autre corps constitué. La Commune des Arts insistait

donc pour que l'Assemblée nationale lui attribuât les pouvoirs les plus étendus, et qui étaient précisément ceux de l'Académie royale, avec les transformations inévitables que réclamait l'opinion publique. « Les Arts l'attendent et la patrie vous le demande ! » disait le mémoire.

L'Assemblée nationale n'hésita pas longtemps : sans frapper de mort l'Académie royale, elle ordonna que le Salon de cette même année 1791 serait ouvert à tous les artistes français et étrangers, membres ou non de l'Académie de peinture et de sculpture.

Mais ce n'était point assez, et la Commune des Arts, menée par Restout et par David, ne devait pas s'en tenir à cette menue monnaie. L'Assemblée nationale avait cédé une première fois; on la sollicitait d'aller plus loin. C'était à l'existence même de l'Académie royale de peinture qu'en voulait la nouvelle société. Son triomphe ne pouvait être complet qu'à la condition de s'établir sur les ruines fumantes de la vieille Académie, en face de qui elle se posait en rivale. Nous n'entendons pas refaire l'historique de cette lutte où l'Académie était destinée à avoir le dessous, mais on n'a pas dit, ou on l'a dit insuffisamment, quel fut le rôle de la Commune des Arts, sans doute parce que jusqu'ici on ne savait que peu de chose de cette société révolutionnaire, dont l'importance, on ne le voit que trop, fut très réelle dès 1790. Restout et David, et Quatremère avec eux, n'auraient pas eu grande puissance s'ils étaient demeurés sans partisans dans les milieux artistiques : leur force fut dans la création de la Commune des Arts, où ils groupèrent toutes les ambitions, et dont ils se servirent avec beaucoup d'intelligence, d'activité et d'à-propos.

II

Le 17 octobre 1792, David avait été élu député à la Convention par l'assemblée électorale de Paris. L'Académie de peinture ne devait pas tarder à s'apercevoir que l'ennemi était à ses portes. David à la Convention, cela signifiait que les artistes entendraient parler de lui, s'ils tentaient de se soustraire à sa dictature prochaine. Un jour, ses collègues de l'Académie de peinture feront un effort suprême pour le retenir, ou plutôt pour le ramener ;

mais, à Renou, l'informant, le 27 avril an II, qu'il a été inscrit à son rang pour professer à l'École des modèles, David répondra sèchement par ces mots qui tranchent comme le couperet de la guillotine : « Je fus autrefois de l'Académie. » David s'exprime au passé. L'Académie, à son tour, sera bientôt le passé, et c'est à David surtout qu'elle le devra. L'occasion est trouvée : dans sa séance du 4 juillet 1793, la Convention nationale, « sur l'observation d'un membre, qu'il existe encore dans Paris des monumens où l'on voit des attributs de la royauté ou des inscriptions en l'honneur des rois, ou des allégories fastueuses prodiguées à Louis XIV, entre autres sur les portes Saint-Denis et Saint-Martin, » décrète leur destruction, qui sera confiée à dix commissaires, dont « six artistes nommés par la Société des Arts tenant ses séances au Louvre. » De quelle Société s'agit-il ? Ce n'est pas en tout cas de l'Académie de peinture, et pas un instant il n'est venu à l'esprit des conventionnels de réserver une place aux académiciens dans cette commission qui va jouer un rôle plus important qu'on ne serait tenté de le croire. Le décret ne parle pas de la Commune des Arts, mais c'est à celle-ci que David et Sergent pensaient à coup sûr quand ils l'ont provoqué. C'est à la Commune des Arts que le ministre de l'Intérieur Garat s'adresse pour lui demander de désigner les six membres, — sur dix — prévus par l'article 2 du décret du 4 juillet. Autant valait décréter sur l'heure la suppression de l'Académie de peinture. La Commune des Arts, au contraire, prend, dès ce moment, cette physionomie officielle vers quoi tendaient tous ses efforts depuis 1790. Elle y a mis deux ans et neuf mois, mais quel triomphe !

La première séance de la Commune générale des Arts, — car elle élargit tout de suite son titre, — convoquée par le ministre de l'Intérieur Garat, fut tenue le 18 juillet 1793. On devait nommer les six commissaires chargés de préparer la destruction de tous les attributs de la royauté. C'est Ansselin qui ouvrit la séance, en sa qualité de président de la Commune « avant la convocation générale. » Mais Ansselin céda bientôt la place au doyen d'âge, qui était Vien, alors âgé de soixante-dix-sept ans, assisté des deux artistes les plus jeunes : Pajou fils (27 ans) et Isabey (26 ans).

Le procès-verbal nous apprend que la lettre de Garat invitait les artistes à « la plus parfaite impartialité dans leurs délibérations, qui ne devaient tendre qu'au plus grand avantage des

arts et ne reconnaître d'autres distinctions que celles des talens. » Au reste, le rôle de l'assemblée était limité, par le décret de la Convention, à la question des attributs. L'Académie est aussitôt mise en cause par « un membre, » qui n'est pas nommé, lequel fait observer que la salle des réunions de l'Académie « provisoire » était fermée, il semblait qu'elle fût encore réservée à un corps privilégié. Ce qui paraissait d'autant plus extraordinaire que ce corps était virtuellement détruit par la réunion générale des artistes. En conséquence, il demandait que cette salle fût ouverte et que l'Assemblée y tînt séance. Il y eut une minute de délire, dont le procès-verbal porte trace : le mot « applaudi » a été biffé après coup, mais on peut encore le lire. Au reste, deux membres insistent, et ce sont Sergent et David, dont les noms ont été également rayés. David présenta « cette ligne de démarcation comme un reste d'aristocratie qu'il falloit détruire. » Il ajouta, en indiquant la salle d'un geste tragique, que, puisque « c'était là la Bastille de l'Académie, il fallait s'en emparer. » L'assemblée, d'un mouvement unanime, leva la séance et alla siéger dans la salle de l'Académie « provisoire. »

Lesueur donne alors lecture d'un discours, que le secrétaire dit être très énergique et tendant à consacrer les principes d'égalité, de droit et de liberté qui conviennent aux Beaux-Arts. Ce n'est pas tout à fait l'ordre du jour indiqué par Garat ; aussi, lorsque Sergent demande l'impression de ce discours, on passe outre. Enfin il s'agit de savoir si tout le monde pourra prendre part au vote, ou s'il faudra prouver qu'on professe les Beaux-Arts, et, comme il en est ainsi décidé, on procède à l'élection du président. Sur 206 votans, 50 voix vont au citoyen Dardel, 42 à David, 38 à Vien, 12 à Sergent, 12 à Boizot père, 12 à Regnault, 10 à Vincent. Le deuxième tour de scrutin donne 80 voix à Dardel, qui est élu, et 23 à David. On peut supposer que David ne pardonnera pas cet échec à la Commune générale. Il lui est d'autant plus sensible que, si la Commune a une existence propre, elle le doit à David : à la première occasion, elle le verra bien.

La Commune va se préoccuper des intérêts généraux de l'art et des intérêts particuliers des artistes. Lui demander de contribuer à détruire les vestiges d'un « passé odieux, » c'est bien, et la Commune générale des Arts y collaborera avec patriotisme. Mais ce qui est mieux, c'est que, grâce à elle, les mutilations se

limiteront à l'essentiel, du moins autant qu'il sera en son pouvoir. Si les artistes y avaient mis de l'acharnement, c'en était fait, en France, de tout l'art du passé, et, du fatras des délibérations, il ressort que les conseils de sagesse, de prudence et de mesure furent donnés par la Commune générale. Elle protesta, à diverses reprises, contre des actes de vandalisme qui n'étaient point le fait des artistes, mais d'agens subalternes incompétens et, par surcroît, inspirés d'un zèle intempestif.

Parmi les artistes, il en était cependant qui eussent volontiers montré le même zèle, tel celui qui demandait quels changemens on pourrait faire subir à la galerie de Rubens. On lui répondit que ce n'étaient pas là « des monumens et qu'il en seroit pour les tableaux représentan des traits d'histoire et de la vie des rois comme des pièces de théâtre ou les acteurs prenent le costume des personnages qu'il représente, qu'on ne pourait faire aucun reproche à un artiste moderne qui représenteroit un roi dans les habillemens royaux, mais qu'il n'en serait pas de même de celui qui représenterait le fils de Capet avec les ornemens de la Royeauté et a conclu en disant qu'il serait bon et raisonable de soustraire, pendant un laps de tems, nombre de ces tableaux aux yeux du public en les renfermans. » Le 30 juillet, quelqu'un fait observer qu'on n'a pas enlevé les fleurs de lys qui ornent les colonnes des Tuileries. On s'est borné à les recouvrir avec du plâtre, ce qui indigne le « membre. »

Le 2 août, « un membre fait par à lassemblée des craintes que lui donnaient le décret de la Convention nationale du 1er aoust 1793 qui ordonne de détruire tous les tombeaux des rois que sont dans létendue de la République et notament ceux qui sont à Saint-Denis, pour le 10 aoust prochain. Lassemblée arête, sur la proposition d'un autre membre, de nommer quatre commissaires qui seront chargés de se transporter sur le champ au Comité de salut public pour lui demander de proposer à la Convention de rendre un décret qui charge la Commission des monumens de la destruction de ces tombeaux, vüe qu'elle pourra veiller à ce que tout ce qui peut être utile aux arts soit conservé et que les marques de royauté et féodalité soient seules détruites. » Le procès-verbal du 6 août décharge la Commune générale de la manière la plus précise. Il dit en effet : « Un des commissaires nomé dans la dernière séance pour se transporter au Comité de salut public prends la parole pour faire son

raport et dit qu'ayant inutilement cherché à être introduit au Comité de salut public, les commissaires se sont transportés à celui d'instruction publique et que les membres de ce comité pansaient que les tombeaux des rois ne valaient pas la peine d'être conservés, — que ce n'était pas l'intention de la Convention nationale, que d'ailleurs il serait difficile peut-être d'empêcher le peuple de briser ces monumens. »

Ainsi, les artistes représentés par la Commune générale et ses délégués firent leur devoir, au milieu de quelles difficultés, inconnues jusqu'à ce jour, on vient de le voir ! On va les juger encore à l'œuvre le 9 août, où le citoyen Milbert appelle l'attention sur le tombeau du connétable de Montmorency, « vu que déjà à Montmorency deux tombeaux ont été réduits en poudre. » Mais les pouvoirs des commissaires de la Commune générale ne s'étendent pas au delà de Paris, et l'Assemblée décide que le citoyen Moreau jeune communiquera la lettre de Milbert « à la commission des monumens qui, d'après le décret du 17, peut étendre la surveillance partout ou besoin est. » Le 13 août, « le citoyen Moreau jeune, qui avoit été chargé de répondre à la lettre du citoyen Milbert, annonce qu'il doit aller à Montmorency le lendemain 14 du courant pour tâcher de conserver aux arts le tombeau qui est encore intact dans l'église de cet endroit; il fait par aussi que la Commission des monumens doit aller à Saint-Denis pour aux termes du décret de la Convention national détruire les tombeaux des Rois en en brisant tout ce qui a rapport à la royauté et en enlevant et plaçant dans un dépôt tout ce qui peut être utile aux arts. »

Moreau rend compte de sa mission le 16 août. Il dit « qu'il a trouvé au tombeau d'Anne de Montmorency deux figures d'albâtre brisés et deux en bronze qui ont été fondues, mais que les lignes principales de ce tombeau étoient encore intactes ; il a détaillé ensuite la manière dont il a combattu les prétentions de la commune de Montmorency qui croyoit avoir le droit de vendre le tombeau par la seule raison qu'il est scellé dans l'église et il a facilement détruit ce prétendu droit par le texte du décret qui charge la Commission des monumens d'enlever des édifices nationaux tous les objets de curiosité relatifs aux arts.

« Le résultat de son rapport a été d'annoncer que ce monument serait conservé aux arts ainsi que ceux de Saint-Denis dont on extraira tout ce qui peut être utile à leur progrès. »

III

La Commune générale des Arts a-t-elle le sentiment qu'on la surveille? Se juge-t-elle perdue, si elle ne se fait toute petite? Le 10 septembre 1793, elle redevient la Commune des Arts. En perdant un mot, elle ne change pas de caractère, et, visiblement, elle est de plus en plus académique.

Ce même jour, 10 septembre, la discussion s'ouvre sur le point de savoir ce que sont devenus les papiers qui intéressent la Commune des Arts, depuis l'origine. On a vite fait de généraliser et on décide que, ces papiers, on les réclamera aux présidens et secrétaires de la Commune, et, par extension, de toutes les sociétés qui intéressent les arts. La Commune a la prétention, qu'elle ne cache bientôt plus, d'être seule à représenter la collectivité des artistes. Garnerey, qui a joué un rôle dans la première Commune des Arts, offre de remettre les pièces qu'il a conservées, et qui formeront le fonds des archives.

Un archiviste est nommé. La Commune des Arts ne s'en tient pas là. Rien de ce qui concerne les artistes ne doit être réalisé sans son concours officiellement réclamé par la Convention ou par le Comité d'Instruction publique. Au besoin, elle rappelle son existence par l'envoi de délégués, et il n'est pas une séance où des commissaires ne soient nommés, avec des missions déterminées. Les purs y trouvent, du reste, à redire, et ce mot est prononcé par Miger à propos de certains commissaires : « C'est une petite Académie déjà formée au milieu de la Commune... (séance du 13 septembre). » Quand il s'agit de juger des concours pour les prix de l'année, on observe que, si c'est une commission qui les juge, « l'intrigue et la cabale » auront beau jeu. Que la Commune tout entière soit appelée à se prononcer! Et d'abord, sur quels principes s'appuiera-t-on? La Commune doit décider qu'il est des principes immuables. Plusieurs séances sont consacrées à la discussion de ces principes, discussion confuse où tous les lieux communs surgissent dans le tumulte d'une assemblée, animée sans doute de bonnes intentions, mais médiocrement préparée à son rôle.

Les artistes de la Commune, s'ils ont élargi leur cadre, s'ils ont forcé les portes du Salon à s'ouvrir toutes grandes devant

tous, s'ils ont, avec modération, du reste, rempli la mission dont le décret du 4 juillet les avait investis, ces artistes ne semblent pas avoir satisfait les démagogues. On les accuse d'être des aristocrates, et, à partir du jour où cette grave accusation est portée, la Commune des Arts est condamnée à mort. Aristocrate, la Commune des Arts? Qu'on le prouve. Il s'agit bien de cela! Le mot a été prononcé : il suffit, et Sergent aura beau s'ingénier à démontrer le contraire, les artistes auront beau décider que désormais le public assistera aux séances et qu'on demandera aux sociétés populaires d'envoyer des délégués, ce « repaire d'aristocratie » est destiné à disparaître!

IV

Nos procès-verbaux accusent une lacune de deux mois. Que s'est-il passé entre le tridi de la 1re décade du 2e mois de l'an II (24 octobre) et le 3 nivôse (23 décembre)? Tout ce que nous savons, c'est que la Convention supprima par décret la Commune des Arts, comme une simple Académie, et que la Société Populaire et Républicaine, ayant pour président Bienaimé et pour vice-président Allais, lui succéda. Le *Moniteur* du 12 brumaire an II (2 novembre) dit que devant le Conseil général de la Commune de Paris, le 9 brumaire, « une députation de la Commune des Arts déclare au Conseil que, se conformant au décret qui supprime cette assemblée, les artistes, jaloux de veiller à la conservation des monumens des arts, se réuniront en société populaire et publique, sous la dénomination de Société Républicaine des Arts.

« Le Conseil applaudit aux vues de ces citoyens et leur donne acte de leur déclaration. »

Plus tard, le 3 germinal, Sergent demande à être reçu en qualité de membre de la nouvelle société. Il explique alors les motifs qui l'en ont tenu éloigné jusque-là. « Ce fut moi, dit-il, qui vous appris que le décret qui constitue la Commune des Arts étant rapporté, je vous proposais de vous rétablir sous le titre de la Société Populaire des Arts; la malveillance s'étoit piu à répandre que je voulois être le meneur de cette Société; je crus alors, pour vous et pour moi, qu'il étoit utile de m'abstenir d'assister à vos séances; maintenant que vous-même vous vous êtes

donné l'énergie qui convient, il est temps que je vienne partager vos travaux ; je rentre dans votre sein avec joie, et je viens m'unir à vous pour contribuer à donner aux Arts l'impulsion convenable au plus grand intérêt de la République. »

La Commune des Arts avait donc été détruite pour son caractère académique, contre quoi s'était élevé Sergent lui-même. La Société Populaire et Républicaine des Arts, si elle voulait durer, devait, avant toutes choses, éviter l'écueil où avait sombré la Commune. Celle-ci était fermée, telle une Académie : la Société Populaire et Républicaine allait s'ouvrir à tous, jusqu'au jour où, à son tour, elle disparaîtra pour avoir accueilli trop de monde. On n'y reçoit pas seulement les professionnels des arts « qui ont pour base le dessin, » mais, sans distinction d'aucune sorte, quiconque se présente est admis à siéger dans la salle du Laocoon, de la ci-devant Académie. La Commune des Arts pouvait, à la rigueur, passer pour un corps académique. Il n'en est pas de même de la Société Populaire et Républicaine.

La première discussion sérieuse de la Société traite de l'admission des femmes : on décide de leur fermer la porte parce qu'elles sont « différentes des hommes sous tous les rapports. » La Société « ayant pour but la culture des arts et non la politique, » et la loi interdisant, par surcroît, aux femmes de s'assembler et de délibérer sur aucun objet, les admettre serait aller contre la loi.

La Société s'intéresse au calendrier républicain. Elle prend part à la fête de la Convention en l'honneur de la reprise de Toulon. Elle a la préoccupation de ne pas être isolée : elle demande à s'affilier à la Société des Jacobins, elle félicite la Convention des sages et grandes mesures qu'elle prend pour faire triompher la République.

Derrière tout cela, passe l'ombre de David. On ne parle plus de Sergent, qui fut assez volontiers l'homme de la Commune des Arts, mais David est ici le maître absolu, et toutes ces manifestations de civisme de la Société Populaire, c'est lui qui les suggère. D'ailleurs, on s'adresse constamment à David, et, lorsque Regnault, qui paraît avoir boudé un temps la Société, vient prendre séance, on lance contre lui je ne sais quelles inculpations qui tendent à l'obliger à s'humilier devant David. On exige qu'il se procure un certificat de civisme, et qu'il écrive à David, dont la réponse fera loi pour la Société Populaire et Républicaine.

Nous sommes à l'heure des dénonciations. La plus grave est celle qui pèse sur la mémoire de Wicar, et dont il ne se lavera pas de sitôt. C'est le 26 nivôse qu'il en est question pour la première fois. Il faut citer intégralement.

« Un membre annonce à l'Assemblée que des artistes arrivés nouvellement d'Italie ont quelque chose d'intéressant à communiquer à l'assemblée. Le président les invite à prendre la parole, et comme l'orateur de cette députation, le citoyen Wicar ainsi que le citoyen Devoge est auteur de l'un des deux dessins fait d'après les tableaux de Pelletier et Marat de David, lesquels dessins viennent d'être favorablement accueillis de la Convention, et qu'un membre venoit à l'instant même de demander que ce fait fût consigné au procès-verbal, le président le félicite au nom de l'assemblée.

« L'objet de la démarche que font les artistes auprès de la Société est un rapport sur la conduite infâme de plusieurs artistes indignes du nom françois, actuellement en Italie, et particulièrement une dénonciation contre Xavier Fabre, peintre, qui a trahi lâchement sa patrie en jurant d'être l'esclave de Louis XVII, et contre Corneil, sculpteur. Après avoir exprimé dans ce rapport leur indignation, ils engagent la Société à la partager et à s'unir à eux pour demander : 1° que le prix de Xavier Fabre, sujet de Louis XVII, soit arraché des salles de l'École souillée de la ci-devant Académie ; qu'il soit immédiatement traîné au pied de l'arbre de la Liberté où il sera mutilé par chacun des membres de la Société et que les débris soient brûlés et leurs cendres jetées au vent aux cris mille fois répétés de : « Vive la République ! » 2° qu'il soit nommé quatre commissaires pris dans le sein de la Société et envoyés à toutes les sections pour les instruire du fait et leur communiquer l'arrêté en demandant leur adhésion et leur réunion pour obtenir de la Convention nationale une prompte exécution de cette vengeance due à la République et aux Arts ; 3° que ceux des artistes qui auront été reconnus par les bons patriotes comme intimement liés avec les aristocrates contre-révolutionnaires ci-dessus nommés soient regardés comme suspects et déclarés incapables de remplir aucun emploi dans la République ; 4° que, comme il est constant que le nommé Gauffier continue à rester à Florence, attendu qu'il est peintre en titre de l'infâme lord Hervei, ministre d'Angleterre, et protégé par le soi-disant prince Auguste, l'ennemi

le plus acharné contre la France, et par ses rapports avec l'aristocratie cardinalesque de Bernis, le tableau du prix de Gauffier soit descendu ou qu'il soit tourné vers la muraille dans la même place qu'il occupe, jusqu'à ce qu'il soit bien constaté qu'il a prêté le serment ordonné par le nouvel Édit au grand Duc; 5° que, comme le nommé Desmarais est émigré à Pise et intimement lié avec Tierce, peintre, également émigré à Livourne, et dont les fils portent la cocarde blanche; et que ce Desmarais étoit intimement lié avec Corneil, Fabre, Gagnereaux l'aîné, Gauffier et plusieurs autres dont ils peuvent donner les noms; que plusieurs artistes au dehors semblent balancer entre l'émigration et la rentrée dans leur patrie; ils demandent pour fixer leur irrésolution qu'il soit accordé deux mois aux artistes seulement qui sont en pays ennemis et qui ne sont que suspects, apres lequel tems ils seront regardés comme émigrés et mis hors la loi; 6° enfin ils demandent que les noms des traîtres émigrés soient envoyés à leur département respectif pour y être inscrits sur la liste des émigrés. Les artistes au nom desquels est fait le rapport du citoyen Wicar sont les citoyens Lafitte, Meynier, Gois fils, Michalon, Dandrillon, Moinet, Varon, Debure, Gérard et Bidan fils, la plupart pensionnaires de la République. »

Quelques jours plus tard, on revient à l'affaire Wicar, qui est assez vivement discutée.

« L'un des commissaires chargés de la rédaction d'une pétition sur la demande précédemment faite par les artistes nouvellement arrivés d'Italie fait un rapport sur cet objet dans lequel il develope les motifs qui les ont dirigés. Après l'examen des pièces qui ont servi de base à la dénonciation, ils pensent que la Société ne pourroit sans partager les crimes des dénoncés ne pas appuyer la pétition de ses frères artistes, et, n'ayant pas vu les faits, ils se bornent à demander qu'elle les accompagne à la barre pour demander que le Comité de Salut public examine les faits, approuvant d'ailleurs la destruction des ouvrages énoncés dans la dénonciation, en les livrant aux flammes ainsi que les tableaux de Doyen, Menageot, et autres artistes émigrés; le portrait d'Angiviller, et un mauvais bas-relief représentant les arts prosternés devant un despote corrompu. »

Un membre s'oppose à cet acte de vandalisme inutile. Le fait que les accusés sont à deux cents lieues de Paris plaide en faveur de la modération. Où sont les preuves de leurs crimes? Et,

quand même on les aurait, pourquoi détruire des œuvres qui n'y sont pour rien? Sur qui l'action de brûler ces tableaux fera-t-elle impression? Sur le peuple? On dira donc au peuple que ces tableaux furent l'œuvre d'un traître et que la République ne veut rien « qui nous rappelle de pareils monstres? » Le membre en question a dit autre chose, mais cette autre chose, on en a ordonné la suppression au procès-verbal, et, en effet, les lignes qui suivent ont été biffées avec soin, pas assez pourtant pour nous empêcher de les déchiffrer. Voici ce qu'on n'a pas voulu laisser à la postérité : « Mais que, demain, je suppose, l'auteur des tableaux de Marat et Lepelletier vienne à oublyer les devoirs envers la patrie, et à se soustraire à la vengeance nationale, vous verriez le peuple venir vous demander l'auto-dafé de ses ouvrages, et vous ne pourriez le lui refuser puisque vous lui auriez vous-même donné l'exemple. L'on me répondra que les tableaux de Fabre et de Gauffier ne sont pas de bons tableaux, cela se peut ; mais le peuple ne regarde pas cela. Il regardera que votre intention en brûlant leurs tableaux a été de détruire leur souvenir, et il voudra en faire de même. »

Soupçonner David, quel crime! Et pourtant il ne fallut pas plus de six mois pour que « l'auteur des tableaux de Marat et Lepelletier » fût arrêté sur cette accusation qu'il avait « oublié ses devoirs envers la patrie. » Quoi qu'il en soit, on décide qu'une pétition sera rédigée et remise au Comité de Salut public.

A qui le tour maintenant d'être dénoncé? Wicar va s'en charger. Cette fois, c'est aux « ouvrages d'une obsénité révoltante pour les mœurs républicaines, lesquels obsénité salissent les murs de la République. » Il faut proscrire ces ouvrages, il faut les brûler au pied de l'arbre de la Liberté. Wicar, Petit-Couperay, Bosio et Lesueur sont chargés d'une mission à ce sujet. Sergent s'en mêle, tout le monde parle à la fois, on incrimine les artistes, et Boilly vient modestement s'expliquer à la barre de la Société. Il dit qu'il « a abjuré ses anciennes erreurs, » et la preuve, c'est qu'il va se mettre en mesure de demander son admission à la Société Populaire et Républicaine des Arts.

Entre temps, on rappelle le rôle néfaste des anciens académiciens, qui ne voulaient pas que le peuple s'élevât jusqu'à eux ; on constate que le premier concours arrêté par la Convention est celui de la statue de J.-J. Rousseau, et on insiste pour que tous les travaux soient donnés dans les mêmes conditions, ce qui est

indispensable pour que l'intrigue ne triomphe pas, comme aux mauvais jours de l'Académie. Sergent, Wicar, Détournelle, parlent en faveur d'une réforme du costume, en commençant par le costume militaire, et plusieurs séances sont consacrées à cette discussion. Lebrun, au grand scandale de quelques-uns, fait l'éloge de l'art flamand et se plaint de l'abandon où le laisse le Conservatoire du Muséum, ce qui oblige Bonvoisin à expliquer qu'on a voulu d'abord mettre en évidence la « majesté de l'école italienne. » Comme il parle d'un ton méprisant des peintres de genre ! On ne les aime pas, à la Société Populaire et Républicaine des Arts ! Wicar surtout leur a voué une haine mortelle : ne demandait-il pas pour eux la guillotine ? Aussi, quand les peintres de fleurs et de genre réclament leur part des travaux de la Convention, on leur répond que ce sont des artistes de « pure fantaisie » et que les encouragemens de la nation ne doivent être réservés qu'à « ceux qui, par leur crayon et les sujets qu'ils représentent, peuvent affirmer notre Révolution en propageant les belles actions et enfin toutes les vertus. » On devine ici David et son porte-parole Wicar, lequel, après avoir souhaité qu'on allât solennellement féliciter la Convention pour son énergie, fait décider, malgré Détournelle, qu'on ira seulement avec les sections. Ce qui valut à Wicar cette insinuation, dans le *Journal* de Détournelle, qu'il n'avait changé d'opinion si promptement que parce qu'il avait été prendre le mot d'ordre chez David.

Le 6 floréal, David vient lui-même, faveur de plus en plus rare, à la Société Populaire et Républicaine des Arts. Il apporte les arrêtés du Comité de Salut public, qui donnent satisfaction aux vœux des artistes : les monumens que la République veut élever « pour marquer sa puissance et encourager les arts, qui doivent transmettre à la postérité les traits sublimes de la Révolution » sont mis au concours. « L'assemblée reçoit avec transports les heureuse nouvelle que David lui annonce. Un membre, en exprimant l'impression que fait cette bonne nouvelle sur le cœur des artiste qui voyent en un moment tous leurs vœux remplis, demande que le président donne l'acolade fraternelle à David au nom de toute la Société. David et Bousquet se précipite dans les bras l'un de l'autre, au milieu de la salle et des applaudissement de tous les citoyens. »

V

Au cours de la séance du 3 prairial an II, la Société Populaire et Républicaine décidait de modifier son titre. Elle devenait simplement Société Républicaine. Elle ne change pas tout de suite son esprit, et on voit que le premier acte du président est pour interpeller les membres de la Société afin de savoir s'il n'y aurait aucun reproche à faire à quelqu'un d'entre eux.

Plus que jamais David règne en souverain incontesté sur l'art. C'est, quoi qu'on en ait dit, une véritable dictature qu'il exerce, mais une dictature dont on aurait tort de se plaindre : dans le débordement des passions, elle imposa une sorte de discipline salutaire. La Société Républicaine est tout entière avec David, dont elle suit les moindres indications. Le 29 messidor, elle prend connaissance du rapport de David sur la fête en l'honneur de Viala et de Bara, cette fête fameuse qui devait provoquer la tourmente thermidorienne. Il faut retenir cette date du 29 messidor : à partir de ce jour, il ne sera plus jamais question de David dans les procès-verbaux de la Société Républicaine; dix jours plus tard, en effet, c'est le 9 thermidor, qui amène la chute de David, accusé d'avoir crié trop haut qu'il boirait la ciguë avec son ami Robespierre. David se défendra et il ne boira pas la ciguë, puisque, aussi bien, il jettera Robespierre par-dessus bord, non sans quelque apparence de lâcheté. Mais son rôle actif est fini pour quelques années, et il ne faudra pas moins que Brumaire et la proclamation de l'Empire pour redonner à David la première place au premier rang.

Débarrassée de son tyran, la Société Républicaine, qui discute sur les arts en général, s'assagit de plus en plus : la réaction thermidorienne produit son effet. Elle réclame des pensions pour les veuves des artistes, elle félicite Grégoire et la Convention, elle vote adresses sur adresses, décide de recevoir les femmes artistes, reprend sa discussion sur le costume français, déclare que l'allégorie est utile à l'éducation artistique du peuple, etc., et enfin demande à Sergent, qui est là, si David n'y est plus, de défendre les intérêts des artistes au Comité d'Instruction publique.

La Société Républicaine, *persona grata* auprès des pouvoirs

publics, dresse la liste des artistes auxquels une récompense nationale doit être attribuée. Le Comité d'Instruction publique est en rapports constans avec elle et il décide qu'il consultera toujours celle-ci « sur tous les objets qui auront quelques rapports avec les arts. » Le 22 pluviôse, on remarque que le buste de Marat a disparu de la salle des séances, peut-être depuis Thermidor? On proteste, disant qu'il n'aurait dû être enlevé que sur un arrêté de la Société. Un membre répond qu'il l'a retiré en vertu du décret de la Convention. Il n'importe, le buste est réclamé par les artistes. On va le chercher, et solennellement, il est brisé séance tenante.

Il faut constater que la chose ne porta pas bonheur à la Société Républicaine des Arts. Cet acte de civisme, — c'en fut un, au même titre que naguère la glorification quotidienne de Marat, — ne lui valut même pas de rester dans les bonnes grâces du Comité d'Instruction publique et de la Convention. Les artistes, petit à petit, se détachent de la Société et ils n'y viennent plus en très grand nombre. On en fait l'amère constatation. Le 22 ventôse, le temps est affreux, et, ce jour-là, la salle du Laocoon est vide, ou peu s'en faut. On n'y voit ni le président ni le secrétaire de la Société, demeurés au coin de leur feu. Combien sont là? Détournelle, qui a rédigé une manière de procès-verbal, dit qu'on a « délibéré, néanmoins, qu'on ferait part à la prochaine assemblée de l'intention que quelques membres ont manifestée qui est que, dans le cas de quelque événement semblable, les artistes qui seraient réunis dans le lieu des séances, on continuerait à discuter les intérêts des arts, afin d'attester à la postérité du zèle que les artistes ont mis aux progrès des arts et des sciences malgré tous les obstacles possibles. »

La vérité est que la Société Républicaine des Arts se meurt. La Révolution touche à sa fin et on voit déjà poindre, comme on disait avant Thermidor, l'hydre académique, l'Institut, qui va ressusciter les vieilles Académies. Les artistes de la Société Républicaine sentent le besoin d'élargir leur base d'action, sous peine de mort prochaine. On a créé différens organes qui n'ont pas donné, au regard des artistes, des résultats appréciables, tels la Commission d'Instruction, le Conservatoire et la Commission temporaire des Arts, « autant de pouvoirs, dit un passage biffé des procès-verbaux, qui ne paraissent pas remplir le but. » Ce but, c'est celui de l'éducation artistique. Pourquoi la Société ne

s'y attacherait-elle pas? Mais il faudrait réunir tous les artistes, et c'est à la Convention qu'il appartient de provoquer une assemblée générale de cette nature. Cela signifie surtout, apparemment, que les membres de la Société Républicaine éprouvent le besoin d'attirer les anciens académiciens, ou d'aller à eux. Détournelle est officiellement délégué à l'étude de la question. Garnier lui est adjoint. La Société voudrait qu'à l'avenir on n'admît pas de « gens sans talent, qui osaient se dire artistes, » comme on l'a fait jusque-là, ce qui lui a valu de descendre assez bas dans l'estime publique, et un rapport de Garnier demande expressément au Comité d'Instruction « la réunion de tous les artistes. » Ce rapport évoque la Terreur qui opprimait ceux-ci avant le 9 thermidor, et notamment la dénonciation Wicar, et Garnier rappelle que la Société Républicaine réclama la mise en liberté des artistes, au moment de la réaction thermidorienne.

Puis on revient aux propositions de secours à faire au Comité d'Instruction et on constate que Houdon a été oublié : « Un membre observe que des représentans du peuple ont remarqué que Houdon n'étoit pas sur la liste, qu'il invitoit la Société à l'y joindre. Cette proposition n'a pas de suite. »

Le 2 floréal, on se demande pourquoi la Société Républicaine ne se ferait pas déclarer « corps constitué, » ce qui soulève l'indignation d'un membre, qui voit là le germe d'une nouvelle Académie. Le même explique que, si la Société a été privée de l'adhésion de beaucoup d'académiciens, c'est parce qu'on avait admis des jeunes gens à la tête exaltée et à la voix vibrante, qui « violentaient » les délibérations. Il ne veut pas d'une Académie, mais il souhaite qu'on attire les académiciens. Il faut citer le procès-verbal : le membre dit « qu'il étoit temps que tous les artistes ne fassent plus qu'une Société où les rivalités, les jalousies, les sistèmes se confondent et saneantissent devant l'intérêt général ; il avance que les cidevans academiciens sont la plus part ceux qui ont formé les artistes les plus célèbres qui existent actuellement; que, sous le titre de reconnoissance, on doit chercher à se réunir avec eux.

« Il développe la motion sous les rapport dintérêt, de réunion de fraternité qui doit exister parmi les artistes en général, l'assemblé applaudit au discours, et elle arrête qu'il sera faite une invitation particulière aux artistes de la ci devant académie pour qu'il partage les travaux de la Société. »

Des discussions assez confuses s'élèvent dans la séance du 8 floréal, qui sont reprises le 12 et le 28 floréal, mais on y aperçoit deux choses essentielles : 1° le désir de la Société de fermer la porte à quiconque n'est pas réellement un artiste; 2° son désir, plus vif encore, d'un rapprochement avec les membres des anciennes académies. Ceux-là mêmes qui ne tombent pas d'accord avec la majorité, sur ces deux points, témoignent en tous cas de leur volonté de travailler enfin avec méthode, sur des ordres du jour déterminés à l'avance, et de façon que l'opinion publique ne s'éloigne pas davantage d'une Société qui lui apparaîtra alors sous son jour véritable. Et, comme nous l'avons vu déjà à trois reprises, la première chose à faire, c'est de transformer le titre de la Société, qui deviendrait de nouveau la Commune des Arts! C'est le dernier paragraphe du dernier procès-verbal arrivé jusqu'à nous.

VI

N'y a-t-il pas quelque chose d'instructif et de véritablement touchant dans les efforts de cette société d'artistes, essayant, sous divers noms et par différens systèmes, d'échapper aux vices qu'elle reproche à l'Académie royale, — pour lesquels celle-ci fut abolie, — et qui retombe dans les erremens identiques, sans voir qu'ils tiennent à l'existence même de toute assemblée du même ordre?

A ce point de vue, l'histoire de la Commune générale des Arts et de ses succédanées, est symbolique de la Révolution elle-même, et le symbole s'impose avec une vivacité d'autant plus saisissante que l'Art est le domaine le moins facilement gouvernable à coups de votes et par le suffrage des majorités. « Le vice essentiel des Académies est d'avoir un goût dominant, » affirment nos artistes révolutionnaires : voilà donc l'écueil auquel ils cherchent à échapper. Leur souci en est attendrissant. La Commune des Arts en arrive à ne pas oser nommer des commissaires pour juger les concours et distribuer les prix, car « ce serait une petite Académie sujette à l'intrigue et à la cabale. » Il faut que la totalité des sociétaires prononce. Mais quoi!... Comment obtenir de cette foule des jugemens qui aient quelque cohérence, qui puissent dégager certaines règles générales et

servir d'indication aux concurrens futurs? Il faut d'abord voter des principes immuables. La voilà donc résolue à faire régner ce qu'elle abhorre, c'est-à-dire « un goût dominant, » le goût de sa majorité. Elle n'est préservée de cette contradiction avec elle-même que par l'effroyable cacophonie de ses discussions, où, suivant les procès-verbaux, « quelques membres doués d'un organe plus imposant et d'une constance plus soutenue parviennent à lasser l'assemblée. »

Pour ces gens bien intentionnés, mais absolument ignorans des lois psychologiques, l'indépendance de l'art, qui leur est si véritablement chère, ne se trouvera que dans l'anarchie, où, d'après l'expression si juste de Renou, « la moindre règle paraît un attentat à la liberté. »

Oui, mais alors pourquoi maintenir une assemblée dirigeante? Car le moindre acte de celle-ci, la sélection même qu'elle représente, créerait une hiérarchie, un pouvoir, des influences, toutes choses qui tournent vite à une pression plus ou moins directe sur l'initiative personnelle des artistes.

D'autre part, la disparition totale de toute assemblée ne peut être admise par des esprits imbus de cette idée, que le salut de l'art, comme le salut de la patrie, est dans la volonté des majorités, dans le suffrage des masses. D'ailleurs, un groupement quelconque est indispensable pour le fonctionnement de certaines institutions : concours, prix, subventions aux artistes nécessiteux. Sans compter le vœu secret de la vanité humaine, qui ne tolère pas le travail égal pour le génie, le talent ou la médiocrité, sans aucune sanction de titre, de gloriole et de prééminence.

Parmi ces difficultés absolument irréductibles et entre lesquelles l'insuffisance de notre nature n'a jamais pu établir qu'une balance, la Société artistique révolutionnaire, qu'elle s'appelle d'un nom ou d'un autre, se débat en se donnant le ridicule touchant de ne pas vouloir les reconnaître. Éviter la tyrannie en art, n'est-ce pas très simple? Il suffit de noyer l'élite qui voudrait l'exercer dans la multitude de tout ce qui tient un pinceau ou un ébauchoir. Puisque le médiocre aura voix au chapitre comme l'homme de génie, on ne craindra plus que celui-ci n'abuse de sa puissance intellectuelle.

Alors la porte de la Société Populaire et Républicaine des Arts s'ouvre toute grande. C'est un flot indescriptible de sottises, une

cohue de prétentions, des séances tumultueuses qui n'aboutissent à rien. Et lorsque, dans la lassitude universelle, quelque décision par hasard est prise, on doit reconnaître qu'elle a été arrachée à l'ahurissement de tous par la bruyante ténacité d'un seul, ou bien inspirée par la volonté occulte qui les terrorise tous, celle de David, dont on redoute l'influence politique, autant qu'on subit la maîtrise lumineuse, claire et forte, grâce à laquelle, malgré toutes les manœuvres égalitaires, il devint chef d'école. On tombe ainsi dans le piège qu'on avait voulu éviter.

Le confus idéal de la Société artistique substituée à l'Académie royale se montrait en désaccord avec son existence même. Tous les travaux un peu valables de la Commune comme de la Société républicaine des Arts ne furent pas autre chose que des travaux académiques : indication d'une esthétique officielle, sujets de concours proposés, prix distribués, secours offerts, commissions élues, commandes de l'État sollicitées, etc. Mais toute cette besogne s'accomplissait avec le malaise de l'étonnement d'y revenir, parmi des bonnes volontés qui se cabraient devant les ornières, et que paralysait en outre le lourd poids mort d'une multitude prétentieuse et incapable.

En moins de cinq ans, l'expérience fut accomplie. « Puisque nous ne pouvons être qu'une Académie, » proclamèrent les rêveurs déçus, « rappelons les académiciens qui nous précédèrent. » Et ainsi firent-ils. Car, éclairés par leur erreur et sincères avec eux-mêmes, ils apercevaient en toute évidence, sur le domaine de l'art, ce qu'on ne devait pas découvrir de sitôt sur le domaine politique : à savoir que la tyrannie d'une foule ignorante est autrement oppressive que l'oligarchie d'une élite, et conduit fatalement, du reste, à l'autocratie.

Comme l'avait très bien prévu Renou dans une lettre au Président de l'Assemblée nationale : « M. David, voulant régner seul, affecte une démocratie outrée pour mettre la multitude de son côté : or, la multitude des mauvais artistes est grande. » Heureusement, l'influence de David n'avait point été néfaste, parce que ce despote ne tenait au pouvoir que par amour de l'art. A cause de cela, il trouva, dans les sociétés dont il était l'âme, des sujets aveuglément dévoués. Ces hommes turbulens et chimériques, non exempts de faiblesse et de lâcheté, comme le prouve leur triste campagne de délations, gardaient au cœur la flamme sainte. Ils surent, à certains momens, comprendre que l'éternelle beauté

est plus sacrée que les changeans concepts politiques, et, devant les injonctions gouvernementales leur enjoignant de détruire, sur les monumens publics, les emblèmes de l'ancien régime, ils élevèrent la voix pour défendre les nobles formes qui représentent l'éphémère avec des splendeurs d'infini, et restent ainsi non le patrimoine des rois, mais celui de l'humanité.

A l'époque révolutionnaire, une telle ferveur n'était pas sans danger, ni par conséquent sans mérite. Cette attitude seule devrait assurer à nos sociétés artistiques l'attention reconnaissante de la postérité, et retenir sur nos lèvres le sourire d'ironie qu'appellent trop souvent le désordre stérile de leurs séances et la puérilité de leurs illusions. Et voilà pourquoi, dans les délibérations de ces sociétés, palpite pour les amis de l'art, sous le tumulte qui n'a pas réussi tout à fait à l'étouffer, une angoisse qu'on ne peut s'empêcher de respecter : celle de notre génie troublé, mais toujours subsistant, et, durant les heures les plus tragiques, les plus déconcertantes de notre histoire nationale, cherchant confusément à renouer sa tradition et à préparer son avenir.

HENRY LAPAUZE.

POÉSIE

VEILLÉE DE NOËL

Dehors, c'est un confus murmure, un vague bruit.
On dirait un léger bourdonnement d'abeille,
Et, dans la chambre tiède et bien close où je veille,
J'écoute au loin sonner la messe de minuit.

Je songe, en tisonnant la braise qui s'écroule,
Que pour moi, vieux pécheur, a retenti la voix
Des cloches de Noël vainement tant de fois;
Et voilà les regrets qui m'assaillent en foule.

Car je serai jugé bientôt, — qui sait? — demain;
Et cependant, pareil à la mer sur les côtes,
Monte toujours en moi le flot lourd de mes fautes,
Et j'en fais tristement le sévère examen.

C'est donc vrai. J'ai vécu si longtemps près des fanges
Où mes pieds imprudens souvent se sont plongés,
Et je n'ai pas suivi l'étoile des bergers,
Et je suis resté sourd au chœur d'appel des anges!

O nuit de Bethléem, en ton suave azur,
A présent je vois l'astre et j'entends le cantique.
Pourtant, bien qu'éclairé par ta splendeur mystique,
Suis-je vraiment meilleur? Suis-je un peu moins impur?

*
* *

Mais j'ai tort. Reprenons courage et confiance.
L'Enfant-Dieu ne veut pas qu'on tremble devant lui.
Je prétends l'adorer et le voir aujourd'hui
Avec les yeux, avec l'âme de mon enfance.

Car mes soirs de Noël les meilleurs, je les eus
Alors qu'innocemment — Bonne Vierge, pardonne! —
Je confondais un peu ma mère et la Madone,
Et quand j'étais pour elle un peu l'Enfant-Jésus.

Elle m'avait montré, dans un livre d'images,
Saint Joseph s'appuyant, las, sur son grand bâton,
Les rustiques pasteurs sous leurs peaux de mouton,
Et, coiffés de turbans somptueux, les Rois Mages.

Comme il s'était gravé dans mon cerveau tout neuf,
Cet enfant radieux dans cette étable sombre
Où, sur le mur croulant, se dresse et grandit l'ombre
Des oreilles de l'âne et des cornes du bœuf!

Je retrouve aujourd'hui l'impression première :
A genoux, cils baissés devant le cher petit,
La Vierge est là, priant son Fils qui resplendit
D'une mystérieuse et céleste lumière.

Je le vois comme alors, le divin nouveau-né :
Dans un geste charmant qui bénit et qui joue,
De sa petite main il caresse la joue
Du pâtre en cheveux gris devant lui prosterné;

Ou bien, si gracieux, nu malgré la nuit fraîche,
Il se roule en tenant à plein poing son orteil,
Et son corps potelé brille comme un soleil
Et transforme en rayons les pailles de la crèche

*
* *

C'est ainsi que la Foi, comme éclôt une fleur,
Naquit en moi, candide, ingénue, instinctive,
Quand je balbutiais la prière naïve
Des tout petits : « Mon Dieu, je vous donne mon cœur ! »

Et quand dans ma couchette, enfant faible et malade,
Ma mère me voyait tendre, avec un soupir,
Mes deux mains vers Jésus, avant de m'endormir,
Pour l'embrasser ainsi qu'un petit camarade.

*
* *

Un demi-siècle et plus a passé depuis lors,
Le vent des passions, partout où l'homme pèche,
M'emporta, me roula comme une feuille sèche,
Et je me suis cent fois souillé l'âme et le corps.

Mais, enfin, j'ai rougi de ce honteux délire,
J'ai rouvert le vieux livre où, montrant chaque mot,
Patiemment, avec son aiguille à tricot,
Ma mère, quand j'étais enfant, m'apprit à lire.

Je revins humblement au Dieu qui fut le sien.
Je retrouvai le pur trésor de ma croyance,
Et, maintenant, malgré plus d'une défaillance,
Je tâche de finir mon voyage en chrétien.

Hélas ! c'est un chemin où je trébuche et glisse,
Ployant sous le fardeau si lourd de mon passé,
Un sentier dans les monts, par la neige effacé,
Où j'ai souvent failli choir dans le précipice.

Mais, ce soir, écoutant les cloches bourdonner
Derrière les épais rideaux de ma fenêtre,
Je songe à la bonté du Dieu qui vient de naître
Et j'ai le ferme espoir qu'il veut me pardonner.

Debout dans le giron de la Vierge Marie,
Il m'accueille et m'absout d'un geste, en souriant,
Et, comme les bergers et les rois d'Orient,
Plein d'amour, devant lui je m'agenouille et prie.

Mon cœur, ce soir, au cœur d'un enfant est pareil.
Je suis sûr que sur moi le pardon va descendre,
Comme jadis, mettant mes souliers dans la cendre,
J'étais sûr d'y trouver des jouets, au réveil.

O douceur ! Le petit Jésus a la puissance
De faire refleurir, avec un seul regard,
L'enfantine candeur dans l'âme d'un vieillard;
Et, dans un vieux coupable, une jeune innocence !

*
* *

De puissans malfaiteurs, en ce temps trop vanté,
S'acharnent, furieux, contre l'œuvre féconde
De Celui qui, — voilà vingt siècles, — dans ce monde,
Fonda la plus sublime école de bonté.

En plus d'un lieu, déjà, — spectacle lamentable ! —
L'herbe de l'abandon pousse au pied de la Croix.
Ils veulent à présent, par leurs iniques lois,
Éloigner nos enfans du Dieu né dans l'étable.

Pousseront-ils plus loin leur labeur criminel?
Fermeront-ils bientôt l'église, — après l'école?
L'an prochain, — que sait-on?... la rage les affole... —
Entendrons-nous encor les cloches de Noël?

Mais la haine est stérile et son œuvre éphémère
Ils n'auront rien fait, rien, tant qu'un pauvre petit,
Devant un Christ orné d'un brin de buis bénit,
Répétera, naïf, les mots dits par sa mère.

Jetez la Croix à terre et l'Évangile au feu,
Persécuteurs! Un peu de vérité chrétienne
Suffira tôt ou tard pour qu'une âme revienne
A la foi confiante, à la paix avec Dieu.

Faire une France athée, oui, c'est votre démence!
Mais notre sol, depuis plus de treize cents ans,
Avec nos morts, au fond des guérets bienfaisans,
Conserve une immortelle et pieuse semence.

Sachez-le. Quand seraient jetés bas et couchés
Sur la terre, en débris, les murs de nos églises,
Un jour nous reverrions, dardant leurs flèches grises,
Surgir une moisson nouvelle de clochers;

Et, dans un très joyeux branle, à toute volée,
Pour célébrer l'instant à jamais solennel
Où naquit l'Homme-Dieu, le Sauveur éternel,
Les cloches sonneraient dans la nuit étoilée.

FRANÇOIS COPPÉE.

REVUE LITTÉRAIRE

UN SÉJOUR EN ANGLETERRE AU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE (1)

Aux premières années du XVIIIe siècle, un événement considérable se produisit en France : la découverte de l'Angleterre. Notre XVIIe siècle monarchique, catholique, poli et lettré n'avait éprouvé qu'une aversion mêlée d'un peu de pitié pour un pays déchiré par les discordes civiles et religieuses, et il ne se souciait guère de connaître ni les idées, ni les mœurs, ni les usages d'un peuple qu'il se représentait comme plongé en pleine barbarie. Dans la période qui s'ouvre en France après la révocation de l'édit de Nantes, en Angleterre après la Révolution de 1688, tout change : les réfugiés servent de trait d'union entre les deux nations; un mouvement de curiosité se dessine chez nous en faveur des choses anglaises; le signal en est venu des pays protestans; de Hollande partent des gazettes qui nous initient à la littérature de nos voisins d'outre-Manche; en Suisse paraissent, avec un succès considérable, les *Lettres sur les Anglais et les Français*, du Bernois Béat de Muralt. Précisément en cette même année 1725, un jeune homme d'une grande famille vaudoise, César de Saussure, riche et féru de la passion des voyages, se mettait en route pour courir le monde. Il poussa jusqu'en Turquie. Mais, cédant au courant nouveau, il était allé d'abord et tout droit en Angleterre, où il séjourna quatre années. Il prit des notes sur tout ce qu'il voyait et entendait dire. Au retour, il les rédigea et en composa, sous la forme de lettres qui était alors à la mode, une relation de

(1) *Lettres et voyages de M. César de Saussure*, avec une introduction de M. B. van Muyden, 1 vol. in-8°, chez Fischbacher.

voyage. Les *Lettres et Voyages de Monsieur César de Saussure* étaient restés inédits : la première partie, relative à l'Angleterre, vient d'être publiée avec grand soin par le savant historien de la Confédération Suisse M. Van Muyden. Pour comprendre l'intérêt de ce document, il suffit apparemment de remarquer que, si Muralt avait connu l'Angleterre de 1694, les années de séjour du jeune Vaudois en Angleterre, qui vont de 1725 à 1729, sont aussi bien celles où y vécurent Voltaire, qui arrive à Londres en 1726, l'abbé Prévost, qui y vient une première fois en 1728, Montesquieu, qui y débarque en 1729; Saussure a eu sous les yeux la société même d'après laquelle Voltaire a écrit les *Lettres anglaises*.

Son témoignage a une valeur incontestable. D'abord cet écrivain n'écrit pas pour le public. Il avoue avec une touchante modestie qu'il n'a jamais eu la démangeaison d'augmenter le nombre des mauvais auteurs; persuadé que son livre ne se vendrait qu'aux marchands épiciers, il a mieux aimé le garder en manuscrit. Il est vrai que ce manuscrit circulait à Berne, Genève, Lausanne et fut prêté à plus de deux cents personnes. Puis César de Saussure est un curieux : il fait son métier de voyageur avec une belle conscience; il a vraiment une âme de touriste : il veut tout voir. Muralt, qui ne s'intéresse qu'aux idées et aux mœurs et n'a nul souci du pittoresque, s'excusait de ne pouvoir régaler son lecteur du plan de quelque édifice, décrire un tombeau, blasonner des armes. « Ma négligence va si loin, ajoutait-il dédaigneusement, que je n'ai pas vu la cérémonie du jugement d'un lord qui s'est rendu depuis que je suis à Londres, et que je ne suis point allé voir les courses de chevaux qui sont un des grands spectacles d'Angleterre. Oserai-je vous le dire? J'ai négligé de voir le roi dans ses habits royaux. » Ce n'est pas le jeune Saussure qui se rendrait coupable d'une telle négligence; et surtout il ne s'en vanterait pas. Il visite les monumens et les décrit avec minutie. Il est friand de tous les spectacles. Il assiste à toutes les cérémonies officielles : couronnement du nouveau roi, installation des Chevaliers du Bain, fête de Mylord Maire, et il ne manque pas d'en noter très exactement l'ordonnance et la pompe. Il va partout où on peut aller : au cercle du roi, au Parlement, au théâtre, à une pendaison, à l'office des quakers, à la synagogue, et au café. Rien de ce qui touche à la vie anglaise ne le laisse indifférent; le va-et-vient des bateliers sur la Tamise, l'épaisseur de la boue dans les rues, la forme hétéroclite des fiacres, la propreté des femmes qui se lavent tous les jours, la recette pour faire du punch ou pour garder le charbon de terre, il a tout enregistré. Le fait

est que, parmi tant de livres qu'on a composés sur l'Angleterre, il n'en est guère où l'on trouve plus de renseignemens et de toute sorte. Ajoutez que Saussure a encore une des qualités qui font le bon observateur et qui consiste à ne s'émouvoir de rien. Dans aucune occasion, il ne se départ de son flegme, de sa placidité et de son imperturbable « bonne foi helvétique. » Qu'il s'agisse d'une fête à la cour, d'une scène de taverne ou d'une rixe dans la rue, ce lui est tout un et il ne songe qu'à bien ouvrir ses yeux. Lui vole-t-on une tabatière de prix dans sa poche de veste bien boutonnée, son habit boutonné pardessus sa veste, et tenant les mains sur les poches de son habit? quelle preuve sans réplique de l'habileté des pick-pockets! Il est à Tyburn auprès du gibet, au moment où bourreau, chirurgiens, gens du peuple se disputent les cadavres des pendus. « Tout cela forme une confusion et un tapage inconcevable, et assez amusant pour les spectateurs qui occupent un amphithéâtre bâti près du gibet pour la commodité des curieux; les places sont payantes. » Telle est l'ordinaire bonhomie du conteur. D'ailleurs nul artifice de style, mais une narration unie où rien ne vise à l'effet. Nous sommes en confiance.

Or, ce tableau des mœurs anglaises au début du XVIIIe siècle est d'abord celui d'une effroyable corruption. Entendez ce mot de corruption en tous les sens. Dans la vie publique, il signifie vénalité. « Je trouve qu'un grand nombre d'Anglais sont fort intéressés et que l'on pourrait plutôt dire d'eux que des Suisses : point d'argent, point d'Anglais. C'est à ce défaut que la cour est redevable de la majorité dans le Parlement. » Dans la vie privée, il signifie immoralité. « Un homme et même un homme marié qui entretient une maîtresse ne s'en cache pas. On va de plein jour et nullement en secret dans les maisons de débauche. Un Anglais qui connaît bien son Londres m'a assuré qu'il y avait dans cette ville plus de quarante mille courtisanes. » La corruption s'étend aussi bien à toutes les classes de la société. Joueurs et ivrognes, les grands seigneurs ont des plaisirs ignobles, s'amusant à courir les rues la nuit et à se colleter avec les portefaix. L'ivrognerie est universelle. « Pendant le jour, c'est le petit peuple qui se grise d'eau-de-vie, d'eau de genièvre et de bière forte. Le soir et pendant la nuit, ce sont les personnes de tous les autres rangs qui boivent du vin de Portugal et du punch. » Eau-de-vie ou vin de Portugal, punch ou genièvre, les hommes, les femmes, les seigneurs, les artisans, les ecclésiastiques et les enfans eux-mêmes en boivent à en crever. Le peuple est d'une grossièreté inouïe. Quand on est proprement mis, impossible de passer dans une rue sans y être insulté et

appelé vingt fois : *French Dog*. « C'est là leur injure ordinaire, et selon eux la plus forte, qui veut dire *Chien de Français;* ils la donnent indifféremment à tous les étrangers. » Encore doit-on s'estimer heureux, si l'on n'a pas reçu à la tête quelque charogne en guise de projectile. La brutalité des gens du peuple éclate surtout dans le genre de réjouissances où ils se plaisent : faire battre les chiens, les coqs ou les humains. Saussure n'a pas manqué d'aller au « théâtre des gladiateurs. » Sa chance fit qu'il y fut régalé d'un combat bien extraordinaire. Ce furent deux femmes qui s'y battirent dans toutes les formes. Les deux championnes étaient une grosse Irlandaise qui paraissait forte et dégourdie, et une petite Anglaise toute pleine de feu, extrêmement adroite et agile. A la première reprise, l'Irlandaise reçut une grande balafre à travers le front. Le combat n'en continua qu'avec plus d'entrain. « Mais après avoir recommencé une cinquième attaque, la pauvre Irlandaise fut mise hors de combat par une longue blessure qui commençait sur l'os qui est au-dessous du col et qui descendait assez avant sur le teton gauche. Le chirurgien la recousut sur-le-champ sans quitter le théâtre. Cette blessure me parut mauvaise. Aussi celle qui l'avait reçue se tint pour vaincue et ne voulut pas recommencer ce jeu. Il en était temps : elles étaient l'une et l'autre tout en eau, fort essoufflées et l'Irlandaise couverte de son sang. » Un autre jour, Saussure est retourné au théâtre pour y voir lutter des hommes. « Les deux combattans furent plusieurs fois blessés : l'un eut l'oreille gauche presque entièrement coupée avec un morceau de la peau attenant à la tête : le chirurgien la lui recousut sur-le-champ. Il s'en vengea un moment après. Le combat ayant recommencé, il fit en effet à son ennemi une balafre au travers du visage, qui commençait au coin de l'œil gauche, lui fendait le nez et allait finir au bas de la joue droite. » Pour une fois Saussure regretta son argent. L'écœurement lui était venu. Il réfléchit que c'est donc un genre de plaisir qu'il ne comprend pas, un sens qui lui manque; mais les Anglais en jugent autrement et considèrent ces jeux sanglans comme un agréable divertissement.

Débauche, ivrognerie, férocité, ce sont autant de détails qui abondent dans la relation de Saussure, mais dont l'auteur des *Lettres anglaises* négligera de se souvenir. De même, on trouverait sous la plume de Saussure quelques traits qui serviraient assez bien de correctifs ou, si l'on veut, de notes explicatives au panégyrique enthousiaste que nos philosophes ont fait de la constitution anglaise. Car sans doute l'Angleterre de George Ier est admirablement gouvernée;

mais nous venons de voir que la corruption y est un moyen de gouvernement. Il arrive d'ailleurs qu'en se promenant par les rues on ait d'étranges spectacles : « On met sur la porte de Ludgate les têtes de ceux qui ont été exécutés pour crime de lèse-majesté, qu'on appelle ici haute trahison. Il y en a actuellement trois plantées sur des piquets : entre lesquelles on dit qu'il y a encore celle d'Olivier Cromwell. » En Angleterre, la justice s'accorde toujours avec l'humanité : toutefois les femmes qui ont trompé leur mari sont brûlées vives ; ce que Saussure n'hésite pas à déclarer excessif. La torture n'existe pas et on ne soumet pas les prisonniers à la question. « Les Anglais disent qu'il vaut mieux que dix coupables échappent à la justice humaine, plutôt qu'un seul innocent périsse. » Néanmoins, lorsqu'un criminel ne veut pas plaider sa cause et qu'il récuse l'autorité et le pouvoir du tribunal, on lui applique une espèce de question, appelée « la presse, » dont Saussure nous donne cette description savoureuse : « On couche le prisonnier à terre, on lui attache les mains et les pieds à des pieux, de façon que son corps soit en croix, et l'on met sur son estomac une planche que l'on charge de poids que l'on augmente de quatre heures en quatre heures. » Ce n'est pas la torture, certes non ; mais cela y ressemble furieusement. La tolérance religieuse y est absolue ; mais elle a pour base une foncière irréligion. Saussure, qui est bon chrétien, note ce libertinage qu'il a observé chez les grands, tant par rapport à la religion que par rapport aux mœurs. Quant au peuple, « je suis persuadé, dit-il, qu'un très grand nombre n'ont jamais été à l'église, et n'ont aucune teinture de religion. » La liberté de penser est entière, à moins pourtant qu'on ne prétende à quelque emploi civil ou militaire. Ce pays qui a vingt religions, sans avoir de religion, a tout de même une religion d'État. Et il va sans dire que lorsqu'on parle de liberté, c'est toutes exceptions faites à l'égard des catholiques. On tolère, par exemple, qu'ils se rendent le dimanche à certaines chapelles que possèdent chez eux de grands seigneurs leurs coreligionnaires. « Ces assemblées particulières sont interdites par les lois, mais le ministère actuel est fort tolérant et il ferme les yeux, pour ne pas s'en apercevoir. Je ne doute pas cependant que, si cela allait trop loin, il n'y mît ordre, car il doit se souvenir des maux et des révolutions que le zèle amer des catholiques a causés en Angleterre... Lorsqu'on enrôle des soldats, surtout pour les gardes, on leur fait prêter serment qu'ils sont protestans. Si l'un d'eux, après avoir été enrôlé et après avoir servi quelque temps, venait à être découvert allant à la messe et faisant profession de la religion catholique, il

se rait condamné à être pendu. » Que pourrait-on donc bien lui faire dans un pays où il y aurait moins de tolérance et un moindre respect de la liberté de penser?

Quel est en dernière analyse le jugement que porte notre voyageur sur cette vie anglaise qu'il a si minutieusement décrite? César de Saussure s'est efforcé de composer une relation complète, et de noter les défauts aussi bien que les qualités des Anglais. Bien des choses l'ont séduit dès son arrivée dans le pays, et notamment l'air de prospérité qu'il a observé dans toutes les classes : les paysans eux-mêmes sont bien nourris et confortablement vêtus. D'autre part, il a été choqué par cet orgueil des Anglais et cet amour-propre qui leur donne à penser qu'il ne se fait rien de bien que chez eux. Dans la mesure où ses préjugés le lui permettent, Saussure tâche d'être impartial. Il n'en est que plus intéressant de le voir établir entre les Anglais et les Français cette sorte de comparaison qui, depuis Muralt, tend à devenir un lieu commun de la littérature étrangère jusqu'à ce qu'elle devienne une coquetterie de nos écrivains, et qui sur tous les points aboutit à donner aux Anglais la supériorité. Car c'est toujours à la France que Saussure se reporte en pensée, et il se sert de son exemple comme de repoussoir. S'agit-il du gouvernement, de l'administration des finances et de la justice? C'est par contraste avec le despotisme français, avec l'arbitraire français, qu'il se livre à un panégyrique enthousiaste et sans réserve de la Constitution anglaise. « L'Angleterre est une des nations du monde les plus heureuses et les mieux gouvernées de l'Europe... L'on dit communément que les rois d'Angleterre ont tout le pouvoir nécessaire pour faire à leurs sujets autant de bien qu'ils veulent, mais que les lois les lient et les empêchent de faire du mal. » Voltaire ni Montesquieu ne se sont fait faute de le répéter, et précisément en ces termes. Tandis que les Français se font du souverain une idole qu'ils n'osent apercevoir que de loin, les Anglais saluent familièrement leur prince, et à l'occasion lui lâchent une bordée d'injures cordiales. Plus d'une fois les bateliers de la Tamise ont accueilli la reine Anne du sobriquet de « boutique d'eau-de-vie, » sans qu'elle ait jamais songé à s'en formaliser. Voilà les mœurs de la liberté. Pour la perception des impôts, on n'emploie pas, comme en France, le système de la ferme, et le peuple n'est pas ainsi exposé à la tyrannie et aux vexations des traitans. Devant les tribunaux où fonctionne le jury, l'accusé est entouré de toutes les garanties; la justice est équitable, la pénalité n'est jamais cruelle.

S'agit-il du caractère des deux nations? Le parallèle est ici pro-

longé à satiété, poussé dans tous les détails, et, si l'opposition est nettement marquée, elle n'est pas à notre avantage. Aux Français l'esprit, mais aux Anglais le bon sens; à ceux-ci la solidité, la frivolité à ceux-là. « On voit rarement parmi les Anglais de ces esprits vifs, pétulans, enjoués, comme il y en a tant en France. Il y en a peu qui s'amusent à forger et à écrire des romans d'amour dans le goût des Français. Mais il y en a beaucoup qui écrivent des ouvrages savans et profonds tels que ceux de Newton, de Tillotson, de Ratclif, d'Addison et de tant d'autres. » Il semble que, dans la patrie de Descartes et de Pascal, Saussure aurait pu trouver quelques ouvrages qui n'étaient pas des romans d'amour; mais on sait de reste que les faits ne prévalent jamais contre une opinion préconçue. Le Français naît courtisan, tandis que l'Anglais aime trop la liberté pour être propre aux mœurs de la cour : il n'est pas rampant, il ne fait jamais de bassesses pour obtenir quelque chose : un homme disgracié de la Cour ne perd point ses amis; au contraire, souvent il en acquiert de nouveaux. Le Français recherche avant tout les satisfactions de vanité, l'Anglais leur préfère les avantages sérieux : « Le commerce n'est point regardé dans ce pays sur le même pied qu'il l'est en France ou en Allemagne. Celui qui s'y adonne ne déroge point. Le fils d'un pair peut devenir marchand sans perdre ses droits. On voit souvent le cadet d'un lord se mettre dans le commerce, et, au bout de quelques années, rétablir les affaires de sa maison dérangées par la mauvaise conduite de son frère aîné. » Le Français est l'homme de société, esclave de la mode, respectueux de l'opinion d'autrui, inquiet du qu'en-dira-t-on et poursuivi par la crainte du ridicule; nulle personnalité, aucun relief, le caractère effacé par les exigences de la vie de salon. L'Anglais lui seul sait être un individu. Plutôt que de subir la gêne et la contrainte, et jaloux uniquement de vivre à sa fantaisie, il passera, s'il le faut, pour singulier et bizarre. Excessif en toutes choses, il pousse les vertus et les vices plus loin qu'aucune autre nation. Ce principe, qui consiste à aller toujours jusqu'aux extrémités, il l'applique en toutes occasions, et de là viennent des effets qui, en apparence, semblent si différens. « Les uns aiment avec passion la chasse, les chevaux et les chiens; d'autres, les femmes, le vin et le jeu; d'autres les spectacles, et d'autres enfin, l'étude et les sciences. Ne faisant rien à moitié, ils se consacrent entièrement au genre de plaisir qui les attire le plus. Je suis persuadé que c'est là une des raisons pour lesquelles on voit en Angleterre tant de savans de premier ordre, tant de libertins et de débauchés. » Et voilà déjà la théorie de

l'expansion intégrale de nos facultés, et le paradoxe de « l'énergie! »

Quand on vient de faire route avec ce charmant compagnon de voyage qu'est César de Saussure, et de terminer cette lecture que Voltaire qualifiait « d'amusante et d'utile, » il est bien vrai qu'on s'est instruit autant que diverti. Car on voit, avec une clarté qui est celle de l'évidence, en quoi a consisté cette influence anglaise, qui ne va cesser d'aller croissant à travers notre XVIIIe siècle, et on comprend quels changemens elle devait amener, en se propageant, dans nos idées et dans nos mœurs. Les opinions de César de Saussure ne sont pas des opinions singulières ; cet homme aimable ne se soucie pas plus d'être original qu'il ne redoute d'être sincère. Il emprunte maintes fois à Muralt idées et expressions : de Vaudois à Bernois, ce sont privautés de bon voisinage. Saussure reflète très exactement son milieu : il est un interprète de l'opinion communément répandue dans la société où il a vécu. Cette opinion consistait à exalter l'Angleterre pour l'opposer à la France. On ne niait pas qu'il n'y eût encore des traces de barbarie dans la première ; mais comme on en peut trouver dans un pays plein de sève et de vigueur qui marche hardiment dans la voie du progrès et s'y est avancé plus loin qu'aucun autre. On ne contestait pas davantage qu'il n'y eût encore bien de l'agrément et de la politesse dans les mœurs françaises ; mais c'était l'élégance vieillie d'une société près de tomber en ruines. Et on voit pareillement ce que les philosophes français sont allés chercher dans cette Angleterre où les guidaient les gazetiers hollandais et les voyageurs suisses. Ils y ont trouvé des exemples qui les ont aidés à combattre les abus de leur temps : ç'a été la partie bienfaisante de leur œuvre, et c'est bien à quoi il sert en tout temps de s'informer de ce qui se passe à l'étranger. Ils y ont puisé en outre des armes contre tout ce qui leur déplaisait en France et qui était d'abord son gouvernement, mais ensuite sa religion, ses coutumes et son esprit traditionnel.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN OUVRIER ALLEMAND

Denkwürdigkeiten und Erinnerungen eines Arbeiters, par Karl Fischer, publié et précédé d'une introduction par Paul Gœhre; un vol. in-18. Leipzig, librairie Diederichs, 1903.

Dans un village du duché d'Anhalt demeure, depuis plusieurs années, un vieil ouvrier saxon nommé Charles Fischer. Fils d'un maître boulanger, mais habitué dès l'enfance à la plus dure misère, il a fait, durant près d'un demi-siècle, toutes sortes d'humbles métiers, dans tous les coins de l'Allemagne, sans jamais parvenir à gagner plus de quelques sous par jour. Pas une fois, certainement, il n'a connu la satisfaction de posséder dans sa poche un peu d'argent disponible : trop heureux quand il pouvait du moins se procurer du travail, au lieu d'être réduit à mendier sur les routes ou à se faire emprisonner pour vagabondage. Ainsi il a peiné de son mieux, autant que sa bonne chance et ses forces le lui permettaient : mais un jour, il y a cinq ou six ans, les forces lui ont manqué tout à fait; et comme sa vie errante ne lui donnait droit à aucune pension de retraite, Dieu sait ce qui serait advenu de lui si de pauvres paysans du duché d'Anhalt, ses cousins, n'avaient eu la charité de le prendre chez eux. C'est là que depuis lors il vit, fatigué et malade, sans autre pensée que l'attente du repos final. Chrétien zélé et fidèle patriote, il est cependant toujours resté indifférent aussi bien aux luttes politiques qu'aux problèmes religieux. Il n'est ni luthérien, ni membre d'aucune église libre, ni socialiste, ni conservateur, n'ayant jamais eu le loisir de se faire une opinion sur des sujets par trop éloignés de ses préoccupations quotidiennes. Le cours du monde, non plus, ne l'intéresse guère. Il n'a lu,

de toute sa vie, qu'un seul livre, la Bible, dans l'admirable traduction de Luther : c'est maintenant encore son unique lecture. Il passe ses journées assis dans un coin, son gros livre sur les genoux et ses lunettes sur le nez; ou bien, quand le temps est beau, on le voit se traîner dans le jardin de la petite maison, et, péniblement, essayer de se rendre utile en arrosant les choux.

Mais la vieillesse de ce brave homme a été traversée d'un grand événement. Un matin, peu après son arrivée dans le village, il est allé acheter quelques mains de papier, et, sans prévenir personne de son intention, il s'est mis à écrire l'histoire de sa vie. Pendant deux ans, il a continué d'écrire, jamais ne se corrigeant, ne revenant jamais en arrière, infatigable à noircir les pages, de sa grosse écriture enfantine et tremblée. Il a raconté tour à tour l'origine et le mariage de ses parens, ses premières années, son école, son apprentissage et son admission à la maîtrise, son tour d'Allemagne, ses travaux de terrassier dans les plaines de Westphalie et les seize années de son séjour dans une briqueterie d'Osnabrück : tout cela avec tant de détails que son manuscrit, si on l'imprimait d'un seul coup, aurait de quoi remplir un massif in-octavo de sept ou huit cents pages. Puis, ayant achevé le récit de la façon dont il avait été congédié de la fabrique d'Osnabrück, en 1885, il s'est arrêté, comme si soudain l'inspiration l'avait abandonné; de telle manière que son autobiographie restera sans doute à jamais incomplète.

Or, il est arrivé que, l'hiver dernier, un ancien pasteur, devenu à présent un des écrivains les plus connus du parti socialiste, M. Paul Gœhre, a été averti par hasard de l'existence de cette autobiographie. Aussitôt, M. Gœhre s'est rendu auprès du vieux Fischer, et, ayant obtenu la permission de lire son manuscrit, il l'a jugé d'une lecture si curieuse qu'il a résolu de le faire imprimer : mais, comme il ne voulait pas abréger ni modifier en quoi que ce fût le texte original, et que l'ensemble paraissait trop long pour un seul volume, il vient de nous en offrir d'abord les trois chapitres les plus importans (ou plutôt trois morceaux, car le manuscrit de Fischer n'avait point trace de chapitres, ni d'alinéas, ni de divisions d'aucune sorte), se réservant de publier plus tard les autres parties. C'est ainsi que l'écrit de l'ouvrier saxon se trouve maintenant livré au public, qui d'ailleurs semble partager sur lui l'opinion de M. Gœhre, car peu de livres, ces temps passés, en Allemagne, ont été plus lus avec une curiosité plus ardente et plus sympathique. L'ex-terrassier est devenu un auteur à la mode. Mais nous le croyons sans peine lorsqu'il nous affirme, par l'entremise de

M. Gœhre, que pas un instant il n'a eu l'idée de devenir rien de pareil, en se mettant à écrire son autobiographie. Pourquoi il l'a écrite, ignorant de tout comme il l'était, et n'ayant en somme rien à dire qui eût la moindre portée un peu générale? Lui-même ne le sait pas, aujourd'hui encore. Il ne comprend toujours pas l'impulsion irrésistible qui l'a forcé à sortir de son repos pour mettre sur le papier ces étranges souvenirs, qui vraiment n'ont d'analogue en littérature que les *Confessions* de Rousseau, ou plutôt que ces mémoires que certains prisonniers ou pensionnaires d'asiles rédigent à l'usage des personnes qui leur semblent pouvoir s'intéresser à eux. Il a écrit, simplement, parce qu'une voix intérieure lui commandait d'écrire : puis, le jour où cette voix s'est tue, il s'est arrêté. Et la chose n'a rien qui surprenne, pour peu qu'on ait lu cinquante pages du livre. Cette voix intérieure qui l'a dicté à Fischer, c'est celle qui, depuis quatre mille ans, a dicté leurs chants aux poètes et aux musiciens. Le vieil ouvrier qui vient d'étaler devant nous les médiocres et banales aventures de sa vie, ce prolétaire et ce vagabond, était évidemment né pour un autre métier que ceux que les circonstances l'ont condamné à faire : avec l'incorrection de son style et l'invraisemblable fantaisie de son orthographe, à chaque page, on découvre chez lui, sans erreur possible, quelques-uns des dons les plus précieux de l'écrivain de race.

Dons d'autant plus saisissans qu'ils opèrent pour ainsi dire à vide, tout le long du livre. Vainement on chercherait dans celui-ci des images poétiques, ou une description, ou l'ombre d'une idée. L'auteur ne sait ni raisonner, ni peindre, ni rêver; et, n'ayant jamais appris la grammaire, on entend bien que tous les artifices de la rhétorique lui demeurent étrangers. Mais, d'abord, il sait écrire. Sa langue a beau être incorrecte, et, en outre, directement imitée de la Bible de Luther, elle n'en offre pas moins une saveur propre, simple et brutale, mais d'une qualité souvent excellente : une saveur si originale, à la fois, et si forte que, traduit, le livre risquerait de perdre la moitié de son sens. Et non seulement cet homme illettré, — avec une intelligence étroite et rudimentaire, — non seulement il a un style, un beau style plein de relief et d'expressive vigueur, mais il possède aussi à un degré étonnant l'art de raconter.

Il nous dit lui-même que, un soir, ayant trouvé à s'engager dans une équipe de terrassiers aux environs de Dusseldorff, ses nouveaux compagnons lui demandèrent qui il était et d'où il venait. « Alors je leur racontai tout, comment j'étais arrivé à Neuss, et tout ce qui s'était passé pour moi jusque-là. Et tous ils se tenaient immobiles,

sans souffler; et lorsque j'eus fini, comme il commençait à se faire tard, tous se levèrent; et ils paraissaient heureux, et ils ne me dirent que peu de mots et s'en allèrent tout de suite chacun chez soi; et chacun, en s'en allant, me souhaita affectueusement une bonne nuit. » Comme il a charmé cet auditoire ingénu, il charme aujourd'hui les lecteurs de son livre. Ses récits sont décousus, incohérens, de menues anecdotes alignées à la suite l'une de l'autre suivant l'ordre des dates: mais chacun de ces récits est animé d'un souffle si intense, et, somme toute, mis au point pour nous avec tant de talent, qu'il n'y a personne qui puisse les lire sans en être touché. Tous les faits ressortent, s'animent, prennent une allure et une couleur vivantes. Et, bien que l'auteur n'ait pas introduit dans son livre la plus petite allusion à une aventure d'amour, le livre tout entier nous apporte pourtant des impressions du même genre que ces admirables romans picaresques de jadis, *Don Pablo de Ségovie*, *Gil Blas*, *Roderick Random*, où l'on assistait, de la même façon, aux diverses étapes d'un pauvre diable sur les grands chemins de la vie. Pour ma part, en tout cas, j'ai lu et relu d'un bout à l'autre les quatre cents pages de l'autobiographie de Fischer avec une véritable fièvre de curiosité, me demandant de proche en proche ce qui allait arriver ensuite, quels nouveaux compagnons le héros allait rencontrer, ou comment il parviendrait à se faire recevoir dans un hôpital et quel accueil il y trouverait; ou encore si, dans sa briqueterie d'Osnabrück, il ne finirait point par protester violemment contre la réduction constante de ses salaires et les mille vexations qu'on lui faisait subir. Non pas, je le répète, que les scènes qu'il évoque devant nous aient en soi rien de particulièrement romanesque, ni qu'il les accompagne à l'ordinaire de réflexions ingénieuses, ou les habille d'images imprévues: mais il raconte avec un tel mélange de détachement et de sincérité, et tout ce qu'il dit nous devient si proche, et il le dit si bien, malgré l'exiguïté et la rudesse de son vocabulaire, que dès les premières pages il s'empare de nous, pour ne plus nous lâcher qu'à l'endroit où lui-même s'est trouvé arrêté.

Je ne puis songer, malheureusement, à résumer ici ces quatre cents pages d'une œuvre écrite sans aucun plan préconçu, et toute faite d'épisodes qui tirent leur unique lien de la forte et singulière personnalité de l'auteur. Mais peut-être quelques-uns de ces épisodes, si décolorés qu'ils risquent d'apparaître dans une traduction, suffiront-ils pour donner un aperçu sommaire de l'intérêt passionnant du livre, et des remarquables qualités d'écrivain que l'auteur y a mises. Voici, par

exemple, le tableau qu'il nous fait des querelles qui éclataient presque chaque jour entre ses parens :

Ma mère était à coup sûr plus que suffisamment instruite pour mon père, et savait parler ni mieux ni plus mal que toute autre honnête femme ; et elle avait bien, elle aussi, sa façon de se représenter la vérité et le mensonge, le juste et l'injuste. Et alors, quand mon père, à la moindre occasion, commençait son spectacle, qui consistait toujours à traiter ma mère comme si elle était la dernière des femmes sur la terre de Dieu, alors il arrivait, — non pas toujours, mais assez souvent, — qu'elle donnait réponse à mon père, en devenant plus vive à mesure qu'elle parlait; et quand alors elle l'atteignait juste, avec ses paroles, voilà que mon père saisissait au plus vite le premier objet qui lui tombait sous la main, un bâton, ou un rouleau à pétrir le pain, ou n'importe quelle bûche, et alors il s'en servait pour taper sur ma mère : et c'est ainsi qu'il tenait son jugement dernier. Et personne ne pourrait avoir l'âme plus défaite que nous l'avions, moi et mes deux sœurs aînées, qui nous trouvions d'ordinaire condamnés à être témoins de l'opération. Car ensuite venait invariablement un repos; quelque temps encore, nous entendions notre mère pleurer doucement; et, quand cela aussi était fini, alors régnait chez nous, dans la maison, un calme de mort; alors personne ne disait plus une parole tout haut...

Une fois, par un beau soir d'été, mon père n'était pas allé au cabaret, parce qu'il avait eu quelque chose à faire chez nous. Vers les neuf heures et demie, je me trouvais assis près de ma mère sur les marches, devant la maison, et ma mère tenait mon dernier petit frère dans ses bras. Alors, après un moment, elle me dit que je devais aller me coucher; et je lui dis bonsoir, et j'allai me coucher. La chambre où je dormais était au rez-de-chaussée, sur le derrière de la maison, mais avec une fenêtre qui donnait sur une ruelle latérale. Cette chambre servait alors à loger mon grand-père maternel, qui demeurait chez nous à ce moment-là; et il s'y trouvait deux lits, dans l'un desquels dormait mon grand-père, et moi dans l'autre. Mais mon grand-père était encore sur pied, quand je vins me coucher; toujours il était le dernier de nous deux à se mettre au lit. Le matin, il fendait du bois pour mon père, puis il se cherchait de l'ouvrage dans le jardin, ou quelque autre travail, car jamais il ne restait oisif. Mais l'après-midi, pour peu qu'il en trouvât le temps, il aimait à écrire, souvent même pendant deux heures de suite, tant qu'il voyait clair. Et près de son papier il avait toujours sa Bible, grande ouverte, de sorte que je pensais d'abord qu'il en copiait des passages. Mais pas du tout : car une ou deux fois j'ai lu en cachette ce qu'il avait écrit, et c'était tout à fait pareil à ce que le pasteur prêche dans son église. Or, ce soir-là, à peine étais-je dans mon lit, que j'entendis fermer avec violence la porte de la maison. Tout de suite après, on frappa doucement à cette porte, et bientôt ensuite à notre fenêtre. Et mon grand-père ouvrit celle-ci; et voilà que ma mère était dehors, dans la ruelle, et très excitée. Et, à la demande de mon grand-père, pour savoir ce qu'il y avait, ma mère dit : « Hé ! je me tenais devant la porte avec le petit dans les bras, lorsque voilà que tout à coup, derrière mon dos, on pousse

la porte et on la ferme à clef ! Allez vite la rouvrir pour que je puisse entrer ! » Alors, à tâtons dans l'obscurité, mon grand-père se traîna jusqu'à la porte de la maison, mais on avait enlevé la clef. Alors je l'entendis qui appelait, deux ou trois fois : « Monsieur mon fils, monsieur mon fils ! » Mais comme rien ne bougeait, il revint dans la chambre, et ma mère revint à la fenêtre, et, juste à ce moment, l'horloge de l'hôtel de ville sonna dix heures. Et ma mère dit : « S'il n'était pas déjà si tard, j'irais sans faute trouver le bourgmestre, bien sûr je le ferais, car cela est par trop inouï ! » Alors mon grand-père dit : « Il faudra que nous voyions à te faire rentrer ici par la fenêtre ! Donne-moi d'abord l'enfant ! » Et il prit mon petit frère, et il le déposa sur mon lit, et j'eus à le tenir Puis il mit une chaise dehors, devant la fenêtre, et ma mère grimpa dessus, et mon grand-père l'aida à passer par la fenêtre. Alors ma mère reprit mon petit frère dans ses bras et sortit; mais mon grand-père ne se couchait toujours pas. Et je pensais que mon père était depuis longtemps dans son lit; mais, au bout d'un instant, la porte de notre chambre se rouvrit, et voilà que mon père parut sur le seuil, avec une chandelle à la main, et dit en souriant à mon grand-père : « Comment donc a-t-elle fait pour rentrer ? L'avez-vous donc fait passer par la fenêtre, l'alouette ? » Alors le vieux soldat, mon grand-père, dit à mon père : « Monsieur mon fils, qu'est-ce que cela signifie ? N'appelez pas votre femme ainsi ! Ne soyez pas ainsi ! » Alors mon père dit, en même temps qu'il sortait de la chambre : « Osez donc dire qu'elle n'est pas ce que je dis ! » Et aussitôt après on entendit, dans la belle nuit calme, à travers toute la maison, et bien loin par delà, dans toute la rue, comment mon père donnait à ma mère la bénédiction du soir, qu'on en avait les cheveux qui se dressaient sur la tête. Sans doute ma mère s'était adossée à la porte pour se garantir le dos; et ainsi l'on entendait toujours un bruit égal, régulier, comme si un morceau de bois cognait contre la porte.

La pauvre Mme Fischer paraît cependant avoir été une femme excellente, et d'une culture d'esprit bien au-dessus de sa condition : la conscience qu'avait son mari de cette supériorité était même, sans doute, la cause principale de son mauvais vouloir.

Ma sœur, en vérité, nous dit Fischer, pourrait décrire ma mère tout autrement que moi : car elle s'est entretenue avec des femmes qui ont été à l'école avec ma mère; et ces femmes lui ont raconté que celle-ci avait été réellement une élève modèle... Toujours elle avait eu la première place à l'école; et comme, une fois, on avait eu à donner un unique prix (ce prix consistait en un beau grand livre de lecture qu'avait écrit, en 1834, un pasteur Oltrogge, de Lunebourg), c'était ma mère qui l'avait eu; et toutes les autres jeunes filles avaient su la chose d'avance et l'avaient approuvée. Car toutes elles aimaient beaucoup ma mère; et, bien qu'à ce moment mes grands-parens fussent déjà devenus tout à fait pauvres, les jeunes filles les plus riches et les plus distinguées de l'école n'en étaient pas moins fières de pouvoir, après les classes, marcher dans la rue à côté de ma mère.

Le boulanger Fischer, lui non plus, n'était pas au fond un méchant homme. Tout en battant sa femme, il ne manquait pas d'une certaine amitié pour elle; et, pareillement, il aimait son fils, tout en ne manquant pas une occasion de le rudoyer. Quand l'enfant était malade, son père s'asseyait près de son lit, lui lisait des chapitres de l'Ancien Testament, lui racontait des histoires, ou bien lui chantait toute sorte de belles chansons en s'accompagnant sur sa guitare. Mais, à peine l'enfant guéri, les coups recommençaient. Sous n'importe quel prétexte, le père se fâchait, imposait à son fils quelque travail au-dessus de ses forces, et le punissait ensuite pour l'avoir mal fait. C'est même à ce régime d'éducation que Fischer doit d'avoir connu pour la première fois l'Évangile. Il était allé, un jour, faire l'école buissonnière avec un petit vacher : sur quoi son père, ravi d'une aussi belle occasion d'assouvir sa méchante humeur, l'enferma dans sa chambre en lui donnant à apprendre trois chapitres de la Bible.

C'était, ce père, un homme intelligent et un habile ouvrier, mais dont l'âpreté naturelle avait encore été exaspérée par de gros revers de fortune. Il avait été surtout une victime de la Révolution de 1848, et cela dans les remarquables circonstances que voici :

Cependant, nous dit son fils, l'année 1848 avec ses magnificences était arrivée aussi à Rothenbourg (petite ville de Silésie où demeuraient les Fischer). Notre pasteur s'appelait Schœn, et la circonscription l'avait élu pour être député à Berlin : c'est ainsi que commença toute l'histoire. Car alors nous eûmes un autre pasteur : et le pasteur Schœn, étant revenu à Rothenbourg, y fonda une église libre : était-ce en 48 ou déjà en 49 ? Je ne le sais plus. Alors la plupart des habitans passèrent à l'église libre, et aussi les deux autres boulangers qui demeuraient dans la ville; mais mon père, non : il resta fidèle à l'ancienne église. Cela fut vite connu et, d'un seul coup, notre affaire fut réglée. Les gens firent à mon père ce qu'on appelle aujourd'hui un *boycottage*. A présent, quand je me réveillais le matin, je n'entendais plus aucun bruit, ni dans la maison, ni dans l'atelier, comme j'avais l'habitude d'en entendre jusque-là : et comme cela m'oppressait et m'angoissait l'âme ! Mon père, maintenant, ne faisait plus de pain que deux fois par semaine, simplement pour empêcher le fourneau de se refroidir tout à fait. Et quand je revenais de l'école, voilà que ma mère était assise sur une chaise et pleurait, pleurait, à part soi ; et cependant elle continuait à trouver que mon père avait bien fait de rester fidèle à l'ancienne église.

En 1854, les Fischer furent contraints de quitter Rothenbourg, et vinrent se fixer à Eisleben, d'où le boulanger était originaire. Ce fut là que le petit Charles célébra sa confirmation, ce qui, comme l'on sait, est une cérémonie équivalente à la première communion. « Enfin

arriva le jour de la confirmation : et le pasteur me donna à méditer la même phrase qu'il avait autrefois donnée à mon père : « Ta vie durant, aie Dieu devant tes yeux et dans ton cœur, et garde-toi de commettre volontairement aucun péché, ni de rien faire contre l'ordre de Dieu ! » Mes parens, ce jour-là, vinrent tous deux à l'église. Ma mère n'était point parvenue à enlever les taches de couleur de mon habit (un vieil habit du père, que l'on avait raccourci à l'usage du fils). Et ce fut dans cet habit que je dus comparaître à l'église, car mon père n'avait pas été en état de m'acheter qu'un pantalon, une casquette, et une paire de bottes. Et le soir, quand mon père fut sorti, je dis à ma mère : « J'étais, bien sûr, le seul à porter un vieil habit ! » Mais elle me dit : « Non, mon fils, il y en avait encore un autre comme toi ! Le petit du brossier Stab, lui aussi, avait un vieil habit. » Et cela me fit grand plaisir d'apprendre que je n'avais pas été le seul dans mon cas. »

Mais bien plus attachantes encore sont les pages où Fischer nous raconte les sept années pendant lesquelles il a été occupé (avec de longs intervalles de chômage) à des travaux de terrassement pour les chemins de fer dont l'Allemagne était alors en train de se sillonner. Rien ne saurait donner une idée de l'extraordinaire existence, misérable et joyeuse, qu'il a menée là, contraint pendant des mois à camper dans les champs, plus séparé du reste des hommes que s'il avait été transporté dans une île déserte, et souvent malade, souvent réduit à mendier ou même à voler, mais toujours l'âme résignée et le cœur plein d'espoir. Avec quelle vérité simple et vigoureuse il évoque devant nous cette période de sa vie, nous conduisant avec lui d'équipe en équipe, nous racontant ses entretiens avec ses camarades, nous égayant de ses maigres plaisirs ou nous apitoyant sur ses souffrances sans avoir jamais un mot de plainte contre les hommes ni la destinée ! Il y a, dans ces chapitres du livre, des pages d'un intérêt plus romanesque que les aventures les mieux inventées qu'on voit dans les romans, des pages d'une tristesse vraiment tragique sous leur simplicité, coupées çà et là de clairs et frais intermèdes comme celui-ci :

Notre campement se trouvait alors dans un bel endroit ; de trois côtés nous étions entourés de bois, et, du haut de la colline que traversait la ligne en construction, nous avions une vue qui nous ravissait de plaisir. Et comme le bel été était arrivé, tous les dimanches, après-midi, beaucoup de gens venaient des environs, par manière de promenade, et regardaient notre travail, ce qui était déjà fait et ce qui restait encore à faire ; et alors ils avaient soif, et s'adressaient à notre cantinier. Celui-ci comprit bientôt son avantage ; il planta des poteaux dans le sol, y cloua des planches, pour faire

des tables et des bancs ; et il fit venir de la bière de Bavière, et la foule venait s'asseoir là, le dimanche, comme dans un jardin de concert, où manquait seulement le concert. Et nous, pendant ce temps-là, nous restions couchés dans nos tentes, ou bien nous allions faire un somme dans le bois, ou bien nous allions jusqu'au lac de Breyel, pour pêcher ou pour nous baigner. Mais le soir, quand les gens étaient partis, ou les jours de semaine après l'ouvrage, nous nous réunissions devant la cantine, et nous passions mainte belle soirée, souvent jusqu'à minuit, buvant et chantant, et nous racontant des histoires, chacun de son mieux; et nous oubliions le dur travail, et il y avait là une société choisie, des hommes venus de loin, déjà plus tout jeunes; et, tous, nous avions déjà traversé bien des aventures, que nous pouvions raconter.

Oui, des aventures bien simples, mais d'une émotion et d'un relief admirables. Il y avait là, par exemple, un ancien apprenti boucher qui avait été autrefois fiancé à la fille de son patron : puis le service militaire l'avait pris, et il s'était mis à boire, et avait commencé à vagabonder sur les routes ; et voilà qu'un jour, ayant frappé à la porte d'une maison, pour mendier, c'était sa fiancée de jadis qui était venue lui apporter du pain; et le malheureux s'était enfui, tandis que la jeune femme l'appelait et courait derrière lui. Au fait, ce n'est pas à *Gil Blas* ni aux romans picaresques que l'on songe en lisant ces récits, mais plutôt à certaines de ces naïves et dramatiques confessions de forçats russes que Dostoïevsky a recueillies dans ses *Souvenirs de la Maison des Morts*.

Une existence comme celle-là, du reste, avec tous ses avantages, ne pouvait manquer d'aboutir à l'ivrognerie, et, chose plus grave, au relâchement des scrupules moraux. Avec sa sincérité habituelle, Fischer nous raconte comment il fut amené peu à peu à faire des dettes, à voler, à risquer sérieusement d'entrer en querelle avec la police. Écoutons-le nous expliquer encore dans quelles circonstances il dut, pour la première fois, s'enfuir de son auberge sans payer l'aubergiste :

J'avais beau faire des économies : toujours, quand arrivait la paie, je touchais moins d'argent que je n'en devais; et, là-dessus, aux jours de pluie (où le travail chômait) se joignirent des fêtes, la Noël et le Nouvel An; si bien que, à chaque paie, le reste de ma dette se trouvait accru. Au commencement de mars, je devais à l'aubergiste plus de quatre thalers. Mais je n'avais pas encore appris à avoir des dettes, et la chose m'était tout à fait déplaisante, et je ne savais pas moi-même que devenir, n'ayant aucun espoir d'une amélioration. Alors, vers le milieu de mars, je dis à l'aubergiste que je comptais m'en aller de chez lui : il me répondit qu'il le voulait bien, mais que je devais d'abord lui payer ma dette, faute de quoi il ne me

laisserait point partir. Alors je lui dis que j'avais changé d'avis, et que je restais : et l'aubergiste m'approuva, et nous redevînmes bons amis. Mais depuis ce moment j'avais compris que je n'avais plus d'autre ressource que la course.

J'ai toujours considéré, — et bien justement, — comme un bonheur que l'aubergiste, ce jour-là, ne fût pas levé au moment de mon départ : sans quoi, probablement, mon passeport aurait eu à enregistrer quelque chose d'autre que la condamnation pour vagabondage qui s'y trouvait déjà ; car, si l'aubergiste avait voulu m'empêcher de partir, sûrement je me serais défendu, et sans doute il aurait pris la chose au sérieux, et moi aussi ; et, en tout cas, ce n'est pas de l'argent qu'il aurait eu de moi, encore que j'eusse gardé dans ma poche ma dernière paie. A ce moment-là, en effet, je ne pensais plus à cet autre monde dont on m'avait appris l'existence à l'école, et dont Jésus-Christ nous a tant parlé ; et je n'étais plus du tout comme j'avais été naguère, quand j'avais quitté Eisleben, et que j'avais préféré laisser à ma mère les deux thalers que je me réservais pour mon voyage. Non, non, tout cela était passé : on m'avait bien déshabitué déjà de toutes ces histoires.

Hélas ! Je vois bien que tout cela est décidément intraduisible. Il y manque ce qui en fait dans le texte allemand le principal attrait, la langue de l'auteur, ses inversions et ses répétitions, le mélange constant qu'il met dans son style de tournures bibliques et d'expressions populaires. Et ce ne sont pas non plus, je le crains, ces citations écourtées qui permettront aux lecteurs français d'apprécier un talent narratif fait surtout d'abondance et de variété. Mais je ne saurais songer à citer davantage, ayant encore, forcément, quelques mots à dire des conclusions qu'on a prétendu tirer du récit de Fischer.

Lorsque j'ai affirmé tout à l'heure que ce récit n'avait aucune portée générale, j'entendais simplement qu'à coup sûr il n'en avait eu aucune dans l'esprit de l'auteur ; mais cela ne signifie nullement que pour nous, aujourd'hui, il n'en puisse pas avoir. L'ex-terrassier ne s'est évidemment pas demandé une seule fois si les faits de sa vie, tels qu'il nous les exposait, auraient de quoi instruire un lecteur étranger et fournir matière à ses réflexions ; mais il n'y a point de faits authentiques dont l'exposé n'ait de quoi nous instruire, et ceux-là méritent d'autant plus de s'imposer à nos réflexions qu'ils sont d'une réalité plus directe et moins apprêtée. Aussi bien est-ce sans doute la portée générale de l'autobiographie de Fischer, autant et plus que son mérite littéraire, qui aura décidé M. Gœhre à en entreprendre la publication. L'écrivain socialiste nous dit lui-même, dans sa préface, que l'ouvrage qu'il nous offre est un document sociologique d'une valeur considérable, nous renseignant mieux que tous les

traités sur la situation matérielle et morale des prolétaires allemands. Et cela est certain : infiniment supérieur à l'ordinaire des hommes de sa condition par ses dons de conteur et son entente du style, Fischer, pour tout le reste (peut-être sous l'effet abrutissant des circonstances de sa vie), nous présente une figure suffisamment médiocre pour que nous ayons le droit de le considérer comme le type, sinon de toute une classe sociale, en tout cas d'un grand nombre d'individus analogues. Sa résignation et son apathie, son manque absolu de curiosité, le terre à terre de son idéal, avec ce qui s'y joint de sensiblerie vague, nous sommes prêts à croire que ce sont là des traits communs à une foule d'ouvriers allemands de sa génération. « Ce livre évoque à nos yeux, dit M. Gœhre, la destinée de milliers et de milliers de nos camarades qui, nés vers le milieu du siècle passé dans la petite bourgeoisie, se sont trouvés contraints par la décadence du travail manuel à tomber dans l'abîme d'une misérable collectivité sans patrie et sans avoir. » En effet, d'un bout à l'autre, l'ouvrage de Fischer atteste clairement l'état de profonde déchéance où a vécu, durant toute la seconde moitié du XIXe siècle, une classe d'hommes innombrable, et où tout nous porte à croire qu'à présent encore elle continue à vivre. Le vieux prolétaire a beau ne jamais se plaindre : son livre entier n'en a pas moins pour nous la signification d'une plainte, et peut-être aussi d'un réquisitoire, contre une organisation sociale qui permet à des êtres humains de se transformer en une « misérable collectivité sans avoir et sans patrie. » Mais ensuite? Le mal étant ainsi étalé sous nos yeux, l'ouvrage de Fischer nous aide-t-il en outre à en découvrir le remède?

Le remède, suivant M. Gœhre, c'est la constitution et le développement du parti socialiste. « Celui qui jusqu'ici ne se serait pas convaincu de la nécessité historique et du rôle bienfaisant du mouvement ouvrier, celui-là s'en convaincra en lisant, dans le livre de Fischer, le récit de la vie d'un ouvrier d'il y a trente ans. » Après quoi M. Gœhre a la loyauté de reconnaître que telle n'est point, cependant, l'opinion de l'auteur même du livre. « Aujourd'hui encore, nous dit-il, Charles Fischer reste fermé au socialisme; il persiste dans des sentimens religieux très accusés, et professe le plus grand respect pour l'autorité impériale. » Ce serait donc à son insu, ou plutôt malgré lui, qu'il aurait fait de son livre, en même temps qu'un réquisitoire contre l'état présent de la société, un plaidoyer en faveur de l'idéal social de Karl Marx, et de M. Bebel; chose qui, au total, n'aurait rien d'impossible, surtout de la part d'un homme aussi peu accoutumé que l'est celui-là aux spéculations théoriques les plus élémentaires. Et je dois ajouter

qu'il y a en effet une partie du programme socialiste dont l'utilité se trouve incontestablement confirmée par l'autobiographie du vieil ouvrier : celle qui conseille aux ouvriers de s'unir et de lutter ensemble pour la défense de leurs intérêts. Si les briquetiers d'Osnabrück avaient eu un syndicat, au moment où Fischer travaillait avec eux, leurs patrons n'auraient sans doute pas réduit sans cesse leurs salaires comme ils le faisaient : sauf peut-être pour ces patrons à être forcés de fermer leur fabrique, puisque l'on nous apprend qu'eux-mêmes gagnaient moins d'argent d'année en année. N'importe, l'avantage d'une action commune n'en demeure pas moins une des conclusions qui ressortent pour nous de la lecture du livre. Et c'est une conclusion que n'aurait point désapprouvée, j'imagine, le grand-père de Charles Fischer, ce vieux soldat qui, la Bible sous les yeux, s'amusait à écrire des choses « pareilles à ce que prêchait le pasteur dans son église. »

Mais aller plus loin, et prétendre tirer des souvenirs de Fischer un argument en faveur de l'idéal socialiste, c'est, me semble-t-il, méconnaître absolument le vrai caractère du livre. Les souffrances qu'a endurées pendant un demi-siècle le vieil ouvrier sont de celles où aucune réforme purement extérieure ne saurait remédier. Ce n'est pas le triomphe du collectivisme qui aurait pu empêcher le père de Fischer de le rouer de coups, ni ses compagnons d'équipe de le voler, ni ses contremaîtres de l'humilier et de le vexer en toute façon. Si son autobiographie, après nous avoir charmés et touchés, a encore de quoi nous prouver quelque chose, elle nous prouve que le bonheur d'un homme résulte bien moins de sa condition matérielle que des sentimens qu'il porte en lui et des sentimens des autres hommes qui vivent près de lui. Avec une éloquence d'autant plus convaincante qu'elle est plus naïve et plus spontanée, ce livre vient nous apprendre, à son tour, que « la question sociale est avant tout une question morale. » Et, bien que l'ex-pasteur qui nous le présente paraisse s'étonner que les aventures du vieux Fischer ne l'aient pas empêché de « persister dans des sentimens religieux très accusés, » nous serions tentés de dire que ces aventures elles-mêmes ne sont pas sans nous rappeler tout ce qu'aurait de précieux, pour les ouvriers comme pour leurs patrons, une croyance plus ferme à « cet autre monde dont nous parle constamment Jésus-Christ dans son Évangile. »

T. DE WYZEWA.

REVUE DRAMATIQUE

THÉATRE DU GYMNASE : *Le Retour de Jérusalem*, pièce en quatre actes par M. Maurice Donnay.

A force d'observer la société de son temps, M. Maurice Donnay s'est aperçu qu'elle est très divisée; et, comme il est auteur dramatique, il a eu l'idée de porter à la scène les questions qui nous divisent le plus. Je ne lui en fais pas mon compliment. Nous avons, tous tant que nous sommes, et depuis quatre ou cinq ans, trop souffert de ces divisions pour prendre du plaisir à un spectacle qui en prolonge l'image sous nos yeux, et en avive au fond de nous la blessure. Je sais bien ce qu'on allègue à ce propos : qu'aucun sujet ne saurait être interdit à l'écrivain de théâtre. C'est une opinion qui se recommande par son air de hardiesse, mais qui d'ailleurs ne résiste pas à une minute d'examen; car, puisqu'il y a différens genres littéraires, c'est donc qu'ils ne sont pas tous également adaptés aux mêmes fins. Il est tels sujets qui pourront convenir au discours public, à la polémique des journaux, et aux essais des revues, mais qu'il sera de bon goût d'écarter résolument du théâtre; de ce nombre sont ceux qui touchent à certains sentimens délicats et profonds, aux croyances, à la religion, à la race. J'en pourrais donner bien des raisons : il me suffira d'en invoquer une qui tient à l'essence même du genre dramatique. Au théâtre il s'agit d'associer tous les spectateurs, d'unir le public tout entier dans un sentiment commun. Lorsque l'auteur est arrivé à réaliser pour un instant cette unité, et à changer en une seule âme toutes les âmes individuelles auxquelles il s'adresse, alors seulement il a atteint son but. Met-il à la scène une de ces théories neuves et audacieuses contre lesquelles une bonne partie des spectateurs est prévenue d'avance? c'est affaire à lui de dissiper ces préventions,

de vaincre ces résistances et de déterminer dans le sens de sa thèse un courant général. Or c'est là ce qui est bien impossible quand on prend pour point de départ, comme dans *le Retour de Jérusalem*, un antagonisme qui procède d'élémens irréductibles. L'auteur, par souci d'impartialité, exprime-t-il tour à tour chacune des opinions opposées? ce sera donc dans la salle tantôt aux uns, tantôt aux autres d'approuver ou de protester, jamais aux uns et aux autres de communier dans une même émotion. Bien vite on aura cessé de faire attention à l'opportunité des tirades et à la justesse des répliques : on n'écoutera plus que l'écho qu'elles éveillent dans nos passions personnelles. Du mérite dramatique ou littéraire, il ne sera plus question. C'est la déroute de l'art. Le fait est qu'on discute, à l'heure qu il est, pour savoir si la pièce de M. Donnay est favorable aux Sémites ou aux Aryens : mais que ce soit une bonne ou une mauvaise pièce de théâtre, personne ne s'en inquiète.

Pour écrire une pièce sur un pareil thème, un auteur n'a qu'une excuse : c'est d'y être forcé. Il faut qu'il ait vu se présenter de façon impérieuse à son esprit et se dessiner devant son imagination un drame tenant étroitement aux circonstances actuelles, de telle sorte qu'il en soit le résultat spécial et nécessaire. Demandons-nous donc si celui auquel on nous fait assister dans *le Retour de Jérusalem* est en effet exactement dépendant du milieu social et moral d'aujourd'hui et s'il se rattache, par des liens intimes, à l'histoire de nos récentes divisions.

Michel Aubier est marié à une femme excellente, de qui il a deux enfans charmans. Après une dizaine d'années de bonheur quotidien, il se lasse de cette félicité tranquille. A cet instant psychologique, il rencontre une jeune femme vive, spirituelle, intelligente, attirante, et qui, elle aussi, étouffe dans l'atmosphère conjugale. Ils mettent en commun leur désir de liberté et contractent une union libre. Ce qui caractérise l'union libre, c'est qu'elle devient promptement le plus pénible des esclavages. Au bout de peu de temps, les deux amans s'aperçoivent qu'ils ne s'aiment plus; ils se séparent pour courir chacun de son côté à d'autres divertissemens ou tomber à d'autres déchéances... C'est là une aventure de divorce et de faux ménage, pareille à tant d'autres, et qui n'en diffère par aucun trait essentiel. Elle pouvait se dérouler, de point en point, quand bien même la société française ne se serait pas querellée sur la fraternité des peuples, le désarmement universel, et autres actualités de notre vie politique. Ces querelles, si elles interviennent dans ce drame où elles n'ont rien à faire, y sembleront rapportées et surajoutées

C'est bien ce qui est arrivé. Le premier acte du *Retour de Jérusalem* annonçait un drame de passion : il est, cet acte, d'une très belle venue ; c'est ce que M. Donnay a jamais donné de plus fort au théâtre. Dès le second acte, nous avons vu avec stupeur le drame tourner brusquement et faire place à une sorte de conférence contradictoire ou de journal parlé. Ce n'était plus un mari, un amant, une maîtresse qui dialoguaient, et on ne peut même dire que ce fût l'auteur qui s'exprimât par leur bouche. Hélas ! ils récitaient des bribes d'articles et des extraits de brochures. Nous reconnaissions à son accent et à sa note particulière chacun des divers « organes de l'opinion. » Et ce colloque de *la Libre Parole* avec *l'Aurore* et de *l'Intransigeant* avec *la Petite République*, aurait pu nous offrir quelque intérêt, si rien ne nous était plus facile que de nous en régaler, sans avoir besoin pour cela de prendre notre place au Gymnase. C'est le dialogue de théâtre remplacé par *l'Argus de la Presse*. L'auteur dramatique n'a pas à ramasser ces lieux communs de la polémique quotidienne auxquels nous ne trouvons plus ici qu'un air d'écœurante banalité ; son rôle est de laisser ce débat à l'arrière-plan, et de mettre à la scène non ces controverses elles-mêmes, mais le drame qui peut se produire dans un temps et dans des conditions qui rendent ces controverses possibles.

De même que les événemens doivent être dominés et déterminés par l'atmosphère morale dont on veut nous donner la sensation, de même les personnages doivent être exactement représentatifs d'une catégorie d'individus et de celle-là seulement. Ce Michel, nous dit-on, est un aryen, et cette Judith est une juive : ils symbolisent l'opposition de deux races ; et il n'est rien qui, par là, ne s'explique. Je laisse de côté la question de savoir si la notion de race, dans notre monde moderne, offre ce caractère de précision et entraîne cette espèce de fatalité que lui prête M. Donnay. Contentons-nous de prendre ces personnages pour ce qu'ils sont. Michel Aubier est d'abord un mari coupable quoique fidèle, qui hésite entre deux femmes et voudrait bien faire plaisir à l'une sans faire de peine à l'autre. Puis il se laisse mettre à la porte de chez lui, n'ayant su opposer à la dignité irritée de sa femme qu'une pleutrerie toute masculine. Il gâche plusieurs existences et la sienne, sans d'ailleurs trouver à ce jeu aucune jouissance très vive. Il se résigne, sans qu'on puisse deviner pourquoi, à vivre avec Judith dans l'état de concubinage qui, même dans la société d'aujourd'hui, est assez mal vu. Il exprime, à vrai dire, de nobles sentimens, et son langage est toujours élevé ; mais ses actes

sont toujours fort au-dessous du niveau le plus médiocre. Il abonde en propos oratoires, et en défaillances de conduite. C'est un faible, c'est un mou, c'est un pauvre homme, c'est surtout un sot. Mais, des sots, il y en a dans tous les partis politiques comme dans toutes les classes de la société, et dans tous les mondes comme dans toutes les religions. Vraiment ce n'est pas là un suffisant élément de classification. — Judith, après six mois de mariage, est lasse de son mari; après six mois d'union libre, elle est lasse de son amant. Elle le quitte, et il y a tout lieu de supposer qu'elle ira ainsi d'expériences en expériences, entraînée par une curiosité qu'il est pourtant difficile d'appeler intellectuelle. Voilà une petite femme qui aime le changement. Ce n'est certes pas une femme de foyer; ce serait plutôt le contraire. Mais c'est là une affaire de tempérament, non de race. Il n'y a rien de plus individuel.

Et enfin, lorsqu'on s'attaque à l'une des plaies les plus douloureuses d'une époque, on a, de ce fait même, contracté l'engagement de traiter son sujet avec sérieux. Amour de la patrie, culte de l'humanité, attachement aux traditions, ce sont de beaux sentimens dont l'expression sonne d'étrange façon parmi les jeux de mots, les à peu près et les plaisanteries dont M. Donnay émaille son dialogue. Quelles que soient, parmi les idées qui se heurtent ici, celles pour lesquelles on est tenté d'éprouver une secrète sympathie, on ne peut qu'être chagriné de les rencontrer en si fâcheuse compagnie. Cette pièce, dont l'intrigue est banale, et qui dans son allure réussit à être à la fois superficielle et lourde, donne surtout l'impression de l'incohérence et du décousu. En changeant de sujets, M. Donnay ne se soucie pas de changer de manière. Plus les sujets qu'il aborde deviennent sérieux, plus la manière dont il les traite apparaît insuffisante.

Le rôle de Judith a été pour Mme Simone Le Bargy l'occasion d'une création des plus remarquables. Son jeu est, par instans, trop trépidant. Mais elle est d'ailleurs vivante, nerveuse, passionnée, compliquée à souhait. Mme Mégard a joué avec beaucoup de simplicité et de largeur les deux grandes scènes du rôle de Suzanne Aubier. M. Dumény et M. Calmettes se sont tirés à leur honneur de rôles difficiles.

R. D.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Ainsi qu'il est agréable parfois de marcher, au hasard du chemin, à la découverte, il peut y avoir quelque plaisir à rencontrer, dans cette production annuelle, inégale et illustrée, plus abondante que choisie, plus brillante que solide, quelques œuvres distinguées, de les feuilleter sans dessein arrêté, de s'attacher à la lecture de celles qui intéressent plus particulièrement l'histoire et l'art, le progrès et la science, ou qui, par l'évocation d'une gracieuse féerie, d'une ingénieuse légende, nous transportent dans les régions plus sereines du monde imaginaire. Les parcourir, c'est aussi parcourir un peu notre histoire ; et c'est, avant tout, ce caractère historique, joint à l'originalité, qui fait l'attrait des plus remarquables. M. Frédéric Masson, dont les nombreux ouvrages sur *Napoléon et sa famille*, sur *Joséphine* et sur *Marie-Louise*, forment, dès à présent, un jugement d'ensemble tel que le réclame l'histoire, nous fait assister, dans cette nouvelle étude sur *Napoléon et son fils* (1), au plus émouvant spectacle qu'ait fourni l'existence de l'homme que l'adversité comme le triomphe a fait plus grand que nature. Le livre s'ouvre aux heures les plus prospères et les plus triomphantes du règne, sur la plus grande espérance et la plus grande joie que l'Empereur avait pu concevoir, et se ferme sur la fin la plus triste qui soit d'une fortune qui paraissait si haute, d'une dynastie qui semblait assurée et qui l'une et l'autre allaient sombrer dans le désastre et la ruine, le fils, après le père, mourant dans l'exil et, comme lui, victime de la tyrannie étrangère. « Il est des souffrances désespérées devant lesquelles l'histoire s'émeut ; il est des vies brisées avant le temps, qui, pour jamais, gardent leur secret ; il est des âmes réfugiées dans le silence qui ne se sont pas manifestées par

(1) Manzi, Joyant et Cie.

des actes, des écrits, même des paroles, et qui posent ainsi devant la postérité leur redoutable énigme. » C'est ce secret que M. Masson cherche à découvrir dans la mêlée confuse des événemens, et il a résumé son sentiment dans des pages où s'estompent, en un tableau d'une vérité saisissante, les traits principaux d'une figure indécise et terne, et qui en fixent le caractère moral avec toute la précision qu'on y pouvait apporter. A côté du Roi de Rome, l'Empereur nous apparaît sous des traits plus humains. A la naissance de son fils, il a vu son étoile remonter à l'horizon : il croit désormais que l'avenir lui appartient. Il a pour ce fils l'attachement le plus passionné et le plus idolâtre. Quel soin ne prend-il pas non seulement de lui, mais de tout ce qui l'entoure, soumettant à son service son impérieuse volonté ! Et, quand il est terrassé par l'Europe, quand le malheur l'a courbé, c'est à son fils seul qu'il pense ; c'est ce fils qu'il recommande à Marie-Louise, à ses compagnons d'armes, à tous ceux du moins en qui il croit encore. Et, jusqu'au dernier jour, il est rivé à la pensée de son fils, et c'est sur le portrait de son fils qu'il attache ses regards mourans, comme s'il voulait emporter cette image par delà la tombe : « Mon souvenir sera la gloire de sa vie. »

Or, ce fils, qu'a-t-il été ? Physiquement, c'est un Autrichien et, bientôt, il sera aussi déformé moralement qu'il était atteint physiquement. Pour s'en convaincre, il suffit de le voir, non pas comme le représentent tous ces portraits faits en France dont on connaît tant de répétitions, où chaque artiste s'ingéniait à préciser le rapport entre le fils et le père, et, s'écartant des originaux, déjà peu fidèles, d'Isabey, arrivait à formuler une tête purement napoléonienne, mais comme nous le montrent toutes les autres peintures et dessins et croquis exécutés en Autriche, si admirablement reproduits dans ce beau livre, et qui en apprennent tant sur le duc de Reichstadt. Si Napoléon a voulu, par des portraits officiels, imprimer à son fils le type dynastique, qu'il a imprimé lui-même à ses propres représentations, ce type disparaît dès la chute de l'Empire : entre le Roi de Rome et le prince de Parme, un abîme se creuse, et, loin de reproduire les traits de son père, l'enfant, selon une loi commune, reproduit ceux de sa mère, ceux-là qui sont héréditairement fixés dans la maison d'Autriche. « Que mon fils n'oublie jamais, avait dit Napoléon, qu'il est né prince ! » Il ne l'oublia pas. Gœthe a dit que nul ne devient grand dans l'histoire sans avoir recueilli un grand héritage, et l'héritage, de Napoléon, c'était la Révolution française. M. Frédéric Masson a très bien montré tout cela dans cette belle étude historique, où il cherche la vérité dans la mêlée

confuse des événemens. Les cinquante photogravures Goupil tirées en taille-douce, les deux planches hors texte en fac-similé en couleurs, les quarante en camaïeu, qui toutes ont été relevées pour cette publication d'après des miniatures, des dessins, des portraits authentiques et des pièces anciennes, et dont quelques-unes sont des merveilles de reproduction, ajoutent encore à l'intérêt du texte.

Parmi tous les ouvrages originaux consacrés à l'art, il faut mettre en première ligne la magnifique publication sur *l'Art byzantin* (1), due à la collaboration de M. Al. Gayet, pour le texte, et de M. Charles Errard pour le dessin et l'aquarelle; d'une érudition aussi solide que l'exécution en est de tous points parfaite. C'est à la fois une étude originale d'archéologie et d'histoire et une monographie artistique du plus haut prix que ce deuxième volume consacré à *Parenzo* (2). La *Société française des éditions d'art* l'a édité avec un luxe et surtout un goût qui lui font le plus grand honneur. Parenzo, dont l'histoire se confond avec celle du reste de l'Istrie et de Pola, sa capitale, si florissante sous la domination romaine, dut son importance à sa position sur l'Adriatique. Elle avait reçu de bonne heure l'Évangile, — en 276, — Haric, évêque d'Aquilée, y avait enseigné la foi nouvelle. Soumise en 493 à Théodoric, elle resta aux mains des Goths jusqu'à la conquête de Bélisaire, en 539. Aux temps gothiques succédèrent les temps byzantins. Le premier évêque d'Istrie avait été nommé sous le règne prospère de Théodoric, en 524; les institutions de l'Église se consolidèrent avec la tutelle byzantine. Justinien ne changea pas grand'chose aux usages établis. Ce fut ainsi qu'à cette époque, Eufrasio, décurion de Pola, fut élevé à l'évêché de Parenzo et devint le fondateur de la basilique, commencée vers 539 et terminée en 543, qui nous offre, sous le rapport de l'architecture et de la décoration, un des spécimens les plus complets de l'art byzantin. L'église du Dôme est un type parfait de la basilique à trois nefs des premiers temps du christianisme. Son plan a conservé l'intégrité absolue de ses premières dispositions, ainsi que celles de l'atrium, et du baptistère à piscine pour le baptême par immersion, qui s'y trouvent réunis. Des analogies frappantes relient le style de Saint-Vital de Ravenne à celui du Dôme de Parenzo. Ce sont les mêmes décors dans l'arc triomphal de l'une et l'autre basiliques, les mêmes sculptures, les mêmes mosaïques, le même symbolisme du décor. Dans l'une et l'autre, on retrouve les mêmes marbres grecs, des colonnes, des portes, des chapiteaux iden-

(1-2) Société française des éditions d'art

tiques, et cette belle unité de l'art chrétien, alors étroitement lié au culte, et qui, par cela même, proscrivait toute inspiration individuelle. L'art de l'école byzantine, école toute de transition entre l'art antique, qui poursuivait le beau pour la forme elle-même, et l'art chrétien, qui ne se servait de la forme que pour l'expression de l'idée, s'y manifeste dans toute la plénitude de son développement.

Avec l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité* (1), qui restera un des monumens les plus complets de ce temps-ci, nous remontons aux sources mêmes de l'art. Le huitième volume de cet ouvrage considérable qui fait honneur à l'érudition française est consacré à *la Grèce archaïque* (2). La tâche de nous décrire cette terre antique, ce pays classique du beau ne pouvait être confiée à un archéologue plus érudit, à un écrivain plus compétent que M. Georges Perrot. En dépit de quelques réminiscences et imitations, il met en lumière l'originalité de la sculpture grecque. Il montre comment les écoles dorienne et attique, par la succession de leurs travaux, ont concouru à préparer les chefs-d'œuvre prochains, et que ce qui rend toutes ces sculptures si attachantes, malgré leurs incorrections mêmes, ce sont les différences qui les distinguent les unes des autres, leur sincérité et leur diversité. Et c'est ainsi qu'il nous conduit à l'époque où nous allons aborder l'œuvre du siècle fécond et glorieux dans l'Athènes de Périclès. Les artistes et les savans les plus autorisés et les plus éminens ont apporté leur contribution à ce travail de reconstitution.

Tous les arts dont l'action profonde ou superficielle peut être reconnue dans l'art occidental du moyen âge : art musulman et art byzantin, art germanique et art français, avant même ou après la conquête des princes d'Orient et d'Occident, ont pénétré dans l'*Italie méridionale*. A la suite du byzantin, l'art romain du VIIIe et du IXe siècle a été en quelque sorte le véhicule de l'art chrétien, la source de l'art bénédictin et de l'art carolingien. Parfois les formes étrangères y ont gardé leur accent d'origine, là où elles ont été transportées. Ainsi rien ne distingue les fresques basiliennes d'Apulie de celles qui ont été peintes en Grèce ; l'église du Saint-Sépulcre, à Barletta, est une église française de l'Orient latin ; l'église d'Arbona dans les Abruzzes est une église cistercienne de Bourgogne : mais, plus souvent, les artistes locaux ont uni l'art d'Occident et l'art d'Orient dans leurs combinaisons. Aucune église de Campanie n'atteint à la richesse bigarrée de ces basiliques palatines de Sicile, dont l'architecture, moitié grecque, moitié

(1-2) Hachette.

latine, est revêtue de marqueteries sarrasines et de mosaïques byzantines. Cependant les héros des *Gestes* du Nord se mêlent, aux pavemens des cathédrales de Brindisi et d'Otrante, à la foule des monstres orientaux. Le moyen âge n'a pas produit d'œuvres plus complexes et plus fécondes en surprises que ces miniatures des rouleaux de l'*Exultet*, enluminés au Mont-Cassin, où l'iconographie latine et germanique revêt les formes byzantines les plus pures. La Sicile même ne possède pas de monument plus composite que Castel del Monte, ce château impérial commencé par Frédéric II en 1240, admirable type d'architecture française élevé sur une colline de la Terre de Bari. Cette supériorité de l'art de l'Italie méridionale du XIIIe siècle sur le reste de la Péninsule; ces combinaisons et pénétrations réciproques, art byzantin et art germanique, art musulman et art lombard, art antique et art français, qui se résument en Nicola di Pietro d'Apulie, M. Émile Bertaux les a fait admirablement ressortir dans cet ouvrage méthodique, *l'Art dans l'Italie méridionale* (1), qui groupe tous les résultats acquis par les études iconographiques et où il découvre véritablement tous les apports de l'art français à l'art italien. Il y fallait une connaissance également approfondie des textes, des témoignages et des monumens, une lecture immense et des voyages longs, répétés et difficiles. Ainsi l'art de l'Italie méridionale des premiers siècles du christianisme s'éclaire d'une lumière nouvelle; peu à peu l'Occident a repris l'empire que l'art romain avait autrefois exercé. On ne saurait d'ailleurs résumer en quelques lignes une œuvre aussi importante, accompagnée de 400 figures dans le texte, 33 planches hors texte et des dessins et photographies de l'auteur, et qui fera l'objet d'une étude spéciale.

L'étude de l'art grec, de l'art byzantin, nous conduit tout naturellement à parler des ouvrages de M. Roger Peyre sur *Nîmes, Arles, Orange* (2), de M. Charles Diehl sur *Ravenne* (3), de M. H. Barth sur *Constantinople* (4), de M. Eugène Schmidt sur *Séville* (5); ces noms seuls évoquent le souvenir de la civilisation grecque et latino-byzantine, dont ces cités renferment les types les plus parfaits en architecture et en sculpture.

L'histoire de l'art n'offre guère de plus grand nom que celui de Rubens, ce maître universel entre tous, ce grand peintre de la vie physique et morale, dont l'œuvre comprend plus de quinze cents ouvrages, la plus considérable et la plus régulièrement parfaite qu'un artiste ait produite. Avec ses allures de grand seigneur et de diplo-

(1) Fontemoing. — (2-3-4-5) Henri Laurens.

mate, ses aptitudes si diverses, son intelligence si fertile, son esprit si clair et si noble, son goût pour la science, les lettres, son érudition, son ardeur soutenue par le plus mâle effort, la spontanéité de sa conception sereine et la promptitude de son exécution, il est unique, et, de toutes manières, il est un des plus grands spécimens de l'humanité. Il ne saurait se révéler tout d'un coup, et, quelque nombreux ouvrages qu'on ait écrits sur l'ensemble de sa vie et de ses productions, — et dont le plus complet, le mieux composé, le plus somptueux et le mieux présenté en France est celui de M. Émile Michel, — on ne dira jamais assez sa glorieuse existence, sur laquelle les recherches des érudits et des critiques nous valent encore d'importantes découvertes. Mieux que personne, l'éminent conservateur du Musée Plantin, M. Max Rooses, — qui, après la mort de M. Ruelens, a continué la *Correspondance de Rubens* et a écrit l'*Histoire de l'École de peinture d'Anvers*, — a contribué à renouveler les études sur le chef de cette école en lui élevant un véritable monument dans son grand et inestimable ouvrage, *l'Œuvre de Rubens* (1), que M. Michel avait déjà fait connaître ici même, dont il s'était lui-même inspiré, et qui a servi, comme tous les autres travaux du même auteur, pour l'importante monographie, aussi complète qu'érudite et informée, dont M. Louis Van Keymeulen nous donne aujourd'hui la traduction, du néerlandais en français, dans cette superbe édition, avec 280 gravures et 65 photogravures et autotypies hors texte.

Les portraits de Carmontelle (2) sont pour l'histoire des quarante dernières années de l'ancienne monarchie française des témoins d'une irrécusable valeur. Dans ce vaste recueil revit la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec toutes ses élégances, et quelques-unes aussi de ses trivialités. La collection, composée de sept cent cinquante portraits de princes et seigneurs, de princesses et dames titrées, de ministres, de guerriers, magistrats, ecclésiastiques, savans et personnages illustres sous le règne de Louis XV, coloriés à la gouache d'après nature, fut achetée par son ami le chevalier Richard de Lédans, ancien officier retraité. Forcé de céder un certain nombre de ces portraits, il fit le catalogue des cinq cent trente dessins qui lui restaient. Après le décès de Lédans, en 1816, ils furent acquis par La Mésangère, puis, à la vente de La Mésangère, par les Duff Gordon Duff, et passèrent en Écosse, d'où ils sortirent en 1877 pour entrer à Chantilly, chez le Duc d'Aumale, qui les paya 112 599 francs, et y

(1) Ernest Flammarion. — (2) Plon.

ajouta un certain nombre d'autres Carmontelle qu'il possédait déjà. C'est cette précieuse collection que M. F.-A. Gruyer, l'éminent conservateur du Musée Condé, nous présente dans ce volume, en ajoutant à l'attrait de cette belle publication, éditée avec luxe, dont les planches sont des reproductions fidèles des originaux, son commentaire historique et des notices où la connaissance des personnages et de leur temps égale l'érudition d'art. Si quelques-uns de ces portraits laissent à désirer au point de vue de la correction, le dessin en est toujours spirituel, la couleur agréable, et donne à tel point l'impression de la vie qu'après les avoir vus, on ne les oublie pas.

Tout ce qu'on a dessiné de gracieux, depuis le XVIIIe siècle, sur la femme française, et sur la plus fine et la plus séduisante d'entre toutes, sur *la Parisienne* (1), dont le type idéal et aimable a servi, en tous temps, de modèle à nos grands peintres, toutes les peintures, esquisses, estampes de prix, ou tout simplement fameuses, se trouvent réunies dans cette publication, qui compte 1 400 reproductions, dont les épreuves originales sont dispersées un peu partout dans les grandes collections publiques, les cartons des amateurs, les musées, les bibliothèques, et qu'aucun ne pouvait se flatter de rassembler toutes.

Elle nous apparaît ici sous le pinceau des Coypel, des Boucher, des Fragonard, des Greuze, des peintres les plus fameux de la beauté féminine, et, sous les apparences les plus aimables, se révèle à nous, à toute heure du jour et de la nuit, avec ou sans voiles, dans toutes les élégances de la toilette ou du déshabillé, mais conservant toujours, avec le souci de l'attitude, le désir de plaire : seule sa pudeur est endormie, mais sa coquetterie veille encore.

Dans cette série, qui résume près de trois siècles de grâce féminine et enchanteresse, combien d'exquises œuvres d'art, de merveilleux documens pour l'histoire des modes et des mœurs ! Avec quelle justesse et quel goût ces peintres charmans, précieux témoins du passé, nous décrivent leur époque et nous font pénétrer dans le domaine mystérieux de l'intimité, le désordre amusant, pittoresque dont on s'accommodait jadis ! C'est bien là leur siècle peint au naturel, en négligé, avec un réalisme aimable qui ne semble jamais aller trop loin ; et, parce que leurs modèles sont beaux et bien choisis, ils conservent une certaine grâce chaste, inconnue des artistes contemporains, qui ont perdu la tradition galante du XVIIIe siècle. Sans doute dans toutes ces scènes familières, qui vont d'Abraham Bosse à Chaplin,

(1) R. Baschet.

la Parisienne ne file pas toujours de la laine, comme dans l'estampe du tableau de Chardin, et les mères n'accrocheraient peut-être plus dans la chambre de leurs filles les estampes de Schall, de Baudoin, de Queverdo, comme le raconte Buisson dans ses *Entretiens du Palais-Royal;* mais quel fonds précieux, inestimable, quelle source abondante de documens pour tous les amateurs d'art, que ce superbe et rare album qui, mieux que les Chroniques et Mémoires du temps, nous rend la physionomie d'une époque et l'image de ses mœurs en évoquant avec les Parisiennes d'aujourd'hui celles qui les ont précédées et dont le règne est de tous les temps ! C'est ce qu'a très bien vu M. Jean Robiquet.

Entre tous les livres d'étrennes, la superbe édition de : *Une Vie d'artiste* (1) ne peut manquer d'être distinguée. Avec une verve intarissable, une habileté incomparable, jointes à beaucoup d'humour et de sentiment, Dumas y a mis en scène l'un des plus brillans interprètes de son théâtre et raconté la vie si mouvementée de Mélingue. Pour une fois, Alexandre Dumas n'a guère eu besoin de beaucoup inventer, ni de recourir à son imagination. Mais il n'a pas été moins bien inspiré, original et fécond, en suivant le récit du héros de ses drames, de Buridan, qu'il interprète à son tour en revivant, en quelque sorte, sa vie dans ses plus émouvantes péripéties. A cet attrait particulier s'ajoute celui de voir cette véridique histoire du célèbre artiste dramatique, qui fut, à ses heures, peintre et sculpteur, illustrée par le propre fils de l'auteur, qui s'est piqué d'honneur, a mis tout son talent et tout son cœur au service de cette luxueuse édition. Il a voulu fixer par l'image les plus piquans épisodes de la vie de son père, dans une suite de compositions à l'aquarelle et à la sépia, qui sont autant de charmans petits tableaux familiers, admirablement reproduits par l'héliogravure de Wittmann, et qui, rendues en couleurs, rehaussent encore le prix de ce livre spirituel et honnête, imprimé avec le soin et le goût parfaits qui distinguent la typographie de M. Philippe Renouard.

Chaque génération semble trouver un attrait nouveau au charme des récits de La Fontaine. A la tête des œuvres d'imagination qui sont de tous les temps, qui restent associées à nos souvenirs d'enfance, qui seront toujours jeunes comme le génie qui a présidé à leur naissance, on placera toujours les *Fables* (2) de La Fontaine, dont la morale est un peu tout ce qu'on veut, tout ce qu'on voudra, et est faite pour ne gêner

(1) Calmann-Lévy. — (2) Henri Laurens.

personne, — de ce conteur émancipé de toutes règles, original et primesautier, qui n'a d'autres guides que ses instincts de poète et d'observateur de la nature. Il n'est pas de livre qui prête mieux à l'illustration : la diversité même des sujets appelle la diversité d'interprétation, et les talens les plus différens peuvent y concourir. Les dessins et les aquarelles de M. Henri Morin ornent cette élégante édition. Ce sont, au contraire, les célèbres compositions de Fragonard, de Lancret, de Boucher, Oudry, Eisen, que l'on retrouve dans les *Contes et Nouvelles* (1) de La Fontaine, publiés par la librairie Tallandier, dans une édition qui rappelle, de très loin, celle du temps de Fouquet, et qu'aucune ne saurait surpasser dans l'illustration du texte, puisqu'elle relie si bien l'inspiration des artistes à celle de l'œuvre et rassure la pudeur alarmée par le tour licencieux en déguisant les circonstances avec circonspection. Ce qui fait la grâce de ces choses-ci, n'est-ce pas la manière de les dire et de les peindre ?

C'est aussi de l'Arioste, de nos fabliaux du moyen âge, de Rabelais, de Montaigne, et de tous les ancêtres de La Fontaine en gauloiserie, que Balzac s'est inspiré dans ses *Contes drolatiques* (2), qui ne sont point uniquement bagatelles, comme disait le bonhomme de ses *Contes* que Mme de Sévigné goûtait de préférence aux *Fables*, mais récits de haute liesse, et, point seulement parce qu'ils sont imités du vieux français et écrits dans la langue de Pantagruel, ne sauraient convenir qu'à quelques-uns. Tout se tient et marche d'ensemble dans cette publication, texte et dessins; ceux-ci, de A. Robida, l'artiste ingénieux qui se prête admirablement à ces curiosités de mise en scène, et qui est toujours si fertile en ressources, en trouvailles spirituelles, dans sa verve aussi fantaisiste qu'intarissable.

Ceux qui aiment les aventures émouvantes, les terribles drames, auront de quoi contenter leur goût dans *les Brigands* (3) de M. Frantz Funck-Brentano, qui, après avoir tracé une peinture générale des principales catégories de brigands qui ont paru dans notre histoire : routiers, pirates et gens des grandes compagnies, flibustiers et chauffeurs, a essayé de caractériser quelques-uns des brigands français; de nos plus sympathiques brigands : Gilles de Rais, le Barbe-Bleue de la légende du XVe siècle, Guilleri, Cartouche, Mandrin, Schinderhannes, le bandit de Rhin-et-Moselle, que la France a, paraît-il, le droit de revendiquer. Le livre a été composé d'élémens empruntés en partie aux documens inédits conservés dans nos archives et dans nos biblio-

(1-2) Librairie illustrée. — (3) Hachette.

thèques, en partie aux documens publiés et aux travaux des historiens. A côté d'êtres cupides et cruels, il a paru, parmi eux, des héros, presque des grands hommes. Dans les origines de la France, le brigandage a joué un rôle considérable, et ce rôle n'est sans doute pas fini; seulement, au lieu que les brigands exercent, comme autrefois, le pillage en armes, ouvertement, ils le pratiquent sournoisement aujourd'hui, et le droit nouveau établi par les théoriciens du changement perpétuel ne leur est plus contesté par le possesseur du fief : M. Frantz Funck-Brentano a corrigé la légende par l'histoire avec l'érudition que l'on sait. Les dessins et planches en couleurs de M. A. Paris sont très vivans et mouvementés.

Dans les récits que l'on trouve beaucoup de plaisir à relire, parce qu'ils sont gais, de bon ton, généreux, émouvans, relevés par le charme du style, d'une observation toujours juste et délicate, d'une imagination finement colorée, il n'en est pas de plus vivant que les *Lettres de mon moulin* (1), cette pittoresque ruine aux ailes mortes pour laquelle Alphonse Daudet s'était épris d'un véritable amour. C'est de là qu'il a daté quelques-uns de ses plus jolis contes, où il a mis le bourdonnement qui lui restait aux oreilles de ces chants, de ces rires clairs, de ces féeriques légendes, un reflet aussi de ce soleil vibrant de Provence, du parfum de ses collines brûlées. A tous ces souvenirs des Alpilles, des Aliscamps, des Baux, de Châteauneuf-des-Papes, de Maillane, il se laisse aller avec la gaîté d'une âme légère, avec la fantaisie d'un artiste qui s'abandonne à l'impulsion de son tempérament foncièrement sympathique et toujours plein de compassion pour toutes les souffrances. C'est ainsi que, dans les *Lettres de mon moulin*, il nous entraîne et nous séduit par la vivacité de son esprit, la sincérité de son observation, son ironie si fine, son imagination si fertile, sa poétique rêverie. C'est assez pour que cette œuvre souple et gracieuse ait la vogue; mais elle est de plus illustrée par deux artistes de grand talent, MM. G. Fraipont et José Roy, que les sujets ont vraiment bien guidés dans leurs dessins et aquarelles.

Dans l'histoire des grandes explorations, les expéditions au Pôle Nord montrent ce que peuvent la volonté, le sang-froid, unis au courage et à la persévérance. Mais, quelles que soient les vicissitudes essuyées par la plupart d'entre elles, le problème capital de la navigation hyperboréenne ne cesse de solliciter ceux qui, poursuivis par l'obsession polaire, veulent percer le mystère dont s'enveloppe le

(1) Ernest Flammarion.

monde arctique. Grâce à leurs découvertes, l'*ultima Thule* semble se rapprocher du monde habité; des points de repère importans ont été marqués à des latitudes tout à fait extrêmes. Avec M. Charles Bénard, nous suivons les voyages à *la Conquête du pôle* (1) depuis l'antiquité, jusqu'à ceux de Nordenskjöld, Nansen, le duc des Abruzzes. Des gravures d'après des photographies nous font connaître les aspects polaires et les traits principaux du bassin des mers de glace, des paysages de la banquise. Entre toutes, l'expédition de *l'Étoile polaire* (2) publiée dans *le Tour du Monde* (3), dirigée par le duc des Abruzzes, et que le commandant Cagni conduisit un peu au delà du point où Nansen était parvenu, excitera l'enthousiasme et l'effroi, non moins que la relation du capitaine du *Fram*, Sverdrup, qui passa *Quatre années dans les glaces* (4), à la suite de Nansen.

L'étude la plus complète et la plus instructive que l'on puisse faire de la France, on la trouvera dans l'un des ouvrages dont nous avons signalé, lors de l'apparition, chacun des volumes, et qui est aujourd'hui terminé avec le cinquième : *la France du Sud-Est* (5), de M. Charles Brossard. Œuvre considérable, dont l'information est aussi étendue et sûre que l'exécution en est parfaite; qui nous fait pénétrer mieux qu'aucune autre dans l'intimité de notre pays, nous montre ce qu'il y a de plus remarquable en fait de monumens, de sites, de curiosités, de produits et de productions, de ressources de toute sorte dans deux mille illustrations originales, dont huit cents aquarelles de Slom, le tout exécuté avec beaucoup de goût par Charles Gillot.

Se plaçant à un point de vue différent, qui va, pour ainsi dire, de la circonférence au centre, du général au particulier, MM. Marcel Dubois et Camille Guy, avant d'aborder *la France* (6), dont la publication coïncidera dans leur *Album géographique* (7), avec celle du tome IV et dernier sur les XVIIIe et XIXe siècles de l'*Album historique* (8), ont décrit dans trois premiers volumes : *les aspects généraux de la nature*, — *les Régions tropicales*, — *les Régions tempérées*. Le quatrième, tout entier consacré aux *Colonies françaises* (9), a été de la part des auteurs et des éditeurs l'objet d'un soin particulier : collections des explorateurs, documens originaux, ont été recherchés pour donner à ces études coloniales l'attrait de l'exactitude et de la nouveauté. On ne saurait imaginer un tableau plus vrai de nos possessions d'outre-mer, que nous font voir plus de cinq cents gravures merveilleusement tirées d'après des photographies.

(1-2-3) Hachette. — (4-5) Flammarion. — (6-7-8-9) Armand Colin.

En opposition avec la France d'aujourd'hui, ceux qui voudront jeter un regard en arrière sur *la Vieille France qui s'en va* (1), sur tout ce qui en a fait une nation au rôle historique si grand, à l'action si profonde, sa foi, son esprit, son art, liront le livre enthousiaste où M. Charles Géniaux, en un élan de piété filiale, se retourne vers le passé, et exprime ses regrets des choses qui disparaissent, monumens, mœurs, coutumes, sous l'effort des transformations contemporaines, qui ne sont pas toujours le progrès.

Les sports et les jeux d'adresse ont pris depuis quelques années une extension considérable, et le public français particulièrement les suit et les pratique avec une activité telle qu'il suffira de lui signaler un livre qui convient de préférence à la jeunesse, mais est fait pour plaire à tous les âges. M. H.-R. d'Allemagne, dans des pages érudites et charmantes, remplies de piquantes anecdotes, a reconstitué l'histoire du développement de l'activité physique. Le jeu fait partie de l'éducation; il est un élément moralisateur, mais, pour que la récréation soit complète, il faut qu'il n'y ait pas excès de dépense et de force. *Age quod agis*, disait l'antique sagesse, et c'est un axiome qu'il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui n'ont d'autres préoccupations que de « battre le record. » *Les Sports et les Jeux* (2), le sujet forme la suite naturelle des *Jouets*, puisqu'ils leur succèdent, les remplacent dans la vie et s'adressent surtout à l'adolescence.

Ceux qui ont le goût des livres à la fois intéressans et instructifs apprécieront les ouvrages comme *la Vie des animaux illustrée* (3), publiée sous la direction de M. Edmond Perrier, et dont le premier volume, rédigé par M. Menégaux, est aussi savant que les planches et les aquarelles en sont merveilleuses; — *les Plantes originales* (4), par M. Henri Coupin; — le deuxième volume des *Animaux vivans du monde* (*oiseaux, reptiles, poissons*) (5); — *l'Astronomie des dames* (6), par l'astronome Flammarion; — le *Mélange des couleurs* (7), par M. E. Hareux; — enfin *la Science au XXe siècle* (8), revue nouvelle.

La littérature à l'usage de la jeunesse est, comme à l'ordinaire, abondante et riche cette année. La maison Hetzel ajoute à sa collection incomparable tous les récits qu'a publiés le *Magasin illustré d'éducation et de récréation* (9), toujours si au courant de ce qui peut amuser les jeunes lecteurs, en y mêlant quelques connaissances utiles, un aperçu des dernières découvertes scientifiques. Voici d'abord M. Jules Verne, qui nous raconte cette fois, dans *Bourses de voyage* (10),

(1) Mame. — (2) Hachette. — (3) J.-B. Baillière. — (4) Vuibert et Nony. — (5-6) E. Flammarion. — (7) H. Laurens. — (8) Delagrave. — (9-10) Hetzel.

l'expédition aux Iles sous-le-vent, sur le trois-mâts *Alert*, des lauréats d'Antilian School, les détails du drame qui avait débuté dans la baie de Cork et dont le dénouement s'est accompli en plein Océan. Avec *le Géant de l'azur* (1), c'est également dans le monde des merveilles que M. André Laurie nous transporte sur l'*Épiornis*, ce ballon articulé, imité de l'oiseau. Les héros de M. Paul d'Ivoi dépassent, eux aussi, la mesure commune, et cette fois encore, dans *les Semeurs de glace* (2), accomplissent des actions héroïques.

Parmi les récits d'aventures d'une invraisemblance si naturelle qu'on ne sait plus bien où finit la fiction, où commence la réalité, le succès ne peut manquer d'aller aux nouveaux romans de la maison Delagrave, toujours si bien choisis : *La Côte d'Ivoire* (3), de M. E. Salgari, dont l'action ou plutôt le terrible drame se déroule au Dahomey; — *Job Macaër* (4), fils de pêcheur dont l'intrépide courage et les exploits sur terre et sur mer sont récompensés par tous les bonheurs; — *les Jeunes Aventuriers* (5), qui affrontent les plus grands périls dans les régions du Niger et de Tombouctou; *le Zouave de Malakoff* (6), meurtrière épopée du champ de bataille de Sébastopol, par M. Louis Boussenard, — *la Jeunesse de Cyrano de Bergerac* (7), illustrée par M. Édouard Zier. Ajoutons dans un genre amusant tous les récits du *Saint-Nicolas* (8), *les Petits Ménétriers de Duguay-Trouin* (9), *la Fortune de Betty* (10), *l'Automobile enchantée* (11), *l'Orphelin de la Nouvelle-Orléans* (12); *les Cinquante*, par Paul Éric, chez Combet.

Nous ne pouvons signaler, ni surtout analyser ici, tous les romans qui se recommandent par un tour ingénieux, amusant, instructif et toujours moral, d'autant moins que la plupart sont déjà quelque peu connus pour avoir été publiés dans quelque journal illustré, ce qui est pour eux la meilleure des recommandations. Tels *les Lectures pour tous* (13), le *Journal de la Jeunesse* (14), qui fait une large place aux œuvres d'imagination, et d'où sortent *la Gondole fantôme* (15), par M. Toudouze; *la Mission de Geneviève* (16), par M. B.-A. Jeanroy.

C'est à cette catégorie des contes moraux et honnêtes, où la moralité n'exclut pas l'agrément et dont quelques-uns sont relevés par le charme du style et la finesse de l'observation, qu'appartiennent : *Fille unique*, par Pierre Perrault (17), *Périlleuse Aventure*, de J. Talbot (18); *Un fameux gars* (19), de M. d'Agon de la Conterie; *Fille de preux* (20), de Jean Guétary. Il faudrait encore nommer tous ceux

(1) Hetzel. — (2) Combet et Cie. — (3-4-5) Charles Delagrave. — (6) Combet. — (7) Hachette. — (8-9-10-11-12) Delagrave. — (13-14-15-16) Hachette. — (17) Hetzel. — (18-19) Société française d'Éditions d'art. — (20) Mame.

qui ont paru dans la *Bibliothèque des Écoles et des Familles* (1), *L'Ouragan* (2), de M. Mélandri; *Dette de cœur* (3), de Julie Borius; *Malheur est bon* (4), de Danielle d'Arthez; *Le Petit Léveillé* (5), de M. Albert Cim. Un autre genre d'intérêt, l'histoire vécue des tentatives des Européens vers *la Route de l'Inde* (6), celle de la découverte et de la conquête de *la Louisiane* (7), anime deux excellens livres de M. Eugène Guénin, distingués par l'Académie française, et qui rappellent ce que la France d'autrefois avait fait pour la colonisation et comment elle l'avait comprise. Nous pouvons rapprocher de ces livres *le Conscrit de 1870* (8), par MM. Th. Cahu et Paul de Sémant; — *L'Année française* (9), de M. Ch. Ponsonailhe; — *Aux Pays de la prière* (10), par M. Henri Guerlin; — *L'Épopée biblique* (11), par M. le chanoine H. Boissonnot; ces trois volumes où vibre la note la plus pure du patriotisme et de la religion sont parmi les meilleurs de la maison Mame, qui publie une édition nationale, en deux volumes in-4°, de *la Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*, par James Tissot; et puisque nous parlons d'apostolat, de devoir, d'héroïsme et d'abnégation, rappelons l'admirable publication *les Missions catholiques* (12). A côté de ce bel ouvrage de la maison Colin, signalons sa jolie collection tirée du *Petit Français* (13), celles de *Mon Journal* (14), de la *Petite Bibliothèque de la famille* (15), de la *Revue Mame* (16), celle de la *Bibliothèque de mes petits-enfans* (17), rose et bleue, créée l'année dernière, toutes charmantes et instructives.

Mentionnons encore *Odette* (18), par Mlle Louise Vaquette, *La Lune rousse*, par Champol; *Le page de Ménélick* (19), de Constant Amero. *Trois enfans courageux* (20), de Mlle Berthe Flammarion; *Le Papillon bleu* (21), de M. Eugène Muller; *Le Roman de Colette* (22), de M. Émile Pech; *Disparus* (23), de J. Lermont. Enfin pour terminer, nous ne pouvons pas ne pas citer quelques albums : *le Roy Soleil* (24), de Maurice Leloir, *Murat* (25), par Job et G. Montorgueil; *Belles-Dames* (26), par Job; *les Animaux en Pique-Nique* (27), dessinés par G. H. Thompson, *la Prise de Pékin* (28), *Philéas et son Anglaise* (29), par R. de la Nézière, *Sac à tout* (30), par Séverine, *la Flore artistique* (31), par M. Gustave Greux qui attestent l'entrain, l'abandon, la fécondité et la libre recherche de nos illustrateurs.

J. BERTRAND.

(1-2-3-4-5-6-7) Hachette. — (8) Flammarion. — (9-10-11) Mame. — (12-13) Armand Colin. — (14-15) Hachette. — (16) Mame. — (17) Société française d'Éditions d'art. — (18) Combet. — (19-20) Flammarion. — (21) Delagrave. — (22) Juven. — (23) Hetzel. — (24) Combet. — (25-26-27-28) Hachette. — (29) Delagrave. — (30) Juven. — (31) Librairie de l'Art ancien et moderne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

L'Autriche-Hongrie vient de traverser une de ces crises qui, par leur violence et leur durée, dépassent tout ce qu'on voit ailleurs, et auxquelles il est probable que la constitution d'un autre pays, quel qu'il fût, ne pourrait pas résister. Mais l'Autriche-Hongrie se tire toujours d'affaire. Du moins elle l'a fait jusqu'ici, et, cette fois encore, il semble bien qu'elle soit arrivée au calme après la tempête. La question est de savoir si ce calme, qui est tout relatif, se maintiendra longtemps, et c'est ce dont personne ne peut répondre. A force d'être violentés et brutalisés, les ressorts de la constitution dualiste se détendent de plus en plus : le jour viendra immanquablement où ils seront brisés. Ce régime fonctionne en Autriche-Hongrie depuis trente-six ans. On n'a jamais cru qu'il y durerait indéfiniment, car tout passe et change dans le monde, et nous vivons à une époque où l'impatience des peuples donne à l'évolution politique une marche de plus en plus accélérée. Toutefois ce n'est pas sans quelque surprise qu'on voit cette impatience se manifester surtout en Hongrie. C'est la Hongrie, en effet, qui a tiré le plus d'avantages du pacte de 1867. Parmi les grands hommes politiques et surtout les grands citoyens du siècle dernier, il n'y en a pas qui, en Europe, aient accompli une œuvre plus utile à leur pays que François Deák. Le résultat du dualisme qu'il a fait accepter par l'Autriche, après ses désastres de 1866, a été de mettre les forces de celle-ci à la disposition de la Hongrie, et de faire d'un petit pays le directeur politique d'un puissant empire. Le ménage austro-hongrois a été troublé par des dissentimens presque continuels, et, comme il arrive souvent en pareil cas, celui des deux conjoints qui a montré le plus mauvais caractère a presque

toujours imposé sa volonté à l'autre. Les prétentions de la Hongrie ont maintes fois irrité, mais jamais lassé la longanimité de l'Autriche. Il ne faudrait pourtant pas croire que cette longanimité fût absolument inépuisable.

La dernière crise n'a qu'un sens, à savoir que la Hongrie aspire à sa complète indépendance. Non pas qu'elle veuille arracher la couronne de Saint-Étienne du front de l'empereur d'Autriche; elle s'accommode au contraire fort bien, au moins pour le moment, d'avoir comme roi à Pesth le même souverain qui est empereur à Vienne; mais à la condition d'être liée à lui par une union purement personnelle. Ce n'est pas là le dualisme actuel. Le dualisme attribue sans doute à la Hongrie une très grande somme d'autonomie, ou même une autonomie absolue dans toutes les affaires qui lui sont exclusivement propres; mais il reconnaît aussi l'existence d'affaires et d'intérêts communs aux deux parties de la monarchie. L'empereur et roi François-Joseph en est le représentant. Chef de l'armée notamment, il tient avant tout à l'homogénéité de la force militaire dont il dispose, car ce n'est pas du tout la même chose d'avoir une armée austro-hongroise unique, ou deux armées dont l'une serait hongroise et l'autre autrichienne. Une vérité aussi évidente par elle-même est de nature à frapper tous les esprits. C'est pourtant de ce point particulièrement sensible que la Hongrie a fait surgir sa revendication. Le parti de l'indépendance, appuyé par le parti libéral, a affiché l'ambition de créer une armée exclusivement hongroise, et il a demandé, comme emblème de cette situation nouvelle, que le commandement y fût exercé en langue magyare. Il y avait à cela, en dehors même des objections de principe tirées du dualisme, des difficultés pratiques, ou même des impossibilités dont il fallait bien tenir compte. Il n'existe pas actuellement un corps d'officiers hongrois capable de fournir à l'armée des cadres supérieurs complets. Mais l'opinion, émue, excitée, enfiévrée, n'a voulu rien entendre : il lui fallait des satisfactions immédiates, faute de quoi l'obstruction continuerait d'être appliquée dans le Parlement et la machine politique cesserait de fonctionner.

Au milieu de cette tourmente politique, l'empereur François-Joseph a fait preuve d'une présence d'esprit et d'une force de volonté vraiment rares chez un homme de son âge. On a beau dire le contraire à Pesth, il n'a pas cédé d'une ligne sur ce qu'il regarde comme son droit constitutionnel, et il a finalement usé les résistances à force de sang-froid, de persévérance, ou, si l'on veut,

d'obstination. Il a montré que le temps ne lui coûtait rien lorsqu'il s'agissait de défendre et de faire prévaloir un intérêt qu'il considérait comme supérieur. La crise s'est prolongée pendant de longs mois sans qu'il ait paru y prendre garde. Il a interrompu à plusieurs reprises ses pourparlers avec des hommes politiques hongrois pour recevoir des souverains étrangers ou assister à des manœuvres militaires, et, à la fin de ces manœuvres, il a prononcé à Chlopy, un ordre du jour qui témoignait de sa part d'une volonté inébranlable. Cet ordre du jour ayant été considéré en Hongrie comme une provocation, les ministres de François-Joseph l'ont expliqué de manière à lui enlever ce caractère, mais sans en rien retirer au fond. Les négociations ont continué. Nous n'en avons pas rendu compte au fur et à mesure qu'elles avaient lieu, parce que nous nous y serions perdu, et nous n'essaierons pas, même aujourd'hui, de les résumer, parce que nous ne nous y retrouverions pas. Il faudrait rendre compte de toutes les transformations qui se sont produites dans les divers partis, ou plutôt de la décomposition de tous ces partis sous le souffle véhément qui les emportait dans un tourbillon quasi révolutionnaire. Il y a eu là un spectacle voisin de l'anarchie. L'occupation principale des hommes politiques, chefs ou sous-chefs de groupes, paraissait être de donner leur démission de quelque chose : toutes ces démissions ont été depuis heureusement retirées. Mais, certes, l'Europe attentive a eu là un singulier spectacle de désordre intellectuel et moral. Tout à une fin. La fatigue générale, et sans doute le sentiment du danger qui allait sans cesse en s'aggravant, ont amené un commencement de détente. Alors l'empereur-roi a jugé l'heure venue d'user de sa prérogative constitutionnelle, et, après les tâtonnemens d'usage, il a chargé le comte Étienne Tisza de former un ministère. C'est aussi à lui qu'il avait songé dès le début de la crise : il semble qu'on ait tourné pendant sept ou huit mois dans le même cercle pour revenir au point de départ. La différence est que personne, à l'origine, ne voulait de M. Tisza, et qu'il est apparu à la fin comme le *deus ex machina* auquel on s'est rallié de guerre lasse, dans l'impossibilité de trouver mieux.

M. le comte Étienne Tisza, qu'on dit être un homme d'une volonté ferme et tenace, pour ce motif même, effrayait un peu tout le monde. Mais soit calcul de sa part, soit entraînement spontané dans le sens des passions nationales, il a prononcé, en prenant possession du pouvoir, des paroles qui lui ont gagné les cœurs, et ont amené les partis à désarmer provisoirement devant lui. M. de Kœrber, le

président du Conseil des ministres autrichien, n'avait pas cru pouvoir se désintéresser absolument de ce qui se passait en Hongrie. Tout autre sans doute aurait fait de même à sa place. Faut-il répéter que le dualisme a pour objet de mettre certaines choses en commun dans la vie politique de l'Autriche et de la Hongrie; que la Couronne a des droits propres qui se rattachent à cette communauté d'intérêts; et qu'il y a là des engagemens réciproques auxquels une des parties ne peut pas porter atteinte sans que l'autre en éprouve des préoccupations légitimes et ne soit conduite à en dire son avis? M. de Kœrber a donné le sien: il l'a fait avec beaucoup de réserve et de discrétion, mais enfin il l'a fait, et, en défendant les prérogatives de la Couronne, il a été amené à parler de ces droits respectifs des peuples et des rois qui, suivant le cardinal de Retz, ne s'accordent jamais si bien que dans le silence. Ses paroles sont tombées à Pesth comme de l'huile sur le feu; l'incendie s'est mis à flamber de plus belle. La colère et l'indignation ont été portées à leur comble. C'est alors que M. Tisza, appelé à s'expliquer sur le discours de son collègue autrichien, a affirmé la pleine indépendance de la Hongrie à l'égard de toutes ses institutions, et a qualifié l'opinion de M. de Kœrber en disant qu'elle n'avait d'autre valeur que celle d'« un étranger distingué. » Le mot d'« étranger » appliqué à un ministre autrichien devait produire et a produit à Vienne l'impression la plus pénible; mais il a eu un très grand succès en Hongrie. Les applaudissemens qui l'ont accueilli ont longtemps ébranlé les voûtes du parlement et retenti dans le pays tout entier, où il a provoqué une explosion d'enthousiasme. L'accalmie parlementaire ne s'est pourtant pas produite tout de suite, et si le discours nationaliste de M. Tisza l'a préparée, il n'a pas suffi à la faire naître. Le parti de l'indépendance n'était pas encore satisfait. Il constatait, non sans raison, que sa principale revendication n'avait pas été agréée par la Couronne, et qu'on n'avait rien obtenu en ce qui concerne le commandement militaire. Il y a eu des conciliabules successifs, au cours desquels M. Kossuth a donné pour la seconde ou troisième fois sa démission. Évidemment M. Kossuth a de l'influence sur son parti, mais il n'en est pas le maître et n'en est que le chef intermittent. Il a fini toutefois par faire prévaloir son opinion, qui était conciliante et modérée, et un jour, au milieu d'une séance, M. Tisza a cru reconnaître que M. Kossuth faisait le geste de lui tendre un rameau d'olivier. Il ne se trompait pas. Les deux hommes politiques ont alors arrêté entre eux le scénario d'une manifestation où ils devaient prendre successivement la parole pour affirmer dans des termes

analogues les droits absolus de la Hongrie, droits qui étaient supérieurs à ceux de la Couronne puisque ceux-ci en dérivent. Sur cette question de principe, le chef du gouvernement et le chef du parti de l'indépendance se sont montrés d'accord ; mais ils l'ont été aussi pour avouer que la question du commandement militaire et de la langue dans laquelle il serait exercé ne pouvait pas, en ce moment, être traitée avec utilité. On s'est arrêté à cette cote mal taillée, qui laisse l'avenir incertain et le présent à peine assuré.

Tout le monde en Hongrie a le sentiment que la trêve est provisoire et que la bataille recommencera bientôt. Il en est malheureusement de même en Autriche. C'est tout au plus un répit qui est accordé aux deux gouvernemens. Ils s'empresseront d'en profiter pour régler un certain nombre de difficultés pendantes, dont les unes intéressent la politique intérieure et se rattachent à la question du compromis et à celle du contingent militaire, et dont les autres intéressent la politique extérieure et se rapportent à la délicate et laborieuse négociation des traités de commerce. Les gouvernemens autrichien et hongrois sont toujours entre deux crises : dans l'intervalle, ils expédient quelques affaires. Mais ils ont le sentiment que l'organisation dualiste se détraque de plus en plus. Une crise comme celle-ci accélère singulièrement la désorganisation : en y habituant les esprits, elle les y dispose. M. Kossuth a reconnu que l'obstruction était une arme révolutionnaire, et qu'on ne pouvait pas toujours vivre en révolution; mais, lorsqu'on y vit souvent, et qu'on y revient sans cesse, on finit par en prendre le pli et le mal passe à l'état chronique. Alors les imaginations s'émeuvent et cherchent ailleurs un remède. L'attitude de la Hongrie devient de plus en plus insupportable à l'Autriche. Elle se demande si elle n'a pas plus à perdre qu'à gagner au maintien du dualisme sous la forme combative, tumultueuse et, finalement, séparatiste, que les Hongrois lui ont donnée : car c'est à la séparation qu'on marche. M. de Beust, qui avait été, du côté autrichien, l'auteur du compromis, avait coutume de dire que, quand les choses allaient bien, tout le monde revendiquait l'honneur de cette conception politique, mais que, quand elles allaient mal, tout le monde en rejetait sur lui la responsabilité. On ne la lui disputerait donc pas aujourd'hui, s'il vivait encore, et il accueillerait le reproche avec le scepticisme désabusé dont il faisait volontiers profession. Il dirait peut-être que c'est déjà beaucoup d'avoir fait durer le dualisme trente-six ans, et que le moment est venu de faire autre chose. Mais quoi? Il n'y a pas actuellement en Hongrie un homme de la portée d'esprit de Deák, ni en

Autriche un homme de la souplesse et de l'habileté du comte de Beust : aussi est-il à craindre que les formes politiques futures ne soient déterminées par le simple hasard des événemens. Peut-être les institutions de l'Autriche se développeront-elles dans le sens fédératif; mais ce ne sera pas un avantage pour la monarchie, qui y perdra quelque chose de sa force, ni pour la Hongrie, qui risquera d'y compromettre sa situation privilégiée. La violence croissante des coups portés au dualisme surprend un peu lorsqu'on voit d'où ils viennent. Ils portent d'ailleurs sur les œuvres vives d'une institution incontestablement artificielle, qui ne peut subsister qu'à la condition d'être ménagée. A la manière dont on en use, le jour approche où, de part et d'autre, on en sera excédé : alors elle pourra sombrer dans une brusque tourmente sans qu'on ait rien de prêt à mettre à la place. Non pas assurément que, malgré tant de prophéties alarmantes, l'Autriche soit menacée dans son intégrité territoriale, mais elle peut prendre des formes politiques très différentes entre les mêmes frontières. Elle l'a fait déjà, et le dualisme n'est sûrement pas le dernier terme de son évolution.

Nous n'avons guère à parler aujourd'hui que de crises ministérielles. Il y en a eu plusieurs dans ces derniers temps. La crise hongroise a été de beaucoup la plus grave, et même la seule qui l'ait été réellement; mais il y en a eu une seconde en Italie, et une troisième en Espagne. Ces deux dernières n'ont pas changé grand'chose à l'état politique des pays où elles ont éclaté. Elles se sont ouvertes par la démission spontanée des présidens du conseil; les partis qui étaient au pouvoir y ont d'ailleurs été maintenus. En Italie, même, la démission de M. Zanardelli n'a pas été due seulement à des causes politiques : l'âge du ministre et sa santé exigeaient des soins et le condamnaient à la retraite. Avant les vacances parlementaires, on avait annoncé que la Chambre, à son retour, trouverait vraisemblablement un autre cabinet. Le grand succès du voyage du roi et de la reine d'Italie à Paris et à Londres aurait rendu sans doute à M. Zanardelli plus de confiance en ses propres forces, si l'ajournement du voyage de l'empereur de Russie à Rome n'avait pas mis une ombre à ce brillant tableau. L'ombre se dissipera; mais M. Zanardelli a donné sa démission sans plus attendre. Disons tout de suite, pour n'avoir pas à y revenir, que cet ajournement du voyage de l'empereur Nicolas n'a pas été non plus sans influence sur le chassé-croisé qui s'est opéré entre les ambassadeurs de Russie à Paris et à Rome. Toute

fois, là encore, les convenances personnelles ont joué un rôle. M. le prince Ouroussoff désirait aller à Rome, où il devait trouver un climat plus doux, et M. le comte Nélidoff, venir à Paris. L'un et l'autre ont été servis à souhait. Le premier laissera chez nous le souvenir d'un homme aimable, fin, conciliant, qui a contribué à rendre entre son pays et le nôtre les liens plus intimes, et le second y trouvera le meilleur accueil, ses rapports avec nos propres ambassadeurs à Constantinople et à Rome ayant depuis longtemps témoigné de ses sympathies à notre égard.

La démission de M. Zanardelli n'ayant eu rien d'imprévu, le roi Victor-Emmanuel a aussitôt fait appeler M. Giolitti et l'a chargé de former un nouveau ministère. M. Giolitti a accepté de remplir la mission qui lui était confiée, et ses premières démarches ont donné à croire qu'il désirait s'appuyer surtout sur l'extrême gauche, ou du moins s'assurer son concours. Il a offert, en effet, un portefeuille d'abord à un socialiste, puis à un radical; mais ses offres ont été également déclinées par l'un et par l'autre. Peut-être M. Giolitti s'y attendait-il; en tout cas, nous l'en félicitons. L'expérience infiniment dangereuse que M. Waldeck-Rousseau a faite en France n'est pas, quoi qu'on en dise, de celles qui méritent d'être imitées : nous ne sommes pas sûrs que M. Waldeck-Rousseau lui-même la recommencerait, depuis qu'il peut en voir se développer toutes les conséquences. Un des motifs qui ont privé M. Giolitti des concours qu'il avait sollicités a été son intention connue de faire entrer dans son cabinet deux hommes contre lesquels de mauvais bruits avaient couru. Médisance ou calomnie, nous ne sommes pas en mesure de le dire; mais M. Giolitti croyait à la calomnie, et la légèreté avec laquelle, dans d'autres pays, on accuse de toutes sortes de méfaits les hommes politiques des partis adverses rend prudent de n'admettre ces accusations que lorsqu'elles sont accompagnées de preuves formelles. Mal accueilli par les socialistes et par les radicaux, M. Giolitti n'a pas désespéré pour cela de son futur ministère : il s'est tourné d'un autre côté, convaincu, a-t-il dit, qu'il pourrait pratiquer la même politique, la politique de réformes démocratiques qu'il avait en vue, avec des hommes différens. Il n'a pas modifié son programme; il a cherché seulement d'autres collaborateurs, et il a réussi à former une combinaison dans laquelle il a fait entrer, à côté de représentans de la gauche, un homme de la droite, mais de la droite libérale et réformatrice, M. Luzzatti. Son ministère repose donc sur une base très large : on peut craindre seulement qu'elle ne présente pas sur

tous les points une égale solidité, ce qui arrive quelquefois lorsqu'on perd en homogénéité ce qu'on gagne en étendue. Au bout de peu de jours, M. Giolitti avait fait son ministère, et il avait montré dans la rapidité autant que dans le succès de ses opérations de précieuses qualités d'exécution. Il voulait réussir, il a réussi.

Mais, à peine était-il constitué, le ministère a été frappé d'un malheur inopiné, le plus propre peut-être à déconcerter un homme doué de moins de sang-froid que M. Giolitti. Un des deux ministres que les partis avancés avaient frappés d'ostracisme, et au sujet desquels ils annonçaient bruyamment l'intention de poser « la question de moralité, » M. Rosano, s'est suicidé. Les lettres qu'il a écrites avant d'accomplir cet acte de désespoir donnent à penser que des chagrins privés n'ont pas été étrangers à sa résolution. M. Rosano était malheureux. Les accusations lancées contre lui ont achevé de troubler et d'égarer sa raison : il s'est réfugié dans la mort, laissant ses amis dans la consternation et ses collègues dans un grand embarras. Au premier moment, M. Giolitti a parlé de donner sa démission, puis il s'est ravisé, et il a d'autant mieux fait que sa retraite, si elle s'était produite dans ces conditions, aurait été interprétée comme un aveu de la culpabilité de M. Rosano. Tout le Midi cependant a pris fait et cause pour le ministre défunt, et Naples lui a fait des funérailles où l'irritation se mêlait à l'émotion. C'étaient les mauvais propos des gens du Nord qui avaient tué M. Rosano ! En Italie, quelques progrès qu'ait faits l'unité politique du pays, l'esprit régional n'a pas disparu : il est maintenu par l'opposition des intérêts. En nommant M. Rosano ministre, M. Giolitti, qui lui-même est Piémontais, avait voulu donner un gage aux Méridionaux. Cet épisode était malencontreux; mais quelques jours devaient s'écouler encore avant la réunion des Chambres, et le temps arrange bien des choses. M. Giolitti a pourvu à la vacance qui s'était faite dans son ministère, et il a mis tous ses soins à la rédaction d'un programme ministériel qui, aussi éclectique que la composition du cabinet, ne se proposait rien de moins que de satisfaire tout le monde. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il y a réussi, ou peu s'en faut. Les amis du gouvernement, voulant lui faire la part large, disaient d'avance qu'il aurait une quarantaine de voix de majorité, peut-être un peu davantage, tandis que ses adversaires le mettaient en minorité d'une dizaine. M. Giolitti, dépassant, et de beaucoup, les prévisions les plus optimistes, a eu 167 voix de majorité. Ses adversaires ont prétendu alors que c'était trop, que cela ne voulait plus rien dire, et qu'il aurait mieux valu une

majorité numériquement moins forte, mais politiquement plus homogène et plus consistante. C'est ce qu'on dit toujours en pareil cas, et il faut bien reconnaître qu'il y a là une part de vérité. Il n'en reste pas moins acquis que la plus grande partie de la Chambre italienne n'a aucun parti pris contre le nouveau ministère, qu'on l'attend à l'œuvre et qu'on lui fait crédit jusqu'à nouvel ordre. C'est tout ce qu'il pouvait désirer et plus peut-être qu'il ne pouvait espérer. Évidemment, lorsqu'il en viendra à l'exécution de son programme, il perdra, soit à gauche, soit au centre et à droite, une partie de ses adhérens conditionnels de la première heure; mais c'est déjà beaucoup qu'il n'y ait pas contre lui d'hostilité préventive, et qu'il puisse, en somme, perdre un nombre appréciable de voix tout en conservant la majorité.

L'extrême gauche a voté contre lui. Les socialistes, qui ont refusé leur concours à M. Giolitti, lui ont également refusé leurs voix. Cependant il n'a pas cessé de leur faire des avances, et il a donné à entendre qu'il les préférait aux républicains. Quant aux radicaux, ils se sont divisés. Les deux membres du parti auxquels M. Giolitti a offert des portefeuilles sont M. Marcora et M. Succhi : le second a voté contre, mais le premier a voté pour lui. Au centre et à droite, M. Giolitti a eu beaucoup de voix, ce qui tient sans doute à deux causes, à la présence de M. Luzzatti dans le ministère, et à l'absence du divorce au nombre des réformes qu'annonce le programme ministériel. On sait que le divorce figurait dans celui de M. Zanardelli, et même dans le discours de la Couronne. Mais le divorce répugne fortement à la majorité de l'opinion en Italie, surtout dans le Midi, et M. Giolitti a fait sagement en le rayant de son programme, une réforme de ce genre devant se faire accepter par les esprits avant de passer dans la loi et d'être imposée par elle. Le divorce peut attendre.

Le programme ministériel n'est d'ailleurs qu'un programme d'affaires; mais cela ne veut pas dire qu'il ne pose pas des questions très délicates. La première de toutes est le renouvellement des traités de commerce avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse. M. Giolitti s'est montré fort désireux d'aboutir. Il s'est déclaré prêt « à diminuer la protection de l'industrie sans toutefois compromettre son existence, et même à réduire dans de notables proportions le droit sur le pétrole. » Au reste, il s'est placé sur le terrain de la stricte réciprocité, comme il est naturel en pareil cas, et a déclaré qu'il traiterait les autres suivant la manière dont il serait traité par eux. Il ne pouvait pas oublier le Midi, qui est très médiocrement industriel et

presque exclusivement agricole : aussi a-t-il annoncé qu'il protégerait particulièrement les produits de l'agriculture. Ce sont là de belles promesses, mais il faut attendre les actes. La seconde grande affaire annoncée par M. Giolitti est la conversion de la rente 4 1/2 pour 100 et de la rente 5 pour 100 : elles doivent produire au total une économie de 46 millions. La troisième enfin, beaucoup plus contestable dans son principe et plus inquiétante dans ses conséquences, est l'exploitation éventuelle des chemins de fer par l'État. On voit que M. Giolitti ne laissera pas chômer le Parlement. Son programme est de ceux qu'on ne réalise pas dans une année, ni dans deux. Nous avons parlé du Midi et de ses revendications. M. Giolitti promet de lui faire des chemins de fer, de hâter les travaux d'assainissement en cours d'exécution et la construction de l'aqueduc des Pouilles, d'étendre sa sollicitude à la Basilicate et de lui donner un régime spécial. M. Luzzatti est allé plus loin, et, dans le remarquable exposé financier qu'il a fait à la Chambre, il a parlé d'un système qui pourrait diminuer de moitié les dettes des villes méridionales. Voilà beaucoup de choses! Rarement ministère a présenté un programme plus touffu. Tout le monde sera servi à son tour, s'il s'accomplit dans son entier. Aussi, presque tout le monde a-t-il accueilli un gouvernement qui se présentait les mains aussi pleines : les déceptions, s'il y en a, ne se produiront que plus tard.

M. Giolitti devait dire un mot de la politique extérieure : il l'a fait sobrement, mais très nettement, en parlant des « rapports de cordiale amitié » qui existent avec la France et l'Angleterre. Il y a lieu d'espérer que ces rapports, en ce qui nous concerne, iront toujours en se resserrant. Le nouveau ministère italien est animé d'excellentes dispositions; il en trouvera chez nous d'analogues. Tout aujourd'hui permet de croire que son assiette est stable : les épreuves qu'il a traversées victorieusement sont devenues une garantie pour l'avenir. Ces épreuves tenaient d'ailleurs à des questions de personnes. Sur le fond des choses, il n'y a rien de changé en Italie, et M. Giolitti sera, dans tous les sens du mot, le continuateur de M. Zanardelli. Il est seulement plus jeune et plus entreprenant.

En sera-t-il de même en Espagne, où M. Maura vient de succéder à M. Villaverde? Ici encore, nous ne sortons pas du même parti : les conservateurs sont au pouvoir et y restent. Il semble donc qu'il n'y ait entre M. Villaverde et M. Maura qu'une substitution d'une personne à une autre. Au point de vue religieux, M. Maura a des tendances plus

catholiques que son prédécesseur. Au point de vue purement politique, on ne saurait dire en quoi il diffère de lui. La crise, en effet, s'est ouverte dans des conditions obscures et mal définies, comme il arrive souvent en Espagne, et en dehors de tout vote parlementaire qui en ait par avance déterminé le caractère et la portée. Les ministres espagnols s'en vont lorsqu'ils éprouvent une certaine difficulté de vivre, en vertu d'une intuition toute personnelle dont ils gardent quelquefois le secret. Ils ne sont d'ailleurs jamais renversés par la Chambre, le premier acte d'un parti qui arrive au pouvoir étant d'en faire une à son image, ce à quoi la docilité du pays lui a toujours permis, du moins jusqu'à ce jour, de réussir avec une merveilleuse facilité. La difficulté de vivre dont nous parlons, M. Silvela l'a ressentie il y a quelque temps, et il s'en est allé en se déclarant écœuré. M. Villaverde la ressent à son tour. Il n'est pas impossible que M. Maura l'éprouve un jour ou l'autre, car elle tient surtout, croyons-nous, à l'état de division où est tombé le parti conservateur, au peu de confiance que ses principaux représentans ont les uns dans les autres, enfin au médiocre concours qu'ils s'apportent mutuellement. Il est vrai que, si le parti libéral était au pouvoir, ce serait exactement la même chose. Le mal n'est ni dans le pays, ni dans la Chambre, mais dans les partis, qui n'ont pas de chef, ou qui en ont plusieurs, ce qui est tout comme. M. Silvela était un homme d'une haute distinction intellectuelle et morale, estimé de tous, et auquel il ne manquait que les fortes qualités de M. Canovas del Castillo. Il voulait faire grand, trop grand peut-être, restituer à l'Espagne sa puissance maritime et lui faire jouer un rôle digne de son passé. M. Villaverde, qui est un financier éminent, ne faisait qu'un reproche à ce plan, à savoir qu'il coûterait très cher et que la situation actuelle de l'Espagne conseillait d'en ajourner la réalisation. M. Villaverde est arrivé aux affaires avec un programme d'économies. A-t-il échoué dans l'exécution de ce programme, et M. Maura arrive-t-il au pouvoir avec un autre? On n'en sait rien. On sait à peu près pourquoi M. Villaverde a remplacé M. Silvela; on sait moins pourquoi M. Maura a remplacé M. Villaverde. Après les élections dernières, tout le monde jetait la pierre à M. Maura. Il était ministre de l'Intérieur, et on l'accusait d'avoir laissé élire un trop grand nombre de républicains à Madrid et dans quelques grandes villes. Il avait mal dirigé le mouvement. Aujourd'hui, le voilà redevenu l'homme du jour, tant il est vrai que tout change en Espagne, et même en peu de temps. Que M. Maura soit digne, par son intelligence et par son talent, de la confiance que le roi lui a témoignée, personne n'en doute; mais, s'il a en lui une

vitalité plus longue que ses prédécesseurs, l'expérience seule le prouvera.

Si on demande, non pas pourquoi, mais à quelle occasion et sous quel prétexte apparent M. Villaverde a donné sa démission, cette curiosité, un peu vaine peut-être, est d'ailleurs facile à satisfaire. Un député, M. Dominguez Pascual, avait demandé, dans le cas où le budget ne serait pas voté le 1er janvier, qu'il fût cependant mis à exécution sur les bases arrêtées par le gouvernement et par la commission. Il paraît qu'il y a un précédent. Néanmoins la proposition a été accusée d'être anticonstitutionnelle, et les républicains, avec la connivence des carlistes et même de quelques libéraux, s'apprêtaient à la combattre par un procédé qui, lui aussi, est certainement anticonstitutionnel, c'est-à-dire l'obstruction. Le gouvernement était favorable à la proposition de M. Pascual, et dès lors il aurait dû la soutenir; mais M. Villaverde est tombé tout d'un coup dans ce découragement, dont son prédécesseur avait déjà été victime, et il est parti sans même livrer bataille. Peut-être y avait-il des dissentimens dans le conseil des ministres. Peut-être M. Villaverde a-t-il senti la désagrégation se faire autour de lui. Peut-être a-t-il craint des défections parmi les siens. Tout cela est même probable, mais explique plus qu'il ne le justifie un acte où il reste difficile de ne pas voir une défaillance : il vaut encore mieux être abandonné que de s'abandonner soi-même. La retraite de M. Villaverde a fait tomber, à la vérité, l'obstruction des républicains. Le budget sera, dit-on, voté dans quelques jours, et la Chambre pourra se reposer pendant les vacances de la Noël. Ce sont là de minces avantages. Il est fâcheux que des partis d'opposition révolutionnaire aient pu mettre un ministère en fuite, sans combat de leur part ni du sien, en se contentant de le menacer de l'obstruction ; et ce précédent n'est pas de nature à faciliter la tâche de M. Maura.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

DIX-HUITIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRES A M. ET Mme JUSTE OLIVIER, deuxième partie. 5

OU EST LE GOUVERNEMENT? par ***. 39

LA FILLE DE LADY ROSE, quatrième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. . . . 61

LE GÉNÉRAL DUPONT, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française. . . 114

EN PAYS BOUDDHIQUE. — III. LA FÊTE DE LA MORT. — SUR LE NIL BOUDDHIQUE, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 138

LE TRAVAIL DANS LA GRANDE INDUSTRIE. — IV. LA VERRERIE. — L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DU TRAVAIL, par M. CHARLES BENOIST. 169

LES IDÉES MUSICALES D'ARISTOTE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 195

REVUE SCIENTIFIQUE. — LES FONCTIONS MÉCONNUES DU FOIE, par M. A. DASTRE. 213

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 229

Livraison du 15 Novembre.

L'IMPÔT SUR LE REVENU, par M. JULES ROCHE, député. 241

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRES A M. ET Mme JUSTE OLIVIER, troisième partie. 276

LA NEUTRALISATION DU DANEMARK, par M. F. DE MARTENS, de l'Institut. . 314

LA FILLE DE LADY ROSE, cinquième partie, par Mrs HUMPHRY WARD. . . . 336

Pages.

La Facheuse équivoque, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 390

Les dames de Bellegarde. — III. La Fin d'un roman d'amour, par M. Ernest DAUDET. 407

Revue dramatique. — *L'Adversaire; — Antoinette Sabrier; — L'Héritier; — Jeanne Vedeking*, par M. René DOUMIC. 445

Revues étrangères. — Une Énigme historique : La Double existence de James de la Cloche, par M. T. DE WYZEWA. 457

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Décembre.

L'Expédition de Mytilène (1901). — Journal d'un officier de marine, par ***. 481

La fille de lady Rose, sixième partie, par Mrs Humphry WARD. 528

La Question siamoise et l'avenir de l'Indo-Chine française, par M. René PINON. 569

La Grande Mademoiselle. — II. En attendant la mort de Mazarin; — Louis XIV jeune, d'après ses *Mémoires*, par M. Arvède BARINE. 604

La Religion impérialiste. — I. La Race et ses trois incarnations actuelles en Europe, par M. Ernest SEILLIÈRE. 642

Poésies, par M. Henri DE RÉGNIER. 673

Au Spitzberg et a la Banquise, première partie, par M. Jules LECLERCQ. 683

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Charles BENOIST. . 709

Livraison du 15 Décembre.

Vers Ispahan, première partie, par Pierre LOTI, de l'Académie française. . 721

Lettres de H. TAINE a F. Guizot et a sa famille, première partie. 763

Les Relations économiques entre la France et l'Angleterre, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 786

La fille de lady Rose, dernière partie, par Mrs Humphry WARD. 817

La Religion impérialiste. — II. Les Capacités religieuses des trois races occidentales, par M. Ernest SEILLIÈRE. 860

Une Académie des beaux-arts révolutionnaire (1790-1795), par M. Henry LAPAUZE. 883

Poésie. — Veillée de Noël, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. 904

Revue littéraire. — Un séjour en Angleterre au début du XVIIIe siècle, par M. René DOUMIC. 909

Revues étrangères. — L'Autobiographie d'un ouvrier allemand, par M. T. DE WYZEWA. 917

Revue dramatique. — *Le Retour de Jérusalem*, au théatre du Gymnase. . . . 929

Les Livres d'étrennes, par M. J. BERTRAND. 933

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 43897.